LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 1, vendredi 5 janvier 1996

Histoire de pêche



Agnès Billa/L'Aquilon

Tous les poissons que distribuait la biologiste Caroline Lafontaine pour son atelier à l'école Allain St-Cyr n'étaient pas de la même espèce et surtout pas de la même taille. De gauche à droite: Samuel Bilodeau, Ross Wallbridge et Jean-Claude Carré attendent de voir ce que le sort leur réserve.

Développement constitutionnel

L'ouest au rendez-vous

L'Assemblée législative appuie le comité chargé, d'ici 1997, d'élaborer pour l'ouest des TNO une constitution et un gouvernement.

Le 14 décembre, juste avant l'ajournement de la session, les députés ont adopté à l'unanimité une motion en faveur de la poursuite des travaux du Comité directeur de l'évolution constitutionnelle (CDEC).

Le comité regroupe les députés de l'ouest des TNO, les dirigeants des organisations autochtones de la région, une représentante des femmes et des porte-parole des municipalités détenant des pouvoirs de taxation.

Depuis septembre, le comité ne recevait plus qu'un financement provisoire du gouvernement fédéral. Avant de s'engager à long terme, le ministre des Affaires indiennes et du Nord Ron Irwin voulait connaître les intentions de l'Assemblée législative à propos du territoire de l'ouest.

Il y a un an déjà, le comité directeur organisait une conférence constitutionnelle (présidée par l'ancien premier ministre canadien Joe Clark) pour lancer le processus de consultation publique.

Le CDEC avait ensuite proposé un plan de travail dans lequel il mettait l'accent sur l'étude plus poussée des structures gouvernementales, ainsi que l'évaluation des coûts pour chaque modèle.

En octobre, faute de fonds, le

Action positive
Suite en page 2

Radio-Canada: le milieu culturel canadien-français fait le point

Le français *a mari usque ad mare*

Le Bloc Québécois et les milieux culturels canadiens-français sont au moins d'accord sur un point: Radio-Canada doit donner une voix aux régions et mieux refléter leurs réalités d'un océan à l'autre.

Tant la Fédération culturelle canadienne-française que le Regroupement des arts médiatiques du Canada ont martelé ce message lors de leur comparution devant le comité du Patrimoine canadien, qui se penche sur les implications des récentes coupures budgétaires à la Société Radio-Canada.

Selon la présidente de la Fédération, denise truax, les Canadiens français veulent se voir à la télévision et s'entendre à la radio d'Etat: «Ce n'est pas qu'on n'aime pas le menu de Radio-Canada, mais on trouve que c'est toujours le même plat, celui qui vient de Montréal. On voudrait y contribuer nous aussi». Selon elle, c'est ce qui expliquerait les faibles cotes d'écoute de Radio-Canada dans les régions francophones: «Si la cote est faible à Régina, c'est que les gens ne s'intéressent pas tellement à ce qui se passe à Montréal» a soutenu Mme truax devant les membres du comité du Patrimoine.

Mme truax prêche la diffusion d'émissions régionales à l'échelle de tout le réseau. Elle pense que les récentes coupures budgétaires offrent d'ailleurs une excellente occasion de repenser la Société Radio-Canada.

Pierre-Paul Lafrenière, du Regroupement des arts médiatiques du Canada, souhaite pour sa part que Radio-Canada fasse davantage appel aux producteurs indépendants dans les régions.«Est-ce qu'on se voit aux heures de grande écoute? Non! Pourquoi regarderait-on cette télévision-là?» se demande-t-il. Il est même convaincu qu'il est possible de produire dans les régions des émissions à meilleur coût qu'à Montréal.

Mais qu'on soit à Gaspé ou à Régina, ne veut-on pas voir les mêmes grandes vedettes francophones au petit écran? «Je suis d'accord, dit denise truax, mais tant et aussi longtemps qu'on ne les verra pas, on en aura jamais des vedettes de chez nous...Nous autres, on a des vedettes aussi qu'on pourrait créer...J'ai rien contre Montréal, mais on a toujours le même plat.»

Pierre-Paul Lafrenière ajoute que le Réseau de l'information (RDI) a prouvé depuis un an qu'il y avait «un appétit» au Québec pour les nouvelles sur la francophonie canadienne. Il aimerait bien que la première chaîne s'inspire des résultats de RDI et propose à son tour une variété d'émissions s'inspirant d'une réalité autre que montréalaise. «Est-ce que la première chaîne est une télévision nationale ou non?...Si oui, les deux chaînes nationales devait faire la même chose au ni-

Radio-Canada
Suite en page 2

Le goût de l'école, ça s'apprend, grâce aux parents.

Lire en page 3

Éditorial: Quelques résolutions pour 1996.

Lire en page 4

Le défi des verbes pronominaux a été relevé!

Lire en page 7

Dans le désert: culture ancienne et technologie future.

Lire en page 7

L'art de finir l'année en beauté, à l'école ASC.

Voir en page 8

Sous la nageoire



Agnès Billa/L'Aquilon

Lors d'un atelier sur les poissons du Grand lac des Esclaves, Danielle Pontus (de l'École Allain St-Cyr) attend les explications et les instructions de Caroline Lafontaine. Elle en profite pour tâter le spécimen qui lui a été remis, pour l'exercice de dissection.



Anawak félicite Iqaluit

Le député de Nunatsiaq à la Chambre des communes, Jack Anawak, a tenu à féliciter la ville d'Iqaluit pour le résultat du plébiscite sur le choix de la future capitale du Nunavut. En raison des résultats, M. Anawak a recommandé au ministre des Affaires indiennes et du Nord de désigner Iqaluit, capitale du Nunavut. M. Anawak s'est adressé aux membres de la Chambre en inuktitut.

Gare à l'oxyde de carbone

Le ministère de la Sécurité publique conseille aux résidents du nord de faire bien attention si leur véhicule automobile est équipé d'un dispositif de démarrage automatique. Si le véhicule est garé dans un endroit clos non-chauffé et non-ventilé, le moteur peut démarrer à moins 15° et cela crée un risque d'accumulation d'oxyde de carbone durant la nuit. Le ministère rappelle aux consommateurs que des détecteurs d'oxyde de carbone sont disponibles sur le marché.

Des sous pour les arts

Trente-trois individus et groupes du domaine des arts recevront un total de 200 000 $ en subventions du Conseil des Arts des T.N.-O. en 1995-1996. Les subventions permettront la réalisation d'une vaste gamme de projets: composition, arts visuels, écriture. Le programme de soutien aux artistes est géré par le ministère de l'Éducation, de la Culture et la Formation. Il encourage le développement des arts dans les Territoires. C'est le Conseil des Arts, constitué de représentants des diverses régions des T.N.-O., qui évalue les demandes de subventions et recommande les récipiendaires au ministre.

Parmi les récipiendaires des années précédentes qui ont poursuivi une carrière professionelle, mentionnons le sculpteur Dolphus Cadieux et les auteurs-compositeurs-interprètes Susan Aglukark et Tracy Riley.

Voeux exaucés

Les pauvres réparateurs Maytag ont enfin du pain sur la planche, du pain grillé... La compagnie Maytag procède actuellement au rappel de plusieurs lave-vaisselle fabriqués en 1994. Un élément du circuit électrique situé à la base de l'appareil peut être défectueux et surchauffer. Dans un des 142 cas déclarés, cela a causé un incendie.

La compagnie mentionne que le rappel concerne les appareils modèle 1994 dont le numéro de série se termine par l'une ou l'autre des paires de lettres suivantes: KF, KH, KK, KM, KQ, KS, KU, KW, KY, KZ ou MB. Si votre appareil est l'un de ceux visés par le rappel, il est possible de joindre la compagnie Maytag en signalant le 1-800-462-9267.

Premier bébé, édition 1996

Première naissance de l'année 1996 à l'hôpital régional Stanton: l'honneur revient à Samantha Alexandra Boyd, née le 2 janvier à 4h29. La belle pouponne de 8 livres et une once mesure 50 cm. Il s'agit pour ses parents Katherine Bennett et Collin Boyd de Yellowknife, d'un premier enfant.

Emplois pour le Nunavut

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) a créé cinq nouveaux postes de formation dans la région des T.N.-O. pour des Inuit du Nunavut. Les fonds qui servent à financer le projet proviennent des sources suivantes : le bureau régional du MAINC, le Programme d'emploi des Autochtones du ministère et le Secrétariat du Nunavut, Programme des affaires du Nord.

Les stagiaires ont été engagés dans le cadre du Programme d'emploi des Autochtones du ministère qui «favorise l'embauche, la nomination, le perfectionnement, la promotion et la rétention des Autochtones conformément à l'engagement pris par le Ministère».

Le rapport «Les empreintes de nos pas dans la neige fraîche», publié plus tôt cette année par la Commission d'établissement du Nunavut, fait ressortir la nécessité de donner aux Inuit la formation et le perfectionnement dont ils ont besoin pour occuper les emplois qui seront créés en 1999, avec le territoire du Nunavut. Le Programme d'emploi des Autochtones est l'une des initiatives du gouvernement fédéral en vue de répondre à ces besoins en personnel dûment formé du Nunavut.

Alain Bessette

Territoire de l'ouest

Suite de la une

comité directeur avait réduit son personnel de trois à une personne, fonctionnant depuis au ralenti. Le plan de travail avait également été révisé, en fonction des ressources limitées mises à la disposition du CDEC.



Le vice-président du comité directeur, Dennis Bevington (qui est également maire de Fort Smith) espère maintenant que l'appui de l'Assemblée législative au processus d'établissement du territoire de l'ouest va inciter les gouvernements fédéral et territorial à financer adéquatement les travaux du CDEC, d'ici à leur aboutissement.

Le plan de travail du comité prévoit, entre autres, la tenue d'une deuxième conférence afin de finaliser la constitution du nouveau territoire. La population sera ensuite appelée à se prononcer sur le document lors d'un vote public.

Si le processus prenait trop de retard, en 1999 lorsque se fera la division des TNO, le territoire de l'ouest devra se contenter de la constitution actuellement en vigueur dans l'ensemble des Territoires. La conférence de janvier 1995 a fait ressortir les différends au sujet du futur territoire de l'ouest. Ce territoire d'environ 38 000 habitants compte à peu près 50% d'autochtones et 50% de non-autochtones. La diversité de la population donne lieu à des aspirations parfois difficiles à combiner.

Au chapitre des structures gouvernementales, le débat est particulièrement complexe. Le ministre Irwin avait indiqué en janvier 1995 la préférence d'Ottawa pour un gouvernement central, en partie en raison des coûts.

Les organisations autochtones préconisent, selon les régions, un gouvernement basé sur les communautés, les régions ou encore les principes d'autonomie gouvernementale pour les Autochtones.

Pour donner suite à ces préoccupations, le CDEC a décidé en décembre dernier d'appuyer le Sommet des leaders autochtones. Cette coalition souhaite tenir à la fin mars 1996 un forum sur l'autonomie gouvernementale. Le comité demande au GTNO d'accorder des fonds au Sommet et il apportera à l'organisation un soutien administratif, sans se mêler aux débats à proprement parler.

Agnès Billa

Radio-Canada

Suite de la une

veau d'un reflet de la francophonie d'une mer à l'autre.»

«On a d'excellentes émissions radio dans nos régions. Le problème c'est que ce n'est jamais diffusé au réseau national. On n'a pas la chance de se faire connaître d'un bout à l'autre du pays», déplore Mme truax, qui ajoute: «On mange tous à la table de Montréal, mais n'a pas le droit de la nourrir...»

Sans «chambarder» la programmation de Radio-Canada du jour au lendemain, denise truax pense qu'il serait possible de réaliser certaines émissions dans les régions. Et on ne parle pas de l'émission Country centre-ville, «qu'on identifie pas comme une émission en région, mais une émission de Montréal faite en Acadie», indique Mme Truax.

Une chose est certaine: si Radio-Canada décide un jour de fusionner toutes les stations francophones de l'Ouest en une seule comme le veut la rumeur, M. Lafrenière n'en fera pas une crise d'urticaire: «C'est pas la brique et le mortier qui fait en sorte qu'on se voit à la télévision: c'est l'investissement dans la production locale».

M. Lafrenière rappelle, avec justesse d'ailleurs, qu'on n'a jamais autant parlé des Franco-Ontariens à l'antenne de Radio-Canada Ontario, depuis que la haute direction a fermé la station de Toronto et rationalisé ses services au début des années 1990.

Le Bloc Québécois partage entièrement l'opinion des milieux culturels francophones au pays, et souhaite à son tour que Radio-Canada diffuse à la grandeur du pays des émissions produites dans les régions. Selon la députée Suzanne Tremblay, cela prouverait aux Canadiens qu'il y a «une culture acadienne, une culture québécoise et qu'il y a une culture des Canadiens français, qui ne sont ni Acadiens, ni Québécois, mais qui vivent dans les autres provinces du Canada.»

Et Mme Tremblay y va d'une confidence: «Si Radio-Canada avait fait son travail de nous mettre en contact les uns avec les autres...» On devine la suite.

APF



Alain Bessette/L'Aquilon

C'est de la magie! À l'école Allain St-Cyr, lors de la foire des sciences, parents et étudiants se promènent d'un kiosque à l'autre pour découvrir les tours que chaque équipe a mis au point.

Activités de l'APFY

L'école avant tout

Le décrochage scolaire inquiète - à raison - bien des parents et des éducateurs. Quant à la réussite scolaire, elle demeure un atout majeur pour l'avenir.

Pour donner aux enfants le goût de s'instruire et d'apprendre, l'Association des parents francophones de Yellowknife organise des ateliers pour les adultes, à compter du lundi 15 janvier.



Il est stimulant pour les enfants d'apprendre avec des adultes: Ian Clarke découvre le batik, de la peinture sur tissu en compagnie de Cathy Marsollier, un parent de l'école Allain St-Cyr.

«Il est important que les enfants aiment l'école dès la maternelle», soutient avec conviction Christiane Lacasse-Clarke. «D'année en année, les parents peuvent les aider à progresser et à passer à travers les moments difficiles». Secrétaire-trésorière de l'APFY, Mme Lacasse-Clarke s'occupe depuis novembre de préparer cette activité de formation.

Jusqu'au 12 février, les parents et toute autre personne intéressée se pencheront en atelier sur les cinq thèmes suivants: l'estime de soi, les styles parentaux (souvent appris de ses propres parents), la discipline, les enfants et la télévision, ainsi que le sens des responsabilités (à la maison) et les devoirs.

«J'ai l'intention d'animer les ateliers pour que les participants se sentent à l'aise. Les ateliers se dérouleront, je l'espère, sous le signe de la détente et de l'humour. Comme tout le monde est bien occupé, chaque atelier durera deux heures au maximum. J'aimerais aussi, au départ, établir quelques règles de base pour que chacun puisse communiquer ses expériences, dans le respect».

À partir de matériel fourni par la Commission nationale des parents francophones, chaque thème fera l'objet d'une introduction brève, et puis surtout d'une discussion. L'animatrice compte sur les échanges entre participants pour faire ressortir les «trucs» de chacun pour faire face aux situations casse-tête du genre télévision ou devoirs.

Il n'y a pas de coût d'inscription pour la série d'ateliers «L'école avant tout». Les personnes intéressées à y participer ne sont pas tenues d'assister aux cinq rencontres. Elles peuvent se joindre à l'activité selon leur intérêt et leur disponiblité.

Agnès Billa

Encourager vos enfants à l'école

Ateliers pour les parents

Le lundi à compter de 19 heures 30 à l'école Allain St-Cyr (classe portative des 7e, 8e et 9e années)

15 janvier	L'estime de soi
22 janvier	Les styles parentaux
29 janvier	La discipline
5 février	Les enfants et la TV
12 février	Responsabilité et devoirs

Information: 873-3347



Agnès Billa/L'Aquilon

Apprendre en s'amusant, c'est possible. S'adonner à des activités pratiques (comme le bricolage ou la cuisine) est aussi une bonne façon d'apprendre.
Gabrielle Leblanc (à gauche) et Mélanie Gueguen, lors de la journée d'activités culturelles de la fin d'année, mettent la touche finale à un dessin peint sur tissu.

Décrochage scolaire

Un messager accrocheur

À l'heure actuelle, environ 30% des adolescentes et adolescents canadiens quittent l'école avant d'avoir terminé leurs études secondaires.

Pour faire échec à cette tendance et convaincre les jeunes de rester à l'école, le ministère du Développement des ressources humaines Canada a lancé il y a quelques années une initiative connue sous le nom de: L'école avant tout.

«En abandonnant ses études, une personne réduit considérablement ses chances de parvenir à se tailler une place sur le marché de l'emploi, qui évolue très rapidement et où la majorité des nouveaux emplois exigent de plus grandes compétences et connaissances et au moins 17 années d'instruction» explique Mme Ethel Blondin-Andrew, secrétaire d'État à la Formation et à la Jeunesse.

Aussi pertinent que soit ce message d'encouragement aux études, depuis la fin octobre, le gouvernement fédéral met également l'emphase sur ... le messager.

Alors que son rôle tire à sa fin, Ottawa a remis aux deux équipes canadiennes de la *National Basketball Association* (NBA) le projet «L'école avant tout». Les Grizzlies de Vancouver et les Raptors de Toronto ont mis sur pied un forum national sur le décrochage scolaire.

Les organisations sportives professionnelles entendent mettre au service de cette cause leur expertise en communications et relations publiques, leurs ressources et bien sûr leurs joueurs. La popularité du basket-ball auprès des jeunes dépasse en Amérique du Nord celle de tout autre sport.

Les athlètes seront mis à contribution lors de visites dans les écoles et par l'enregistrement de messages d'intérêt public pour la télévision, la radio, les salles de cinéma (en collaboration avec Cineplex Odeon), les magazines «ados», etc. Les promoteurs de «L'école avant tout» misent sur l'ascendant que les as du ballon-panier exercent sur les jeunes pour les convaincre de se donner une bonne éducation avant de se lancer sur le marché du travail.

Le forum national compte aussi sur le prestige de la NBA pour attirer l'attention du public et des média sur le décrochage scolaire.

ÉDITORIAL

L'esprit en fête!

J'espère que vous avez passé des fêtes agréables, et pris un repos bien mérité, ne serait-ce que pour quelques jours. Cette année, j'ai trouvé l'atmosphère de Noël et du Jour de l'An particulièrement chaleureuse.

Un peu comme si les proches s'étaient encore davantage rapprochés, pour faire fi, le temps de quelques soupers et partys, de l'adversité et de l'économie.

L'année 1996 est certes pleine ... d'incertitudes qui touchent à des choses primordiales dans notre société, comme travailler et conserver son gagne-pain. Je vous souhaite cependant en 1996 de ne pas vous laisser trop abattre par les difficultés, ni de céder à la morosité, aussi forte que soit la tentation.

L'année qui commence ne sera pas forcément une fête quotidienne. On n'a qu'à penser au prochain budget Martin en février. Il faut malgré tout trouver des moyens de moins se faire bousculer par tous ces événements.

Pendant les Fêtes, j'ai entendu bien des gens discuter de changements dans leur vie. L'argent nous file entre les doigts et les revenus ne sont plus assurés. Cela semble donner à beaucoup le goût de mieux gérer leur vie, en luttant contre l'endettement et en faisant des provisions pour les vieux jours.

Quant aux biens matériels qu'on ne peut plus ou qu'on ne s'ose pas se payer, on peut aussi se demander s'ils occupent une juste place dans notre existence et nos pensées. Les journées de congé annuel prises à Noël pour passer du temps avec les enfants à la maison valent certainement les jouets dernier cri ou des vacances plus exotiques.

Quant aux choses et aux services auxquels nous tenons, il ne faut plus hésiter à se mobiliser pour les protéger. Sans avoir les traditions politiques de la France, les grèves de décembre là-bas nous ont montré qu'il n'est pas démodé de manifester, de protester et de se faire entendre des pouvoirs. Les temps sont durs. Raison de plus de bien s'entourer et de ne pas courber l'échine. Bonne année!

Agnès Billa



La main à la pâte



Agnès Billa/L'Aquilon

René Pitre est à bonne école pour apprendre à faire des biscuits. Les talents de cordon bleu de Louise Desbiens sont réputés à Yellowknife. Mme Desbiens dont le fils, Charles Baillargeon, va à l'école Allain St-Cyr est au nombre des parents qui ont contribué à une journée d'acvités culturelles réussie le 19 décembre dernier.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

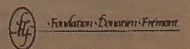
Collaborateurs
Yves Lusignan (APF)

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





COURRIER DU LECTEUR

La sécession du Québec et les droits fondamentaux des Indiens cris de la Baie James

Le 20 décembre 1995

(...) Comme vous le savez, un référendum sur la sécession du Québec a été tenu par le gouvernement du Québec le 30 octobre 1995. Le peuple québécois a voté contre la séparation, quoique par une marge très mince (un pour-cent). Les Cris de la Baie James ont tenu leur propre référendum le 24 octobre 1995 et ont voté à 96,3% contre leur séparation du Canada.

Il est clair que les sécessionnistes ont interprété le résultat serré du référendum comme un mandat pour continuer leurs efforts. Le chef du Bloc Québécois (séparatiste), Lucien Bouchard, a fait savoir qu'il prendra la tête du Parti Québécois. Monsieur Bouchard a déjà dit que le Québec avait un droit à l'autodétermination, mais que ce droit n'appartenait pas aux peuples autochtones au Québec.

Dans ce contexte, la question des droits des autochtones demeure urgente. Le programme des séparatistes menace explicitement les droits issus de traités des Cris de la Baie James - de même que leurs droits constitutionnels, ancestraux et autres droits de la personne. Ces droits comprennent des rapports constitutionnels avec le gouvernement fédéral canadien.

Les questions soulevées dans l'ouvrage «Sovereign Injustice: Forcible Inclusion of the James Bay Cree and Cree Territory Into a Sovereign Quebec» [que nous vous faisons parvenir] demeurent pertinentes et actuelles et nous vous prions de considérer les arguments et les points de vue qui y sont examinés dans ses divers chapitres. Nous aimerions connaître vos commentaires et nous tenterons de vous tenir au courant de développements ultérieurs.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distnguées.

Le grand chef Matthew Coon Come
Grand Conseil des Cris (du Québec)

L'Aquilon, Cp. 1325, Yellowknife NT X1A 2N9
Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Peuples autochtones

Les langues indiennes

Pendant des milliers d'années, les différentes tribus indiennes du Canada développèrent des langues distinctes, qui exprimaient chacune un genre de vie particulier.

Les anthropologues et les linguistes ont classé les langues indiennes du Canada en familles linguistiques. Chacune se compose de langues particulières, qui descendent toutes directement d'une «langue originelle» commune.

Les dix familles linguistiques des Indiens du Canada sont: l'algonquienne, l'iroquoienne, la siouenne, l'athapascane, la kootenayenne, la salishenne, la wakashenne, la tsimshenne, la haida et la tlingite. Ces dix familles regroupent en tout plus de 50 langues distinctes.

Cependant, hier comme aujourd'hui, les Indiens appartenant à la même famille linguistique ne sont pas nécessairement de la même culture. Les Pieds-Noirs des plaines et les Micmacs des Maritimes, par exemple, sont tous deux de famille algonquienne mais ont toujours été de cultures radicalement différentes.

De même, les Indiens d'une même culture ne font pas nécessairement partie d'une famille linguistique commune. Cela est particulièrement vrai sur la côte du Pacifique où les Indiens des familles salishenne, wakashenne, tsimshienne et haida partagent la même culture. Au début du siècle, les différentes tribus de la côte du Pacifique commerçaient énormément entre elles, de sorte qu'elles adoptèrent une sorte de langage commun: une forme simplifiée du chinook, langue indigène de l'Etat du Washington, aux Etats-Unis.

En Colombie-Britannique, en plus des quatre familles linguistiques de la côte du Pacifique, il y avait sur le plateau intérieur trois autres familles, la kootenayenne, l'athapaskane et la tlingite. Les linguistes supposent que cette grande diversité de langues (sept des dix familles) est due à la géographie. Les montagnes de l'intérieur, les fjords profondément découpés, le chapelet d'îles côtières, tout tendait à isoler les groupes les uns des autres.

Tout comme les Indiens de la côte du Pacifique, les Indiens des plaines avaient une culture commune et, pourtant, ils parlaient des langues appartenant à trois familles differentes, la siouenne, l'algonquienne et l'athapascane. Les vaillants cavaliers des plaines voyageaient tellement que leurs différentes tribus étaient fréquemment appelées à entrer en contact les unes avec les autres. Afin de pouvoir communiquer, elles développèrent un langage gestuel complexe qui comprend environ 800 signes.

RFI

Quelle culture canadienne-française ?

«A l'exception de l'Acadie, aux traditions uniques, la culture canadienne-française hors Québec n'existe plus, sinon par sa lutte désespérée pour sa survie. Il n'y aura plus de Jeanne Sauvé et de Gabrielle Roy».

Non, ce n'est pas la députée bloquiste Suzanne Tremblay qui récidive à la Chambre des communes. Le texte cité plus haut est un extrait d'un éditorial de monsieur Alain Dubuc, éditorialiste en chef du prestigieux et très fédéraliste quotidien montréalais La Presse.

L'éditorialiste du «plus grand quotidien français d'Amérique» réagissait ainsi aux propos du premier ministre Jean Chrétien, qui a déclaré à la Chambre des communes le 6 décembre dernier, qu'il y avait «une culture française au Canada, qui est une culture canadienne. Elle se trouve en majorité au Québec, mais je pense que la culture des Acadiens et Antonine Maillet font partie de la culture française et cette culture n'est pas nécessairement québécoise».

Pour Jean Chrétien, «la culture française se retrouve partout au Canada...Il y a beaucoup de francophones qui sont de fiers francophones et qui vivent en dehors du Québec».

C'est pour avoir tenté de nier la spécificité de la culture québécoise que l'éditorialiste a pris à partie le premier ministre Chrétien dans un éditorial en date du 8 décembre.

Selon lui, la vision du Canada de Jean Chrétien «s'enracine dans une réalité en voie de disparition».

Incidemment, M. Dubuc a invité les Québécois à voter Non le 30 octobre dernier.

APF

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Kennecott Canada Inc.
Site:	Lac de Gras, T.N.-O.
Objet:	Modification de la licence de développement minier et d'échantillonage en vrac pour y inclure l'évacuation des eaux usées.

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au (403) 920-8191, avant le **15 janvier 1996**.



Public Works and Government Services Canada — Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

For sale by tender Vacant commercial building lots Norman Wells, NWT

Property Address:
Lot 79, Plan 748, Norman Wells, NWT
Site Size:
Lot 79 - 23.198m X Irreg. (Corner Lot)
Zoning:
C1 - Commercial

For further information contact: Mr. Bruce Copeland, Public Works and Government Services Canada, Real Estate Service, Suite 1000, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, at (403) 497-3716. For Offer to Purchase forms contact: Public Works and Government Services Canada, Suite 1000, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, at (403) 497-3716. Offer to Purchase forms may also be obtained by contacting: Town of Norman Wells, P.O. Box 5, Norman Wells, NWT, X0E 0V0.

DEADLINE: Sealed offers will be received until 14:00, January 31, 1996 at the following address:
Regional Manager
Contract Policy and Administration
Suite 1000, 9700 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4E2

THE HIGHEST OR ANY OFFER NOT NECESSARILY ACCEPTED

À vendre par appel d'offres Terrain vacant pour immeuble commercial Norman Wells (T.N.-O.)

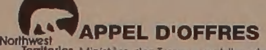
Adresse: Lot 79, plan 748, Norman Wells (T.N.-O.)
Superficie: 23,198 m sur 24,389 m, irrég. (696,16 m²)
Zonage: C1 - Commercial

Renseignements : M. Bruce Copeland, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Services immobiliers, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton, (Alberta), T5J 4E2, tél. (403) 497-3716. Documents de soumission : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton, (Alberta), T5J 4E2, tél. (403) 497-3716. On peut également se procurer les documents de soumission en écrivant à : Town of Norman Wells, P.O. Box 5, Norman Wells (T.N.-O.) X0E 0V0.

DATE LIMITE : Les offres d'achat doivent parvenir sous pli scellé avant le 31 janvier 1996, 14 heures, à l'adresse suivante :
Gestionnaire régional
Politique et administration des marchés
Suite 1000, 9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE DES OFFRES SOUMISES, Y COMPRIS CELLE DU PLUS OFFRANT.

Canada



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories — Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Services de nettoyage, centre-ville
Du 1er avril 1996 au 31 mars 1997

– Nanisivik, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown), au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, IQALUIT, LE 31 JANVIER 1996

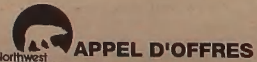
Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 5 janvier 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Teresa Chandler Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (819) 979-5128
Renseignements techniques :	André MacNeil Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (819) 979-5150



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories — Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Phase 2 - École primaire J.B.T. Rénovations

Rénovations architecturales, mécaniques et électriques
– Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion de la construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou livrées en main propre à l'édifice Jack Taylor) tél. : (403) 872-7273; fax : (403) 872-3800, ou au commis aux contrats, Division de la gestion de la construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Hay River NT X0E 0R0 (ou livrées en main propre au Bureau de service régional, Palais de justice), tél. : (403) 874-2631; fax : (403) 874-3274 ou au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue), tél. : (403) 873-7662; fax : (403) 873-0257, avant :

15 H 30, HEURE LOCALE, LE 23 JANVIER 1996.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 27 décembre 1995.

Un montant de 50 $ est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Gloria Schraeder Commis aux contrats Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 872-7273
Renseignements techniques :	William Reimer Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 872-7207 ou Margaret Soon Holland Soon Architect, Yellowknife Tél. : (403) 920-2864

Occasion de carrière

Rédacteur/rédactrice en chef

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse — Depuis 1937

Fonctions:
Sous la direction du Bureau de direction de la Société de presse acadienne, le rédacteur ou la rédactrice en chef sera responsable de:
- décider le placement des textes à la mise en page du journal après le placement des annonces par la directrice des ventes;
- prévoir les événements à couvrir à l'avance et déléguer les articles aux journalistes et aux pigistes qui devront fournir les textes selon les heures de tombée déterminées;
- recevoir tous les textes et les photos pour lecture, correction et vérification avant de les mettre en réserve pour placement dans le journal;
- décider de la disposition des textes dans le journal à chaque semaine selon la charte journalistique et les politiques journalistiques de la Société de presse acadienne;
- prévoir, avec la directrice des ventes, des cahiers de promotion et assurer le contenu rédactionnel de ceux-ci;
- maintenir les contacts et les relations publiques avec les autres médias d'information.

Exigences:
- posséder un diplôme en journalisme serait un atout;
- maîtriser parfaitement le français, écrit et oral, et posséder une excellente connaissance de l'anglais;
- connaître Page Maker serait un atout.

La personne doit posséder les qualités personnelles suivantes:
- être capable de travailler aisément sous pression et parfois à des heures irrégulières;
- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe).

Salaire: à négocier en fonction de l'expérience.

Entrée en fonction: aussitôt que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, immédiatement à:

Kathleen d'Entremont-Mooney
Le Courrier de la N.-É.
C.P. 402, Yarmouth (N.-É.) B5A 4B3
Téléphone: (902) 742-9119
Télécopieur: (902) 742-9110



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories — Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Charger, camionner et entasser du matériau grenu à deux endroits différents

Charger le matériau au kilomètre 67 de la route 1, pour le camionner et l'entasser à deux entroits différents : 2 300 tonnes au kilomètre 131 et 2 900 tonnes au km 167
– Kilomètre 67 de la route 1, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510, Av. Franklin), ou au surintendant des régions Slave Nord et Slave Sud, près de Fort Smith, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1450, Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 11 JANVIER 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 2 janvier 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Diana Field, agent des finances Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 874-6972
Renseignements techniques :	Fred Lamb, directeur de projets Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 874-6972



Le moindre mal ... pronominal

On m'a lancé un défi monumental: expliquer l'accord du participe passé du verbe pronominal, sans leçon grammaticale! (Parenthèse: pour ceux et celles dont les cours de grammaire sont lointains, le verbe **pronominal** se conjugue avec les **pronoms** me, te, se, vous, nous et se.

Comme exemples citons, pour le présent, «nous nous excusons» (s'excuser), et pour le passé, «elles se sont engueulées» (s'engueuler).

Pour illustrer en quoi cette chronique relève de la gageure, laissez-moi résumer une histoire d'amour «pronominale»: Ils se sont parlé, plu, aimés puis quittés. Tous ces verbes sont à la forme pronominale, mais ils s'accordent différemment!

Réglons pour toujours le cas des quatre exceptions sanctifiées par Saint-Grevisse: se plaire, se déplaire, se complaire er se rire sont TOUJOURS invariables. Eh bien, comme le français ne compte que 12 000 verbes, c'est toujours ça de pris.

Les grammaires recommandent généralement de déterminer la fonction du pronom pour trouver comment faire l'accord. Dans «elle s'est lavée», l'action du verbe est réfléchie sur la personne elle-même (c'est son corps qu'elle lave). Avec «elles se sont battues», l'action du verbe est réciproque (elles se tapent dessus mutuellement). Dans ces deux cas, on fait l'accord. Facile, n'est-ce pas?

Introduisez un misérable complément d'objet direct là-dedans, et voilà que cette belle règle toute simple se complique.

Comparez «elle s'est lavée» à «elle s'est lavé les mains», et le désaccord commence. Tout ça à cause d'un bête complément d'objet direct placé après le verbe pronominal (les mains). Et par-dessus le marché, l'accord revient dans «la main qu'elle s'est lavée», une phrase presque semblable à «elle s'est lavé les mains». Vraiment, j'aurais dû qualifier mon défi de colossal...

Les gens qui connaissent bien leurs règles d'accord des participes passés ont déjà remarqué un fait important dans les exemples du paragraphe précédent. L'accord varie, selon la position du complément d'objet direct (la main qu'elle s'est lavée; elle s'est lavé les mains). Quand le complément est placé après le verbe, on ne fait pas l'accord. Et attention aux compléments d'objets indirects, dont les règles d'accord varient.

Enfin, j'opte pour la voie du moindre effort (et de la concision journalistique). Consultez le Tableau des verbes pronominaux du Multidictionnaire des difficultés de la langue française (p. 1015). Il constitue un bref résumé des divers pièges de cet accord, avec une présentation qui facilite le repérage visuel. Pour les téméraires ou les tenaces, la lecture complète du point **916 b)** du Bon usage de Grevisse, devrait présenter assez de matière à réflexion pour quelques heures ...

Terminons en mentionnant que certains verbes cumulent deux statuts (transitif dans afficher, pronominal dans s'afficher). Et que nous avons tendance, au Canada, à abuser de se mériter, un verbe pronominal qui n'existe tout simplement pas! Préférez «Il a remporté un prix de 100 dollars» à «Il se mérite un prix de 100 dollars», formulation courante mais fautive.

Annie Bourret
APF

Pour commentaires à propos de Sur le bout de la langue, envoyez un message électronique à bourret@freenet.vancouver.bc.ca.

Chasseurs d'images

Au pays virtuel des Touaregs

«Bardé» d'équipement ultra-moderne, Gilles Tassé s'est rendu en octobre dernier au Mali, comme caméraman-interprète. Aux abords du plus vaste désert du monde, il a tourné des images témoignant de la vie des Touaregs.

Le cinéaste qui vit à Yellowknife depuis presque trois ans n'a passé qu'une semaine en Afrique francophone. L'expédition-éclair était commanditée par une fondation américaine «branchée» sur la technologie et les projets résolument contemporains, Interval.

Au Mali, le projet (qui se déroule aussi dans plusieurs autres pays) visait à documenter des lieux où se retrouvent les marchands nomades du Sahara, depuis des millénaires.

Les Touaregs tirent leurs origines des populations arabe, berbère et noire de la partie occidentale du continent. Ils contrôlent encore aujourd'hui le commerce par caravane.

En passant par Calgary, Londres et Paris, Gilles Tassé a atterri dans la capitale du Mali, Bamako.

De là, en compagnie du directeur du projet, il s'est rendu à Tombouctou, puis sur les lieux mêmes du tournage, dans une ville où arrivent, en fin de parcours, les hommes bleus (dont la peau est colorée par la teinture vive de leurs tuniques) et leurs chameaux.

Parmi les impressions pêle-mêle que Gilles Tassé retient de son séjour, il souligne en particulier le plaisir inattendu de se retrouver ailleurs, dans un monde très différent du sien, mais où il est encore possible d'échanger et de fraterniser grâce à la langue française.

Les moments forts du voyage se traduisent aussi par des récits savoureux. Accompagnés par un guide indispensable et hyper-débrouillard, les deux «intrépides» d'Interval multiplient les expériences en tous genres, en dépit du soleil implacable.

Les occasions de prendre le thé (bien sucré) avec leurs hôtes ne manquent pas. Cette coutume propice aux discussions civilisées s'avèrera en plus d'un grand secours lorsque les heures de sommeil viendront à manquer.

Après avoir recruté des chameliers pour le tournage, des séances de marchandage-marathon s'improvisent. Les touristes sont recherchés et faciles à repérer. Gilles Tassé se prend au jeu, tout en trouvant un peu essouflant le nombre d'occasions qui s'offrent à lui de dépenser.

Les marchands qui représentent bien des vendeurs offrent des bijoux, des armes blanches qui sont des pièces de collection et d'autres souvenirs. Les transactions se concluent de préférence en dollars américains. Quand les livres anglaises et les francs français et même les chèques de voyage en devises canadiennes sont épuisés, le troc de montre et de chemise en jean constitue un ultime recours.

Sur la place publique où sont tournées les scènes d'arrivée de la caravane, la chaleur règne et le métal des deux caméras de haute précision qui fonctionnent simultanément bouge au gré des températures très élevées.



Une carte postale qui ne fait pas mentir les récits des touristes: Touaregs à l'heure du thé.

À ces événements, se combine une foule de sensations: le bruit des appareils télé dans les tentes à la nuit tombée, les couleurs du ciel au levant, les flammes des fours à pain, la paix souveraine d'une immense cour intérieure dans un restaurant en plein coeur de Bamako. Le tout vécu en accéléré à cause de la brièveté du séjour.

Quant au tournage, il s'inscrit dans une démarche que Gilles Tassé croit «unique et exceptionnelle». En recueillant des images de lieux et de peuples particulièrement fragiles dans l'ensemble du patrimoine mondial, et dans le cadre d'autres projets très variés, Interval «explore un médium pour en élargir la portée».

Le cinéaste d'origine québécoise n'en est d'ailleurs pas à sa première collaboration avec la fondation américaine. Il a monté pour Interval des images provenant de l'espace et il a réalisé un documentaire sur la réalité virtuelle. Le caractère expérimental de ces projets correspondrait à l'esprit de son fondateur, un des premiers partenaires de Bill Gates dans Microsoft.

Il y a quatre ans, un diagnostic de cancer le décide à changer de vie et à se lancer dans des aventures moins commerciales. Il investit dans sa fondation 100 millions de dollars à des fins qu'on peut qualifier de philantropiques.

«La réalité virtuelle, pour beaucoup de gens c'est les jeux vidéo. L'exploitation commerciale de cette technologie lui confère une finalité réduite. L'approche d'Interval se base sur l'interaction à tous les niveaux: images, narration, créateurs, façons d'apprendre et thèmes, comme des mythes autochtones. Ça va au-delà du "Bang! Bang! T'es mort!".»

Alors que la réalité virtuelle fait l'objet de recherche et développement dans les secteurs industriel et militaire, Gilles Tassé se réjouit d'une exploration en parralèle aux dimensions émotive, intellectuelle et philosophique. «Une démarche médiatique qui a une autre fin que le divertissement peut stimuler la conscience humaine».

Agnès Billa



Denise Canuel et sa fille Soshanna ont devant elles et sur leurs mains, tous les ingrédients nécessaires afin de réussir de succulents biscuits de Noël.



Il faut des petits doigts méticuleux pour faire des décorations d'arbre de Noël. Patrick Morin a réussi de belles pièces.

Journée d'activités culturelles à l'école Allain St-Cyr

Des biscuits, du poisson et des bouts de bois

Pour finir l'année en beauté, il y a eu journée d'activités culturelles à l'École Allain St-Cyr le 19 décembre. Pour la deuxième fois cette année, le personnel de soutien, les professeurs, les parents et des gens de la communauté se sont retroussé les manches pour offrir aux élèves toute une gamme d'activités des plus divertissantes. Histoire de se mettre dans l'esprit des Fêtes.

Il y avait donc, à quelques jours de la Fête de la Nativité, un atelier de décorations de Noël réalisées avec de la pâte de sel. Dans une autre classe, la construction de caribous en bois faisait résonner les marteaux. Dans la classe à côté, de délicieuses odeurs émanaient de l'atelier des biscuits de Noël façonnés à l'aide de moules de circonstance.

D'autres élèves ont visité les studios de «Pido Production Ltd.» où ils ont manipulé les micros et autres appareils électroniques servant à réaliser des spectacles et des émissions de télévision.

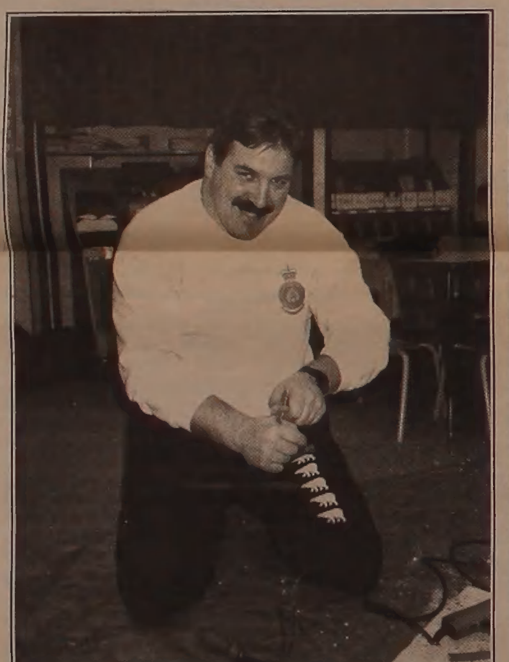
Dans les ateliers de fabrication de papier, de batik et de sculpture sur cire, les élèves ont réalisé des pièces aux couleurs chatoyantes.

Quant à la dissection des poissons, même s'il ne s'agit pas d'une tradition du temps des Fêtes, elle a remporté un franc succès, malgré l'odeur puissante des spécimens à découper.

Merci aux parents: Patricia Baldwin, Raymond Brazeau, Denise Canuel, Louise Desbiens, Cathy Marsollier, Laurent Morin, Jean-François Pitre et Nicole Wallbridge. Et aux bénévoles de la communauté: Ginette Meunier, Caroline Lafontaine et Daniel Duval.

Alain Bessette

Reportage-photo: Agnès Billa





Avec du bois et les outils appropriés, Katherine Corriveau apprend, en regardant Laurent Morin, les secrets de la fabrication de caribous en bois. À l'arrière-plan à droite, on aperçoit Raymond Brazeau qui examine les croquis permettant de fabriquer ces animaux.





C'est avec un sérieux exemplaire que le jeune Charles Baillargeon écoute les instructions de Caroline Lafontaine sur la méthode de dissection des poissons. Quelques instants plus tard, on le voit à l'oeuvre, mettant en application les conseils qui lui permettront d'en apprendre plus long sur l'anatomie des poissons.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N9 Volume 11 numéro 2, vendredi 12 janvier 1996

L'arrière-scène

Alain Bessette/L'Aquilon

Derrière l'organisation d'un café-français, il y a toute une équipe qui travaille d'arrache-pied afin de préparer les différents plats qui seront servis aux «clients». Les étudiantes de l'école Sir John Franklin, Danielle Todd et Kristy Pearson, étaient en charge du potage.

Francophonie ténoise

Pleins feux sur l'éducation

On pourrait presque parler de tradition. Dans les dossiers de la francophonie ténoise, l'éducation occupe depuis des années le premier rang.

En 1996, les choses ne seront pas différentes, selon le président de la Fédération Franco-TéNOise (FFT). M. Daniel Cuerrier, dans son bilan de 1995 comme dans ses perspectives pour la nouvelle année, place l'éducation en tête des dossiers à mener. «En 1995, il n'y a pas un dossier qui nous a demandé plus d'énergie ou d'investissements», précise le président de la FFT.

Les efforts consacrés à l'éducation ont porté principalement sur l'adoption en juin dernier, d'une nouvelle *Loi sur l'Éducation*.

L'adoption de la loi a été précédée d'audiences publiques au cours desquelles les parents francophones, appuyés par la Fédération, ont exprimé leurs réserves face au projet de loi. Durant les débats à l'Assemblée législative, les parents ont aussi fait valoir leurs arguments, à l'effet que la *Loi sur l'Éducation* n'est toujours pas constitutionnelle.

Désireux de faire adopter la loi avant les élections d'octobre 1995, le ministre alors en poste, Richard Nerysoo, avait répondu aux parents que la réglementation prévue pour la loi démontrerait qu'elle respecte le droit à l'instruction des minorités linguistiques officielles, tel qu'il est énoncé dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Priorités 1996
Suite en page 2

Le gouvernement fédéral contribue 600 000 $

Trousse pédagogique de francisation

Le gouvernement fédéral financera la production d'une trousse pédagogique, qui permettra aux parents et aux enseignants de franciser les enfants de niveau préscolaire âgés de 3 et 4 ans.

Le ministère du Patrimoine canadien versera 400 000 $, et le ministère de la Santé 200 000 $ pour la production de 1000 trousses. Chaque trousse coûtera 1100 $ à produire. Le coût total de production sera de 1.12 million de dollars. Le projet est une initiative de la Commission nationale des parents francophones à Winnipeg.

Les trousses seront distribuées gratuitement dans les centres préscolaires, mais les écoles françaises du système public et les écoles d'immersion pourront se les procurer au coût de 850 $, l'unité.

Développés par Mme Janine Tougas du Manitoba, une spécialiste en apprentissage, les outils pédagogiques ont été testés avec succès depuis septembre 1993 auprès d'enfants issus d'un mariage mixte, c'est-à-dire d'enfants dont l'un des parents ne parle pas le français. Tous les enfants de 3 et 4 ans qui ont suivi ce programme de francisation, d'une durée de 40 semaines, sont aujourd'hui inscrits à l'école française. PLusieurs de ces enfants ne parlaient pourtant pas un seul mot de français au début de leur formation.

La trousse comprend 200 histoires traitant de 20 thèmes en 2200 tableaux, qui permettent à un enfant d'apprendre de 4000 à 5000 mots. A cela s'ajoute des vidéos qui s'adressent tant aux parents qu'aux enseignants et un enregistrement audio de chansons pour enfants. Le film de l'Office national du film «Mon amour, my love», qui traite des mariages mixtes, fait aussi partie de la trousse pédagogique.

Depuis que les provinces, sauf Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et l'Ontario, ont accordé aux parents francophones le droit de gérer et de contrôler leurs écoles, la francisation des enfants d'âge préscolaire est devenue une grande préoccupation. C'est que l'école francophone n'a pas le choix: elle doit ouvrir ses portes à tous les enfants de parents francophones, dont les droits scolaires sont reconnus et protégés par la Charte canadienne des droits et libertés. Et cela inclut les enfants issus de mariages mixtes, qui baragouinent à peine le français.

Plusieurs écoles ont d'ailleurs mis sur pied des classes d'accueil, où les enfants qui maîtrisent mal la langue française rattrapent le temps perdu avant leur admission définitive à l'école francophone.

Selon le directeur général de la Commission nationale des parents francophones, Armand Bédard, deux francophones sur trois marient un anglophone. Alors que dans les années 1930 le nombre de mariages

Trousse
Suite en page 2

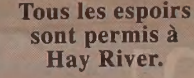


Agnès Billa/L'Aquilon

Au paradis de la motoneige

Janvier a beau être le mois du ski au Canada, la motoneige remporte beaucoup de succès dans les Territoires, tout particulièrement dans l'est de l'Arctique.

Réjean Ouellet (à gauche) et Stéphane Cloutier font une courte ballade du côté de la rivière Sylvia Grinnell, près d'Iqaluit.



Tous les espoirs sont permis à Hay River.
Lire en page 3

Éditorial : Le droit à l'instruction, un dossier à conclure.
Lire en page 4

Un personnage méconnu, vu par René Fumoleau.
Lire en page 5

La femme, principal soutien de famille.
Lire en page 6

Les réformistes s'attaquent à Mme Ringuette-Maltais.
Lire en page 8



Fort McPherson secoué par la perte de son école

Dans la nuit du 10 janvier, un incendie a rasé l'école Chief Julius de Fort McPherson. Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Charles Dent a annoncé le lendemain qu'une équipe de spécialistes du ministère avait été dépêchée dans la région du Delta-Beaufort pour aider la communauté et prêter main forte à la commission scolaire. La Nation Gwich'in est également impliquée dans le dossier. «La collaboration de toutes les parties est essentielle afin que les étudiants perdent le moins possible de journées d'études, et pour planifier la reconstruction de l'école».

Les agents de la GRC portent un nouveau pistolet

Dans certaines localités des Territoires, des membres de la Gendarmerie utilisent maintenant une nouvelle arme à feu. Le Smith & Wesson de calibre .38 que la GRC avait adopté il y a plus de 50 ans, a été remplacé par un pistolet semi-automatique 9 mm à 15 coups, de même marque.

La conversion se fait à l'échelle nationale. Le commandement de la GRC a décidé, pour des raisons de santé et de sécurité, de doter ses agents d'une arme plus moderne. Onze gendarmes en poste dans les TNO ont reçu une formation à Régina afin d'apprendre à leurs collègues le maniement du nouveau pistolet. La GRC entend compléter l'opération d'ici la fin de l'année 1996.

130 000 $ pour financer les mesures d'urgence

Le ministre de la Défense David Collenette qui est également responsable de la Protection civile a rendu publique le 9 janvier une contribution de 131 632 $ destinée à l'amélioration de la protection civile dans les TNO. La subvention fédérale représente 40% du financement de l'Organisation des mesures d'urgence pour l'année 1996. Le gouvernement des Territoires fournit le reste, soit 60%.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la protection civile fait l'objet d'un programme conjoint avec le gouvernement fédéral. Les sommes consenties cette semaine visent à la mise en oeuvre du plan quinquennal du Programme des mesures d'urgences. Le programme est géré par le ministère des Affaires municipales et communautaires.

Economie: les Territoires font mieux que le Canada

D'après le ministère des Travaux publics et des Services des T.N-O, la croissance de l'économie des territoires a dépassé la moyenne nationale dans les trois premiers quarts de 1995. Durant cette période les travailleurs territoriaux ont continué d'être les mieux payés, en moyenne, au Canada, 719 $ par semaine alors que la moyenne nationale est 574 $. Dans le même temps, l'assurance-chômage a été accordée à 970 nouveaux demandeurs dans les territoires; une baisse de 2% par rapport à la même période en 1994.

Plus de 600 000$ en réparation

Une contribution de 236 790$ a été annoncé le 8 janvier à Yellowknife par la Secrétaire d'État Ethel Blondin-Andrew (Formation et Jeunesse). Ce paiement final (qui vient du ministère de la Protection civile) porte à 686 790 $ la contribution fédérale à l'indemnisation des victimes de l'inondation du Haut MacKenzie au printemps 1989. Un paiement partiel de 450 000 $ avait été versé en avril 1990, pour compenser les pertes subies dans plusieurs communautés, dont Fort Liard, Fort Simpson et Hay River. Ces montants sont fournis en vertu des accords de l'Aide financière en cas de catastrophe.

Un nouveau festival de films

Avis aux amateurs du septième art : ils ont un nouveau rendez-vous à noter. Les 29 et 30 novembre 1996, se déroulera en effet à Yellowknife la première édition d'un tout nouveau festival de films entièrement consacré au Nord.

L'événement culturel a été baptisé le *Far North Film Festival*. L'idée du festival vient entre autres de la maison de productions cinématographiques *Yellowknife Films*. Le festival souhaite faire découvrir et apprécier les films et les vidéos réalisés dans la région circumpolaire, et encourager des cinéastes et des vidéastes de cette vaste région à produire des oeuvres originales.

Agnès Billa et Matthieu Massip

Priorités 1996

Suite de la une

Voilà donc où en sont les parents et la FFT. Depuis quelques mois, ils se penchent sur les ébauches de règlements du ministère et les commentent. Le processus devrait se terminer en avril, bien que certaines questions pourraient être remises à plus tard et faire seulement l'objet de politiques ministérielles.

En juin 1995, l'ancien ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation s'est engagé à ce que la réglementation soit prête un an seulement après l'adoption de la loi.

Jusqu'à ce jour, le président de la FFT estime que «le processus est ardu et nous n'avons pas reçu beaucoup de feedback». Sur certains points comme la mise sur pied d'une commission scolaire, le financement de l'éducation secondaire ou les pouvoirs des institutions de la majorité anglophone sur une école française, les parents continuent à répéter leurs objections dans l'espoir qu'elles seront entendues. Francine Labrie, agente de développement de la FFT, croit qu'il importe de réserver son jugement jusqu'au dépôt des règlements, dans leur version finale.

En novembre 1995, la signature d'une Entente Canada-communauté entre le gouvernement fédéral et la Fédération Franco-TéNOise a couronné un an de travail sans relâche de la part des bénévoles et des associations-membres. L'entente qui couvre une période de quatre ans se chiffre à 1,96 millions de dollars.

En 1996, la mise en oeuvre de l'entente et des deux projets qui s'y rattachent (l'Interministérielle et Grand Nord) constituera une autre des priorités de premier plan de la Fédération. La FFT s'est donnée un échéancier - le 1er avril 1996 - pour mettre en branle toute la machine. Dans le cas de l'Interministérielle et de Grand Nord, on procèdera avant toute chose à l'embauche de personnes en mesure de réaliser les mandats des deux projets.

Dans le cas de Grand Nord, la Fédération souhaite intégrer le fonctionnement de ses corporations et accroître la part du financement privé dans ses opérations.

Le dossier de l'Interministérielle se développe de concert avec le ministère du Patrimoine canadien. La stratégie vise une contribution accrue (en espèces ou en services) des institutions et ministères fédéraux au développement des communautés francophones. Dans les Territoires, le test en 1996 se fera principalement avec les projets de centres communautaires à Iqaluit et à Yellowknife.

Agnès Billa

Trousse

Suite de la une

mixtes ou exogames était inférieur à 30 pour cent, il est maintenant supérieur à 65 pour cent chez les francophones.

Dans certaines provinces, 80 pour cent des mariages sont mixtes. Conséquence: au moment où les parents francophones apprennent tant bien que mal à gérer leurs écoles, le nombre d'enfants francophones âgés de moins de cinq ans ne cesse de diminuer.

On compte cette année environ 157 500 élèves dans les écoles de langue française. En 1989, il y en avait pourtant 160 000. Si le nombre d'élèves dans les écoles dépasse les 160 000 d'ici quelques années, Armand Bédard pense que cette réussite sera à porter sur le compte du programme de francisation.

On estime que la trousse pédagogique permettra la francisation de près de 40 000 enfants au cours des dix prochaines années.

APF

Le ministre Irwin rencontre Don Morin

Discussion sur les dossiers du Nord

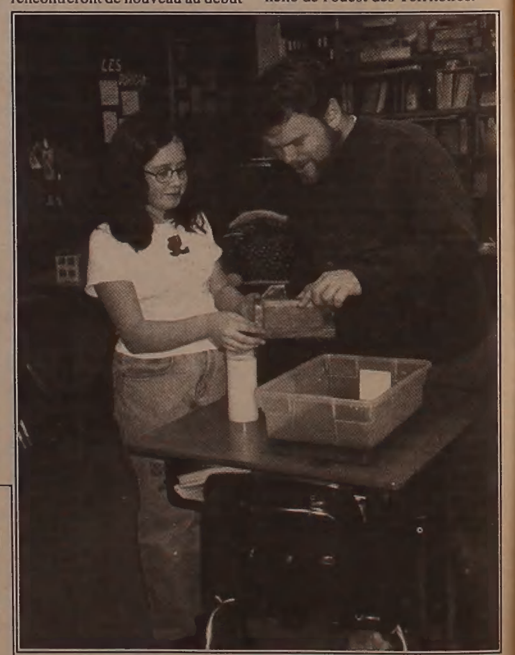
Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin a rencontré le premier ministre des TNO, Don Morin pour discuter des questions nordiques.

Ils ont convenu de se rencontrer à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année, afin d'accorder une attention soutenue aux enjeux majeurs d'ici à la division des Territoires du Nord-Ouest.

«La rencontre que j'ai eue avec le chef du gouvernement , M. Morin, s'est révélée féconde et efficace, a commenté M. Irwin. Il sera très utile de nous revoir régulièrement pour discuter des questions qui nous intéressent réciproquement, afin que les projets et les initiatives à venir dans les TNO soient élaborées en collaboration, et tiennent compte des intérêts des deux parties.»

«Nous avons discuté d'un certain nombre de questions et la rencontre m'a conforté dans ma conviction que les gouvernements fédéral et territorial doivent travailler ensemble pour atteindre leurs objectifs communs», a déclaré M. Morin.

Les deux parties ont convenu de maintenir jusqu'à la fin de l'année financière le financement provisoire du Comité directeur de l'évolution constitutionnelle. Le ministre et le chef du gouvernement des TNO se rencontreront de nouveau au début d'avril pour discuter des prochaines étapes de l'évolution constitutionnelle de l'ouest des Territoires.



Agnès Billa/L'Aquilon

De concert avec Josée Gaudet, l'enseignant Terry Gallant travaille patiemment à la fabrication de papier lors d'une journée d'activités culturelles à l'école Allain St-Cyr en décembre dernier.

Francophones de Hay River

Tous les espoirs sont permis

Depuis quelques années, l'Association franco-culturelle de Hay River éprouvait des difficultés de recrutement et cela avait des répercussions négatives sur le nombre d'activités organisées.

En 1995, pour apporter son soutien aux francophones de Hay River désireux de résoudre cette situation, la Fédération Franco-TéNOise a lancé le projet «Revitalisation».

Les 15 et 16 décembre dernier, le président de la Fédération Daniel Cuerrier et son directeur-général Daniel Lamoureux ont séjourné à Hay River pour faire le point avec les gens de la communauté.

Daniel Cuerrier se réjouit des résultats à date: «J'ai été très réconforté par le dynamisme de JoAnne Connors qui s'occupe du projet. Elle a fait beaucoup de contacts auprès des francophones. Elle semble très appréciée. Nous avons pu rencontrer une dizaine de personnes qui s'intéressent à des activités pour les francophones et à l'existence d'une association».

Les activités pour les enfants et les jeunes sont tout particulièrement recherchées. Il est question de tenir à Hay River des ateliers comme les Samedis Jeunesse de l'Association francophone de Fort Smith. Les parents sont aussi intéressés à des activités pour les plus jeunes, d'âge préscolaire.

L'éducation des enfants en français langue première a également été discutée. Il y pourrait y avoir en ce moment à Hay River une clientèle potentielle de plusieurs enfants. Le programme d'immersion en français retient aussi l'attention. Les discussions se poursuivent donc à ce sujet.

D'ici le 31 mars 1996, date à laquelle se terminera le projet «Revitalisation», la Fédération Franco-TéNOise espère qu'il se tiendra des élections à l'Association franco-culturelle de Hay River, afin de compléter le processus de remise sur pied de l'organisme. L'arrivée de sang neuf et la constitution d'une équipe seraient prometteuses pour l'avenir.

Agnès Billa



Archives/L'Aquilon

Départs et arrivées: C'est la valse des bénévoles! Mario Paris (à droite) a récemment quitté Yellowknife pour des cieux plus cléments et une période indéterminée, alors que Marc Lacharité, pour sa part, effectue un retour dans la capitale territoriale à la suite d'un séjour de plusieurs mois à Vancouver.

Bénévoles

Départs et arrivées

À la Fédération Franco-TéNOise, le bureau de direction compte deux nouveaux membres. Judith Paradis-Pastori est la plus «récemment arrivée». Elle remplace Suzanne Lefebvre comme représentante d'Iqaluit.

Mme Lefebvre (qui était vice-présidente de la FFT) a quitté le bureau de direction afin de davantage se consacrer à l'Association francophone d'Iqaluit, dont elle assume la présidence depuis le début décembre.

Pour sa part, Mme Pastori-Paradis, il y a deux ans, occupait ce même poste. Elle a aussi déjà présidé les Elles-Ténoises, le regroupement des femmes franco-ténoises.

Provenant de Hay River, Lorraine Taillefer a pris, au bureau de direction de la Fédération, la relève de Julie Bernier, comme représentante de cette localité. Après des années de bénévolat, Mme Bernier et sa famille ont quitté les Territoires au tout début novembre pour s'installer à Saskatoon. Quant à Mme Taillefer, elle est aussi impliquée bénévolement à l'Association franco-culturelle de Hay River.

Monique Bird (de Fort Smith) et Line Gagnon (de Yellowknife) complètent le bureau de direction. Mme Gagnon a accepté un deuxième mandat en novembre 1995, à titre intérimaire, en attendant que les associations des francophones de Yellowknife désignent un autre représentant.

À Iqaluit, le président du Comité de parents francophones Paul Landry a remis sa démission. La vice-présidente, Linda McDonald reprend le poste jusqu'à la fin mars.

À Yellowknife aussi, les choses bougent. La présidente de l'Association franco-culturelle Danièle Bolduc retourne au Québec d'ici la fin de janvier. Son départ laissait vacant le poste de coordonnatrice de la garderie Plein Soleil qui a été confié à Mme Jocelyne Bernard.

Agnès Billa

ÉDITORIAL

La priorité de 1996

En 1982, l'adoption de la Charte des droits et libertés du Canada a créé au pays une nouvelle «race de monde»: les ayants-droit.

À quoi au juste ont-ils droit, vous demandez-vous peut-être? Si vous connaissez un peu le jargon de l'instruction dans la langue de la minorité, vous savez que l'on désigne par cette expression les enfants qui ont :

- le droit d'apprendre dans leur langue maternelle,
- le droit à des établissements scolaires,
- le droit de gestion exercé par la communauté.

Ouf! Dans tout cet exposé, le mot-clé à mon humble avis, c'est le mot «droit». Un droit à l'instruction existant, reconnu et qui devrait être respecté.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les parents réclament depuis des années au ministère de l'Éducation de rendre sa loi conforme à la Charte. Pour obtenir satisfaction, ils ont même intenté une poursuite judiciaire, qu'ils ont suspendue en 1992.

Dans le but de trouver un dénouement autre que les tribunaux, les parents (tous des bénévoles) ont consacré beaucoup d'efforts aux discussions et aux consultations.

Malgré leur déception en juin 1995 de constater que la nouvelle Loi sur l'Éducation n'est toujours pas - selon leur analyse et leurs experts - constitutionnelle, les parents continuent de jouer le jeu.

Le ministre leur ■ assuré que la réglementation calmerait leurs inquiétudes. Ils étudient donc avec attention les propositions du ministère, répétant leurs arguments et renvoyant leurs commentaires. Le processus devrait se terminer en avril.

Pour ce qui est de la reconnaissance de leurs droits, les ayants-droit des TNO ont déjà cru toucher au but. Même si les discussions sont maintenant plus techniques, les parents ne perdent pas de vue leur objectif premier. Il ne serait pas sage de la part des pouvoirs publics de dévoluer encore plus loin les responsabilités ni de remettre à des lendemains lointains la conclusion de ce dossier de première importance. Que 1996 soit l'année du point final.

Agnès Billa



Maître Corbeau, sur son poteau



Agnès Billa/L'Aquilon

L'intelligence des corbeaux est bien connue. Est-ce leur esprit vif et leur tempérament curieux qui les incitent à se percher ainsi pour dominer les environs? Et ce, même lorsqu'il souffle un vent glacial qui les fait parfois chavirer. Où profitent-ils plutôt de la chaleur qui se dégage des installations électriques pour se réconforter?

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

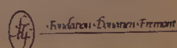
Collaborateurs : Yves Lusignan, Marc Lacharité
Journaliste-coopérant : Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Joseph

Ça fait un an que Jésus a quitté la maison. Le vide se referme autour de moi. Il me manque, mon bébé, mon petit gars, mon appprenti, mon associé, mon ami.

Il était encore bien petit quand il m'a dit: «je suis content que tu m'as appelé Jésus. J'aime bien mon nom.» Un an plus tard: «Joseph, pourquoi je ne suis pas né à Nazareth?»

Je lui ai parlé de notre voyage à Bethléem. Je n'en avais jamais rien dit à personne. Si les gens connaissaient un peu de notre histoire, ils en rajouteraient sans fin.

Mon petit gars et moi, main dans la main, on grimpait souvent la colline derrière Bethléem, on célébrait le lever ou le coucher du soleil, on regardait les étoiles, on se laissait caresser par la brise. Un soir, Marie, un peu impatiente: «Vous étiez bien longtemps, que faisiez-vous?» Et Jésus, tout heureux: «Papa m'a expliqué comment devenir plein de vie, comme les nuages et les oliviers sont pleins de vie.»

Pendant trente ans, Marie, Jésus et moi, nous nous aidions à découvrir les dons qui, au delà de tous nos espoirs, existaient en nous. Comme on était joyeux dans notre famille! Vous auriez dû nous entendre rire, tous les trois, quand Marie a retrouvé une petite pièce qu'elle avait perdue.

On aimait bien aller à la ferme de Jacob, mon père. Un jour de printemps, Jacob semait du blé et Jésus courut vers lui: «Pourquoi jettes-tu tous ces grains?»

Je lui ai expliqué comment les grains doivent mourir et devenir du blé, des légumes ou de grands arbres. Je sais qu'il m'avait bien compris.

J'ai toujours aidé les pauvres, les malades, ceux qui souffrent et ceux qui pleurent. Je savais que Jésus suivrait mon exemple. Il a toujours été bon pour arranger ce qui était tordu ou cassé. Il a toujours été bon avec les gens aussi.

Un matin, on s'en allait réparer le toit d'Hezron. En chemin, Jésus s'avança vers un lépreux. «Jésus, je lui ai dit, c'est contre notre loi.» «Pourquoi?»

La première fois qu'il vit un enterrement, Jésus me regarda: «Pourquoi les gens meurent-ils?» et une fois que la pierre a refermé le tombeau: «Quand va t-il sortir?» «Jamais», je lui ai dit. «Pourquoi pas?»

De temps en temps, j'ai des nouvelles de Jésus, mais il nous a quitté de bien des façons. Après le mariage de Cana, je savais que ce ne serait jamais plus pareil. Jésus, il voit une terre nouvelle et un monde nouveau. Le vieux Joram lui même me l'a dit: «Ton Jésus, il est devenu un prophète, et il sera peut-être aussi grand que Moïse.»

Mais il y en a de notre parenté qui se moquent de lui: «Qu'est-ce qu'il connaît? Il est le fils d'un charpentier.»

Ils me font de la peine. C'est bien beau d'être un charpentier ou le fils d'un charpentier. J'étais si reconnaissant quand quelqu'un me disait: «Tu as si bien enseigné Jésus, maintenant il travaille aussi bien que toi.»

Mon père est mort à cinquante-quatre ans, et moi-même j'approche de cet âge. Déjà, mes forces baissent, mes muscles ramolissent, mais ma peine, c'est d'être loin de Jésus. Parfois, Marie me rappelle les mots de Siméon: «Un glaive percera ton propre coeur.»

Ce n'est pas possible. Yahweh est un Dieu plein d'amour qui ne veut pas faire souffrir les gens.

René Fumoleau



Agnès Billa/L'Aquilon

Paul Landry et son fils Éric, au repos avant de reprendre la route vers Iqaluit.

Les femmes , principal soutien de famille

La récession les frappe de plein fouet

La dernière récession a propulsé de nombreuses femmes au rang de principal soutien de famille.

Dans le quart des familles à deux revenus, l'épouse était le soutien principal en 1993, indique Statistique Canada. Cette proportion était de 19 pour cent dans les années 1980.

Selon l'agence fédérale, de nombreuses femmes ont acquis «par défaut» leur statut de principal soutien de famille, tout simplement parce que leurs maris ont perdu leur emploi durant la récession de 1990-1992.

Ces femmes étaient cependant loin de gagner le même salaire que celui des hommes. En 1993, le revenu d'emploi moyen des épouses soutien de famille était de 31 000 $, comparativement à 43 250 $ chez les hommes.

Il y a aussi davantage d'épouses qui sont soutien unique. En 1993, elles représentaient 20 pour cent des couples époux-épouse à un seul soutien. En 1967, elles n'étaient que 2 pour cent à assumer ce rôle. Cela s'explique par le vieillissement de la population. Les époux étant généralement plus âgés, ils prennent leur retraite plus tôt.

Les épouses qui étaient seules à soutenir financièrement leur famille, gagnaient presque deux fois moins d'argent que les hommes qui étaient dans la même situation.

Le travail des femmes est devenu une condition essentielle au bien être économique de la famille.

Si les épouses n'avaient pas été sur le marché du travail, près de la moitié des familles aurait été dans la catégorie des familles à faible revenu en 1993.

APF

Ailleurs dans la francophonie

25 000 disques pour les Acadiens!

Le cap des 25 000 disques est franchi. C'est ce qu'annonce le comité responsable de la distribution de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau Brunswick (AAAPNB), après 17 ans d'existence. S'occupant uniquement de la promotion de la musique et des artistes acadiens, le distributeur Atlantica Musique, propose dans son catalogue une cinquantaine de titres country, folk, cajun ou blue grass. Ces albums ne sont pour le moment disponibles que dans les provinces de l'Atlantique et les régions québécoises des Iles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie.

Vacances en français à Sherbrooke

Le collège de Sherbrooke au Québec prépare actuellement son sixième programme d'accueil des francophones hors-Québec. Durant l'été 1996, des activités allant de la photographie à la randonnée à cheval seront proposées, en français, aux enfants et adolescents francophones hors-Québec. Nouveauté cette année: il est désormais possible de se présenter individuellement, et ce, même si l'on ne remplit pas les exigences du programme FHQ en raison de l'âge, ou de la langue.

Renseignements au collège de Sherbrooke, à l'attention de Myrian Simard au (819) 564-6361.

Études canadiennes en France

Le Répertoire des études canadiennes en France est disponible à : l'Association française des études canadiennes, Maison des sciences de l'homme, Domaine universitaire. 33405 Talence Cedex. Tél: 33-56-8468-04, fax: 33-56-37-10-26.

La France accessible sur Internet

Pour finir, quelques adresses électroniques et sites internet de ressources françaises:

• Gérard Prieur, attaché de coopération éducative. Consulat général de France à Edmonton, Alberta: **sculted@gpu.srv.ualberta.ca**

• Bibliothèque nationale de France: **http//www.bnf.fr**

• Ministère de l'Education nationale en France : **http://www.edutel.fr**

• Ambassade de France au Canada: **http://ottawa.ambafrance.org**

• Courrier International (hebdomadaire français reprenant des articles de la presse étrangère): **courrier@iway.fr**

Matthieu Massip

Miracles de la nature

Les animaux de la nuit polaire

Tels des rideaux de gaze frémissant sous la brise, les aurores boréales dansent au dessus d'un triste paysage de glace et de neige. Il faudra attendre plusieurs semaines avant que le soleil se lève de nouveau et pose ses faibles rayons sur Cape-Colombia, dans la réserve du Parc National de l'Ile d'Ellesmere. Le pôle Nord est à quelques centaines de kilomètres à peine, tandis que l'arbre le plus proche pousse à plus de 2 000 kilomètres au sud, bien entendu. Dans ces latitudes polaires, presque chaque direction se trouve «vers le sud».

L'image que nous avons du pôle Nord, c'est surtout celle du Père Noël et de ses lutins qui travaillent joyeusement dans leur atelier pour fabriquer les cadeaux de Noël. Mais, devant ce crépuscule cruellement froid, il est facile de comprendre pourquoi l'Arctique symbolise la solitude et l'isolation. Malgré les conditions excessivement difficiles, la vie subsiste sur cette pointe de terre désolée à l'extrême nord du Canada.

Sous les bancs de neige, des mousses, des lichens et d'autres plantes remarquablement résistantes et adaptées au froid attendent l'arrivée des boeufs musqués. Contre toute logique, ces énormes animaux-certains d'entre eux pèsent jusqu'à 270 kilogrammes-peuvent survivre grâce à une végétation, rare même en été, qu'ils doivent dénicher sous une épaisse couverture de neige.

Parmi les mangeurs de plantes arctiques, on trouve le petit caribou de Peary, l'un des mammifères les plus en danger de disparition au Canada. Celui-ci, comme tout autre caribou, est doté de larges sabots pour marcher sur la neige, et d'une fourrure particulièrement chaude, composée d'une bourre laineuse recouverte de poils raides et creux qui aident à assurer l'isolation thermique.

Ces animaux, et d'autres comme le lièvre arctique et le lemming des neiges, servent de denrée alimentaires aux carnivores. Ces derniers nous sont plus familiers parce qu'ils ressemblent à leurs cousins du sud. Le renard arctique, l'hermine et le loup sont tous pourvus d'un pelage blanc qui les aide à passer inaperçus dans l'immensité glacée lorsqu'ils traquent leur proie.

Les humains comptent parmi les mammifères qui ont le mieux réussi dans l'Arctique. Les premiers autochtones du nord du Canada ont en effet appris à utiliser avec efficacité les précieuses ressources de la région. Ils ont su l'habiter pendant des milliers d'années sans troubler l'équilibre de cet environnement glacial. Leur expérience et leurs connaissances sont grandement utiles aux efforts d'établissement d'aires naturelles protégées dans l'Arctique et à l'évaluation des conséquences écologiques de grands projets d'exploitation sur cet habitat des plus fragiles.

Nathalie Zinger

Miracles de la nature vous est offert par le Fonds mondial pour la nature (WWF). Pour de plus amples renseignements : (514) 866-7800.



Les parents francophones des T.N.-O. peuvent obtenir une trousse des *Premiers pas* de la Fédération Franco-TéNOise à la suite de la naissance d'un enfant.
La Fédération Franco-TéNOise: (403) 920-2919

Flash nouvelles

L'alphabétisation par ordinateur

Le centre d'alphabétisation La Magie des lettres d'Ottawa vient de se doter d'une salle informatisée, qui permettra aux apprenants de se familiariser avec les ordinateurs.

Selon la directrice générale de la Magie des lettres, Colette Brisson-Lacroix, l'arrivée de l'informatique sur le marché du travail complique davantage la tâche des apprenants. «Auparavant pour être fonctionnel dans la société, il fallait savoir lire et écrire. Aujourd'hui, il faut en plus savoir utiliser un ordinateur.»

Le but de La Magie des lettres est de démystifier l'ordinateur et d'augmenter ainsi les chances des apprenants de se trouver un emploi. Grâce à un don de 50 000 $ du Club Richelieu, les 200 élèves de la Magie des lettres ont maintenant accès à dix ordinateurs.

Êtes-vous un futur Benoit Brière?

Depuis sa fondation en 1960, l'Ecole nationale de théâtre du Canada, qui est située à Montréal, forme des jeunes à toutes les disciplines de la scène.

Les programmes y sont offerts en français et en anglais et les deux groupes linguistiques partagent les lieux et les installations.

La sélection des candidats est rigoureuse. Environ 60 élèves sont acceptés chaque année alors que le nombre de candidats s'élève à 1 200! Les frais de scolarité sont relativement élevés: 2 300 $ par année.

L'école ne compte pas plus de 160 élèves au total. La formation y est complète. On y enseigne l'interprétation, l'écriture dramatique, la mise en scène, la scénographie et la production.

La date limite pour les inscriptions est fixée au 15 février.

Une tournée d'auditions permettra de recruter les meilleurs candidats au pays. Benoit Brière, le Monsieur B de la publicité de Bell, est passé par cette école. Roy Dupuis aussi.

Boursier Rhodes

Un Franco-Ontarien d'origine polonaise, Aaron Marsaw, un étudiant de quatrième année en philosophie et en science politique, est devenu le premier boursier Rhodes de l'Université Laurentienne de Sudbury. Particularité de M. Marsaw: celui-ci est aveugle depuis l'âge de douze ans!

Son handicap ne l'a toutefois pas empêché de se rendre en Afrique pour y mener un projet de recherche sur...la cécité au Bénin. Cela ne l'a pas non plus empêché d'être guide parlementaire à Ottawa, de pratiquer la natation et de s'impliquer à fond dans de nombreuses activités étudiantes.

Seulement deux bourses Rhodes sont remises à chaque année à des étudiants ontariens. Il s'agit de la bourse internationale le plus prestigieuse offerte aux citoyens du Commonwealth et des Etats-Unis. La bourse, d'une valeur de 15 000 $ par année, lui permettra d'étudier à la Oxford University en Grande-Bretagne pendant deux ans.

Les boursiers sont sélectionnés en fonction de leur excellence académique, de leurs contributions civiques et de leur caractère moral.

Yves Lusignan
APF

Les réformistes n'en peuvent plus

Pierrette Ringuette-Maltais accusée de conflit d'intérêts

Le Parti réformiste dénonce «l'atmosphère empoisonnée» qui règne au sein du Comité mixte des langues officielles depuis deux ans et accuse sa coprésidente, la députée acadienne Pierrette Ringuette-Maltais, d'être en conflit d'intérêts.

Le seul député réformiste à siéger sur le comité, Bob Ringma, reproche à Mme Maltais son affiliation avec la Société des acadiens et des acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) et, de ce fait, son incapacité à faire la promotion des deux langues officielles au sein du comité: «On s'est contenté de faire uniquement la promotion de la langue française. Chaque fois qu'on a voulu discuter de lois au Québec (comme la Loi 101), on n'a pas eu de discussion au comité», a déploré le député.

Après avoir rongé son frein pendant deux ans M. Ringma, qui est bilingue, s'est vidé le coeur lors d'une réunion du comité qui avait lieu le 28 novembre dernier. Il a déposé une motion demandant à ses membres de voter immédiatement «sur le maintien en fonction de la coprésidente». La motion a évidemment été battue par sept voix contre une.

Il faut dire que le comité est majoritairement composé de députés et de sénateurs francophones de l'extérieur du Québec, dont certains se considèrent en guerre sainte contre le Reform Party qui, comme on le sait, souhaite abolir la *Loi sur les langues officielles*. Dans un cri du coeur, le député réformiste s'est d'ailleurs plaint d'être «seul contre le reste de l'univers».

Presque tous les témoins qui ont comparu depuis deux ans étaient des francophones et, effectivement, le comité surveille de près les droits des minorités francophones. Il a notamment fait un travail exemplaire dans le dossier du Réseau de l'information (RDI), en s'assurant que toutes les régions francophones au pays auraient accès le plus rapidement possible à ce nouveau service.

Mme Maltais ne voit pas en quoi le simple fait d'être membre de la SAANB l'empêche de défendre les droits de la minorité anglophone au Québec. «Accepterait-on un membre de l'APEC (Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada, en lutte contre la langue française) comme coprésident du comité? Non!» a rétorqué le député réformiste. Ce sur quoi Mme Maltais a souligné que M. Ringma avait été récemment le conférencier-invité lors d'une réunion...de l'APEC!

Mme Maltais n'est d'ailleurs pas le seul membre du comité à militer au sein d'une organisation faisant la promotion de l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques. Le député d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, est membre de l'Association canadienne-française de l'Ontario, alors que le député libéral Warren Allmand fait partie d'Alliance Québec.

APF

Café français



Alain Bessette/L'Aquilon

Quelques élèves de l'école Sir John Franklin ont organisé un café français en décembre dernier. Parmi les «clients», plusieurs professeurs se sont régalés des mets qui leur ont été servis: (de gauche à droite) Jeff Seabrook, Kate Johnson et Wendi Roy.

La culture qui fait vivre

On sait que la culture fait vivre beaucoup [illegible] monde au pays, mais sait-on combien? Réponse: 670 000 personnes occupent un emploi lié au secteur culturel. Plus encore, la culture injecte 16 milliards de dollars dans l'économie canadienne.

Vous voulez en savoir davantage? Vous êtes un amateur [illegible] statistiques? Les statistiques touchant la culture, l'identité, les sports et les parcs sont maintenant regroupés dans une toute nouvelle publication [illegible] Statistique Canada intitulée: Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité.

Le document se vend au coût de 30$. Pour commander, il suffit de composer le 1-800-267-6677.

Flash nouvelles

Un juge francophone en Ontario

La justice en français vient de faire un petit progrès en Ontario. Le ministre de la Justice, Allan Rock, vient de nommer une francophone au poste de juge de la Cour d'appel. Il s'agit de Mme Louise Charron d'Ottawa, qui remplace un juge anglophone qui a remis sa démission.

Diplômée de l'Université d'Ottawa, Mme Charron a pratiqué et enseigné le droit à Ottawa. Directrice adjointe de l'Institut national de la magistrature, elle a aussi été membre de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario.

Selon le rapport du Commissaire aux langues officielles sur l'utilisation équitable du français et de l'anglais dans les tribunaux au Canada, seulement 5 des 22 juges de la Cour d'appel sont bilingues et peuvent entendre des procès en français. Il y en a maintenant un sixième.

Le Canada sur Internet

Le gouvernement canadien a officiellement inauguré son site principal sur le réseau Internet. Accessible dans les deux langues officielles, le site contient des informations sur les services gouvernementaux et il offre des liens aux sites internet d'autres gouvernements. L'internaute aura aussi accès aux 35 organisations fédérales qui ont déjà leur site sur Internet. L'adresse Internet du site principal est: **http://canada.gc.ca**

Généreux Albertains

Les Albertains ont été les plus généreux en 1994 avec des dons de charité de 812 $ en moyenne, indique Statistique Canada.

Dans les autres provinces, les dons de charité étaient en moyenne de 558 $ à Terre-Neuve, 597 $ à l'Ile-du-Prince-Edouard, 563 $ en Nouvelle-Ecosse, 662 $ au Nouveau-Brunswick, 704 $ en Ontario, 705 $ au Manitoba, 709 $ en Saskatchewan, 791 $ en Colombie-Britannique, 697 $ au Yukon et 762 $ dans les T.N-O. C'est encore une fois au Québec où les citoyens ont été les moins généreux avec un don moyen de 349 $.

L'âge moyen des donateurs était de 49 ans au pays. Il variait de 40 ans dans les T.N.-O. à 52 ans en Saskatchewan. Règle générale, ce sont les personnes âgées qui font les dons les plus élevés. En 1994, les donateurs âgés de 65 ans et plus avaient fait des dons moyens de 890 $, soit 40 pour cent de plus que la contribution moyenne au Canada, qui s'élevait à 634 $.

APF

Vos jeunes À L'AFFICHE !

Relève le Défi de l'affiche de la fête du Canada

par Suzanne Drapeau

Un défi! Eh oui, un autre défi, mais cette fois-ci il s'adresse à vos enfants, cousins et cousines de vos enfants, amis de vos enfants, enfants de vos amis, enfin à tous les enfants que vous connaissez, à la condition qu'ils aient 18 ans ou moins et qu'ils soient Canadiens.

Pourquoi ne pas les encourager à laisser libre cours à leur imagination et à créer une affiche pour la fête du Canada de 1996? Une affiche qui leur permettrait d'exprimer leur amour et leur fierté à l'égard de leur pays [redacted] de leur citoyenneté et de dire pourquoi, selon eux, le Canada est un pays si formidable. Les créations soumises devront être débordantes d'imagination, de couleur et d'originalité, mais aucun mot ne devra y figurer. Elles devront en plus mesurer 38 cm sur 50 cm (horizontal ou vertical). Les illustrations tridimensionnelles et les photographies ne seront pas admises.

Un lauréat sera choisi parmi les douze finalistes, soit un par province et par territoire. Son dessin deviendra l'affiche officielle de la fête du Canada et il sera également reproduit sur un cache-soleil. Les douze finalistes et un de leur parent ou tuteur seront invités à se rendre à Ottawa pour participer à la fête du Canada de 1996, grâce à l'appui de trois commanditaires du Défi : les Lignes aériennes Canadien International, les Viandes Maple Leaf inc. et Mobilité Canada.

Votre artiste en herbe est-il intéressé à participer au concours? Votre comité provincial/territorial de la fête du Canada se fera un plaisir de vous remettre la brochure explicative du concours. Chaque participant devra faire parvenir son dessin au comité de la fête du Canada, au plus tard le 27 janvier 1996, en prenant bien soin d'indiquer sur l'enveloppe la mention «Défi de l'affiche de la fête du Canada 1996».

Au verso de leur dessin, les artistes doivent inscrire, au crayon, leur nom, âge, adresse, numéro de téléphone, [redacted] nom de leur école, la langue officielle dans laquelle ils aimeraient recevoir leur correspondance ainsi qu'une courte note indiquant comment ils ont entendu parler du Défi. On demande aussi aux participants de joindre une petite lettre de deux ou trois phrases décrivant en quoi leur création évoque la fierté qu'ils éprouvent envers le Canada.

Bonne chance à tous!

Voici les numéros où vous pouvez rejoindre le comité de la fête du Canada de votre province/territoire :

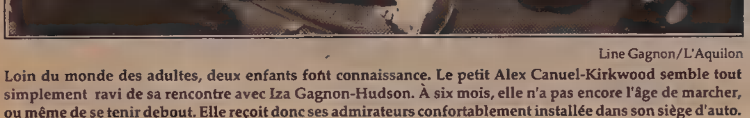
Terre-Neuve, (705) 777-5085; Île-du-Prince-Édouard, (902) 566-7190; Nouvelle-Écosse, (902) 426-1792; Nouveau-Brunswick, (506) 851-7717; Québec, (514) 496-8065; Ontario, (416) 973-2820; Manitoba, (204) 983-4664; Saskatchewan, (306) 780-6620; Alberta, (403) 495-5621; Colombie-Britannique, (604) 666-7591; Yukon, (403) 667-3970; Territoire du Nord-Ouest, (403) 920-6692.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 3, vendredi 19 janvier 1996

Coup de foudre



Line Gagnon/L'Aquilon

Loin du monde des adultes, deux enfants font connaissance. Le petit Alex Canuel-Kirkwood semble tout simplement ravi de sa rencontre avec Iza Gagnon-Hudson. À six mois, elle n'a pas encore l'âge de marcher, ou même de se tenir debout. Elle reçoit donc ses admirateurs confortablement installée dans son siège d'auto.

Projet BHP Ltd.

Dernier tour de table

L'affaire BHP approche de son dénouement, alors que les audiences publiques débutent le 22 janvier et que la compagnie fait face à des poursuites judiciaires.

Le lancement des audiences publiques pour l'évaluation environnementale du projet de mine de diamant de BHP Minerals Limited est l'aboutissement d'un processus de plus de deux ans.

La commission d'évaluation environnementale, chargée par Ottawa «de l'examen public indépendant» du projet, parcoura à compter de lundi les communautés des territoires concernés, pour s'enquérir de leurs dernières revendications et suggestions.

A partir du 12 février, les quatre membres de la commission seront à Yellowknife pour des débats portant sur des questions plus précises, comme la gestion de l'environnement ou le savoir traditionnel. En tout, huit communautés et la capitale seront consultées, avant que la commission émette ses recommandations à Ottawa, à qui revient la décision finale d'autoriser ou pas l'ouverture de la mine de diamants au Lac de Gras. Les audiences doivent durer un mois.

Dû au retard de certains organismes, la liste des intervenants lors des séances de Yellowknife, ne sera connue que le matin même de l'ouverture des débats. Mais la commission n'attend pas de vagues. Catherine Badke, coordinatrice,

Diamants
Suite en page 2

Conséquence des compressions budgétaires :

Moins de services linguistiques

Le nombre de fonctionnaires fédéraux bilingues, qui sont responsables de servir le public dans les deux langues officielles, a diminué de 7 pour cent entre 1994 et 1995, en raison de la décision du gouvernement de réduire ses effectifs.

Selon les chiffres contenus dans le rapport annuel du Conseil du Trésor sur les langues officielles pour l'année 1994-1995, le nombre de postes désignés bilingues pour le service public est passé de 42 814 en 1994 à 39 865 en 1995, soit à peu près le même nombre qu'en... 1984!

Cette diminution des effectifs bilingues pourraient avoir des répercussions sur les services offerts en français dans les bureaux fédéraux.

Seulement 79 pour cent des bureaux fédéraux au pays, qui étaient désignés pour répondre aux Canadiens en anglais et en français, étaient en mesure d'offrir un service à la clientèle dans les deux langues officielles, selon une étude du Commissaire aux langues officielles.

Pas moins de 28 pour cent des bureaux fédéraux désignés, qui étaient situés hors Québec, ne fournissaient pas des services en français au moment de l'enquête menée par le Commissaire en 1994.

On note aussi un diminution du nombre de postes bilingues dans les services internes de la fonction publique fédérale. De 21 170 qu'ils étaient en 1994, le nombre de fonctionnaires bilingues à l'interne n'était plus que de 19 068 l'an dernier.

> Le nombre de postes bilingues est passé de 64 080 en 1994 à 59 014 en 1995.

D'ailleurs, le nombre total de postes bilingues dans la fonction publique fédérale est passé de 64 080 en 1994 à 59 014 en 1995.

Le pourcentage de fonctionnaires francophones au sein de la fonction publique fédérale est toutefois stable depuis 1984, indique le dernier rapport du Conseil du Trésor sur les langues officielles.

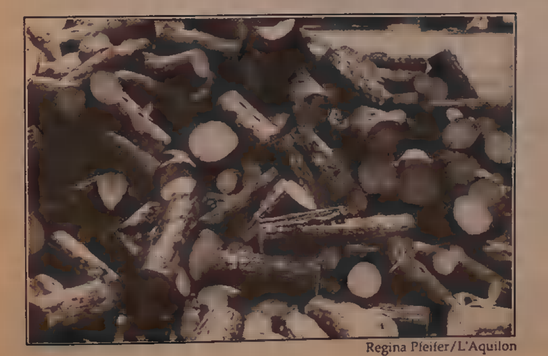
En 1995, vingt-huit pour cent des fonctionnaires fédéraux étaient des francophones.

Dans l'Ouest et le Nord, 2 pour cent des fonctionnaires fédéraux étaient des francophones.

En Ontario, ils représentaient 5 pour cent de la fonction publique fédérale, mais 38 pour cent dans la région de la capitale nationale.

Au Nouveau-Brunswick, 32 pour cent des fonctionnaires fédéraux étaient des francophones en 1995. On comptait 3 pour cent de fonctionnaires fédéraux francophones dans les autres provinces de l'Atlantique.

APF



Regina Pfeifer/L'Aquilon

Avalanche de bûches

En cette période de froid extrême, il est bon de s'être procuré suffisamment de bois de chauffage pour faire face à notre climat rigoureux. Même dans les habitations munies d'un chauffage central à l'huile, la chaleur d'appoint fournie par le poêle à bois est appréciée.

Le déficit du GTNO est plus élevé que prévu.

Lire en page 3

Éditorial : Si près du but, un peu de retenue.

Lire en page 4

Les jeunes et la cigarette: pour être «cool».

Lire en page 5

L'accès au réseau Internet s'accroît au pays.

Lire en page 6

Le plaisir de lire: Dollard et Nuisance Publik.

Lire en page 8



La FTTNO dénonce les voyages de Jeff Gilmour

La Fédération des Travailleurs et Travailleuses des Territoires du Nord-Ouest met en doute le bien-fondé des déplacements professionnels du président de la Commission des accidents du travail, M. Jeff Gilmour. La Fédération réclame des membres de l'Assemblée législative et du ministre John Todd (responsable de la Commission) une enquête à ce sujet.

Selon le président de la FTTNO Jim Evoy, le refus de M. Gilmour de dévoiler les coûts d'un récent voyage en Chine «nous laisse croire que nous n'avons vu que la partie visible de l'iceberg». La Fédération a aussi sommé M. Gilmour de rembourser les dépenses relatives à une rencontre sur le Fonds des accidents.

On fête la bravoure à Fort Simpson

Trois hommes de Fort Simpson ont été récompensés pour leur bravoure, par la Commissaire des Territoires du Nord-Ouest Helen Maksagak. Ernie Paul Isaiah et Jack Lee Mouse ont reçu le 16 janvier, le prix de la Commissaire pour actes de bravoure, au plus haut degré, alors que Ernest Wayne était lui recompensé au second degré. Tous trois ont sauvé la vie de Michael Cazon en réussissant à l'extirper d'une maison en feu, à Fort Simpson, en septembre 1993. L'incendie avait fait toutefois trois victimes. Le soir de la remise des récompenses, les habitants de Fort Simpson ont organisé une fête et une danse au tambour, en l'honneur des trois hommes.

Ligne d'horizon sur Yellowknife

La ville de Yellowknife s'est dotée d'un nouvel instrument de communication avec le mensuel *Skyline*, que les habitants de la capitale ont reçu à la mi-janvier, par la poste. Au sommaire du numéro un de ce journal de quatre pages, toute une série d'informations sur la vie locale et les services municipaux. La ville a en tout cas revu sa méthode de communication, puisque la précédente feuille d'information, *City Notes*, était jusque là distribuée avec la facture mensuelle d'eau.

Subventions pour les langues autochtones

Cette année, dix-huit groupes des TNO recevront 315 000 $ en subventions du gouvernement territorial, dans le cadre d'un programme visant le développement et la mise en valeur des langues autochtones.

Le ministre responsable du programme, Charles Dent, Éducation, Culture et Formation a publié la liste des récipiendaires le 15 janvier. Elle comprend le *Dene Cultural Institute* pour un projet sur la culture Chipewyan à Lutsel K'e, la bande dènèe des Yellowknives et son programme d'apprentissage du tambour traditionnel, ainsi que l'*Inuit Broadcasting Corporation* (Taloyak) qui travaille avec les aîné(e)s de Gjoa Haven.

Les traditions orales : un patrimoine précieux

Depuis plusieurs années dans les TNO, les projets communautaires de conservation du patrimoine oral bénéficient d'un programme spécifique du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. En 1995-1996, le ministre Charles Dent distribuera à quinze groupes des fonds totalisant 83 700 $.

Les responsables des projets sont tenus de participer à un atelier offert par le Centre du patrimoine, afin de se familiariser avec les techniques d'entrevue et la mise en valeur du matériel recueilli. À la fin d'un projet, des copies des enregistrements sont déposées aux archives territoriales.

Pour le prochain budget, les demandes d'aide financière doivent être remises au plus tard le 28 février.

À vos plumes et à vos claviers

Le 31 janvier est la date à retenir pour les amateurs de tout âge qui ont le goût d'écrire et d'être publiés. Le concours de la Fondation franco-ténoise ainsi que celui du Conseil pour l'alphabétisation des TNO se terminent en effet à cette date.

Dans le cas de la Fondation franco-ténoise, il s'agit d'une première édition du Prix littéraire franco-ténois. Quant au Conseil pour l'alphabétisation, il accepte des contributions dans toutes les langues officielles des TNO.

Agnès Billa
et Matthieu Massip

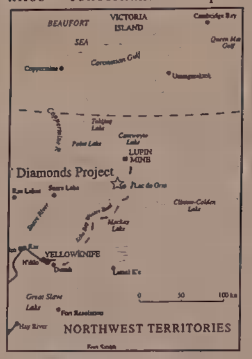
Diamants

Suite de la une

confie que pour elle, «ce projet n'est pas l'un des plus controversés». On sait néanmoins que Joseph L. Handley, sous-ministre territorial des Ressources renouvelables a fait une demande pour intervenir lors des sessions relatives à la faune (concernant notamment l'habitat des caribous et des grizzlis) et aux impacts sur le contexte socio-économique.

Le groupe environnemental *Canadian Arctic Resources Committee* (CARC), jusque là très impliqué dans le processus participera aussi aux audiences. Membre de la *Northern Environmental Coalition*, il a soumis la déclaration d'impact environnemental de BHP à plusieurs chercheurs du sud du Canada, dont plusieurs prononceront leur avis pendant les audiences. Autre orateur attendu, Tom Hoefer, directeur général de la Chambre des mines des TNO ne cache pas son enthousiasme: «Nous agiterons bien haut notre bannière, car les mines sont bonnes pour le Nord, et ce projet est une fantastique opportunité.»

Les responsables des relations publiques de BHP, eux auront fort à faire dans les communautés, où, les débats s'effectuant sans enregistrement préalable, ils auront besoin d'un solide sens de la répartie. Car l'entreprise, qui pensait avoir tout prévu dans son document de 30 kilos concernant l'impact



environnemental de la mine, a été prise en défaut. Le ministère fédéral des Pêches et des Océans vient de lancer une action contre BHP pour «violations de deux articles de la Loi sur les pêches lors de forages dans le lac Misery». La compagnie est accusée d'avoir déversé des sédiments dans le lac, menaçant ainsi l'habitat des poissons. Elle encourt des peines qui peuvent aller jusqu'à un million de dollars d'amende, et un an d'emprisonnement. Les débats, à la cour territoriale de Yellowknife, se dérouleront le 6 février, une semaine avant le début des audiences publiques dans la capitale.

«Si elle est condamnée, confie Catherine Badke, l'image de la compagnie va souffrir, mais ce problème n'est pas directement lié au projet». Tom Hoefer pense lui que « la commission ne va pas autoriser les intervenants à évoquer l'affaire si elle est toujours en cours lors des audiences publiques. Et, ajoute-t-il: BHP est présumée innocente, jusqu'à preuve du contraire.» Il n'empêche que, quelques jours avant le dernier tour de table, ces ennuis judiciaires tombent bien mal pour la compagnie, qui avait fait du faible poids du projet sur l'environnement un des arguments majeurs en faveur de l'ouverture de la mine.

Matthieu Massip

Audiences publiques

Voici le programme des audiences publiques de la Commission d'évaluation environnementale concernant le projet de mine de diamant de BHP Ltd.

22/1: What'i (centre communautaire)	23/1: Rae Lakes (bureau de la bande)
25/1: Rae-Edzo (complexe sportif)	26/1: Lac Snare (centre communautaire)
29/1: Lutsel K'e (centre Z'ah Lockhart)	31/1: Kugluktuk (Coppermine) (centre communautaire
2/2: N'Dilo (centre communautaire)	3/2: Dettah (centre communautaire)

Après un arrêt de dix jours, les audiences reprendront à Yellowknife. Elles se dérouleront du 12 au 22 février au musée, le Centre du patrimoine septentrional Prince-de- Galles.

Si vous souhaitez intervenir lors d'une audience publique, il est encore possible de le faire, malgré la date-limite du 19 janvier 1996 pour les inscriptions. Il demeure nécessaire de s'enregistrer préalablement auprès de la commission d'évaluation environnementale, à Yellowknife au (403) 669-7181.

La commission d'évaluation environnementale a été créée le 9 décembre 1994 par la ministre fédérale de l'Environnement Sheila Copps. Sa présidente Letha MacLachlan, avocate de Calgary, possède une longue expérience du traitement des questions autochtones et environnementales nordiques. Les autres membres de la commission sont: Cindy Kenny-Gilday, de Yellowknife, une conseillère en questions autochtones très versée en écologie qui a travaillé entre autres avec l'Organisation des nations unies (ONU); ainsi que Walter Kupsch, professeur émérite de géologie à l'Université de la Saskatchewan et, de Yellowknife également, Jessie Sloan, consultante en politiques économiques.

Projet de mine de diamant

Quelques repères

BHP-Le projet

Broken Hill Proprietary Company Limited (BHP) est une entreprise australienne créée en 1885. Elle emploie environ 48 000 employés dans une cinquantaine de pays. Avec son partenaire canadien Blackwater elle propose d'exploiter cinq filons de kimberlite (roche éruptive dans laquelle on trouve le diamant) pendant 25 ans autour du Lac de Gras, à environ 300 kilomètres au nord-est de Yellowknife. BHP compte employer 1000 personnes pendant la phase de construction (deux ans) et environ 650 personnes durant la période d'exploitation. La compagnie a accepté d'employer des travailleurs des TNO, dans la mesure du possible. Elle veut aussi impliquer les communautés autochtones, dont certaines revendiquent le territoire concerné par le projet.

L'impact sur la faune

Le projet de mine se trouve sur les routes de migration du troupeau des caribous de Bathurst, évalué à 350 000 individus. Les activités de plusieurs communautés autochtones dépendent encore en partie de ce troupeau. La région concernée est aussi fréquentée par les grizzlis, dont les habitudes et le nombre à cet endroit sont très mal connus.

L'eau

BHP prévoit d'assécher sept lacs par un système de drainage vers les lacs alentour, sans inonder de terres. Les poissons pourraient profiter du système pour gagner d'autres lacs.

Les déchets

On estime que 135 millions de tonnes de minerai sera extrait en 25 ans. BHP prévoit de les réduire en gravier et de les déverser dans un lac voisin. Des études menées jusqu'à maintenant concluent que ces déchets ne produiraient pas d'acides pouvant contaminer l'eau du système de drainage.

COURRIER DU LECTEUR

Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9



Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Budget du GTNO

Le déficit est plus élevé que prévu

Le 15 janvier, l'Assemblée législative s'est attaquée au pénible exercice de planification budgétaire pour l'année 1996-1997. Leur travail portera aussi sur l'établissement d'un plan d'action visant à rétablir la situation financière des Territoires d'ici la division en avril 1999.

À l'ouverture des séances de travail qui mobilisent tous les comités permanents de l'Assemblée, le premier ministre des TNO Don Morin a annoncé que le manque à gagner du GTNO qui avait été évalué jusque là à 100 millions de dollars se chiffrerait plutôt à 130 millions. M. Morin a expliqué que l'écart était attribuable à la formule de financement qui lie les territoires au gouvernement fédéral.

L'exercice de planification budgétaire devrait durer deux semaines et demi, et sera complété avant la reprise des travaux de l'Assemblée législative à la mi-février. Bien que les média écrits et la télévision aient été invités à prendre des photos ou à tourner des images avant le début des rencontres, les discussions à proprement parler se déroulent à huis clos.

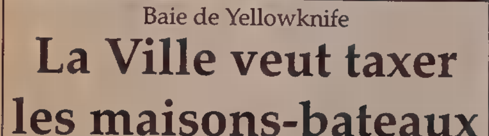
Avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée législative en décembre, le premier ministre Morin avait insisté sur le fait que des coupures s'imposent, et qu'il est inévitable que des programmes et des services disparaissent. Au nom du gouvernement, M. Morin s'était toutefois engagé à rééquilibrer le budget en faisant preuve de compassion.

Cette semaine, le président du Comité permanent sur les opérations gouvernementales Roy Erasmus (Yellowknife North) a confirmé que le cabinet et les députés doivent faire face au déficit dans un contexte de «coûts de prestation des services qui sont en hausse, à l'instar de la demande pour ces services, alors que les paiements de transfert provenant d'Ottawa diminuent et qu'il faut procéder à des coupures».

Agnès Billa



Ce ne sont pas tous les adeptes de la bicyclette qui font preuve de l'endurance nécessaire pour pédaler en hiver. Certains préfèrent laisser la neige ensevelir leur vélo. Matthieu Massip/L'Aquilon



Baie de Yellowknife

La Ville veut taxer les maisons-bateaux

La Ville de Yellowknife veut appliquer un impôt foncier et ses règlements à la douzaine de propriétaires de maisons-bateaux ancrées dans la baie de Yellowknife, aux abords de l'île Joliffe.

Les occupants de la baie de Yellowknife ne sont pas d'accord et ils ont exprimé leur opinion et leurs préoccupations lors d'une rencontre le 11 janvier dernier. C'était la première fois depuis les débuts de la petite communauté flottante il y a dix-huit ans, qu'il se tenait une rencontre officielle avec l'administration municipale.

Les propriétaires de maisons-bateaux (et la plupart était au rendez-vous) ont rappelé à la Ville que la juridiction sur les eaux navigables appartient aux autorités fédérales. Ils ont ajouté que les règlements de plusieurs lois fédérales régissent leurs activités et que la Ville n'a pas à se soucier de les encadrer.

La Ville de Yellowknife conteste ces affirmations. Elle a demandé à la Cour suprême des TNO de lui reconnaître un droit d'imposition et de réglementation, en invoquant le fait que les règlements municipaux n'iraient pas à l'encontre de la législation fédérale.

La Ville de Yellowknife s'est également adressée au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour obtenir un droit de regard sur les embarcations se trouvant dans les limites géographiques de la municipalité, ainsi que les activités auxquelles elles se livrent.

Bien que les propriétaires de maisons-bateaux ne reconnaissent pas de juridiction à la Ville sur leurs résidences, leur porte-parole Chris Holloway a confirmé à l'administration qu'ils étaient prêts à verser une contribution annuelle en vue de couvrir leur part d'utilisation des services publics (routes, déneigement, etc). Il a été question d'une somme de 500 dollars par an.

La Ville semble davantage encline à appliquer un impôt foncier, comme si les maisons-bateaux se trouvaient sur des terrains dont on peut évaluer la valeur immobilière. Elle a d'ailleurs déjà fait parvenir à certains propriétaires des avis de cotisation. Les propriétaires ont réagi en qualifiant le geste d'«arbitraire».

Au terme de la rencontre du 11 janvier, les deux parties se sont entendues pour se pencher sur la proposition d'une contribution annuelle aux coûts des services municipaux.

Agnès Billa

Prix littéraire franco-ténois:

Nakasuk à l'oeuvre

Avis aux retardataires! Vous avez encore jusqu'au 31 janvier pour adresser vos oeuvres à la Fondation franco-ténoise et participer au prix littéraire franco-ténois.

Vous habitez les TNO et la plume vous démange, alors vous trouverez sûrement l'inspiration pour développer le thème imposé: «Au-delà du soixantième parallèle». Si le traitement est libre jusqu'à 18 ans, les adultes devront eux choisir un genre particulier, poésie, nouvelle, conte, essai ou récit. Les participants seront départagés en fonction de la qualité générale de la langue, le respect de la thématique, l'originalité et la valeur littéraire.

Les prix sont variés; livres ou bons d'achat, escomptes sur des billets d'avion ou ordinateur, etc. Enfin, la proclamation des résultats et l'attribution des prix auront lieu le 21 mars.

Pour inciter la participation au concours, soulignons la contribution en grand nombre des élèves de Suzanne Lefebvre et Nicole Beaulieu de l'école Nakasuk à Iqaluit. Ont relevé le défi de la création littéraire :

1re année: Simon Cuerrier, Jessica Sage, Elizabeth Andrews.

2e année: Lauren Tieman, Dustin Kennedy.

3e année: Michel Savard, Michelle Andrews, Raphaël Ouellet.

4e année: Pascal Mac Lellan, Sarah Landry, Frédérick K. Lévesque, Joël Fortier.

5e année: David Duchesne, Maxime Auger.

6e année: Sheokyuk Carrière.

7e année: Sarah Carrière.

Matthieu Massip

Une subvention de 6000 $ pour les Elles-Ténoises

Respect dans la différence

Les Elles-Ténoises viennent de bénéficier d'une subvention de 6000 $ attribuée par Condition féminine Canada, pour leur projet de rencontre annuelle, intitulé cette année: «Le respect des autres cultures dans la différence».

Ce coup de pouce, annoncé fin décembre par la députée Sheila Finestone, tombe à point, alors que les Elles-Ténoises sont actuellement en train de contacter conférenciers et groupes musicaux qui pourraient intervenir lors de la rencontre. Celle-ci se déroulera les 22, 23 et 24 mars à Hay River. Abordant le thème de la tolérance par le biais d'activités interculturelles et de conférences données par des autochtones et une spécialiste de la Charte des droits de la personne, la réunion rassemblera des femmes venant de tous les Territoires du Nord-Ouest.

La subvention du ministère s'inscrit dans le cadre d'un programme de promotion de la femme, dont Lynn Foster est la coordinatrice régionale pour l'Alberta et les TNO. Elle précise: «les organismes bénéficiaires ne le sont pas à titre de groupes culturels: il y a d'autres programmes pour ça. Leurs activités doivent viser à valoriser la condition féminine». Cette année, cinq groupes de femmes des Territoires du Nord-Ouest bénéficient de fonds alloués dans le cadre de ce programme. Les sommes s'échelonnent de 5000 à 2000 $.

Matthieu Massip

Parents et éducateurs,

vous êtes invité(e)s à discuter et partager votre expérience sur les "styles parentaux".

L'atelier se déroulera le 22 janvier 1996 de 19h30 à 21h30 à l'école Allain St-Cyr

Animatrice : Christiane Lacasse

Pour information : 873-3347

ÉDITORIAL

Un peu de (re) tenue

Début décembre, en allant m'acheter une tasse de café et un beigne, je me suis retrouvée accoudée au comptoir du restaurant ... en train de lire une pétition réclamant sans plus tarder l'approbation du projet de mine de diamant de BHP Ltd. Il fallait lire entre les lignes: «Assez perdu de temps à se préoccuper de l'environnement.» Tout le monde a le droit à son opinion et à participer activement au débat. N'empêche que ça annoncait une fin pas très reposante pour cette épopée minérale.

Nous sommes maintenant rendus au dénouement. Les audiences publiques de la Commission fédérale chargée de l'évaluation environnementale du projet débutent lundi prochain et prendront fin le 22 février. La commission s'accordera ensuite quatre mois avant d'approuver ou pas le projet.

Dans son énoncé d'impact environnemental publié en juillet 1995, BHP Ltd exprimait le voeu de débuter la construction de ses installations à l'été 1996. Jusqu'à maintenant, le processus d'évaluation environnementale (et le rythme auquel il se déroule) ne compromettent donc pas le projet de la multinationale australienne et son partenaire canadien. Alors pourquoi ces trépignements des «Amis de BHP» ?

Même si l'on sait déjà que l'exploitation des diamants a un impact moindre sur l'environnement que l'exploitation de minerais, cela ne signifie pas pour autant qu'il faille renoncer à exiger des garanties de protection de l'environnement.

BHP Ltd en présentant son énoncé d'impact environnemental a d'ailleurs accepté de jouer le jeu. Il en vaut probablement la chandelle pour ses actionnaires. Tel que prévu par les règles établies à l'avance, c'est maintenant aux autres parties de s'exprimer. L'environnement déjà bien malmené mérite tout de même que l'on mesure les répercussions de nos activités humaines. Et quoique qu'en pense le lobby du secteur des mines, on ne peut pas remettre à l'industrie le soin de s'auto-réguler et de s'auto-discipliner. Le travail de la commission est crucial. Pas question de le court-circuiter.

Agnès Billa



Destination: nulle part



Matthieu Massip/L'Aquilon

Pris au piège des glaces dans la baie de Yellowknife, les bateaux de pêche commerciale, de plaisance, de marine marchande et de la garde côtière restent au quai, sans broncher. Il leur faudra attendre jusqu'en juin avant de reprendre du service.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

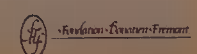
Collaborateurs: Yves Lusignan, Marc Lacharité
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Fumer, «c'est cool», disent les jeunes:

Plusieurs jeunes fument la cigarette

Malgré toutes les campagnes publicitaires destinées à sensibiliser les jeunes au danger de la cigarette, 15 pour cent des jeunes Canadiens âgés entre 10 et 19 ans sont des fumeurs. Paradoxalement, presque tous connaissent les risques pour leur santé...et celle des non fumeurs.

C'est ce que révèle une grande enquête nationale sur le tabagisme et les jeunes réalisée par Statistique Canada pour le compte du ministère de la Santé, qui permet pour la première fois de brosser le profil des jeunes fumeurs de 10 à 14 ans. Quelque 14 200 jeunes de 10 à 14 ans et 9 500 jeunes âgés entre 15 et 19 ans, ont participé à cette enquête réalisée entre les mois de septembre et décembre 1994.

Dans le groupe d'âge des 10 à 14 ans, 7 pour cent des garcons et des filles sont des fumeurs. Chez les 15 à 19 ans, ils sont 23 pour cent des garçons et 24 pour cent chez les filles à fumer. Ce pourcentage est stable depuis 1991, mais représente une baisse substantielle par rapport à l'année 1981, alors qu'ils étaient 43 pour cent à déclarer goûter les plaisirs de la cigarette.

C'est à Terre-Neuve où on retrouvait en 1994 le pourcentage le plus élevé de fumeurs parmi les jeunes de 15 à 19 ans avec 28 pour cent. La Saskatchewan comptait la proportion la plus faible de fumeurs dans ce groupe d'âge avec 19 pour cent. Le Québec comptait la proportion la plus grande de fumeurs chez les 10 à 14 ans avec 11 pour cent. En Ontario, seulement 4 pour cent des jeunes de 10 à 14 ans étaient des fumeurs, ce qui constituait la plus faible proportion au pays.

De toutes les provinces, c'est au Nouveau-Brunswick où les jeunes de 15 à 19 ans fumaient le plus de cigarettes avec une moyenne 13,7, et c'est en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique où ils en fumaient le moins. Au Québec les jeunes de 10 à 14 ans fumaient davantage qu'ailleurs au pays avec une moyenne de 11,2 cigarettes par jour, comparativement à un minimum de 8,2 en Colombie-Britannique.

Fumer, «c'est cool», disent 21 pour cent des jeunes fumeurs de 15 à 19 ans et 40 pour cent des jeunes fumeurs de 10 à 14 ans. Mais la raison la plus courante pour commencer à fumer, c'est l'influence des autres. Pas moins de 70 pour cent des jeunes de 15 à 19 ans disent que le fait d'avoir des amis qui fument est ce qui incite à fumer. Les autres raisons invoquées sont la curiosité (22 pour cent), la popularité personnelle (10 pour cent) et l'habitude des parents (10 pour cent). Chez les jeunes de 10 à 14 ans, la curiosité (56 pour cent) l'emporte sur toutes les raisons de fumer.

N'empêche qu'ils sont 46 pour cent à prétendre que «les jeunes qui sont populaires fument» et 32 pour cent à dire qu'ils ont commencé à fumer à l'exemple de leur père ou de leur mère.

Les interdictions de fumer à l'école influencent peu le comportement des jeunes fumeurs. Seulement 13 pour cent disent avoir réduit le nombre de cigarettes qu'ils fument et 6 pour cent déclarent avoir arrêté de fumer à la suite d'une interdiction à l'école.

L'âge légal pour l'achat de cigarettes ne freine pas la volonté des jeunes de moins de 19 ans de se procurer des cigarettes. Même s'ils connaissent très bien quel est l'âge légal selon la province, 59 pour cent des garçons et 54 pour cent des filles âgés de 10 à 19 ans considèrent qu'il est facile de se procurer des cigarettes.

Les jeunes sont très conscients des dangers de la cigarette. Ils sont 90 pour cent à penser que l'on peut développer une dépendance par rapport au tabac et tout autant à comprendre les effets nocifs de la fumée de tabac.

Alors, pourquoi fument-ils? Les trois quarts de tous les jeunes fumeurs disent que c'est pour se détendre, alors que 37 pour cent pensent que cela aide à chasser l'ennui. Et il y a ceux pour qui «c'est cool de fumer».

APF



Agnès Billa/L'Aquilon

L'avènement prochain du nouveau territoire du Nunavut suscite un intérêt qui dépasse les frontières canadiennes. Ainsi *Le monde diplomatique* a dépêché sur place un envoyé spécial, Philippe Bovet, qui a passé quelques semaines à Iqaluit afin d'y observer les événements et d'analyser les enjeux.

La vente de cigarettes aux jeunes

Un commerce lucratif

Un enquête menée par Santé Canada auprès de 5000 détaillants de tabac dans 25 villes des 10 provinces, montre que dans 52% des cas, les détaillants étaient prêts a vendre des cigarettes à des mineurs.

Le taux de conformité varie à travers le canada. Il est supérieur à 90% dans six villes: Campbell River (C.-B.), Charlottetown (I.P.-E.), Fredericton, Sydney (N.-E.), Medicine Hat(Alb.) et Saint John (N.B.). Par contre, il est inférieur à la moyenne nationale (48%) dans neuf autres villes: Bathurst (N.B.), Québec, Chicoutimi-Jonquières (Qc), Swift Current (Sask.), Montréal, Sherbrooke (Qc), St. John (T.-N.), Ottawa et Calgary (Alb.).

L'enquête a révélé aussi que les vendeurs sont plus disposés à vendre des cigarettes à des jeunes filles (65%) qu'à des jeunes garçons (43%). L'âge du vendeur a aussi son importance: 63% des commis adolescents étaient prêts à vendre des cigarettes à des mineurs.

Rappelons que vendre du tabac à une personne de moins de 18 ans constitue un acte criminel.

Matthieu Massip

Nouvelles normes d'admissibilité à l'assurance-chômage

Les chômeurs s'adaptent

Le relèvement de la norme minimale d'admissibilité à l'assurance-chômage en 1990, qui est passée de 10 à 14 semaines, n'a pas empêché une majorité de chômeurs fréquents de retirer des prestations l'année suivante. Nombreux sont ceux qui ont même réussi à travailler plus de 1[illegible] semaines.

C'est ce qu'indique une des six études sur le Régime d'assurance-chômage, qui ont été réalisées par des chercheurs indépendants pour le ministère du Développement des ressources humaines. L'étude sur l'admissibilité à l'assurance-chômage avait pour but d'analyser le comportement des travailleurs des régions à chômage élevé, à la nouvelle norme minimale d'admissibilité de 14 semaines.

Les chercheurs ont constaté que le relèvement de cette norme en 1990 avait fait augmenter sensiblement la durée de l'emploi chez les travailleurs, qui avaient travaillé entre 10 et 13 semaines en 1989. Ainsi, 18,4 pour cent des travailleurs avaient réussi à travailler le nombre minimal de 14 semaines, 36,9 pour cent avaient travaillé pendant 15 à 20 semaines et 16,6 pour cent pendant 21 semaines ou plus. Il n'en demeure pas moins que 28 pour cent des travailleurs n'avaient pas réussi à travailler un nombre suffisant de semaines en 1990.

Les chercheurs ont aussi constaté que les travailleurs avaient été plus nombreux à choisir un emploi stable. En 1989, 58 pour cent de ceux qui avaient travaillé entre 10 et 13 semaines avaient laissé leur dernier emploi parce qu'il avait pris fin, vu sa nature saisonnière. En 1990, ils étaient 52 pour cent à avoir quitté leur emploi à cause de son caractère saisonnier.

On a aussi noté que de nombreux travailleurs avaient quitté le secteur primaire durant cette période pour travailler dans des industries plus stables du secteur secondaire, comme les aliments et boissons. Ce transfert vers des emplois plus stables prouve, selon les chercheurs, que l'assurance-chômage subventionne les secteurs d'emploi qui sont moins stables.

On a constaté que non seulement les travailleurs, mais également les employeurs, avaient modifier leurs habitudes et leur comportement en matière d'emploi. C'est ce qui expliquerait pourquoi 72 pour cent des travailleurs avaient réussi à accumuler 14 semaines ou plus de travail en 1990. L'étude laisse entendre qu'il y a une collusion, «un contrat implicite», entre les travailleurs et les employeurs pour permettre aux deux parties de tirer le meilleur profit du régime actuel d'assurance-chômage. Des «pressions communautaires» influencent aussi grandement le comportement des employeurs, qui sont les mieux placés pour s'assurer que le plus grande nombre possible de personnes auront droit à l'assurance-chômage.

L'étude tend enfin à démontrer que les personnes qui travaillent juste assez longtemps pour avoir droit à l'assurance-chômage chaque année, sont en général peu qualifiées et sont concentrées dans le secteur primaire. Elles sont «dans une mesure disproportionnée» peu instruites, non syndiquées, mal payées et travaillent de longues heures par semaine.

APF

Avis publics, Offre d'emplois, Appels d'offres

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de [redacted] Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Kennecott Canada Inc.

Site: Lac de Gras, T.N.-O.

Objet: Modification de la licence de développement minier et d'échantillonage en vrac pour y inclure l'évacuation des eaux usées.

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au (403) 920-8191, avant le **31 janvier 1996**.



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

For sale by tender Vacant residential building lots Fort Smith, NWT

Property Address:
Lots 908 to 911 (inclusive), Plan 934, Field Street, Fort Smith, NWT
Lots 345 and 415, Plan 207, Poppy Crescent and Pine Crescent, Fort Smith, NWT

Site Size:
Lots 908 to 911 - 18.2m x 30.48m (approx.)
Lots 345 - 19.81m [redacted] 34.66m (approx.)
Lots 415 - 18.28m x 40.23m (approx.)

Zoning:
R2 - Two Family - Lots 908 - 911
R1 - One Family - Lots 345 and Lot 415

For additional information please contact: Mr. Bruce Copeland, Public Works and Government Services Canada, Real Estate Services, Suite 1000, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta T5J 4E2 at (403) 497-3716.

For Offer to Purchase documents please contact: Public Works and Government Services Canada, Suite 1000, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 4E2 at (403) 497-3716. Offer to Purchase documents may also be obtained through town Office, Box 147, Fort Smith, NWT, X0E 0P0.

DEADLINE : Sealed offers will be received until 14:00, February 14, 1996 at the following address:
Regional Manager
Contract Policy and Administration
Suite 1000, 9700 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4E2
THE HIGHEST OR ANY OFFER NOT NECESSARILY ACCEPTED.

À vendre par appel d'offres Parcelles constructibles vacantes Fort Smith (T.N.-O.)

Adresse des propriétés:
parcelles 908 à 911 inclusivement, plan 934, rue Field, Fort Smith (T.N.-O.)
parcelles 345 et 415, plan 207, croissant Poppy et croissant Pine, Fort Smith (T.N.-O.)

Superficie des propriétés:
parcelles 908 à 911 - 18,28 m x 30,48 m (environ)
parcelle 345 - 19,81 m x 34,66 m (environ)
parcelle 415 - 18,28 m x 40,23 m (environ)

Zonage :
R2 - duplex - parcelles 908 à 911
R1 - unifamiliale - parcelles 345 et 415

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec M. Bruce Copeland, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Services des biens immobiliers, pièce 1000, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, (403) 497-3716.

Pour obtenir des formulaires d'offre d'achat, s'adresser à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pièce 1000, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, (403) 497-3716 ou au Bureau d'administration municipale, C.P. 147, Fort Smith (T.N.-O.), X0E 0P0.

DATE LIMITE : Les offres scellées seront acceptées jusqu'à 14h, le 14 février 1996, à l'adresse suivante :
Directeur régional
Administration et politique des contrats
Pièce 1000, 9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2
LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS ÉLEVÉE NI AUCUNE DES OFFRES REÇUES.

Canada

Le ministère de l'Industrie finance le branchement de 271 collectivités rurales:

L'accès à Internet s'accroît

De nombreuses communautés francophones auront bientôt accès à l'inforoute canadienne.

Le ministre de l'Industrie, John Manley, a dévoilé les 271 collectivités rurales qui ont été retenues dans le cadre d'un programme visant à brancher 1000 communautés rurales sur le réseau Internet d'ici 1998.

Le projet d'accès offre aux communautés dites rurales, qui comptent moins de 50 000 habitants, la possibilité de se brancher sur Internet pendant une période de dix-huit mois, grâce à une aide financière pouvant atteindre 30 000 $.

Le site retenu dans la communauté doit être un lieu public, comme une bibliothèque, une école ou un centre communautaire, et ne doit pas servir à créer un réseau interne au sein d'une organisation.

Les municipalités de Vegreville et de Provost en Alberta, le Carrefour de l'isle St-Jean à Charlottetown, Beauséjour, St-Pierre Jolys, St-Claude et St-Malo au Manitoba, le collège communautaire de Bathurst, Caraquet, Edmundston, Kedgwick, Shippagan et Tracadie-Sheila au Nouveau-Brunswick, Arichat/En Route Isle Madame en Nouvelle-Ecosse, Port-aux-Basques à Terre-Neuve et l'Association franco-yukonnaise au Yukon sont au nombre des 271 collectivités rurales retenues par le ministère.

Industrie Canada a reçu un total de 762 demandes de financement. De ce nombre, 402 propositions ont été retenues par les comités provinciaux d'évaluation. Un comité national a ensuite recommandé les meilleures propositions.

Le branchement de ces collectivités au réseau Internet coûtera 6 millions de dollars au ministère. Il s'agit d'un programme à frais partagés, qui finance jusqu'à 50 pour cent des frais d'installation.

Le collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan, l'école Clément Cormier de Boutouche au Nouveau-Brunswick et l'école Pointe-au-Chênes de St-Anne au Manitoba ont participé en 1994-1995 à un projet pilote, qui a démontré la viabilité du projet.

Les collectivités qui n'ont pas été retenues, et celles qui n'ont pas encore entrepris des démarches ont jusqu'au 31 octobre 1996 pour présenter une demande au ministère.

APF

CRTC **AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE** Canada

Avis d'audience publique CRTC 1995-16. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 27 février 1996, 9H00, au Sheraton Landmark, 1400, rue Robson, Vancouver (C.-B.), afin d'étudier ce qui suit : 14. NORMAN WELLS (T. N.-O.) . Demande présentée par la **VILLE DE NORMAN WELLS**, c.p. 5, Norman Wells (T.N.-O.) X0E 0V0, en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de radiocommunication à Norman Wells, pour distribuer sous forme non codée, en utilisant sept émetteurs de télévision de faible puissance, sept services de programmation. EXAMEN DE LA DEMANDE : Bureau municipal, Norman Wells (T. N.-O.) . 36. L'ENSEMBLE DU CANADA. Des demandes ont été déposées en vue de faire autoriser des changements de contrôle et/ou des transferts d'actifs de certaines filiales à part entière de la **SHAW COMMUNICATIONS INC.** (SCI) ou le transfert d'intérêts minoritaires détenus par certaines filiales dans d'autres compagnies détenant des licences, dans le cadre d'une réorganisation intrasociété. A) à F) : Pour les endroits spécifiques, consulter l'avis d'audience publique. A) Demande visant à obtenir l'autorisation de changer le contrôle de [redacted] Trillium Cable Communications Limited de la CUC Broadcasting Limited à [redacted] SCI. B) Demande visant à transférer 31 073,3 actions ordinaires (34,3%) de la YTV Canada, Inc., de la CUC Broadcasting Limited à la SCI. C) Demande visant à transférer 350 actions ordinaires (35%) de la UMG Cable Telecommunications Inc., de la CUC Broadcasting Limited à la SCI. D) Demandes visant à transférer l'actif de la Trillium à la SCI ainsi qu'à obtenir des licences afin de poursuivre l'exploitation des entreprises de câble à la rétrocession des licences actuellement attribuées à la Trillium. E) Demande visant à obtenir l'autorisation de changer le contrôle de la Shaw Cablesystems (Man.) Ltd., de la Shaw Cablesystems (Ont.) Ltd. à la SCI. F) Demandes visant à transférer l'actif de la Shaw Cablesystems (Ont.) Ltd. à la SCI ainsi qu'à obtenir des licences afin de poursuivre l'exploitation des entreprises de câble à la rétrocession des licences actuellement attribuées à la Shaw Cablesystems (Ont.) Ltd. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: Les personnes qui désirent présenter oralement leurs commentaires ou qui requièrent des auxiliaires de communication doivent aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull,(819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 7 février 1996. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Occasion de carrière

Rédacteur/rédactrice en chef

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse — Depuis 1937

Fonctions:
Sous la direction du Bureau de direction de la Société de presse acadienne, le rédacteur ou la rédactrice en chef sera responsable de:
- décider le placement des textes à la mise en page du journal après le placement des annonces par la directrice des ventes;
- prévoir les événements à couvrir à l'avance et déléguer [redacted] articles aux journalistes et aux pigistes qui devront fournir les textes selon les heures de tombée déterminées;
- recevoir tous les textes et les photos pour lecture, correction et vérification avant de les mettre en réserve pour placement dans le journal;
- décider de la disposition des textes dans le journal à chaque semaine selon la charte journalistique et les politiques journalistiques de la Société de presse acadienne;
- prévoir, avec la directrice des ventes, des cahiers de promotion [redacted] assurer [redacted] contenu rédactionnel de ceux-ci;
- maintenir les contacts et les relations publiques avec les autres médias d'information.

Exigences:
- posséder un diplôme en journalisme serait un atout;
- maîtriser parfaitement le français, écrit et oral, et posséder une excellente connaissance de l'anglais;
- connaître Page Maker serait un atout.

La personne doit posséder les qualités personnelles suivantes:
- être capable de travailler aisément sous pression et parfois à des heures irrégulières;
- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe).

Salaire: à négocier en fonction de l'expérience.

Entrée en fonction: aussitôt que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, immédiatement à:

Kathleen d'Entremont-Mooney
Le Courrier de la N.-É.
C.P. 402, Yarmouth (N.-É.) B5A 4B3
Téléphone: (902) 742-9119
Télécopieur: (902) 742-9110

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

For sale by tender Vacant residential building lots Fort Simpson, NWT

Property Address:
Lots 171 to 175 (inclusive), Plan 881, FORT SIMPSON, NWT
Site Size:
16.76m x 30.48m (approx.)
Zoning:
R1 - One Family
For additional information please contact: Mr. Bruce Copeland, Public Works and Government Services Canada, Real Estate Services, Suite 1000, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta T5J 4E2 at (403) 497-3716.
For Offer to Purchase Forms please contact: Public Works and Government Services Canada, Suite 1000, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, at (403) 497-3716. Offer to Purchase Forms may also be obtained through the Village of Fort Simpson, Box 438, Fort Simpson, NWT, X0E 0N0.

DEADLINE : Sealed offers will be received until 14:00, February 7, 1996 at the following address:
Regional Manager
Contract Policy and Administration
Suite 1000, 9700 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4E2
THE HIGHEST OR ANY OFFER NOT NECESSARILY ACCEPTED.

À vendre par voie d'appel d'offres Terrains vacants à bâtir Fort Simpson (T.N.-O.)

Adresse des propriétés:
Lots 171 à 175 (inclusivement), plan 881, Fort Simpson (T.N.-O.)
Superficie:
16,76 m x 30,48 m (environ)
Zonage :
R1 - Habitations unifamiliales
Pour avoir plus d'information, s'adresser à M. Bruce Copeland, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Services immobiliers, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, (403) 497-3716.
Pour obtenir le formulaire de soumission, s'adresser à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, (403) 497-3716. On peut aussi obtenir les formulaires de soumission au Village de Fort Simpson, C.P. 438, Fort Simpson (T.N.-O.), X0E 0N0.

DATE LIMITE : Les offres scellées seront reçues jusqu'au 7 février 1996, à 14 heures. Adresse :
Directeur régional
Politique et administration des marchés
9700, avenue Jasper, bureau 1000
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2
LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS REÇUES, Y COMPRIS LA PLUS ÉLEVÉE.

Canada

Ailleurs dans la francophonie

Chargé de mission

Bernard Richard, député de Shédiac - Cap-Pelé et ministre d'État aux Affaires intergouvernementales et autochtones du Nouveau-Brunswick depuis 1995, a été nommé Chargé de mission Amérique de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF). Les parlementaires francophones d'Amérique (Canada, Haïti, Etats-Unis) contribuent à des activités de coopération interparlementaire, notamment au sein de missions et séminaires en Afrique francophone.

Deux nouveaux services en français

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a autorité un premier service de télévision à la carte de langue française, qui sera distribué par câble à l'échelle nationale.

Canal Première, un consortium formé de Cogéco, Télévision Quatre Saisons et Télé-Métropole, entend offrir un service à la carte qui pourra être distribué par les deux entreprises de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD), qui ont obtenu le feu vert du CRTC: ExpressVu et Power DirectTv.

Canal Première offrira un minimum de neuf canaux, incluant un canal d'autopublicité. La programmation comprendra surtout des longs métrages, mais il y aura des événements spéciaux, des séries dramatiques et des émissions éducatives.

Ce service sera offert aux abonnés de SRD sur une base facultative.

Le CRTC a aussi autorisé quatre nouveaux services de programmation radiophonique payante, dont le service **Galaxie** de la Société Radio-Canada. Galaxie diffusera, jour et nuit et sans interruption commerciale, de la musique variée sur 30 canaux et mettra en vedette les artistes francophones et anglophones. Le service sera disponible aux abonnés au câble et aux services de radiodiffusion par satellite.

Un autre juge francophone

Un juge francophone a été nommé à la Cour du Banc de la reine de l'Alberta. Il s'agit de Richard Philippe Marceau de Rivière-la-Paix. Diplômé en droit de l'université de l'Alberta en 1966, il a pratiqué le droit à Rivière-la-Paix jusqu'en 1975, a été juge à la Cour provinciale de l'Alberta jusqu'en en 1979, année où il est retourné à la pratique privée.

Le Français nouveau est arrivé



Agnès Billa/L'Aquilon

Matthieu Massip est le dernier en titre des coopérants français venus prêter main forte à *L'Aquilon*. Il nous arrive après un séjour de quatre mois au journal *Le Franco* de l'Alberta. Originaire d'Arles, en Provence, dans le Sud-est de la France, il a étudié en journalisme à l'université de Strasbourg jusqu'en juin dernier. Il est au Canada depuis juillet, participant au programme de coopération entre la France et l'Association de la Presse francophone.

En bref

Place aux vrais pêcheurs

L'époque où des travailleurs de l'Atlantique s'improvisaient pêcheurs côtiers pour arrondir leurs fins de mois est terminée. Désormais, le ministère des Pêches et des Océans délivrera des permis uniquement à ceux qui font de la pêche leur véritable gagne-pain.

L'objectif, selon l'ex- ministre Brian Tobin, est de créer une véritable industrie professionnelle de la pêche et de permettre ainsi aux pêcheurs d'en retirer de bons revenus.

On compte 24 600 détenteurs d'un permis de pêche en Atlantique et le ministère pense réduire ce nombre à 13 250 avec sa nouvelle politique de délivrance des permis dans la région de l'Atlantique.

Plus de 2000 travailleurs d'usine, pêcheurs et détenteurs de permis de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard ont déjà quitté le secteur des pêches en profitant des programmes de retraite anticipée.

Pignouf!

En Europe, on appelle un clochard un pignouf. C'est maintenant le titre d'une toute nouvelle bande dessinée entièrement conçue au Québec.

Ce mensuel se veut d'une qualité équivalente à la revue Tintin. Il s'agit d'une BD grand public, de facture traditionnelle. On a fait appel aux meilleurs bédéistes du Québec, dont Paul Roux, qui est un collaborateur régulier à l'Association de la presse francophone.

Selon lui, cette nouvelle BD devrait combler un vide, surtout dans les écoles francophones qui recherchent des revues pour les jeunes. Le premier numéro s'est vendu à 3 000 exemplaires.

C'est «le goût de l'écriture et le goût de partir en affaires» qui a motivé le directeur de la publication, Richard Houde, à se lancer dans cette aventure.

Pignouf est distribuée dans les tabagies et les kiosques à journaux de l'est de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Il est aussi possible de s'abonner en écrivant à l'adresse suivante: Les Éditions Milbul, 120 Vimy nord, Bureau 8, Sherbrooke, (Québec) J1J 3M7. Téléphone: 819-562-0334.

Transfert de quais à Clare

Le gouvernement fédéral a décidé de transférer les quais fédéraux de Belliveau Cove à la municipalité de Clare.

Le fédéral, qui n'avait plus besoin des quais et brise-lames a préféré offrir les structures à un autre gouvernement, plutôt que de les démolir. la municipalité de Clare y a vu une occasion d'améliorer les services à la collectivité et a sauté sur l'occasion.

Un chèque de 175 000 $, qui servira à couvrir les coûts nécessaires pour rendre les brise-lames conformes aux normes de sécurité, a accompagné le transfert de propriété.

APF

Appels d'offres



Northwest Territories Transports
L'hon. James Antoine, ministre

CONCEPTION-CONSTRUCTION D'UN ABRI POUR VOYAGEURS AÉRIENS

Le projet vise la construction d'un abri en bois d'un étage, mesurant environ 8 mètres par 11 mètres et monté sur encaissements en bois
– Snare Lake, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 ave Franklin); ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Région de Fort Smith, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1450, Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au 2ᵉ étage de l'édifice Gensen) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 30 JANVIER 1996.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées, à partir du 15 janvier 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Ranjit Tharmalingam, ing., Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 873-7808



Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CASERNE DE POMPIERS À LUTSEL K'E

APPEL D'OFFRES

La Division de la gestion de [illegible] construction désire construire une caserne de pompiers à deux espaces de stationnement, de 146 m². Une trousse d'information sur l'appel d'offres est à votre disposition.
– Lutsel K'e, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion de la construction, Ministère des Travaux publics et des Services, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44ᵉ rue), tél. : (403) 873-7662; fax : (403) 873-0257 ou au commis aux contrats, Division de la gestion de la construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou livrées en main propre à l'édifice Jack Taylor) tél. : (403) 872-7273; fax : (403) 872-3800, avant :

15 [illegible] 30, HEURE LOCALE, LE 9 FÉVRIER 1996.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 15 janvier 1996.

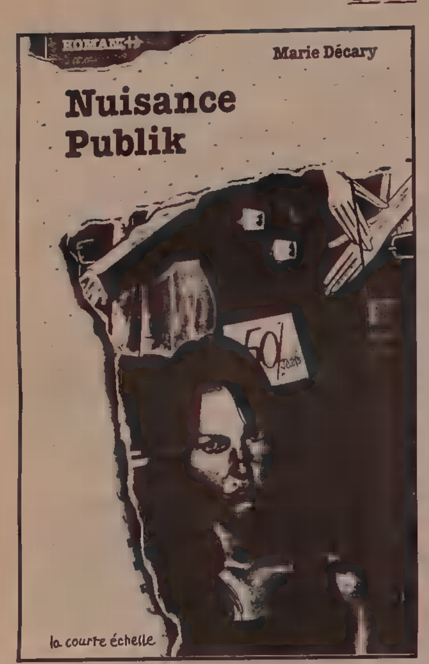
Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de [illegible] caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 872-7273

Renseignements techniques : John Berg, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 872-7811 ou Keith Sanders, Park Sanders Adam Vikse Architects, Tél. : (403) 920-2609

LE PLAISIR DE LIRE



Nuisance Publik

par Marie Décary

L'histoire se passe à Montréal. Une adolescente de 15 ans, Ariane, en a marre de l'école et décide de tout laisser tomber. Oh oui... elle se trouvera un emploi, c'est ce qu'elle a d'ailleurs promis à sa mère, inquiète de l'avenir de sa fille.

Un soir, la mère d'Ariane arrive à la maison, heureuse car elle a déniché un emploi à sa fille. Le lendemain, entrevue pour devenir vendeuse dans une friperie. Elle est engagée et commence difficilement mais apprendra les trucs du métier. Elle en deviendra «presqu'amoureuse» de son emploi. Elle décide même de travailler lors d'une journée de congé car son patron lui confie une mission spéciale : aller chercher des vêtements chez une femme du quartier italien.

Elle trouve chez cette femme une tonne de vêtements, la plupart n'est qu'en chantier car la fille de cette dame était dessinatrice de mode mais n'exerce plus ce métier; depuis l'accident... elle a disparu.

Ariane adore le style des créations et décide d'apprendre à coudre et de terminer le travail inachevé de cette mystérieuse créatrice..

Parallèlement à cette histoire, on rencontre une jeune fille vivant dans la rue. On lui a donné le «gentil» surnom de Nuisance Publik. Elle est particulièrement remarquable par ses bottes rouges. Elle mène une vie pénible, ne se rappelle plus de son passé, sait seulement qu'elle doit aller là où ses bottes la mèneront. Ces jours derniers, les bottes la conduisent régulièrement à la boutique d'Ariane. Les deux sentent qu'il se crée un lien entre elles, même si elles ne font que se regarder par la vitrine du magasin. Lien qui devient de plus en plus fort lorsque l'histoire évolue. En fait, c'est le début d'un conte de fée des temps modernes, raconté de façon innovatrice. Mais il manque quelque chose.

Non pas que l'histoire ne soit pas séduisante, non pas que les intrigues qui s'y trouvent ne soient pas accrocheuses. Non pas que le rapport entre le conte de fée et cette légende urbaine ne soit pas ingénieux.

Non. C'est le style. Forcé, carré, trop simplifié. Je crois que c'est possible d'écrire un roman pour adolescent(es) et d'ntéresser les jeunes à la lecture sans penser qu'il faille compromettre son style en tant qu'écrivain. Le contenu doit, par ailleurs, intéresser et Marie Décary réussit par quelques grandes qualités de ce roman...

Un élément de risque en exposant la sexualité d'une jeune fille de façon crédible et directe (masturbation sous la douche, rêves érotiques, etc.). La comparaison entre les styles de vie des jeunes filles et la sympathie qu'elles éprouvent l'une envers l'autre rappellent "Le prince et le pauvre". L'histoire est tordue de façon positive.

Je le conseille à ceux et celles qui cherchent une lecture relaxante de dimanche après-midi en écoutant la radio. Mais je persiste à croire que ce roman, s'il avait été amené à la hauteur de son potentiel, aurait été plus subtil et stylisé.

Ce roman peut devenir un excellent outil pédagogique sur les valeurs de respect, d'empathie, d'entraide ainsi que sur les relations mère-fille.

Marc Lacharité

La vieille dame, l'archéologue et le chanoine: la saga de Dollard des Ormeaux

par Jean Laporte

L'histoire, ou la légende, veut que celui qui devint un héros national par la grâce d'un baril de poudre mal lancé en direction des Iroquois, s'est battu de façon héroïque avec seize compagnons au rapide du Long-Sault, en aval de la rivière des Outaouais.

D'autres avancent que Dollard des Ormeaux était un aventurier, un trafiquant de fourrures, qui se serait trouvé sur la route des Iroquois pour protéger les intérêts commerciaux de Ville-Marie. C'est «l'hypothèse fourrure».

D'autres encore ridiculisent les «exploits» de Dollard. Mais où se situe la vérité? Où au juste a eu lieu cette fameuse confrontation? Le combat de mai 1660 a-t-il eu lieu sur la rive québécoise ou ontarienne de la rivière des Outaouais?

Le lieu de ce combat est aujourd'hui l'objet d'une véritable enquête policière de la part d'un écrivain de la région de l'Outaouais. *La vieille dame, l'archéologue et le chanoine* de publié par les Editions l'Interligne, tente de répondre à cette question, et à plusieurs autres. L'auteur, Pierre Laporte, révèle la conspiration du silence qui existait aux plus hauts échelons de l'Etat québécois et canadien, pour cacher le véritable emplacement du site du combat de Dollard des Ormeaux.

La vieille dame du livre se nomme Anne Forbes Dewar. Le 24 mai 1919 elle assiste, incrédule, au dévoilement par l'abbé Lionel Groulx du monument à Carillon à la gloire de Dollard des Ormeaux. C'est que la tradition orale de la région situe le véritable endroit du combat historique...à huit kilomètres en amont, sur le côté sud de la rivière des Outaouais, entre Hawkesbury et la Chute-à-Blondeau, et donc en Ontario! A partir de ce jour, cette fonctionnaire anglophone d'Ottawa livrera un long combat au nom de la vérité historique.

Entre en scène le grand ethnologue québécois Marius Barbeau. Sa rencontre avec Anne Dewar suscite son intérêt. Et si le puissant et omniprésent clergé catholique s'était trompé d'emplacement? Et si Dollard n'était pas ce grand patriote vénéré, sauveur de la foi catholique et de la langue française? Et si Carillon n'était pas Long-Sault?

Barbeau convainc le conservateur en chef du Musée national de procéder à des fouilles.

En novembre 1951 un jeune archéologue mandaté par le Musée, Thomas E. Lee, découvre les restes d'un fortin de 65 pieds de diamètre au site dit de la Baie des Sauvages, qui correspond parfaitement aux descriptions faites par les chroniqueurs de la Nouvelle-France.

Ne reste plus que la désignation du site par la Commission des monuments et sites historiques du Canada.

Barbeau jubile. Il tient dans les câbles l'Eglise catholique qui fait de Dollard un héros mythique et religieux. Fausse joie.

Au contraire, il se mettra à dos l'élite canadienne-française et le chanoine Lionel Groulx. Pour cet historien et propagandiste de la «race» canadienne-française, Dollard est déjà un héros plus grand que nature. Un héros, un chef, un commandant, un modèle auquel s'identifieront des milliers de jeunes canadiens-français. La vérité historique se heurte à des considérations patriotiques.

«Dollard est le héros qui appartient à toute la famille française de l'Amérique. Il incarne les meilleures de nos vertus ethniques. Faisons du 24 mai la «fête de la race». Allons les jeunes, fêtons partout Dollard!», demandait à l'époque Lionel Groulx à ses compatriotes.

Face à la controverse, la Commission nationale des monuments et sites historiques du Canada n'osera pas désigner le vrai site de la bataille du Long-Sault.

C'est que le ministre fédéral qui est responsable à l'époque de la Commission s'appelle Jean Lesage. Or, écrit Jean Laporte, il se trouve que le futur premier ministre du Québec est un grand admirateur de l'oeuvre de Lionel Groulx.

D'autres chercheurs du Musée national tenteront par la suite, sans plus de succès, de briser le mur du silence autour de «l'affaire Dollard».

Ils se heurteront, nous dit Jean Laporte, à la machine bureaucratique fédérale qui a décidé il y a longtemps d'enterrer toute cette histoire, qui est matière à controverse entre le Québec et l'Ontario. La notoriété et l'autorité du chanoine auront raison des faits historiques et des recherches archéologiques. Le 23 mai 1967, Lionel Groulx meurt...la veille des célébrations en l'honneur de Dollard des Ormeaux. Le vrai site de la bataille est aujourd'hui inondé sous deux mètres d'eau en raison de la contruction, dans les années 60, d'un barrage d'Hydro-Québec à Carillon.

APF

RDI un an plus tard: au-delà de toute espérance

Un an après son arrivée dans le marché des télévisions spécialisées, le Réseau de l'information est en train de faire la preuve que les téléspectateurs s'intéressent à l'actualité francophone qui se déroule à l'extérieur de Montréal.

L'émission **l'Accent francophone**, qui traite uniquement de ce qui se passe au sein des communautés francophones et acadiennes, a attiré le 26 novembre dernier 97 000 téléspectateurs à la minute à RDI. Produite à Régina, cette émission a attiré en moyenne 63 000 téléspectateurs depuis ses débuts. Le directeur de la programmation à RDI, Martin Cloutier, ne tarit pas d'éloges pour cette «petite émission fort bien faite, dynamique et qui n'a pas son pareil.» Il avance même qu'il s'agit d'un «des fleurons du Réseau de l'information.»

A titre de comparaison, le Téléjournal de 21 heures animé par Bernard Derome va chercher en moyenne 100 000 téléspectateurs chaque soir.

D'autres émissions tirent bien leur épingle du jeu. **Le Canada aujourd'hui**, un résumé de l'actualité francophone d'est en ouest présenté en fin de soirée, attire entre 31 000 et 35 000 téléspectateurs, ce qui est le double de l'hiver dernier.

Panorama, l'émission franco-ontarienne d'affaires publiques produite à Toronto par TFO, va chercher 33 000 téléspectateurs à la minute. **Trajectoire**, une émission qui met en vedette les artistes de la région atlantique et qui est produite à Moncton, attire 52 000 téléspectateurs le samedi matin. **Impact**, un résumé de l'actualité ontarienne, rejoint 30 000 personnes à la minute.

L'émission culturelle ontarienne **Espace libre**, «une émission drôlement bien faite» selon le directeur de la programmation Martin Cloutier, attire aussi 30 000 téléspectateurs. Il est tout aussi aussi élogieux à l'endroit de **Courant du Pacifique**, une émission diffusée l'été dernier et produite à Vancouver: «une émission fantastique», dit-il, malheureusement retirée de la grille-horaire depuis, mais qui pourrait réapparaître dans un avenir rapproché. Selon M. Cloutier, toutes ces émissions ont un dénominateur commun: la qualité. C'est uniquement pour cette raison, croit-il, que les téléspectateurs sont nombreux à les écouter.

En fait, toutes les prévisions de RDI en ce qui a trait au nombre de téléspectateurs ont été largement dépassée lors la première année d'exploitation. Au départ, explique Martin Cloutier, on prévoyait 7800 téléspectateurs à la minute lors du lancement de RDI: on en a eu 14 000. Aujourd'hui, RDI attire en moyenne 28 000 téléspectateurs à la minute.

La part du marché de RDI est également supérieure aux prévisions initiales. En ce qui a trait à la part du marché, les dirigeants de RDI visaient au départ un modeste 0,8 à 1 pour cent. Elle a atteint 1,2 pour cent l'hiver dernier, 1,5 pour cent en juin, 1,7 cet été, 2,5 pour cent durant la campagne référendaire et 4 pour cent la semaine précédent le référendum. Durant cette semaine magique, RDI était la quatrième télévision la plus écoutée au Québec. On prévoit que la part du marché se stabilisera entre 1,6 et 2 pour cent au mois de janvier.

Il faut dire que 1995 fut «une année exceptionnelle pour l'information», admet M. Cloutier. Le référendum québécois, par exemple, a carrément mis le réseau sur la carte: «Le référendum a été pour nous ce que la guerre du Golfe a été pour CNN» avance-t-il. Pas moins de 403 000 téléspectateurs ont suivi en direct le grand ralliement d'amour du Canada à Montréal. Ils étaient 800 000 à écouter le discours du premier ministre Jean Chrétien à l'auditorium de Verdun le 24 octobre.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 4, vendredi 26 janvier 1996

Des jeux et du froid



Matthieu Massip/L'Aquilon

L'équipe féminine de volley-ball de Wah Ti se réchauffe avant d'entreprendre une des nombreuses parties à l'horaire de la fin de semaine des 20 et 21 janvier. Des centaines d'athlètes amateurs (de dix-huit disciplines sportives) se sont retrouvés à Yellowknife pour les épreuves de qualification en vue des Jeux de l'Arctique.

Nouveau cabinet Chrétien

Copps au Patrimoine

Le premier ministre Jean Chrétien a procédé à son premier remaniement ministériel depuis qu'il a été porté au pouvoir il y a deux ans.

Il a effectué ce remaniement le 25 janvier, sans toutefois inviter de nouveaux députés francophones de l'extérieur du Québec à faire partie de son cabinet.

La nouvelle équipe ministérielle aura pour tâches de renouveler la fédération canadienne et assurer l'unité du pays, d'intensifier la création d'emplois et favoriser la croissance économique, de continuer d'assainir les finances publiques et de veiller au bien-être social des Canadiens.

LLoyd Axworthy, qui pilotait la réforme de l'assurance-chômage, est remplacé par l'Acadien Doug Young. Ce dernier a déjà annoncé des modifications au projet de réforme de l'assurance-chômage, ce qui devraient calmer les craintes des travailleurs saisonniers des Maritimes. M. Axworthy devient ministre des Affaires étrangères et remplace André Ouellet, qui quitte la politique active pour la direction de la Société canadienne des postes.

David Anderson, qui occupait le poste de ministre du Revenu national, prend la place de Doug Young aux Transports. David Dingwall qui était aux Travaux publics remplace la Franco-Ontarienne Diane Marleau, qui avait été l'objet de critiques et de sarcasmes dès le pre-

Cabinet Chrétien
Suite en page 2

École Allain St-Cyr

Projet d'expansion du secondaire

Le Conseil scolaire francophone de Yellowknife ne dispose que de quelques semaines pour se pencher sur l'instauration d'un programme d'enseignement en français langue première pour les niveaux de la 10e, 11e et 12e années.

Le programme à l'école Allain St-Cyr va présentement de la maternelle à la neuvième année. Pour les finissants, après la 9e, le choix se résume à étudier à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest dans un établissement francophone, ou demeurer à Yellowknife et terminer leurs études secondaires dans un programme d'immersion.

L'école française n'existant que depuis 1989, la question des études secondaires ne s'était pas vraiment posée auparavant. Cette année, pour tenir compte de cette nouvelle situation, l'Association des parents francophones de Yellowknife (APFY) a d'ailleurs modifié ses règles d'adhésion, afin de représenter les parents d'enfants inscrits à St-Cyr, et également les parents des TNO dont les enfants suivent un programme de français langue première.

À la rentrée, des parents dont les enfants doivent maintenant aller à l'extérieur des Territoires pour poursuivre leur éducation en français ont demandé une aide financière au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Lors de discussions avec M. Jean-Marie Mariez, responsable des programmes de français pour le ministère, les représentants du Conseil scolaire francophone se sont rendus compte que le calcul du montant de l'aide auquel les parents ont droit était erroné. L'erreur a été corrigée, et les parents peuvent s'attendre à recevoir 5000 $ par étudiant, de la part du GTNO.

Il existe un écart considérable entre cette somme et le montant de 11 000 $ que réclamaient les parents ayant des adolescents aux études en dehors des TNO. Lors d'une assemblée conjointe APFY-CSFY le 24 janvier dernier, la présidente du Conseil, Mme Nicole Châtel, a demandé aux parents réunis s'ils souhaitaient que le conseil prenne à même son budget de fonctionnement des fonds pour défrayer une partie des coûts de l'éducation de ces jeunes francophones. L'assemblée a préféré aborder la question de la mise sur pied d'un programme de deuxième cycle du secondaire à Yellowknife même.

En septembre 1996, il y aurait potentiellement trois étudiant(e)s qui s'inscriraient au deuxième cycle du secondaire, s'il était offert à l'école Allain St-Cyr. Leur inscription n'est cependant pas garantie. Les besoins de socialisation des jeunes font qu'ils apprécient moins une petite école.

Secondaire
Suite en page 2

Kenny Victorin: pour une école ouverte.

Lire en page 3

Éditorial : Qui a peur d'un jeune loup?

Lire en page 4

Un cri du coeur d'Antonine Maillet aux francophones.

Lire en page 5

La francophonie en océan Indien.

Lire en page 6

Un message de la Fédération Franco-TéNOIse

Lire en page 8



Matthieu Massip/L'Aquilon

Sans rancune

En avant-goût des Jeux de l'Arctique: le match final de sélection pour le hockey féminin. Les joueuses défilent sur la glace pour la traditionnelle poignée de main de félicitations et de réconciliation.



Rôle des TNO dans le débat sur l'unité nationale

Après Mecch et Charlottetown, la prochaine conférence constitutionnelle se tiendra en 1997. Les Territoires veulent jouer un plus grand rôle dans les débats sur le renouvellement de la fédération canadienne. Le 23 février à Ottawa, le ministre de la Justice Stephen Kakfwi a exprimé ce voeu au comité spécial du Sénat sur le projet de loi C-110 (Amendements à la constitution). Le ministre croit que le projet de loi actuel va à l'encontre des intérêts des territoires. Il cite entre autres les clauses ayant trait à la création de nouvelles provinces, l'expansion des frontières actuelles des provinces, et la participation des territoires aux débats constitutionnels. Le ministre a également souligné que le projet C-110 ne prend pas en considération l'établissement officiel du Nunavut en 1999.

Plaintes du fédéral au sujet des routes d'hiver

Le 23 janvier, le ministre des Transports du GTNO Jim Antoine s'est déclaré déçu de la décision de Pêches et Océans Canada d'aller de l'avant avec les poursuites intentées le 29 décembre dernier contre le gouvernement territorial.

Ottawa allègue que, l'an dernier, les travaux de construction de la route d'hiver de la vallée du Mackenzie (qui dessert Fort Norman, Norman Wells, Deline et Fort Good Hope) ont contrevenu aux règlements relatifs à la *Loi sur les pêches*.

Le ministre Antoine reconnaît que les faibles chutes de neige dans la région du Sahtu en 1995 ont rendu la tâche difficile pour les équipes de Transports TNO mais «nous avons pris toutes les mesures envisageables pour minimiser l'impact des travaux».

Le ministre rappelle que les routes d'hiver constituent un lien vital entre les localités durant l'hiver, en facilitant le transport des biens essentiels et les déplacements personnels. «La décision fédérale de poursuivre remet en cause les routes d'hiver. Cela m'inquiète, ainsi que tous les résidants des collectivités concernées».

À la présidence de la IRC

La *Inuvialuit Regional Corporation* est maintenant dirigée par l'ancienne première ministre des TNO, Nellie Cournoyea. À l'automne dernier, Mme Cournoyea avait annoncé son intention de se retirer de la politique territoriale pour retourner dans le Delta-Beaufort, et se replonger dans la vie publique de sa région natale. La *IRC* est chargée d'administrer et d'actualiser l'entente sur la revendication territoriale des Inuvialuit conclue en 1984. L'entente couvre les bénéficiaires des collectivités d'Aklavik, Holman, Inuvik, Paulatuk, Tuktoyaktuk et Sachs Harbour.

Des prix pour les langues autochtones et le français

En mars prochain, le GTNO profitera du Mois des langues autochtones et de la Semaine de la francophonie pour remettre à trois personnes des prix soulignant leur contribution au maintien de leur langue maternelle.

L'annonce, faite le 19 janvier par le premier ministre Don Morin, incite le grand public à suggérer des candidat(e)s à qui attribuer ces prix. Les langues visées par cette nouvelle initiative de promotion des langues comprennent: le cri, les langues dénées, l'inuktitut et le français. Les récipiendaires du prix recevront une plaque commémorative et une somme de 250 $ dont ils pourront faire don au groupe de leur choix, impliqué dans le développement des langues. Pour plus de renseignements, appelez l'Unité des langues officielles, au (403) 920-6960.

Rapport sur les dépenses électorales 1995

Bien que quelques députés n'aient pas encore rempli la déclaration sur les dépenses électorales (à remettre le 15 décembre 1995), la coordonnatrice des opérations pour Élections TNO, Rosemary Cairns, a publié le 22 janvier son rapport pour la campagne de cet automne. Les candidats, en vertu de la *Loi sur les élections*, sont autorisés à dépenser au maximum 20 000 $ de leurs propres fonds. De ce montant, 1500 $ sont déductibles d'impôt. La déclaration doit faire état de tout don de 100 $ et plus, en espèces, en biens ou en services. Pour consulter les déclarations, prière d'adresser une demande écrite au greffier de l'Assemblée législative, d'ici au 15 juin 1996.

Agnès Billa

Cabinet Chrétien

Suite de la une

mier jour de sa nomination à la Santé. Mme Marleau sera désormais ministre des Travaux publics.

Le ministère du Patrimoine canadien sera maintenant dirigé par Sheila Copps, qui conserve son titre de vice-première ministre. L'ancien titulaire de ce poste, Michel Dupuy, siègera à titre de simple député. M. Dupuy était devenu la tête de Turc préférée des députés de l'Opposition et des journalistes. Il pourrait être nommé lieutenant-gouverneur du Québec.

Sergio Marchi, qui était à l'Immigration, s'occupera maintenant du ministère de l'Environnement.

Arthur Eggleton devient ministre du Commerce international à la place de Roy MacLaren, qui quitte également la politique. C'est Marcel Massé qui remplacera M. Eggleton au Conseil du Trésor. Il sera aussi responsable de l'Infrastructure.

Alfonso Gagliano est nommé ministre du Travail en remplacement de Mme Lucienne Robillard, qui hérite du portefeuille de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Pour remplacer Brian Tobin aux Pêches, Jean Chrétien fait appel à Fred Mifflin, un autre député de Terre-Neuve. Cette nomination a provoqué des remous sur la côte ouest, où on croyait que le nouveau ministre proviendrait cette fois-ci de la Colombie-Britannique.

John Manley, qui était ministre de l'Industrie, hérite aussi des trois organismes de développement régional que sont l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), le Bureau fédéral de développement économique du Québec et la Diversification économique de l'Ouest.

Le nombre de secrétaires d'Etat, neuf, demeure inchangé. Le député de Beauséjour au Nouveau-Brunswick, Fernand Robichaud, conserve son poste de secrétaire d'Etat Agriculture et Agroalimentaire, Pêches et Océans. La député Hedy Fry monte en grade et devient secrétaire d'Etat au Multiculturalisme et à la Situation de la Femme. Elle remplace Sheila Finestone, qui quitte aussi la politique. Les rumeurs veulent qu'elle aille au Sénat.

Deux nouvelles figures du Québec entrent au Cabinet. Il s'agit du professeur Stéphane Dion, qui devient président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales et de Pierre Pettigrew, qui obtient un nouveau ministère, soit celui de la Coopération internationale et de la Francophonie. Tous deux devront toutefois se faire élire au Québec lors d'élections complémentaires.

Selon Jean Chrétien, l'arrivée de ce sang neuf en provenance du Québec devrait donner un nouvel élan aux initiatives fédérales visant à promouvoir l'unité canadienne. M. Dion, qui est le fils du constitutionnaliste de renom Léon Dion, s'est fait remarquer au Québec par son discours fédéraliste pur et dur.

Yves Lusignan
APF

Expansion du secondaire

Suite de la une

Comme l'ont expliqué des parents, les adolescent(e)s veulent fréquenter des garçons et des filles avec lesquels ils et elles n'ont pas grandi depuis sept ans. Les parents respectent ce désir et plusieurs ont ajouté qu'à l'âge des études secondaires, les jeunes ont voix au chapitre pour ce qui est de leur éducation.

Pour accomoder les étudiants, il a été question de loger la classe des 10, 11, et 12e années à l'école secondaire Sir John Franklin. Cette solution permettrait aux jeunes de St-Cyr de se retrouver avec un plus grand nombre de leurs contemporains.

M. Mariez a toutefois rappelé aux parents l'importance de préserver l'homogénéité du programme de français langue première, entre autres pour en conserver les objectifs éducationnels, ainsi que le financement de Patrimoine canadien.

Avant que le ministère ne soumette au fédéral sa demande budgétaire pour 1996-1997, le conseil scolaire aura donc à élaborer un scénario pour vérifier les possibilités à brève échéance d'expansion du secondaire.

Agnès Billa

École Allain St-Cyr

«L'isolement, ça ne veut plus rien dire» Victorin Kenny

Le directeur-adjoint de l'école Allain St-Cyr à Yellowknife, Victorin Kenny, ne conçoit l'école que comme un lieu ouvert sur le monde, ses nouvelles technologies et ses réalités économiques.

Pour Victorin Kenny, les grandes décisions se prennent en vacances. Professeur en Ontario, il prend un an de congés différés en 1990 pour aller jusqu'à Vancouver. En chemin, il s'arrête à Edmonton, et reste enseigner en Alberta pendant cinq ans. Décidé à changer d'air au début de l'année dernière, il répond à une offre d'emploi dans les TNO, puis décide de passer six semaines de vacances à Yellowknife... Qu'il n'a plus quitté depuis.

En 25 ans, Victorin Kenny a enseigné les mathématiques, le français, les sciences, les études sociales, l'éducation physique, les études professionnelles, et il est plus que jamais passionné par son métier. On jurerait que ce natif de Tracadie, au Nouveau-Brunswick, se trouve partout chez lui, du moment qu'il est dans une école. Mais une école ouverte sur le monde et les influences extérieures.

«Isolé, ça ne veut plus rien dire», explique-t-il. Après avoir acquis neuf ordinateurs, l'école, qui est déjà branchée sur le réseau *North of 60*, va prochainement avoir accès à l'Internet, ce réseau des réseaux, qui permet de communiquer instantanément avec n'importe quel ordinateur branché dans le monde, et ce au prix d'une communication locale.



Matthieu Massip/L'Aquilon

Pour Victorin Kenny, le réseau Internet permettra d'annuler les distances.

«L'Internet va changer l'enseignement, prédit Victorin Kenny, il annule les distances et sauve de l'argent. Rien ne remplace un livre, mais un ordinateur aura plus de succès auprès d'un adolescent. Alors si on peut obtenir la même information grâce a l'ordinateur, pourquoi s'en priver?» Et à St-Cyr on parle déjà d'un projet d'éducation à distance qui permettrait de relier l'école à des établissements de l'Alberta.

Autre manière de rompre l'isolement: le contact avec le monde du travail, professionnels et entreprises. L'école a donc initié récemment un partenariat avec une entreprise de production vidéo de Yellowknife.

Mais si ordinateurs et gens d'affaires envahissent les salles de classes...que va t-il advenir des professeurs? «Les professeurs sont évidemment indispensables, réplique Victorin, au point de vue de l'encadrement, de l'organisation, de la connaissance des matières enseignées».

L'initiateur de tout ce mouvement à St-Cyr ne veut pas pour autant forcer la machine. Rien ne sert d'ailleurs de bousculer les étudiants.

«J'introduis des nouveautés simplement quand je sens que les étudiants sont prêts» continue Victorin, avant de conclure sans emphase: «Disons que l'école laisse entrevoir des développements futurs intéressants.»

Matthieu Massip

Bourses d'études

Un été de découverte

Les jeunes francophones qui ont le goût cet été de partir à la découverte de leur identité, ou encore d'apprendre une langue seconde (l'anglais, dans ce cas-ci), peuvent bénéficier de deux programmes de bourses.

Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) offrent ces bourses, et vous avez jusqu'au 15 février pour leur faire parvenir une demande d'admission.

Le programme «Objectif-découverte 1996» s'adresse aux jeunes francophones qui ont la citoyenneté canadienne et résident à l'extérieur du Québec.

Pendant cinq semaines, ils et elles auront l'occasion d'enrichir leur français et d'approfondir leur connaissance de la culture d'expression française. Le programme très intensif comprend des cours et des activités organisées. Il est offert au Québec (Trois-Rivières ou Jonquière) et à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Durant également cinq semaines, le Programme de bourses d'été de langues constitue une excellente façon pour les jeunes francophones d'apprendre l'anglais, l'autre langue officielle du pays. Le programme porte aussi sur la culture que véhicule la langue canadienne-anglaise. Il est offert dans plusieurs provinces, de la Colombie-Britannique à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires pour remplir une demande d'admission, contactez dans les Territoires du Nord-Ouest le (403) 920-3416, au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Et n'oubliez pas la date de clôture du 15 février 1996!

Félicitations!

Agnès Billa/L'Aquilon

En attendant la photo de Gabriel promise par son père (ci-contre), félicitations à Claude et Esther Doucette (de Fort Smith) à l'occasion de la naissance de leur premier enfant, un beau garçon de 7 livres et 10 onces, né le 13 janvier 1996 à 9h35. Bienvenue Gabriel!

Parents et éducateurs,
vous êtes invité(e)s à discuter et partager votre expérience sur les **styles parentaux**.

L'atelier se déroulera **le 29 janvier 1996** de 19h30 à 21h30 à l'école Allain St-Cyr
Animatrice : Christiane Lacasse
Pour information : 873-3347

Parents et éducateurs,
vous êtes invité(e)s à discuter et partager votre expérience sur la **discipline**.

L'atelier se déroulera **le 5 février 1996** de 19h30 à 21h30 à l'école Allain St-Cyr
Animatrice : Christiane Lacasse
Pour information : 873-3347

Surprise?



Line Gagnon/L'Aquilon

Coordonnatrice de la garderie Plein soleil (et présidente de l'Association franco-culturelle de Yellowknife), Danièle Bolduc quitte les TNO fin janvier, avec sa famille. Pour la remercier de son travail et de son bénévolat, ami(e)s et collègues l'ont surprise avec une fête et, comme cadeau, un beau panier en écorce de bouleau de Fort Liard, pour conserver de bons souvenirs.

ÉDITORIAL

Gare au jeune loup

Lors du plus récent référendum sur la souveraineté du Québec, les téléspectateurs de Radio-Canada ont pu voir et entendre le politicologue Stéphane Dion commenter à maintes reprises les enjeux et le déroulement de la campagne.

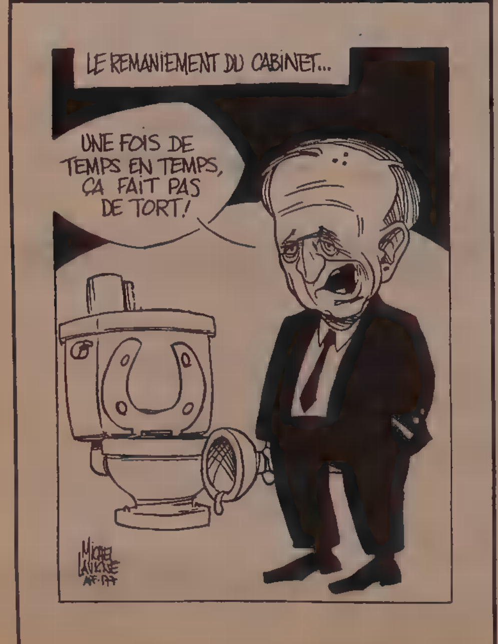
Hier, avec le remaniement du cabinet fédéral, M. Dion, un professeur, un intellectuel, un homme d'idées et d'analyse a fait le saut en politique. Sa décision n'est pas tout à fait suprenante car le politicologue est aussi un homme de convictions, qui a résolument opté pour le fédéralisme, une question à propos de laquelle il ne tarit pas.

L'engagement de M. Dion envers le Canada le met à l'abri des accusations classiques de descendre de sa tour d'ivoire universitaire. Son expérience pratique des média l'a aussi en partie préparé pour les débats sur la place publique. Sa présence au sein du gouvernement Chrétien n'en sera pas moins tumultueuse.

Le 30 octobre dernier, le camp du NON a remporté de justesse le référendum. Cette maigre victoire a entâché la réputation de M. Chrétien et la confiance des gens en sa capacité de gérer la question fondamentale de l'unité nationale.

Pour croiser le fer avec Luchien Bouchard, qui devient premier ministre du Québec dans quelques jours, Jean Chrétien a donc convaincu Stéphane Dion de passer à l'action et d'accepter le poste de ministre fédéral des Affaires intergouvernementales. Pour ce qui est du charisme, M. Dion (un homme de 40 ans à l'air très sérieux) ne pourra rivaliser avec le redoutable chef des indépendantistes. Par contre, au plan des joutes oratoires, il ne laissera pas sa place pour rétorquer aux arguments du OUI, sans trébucher. Le premier ministre compte sur Stéphane Dion pour «forger de nouvelles alliances au Québec en vue de promouvoir l'unité nationale». Espérons que ce jeune loup (qui doit encore se faire élire d'ailleurs) ne mettra pas le feu aux poudres, sous prétexte de redonner aux fédéralistes plus de vigueur dans leur réthorique et leur stratégie.

Agnès Billa



Si près du but



Matthieu Massip/L'Aquilon

Éliminatoires de hockey féminin pour les Jeux de l'Arctique: deux équipes - les Blancs et les Rouges - constituées des meilleures joueuses des TNO s'affrontent. L'entraîneur victorieux Macabee Nartok, de Pelly Bay, surveille la fin de la partie.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

Collaborateurs: Yves Lusignan, Marc Lacharité
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone


OPSCOM



Antonine Maillet et la francophonie

«Il y a trop de gens qui lâchent!»

Antonine Maillet

Comment se porte la francophonie au pays? Mal, vous répondra l'écrivaine acadienne Antonine Maillet.

La célèbre acadienne a beau se dire optimiste, elle est tout à fait consciente que «le courant va contre nous en ce moment». Ce qui l'embête le plus, c'est que beaucoup de gens considèrent que la francophonie n'a pas d'avenir: «Si on commence à croire cela, la francophonie n'aura pas d'avenir...il y a trop de défections, il y a trop de gens qui lâchent!», déplore-t-elle.

Elle pense ici aux scientifiques francophones, qui décident de faire leur congrès en anglais parce que l'avenir de la science est, selon eux, en anglais. Elle trouve une telle attitude dangereuse, «parce que c'est ça qui peut menacer la langue française».

Elle s'inquiète aussi de la qualité du français qui est parlé dans les milieux francophones. Elle pense à ceux qui «parlent mal» le français et qui s'imaginent que cela n'a pas d'importance «de dire n'importe quoi, n'importe comment.» Il faut, dit-elle, respecter «le génie de la langue française.»

Ceci dit, elle comprend très bien qu'on parle avec des accents différents d'une région à une autre du pays mais, dit-elle, «il faut parler le meilleur de cette langue.»

Elle estime que la télévision et les médias en général on une responsabilité dans l'appauvrissement collectif de la langue française: «La télévision met n'importe quoi, n'importe comment avec ses séries, ses dramatiques. On dirait qu'elle favorise le plus bas niveau, aussi bien avec la pensée qu'avec la parole».

Mais cela ne veut pas dire, précise Antonine Maillet, qu'il ne faut pas parler Québécois, Acadien ou Canadien français: «Il faut garder ça, mais le meilleur.»

Lorsqu'elle blâme ceux et celles qui ne font pas un effort pour bien parler le français, elle ne vise pas les francophones qui vivent en situation minoritaire au pays. Ceux-là, elle les comprend. Mais l'enseignant francophone de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick ou du Québec, qui utilise «un jargon pour être à la mode» ne donne pas l'exemple, dit-elle. Ce sont aux médias et à tous les leaders d'opinion de donner l'exemple et de bien parler le français, insiste-t-elle: «S'ils sont des chefs de file, ils ont une responsabilité.» Elle constate présentement une pauvreté dans la transmision de la langue française, et donne l'exemple des politiciens: «Ecoutez-les parler!»

L'engouement pour le réseau Internet est une autre préoccupation de Mme Maillet. Elle constate, comme tout le monde, que presque toutes les communications sont en anglais sur l'inforoute: «Si on ne prend pas tout de suite des mesures importantes...»

Mme Maillet a profité du lancement de la Semaine nationale de la francophonie qui aura lieu du 20 au 26 mars, pour inviter les francophones à poursuivre la lutte, malgré les difficultés. Dans une langue imagée, elle a comparé les francophones à «des saumons», qui doivent remonter le courant et les rapides pour frayer dans leur lieu d'origine. «Nous bénéficions d'une des plus grandes cultures du monde et une des langues les plus belles. Il ne faut pas avoir de complexe», dit Mme Maillet.

La quatrième édition de la Semaine nationale de la francophonie, qui est organisée par l'Association canadienne d'éducation de langue française, est une occasion en or pour tous ceux et celles qui désirent célébrer la langue et la culture françaises. De nombreuses activités auront lieu dans les écoles, dans le milieu associatif et dans les secteurs public et privé et on en profitera pour remettre des Prix de la francophonie en éducation, alphabétisation, diversité ethnoculturelle, informatique et en francophonie internationale.

APF



Matthieu Massip/L'Aquilon

En réunion de planification: Philippe Méla, Serge Castonguay (à l'arrière plan), Marc Lacharité et Benoît Boutin qui représentent quelques-unes des équipes en ondes cet hiver au 101,9 MF dans le cadre de l'émission de radio «À propos d'autre chose». L'émission est diffusée tous les dimanches de midi à 13 heures, à l'antenne de CKLB-MF. On y dose avec bonheur: chanson d'expression française, actualité, nouvelles communautaires et humour.

COURRIER DU LECTEUR
Cp. 1325
Yellowknife NT X1A 2N9
Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

À l'arrivée de la course



Matthieu Massip/L'Aquilon

Espérant se qualifier pour les Jeux d'hiver de l'Arctique, Niko Invarak de Pond Inlet vient de terminer une course en traîneau à chiens. Lors de son séjour à Yellowknife, le jeune athlète de 12 ans était accompagné par son père Charlie, qui l'attendait à l'arrivée.

A la recherche d'un bon employé:

Embauchez un travailleur âgé

Les travailleurs âgés de plus de 40 ans peuvent encore rendre de précieux services à des employeurs. C'est du moins le message que le Réseau canadien des travailleurs d'expérience entend véhiculer au cours des deux prochaines années, dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation visant à promouvoir l'embauche des travailleurs âgés.

Expérience, stabilité, fiabilité, loyauté, sens des responsabilités, bon jugement et désir de travailler, voilà en résumé le profil de ces travailleurs qui se retrouvent le plus souvent sur la voie de garage après avoir perdu leur emploi.

Financé par le ministère du Développement des ressources humaines, le projet *Options* a justement pour but de rehausser le profil des travailleurs âgés qui sont sans emploi. La croyance populaire veut que ces travailleurs n'ont pas vraiment besoin d'un emploi et qu'ils doivent laisser la place aux plus jeunes.

Au contraire, rappelle le Réseau, la plupart des travailleurs âgés n'ont pas les moyens de prendre une retraite forcée. Ils ont une hypothèque ou un loyer à payer comme tout le monde, et plusieurs ont encore des enfants à nourrir et à instruire. D'autres encore n'ont pas suffisamment d'économies.

Selon des statistiques publiées par le Réseau, pas moins de 57 pour cent des chômeurs entre 45 et 54 ans avaient des enfants à charge en 1993.

Autre statistique significative: la durée moyenne de chômage chez les travailleurs âgés de 55 ans et plus était de 32 semaines en 1993, comparativement à 26 semaines chez les travailleurs entre 25 et 44 ans et 17 semaines chez les 15 à 24 ans.

APF

Ailleurs dans la francophonie

L'ARC est en deuil

Le 11 janvier, l'Alliance des radios communautaires du Canada, l'ARC, a annoncé «avec une immense tristesse» le décès à l'âge de 36 ans de l'un de ses fondateurs, Serge Jacob, des suites d'un cancer.

Décrit comme un homme d'action par ses collègues, Serge Jacob participa à de nombreux projets, dont celui de la Coopérative radiophonique de Toronto. Son implication l'amena en 1991 a être élu représentant de l'Ontario au sein du premier conseil d'administration de l'Alliance des radios communautaires du Canada.

L'année suivante, Serge Jacob était élu à la présidence de l'ARC du Canada. Il dirigea l'organisme de 1992 à mai 1995. Malgré la maladie, il demeura très actif dans le réseau, à titre de président sortant et de personne ressource.

Serge Jacob voyait dans les radios communautaires francophones «un outil puissant de communication au service du développement communautaire et de la culture».

À la demande de la radio francophone d'Iqaluit CFRT-MF, Serge Jacob figurait sur la liste des abonnés de *L'Aquilon*. Nous nous joignons aux gens des Territoires qui l'ont connu et ont apprécié son dévouement pour exprimer nos condoléances à ses proches et à tout le réseau des radios communautaires du Canada.

Agnès Billa

Un Acadien à Radio-Canada

M. Clarence LeBreton de Caraquet au Nouveau-Brunswick siégera au conseil d'administration de la Société Radio-Canada au cours des trois prochaines années. C'est ce qu'a annoncé le ministre du Patrimoine canadien, Michel Dupuy.

Membre de nombreux organismes, dont le Comité interministériel de la francophonie du Nouveau-Brunswick, M. LeBreton est aussi l'auteur de divers ouvrages dont: L'Affaire Louis Mailloux et Le Collège de Caraquet.

Musée des civilisations

Mme Claudette Roy d'Edmonton (en Alberta) siégera au cours des trois prochaines années au conseil d'administration du Musée canadien des civilisations. Mme Roy, qui est éducatrice, a été trésorière de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et active dans les organismes de Scouts et Guides de l'Ouest et de l'Alberta.

APF

Coup d'oeil sur la francophonie internationale

L'océan Indien

La francophonie internationale, c'est un vaste ensemble universel qu'il est parfois difficile d'appréhender. Voici le cinquième d'une série d'articles qui vous présente les grandes tendances pour la francophonie mondiale.

Plusieurs îles et archipels de l'océan Indien font partie de la francophonie : Les Comores, Mayotte, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles. (Note: pour cette région, nous ne disposons pas de statistiques démographiques.)

Les **Comores** constituent une république fédérale islamique. Ils furent un territoires outre-mer français de 1946 jusqu'en 1974, année de leur indépendance. L'Arabe et le français y sont les langues officielles. On y parle surtout le comorien, langue d'origine arabe et bantoue, ainsi que le swahili. On y parle aussi le kibushi d'origine malgache.

Mayotte est une île séparée des Comores en 1974 et est toujours une collectivité territoriale française. Le français est la langue officielle mais on y retrouve aussi les composantes linguistiques de l'archipel comorien.

Madagascar fut colonie française de 1896 à 1960, année de son indépendance obtenue après de dures luttes. Les langues officielles sont le malgache et le français. Le malgache est une langue d'origine malayo-polynésienne. Cette langue maternelle de la population présente une grande unité linguistique à travers le pays malgré ses variantes dialectales. On y organisera les IIIe Jeux de la francophonie en 1997.

L'Île **Maurice** est un pays indépendant depuis 1968, après avoir été possession française (1715) et anglaise (1810). L'anglais y est la langue la plus officielle alors que le français joue un rôle semi-officiel. Ce pays fut l'hôte du Sommet de la francophonie de 1993. Le créole est la langue d'usage de la majorité de la population. On y parle aussi des langues indiennes et chinoises.

La Réunion est un département français d'outre-mer depuis 1946. Le français y est la langue officielle. Cependant, le créole est le moyen de communication naturel de la population. On y parle aussi des langues indiennes et chinoises. Fait intéressant, La Réunion est le troisième importateur de la presse française, derrière le Belgique et la Suisse, avec 3,4 millions de copies vendues.

Les **Seychelles** forment un état indépendant depuis 1976. Elles furent possession française (dès 1756) puis anglaise (dès 1811). Le créole, l'anglais et le français constituent le trilinguisme officiel mais le créole demeure la langue préférée de la population, tandis que l'anglais y est plus parlé que le français.

TANZANIE
SEYCHELLES
COMORES
AFRIQUE
Mayotte (Fr.)
OCÉAN
INDIEN
MOZAMBIQUE
MADAGASCAR
MAURICE
Réunion (Fr.)
0 345 km

Alain Bessette

En bref

Elles ne sont plus en or...

Les ventes brutes d'obligations d'épargne du Canada n'ont jamais été aussi mauvaises depuis 1990-1991. Le ministère des Finances a annoncé des ventes brutes de 4,6 milliards cette année, dont 1,6 milliard selon le nouveau mode d'épargne sur le salaire. L'an dernier, le gouvernement avait vendu pour 7,5 milliards de dollars d'obligations d'épargne.

Le gouvernement compte sur les obligations d'épargne pour financer une partie de ses dépenses. Il en coûte en effet moins cher d'emprunter aux Canadiens qu'aux étrangers. Les faibles taux d'intérêt et l'incertitude économique en ont sans doute refroidi plus d'un cette année. En 1990-1991, les ventes brutes totalisaient plus de 6,7 milliards de dollars et s'élevaient à près de 9,6 milliards en 1991-1992.

Une campagne qui a de l'impact

Quinze mois seulement après son lancement, la campagne de levée de fonds de l'Université de Moncton a déjà dépassé son objectif de 14,7 millions de dollars.

Lors du lancement de la campagne «Impact» le 19 septembre 1994, l'université avait recueilli 1,5 million de dollars. Trois mois plus tard, elle avait déjà atteint la moitié de son objectif. Le 14 décembre dernier, l'université était assurée de recevoir 15,6 millions de dollars!

L'argent servira à renouveler l'équipement scientifique et informatique, à enrichir les collections en bibliothèque, à aider les jeunes chercheurs, à améliorer les installations à l'École de Droit, au centre étudiant et au département de Génie électrique, et à augmenter les fonds de bourses.

La fin d'une époque

Le Journal de Lowell au Massachusetts, le dernier journal franco-américain, a publié son dernier numéro au mois de décembre après 21 années d'existence.

Dans un message aux lecteurs intitulé: «Nous avons fait ce que nous avons pu» l'éditeur, Albert Côté, se dit prêt à discuter «avec qui que ce soit qui aura l'intérêt de continuer ce travail.» L'augmentation des frais d'impression et des frais postaux de même que l'absence d'une relève, sont les principales raisons qui ont poussé Albert Côté et sa femme, Barbara, à cesser la publication du journal. «On pense qu'on a fait notre temps. On espère que quelqu'un va appeler pour prendre la relève», a indiqué à L'APF Mme Barbara Côté. Produit bénévolement, le Journal de Lowell était un mensuel et avait un tirage de 5,000 exemplaires.

APF



Vivre en action

Peut-on éviter le stress au travail?

Les conflits entre employés, les problèmes financiers, les échéances rapprochées, la fatigue ne sont que quelques un des facteurs qui stressent la main d'oeuvre canadienne. Le Sondage canadien en milieu de travail, que l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie a mené auprès de 4 000 milieux de travail en 1992, détermine à quel point ces conditions stressantes sont fréquentes dans l'industrie canadienne.

Qui aurait cru que plus d'un tiers des compagnies canadiennes se préoccupent des employés qui font leur travail sous l'influence de la drogue ou de l'alcool? C'est dans le secteur de l'industrie et des manufactures que cette situation est la plus grave. Ceci peut être dû en partie au «travail répétitif et ennuyeux» et au travail par équipe de nuit, de jour, etc. De plus, le passage de l'ère industrielle à l'ère de l'information ne se fait pas sans créer de soucis financiers, surtout dans le secteur industriel. La moitié des industries et des manufactures indiquent que la peur d'une mise à pied est une cause importante de stress chez les employés.

Les autres secteurs ne sont pas à l'abri des soucis financiers non plus. Un tiers des compagnies du secteur des services et des finances et du secteur du commerce et des affaires mentionnent aussi la peur d'une mise à pied. Le secteur agricole et forestier semble être moins affecté pour le moment, puisque les employés dans 14 % des entreprises «seulement» s'inquiètent d'être renvoyés chez eux.

Alors que les compagnies essaient d'augmenter leur production avec un personnel réduit, le manque de temps et la fatigue se font sentir chez les employés qui restent. Dans le secteur des services et des finances et dans celui de l'industrie et des manufactures, la moitié des compagnies indiquent que leurs employés ont des dates limites toujours trop rapprochées. Dans un tiers des compagnies, les heures de travail sont longues et les employés n'ont pas assez de repos. La fatigue accentue le problème. La fatigue physique a plus tendance à être une cause de stress dans le secteur de l'industrie et des manufactures (30 % des compagnies) que dans tout autre secteur économique. Pour sa part, la fatigue mentale est plus présente dans le secteur des services et des finances (42 % des compagnies).

Les conflits entre employés sont nombreux dans un tel environnement. Un tiers des compagnies reconnaissent qu'il existe des conflits entre les travailleurs. Les conflits avec les superviseurs et la direction sont moins fréquents, mais ils ne font pas moins partie de la vie des travailleurs dans une compagnie sur cinq au Canada.

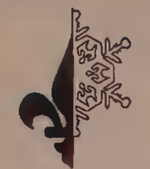
Heureusement, de nombreuses compagnies ne laissent pas les problèmes empirer au point qu'ils ne puissent plus être réglés. Il existe des solutions efficaces. À partir des données recueillies dans le sondage, l'Institut propose les solutions suivantes :

- Offrez une planification financière aux employés qui font face à des incertitudes financières.
- Investissez dans l'éducation et le perfectionnement des employés. Cet investissement peut aider les travailleurs à développer des habiletés qu'ils pourront utiliser dans un autre emploi s'ils se font mettre à pied.
- Offrez aux employés des programmes de communication et de règlement de conflit pour encourager les relations saines, améliorer leurs habiletés de négociation et diminuer les confrontations.
- Fournissez-leur des programmes d'activité physique et de gestion du stress pour réduire la tension mentale et le stress physique.
- Donnez-leur des horaires souples pour leur permettre de poursuivre des activités relaxantes, telles que des activités physiques, à un moment opportun de la journée.

Un peu de stress est sans doute nécessaire à la productivité. Toutefois, un stress excessif gaspille une bonne partie de l'énergie mentale des travailleurs. Les entreprises soucieuses d'augmenter leur productivité ont avantage à canaliser cette énergie vers le travail en minimisant le stress chez les employés.



Cet article vous est présenté par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie en collaboration avec ParticipACTION.



Fédération Franco-TéNOise Janvier 1996

Survol de la francophonie du Grand Nord

1995 : un nouvel élan

par Daniel Lamoureux

À l'heure des choix, il convient parfois de prendre du recul, de considérer les réalisations passées, de constater sans complaisance tant les échecs que les succès d'une communauté. Une telle vue d'ensemble confère à l'observateur une meilleure capacité d'analyse, et partant, assure un jugement plus lucide. Mon propos consiste ici à signaler à l'attention des lectrices et lecteurs de *L'Aquilon* différents sujets qui s'inscrivent dans l'actualité des francophones du Grand Nord, et propres à élargir leur cadre de référence. Dans ce premier volet je traiterai de certains éléments marquants de notre vie associative en 1995.

D'une présidence à l'autre

À de nombreux égards, 1995 fut l'année du changement. Puisque la dynamique communautaire s'incarne souvent dans la représentation associative qu'elle s'attribue, rappelons les mouvements constatés à la présidence des groupes communautaires :

Iqaluit

Le président et co-fondateur du Comité des parents francophones de Iqaluit, Daniel Loyer, quitte les Territoires du Nord-Ouest pour s'établir à Gatineau; Paul Landry lui succède à la présidence; il démissionnera toutefois le 9 janvier. À son tour Daniel Auger, en poste depuis juin à la suite de Judith Paradis-Pastori, quitte Iqaluit pour s'installer à Yellowknife : Suzanne Lefebvre lui succède en décembre à la présidence de l'Association francophone d'Iqaluit.

Hay River

Julie Bernier, coordonnatrice de l'Association franco-culturelle de Hay River, déménage à Saskatoon, laissant un grand vide dans la communauté; celle-ci réagit rapidement toutefois, sous l'impulsion de JoAnne Connors, recréé un climat de coopération et d'implication, délègue Lorraine Taillefer au bureau de direction de la F.F.-T.; l'assemblée générale aura lieu le 3 février prochain.

Yellowknife

Nicole Wallbridge succède à Sylvie Vincent à la présidence de l'Association des parents francophones de Yellowknife; Danielle Bolduc succède à Caroline Lafontaine à celle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife; Michèle Martel chausse les souliers de Line Gagnon à la présidence de la Garderie Plein Soleil (laquelle avait aménagé dans de nouveaux locaux en début d'année); Nicole Chatel succède pour sa part à Denis Milot à la présidence du Conseil scolaire francophone.

Territoires du Nord-Ouest

Seuls deux présidents du réseau associatif franco-ténois auront survécu à l'année 1995 : Claude Doucette, de l'Association franco-phone de Fort Smith, et Daniel Cuerrier, réélu sans opposition président de la Fédération Franco-TéNOise; l'un des comités de la F.F.-T., les Elles-ténoises, voit toutefois sa présidence passer de Judith Paradis-Pastori à Geneviève Harvey. Croit-on qu'ainsi, démissionnaire de la présidence à la fois de l'A.F.I. et des Elles-ténoises, Judith se retire de l'implication bénévole au sein du réseau ? Pas du tout : depuis décembre, elle siège au bureau de direction de la F.F.-T. à titre de représentante d'Iqaluit.

Yukon

Lors de l'assemblée générale de l'Association franco-yukonnaise, en novembre, la présidence échoit à José Laberge, Hélène St-Onge consacrant désormais ses énergies à l'éducation.

La commission scolaire francophone du Yukon, créée le 4 décembre, élève le même jour à sa présidence Jeanne Beaudoin.

L'Entente, qu'ossa donne ?

Le 4 novembre 1995, l'assemblée générale des membres de la Fédération Franco-TéNOise ratifie les termes de l'ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ négociée par le bureau de direction avec le ministère du Patrimoine canadien. Quelques minutes plus tard l'honorable Ethel Blondin-Andrew, députée fédérale de l'Arctique de l'Ouest, Suzanne Lefebvre, première vice-présidente de la F.F.-T., et son président Daniel Cuerrier ajoutent leur signature respective à celle du ministre Michel Dupuy au bas du document historique.

À l'instar de la minorité francophone de chacune des provinces, la communauté franco-ténoise souhaite depuis toujours conclure une entente de financement à moyen ou long terme avec le Gouvernement du Canada. La dernière tentative à cet égard remonte au 8 juin 1993, alors que la Secrétaire d'État, Monique Landry, refuse d'acquiescer à la demande de la F.F.-T., qui estime à l'époque les besoins annuels de la



communauté à 739 000$ (P.D.C.C. compris). Le 3 juin 1994 Pierre Gaudet, émissaire du ministère du Patrimoine canadien, annonce à la communauté franco-ténoise la décision de son gouvernement de réduire progressivement le volume des fonds publics attribués aux groupes anglophones et francophones en situation minoritaire, et d'associer ses "groupes-clients" à ce désengagement de l'État via la conclusion d'ententes à moyen terme.

Durant les sept mois qui suivent, la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest se livre à un exercice de concertation éminemment démocratique, porteur à la fois de dynamisme et d'harmonie associative:

5 juin 1994 :le comité exécutif de la F.F.-T. arrête un processus et un échéancier de concertation;

13 octobre 1994 : à la lumière d'une consultation menée auprès des membres de la F.F.-T., son comité exécutif opte pour un modèle d'autogestion de l'entente;

5 novembre 1994 : le conseil d'administration de la F.F.-T. se transforme en atelier de réflexion sur les différentes options en matière de gestion;

6 novembre 1994 : les membres de la F.F.-T., réunis en assemblée générale, adoptent un cadre général de la future Entente Canada-communauté : gestionnaire (la F.F.-T.), mécanisme de concertation et de décision, politique de gestion;

17 novembre 1994 : le comité exécutif adopte une version préliminaire de la *Politique de gestion*, et la soumet aux quatre tables locales de concertation;

6 janvier 1995 : à la lumière des rétroactions du réseau, le comité exécutif adopte une version intermédiaire de la *Politique de gestion*, et la soumet derechef aux tables locales de concertation;

27 février 1995 : réunis à Iqaluit en assemblée générale extraordinaire, les membres de la F.F.-T. adoptent une *Politique de gestion harmonisée*.

Cette politique de gestion de l'ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ, harmonisée avec celle du Programme de développement communautaire et culturel (P.D.C.C.), comprend un mécanisme de concertation et de décision, un but et des objectifs, les critères d'admissibilité à la participation, les paramètres de recevabilité des programmations, leurs facteurs d'évaluation, et les modalités de répartition des fonds de fonctionnement et de développement. En somme, elle définit le rôle (majeur) des tables locales de concertation, énonce la proportion de l'enveloppe globale dont chacune disposera, et détermine le mode d'accès à ces fonds.

Mais en vérité, quels atouts l'Entente accorde-t-elle à la communauté franco-ténoise ? Citons, parmi les incontestables avantages générés par cette entente, les plus évidents :

a) le réseau associatif est assuré d'un financement de source fédérale depuis le 1er avril 1995 jusqu'au 31 mars 1999; en période de révision des programmes, dans un contexte général de coupures budgétaires et d'incertitude politique, c'est là une garantie non négligeable.

b) Pour chacune des années que couvre l'Entente, le niveau de ce financement est désormais connu; il variera, à la baisse n'en doutons pas, considérant sa sujétion au budget du Gouvernement du Canada, énoncé annuellement par le ministre des Finances : le programme de promotion des langues officielles ne subit-il pas déjà les coupures dites *Mazankowski*, *Martin 1* et *Martin 2*, d'une proportion dépassant 30% du niveau de financement de l'exercice 1992-1993 ? Ainsi le solde (de 1 434 835$) du budget global de notre Entente (1 960 000$) sera-t-il exposé à la hache du ministre Martin, appelé à annoncer début mars son budget 1996-1997; on se rappellera que toutes les ententes avaient été amputées par lui de 9% le 27 février 1995. Reste que chaque membre du réseau associatif franco-ténois peut désormais, dans une certaine mesure, planifier son développement en fonction de revenus (quasiment) assurés.

c) Les termes financiers de l'Entente réduisent le rythme de décroissance du financement émanant du ministère du Patrimoine canadien. On savait déjà, en effet, que l'époque des vaches grasses était révolue, et qu'à Ottawa l'heure est à la réduction draconienne du budget des programmes sociaux. Dans les T.N.-O., les chiffres sont éloquents à cet égard; considérons la variation (sur l'année prédécente) du financement du réseau associatif franco-ténois, sur dix ans, soit depuis le premier avril 1989 jusqu'au 31 mars 1999 :

1989-1990	budget de départ	1994-1995	+ 8.84%
1990-1991	+ 10.36%	1995-1996	+ 22.92%
1991-1992	- 23.90%	1996-1997	- 6.61%
1992-1993	- 7.48%	1997-1998	- 3.55%
1993-1994	- 6.09%	1998-1999	- 0.36%

On constate ainsi qu'alors même que les coupures imposées jusqu'ici aux programmes de promotion des langues officielles dépassent jusqu'en 1999 les 30% du budget de référence 1992-1993, la communauté franco-ténoise, grâce à l'ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ, voit ses budgets sur cette période subir une réduction moyenne de 9.8%; en revanche, si on fait abstraction de l'exercice (désastreux) 1993-1994, l'augmentation moyenne est de 12.5%. On peut affirmer sans risque de se tromper, dans ces conditions, que de toutes les Ententes que le Canada a convenu récemment avec les communautés francophones, celle des Territoires du Nord-Ouest représente de loin (au prorata du nombre de Franco-ténois et nonobstant le coût de la vie dans le Grand Nord) la plus généreuse.

d) Parce qu'axée sur la concertation, la *Politique de gestion* de l'Entente favorise le rapprochement des communautés, la communication intercorporative, la vision globale plutôt que sectaire : les activités et projets de chaque groupe communautaire sont désormais connus de tous ses partenaires associatifs, analysés, évalués, endossés via le conseil d'administration de la F.F.-T., qui représente l'instance décisionnelle en matière d'attribution de fonds. Plutôt que de subir le jugement de fonctionnaires fédéraux souvent fort éloignés du terrain, au lieu d'avoir à se plier à des exigences de programmes déterminées à Ottawa, la communauté établit elle-même les règles du jeu, et se charge de les appliquer. La démocratie a son prix toutefois, qu'il convient d'assumer dans l'intérêt général; ainsi la nouvelle formule de répartition territoriale des fonds, établie collectivement à Iqaluit, génère-t-elle pour l'exercice 1995-1996 une perte sèche de 63 523$ (29.5%) pour la F.F.-T. sur son budget de fonctionnement 1994-1995, au profit d'Iqaluit (hausse de 73.2%) et de Yellowknife (hausse de 59.2%). L'ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ parviendra-t-elle à éliminer tous les irritants d'ordre administratif qui entravaient, sous l'ancien régime, les opérations des associations ? Sans doute pas, considérant d'une part l'imputabilité (à la F.F.-T.) de la gestion de l'Entente, et d'autre part la nature même de l'interlocuteur en cette matière d'administration, qui reste le Gouvernement du Canada. Ainsi en va-t-il des délais de paiement, que l'on reprochait à bon droit au ministère du Patrimoine canadien : au moment de la publication du présent document, la F.F.-T. attend toujours, de la part du gouvernement fédéral, une somme de 293 334$ devant être engagée pour le 31 mars prochain... Consciente du problème, la communauté a cependant adopté en février 1995 un calendrier en avance de quatre mois sur l'échéancier antérieur.

e) La négociation de l'ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ donna lieu à des échanges féconds avec plusieurs fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien; à quelques reprises ces derniers se rendirent dans les Territoires du Nord-Ouest, atténuant ainsi une méconnaissance de l'environnement sociogéographique qui pollue trop souvent les rapports entre interlocuteurs communautaires d'une part, et bureaucratiques d'autre part. Un tel rapprochement ne peut que générer des retombées positives à long terme, d'autant plus qu'à maints égards, des dossiers évolutifs convergent vers un partenariat appelé des vœux de tous. Soulignons ici que le caractère convivial de ces rapports avec les fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien participent, dans une large mesure, de l'arrivée en poste de Madame Lise Picard, agente de programme à Yellowknife, et de Monsieur Ken East, directeur régional.

f) Deux conventions parallèles à l'ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ furent conclues en septembre dernier. L'une d'entre elles concerne le projet Grand Nord. Cette initiative s'inscrit dans la volonté déclarée de la communauté franco-ténoise de développer le financement privé. Dans cette perspective une somme de 230 000$ sur quatre ans est injectée dans Grand Nord par le ministère du Patrimoine canadien. Un plan de mise en œuvre de Grand Nord a été adopté par le bureau de direction de la F.F.-T. lors de sa réunion du 23 janvier; nous aurons sans aucun doute l'occasion ultérieure de traiter abondamment de cette dimension des activités de la communauté franco-ténoise.

g) La seconde convention parallèle conclue par la F.F.-T. avec le ministère du Patrimoine concerne la concertation interministérielle. Aux termes de cette convention, un cahier de charge sera élaboré conjointement par le ministère et la F.F.-T., et actualisé dans les douze prochains mois par un contrat attribué par le ministère. À cet égard le mandat proposé par la F.F.-T. consiste à :

«Générer, entre la communauté franco-ténoise et les ministères fédéraux,
- des rapports de confiance et de collaboration durables
- des partenariats féconds.»

Le Nunavut

On ne saurait passer sous silence, de tous les événements qui eurent l'heur de marquer l'année 1995, la tenue de la première conférence des communautés francophone et inuk. L'événement eut lieu à Iqaluit, le 25 février, sous l'égide de l'Association francophone d'Iqaluit. Alors que le facteur vent faisait baisser la température à -100° dans la rue, le centre communautaire de l'A.F.I. était comble quand la commissaire aux langues des T.N.-O., Betty Harnum, ouvrit la conférence. Venus participer à l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération Franco-TéNOise, quelque vingt représentants francophones des communautés de Hay River, Fort Smith, et Yellowknife se joignaient aux délégués d'Iqaluit. Du côté inuk, Monsieur Lazarus Arreak représentait la Nunavut Tungavik Inc, le président John Amagoalik représentait la Commission d'établissement du Nunavut, Madame Mary Wilman représentait le Comité d'établissement de la formation pour le Nunavut, le maire Joe Kunuk s'exprimait au nom de la ville d'Iqaluit, et Monsieur Dennis Patterson parlait au nom du caucus des dix députés de l'Est de l'Arctique. La journée s'est terminée, comme il se doit, par un banquet composé de mets de l'Arctique, suivi d'un spectacle offert par un groupe francophone et un groupe inuk.

L'impact -que l'on devine considérable- qu'aura sur leur communauté francophone la partition des Territoires du Nord-Ouest en 1999 fera l'objet d'une analyse exhaustive par la F.F.-T. en 1996.

L'éducation

S'il est un sujet de préoccupation et d'action qui se démarque de tous ceux traités par la Fédération Franco-TéNOise et les parents francophones en 1995, s'il est un dossier évocateur d'espoirs et porteur de promesses, à la fois *galvanisateur* d'énergies et révélateur d'intérêts opposés, c'est bien l'éducation : gestion scolaire, loi 25, réglementation, recours en justice, construction d'école, conseils scolaires, commission scolaire. Nous en brosserons un tableau pleine largeur dans un chapitre subséquent.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 5, vendredi 2 février 1996

Au son des tambours



Matthieu Massip/L'Aquilon

Avant les échanges et les débats, la prière et la réflexion, au son des tambours. La cérémonie précédait l'ouverture des audiences publiques à Rae-Edzo sur le projet de mine de diamant de la firme BHP. Une centaine de personnes, la plupart des membres de la communauté dogrib, y participaient.

Centre scolaire communautaire

Le choix est confirmé

Depuis un an, il est question d'un centre scolaire communautaire pour les francophones de Yellowknife. Le 29 janvier, les parties impliquées ont réaffirmé leur engagement envers le projet.

La rencontre a aussi permis de dissiper les inquiétudes exprimées en assemblée extraordinaire le 22 janvier par des membres de la communauté, y compris Mmes Nicole Châtel et Anne Bérubé du Conseil scolaire francophone.

Les groupes qui s'occupent du volet communautaire du projet (l'Association franco-culturelle de Yellowknife, l'Association des parents et la garderie Plein Soleil) ont récemment fait une offre d'achat (par l'entremise de la Fédération Franco-TéNOise) pour trois lots situés au 5114, sur la 53e Rue. Et ils ont fait appel à un architecte pour développer les ébauches d'un plan pour un centre communautaire.

Diane Mahoney, porte-parole de l'AFCY, a expliqué lundi soir que ces démarches ne signifiaient pas que les groupes communautaires ne veulent plus d'un centre scolaire communautaire. «En septembre dernier, nous avions cru comprendre que la construction d'une école était retardée de quelques années. C'est pour cette raison qu'en attendant, nous avons voulu saisir l'occasion d'avoir un centre communautaire. En nous disant que le bâtiment du centre communautaire

Centre scolaire ...
Suite en page 2

Rapport du Comité Juneau sur Radio-Canada

Vers une télévision publique

Pour jouer véritablement son rôle de radiodiffuseur public et se distinguer de la télévision privée, la télévision de Radio-Canada doit s'en tenir à des émissions canadiennes, s'enraciner davantage dans les régions et cesser de courir après les revenus publicitaires.

Le Comité d'examen des mandats de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film et de Téléfilm Canada, qui a finalement rendu public son rapport après neuf mois de travail, pense que la télévision doit prendre le même virage que la radio dans les années 1970 et se libérer de l'obligation de rivaliser avec la télévision privée: «L'absence de publicité est nettement responsable de l'ouverture et de la qualité des émissions de la radio de la SRC», selon les trois membres du comité, qui qualifient la radio de Radio-Canada de «modèle de réussite».

Aux yeux du comité, présidé par l'ancien président de la SRC Pierre Juneau, le problème de la télévision vient du fait qu'elle est devenue «mi-publique, mi-privée; mi-commerciale, mi-non-commerciale». À cause des nombreuses réductions budgétaires depuis le milieu des années 1980, sa programmation est de plus en plus influencée par les revenus publicitaires. Résultat: «Au fil des ans, elle a dû, pour augmenter ses recettes publicitaires, faire trop de compromis», déplore le comité.

Même s'il constate que la majorité des Canadiens veut un mélange de télévision publique et de télévision commerciale, le comité Juneau estime au contraire que la télévision de Radio-Canada est tombée dans un piège: elle diffuse maintenant trop de sport, trop de divertissement léger et trop de dramatiques populaires, au détriment des émissions culturelles, scientifiques, artistiques et des émissions pour enfants qui ont déjà été la marque de commerce de la SRC. Et le pire, constate le comité, c'est que Radio-Canada n'a pas réglé ses difficultés de financement, puisque ses revenus publicitaires plafonnent depuis quelques années, alors que les crédits parlementaires sont à la baisse.

Pour financer une télévision publique libérée des contraintes commerciales, le comité propose au gouvernement d'introduire graduellement sur une période de cinq ans, une taxe de 7,5 pour cent sur tous les services de distribution. Cette «taxe sur la distribution des communications» s'appliquerait au câble, aux entreprises de diffusion directe par satellite et aux entreprises de télécommunication, comme les sociétés de téléphone. Elle remplacerait les subventions gouvernementales, et permettrait de recueillir 1,144 milliard de dollars par année. Les seuls revenus publicitaires se-

Radio-Canada
Suite en page 2

Les audiences publiques pour BHP à Rae-Edzo.
Lire en page 3

Éditorial : La SRC, ça vaut le coût.
Lire en page 4

Le plaisir de lire: à la recherche du prince charmant.
Lire en page 5

Les nouvelles réalités de l'assurance-emploi.
Lire en page 6

Les joies de la maternelle avec Brigitte Bergeron.
Lire en page 8



Agnès Billa/L'Aquilon

Merci madame la commissaire

Betty Harnum (que l'on voit ici en compagnie de son fils Beau) a terminé le 31 janvier son mandat de Commissaire aux langues des Territoires du Nord-Ouest.
Nommée le 1er février 1992, elle fut la première à occuper ce poste.



Décès de Madeline Bird et Ross Harvey

Le 23 janvier, une des aînées les plus respectées de Fort Smith, Madeline Bird, est décédée à l'âge de 97 ans. En collaboration avec Soeur Agnes Sutherland, Mme Bird avait publié en 1991 un ouvrage intitulé *Living Kindness*, dans lequel elle lègue à ses enfants et leurs descendants le récit extraordinaire de sa vie qui débuta dans le Nord de l'Alberta.

La semaine dernière, la maladie a emporté à l'âge de 55 ans Ross Harvey, un des fonctionnaires de la première heure lors de l'établissement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. En 1989, après le rapport de la tournée «Les retrouvailles» auprès des francophones des TNO, M. Harvey avait participé aux discussions avec la Fédération Franco-TéNOise sur les services en français dans les Territoires.

Résultats à la hausse pour Royal Oak

La compagnie minière Royal Oak Mines vient de dévoiler ses résultats financiers non vérifiés pour l'ensemble de l'année 1995. La production d'or des mines de Royal Oak (dans les Territoires et ailleurs au Canada) en 1995 s'élevait à plus de 371 151 onces, une hausse de 17 pour cent par rapport à 1994. Les revenus générés ont été de plus de 208,3 millions de dollars en hausse de 28 pour cent relativement à l'an passé. Les profits de la compagnie s'élèvent à près de 23 millions de dollars pour 1995.

Octroi du contrat pour le transport d'huile

C'est la compagnie *Northern Transportation Company Ltd.* (NTCL) qui a obtenu le contrat d'approvisionnement en huile de chauffage de plusieurs collectivités de l'est de l'Arctique.

Le contrat d'une durée de trois ans est d'une valeur d'environ 85 millions de dollars. Il reste quelques conditions préalables à remplir par la NTCL avant que le contrat ne soit finalisé.

Conférence des leaders du Nunavut

La collectivité d'Arviat sera l'hôte de la cinquième conférence des leaders du Nunavut qui se tiendra du 9 au 11 février prochain. Cette rencontre permettra aux leaders du Nunavut de faire le point sur l'état actuel des travaux et des démarches menant à la création du nouveau territoire et aussi d'établir un programme couvrant les 37 mois qui restent avant la date officielle d'établissement, le 1er avril 1999.

Le Prix de la Commissaire

Emmanuel Felix de Tuktoyaktuk est le lauréat, cette année, du Prix de la Commissaire des TNO pour son implication communautaire exemplaire. Le prix lui a été remis le 26 janvier lors d'une cérémonie de circonstance.

Ce prix vient souligner les nombreuses années de travail bénévole de M. Felix au sein de sa collectivité. Il a siégé pendant 23 ans au conseil de hameau et a participé activement à de nombreux comités.

Infrastructures dans l'Est

Plus de 43 000 $ seront injectés dans l'économie de deux collectivités de l'est des TNO dans le cadre de l'Accord Canada-TNO sur les travaux d'infrastructure. Ces projets permettront la création de neuf emplois temporaires. Les collectivités visées sont Cape Dorset et Cambridge Bay. À Cambridge Bay près de 9000 $ serviront à restaurer deux immeubles historiques. À Cape Dorset, le projet d'une valeur totale de 34 928 $ permettra d'installer de nouveaux panneaux routiers dans la municipalité. Il s'agit du huitième et dernier volet de ce programme de création d'emploi.

Infrastructures dans l'Ouest

Dans l'ouest des TNO, c'est plus de 500 000 $ qu'apportera le programme des infrastructures à l'économie de 10 collectivités. Ces projets créeront 103 emplois temporaires. La réserve de Hay River recevra 40 000 $ pour enlever le combustible forestier dans les environs de la localité. Pour construire des lignes de suppression des incendies, plusieurs localités recevront des fonds: 30 500 $ pour Nahanni Butte et 30 000 $ pour Trout Lake, ainsi que 60 000 $ à Fort Resolution. Toujours dans la veine de ces mesures de sécurité contre les feux de forêt, Fort Good Hope, Inuvik et Deline recevront respectivement 120 000 $, 60 000 $ et 30 000 $ alors que Fort Smith recevra 73 758 $ pour la localité et la réserve de Salt River. Aklavik recevra une subvention de 70 200 $ pour aménager une piste pour véhicules tout terrain.

Alain Bessette et Agnès Billa

Centre scolaire ...

Suite de la une

constituerait plus tard un actif pour la communauté.»

Quant à l'étude préparée par la firme Ferguson, Simek Clark de Yellowknife pour un centre communautaire, elle servira tout autant pour l'aile d'un centre scolaire communautaire que les associations bénévoles occuperaient (l'autre partie du bâtiment logeant l'école Allain St-Cyr). Aux dires de Mme Mahoney, ce travail a permis de préciser les besoins des groupes communautaires, le type de construction et d'aménagement qui peuvent y répondre, ainsi que le coût de ces travaux.

La fin de cette étude sur le centre communautaire (supervisée par Madame Line Gagnon) survient juste à temps pour la préparation de la demande de financement que le Conseil scolaire francophone de Yellowknife doit présenter au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Pour le volet communautaire du CSC, une demande sera déposée auprès du ministère du Patrimoine canadien.

Les deux paliers de gouvernement n'ont pas jusqu'à présent précisé quelles sommes seraient affectées au projet, ni même si des fonds étaient disponibles. Les bailleurs de fonds demandaient d'abord aux parties impliquées de préciser leur projet: un CSC, ou deux bâtiments distincts pour une école et, d'autre part, un centre communautaire.

Après le dépôt de leur demande conjointe pour un centre scolaire communautaire, le conseil scolaire francophone et les associations bénévoles espèrent obtenir rapidement une réponse des gouvernements. Les groupes communautaires doivent décider à la mi-mars s'ils maintiendront leur offre d'achat pour le terrain de la 53e Rue.

Agnès Billa


Matthieu Massip/L'Aquilon

Les gens du secteur communautaire discutent d'aménagement et de coûts avec un architecte de Ferguson Simek Clark.

Radio-Canada

Suite de la une

raient tirés des émissions de sport.

Selon la proposition Juneau, chaque foyer canadien paierait 9$ par mois, soit 108$ par année, pour financer les réseaux anglais et français de Radio-Canada.

Cette idée n'emballe pas la nouvelle ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps. Prudente, elle a évité de commenter les recommandations du rapport Juneau, mais a promis une réponse officielle du gouvernement «dans un avenir rapproché».

Elle est d'accord avec l'objectif d'obtenir un financement pluriannuel et stable pour la SRC, mais veut obtenir le point de vue des Canadiens pour voir s'il n'existe pas d'autres formules de financement. Elle a cependant laissé entendre qu'un financement mixte, combinant des fonds de l'Etat et les revenus d'une taxe, pourrait s'avérer une solution.

Le Bloc québécois est contre l'introduction d'une nouvelle taxe. Il demande au ministre des Finances de ne rien précipiter et de geler le budget de Radio-Canada à son niveau actuel, du moins pour la prochaine année.

APF

Plus communautaire et davantage régionale

La radio française de Radio-Canada à l'extérieur du Québec doit s'inspirer du modèle de la radio communautaire et être plus souple, de façon à répondre aux besoins communautaires de la population francophone.

Le comité Juneau, qui a rendu public son rapport sur le mandat de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film et de Téléfilm Canada, a reçu des plaintes des auditeurs francophones de l'extérieur du Québec. Essentiellement, ils déplorent de devoir écouter des émissions en provenance de Montréal, qui n'ont pas beaucoup d'intérêt pour les auditeurs francophones du reste du pays: «Les francophones de l'extérieur du Québec ont insisté pour que le Comité recommande d'augmenter le contenu local et régional des émissions qui leur sont transmises», lit-on dans le rapport.

Le comité pense effectivement que les stations locales devraient avoir plus de liberté de créer des émissions pour leurs auditeurs. «Cela pourrait vouloir dire de leur laisser plus d'autonomie dans le choix de la musique, de développer des formats d'émissions d'actualités bon marché, voire de prêter leurs micros aux membres de la communauté pour une brève période chaque semaine» écrit le comité.

Il existe déjà un réseau de radios communautaires francophones au pays, qui obtiennent un grand succès dans les communautés. Selon les chiffres de l'Alliance des radios communautaires, ces radios ont de meilleures cotes d'écoute que les stations locales de Radio-Canada.

Pierre Juneau ne va toutefois pas jusqu'à dire que les stations régionales de la SRC devraient concurrencer les radios communautaires, «qui font un bon travail».

Une télévision régionale

Ce qui est vrai pour la radio, l'est aussi pour la télévision régionale. Elle doit être enracinée dans les communautés et avoir plus de marge de manoeuvre pour développer des émissions locales et régionales, adaptées aux besoins des régions. Le comité est d'ailleurs en profond désaccord avec ceux qui, à Toronto et Montréal, veulent transformer Radio-Canada en un réseau strictement national: «La SRC ne peut être véritablement nationale, si elle n'est pas fortement enracinée dans les régions.»

Il s'agit d'ailleurs, lit-on dans le rapport, d'une des questions les plus graves qu'auront à résoudre le gouvernement fédéral et le conseil d'administration de la SRC. Ou bien, dit le Comité, les stations régionales sont renforcées pour répondre aux besoins particuliers des régions, ou bien il sera de plus en plus difficile d'expliquer pourquoi la SRC n'abandonne pas «un service partiel».

La conclusion du Comité Juneau, c'est que le service local et régional est trop essentiel à l'avenir même de la SRC, pour qu'elle y renonce. Mais il faudra, dit-on, «un profond changement d'attitude» à la SRC à propos de ses activités régionales.

A l'extérieur du Québec, écrit le Comité, la télévision régionale de la SRC est «le seul service disponible» et «l'institution culturelle française la plus importante» de la région. Le gouvernement fédéral, note-t-on, s'est engagé en août 1994 à contribuer au développement et à l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophones au pays: «La SRC a été priée d'offrir un programme de soutien à ces collectivités et c'est un concept que nous appuyons ardemment».

Le Comité se dit «absolument d'accord» avec le mandat de Radio-Canada de refléter les besoins des deux minorités linguistiques.

APF

Projet BHP Ltd.

Les Dogribs parlent

La commission d'évaluation environnementale est en tournée de huit communautés des TNO, dans le cadre des audiences publiques sur le projet de mine de diamants au Lac de Gras. Les quatre membres de la commission effectuent un dernier tour de table avant de donner leur avis final. A Rae-Edzo, le 25 janvier, la plus importante communauté dénée des TNO n'a pas laissé passer sa chance de s'exprimer.

13h45, Centre culturel, Rae.

Les audiences publiques auraient dû commencer depuis 45 minutes déjà. Un peu impatient, alors qu'on dit que cela pourrait se terminer tard ce soir, je demande l'heure à quelques vieux Dogribs, comme si celà pouvait accélérer les choses. Pas possible! Dans ce couloir bondé, personne n'a de montre. Enfin, un jeune me demande:

- «As-tu une femme et des enfants qui t'attendent?

- Non.

- Alors, ne t'inquiète pas de l'heure.»

Enfin, après la prière, chantée au son des tambours, les discussions commencent. Elles dureront jusqu'après minuit. Plusieurs centaines de personnes suivent d'abord attentivement la présentation de la future mine de diamants du Lac de Gras. À l'aide de diapositives, quatre représentants de BHP tentent de vendre leur projet. Quelques applaudissements percent après la projection. Assis derrière leur bureau où s'amassent les dossiers, ils écoutent ensuite les doléances. Pendant des heures, les orateurs se succèdent, la plupart parlent en Dogrib. Souvent juste pour dire ce qui les inquiète, parfois pour questionner BHP sur un point précis. Mais d'abord, Letha MacLachlan, présidente de la commission d'évaluation environne-mentale, et arbitre des débats, en rappelle les principes.

Letha MacLachlan: «Nous sommes dans une des phases finales du processus (...). C'est la dernière occasion que vous avez pour exprimer ce qui vous préoccupe (...). Si le projet est approuvé, nous déterminerons les termes et conditions qui devraient être attachés à son exécution.»

Après ce rappel, les élus prennent la parole.

Dan Marion, maire de Rae Edzo: «La question est de savoir quel bénéfice les Dogribs vont recevoir de votre mine. Jusque là, le seul bénéfice qu'ils ont reçu des autres mines, c'est la pollution».

Le Grand chef **Joe Rabesca**: «Le projet se trouve sur le territoire Dogrib. Pensez-y; c'est là que vous serez enterrés, c'est là que vos enfants vivront: c'est votre pays. Nous ne sommes pas contre le développement. Nous soutiendrons le projet BHP, mais pas avant d'avoir un accord signé sous les yeux.»

Jim Excell (BHP): «Ca va arriver bientôt.»

Puis, les aînés se succèdent. Pour eux, le micro est superflu. Ils parlent fort et clair. Quelques extraits:

Phillip Huskey: «Les prix des fourrures sont trop bas. Depuis deux ou trois ans, plus personne ne trappe. De tous vos employés, 200 devraient être Indiens, 200 devraient être des Blancs de Yellowknife, car eux aussi vivent dans le Nord. Je suis trop vieux pour travailler, mais vous devriez prendre aussi quelques aînés avec vous, pour regarder comment les choses se passent».



Matthieu Massip

Les quatre membres de la commission à Rae-Edzo.

Ernie Smith (s'adressant à l'équipe BHP): «Regardez par les fenêtres. Regardez toute cette neige dehors. Quand la mine sera ouverte, vous ferez autant d'argent qu'il y a de neige. Et comme me disait ma mère, il y a longtemps: l'argent est une nécessité, mais ce n'est pas tout».

Jean-Pierre Michel: «J'ai aujourd'hui plus de [redacted] ans. Quand nous parcourions la toundra il y a si longtemps, si seulement la terre avait pu parler et nous dire toutes ses richesses, que vous cherchez aujourd'hui! En ce temps-là, les caribous étaient nombreux et vigoureux. Maintenant les caribous ne sont plus aussi forts.»

Pierre M.: «Je ne suis plus aussi beau qu'autrefois, j'ai presque 100 ans. J'avais 17 ans quand le traité a été signé [NDLR: le traité n° 11, signé en 1921). Il semble qu'aujourd'hui vous voulez refaire la même chose»...

Joe Mackenzie: «J'ai 80 ans. Un jour, il y a très longtemps, mon grand-père, qui était très vieux, est parti sur la toundra. C'était à l'endroit où vous voulez faire votre mine. Il n'est jamais revenu. C'est pour ça que je m'intéresse à ce que vous voulez construire là bas. C'est tout ce que je voulais dire.»

Eddy: «On ne sait pas quand la terre va être de nouveau comme avant, si le gibier va revenir. On ne peut pas cultiver la terre ici, nous survivons grâce aux animaux.(...) Vous parlez d'engager des Dogribs, mais y en aura t-il aux postes de direction?»

Jim Excell (BHP): «Pour obtenir un poste de gestionnaire, il faut avoir un diplôme universitaire. Encouragez vos enfants à poursuivre leurs études.»

Harry Simpson: «Je viens de Rae Lakes, j'ai 62 ans. Avant, nous vivions de la terre, mais personne ne faisait de l'argent grâce à la terre. Nous ne dirons pas non à la mine, mais s'il-vous-plaît, écoutez nous.»

Jimmy Martin: «Les gens ici ont déjà eu une expérience avec les mines. Et ce n'a pas été une bonne expérience. (...) Dans le passé, les Blancs ont fait beaucoup de mal à notre terre. Nous ne voulons pas que ça arrive de nouveau.»

Un jeune intervient: «A quoi serviront au juste les diamants?»

Karen Azinger (BHP): «Dans notre culture, c'est surtout un cadeau de fiançailles. Ils servent à faire la cour aux femmes.»

Les femmes de Rae-Edzo ne portent pas de diamants. Mais elles ont aussi des préoccupations, qu'elles expriment parfois avec plus de virulence que les hommes.

Marilyn Martin: «Nous sommes pareils, la seule différence, c'est notre peau. Mais vous parlez toujours d'argent. Pourquoi parlez vous toujours de profit?(...) Nous prenons bien soin de la terre, et la terre en retour, prend bien soin de nous. Mais si la mine est ouverte, à quoi ressemblera la terre dans 25 ans»?

Celine Football: «Y aura-t-il des emplois pour les femmes? Je ne parle pas seulement à la cuisine ou pour faire le ménage, mais comme superviseur(...). La manière dont vous présentez ce diaporama sur votre projet... Tout est si propre! Vous semblez si sûr que tout va être parfait(...). Chaque fois que vous voulez obtenir quelque chose, vous venez voir les gens, vous voulez du feed-back. Les gens viennent, vous êtes juste assis là: les gens gaspillent leur voix (...) C'est vraiment frustrant de penser à ça.

Karen Azinger (BHP): «Je suis la preuve qu'une femme peut obtenir un poste de responsabilité. Si les hommes vous disent le contraire, ne les croyez pas».

Violet London: «Les Dogribs ont le contrôle sur ce qui arrive à la terre et à ses ressources. Nos vies vont être changées pour toujours. BHP va ouvrir la porte à d'autres projets miniers. Pensez aussi à l'effet cumulatif.»

Tout le monde se quitte au milieu de la nuit. Au matin, l'équipe BHP s'envole pour Snare Lake, vers une autre journée d'audiences publiques.

Matthieu Massip

ÉDITORIAL

Dites oui à la SRC

En cette ère éprouvante de compressions budgétaires et de réorganisation de l'état que nous vivons, il reste apparament une lueur d'espoir pour des solutions dynamiques aux multiples crises que nous devons résoudre.

Le comité d'examen des mandats de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film et de Téléfilm Canada vient de produire un rapport intéressant et propre à susciter des discussions stimulantes. Du moins pour ce qui est de Radio-Canada.

En regardant ce qui se fait ailleurs pour les télévisions publiques, le comité (présidé par un ancien dirigeant de la SRC, M. Pierre Juneau) recommande au gouvernement Chrétien un modèle de financement qui s'inspire du fonctionnement de la *BBC* en Grande-Bretagne.

Le comité qui n'a pas froid aux yeux propose tout bonnement l'instauration progressive d'une taxe qui atteindrait éventuellement la proportion de 7,5 pour cent sur tous les services de distribution dans le secteur des communications.

L'idée d'une nouvelle taxe en a évidemment déjà fait rugir plusieurs. Dans l'ouest du pays et en Ontario, bien des propriétaires de petites et moyennes entreprises avaient brandi l'an dernier la menace d'une révolte des taxes. Il faudrait tout de même y voir plus loin que le bout de son nez. Radio-Canada reçoit à l'heure actuelle des subventions d'Ottawa et ces sommes considérables proviennent des impôts des particuliers. La taxe permettrait de maintenir à peu près le même niveau de financement et en plus soustrairait la SRC aux coupures draconiennes que le parlement a infligées à ses crédits ces dernières années.

Si des coupures et la disparition de programmes sont inévitables, il faut donc faire des choix et indiquer les priorités à suivre. Dans le cas de la Société Radio-Canada, il y a fort à parier que la population canadienne optera pour le soutien à la production et la diffusion de programmations radio et télé qui sont un reflet essentiel de notre identité.

Agnès Billa



Les aînés se prononcent



Matthieu Massip/L'Aquilon

Lors des audiences publiques de la Commission d'évaluation environnementale à Rae-Edzo le 25 janvier, Pierre Beaverho (à gauche) et Amen Teelbone ont donné leur opinion sur le projet de mine de diamants de BHP Minerals Ltd.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

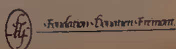
Collaborateurs: Yves Lusignan, Marc Lacharité
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







LE PLAISIR DE LIRE

La nuit des princes charmants

Michel Tremblay

L'histoire pourrait se dérouler à la fin des années 50, début 60. Un jeune homme de 18 ans rêve de sa première nuit d'amour, la nuit où il perdra sa virginité, tout en se délectant des plus célèbres airs romantiques de l'opéra. Oh!...Il a déjà connu les plaisirs charnels, mais ce n'était qu'à la sauvette, au parc Lafontaine; qu'avec des inconnus. Ce qu'il veut, c'est rencontrer le prince charmant, rien de moins.

Dans ce roman, Michel Tremblay nous raconte ce à quoi pouvait ressembler la vie d'un jeune adulte tentant de vivre son homosexualité , à une époque où ce mode de vie devait donner l'apparence de ne pas exister. Le personnage (qu'on ne nomme d'ailleurs pas, peut-être pour insister sur l'anonymat et la peur du dévoilement) nous entraîne dans une fantastique virée, une nuit où tout peut arriver et où tout arrivera.

Tout débute par une soirée à l'opéra. Il souhaite y rencontrer le joli rouquin aperçu lors de l'achat de ses billets, quelques semaines plus tôt. Il le revoit mais se découvre aussi fou de désir pour un des figurants. Son coeur déchiré entre les deux, il doit décider lequel il tentera de séduire. Son choix s'arrête sur ce dernier, François. Et après lui avoir couru après sur routes et trottoirs glacés, il boitille jusqu'au café El...où il assistera au tour de chant de François, la vedette de la boîte.

Celui-ci lui permettra de vivre cette nuit comme il l'avait souhaité: visiter des bars parallèles, clandestins, assister au rituel du «last-call», vivre une nuit blanche. Avec, en plus, une surprise qui l'attend dans un de ces bars...

J'écris cette chronique et ça donne envie de raconter le roman en entier. En fait, la qualité principale de ce roman, c'est sa fluidité. Une fois que l'on y entre, on peut difficilement en sortir avant la fin. Que ce monde vous attire, vous intrigue, vous agace, vous choque, ça n'a pas d'importance, on devient sympathique à la cause de ce jeune homme. On veut qu'il le trouve, son prince charmant!

Ce roman traite aussi des relations anglophones-francophones, de la vie de bohème, du désespoir de la «cruise» éternelle. Il réussit même à intégrer quelques célébrités de la chanson folklorique québécoise à cette folle équipée: Tex, Gilles V.

Dernier point: Cette fiction est basée sur des faits véridiques. Donc Tremblay essaie possiblement de nous faire revivre une partie de son histoire. Je vous conseille fortement ce roman. Vous ne vous y ennuierez pas.

Marc Lacharité

Michel Tremblay
LA NUIT DES PRINCES CHARMANTS

Love et rage

Francis Dupuis-Dery

Indéniablement pour amateurs de sensations fortes et épicées. Un ex-détenu se déniche un emploi dans une librairie spécialisée en érotisme. Il n'adore pas particulièrement son boulot, mais il lui permet de faire des rencontres intéressantes, une en particulier. Il commence à fantasmer sur une cliente qui semble avoir des liens d'affaires avec sa patronne. Il aimerait bien l'aborder, mais l'occasion ne se présente pas.

Lors du lancement d'un livre de Kreutzberg, dont la théorie révèle que l'amour peut devenir une forme de terrorisme, il obtient enfin cette occasion. Mais se retrouve dans une situation délicate. Il surprend des bribes de conversation entre membres du Front de Libération de l'Amour, un groupe pratiquant le terrorisme sexuel. Et devra y adhérer sinon...

J'ai de la difficulté à décrire cette oeuvre littéraire de Dupuis-Déry. Il réussit bien à provoquer autant le désir que le dégoût: l'on y raconte avec précision et émotion certaines scènes de masturbation, de couples en action, mais aussi de viols commis par les membres du Front.

La sexualité y est décrite de façon directe et osée. Les actes y sont parfois provocateurs (orgies, viol d'un évêque, d'une ministre, scène de fellation de fusil, etc). Disons que l'on entre dans un univers assez amoral ou plutôt doté de ses propres valeurs. Il n'y aurait plus d'amour, que du cul. Pas de romantisme, que de la lubricité.

Si l'auteur voulait nous montrer comment il perçoit les relations interpersonnelles présentes et futures, le tableau n'est qu'une immense tache noire. Mais pour les gens intéressés par le genre érotico-intellectuel, ce livre pourra les divertir et même faire réfléchir. Je considère ce livre comme une semi-réussite. Fort par ses descriptions détaillées et émoustillantes. Fort par sa critique d'une société sans âme ni valeur. Faible par sa trame de fond qui semble n'être que prétexte à l'érotisme et à l'exposition de fantasmes.

Marc Lacharité

DUPUIS-DÉRI
LOVE & RAGE



101,9 MF
Le dimanche de midi à 13 h

Horaire Hiver/Printemps 96

Animateurs(trices)	Technicien(ne)
21/01/96 Jeanne Arseneault & Benoît Boutin	Marc Lacharité
28/01/96 Groupe de Justice	Luc Cadieux
04/02/96 Eric Deschênes	Marc Lacharité
11/02/96 Roxanne et cie/Spécial St-Valentin	France Wallend
18/02/96 Geneviève Harvey	Marc Lacharité
25/02/96 Groupe de Justice	Luc Cadieux
03/03/96 3e anniversaire de la radio Jeanne Arseneault & Benoît Boutin	Eric Deschênes
10/03/96 Geneviève Harvey	Marc Lacharité
17/03/96 Groupe de Justice	Luc Cadieux
24/03/96 Jeanne Arseneault & Benoît Boutin	Caroline Lafontaine
31/03/96 Roxanne et cie	Luc Cadieux
07/04/96 Geneviève Harvey (Spécial Pâques)	Marc Lacharité
14/04/96 Jeanne et Benoît	Eric Deschênes
21/04/96 Groupe de Justice	Luc Cadieux
28/04/96 Roxanne et cie	France Wallend
05/05/96 À déterminer (Mario Paris?)	à déterminer
12/05/96 Eric Deschênes	Caroline Lafontaine
19/05/96 Groupe Justice	France Wallend
26/05/96 Geneviève Harvey	Marc Lacharité

COURRIER DU LECTEUR

Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

90 000 prestataires sur 2,4 millions pourraient ne pas être éligibles à l'assurance-emploi

Effets de la réforme Axworthy

Environ 90 000 personnes, soit 4 pour cent de tous les prestataires actuels d'assurance-chômage, risquent de ne pas être admissibles aux nouvelles prestations d'assurance-emploi si elles ne travaillent pas davantage d'heures à l'avenir.

Il s'agit de prestataires qui ont accumulé un nombre suffisant de semaines pour être admissibles aux prestations, mais qui auront un nombre d'heures insuffisant s'ils ne modifient pas leur régime de travail. Selon le projet de réforme, il faudra avoir travaillé entre 16 et 20 semaines consécutives au moment de la mise à pied et de 420 à 700 heures, toujours selon le taux de chômage régional, pour avoir droit aux prestations.

Selon une analyse-maison d'impact de la réforme, seulement 2 à 6 pour cent des prestataires actuels, selon les provinces, souffriraient des effets de la réforme. On comprend pourquoi le ministre sortant du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, avait indiqué n'avoir nullement l'intention de modifier en profondeur, ou de retirer son projet d'assurance-emploi.

Au Manitoba, 3000 personnes pourraient être inadmissibles aux prestations, soit 3,6 pour cent de tous les prestataires actuels. Ceux qui sont toujours admissibles verraient toutefois leurs prestations baisser de 4 pour cent en 1997-1998 et de 5 pour cent en 2001-2002.

En Saskatchewan, 3000 personnes pourraient également être inadmissibles aux prestations d'assurance-emploi, à moins de travailler davantage. Les autres verraient leurs prestations diminuer de 3 pour cent en 1997-1998 et de 5 pour cent en 2001-2002.

En Alberta, un total de 6000 prestataires (3,3 pour cent du total) ne pourraient se qualifier en vertu du nouveau régime d'assurance-emploi, à moins de travailler un plus grand nombre d'heures. Les prestations des personnes qui seront admissibles diminueront de 4 pour cent en 1997-1998 et de 7 pour cent en 2001-2002.

Enfin en Colombie-Britannique ainsi que dans les TNO et au Yukon, 12 000 personnes (4,2 pour cent du total) ne pourraient se qualifier en vertu du nouveau régime à moins de travailler davantage, selon les chiffres du ministère du Développement des ressources humaines. On estime que dans cette province, les prestations diminueront de 6 pour cent en 1997-1998 et de 10 pour cent en 2001-2002.

Yves Lusignan
APF



Line Gagnon/L'Aquilon

John et Elaine Stewart (de Yellowknife) ainsi que leurs enfants passeront cinq jours à Ottawa lors du Bal de Neige, en février. Ils sont les heureux gagnants du concours de la Commission de la Capitale nationale annoncé en décembre dans *L'Aquilon*.

Ailleurs dans la francophonie

Un bon remaniement

La Fédération des communautés francophones et acadienne ne voit que du bon dans le remaniement ministériel effectué par le premier ministre Jean Chrétien.

Selon la FCFA, l'arrivée de la vice-première ministre Sheila Copps au poste de ministre du Patrimoine canadien, donnera plus de poids à ce ministère. Elle est perçue comme une personne sensible aux préoccupations des francophones canadiens. La Fédération est aussi heureuse de la nomination de Doug Young au ministère du Développement des ressources humaines. On espère que l'arrivée de cet Acadien fera progresser le dossier de la formation de la main-d'oeuvre francophone.

Porte ouverte aux Franco-Canadiens

Les voyages forment la jeunesse, dit le dicton. Douze jeunes Franco-Canadiens auront la chance dès cette année de vérifier ce vieil adage, gracieuseté de l'Office franco-québécois de la jeunesse.

La Fédération de la jeunesse canadienne-française a conclu une entente avec l'Office, qui permettra à des jeunes francophones entre 18 et 35 ans, de participer en France à des stages en milieu de travail ou en milieu d'apprentissage.

Les étudiants, travailleurs et professionnels qui ont un projet lié à leur formation ou à leur travail pourront soumettre une demande de stage à l'Office.

Les stages doivent être reliés à l'un des dix secteurs suivants: commerce, communication, culture, droit international, environnement, intégration sociale et professionnelle, gestion, métiers, sciences et technologies, et tourisme.

Les jeunes qui souhaitent séjourner en France dès l'été prochain doivent soumettre leur candidature avant le 29 mars.

Prix en alphabétisation

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français vient de lancer la troisième édition du Prix de la francophonie dans le domaine de l'alphabétisation. Le prix sera remis à une personne qui a participé à un programme de formation en alphabétisation et qui a réussi à améliorer ses capacités en lecture, en écriture et en calcul. Le concours se termine le 17 février et le nom du gagnant ou de la gagnante sera annoncé à Ottawa le 20 mars. Info: 1-613-749-5333

APF

Miracles de la nature

Prises de cornes et de bois

Deux wapitis mâles se défient du regard, chacun essayant d'intimider l'autre pour l'inciter à se retirer d'une lutte imminente qui permettra au vainqueur de s'accoupler avec les femelles d'un troupeau voisin.



Les wapitis, ces grands cerfs d'Amérique, répètent ce rituel chaque automne, ici aux pieds des montagnes Rocheuses. Ni l'un ni l'autre des deux mâles ne semble vouloir abandonner la partie. Ils baissent la tête, mettant ainsi leurs bois redoutables en position de combat. Le coeur battant à folle allure, ils s'ébrouent et grognent. Ils se rapprochent, prêts à croiser les bois pour obtenir le privilège de s'accoupler -au risque d'être gravement blessés.

Soudainement, un fracas épouvantable résonne sur les versants montagneux -même les wapitis sont surpris. Près d'un kilomètre plus loin, deux mouflons des montagnes Rocheuses ont heurté leurs énormes cornes recourbées dans un concours similaire dont l'enjeu est le même. Cornes et bois: presque identiques dans leur utilisation, mais très différents dans leur développement et leur physiologie.

Chaque printemps, le crâne des cerfs mâles, comme le wapiti et le cerf de Virginie (chevreuil), développe des bourgeons qui ressemblent à un cancer des os. Mais, à l'encontre de la poussée imprévue du cancer, ces excroissances évoluent rapidement en un motif particulier de segments branchus recouverts de «velours» -couche de peau dotée de vaisseaux sanguins et de poils courts et fins. La croissance cesse à l'automne et le velours tombe, révélant les bois pointus à l'intérieur. Des mois après la saison des amours, les bois se détachent du crâne et tombent, pour être remplacés par un nouvel ensemble l'année suivante. Dans la famille des cervidés, la seule femelle à développer des bois est le caribou femelle.

Chez les animaux cornus comme le mouflon et la chèvre des montagnes, autant les femelles que les mâles sont munis de cornes, mais celles des femelles sont généralement plus petites. La corne est composée d'un centre osseux attaché au crâne de l'animal et recouvert d'un tissu épidermique modifié. À l'encontre des bois, qui poussent à partir du bout, les cornes le font de leur base, en outre, ces dernières ne tombent pas chaque année et continuent à pousser tout au long de la vie de l'animal. L'exception à cette règle est le mammifère le plus rapide d'Amérique du Nord, l'antilope d'Amérique, qui vit dans les prairies de l'ouest. Cet animal perd en effet la couche extérieure de ses cornes chaque hiver. Il est aussi le seul dont les cornes ont des «branches».

Les wapitis, qui habitaient autrefois tout le sud de l'Ontario et la région de l'Estrie au Québec, ne s'aventurent maintenant presque jamais à l'est des Rocheuses. Les mouflons, pour leur part, s'accrochent à une fraction de leur territoire autrefois très vaste.

L'existence des espèces sauvages comme ces magnifiques animaux dépend de la protection de leur habitat, lequel diminue rapidement. Vous pouvez aider à les sauvegarder.

Nathalie Zinger

Miracle de la nature vous est offert par le Fonds mondial de la nature (WWF). Pour plus d'information : (514) 866-7800.

Une croyance populaire à réviser

La recherche d'emploi

Contrairement à une idée largement répandue, il est faux de prétendre que les chômeurs attendent la fin de leurs prestations d'assurance-chômage pour rechercher sérieusement du travail.

Les chômeurs font de très grands efforts pour se trouver un nouvel emploi au cours des neuf premiers mois de chômage, indique une étude commandée par le ministère du Développement des ressources humaines.

Si rien ne prouve que les prestations encouragent la paresse, tout indique cependant que les personnes qui sont au chômage depuis plus de neuf mois ont tendance par la suite à se décourager. On croit qu'elles sont alors plus susceptibles de se tourner vers l'aide sociale.

Les hommes, les personnes entre 25 et 44 ans, les travailleurs qui ont une scolarité élevée, les minorités visibles, ceux qui ont plus de dettes et des versements hypothécaires élevés, sont les plus actifs dans la recherche d'un nouvel emploi. Les femmes, les anciens syndiqués, les travailleurs saisonniers, ceux qui n'ont pas terminé leur secondaire et ceux qui vivent dans les régions rurales sont toutefois moins pressés de se trouver un nouvel emploi. Exception faite des Néo-Ecossais, les Ontariens sont ceux qui, parmi tous les Canadiens, recherchent avec le plus d'intensité un nouvel emploi.

Les chercheurs ont aussi découvert que les chômeurs qui reçoivent des prestations pendant un minimum de 40 semaines, et qui prennent donc tout le temps disponible pour se trouver un nouvel emploi de qualité, touchent généralement un salaire de 7 à 9 pour cent plus élevé que les personnes qui n'ont pas le droit à l'assurance-chômage.

A l'inverse les personnes admissibles à seulement 30 semaines de prestations, et qui ont donc moins de temps devant eux pour se chercher un nouvel emploi, doivent accepter une baisse de salaire de 5 pour cent. Pour ce qui est des travailleurs saisonniers, on suppose que les prestations servent simplement à boucler leur budget et qu'ils reprennent leur ancien travail.

APF

Brigitte Bergeron: «Une école, ça se bâtit»

N'avez-vous jamais eu envie de retourner à la maternelle, les mains barbouillées de peinture, la collation écrasée dans le sac, tellement fier du collage avec des macaronis réalisé pour Maman? Ou peut-être voulez-vous simplement savoir comment votre bout d'chou passe ses matinées... Brigitte Bergeron, jeune professeur qui enseigne depuis dix mois à Allain St-Cyr, nous entr'ouvre les portes de sa classe...



Matthieu Massip/L'Aquilon

L'Aquilon: Comment se passe une matinée dans votre maternelle?

Brigitte Bergeron: On a d'abord une routine d'établie: les enfants rentrent, enlevent leurs souliers, ils savent qu'ils peuvent lire ou faire un casse-tête. Puis on s'asseoit et on a une discussion, on choisit une personne spéciale; par exemple aujourd'hui c'était une élève dont c'était la fête. C'est la première chose qu'ils demandent: «qui est la personne spéciale aujourd'hui ?». C'est très important pour eux, et je leur demande toutjours de m'expliquer qui je dois choisir et pourquoi. Ensuite, on fait le calendrier et on compte les macaronis pour les jours écoulés depuis le début de l'année, avant de passer à une activité de groupe. Aujourd'hui, en voyant un enfant qui rentrait ses mains dans les manches de son chandail, je leur ai demandé: «que se passerait-il si vous ne pouviez plus les utiliser vos mains?». De là est partie une grande discussion: on pourrait se servir de la bouche, des orteils, des bras...Puis ils ont fait un dessin avec la main droite, puis le même dessin avec la main gauche et on a discuté des handicaps. Puis les activités se poursuivent jusqu'à 11h30 et la sortie.

L'A.:En quoi une classe maternelle à Yellowknife est-elle différente de celle d'une autre ville canadienne?

B.B.:Compte tenu de la durée des journées, qui varie plus qu'ailleurs, le soleil a une grande influence. En décembre, ils sont vite fatigués, à cause du manque de lumière. En juin quand ils peuvent veiller plus tard le soir et qu'il est agréable de jouer dehors, ils sont moins attentifs. On est une petite communauté, mais l'école est bien partie et ca va en grandissant. Une école, ça se bâtit.

L'A.: Et l'isolement?

B.B.: Oui, on est isolés, par rapport à Edmonton par exemple, où plusieurs groupes parlent francais. Peut-être qu'on va être moins isolés dans le futur grâce à l'autoroute de l'information. On va se brancher prochainement. Pour le moment, on amène ces jeunes vers l'ordinateur. Certains connaissent déjà, grâce aux jeux surtout. Notre but, c'est de leur faire aimer les ordinateurs, pour ne pas qu'ils en aient peur.

L'A.: En tout cas, quelle que soit l'activité, personne ne s'ennuie à la maternelle!

Matthieu Massip



Matthieu Massip/L'Aquilon

Aidés par quelques «grands», les élèves de la maternelle Allain St-Cyr, préparaient ce jour là du bannock pour le dîner.
De gauche à droite, de haut en bas: Erika Wallbridge, Marc Rivet, Philippe Martel, Cynthia Blanchet, Heather MacKenzie, Brigitte Bergeron, Roxanne Gravel, Nicole Boulet, Mickey Marshall, Stéphane Pontus, David Robinson, Chantale Mc Varnock, Michaelis Hurst, Dylan Berlis.

L'autoroute de l'information

Accessible qu'aux riches?

Le nombre de Canadiens qui possèdent un ordinateur à domicile est en hausse constante, mais ce sont surtout les ménages avec un revenu supérieur qui s'engagent sur l'autoroute de l'information.

Selon Statistique Canada, la proportion des ménages possédant un ordinateur a presque triplé, passant de 10,3 en 1986 pour cent à 28,8 pour cent en mai 1995. L'an dernier, près de 42 pour cent de ces ordinateurs étaient équipés d'un modem, outil indispensable pour celui qui veut se brancher sur Internet.

Ce sont surtout parmi les ménages qui ont des revenus élevés, qu'on retrouve un ordinateur personnel à la maison. Parmi les 20 pour cent de ménages qui étaient au haut de l'échelle des revenus, pas moins de 52 pour cent avaient un ordinateur personnel.

Les enfants sont souvent la cause de l'arrivée de l'ordinateur à la maison. En 1995, 40 pour cent des ménages avec des enfants de moins de 18 ans possédaient un ordinateur. Selon Statistique Canada, l'utilisation de plus en plus répandue des ordinateurs à l'école et la culture informatique plus étendue des jeunes expliquent cette tendance. Ainsi, seulement 28 pour cent des familles sans enfant avait un ordinateur l'an dernier et ce pourcentage n'était que de 13 pour cent chez les personnes seules.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro ■, vendredi 9 février 1996

Visa le roux



Matthieu Massip/L'Aquilon

«Maître Renard par l'odeur alléché ...» s'était approché des poubelles des résidences aux abords de la piste de randonnée du lac Frame. Notre journaliste-coopérant l'a croisé sur le chemin du retour de l'hôpital Stanton. Le renard a prudemment tenu ses distances tout en prenant la pose le temps de quelques photos.

Budget 1996-1997

Le déficit s'accroît

Le gouvernement territorial avait d'abord prédit un manque à gagner de 100, puis 130 millions. Le déficit pourrait en fait grimper jusqu'à 150 millions.

Le ministre des Finances attribue ce nouveau bond aux coupures draconiennes du gouvernement Harris en Ontario, dans ses dépenses et ses paiements aux municipalités. Lors d'une rencontre avec la presse, le 1er février, John Todd ■ ajouté que le Québec s'apprêtait à faire de même, et que là encore l'impact se ferait immanquablement sentir aux Territoires.

Le GTNO reçoit du fédéral plus des deux-tiers de son budget. Les transferts de fonds sont calculés d'après une formule de financement qui fluctue selon les niveaux de revenus et le taux de croissance des autres juridictions au Canada. Ces revenus de transfert sont à la baisse de 90 millions.

Par contre, du côté des services et des programmes que le gouvernement doit fournir à la population, la demande est à la hausse. Ce qui entraîne pour le gouvernement des dépenses supplémentaires évaluées à 40 millions. En ajoutant à cela vingt millions, la part du déficit de 1995-1996 qu'il faut reporter à l'année financière suivante, on arrive au total de 150 millions.

En vertu de la *Loi sur l'élimination du déficit* adopté en 1995, le gouvernement territorial ne devrait plus avoir de bilan négatif en fin d'exercice budgétaire. Pour éliminer son déficit projeté, le cabinet

Déficit
Suite en page 2

Gestion scolaire à Terre-Neuve

De retour devant les tribunaux

A bout de patience, les parents francophones de Terre-Neuve entament une nouvelle poursuite judiciaire contre le gouvernement, dans le but d'obtenir la gestion et le contrôle de leurs écoles françaises. Et cette fois, ils promettent d'aller jusqu'au bout!

Déjà en 1989, le comité de parents de St-Jean avait intenté une poursuite dans le but d'obtenir des classes françaises. Cette menace avait été suffisante pour convaincre le gouvernement de se rendre à leur requête. La poursuite avait par la suite été suspendue à quelques reprises, à la demande du gouvernement, pour permettre à un comité ministériel de recommander un modèle de gestion scolaire pour les francophones. Déposé en juillet 1993, le rapport recommandait la création d'un conseil scolaire francophone provincial et un financement adéquat pour son bon fonctionnement.

Curieusement, ce n'est qu'en janvier dernier que le ministre de l'Education a autorisé les parents francophones à dévoiler les conclusions de ce rapport. Le ministre avait en effet exigé qu'on n'ébruite pas les recommandations, pour ne pas nuire aux discussions. Le gouvernement avait laissé entendre aux parents qu'il profiterait de son projet de réforme scolaire, pour répondre à leurs attentes.

Depuis que les parents francophones ont pris connaissance au début de l'année de la nouvelle loi scolaire, la déception est grande. Le projet de loi n'autorise pas la création d'un conseil scolaire francophone provincial, comme le recommandait en 1993 le comité ministériel. Tout au plus prévoit-on la création d'un comité consultatif pour les parents francophones, qui aurait le pouvoir d'embaucher le personnel enseignant et de faire des recommandations aux conseils scolaires dans le dossier de l'éducation en français.

C'en était trop pour la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, pour qui ce projet de loi est la preuve que le gouvernement manque de bonne volonté. «Nous ne pouvons plus attendre, explique le président de la Fédération, Michel Cayouette. Nos enfants ont besoin d'un système scolaire qui tienne compte de leurs spécificités linguistiques». Selon M. Cayouette, la création d'un comité consultatif ne permettra pas aux parents d'exercer leur droit de gérer leurs écoles, tel que reconnu à l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Ce droit général a été confirmé par la Cour suprême du Canada en 1990

L'arrivée de Brian Tobin aux commandes de la province pourrait-il favoriser un déblocage du

Parents
Suite en page 2

Les francophones de Hay River s'activent.

Lire en page 3

Éditorial : Faut-il croire ou douter?

Lire en page 4

Le francais bien écrit ... et très mal traduit.

Lire en page 5

Le rapport Juneau: bon accueil des francophones.

Lire en page 6

À surveiller: une série d'articles pour les dix ans de L'Aquilon.



Matthieu Massip/L'Aquilon

Pause café

Des dons du Lions Club de Yellowknife et du magasin Coop ont permis au service des urgences de l'hôpital régional Stanton de s'offrir une nouvelle cafetière. «Cette machine sera utile à notre personnel qui souvent ne peut pas aller à la cafétéria, et pour réconforter les familles de nos patients dans les moments d'attente, toujours difficiles» précise Mary Broussard, responsable des communications à Stanton. Sur la photo, Angelica McKay de la Coop, et Joe Chermishnok, du Lions Club.



Nouvelle directrice au Conseil de la condition féminine

La présidente du Conseil de la condition des femmes des Territoires du Nord-Ouest, Rita Arey (d'Aklavik), a annoncé le 6 février la nomination de Sharon Hall au poste de directrice générale du conseil. Mme Hall débutera le 4 mars. Elle occupait depuis septembre le poste de directrice par intérim du Comité directeur de l'évolution constitutionnelle qui prépare l'ouest des TNO pour la division en 1999.

Résidente des Territoires depuis 1983, la nouvelle directrice, dans les années 80, figurait parmi les fondatrices de l'Association des femmes du Baffin, dont elle assume la présidence à deux reprises. Sa formation et son expérience de travail recoupent les domaines du journalisme, des communications, de la gestion, de la politique, des affaires autochtones et le dossier des femmes.Mme Hall succède à Lynn Brooks. Entrée en poste en 1990, Mme Brooks s'était consacrée pendant un peu plus de cinq ans à l'avancement des dossiers du conseil et la cause des femmes à travers les Territoires.

Alternatives North prépare un budget pour le GTNO

Le premier ministre Don Morin et le ministre des Finances John Todd se disent ouverts aux commentaires et aux suggestions du public pour préparer le prochain budget territorial et éliminer le déficit du GTNO. *Alternatives North* a décidé de répondre à l'appel.

La fin de semaine du 23 février, le groupe d'action sociale qui opère à partir de Yellowknife organise une session de préparation d'un budget «socialement responsable». La session sera animée par deux experts en planification budgétaire, Shirley Lord et George Harris, qui travaillent pour l'organisation CHOICES de Winnipeg. «Les coupures qui condamnent encore plus de gens au chômage et à l'aide sociale ne font qu'aggraver le déficit. C'est un cercle vicieux», commente Suzette Montreuil, porte-parole d'*Alternatives North*, qui organise aussi des manifestations et des interventions théâtrales dans la rue pour sensibiliser les gens aux questions d'actualité.

BHP Diamonds accusée d'avoir pollué des habitats de poissons

Les poursuites que Pêches et Océans Canada a intentées à l'endroit de la société *BHP Diamonds Inc.* donneront lieu à un procès en cour territoriale, le 12 mars 1996. Le ministère fédéral allègue que la compagnie multinationale a enfreint les articles 35(1) (détérioration de l'habitat du poisson) et 36(3) (dépôt de substances nocives prohibées) de la *Loi sur les pêches* (Canada). C'est à la fin décembre 1995 que les autorités auraient constaté les infractions attribuées aux activités d'exploration de *BHP Diamonds* aux alentours du lac Misery. La compagnie Kennecott qui recherche également des diamants comparaîtra à la même date en cour territoriale, pour une cause similaire. Dans ce cas, la filiale de la firme britannique *RTZ Corp. PLC* est accusée de trois violations à la loi qui seraient survenues dans la région de Lac de Gras.

Audiences publiques sur la rémunération des députés

C'est le 14 février à compter de 9 heures, que se tiendront les audiences publiques de la Commission indépendante chargée par le GTNO d'étudier la rémunération des députés, y compris le salaire de base, les prestations, les allocations et les indemnités. Pour un membre sans portefeuille de l'Assemblée législative, la rémunération va de 59 546 $ en montant. Pour un ministre, la rémunération se situe «au bas de l'échelle» à 108 466 $. La commission, présidée par M. Joel Fournier, doit faire rapport au président de la Chambre Sam Gargan, d'ici le 1er mars. Les audiences qui se déroulent à l'Assemblée législative se poursuivront le lendemain si nécessaire. Jusqu'à présent, cinq individus se sont inscrits pour faire connaître leur opinion aux commissaires.

La conférence des leaders du Nunavut est remise

Quelques jours avant qu'elle ne débute, la 5e conférence des leaders du Nunavut a été remise. La rencontre devait se tenir du 9 au 11 février à Arviat mais le ministre des Affaires indiennes et du Nord Ron Irwin ne pouvait y participer. Les co-présidents du caucus des députés du Nunavut Levi Barnabas et John Ningark ont expliqué la décision en soulignant l'importance de discuter avec le ministre en personne des engagements du gouvernement fédéral pour ce qui est de l'établissement et du financement du gouvernement du Nunavut. La date à laquelle le sommet est remis reste à confirmer.

Agnès Billa

Le déficit s'accroît

Suite de la une

Morin s'accordera deux ans. Le premier ministre maintient, bien que la situation financière s'aggrave, ne pas vouloir couper à la hâte, ni à l'aveuglette.

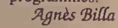
Répétant leur crédo des derniers mois, MM. Morin et Todd ont déclaré que «des coupures sont inévitables» et que, par ailleurs, la lutte au déficit se fera dans «un esprit de compassion pour les plus démunis, ainsi qu'un souci d'équité entre les régions».

En plus de ces fameux messages-clés devenus très familiers, le premier ministre a souligné que le plan de redressement de la dette que le GTNO va déposer dans le courant du mois reflétera les voeux de la population. «Nous sommes à l'écoute des gens. Nous les consultons. Ils nous disent qu'il n'est plus possible d'avoir une bureaucratie aussi lourde».



Le ministre des Finances John Todd (à gauche) et le premier ministre Don Morin craignent un déficit de 150 millions si le gouvernement ne redresse pas bientôt la situation.

Alors que les coupures à venir suscitent surtout des craintes, Don Morin a tenu à «vanter» les aspects positifs de la lutte au déficit. Elle pourrait par exemple accorder plus de contrôle aux localités si le gouvernement leur remet le pouvoir de dépenser et la responsabilité des programmes.


Agnès Billa

Parents de Terre-Neuve

Suite de la une

dossier? Prudent, Michel Cayouette répond que le nouveau premier ministre «semble sensible» aux revendications des parents. Il n'a toutefois pas l'intention de se contenter de «belles paroles».

Une chose est sûre: si le gouvernement demande à nouveau aux parents de suspendre leur poursuite dans le but de négocier, ils exigeront du ministre de l'Education qu'il s'engage par écrit à respecter le droit de la minorité francophone à gérer et à contrôler ses écoles.

On compte cinq écoles francophones à Terre-Neuve et au Labrador, qui regroupent 325 élèves. On estime que 800 élèves pourraient avoir droit à une éducation en langue française, si la province accordait la gestion scolaire aux parents francophones.

La Colombie-Britannique et l'Ontario sont les deux autres provinces qui ne reconnaissent pas encore à tous les parents francophones le droit de gérer et de contrôler leurs écoles. Il existe toutefois en Ontario quatre conseils scolaires francophones, l'un à Toronto et les trois autres dans l'est de la province.

APF

On festoye à Allain St- Cyr



Matthieu Massip/L'Aquilon (2)

Pour les modernes que nous sommes, le Moyen-Âge est une époque qui fascine et dont on sait pas vraiment quoi penser. Pour certains, c'est une période sombre et barbare de notre histoire. Pour d'autres, c'est l'amour courtois. Lundi midi, à l'école Allain St-Cyr, c'était le prétexte pour parents et enfants de faire ripaille. Le repas était organisé dans le cadre d'une journée d'activités consacrée au Moyen-Âge. On voit ici les élèves des 4e, 5e et 6e années de Terry Gallant qui s'apprêtent à déguster un château bien appétissant. De gauche à droite: Wilfrid Gaudet, Stewart Mackenzie, André-Philippe Pitre, Heather Mackenzie, Donovan Purdy et Philippe Martel.

Une agente à la barre de l'AFCHR

L'association s'active

JoAnne Connors est agente de développement à l'Association franco-culturelle de Hay River. Avec son mari et ses trois enfants, c'est là qu'elle a choisi de vivre, depuis cinq-six ans, loin des grandes métropoles. Montréalaise d'origine, elle entend pourtant continuer à parler le français, et à ce titre s'engage dans l'action communautaire. Si une personne connaît les dossiers à Hay River, c'est bien l'agente de développement, JoAnne Connors.

L'Aquilon : On a beaucoup parlé de revitalisation lors de l'assemblée du trois février. Qu'est-ce que ça signifie au juste?

JoAnne Connors : On n'avait pas de comité exécutif en 1995, c'était la première chose à régler. Maintenant que c'est fait, on va pouvoir planifier des activités. On en a déjà prévu beaucoup. Ici, quand les gens se réunissent, c'est d'abord parce qu'ils veulent parler français, et améliorer leur langue, des activités positives.

L'A.: Quelles sont les prochaines activités prévues?

J.C.: On a d'abord une rencontre informelle, une fondue, le soir de la Saint-Valentin. Puis les activités habituelles style cabane à sucre, la St- Jean... Et quelque chose qui marche bien jusque là, notre camp d'été en français. Cette année, on va s'y prendre tôt pour engager des étudiants de la Faculté St-Jean à Edmonton. Ca intéresse aussi les parents anglophones. À l'assemblée générale, Normand Hevey s'est dit intéressé par la rédaction d'une lettre d'info-activités, pour tenir tout le monde au courant de ce qu'on fait.

L'A.: Quels sont les autres dossiers d'actualité?

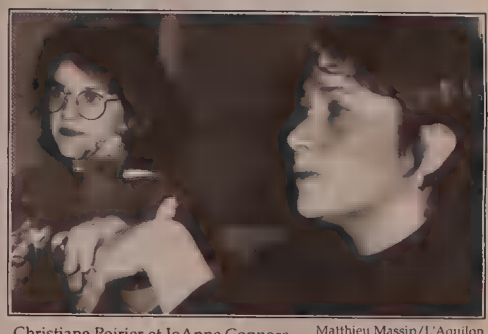
J.C.: Le monde est encore déprimé par l'échec de l'école d'immersion française. Mais aujourd'hui, on aimerait avoir une classe de français langue maternelle. Nous rencontrons Jean-Marie Mariez, le responsable de l'éducation en français dans les TNO, à la mi-février. Pour le moment, nous avons six ayant-droit. Mais des parents anglophones nous ont dit qu'ils étaient intéressés eux aussi à mettre leurs enfants en français langue maternelle. Comme de plus en plus de gens, ils se rendent compte que donner une deuxième langue à leur enfant, c'est un vrai cadeau.

Matthieu Massip

Francophones de Hay River

Il faut re-vi-ta-li-ser!

L'Association franco-culturelle de Hay River a élu un comité exécutif lors de son assemblée générale du trois février.



Christiane Poirier et JoAnne Connors lors de l'AGA de l'Association franco-culturelle de Hay River. Matthieu Massip/L'Aquilon

Les nouvelles élues proviennent du noyau des membres les plus actifs au sein de l'association. Elles se sont données comme première tâche la revitalisation de la communauté.

Quand l'administratrice bénévole de l'Association franco-culturelle de Hay River, Julie Bernier, démissionne en mai dernier après des années d'implication, les francophones de la communauté de 3000 personnes se trouvent un peu dépourvus.

Les démarches entreprises en vue de l'achat d'un bâtiment pour en faire un centre communautaire sont abandonnées. «Les gens ne savaient pas comment s'impliquer, peut-être qu'il y avait aussi un manque de communication» se souvient JoAnne Connors, actuelle agente de développement de l'AFCHR.

Pourtant, la vie de l'association continue et les activités comme le camp d'été (une trentaine d'enfants sur trois semaines), et le Réveillon de Noël (auquel 33 personnes participent) connaissent le succès. La troupe de théâtre amateur de Yellowknife *Les pas frette aux yeux* passe en tournée pour y présenter la pièce «Les voisins». À l'association, on envisage l'année 96 avec optimisme. Ça commence d'ailleurs plutôt bien, puisque la première activité prévue est un souper, le soir de la Saint-Valentin.

Voici le nouveau bureau de direction de l'AFCHR: Christiane Poirier, porte-parole; Danielle Hevey, trésorière; et Lorraine Taillefer, représentante à la Fédération Franco-TéNOise.

M.M.

Services en français

Une communauté comme une autre

Hay River compte 3000 personnes et une centaine de francophones. Soixante, soixante-dix d'entre eux et elles participent à diverses activités de leur association. Lors d'une entrevue express, *L'Aquilon* s'est entretenu à ce sujet avec Charlie Scarborough, administrateur de la ville.

L'Aquilon : Quelle est l'importance de la communauté francophone dans la vie de Hay River?

Charlie Scarborough: Les francophones de Hay River ont leur propre communauté, leur propre culture. Ils organisent leurs propres activités. En fait, leur influence est comparable à celle des autres communautés culturelles. Ni plus ni moins.

L'A.: La mairie offre-t-elle certains services en français?

C.S.: Non. Le nombre de personnes francophones unilingues ne le justifie pas. Nous avons une personne à la mairie qui peut communiquer en français...

L'A.: Et pour les touristes du Québec par exemple, avez-vous quelque chose de prévu?

C.S.: Un employé du centre d'information comprend le français et est capable de donner quelques informations. En fait, nous avons plus de personnel qui parle allemand, et un employé parle couramment japonais. Les francophones en général parlent l'anglais sans problème. Et nous avons plus de visiteurs d'Allemagne et du Japon que de francophones.

M.M.

La tolérance

Conférence territoriale des Elles-Ténoises

Les femmes francophones de Yellowknife qui sont intéressées à participer à la conférence territoriale des Elles-Ténoises qui aura lieu les 29, 30 et 31 mars à Hay River sont invitées à une réunion préparatoire

le 13 février 1996 à 17 h 30

à la Fédération Franco-TéNOise

2e étage, Édifice Precambrian

Nous réviserons ensemble l'horaire et le contenu de la conférence et nous nous pencherons sur le mode de sélection des participantes. Pour obtenir plus de renseignements ou pour confirmer votre présence, veuillez communiquer avec Francine Labrie au 920-2919.

ÉDITORIAL

Qui croire?

Dilemne: dans les sondages d'opinion publique, les politiciens et les journalistes sont aussi peu prisés de la population les uns que les autres. Question de confiance, somme toute.

Je me sens donc un peu hésitante à mettre en doute la bonne foi de nos dirigeants. Pourquoi prêter attention à un membre de la presse, alors qu'il est connu que nous souffrons tous de cynisme (une maladie incurable) et recherchons surtout les drames et les mauvaises nouvelles.

Prenez tout de même la première semaine de février. Encore une fois depuis l'élection du 16 octobre, la gent politique des TNO, le premier ministre Don Morin en tête, demande à son électorat de croire à la sincérité de ses efforts et de s'en remettre à ses bonnes intentions et à son dur labeur.

Accusez-moi de chercher la petite bête... N'empêche que je me sentirais plus à l'aise et mieux disposée à donner du poids à ces propos si l'on faisait appel à mon intelligence. Si l'on m'expliquait vraiment ce qui se passe et ce que le gouvernement a l'intention de faire à propos du déficit.

Énigme: pourquoi se cacher derrière des messages pré-fabriqués que les ministres et les députés du gouvernement Morin sont censés répéter à la population, avec plus ou moins de conviction? Pourquoi travailler à huis clos, derrière des portes fermées, tout en se disant une équipe ouverte, qui accorde de l'importance aux consultations et aux suggestions du public?

Le déficit pourrait, selon le ministre des Finances John Todd, grimper jusqu'à 150 millions en 1996-1997. Objectivement, la situation s'aggrave. Et pour nous calmer, on nous administre des paroles anesthésiantes.

Évidemment, le temps faisant son oeuvre, nous nous rapprochons de la date de reprise des travaux de l'Assemblée législative. Nous allons bientôt être fixés sur le plan de redressement de la dette du GTNO. Et ce qu'il signifiera en termes de coupures de programmes, de réduction de services et de réorganisation du gouvernement. Cette façon de procéder a des airs de fatalité. Rien de très stimulant pour les troupes à qui on demande d'être braves face à l'adversité et d'assumer dans les communautés plus de responsabilités.

Agnès Billa



Salutations de Hay River



Matthieu Massip/L'Aquilon

À la sortie de l'assemblée annuelle de l'Association franco-culturelle de Hay River le 3 février: un portrait de groupe. De gauche à droite: Lorraine Taillefer, Marie-Claude Trottier, Normand Hevey, JoAnne Connors, Danielle Hevey et Christiane Poirier.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

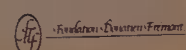
Collaborateurs: Yves Lusignan, Annie Bourret
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Qui a peur de son nombre?

Vous passez un mauvais quart d'heure chaque fois que vous devez décider quand écrire un nombre en toutes lettres ou en chiffres arabes? Pourtant, chaque fois que vous libellez un chèque, vous appliquez l'une des règles de l'écriture des nombres. Dans les documents où on désire éviter la fraude, il faut écrire le montant en chiffres (50 $) et tout au long (cinquante dollars). Quant à se rappeler des autres règles, il suffit de ne pas avoir peur de son nombre...

Les sommes se notent généralement **en chiffres arabes**, suivis d'un espace et du symbole du dollar (50 $). Les dates, les heures et les distances s'écrivent aussi en chiffres (L'atelier aura lieu le 8 février à 12 h 30 et se déroulera dans une auberge située à 30 kilomètres de Kapuskasing). Les grandes quantités (plus de 10 unités) peuvent s'exprimer en chiffres (les effectifs de l'école Anne-Héberts s'élèvent à 863 élèves), sauf si la phrase commence par le chiffre (Huit cent soixante-trois élèves sont inscrits à Anne-Hébert).

La durée s'exprime **en toutes lettres**, c'est-à-dire l'âge, un nombre d'années, de mois, de jours, d'heures et de minutes. En voici plusieurs exemples : Zoé a deux mois et demi; Michelle travaille ici depuis huit ans; l'atelier dure trois jours. Cela s'applique aussi aux fractions d'heures, comme un quart d'heure (et non 1/4 d'heure) et une demi-heure (et non 1/2 heure). Gare au mélange : «12 h et quart»; n'est pas acceptable! Si l'heure est notée en chiffres, la fraction l'est également (12 h 15).

Vingt et cent remportent la palme des erreurs de pluriel. Il faut leur ajouter un S quand ils sont multipliés par un nombre (quatre-vingts; six cents). S'ils sont suivis d'un autre chiffre, vingt et cent demeurent invariables (quatre-vingt-trois; six cent huit). Précédé de cent ou de mille, vingt est invariable (cent vingt élèves). Mille, s'il s'agit du chiffre, ne prend pas de S (trois mille personnes). Vous pourriez aussi éviter le problème en écrivant 3 000 personnes, mais cela n'illustre pas la règle! On ajoute souvent un S final à mille parce qu'on le confond avec la distance (j'ai marché trois milles).

Demi mérite aussi d'être mentionné, pour ses petits caprices.

Quand il précède un nom (une demi-heure; à demi-prix) ou un adjectif (à demi-vide), demi devient invariable et se soude à l'autre mot avec un trait d'union. Placé après un nom, il s'accorde avec celui-ci **en genre** seulement. C'est pourquoi on écrit deux heures et **demie** (accord avec heure) et huit ans et **demi** (accord avec ans) sans S final.

Quant aux traits d'union dans les nombres, leur cas aurait été réglé en 1991 avec la dernière réforme d'orthographe qui en aurait mis partout! Hélas! Cette réforme avait suscité plus d'indignation qu'autre chose. La règle est toute simple, tout de même : les nombres inférieurs à cent sont joints par un trait d'union (trente-deux), à moins qu'ils ne comportent déjà un lien logique, comme la conjonction de «trente et un».

Annie Bourret
APF

Pour commentaires, envoyez un message électronique à l'adresse
bourret@freenet.vancouver.bc.ca

L'art de la traduction ne s'improvise pas

Foreuse de la glace du pouvoir

Vous souvenez-vous de la fameuse coquille de traduction : «Fabriqué en Dinde/ Made in Turkey»? Les manuels d'instructions regorgent de ce genre d'erreurs. Voici quelques exemples tirés d'un document fourni par une de nos abonnées pour dérider nos lecteurs.

Une compagnie, XXX, produit des foreuses de glace. Une de leur foreuse est la foreuse XXX de la série 30. Voici quelques exemples de traduction qui apparaissent dans leur manuel d'instruction.

Power Ice Drill :
Foreuse de la Glace du Pouvoir.
Parts guide :
Guide des parties.
The XXX 30 Series Power Ice Drill :
Le XXX 30 Foreuse de la Glace du Pouvoir de la Série.
Careless or improper use may cause serious injury and/or damage to your XXX Power Ice Drill :
Insouciant ou inexact utilise peut vous causer la lésion sérieuse ou endommage la Foreuse de la Glace du pouvoir à votre XXX.
Pre-Use Procedure :
Procédure Antérieur Utiliser.
Assembly of Drill :
Assemblée de Foreuse.
Fuel Recommendations :
Recommandations du Carburant.
Repair Information :
Répare les informations.

Autres coquilles

- Écoulez-vous l'essence.
- Essence est inflammable et avertit doit être utilisée quand manutention ou emmagasinage il.
- Emplit toujours le vie en plein air du réservoir du carburant.

Fort heureusement pour les consommateurs, le manuel nous conseille de «contactez le revendeur si vous ne comprenez pas de des directives dans ce manuel.»

Alain Bessette



Courrier électronique :
aquilon@internorth.com



Matthieu Massip/L'Aquilon

Moira Cameron (à gauche) et Dawn Lacey du groupe *Ceilidh Friends* de Yellowknife ont interprété leur répertoire de chansons anglaises du Moyen-Age.

Banquet médiéval à Sissons

Gentes dames et beaux messieurs ont fait de la soirée médiévale au «château» J.H. Sissons, le 31 janvier, un succès mémorable. La cinquième année d'immersion française [redacted] reçu élèves et parents en son manoir de Yellowknife. Costumée de ses plus beaux atours, la joyeuse assistance a ensuite banqueté en se régalant de mets d'époque, concoctés par les parents. Puis le roi et la reine de la soirée ont ordonné que l'on commence les réjouissances. Troubadours, jongleurs et ménestrels d'un soir se sont alors succédés sur la scène où se sont particulièrement distinguées les classes de Mmes Le Doze et Roux.

Matthieu Massip

Appels d'offres

La priorité de Radio-Canada:

Protéger les acquis

Ceux qui s'attendent à ce que Radio-Canada dépense bientôt de l'argent dans la production régionale, devront prendre leur mal en patience. Et ce n'est pas le récent rapport Juneau, qui recommande justement de faire une plus grande place aux régions, qui y changera grand chose.

En fait, la priorité de la vice-présidente de la télévision française, Michèle Fortin, se résume en trois mots: protéger les acquis.

Pour respecter les décisions budgétaires du gouvernement, la télévision française doit réduire son budget de 60 millions de dollars au cours des prochaines années. Le dilemme de Mme Fortin est de tenter de protéger l'essentiel, tout en produisant de nouvelles émissions susceptibles d'intéresser les francophones dans les régions.: «Le rapport Juneau n'efface pas les compressions budgétaires» explique Mme Fortin.

Elle dit avoir reçu le rapport «de façon positive» et rappelle que Radio-Canada avait déjà commencé, lentement, à produire des émissions locales en Ontario, dans l'Ouest et en Acadie «même si ce n'était pas permis».

Mme Fortin a aussi annoncé la fin des hostilités entre Radio-Canada Ontario et TVOntario: « Ce ne sont pas des compétiteurs, ce sont des partenaires». Il n'y a pas si longtemps pourtant, les deux réseaux donnaient plutôt l'impression d'être comme chien et loup. Mme Fortin parle d'un conflit de personnalités entre les dirigeants de l'époque. Aujourd'hui, on veut mettre en commun le peu de ressources financières consacrées aux francophones hors Québec en matière de télévision publique.

Une étude réalisée par Radio-Canada en 1988 démontrait qu'il faudrait investir 80 millions de dollars sur une période de cinq ans, pour répondre aux attentes des francophones hors Québec. Quatre-vingts millions, souligne Mme Fortin, cela représente 40 pour cent du budget annuel consacré à la programmation française de Radio-Canada. Autrement dit, elle se voit mal piger dans son budget pour répondre à toutes les attentes des téléspectateurs francophones en région.

«On s'imagine toujours que le jour où le rapport tombe, le monde change et la Terre arrête de tourner. Ça ne va pas aussi vite que ça. On est un gros paquebot» plaide de son côté la directrice de la télévision française en Ontario, Mme Christiane Marais. Evidemment, elle n'attend qu'un signe pour démarrer la production de nouvelles émissions régionales: «Croyez-moi, si on nous ouvre la porte, on va en faire des émissions régionales».

Toujours est-il qu'on devrait remarquer un changement dans la programmation dès l'automne prochain. Il y aura, assure la vice-présidente de la télévision française, plus de culture et moins de variétés: «Nous aussi on entend le même monde que M. Juneau», dit Mme Fortin. Elle précise que cette décision était déjà prise avant la publication du rapport Juneau, allant jusqu'à affirmer que son contenu «renforce les orientations de la maison». Davantage de culture, donc, mais pas de nouvelles émissions scientifiques: «On a l'émission scientifique la plus importante au monde. On concentre l'énergie sur Découverte».

APF

Les francophones et le rapport Juneau

Un accueil chaleureux

Les francophones de l'extérieur du Québec ont enfin l'impression d'avoir été compris.

Le rapport Juneau sur l'examen des mandats de la SRC, de l'ONF et de Téléfilm a laissé une très forte impression, tant à la Fédération culturelle canadienne-française qu'au Regroupement des arts médiatiques du Canada. Tellement, explique le porte-parole Pierre-Paul Lafrenière, «qu'on avait l'impression de relire notre propre mémoire».

Le rapport Juneau propose que Radio-Canada encourage la production d'émissions locales et régionales et reflète davantage les régions sur le réseau national. Il suggère de confier aux producteurs indépendants la production de la majorité des dramatiques et des émissions de divertissement. Le rapport met aussi l'accent sur l'importance du contenu canadien et sur la nécessité de faire de la SRC une télévision publique, culturelle et moins commerciale. Tout cela réjouit la Fédération et le Regroupement.

A la Fédération des communautés francophones et acadiennes, on applaudit les recommandations du rapport Juneau, surtout celles traitant de la régionalisation: «Vu l'isolement géographique avec lequel nos communautés doivent souvent composer, il nous importe de nous voir, de nous entendre et de nous reconnaître dans la programmation de Radio-Canada», selon son président, M. Jacques Michaud.

La Fédération suggère la création d'un groupe de travail formé de représentants de la SRC et des communautés francophones, qui étudierait les façons d'augmenter la production régionale et d'assurer sa diffusion au niveau national.

La vice-présidente de la télévision de langue française, Mme Michèle Fortin, a déjà indiqué que son équipe tentait de renverser l'orintation imposée par l'ex-président Gérard Veilleux, qui limitait la production régionale aux productions destinées à l'ensemble du réseau.

APF

Canada: une affaire de coeur

Du 12 au 19 février, Patrimoine canadien encourage les citoyens à «prendre le Canada à coeur».



Patrimoine canadien lance cette année une nouvelle fête, «le Canada, une affaire de coeur», un partenariat qui regroupe la semaine nationale de la citoyenneté, l'anniversaire du drapeau national et la Fête du patrimoine, du 12 au 19 février. Le but est de réunir à cette occasion les Canadiens et les Canadiennes et de leur «faire prendre le Canada à coeur». Pour Ken East, directeur de Patrimoine canadien pour les TNO, «c'est le moment de célébrer notre grand et magnifique pays et de réaffirmer les valeurs, les idéaux et les aspirations qui sont importants à notre identité canadienne».

La fête a deux orientations. D'abord, elle se veut une réflexion sur la citoyenneté canadienne, ses responsabilités, les droits qu'elle confère. D'autre part, elle encourage la population à participer à des activités de découverte de la nature, du patrimoine et des traditions des différentes communautés qui composent le Canada. Les activités proposées par Patrimoine canadien vont d'une «cérémonie spéciale de réaffirmation de la citoyenneté canadienne» avec prestation de serment et O Canada, au 21e anniversaire du castor comme symbole officiel du Canada.

Une brochure décrivant des activités possibles lors de la semaine est disponible en appelant sans frais le

1-800-524-5599

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 7, vendredi 16 février 1996

Dans la tundra



Archives/L'Aquilon

L'ouverture d'une mine de diamants dans la région du Lac-de-Gras a fait grincer des dents et même pleurer des écologistes cette semaine, lors des audiences de la Commission d'évaluation du projet de *BHP Diamonds Inc.* Entre les tenants du développement et ceux de l'environnement, beaucoup de méfiance et d'appréhension.

Assemblée législative

Les coupures se précisent

La treizième assemblée législative des TNO a repris ses travaux mercredi 14 février à Yellowknife pour une session qui s'annonce mouvementée.

Au programme ces prochaines semaines pour les 24 députés venant de toutes les régions de l'Arctique: l'adoption du nouveau budget des Territoires. Le premier ministre Don Morin a d'ores et déjà annoncé qu'il ne pourrait éviter des coupures drastiques afin de régler d'ici deux ans le déficit de 150 millions que prévoit le GTNO.

Avant de faire approuver son nouveau budget, le gouvernement a voulu donner l'exemple en fusionnant trois ministères. Ainsi, les ministères du Développement économique et du Tourisme, de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières, et celui des Ressources renouvelables n'en forment plus qu'un. Le premier ministre a précisé que la fusion des ministères n'entraînerait pas une coupure du nombre des ministres au cabinet. Elle aura toutefois pour effets une réduction du personnel et la privatisation de certains services.

On attend dans les prochaines semaines une première ébauche du budget 1996-1997, et notamment une liste des coupures. Dans son discours d'ouverture de la session, le premier ministre Morin a précisé que les salaires et les avantages sociaux des employés de la fonction publique territoriale seraient touchés par les coupures. Le président du Syndicat des travailleurs du

Coupures
Suite en page 2

École Allain St-Cyr

Pas de dixième année pour la rentrée 1996

Après avoir étudié la question et rencontré les parents et les étudiants directement concernés, le Conseil scolaire francophone de Yellowknife n'ira pas tout de suite de l'avant avec le projet d'offrir la 10e année.

La présidente du Conseil, Nicole Châtel, précise que le projet n'est abandonné que temporairement. En juin ou en septembre prochain, à l'occasion d'une assemblée de l'Association des parents francophones de Yellowknife, les membres devraient être saisis d'une nouvelle proposition d'expansion du secondaire.

«Dans l'immédiat, les jeunes de la neuvième année que nous avons consultés nous ont dit clairement qu'ils n'étaient pas intéressés par la formule d'une dixième qui se tiendrait dans une classe à part à l'école secondaire Sir John Franklin». Faute d'étudiants prêts à s'inscrire, le projet est donc tombé à l'eau.

À court terme, cela signifie que dans les Territoires, le programme de français langue première ne va toujours pas au-delà de la neuvième année. Dès la rentrée 1996, les familles de cinq étudiants pourraient donc adresser au Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) une demande d'aide financière si elles décident d'envoyer leurs jeunes dans un établissement scolaire à l'extérieur des TNO, afin qu'ils poursuivent leur éducation en français.

Pour répondre à cette demande, le CSFY a l'intention de présenter à Patrimoine canadien une requête pour des fonds additionnels qui permettraient de verser à chaque étudiant une allocation de 5000 $. Le montant est basé sur des calculs qui incluent les frais de scolarité et cinq voyages aller-retour par an. Cette allocation s'ajouterait aux 5000 $ que le ministère territorial de l'Éducation, de la Culture et de la Formation verse aux étudiants qui doivent aller à l'extérieur des TNO.

À plus long terme, la présidente du CSFY juge préférable que l'école Allain St-Cyr offre à Yellowknife un programme complet d'enseignement en français langue première, jusqu'à la douzième année.

Pas de 10e année
Suite en page 2



Matthieu Massip/L'Aquilon

Un pays de mines

Dans l'histoire récente des Territoires du Nord-Ouest, les mines ont joué un grand rôle dans le développement économique de la région.

Les promoteurs de ce secteur au plan territorial, national et international ont apporté leur appui à la compagnie australienne BHP Diamonds [illegible] audiences de la Commission fédérale d'évaluation de leur projet d'ouverture d'une mine de diamants.

Entente de 11.8 millions pour la francophonie canadienne.
Lire en page 3

Éditorial : La partition, une idée odieuse.
Lire en page 4

NTCL remporte un gros contrat dans l'est.
Lire en page 5

Le recensement dans le Nord prend de l'avance.
Lire en page 7

L'Aquilon a dix ans. Que de souvenirs...
Lire en page 8



Maurice Cloughley plaide coupable

Lundi matin le12 février, à la reprise du procès de Maurice Cloughley pour indécence et agression sexuelles, l'avocat de la défense Valdis Foldats a surpris le public et les média en annonçant l'intention de son client de plaider coupable à neuf des vingt-deux chefs d'accusation portés contre lui.

Cette décision met fin à un procès d'une ampleur considérable. Il a fallu deux ans de procédures (dont cinq enquêtes préliminaires et un voir-dire en décembre 1995) avant que le ministère fédéral de la Justice ne décide de procéder. Et c'est le directeur du bureau de Justice Canada dans les TNO, Pierre Rousseau, qui agissait comme procureur de la Couronne dans cette cause.

Lorsque le procès a débuté le 30 janvier à Iqaluit, Me Rousseau avait annoncé son intention d'appeler à la barre près de soixante témoins. Le procès qui se terminera dans quelques jours lors du prononcé de la sentence devait en fait se poursuivre jusqu'au début du mois de mars. Plusieurs agences de services sociaux s'étaient mobilisées durant les deux premières semaines du procès afin d'apporter aux témoins et aux présumées victimes tout le soutien nécessaire.

M. Cloughley, un artiste-peintre réputé, est retourné vivre depuis quelques années en Nouvelle-Écosse, sa province natale mais le professeur à la retraite avait fait carrière dans les TNO pendant 30 ans, dans nombreuses petites communautés de l'est et de l'ouest de l'Arctique. C'est durant cette période que se seraient produits les crimes dont il était accusé.

Après deux semaines de témoignages de présumées victimes, M. Cloughley a plaidé coupable à deux chefs d'accusation d'agression sexuelle et sept chefs d'accusation d'indécence.

Journée du patrimoine 1996: hommage au Nord

La Journée du patrimoine, telle que décrétée par la fondation Patrimoine Canada, a lieu cette année le 19 février. Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Charles Dent a tenu à souligner l'occasion et à inviter tous les résidents du Nord à apprécier leur culture. «Notre patrimoine, c'est en quelque sorte les fondations sur lesquelles nous bâtissons notre vie. Cela influence la façon dont nous voyons le monde, dont nous apprenons et dont nous agissons les uns envers les autres. La journée du 19 nous permet d'en apprendre un peu plus long sur notre culture et qui nous sommes». Cette année, à l'échelle nationale, la Journée du patrimoine propose des célébrations ayant comme thème central la contribution des gens du Nord à l'ensemble du pays.

Plus de pouvoir pour les municipalités

Les coupures budgétaires du GTNO pourraient signifier un transfert de responsabilités et de programmes vers les communautés à qui le premier ministre Morin souhaite accorder «plus de contrôle sur leur avenir». Pour se préparer à cette éventualité, les 3 et 4 février, l'Association des municipalités des Territoires du Nord-Ouest réunie en conseil d'administration à Yellowknife a planifié son assemblée générale autour du thème «Pour des communautés plus fortes». Cette 30e assemblée annuelle de l'Association des municipalités se tiendra du 28 au 31 mars à Inuvik. Plus de cent délégués de partout à travers les Territoires sont attendus. Les discussions porteront sur des changements aux lois qui régissent les municipalités, afin de leur permettre de mieux remplir leur nouveau rôle. Un atelier sur la conservation de l'énergie est également au programme de la rencontre. Durant son conseil d'administration, l'Association des municipalités du Nord a aussi rencontré le ministre des Transports. Jim Antoine a assuré les maires que les coupures budgétaires qui s'annoncent ne menaceront pas les services de transports essentiels auquel le public est en droit de s'attendre.

Une coalition d'ONG se penche sur le développement social

Une coalition d'organisations non-gouvernementales (ONG) dans les TNO poursuit les rencontres qu'elle a entreprises il y a un an sur le financement public et la mission des ONG, dans un contexte de lutte au déficit et de redéfinition de l'intervention des gouvernements. La coalition a élaboré des lignes directrices pour guider sa réflexion et ses actions; elle s'est également penchée sur le rapport du GTNO sur les dépenses gouvernementales et la fiscalité. Le rapport donne suite aux consultations publiques de l'automne que le précédent ministre des Finances John Pollard avait organisé auprès de la population. La coalition demande maintenant au ministre Charles Dent une rencontre pour lui présenter les priorités et recommandations du secteur communautaire en matière de développement social.

Agnès Billa

Les coupures

Suite de la une

Nord, Darm Crook, a dénoncé le jour même les propos de M. Morin en les qualifiant d'«irresponsables et incendiaires». Le leader syndical a rappelé au GTNO que le gouvernement ne pouvait décider seul de ces questions. «Ce sont les 4000 résidents des TNO qui travaillent pour la fonction publique qui auront à se prononcer lors d'un vote de ratification des offres que nous négocions présentement. (...) Le GTNO devrait donc continuer à négocier de bonne foi.»

Dans ce contexte de réduction des dépenses, les députés eux-mêmes ne sont plus à l'abri. Le jour même de la reprise des travaux de l'Assemblée, une commission sur la révision de la rémunération des députés et des ministres commençait ses audiences.

Matthieu Massip et Agnès Billa

Pas de 10e année

Suite de la une

«Nous comptons beaucoup sur la construction d'un bâtiment neuf pour Allain St-Cyr. Au départ, les plans pour la nouvelle école allaient de la maternelle à la neuvième année. Nous avons demandé au ministère de planifier jusqu'à la douzième.»

Ces dernières semaines, lorsqu'il a été question d'ouvrir une dixième année, le petit nombre d'étudiants (3) susceptibles de s'inscrire a certainement posé problème. À l'avenir, Nicole Châtel espère que le recrutement de nouveaux élèves dès la maternelle permettra de résoudre cette question des nombres. «Nous n'avons pas encore au conseil de politique de recrutement mais Maryse Perraud [membre du CSFY] vient de prendre en charge un comité de promotion pour l'école. Pour attirer une nouvelle clientèle, nous faisons des démarches auprès du *Welcome Wagon* de la ville, des Forces armées, etc». La présidente du conseil rappelle aussi que, par le passé, l'école a pris de l'expansion en ouvrant des classes même s'il y avait peu d'inscrits au départ.

Les projets du conseil scolaire comportent toutefois un inconvénient pour une famille de Yellowknife. La fille de M. Denis Milot et Mme Sylvie Vincent est inscrite en dixième année au Collège Mathieu (en Saskatchewan) cette année. À cause de lettres qui se seraient égarées, leur demande d'aide pour 1995-1996 n'a pas été incluse dans le budget en cours et il est trop tard pour remédier à la situation. Les deux parties se sont plutôt entendues pour tenter d'obtenir des fonds pour 1996-1997 alors que la famille en question aura un deuxième enfant au secondaire à l'extérieur des TNO.



De gauche à droite: Nicole Châtel, présidente du Conseil scolaire, et de l'Association des parents, André Corriveau, et la présidente Nicole Wallbridge.

Agnès Billa

Finie la chasse annuelle aux subventions

Entente de 11.8 millions

Dix-huit organismes francophones nationaux se partageront une somme de 11,8 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, à la suite d'une entente conclue avec le gouvernement fédéral.

La vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a signé cette entente de financement pluriannuel avec les représentants des associations francophones qui oeuvrent au développement des communautés francophones. La cérémonie de signature a eu lieu au musée canadien des civilisations à Hull.

Des ententes de financement semblables ont déjà été signées au cours de la dernière année avec des communautés francophones de sept provinces et territoires, de même qu'avec la communauté anglophone du Québec.

Mme Copps a salué le courage et la détermination des francophones: «Vous faites la preuve que la dualité linguistique peut fonctionner à travers le Canada et que vos communautés peuvent s'épanouir.» Elle a ajouté que le monde admirait le Canada justement parce que les minorités francophones n'ont jamais abandonné et ont prouvé qu'il était possible de vivre dans un pays en respectant les différences: «Les francophones de partout au Canada jouent un rôle clé dans l'avancement de notre société tolérante et généreuse.»

Selon Mme Copps cette entente de financement remet entre les mains des associations francophones la responsabilité «de gérer efficacement» les ressources financières à leur disposition. Elle a qualifié l'entente «d'investissement éclairé».

Le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Jacques Michaud, estime de son côté que cette entente est «avantageuse», puisqu'elle permettra aux organismes nationaux de dépenser moins de temps et d'énergie à la recherche de subventions.

Les associations nationales qui ont signé cette entente sont: l'Alliance des radios communautaires du Canada, l'Assemblée des aînés et des aînées francophones du Canada, l'Association canadienne d'éducation de langue française, l'Association des scouts du Canada, l'Association nationale des théâtres francophones hors Québec, l'Association de la presse francophone, la Commission nationale des parents francophones, le Conseil de la vie française en Amérique, le Conseil canadien de la coopération, la Fédération canadienne pour l'alphabétisaton en français, la Fédération culturelle canadienne-française, la Fédération de la jeunesse canadienne-française, la Fédération des communautés francophones et acadienne, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, le Festival international de la chanson de Granby, les Guides franco-canadiennes et le Réseau national d'action éducation femmes.

APF

Soins de santé

Un médecin au chevet du Nord

De passage à Yellowknife, le docteur Jack Armstrong, président de l'Association médicale du Canada, constate la spécificité de la pratique médicale dans le Nord.

Préoccupé par les coupures budgétaires touchant les services de santé, il défend cependant le point de vue des médecins quant à la liberté de choisir l'endroit où pratiquer.

L'isolement, les distances, l'importance des communautés sont autant de caractéristiques qui font qu'être médecin dans les territoires est une profession à part. Pour le Dr. Jack Armstrong, invité à Yellowknife par l'Association médicale des Territoires du Nord-Ouest lors de son assemblée générale annuelle, le Nord est mal connu des médecins. La difficulté pour les petites communautés d'attirer des praticiens s'expliquerait par cette méconnaissance. «Les petites communautés font parfois un peu peur, et je pense que l'apprentissage du métier devrait comporter une période dans une communauté éloignée» explique le président, qui défend pourtant la liberté. «Les médecins se sentent plus à l'aise de travailler avec le support de leurs confrères, continue-t-il, et je pense qu'on ne peut bien travailler que dans un endroit qu'on a choisi librement».

Mais il est un point sur lequel le Nord ne fait plus exception, ce sont les coupures budgétaires. Et dans ce domaine, les services de santé sont l'une des cibles favorites. Pourtant, d'après le docteur Armstrong, les médecins doivent garder leur calme et attendre des déclarations précises du gouvernement avant de se prononcer. Il rappelle la position officielle de l'Association qui veut que «les services essentiels soient financés par les fonds publics, les assurances privées servant seulement aux services non essentiels».

«Le gouvernement n'assume pas ses responsabilités en dépensant pour les traitements et pas pour le bien-être des gens, poursuit le président, qui cite en exemple sa province, le Manitoba, «où le gouvernement a supprimé un programme s'adressant aux autochtones, alors que l'on sait qu'ils ne bénéficient pas du même niveau de santé que le reste de la population. En prenant comme cible les plus faibles, comme les parents célibataires, on n'obtient rien de bon».

Matthieu Massip

ÉDITORIAL

Partition: à proscrire

Alors que les attentats de l'Armée républicaine d'Irlande (IRA) reprennent à Londres parce que l'Irlande divisée demeure dans une impasse, il semble vraiment trop absurde que des ministres fédéraux (MM. Dion et Irwin) parlent de partition pour faire avancer (?!?) quelque aspect que ce soit du débat sur l'unité nationale du Canada.

D'avoir vécu sept ans dans les Territoires du Nord-Ouest a fait de moi une partisane du Canada, et je suis parfois la première à m'en étonner. Lorsque mes parents ont immigré au pays en 1963, notre famille s'est en fait installée au Québec. Quand j'ai quitté Montréal pour Yellowknife en janvier 1989, je ne connaissais rien du reste du pays, à part quelques beaux étés passés sur les plages de l'Île-du-Prince Édouard et une ou deux fins de semaine à Toronto. Je suis maintenant attachée à l'ensemble canadien (qui existe bel et bien, quoiqu'en dise de façon méprisante M. Bouchard), avec ses grandeurs et ses petitesses, mais cela ne s'est pas fait au mépris des aspirations du Québec.

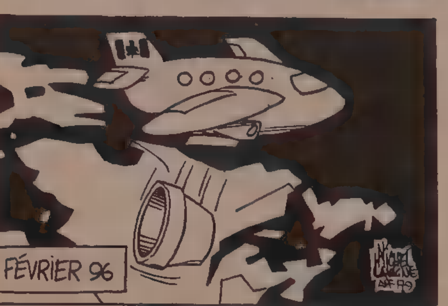
Les résultats du dernier référendum peuvent laisser croire au camp fédéraliste que la marche vers la souveraineté a franchi, avec les résultats incrroyablement serrés du 30 octobre, une étape décisive. Certains iront même jusqu'à céder à la panique et prédire que l'accession à la souveraineté est désormais inévitable. Malgré tous ces prognostics fatalistes, je ne veux pas voir les ténors de l'unité nationale baisser les bras. Et je veux encore moins les entendre faire des menaces odieuses à la sécurité de notre pays et à la démocratie.

L'idée d'avoir au Québec des enclaves fédéralistes pour la population de l'île de Montréal et des régions limitrophes me consterne. Plutôt que de promouvoir des moyens dangereux de défaire une éventuelle victoire du oui et de miner une décision majoritaire, le gouvernement Chrétien devrait se décider à mettre ses énergies dans des propositions concrètes de renouvellement de la fédération, ainsi qu'une critique articulée du programme du PQ.

Agnès Billa

L'AMOUR DU CANADA ANGLAIS POUR LE QUÉBEC...

OCTOBRE 95



Fin de parcours



Matthieu Massip/L'Aquilon

Il y a peu de communautés des Territoires où l'on peut voir des trains. Hay River mérite bien son titre de «plaque tournante » des TNO. Quand les marchandises sont déchargées, des camions et, l'été, des barges prennent le relais pour les transporter.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice Agnès Billa
Montage et textes Alain Bessette

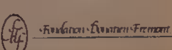
Collaborateurs: Yves Lusignan
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Ressources du Nord

Hausse des frais

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, a annoncé le 14 février l'entrée en vigueur d'un nouveau barème de frais exigés en vertu du Règlement sur les terres territoriales, du Règlement sur l'utilisation des terres territoriales et du Règlement sur l'exploitation des carrières territoriales. Ces modifications font suite aux dispositions annoncées dans le budget fédéral de 1995, ainsi qu'à un examen des programmes à l'échelle gouvernementale.

Le ministère décrit les augmentations comme «une première étape dans l'harmonisation des frais exigés pour l'administration et l'utilisation des terres et pour l'exploitation des carrières, avec ceux en vigueur dans les autres instances administratives au Canada». M. Irwin précise: «le tableau des frais n'a pas été révisé depuis plusieurs années; certains frais n'ont pas été modifiés depuis 1957. La révision donne lieu à des augmentations modérées, conformes à la norme actuelle, des frais administratifs».

Les frais en question touchent à la délivrance d'autorisations et de droits sur les terres, et à la perception de redevances liées à l'aliénation et à l'utilisation des terres territoriales et des ressources de matériaux granulaires. L'augmentation des tarifs s'applique aussi à toutes les demandes de baux de location ou d'utilisation des terres et des ressources du Nord situées sur les terres de la Couronne inoccupées dans les deux territoires.

Le ministre ajoute que les hausses ne permettent pas de recouvrer intégralement les coûts de ces services; elles constitueraient plutôt un premier pas dans cette direction.

Les règlements ne s'appliquent pas aux terres privées, ni aux terres visées par les ententes de revendications territoriales, ni aux terres des commissaires, sauf dans la région du Sahtu où le Règlement sur l'utilisation des terres territoriales continue à s'appliquer jusqu'à ce que soit établie la commission des terres et des eaux du Sahtu. Les Gwich'in et les Inuvialuit ont adopté des tarifs semblables dans leurs champs de compétence respectifs.

Gestion des ressources du Nord:

Frais révisés

Règlement sur les terres territoriales

Demandes de bail, d'achat ou d'une autre forme d'aliénation: 150 $
Préparation d'un document de bail, de vente ou d'une autre forme d'aliénation: 50 $
Renouvellement d'un bail: 50 $
Enregistrement d'un acte de cession: 50 $
Délivrance de lettres patentes: 50 $
Émission d'une notification : 50 $
Copies de documents: 50 $
Préparation d'une demande adressée au Gouverneur en conseil: 50 $
Copies de document: 1 $ la page
Préparation d'une demande adressée au Gouverneur en conseil: 50 $
Copie d'un plan ou d'une carte d'arpentage: 1 $ la copie

Règlement sur l'exploitation des carrières territoriales

Frais de demande de bail: 150 $
Frais de cession d'un bail: 50 $
Location annuelle en vertu d'un bail (coût à l'hectare): 100 $
Frais de permis: 150 $
Redevances sur le sable, le gravier, la terre grasse (le m³): 1,50 $
Redevances sur autres matériaux de construction (le m³): 1,25 $
Copies de document: 1 $ la page

Règlement sur l'utilisation des terres territoriales

Frais de demande de permis de classe A ou B: 150 $
Frais d'utilisation des terres ne dépassant pas deux hectares: 50 $
Coût de chaque hectare des terres excédant deux hectares: 50 $
Cession d'un permis d'utilisation des terres: 50 $
Copies de document: 1 $ la page.

Matthieu Massip/L'Aquilon

Économie

Hay River s'ouvre sur l'Est

NTCL, entreprise nordique basée à Hay River, vient d'obtenir l'exclusivité de la distribution des produits pétroliers dans l'est de l'Arctique.



Matthieu Massip/L'Aquilon

Rick Connors, directeur des services pétroliers et de la protection environnementale de NTCL, une entreprise entièrement nordique dont le siège social se situe à Hay River.

À l'embouchure de la rivière Hay, là où ses glaces se mêlent à celles du Grand lac des Esclaves, des mastodontes d'acier hibernent sur la berge, attendant le dégel pour reprendre leur voyage. Au printemps, les barges affrétées par la NTCL (*Northern Transportation Company Limited*) traverseront une partie du lac et, par le fleuve Mackenzie, ravitailleront les communautés de l'ouest de l'Arctique.

Spécialiste du fret dans tout le secteur occidental des TNO, depuis des années l'entreprise nordique cherchait à se diversifier, et notamment à pénétrer le marché du futur Nunavut. C'est chose faite aujourd'hui. Le gouvernement territorial vient en effet d'attribuer l'exclusivité de l'approvisionnement en fuel domestique et en diesel pour tout l'est de l'Arctique à NTCL, et ce pour les trois prochaines années. «C'est un contrat très important pour nous, il représente 90 millions de dollars et nous assure pour la première fois une présence dans cette partie des TNO», assure Rick Connors, directeur des services pétroliers et de la protection environnementale de NTCL.

En fait, ce contrat n'aura pas de répercussions importantes sur Hay River même. «Cela n'aura pas beaucoup d'impact sur l'emploi ici même, continue M. Connors, nous embaucherons de cinq à sept personnes, et quelques saisonniers de plus. Car contrairement à l'ouest, l'est est lui directement accessible par l'Atlantique nord, la baie d'Hudson et le bassin de Foxe. Notre travail, ce sera d'acheter au plus bas prix possible du pétrole au Texas ou en Europe et de le livrer par pétrolier. En tout, 17 communautés sont concernées.»

NTCL passera donc à la dimension internationale en livrant ses premières cargaisons dès cet été.

Mais l'entreprise n'abandonnera pas pour autant ses barges à Hay River. Dès la débâcle, elles reprendront le cours du fleuve. Et la petite communauté au sud du Grand lac des Esclaves restera plus que jamais «la plaque tournante du Nord», comme l'indique sa devise.

Matthieu Massip



Proclamation
Fête du patrimoine
Le 19 février 1996

Attendu que le patrimoine c'est ce qui forme la perception que nous avons de nous-mêmes et des gens qui nous entourent; et

Attendu que les nombreuses cultures qui composent les Territoires du Nord-Ouest constituent la richesse de la société dans laquelle nous vivons; et

Attendu que la Fête du patrimoine est pour chacun de nous l'occasion de rendre hommage à notre patrimoine et de découvrir celui des autres;

Par conséquent en cette année 1996, je proclame le 19 février Fête du patrimoine aux Territoires du Nord-Ouest.



L'honorable Charles Dent
Ministre
Éducation, Culture et Formation



Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Ancien site de Discovery Mines Ltd., Giauque Lake (T.N.-O.)

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien demande à toute personne revendiquant un droit sur les lots mentionnés ci-dessous, situés à l'ancien site de Discovery Mines Ltd., de communiquer avec le ministère dans les 30 jours. Après 30 jours, les droits d'exploitation de ces lots pourraient être concédés en partie ou en totalité à des personnes intéressées.

Il s'agit des lots :

- 103 à 107 inclusivement, plan joint au carnet de notes 22975
- 191 et 192, plan 42600
- 201, plan 42603

À l'exception rigoureuse et absolue de toute portion contenue dans le lit du lac Giauque, ainsi que la parcelle suivante :

Commençant à l'extrémité ouest du lot 107 et en supposant que la limite nord du lot 107 se trouve à 81°19', de là 66°19', 1410 pieds, de là 200°00', 416,5 pieds, approximativement, jusqu'à l'extrémité nord du lot 107, de là vers l'ouest environ 1179,1 pieds dans l'axe de la limite nord, jusqu'au point de départ.

Tous les lots susmentionnés et ladite parcelle font partie du groupe 1015, Quad 85P dans les Territoires du Nord-Ouest, et ont une superficie d'environ 116,92 hectares.

Toute personne qui revendique un droit sur l'ancien site de Discovery Mines Ltd. est priée de communiquer avec :

Annette McRobert
Administration des terres, Programme des affaires du Nord
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
C.P. 1500
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R3
Téléphone : (403) 920-8170
Télécopieur : (403) 920-4669

Canada

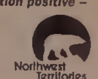
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Consultants - Services communautaires de santé mentale

(Ouest et Est) (2 postes)
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est de 51 758 $ par année.
Réf.: 011-0020GFB-0003 — **Date limite :** le 23 février 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Scotia Centre, 8e étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0235.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail du présent poste.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Chance d'emploi

Titre du poste : Intervenant chargé d'assister les victimes et les témoins (SJ-02)
Ministère : Justice
Durée des fonctions : Période indéterminée
Lieu de travail : Iqaluit (T.N.-O.)
Traitement : 37 241 à 40 619 $ (plus les indemnités)
Date limite : 23 février 1996

Études

Cours secondaire terminé avec succès conformément aux normes provinciales et territoriales ou combinaison acceptable d'études, de formation et d'expérience.

Expérience

À titre d'interprète et d'adjoint des avocats de la poursuite, le candidat doit connaître les pratiques et méthodes des cours criminelles dans les Territoires du Nord-Ouest.

Vous agirez à titre de coordonnateur auprès des victimes et des autres personnes qui seront appelées à témoigner et à titre d'intermédiaire entre les poursuivants et témoins. Dans le cadre des poursuites pour infractions devant le juge de la cour criminelle, vous serez chargé de recevoir les demandes de renseignements des victimes et des témoins, d'y répondre, de faciliter les communications entre les autochtones et les conseillers juridiques, et de participer à l'établissement du rôle avec le personnel du tribunal et le bureau régional.

Qualités requises

- Connaissance de l'anglais et de l'inuktitut.
- La connaissance de base du système de justice pénale serait un atout.
- L'expérience des tribunaux et des questions liées à la procédure judiciaire serait un atout.
- Bonne capacité de communication.
- Le titulaire du poste sera appelé à se déplacer dans le Nord.
- Vérification de fiabilité approfondie.

Nota: Les candidats doivent être admissibles au parrainage en vertu du Programme des carrières du grand Nord. Il s'agit d'un programme qui s'applique aux autochtones vivant au nord du 60e parallèle.

Si vous êtes intéressés à poursuivre une carrière au ministère de la Justice du Canada, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae indiquant votre intérêt pour ce poste d'ici le 23 février 1996 à l'adresse suivante :

Commission de la fonction publique
Programme des carrières du grand Nord
B.P. 2519
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R1
Télécopieur : (403) 873-3601 Téléphone : (403) 873-3545

La fonction publique souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Miracles de la nature

Les chauves-souris sont tout oreilles

Dans une dernière incandescence de couleurs, le reflet du soleil couchant disparaît de la surface d'un petit lac. Avec l'arrivée de la nuit, les chauves-souris brunes s'agitent dans leurs dortoirs tandis qu'une symphonie de cliquètements et de chicotements -indétectables par l'oreille humaine - commence à remplir l'air.



Les chauves-souris brunes, dont les ailes ont une envergure d'environ 25 centimètres, vivent dans presque toutes les régions du Canada au sud de la limite forestière. Elles préfèrent chasser à basse altitude au dessus de l'eau, là où abondent les insectes nocturnes. Et, en cas de mauvais calcul au moment d'attraper un insecte à la surface de l'eau, elles peuvent se tirer d'affaire à la nage.

Ailleurs dans le monde, les chauves-souris se nourrissent d'aliments diversifiés, tels que des fruits, du nectar, du poisson, du sang et même d'autres chauves-souris. Les chauves-souris canadiennes, pour leur part, mangent exclusivement des insectes qu'elles attrapent presque tous dans la mi-obscurité. Comment une chauve-souris trouve-t-elle sa route et sa proie en volettant ainsi «à la brunante»?

Contrairement aux croyances populaires, les chauves-souris ne sont pas aveugles, mais leurs yeux sont peu utiles dans leur monde de pénombre. Elles se servent plutôt de l'un des systèmes de navigations naturels les plus extraordinaires: l'écholocation. Elles partagent cette habileté avec certains mammifères marins, comme les baleines. Les humains ont développé leur propre version artificielle de ce système, le «sonar». Une chauve-souris en vol émet des sons courts et aigus, la plupart bien au-delà de l'échelle des fréquences audibles par les humains. La chauve-souris guette les échos et, en évaluant leur direction et leur fréquence, crée une image mentale des environs. De plus, son ouïe extrêmement fine lui permet de détecter les battements d'ailes de petits insectes.

Par contre, certains insectes peuvent à leur tour entendre les sons des chauves-souris et effectuer des manoeuvres évasives. Certaines noctuelles émettent même des sons qui chassent les chauves-souris soit en troublant les signaux auditifs des chauves-souris soit parce que celles ci ont appris que ces paillons de nuit bruyants ont un goût horrible.

Grâce en grande partie à leurs habitudes nocturnes, les chauves-souris n'ont pas souffert aux mains des humains autant que nombre d'autres mammifères au Canada. Toutefois, les humains préoccupés de sécurité scellent souvent les entrées des cavernes et des mines abandonnées où hibernent les chauves-souris. Ces endroits obscurs et tranquilles -où la température et l'humidité restent constantes et où les chauves-souris peuvent dormir sans être dérangées- sont des habitats au même titre que bien d'autres. La perte d'un seul de ces refuges peut causer la mort de milliers de chauves-souris.

L'érection de barrières empêchant les gens de pénétrer dans ces abris, mais permettant aux chauves-souris de le faire, est une solution faciles qui avantage les humains autant que les chauves-souris. Il ne faut pas oublier qu'au Canada, les chauves-souris sont nos alliées. En effet, elles contribuent davantage au contrôle des insectes nuisibles que tous nos pesticides potentiellement dangereux.

Nathalie Zinger

Miracles de la nature vous est offert par le Fonds mondial de la nature (WWF). Pour plus d'information : (514) 866-7800.

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES
Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Rénovations de centres de soins de santé

Les rénovations comprennent des réparations à l'extérieur des bâtiments, une réorganisation des espaces intérieurs, un ajout de réservoirs d'eau potable et d'eaux usées, et une amélioration des systèmes électriques
– Jean Marie River et Trout Lake, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue), téléphone : (403) 873-7662, télécopieur : (403) 873-0257, ou au commis aux contrats, Division de la gestion de la construction, Ministère des Travaux public et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au Bureau de service régional, édifice de la Justice), téléphone : (403) 874-2631, télécopieur : (403) 874-3274, ou à l'agent de projets, Division de la gestion de la construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de l'entretien), téléphone : (403) 695-7244, télécopieur : (403) 695-2815 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 19 FÉVRIER 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 5 février 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7273

Renseignements techniques :
Floyd Daniels
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 695-7244
ou
Ray Chladny
Chladny Consulting Ltd.
Hay River, NWT
Téléphone : (403) 874-2764

Appels d'offres



École Attagoyuk

Rénovations de l'architecture, de la structure, de la mécanique et de l'électricité de la partie centrale de l'école.
– Pangnirtung, T.N.-O. –

*Les soumissions portant sur les corps d'état du second oeuvre concernant la mécanique, l'électricité et l'amiante, administrées par l'Association des constructeurs des T.N.-O., doivent être déposées au bureau de l'Association, 4817, 49e rue, Bureau 201, Yellowknife NT, téléphone : (403) 873-3949, **au plus tard à 15 h, heure locale, le 15 mars 1996**. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'Association.*

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue), ou au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown) avant :

16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 19 MARS 1996
14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 19 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 19 février 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Teresa Chandler
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 979-5128

Renseignements techniques :
Louis Bourgeois
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 979-5150
ou
John Niederkorn
Ferguson Simek Clark
Tél. : (819) 979-0555

Recensement 1996

Le Nord en avance

La population du Nord, à majorité autochtone, et dont une partie se déplace pour la saison de chasse et de pêche, sera dénombrée avant celle du reste du Canada.

Le coup d'envoi du recensement 1996 sera donné en avance dans les TNO. Alors que partout ailleurs au pays, les foyers recevront un questionnaire le 14 mai, dans le Nord le dénombrement s'effectuera pendant tout le mois de mars.

En devançant la date du recensement dans les communautés des TNO, mais aussi dans certaines régions du nord du Québec et du Labrador, Statistique Canada entend compter les résidents avant qu'ils quittent leur collectivité pour s'établir dans des campements estivaux de chasse et de pêche.

Le recensement anticipé du Nord s'effectue depuis 1901. Cette année, un peu moins de 1% des ménages canadiens seront dénombrés plus tôt. Un recenseur leur rendra visite et leur fera remplir le questionnaire au cours d'une entrevue, qui peut s'effectuer en anglais ou en français. Mais les questions seront traduites en déné, dogrib, inuktitut (cinq dialectes), en inuinnaqtun et en inuvialuktun pour que les répondants puissent les lire dans leur langue.

Statistique Canada chiffre l'impact du recensement sur l'économie des TNO à près de un million de dollars. Plus de 200 résidents des TNO vont travailler au dénombrement. L'économie locale bénéficiera aussi de l'achat de matériel, d'espace publicitaire, des déplacements des agents, etc.

Au premier janvier 1995, les TNO comptaient 65 000 habitants.

Matthieu Massip

Décrochage scolaire chez les jeunes

Un taux effarant

S'il y a un phénomène qui donne l'ampleur de la faillite du système d'éducation, c'est bien le taux effarant de décrochage scolaire au pays.

Un décrocheur, c'est celui qui n'a aucun diplôme, aucun certificat.

Selon Statistique Canada, 18 pour cent des jeunes âgés de 20 ans étaient des décrocheurs en 1991. Près des deux tiers de ces décrocheurs avaient 10 années de scolarité ou moins et le tiers avaient moins d'une neuvième année. Plus du tiers des décrocheurs avaient 16 ans ou moins quand ils ont quitté l'école, 21 pour cent étaient âgés de 16 ans et 17 pour cent avaient 14 ou 15 ans.

En Ontario, le taux d'abandon était légèrement sous la moyenne nationale, avec 17 pour cent.

Au-delà des statistiques, il y a les parents, les élèves et les enseignants. Le lundi 19 février à 18h30, TFO propose une émission spéciale d'une durée de deux heures sur le décrochage scolaire, avec documentaire, table ronde et tribune téléphonique.

Le documentaire, justement intitulé **Accroche**, a ceci de particulier qu'il n'est pas...déprimant! Plutôt que de servir aux téléspectateurs la même rengaine sur les misères des décrocheurs, les auteurs ont préféré une approche positive. Aucun reproche, aucun blâme, aucune accusation. Oui, le décrochage existe, mais il y a des jeunes qui ont de bonnes raisons de décrocher. Il y en a même qui ont des projets.

Ne cherchez pas les jeunes revendeurs de drogue dans ce documentaire: il n'y en a pas! On voit plutôt deux trapézistes du Cirque du soleil (Accroche) parler de la discipline au travail. On voit des profs parler avec amour de leur métier. Et on entend des jeunes penser tout haut. Le documentaire est montréalais, l'environnement culturel est montréalais mais le propos se veut universel. La comédienne Marina Orsini (Lance et compte, Les Filles de Caleb) s'adresse aux jeunes à quelques reprises dans ce documentaire.

Après le visionnement du vidéo, une question demeure cependant: est-ce qu'un message sur le décrochage scolaire passe mieux par la peur qu'il suscite, ou par l'espoir qu'il engendre? **Accroche** est en tout cas le genre de documentaire qui s'écoute en classe ou en famille. Les organismes ou les parents qui voudraient se le procurer n'ont qu'à communiquer avec la compagnie Périodica Vidéo à Montréal, au numéro 1-800-361-1431.

APF



Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1986

En février 1986, un nouveau titre pointe son nez parmi la presse des Territoires. Un mensuel en français, le premier, tente de faire sa place dans le grand Nord. Dix ans après, l'Aquilon se souvient.

La première une de l'Aquilon est historique! On y voit le chef du gouvernement des TNO en chaussettes, hilare, les pieds sur son bureau, sous un titre étalé sur cinq colonnes: «Sibbeston...Le P.E.T.[1] des Territoires».

En ce mois de février 1986, ce qui préoccupe surtout les journalistes de l'Aquilon c'est (déjà) le statut de la langue française dans les TNO. L'Ordonnance sur les langues officielles vient de reconnaitre l'égalité du français et de l'anglais commes langues officielles, mais une entente fédérale-territoriale a repoussé de trois ans les obligations posées par l'ordonnance. Si Nick Sibbeston, le leader gouvernemental, assure, dans un long entretien, qu'il «comprend les francophones et les luttes qu'ils ont dû mener pour survivre», Jean-Denis Dalphond, premier reporter du journal s'enflamme: «on ne croit plus à la bonne volonté du gouvernement»... La question reviendra comme un leitmotiv durant la première année d'existence de l'Aquilon, ce «journal libre qui ne craint pas de penser», comme le définissent Martin Sylvain et Guylaine Delisle dans le numéro quatre. Dans l'édition du mois de mars, en entrevue avec Benoît Bouchard (alors Secrétaire d'État), *L'Aquilon* revient à la charge, mais le représentant d'Ottawa reste évasif sur la question des langues officielles, et sur la place du français dans les TNO.



Le premier journaliste de *L'Aquilon*, Jean-Denis Dalphond. Archives/L'Aquilon

Enfin en avril, le journal reproduit une offre d'emploi gouvernementale tirée de *News/North*, où le poste de directeur du bureau des langues n'implique pas la connaissance du français, alors qu'une des missions définies dans l'annonce est justement «l'introduction du bilinguisme anglais/français». Mettant en cause une fois de plus la bonne volonté du gouvernement territorial, l'éditorialiste conclut: «Le français doit devenir une réalité dans les territoires, ce n'est plus une question de volonté mais une question de droit». Cohérent dans sa défense de la langue, *L'Aquilon* se montre aussi combatif sur le plan culturel que sur celui de la reconnaissance officielle.

L'autre grande cause de 1986, c'est l'accès à Radio-Canada. Dans le numéro 8, on encourage tous les francophiles à signer un texte réclamant la diffusion du réseau français à Yellowknife et à l'envoyer au CRTC. L'équipe explique dans son éditorial: «En plus des 500 francophones vivant dans la région, les jeunes inscrits au programme d'immersion ont besoin de ce service». Depuis 1980, la télévision publique annonce son arrivée imminente, à chaque fois reportée. En septembre, une table de concertation réclame des services en français de radio et de télévision. Et le 24 octobre, le président de la table de concertation présente son mémoire à Ottawa. Coup de théâtre le 24 novembre; un câblo-distributeur décide brusquement de diffuser Radio-Canada. Mais l'ACFT (Association culturelle franco-ténoise) et *L'Aquilon* poursuivent leurs démarches pour obtenir un service gratuit. Il faudra patienter quatre ans...

En cette première année, *L'Aquilon* livre aussi un combat pour sa propre survie. Dès le mois de juillet, rien ne va plus: manque d'argent, de collaborateurs, subvention moins importante qu'on l'espérait. Dans un éditorial titré «Requiem pour la presse franco-ténoise», l'équipe conclut: «au départ nous avions l'argent et les bénévoles. Maintenant, il ne reste plus rien. Le Secrétariat d'Etat laisse tomber son protégé et les bénévoles deviennent une ressource rare». Après sept numéros, le journal risque de disparaître. Pourtant, dès le mois de septembre, Thérèse Doré peut titrer son commentaire: «*L'Aquilon* en phase de rétablissement»; le journal vient de faire sa première crise! Tant bien que mal, il bouclera sa première année avant d'attaquer 1987. (à suivre)

[1]. Pierre-Elliott Trudeau.

Soit dit en passant...

Un journal, c'est aussi des phrases mémorables... Oracles définitifs, déclarations enflammées, scandaleuses ou carrément surréalistes; dix ans de recul nous permettent aujourd'hui d'en rire.

«En 1990, M. Basil Jacobsen propose d'importer deux éléphants à Resolute Bay; il considère les éléphants comme un excellent moyen d'affronter le pôle et mentionne que: les éléphants peuvent nager donc pas de problème pour les crevasses d'eau, il n'a qu'à les habiller de peaux de caribou ce qui servirait de tente aux membres de l'équipage pendant la nuit.(...)aucun risque qu'un éléphant soit emporté par un blizzard. Il entend demander au gouvernement fédéral une subvention dans le but d'approfondir les études antérieures sur les mammouths». À l'assaut du grand Nord, Louis Plourde, Martin Sylvain (numéro 4, 25 avril 1986).

«5 pieds, 4 pouces... mais à la hauteur», titre de l'article relatant l'arrivée de Jean-Denis Dalphond à la tête de l'ACFT, Thérèse Doré (numéro 5, mai 1986).

«Il faut que le français redevienne ce qu'il était à l'époque de Diderot et de d'Alembert au 18ème siècle, une langue scientifique». attribué à Jean-Pierre Cabouat. Une visite courte mais appréciée, Thérèse Doré (numéro 5, 30 mai 1986).

«Pendant la nuit froide et venteuse, quatre enfants armés de courage et de sang froid ont couché dehors dans un abri de neige. Ils se sont réveillés le matin bien au chaud. Il va sans dire que les enfants se sont bien amusés et que tous ont survécu». Camp de neige, en français SVP, Guylaine Delisle.

«...Si par contre votre bourse est limitée, et vous n'avez pas peur de vous faire marcher sur les pieds par la foule, c'est «Tati» qu'il vous faut (...). Attention: vous allez certainement vous demander si vous n'avez pas quitté Paris le temps de traverser la rue (magasin fréquenté à 70% par des Africains). Mais les prix les plus bas y sont garantis». Selon une parisienne, les bonnes adresses de Paris, Martina Costerousse (numéro 6, juin 1986).

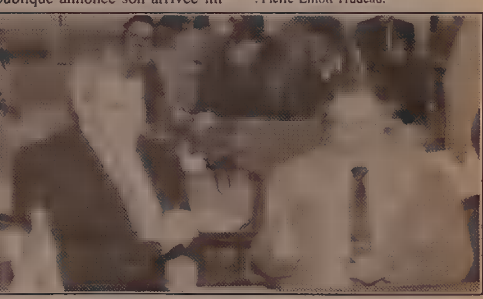
«Les Québécois manifestent un très fort sentiment d'appartenance au Canada. Ils repoussent toujours la souveraineté (...) tant pour des motifs économiques que de langue ou de culture». Franco-capsules (numéro 7, juillet 1986).

«Sortez les harpes, les violons et les prières. *L'Aquilon* ne sera plus. Il est à l'article de la mort». Editorial, Requiem pour la presse franco-ténoise (numéro 7, juillet 1986).

«Rassurez-vous cher lecteurs, depuis ce mois que l'on peut qualifier de «noir», nous avons repris du poil de la bête. (...) Il n'est pas dit que *L'Aquilon* disparaîtra de si tôt». Editorial, *L'Aquilon* en phase de rétablissement (numéro 9, septembre 1986).

«Autre point à mentionner, le Parc Ellesmere est dorénavant parc national et devient donc le parc national situé le plus au nord en Amérique du Sud. Un autre record pour le Grand Nord canadien». Thérèse Doré, une nouvelle session à l'Assemblée législative (numéro 10, octobre 1986).

Recette: »omble de l'Arctique (arctic char) au lave-vaisselle. (...) placer le poisson sur l'étagère supérieure du lave-vaisselle. Partir le double cycle à rincer, laver et sécher.(...) N.B. Surtout n'ajoutez pas de savon pendant le cycle» (numéro 6, 27 juin 1986).



Archives/L'Aquilon

Benoît Bouchard (alors Secrétaire d'État du Canada) et le leader du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de l'époque, Nick Sibbeston, s'apprêtent à signer l'Ordonnance sur les langues officielles.

Des gens dans le vent!

Les collaborateurs de l'Aquilon en 1986:
Éditeur pour l'ACFT: Martin Sylvain.
Journalistes: Jean-Denis Dalphond, Guylaine Delisle.
Comité de lecture: Martin Thériault, Thérèse St-Martin.
Chef de production: Thérèse Doré.
Publicité: Denis Gadoury.
Autres membres réguliers de l'équipe: Sheila Gervais, Martina Costerousse, Janice Caron.
Collaboration occasionnelle: Christiane Toutsignant, Lise Picard, Charles E. McDonald, Laurie Tomlinson, Jean Porte, Marta Blenkarn, Louis Plourde, Jacques Sirois, Denise Canuel, Roxanne Thiburce, John McCallum, Fernand Denault, Bruno Croft, Maryse Delisle, Martine Leclerc, Louise Magnan, Yves Bernier, Madeleine Fontan, Pierre Lacasse.

Merci!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 8, vendredi 23 février 1996

Un témoin venu de loin



Matthieu Massip/L'Aquilon

Selon Alex Maun, chef d'un clan de Papouasie Nouvelle-Guinée, «la compagnie BHP n'est pas digne de confiance». M. Maun a raconté comment la vie dans son village a été affectée par les déversements dans la rivière voisine de sédiments provenant d'une mine de cuivre opérée par *BHP Australia*.

Langues officielles

C'est loin d'être une priorité!

Les communautés francophones sont «des minorités invisibles» aux yeux des institutions fédérales.

Malgré les obligations contenues dans la *Loi sur les langues officielles* de 1988, la quasi totalité des institutions fédérales n'ont fait preuve d'aucune volonté pour favoriser l'épanouissement et le développement des minorités francophones et anglophones.

Même depuis l'adoption par le gouvernement fédéral en août 1994 d'une stratégie gouvernementale pour s'assurer qu'un minimum de 26 institutions-clés prennent des mesures pour respecter leurs obligations, rien n'indique une amélioration de la situation. D'ailleurs, la plupart des hauts fonctionnaires sont très mal informés et ne connaissent pas les besoins, les caractéristiques et les préoccupations des communautés minoritaires de langue officielle.

Pire encore, les contraintes financières, la restructuration des ministères et le transfert de responsabilités aux provinces incitent maintenant les organismes fédéraux à oublier complètement l'engagement du gouvernement fédéral d'appuyer le développement des communautés minoritaires de langue officielle.

Ces constatations sont tirées d'une enquête du Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, auprès de 58 institutions fédérales, portant sur la mise en oeuvre de la partie 7 de la *Loi sur les langues officielles*. Cette partie

Langues officielles
Suite en page 2

Mines de diamants à Lac-de-Gras

Rapport sur le projet de BHP dans quatre mois

Après un mois de consultations et de tournées, la Commission fédérale d'évaluation environnementale chargée d'étudier le projet d'une mine de diamants dans les TNO a clôturé ses audiences publiques le 23 février.

Dans la salle du musée Prince-de-Galles où se tenaient les audiences à Yellowknife depuis dix jours, on pouvait distinctement entendre les soupirs de soulagement.

Les opinions nettement tranchées de la plupart des partisans et des adversaires du projet ont contribué à une atmosphère souvent lourde. À tour de rôle, les deux camps ont mobilisé leurs troupes pour venir en grand nombre prêter main forte à un présentateur. Du côté des écologistes, les militants déguisés en animaux qui assistaient aux audiences dans le silence le plus complet ont été particulièrement remarqués.

La présidente de la commission Letha MacLachlan s'est permis pour sa part des observations et des signes d'impatience qui ont soulevé quelquefois l'indignation. Plusieurs présentateurs issus du grand public lui ont rappelé que s'ils posaient des questions soulevées les jours précédents, cela tenait au fait que les gens ordinaires ne peuvent pas négliger leur travail pendant deux semaines pour être sûrs de ne rien manquer des débats.

La présidente a dû également se prononcer sur des questions délicates, dont le droit d'invoquer durant les audiences la controverse entourant la mine Ok Tedi en Nouvelle-Guinée et le témoignage de deux invités de la Nation Dénée: le chef de clan papou Alex Maun et son avocat Nick Bryant Brown qui représente le clan dans une poursuite les opposant à *BHP Australia*.

Maintenant que les audiences ont pris fin, la commission va se repencher sur des centaines de présentations avant de rédiger ses recommandations. Le rapport de la commission sera remis dans quatre mois aux ministres de l'Environnement et des Affaires indiennes et du Nord, à qui revient ultimement la décision fianle d'approuver ou non le projet de BHP d'extraire des diamants dans la région du Lac-de-Gras.

Agnès Billa

La preuve par A + B

Les experts scientifiques de BHP et de la Northern Environmental Coalition ont exprimé des opinions parfois divergentes sur l'impact d'une mine de diamants sur l'environnement des TNO.

Durant la séance de discussions techniques consacrée à l'eau, deux chercheurs qui travaillent pour le compte de BHP, Don Hayley (à gauche) et Wayne Corso, présentent leurs travaux.

Matthieu Massip/L'Aquilon

Mine de diamants: les parties se positionnent.
Lire en page 3

Éditorial : C'est plus facile de prêcher que d'écouter.
Lire en page 4

L'AFI présente son 2e festival du film à Iqaluit.
Lire en page 5

Le plaisir de lire: deux romans sur la mort.
Lire en page 7

De retour chez lui, Brian Tobin est allé saluer les Francophones.
Lire en page 8



Parc de stockage des hydrocarbures à Rankin Inlet

Le ministère des Travaux publics et des Services est en pourparlers avec deux entreprises de l'est de l'Arctique, *Tapiriit Developments* et *Sakku Investments Ltd.*, pour la construction d'un parc de stockage des hydrocarbures à Rankin Inlet. Le projet implique le déménagement des présentes installations de Rankin Inlet vers un nouveau site qui reste à déterminer, ainsi que l'augmentation des capacités de stockage, de 15 millions de litres.

Si les discussions aboutissent, le projet fera de Rankin Inlet le centre de distribution pour le Keewatin. Les opérations sont actuellement centralisées au parc de stockage de Churchill (au Manitoba). Le parc appartient au gouvernement fédéral, qui a annoncé sa fermeture en 1998. Le gouvernement territorial à qui Ottawa avait offert d'acheter les installations de Churchill, a préféré un rapatriement des opéations dans les TNO.

Le choix de Rankin Inlet pour desservir la région se justifie du fait que cette communauté consomme à elle seule environ 40% des carburants utilisés dans le Keewatin. La décision avait toutefois soulevé beaucoup d'inquiétudes. Si les carburants ne sont plus livrés de Churchill, la population et les gens d'affaires craignent que les coûts de transport des autres marchandises (dont les aliments) provenant du Manitoba grimpent en flèche. Le ministre Goo Arlooktoo estime pour sa part que la décision entraînera des économies substantielles. «Nous avons aussi l'intention de négocier avec la compagnie NTCL des nouveaux tarifs (...) afin que les résidants de la région n'aient pas à débourser davantage pour le transport des marchandises». NTCL vient d'obtenir du gouvernement territorial l'exclusivité de la distribution des produits pétroliers dans l'est de l'Arctique.

Dans l'éventualité où le projet va de l'avant, le GTNO est prêt à signer un contrat d'approvisionnement de 20 à 25 ans. Pour le reste, les deux sociétés associées seront propriétaires des installations et seront entièrement responsables des opérations. «Je suis très fier à l'idée que ces installations seront les premières du genre à être gérées par une compagnie appartenant à des intérêts inuit», a déclaré le ministre.

Conservation de la faune: le GTNO reçoit un prix

Le ministère des Ressources renouvelables a reçu un prix pour l'excellence de ses programmes de gestion et de conservation de la faune. Les programmes qui touchent l'Ours polaire dans l'est de l'Arctique, et les troupeaux de caribous dans cinq régions des Territoires, ont tout particulièrement retenu l'attention du jury. Le ministre Stephen Kakfwi a précisé que l'importance accordée par le GTNO à la cogestion et la participation directe des communautés, ainsi que des chasseurs et des trappeurs, fait école à l'échelle internationale.

Le prix a été attribué au GTNO par *Safari Club International*, une organisation basée aux États-Unis et qui compte plus d'un million de membres à travers le monde.

Safari Club International a également louangé le travail du ministère auprès des pourvoiries et des guides. «Grâce à ce travail, la chasse et la pêche sportives sont d'un très haut calibre dans le Nord», et cela dans le respect des règlements de conservation des espèces.

Maurice Cloughley écope de dix ans de prison

Le juge de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest Ted Richard a condamné à dix ans d'emprisonnement Maurice Cloughley, un enseignant à la retraite qui avait fait carrière dans les TNO pendant près de trente ans.

Vingt-deux chefs d'accusation relatifs à des agressions sexuelles et des actes d'indécence avaient été portés contre M. Cloughley. Le 12 février, deux semaines après le début de son procès à Iqaluit, l'accusé avait plaidé coupable à neuf de ces chefs d'accusation.

M. Cloughley, qui est également un artiste-peintre réputé, s'est excusé auprès de ses victimes (tous et toutes des mineurs au moment où s'étaient déroulées les agressions) des gestes qu'il a posés et du tort qu'il a causé.

ICSL produira des vidéos sur la formation du personnel

La production d'une série de huit vidéos a été confiée à la compagnie *Inuit Communications Systems Limited* (ICSL) d'Iqaluit, par le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. Le conseil s'est penché sur 144 soumissions avant d'arrêter son choix. Les vidéos portent sur la formation du personnel dans l'industrie touristique. ICSL s'est associé à trois autres firmes pour ce projet.

Agnès Billa

Langues officielles

Suite de la une

de la loi traite de l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones et à appuyer leur développement.

L'enquête révèle que la dualité linguistique n'occupe pas beaucoup les esprits des fonctionnaires fédéraux par les temps qui courent. Selon un sondage effectué auprès de 550 hauts fonctionnaires, le contrôle du déficit et de la dette est au premier rang de leurs préoccupations, suivi de près par quatre autres objectifs. La dualité linguistique «vient loin derrière», note le Commissaire.

Même s'ils accueillent avec sympathie les préoccupations des minorités linguistiques et semblent même conscients des difficultés auxquelles elles font face quotidiennement pour se développer et s'épanouir dans leur langue, 23 pour cent n'ont aucune idée de ce que leur ministère pourrait faire pour les aider, 20 pour cent estiment qu'il n'existe aucun besoin en ce sens, et presque aucun n'a envisagé des mesures destinées directement à favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle et à appuyer leur développement.

Les hauts fonctionnaires ont d'ailleurs de la difficulté à «visualiser» les besoins des communautés minoritaires. Le concept de communauté, surtout dans une perspective pancanadienne, leur est totalement étranger. Les choses se compliquent lorsque la définition de «la communauté» englobe tout un réseau associatif. Ils ont plus de facilité à comprendre lorsque la communauté est clairement identifiée dans un lieu unique, un village ou une municipalité par exemple.

Ils ne sont d'ailleurs pas très impressionnés par l'argument des nombres. Prétendre que les ministères ont des obligations parce que les communautés minoritaires francophones sont plus nombreuses que la population de plusieurs provinces (le million de francophones), laisse de glace les hauts fonctionnaires. En revanche, ils sont plus sensibles à des arguments tournant autour de la contribution des communautés minoritaires à l'unité canadienne et au bien-être général du pays.

L'impact des restrictions budgétaires de même que la restructuration gouvernementale inquiètent le Commissaire aux langues officielles. Selon lui, la restructuration et la revue des programmes fédéraux a eu pour effet de réduire, plutôt que d'augmenter, l'appui donné au développement des communautés minoritaires. Et à moins de vigoureuses mesures de la part du gouvernement, les contraintes financières imposées aux ministères et organismes fédéraux risquent fort d'avoir un impact négatif sur le développement des communautés minoritaires.

Yves Lusignan (APF)

Culture: une réalité escamotée

Dans le domaine culturel, le Commissaire aux langues officielles constate que les organismes fédéraux ne font pas une grande place à la réalité des communautés minoritaires.

Sauf pour *Les quinze jours de la dramaturgie des régions*, le Centre national des arts à Ottawa n'a aucun programme ou politique pour souligner les oeuvres des artistes et des créateurs vivant en milieu minoritaire. L'administration du CNA «a platement rejeté toute allusion voulant que, pour offrir un programme équilibré, il faudrait aussi songer à faire une place aux communautés minoritaires de langue officielle» déplore le Commissaire dans son rapport.

Le Musée des beaux-arts du Canada ne semble pas avoir de politique en matière d'acquisition et d'exposition d'oeuvres provenant d'artistes du milieu minoritaire.

Le Musée canadien des civilisations a rarement des expositions mettant en valeur les communautés minoritaires. Le musée ne compte d'ailleurs aucun historien faisant partie d'une communauté minoritaire de langue officielle.

Tout indique qu'on se préoccupe davantage de la place des autochtones et des immigrants dans la programmation de ces trois institutions fédérales.

Tout cela fait dire au Commissaire que même si elles comptent environ 1,8 million de personnes, les communautés minoritaires francophones et anglophones demeurent «les minorités invisibles» des principales institutions culturelles nationales du pays.

Ce n'est guère mieux dans le secteur du Sport amateur. Selon le Commissaire aux langues officielles, «la plupart des sports sont dominés par des organismes qui fonctionnent en anglais et qui ne se préoccupent guère du français.»

Peu d'efforts sont faits pour promouvoir la dualité linguistique dans la pratique du sport amateur et les quelques tentatives communautaires pour permettre aux athlètes francophones hors Québec de participer à des manifestations sportives organisées en français, comme les Jeux de l'Acadie, les Jeux de l'Ouest et les Jeux de l'Ontario, n'ont obtenu que très peu d'appui des programmes de Sport amateur.

Y.L.

Économie: peu d'efforts à date

Le Commissaire aux langues officielles constate la même incompréhension et le même désintérêt de la part des organismes à vocation économique. Selon Victor Goldbloom, la plupart des cadres comprennent mal la notion de développement communautaire et ils ne sont pas conscients des désavantages auxquels ont à faire face les communautés minoritaires, lorsqu'il est question de développement économique et de développement des ressources humaines. Résultat: les projets économiques destinés aux minorités francophones sont peu nombreux et il n'existe aucun grand programme de rattrapage et de formation s'adressant à eux.

Des ministères, comme ceux de l'Agriculture, des Ressources naturelles et des Pêches et Océans, ont été incapables de fournir «des estimations préliminaires» des répercussions de leurs programmes sur les communautés minoritaires.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) n'évalue presque jamais les besoins économiques des minorités francophones, sauf dans les régions du Nouveau-Brunswick où les francophones sont fortement majoritaires: «Ailleurs, les rapports avec des entreprises francophones sont toutefois insignifiants.» écrit le Commissaire. Il constate le même phénomène dans le nord de l'Ontario avec Industrie Canada.

L'Agence canadienne de développement international manque aussi de sensibilité à l'endroit des minorités linguistiques. L'ACDI a dépensé 329 millions de dollars en biens et services au Canada en 1992-1993. Pourtant, les entreprises francophones en milieu minoritaire n'ont guère la chance d'obtenir leur part du gâteau, à moins d'être associées à des entreprises québécoises. Selon Victor Goldbloom la dualité linguistique à l'ACDI se résume à ceci: **«Français = Québec et Anglais = Reste du Canada»** (en caractères gras dans le rapport).

La Banque de développement du Canada est aussi négligente envers les minorités francophones et anglophones, tout comme Industrie Canada, qui ne transmet pas ses renseignements commerciaux aux entreprises francophones en milieu minoritaire.

Le Commissaire reconnaît cependant que les questions économiques ne sont pas en tête des préoccupations des leaders des communautés minoritaires.

C'est pourquoi il recommande la création d'un Forum pour le développement communautaire, qui permettrait aux fonctionnaires et aux porte-parole francophones d'échanger sur les besoins économiques des communautés.

Y.L.

Projet BHP Diamonds Ltd.

Appui inconditionnel des gens d'affaires

Enthousiasmé par les opportunités que laisse entrevoir l'extraction de diamants au Lac de Gras, le milieu des affaires approuve sans réserves le projet BHP.

Du chauffeur de taxi au chef d'entreprise, à Yellowknife, ces jours-ci, le monde des affaires ne jure plus que par le diamant et BHP, censés amener la prospérité dans la capitale et les Territoires. «Nous prévoyons que l'augmentation des opportunités d'emploi fera baisser le taux de chomage, augmenter le niveau de vie et d'éducation, ainsi que la fierté et le dynamisme de notre communauté» s'est enthousiasmé le maire de Yellowknife Dave Lovell durant les audiences.

En ville, une pétition de soutien à la multinationale australienne a déjà recueilli plus de mille signatures et les lettres de chefs d'entreprises appuyant le projet s'accumulent sur le bureau de la commission d'évaluation environnementale. Le maire d'Edmonton, le très pro-business Bill Smith, a même fait le voyage lors des audiences publiques, pour encourager le panel à approuver le projet, et proposer sa ville comme partenaire.

Alors que le gouvernement territorial annonce des coupures sévères dans son prochain budget, les cinquante millions de dollars que BHP pourrait injecter dans l'économie du Nord chaque année dès l'ouverture de la mine, paraissent d'autant plus alléchants. La multinationale australienne prévoit aussi d'employer 1000 personnes pendant la construction, puis 650 pendant la phase de production de la mine, qui durerait 25 ans.

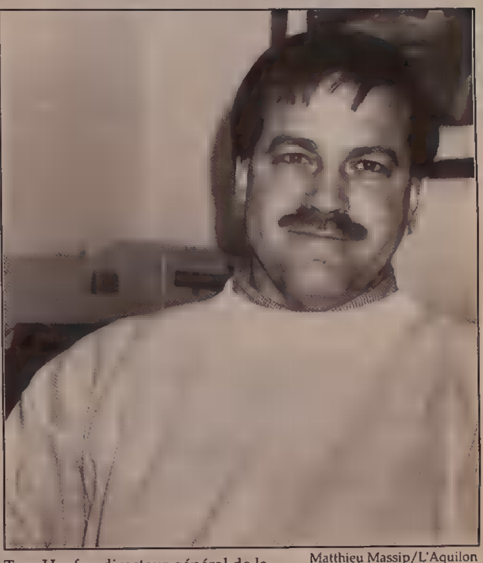
Lors des audiences publiques, l'avis de la Chambre de commerce territoriale a bien résumé l'opinion des milieux d'affaires de Yellowknife. «Nous savons qu'il y a des questions environnementales liées au projet. Cependant, comme chambre de commerce, nous sommes principalement intéressés par les bénéfices économiques pour le Nord» a reconnu son directeur, Bob Brooks. En un mot, a résumé Gordon Stewart, propriétaire de *Braden Burry Expediting Services*, «BHP est un excellent client».

Souvent, ces chefs d'entreprises et de regroupements professionnels ont donné l'impression d'être prêts à tout pour satisfaire cet «excellent client».

Ainsi la Chambre de commerce locale, à l'adresse d'éventuels fonctionnaires ou écologistes tâtillons: «(...) S'il y a trop d'obstacles régulateurs sur son chemin, il est possible que BHP diffère son projet. Cela aura un effet négatif sur tout projet d'exploration et de mine dans le Nord. Il va sans dire que cela aura aussi des répercussions sur la confiance des investisseurs dans l'industrie canadienne des mines au sein du marché global». Gordon Stewart fait de sombres prédictions dans le cas où le projet BHP serait stoppé : «Non seulement mon entreprise quitterait le Canada mais il ne fait aucun doute que d'autres gens d'affaire feraient de même».

Tom Hoefer, directeur de la Chambre des mines des TNO a lui, dans sa présentation au panel, fait l'éloge du projet en égratignant au passage «certains membres du public et même certains bureaucrates qui voient dans les projets miniers des problèmes à résoudre plutôt que des opportunités à saisir». Le directeur craint aussi que les demandes qui sont faites à BHP de participer financièrement à des programmes de développement durable créent un précédent, qui pourrait décourager d'autres entreprises du sud d'investir et de s'installer dans le Nord.

Matthieu Massip



Matthieu Massip/L'Aquilon

Tom Hoefer, directeur général de la Chambre des mines des TNO.

Les écologistes veulent limiter les dégâts

Ecologistes et autochtones sont d'accord sur deux points: la mine du Lac de Gras doit avoir le moins d'impact possible sur l'environnement, et BHP doit tenir compte, dans ses études et ses opérations, du savoir propre aux premières nations. Surtout, les deux groupes veulent plus de contrôle sur la toundra, au cas où le développement minier s'emballerait.

Malgré quelques témoignages poignants dénonçant le début de l'exploitation industrielle d'une des dernières terres vierges d'Amérique du Nord, les écologistes se sont fait une raison. «Il serait naif de croire que nous pourrons empêcher cette mine d'ouvrir» a reconnu, la mort dans l'âme, Chris O'Brien d'Ecology North, avant d'éclater en sanglots pendant sa présentation au panel. A peu près seule, l'organisation *NWT Enviro Watch* continue à clamer son «refus catégorique» du projet qui selon elle «ne respecte pas les habitants du Nord, ni les lois sur l'environnement». Et René Fumoleau de dénoncer ces multinationales qui n'ont «qu'un seul drapeau : le billet vert».

Prenant comme acquis qu'ils ne pourront empêcher le projet d'aller de l'avant, les membres de la *Northern Environmental Coalition* (*Canadian Arctic Resources Committee*, le Fonds mondial de la nature, *Ecology North* et la Fédération canadienne de la nature) adoptent eux une ligne plus souple, celle du développement durable, qui ne reposerait pas que sur des ressources épuisables. Dans ce cas, la mine fonctionnerait sous la surveillance de groupes de chercheurs chargés de mesurer son impact, quitte à retarder le démarrage de l'extraction pour compléter les études en cours sur la faune et le milieu géophysique. Les autochtones participeraient aussi au processus en mettant leur savoir traditionnel et leur connaissance du milieu au service du bon fonctionnement de la mine. Une partie des bénéfices de BHP seraient reversés dans un fonds destiné à la diversification économique du Nord, qui permettrait d'aider de nouvelles entreprises à démarrer. Ainsi, l'économie des Territoires ne dépendrait pas entièrement des mines.

Mais on est loin de ce scénario idéal. D'abord parce que, de l'avis même de la commission, le travail de BHP sur le savoir traditionnel, notamment sur la question des caribous, est très insuffisant. Ensuite parce que ce qui préoccupe nombre d'autochtones, c'est d'abord la résolution des revendications territoriales. «Vous êtes là pour faire de l'argent, mais avez-vous le consentement des premières nations signataires des traités?» a ainsi demandé à BHP, François Paulette, un des vice-chefs de la nation Dénée. Le problème, c'est que le ministère des Affaires indiennes et du Nord parle, lui, de «terres de la Couronne» et n'entend pas négocier avec les bandes qui revendiquent la région du Lac De Gras. Enfin, plusieurs écologistes sont sceptiques sur la valeur des recherches de BHP. La grande inconnue reste l'impact que la mine, qui se trouve exactement entre leurs habitats d'hiver et d'été, va avoir sur la migration des caribous. Certains critiquent aussi la notion «d'impact minimal» avancée par BHP. «D'après la définition de BHP du mot «minimal», avance Peter McCart, un consultant de la NEC, la Deuxième Guerre mondiale a eu un «impact minimal» sur le monde».

Les écologistes et les premières nations le savent: le développement sur la toundra ne s'arrêtera pas après la mise en route de la mine au Lac de Gras. CARC le reconnaît, «d'après le gouvernement territorial et la Chambre des mines, la région a le potentiel pour de nombreuses autres mines, de diamant, or et métaux vils(...); à CARC nous voyons ce projet et ces consultations comme un précédent».

Déjà, BHP envisage la possibilité d'une mine, d'or cette fois, loin au nord-est du Lac de Gras, à la limite des zones de mises à bas du troupeau de caribous de Bathurst.

Avant lui aussi d'essuyer quelques larmes, Alex Hall, un pourvoyeur de Fort Smith qui se rend dans la toundra depuis vingt-cinq ans a prédit à la commission, la voix étranglée par l'émotion, que «l'argent et l'appât du gain auront le dernier mot».

M. M.

ÉDITORIAL

Dialogue de sourds

Quelle rude épreuve, ces audiences publiques sur le projet de la mine de diamants que la compagnie BHP veut ouvrir dans les Territoires! L'expérience fut éprouvante d'abord parce que les questions soulevées par le projet sont complexes et fondamentales, et il n'est pas facile d'y trouver réponse. En fait, ces problèmes que l'on tente de résoudre depuis que le monde est monde sont toujours des casse-tête.

Les gens du Nord réclament avec raison des emplois et des perspectives de développement économique, surtout dans la situation présente de déficit. En contrepartie, on ne peut accuser les écologistes de crier «Au loup» sans raison; aux quatre coins de la planète, nous sommes à même de constater combien notre espèce, de par son nombre et ses activités, met en danger l'environnement.

Le hic, dans tout ce processus, c'est que le moment venu de discuter, la partisanerie encore et toujours prévaut. Du côté des gens d'affaires comme du côté des amis de la nature, il a fallu endurer au micro des sermons et des menaces à peine voilées; et pendant les pauses, les participants tenaient des propos carrément insultants à propos d'un tel qui avait fait un plaidoyer «larmoyant» pour le respect des peuples autochtones ou d'un autre qui «avait osé» parler de son amour pour la toundra alors qu'il est prospecteur et pro-mines.

En plus, les audiences publiques faisaient parfois songer à un cirque, ou encore à l'événement mondain de l'année, où il fallait absolument être vu et venir faire un tour. Tant pis! Au moins, une fois la poussière retombée, ce qui restera, ce sont les débats eux-mêmes, les opinions et les informations fournies au panel par le grand public, les leaders en tout genre et les scientifiques. Heureusement, les audiences publiques se sont terminées par des commentaires de la *Northern Environmental Coalition* et de la compagnie *BHP* qui ont choisi de conclure en réaffirmant leurs intentions tout en reprenant, cette fois, des recommandations de l'autre partie. Il était moins une pour se déboucher les oreilles.

Agnès Billa

LE TRÈS SÉRIEUX MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES: RON IRWIN!

M. BOUCHARD! LES CANADIENS ONT LE DROIT DE SAVOIR: ENVISAGEZ-VOUS L'UTILISATION DE LA BOMBE ATOMIQUE POUR MAINTENIR L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE D'UN ÉVENTUEL QUÉBEC SOUVERAIN?

Un débat à facettes





Matthieu Massip/L'Aquilon

Bien des gens se sont prononcés sur le projet d'une mine de diamants dans les TNO: Fred Sangris, un conseiller des Yellowknives; Nicholas Bryant Brown, l'avocat d'un clan papou qui poursuit *BHP Australia*. En bas, des experts scientifiques de la compagnie minière: Terry Janes, Clem Pelletier, David Morantz et Jay McNee.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

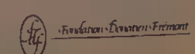
Collaborateurs: Yves Lusignan, Marc Lacharité
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Deuxième édition du Festival du film d'Iqaluit

Du vrai cinéma à Iqaluit

L'unique festival du film sur tout le territoire du Nunavut aura lieu cette année du 3 au 10 mars à Iqaluit.



En plus de permettre aux cinéphiles de donner libre cours à leur passion et à leur amour du cinéma, le festival met avantageusement à l'avant-scène la culture canadienne-française au delà du 60e parallèle. Les films de Jean-Marc Vallé (Liste noire), de Charles Binamé (Eldorado) et de Robert Lepage (Le confessionnal) nous amènent en effet à mieux apprécier cette culture qui est la nôtre et de la faire découvrir aux francophiles.

Du côté canadien anglais, nous avons dans sa version française une magnifique production de Clément Virgo, Rude. Pour les jeunes, et les moins jeunes également, nous vous proposons Ace Ventura II : L'appel de la nature.

Pour avoir une description de chacun des films et l'horaire du festival, vous pouvez vous procurer la brochure distribuée un peu partout en ville. Vous pouvez également consulter la programmation sur le Web à l'adresse suivante: http://www.nunanet.com/~afi/festi_film.html

Pour de plus amples renseignements contactez le bureau de l'Association francophone d'Iqaluit au 979-4606.

Stéphane Cloutier



Marc Lacharité/L'Aquilon

Yvonne Leblanc (à gauche) et Ginette Mercier se détendent lors du 5 à 7 de l'Association des enseignants et des enseignantes des TNO. Cette rencontre sociale se déroulait la semaine dernière à Yellowknife, dans le cadre de la conférence annuelle pour la formation professionnelle que le ministère de l'Éducation organise.

Magazine culturel sur Internet pour la FCCF

A vue d'oeil

Le premier magazine canadien-français des arts sur Internet est maintenant accessible au monde entier.

À vue d'oeil, un magazine gratuit publié par la Fédération culturelle canadienne-française, paraîtra six fois par année. Il fera la promotion de ce qui se fait dans le monde des arts.

On retrouve quatre chroniques dans ce magazine nouveau genre. La première, **Les correspondants,** donne accès à des textes qui ont déjà été publiés par des revues culturelles.

L'autre chronique, **Les coins chauds**, propose aux internautes des sites intéressants à visiter. Il y a bien sûr l'incontournable site du musée du Louvre à Paris. Mais il y a aussi celui du Festival du Voyageur de Saint-Boniface, de la première maison d'édition entièrement électronique **Editel** (qui regroupe des écrivains qui se sentent incompris par les maisons d'édition!), des Éditions Interligne et du journal La Liberté, pour ne nommer que ceux-là.

Les Démos audio est une chronique qui s'adresse aux internautes désireux d'entendre les derniers succès des chanteurs francophones. Le premier numéro du magazine offre la possibilité d'entendre des chansons de Ronald Bourgeois, Ronald Bryar, du groupe Kif Kif et de chanteurs membres du Regroupement des artistes de l'Ouest canadien.

Pensée délinquante, la dernière chronique du magazine, fait place à deux poèmes, l'un de Pierre Pelletier sur la Francophonie et l'autre de Raymond Basque sur la Société Radio-Canada. On y trouve également une page d'information sur le studio de production Stattaco de Moncton, propriété de l'auteur-compositeur acadien Jac Gautreau.

La Fédération culturelle canadienne-française n'a pas mis beaucoup de temps à comprendre les immenses possibilités du réseau Internet pour les artistes canadiens-français. On pourra bientôt acheter sa chanson et la télécharger sur son ordinateur. Des centres culturels pourront magasiner des spectacles sur Internet. C'est pour être prêt à cette éventualité que la FCCF a décidé d'aller de l'avant avec son projet.

À vue d'oeil: http://www.village.ca/fccf/oeil/

Séance d'éducation populaire
L'ostéoporose : la fragilité des os

L'ostéoporose constitue l'un des problèmes de santé les plus sérieux affectant les femmes.

Le docteur Sharon LeClerq, rhumatologue, animera une séance d'éducation populaire portant sur les récents développements médicaux liés à l'ostéoporose.

Lundi le 4 mars 1996
de 19h à 21h
Salle "B" de la bibliothèque municipale



Cet événement est rendu possible grâce à la collaboration de l'Hôpital régional Stanton et Merck-Frosst.

L'Association franco-culturelle de Yellowknife a le plaisir de vous annoncer que Revenu Canada offre en français un atelier pour former des bénévoles dans le but d'aider les personnes à faible revenu à produire leur déclaration d'impôt sur le revenu.

L'inscription est gratuite.

Pour inscription et information: 873-3292

Date : Jeudi 29 février 1996
Lieu : Salle "B" de la bibliothèque municipale
Heure : de 18h à 22h

Les artistes francophones de l'Ontario et de l'Ouest se voient reconnus

Ils auront accès aux prêts de Musicaction

Les portes de la Fondation Musicaction sont maintenant grandes ouvertes pour les talentueux artistes francophones de l'Ontario et de l'Ouest.

Distribution APCM, un service offert par l'Association des professionnels de la chanson et de la musique franco-ontarienne (APCM), est maintenant reconnu par la Fondation comme une maison de distribution professionnelle.

Fondée il y a dix ans par des professionnels de l'industrie du disque et de la radiodiffusion à la suite à la décision du CRTC d'imposer aux radios un quota de 65 pour cent de chansons en langue française, Musicaction accorde des bourses et des prêts aux artistes dans le but d'augmenter la quantité et la qualité du matériel sonore francophone. Cette entreprise sans but lucratif offre aussi une aide financière à la production de vidéoclips et une aide aux tournées à l'étranger de spectacles d'artistes canadiens.

Son financement provient surtout du ministère du Patrimoine canadien, mais aussi des entreprises privées de radiodiffusion et des entreprises et producteurs de disques. Les prêts accordés par Musicaction peuvent atteindre la somme de 75 000 $. Ils ne sont remboursables qu'en fonction de la vente des disques et des cassettes, d'où l'importance d'un bon réseau de distribution.

Il s'agit d'une percée majeure pour les artistes francophones de l'Ontario, qui ne pouvaient jamais obtenir des prêts pour la production d'un enregistrement ou d'un album. Pour être éligible à un prêt, Musicaction exige en effet que l'artiste soit associé à une maison de distribution reconnue, qui jusqu'à tout récemment ne pouvait être que québécoise. Les Robert Paquette et Brasse Camarade n'avaient donc d'autre choix que de déménager dans la province voisine, puisque les maisons québécoises refusaient de distribuer des artistes franco-ontariens.

C'est justement pour résoudre ce problème que les artistes franco-ontariens ont créé il y a cinq ans l'APCM. Avec comme objectif ultime, rappelle son directeur général Claude «Butch» Bouchard, «que nos artistes puissent entrer dans le marché québécois.»

Les artistes de l'Ouest canadien profiteront aussi de cette ouverture québécoise, puisque l'APCM négocie présentement avec le milieu artistique francophone de cette partie du pays, dans le but de distribuer leur production.

L'APCM distribue les produits d'une quarantaine d'artistes franco-ontariens à travers son réseau, qui est constitué de 250 points de vente, principalement dans les écoles et les librairies.

Les artistes acadiens sont distribués depuis quelques années par la maison anglophone Atlantica. Distribution Atlantica est reconnue par Musicaction depuis maintenant trois ans mais, curieusement, peu d'artistes acadiens soumettent des demandes pour des prêts. L'an dernier, le jury a retenu la seule demande de financement présentée par un artiste acadien.

APF

Japon/TNO

On savait les Japonais amateurs [illegible] l'ambiance [illegible] Nord, sa faune et ses grands espaces. Yellowknife entend mettre à profit cet engouement et étudie en ce moment la possibilité de se jumeler avec la ville de Takefu, dans l'est du Japon. Le maire, Yoshiyasu Koizumi était en ville la semaine dernière. Heureux de son séjour dans les Territoires, il a révélé devant la presse la raison de la curiosité de ses compatriotes pour l'Arctique : «Chez nous, dit-il, le seul endroit où l'on peut trouver des températures en dessous de -15, c'est dans le congélateur!» Impossible p[illegible] contre, d'y apercevoir des aurores boréales.

LE PLAISIR DE LIRE

L'ingratitude

Ying Chen

Ce roman est bouleversant. Et c'est la façon dont le sujet est amené qui provoque cette réaction. Une jeune femme, Jan-Zi, morte il y a quelques jours, assiste à son propre enterrement et se remémore les événements qui l'y ont conduite.

Elle nous parle de sa famille, de sa mère essentiellement, sévère, possessive, cruelle; une mère qui aime mal. Elle se sent étouffée dans cette relation et plus les années passent, plus elle se voit attirée vers la seule solution possible pour s'échapper: le suicide.

Elle ne peut rien entreprendre d'elle-même, ses amours sont soumis au contrôle serré de sa mère, elle n'a pas de vie propre. Elle ne vit que pour celle qui lui a donné la vie. Elle tente de se libérer de cette emprise mais n'y parvient pas car par d'habiles manipulations, par l'abus psychologique, maman tient sa fille sous ses jupes, presqu'encore dans son ventre.

Mais Yang-Zi n'en peut plus; elle nous raconte sa préparation en vue d'un suicide prochain, d'une lettre choc qu'elle laissera à sa mère afin de la voir souffrir. Assistant à son désarroi, elle aura enfin sa revanche. Après tant d'années de frustration, de repli sur elle-même, elle applaudira à l'échec de sa mère.

À son troisième roman, Ying Chen nous fait découvrir une famille chinoise, nous initie à ses coutumes, traditions, et rituels. Un monde austère, triste, aride, difficile à imaginer.

Son style est direct, franc, honnête, parfois poétique et surtout très crédible. Il se lit avec une facilité remarquable. Chaque chapitre ne contient que trois à quatre pages racontant diverses anecdotes de la vie de Yan-Zi. Et c'est cette accumulation d'anecdotes qui parvient à nous faire comprendre les motifs du suicide. A se procurer absolument...Ou au moins, à emprunter!

Marc Lacharité

Choses crues

Lise Bissonnette

François Dubeau, critique d'art, travaille à son dernier roman dans la revue «parallèle». Il est au Mexique, sait qu'il mourra bientôt et prépare pour ses funérailles une mise en scène qui laissera ses proches dans un état d'incompréhension et d'étonnement. Certains craindront même pour certaines révélations.

Tout de suite après l'incinération (la cérémonie), sa mère Marianne reçoit des invités, choisis par François, à l'appartement de ce dernier. Et c'est là qu'ils en apprendront plus sur la vie intime de celui-ci, par une lettre adressée à un amour inconnu de tous, une femme nommée Marie.

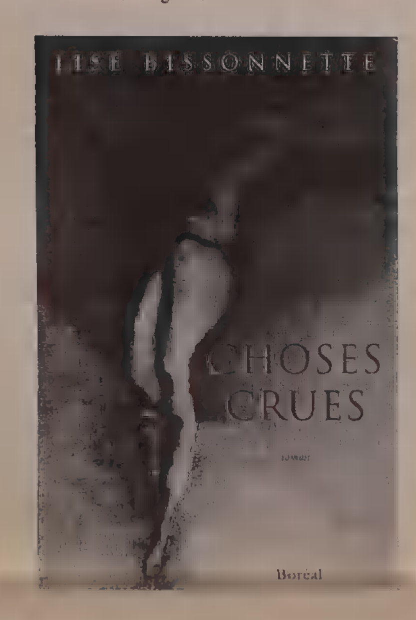
Dans cette lettre, il raconte ses débuts comme critique, ses premières amantes, ses premiers amants... Sa progression dans le monde des arts, ses maîtres et guides qui lui feront découvrir les nouvelles tendances en peinture, sculpture, en particulier Bruno, une importante figure du journalisme artistique européen.

Et aussi sa rencontre bouleversante avec Marie, en Floride, dans le stationnement de Disneyworld! Un amour imprévu, survoltant, qui le reconcilie avec sa sexualité hétérosexuelle.

Ce roman est assez difficile d'approche. Le style se veut d'un grand intellectualisme, avec de multiples références à des écrivains, peintres contemporains, ce qui peut donner une certaine impression d'hermétisme. Il s'y dit tout de même une histoire d'une grande beauté tragique, le combat de l'humain face à ses émotions, face au mal qui décime lentement un nombre grandissant de gens (le Sida).

Mais le texte étant d'une grande froideur, il faut l'aborder avec patience et peut demander une relecture afin d'y pénétrer plus à fond, d'en saisir les subtilités. Je le recommande à ceux et celles qui apprécient les défis.

Marc Lacharité



Courrier électronique :

aquilon@internorth.com



Brian Tobin retourne à Cap Saint–Georges

Le retour de l'enfant prodigue

Le 8 février dernier, l'autobus de Brian Tobin a fait escale à Cap Saint–Georges avant de continuer sa route pour LaGrand'Terre. Au centre du Terre–Neuve français, Mildred Cornect l'a acceuilli les bras ouverts.

M. Tobin n'a pas hésité à rappeler qu'il a fait ses premières armes dans cette région et qu'elle l'avait acceuilli avec une tasse de café et du pain frais lors de sa première campagne électorale. Il en a profité pour souligner qu'il a toujours défendu et défendra toujours les intérêts des gens de ces communautés.

Les personnes de ces communautés, ce sont des francophones et ils n'ont pas manqué de lui rappeler ce fait en lui remettant un drapeau franco-terreneuvien. En réponse, Brian Tobin s'est fait rassurant sur sa position envers les francophones. Il a déclaré, en français: «C'est possible pour les francophones de Terre-Neuve de parler français et c'est nécessaire pour le gouvernement de Terre-Neuve de reconnaître les priorités des gens de Port-au-Port et du peuple français de Terre-Neuve.»

Toutefois, pour ce qui est de la gestion scolaire, il n'a pas fait de promesse. Il a cependant laissé entendre qu'il désire régler cette question à l'amiable. «C'est un problème que je voudrais voir résolu à une table de négociation.(...) Je crois que c'est nécessaire que le gouvernement de Terre–Neuve parle avec la Fédération des parents français (sic) de Terre–Neuve et regarde les questions de représentation dans les questions d'éducation».

Il n'a rien précisé de plus, avouant ne pas avoir eu le temps de lire le rapport ministériel sur la gestion scolaire francophone. Il a toutefois proclamé qu'il n'avait pas besoin de ce rapport pour savoir ce qu'il ressentait en tant que Canadien au sujet des droits des gens de parler leur langue et d'en assurer la pérennité, dans laquelle l'éducation joue un rôle assez fondamental. «J'ai toujours supporté l'idée que les gens qui parlent une des deux langues officielles doivent pouvoir le faire et être en mesure de contrôler les dispositions nécessaires à l'éducation», a souligné le chef des libéraux.

Sans avoir rien promis, Brian Tobin a gagné des points en sa faveur lors de cette rencontre. En disant quelques mots en français, il est venu montrer une ouverture d'esprit plus grande que l'ex-premier ministre Clyde Wells. «Il faut lui donner sa chance, il ne peut pas être pire que Wells», commente Voncie Renouf, avant de lui remettre le drapeau au nom de l'association de Cap Saint–Georges.

Mildred Cornect aussi avait quelques doutes avant de rencontrer Brian Tobin. Elle avait lancé en riant à son amie Bernadette Benoit que: «Si Brian Tobin ne savait pas ce que les francophones veulent, il va le savoir». Elle avait tout de suite ajouté qu'il avait toujours été très présent au centre des francophones de Cap Saint–Georges. A sa sortie de la salle, le doute avait été remplacé par une lueur d'espoir dans les yeux de Mme Cornect.

Cette lueur d'espoir semble s'être également transporté à LaGrand'Terre, où Mandy Rouzes a écouté le discours de M. Tobin. «Je crois qu'il a compris que les francophones étaient importants.» Elle se garde toutefois de s'emporter trop vite: «Ce que je souhaite beaucoup, c'est qu'il garde ses promesses».

Bien qu'il soit retourné dans un comté favorable, qui a élu le libéral Gerald Smith aux dernières élections, le chef des libéraux a beaucoup de choses à prouver. L'enfant prodigue devra donc faire plus que de montrer sa bonne foi, il devra la prouver.

Jacinthe Lafrance (APF)

M. Diamant



crédit photo/L'Aquilon

Dans les TNO, Jim Excell (à droite) est le grand patron du projet «NWT Diamonds» de la compagnie BHP. Durant un mois d'audiences publiques et de tournées, il a défendu sans relâche la réputation de BHP et les mines du Lac-de-Gras.

En bref

Le câble dans le Nord

Quatorze collectivités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest auront bientôt accès au câble. Le CRTC a approuvé les demandes de la compagnie *Northwestel Cable* en vue d'obtenir des licences d'exploitation de nouvelles entreprises de distribution par câble.

La *Northwestel* désire offrir le service de câblodistribution à 29 collectivités du Yukon et des Territoires d'ici 1999.

Opération Parlons-nous

Les Franco-Manitobains ont réalisé le 30 octobre dernier qu'ils étaient passés à un cheveu de perdre leur pays. Ils n'ont pas aimé. Pour éviter que cela se produise lors du prochain référendum sur la souveraineté du Québec, ils ont décidé de faire leur part dans le débat national en organisant l'«Opération Parlons-nous». Tout au cours de l'année, on organisera des activités pour permettre aux Manitobains d'échanger des idées et de proposer des solutions pour résoudre la crise politique qui secoue le pays. Le point culminant sera la tenue d'un grand symposium national et bilingue sur la redéfinition du Canada.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife [illegible] Volume 11 numéro 9, vendredi 1er mars 1996

D'une même voix



Matthieu Massip/L'Aquilon

Accompagnés par Jocelyne et Alain Boulet, Marc St-Jacques, Frédérick Icart et Anemone Fritzen s'apprêtent, micro en main, à interpréter quelques airs populaires lors d'une soirée «boîte à chansons» organisée pendant la rencontre annuelle de l'Association Jeunesse Franco-Ténoise.

Discours du Trône

Emploi et unité nationale

Il y aura un nouveau régime d'assurance-emploi le 1er juillet, confirme le gouvernement.

Malgré les protestations, les manifestations et même parfois les menaces des travailleurs saisonniers des Maritimes, un nouveau régime d'assurance-emploi entrera en vigueur comme prévu le 1er juillet prochain.

Dans le Discours du Trône ouvrant la deuxième partie de son mandat, le gouvernement Chrétien a réitéré sa volonté d'aller de l'avant comme prévu. Tout au plus fera-t-il en sorte que le nouveau régime «reflète la situation du marché du travail canadien, et que les changements économiques ne se fassent pas au détriment des travailleurs les plus démunis.»

Le ministre responsable du dossier, Doug Young, a déjà indiqué qu'il était uniquement disposé à modifier le mode de calcul des prestations et la règle de l'intensité. Selon cette règle, les chômeurs fréquents verraient leurs prestations réduites jusqu'à 5 pour cent.

Le gouvernement annonce aussi qu'il va accélérer ses discussions avec les provinces dans le but de se retirer de la formation et du perfectionnement de la main-d'oeuvre. Il semble toutefois avoir définitivement enterré son programme national de garde d'enfants annoncé au mois de décembre, puisqu'il n'en fait aucunement mention dans le Discours du Trône.

Toujours dans le domaine de l'emploi, Ottawa annonce son in-

Discours du Trône
Suite en page 2

Rémunération des députés

Le fonds de pension est ouvertement dénoncé

Si l'on se fie aux quelques présentations lors des audiences publiques sur la rémunération des députés, le système actuel de fonds de pensions pourrait être modifié de fond en comble, voire même aboli.

Malgré des appels de son président pour inciter le public à une plus grande participation, la Commission d'étude a surtout entendu les témoignages des principaux intéressés, les députés.

MM. Miltenberger, Roland, Ootes et Erasmus se sont présentés devant M. Joel Journier et ses collègues, Anne Crawford et Jim Bourque. Arlene Haché, la directrice du Centre des femmes de Yellowknife, a également exprimé son opinion, à titre personnel. Quant aux porte-parole de la Chambre de commerce de Yellowknife, David Mc Cann et Richard Bushey, ils ont présenté les résultats d'une enquête effectuée auprès de leurs membres.

À quelques nuances près, les présentateurs s'entendent pour accorder un salaire décent (il a été question de 60 000 à 75 000 $) pour les députés, qui tient compte du nombre d'heures considérable qu'il faut consacrer à ce travail. Le principe d'une indexation substantielle pour les ministres qui ont des responsabilités plus lourdes n'a pas non plus été remis en question. Le traitement du Président de la Chambre, par contre, a été jugé trop élevé, étant donné son caractère surtout symbolique.

Les méthodes de calcul du salaire et des avantages sociaux gagneraient à être simplifiées. Le député de Thebacha, Michael Miltenberger, a rapporté qu'il reçoit des chèques environ tous les trois jours, selon ses déplacements et sa participation à des comités.

Il a été suggéré à la commission d'opter pour un salaire uniforme pour tous les députés. Alors que les avantages sociaux doivent tenir compte des situations particulières et des disparités régionales: déplacements plus coûteux vers les communautés éloignées, coût de la vie plus élevé dans les cas où il faut avoir deux résidences, circonscription comprenant plusieurs commu-

Fonds de pension
Suite en page 2

Les jeunes en scène: ateliers sur la culture.

Lire en page 3

Éditorial : Aux députés à se serrer la ceinture.

Lire en page 4

Annie Bourret remet les pendules à l'heure.

Lire en page 5

Les députés changent les règles du jeu à l'Assemblée.

Lire en page 7

Mois de la nutrition: des trucs simples pour mieux manger partout.

Lire en page 8



Agnès Billa/L'Aquilon

Équilibre budgétaire et justice sociale

Comment rééquilibrer les budgets de nos gouvernements sans sacrifier les programmes sociaux ni accabler les plus démunis? Alternatives North offrait un atelier de formation sur cette question les 24 et 25 février. L'activité a attiré une vingtaine de participants, dont Suzette Montreuil, l'une des organisatrices du groupe, et (à droite) Marsha Argue.



Prix 1996 du Conseil de la condition féminine

Sidonie Kriterdluk (de Chesterfield Inlet), Sarah Kittosok (de Sanikiluaq), Yvonne Elias (de Sachs Harbour) et Florence Erasmus (de N'Dilo) sont les récipiendaires cette année du Prix décerné depuis 1992 par le Conseil de la condition féminine des TNO. Le prix souligne la contribution des nombreuses femmes des Territoires qui oeuvrent pour améliorer la situation des femmes et de leurs familles, dans leur communauté.

Une cérémonie de remise des prix est prévue pour le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. L'événement auquel le public est invité débutera à midi, dans le hall de l'Assemblée législative.

Accès aux lois des TNO via l'autoroute électronique

Le ministre fédéral de la Justice Allan Rock et son homologue des TNO, Stephen Kakfwi, ont profité d'une rencontre de l'Association canadienne du Barreau à Yellowknife pour annoncer un nouveau service sur l'Internet. Les lois des Territoires peuvent maintenant être consultées via l'Internet, en français et en anglais.

Actes de bravoure à Gjoa Haven et Cambridge Bay

Trois résidants de Gjoa Haven, Sam Kenerk, James Kununak et Clarence Siutinnuaq, ont été cités pour bravoure par la Commissaire des TNO, Helen Maksagak. Les trois hommes ont sauvé de la noyade cinq enfants de la communauté. Les enfants âgés de sept à quinze ans circulaient à bord d'un véhicule tout-terrain pour aller patiner sur un lac voisin. Le VTT est passé à travers la glace et les cinq enfants se sont retrouvés dans les eaux froides. M. Kenerk et ses deux compagnons ont été témoins de l'accident et, en se déplaçant prudemment sur la glace, ils ont pu s'approcher des enfants et les secourir. La Commissaire a souligné que les auteurs du sauvetage avaient évité à la communauté un drame terrible, la mort de cinq enfants.

À Cambridge Bay, Mme Maksagak a remis le Prix de la commissaire à Andy Kaotalok, un jeune homme qui a pu sauver son frère de la noyade, mais dont le père a malheureusement péri au cours de ce même accident de pêche, en juillet dernier.

«Siksik», l'ami des internautes, célèbre son 1er anniversaire

Voilà déjà un an que le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation possède sur l'Internet un site appelé «Siksik», du nom d'un petit écureuil fouisseur que l'on retrouve dans la toundra. Le site ■ été conçu pour aider les étudiants et les enseignants du Nord à se retrouver dans l'avalanche d'informations qu'offre l'autoroute électronique. Le logiciel de recherche s'adresse aussi aux adeptes de l'Internet dans le monde entier qui cherchent à quelle porte frapper pour en savoir plus long sur les Territoires. «Depuis quelques années, notre gouvernement s'est engagé à doter les résidants des TNO des moyens technologiques et des réseaux d'informations qui favorisent l'éducation continue et accessible dans toutes les communautés. Siksik est partie prenante de ce système», a commenté le ministre Charles Dent.

L'adresse de Siksik est http:/siksik.learnnet.nt.ca.

La commission scolaire no. 1 consulte sur le budget

La commission scolaire no. 1 de Yellowknife invite de nouveau le public à une rencontre publique sur le budget 1996-1997, afin de déterminer comment effectuer les coupures qui s'imposent. La première rencontre avait surtout permis la diffusion de l'information pertinente. Quelques semaines plus tard, la commission espère que les gens intéressés auront eu le temps de digérer l'information et d'élaborer des suggestions. Cette deuxième séance de consultations se tiendra le 5 mars au gymnase de l'école Sir John Franklin, à compter de 19 heures.

Len Davies devient coroner en chef

Le 28 février, le ministre de la Justice Stephen Kakfwi a nommé Len Davies au poste de coroner en chef. M. Davies occupe déjà au sein du ministère le poste de directeur de la division chargée de l'exécution de la loi. Il cumulera désormais les deux fonctions. Cette mesure est attribuable aux coupures budgétaires. Avant la fusion des deux postes, Mme Jo MacQuarrie agissait comme coroner en chef pour les Territoires.

Agnès Billa

Discours du Trône

Suite de la une

tention de doubler dès cet été le nombre d'emplois d'été pour les étudiants dans l'administration fédérale. Par la même occasion, il met au défi les milieux d'affaires, les provinces et les municipalités d'en faire autant. Le gouvernement veut d'ailleurs mettre l'accent sur la création d'emplois chez les jeunes, en collaboration avec le milieu des affaires.

Ottawa a toujours l'intention de discuter avec les provinces dans le but de remplacer la TPS et les taxes de ventes provinciales par une taxe de vente nationale unique.

Dans le domaine technologique, le gouvernement continuera d'étendre son programme du Réseau scolaire canadien grâce au réseau Internet. Il étendra aussi son programme d'accès communautaire piloté par Industrie Canada, qui permet à des régions rurales de se brancher sur Internet. Ce programme remporte un grand succès depuis son lancement et des centaines de communautés rurales, dont des communautés rurales francophones, ont maintenant accès à cette nouvelle technologie.

Dans le domaine social, le gouvernement fédéral confirme son intention de réviser le Régime de pensions et l'adoption de mesures afin d'assurer «la viabilité» du système de prestations de vieillesse. Il y aura aussi des mesures pour améliorer le système canadien de pensions alimentaires pour les enfants, et pour venir en aide aux familles monoparentales et aux familles salariées à faible revenu.

Le gouvernement ne se désengagera pas complètement du financement des programmes sociaux et de la santé. Il confirme ainsi que l'universalité et l'accessibilité des services de santé partout au pays continue d'être une de ses priorités.

Dans le domaine culturel, Ottawa réitère sa volonté d'assurer la «viabilité» de Radio-Canada, de l'Office national du film et de Téléfilm Canada. On ne parle plus d'un financement pluriannuel et stable.

Unité canadienne

Le dossier de l'unité canadienne sera aussi au centre des préoccupations du gouvernement Chrétien au cours de la deuxième partie de son mandat.

Ottawa annonce son intention de se retirer de la formation professionnelle, des forêts, des mines et des loisirs, qui sont toutes des responsabilités provinciales. Il ne financera plus de nouveaux programmes dans les domaines de compétence provinciale, sans le consentement de la majorité des provinces.

La gestion des aliments, la gestion de l'environnement, le logement social, le tourisme et l'habitat des poissons d'eau douce feront l'objet de nouvelles ententes avec les provinces.

D'ici quelques mois, les premiers ministres provinciaux seront convoqués à une réunion où ils discuteront de création d'emplois, du filet de sécurité sociale et «des changements qui s'imposent» pour renouveler le pays. Les Canadiens seront également consultés par le gouvernement, mais on ne sait pas encore quelle forme prendra cette consultation. Le gouvernement avertit qu'il faudra plus qu'un simple rééquilibre du rôle et des responsabilités entre les gouvernements pour assurer l'unité nationale.

On veut aussi rassurer les francophones en augmentant leur présence au pays et à l'étranger.: «Le gouvernement reconnaît que les Canadiens d'expression française ont des préoccupations légitimes étant donné le caractère minoritaire du français en Amérique du Nord. ■ trouve important d'affermir la présence francophone au pays et même à l'étranger.»

APF

Fonds de pension

Suite de la une

nautés, etc. Pour tous les avantages sociaux et les primes en tout genre, la Chambre de commerce demande que les députés rendent compte publiquement de leurs dépenses.

Les opinions sont autrement plus critiques à propos des pensions. L'apport des contribuables - qui se situe à quatre ou cinq dollars pour chaque dollar versé par les députés - a été qualifié d'excessif et d'intenable dans le contexte du déficit. Il a été proposé d'abolir le fonds d'ici la division en 1999, en versant une compensation unique aux bénéficiaires actuels, et de le remplacer par un Régime enregistré d'épargne-retraite. Les commissaires ont souligné que l'abolition du fonds serait complexe à élaborer, au plan des règles fiscales.

Le rapport de la commission est attendu début mars.

Agnès Billa

Jeunesse Franco-Ténoise

Anemone Fritzen et Frédérick Icart au Gala albertain de la chanson

Fin de semaine chargée pour treize jeunes des Territoires qui se sont réunis à Yellowknife les 24 et 25 janvier, afin de partager chansons et musiques.

Venus de Hay River, Iqaluit et Yellowknife, ce groupe de jeunes francophones et francophiles souhaitaient enrichir leur connaissance de la langue et de la culture française.



Matthieu Massip/L'Aquilon

Jocelyn Christensen, Anemone Fritzen et Frédérick Icart.

Préparée par Léa Smith et l'Association de la jeunesse franco-ténoise, la rencontre tenait d'abord lieu d'assemblée annuelle. Kara Lintell a d'ailleurs été choisie comme représentante de l'AJFT.

Les participants ont aussi travaillé à la tenue d'une soirée «boîte à chansons» le samedi soir en vue de découvrir de jeunes talents susceptibles de participer au Gala albertain de la chanson, le 24 mai à Edmonton.

Anemone Fritzen et Frédérick Icart, tous deux d'Iqaluit, ont été sélectionnés pour représenter les Territoires en Alberta, si leurs candidatures sont retenues par les organisateurs du gala. L'an dernier, la soeur d'Anemone, Fawn, avait déjà fait forte impression lors du Gala.

Le samedi après-midi, Benoît Boutin, l'un des animateurs radio d'«À propos d'autre chose» était venu présenter un atelier sur la chanson d'expression française. De Charles Trénet aux Négresses Vertes en passant par Zap Mama et Offenbach, les participants ont eu droit à un vrai cours de rattrapage, car d'après Benoît, la plupart des jeunes ont d'abord une culture musicale anglophone. Marc Lacharité a suivi avec un atelier sur la musique et la composition, qu'il a su rendre vivant avec son expérience personnelle comme musicien professionnel.



Matthieu Massip/L'Aquilon

Marc St-Jacques dans une interprétation de Love me tender, accompagné à la guitare par Alain Boulet.

D'abord timides, les jeunes se sont lancés le soir avec enthousiasme dans l'interprétation de classiques français et anglais, accompagnés par Jeanne Arsenault, Alain et Jocelyne Boulet. Et le dimanche matin, Alain et Jocelyne ont révélé aux artistes en herbe les secrets de scène des grands interprètes.

Souhaitons qu'Anemone et Frédérick en particulier aient bien retenu la leçon.

Matthieu Massip

Éducation

Bientôt une heure de français par jour à Hay River

Les parents francophones de Hay River réclamaient une classe en français langue première.

Ils obtiendront une heure de cours en français chaque jour, en plus des cours habituels.

«Très positif», c'est ainsi que JoAnne Connors qualifie le résultat obtenu par les parents francophones de Hay River après leur rencontre à la mi-février avec Jean-Marie Mariez, responsable de l'enseignement en français dans les TNO, et Francine Labrie, agente de développement de la Fédération Franco-TéNOise, à la mi-février. Le représentant du ministère a proposé aux parents une heure d'enseignement quotidien en français pour tous les petits francophones de Hay River.

Cette réunion faisait suite à la demande de l'Association franco-culturelle de Hay River, qui envisageait la possibilité d'une classe de français langue première dans la ville. JoAnne Connors, agente de développement de l'AFCHR, retrace le cheminement des parents francophones: «Pendant deux ans on a essayé d'avoir une école d'immersion; quand ç'est tombé à l'eau, se souvient-elle, on a quand même décidé qu'il fallait pousser pour quelque chose».

Ce quelque chose, ce pourrait être une classe de français en langue première. Car «la situation actuelle est très frustrante, poursuit JoAnne, on voit nos enfants grandir sans éducation en français».

En effet, le programme de primaire mêlant anglophones et francophones pour une demi-heure deux fois par semaine, n'est pas suffisant. De plus, ajoute Christiane Poirier, porte-parole de l'ACFHR, «Ici, la plupart des parents francophones ont un conjoint anglophone», donc même à la maison l'anglais domine. Résultat, «quand ils arrivent au secondaire, le français est juste compris par les enfants».

Mais avec sept ayants-droit de niveaux et d'âges différents, une classe entièrement française était difficilement réalisable. On est donc arrivé à un compromis avec cette heure quotidienne, qui pourrait débuter en septembre.

Pour Christiane Poirier, «ce résultat est un pas dans la bonne direction». Car le projet d'immersion pourrait redevenir d'actualité à Hay River, l'association Canadian Parents for French ayant cette fois donné son appui au projet.

Matthieu Massip

ÉDITORIAL

On ne roule plus sur l'or

Ils et elles en ont de la chance, nos élu(e)s. Les quelques groupes et individus qui se sont exprimés lors des audiences publiques sur la rémunération des députés n'ont pas profité de la tribune pour pourfendre les politiciens. Ils se sont plutôt montrés magnanimes.

L'importance du travail des députés a été reconnue, ainsi que l'obligation de leur accorder un traitement adéquat. En fait, comme le soulignait Arlene Haché du Centre des femmes de Yellowknife: «Nous allons nous montrer envers les députés plus équitables que eux ne le sont envers nos clientes, qui sont pour la plupart des femmes chefs de famille monoparentale devant se débrouiller avec l'assistance sociale.»

Pour ce qui est des dépenses (logement, transport, etc), les présentations ont également été pleines de bon sens. Là où les choses risquent de changer du tout au tout, c'est dans le domaine des fonds de pension. Bien que les commissaires aient expliqué qu'il sera compliqué (en termes actuariels et fiscaux) de mettre fin au système actuel pour le remplacer par un régime enregistré d'épargne-retraite, les opinions sur le sujet étaient très claires. D'ici la division, il faut une réforme complète. La population des TNO n'a plus les moyens de payer à ses députés un fonds de retraite aussi généreux.

Quelques députés ont mis en garde la commission contre des coupures trop importantes à leur rémunération. Le cas échéant, Jake Ootes craint qu'il soit difficile de recruter parmi les gens d'affaires et les hauts fonctionnaires des candidats prêts à se lancer en politique. Roy Erasmus reproche à la Chambre de commerce de Yellowknife de ne pas accorder au travail des députés un prix assez élevé. À l'heure des coupures, des mises à pied, de la disparition de la sécurité d'emploi, alors que la main d'oeuvre canadienne peut s'attendre à changer sept fois de gagne-pain pendant ses années productives, les députés auraient intérêt à se serrer la ceinture sans rechigner.

Agnès Billa



Gastronomes des bois



Matthieu Massip/L'Aquilon

Délaissant pour une fois le ragoût de caribou ou d'orignal, François Cyr, un amateur de chasse et de gibier, se prépare un chien-chaud au feu de bois. Une recette qu'il enseigne à sa petite Eugénie.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

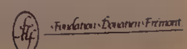
Collaborateurs: Yves Lusignan, Annie Bourret
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Remettre les pendules à l'heure

Pour chaque retard, une de mes profs de français scandait «L'heure, c'est l'heure! Avant l'heure, ce n'est pas l'heure, après l'heure, ce n'est plus l'heure!» Comme elle ne nous a jamais enseigné comment noter l'heure en français, me voilà à faire des heures supplémentaires pour essayer de mettre les choses au point, c'est-à-dire remettre les pendules à l'heure.

Tout d'abord, réglons le cas des abréviations latines AM et PM, qui signifient ante meridiem (avant midi) et post meridiem (après midi). L'anglais en fait usage, à cause de son système quotidien de deux cycles de 12 heures. Mais en français, la journée repose sur un cycle de 24 heures, excluant ainsi l'usage d'AM et PM.

La bonne heure, en français, s'écrit avec le symbole h (pour heure), sans point abréviatif. Ledit symbole doit être précédé d'un espace (il est 16 h) et suivi d'un espace, s'il y a lieu (16 h 45). Pour les mêmes heures, la langue courante préférera souvent les formules suivantes : il est quatre heures du soir, il est cinq heures moins le quart. Pour en savoir plus, consultez l'encadré.

Les heures de départ et d'arrivée sont représentées avec des deux-points pour séparer les heures des minutes, comme sur l'horaire des vols dans un aéroport (départ à 7:45). Dans le domaine des sports, on ajoutera même les secondes pour une heure de départ, tout en conservant les symboles d'heure (h), de minute (min) et de seconde (s) pour exprimer la durée, comme dans l'exemple : «La coureuse est partie à 11:22:38 et a parcouru la distance en 1 h 9 min 23 s. (Le symbole de minute est min,parce que le m est réservé au mot mètre.)

Si le dernier exemple de l'encadré vous intrigue, sachez qu'il ne s'agit pas d'un caprice mais bel et bien de mathématiques. On ne peu écrire 18 h 06, car l'emploi du zéro est réservé aux fractions décimales (division par 10). Les fractions d'heures sont sexagésimales, c'est-à-dire qu'une heure comporte 60 unités (les minutes). La langue courante divise les heures en quart et en demie.

Le Canada comporte cinq fuseaux horaires (heure normale ou avancée de l'Atlantique, de l'Est, du Centre, des Rocheuses et du Pacifique) et... bien des anglicismes de malheur!

Les heures d'affaires, par exemple, n'existent pas en français, qui n'a que des heures d'ouverture et des heures de bureau. L'expression «ouvert jour et nuit» remplacerait avantageusement la formule anglaise ouvert 24 heures. La même remarque vaut pour les heures supplémentaires, terme français correct à préférer à surtemps et temps supplémentaire.

Et maintenant, vous perdrez votre temps si vous essayez de prétendre qu'il n'y a pas d'heure pour les braves...

Annie Bourret
APF

A la bonne heure!	Les mauvaises façons
10 h 30 PM (ou pm)	10:30 PM (ou pm)
- 22 h 30	10h30 10 h 1/2 22h30 22H30
- 16 h	16 hrs 4:00 pm 4 heures de l'après-midi, etc.
- 18 h 6	18 h 06, etc.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@freenet.vancouver.bc.ca.

Cinéma à Iqaluit

2e édition du festival du film d'Iqaluit

Du 3 au 10 mars

La culture canadienne française au delà du 60e parallèle à l'avant scène:
Jean-Marc Vallé (Liste noire)
Charles Binamé (Eldorado)
Robert Lepage (Le confessionnal)
Du côté canadien anglais:
Clément Virgo (Rude) en version française.
Ace Ventura II : L'appel de la nature.

Festival du film d'Iqaluit
Du 3 au 10 mars 1996

Pour avoir une description de chacun des films et l'horaire du festival, vous pouvez vous procurer la brochure distribuée un peu partout en ville. Vous pouvez également consulter la programmation sur le Web à l'adresse suivante: http://www.nunanet.com/~afi/festi_film.html

Secrétaires parlementaires

Le récent remaniement ministériel a entraîné un autre remaniement au sein de l'équipe des secrétaires parlementaires. Ce remaniement a permis à trois députés francophones de l'extérieur du Québec de prendre du galon.

Ainsi le député acadien de Restigouche-Chaleur du Nouveau-Brunswick, Guy Arsenault, sera le secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps. Le député acadien de la Nouvelle-Ecosse, Francis LeBlanc, devient le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. M. LeBlanc préside en ce moment le comité parlementaire qui se penche sur le projet de réforme de l'assurance-chômage. Finalement Robert Nault, député franco-ontarien de Kenora-Rainy River, a été choisi pour seconder dans son travail le ministre acadien du Développement des ressources humaines, Doug Young. Le député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, qui était le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, a dû céder son poste dans le cadre de ce remaniement. M. Duhamel avait été le seul député francophone de l'extérieur du Québec à accéder à cette fonction lors de la formation du gouvernement Chrétien en 1993.

L'usage veut que le premier ministre effectue un remaniement complet des secrétaires parlementaires. Le rôle des secrétaires parlementaires est de seconder les ministres.

APF

Les Églises canadiennes réclament une «économie de l'espoir» et dénoncent les dirigeants politiques et économiques

Défendons les pauvres

Un regroupement d'organismes religieux, dont fait partie la Conférence des évêques catholiques du Canada, dénonce les politiques économiques des gouvernements fédéral et provinciaux et en appelle à une «économie de l'espoir.»

La coalition religieuse, qui regroupe les Églises anglicane, catholique romaine, unie, luthérienne, presbytérienne et la Conférence religieuse canadienne, reproche aux gouvernants «la mauvaise gestion de l'économie» et le «cafouillage de certains leaders» qui ont plongé la société canadienne «dans une véritable crise sociale.»

Les Églises dénoncent les leaders économiques et politiques, qui, face aux réductions budgétaires «nous répètent sans cesse que nous devons avaler cette pilule, aussi amère soit-elle.» Elles contestent aussi cette nouvelle vision du monde, où la productivité et les profits des entreprises augmentent, alors que les salaires diminuent et qu'il devient difficile de se trouver un emploi à temps plein. Dans son message, la coalition religieuse constate un écart grandissant entre les riches et les pauvres et «une crise de confiance et d'espérance», au sein de la population.

«Les solutions économiques actuelles mises de l'avant n'offrent vraiment plus de réponses au désir profond de nos concitoyens d'améliorer leur qualité de vie, celle de leur famille et de leur communauté.», lit-on dans le message. Selon les Églises, ces solutions ont plutôt eu comme résultats de semer des divisions sociales désastreuses, de diviser les pauvres, les travailleurs à faible revenu, les chômeurs et les gens de la classe moyenne.

APF

Un numéro de collection

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises a fait paraître le dernier numéro de sa revue féministe Femmes d'action.

Publiée depuis vingt-cinq ans et tirée à 1200 exemplaires, la revue accumulait les déficits. Elle est carrément devenue un boulet financier au pied de la Fédération. On songe maintenant à lancer une nouvelle revue qui s'adresserait à toute la francophonie canadienne et non plus uniquement aux femmes.

APF

Assemblée législative

Les députés joueront un plus grand rôle

Le fonctionnement du gouvernement a changé depuis l'élection territoriale du 16 octobre. Fin novembre, pour prendre davantage part aux décisions, les députés ordinaires ont remanié les comités permanents de l'Assemblée législative.

La nouvelle structure reflète les priorités du gouvernement. Les comités recoupent les principaux secteurs d'intervention du GTNO, ainsi que ses grandes enveloppes budgétaires: gestion et développement des ressources, programmes sociaux, et infrastructures.

En plus, ces trois comités sont maintenant chapeautés par le comité des opérations gouvernementales. Roy Erasmus, député de Yellowknife Nord, préside ce nouveau «comité des comités». Les présidents et vice-présidents de trois autres comités permanents siègent avec lui. Seul Charles Dent, qui préside le comité permanent sur les règles et les procédures, manque à l'appel. En tant que ministre, il ne pouvait se joindre au bastion des députés sans portefeuille.

«Cette nouvelle structure est à l'essai. Avant qu'un ministre ne dépose un projet de loi en chambre, les députés auront désormais l'occasion de vraiment se pencher dessus. Avant, un projet de loi arrivait comme un produit fini. Il était difficile de contribuer aux débats et à l'élaboration des politiques».

M. Erasmus a été élu à son poste de président du comité des opérations, par ses pairs, les quatorze autres députés sans portefeuille (sans compter le président de l'Assemblée). Pour illustrer l'importance de son nouveau rôle, le député (qui en est à son premier mandat) lance une boutade: «Désormais, c'est le premier ministre qui vient me voir dans mon bureau. Moi, je ne me déplace plus.»

Plaisanterie à part, les députés fondent beaucoup d'espoirs sur le nouveau système qui oblige un ministre et ses hauts fonctionnaires à vendre leur projet aux députés avant de le présenter en chambre.

«Ceux parmi nous qui ont de l'expérience parlementaire sont convaincus que les nouveaux comités constituent une grande amélioration. (...) Après l'étude en comité des projets de loi, des politiques et des budgets, je crois que leur adoption en chambre se fera plus facilement, avec moins de remous et de frustrations. Les députés auront davantage l'occasion d'exercer leur influence sur les décisions du cabinet», explique Roy Erasmus.

Agnès Billa



Yellowknife Nord: Roy Erasmus

La politique dans le sang

Bien qu'il en soit à son premier mandat, Roy Erasmus n'est plus tout à fait un simple député. Ses collègues lui ont confié la présidence du comité permanent des opérations, le plus important à l'Assemblée législative. Nous l'avons rencontré.

Dans les Territoires du Nord-Ouest et sur la scène nationale, le nom des Erasmus (qu'il s'agisse de George ou de Bill) est bien connu en politique. Quand Roy, leur frère, pose sa candidature à l'élection du 16 octobre, il est assez confiant de sa victoire. Après quelques mois en poste, le député de Yellowknife Nord constate que la politique ne lui a pas réservé trop de surprises. «Grâce à ma famille, je pense que je savais assez bien à quoi m'attendre», explique-t-il.

Né en 1951 à Yellowknife, Roy Erasmus a quitté les TNO pendant quelques années pour étudier le droit à l'Université de la Saskatchewan. «J'en étais venu à la conclusion que pour aller plus loin au plan professionnel, il me fallait parfaire mon éducation.» Une tentative précédente de retour aux études, au Collège de l'Arctique à Fort Smith en 1984, s'était toutefois soldé par un échec. «C'est à cette époque-là que ma femme et moi avons opté pour la sobriété et décidé de remettre notre vie en ordre.»

Aujourd'hui avocat, le député de Yellowknife Nord n'a jamais douté qu'il reviendrait dans les Territoires. «J'appartiens à la bande des *Yellowknives*. Il n'y a pas beaucoup de gens parmi nous qui ont fait des études. (...) Pour que nous ayons de plus en plus d'influence sur notre avenir, il importe de se lancer en politique et d'occuper des postes de commandes.»

Après avoir été, entre autres, le premier directeur-général du centre d'amitié et d'entraide autochtone *Tree of Peace*, et le directeur-général de la *Native Communications Society*, Roy Erasmus, avant de briguer les suffrages, occupait le poste de négociateur en chef pour la bande dénée des *Yellowknives*. À l'hiver 1995, plusieurs personnes l'approchent pour qu'il se présente aux élections territoriales. Il est tout de suite intéressé. Il a toujours eu des ambitions politiques. Il hésite toutefois à laisser les *Yellowknives* en pleine négociation sur la revendication territoriale. Il finit par opter pour la politique: «cette dernière assemblée, avant la division en 1999, est cruciale.»

En tant que député, Roy Erasmus comprend les inquiétudes de la population de Yellowknife, sans perdre espoir. «Il s'annonce beaucoup de changements avec les coupures. La lutte au déficit doit être équitable; toutes les communautés doivent faire leur part. Dans la capitale, certains programmes comme ceux de la Société d'habitation ne s'appliquent pas. Mais il y a ici à Yellowknife plus d'opportunités économiques. Les postes que la division et les transferts aux communautés vont déplacer devraient être compensés par la création d'emplois par le secteur privé, en particulier les mines. Et ces développements vont profiter à Yellowknife plus qu'à toute autre communauté.»

A. B.

Pas frette aux yeux!



Matthieu Massip/L'Aquilon

C'est Diane Mahoney qui s'est chargée -brillamment!- d'allumer le feu

Même par moins 30, on peut s'amuser en plein air! C'est ce qu'ont prouvé quelques téméraires, par un beau dimanche ensoleillé, à Pontoon Lake. Délaissant leurs télés et leurs pantoufles, une trentaine de personnes ont répondu, le 25 février à l'invitation lancée par l'Association Franco-culturelle de Yellowknife, et se sont réunies autour du chalet de la famille Wallbridge. Après les chiens-chauds au feu de bois, c'est la motoneige qui a connu le plus de succès. Les vrais coureurs des bois eux, se sont essayés aux raquettes et ont même tenté une partie de pêche sur glace... Les poissons du lac n'ont cependant pas trop été inquiétés.



Matthieu Massip/L'Aquilon

Caroline Millette et Jean-François Boucher préférent eux, la motoneige.

Mois de la nutrition

«Manger mieux partout!»

Pas le temps de préparer ni même de prendre un bon repas?
Vous pouvez «manger mieux partout», même si vous êtes à la course!

En mars, mois de la nutrition, des diététistes de tout le pays seront très occupés à aider les Canadiens et Canadiennes à réconcilier, en tout temps et tout lieu, les horaires chargés avec une saine alimentation. Lorsque les journées sont si remplies, une alimentation saine devient encore plus importante, car elle est essentielle au maintien d'un bon niveau d'énergie. Voici quelques trucs pour y arriver.

-Le déjeuner procure l'énergie dont vous avez besoin pour entreprendre une journée chargée. À la maison, commencez du bon pied: des céréales avec des fruits, des oeufs brouillés, un lait ou un yogourt fouetté avec des fruits, ou même des restes de la veille. Si vous manquez de temps, emportez ou achetez quelque chose pour manger en chemin ou au travail.

- Faites provision, au travail ou dans votre porte-document, de collations nutritives qui vous dépanneront les jours où vous devez dîner sur le coin du bureau. Les diététistes suggèrent, entre autres, les oeufs à la coque, fruits frais, yogourts, craquelins, fromages, charcuteries plus maigres, barres de céréales, berlingots de lait ou de jus. Choisissez des collations qui comptent!

- Réévaluez vos choix d'aliments-minute. Si vous en achetez régulièrement, pourquoi ne pas essayer un petit hamburger garni de laitue et de tomates, ou un sandwich à base de viandes plus maigres, comme le dindon, le jambon ou le rôti de boeuf, sur du pain de blé entier? Surveillez la mayonnaise et les autres garnitures. Et posez des questions sur les aliments offerts et leur mode de préparation!



- Planifiez vos repas à l'avance afin de simplifier et accélérer l'épicerie. Préparez une liste tout en regardant la télé, ou en rentrant le soir à la maison.

- Cuisinez en plus grandes quantités la fin de semaine et congelez le surplus. Pour les fins de journées coincées, sortez du congélateur un chili, une sauce à spaghetti ou un pot-au-feu que vous dégélerez au micro-ondes. Utilisez les restes pour les lunchs.

- Faites provision de légumes frais et surgelés, ainsi que des conserves. Ils vous permettront des raccourcis les soirs où, même débordé, vous souhaitez souper en famille.

-Coupez des carottes, du brocoli, des poivrons ou autres légumes à l'avance lorsque vous avez une minute, et conservez-les au frigo. Vous les attraperez «au vol» comme collation éclair ou les servirez sur des pâtes, du riz ou de la viande, pour un repas nutritif et rapide.

- Lorsque le temps presse, prenez une bouchée en vous rendant à la voiture, en vous préparant à partir, en travaillant à votre bureau, en patientant dans une salle d'attente ou en faisant la queue.

Association canadienne des diététistes et Diététistes des TNO en collaboration avec *L'Aquilon*

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 10, vendredi 8 mars 1996

Un coup de main



Matthieu Massip/L'Aquilon

Gisèle Soucy (de dos) et Murielle Bouchard de Fort Smith discutent avec Daniel Lamoureux, directeur-général de la Fédération Franco-TéNOise, de l'aide que souhaite recevoir l'association francophone locale pour relancer la participation de ses membres et éviter aux bénévoles, le découragement.

Francophonie ténoise

Besoin de souffler

Six mois après la rentrée, le président de la Fédération Franco-TéNOise constate un certain «essouflement» parmi les bénévoles.

Daniel Cuerrier attribue cet état des troupes aux deux années qui viennent de s'écouler et qui ont été pleines d'incertitudes alors que se négociaient avec Patrimoine canadien, le principal bailleur de fonds de la francophonie, de nouvelles relations (le repositionnement) et de nouvelles règles de financement (l'entente Canada-communauté).

Pour permettre aux bénévoles de la francophonie ténoise de secouer cette morosité, la Fédération met de l'avant un projet d'États généraux de la francophonie. Cet événement «qui vient à point nommé», selon l'expression de M. Cuerrier, se tiendrait à l'automne 96 et permettrait «de se recentrer sur la francophonie, et de développer de nouveaux objectifs, de nouvelles directions et de nouveaux projets». L'exercice devrait également permettre aux groupes de la francophonie ténoise de se donner un plan d'action jusqu'en 1999. Dans toute cette réflexion sur le fait français dans les Territoires, le président de la FFT voit encore l'éducation en français comme «le fil conducteur qui incite les gens à s'impliquer».

Les partisans de la francophonie ténoise ont intérêt à se donner un nouvel élan, car la fin du millénaire s'annonce difficile. Mme Lise Picard,

Besoin de souffler
Suite en page 2

Ottawa annonce de nouvelles coupures

Baisse du nombre de fonctionnaires

Le nombre d'emplois au sein de la fonction publique fédérale sera à nouveau réduit, suite à la décision du gouvernement de couper ses dépenses d'un montant supplémentaire de 1,9 milliard pour 1998-1999.

Le troisième budget déposé par le ministre des Finances, Paul Martin, ne laisse planer aucun doute quant à l'intention du gouvernement de ramener le déficit à zéro en continuant à réduire ses dépenses, mais d'une façon progressive et ordonnée.

«Ce sont les gouvernements qui ont créé le problème du déficit. Par conséquent, c'est à eux de le résoudre, en s'occupant d'abord de remettre de l'ordre dans leurs propres affaires, en réduisant leurs dépenses, et non en augmentant les impôts» a dit le ministre dans le discours du budget. Le budget ne contient donc aucune hausse d'impôt ou de taxe, pas même sur l'essence ou les cigarettes.

L'an dernier, le gouvernement avait annoncé une réduction de 45 000 postes au sein de la fonction publique au cours des trois prochaines années. On ne sait pas encore combien d'employés seront touchés cette fois par cette nouvelle réduction des dépenses.

Le budget de la plupart des ministères sera réduit d'au moins 3,5 pour cent en 1998-1999 mais ce sont surtout les ministères à vocation économique qui subiront les plus fortes réductions de dépenses. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est le seul dont les dépenses seront en hausse.

Les réductions budgétaires se feront surtout sentir à la défense, à l'aide internationale et dans les subventions aux entreprises. La subvention laitière sera éliminée graduellement sur cinq ans.

La Société canadienne d'hypothèque et de logement se retirera progressivement du financement du logement social et ne financera plus que la construction de logements dans les réserves indiennes.

Pour la première fois depuis l'Exposé économique et financier de décembre 1992, le gouvernement n'annonce aucune nouvelle réduction des subventions aux associations à but non lucratif.

Le programme de subvention postale, sur lequel comptent les petits hebdomadaires francophones pour amortir les frais de distribution, sera encore réduit de 18 pour cent entre 1997-98 et 1998-99.

Le gouvernement a aussi décidé d'étendre son programme d'accès communautaire au réseau Internet dans les régions rurales. Au départ, le programme prévoyait de raccorder 1000 communautés rurales au réseau des réseaux d'ici 1998. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les communautés francophones et acadiennes, dont les projets n'ont pas encore été retenus par le ministère de l'Industrie. Plus encore, le

Budget fédéral
Suite en page 2

Le conseil scolaire francophone a vu le jour à Iqaluit.

Lire en page 3

Éditorial : l'emploi, le remède au désespoir.

Lire en page 4

Attention aux fraudes avec cartes de crédit.

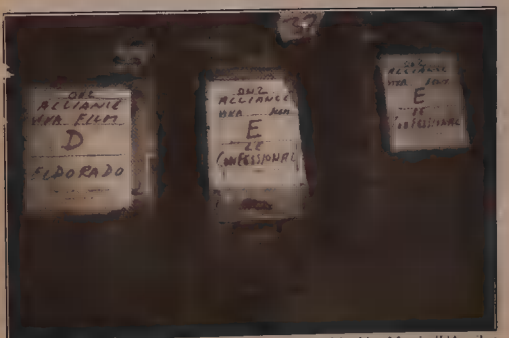
Lire en page 5

Une première: le Mondial de l'entreprenariat Jeunesse.

Lire en page 8

Le récit d'une année d'aventures en Afrique, avec Daniel Arsenault.

Lire en page 8



Matthieu Massip/L'Aquilon

Aux petites vues

Simon Giasson de l'Association francophone d'Iqaluit, ainsi que les autres bénévoles qui s'occupaient de la deuxième édition du festival du film d'Iqaluit, ont dû pousser un soupir de soulagement quand sont arrivées les copies des films au programme cette année, dont Le Confessionnal du célèbre dramaturge Robert Lepage, et Eldorado de Charles Binamé, pour ne nommer que ceux-là. Le festival se déroulait du 3 au 10 mars.



Sortie du rapport sur la rémunération des députés

Mme Ann Crawford, et MM. Joel Fournier et Jim Bourque, membres de la commission indépendante chargée d'étudier la question de la rémunération des députés, ont remis leur rapport au président de l'Assemblée législative, M. Sam Gargan, le 5 mars. Leurs recommandations portent sur une hausse du salaire de base des députés de 40 000 à 71 000 $, pour compenser la perte quasi-totale de tous les autres types d'indemnités qui existent présentement. Les revenus supplémentaires accordés au président de l'Assemblée, aux membres du cabinet et au premier ministre (en vertu de leurs responsabilités additionnelles) pourraient aussi faire l'objet de réductions considérables. Pour ce qui est du fonds de pension qui avait soulevé beaucoup de questions et critiques, la commission propose dès la prochaine année financière d'adopter un nouveau système beaucoup moins onéreux pour les contribuables. Le gouvernement verserait à chaque député une contribution équivalente à son propre investissement, au lieu d'un montant de quatre à cinq fois plus élevé, comme c'est le cas avec le régime actuel de retraite. Le rapport fera l'objet de discussions en chambre, à la reprise des travaux de l'Assemblée, le 20 mars. La dernière évaluation des salaires et avantages sociaux des députés territoriaux remontait à 1987.

C'est le temps du carnaval!

Partout dans les Territoires, l'hiver tire à sa fin, du moins l'espère-t-on, et l'atmosphère est à la fête. À Hay River, le *Kamba Winter Carnival* vient tout juste de se terminer le 3 mars; dès le 14 (et jusqu'au 17), c'est au tour de Fort Smith de s'amuser lors du *Wood Buffalo Frolics*. Puis, Yellowknife tiendra son *Caribou Carnival* les 22, 23 et 24 mars, suivi d'Inuvik qui convie résidants et visiteurs au *Muskrat Jamboree*, du 5 au 8 avril, au bord de la rivière. Les réjouissances se déplaceront ensuite vers Iqaluit, pour le *Toonyk Tyme*, du 15 au 20 avril. Au programme de la plupart des carnavals: des compétitions amicales (moto-neige, raquettes, ski de fond, traîneau à chiens), des concours de talents amateurs, des démonstrations d'activités traditionnelles (de la construction d'un igloo à la tenue d'une cabane à sucre, en passant par la préparation des peaux de rat musqué), et bien d'autres divertissements en tout genre, y compris des feux d'artifice et des casinos. Bon printemps!

La Chambre de commerce de Yellowknife a cinquante ans

C'est en 1946, une douzaine d'années après le début du boom minier à Yellowknife, que les entrepreneurs de l'époque se sont regroupés en association. Le premier président de la chambre fut Gerry D. Murphy. Pour souligner son cinquantième anniversaire, la Chambre de commerce de Yellowknife publiera le 10 avril un cahier commémoratif. La chambre rendra également hommage à ses présidents successifs lors d'un banquet le 13 avril. L'organisation, en collaboration avec la Ville et le club Rotary, va aussi procéder à l'aménagement du site du monument Bristol, près de l'aéroport, pour en faire un parc.

La mise à pied de la coroner en chef est contestée

Le 28 février, le ministre de la Justice Stephen Kakfwi a ajouté aux responsabilités du directeur de division chargée de l'exécution de la loi, Len Davies, le poste de coroner en chef des TNO. La décision, attribuée à des coupures budgétaires, devait entraîner la mise à pied de l'actuelle coroner en chef, Mme Jo MacQuarrie. D'ici à ce que l'avis officiel de mise à pied soit émis le 22 mars, le ministre a accepté, dès la semaine prochaine, de fournir plus d'informations et d'options à l'Assemblée législative, via son Comité permanent sur les programmes sociaux, en ce qui a trait à cette décision. L'amalgamation du poste de coroner en chef a suscité des inquiétudes sur le maintien de l'indépendance du titulaire du poste, lors d'enquêtes mettant en cause une agence gouvernementale.

Le Dr. Bernard Patry remplace Jack Anawak auprès de Irwin

Le poste de secrétaire parlementaire que le député de Nunatsiaq, Jack Anawak, occupait auprès du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien depuis deux ans a été confié au Dr. Bernard Patry. Le changement s'est produit lors du plus récent remaniement du cabinet Chrétien, fin janvier. La semaine dernière, M. Anawak a remercié le premier ministre et le ministre Ron A. Irwin de la confiance qu'ils lui avaient accordée. Il a ajouté que les bonnes relations établies avec le ministre «seront préservées». Le député de Nunatsiaq se dit heureux d'avoir davantage de temps pour se concentrer sur la réussite de la mise en place du Nunavut. Le successeur de M. Anawak représente à la Chambre des communes le comté de Pierrefonds-Dollard, au Québec.

Agnès Billa

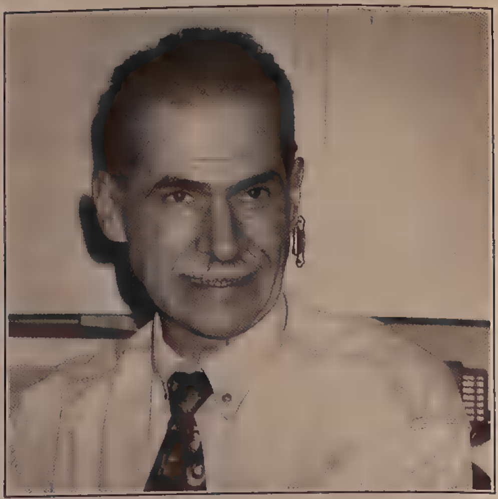
Besoin de souffler

Suite de la une

du bureau de Patrimoine canadien à Yellowknife, a transmis aux délégués réunis en conseil d'administration à Iqaluit les 2, 3 et 4 mars, un message peu réjouissant de M. Roger Collet, un haut-fonctionnaire du ministère à Ottawa. Dans environ cinq ans, le ministère s'attend à ce que les communautés francophones soient financièrement autonomes. «Le besoin de se tourner vers le financement privé» va donc se faire de plus en plus pressant, confirme M. Cuerrier. Il évalue qu'à l'heure actuelle, la Fédération tire de 17% à 20% de son budget, d'activités lucratives, et non pas d'octrois gouvernementaux. Il reste donc beaucoup d'efforts à fournir avant d'atteindre le 100% d'autofinancement. «Ça semble peu mais c'est énorme. Il semblerait que nous sommes bien en avance par rapport à la majorité des autres organismes francophones» précise-t-il.

Le virage vers le financement privé dont la Fédération parle depuis 1994 devrait finalement aboutir ce printemps. Avec l'entente Canada-communauté signée en novembre, la FFT a aussi obtenu des fonds pour un projet appelé Grand Nord. Ce projet prévoit l'embauche d'une personne chargée de «lancer» des firmes à but lucratif dans les domaines de la communication, de la consultation et du développement touristique. C'est à la mi-avril que le directeur ou la directricede Grand Nord devrait entrer en poste.

En attendant que les firmes dégagent des profits qui seraient redistribués au réseau franco-ténois,



Daniel Cuerrier, président de la Fédération Franco-TéNoise.

les associations peuvent tout de même pousser un soupir de soulagement dans l'immédiat. La représentante de l'Unité des langues officielles du GTNO, Mme Denise Canuel, leur a annoncé à Iqaluit, sans préciser les sommes en jeu, des fonds supplémentaires «importants» d'ici le 31 mars 1996. Les fonds proviennent de l'Accord de coopération Canada-TNO sur le français et les langues autochtones.

Quant à la Fédération, elle prendra, à même ses surplus, de cinq à six mille dollars, pour prêter main forte à l'Association francophone de Fort Smith. Le regroupement craint une démobilisation de ses bénévoles en raison de la participation à la baisse des membres aux activités de l'AFFS.

Devant le succès remporté par le projet «Revitalisation» auprès des francophones de Hay River, les représentantes de Fort Smith, Mmes Gisèle Soucy et Murielle Bouchard, ont demandé une initiative semblable pour Fort Smith. La requête a été approuvée.

Agnès Billa

Budget fédéral

Suite de la une

gouvernement permettra à 50 000 petites entreprises de se raccorder sur Internet grâce à l'aide technique de 2000 étudiants en informatique.

Comme prévu, toutes les écoles et toutes les bibliothèques du pays seront raccordées à l'inforoute grâce au Réseau scolaire canadien (RESCOL) d'ici 1998.

Pour aider les Canadiens à préparer leur retraite, le gouvernement a décidé de maintenir le programme REER. Les Canadiens pourront même reporter indéfiniment les droits inutilisés de cotisation REER. Cette mesure a pour but de permettre à ceux qui sont pour le moment incapables de mettre de l'argent de côté en prévision de leur retraite, de compenser pour les années de faible épargne.

Le gouvernement abaissera cependant l'âge maximale de cotisation à un REER de 71 à 69 ans.

Conformément au discours du Trône, le gouvernement annonce des mesures pour aider les jeunes. L'aide fiscale pour les étudiants sera augmentée et les étudiants pourront rééchelonner le remboursement de leurs prêts. On doublera aussi les fonds consacrés aux emplois d'été pour étudiants.

Pour réduire le rythme de croissance des pensions publiques, Ottawa propose une nouvelle prestation aux aînés, qui remplacera les prestations actuelles de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti à partir de 2001. Cette nouvelle prestation sera non imposable et entièrement indexée. Elle prendra la forme d'un seul paiement mensuel. Pour les couples, le paiement sera déterminé en fonction du revenu combiné des conjoints. L'âge pour avoir droit à cette nouvelle prestation sera toujours fixé à 65 ans, mais le gouvernement n'aidera plus les aînés qui auront un revenu de plus de 52 000 $, ou les couples âgés dont le revenu dépassera les 78 000 $.

La situation restera inchangée pour les personnes qui retirent déjà des prestations et pour celles qui approchent l'âge de la retraite. Les personnes qui étaient âgées de 60 ans ou plus au 31 décembre dernier auront le choix entre adopter le nouveau système ou garder le système actuel, selon ce qui est le plus avantageux.

Les pensions alimentaires aux enfants ne seront plus taxées, ni déductibles d'impôt, à partir du 1er mai 1997. Les nouvelles règles ne s'appliqueront pas aux ordonnances de la cour rendues avant le 1er mai 1997, sauf si les parents acceptent par écrit de se soumettre au nouveau régime.

Les recettes du gouvernement devraient atteindre 135 milliards cette année alors que les dépenses seront de 109 milliards. A titre de comparaison, les dépenses du gouvernement s'élevaient à 120 milliards en 1994-1995. Le gouvernement dépensera 47,8 milliards, uniquement pour payer les frais de la dette, qui s'élève à 600 milliards. Le déficit sera ramené comme prévu à 24,3 milliards en 1996-1997 et devrait atteindre 17 milliards en 1997-1998.

APF

Francophones d'Iqaluit

Le conseil scolaire est élu

Il existe maintenant à Iqaluit un conseil scolaire francophone. Les cinq membres du conseil ont été choisis le 29 février. Après la création d'un comité de parents en 1989, l'établissement du conseil permet aux francophones d'Iqaluit d'accroître leurs droits dans le domaine de la gestion scolaire.

La présidente du Comité de parents francophones d'Iqaluit se réjouit des résultats de l'élection. «Nous avions au départ six candidats; une personne s'est désistée pour demeurer membre du comité des parents. Les cinq conseillers ont donc été élus par acclamation», explique Linda McDonald. Déjà la veille des élections, elle prédisait à *L'Aquilon* que tous les postes seraient comblés. Anne-Marie Coulombe, la secrétaire administrative du tout nouveau conseil, renchérit: «L'élection a suscité bien de l'intérêt dans la communauté; parmi les candidats et les gens venus voter, il y avait du nouveau monde.»

Contrairement à ce que prévoyait le comité de parents en décembre, son existence n'est plus en jeu dans les mois à venir. Même après la formation du conseil scolaire, le comité conserve assez de bénévoles (trois personnes) pour continuer à fonctionner. «Un des membres du conseil a accepté de siéger également au comité de parents», explique Mme McDonald.

Si un comité de parents constitue en quelque sorte un groupe de pression ou un groupe aviseur (selon les relations qu'il entretient avec la commission scolaire dont il relève), un conseil scolaire possède, lui, un véritable droit de regard sur des questions comme les budgets et l'embauche. Les conseillers sont davantage des administrateurs.

À Iqaluit, les membres du Conseil scolaire francophone d'Iqaluit participeront à la gestion du programme de français langue première offert à l'école Nakasuk, de la maternelle à la septième année. Le travail se fera de concert avec la Commission scolaire de division du Baffin, à qui le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Richard Nerysoo (alors en poste) avait signifié dès l'automne 1995 son accord à l'établissement d'un conseil scolaire à Iqaluit.



Matthieu Massip/L'Aquilon

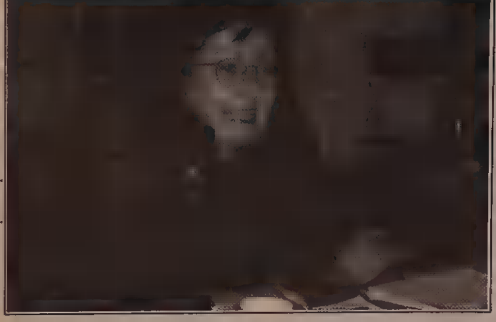
De gauche à droite: Gilles Verrault, Claude Martel et Jean Lemieux célèbrent leur nomination au Conseil scolaire francophone d'Iqaluit, le 29 février dernier. Sont absents de la photo les deux autres membres de ce premier conseil: Thérèse Danis, ainsi que Daniel Cuerrier.

Dans un an, selon la nouvelle Loi sur l'Éducation, les parents francophones d'Iqaluit et de Yellowknife seront même en mesure, s'ils le souhaitent, de demander au ministère la mise sur pied d'une commission scolaire francophone territoriale qui constituerait l'ultime niveau de gestion pour les ayants droit dans les Territoires du Nord-Ouest. Pour décider de la marche à suivre, les membres de la Fédération Franco-TéNOise réunis à Iqaluit les 2, 3 et 4 mars, ont décidé de tenir fin novembre 1996 un «sommet» sur la gestion scolaire. La rencontre se déroulera dans le cadre du colloque annuel sur l'éducation en français et elle devra résoudre l'épineuse question de l'établissement d'une commission scolaire qui desservirait Iqaluit et Yellowknife (et éventuellement d'autres communautés offrant l'enseignement en français langue première), et ce un an ou deux avant la division des TNO.

En attendant de se pencher sur ce dossier, le conseil scolaire va se donner le temps de former ses élus à leur rôle. Il y a d'ailleurs beaucoup à apprendre: la Loi sur l'Éducation adoptée en juin dernier crée de nouvelles instances locales; sa réglementation est en rédaction; et la gestion scolaire en est encore à ses débuts pour les parents francophones des TNO.

Pour ce qui est du programme de français à l'école Nakasuk, il va falloir bientôt préparer les inscriptions pour la rentrée. À l'heure actuelle, il n'y a pas d'élèves inscrits pour la septième année. Il sera aussi question en 1996 d'une relocalisation éventuelle du programme dans ses propres locaux. Il n'y a pas d'urgence à ce sujet, mais le comité des parents veut tout de même étudier les possibilités que le programme, au lieu d'être offert à Nakasuk, se retrouve dans un lieu distinct, une école qui pourrait se constituer de classes portatives.

Agnès Billa



Matthieu Massip/L'Aquilon

Nicole Fortier, du Conseil du Trésor

Services en français

Le Conseil du Trésor se charge de la mise en oeuvre de trois éléments-clé de la Loi sur les langues officielles : la participation des francophones et des anglophones à la fonction publique fédérale; la langue de travail de ces fonctionnaires, dans les régions désignées bilingues; et le volet le plus vaste : les services au public, qui touchent les citoyens à travers tout le pays.

En ce qui a trait aux services en français et en anglais, ils doivent être offerts dans tous les institutions fédérales (ministères et autres) désignées à cet effet par le règlement.

Pour s'assurer que cette obligation est comprise et respectée, le Conseil dépêche à travers le pays deux représentants, dont Nicole Fortier. De passage à Iqaluit le 1er mars pour de la formation avec les fonctionnaires fédéraux de cette localité, elle en a profité pour rencontrer le conseil d'administration de la Fédération Franco-TéNOise et prendre le pouls de la situation. Mme Fortier a rappelé aux délégués de la FFT que leurs membres, s'ils s'adressent à un des 4200 bureaux ciblés au Canada, ont droit aux services en français.

Une administration désignée par le réglement se donne un plan d'action pour acceuillir, servir et renseigner la clientèle de langue officielle minoritaire de façon adéquate. En cas de manque à cette obligation légale, Mme Fortier recommande de s'adresser d'abord au superviseur local, puis au responsable régional de ce même ministère, et finalement au Conseil même, si les démarches n'aboutissent pas. Sinon, il est aussi possible au grand public de déposer une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles.

Agnès Billa

ÉDITORIAL

Qui crée de l'emploi?

Le ministre des Finances a dû accueillir le sourire aux lèvres le plus récent bilan de Statisitique Canada sur l'emploi. Du véritable baume pour M. Martin qui, hier encore, s'emportait à la Chambre des communes parce que des esprits malveillants osent dire que son budget est vraiment décevant au chapitre de la création d'emplois ...

Si le taux de chômage en février est demeuré à 9,6% (semblable à la performance du mois précédent), les analystes notent par contre une hausse du taux de participation au marché du travail. En d'autres mots, les 45 000 emplois créés tous les mois, ces trois derniers mois, ne constituent pas un nombre mirobolant de nouveaux emplois mais ils suffisent à redonner espoir aux chômeurs qui se remettent à la recherche d'un gagne-pain. Le fait que ce nombre accru de gens cherchant de l'emploi ne fasse pas grimper le taux de chômage prouve que le rythme de création d'emplois (même s'il est modeste) tient présentement le coup.

Voilà des bonnes nouvelles pour le gouvernement Chrétien qui veut, avec son plus récent budget, «apporter des réponses aux inquiétudes profondes» de la population quant à son avenir «pour que revienne l'espoir et s'efface le désespoir».

Au risque d'irriter le ministre, n'oublions pas que les emplois créés en février se partagent également entre du temps plein et du temps partiel, des travailleurs adultes et des jeunes travailleurs; donc des salaires plutôt moyens. De plus, la majorité de ces nouveaux emplois proviennent du secteur des services, lui aussi caractérisé par des salaires moindres. En coupant systématiquement ses dépenses, le secteur public au Canada a éliminé 120 000 postes. Les appels du cabinet Chrétien aux géants des industries de pointe et du secteur financier de créer eux aussi des emplois, plutôt que de laisser aux PME le gros du fardeau, ont intérêt à se faire plus convaincants. Pourquoi pas une taxe à la non-création d'emplois, par exemple, pour motiver des gens qui comprennent surtout le langage de l'argent.

Agnès Billa



Prêt pour le Nunavut



Matthieu Massip/L'Aquilon

Alain Carrière, président de la Chambre de commerce d'Iqaluit pose dans l'atelier de son entreprise de construction. Dans le Nord depuis 20 ans, il prépare avec confiance le changement de statut de sa ville d'adoption et future capitale du Nunavut.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage et textes
Alain Bessette

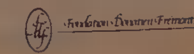
Collaborateurs: Yves Lusignan
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF
Association de la presse francophone





Miracles de la nature

Une surprenante décharge électrique



Au plus profond de la forêt tropicale humide du Vénézuéla, la surface trouble d'un des nombreux affluents de l'Amazone est à peine agitée par le passage furtif d'une jeune anguille affamée. Devinant la présence d'un bon repas, elle se dirige furtivement vers un cichlidé-perche d'eau douce tropicale- de 20 centimètres, qui nage à proximité. Mais ce dernier aperçoit le reflet du soleil sur le dos de l'anguille lorsqu'elle tourne sur elle-même. Le cichlidé vorace a faim lui aussi et il s'élance pour attaquer l'anguille plutôt que de prendre la fuite. Soudain le cichlidé se raidit et flotte «ventre en l'air» à la surface de l'eau où il est dévoré par la victorieuse anguille électrique qui l'a mis hors de combat sans même le toucher.

Bien que les humains n'exploitent l'électricité à des fins pratiques que depuis un peu plus d'un siècle, plusieurs espèces de poissons ont recours à l'énergie électrique depuis des millions d'années. Pour certains, il s'agit uniquement d'un système de navigation tandis que d'autres, dont l'anguille électrique, s'en servent aussi comme arme meurtrière.

Chez l'anguille électrique, le courant est produit par des cellules musculaires modifiées, alignées le long de la queue, créant ainsi un champ électrique qui encercle l'animal quand il se déplace dans l'eau. Les objets environnants produisent des distorsions dans le champ lorsque l'anguille passe à proximité. Ces distorsions diffèrent en intensité et en configuration selon que l'objet est une roche, une plante ou un poisson. Très sensible aux changements qui surviennent dans son champ électrique, l'animal obtient ainsi une «image» de ses environs.

Quand un repas potentiel apparaît dans «l'image» d'une anguille adulte, l'animal peut augmenter sa forte décharge électrique jusqu'à près de 550 volts -assez pour assommer un cheval ou tuer un être humain- afin d'arrêter sa proie. Parce que l'eau douce est un conducteur d'électricité relativement faible, la portée létale de l'anguille est courte. Par contre, les poissons électriques qui habitent les eaux salées des océans, comme la torpille, qu'on trouve le long de la côte du Pacifique au Mexique, peuvent assommer leur proie à des distances plus grandes et ce, avec moins de tension.

Les poissons qui utilisent l'électricité pour tuer sont relativement rares. Nombre d'autres -notamment les requins- sont capables de détecter les courants électriques très faibles qui émanent des tissus vivants. Cette habileté les aide à identifier et localiser la nourriture en dehors de leur portée visuelle. En fait, dotés d'une vision, d'une ouïe et d'un odorat très fins, les requins comptent parmi les créatures les mieux équipées de notre planète pour trouver de la nourriture.

Nous commençons à peine à connaître les habiletés merveilleuses des différentes espèces sauvages qui partagent la terre avec nous. Grâce cette compréhension accrue, nous pourrons mieux comprendre notre propre vie et apprécier la myriade de liens qui existent entre les formes de vie.

Nathalie Zinger

Miracles de la nature vous est offert par le Fonds mondial de la nature (WWF). Pour plus d'information: (514) 866-7800.

Consommateurs, soyez sur vos gardes!

Les cartes de crédit, c'est de l'argent comptant

Les services aux consommateurs, de concert avec la section des délits commerciaux de la Gendarmerie royale du Canada, émettent la présente mise en garde.

Ces derniers temps, on a connu une augmentation importante du nombre d'appels téléphoniques pour solliciter de l'argent auprès des résidents des Territoires du Nord-Ouest.

Soyez prudents! Si vous donnez votre numéro de carte de crédit à quelqu'un par téléphone, vous êtes dans l'obligation de payer le montant convenu, même si vous changez d'idée tout de suite après et que vous téléphonez à l'établissement émetteur de votre carte de crédit.

Les établissements émetteurs de cartes de crédit n'annuleront pas une transaction que vous avez convenu de payer.

Il est fort probable que les personnes qui vous ont sollicité aient enregistré votre conversation téléphonique. Elle peuvent donc prouver que vous avez dit oui.

La gendarmerie et les services aux consommateurs vous conseillent fortement de ne pas donner de renseignements personnels à une personne inconnue qui communique avec vous par téléphone, et surtout pas le numéro de votre carte de crédit.

Si ce qu'on vous propose semble correct (comme par exemple, la sollicitation récente d'argent afin d'acheter de la nourriture pour envoyer en Bosnie), demandez qu'on vous envoie de la documentation écrite par la poste. Si votre interlocuteur refuse, dites simplement non merci! Votre refus devrait normalement mettre un terme à la conversation.

Les résidents des TNO doivent être très prudents quand une personne inonnue les appelle et prétend représenter une oeuvre de bienfaisance ou une société commerciale. Si vous recevez un appel téléphonique de ce genre, veuillez communiquer avec la Division G de la section des délits commerciaux au (403) 920-8367 ou avec les services aux consommateurs du GTNO, au (403) 873-7125.

En bref

Concours «Chantez TV5»

Dans le cadre de la préparation du congrès mondial des professeurs de français qui se déroulera à Tokyo du 25 au 31 août 1996, la chaîne TV5 lance un concours intitulé «Chantez TV5, offrez un voyage à Tokyo à votre professeur de français».

Ce concours, organisé en collaboration avec le ministère français des Affaires étrangères et la Fédération internationale des professeurs de français, s'adresse aux classes de français (professeurs et élèves) qui devront composer une chanson en français, utilisant le plus grand nombre possible de titres d'émissions de TV5, sur une musique originale ou libre de droits.

Les trois classes gagnantes verront leur professeur remporter un séjour à Tokyo offert par TV5 pendant la durée du congrès mondial. Pour leur part, les élèves lauréats participeront à un reportage tourné dans leur établissement et diffusé sur le réseau mondial de TV5. De nombreux prix seront par ailleurs offerts aux élèves par la chaîne.

Les textes des chansons, accompagnés d'un enregistrement de la création sur cassette audio ou vidéo ainsi que des photos des classes, de dessins ou d'illustrations devront être adressés avant le 15 mai 1996 à : TV5, Dominique Martineau, 15, rue Cognacq-Jay, 75341 Paris Cedex 05 Tél. : 01133-1-44-18-55-90 Téléc. : 01133-1-44-18-55-83

Stages en Belgique

Que diriez-vous d'un petit voyage en Belgique pour parfaire vos connaissances en langue et littérature françaises? Dans le cadre du programme d'échanges entre la Société nationale de l'Acadie et la Communauté française de Belgique, huit bourses de stages sont offertes en langue et littérature françaises à l'Université Libre de Bruxelles pour une période de trois semaines l'été prochain.

Les boursiers devront provenir des provinces de l'Atlantique, y résider depuis au moins cinq ans, et être âgés d'au moins 18 ans.

Mais ce n'est pas gratuit. Chaque boursier devra contribuer une somme de 750 $. La date limite d'inscription est le vendredi 15 mars. Information: (506) 853-0404.

Retour aux études

Vous souhaitez retourner aux études, mais vous n'avez pas l'argent nécessaire pour réaliser votre projet. Qu'à cela ne tienne, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises offrira encore une fois cette année une bourse d'études à une femme francophone qui effectuera un retour aux études en 1996-1997.

La bourse Almanda Walker-Marchand, du nom de la fondatrice de la fédération, est offerte à une femme en milieu minoritaire qui souhaite étudier dans un établissement collégial ou universitaire situé à l'extérieur du Québec. La bourse est de 1000 $.

Les candidates ont jusqu'au 30 avril pour soumettre leur demande et elles peuvent se procurer un formulaire auprès de leur collège ou université ou en communiquant avec la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

APF



Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9



Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) de développement

L'Association franco-culturelle de Yellowknife est présentement à la recherche d'une personne pour occuper la fonction d'**agent de développement**, qui pourrait débuter le 1er avril 1996.

La personne recherchée doit répondre aux critères suivants :

- -être sans emploi depuis 24 semaines
- -être prête à entreprendre elle-même les démarches nécessaires auprès du Centre d'emploi du Canada (en vue d'obtenir un programme d'aide de retour à l'emploi)
- *Ces démarches ne garantissent toutefois pas l'emploi.
- Il y aura une sélection.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le **20 mars 1996**, à l'adresse suivante :



Association franco-culturelle de Yellowknife
a/s Ginette Bérubé, vice-présidente
Concours agent de développement
C.P. 1586
Yellowknife, NT X1A 2P2
Télécopieur: (403) 873-2158

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Conseiller en rendement énergétique
Ministère des Ressources énergétiques, minières et pétrolières — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement est de 51 758 $ par année.
Réf.: 011-0031BB-0003 — **Date limite :** 15 mars 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Scotia Centre, 8e étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0235.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive*** – *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Services d'entretien - Région de Yellowknife

1. Menuiserie; 2. Réparations de systèmes d'électricité et d'alarme; 3. Plomberie et chauffage; 4. Réparation et entretien de véhicules

– Yellowknife, Dettah, Rae, Edzo, Snare Lakes, Rae Lakes, Wha Ti, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 15 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 4 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Aucune caution n'est exigée pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Bill Lemouel, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-8979



Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

AVIS PUBLIC

Politique d'encouragement aux entreprises du Nord

Des séances d'information sur les changements proposés à la Politique d'encouragement aux entreprises du Nord (PEEN) se tiendront dans les localités et aux dates suivantes :

Localité	Date	Personne-ressource	Téléphone
Fort Smith	le 21 mars 1996	chef régional	403-872-7265
Hay River	le 26 mars 1996	responsable des achats	403-874-2245
Yellowknife	le 2 avril 1996	chef de la PEEN	403-873-7215

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le bureau du ministère des Travaux publics et des Services de votre région ou au 1-800-661-0839.



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Approvisionnement et application de matériaux contre la poussière - Routes des T.N.-O. (1 à 7)

Ce contrat concerne tout ce qui touche l'approvisionnement et l'application de revêtements pour contrôler la poussière sur les routes et chemins des T.N.-O.
– Routes 1 à 7, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Région du Slave du nord et du sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen), ou au surintendant régional, Directeur des services maritimes, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh).

Approvisionnement et application de matériaux contre la poussière - Route territoriale 8 (Route Dempster)

Ce contrat concerne tout ce qui touche l'approvisionnement et l'application de revêtements pour contrôler la poussière sur la route 8 (Dempster)
– Route Dempster (8), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Région du Slave du nord et du sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen), ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1, Inuvik NT X0E 0T0 (ou livrées en main propre au 3e étage de l'édifice Mack Travel).

Les soumissions doivent parvenir avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 4 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution précisée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-6972

Renseignements techniques : Fred Lamb, agent de projet, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-6972

Il y aura rencontre avant appel d'offres pour les entrepreneurs, 13 mars 1996, à 13 h 30, au ministère des Transports, 2e étage de l'édifice Gensen, à Hay River, T.N.-O.

Appels d'offres
Offres d'emploi
Avis publics



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Services demandés « au besoin »

- Fourniture de camions tracteurs et de remorques pour le transport d'équipement
- Location d'équipement
- Services de soudage
- Fourniture et installation de vitrage de sécurité et de parebrises
- Réparation de pneus
- Réparation de gaines hydrauliques
- Nettoyage à sec et raccommodage de combinaisons de travail

– Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 14 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 4 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-6972

Renseignements techniques : Mike Elgie, Surintendant régional de la voirie par intérim, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 873-4533



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Réparations de diesels et de diverses pièces d'équipement

Travail de machiniste et de mécanicien

Arbres de transmission, étambots arrière et diverses pièces « au besoin »

– Traversiers de Liard, Ndulee, Dory Point, Arctic Red et de la rivière Peel, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510, Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 rue Courtoreille, nº 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen), ou au surintendant régional, directeur des services maritimes, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 22 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 4 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Les Shaw, surintendant régional, Directeur des services maritimes, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 695-3427

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère des Transports

Site: Pont de la rivière Yellowknife sur la Ingraham Trail

Objet: Construire une voie de déviation, construire un pont d'acier à deux voies, puis enlever le pont existant et la voie de déviation.

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au (403) 920-8191, avant le **14 mars 1996**.



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Kelvin Ng, ministre

APPEL D'OFFRES 1996

Rénovations importantes d'un entrepôt et de bureaux
Arviat, T.N.-O.

La Société d'habitation lance un appel d'offres pour des travaux dans les domaines suivants :

- Architecture
- Électricité
- Mécanique
- Structure

Les soumissions doivent parvenir au 9e étage, Édifice Scotia Centre, Yellowknife T.N.-O., au plus tard à :

16 h, heure locale, le [redacted] mars 1996

Les parties intéressées pourront se procurer les documents d'appel d'offres à la même adresse ou les consulter au bureau de l'Association des constructeurs de T.N.-O. à Yellowknife.

Pour renseignements : Kris Schlagentweit Téléphone : (403) 920-6547 Télécopieur : (403) 669-7010

La politique d'encouragement aux entreprises du Nord du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.



Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Reconstruction et pavage de la route de Yellowknife

Le projet vise le nivelage, le drainage, la pose d'un revêtement en asphalte
– Du km 124,0 au km 134,5; route de Yellowknife (n° 3), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 rue Courtoreille, n° 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 22 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 28 février 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et inclure la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est past tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Shelly Hodges
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques :
John Bowen
Directeur de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-6473

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 14 mars 1996, à 13 h 30, dans la salle de conférence du Ministère, au 1er étage de l'édifice Highways, à Yellowknife, T.N.-O.



Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Reconstruction et pavage de la route de Yellowknife

Le projet vise le nivelage, le drainage et la pose d'un revêtement en asphalte.
– Du km 112,0 au km 124,0; route de Yellowknife (n° 3), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 rue Courtoreille, n° 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 28 février 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et inclure la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Shelly Hodges
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques :
John Bowen
Directeur de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-6473

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 14 mars 1996, à 13 h 30, dans la salle de conférence du Ministère, au 1er étage de l'édifice Highways, à Yellowknife, T.N.-O.



Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fourniture et installation d'éclairage d'aérodrome

Fournir, installer, tester et mise en service d'un système d'éclairage d'aérodrome
– Sanikiluaq, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre à l'édifice Siniktarvik), ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Région de Baffin, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 1er étage de l'édifice W.G. Brown), au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 19 MARS 1996 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 19 MARS 1996 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 19 MARS 1996 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 5 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Shelly Hodges
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques :
Pat Ayiku, ingénieur de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-3053

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 12 mars 1996, à 10 h 30, dans la salle de conférence du Ministère, de l'édifice Highways, à Yellowknife, T.N.-O.



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Kelvin Ng, ministre

APPEL D'OFFRES

Programme d'accès à la propriété (1996)
97 SS 90-302

La Société d'habitation lance un appel d'offres pour l'approvisionnement d'éléments de construction de 26 logements du programme d'accès à la propriété, transport franco à bord au port de Montréal, [redacted] 2 logements du programme d'accès à la propriété, transport franco à bord à Moosonee, ON (Sanikiluaq, T.N.-O.).

La quantité de marchandises par logement sera fournie dans le document d'appel d'offres. Vous pouvez également obtenir des renseignements aux numéros de téléphone indiqués ci-dessous.

Les appels d'offres seront reçus pour l'approvisionnement des marchandises suivantes :

- bois de construction de dimensions courantes
- objets divers de menuiserie préfabriqués et accessoires (toitures incluses)
- quincaillerie pour les portes
- meubles supports (armoires de cuisine et de salle de bain)
- crics à vis pour fondations
- éléments mécaniques
- supports de réservoirs à carburants et à combustibles
- éléments électriques
- appareils ménagers

Les parties intéressées peuvent faire une soumission pour chaque groupe de marchandises ou pour tous les groupes en bloc. On accordera des contrats séparés pour chaque groupe de marchandises.

La politique d'encouragement aux entreprises du Nord du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à la Société d'habitation des T.N.-O., Bureau des services généraux, 10e étage, Édifice Scotia Centre, Yellowknife T.N.-O. après le 6 mars 1996.

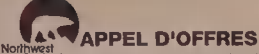
Les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au directeur, Services généraux, Dépôt des appels d'offres, 7e étage, Édifice Scotia Centre, C.P. 2100, Yellowknife NT X1A 2P6 au plus tard à :

15 h, le 13 mars 1996, heure de Yellowknife

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Numéros de téléphone : (403) 920-8050 ou (403) 873-7866



Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Parc Twin Falls Gorge

Fournir les matériaux et construire une résidence avec une aire d'accueil, une zone d'entreposage du matériel d'entretien et deux bâtiments abritant le bois et l'eau, pour le camping du parc territorial Louise Falls
– Parc Twin Falls Gorge, Enterprise, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue), tél. : (403) 873-7662, ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8, Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au Bureau de service régional, Palais de justice), tél. : (403) 874-2631, avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 4 mars 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre [redacted] plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Audrey Mabbitt
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-2631

Renseignements techniques :
David MacPherson, ing.
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-2187
ou
Daniel Adam
Park Sanders Adam Vikse
Tél. : (403) 920-2609

L'Afrique: une question d'attitude

Une préparation sans faille et un moral à toute épreuve ont permis à deux résidants de Yellowknife de traverser l'Afrique en un an. Malgré la malaria, un éléphant furieux, ou les coups d'états militaires. Mais aussi grâce à l'amabilité et à l'hospitalité extraordinaire des habitants.

Quand Daniel Arsenault et son amie, Shirley Johnson, attrapent la malaria, au coeur de l'Afrique, à des kilomètres du premier hôpital, ils ne s'affolent pas. «On avait lu toutes les encyclopédies médicales avant de partir, raconte Daniel, ancien professeur à l'école Saint-Joseph, elles disaient de ne pas prendre tout de suite le médicament le plus puissant car, en cas d'échec, c'était fini...On a donc pris des médicaments moyens et attendu que ça passe... On est jeunes et en santé, on savait qu'on n'en mourrait pas». Après quelques jours de fièvres intenses et d'hallucinations, à peine guéris, les deux aventuriers repartent.

Cette attitude positive, cette foi en eux-mêmes, on la retrouve tout au long de la traversée de l'Afrique, du Maroc à l'Afrique du Sud, effectuée par Daniel et Shirley, de novembre 1994 à octobre 95. «Avec une bonne attitude, rien ne pouvait nous arriver», résume Daniel. Une bonne attitude, c'est sûr, est indispensable, quand on entreprend de traverser le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, le Burkina-Faso, le Togo, le Bénin, le Nigéria, le Cameroun, la République centrafricaine, le Zaïre, l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Malawi, le Mozambique, le Zimbabwe et enfin l'Afrique du Sud... 19 pays dans le continent le plus instable politiquement, et le plus pauvre. Mais à écouter Daniel justifier son choix d'un véhicule Land Cruiser diesel plutôt qu'essence, ou raconter comment lui et son amie ont appris à recoudre eux-mêmes leurs plaies, «pour être totalement indépendants», on comprend qu'ils ont laissé le moins possible au hasard.



Daniel Arsenault et Shirley Jonhson.

Choisissant systématiquement d'éviter les zones les plus touristiques, les voyageurs ne dédaignent pas les risques, qui mettent du piment dans cette aventure débutée en traversant 40 kilomètres de piste minée au Sahara Occidental. «Quand on était embourbés dans un trou de vase, on regardait la montre et puis bah...On disait :«on a huit mois pour en sortir» philosophe Daniel. Ainsi, au Zaïre, sur les pistes les plus défoncées, parfois le long de voies de chemin de fer désaffectées, le Land Cruiser parcourt 1200 kilomètres en 24 jours. Il faut même parfois construire des ponts pour passer les cours d'eau. «Ma partie favorite du voyage, parce que la plus dangereuse», dit aujourd'hui Daniel.

L'unifolié canadien peint sur le véhicule, les intrépides voyageurs se frayent un chemin aux quatre coins de l'Afrique sur des routes des plus inusitées.

Pourtant, bien qu'il ait connu sa plus grande frousse quand un éléphant l'a chargé dans un parc au nord du Zaïre, l'ex-prof constate, «les pires problèmes, on les a connus avec les humains», notamment lors des passages de frontières, dans des pays parfois au bord de la guerre civile, ou lorsqu'ils traversent le Nigéria deux semaines avant un coup d'état. Là aussi, tout est question d'attitude. Daniel la résume en un mot: respect. Un comportement qui tranche, d'après lui, avec le mépris des anciens colonisateurs européens et des missionnaires chrétiens, dont certains vivent encore comme au «bon vieux temps des colonies». Ce qui pousse le couple à peindre un «Canada» et à coller la feuille d'érable sur le capot de leur véhicule pour, surtout, ne pas être confondus avec des Anglais ou des Français.

Ce respect leur apprend, partout où ils veulent bivouaquer, à demander à voir le chef local, et à lui demander la permission de passer la nuit au village. Une fois accordé, ce droit les met sous la protection de la communauté, et pas une fois les Canadiens n'ont été inquiétés. «Une amabilité incroyable de la part de gens qui ont tant souffert des blancs» ajoute Daniel.

De retour à Yellowknife à l'automne 95, l'Acadien de Campbellton (au Nouveau Brunswick), se recycle dans l'immobilier. Aujourd'hui, il se demande s'il va faire l'Amérique du Sud et l'Australie, ou l'Afrique, du sud au nord cette fois, et enchaîner avec l'Europe de l'Est. Le Land Cruiser attend devant la porte.

Matthieu Massip

Mondial de l'entreprenariat jeunesse:

Des affaires à l'échelle de la planète

Les jeunes entrepreneurs francophones, et ceux qui souhaitent le devenir au cours des deux prochaines années, auront bientôt une occasion unique d'apprendre à faire des affaires à l'échelle internationale.

Le premier Mondial de l'entreprenariat jeunesse, qui aura lieu du 19 au 22 septembre prochain à Ottawa, devrait attirer 250 jeunes francophones de 18 à 30 ans provenant de l'Ontario, du Québec, du reste du Canada, des Etats-Unis, de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Le Mondial se veut un «événement de transactions, d'échanges et de réseautage destiné aux jeunes entrepreneurs de la francophonie internationale.» Le programme prévoit des conférences sur les nouvelles tendances du marché et la mondialisation de même que des ateliers sur des sujets comme le réseautage électronique, l'informatique, Internet, l'import-export, le marketing d'entreprise, le plan d'affaires et la gestion.

On discutera aussi de la création d'un réseau électronique permanent, pour permettre aux jeunes entrepreneurs de partager des informations et des occasions d'affaires.

Une quarantaine d'exposants spécialisés dans les échanges commerciaux internationaux, et dans tous les secteurs que doivent connaître les entrepreneurs, seront aussi présents au Mondial. Au total, plus de 1000 personnes participeront d'une façon ou d'une autre aux activités prévues durant cette rencontre internationale.

C'est le Forum Ontario francophonie Mondiale (FOFM) qui a lancé cette idée il y a deux ans, mais c'est Direction-Jeunesse qui est le maître d'oeuvre du projet. Direction-Jeunesse est un organisme qui agit depuis 25 ans à titre de porte-parole de la jeunesse franco-ontarienne. Le budget total du Mondial est de 487 000 $ et plus de la moitié (54 pour cent) du financement proviendra des commanditaires privés. Le gouvernement fédéral a déjà confirmé sa participation financière.

Le Mondial a pour but de montrer aux jeunes francophones qu'on peut brasser des affaires en français sur le marché international.

APF

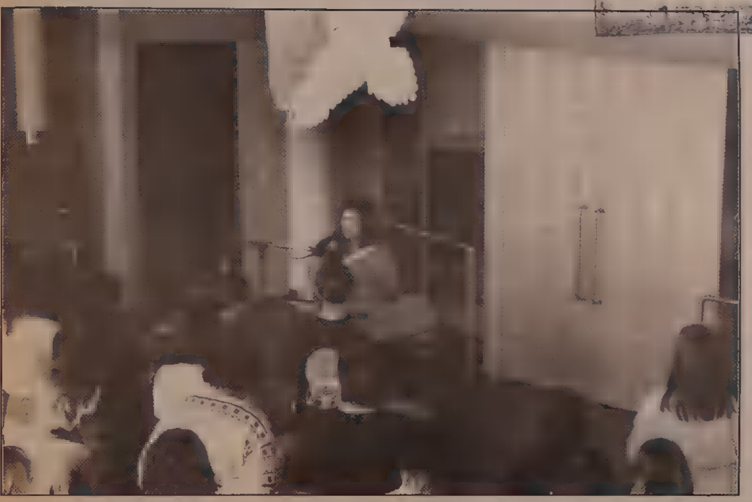


LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 11, vendredi 15 mars 1996

Chants du 8 mars



Agnès Billa/L'Aquilon

Réchauffées par un soleil éclatant, des participantes aux célébrations du 8 mars se recueillent à l'occasion de la Journée internationale de la femme, à l'Assemblée législative. Rose Fredlund (Wedzin) de Snare Lake interprète, pour elles, au tambour traditionnel un chant de son répertoire.

Centre scolaire communautaire

3 millions $ de Patrimoine

Patrimoine canadien est prêt à contribuer un montant de 3 millions de dollars au projet d'un centre scolaire communautaire à Yellowknife.

Selon l'offre de Patrimoine canadien, «cette somme devrait représenter environ 50% du coût total du projet» précise Lise Picard, la porte-parole du ministère dans ce dossier. La nouvelle, qui doit encore être approuvée par la ministre Sheila Copps, a été transmise le 27 février par le directeur du bureau des TNO, Ken East, aux promoteurs du projet: le Conseil scolaire francophone de Yellowknife, et du côté communautaire, l'Association franco-culturelle de Yellowknife, l'Association des parents francophones de Yellowknife, ainsi que la garderie Plein soleil.

Par ailleurs, si les coûts du projet étaient supérieurs à ce montant, la contribution du fédéral demeurerait de 3 millions. Pour calculer sa contribution, Patrimoine s'est basé entre autres sur les coûts d'un projet comparable au Yukon. Les fonds du fédéral doivent être engagés au cours des trois prochaines années. La nouvelle année financière débutant dans quinze jours, les organisations francophones et le conseil scolaire s'affairent à déposer prochainement une demande conjointe officielle pour le financement d'un centre scolaire communautaire (CSC).

En échange de sa participation au projet, Patrimoine attend du mi-

3 millions pour le CSC
Suite en page 2

Le budget Martin et l'enseignement en français

Moins d'argent aux provinces

Au moment où les minorités francophones ont finalement pris le contrôle de l'éducation en français presque partout au pays, le gouvernement fédéral versera encore moins d'argent cette année aux provinces pour l'enseignement de la langue seconde et l'enseignement dans la langue de la minorité.

Le ministère du Patrimoine prévoit dépenser 155,9 millions à ce chapitre en 1996-1997, ce qui constitue une baisse de 13 pour cent par rapport à l'année précédente. L'an dernier, Ottawa avait réduit de 17 pour cent sa contribution aux provinces et aux territoires. Ce programme permet, entre autres, à plus de 160 000 jeunes francophones de l'extérieur du Québec d'étudier dans leur langue au niveau primaire et secondaire.

Comme lors des deux premiers budgets Martin, il n'y aura aucune coupure dans le budget consacré à la mise en oeuvre de la gestion scolaire dans les provinces. Depuis 1993, le gouvernement fédéral a conclu des ententes financières sur la gestion scolaire avec l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Nouvelle-Ecosse.

Le gouvernement n'a annoncé aucune nouvelle réduction des subventions aux associations, mais les mesures contenues dans le budget Martin de l'an dernier continueront de s'appliquer. Cette année et l'an prochain, les subventions aux associations francophones seront donc réduites de 3 pour cent, mais il n'y aura aucune réduction en 1998-1999.

Le gouvernement a déjà signé des ententes de financement à long terme avec les communautés minoritaires de toutes les provinces et des territoires, sauf avec les francophones de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Il a aussi signé récemment une entente de 11,8 millions de dollars avec dix-huit organismes francophones nationaux. Toutes ces ententes, qui se terminent en 1998-1999, ont été signées en tenant compte des restrictions budgétaires qui avaient été annoncées l'an dernier. Mais puisqu'elles ne contiennent aucune clause contre de futures compressions budgétaires, la possibilité était grande que le gouvernement impose une nouvelle coupure en 1998-1999. Ceux qui ont signé ces ententes au nom de leur communauté peuvent maintenant dormir sur leurs deux oreilles.

Le budget du Programme de contestation judiciaire est aussi à l'abri des ciseaux du ministre Martin. Ce programme fédéral, qui permet aux francophones de défendre leurs droits linguistiques devant les tribunaux provinciaux, a un budget annuel de 2,7 millions. Cette année, son budget sera de près de 4 millions.

Budget fédéral
Suite en page 2



Agnès Billa/L'Aquilon

Au service des femmes

Bertha Norwegian travaille pour le GTNO, à titre de conseillère de la ministre responsable de la condition féminine, Manitok Thompson. Le 8 mars, le Conseil de la condition féminine des TNO a souligné le travail qu'elle accomplit pour l'avancement de la situation des femmes des Territoires.

Alain Carrière, un homme d'affaires attaché à sa terre adoptive.

Lire en page 3

Éditorial : Des progrès pour la cause des femmes.

Lire en page 4

La France adopte des quotas pour aider la chanson.

Lire en page 5

Des conseils pour l'épicerie et les collations.

Lire en page 7

L'Aquilon a dix ans. Que de souvenirs ...

Lire en page 8



Procès de BHP fixé au neuf septembre

La Cour territoriale et les avocats de *BHP Diamonds Ltd.* se sont entendus pour fixer la date du procès de la compagnie minière pour le 9 septembre. *BHP* est accusée par le ministère fédéral de Pêches et Océans Canada, d'avoir enfreint deux articles de la *Loi sur les pêches* lors de travaux d'exploration aux alentours du lac Misery. Les infractions ont rapport aux articles 35.1 sur la détérioration de l'habitat du poisson, et 36.3 sur le dépôt de substances novices. La compagnie minière plaide non coupable dans les deux cas. La cour a établi la durée du procès à deux semaines.

BHP Diamonds propose d'ouvrir et d'exploiter pendant 25 ans une mine de diamants dans la région du Lac de Gras, 300 kilomètres au nord de Yellowknife. La commission fédérale indépendante chargée de l'évaluation environnementale du projet doit remettre son rapport, au plus tard, à la fin du mois de juin. La commission a tenu en janvier et février des audiences publiques sur la mine de diamants et son impact.

Excuses publiques aux élèves de l'école Joseph-Bernier

Le 8 mars, à la Chambre des communes, le député fédéral Jack Anawak a remercié l'évêque Reynald Rouleau qui est en charge du diocèse de la Baie d'Hudson. La semaine précédente, le prélat s'était rendu à Igloolik pour présenter, au nom de l'Église catholique, des excuses publiques aux anciens pensionnaires - réunis en grand nombre - de l'école Joseph-Bernier. L'école, située à Chesterfield Inlet, était tenue par les frères oblats de l'Ordre Marie-Immaculée et elle accueillait des enfants inuit de la région. Pendant les années 50 et 60, un grand nombre de ces enfants furent victimes d'abus sexuel, physique et émotionnel. En 1994, le gouvernement territorial avait confié à l'avocate de Yellowknife Me Katherine Peterson le soin d'enquêter sur la situation, et de recommander des mesures d'aide pour les victimes. Bien que le député de Nunatsiaq est jugé les excuses tardives, il a souligné le courage de l'évêque et surtout, il a salué la détermination des anciens pensionnaires qui pendant trente ans ont vécu avec les séquelles de ces abus. «Plusieurs sont tout de même devenus des chefs de file dans leur communauté», a-t-il remarqué.

Journée pour l'élimination de la discrimination raciale

Le 21 mars est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Dans les TNO, le ministère fédéral du Patrimoine canadien est au nombre des organismes faisant la promotion de cet événement. La population est invitée à cette occasion à faire preuve de vigilance à l'endroit de la propagande et des crimes haineux, et à les dénoncer auprès des autorités locales. La discrimination est également présente dans les domaines de l'emploi et de l'habitation, ainsi que dans les gestes de la vie quotidienne comme l'humour. Le 21 mars, une campagne nationale incite les gens à travers le pays à dénoncer ces gestes et ces attitudes et à organiser des activités de sensibilisation (projection de films, rencontres multiculturelles et discussions de groupes, etc). Pour plus de renseignements: 1 800 279-2544.

Agnès Billa

3 millions pour le CSC

Suite de la une

nistère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des TNO, et de la communauté francophone de Yellowknife, «des contributions substantielles». Les représentants de Patrimoine ont d'ailleurs rencontré le sous-ministre (par intérim) Eric Colbourne, afin de clarifier leur position. Mme Picard s'attend maintenant à ce que «le ministère de l'Éducation nous donne une idée assez vite de ses intentions».

Du côté territorial, le ministre Charles Dent confirmait, le 31 janvier dernier, dans une lettre à la présidente de l'Association des parents, Nicole Wallbridge, que ses fonctionnaires travaillent en étroite collaboration avec la Ville de Yellowknife pour trouver un terrain sur lequel ériger un nouveau bâtiment destiné à l'école Allain St-Cyr. Le terrain pourrait constituer la contribution du GTNO au CSC. M. Dent disait aussi à l'époque «comprendre que le gouvernement du Canada était disposé à contribuer la somme de quatre millions de dollars pour une école française». Dans cette éventualité, le ministre ajoutait «qu'un engagement immédiat d'Ottawa pour une contribution de cette envergure pourrait faire en sorte que la construction de la nouvelle école débute plus tôt que prévu».

Afin d'amener les TNO à se prononcer sur le projet, les promoteurs du CSC ont entrepris une campagne de démarchage. «Nous rencontrons les députés de Yellowknife, le maire, et éventuellement le ministre pour leur faire connaître nos aspirations et obtenir leur appui», explique Michèle Martel, présidente de la garderie Plein Soleil.

En même temps, les promoteurs du centre scolaire communautaire mettent au point, avec une firme d'architectes, un estimé final des coûts du projet. Il est essentiel de déterminer ces coûts avant de présenter à Patrimoine canadien la demande officielle de financement pour le CSC.

Agnès Billa

Budget fédéral

Suite de la une

Globalement, le programme fédéral d'appui aux langues officielles sera réduit de 8 pour cent cette année. Pour ce qui est du budget total du ministère, il diminue de 4,4 pour cent par rapport à 1995-1996.

La Société Radio-Canada devra se débrouiller avec une subvention qui sera réduite de 101,5 millions de dollars - mesures déjà annoncées dans les budgets de 1993 et 1995. La subvention sera de 963,1 millions de dollars cette année et chutera ensuite à 833,1 millions en 1997-1998, pour n'être plus que de 809,7 millions en 1998-1999.

Mais tous ces chiffres pourraient changer lorsque la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, annoncera comment le gouvernement s'y prendra pour assurer un financement stable et à long terme à la Société d'Etat.

Finalement, le budget du Commissariat aux langues officielles diminuera de 5,6 pour cent.

APF

Gens d'affaires

«Iqaluit, une communauté bien vibrante»

Alain Carrière

Alain Carrière, président de la Chambre de commerce d'Iqaluit est la preuve vivante que les gens d'affaire francophones sont bien implantés dans la future capitale du Nunavut. Dans le Nord depuis 20 ans, ce patron d'une petite entreprise de construction se sent ici chez lui.

L'Aquilon: Comment s'est déroulée votre foire commerciale cette fin de semaine?

Alain Carrière: Le résultat a dépassé nos espérances. Nous avons eu plus de 2000 visiteurs en deux jours, contre 1200 pour la foire de l'an dernier. Le nombre d'exposants, 75, a lui aussi augmenté. Plus de visiteurs, donc plus de gens intéressés par les affaires. Je ne sais pas si on peut attribuer ce succès au fait que les gens savent maintenant que nous serons la capitale du Nunavut; on a toujours eu beaucoup de gens de Montréal, Ottawa... Cette année beaucoup plus de monde est venu du Nunavut même, il y a eu un plus grand mélange de gens du Nord. D'ailleurs notre invité spécial était un ex-gouverneur de l'Alaska, Steve Cowper.

L'A.: Comment définissez-vous votre rôle?

A.C.: Nous sommes la voix des gens d'affaires d'Iqaluit, auprès des communautés, de la ville, du gouvernement territorial. Un groupe d'intérêt qui veille à conserver un bon climat pour les affaires. Un exemple: nous sommes intervenus auprès de NorthwesTel qui prévoyait d'augmenter les tarifs des communications avec l'extérieur. Finalement, la compagnie a décidé de repousser son augmentation. Ça bénéficie aussi à la communauté tout entière.

L'A.: Quelles sont les caractéristiques de l'économie d'Iqaluit?

A.C.: Il ne faut pas se leurrer: le Nord dépend encore beaucoup du gouvernement. Le secteur manufacturier est faible, le tourisme est à ses débuts. Ce qui est important dans une économie, c'est de garder ses dollars. Ca prend des investissements locaux pour que l'argent reste dans le Nord et serve à développer le Nord. L'économie est très dynamique, avec beaucoup de gens qui viennent du Sud en récession. Mais on a des mécanismes pour empêcher que ça devienne le Klondike. Car c'est une économie relativement fragile, avec beaucoup de petites entreprises. Une communauté bien vibrante, très active et diversifiée avec des anglophones, des Inuit, des allophones et des francophones.

L'A.: Justement, quelle est la place des francophones ici?

A.C.: L'Ile de Baffin a des liens avec le Québec et Ottawa depuis 50 ans. Sur cent membres de la chambre de commerce, je dirais que 15 ou 20 sont des compagnies tenues par des francophones. L'été, certains font même venir de la main d'oeuvre du Québec. On est la seule communauté trilingue du Nunavut, avec



Matthieu Massip/L'Aquilon

Et... «une capitale sentimentale»

Pour Alain Carrière, le Nord ne se limite pas à Iqaluit, ni à la perspective d'affaires juteuses. De Cape Dorset à Nanisivik, la Terre de Baffin est aujourd'hui son port d'attache. Arrivé là en 1975, il n'y a qu'à l'écouter décrire ce pays pour comprendre son attachement. «Le Baffin est pour moi une des plus belles régions de l'Arctique, s'anime l'entrepreneur, il y a tellement de choses extraordinaires, que tu ailles à Pond Inlet avec les montagnes et les glaciers... et puis partout ce caractère ancestral qu'on a su conserver plus fort ici qu'ailleurs». Un peuple qui a su rester lui-même. «J'emploie 90% d'Inuits, continue Alain, c'est une philosophie que j'ai de longue date». Un Nord où sont nés, Sarah, 13 ans et Sheokjuk 11 ans («un nom qui a un rapport avec son grand-père et les chamans, qui signifie «Grand chasseur», précise le père), ses deux enfants.

Le Nord, Alain l'a quitté pourtant, il y a quelques années pour quelque chose qu'il jugeait encore plus important: que ses enfants parlent français. Ainsi, tout en gardant un pied à terre à Iqaluit, la famille s'installe au Québec, le temps pour Sarah et Sheokjuk de boucler leur cycle d'études primaires. Parce que, précise Alain, «c'était important d'assurer les bases dans un environnement social et culturel francophone». De retour à Iqaluit, les enfants sont inscrits à l'école française, où ils poursuivent aujourd'hui leurs études. «On a de très bons professeurs, il y a neuf enfants dans la classe et ma fille a un professeur de mathématiques pour elle toute seule. C'est mieux que l'école privée à Montréal!» s'enthousiasme le père de famille. Là où d'autres gens d'affaires ne voient qu'un endroit où faire de l'argent le plus vite possible avant de retourner dans le sud, Alain Carrière a choisi ce qu'il appelle sa «capitale sentimentale».

M. M.







ÉDITORIAL

Des bravos de Bejing

La violence conjugale et domestique, ainsi que l'alcoolisme et autres toxicomanies, sont, dans les Territoires, des phénomènes d'une ampleur considérable et aux conséquences tragiques qui peuvent semer le découragement.

Comme pour redonner espoir, la semaine dernière, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, trois représentantes des Territoires ont partagé leur expérience à Bejing lors de la plus récente conférence mondiale sur les femmes.

Leur témoignage a permis de réaliser les progrès accomplis depuis cinq ans dans les TNO par des gens qui souhaitent reprendre le contrôle de leurs vies. Au coeur de ce travail souvent ingrat, on retrouve d'abord des femmes. Profitons de l'occasion pour féliciter et remercier ces femmes admirables.

À Bejing, les approches développées dans le Nord pour permettre aux communautés de se guérir ont suscité un grand intérêt, en raison de la priorité qu'elles accordent à la prise en main des communautés par leurs propres membres.

Les participantes à la conférence de Bejing ont également cité en exemple la valorisation dans le Nord de la famille, et de la notion de peuple qui réunit hommes et femmes, même lorsque les problèmes sociaux font échec à ces principes.

Le 8 mars est aussi l'occasion de se pencher sur la situation spécifique des femmes. Elle est encore déterminée en grande partie par leur condition *biologique* (*dont la maternité*) et leur rôle social (qui repose toujours sur une part de travail non-rémunéré, auquel s'ajoutent depuis plus d'un siècle des salaires majoritairement non-équitables pour les emplois à l'extérieur de la maison).

De plus en plus, les revendications des femmes s'expriment dans un esprit de respect des droits de la personne. Pour réaliser ces aspirations, les femmes doivent continuer à miser sur leur éducation et leur implication grandissante dans les affaires de la collectivité, ainsi que les décisions qui les touchent.

Agnès Billa

Diane ... en partance



Agnès Billa/L'Aquilon

Après cinq ans au Conseil de la condition féminine, comme agente de développement communautaire, Diane Mahoney (à gauche) part le 27 mars pour le Nord du Québec. Sa collègue Marsha Argue et bien des femmes dans les TNO vont s'ennuyer d'elle.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice Agnès Billa
Montage Alain Bessette

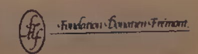
Collaborateurs: Yves Lusignan
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Chanson française

Le débat sur les quotas est lancé

Depuis le premier janvier, les radios privées de France ont l'obligation de diffuser 40% de musique «d'expression française».

En vertu de l'amendement Pelchat -du nom du député UDF de l'Essonne qui l'a fait voter, le premier février 1994-, les 1300 radios privées françaises qui diffusent de la variété se voient dans l'obligation de programmer 40% de musique d'expression française» -terme qui englobe le français et les langues régionales de France comme l'occitan, le basque ou le breton- entre 6h30 et 22h30. Ce n'est pas tout: 20% des titres diffusés devront concerner de «nouveaux talents», c'est à dire des artistes qui n'ont pas encore obtenu deux albums «disques d'or» (100 000 exemplaires vendus).

Toute radio privée ne respectant pas la loi se verra infliger une amende ou risquera la suspension de son antenne par le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel). Le service public, quant à lui n'est pas touché par l'amendement Pelchat: il a son propre cahier des charges qui lui impose de diffuser 60% de chansons francophones.

C'est à la suite d'une requête de la SACEM (Société des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique), désireuse d'endiguer «la déferlante anglo-saxonne» que s'est imposée l'élaboration d'une politique de quotas pour les radios privées.

Une première mesure appliquée en 1995, qui contraignait les radios à diffuser 30% de musique française, a eu des répercussions positives sur la production. «Avec 48% de premiers disques d'artistes sur les 9 premiers mois de l'année 1995 contre 34 pour la même période en 1994, les nouvelles signatures ont été les plus nombreuses» constate Antonie Cartier, directrice des études artistiques à la SACEM. «La France est le seul pays d'Europe où la part de production de musique nationale est supérieure à 40% du marché», confirme Patrick Zelnik, PDG de Virgin France.

Si les producteurs accueillent avec satisfaction l'amendement Pelchat, les diffuseurs sont partagés sur la modalité d'application. Certains soulignent l'impossibilité de faire appliquer la loi, le CSA ne possédant pas les moyens de controler les 1300 radios privées françaises: il ne peut actuellement en contrôler qu'une trentaine en permanence.

Mais les producteurs accusent surtout l'amendement Pelchat de ne pas tenir compte de la complexité du paysage radiophonique et de l'évolution des syles musicaux de l'hexagone. Dans sa définition très restrictive de la musique d'expression française, elle exclut des artistes de la *world music* comme Khaled, Youssou NDour ou la Mano Negra, ainsi que les musiques instrumentales comme la techno». On craint «une uniformisation des ondes avec une production française de qualité défaillante».

Associées au sein de l'association Musique France Plus, les professionnels (radios, maisons de disques et représentants des créateurs) ont donc rédigé à l'attention du CSA une série de propositions destinées à assouplir la loi.

Sylvie Clerfeuille (MFI)



Mots mystère des langues officielles des T.N.-O.

Mars est le Mois des langues autochtones et nous célébrons aussi en mars la Semaine nationale de la francophonie du 20 au 26 mars. Afin de souligner ces événements, le Commissariat aux langues des T.N.-O. a conçu un mots mystère. Trouvez les mots qui sont cachés dans la grille, identifiez les mots mystère puis faites-nous parvenir le coupon ci-bas.

H E D N E H A N U N A V U T L A T U T I T K U N I
A N C R I I N U V I A L U K T U N M I C H I F G N
N D E N E H N A Y W E P I H C D E L I N E U E I U
G S I T E M C U T N O N O I T A T E R P R E T N I
L A N G U E S I I T H E B A C H A S E L O R R U T
A H D O G R I B W N S S E D N A M E D A A U I V A
I T T I U L A Q I G N T O E D U C A T I O N B I I
S U C C E S C U D A C A N A D I E N T N F I U K V
S L A V E Y N F M A I C Q P R O T E C T I O N S R
I I O I S T A B E D P O R T I O N E I E T N A V A
O T L I S E R V I C E S L Q U E L L E S E S L S I
L A N G U E F E T E S E S I O N E T L Y E V A L S

ACTE	CRI	GWICHIN	LANGUES	PROTECTIONS	TNO
AMBRE	DEBATS	IQALUIT	LOI	QUELLE	TRAITE
ANGLAIS	DELINE	INUINNAQTUN	LOIS	ROLES	TRIBUNAL
ARVIAT	DEMANDES	INUIT	METIS	SAHTU	TULITA
AVANT	DENE	INUKTITUT	MICHIF	SERVICES	UNIONS
CADUC	DOGRIB	INUVIALUKTUN	NAHENDEH	SLAVEY (2)	VRAIS
CANADIEN	EDUCATION	INUVIK	NUNAVUT	SUCCES	
CHIPEWYAN	FETE	INTERPRETATION	PLAINTES	TENOISES	
CIEL	FRANCAIS	LANGUE	PORTION	THEBACHA	

Mots mystère : ____________ ____________

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

____

Faites parvenir ce coupon à :
Commissariat aux langues des T.N.-O.
YK Centre-2e étage
C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Télécopieur : (403) 873-0357

Le tirage aura lieu le 29 mars 1996.
Des prix seront remis aux gagnant(e)s.

Semaine de la francophonie

Exposition

Le Commissariat aux langues organise une exposition des travaux d'arts plastiques d'élèves des TNO pour célébrer le Mois des langues autochtones et la Semaine de la francophonie. Cette exposition se déroulera du 19 au 22 mars 1996, dans le foyer de l'Assemblée législative. Le public pourra admirer les travaux des gagnants d'un concours d'affiches mis sur pied par le commissariat sur le thème «l'importance de la langue dans notre vie». Parmi les meilleurs travaux envoyés par les élèves de différentes régions, quatre serviront à la création d'une affiche qui sera exposée dans le foyer de l'Assemblée et distribuée dans les écoles et les bibliothèques pendant le mois de mars. Le public est invité à venir voir l'exposition.

En 1993, l'Assemblée des premières nations, représentant les chefs du Canada, a adopté à l'unanimité une résolution déclarant le mois de mars Mois des langues autochtones.

La même année, l'Association canadienne d'éducation de langue française a déclaré qu'une semaine du mois de mars serait la Semaine de la francophonie au Canada. En 1996, elle a lieu du 20 au 26 mars.

En vertu de la Loi sur les langues officielles des TNO, huit langues officielles sont reconnues dans les Territoires, à savoir: le chipewayan, le dogrib, le slavey (du nord et du sud), le gwich'in, le cri, l'inuktitut (incluant l'inuvialuktun et l'inuinnaqtun), le français et l'anglais.

Pour plus de renseignements ou pour recevoir une affiche, communiquez avec Benoît Boutin (tél.: 1-800-661-0889, sans frais, ou (403) 873-7034, à Yellowknife).



Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

AVIS PUBLIC

Politique d'encouragement aux entreprises du Nord

Des séances d'information sur les changements proposés à la Politique d'encouragement aux entreprises du Nord (PEEN) se tiendront dans les localités et aux dates suivantes :

Localité	Date	Personne-ressource	Téléphone
Fort Smith	le 21 mars 1996	chef régional	403-872-7265
Hay River	le 26 mars 1996	responsable des achats	403-874-2245
Yellowknife	le 2 avril 1996	chef de la PEEN	403-873-7215

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le bureau du ministère des Travaux publics et des Services de votre région ou au 1-800-661-0839.



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Approvisionnement et application de matériaux contre la poussière - Routes des T.N.-O. (1 à 7)

Ce contrat concerne tout ce qui touche l'approvisionnement et l'application de revêtements pour contrôler la poussière sur les routes et chemins des T.N.-O.
– Routes 1 à 7, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région du Slave du nord et du sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen), ou au surintendant régional, Directeur des services maritimes, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh).

Approvisionnement et application de matériaux contre la poussière - Route territoriale 8 (Route Dempster)

Ce contrat concerne tout ce qui touche l'approvisionnement et l'application de revêtements pour contrôler la poussière sur la route 8 (Dempster)
– Route Dempster (8), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Région du Slave du nord et du sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen), ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1, Inuvik NT X0E 0T0 (ou livrées en main propre au 3e étage de l'édifice Mack Travel).

Les soumissions doivent parvenir avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 4 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution précisée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972

Renseignements techniques : Fred Lamb, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972

Il y aura rencontre avant appel d'offres pour les entrepreneurs, le 13 mars 1996, à 13 h 30, au ministère des Transports, 2e étage de l'édifice Gensen, à Hay River, T.N.-O.

Appels d'offres Offres d'emploi Avis publics
(403) 873-6603



Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Programme de contrôle des sols et des eaux souterraines à neuf (9) aéroports arctiques de type «A»

– Différentes localités des T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 28 MARS 1996.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 11 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Kim Winnicky
Analyste de l'environnement
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7994



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Kelvin Ng, ministre

APPEL D'OFFRES

Programme de rénovation II (1996)

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest lance un appel d'offres concernant la livraison, à différents points F.O.B., d'éléments de construction pour la rénovation de 58 logements.

La quantité de marchandises à livrer à chaque point de départ F.O.B. est indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Les appels d'offres portent sur la livraison des marchandises suivantes :

- Bois de construction de dimensions courantes
- Meubles de rangement (cuisine et salle de bain)
- Objets divers de menuiserie préfabriqués et accessoires
- Éléments mécaniques
- Toitures métalliques
- Éléments électriques (au besoin)

Les entrepreneurs intéressés peuvent présenter une soumission pour une ou pour toutes les catégories de marchandises vers un ou plusieurs points de départ F.O.B. Un contrat sera accordé pour chacune des catégories de marchandises par point de départ F.O.B.

La Politique d'encouragement aux entreprises du Nord du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique au présent appel d'offres.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à la Société d'habitation des T.N.-O., Bureau des services d'approvisionnement, 9e étage, Scotia Centre, Yellowknife NT X1A 2P6, après du 15 mars 1996.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et parvenir cachetées au Directeur des services d'approvisionnement, 9e étage, Scotia Centre, C.P. 2100, Yellowknife NT X1A 2P6 au plus tard à :

15 h, heure de Yellowknife aux T.N.-O.

N° de soumission	Point de départ F.O.B.	Date limite
97SS09-400	Réseau routier (différentes localités)	le 28 mars 1996
97SS09-401	NTCL Hay River, T.N.-O.	le 28 mars 1996
97SS09-402	NTCL Churchill, MB	le 28 mars 1996
97SS09-403	Port de Montréal et Moosonee, ON (Sanikiluaq)	le 28 mars 1996

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Demandes de renseignement : (403) 920-8050 ou 873-7866

OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) de développement

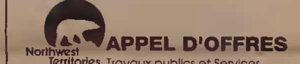
L'Association franco-culturelle de Yellowknife est présentement à la recherche d'une personne pour occuper la fonction d'**agent de développement**, qui pourrait débuter le 1er avril 1996.
La personne recherchée doit répondre aux critères suivants :

-être sans emploi depuis 24 semaines
-être prête à entreprendre elle-même les démarches nécessaires auprès du Centre d'emploi du Canada (en vue d'obtenir un programme d'aide de retour à l'emploi)
*Ces démarches ne garantissent toutefois pas l'emploi.
Il y aura une sélection.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le **20 mars 1996**, à l'adresse suivante :



Association franco-culturelle de Yellowknife
a/s Ginette Bérubé, vice-présidente
Concours agent de développement
C.P. 1586
Yellowknife, NT X1A 2P2
Télécopieur: (403) 873-2158



Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Phase III des travaux d'amélioration de la mécanique et du système électrique de l'Édifice Brown

Le projet porte sur l'amélioration de la mécanique, du système électrique et de la séparation anti-feu, notamment la ventilation et les extincteurs automatiques et la canalisation électrique
– Iqaluit, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, au 5013, 44e rue); ou parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des T.N.-O., C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown) au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 10 AVRIL 1996 (À YELLOWKNIFE)
16 H, HEURE LOCALE, LE 10 AVRIL 1996 (À IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 15 mars 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour se procurer les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5128

Renseignements techniques : Rock Burton, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5150
ou
Naseem Bashir
A.D. Williams
Téléphone : (403) 873-2395

Mois de la nutrition

«Manger mieux partout!»

À la maison

Prendre un déjeuner rapide et nutritif avant de partir en quatrième vitesse pour le travail, un cours ou une activité sportive vous semble relever du miracle? Ou rentrer à la maison sans savoir quoi préparer pour le souper vous déprime? Voici quelques suggestions pour que «manger mieux partout» devienne plus simple, plus agréable et plus sain.

À l'épicerie

Pour la plupart d'entre nous, manger à la maison commence au supermarché. Face à plus de 10 000 produits alimentaires, certains affichant des informations nutritionnelles et d'autres pas, faire des choix santé peut sembler déroutant. Des points de repère existent pour vous aider. Lire les étiquettes est l'un des moyens de vous assurer de faire des choix éclairés:

- La liste des ingrédients - présentés par ordre décroissant de leur proportion;
- le tableau d'information nutritionnelle- donne au moins les calories, les matières grasses, les glucides et les protéines;
- les allégations nutritionnelles, du genre «faible en matière grasses», à considérer à la lumière du tableau mentionné précédemment.

Quelques provisions à garder à la maison

Produits céréaliers

Céréales pour le déjeuner, pain et craquelins de grain entier, riz brun, pâtes alimentaires, gruau, mélange à crêpes.

Légumes et fruits

Frais, surgelés (nature), légumes en conserve, sauce tomate, fruits en conserve et séchés, jus de fruits, jus de légume.

Produits laitiers

Fromage, lait, yogourt, fromage cottage.

Viandes et substituts

Beurre d'arachides, oeufs, poisson/viande en conserve, légumineuses séchées ou en conserve, viandes congelées.

À l'extérieur de la maison

La plupart d'entre nous avons des emplois du temps très chargés. C'est pourquoi faire des choix santé peut parfois sembler difficile ou trop long à réaliser. Pourtant, les principes d'une saine alimentation s'appliquent quelque soit l'endroit où l'on mange. Faites des choix variés parmi les quatre groupes du Guide, augmentez votre consommation de produits céréaliers, de fruits et de légumes, préférez des viandes plus maigres et des produits laitiers moins gras, et optez pour des aliments préparés avec peu de matières grasses ou pas du tout. Un brin de planification peut faciliter vos choix santé, où que vous soyez!

Le grignotage et les collations

Des mini repas et collations grignotés tout au long de la journée peuvent vous permettre d'inclure des éléments nutritifs dans votre vie très chargée. Passer de longues heures sans manger et sauter des repas peut inciter à avaler ensuite d'énormes repas faits de n'importe quoi.

Bagels, biscuits aux figues, céréales à déjeuner, muffins au son, fruits frais, galettes de riz soufflé, craquelins, oeufs à la coque, pain aux raisins, crudités, barres de céréales, pains pita, fromage, lait, fruits séchés, jus, viandes froides, yogourt.

Quelques trucs pour planifier les repas.

- Prévoyez vos menus et rédigez votre liste d'épicerie tout en patientant dans une salle d'attente, dans l'autobus ou en faisant la queue.
- Pour gagner du temps, préparez des plats qui combinent viande, légumes et produits céréaliers. Par exemple, un sauté de légumes et de viande sur des pâtes ou un reste de pot-au-feu allongé en soupe-repas.
- Cuisinez en plus grandes quantités. Doublez ou triplez une recette pour obtenir deux ou trois repas à conserver au frigo ou au congélateur.
- Affichez les menus de la semaine dans la cuisine de sorte que la première personne à rentrer à la maison puisse commencer à préparer le repas.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Région de l'Ouest
Projet:	Site de la mine Rayrock
Site:	Lat. 63° 27" N., Long. 116° 31° W., T.N.-O.
Objet:	Recouvrement dans le cadre d'une opération de récupération d'un site minier.

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au (403) 920-8191, avant le **28 mars 1996.**

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Lytton Minerals Ltd.
Projet:	Mine de diamants Jericho
Site:	Latittude 65° 59' 50", Longitude. 111° 28' 30"
Objet:	Évacuation des eaux souterraines lors du projet d'échantillonnage en vrac

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au (403) 920-8191, avant le **28 mars 1996.**

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Ministère des Transports, G.T.N.-O.
Site:	Coral Harbour
Objet:	Dragage et élimination des matériaux dragués

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au (403) 920-8191, avant le **28 mars 1996.**

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fourniture et installation d'éclairage d'aérodrome

Fournir, installer, tester et mise en service d'un système d'éclairage d'aérodrome – Sanikiluaq, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre à l'édifice Siniktarvik), ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Région de Baffin, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 1er étage de l'édifice W.G. Brown), au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 19 MARS 1996 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 19 MARS 1996 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 19 MARS 1996 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 5 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Shelly Hodges Commis aux contrats Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 920-8978
Renseignements techniques :	Pat Ayiku, Ingénieur de projets Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 920-3053

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 12 mars 1996, à 10 h 30, dans la salle de conférence du Ministère, de l'édifice Highways, à Yellowknife, T.N.-O.



Parc Twin Falls Gorge

Fournir les matériaux et construire une résidence avec une aire d'accueil, une zone d'entreposage du matériel d'entretien et deux bâtiments abritant le bois et l'eau, pour le camping du parc territorial Louise Falls – Parc Twin Falls Gorge, Enterprise, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue), tél. : (403) 873-7662, ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8, Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au Bureau de service régional, Palais de justice), tél. : (403) 874-2631, avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 4 mars 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Audrey Mabbitt Commis aux contrats Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 874-2631
Renseignements techniques :	David MacPherson, ing. Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 874-2187 ou Daniel Adam Park Sanders Adam Vikse Tél. : (403) 920-2609

1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1987

«C'est à notre tour de nous laisser parler d'amour», titre *L'Aquilon* sur sa première une de l'année 1987. C'est qu'un premier anniversaire, ça se fête! Ainsi à l'aube de sa deuxième année, le vent du Nord trouve son second souffle et Thérèse Doré, qui assure la direction depuis la fin de l'année 1986, peut écrire : «*L'Aquilon* est en voie de devenir».

Francophonie: vent de changement sur *L'Aquilon*

En 1987, *L'Aquilon* connaîtra une nouvelle «passation de pouvoirs». En octobre, Denise Canuel remplace Thérèse Doré comme rédactrice en chef. L'équipe de *L'Aquilon* ne nie pas qu'elle regrettera les «vieux mégots de cigarettes et les tasses de café tiède» de celle qu'on surnommait «la Péladeau du Nord», du nom du redoutable propriétaire des éditions Québécor. À Denise, on souhaite «Bonne chance dans ses nouvelles fonctions en espérant qu'elle se casse la baboune!»

Autre départ cette année-là, celui d'Allain St-Cyr. Enseignant à Yellowknife depuis 1976, il quitte le Nord pour rejoindre sa province d'origine, la Saskatchewan, où il occupera le poste de coordonnateur des programmes du Centre fransaskois d'éducation permanente. Il fut de l'équipe des tout débuts qui regroupe les francophones de Yellowknife et lance *Canadian Parents for French*, pour ne citer que ces deux réalisations. À Yellowknife, constate Thérèse Doré: «St-Cyr est connu comme Barabbas dans la Passion» ...

Heureusement, la vie de la francophonie ne se limite pas qu'à des départs. Elle compte aussi des arrivées, dont Bertrand Des Aulniers, nouveau directeur-général de l'Association culturelle franco-ténoise. Ce Montréalais, aux idées «révolutionnaires», explique dans le numéro d'octobre que le Nord l'attire par sa chaleur... humaine bien sûr!

Alors qu'on relance le débat sur la division des Territoires, le caractère officiel du français dans les deux futures instances reste incertain. Le président de l'ACFT, Fernand Denault déplore qu'un malentendu s'installe. «On veut se faire servir dans notre langue, dit-il, cependant, on l'interprète tout de suite comme si l'on disait: il faut que tout le monde apprenne le français. Ce que l'on demande, c'est le respect du fait que nous sommes francophones». Pourtant, explique-t-on dans un article paru en juin, «La loi faisant des TNO des territoires bilingues est bel et bien là», même si sa mise en oeuvre, retardée en 1986, tarde à venir. Le gouvernement territorial appelle donc, un an plus tard, Me Michel Bastarache, un des artisans du bilinguisme au Nouveau-Brunswick et un expert-constitutionaliste, pour qu'il rédige un rapport sur la viabilité et les moyens de mettre en oeuvre les services en français aux TNO.

Politique territoriale: un nouveau leader des TNO

L'événement politique de 1987 dans les TNO, c'est la nomination d'un nouveau leader du gouvernement, Dennis Patterson, député d'Iqaluit depuis 1979. C'est la première fois qu'un représentant de l'est des Territoires accède à ce poste. Qualifié de «champion de la division» par Denise Canuel, il veut pourtant «travailler pour l'ensemble de la population». Et à propos de division encore, c'est le 15 janvier 1987 que le *Western Constitutional Forum* (WCF) et le *Nunavut Constitutional Forum* (NCF) concluent l'accord sur la future frontière qui séparera le Nunavut et la partie ouest.



Archives/Aquilon

Passation des pouvoirs à *L'Aquilon* en octobre 1987, alors que Thérèse Doré (à droite) cède le poste de rédactrice en chef à Denise Canuel.

Société: Un duc et une duchesse, un pape et une flamme...

En cette année 1987, le Nord attire bien des visiteurs prestigieux. Un duc et une duchesse d'abord, puis un pape, et on parle même de la flamme olympique, en route pour les Jeux de Calgary en 1988. D'après Jennifer Bayly, «la visite du duc et de la duchesse d'York les 25 et 26 juillet a causé un grand émoi dans la vie normale de plusieurs citoyens de Yellowknife». Un «émoi» peut-être pas tout à fait désintéressé... Car, conclut l'adolescente: «J'espère que les membres de la famille royale reviendront à Yellowknife. Qui sait, peut-être que la prochaine fois, ma mère m'achètera de nouveaux souliers en plus.»

Ce même été, le 20 septembre, Jean-Paul II, trois ans après une première visite dans le nord, se rend à Fort Simpson où l'accueillent près de 4000 Dénés. «L'occasion était unique car elle permettait pour la première fois peut-être dans l'histoire de voir autant de Dénés à un même endroit» note Thérèse Doré. Autre événement remarquable: le pape est accueilli au son des tambours, alors que quelques années plus tôt, témoigne la journaliste, «l'usage des tambours était considéré comme diabolique» par l'Église catholique.

Enfin, on annonce une autre visite prestigieuse pour 1988: la flamme olympique, qui en chemin vers Calgary passera par Inuvik et Yellowknife.

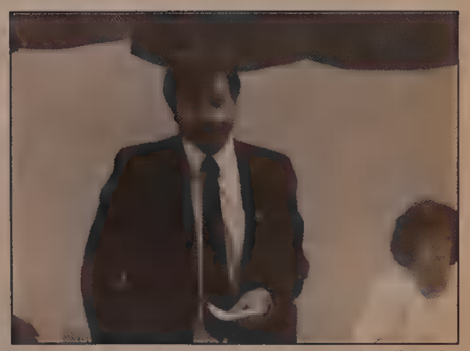
Culture et spectacle: Bottine et petit chapeau rouge

Le spectacle francophone de l'année, c'est «la Bottine qui fait sourire et danser» comme titre le journal. La Bottine souriante bien sûr! Avec la troupe locale de danse folklorique Les Cotillons sur neige, le 20 mars, ils font giguer 200 personnes à Yellowknife.

Un groupe perce dans la capitale, cette année là, *The Komatics*, «le premier groupe anglais des TNO». Dans Midnight Fiesta ou Isolation Blues, les rockers nordiques s'inspirent de la vie des Territoires, qu'ils font découvrir jusqu'à Ottawa, où ils enregistrent un disque en février.

The *Komatics* et bien d'autres se retrouvent les 25 et 26 juillet pour le festival Folk on the Rocks. *L'Aquilon* rapporte que Charlie Panagoniak, qui chante en Inuktitut, «a réussi à sortir du fond de sa mémoire une vieille chanson française «Le petit chapeau rouge» que les soeurs lui avaient apprise enfant».

(à suivre)



Archives/L'Aquilon

M. Dennis Patterson, premier député de l'est de l'Arctique à devenir Leader du gouvernement des T.N.-O.

Soit dit en passant...

Communiqué : «Maintenant disponibles au bureau du Service canadien de la faune: deux documents en anglais et en français (...). Ces documents sont tous gratuits, ou du moins ont tous été payés par nos impôts». Nouveau guide sur l'identification des oiseaux aquatiques (numéro 2, février 1987).

«Beaucoup de gens habitant dans les TNO n'ont jamais entendu parler du GRAND Canal. (...) Ce projet veut changer la Baie James en un immense lac d'eau douce en construisant une digue de plus de 150 km entre les baies James et d'Hudson. Cette eau douce serait ensuite détournée vers les Grands Lacs, à contre-courant, puis finalement vers les États-Unis, notamment vers le sud-ouest américain». Editorial le GRAND Canal (numéro 4, avril 1987).

«Il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement pour soigner le Sida, mais on espère qu'un vaccin sera disponible d'ici cinq ans». Ce qu'il faut savoir sur le Sida, Thérèse Doré (numéro 6, juin 1987).

«Nous casserons l'arrogance suffisante du Québec et de l'Ontario. (...) Nous ferons de l'anglais la seule langue officielle de l'Ouest et supprimerons le bilinguisme forcé. Le *Western Canada Concept* est maintenant officiellement enregistré comme parti politique fédéral et rendra tout ça possible». Déclaration de Douglas Christie, leader du *Western Canada Concept* dans Franco-capsules (numéro 6, juin 1987).

Au Père Noël qui déclare en entrevue vouloir se «lancer en politique», la rédactrice en chef rétorque, consternée:

«Je n'en crois pas mes oreilles. Au moins, en tant que Père Noël, vous donniez des cadeaux tous les ans; si vous devenez politicien, tout ce que vous ferez sera de promettre des cadeaux».

Une entrevue exclusive: le Père Noel en visite discrète à Yellowknife, Denise Canuel (numéro 12, décembre 1987).

L'équipe de 1987

Rédactrices en chef: Thérèse Doré, puis Denise Canuel.
Correction: Thérèse St-Martin, Madeleine Fontan, Madeleine Daigle, Jean-Denis Dalphond.
Collaborateurs: Jennifer Bayly, Huguette Beaulieu, Ginette Boulanger, Janet Bourgaise, Gilles Brien (correspondant à Iqaluit), Dudley Cordel, Patrick Courtemanche, Bruno Croft, Maryse Delisle, Jim Edmundson, Geneviève English, Annie Granger, Nicole Gray, Udluriak Hanson, Robert Hay, Jocelyne Langlois, Ari Laurel, Martine Leclerc, Elisabeth Lefebvre, Sylvie Magnan, André Moisan, Derek Sampson, Nicolas Van Praet.

Merci!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU
L'aquilon
50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N5 Volume 11 numéro 12, vendredi 22 mars 1996

Ah, la bonne recette!



Agnès Billa/L'Aquilon

Avec juste ce qu'il faut de mélasse, elles étaient bien bonnes, les binnes qu'avait préparées André Boulanger. N'empêche qu'à la Cabane à sucre de l'Association francophone de Fort Smith, c'est la tire et le sirop d'érable qui ont volé la vedette. Excusez-la!

Remaniement ministériel



«Des chevaux gagnants»

Avant d'aborder les coupures budgétaires proprement dites, Don Morin a annoncé, à l'ouverture de la session parlementaire, un important remaniement ministériel.

La troisième session de cette 13e Assemblée législative des TNO sera celle des coupures. Le gouvernement l'a annoncé depuis longtemps, et beaucoup voient avec inquiétude se rapprocher l'échéance du mois de mai, date prévue pour la publication du budget 1997.

Dans cette optique, le premier ministre a précisé le 20 mars: «La restructuration du gouvernement est une conséquence directe du processus de planification de notre budget et des priorités établies par ce gouvernement». Le gouvernement réduit donc sa taille, avant de s'attaquer, le mois prochain aux effectifs de la fonction publique.

La décision la plus remarquable dans la nouvelle configuration du cabinet: Stephen Kakfwi - que l'on disait las du poste de ministre de la Justice - change résolument de champ de compétence. Il devient ministre du Développement économique et du Tourisme, ministre des Ressources énergétiques, Mines et Ressources pétrolières tout en conservant son portefeuille aux Ressources renouvelables et Questions constitutionnelles nationales. Don Morin le charge en outre «de fusionner les trois ministères en charge du développement durable».

Kelvin Ng récupère lui la Justice qui s'ajoute à son poste aux

Remaniement
Suite en page 2

Commission scolaire no 1 de Yellowknife

Coupures de poste et restructuration des écoles

La commission scolaire no 1 de Yellowknife (qui gère les écoles laïques de la ville) a jusqu'au 30 avril pour aviser son personnel enseignant des renouvellements de contrat pour la rentrée 1996-1997.

Cette année, la question de l'embauche du personnel n'est pas simple. «Le ministère de l'Éducation nous a dit de prévoir des coupures de 10% mais nous ne connaîtrons les chiffres réels qu'en mai, après le dépôt du budget du GTNO. Il est très probable que nous devrons procéder à des coupures de postes. Elles pourraient se faire de préférence dans l'administration ou les services de soutien. C'est à voir», explique le président de la commission scolaire, Gary Black.

Les commissaires et le nouveau surintendant Ken Woodley (qui a remplacé Terry Keefe début février) profitent de l'exercice budgétaire pour proposer aussi une restructuration des écoles. «Certaines de nos écoles comme J.H. Sissons sont surpeuplées. Une d'entre elles n'est utilisée qu'à 50% de sa capacité. En théorie, nous pourrions fermer une école. Nous voulons plutôt instaurer entre le primaire et le secondaire un cycle intermédiaire qui regrouperait les élèves de la sixième à la huitième année à l'école William MacDonald» confirme M. Black. La mesure implique aussi le transfert de tous les étudiants de la neuvième année à l'école secondaire Sir John Franklin, qui relève de la commission scolaire no 1, depuis qu'elle n'est plus une école territoriale.

Le modèle de l'école intermédiaire est, aux dires de M. Black, de plus en plus répandu. «Il y a depuis 25 ans des écoles de ce genre au Canada. À toutes fins pratiques, Mildred Hall et Range Lake North fonctionnent sur ce principe. En termes de rythme de croissance et d'apprentissage, il semble plus avantageux, au plan éducationnel, de regrouper les 6e, 7e et 8e années.» Yellowknife no 1 étudie cinq scénarios avant de prendre une décision à sa réunion du 9 avril. D'ici là, les parents sont invités à exprimer leur opinion au sujet de cette restructuration qui serait en vigueur dès septembre prochain.

Agnès Billa



Agnès Billa/L'Aquilon

Gare aux infractions

C'est la loi du carnaval. Ceux et celles qui ne portaient pas à la boutonnière le macaron des Wood Buffalo Frolics ont été poursuivis sur le site par des agentes de la paix, jsqu'à ce qu'ils achètent à un prix très raisonnable leur tranquilité d'esprit et leur liberté de mouvement.

De la radio, Caroline Therrien en mange ... ou presque.
Lire en page 3

Éditorial : La francophonie, ça fait chaud au coeur.
Lire en page 4

Féminin, masculin, incertain. Question de genre.
Lire en page 5

La création d'un Conseil de l'Arctique est dans l'air.
Lire en page 10

Droits de la personne: Max Yalden déplore un ralentissement.
Lire en page 11



Judy Mary Tutcho, prochaine commissaire aux langues

L'Assemblée législative a approuvé le 20 mars, la nomination de Judi Mary Tutcho au poste de commissaire aux langues des Territoires. Elle remplacera à partir du premier mai l'ancienne commissaire Betty Harnum qui fut la première titulaire du poste et dont le mandat était expiré depuis le 31 janvier.

Née à Deline (dans les TNO), Mme Tutcho travaille dans le milieu de l'éducation depuis une vingtaine d'années. Elle a été tour à tour aide-professeur, enseignante, et coordonnatrice de programmes. Elle occupe présentement le poste de directrice de l'école Techtseo Ayha à Deline. Mme Tutcho parle couramment l'anglais et le Slavey du nord. La nouvelle commissaire détient un baccalauréat en éducation de l'Université de la Saskatchewan et un certificat en enseignement des Territoires du Nord-Ouest.

Sa tâche est d'assurer la reconnaissance des droits et prérogatives des huit langues officielles des TNO, dans l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*.

Semaine de la francophonie dans les Territoires

La Semaine de la francophonie se déroule à travers le pays du 20 au 26 mars. Dans les Territoires, l'événement sera souligné de différentes manières. Voici une liste des activités à surveiller.

À Yellowknife, les 22, 23 et 24 mars, l'Association franco-culturelle tient sa traditionnelle Cabane à sucre dans le cadre du *Caribou Carnival*. Le 23 mars, l'AFCY présente à l'*Explorer Hotel* le duo L'Envolée en spectacle. Le 25, le groupe sera à l'école Sissons. Le lendemain, on retrouve les deux musiciens à l'école Saint-Joseph pour un atelier d'animation musicale. L'Envolée donnera un autre atelier à Yellowknife, le 28 mars, à l'école William MacDonald.

À Hay River, les 30 et 31 mars, les Elles-Ténoises, conjointement avec des femmes autochtones, se retrouvent pour leur rencontre annuelle. Le samedi soir, le groupe l'Envolée se joindra aux participantes et aux gens de la place pour une soirée de musique et de danse.

À Iqaluit, le 30 mars, à 11 heures, l'Association francophone d'Iqaluit convie enfants et parents à un spectacle de marionnettes en français, anglais et inuktitut basé sur un conte canadien-français. Recommandée dès l'âge de quatre ans, l'activité se tiendra au centre communautaire francophone.

Matthieu Massip

Remaniement

Suite de la une

Services sociaux et la Santé.

Le vice-premier ministre Goo Arlooktoo maintient ses responsabilités aux Services et Travaux publics et devient ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Enfin, les Affaires intergouvernementales dépendront dorénavant du bureau du premier ministre.

En ce qui concerne les sous-ministres, Andrew Gamble quitte les Transports et devient le haut-fonctionnaire responsable de la consolidation des ministères du Développement économique et du Tourisme, des Ressources renouvelables, de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières.

Cette nomination confirme que la stature de M. Gamble n'a pas été affectée par une récente controverse. Avant l'octroi à la compagnie *NTCL* du contrat de distribution des produits pétroliers pour tout l'est de l'Arctique, la participation de M. Gamble au conseil d'administration d'une autre corporation désireuse d'obtenir ce contrat avait soulevé des inquiétudes dans les milieux d'affaires.

Penny Ballantyne devient sous-ministre des Affaires municipales et communautaires et quitte son poste à la Société d'habitation des TNO. Elle est étroitement associée depuis un an à la Stratégie que veut développer le GTNO pour le mieux-être des communautés.

Quant à Bob Doherty, il laisse les Services et Travaux publics pour le poste de sous-ministre des Transports.

Ken Lovely, un sous-ministre jugé «redoutable» quand vient le temps des coupures et des réductions d'effectifs, quitte la Santé et les Services sociaux pour les Services et Travaux publics. M. Lovely, après des années de service au Personnel, avait supervisé la fusion de Santé et de Services sociaux en un seul ministère.

David Ramsden, actuel sous-ministre des Affaires municipales et communautaires devient sous-ministre de la Santé et des Services sociaux.

Joe Handley quitte les Ressources renouvelables pour devenir président de la Société d'habitation des TNO. Bob McLeod, son sous-ministre adjoint lui succède, jusqu'à ce que le ministère soit couplé avec le Développement économique et le Tourisme, les Mines et les Ressources pétrolières.

Don Cooper, présentement directeur de la division des Affaires juridiques du ministère de la Justice devient sous-ministre de ce même ministère.

«Je suis sûr d'avoir misé sur les bons chevaux» a commenté Don Morin. Ce remaniement qui survient quatre mois après la formation du cabinet prend effet le lundi 25 mars.

Matthieu Massip
et Agnès Billa

Semaine de la Francophonie

À l'occasion de la Semaine de la francophonie, Jacques Michaud, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, a livré un message dont nous publions des extraits.

«La Semaine de la francophonie est l'occasion par excellence pour célébrer nos acquis et le cheminement que nous avons effectué au sein de notre pays. C'est également le moment de reconnaître que, en raison de notre apport linguistique, culturel, social et économique, notre population contribue au caractère distinct du Canada. De plus, il importe de profiter de cette occasion pour échanger nos valeurs communes en tant que peuples de langue française.

Par contre, il nous reste un bon bout de chemin à faire avant d'arriver à notre plein développement et à notre entier épanouissement. Nos communautés étant résolument tournées vers l'avenir doivent regarder vers le futur afin d'évaluer les obstacles que nous avons à franchir avant d'y parvenir.

C'est pourquoi nous croyons qu'il est essentiel que nous prenions part activement au processus de redéfinition du pays. L'absence de représentation de la part des communautés francophones et acadiennes du Canada ferait en sorte qu'un million d'individus n'auraient pas droit au chapitre.

Nous savons très bien que les prochaines années s'avéreront critiques au maintien de nos acquis et à la progression de nos droits. Sous peu, les communautés francophones et acadiennes par le truchement de la FCFA et de ses membres mettront de l'avant des efforts visant à s'inscrire à l'intérieur du processus de redéfinition nationale. Dans cette perspective, nous souhaitons entrer en concertation avec nos partenaires pour le mieux être de la francophonie dans son ensemble.»



Médias

Iqaluit: une radio par et pour les gens d'ici

Caroline Therrien est présidente du comité de radio à Iqaluit depuis un an. Elle nous dresse le portrait d'une radio francophone ouverte et bien présente dans sa communauté.

L'Aquilon: Comment fonctionne la radio francophone ici, à Iqaluit?

Caroline Therrien: Habituellement, on ■ 15 heures en ondes chaque semaine, environ cinq ou six bénévoles présentent chacun leur programme. En ce moment, plusieurs projets étant terminés, on a plutôt dix heures par semaine. C'est difficile l'hiver, puisqu'on ■ quelques bénévoles qui sont saisonniers, seulement l'été donc. Étant donné qu'Iqaluit est un endroit de passage, où les gens restent un, deux ou trois ans, il faut toujours aller rechercher des bénévoles et toujours recommencer à zéro. On n'a pas présentement de personnel permanent à la radio.

L'A.: Quel est ton rôle dans tout ça?

C.T. : Je fais de l'administration, je fais de l'animation, je fais du développement, en fait un peu de tout. Ça implique beaucoup de temps, beaucoup d'énergie, beaucoup de coordination...

L'A.: Qu'est ce qu'elle a de spécial la radio à Iqaluit?

C.T.: De spécial....Oh mon Dieu! Quand on rentre ici, c'est un autre monde... Qu'est ce qu'elle a de spécial? C'est nous. C'est nous qui parlons, de notre vie de tous les jours, de ce qui se passe ici à Iqaluit. A part *L'Aquilon*, on n'a pas de média en français qui parle de ce qui se passe à Iqaluit. Nous, c'est ce qu'on essaie de faire et c'est ce qui est l'fun.

L'A.: Concrètement, quelle est la programmation?

C.T.: Tous les matins, Stéphane Cloutier nous fait une demi-heure d'actualité sur ce qui se passe à Iqaluit. Après ça, quelqu'un nous parle de musique à travers le monde, deux heures par semaine. On a aussi à peu près deux heures par semaine d'entrevues avec du monde d'ici, des francophones en majorité. Là, on avait une heure où des jeunes venaient présenter la musique qu'il aiment écouter. Une heure de musique populaire... Des choses ordinaires, de tous les jours.

L'A.: Avez-vous des contacts avec les autres communautés?

C.T.: On a quelqu'un qui nous fait une heure d'émission en anglais par semaine. On est en contact avec les Inuit, pour avoir des programmes en inuktitut et des émissions français-inuktitut. Iqaluit est le seul endroit [NDLR: dans l'est de l'Arctique] où les Inuit n'ont pas de radio communautaire, même s'il y a les programmes de CBC.

L'A.: Comment vois-tu l'avenir de la radio?

C.T.: Je retourne aux études en juillet, dans le domaine des finances. Mais je n'ai pas de souci pour quand je ne serai plus là. On commence déjà à faire du recrutement. La radio est quand même bien vue à Iqaluit, on est écouté. Tellement de monde ■ mis de l'énergie dans cette radio-là, faut pas que ça se perde.

Matthieu Massip


Matthieu Massip/L'Aquilon

Semaine de la Francophonie

Remise des prix de l'ACELF

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) s'est associée à de nombreux partenaires pour décerner les Prix de la francophonie canadienne et les Prix de la francophonie internationale.

Le Prix de la francophonie canadienne, dans la catégorie éducation, a été décerné, au primaire, à Mesdames Nicole Bugeaud-Croteau, Rita Hébert et Michelle Tardif du Conseil scolaire du Centre-Nord de l'Alberta, à Edmonton. Les auteures, attirées par le thème Francophonie et identité culturelle, ont organisé l'activité «Qui sommes-nous?» qui permettait aux enseignant(es) et aux élèves de la maternelle à la 12e année de découvrir ce qui fait le propre de l'identité culturelle en examinant la façon de se vêtir, la nourriture, l'architecture, et bien sur, la langue. Des échanges, discussions et causeries ont amorcé la réflexion; les élèves, mais aussi les membres du personnel, étaient ensuite invités à écrire leur propre récit. Rassemblés dans un grand livre, les récits ont fait le tour des écoles pour ensuite être déposés au Centre communautaire francophone lors d'une célébration spéciale. Les auteures ont reçu une bourse de 2500 $.

Au secondaire, le Prix de la francophonie canadienne dans la catégorie éducation a été décerné à Paul Sherwood et à Dée-Anne Vermette de l'école Lavallée à Winnipeg au Manitoba. Ils reçoivent ainsi 2500 $ pour l'activité parascolaire «Envolée FM 95» qui visait à promouvoir le français. L'activité permettait aux élèves d'organiser un spectacle qui a fait une tournée de cinq villages franco-manitobains.

Le Prix dans le domaine de la diversité ethnoculturelle a été décerné à Bergman Fleury, Thérèse Létourneau, Aline Tachereau, Oviette Loof, Johanne Belisle et Julie Bergeron de l'école secondaire François-Perrault de Montréal pour l'activité intitulée «Quinzaine En français bien sûr! et interculturelle». Plus de 50 pays sont représentés dans cette école qui accueille environ 1600 élèves, et l'activité visait à créer un sentiment d'appartenance au milieu de vie scolaire en plus de faire la promotion de la langue française.

Le Prix de la francophonie internationale a été décerné, du côté des éducateurs, à Monsieur Roger Cayer et Madame Dianne Théorêt de l'école Elda Rouleau d'Alexandria en Ontario. Avec le roman Aventure africaine comme point de départ, les élèves de 7ème et 8ème année ont pu tracer des parallèles entre la vie familiale, la situation de la femme, l'environnement d'ci et là-bas. Des vidéos, expositions, ateliers, ont permis la participation des élèves de toute l'école.

Enfin, du côté des prix récompensant lres projets d'étudiants, le Prix de la francophonie internationale a tété attribué à Nirina Lovasoa Ramboarisata de Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse pour son projet «Francophonie...action, relation et culture». Réunissant des jeunes du post-secondaire, le projet vise l'échange de correspondance entre la Nouvelle-Écosse et Madagascar qui partagent des similitudes quant à la situation linguistique.

Radios communautaires

Marathon-radio

L'autre casquette portée par Caroline Therrien, c'est celle de représentante de l'Association des radios communautaires (l'ARC) pour les provinces de l'ouest du Canada. Son rôle consiste à aider les radios membres ou associées (comme celle de Yellowknife) à chercher des sources de financement.

«Quand toutes les radios parlent ensemble, leur poids est plus lourd auprès du gouvernement», explique Caroline. Ainsi, à la prochaine assemblée générale de l'ARC, au mois de juin, l'on parlera beaucoup d'un grand projet: la diffusion en continu de 56 heures d'émissions produites par les radios. Chaque membre aurait à assurer trois heures de programmation. L'émission serait diffusée à Ottawa d'abord, pour renforcer la visibilité de l'association, puis rediffusée dans tout le pays. Caroline conçoit l'opération comme «un outil de promotion».

L'équipe de l'Association Franco-Culturelle de Yellowknife, qui anime chaque dimanche matin «À propos d'autre chose», est à priori intéressée. Benoît Boutin, le coordonnateur précise: «Nous ne sommes pas une vraie radio, nous ne diffusons qu'une heure ou deux par semaine. Peut-être qu'Iqaluit pourrait nous aider pour ces trois heures continues. En tout cas, nous serons à Ottawa pour l'assemblée générale».

Une AG où l'on abordera aussi deux questions très à la mode, l'auto-financement et l'Internet. Ce dernier thème surtout, capte l'attention de Benoît, pour qui «faire partie d'un réseau d'information est une des choses les plus intéressantes» proposées par l'ARC. Autre requête de la radio de Yellowknife: des échanges sur les nouveautés musicales francophones hors-Québec.

M. M.

ÉDITORIAL

Du fond du coeur

Par un curieux hasard, ce mois-ci, je me suis retrouvée le 1er mars à Iqaluit, puis le 15 à Fort Smith et le 29, je serai à Hay River pour la rencontre annuelle des Elles-Ténoises. Cette mini-tournée improvisée des communautés francophones des Territoires me fait tout particulièrement plaisir parce qu'elle me permet de côtoyer les gens de tous les jours qui donnent à la francophonie ténoise un visage et une chaleur.

À l'occasion de la Semaine de la francophonie, c'est d'abord à ces francophones «ordinaires» que je pense. Leur goût de se rencontrer pour parler leur langue et leur volonté de transmettre à leurs enfants leur culture, voilà comment débute pour la plupart d'entre eux et elles un engagement, dont ils ne font pas forcément grand cas. Souvent, avant même qu'ils puissent s'en rendre compte, plusieurs deviennent aussi impliqués bénévolement.

La Semaine de la francophonie, comme les carnavals d'hiver et le retour du printemps, c'est l'occasion de célébrer. Profitons-en pour nous amuser et nous réjouir de notre langue et de notre culture.

Aux projectionnistes qui présentent des films, au père qui danse des rondes avec ses filles et d'autres enfants lors des Samedis Jeunesse, à tous les volontaires qui vont se coller au sirop d'érable durant les cabanes à sucre, aux bénévoles et aux participants, aux gens qui tout simplement gardent le sens de leur identité et le goût d'être francophone, chapeau!

Agnès Billa

La fièvre des sucres



Agnès Billa/L'Aquilon

Gisèle Soucy n'a pas arrêté une minute durant la cabane à sucre de l'Association francophone de Fort Smith, le 15 mars dernier. Heureusement qu'il y a la Floride dans quelques jours pour se remettre de ses émotions et se reposer.

Bonne semaine de la francophonie à nos lecteurs et à nos collaborateurs.

Merci de votre soutien!

L'aquilon

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

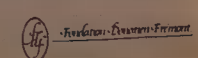
Directrice
Agnès Billa
Montage
Alain Bessette

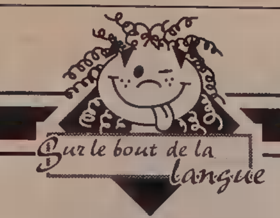
Collaborateurs: Yves Lusignan
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Quand la vidéo a bon genre

Un lecteur de la région d'Ottawa me signale une erreur dans ma récente chronique «Remettre les pendules à l'heure». Il a bien raison : dans ce contexte, le mot **espace** aurait dû être féminin.

En effet, quand il s'agit de typographie et d'impression, l'espace désigne «une petite tige métallique servant à espacer les mots», plus exactement avant et après le symbole de l'heure (h).

Que cela me serve de prétexte, tiens, pour vous imposer quelques remarques sur le genre en français, dont on se demande parfois si l'usage se résume à garantir des fautes d'accords de grammaire.

Le genre joue pourtant un rôle important dans notre langue, ne serait-ce que pour distinguer les coqs des poules (genre naturel) ou le moule à gâteau de la moule marinière (genre grammatical). La différence de genre pour des mots de même orthographe (appelés homographes) repose souvent sur des changements de prononciation au cours des siècles. Le moule provient du latin modulus «modèle creux servant à donner une forme», alors que musculus «mollusque» a produit la moule. Ces changements nous valent aussi les sens suivants : un couple et une couple, une livre et un livre, un tour et une tour, un manche et une manche.

A l'oreille, le genre différencie des homophones comme le foie et la foi ou le sel et la selle. On l'aura deviné, les homophones se prononcent de la même façon sans nécessairement avoir la même orthographe.

Pour s'y retrouver, certains associent les finales des mots à un genre grammatical c'est là l'objectif du Dictionnaire des genres (Le Méridien). Il s'agissait d'y penser : sont féminins armée, poupée et fusée, tout aussi naturellement que sont masculins piano, numéro et lavabo. Comme les règles sans exception n'existent pas en français, les contre-exemples surgissent. Comment classer le trophée, le musée et le lycée, de même que la radio, la moto et LA VIDÉO?

Si un vidéo vous semble juste, révisez vite le genre de vos vidéos. La vidéo, tournure correcte, vient de l'abréviation de vidéocassette. Voilà qui est bien plus facile à régler que les pièges embêtants posés par les mots qui commencent par une voyelle ou un H muet, comme astérisque et haltère, tous deux... masculins.

L'incertitude se justifie parfois par un changement de genre. Automne, par exemple, est devenu masculin pour s'aligner sur le genre des trois autres saisons. Automobile a d'abord existé comme adjectif pour qualifier le mot véhicule (masculin). Le mot véhicule a disparu et automobile est aujourd'hui un nom féminin. N'en concluez pas pour autant qu'autobus est féminin. En cas de doute, mieux vaut vérifier au dictionnaire.

Et maintenant, si vous vous sentez prêt à abandonner la partie, consolez-vous avec après-midi le seul mot français à qui on peut impunément mettre un jupon ou une cravate!

Annie Bourret

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Miracles de la nature

Un carnivore florissant



Un bruit de rongement, faible mais certain, filtre à travers le demi-mètre de neige pelucheuse qui est tombée pendant la nuit sur le parc national Forillon au Québec. Le renard roux dresse ses oreilles et écoute attentivement. Quelques secondes de fouille furieuse lui suffisent pour trouver son prochain repas: un campagnol des champs infortuné qui s'est fié à la sécurité douteuse d'un tunnel dans la neige pour s'arrêter et croquer une graine.

L'ouïe très fine du renard roux est particulièrment sensible aux sons graves, comme ceux que produisent les petits mammifères en mangeant et en se déplaçant. C'est là une des aptitudes qui font de ce membre de la famille des canidés le mammifère le plus florissant au monde. Mesurant moins d'un mètre et semblable à un chat dans ses mouvements furtifs, le renard roux chasse en solitaire. Ses proies habituelles sont les rongeurs, les lapins et les insectes. Les oeufs d'oiseaux sont aussi une friandise appréciée, mais les renards sont rarement assez rapides pour attraper les oiseaux eux-mêmes.

Le territoire du renard roux englobe presque toutes les régions de l'Amérique du Nord sauf celles qui sont situées au delà du cercle polaire arctique, ainsi que la plus grande partie de l'Asie (y compris le désert arabique), toute l'Europe, l'Afrique du Nord et même le sud de l'Australie où il a été introduit par les pionniers vers le milieu du XIX[e] siècle. La plupart des carnivores s'adaptent mal aux régions habitées par les humains, mais les coyotes et les renards roux adoptent une grande variété d'habitats. Voilà pourquoi on les trouve même dans les régions urbaines à forte densité de population. Le renard rusé continue de réussir dans toutes ces régions malgré la chasse implacable, le piégeage et même l'empoisonnement dont on se sert pour se débarasser de cet animal qui a tendance à se nourrir de poulets lorsqu'il en a la chance.

Une famille de renards roux est composée d'un mâle et d'une femelle adultes et de plusieurs renardeaux qui sont élevés dans un terrier souvent dérobé à une marmotte ou à un autre petit animal similaire. Les adultes défendent un territoire exclusif de quelques kilomètres carrés contre l'intrusion d'autres renards. Même si on l'appelle «renard roux», l'espèce présente différentes couleurs, incluant le noir et l'argenté, qui peuvent apparaître dans une seule portée.

Tous les renards n'ont pas bénéficié de la même chance que le renard roux. Un cousin des prairies, le renard véloce, a été totalement exterminé au Canada pendant les années 30, surtout en raison de la perte d'habitat et d'empoisonnement. On tente actuellement de les réintroduire au pays en se servant d'animaux en provenance des Etats-Unis, mais seul le temps permettra de savoir si ce cousin délicat du renard roux redeviendra prospère.

Nathalie Zinger

Miracles de la nature vous est offert par le Fonds mondial de la nature (WWF). Pour plus d'information, contactez le (514) 866-7800.

Les stages de l'ACELF sont de retour

Pour une huitième année consécutive, les stages de perfectionnement en éducation de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) sont de retour. Du 2 au 12 juillet, l'ACELF offrira six différents stages qui se dérouleront dans la ville de Québec. Les stages offerts s'adressent à ceux qui travaillent dans les services à la petite enfance, aux enseignants du primaire et du secondaire, au personnel de direction des écoles, aux intervenants en alphabétisation des adultes et au personnel d'animation de la vie scolaire. La date limite d'inscription est fixée au 1er avril. Information: 418-681-4661, télécopieur: 418-681-3389, courrier électronique: acelf@qbc.clic.net

APF

Les Wood Bu

Fort Smit



Des carnavals pour souligner les joies de l'hiver et l'arrivée du printemps, il y en a à la douzaine en mars et en avril dans les Territoires du Nord-Ouest.
À Fort Smith, une ville de 3000 personnes située au soixantième parrallèle, les Wood Buffalo Frolics se déroulaient du 14 au 17 mars. Après quelques journées de vent et de froid assez piquant, la température ■ grimpé jusqu'à deux degrés au-dessus du zéro, le dernier jour des célébrations.
Le temps du carnaval, c'est l'occasion de s'amuser tout en démontrant ses talents. Cette jeune participante enfonce avec enthousiasme un clou, lors d'une des nombreuses épreuves de force et d'habileté organisées près de l'aréna.



Aux quatre coins de la ville, du
la sympathique mascotte des
voit ici dans le sous-sol de l'é
casino pour les enfants. Diman
talent amateur, l'orignal enco
avec entrain.

Textes et photos: Agnès Billa



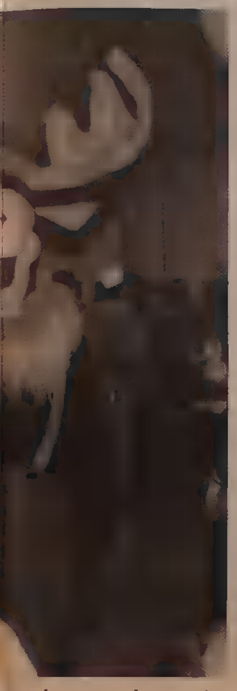
Professeurs, directeurs d'école, maire, député, personne n'a échappé à l'ingénieuse campagne de levée de fonds qui permettait, pour un coût minime, de lancer au visage de votre personnalité préférée une copieuse tarte à la crème tout en contribuant aux loisirs des jeunes de Fort Smith.
L'activité a connu un très grand succès auprès des écoliers dont le tir était souvent d'une précision impeccable. Ainsi, le représentant de Thebacha à l'Assemblée législative Michael Miltenberger a reçu en plein visage le dessert-projectile dès le premier essai.
Heureusement pour l'amour-propre des «victimes» qui se sont prêtées au jeu, la crème fouettée dissimule soigneusement leur identité. Qui saura deviner le nom de la cible ci-dessus? Un indice: aucune femme ne s'est portée volontaire pour cette activité de tir...

À deux mois et des poussières, Gabriel Doucette est trop jeune pour se sucrer le bec à la Cabane à sucre. Pendant que sa mère, Esther, s'arrête quelques minutes pour déguster un peu de tire, ce charmant jeune homme (qui est en pleine forme) ■ daigné interrompre son sommeil pour ouvrir un oeil et saluer ses admiratrices.



ıffalo Frolics

h en fête



urant le carnaval, on croise
Frolics, Muffaloose. On la
glise où se tenait le mini-
che, durant le concours de
ore bien fringant a gigué

Bienvenue à la Cabane à sucre de l'Association francophone de Fort Smith!

D'abord il faut payer son dû à Monique Bird, pour obtenir un bâtonnet pour la tire, ou une portion de «binnes» ou encore quelques délicieuses crêpes Suzette, gracieuseté de Christine Aubrey.





Après, c'est la ruée vers l'or liquide. Gisèle Soucy a beau verser et verser encore du sirop bouilli à point, les amateurs de tire accourent de partout.
Une heure et demi après l'ouverture de la cabane à sucre, les réserves de sirop sont épuisées. C'est un succès sans précédent! Petits et grands ont raffolé de l'activité.

Guy Leguerrier (au fourneau ... et au montage de la tente) et, à l'arrière-plan, André Boulanger qui a supervisé le site, sont au nombre des bénévoles qui peuvent se féliciter d'une cabane à sucre réussie.
Alban Soucy (à gauche) lui a filmé le tout sur vidéo. Des beaux souvenirs et des félicitations à toute l'équipe de l'AFFS. Bravo!





Indian and Northern Affairs Canada | Affaires indiennes et du Nord Canada

AVIS POUR 1996

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE les régions suivantes sont visées par des permis de prospection délivrés conformément à l'article 29(10) du Règlement sur l'exploitation minière au Canada, C.R.C. 1516, le 1er février 1996.

1. Des permis de prospection couvrant les régions de la SNRC ont été délivrés :

NUMÉRO	EMPLACEMENT (SNRC)	DÉTENTEUR
1854	025-K-14 NE	COMINCO LTD.
1855	025-M-08 NE	COMINCO LTD.
1856	025-M-08 NO	COMINCO LTD.
1857	025-M-09 NE	COMINCO LTD.
1858	025-M-09 NO	COMINCO LTD.
1859	025-M-09 SE	COMINCO LTD.
1860	025-M-09 SO	COMINCO LTD.
1861	025-M-16 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1862	025-N-02 NO	COMINCO LTD.
1863	025-N-02 SO	COMINCO LTD.
1864	025-N-03 NE	COMINCO LTD.
1865	025-N-03 SE	COMINCO LTD.
1866	025-N-03 SO	COMINCO LTD.
1867	025-N-05 NE	COMINCO LTD.
1868	025-N-05 NO	COMINCO LTD.
1869	025-N-05 SE	PHELPS DODGE CORPORATION OF CANADA, LIMITED
1870	025-N-05 SO	COMINCO LTD.
1871	025-N-06 NO	COMINCO LTD.
1872	025-N-06 SE	COMINCO LTD.
1873	025-N-12 NO	COMINCO LTD.
1874	025-N-12 SE	COMINCO LTD.
1875	025-N-12 SO	COMINCO LTD.
1876	025-N-13 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1877	025-N-13 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1878	025-N-13 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1879	025-N-13 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1880	025-N-14 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1881	025-N-14 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1882	025-O-08 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1883	025-O-08 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1884	025-O-08 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1885	025-O-09 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1886	025-O-09 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1887	025-O-09 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1888	025-O-15 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1889	025-O-15 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1890	025-O-15 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1891	025-P-04 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1892	025-P-05 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1893	026-B-02 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1894	026-B-03 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1895	026-B-03 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1896	026-B-06 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1897	026-B-06 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1898	026-B-06 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1899	026-B-06 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1900	026-B-07 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1901	026-B-10 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1902	026-B-11 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1903	026-B-11 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1904	026-B-11 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1905	026-B-11 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1906	026-B-14 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1907	026-B-14 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1908	026-B-14 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1909	026-B-14 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1910	026-C-04 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1911	026-D-01 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1912	026-D-01 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1913	026-D-01 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1914	026-D-01 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1915	026-D-02 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1916	026-D-06 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1917	026-D-06 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1918	026-D-06 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1919	026-D-07 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1920	026-D-07 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1921	026-D-07 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1922	026-D-08 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1923	026-D-11 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1924	026-D-12 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1925	026-G-03 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1926	026-G-03 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1927	036-A-11 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1928	036-A-12 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1929	037-A-10 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1930	037-A-15 NE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1931	037-A-15 SE	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1932	037-A-16 NO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1933	037-A-16 SO	INTERNATIONAL CAPRI RESOURCES LTD.
1934	048-A-07 NE	COMINCO LTD.
1935	048-A-07 SE	COMINCO LTD.
1936	048-A-08 NO	COMINCO LTD.
1937	048-A-08 SO	COMINCO LTD.
1938	048-A-09 NO	COMINCO LTD.
1939	048-A-09 SO	COMINCO LTD.
1940	048-A-10 NE	COMINCO LTD.
1941	048-A-10 SE	COMINCO LTD.
1942	048-A-15 SE	COMINCO LTD.
1943	048-A-16 SO	COMINCO LTD.
1944	048-B-14 NO	VICTOR F. ERICKSON
1945	048-C-03 SO	VICTOR F. ERICKSON
1946	048-C-05 NE	VICTOR F. ERICKSON
1947	048-C-10 NE	VICTOR F. ERICKSON
1948	048-C-12 SE	VICTOR F. ERICKSON
1949	048-C-12 SO	VICTOR F. ERICKSON
1950	048-C-15 SE	VICTOR F. ERICKSON
1951	049-A-11 NE	COMINCO LTD.
1952	049-A-11 NO	COMINCO LTD.
1953	049-A-11 SE	COMINCO LTD.
1954	049-A-11 SO	COMINCO LTD.
1955	049-A-12 NE	COMINCO LTD.
1956	049-A-12 NO	COMINCO LTD.
1957	049-A-12 SE	COMINCO LTD.
1958	049-A-12 SO	COMINCO LTD.
1959	049-B-05 NE	COMINCO LTD.
1960	049-B-05 NO	COMINCO LTD.
1961	049-B-06 NE	COMINCO LTD.
1962	049-B-06 NO	COMINCO LTD.
1963	049-B-07 NE	COMINCO LTD.
1964	049-B-07 NO	COMINCO LTD.
1965	049-B-07 SE	COMINCO LTD.
1966	049-B-07 SO	COMINCO LTD.
1967	049-B-08 NO	COMINCO LTD.
1968	049-B-08 SO	COMINCO LTD.
1969	049-B-09 NE	COMINCO LTD.
1970	049-B-09 NO	COMINCO LTD.
1971	049-B-09 SE	COMINCO LTD.
1972	049-B-09 SO	COMINCO LTD.
1973	049-B-10 SE	COMINCO LTD.
1974	049-B-10 SO	COMINCO LTD.
1975	049-B-11 NE	COMINCO LTD.
1976	049-B-11 NO	COMINCO LTD.
1977	049-B-11 SE	COMINCO LTD.
1978	049-B-11 SO	COMINCO LTD.
1979	049-B-12 SE	COMINCO LTD.
1980	049-B-12 SO	COMINCO LTD.
1981	056-K-09 SE	ECHO BAY MINES LTD.
1982	056-K-09 SO	ECHO BAY MINES LTD.
1983	056-K-10 SE	ECHO BAY MINES LTD.
1984	056-K-10 SO	ECHO BAY MINES LTD.
1985	056-K-11 SE	ECHO BAY MINES LTD.
1986	056-K-11 SO	ECHO BAY MINES LTD.
1987	058-A-07 NE	VICTOR F. ERICKSON
1988	058-A-07 NO	VICTOR F. ERICKSON
1989	058-A-07 SE	VICTOR F. ERICKSON
1990	058-A-15 NE	VICTOR F. ERICKSON
1991	058-A-15 SE	VICTOR F. ERICKSON
1992	058-A-16 NO	VICTOR F. ERICKSON
1993	058-A-16 SO	VICTOR F. ERICKSON
1994	058-D-01 SO	VICTOR F. ERICKSON
1995	059-A-07 NE	COMINCO LTD.
1996	059-A-08 NE	COMINCO LTD.
1997	059-A-08 NO	COMINCO LTD.
1998	059-A-09 SO	COMINCO LTD.
1999	059-A-10 SE	COMINCO LTD.
2000	059-B-05 NE	COMINCO LTD.
2001	059-B-05 NO	COMINCO LTD.
2002	059-B-05 SE	COMINCO LTD.
2003	059-B-11 NE	BHP MINERALS CANADA LTD.
2004	059-B-11 SE	BHP MINERALS CANADA LTD.
2005	059-B-12 NO	COMINCO LTD.
2006	059-B-12 SE	COMINCO LTD.
2007	059-B-12 SO	COMINCO LTD.
2008	059-B-13 NO	COMINCO LTD.
2009	059-B-13 SO	COMINCO LTD.
2010	065-O-09 NE	PHELPS DODGE CORPORATION OF CANADA, LIMITED
2011	065-O-09 NO	PHELPS DODGE CORPORATION OF CANADA, LIMITED
2012	065-O-10 NE	PHELPS DODGE CORPORATION OF CANADA, LIMITED
2013	065-O-15 SE	PHELPS DODGE CORPORATION OF CANADA, LIMITED
2014	065-O-16 SO	PHELPS DODGE CORPORATION OF CANADA, LIMITED
2015	066-K-13 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2016	066-L-16 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2017	066-M-01 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2018	066-M-01 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2019	066-M-01 SO	KENNECOTT CANADA INC.
2020	066-M-08 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2021	066-M-08 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2022	066-M-08 SO	KENNECOTT CANADA INC.
2023	066-M-09 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2024	066-M-09 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2025	066-M-09 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2026	066-N-04 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2027	066-N-05 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2028	066-N-05 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2029	066-N-05 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2030	066-N-05 SO	KENNECOTT CANADA INC.
2031	066-N-12 NE	KENNECOTT CANADA INC.
2032	066-N-12 NO	KENNECOTT CANADA INC.
2033	066-N-12 SE	KENNECOTT CANADA INC.
2034	066-N-12 SO	KENNECOTT CANADA INC.
2035	088-G-16 NE	COMINCO LTD.
2036	088-G-16 NO	COMINCO LTD.
2037	088-H-13 NE	BHP MINERALS CANADA LTD
2038	088-H-13 NO	BHP MINERALS CANADA LTD
2039	088-H-15 NO	COMINCO LTD.
2040	089-A-03 SO	COMINCO LTD.
2041	089-A-04 NO	COMINCO LTD.
2042	089-A-04 SE	COMINCO LTD.
2043	089-A-04 SO	COMINCO LTD.
2044	089-B-01 NE	COMINCO LTD.
2045	089-B-01 SE	COMINCO LTD.
2046	095-H-12 NE	MAUREEN BERNIER
2047	095-H-12 NO	MAUREEN BERNIER
2048	095-H-12 SO	MAUREEN BERNIER
2049	095-I-11 NO	MAUREEN BERNIER
2050	095-I-12 NE	MAUREEN BERNIER
2051	095-L-10 NE	MURRAY MCCLAREN
2052	095-M-06 NE	FIRESTEEL RESOURCES INC.
2053	095-M-06 SE	FIRESTEEL RESOURCES INC.
2054	095-M-07 NO	FIRESTEEL RESOURCES INC.
2055	095-M-07 SE	FIRESTEEL RESOURCES INC.
2056	098-D-06 NE	E. CAGULADA
2057	098-D-06 NO	E. CAGULADA
2058	098-D-07 NE	E. CAGULADA
2059	098-D-07 NO	E. CAGULADA
2060	098-D-10 NE	E. CAGULADA
2061	098-D-10 NO	E. CAGULADA
2062	098-D-10 SE	E. CAGULADA
2063	098-D-10 SO	E. CAGULADA
2064	098-D-11 NE	E. CAGULADA
2065	098-D-11 NO	E. CAGULADA
2066	098-D-11 SE	E. CAGULADA
2067	098-D-11 SO	E. CAGULADA
2068	098-D-12 NE	E. CAGULADA
2069	098-D-12 NO	E. CAGULADA
2070	098-D-13 NE	E. CAGULADA
2071	098-D-13 NO	E. CAGULADA
2072	098-D-13 SE	E. CAGULADA
2073	098-D-14 NE	E. CAGULADA
2074	098-D-14 NO	E. CAGULADA
2075	098-D-14 SE	E. CAGULADA
2076	098-D-14 SO	E. CAGULADA
2077	098-D-15 NE	E. CAGULADA
2078	098-D-15 NO	E. CAGULADA
2079	098-D-15 SE	E. CAGULADA
2080	098-D-15 SO	E. CAGULADA
2081	098-E-02 NE	E. CAGULADA
2082	098-E-02 NO	E. CAGULADA
2083	098-E-02 SE	E. CAGULADA
2084	098-E-02 SO	E. CAGULADA
2085	098-E-03 NE	E. CAGULADA
2086	098-E-03 NO	E. CAGULADA
2087	098-E-03 SE	E. CAGULADA
2088	098-E-03 SO	E. CAGULADA
2089	098-E-04 NE	E. CAGULADA
2090	098-E-04 NO	E. CAGULADA
2091	098-E-04 SE	E. CAGULADA
2092	098-E-04 SO	E. CAGULADA
2093	098-E-05 NE	E. CAGULADA
2094	098-E-05 SE	E. CAGULADA
2095	098-E-05 SO	E. CAGULADA
2096	098-E-06 NE	E. CAGULADA
2097	098-E-06 NO	E. CAGULADA
2098	098-E-06 SE	E. CAGULADA
2099	098-E-06 SO	E. CAGULADA
2100	098-E-07 NE	E. CAGULADA
2101	098-E-07 NO	E. CAGULADA
2102	098-E-07 SE	E. CAGULADA
2103	098-E-07 SO	E. CAGULADA
2104	098-E-10 SE	E. CAGULADA
2105	098-E-10 SO	E. CAGULADA
2106	106-B-15 NE	FIRESTEEL RESOURCES INC.
2107	106-B-15 NO	FIRESTEEL RESOURCES INC.
2108	069-A-08 NE	COMINCO LTD.
2109	069-A-09 NO	COMINCO LTD.
2110	069-A-09 NE	COMINCO LTD.
2111	069-A-09 SE	COMINCO LTD.
2112	069-A-15 SE	COMINCO LTD.
2113	069-A-16 NE	COMINCO LTD.
2114	069-A-16 NO	COMINCO LTD.
2115	069-A-16 SO	COMINCO LTD.
2116	069-A-16 SE	COMINCO LTD.

2. Les permis de prospection ci-dessous ont expiré, ont été rétrocédés ou ont été annulés :

NUMÉRO	EMPLACEMENT (SNRC)	DÉTENTEUR
1252	78-B-10 NE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1253	78-B-10 SE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1254	77-G-11 NE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1255	77-G-14 NE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1256	77-G-14 SE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1257	77-G-15 NO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1258	77-G-15 SO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1259	78-B-02 NO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1260	78-B-02 SO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1261	78-B-07 NO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1262	78-B-07 NE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1263	78-B-07 SO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1315	48-B-14 NO	VICTOR F. ERICKSON
1316	48-C-03 SO	VICTOR F. ERICKSON
1317	48-C-05 NE	VICTOR F. ERICKSON
1318	48-C-10 NE	VICTOR F. ERICKSON
1319	48-C-12 SE	VICTOR F. ERICKSON
1320	48-C-12 SO	VICTOR F. ERICKSON
1321	48-C-15 SE	VICTOR F. ERICKSON
1330	56-J-11 NE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1331	56-J-11 NO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1332	56-K-03 NE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1333	56-K-03 NO	APEX GEOSCIENCE LTD.
1334	56-P-04 NE	APEX GEOSCIENCE LTD.
1339	58-A-07 NE	VICTOR F. ERICKSON
1340	58-A-07 NO	VICTOR F. ERICKSON
1341	58-A-07 SE	VICTOR F. ERICKSON
1342	58-A-15 NE	VICTOR F. ERICKSON
1343	58-A-15 SE	VICTOR F. ERICKSON
1344	58-A-16 NO	VICTOR F. ERICKSON
1345	58-A-16 SO	VICTOR F. ERICKSON
1346	58-D-01 SO	VICTOR F. ERICKSON
1348	65-J-06 NE	TAIGA CONSULTANTS LTD.
1350	65-J-07 NO	TAIGA CONSULTANTS LTD.
1355	65-J-10 SO	TAIGA CONSULTANTS LTD.
1356	65-J-11 NE	TAIGA CONSULTANTS LTD.
1357	65-J-11 SE	TAIGA CONSULTANTS LTD.
1358	65-J-12 NE	MELINGA RESOURCES LIMITED
1390	65-P-09 NO	MELINGA RESOURCES LIMITED
1394	65-P-10 SO	MELINGA RESOURCES LIMITED
1398	66-B-13 NE	CAMECO CORPORATION
1399	66-B-14 NE	CAMECO CORPORATION
1400	66-B-14 NO	CAMECO CORPORATION
1401	66-B-15 NE	CAMECO CORPORATION
1402	66-B-15 NO	CAMECO CORPORATION
1403	66-B-16 NO	CAMECO CORPORATION
1404	66-F-01 SE	CAMECO CORPORATION
1423	86-G-12 NE	STEWART BLUSSON
1429	86-I-13 NE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1430	86-I-13 NO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1431	86-I-13 SE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1432	86-I-13 SO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1433	86-I-14 NE	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1434	86-I-14 NO	NORANDA MINING AND EXPLORATION INC.
1448	95-G-16 SE	JIM SPENCE
1449	95-G-16 SO	JIM SPENCE
1452	95-O-08 SO	JIM SPENCE
1453	95-O-08 NO	JIM SPENCE
1454	65-J-06 NO	MELINGA RESOURCES LIMITED
1455	66-G-03 SE	CAMECO CORPORATION
1456	66-G-03 SO	CAMECO CORPORATION
1457	66-G-04 SE	CAMECO CORPORATION
1458	66-G-04 SO	CAMECO CORPORATION
1466	46-O-04 NE	BHP MINERALS CANADA LTD.
1468	46-O-05 NE	BHP MINERALS CANADA LTD.
1472	46-O-06 SO	BHP MINERALS CANADA LTD.
1500	66-E-09 NE	CALEDONIA MINING CORPORATION
1501	66-E-16 SE	CALEDONIA MINING CORPORATION
1502	66-F-13 NO	CALEDONIA MINING CORPORATION
1587	86-K-16 SE	CALEDONIA MINING CORPORATION
1588	86-K-16 NO	CALEDONIA MINING CORPORATION
1591	86-O-04 NO	CALEDONIA MINING CORPORATION
1593	86-O-10 NE	CALEDONIA MINING CORPORATION
1750	97-A-14 NO	DARNLEY BAY RESOURCES LIMITED
1755	97-D-03 NO	DARNLEY BAY RESOURCES LIMITED
1756	97-D-03 SO	DARNLEY BAY RESOURCES LIMITED
1759	97-D-04 NE	DARNLEY BAY RESOURCES LIMITED
1783	55-M-03 NO	COMAPLEX MINERALS CORP.
1784	55-M-04 NE	COMAPLEX MINERALS CORP.
1785	55-M-04 SE	COMAPLEX MINERALS CORP.
1797	95-I-13 SO	M. BERNIER
1798	95-J-09 NE	M. BERNIER
1799	95-J-16 SE	M. BERNIER
1800	95-J-16 SO	M. BERNIER
1804	55-M-14 SO	WMC INTERNATIONAL LIMITED

Directeur
Ressources naturelles et environnement
Territoires du Nord-Ouest
Affaires indiennes et du Nord canadien

Canada

L'Église et le droit des minorités au pays

Les écoles confessionnelles

L'Église catholique demande au gouvernement fédéral et au Sénat de ne pas donner suite à une proposition d'amendement de la Constitution concernant les écoles confessionnelles.

Selon la Conférence des évêques catholiques du Canada, ce projet aurait pour effet d'abroger les droits constitutionnels actuels, qui permettent aux catholiques et aux autres groupes confessionnels de Terre-Neuve de posséder et de gérer leurs propres écoles.

Lors d'un référendum tenu en septembre dernier, 52 pour cent des électeurs terre-neuviens ont voté en faveur d'un amendement constitutionnel, qui aurait pour effet de faire disparaître l'actuel système scolaire confessionnel. Les catholiques, qui forment 36 pour cent de la population, auraient voté massivement contre le projet. Au mois de novembre dernier, l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador approuvait une résolution visant à amender la Constitution du Canada, dans le but de déconfessionnaliser le système scolaire de la province et créer des commissions scolaires publiques.

L'Article 17 de l'Acte d'Union entre Terre-Neuve et le Canada, qui est entré en vigueur en 1949, protège les droits de la minorité catholique en matière d'enseignement. Une clause semblable protège les droits confessionnels de la minorité au Québec, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Convaincue que le gouvernement fédéral a l'intention d'amender l'Acte d'Union de Terre-Neuve, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a décidé de prendre les grands moyens en convoquant la presse à Ottawa et en menant une intense activité de lobbying auprès des députés et des sénateurs.

La CECC considère même que cette question revêt une importance nationale et touche tous les droits de la personne au Canada. Selon les évêques, n'importe quelle province pourrait agir comme Terre-Neuve et bloquer les droits de sa minorité, comme les droits linguistiques, sous prétexte qu'il ne s'agit que de sa minorité propre: «Si la porte est ouverte, ce sont les droits des minorités un peu partout au Canada qui sont menacés. Les droits linguistiques, les droits culturels, on ne sait pas où ça pourrait s'arrêter» explique l'évêque de Labrador-Shefferville, Mgr Henri Goudreault. La CECC parle même d'une «menace dangereuse» pour les droits de toutes les minorités du Canada.

Le député Franco-Manitobain de Saint-Boniface Ronald Duhamel, qui est un ancien sous-ministre de l'Éducation, prend la chose très au sérieux.

Il a fait parvenir une note de service à tous les députés et les sénateurs, leur demandant d'examiner attentivement la question: «Je crains, écrit le député, qu'on demande aux deux Chambres d'approuver le retrait ou la réduction des droits ou des privilèges des minorités de Terre-Neuve... Notre décision pourrait avoir des répercussions sur d'autres minorités qui jouissent présentement de privilèges.» Il propose la tenue d'un vote libre sur le sujet.

Mais alors que les évêques font des pieds et des mains pour préserver le droit des catholiques et des autres confessions religieuses de Terre-Neuve de posséder et de gérer leurs propres écoles, et qu'ils s'inquiètent des conséquences possibles de tout amendement constitutionnel sur les droits linguistiques des autres minorités au pays, ces derniers ont été plutôt discrets en ce qui concerne le droit constitutionnel des parents francophones de Terre-Neuve et des autres provinces de gérer et de contrôler leurs écoles.

A La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, on indique que les évêques de la province n'ont jamais publiquement appuyé les droits scolaires de la minorité francophone, par l'entremise d'une conférence de presse ou d'une déclaration publique.

La dernière fois que la Conférence des évêques catholiques du Canada a fait un plaidoyer en faveur de la reconnaissance des droits des Canadiens français remonte à l'année du centenaire de la Confédération, en 1967.

APF

Rencontre de parlementaires nordiques

En faveur d'un Conseil de l'Arctique

Réunis à l'Assemblée législative les 13 et 14 mars, plusieurs dizaines de parlementaires de sept pays de l'Arctique ont recommandé notamment «l'établissement d'un Conseil de l'Arctique». Mais l'absence des États-Unis a pesé sur la rencontre.

Pendant deux jours, la semaine dernière, Yellowknife a été la capitale du monde nordique. Son nom restera associé à la déclaration finale adoptée par les participants de la seconde conférence des parlementaires de la région arctique. Une déclaration dont la recommandation la plus importante vise à «établir un Conseil de l'Arctique qui améliorera la coordination et la coopération internationale sur les questions préoccupant l'Arctique: la protection de l'environnement, le développement économique durable et la diversité culturelle.»

Dès l'ouverture des débats, le 13 mars, les parlementaires et observateurs de sept pays du pourtour de l'Arctique ont déploré de concert l'absence des États-Unis.

Pourtant, ces deux jours ont permis aux délégués des parlements canadien, danois, finlandais, islandais, norvégien, russe et suédois de faire «un grand pas en avant» dans la coopération, selon le mot de Mary May Simon, ambassadrice circumpolaire du Canada. Les parlementaires des sept États, épaulés par plusieurs membres de parlements régionaux ou autochtones, ainsi que par des observateurs d'organisations non-gouvernementales, sont arrivés à s'entendre sur une déclaration qui sera envoyée aux gouvernements de tous les pays participants, plus les États-Unis.

Cette déclaration finale a aussi été transmise aux ministres des pays de la région circumpolaire qui ont participé à la troisième conférence interministérielle de la stratégie de protection de l'environnement arctique à Inuvik, les 20 et 21 mars, où cette fois les Américains étaient présents.

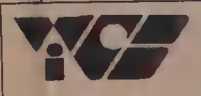
Selon le président de la conférence, le député fédéral Clifford Lincoln, la déclaration de Yellowknife est «un texte de consensus (...) rédigé dans un esprit de compromis». Un document jugé trop prudent par les délégués russes, qui auraient préféré la création de fait d'un conseil de l'Arctique, plutôt qu'une simple «recommandation». La Conférence a néanmoins accepté l'invitation de la Russie, qui organisera la prochaine réunion des parlementaires, au plus tard en 1998, à Salekhard.

Matthieu Massip



Matthieu Massip/L'Aquilon

Le Suédois Nils Thomas Utsi a assisté à la conférence en tant qu'observateur mandaté par le Conseil des Samis, un peuple habitant aussi la Norvège, la Finlande et la Russie. Il est ici accompagné d'une compatriote, Sigrid Stangbirg. M. Utsi était aussi à Inuvik pour la rencontre sur l'environnement. Il a profité de l'occasion pour y saluer une de ses cousines.



APPEL D'OFFRES

La Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest requiert des soumissions distinctes pour les deux articles suivants.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
WCB\CS\96A-002

Lecteur-reproducteur de microfiches
Options d'achat et/ou de location requises
Les soumissions cachetées pour ÉQUIPEMENT DE BUREAU doivent parvenir au plus tard à :
MIDI, HEURE LOCALE, LE 2 AVRIL 1996.
Prière de mentionner le numéro de référence WCB\CS\96A-002 dans les documents de soumissions.

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE
WCB\CS\96A-003

Article à acheter
Serveur (ordinateur central)
Les soumissions cachetées pour ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE doivent parvenir au plus tard à :
MIDI, HEURE LOCALE, LE 2 AVRIL 1996.
Prière de mentionner le numéro de référence WCB\CS\96A-003 dans les documents de soumissions.

Prière d'adresser les soumissions et les demandes de renseignements à:

Commis à l'administration
Commission des accidents du travail
Casier postal 8888
YELLOWKNIFE NT X1A 2R3

OU les soumissions peuvent être livrées aux bureaux de la Commission des accidents du travail, au 3e étage du Centre Square Mall, à Yellowknife, NT.

La commission n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre reçue.



Cp. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Télécopieur : (403) 873-2158 Courrier électronique : aquilon@internorth.com



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Services au fur et à mesure des besoins

Location à l'heure d'équipement;
Services d'arpentage;
Approvisionnement et installation de vitres et de parebrises de sécurité;
Réchapage à froid de pneus avec des bandages pneumatiques;
Lavage, nettoyage et réparation de combinaisons de travail;
Réparation de pneus;
Peinturage d'équipement et de carrosseries;
Fourniture de tracteurs routiers et de remorques pour tirer de l'équipement.

– Région de Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant, Région Slave North et Slave South, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 18 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Réparation de radios-mobiles au fur et à mesure des besoins;

Location de téléavertisseurs (pager)

– Région Slave North et Slave South, T.N.-O. –

Location de véhicules au fur et à mesure des besoins

– Hay River et Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région Slave North et Slave South, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 MARS 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 18 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972

Avis publics - Appels d'offres

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Ville de Hay River

Objet: Irrigation du parcours de golf

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au (403) 920-8191, avant **8 avril 1996.**



Northwest Territories Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

AVIS PUBLIC

Politique d'encouragement aux entreprises du Nord

Des séances d'information sur les changements proposés à la Politique d'encouragement aux entreprises du Nord (PEEN) se tiendront dans les localités et aux dates suivantes :

Localité	Date	Personne-ressource	Téléphone
Hay River	le 26 mars 1996	responsable des achats	403-874-2245
Yellowknife	le 2 avril 1996	chef de la PEEN	403-873-7215

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le bureau du ministère des Travaux publics et des Services de votre région ou au 1-800-661-0839.

Les droits de la personne

Ralentissement en 1995

Les Canadiens ne se sont pas acquittés de leur dette envers les autochtones estime le président de la Commission des droits de la personne.

Selon Max Yalden, la situation des peuples autochtones constitue «le plus grave problème sur le plan des droits de la personne» auquel le Canada doit faire face: «Il en sera ainsi tant que les autochtones canadiens n'exerceront pas le contrôle voulu sur leurs propres affaires et n'auront pas un accès juste et équitable aux avantages qu'offre notre société tels que l'éducation, l'emploi et le développement économique», écrit le président.

Dans son neuvième et dernier rapport annuel, M. Yalden constate d'une façon plus générale que le dernier débat constitutionnel et les contraintes fiscales n'ont pas incité le gouvernement à progresser dans le domaine des droits de la personne.

Il déplore que le gouvernement n'ait toujours pas réussi à présenter des modifications à la Loi canadienne sur les droits de la personne, dans le but de protéger les homosexuels contre la discrimination. Le fédéral n'a toujours pas aboli la retraite obligatoire, dénonce aussi M. Yalden, pas plus qu'il s'est attaqué sérieusement aux problèmes des personnes handicapées: «La législation canadienne est remplie de promesses à moitié tenues envers les personnes ayant une déficience». Tout cela l'incite d'ailleurs à écrire que «la prétention» du gouvernement fédéral à jouer un rôle important dans la défense des droits de la personne «sonne faux».

Selon lui, le gouvernement ne doit absolument pas donner l'impression de reculer à propos des droits des homosexuels, des personnes handicapées ou des communautés ethnoculturelles. Cela risquerait, écrit-il encore, de remettre en question les droits à l'égalité d'autres groupes: «Les occasions de division seront légion», prévient M. Yalden.

Il est déjà inquiet pour l'avenir. Citant les jugements des tribunaux en 1995, Max Yalden dit avoir «la nette impression» que le vent des changements positifs en matière de droits de la personne, qui a déjà soufflé sur le Canada, «risque de tourner». D'ailleurs, il note que les droits de la personne ont «tourné au ralenti» en 1995.

Voici quelques-unes des constatations de M. Yalden contenues dans son rapport annuel:

-les anciens combattants autochtones n'ont pas eu droit à des pensions et à des concessions de terre comme leurs camarades non autochtones;

-il existe trop peu de juges ou de policiers autochtones, surtout dans les villes;

-les personnes handicapées qui quittent la fonction publique fédérale sont encore plus nombreuses que celles qui y sont engagées;

-les immeubles fédéraux ne sont pas tous accessibles aux handicapés, malgré l'échéance que le gouvernement s'était lui-même fixé pour résoudre le problème;

-les publications de la moitié des ministères fédéraux ne sont toujours pas accessibles aux aveugles;

-l'écart salarial entre les hommes et les femmes est toujours important;

-l'intégration des femmes dans les Forces armées est très faible.

Avant de quitter à la fn de l'année ses fonctions à titre de président de la Commission canadienne des droits de la personne, Max Yalden y va d'une dernière observation: le Canada est un pays pacifique, écrit-il, mais les Canadiens ont du mal à s'adapter au changement et à accepter que des personnes aux origines différentes aient leur place au soleil. Il fait référence à «la brigade de l'antimulticulturalisme» et aux «groupes de pression passionnés» qui, constate-t-il, «défendent avec une totale intransigeance leurs intérêts particuliers.»

Le dernier conseil de Max Yalden est d'ailleurs empreint d'une grande sagesse: «Prenez garde aux extrémistes de tout acabit; n'acceptez pas que l'hyperbole devienne monnaie courante dans le discours civil; évitez d'assimiler tout compromis à un abandon de vos idéaux; reconnaissez que personne n'a le monopole de la vérité; et rappelez-vous, enfin, que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité en droits.»

APF

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Programme de contestation judiciaire

Encore deux ans

Qu'ont en commun le Conseil des Canadiens ayant des déficiences et les comités de parents de Terre-Neuve? Ces organismes peuvent faire valoir leurs droits en cour grâce à l'appui financier du Programme de contestation judiciaire (PCJ), remis sur pied par le gouvernement fédéral il y a un peu plus d'un an.

Le directeur du PCJ, François Boileau, trace un bilan positif de la première année de l'organisme, qui a établi son bureau à Winnipeg. Grâce à un accord avec Ottawa, le PCJ dispose de 2,75 millions $ par an pendant trois ans pour permettre à des citoyens ou des organismes de revendiquer devant une cour leurs droits linguistiques ou leurs droits à l'égalité, en vertu de la Charte des droits et libertés. (1) «Nous avons en ce moment quelque 180 dossiers ouverts», mentionne le directeur. Une vingtaine concernent les droits linguistiques, dont les droits des parents à la gestion scolaire.

Depuis un an, François Boileau a pu constater à quel point le retour du Programme était attendu par les Canadiens. Mais il constate aussi que des pans presque entiers de la Charte restent méconnus des Canadiens. «Il reste deux ans à notre mandat, rappelle-t-il. Il faut qu'on s'organise pour poser les questions juridiques qui méritent d'être posées.» Si, par exemple, les francophones ont eu amplement recours à l'article 23 pour démontrer leurs droits en gestion scolaire, d'autres articles établissant des droits en ce qui concerne la langue de communication, de travail ou de services dans les institutions fédérales, sont restés presque inexplorés du point de vue judiciaire.

Dans un contexte où le fédéral exerce une dévolution de ses pouvoirs vers les provinces, le directeur du PCJ estime que les francophones doivent rester vigilants. «Dans cette décentralisation, le fédéral, par exemple, a-t-il le droit de se départir de ses responsabilités (face à la Charte), surtout dans des champs de compétence qu'il s'est attribués dans le passé en vertu de son pouvoir de dépenser?»

Cette décentralisation, pense François Boileau, pourrait avoir sur les minorités de langues officielles «des effets précis et aussi dramatiques qu'en matière d'éducation».

Il faut donc profiter de l'existence du PCJ pour élucider des questions juridiques. Par exemple: quelle est la signification exacte de l'article 16,1 qui stipule au Nouveau-Brunswick que les deux communautés (francophone et anglophone) sont égales en droit? Ou encore, quelle portée aurait l'article 24 en matière de droits collectifs (cet article permet de demander réparation s'il y a eu violation d'un droit), notamment en ce qui concerne la gestion scolaire? Ou encore, comment interpréter le fameux «là où le nombre le justifie», fixé à 5 % de la population ou au moins 5000 personnes, dans un cas comme celui des francophones de Kingston, qui sont 4800? «Quand on dit 5 % de la population, c'est 5 % de la population de la ville, du quartier, de la province?»

En 1992, rappelle François Boileau, l'existence d'un tel programme - qui subventionne à même les fonds publics des causes portées contre les gouvernements - était unique au monde. «À une époque de contraintes financières, des motifs budgétaires ne doivent pas être une raison de niveler vers le bas le respect des droits, affirme-t-il. La Charte ne règle pas tous les problèmes politiques. C'est pourquoi il faut aller en cour pour faire respecter ses droits.»

Sylviane LANTHIER

(1) Pour que le PCJ puisse financer une cause, elle doit viser un champ de compétence fédérale, être une cause type d'intérêt national et ne pas faire l'objet d'un dédoublement; c'est-à-dire qu'une cause semblable ne doit pas être entendue par une autre cour.

Emplois d'été

120 millions de dollars

Le gouvernement fédéral espère créer 65,000 emplois pour les étudiants l'été prochain.

Le ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young, a annoncé que le gouvernement dépenserait deux fois plus d'argent pour venir en aide aux étudiants cette année. De 60 millions de dollars qu'il était l'an dernier, le soutien fédéral passera à 120 millions de dollars.

Le gouvernement dépensera 10,4 millions de dollars pour les Centres d'emploi du Canada pour étudiants, 1,7 million en prêts aux étudiants qui veulent se lancer en affaires, 2,6 millions pour l'embauche d'étudiants autochtones au ministère de Doug Young, 950 000 $ pour permettre aux entreprises locales de créer de l'emploi pour les étudiants et, surtout, 90 millions en subventions salariales aux employeurs afin de créer des emplois pour les étudiants.

Le ministre Young a dévoilé les grandes lignes de la stratégie fédérale devant 164 étudiants anglophones et francophones de 16 à 19 ans, en stage sur la colline parlementaire. Bien qu'originaire du Nouveau-Brunswick et bilingue, il a prononcé toute son allocution de 30 minutes en anglais seulement.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 13, vendredi 29 mars 1996

Une course serrée



Matthieu Massip/L'Aquilon

Cette année, seulement vingt secondes séparaient le vainqueur du championnat canadien de course en traîneau à chien de son plus proche compétiteur. L'Américain Tim White a devancé Richard Beck de Yellowknife, par un temps de 10h 42 ' 18". C'est la sixième fois que Tim White remporte la course.

Fonction publique des TNO

295 postes supprimés

Le gouvernement des TNO supprime près de 300 postes et licencie 150 fonctionnaires territoriaux. Et John Todd, ministre des Finances, assure qu'il y aura d'autres mises à pied cette année.

Annoncées depuis longtemps, les mises à pied dans la fonction publique territoriale sont maintenant effectives. Le ministre des Finances, John Todd, a déclaré à l'Assemblée législative, le 22 mars que le nombre de postes éliminés s'élève à 295, sur un total de 6289. En tout, 150 personnes seront licenciées. Plus tôt cette année, 49 licenciements avaient déjà pris effet. Les 101 mises à pied restantes devaient être confirmées aux intéressés dans les jours suivant la déclaration de John Todd.

Le ministre a assuré qu'il allait faire de son mieux pour que chaque employé mis à pied ait un entretien individuel, et que, d'une manière générale, tous soient traités «avec compassion». Il a ajouté en conférence de presse: «Selon moi, cela aurait pu être pire».

Le gouvernement des TNO a justifié ces mesures par sa volonté d'utiliser ses ressources plus efficacement, de réduire les dépenses et d'innover pour vivre selon ses moyens, en précisant que ces changements impliqueront nécessairement des réductions dans la taille de la fonction publique et

Coupures
Suite en page 2

Assurance-emploi

Doug Young veut punir les fraudeurs

Ceux qui profitent frauduleusement du régime de l'assurance-chômage seront obligés de travailler plus longtemps à l'avenir, avant de toucher une nouvelle fois à leurs prestations.

Le ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young, a indiqué son intention de resserrer les conditions d'admissibilité aux prestations de l'assurance-emploi, de façon à punir «ceux qui ont pris l'habitude de contourner le système».

A titre d'exemple, une personne qui doit travailler 16 semaines avant de toucher ses prestations devrait travailler 24 semaines la prochaine fois s'il est reconnu coupable de fraude, et encore plus s'il récidive: «S'ils abusent et profitent du système, ils devront travailler un peu plus fort la prochaine fois» a expliqué le ministre devant le comité parlementaire qui étudie le projet sur l'assurance-emploi.

L'an dernier, 119 000 personnes ont soutiré 100 millions de dollars en prestations supplémentaires. Elles ont été reconnues coupables de fraude et ont payé une amende.

Chaque année, entre 100 000 et 125 000 personnes touchent des prestations auxquelles elles n'ont pas droit. De ce nombre, 20 pour cent sont des récidivistes.

Les administrateurs et propriétaires des entreprises qui exercent des activités illégales et qui fraudent l'assurance-chômage devront aussi passer à la caisse et rendre des comptes.

Entre 200 et 300 entreprises fictives se livreraient à de telles activités selon le ministre Young: «On veut s'en prendre aux administrateurs de ces entreprises lorsqu'il y aura des abus.»

Le ministre a aussi répété à quelques reprises que le nouveau régime d'assurance-emploi entrera en vigueur comme prévu le 1er juillet prochain.

Finalement, un fonctionnaire du ministère a indiqué à l'APF que le gouvernement ne créera pas un programme sur mesure pour la maternité, comme le suggère la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. Non seulement cela n'a jamais fait l'objet de sérieuses discussions au ministère, mais on ne sait tout simplement pas d'où pourrait provenir l'argent.

APF

Diane Mahoney est repartie pour le Nord et de nouveaux défis.

Lire en page 3

Éditorial : Autre cul-de-sac Québec-Canada.

Lire en page 4

Prix littéraire franco-ténois: les lauréats et leurs textes.

Lire en page 5

Extraits d'un sondage sur la nutrition et nos habitudes.

Lire en page 7

Les festivités du carnaval à Yellowknife.

Lire en page 8



Matthieu Massip/L'Aquilon

À vos marques

Sur le site du Caribou Carnival de Yellowknife, un chien attend dans le camion de son maître l'heure des préparatifs de la course .

Du 22 au 24 mars, les mushers les plus réputés participaient à Yellowknife au championnat canadien de course en traîneau à chien.



Représentation des employés non-syndiqués du GTNO

Lorsque la *Loi sur la fonction publique* a été amendée le 21 février, il en a résulté l'exclusion, du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord, de 333 employés qui s'ajoutent aux 717 employés déjà exclus, pour un total de 1050 ou 16% des effectifs du GTNO.

Pour représenter ces employés, le STTN a adressé au gouvernement une demande d'accrédition en tant que négociateur pour ces ex-syndiqués. Le président du syndicat Darm Crook explique: «Le GTNO dit avoir procédé aux exclusions parce que les gens visés se trouvaient en conflit d'intérêt de par leur rôle de gestionnaire et les règles de confidentialité auxquelles ils sont tenus. Nous croyons qu'en proposant une unité syndicale distincte pour ces employés et leur propre convention collective, nous pouvons résoudre ce problème et préserver leur droit d'association.»

Le SSTN a déposé sa demande d'accrédition le 8 mars. Trois semaines plus tard, un porte-parole du syndicat, Scott Wiggs, confirme: «Nous n'avons pas eu de nouvelles du gouvernement qui semble vouloir ignorer notre demande. Nous étudions maintenant les autres recours. Hélas, nous avons pas grand'chose à attendre des lois territoriales.»

Les employés du GTNO qui ont été exclus du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord sont entre autres à l'emploi de la Société d'énergie des TNO, du secrétariat du Conseil de gestion financière, des ministères de l'Exécutif et des Finances, du Secrétariat du Personnel, et de l'Assemblée législative.

Campagne de vaccination anti-rougeole

En avril et en mai, les enfants en bas âge et les écoliers des TNO de 18 ans et moins, qui n'ont été vaccinés qu'une seule fois contre la rougeole, recevront un rappel. Le vaccin protège également contre la rubéole. Le consentement des parents ou des gardiens légaux est cependant requis.

La campagne de vaccination dans les Territoires s'inscrit dans une vaste opération nationale de lutte à la rougeole. En administrant une deuxième dose du vaccin, les autorités espèrent enrayer presque complètement cette maladie, grâce à un taux d'immunité de 95%. En 1991, la rougeole avait entraîné, dans les TNO, l'hospitalisation de 10% des 500 cas signalés lors de cette éruption. Les complications que peut entraîner la rougeole incluent la pneumonie (dans un à cinq pour cent des cas), ainsi que les encéphalites (dans un cas sur mille). Dans un cas sur 2000, la maladie est fatale.

Alternatives North craint la perte de 1000 emplois

Sur la base de calculs effectués selon une méthode mise au point par une firme indépendante de consultants, Informetrica, le groupe *Alternatives North* craint que les mises à pied effectuées par le gouvernement territorial résultent en une perte totale de 1000 emplois.

«Dans notre hypothèse de départ, nous avons projeté 138 mises à pied et une coupure de 10% dans les salaires et les bénéfices. Nous avons aussi pris pour acquis que le gouvernement procéderait à des coupures de 150 millions. Même avec des chiffres plausibles comme ceux-là, une fois que nous tenons compte du facteur multiplicateur, nous arrivons à une perte totale de 988 emlois. Ce chiffre est choquant. Il représente cinq pour cent de tous les emplois dans les Territoires» explique Ben McDonald, d'*Alternatives North*. Le porte-parole du groupe ajoute «Nous n'avons pas besoin de disparition, mais bien de création d'emplois».

Boum dans l'émission de permis de prospection

En 1996, le ministère des Affaires indiennnes et du Nord a émis 263 permis de prospection pour les Territoires du Nord-Ouest. Les nouveaux permis couvrent 4 760 426 hectares répartis dans l'ensemble des régions des TNO. L'an dernier, le ministère n'avait délivré que 86 permis.

Les permis donnent le droit exclusif d'explorer une région désignée, qui peut avoir jusqu'à 28 700 hectares de superficie, et permettent au titulaire de convertir la région concernée, entièrement ou partiellement, en concessions minières d'une superficie maximale de 1045 hectares chacune.

Les permis de prospection sont valides pour trois ans au sud du 68e parrallèle et pour cinq ans au nord de cette latitude. Avant l'émission d'un permis, Affaires indiennes et du Nord s'engage à considérer les revendications territoriales et les questions relatives à l'environnement. Si le titulaire d'un permis de prospection veut entreprendre des activités d'exploration importantes, il doit obtenir un permis d'utilisation des terres auprès du même ministère. Il doit aussi consulter les collectivités susceptibles d'être pertubées par ces activités, et embaucher de la main d'oeuvre locale dans la mesure du possible.

Agnès Billa

Coupures

Suite de la une

dans son coût. Les employés qui ne seront pas réembauchés, pourront bénéficier de plusieurs formes d'assistance, comme une prime de licenciement ou une aide d'un an pour un retour aux études.

Edward Picco, député d'Iqaluit s'est montré un des critiques les plus persistents, multipliant ces derniers jours les interventions à l'Assemblée. En comparant les variations des coupes dans les salaires et les primes spéciales (déplacement, éloignement), il arrive à la conclusion que les plus affectés par ces coupures sont les employés les moins payés des communautés éloignées, en majorité autochtones. Constatant que ce type d'employés fait vivre des familles nombreuses sur un seul salaire, il conclut à l'inéquité des coupures de postes et salaires. Parfois agacé, John Todd a finalement eu recours à l'épouvantail du déficit pour se défendre, en répliquant que rien n'est équitable quand on doit combler un trou de 150 millions $.

Yellowknife subit la plus grosse coupure avec une suppression de 7% des postes et 3% d'employés licenciés (72 licenciements sur un total de 2209 fonctionnaires). Dans les régions, le Kitikmeot est le plus touché avec 5% des postes supprimés (9% à Cambridge Bay). Le Keewatin, la région de John Todd, perd 21 postes sur 566, soit 4% (7% à Rankin Inlet). La région d'Inuvik et la Terre de Baffin perdent chacune 3% de leurs postes. Enfin la région de Fort Smith est relativement épargnée: 2% des postes de fonctionnaires y sont supprimés, 1% des employés licenciés.

Les coupures à Yellowknife font que le total des postes supprimés dans l'ouest de l'Arctique s'élève à 5%, comparé à 3% pour l'est. Mais, en terme de licenciements, l'est et l'ouest sont à égalité avec 2% chacun.

Le soulagement du personnel épargné par cette vague de licenciements pourrait n'être que provisoire. John Todd a assuré qu'il y aurait des compressions supplémentaires pendant l'année, et a conclu qu'il pourrait y avoir aussi des «ajustements» selon les recommandations des comités de l'Assemblée. L'impact de ces actions deviendra plus clair au cours des prochains mois.

Matthieu Massip

Nombre et pourcentage d'employés licenciés par région et communauté

Région	Nombre actuel de postes	Mises à pied	Pourcentage
Siège du gouvernement	**2212**	**72**	**3%**
- Yellowknife	2209	72	3%
Région de Fort Smith	**1212**	**14**	**1%**
- Fort Smith	447	4	1%
- Hay River	271	2	1%
Région d'Inuvik	**811**	**18**	**2%**
- Inuvik	466	9	2%
- Norman Wells	61	3	2%
Baffin	**1087**	**23**	**2%**
- Iqaluit	606	19	3%
- Pond Inlet	63	0	0%
Keewatin	**566**	**12**	**2%**
- Rankin Inlet	278	11	4%
- Baker Lake	88	0	0%
Kitikmeot	**372**	**9**	**2%**
- Cambridge Bay	170	7	4%
- Coppermine	82	0	0%

Prix «Promotion des langues»

Suzanne Lefebvre honorée

Mariano Aupilardjuk, Johnny Eyakfwo sont les deux autres gagnants.

Mariano Aupilardjuk de Rankin Inlet, Johnny Eyakfwo de Rae-Edzo et Suzanne Lefebvre d'Iqaluit recevront une plaque commémorative et la somme de 250$ pour leur travail afin de préserver et promouvoir leurs langues respectives, l'inuktitut, le dogrib et le français. En plus, 250$ seront attribués à une organisation communautaire de leur choix, qui oeuvre pour les langues.

Cette récompense est la première du genre attribuée par le gouvernement territorial.

«La survie même de nos langues dépend de gens exceptionnellement dévoués, qui vont au-delà de ce qu'on attend d'ordinaire pour garder une langue vivante. Les récipiendaires ont montré combien ils y étaient attachés; maintenant c'est à notre tour de montrer notre reconnaissance» a déclaré le premier ministre Don Morin.

Johnny Eyakfwo est un aîné qui a travaillé à la rédaction d'un dictionnaire dogrib. Il se consacre souvent bénévolement à la promotion des traditions dans sa communauté et participe aux cours de langue autochtone dans les écoles de Rae-Edzo.

Mariano Aupilardjuk est un aîné, un sculpteur et un ambassadeur reconnu de la langue inuktitut et de la culture inuit. Il a aussi travaillé avec la Kivalliq Inuit Association, en enseignant danses et chants aux plus jeunes.

Suzanne Lefebvre est professeur de français à l'école Nakasuk d'Iqaluit. Elle a été présidente de l'Association francophone d'Iqaluit, du Comité-femmes d'Iqaluit et longtemps membre bureau de direction de la Fédération Franco-TéNOise. En 1993, elle a reçu le prix Jeanne Sauvé pour son travail comme bénévole au service de la communauté francophone.

M.M.

Francophones du Nord

Les gens à la base, d'abord!

Arrivée dans les Territoires du Nord-Ouest en février 1990, Diane Mahoney n'a jamais ménagé ses efforts, au plan professionnel et bénévole, pour travailler avec les gens d'ici et contribuer au mieux-être de la communauté.

Après six ans ans d'implication fort appréciée, l'ancienne présidente de la Fédération Franco-TéNOise a quitté les TNO le 27 mars; elle repart pour relever de nouveaux défis.

«J'ai besoin de changement aux cinq ans. Je voulais demeurer dans le Nord mais changer d'emploi.» Elle a donc accepté le poste d'adjointe au directeur des services de santé et sociaux à Povungnituk, une communauté de mille personnes («dans la toundra, où je n'ai jamais vécu») qui est aussi le centre d'une région comptant six autres communautés de même taille.

À Yellowknife, Diane Mahoney fut responsable, pendant cinq ans, du développement communautaire pour le Conseil de la condition féminine des TNO. Dans ses nouvelles fonctions, on lui confiera de nouveau ce dossier qui est en plein essor.

Dans les TNO qu'elle a parcourus plusieurs fois d'un bout à l'autre de leur immensité, Diane Mahoney a collaboré étroitement avec les communautés les plus éloignées, la population autochtone et en particulier les groupes de femmes. Elle envisage avec espoir l'avenir. «En cinq ans, la situation s'est vraiment améliorée. Il y a de plus en plus de gens sobres dans les communautés. (...) On parle plus franchement de la violence domestique et des abus sexuels. Ce qui fait toute la différence, ce sont les gens qui veulent que les choses changent.» Diane Mahoney s'estime privilégiée d'avoir travaillé avec autant de ces femmes et de ces hommes. «Les gens à la base sont les mieux placés pour savoir quelles solutions leur conviennent. Ce qu'il faut, c'est faciliter le processus et non pas diriger les contenus. C'est aux personnes de la communauté que reviennent les décisions.»

Dans son implication auprès de la francophonie ténoise, elle s'est appuyée sur cette même philosophie à laquelle elle croit fermement. «En 1990, je suis venue dans les TNO comme agente de développement pour la Fédération Franco-TéNOise, pour le dossier des femmes et celui de l'éducation. J'avais enseigné la psychologie pendant sept ans au cégep. Et j'avais été coordonnatrice-santé au Centre de santé des femmes de Montréal pendant trois ans. Mais, la francophonie pour moi, c'était quelque chose de nouveau. Je ne connaissais rien de la problématique.» Assistant à une rencontre de la Commission nationale des parents francophones à Montréal (avant même d'atterir à Yellowknife), elle ressent un grand choc: l'assimilation. Et elle s'étonne alors de la volonté des gens de continuer à vivre en français alors que ça semble tellement difficile.



Diane Mahoney (au centre) célèbre dans la bonne humeur la Journée internationale des femmes, à Yellowknife, en compagnie de Roxanne Valade et de Lucie Bérubé (à droite).

Diane Mahoney demeurera à l'emploi de la FFT moins d'un an, avant de rejoindre l'équipe du Conseil de la condition féminine des TNO. Elle ne quittera pas sans s'assurer d'avoir rempli les mandats qu'on lui avait confiés: une rencontre territoriale des femmes, la création officielle des Elles-Ténoises, un deuxième colloque en éducation français langue première, une étude sur le nombre d'ayants-droit dans les TNO et les besoins des communautés en éducation, les démarches pour la mise sur pied de la garderie Plein soleil, ainsi qu'un plan d'action pour l'année à venir. Ouf!

Alors qu'elle est partie en vacances avant d'entreprendre son nouvel emploi, les délégués à l'assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-TéNOise la proposent à la présidence de l'organisme. Elle accepte à son retour. Elle demeurera deux ans en poste.

Durant cette période, les discussions pour une entente de financement de type Canada-communauté débutent («Il fallait assurer notre survie»). L'accord constitutionnel de Charlottetown fait l'objet d'un référendum national et la FFT se range dans le camp du OUI. Au plan interne, la Fédération passe à travers un exercice de planification stratégique afin de se donner un plan d'action et des priorités sur trois ans dans lesquels «tout le monde se retrouve et qui sont réalistes. On a demandé aux membres ce dans quoi ils avaient le temps et le goût de s'embarquer (...) pour que les gens s'approprient la Fédération».

De ses années de démarchage politique, Diane Mahoney a appris que revendication et coopération ne sont pas incompatibles. À propos du GTNO, elle souligne: «On a plus d'alliés qu'on le pense».

Lorsque surviendra la division des TNO en 1999, Diane Mahoney espère que la FFT continuera à regrouper les francophones d'Iqaluit, comme ceux de l'ouest de l'Arctique. «S'il y a une volonté des gens à la base, on trouvera des structures et des solutions.»

Agnès Billa

Oyez, oyez ! Descendants de Claude Lefebvre dit Boulanger

L'Association des Boulanger d'Amérique verra bientôt le jour au Québec si on en croit le témoignage de quelques descendants de Claude Lefebvre dit Boulanger. Ce jeune orphelin qui est venu s'établir sur l'île d'Orléans vers 1665 est l'ancêtre de tous ceux qui portent le patronyme de Boulanger sur ce continent. Claude Lefebvre dit Boulanger s'est marié à Marie Arcular le 28 octore 1669 en l'église de Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Une réunion préliminaire a été tenue dans le but de regrouper tous les Boulanger du continent et de les réunir en une association de famille souche. Ainsi, tous les descendants de Claude Lefebvre dit Boulanger sont invités à s'inscrire en envoyant leurs coordonnées, date et lieu de naissance, le nom des parents, des grands-parents ainsi que la paroisse d'origine à l'adresse suivante: Les Boulanger d'Amérique, Case postale 1061, Terminus, Québec, G1K 7B5

Des formulaires de recrutement pourront être expédiés aux Boulanger qui désirent promouvoir le recrutement des membres afin que le regroupement puisse se faire au niveau régional.

André Boulanger
Fort Smith

Conférence sur l'environnement

Autre appui au Conseil de l'Arctique

Les délégués à la conférence ministérielle d'Inuvik sur la Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA) ont conclu deux journées de rencontre par la signature de la Déclaration sur la protection de l'environnement et le développement durable.

Les participants se sont en outre engagés à fonder le conseil de l'Arctique au cours de l'été 1996. Mary Simon, l'ambassadrice du Canada aux affaires circumpolaires dirigera cette initiative. Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui participait à la conférence, s'est félicité de cette résolution: «Je crois sincèrement que nous sommes devant une occasion unique de créer une institution dont nous pourrons être fiers, a t-il déclaré, en précisant, «le Conseil arctique confortera la coopération circumpolaire et soulignera la foule de questions politiques touchant l'Arctique auxquelles doivent faire face nos gouvernements et les peuples nordiques». Le conseil devrait inclure les huit pays qui participaient à la conférence : le Danemark (pour le Groenland), la Finlande, L'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède, les États-Unis et le Canada.

Certaines priorités ont été fixées pour les prochaines années. D'abord l'évaluation de la présence de contaminants dans l'Arctique, avec la publication en 1997 d'un rapport sur l'état de l'environnement arctique. On compte aussi prendre des mesures de contrôle de la dispersion des polluants, de protection de la faune et de habitats terrestres et aquatiques. Les participants entendent aussi améliorer les mesures d'intervention en cas d'urgence environnementale, notamment en publiant un guide sur la «préparation aux situations d'urgence, la prévention et les interventions». Enfin ils veulent explorer des «méthodes d'exploitation durable des ressources naturelles de l'Arctique».

Dans leurs interventions, Ron Irwin et Sergio Marchi, ministre fédéral de l'Environnement, se sont accordé pour déclarer «que la présence d'une industrie de la fourrure viable est indispensable à tous les peuples nordiques». La présence d'observateurs de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, n'est sûrement pas étrangère à cette mise au point.

Matthieu Massip

ÉDITORIAL

On tourne en rond

Mon admiration va cette semaine aux 87% des Canadiens hors Québec et aux 68% des Québécois qui ont déclaré lors d'un sondage CROP/Environics publié cette semaine qu'ils s'intéressent aux questions concernant les relations entre le Québec et le reste du Canada. Pour ma part, je suis en train de perdre patience ... pour la énième fois.

Cette nouvelle saute d'humeur constitutionnelle tient au fait que tout en reconnaissant la spécificité du Québec au plan de la langue et de la culture, la majorité des Canadiens ne sont pas disposés à accorder au Québec un statut particulier ou des pouvoirs différents des autres composantes du pays.

Par exemple, si le renouvellement de la fédération devait passer par un droit de veto pour le Québec, cela serait acceptable pour la majorité canadienne seulement si les autres régions du pays détenaient un droit semblable. Une approche qui a tendance à ne rien résoudre. On se retrouve donc encore une fois dans ce cul-de-sac qui découle du fait que le Québec est perçu comme une composante essentielle et unique de l'identité canadienne, sans que les partenaires de la fédération veuillent pour autant lui accorder des droits spécifiques découlant de sa situation particulière.

Entre l'indépendance et le renouvellement de la fédération basé sur des pouvoirs supplémentaires pour le Québec, seulement 51% des Canadiens hors Québec préfèrent la deuxième option à la rupture. Alors que 63% des Québécois préfèreraient que la solution à la crise constitutionnelle se situe dans le cadre du fédéralisme renouvelé. Ces opinions quasi-irréconciliables montrent encore une fois l'urgence pour les politiciens qui oeuvrent pour le camp du fédéralisme d'amener les Québécois prêts à dialoguer à préciser autant que possible les mesures et les champs de compétence qu'ils jugent nécessaires au maintien du Québec pour que des offres concrètes et non pas des principes de négociation du style «pas de statut particulier» se retrouvent sur la table.

Agnès Billa



Quand l'ours paraît



Matthieu Massip/L'Aquilon

Michel Martel (au premier plan) s'adonne pour la première fois à la sculpture sur glace. Dans ce bloc qu'ils travaillent lors du *Caribou Carnival*, lui et son partenaire ont vu deux ours polaires qu'ils font sortir de la matière brute à coup de ciseau.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice Agnès Billa
Montage Alain Bessette

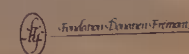
Collaborateurs: Yves Lusignan
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Prix littéraire franco-ténois 1995-1996

Annonce des lauréats

La Fondation franco-ténoise a divulgué le 27 mars les noms des lauréats du Prix littéraire franco-ténois 1995-1996. Chez les enfants, dans la catégorie d'âge des 6 à 9 ans, il s'agit de Joël Fortier, élève de l'école Nakasuk, à Iqaluit, pour son texte *Rêve aux arbres*. Pour les jeunes de 10 à 12 ans, c'est Philippe Martel de l'école Allain St-Cyr, qui s'est mérité les honneurs pour son poème *Lumière du soir*. Il n'y a pas eu de gagnant dans la catégorie des 13 à 15 ans.

Chez les adultes, le prix a été décerné à France Simon, pour son poème *Contre diction*. Le «Prix de l'originalité» n'a cependant pas été attribué, le jury ayant décrété qu'aucune approche originale n'avait vraiment été abordée par les participants et participantes. Mentionnons que Sarah McNair-Landry et Frédérick Keays-Lévesque ont obtenu des mentions spéciales dans la catégorie des 6 à 9 ans pour leurs textes respectifs intitulés: *L'ours Noël* et *Le soleil gouverné*.

Vingt-cinq participants et participantes, soit 24 jeunes de 6 à 15 ans et une adulte dans la catégorie poésie, ont déposé un texte auprès de la Fondation franco-ténoise qui lançait cette année le concours du Prix littéraire franco-ténois sous le thème *Au-delà du 60ième parallèle*.

La Fédération Franco-TéNOise, qui parraine la Fondation, s'est dit très heureuse de la participation à cette première édition du concours. Elle a d'ailleurs l'intention de relancer le concours prochainement, en y apportant de légères modifications.

Le jury pour le concours se composait de Mme Line Gagnon, représentante de la FFT à la Fédération culturelle canadienne-française, de Mme Lorraine Taillefer, enseignante à l'école Harry Camsell de Hay River, et de M. Pierre Pigeon, écrivain québécois de romans jeunesse qui avait d'ailleurs animé des ateliers d'écriture dans les communautés francophones des T.N.-O. l'automne dernier en vue d'inciter la communauté francophone et francophile à une participation maximale.

Des prix seront remis aux lauréats des communautés de Yellowknife et d'Iqaluit au cours d'une brève cérémonie. Les deux jeunes gagnants recevront la série complète des albums de Tintin alors que la récipiendaire du prix chez les adultes se verra remettre un coffret de l'œuvre intégrale de Félix Leclerc, auteur québécois dont la réputation n'est plus à faire.

Gagnant 10-12 ans

Lumière du soir

Lumière du soir
qu'on appelle les aurores
dansent au nord
vos couleurs éclairent
mes amis de pierre
sentinelles solitaires

Philippe Martel, 11 ans Yellowknife

Gagnante adulte

Contre diction

Sur le front de la terre, ou à ses pieds,
en ce lieu où l'année n'a qu'une journée:
un été sans aube et une nuit qui finit en mai,
vivent deux ailés qui sont, en tout, opposés.

L'un, blanc d'état, lagopède de nom,
lourd et rond comme un flocon,
semble tombé du ciel sans raison,
telle la neige avec laquelle il se fond.

Sur les pierres gelées, toujours il s'affaire
car sa patte plumée, à son aile, préfère;
lorsqu'il lui arrive, à regret, de prendre les airs,
c'est qu'autour rôdent les dents du mammifère.

Certes, son duvet immaculé est-il envié,
si velouté qu'il fait jaser pies et carnassiers;
mais le destin, du superbe, s'est bien moqué:
autant de charme il a comblé que d'astuce privé.

En effet, la beauté, de l'esprit, a peur
et l'air de notre oiseau est trompeur:
son vol sans grâce trahit sa lourdeur
et, aux plus rusés, il sert de douceur.

L'autre, corbeau, la pénombre séduit,
sombre et discret, il se mêle à la nuit;
vient le soleil et son nombre grandit
même si, cette ombre, jamais on ne saisit.

Du haut des airs, le voleur repère les affaires,
qu'il s'agisse d'un ver ou d'un vers,
aucune ordure ne saurait déplaire
à celui qui, fer ou verre, tout récupère.

Corbeau, peut-être; beau corps , jamais
et tous s'entendent à le trouver laid;
l'horreur, dit-on, est le seul attrait
du volatile qui, tel l'épouvantail, effraie.

L'oiseau fait peur; mais, rusé, il sauve sa peau,
car ses plumes ne font point de beaux manteaux;
ainsi, il est une justice pour les moins sots
qui, même vilains, ont souvent le dernier mot.

Lagopède et corbeau, en rien les mêmes,
illustrent, tel un poème, tous ces extrêmes,
ces cailloux et ces gemmes, ces églises et ces totems,
qui vivent en harmonie au nord du 60ème.

France Simon, Yellowknife

Gagnant 6-9 ans

Rêve aux arbres...

Dans le nord
Quelqu'un dort.
Il rêve aux arbres
Comme sa grosse barbe.
Il est fâché
Il commence à l'accepter.
Mais il ne peut pas
Il ne pense qu'à ça.
Il pleure pour 24 heures
Il pense à toutes les merveilles
Qui l'assaillent
Mais ça ne marche pas
Il fait un gros dégât
Il essaie de dessiner un érable
Mais il n'est pas capable.
Dehors il voit un oiseau
C'est un gros corbeau.
Le corbeau dit: «Es-tu fâché?»
Le gars répond: «Je suis très fâché!»
Je ne peux pas dessiner des arbres.

Joël Fortier, 9 ans, Iqaluit

Mention spéciale 6-9 ans

Le soleil gouverné

J'étais dans la caverne des neiges
Qui gouvernait le soleil.

La neige qui brillait
Ne serait jamais pareille à
la glace qui scintillait.

Le nord
Me faisait penser au loup
mordant très fort.

L'écho des montagnes de roche
Sera toujours plus beau que des cristaux
de glace.

Le bonhomme de neige aux yeux brillants
N'aimait pas le soleil aux larmes brûlantes.

Et

Les sapins seront toujours
les alliés des lutins.

Frédéric Keays-Lévesque, 9 ans, Iqaluit

Mention spéciale 6-9 ans

L'ours Noël

Une fois, il y avait un groupe de caribous. Ils allaient à Pond Inlet tous les ans pour Noël mais cette année, c'était différent. Ils allaient à Iqaluit. Les caribous étaient très contents. Iqaluit était leur place préférée. Deux jours après, ils ont eu une lettre. Ça dit: «Ce Noël va être très spécial. Tous les animaux vont se rassembler à Iqaluit. La soirée de Noël, il va y avoir une surprise.» Les caribous ont commencé à marcher. Ils ont rencontré les lemmings. Les lemmings ont dit : «Nous allons venir avec vous». Alors le troupeau a commencé à marcher.Ils ont rencontré un autre troupeau. Il y avait des loups, des caribous, des lemmings des hibous, des lapins, des belettes et beaucoup d'autres animaux, comme des boeufs musqués et des canards. Les deux troupeaux ont commencé à marcher. Ils étaient très proches d'Iqaluit. Ils étaient en avance de deux jours. Les troupeaux ont arrêté pour la nuit. Le lendemain matin, c'était le blizzard. Les animaux ne pouvaient pas voir, alors ils sont restés là. Les belettes sont allées voir mais elles ne pouvaient pas marcher. Il y avait trop de glace pour marcher. Deux jours après, le blizzard était fini. Les troupeaux ont commencé à marcher. Ils ont marché toute la nuit et tout le jour. Après trois jours, tout le monde était fatigué; alors ils ont arrêté. Au matin, un loup leur a dit: «Réveillez-vous vite, on est à Iqaluit!».

Tous les animaux étaient contents. Le jour ∎ passé vite. Tous les animaux se rassemblent pour la grande surprise, quand un traineau avec huit caribous arrive. Quand le traineau a arrêté, un grand ours ∎ débarqué. Il était tout habillé en rouge. Il a donné un ou deux cadeaux pour tout le monde. Il a donné les cadeaux et est reparti. Le jour suivant, les animaux repartaient. C'était leur Noël préféré de toute leur vie.

Sarah McNair-Landry, 9 ans, Iqaluit

En bref

Le solliciteur général sur Internet

Le ministère du Solliciteur général a maintenant son site sur Internet. Le site contient de l'information sur différents sujets, comme la police et l'application de la loi, la police des autochtones, les services correctionnels et la sécurité nationale. L'adresse du site est: http://www.sgc.gc.ca

Un guide pour les jeunes

Comment accueillir les jeunes en provenance d'autres pays ? Pour ceux et celles qui se posent cette question, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) vient de lancer un guide basé sur des témoignages.

Parle-moi contient les commentaires et les réflexions de plus de cinquante jeunes de partout en Ontario, provenant de divers milieux, de divers pays et de différentes réalités socio-économiques et culturelles. Le guide se veut un outil qui s'adresse plus particulièrement aux jeunes leaders et aux intervenants scolaires, dans le but de les aider à mieux comprendre les réalités et les besoins de ces jeunes provenant de divers pays.

La FESFO a publié ce guide en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien.

7,7 millions pour les Franco-Colombiens

Les Franco-Colombiens recevront 7 771 000 millions du gouvernement fédéral pour favoriser leur épanouissement et leur développement au cours des prochaines années.

L'entente Canada-communauté signée à Vancouver entre le ministère du Patrimoine canadien et les organismes francophones de la province est d'une durée de quatre ans, et couvre la période 1995-1996 à 1998-1999. Il s'agit de la première entente du genre signée entre les Franco-Colombiens et le gouvernement fédéral.

La présidente de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, Diane Côté, n'a pas caché sa satisfaction: «Les priorités de développement seront dorénavant établies par la communauté et les projets mis de l'avant devront répondre à ces priorités». Plus important encore, l'entente assure à la communauté francophone de la province un financement pluriannuel stable.

APF

«Mangez mieux partout»

Le manque de temps affecte l'alimentation

L'intérêt des consommateurs pour la nutrition est plus vif que jamais. Les Canadiens et Canadiennes affirment toutefois que le manque de temps affecte leurs choix alimentaires, révèle un sondage Decima réalisé pour l'Association canadienne des diététistes (ACD).

Ce récent sondage, commandé par l'ACD à l'occasion du Mois de la nutrition, nous apprend qu'une proportion effarante de Canadiens et Canadiennes (60%) considèrent qu'ils ne réussissent pas toujours à faire des choix alimentaires sains. Pour 40% d'entre eux, le manque de temps serait en cause. D'autre part, 63% des gens prennent un repas sur le pouce au moins une fois par semaine.

«Nous menons tous aujourd'hui une vie incroyablement occupée», souligne la diététiste Lise Smedmor, coordonnatrice de la campagne nationale du Mois de la nutrition de l'ACD. «Mais il est possible de manger mieux en tout temps et tout lieu; c'est d'ailleurs ainsi que vous aurez l'énergie pour garder le rythme, et la santé».

Voilà pourquoi l'ACD, regroupement national représentant plus de 5000 diététistes, a choisi «Manger mieux partout!» comme thème du Mois de la nutrition 1996. «Un thème vraiment d'actualité, car on demande souvent aux diététistes comment concilier un horaire chargé avec une alimentation saine», explique Mme Smedmor.

Le sondage de l'ACD indique également que pour 32% des gens, c'est le souper qui est le plus problématique. «Un brin d'organisation, nous dit Lise Smedor, comme de bien garnir le garde-manger et le frigo et de cuisiner des recettes doubles la fin de semaine, peut faire des miracles les soirs où le temps manque.»

Par ailleurs, un Canadien sur deux croit que la plupart des restaurants n'offrent pas de choix sain. «Des grands restaurants jusqu'aux comptoirs de type *fast-food*, tous les établissements proposent certains choix plus nutritifs pouvant convenir à tous» rectifie la porte-parole de l'ACD.

Les diététistes sont déterminés à aider les Canadiens à se donner un style de vie sain et à «Manger mieux partout!». Pour obtenir des renseignements sur une alimentation saine, les consommateurs peuvent s'adresser à un diététiste de leur région, dans un hôpital, un centre de santé communautaire, ou une clinique privée.

Repas nutritifs en une minute : **Bagel au fromage**- Mettez deux tranches de fromage dans un bagel coupé en deux et faites fondre au micro-ondes ou sur le gril. Grignotez des bâtonnets de légumes et un fruit pour compléter. **Rouleau au dindon**- Déposez 50 g de dindon tranché et une feuille de laitue sur un pain pita. Mettez quelques bâtonnets de carotte sur le dindon et roulez. Accompagnez d'un fruit et d'un verre de lait à teneur réduite en gras.

Congé de maternité

Un programme sur mesure

Le gouvernement fédéral devrait créer un tout nouveau programme d'aide financière pour les femmes qui doivent quitter leur emploi pour cause de maternité.

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) et le Réseau national d'action éducation femmes (RNAÉF) ont profité de leur comparution devant le comité parlementaire qui étudie le projet de loi sur l'assurance-emploi, pour soulever une préoccupation, qui n'a pas été beaucoup discutée au pays depuis l'introduction de ce qu'il est convenu d'appeler «la réforme Axworthy». Cette préoccupation, ce sujet presque tabou, c'est la natalité.

En vertu de l'actuelle Loi sur l'assurance-chômage, les femmes reçoivent 55 pour cent de leur salaire lors d'un arrêt de travail pour cause de maternité. Le projet d'assurance-emploi ne remet pas en question ce qui est actuellement prévu pour les femmes qui doivent quitter leur emploi pour s'occuper de leur nouveau-né. C'est justement ce qui fait problème, disent les femmes francophones.

Selon les deux organisations féministes, les femmes ont plutôt besoin d'un nouveau programme de prestations, plus généreux, «qui ne traite pas la maternité comme une mise à pied, une démission ou une maladie!» Ce nouveau programme d'appui financier, disent ces organismes, devrait permettre aux femmes de ne pas avoir à choisir entre la procréation et l'emploi: «La maternité n'est pas biologiquement transférable. Ce sont les femmes qui connaissent les arrêts de travail aux fins de maternité», lit-on dans le mémoire présenté devant le comité.

Plus des deux tiers des femmes francophones vivant en milieu minoritaire avaient un revenu inférieur à 10 000 $ en 1986 et une femme francophone sur trois a un emploi à temps partiel. En fait, 69 pour cent de tous les travailleurs à temps partiel étaient des femmes en 1994. Pour toutes ces femmes, et pour les femmes entrepreneures qui n'ont droit à aucune prestation, la maternité devient alors une question de gros sous: «Nous voulons que le gouvernement se montre plus favorable à la question de la natalité» disent aujourd'hui les féministes francophones.

Une femme francophone sur quatre qui vit en milieu minoritaire n'a qu'une 8e année de scolarité. Elles ont donc besoin de formation professionnelle. Mais cette formation, disent les deux organisations féministes, doit être disponible en français. Puisque le gouvernement fédéral a l'intention de transférer la responsabilité de la formation de la main-d'oeuvre aux provinces, ces dernières devraient être obligées d'offrir à leur minorité francophone des cours de formation professionnelle dans leur langue, insistent la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises et le Réseau national d'action éducation femmes.

APF



Félicitations à Claude et Esther Doucette de Fort Smith. Leur fils Gabriel, âgé de deux mois, a reçu de la Fédération Franco-TéNOise une trousse «Premiers pas».

Yellowknife en fête... malgré le froid

Photos: Matthieu Massip et Agnès Billa



Pendant que les adultes font des folies comme sauter en parachute par des températures peu clémentes, les enfants dorment ou profitent bien emmitouflés d'une journée de plein-air.

Durant *Caribou Carnival*, le concours de sculptures sur glace ainsi que le championnat canadien de courses en traîneau à chien sont parmi les activités les plus prisées du grand public. Même les températures de moins 30° C n'ont pas nui à la participation.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 14, vendredi 5 avril 1996

La leçon d'hygiène



Agnès Billa/L'Aquilon

Sous prétexte de raccomoder les ours en peluche des enfants, l'hôpital régional Stanton a organisé au Centre du patrimoine Prince-de-Galles une clinique pour les petits et leurs jouets durant laquelle on pouvait en apprendre beaucoup sur les soins de santé, y compris l'hygiène dentaire.

Dictée des Amériques

Bravo Alana!

Alana Demko, 13 ans, a remporté le 30 mars la Dictée des Amériques dans sa catégorie, les juniors B.

L'étudiante de l'école William McDonald à Yellowknife a fait 14,5 fautes, le meilleur résultat des jeunes concurrents de français langue seconde. La dictée, composée par le parolier québécois Luc Plamondon, avait comme thème une partie de Scrabble et parmi ses pièges les plus redoutables les mots amaryllis, mots-croisiste, baccara et baccarat...

À l'annonce des résultats, les 103 participants et les personnalités présentes, debout, ont longuement acclamé Alana. Selon le Journal de Québec, la jeune Ténoise a été «la championne la plus populaire» de la fin de semaine, et Madeleine Fontan, sa professeur qui l'a accompagnée, dit qu'elle a été la «mascotte» de l'épreuve. Alana devance dans sa catégorie deux concurrents plus âgés qu'elle.

De retour à Yellowknife lundi matin, Alana, toute occupée à déballer son ordinateur portable et ses dictionnaires gagnés à Québec, avoue qu'elle «ne s'attendait pas à ce résultat». Sur son bureau, ses derniers bulletins scolaires dressent le portrait d'une élève exceptionnelle. Déja, la commission scolaire no1 de Yellowknife a émis un communiqué félicitant l'étudiante de William McDonald.

«Le mot brillant est souvent galvaudé, des élèves brillants, je n'en ai pas toutes les années, explique Madeleine Fontan, mais là, je peux le dire, elle est brillante, elle a cette espèce de concentration... vraiment impressionnante». Décrite aussi comme «perfectionniste», Alana ne pourra pourtant pas essayer de faire encore mieux l'an prochain; le règlement lui interdit de participer une autre fois.

Son frère Michael, qui cette année a échoué d'un point au test de qualification, pourrait bien aller défendre le titre familial.

Matthieu Massip

Assemblée législative

Michael Miltenberger accusé de sexisme

Le 21 mars, le député de Thebacha a remercié en chambre sa collègue Jane Groenewegen de l'appui qu'elle avait donné à l'équipe de hockey de l'Assemblée législative lors d'une récente pratique, «particulièrement dans le vestiaire quand elle est venue nous voir tous nous déshabiller».

Cette remarque n'a pas amusé deux femmes qui regardaient les débats à TVNC. Elles se sont plaintes auprès du Conseil de la condition féminine des TNO et lui ont demandé de contacter Michael Miltenberger pour qu'il s'excuse de ses propos qui ont depuis été dénoncés par d'autres individus et des organisations de femmes.

Le 29 mars, le conseil a donc envoyé une lettre au député de Fort Smith, avec copie conforme au premier ministre Don Morin.

M. Miltenberger a confirmé à *L'Aquilon* avoir reçu cette lettre le 1er avril. «Pour le moment, tout ce que j'ai à déclarer, c'est que j'ai reçu la lettre et que je vais prendre son contenu en délibération», a déclaré le député rejoint à son bureau de circonscription.

Sharon Hall, du Conseil de la condition féminine (CCF), explique que l'intervention du conseil ne vise pas à envenimer les choses, mais plutôt à les faire avancer. La lettre demande au député de Fort Smith de présenter des excuses pour sa conduite, lui souligne qu'en tant qu'élu, il est censé agir comme un modèle pour tous les hommes des TNO et lui rappelle que le gouvernement a adopté une politique de tolérance zéro à la violence faite aux femmes, y compris les abus verbaux et psychologiques.

La directrice générale du CCF note que le 21 mars, les propos de M. Miltenberger à l'endroit de ses collègues masculins portaient sur leur performance athlétique sur la glace. «Ce n'est qu'en parlant de la députée de Hay River que Michael Miltenberger a eu des propos à connotation sexuelle». Mme Hall qui, le 8 mars dernier à l'occasion de la Journée internationale de la

Sexisme
Suite en page 2

Sportive au repos



Agnès Billa/L'Aquilon

Jeanne Arsenault, professeur d'éducation physique, est devenue Jeanne Arsenault, conférencière, le temps de la rencontre des Elles-Ténoises à Hay River, et le temps d'un atelier sur l'équité dans l'enseignement des sports.

Une rencontre sous le signe de la tolérance.
Lire en page 2

De plus en plus de Québécois au Canada français.
Lire en page 3

Éditorial: La tentation des valeurs féminines.
Lire en page 4

La Dictée des Amériques: à vous de jouer!
Lire en page 5

Enviro Watch a les pollueurs à l'oeil dans les TNO.
Lire en page 8



Transfert du dossier de la santé et de la sécurité au travail

Le 1er avril, le dossier de la santé et de la sécurité a été officiellement transféré du ministère de la Sécurité et des Services publics à la Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest. La décision continue cependant à susciter la controverse. La Fédération du Travail des TNO réclame que le mandat de la commission et les nouvelles responsabilités que le gouvernement veut donner à la CAT fasse l'objet d'un examen public. «Le ministre responsable de la commission, John Todd a agi de façon unilatérale, sans consulter les parties impliquées» soutient le président de la fédération Jim Evoy. Du côté de la Chambre de commerce de Yellowknife, après une rencontre avec le responsable de la Commission des accidents du travail Jeff Gilmour, les gens d'affaires déplorent que le transfert entraîne une hausse des cotisations que les employeurs versent à la commission.

Appui de l'Association des municipalités à BHP Inc.

L'Association des municipalités des Territoires du Nord-Ouest demande au GTNO de travailler en collaboration avec la compagnie minière *BHP Diamonds Inc.* pour «apaiser les craintes que suscite le projet de Lac de Gras auprès de la population autochtone de la région, si le projet est approuvé». L'association suggère que le gouvernement s'implique plus particulièrement dans les questions de surveillance de l'environnement et de négociation d'une entente sur les retombées de la mine de diamant pour les membres des Premières nations.

L'association a adopté une résolution à cet effet lors de sa trentième assemblée annuelle qui se déroulait à Inuvik du 28 au 31 mars. Dans un contexte de coupures budgétaires et de transferts de programmes vers les localités, la rencontre portait sur le thème «Pour des communautés plus fortes». Durant la rencontre, le maire de Fort Smith, Dennis Bevington, a été reporté à la présidence de l'organisation pour un mandat d'un an.

Exploration dans la vallée du Mackenzie

L'industrie pétrolière témoigne d'un regain d'intérêt pour les ressources de la vallée du Mackenzie. Affaires indiennes et du Nord vient d'accorder des droits d'exploration pétrolière et gazière pour cinq grands lots dans la partie centrale de la vallée, au nord-ouest de Fort Good Hope et entre Norman Wells et Fort Norman. Les soumissions d'une valeur de 9 343 000 $ couvrent une superficie totale de 375 087 hectares. Elles sont allées à quatre compagnies installées à Calgary: Grand River Resources Inc., Murphy Oil Company Ltd., Ranger Oil Ltd., et Canadian 88 Resources Inc.

À la recherche d'un nom pour le territoire de l'ouest

Le 28 mars dernier, la députée de Hay River a lancé un appel à toute la population de l'ouest de l'Arctique pour trouver un nom au nouveau territoire découlant de la division des TNO en 1999. En tant que responsable du sous-comité de l'Assemblée législative chargé de ce dossier, Jane Groenewegen a précisé que les noms suggérés feront l'objet d'un vote en novembre. «Nous recherchons un nom facile à épeler et à prononcer. Il peut s'agir d'un mot existant ou d'un mot inédit». Le comité souhaite également un nom qui mettra en valeur la richesse linguistique des Territoires. Fin avril, le comité précisera de quelle façon il entend procéder. Il est question d'un numéro sans frais 1-800 et d'une trousse d'information pour les écoles et les communautés. Le porte-parole du caucus des députés de l'ouest Michael Miltenberger a souligné que «le choix d'un nom constitue pour le territoire de l'ouest un premier pas très important dans la création de sa propre identité».

Inscription au défi «Un million de drapeaux»

Le 15 février dernier, le gouvernement fédéral décrétait une première Journée nationale du drapeau dont on a surtout parlé en raison d'une bousculade assez rude entre le premier ministre Jean Chrétien et un manifestant. Pour les célébrations de 1997, la vice-première ministre Sheila Copps a mis au défi la population de faire flotter «partout au pays un million de drapeaux de plus». Pour ceux et celles qui veulent enregistrer officiellement leur drapeau ou s'en procurer un, Ottawa a prévu un numéro sans frais 1-888-DRAPEAU. Au cours du mois de mars, le cabinet de Mme Copps rapporte 700 000 appels mais «nous n'avons pu répondre qu'à 30 000 personnes». Les demandes peuvent maintenant être aussi acheminées par télécopieur au (819) 997-9924 ou via l'Internet au http://Hon_S_Copps.pch.gc.ca

Agnès Billa

Colloque des Elles-Ténoises

Appel à la tolérance

Le mot «tolérance» aurait en français un sens plus généreux qu'en anglais, ... si l'on en croit Aline Laflamme, une des personnes-ressource à la rencontre territoriale des Elles-Ténoises les 30 et 31 mars.

Durant une fin de semaine d'échanges sur le thème de la tolérance, les participantes ont tout particulièrement apprécié la causerie de Mme Laflamme sur les valeurs autochones, ainsi que la cérémonie du calumet qu'elle a animée (un privilège que très peu de femmes détiennent encore aujourd'hui). «Il y a plus de trente ans que je vis dans le Nord et c'est la première fois que l'on m'explique vraiment les manières de faire des natifs pour élever leurs enfants», a remarqué Jeanne Leguerrier de Fort Smith, en remerciant la conférencière.

En fait, selon Aline Laflamme, les autochtones et les francophones pourraient s'entendre et se comprendre dans plusieurs domaines et il est à souhaiter qu'ils et elles aient plus souvent l'occasion de se rencontrer et de collaborer.

Pour Shirley Johnson, une avocate que le gouvernement territorial a chargée de la mise en oeuvre de la *Loi prohibant la discrimination*, la tolérance passe par l'acceptation de l'autre, le respect de sa spécificité et par conséquent l'égalité entre les sexes. En rappelant quelques-unes des dates marquantes au Canada dans la lutte pour l'émancipation des femmes (y compris l'obtention du droit de vote en 1918), la conférencière a incité les déléguées à faire


Shirley Johnson

appel à son bureau lorsque des injustices se produisent. Qu'il s'agisse d'un logement qui est refusé à un éventuel locataire à cause de sa race ou d'un cas d'inéquité salariale.

Jeanne Arsenault enseigne l'éducation physique à l'école St-Joseph de Yellowknife. Les Elles-Ténoises ont profité de son expertise dans le domaine pour se pencher durant leur rencontre sur la question des sports et des femmes. Grâce à une étude et un vidéo préparés par le Réseau national d'action éducation des femmes, elles ont discuté plus précisément de l'équité en éducation physique et de l'importance de promouvoir auprès des filles l'activité physique pour des raisons de santé et de dynamisme et non pas d'esthétique et d'apparence corporelle.

En dépit des coupures budgétaires, les femmes francophones des Territoires du Nord-Ouest ont réitéré au terme de leur rencontre que cette activité annuelle doit se poursuivre. Elles estiment fournir le gros du travail bénévole dans leur association locale respective et ont besoin une fois par an de se retrouver et de se pencher sur leur propre condition, après tout le travail accompli pour l'ensemble de la communauté. Elles se sont quittées confiantes de se retrouver en 1997.

Agnès Billa

Sexisme
Suite de la une

femme, avait souligné à l'Assemblée législative l'importance qu'un nombre grandissant de femmes s'impliquent en politique, s'inquiète beaucoup de l'impact négatif d'un tel incident. «Ce n'est pas du tout encourageant pour les femmes qui songent à faire de la politique de savoir que même en chambre elles peuvent faire l'objet d'un tel traitement» constate-t-elle.

Le Conseil de la condition féminine a proposé à l'Assemblée législative d'offrir conjointement un atelier afin d'éduquer les députés sur les questions relatives à la condition des femmes. Le CCF espère aussi avoir bientôt des nouvelles de M. Miltenberger.

Avant d'aller sous presse, il ne nous a pas été possible de rejoindre Mme Groenewegen pour recueillir ses commentaires.

Agnès Billa

Québécois et Franco–Canadiens

Des liens profonds

La prochaine fois que l'envie vous prendra de maudire les Québécois, pensez–y à deux fois: ils sont nombreux, très nombreux à vivre parmi vous!

Une toute récente étude du ministère du Patrimoine canadien sur les liens qui unissent entre elles les communautés francophones du pays, indique que pas moins de 20 pour cent des francophones qui vivent dans des communautés à l'extérieur du Québec, sont en fait des Québécois de naissance!

Cette proportion grimpe à 36 pour cent en Colombie–Britannique, 35 pour cent à Terre–Neuve, et 25 pour cent en Alberta et en Ontario. Au Yukon et dans les Territoires, 45 et 48 pour cent des francophones sont originaires du Québec. A l'inverse, les Québécois d'origine représentent 10 pour cent ou moins de la population francophone à l'Ile–du–Prince–Edouard, au Nouveau–Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan.

Les liens de parenté entre Québécois et «hors Québec» sont donc nombreux. En 1992 par exemple, 648 000 Québécois ont donné comme principale raison de leurs voyages en Ontario, la visite de parents et d'amis. Dans les provinces de l'Atlantique, le nombre de visiteurs québécois s'élevait à 91 000.

Le travail incite aussi les Québécois à traverser la frontière. En 1991, 26 230 d'entre eux travaillaient dans une autre province. Par ailleurs, 28 555 francophones des autres provinces faisaient partie de la main–d'oeuvre québécoise. Cet échange de main–d'oeuvre francophone se faisait donc au profit du Québec.

Sauf durant la période 1931–1941, les francophones ont toujours été plus nombreux à quitter le Québec pour s'établir ailleurs au pays, que l'inverse. Mais le vent vient de tourner. Pour la première fois de l'histoire, le Québec a reçu plus de francophones qu'il n'en a perdu entre 1986 et 1991.

Durant cette période de cinq ans, 36 990 franco–québécois ont quitté le Québec pour une autre province, alors que 42 440 ont décidé de prendre le chemin inverse et de s'établir au Québec. La Colombie–Britannique et, dans une moindre mesure, Terre–Neuve, sont les seules provinces à ne pas avoir vu leur population francophone diminuer au profit du Québec. Il en est de même pour le Yukon et les Territoires du Nord–Ouest. Le deux auteurs de l'étude, René Guindon et Pierre Poulin, n'avancent aucune explication à ce nouveau phénomène.

A titre de comparaison, le Québec a affiché une perte nette de 18 000 francophones au profit des autres provinces entre 1976 et 1981 et de 12 000 entre 1981 et 1986.

Bien avant que le gouvernement du Québec ne lance une politique officielle à l'endroit des communautés francophones et acadiennes, les francophones de partout au pays ont tissé des liens et créé des réseaux d'échanges au fil des ans. Les contacts avec le Québec sont donc nombreux.

À tous les jours, les francophones du reste du pays achètent 10 000 copies de journaux du Québec et le magazine *L'Actualité* a un tirage de 20 000 exemplaires à l'extérieur du Québec. À l'inverse, 20 pour cent du chiffre d'affaires des maisons d'édition francophones de Moncton, Sudbury, Ottawa, Winnipeg et Régina, proviennent de ventes au Québec.

Il existe aussi des échanges de nature économique entre les Québécois et les francophones de l'extérieur du Québec. Par exemple, les fédérations de caisses populaires de l'Ontario, du Nouveau–Brunswick et du Manitoba entretiennent d'étroites relations avec le mouvement Desjardins au Québec.

La présence francophone à l'extérieur du Québec permet aussi à des entrepreneurs québécois de prendre de l'expansion. Ainsi, on compte 24 pharmacies Jean Coutu au Nouveau–Brunswick et en Ontario, qui sont surtout situées dans des milieux à forte concentration francophone.

Le phénomène existe aussi dans l'enseignement. En 1991, on comptait dans les différentes provinces 820 enseignants originaires du Québec. A l'inverse, 565 enseignants francophones qui exerçaient leur métier au Québec, provenaient des autres provinces canadiennes.

Yves Lusignan
APF

Dictée des Amériques

Une première place pour les TNO



Matthieu Massip/L'Aquilon

À Québec, le 30 mars, Alana Demko de Yellowknife a remporté la victoire dans sa catégorie (Junior B) à la Dictée des Amériques.

ÉDITORIAL

Le paradis perdu

À l'approche de la quarantaine, je me demande parfois si je ne suis pas en train de «revirer» complètement granola. Je me console en me disant que ça pourrait être pire... On se console comme on peut.

À vingt ans, à l'université, je riais (gentiment) de mes consoeurs qui s'intéressaient aux études féministes, aux phases de croissance de la lune et aux mouvements des marées. Je préfèrais militer dans le mouvement étudiant et en politique, entourée surtout d'hommes. Encore aujourd'hui, je trouve plutôt simpliste de croire qu'il suffirait de mettre des femmes à tous les postes-clé pour que la planète se porte mieux. N'empêche que ...

Évidemment, c'est la faute des Elles-Ténoises et de leurs retrouvailles annuelles, si je me sens en ce début de printemps toute guimauve en-dedans. Il n'y a pas, à mon humble avis, parmi les manifestations de la francophonie ténoise, d'autres occasions de se parler aussi simplement et chaleureusement, avec à peine quelques règles et tellement de plaisir et d'émotions. Voilà qui fait rêver ...

Quand je voyage à l'étranger, j'ai toujours beaucoup de difficulté à expliquer pourquoi j'ai aimé un pays. Comment, en parlant de l'Égypte par exemple, invoquer tout à la fois le désert, les petits villages reculés et la métropole du Caire sans tomber dans les clichés, les généralités et les banalités?

Même hésitation en essayant d'expliquer la rencontre des Elles-Ténoises et les réflexions qu'elle m'a inspirées sur les échanges dans le respect des autres. À propos des valeurs autochtones, la conférencière Aline Laflamme a rappelé aux participantes que beaucoup de ces valeurs existaient aussi en Europe, dans les milieux ruraux, bien avant l'industrialisation. Et c'est pour ça qu'il ne sert à rien de se sentir honteux d'être blanc. Il est beaucoup plus fructueux de miser sur les possibilités de dialoguer en renouant avec des valeurs mises au rancart au nom de la modernité. Le même raisonnement vaudrait-il pour les femmes et les hommes?

Agnès Billa

EN DÉPIT D'UNE PIÈTRE PERFORMANCE AUX ÉLECTIONS PARTIELLES, JEAN CHAREST DEMEURE OPTIMISTE...

HUE! COCOTTE! HUE!

REFORM

PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

Le cercle de la vie



Agnès Billa/L'Aquilon

Dans sa manière d'appréhender la création et les cycles de la vie, la culture autochtone repose sur une vision non-linéaire du temps et de l'univers. D'où l'importance, selon Aline Laflamme, des objets circulaires comme le tambour.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage
Alain Bessette

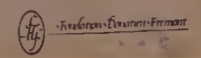
Collaborateurs: Yves Lusignan
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Matthieu Massip/L'Aquilon

Au rythme de L'Envolée

Les participants frigorifiés du *Caribou Carnival* de Yellowknife ont pu cette année se réchauffer au son des airs du groupe L'Envolée. Ce n'était pas Rio, mais les mitaines n'ont pas empêché de battre le rythme et d'applaudir le groupe de l'Outaouais. Les chansons françaises ont ainsi donné le tempo au carnaval de la capitale.

Philippe Legault et Serge Miner en étaient à leur deuxième voyage dans le Nord après un spectacle l'an dernier à Iqaluit. Et cette année, c'était toute une tournée puisque, outre leur animation sur le site du Carnaval et leur spectacle au *Newfie Bar*, le duo a donné des ateliers musicaux aux écoles Sissons, Saint-Joseph et William McDonald, avant de se produire en concert à Hay River pour le colloque des Elles-Ténoises.

Philippe a à son actif deux disques avec le groupe Connivence, suivis par une tournée de un an et demi dans les bars du Québec en 1977 et1978. Mais aujourd'hui, aux claviers, il interprète surtout les chansons des autres, grands succès de variétés ou du folklore québécois.

Dans les écoles, le groupe enseigne l'art de la composition. Les enfants choisissent un air puis écrivent les paroles selon le modèle ABACAB (A=couplet; B=refrain; C=pont musical). À la fin de la session, le groupe joue la chanson originale des enfants.

Philippe et Serge, pour qui la musique est «un passe-temps» se disent en tout cas prêts à revenir l'année prochaine.

M.M.



Matthieu Massip/L'Aquilon

Durant la semaine française à Mildred Hall, plusieurs jeunes élèves chantent des airs du carnaval, en attendant le couronnement du roi et de la reine.

Dictée des Amériques

À la manière de Luc Plamondon

Le parolier Luc Plamondon est l'auteur de la dictée qu'il a lue aux 103 finalistes provenant de 11 pays d'Amérique et d'Europe réunis à l'Assemblée nationale du Québec à l'occasion de la finale internationale de la Dictée des Amériques 1996 organisée par Radio-Québec.

La partie de Scrabble

Aimez-vous comme moi ce jeu quelque peu snobé par l'intelligentsia[1]? Êtes-vous plutôt des verbicrucistes ou des mots-croisistes? Ou préférez-vous jouer au whist en sirotant un whisky écossais pur malt, ou bien ponter au baccara sous un lustre de baccarat?

Quoi qu'il en soit, mon amie Clémence est une scrabbleuse hors pair. L'autre après-midi, chez moi, à l'ombre de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, comme les samedi et dimanche de chaque semaine, assis tous les deux sur quelque banquette bleu-noir à une table où trônaient des amaryllis rouge et blanc frais cueillies ainsi que deux pichets - l'un de citronnade, l'autre de limonade -, nous avons fait une partie quasi inénarrable!

(Fin de la dictée pour les Juniors)

D'entrée de jeu, elle écrivit piranha; moi, panaris (après en avoir, par acquit de conscience, vérifié la finale page six cent quatre-vingt du dictionnaire). Et, dans les deux heures et demie qu'ont duré ces moments bénis, elle réussit quatre autres mots de sept lettres: eczémas, hoiries, flopées et radoubs!

Entre-temps, je me demandais s'il fallait écrire cacahuète, cacahouète ou cacahouette, alors que les trois ortographes sont acceptées. Puis, obsédé par cette damnée dictée qu'on m'avait demandé d'écrire pour vous, je me suis amusé à déterrer dans mon dictionnaire décrépit toute une kyrielle de mots tordus qui siéent mieux à une épreuve linguistique qu'à une ballade rock, comme aurochs, pithiviers, oaristys, breitschwanz ou, mieux encore, les synonymes amphigouri, salmigondis, galimatias et charabia. Résultat: mes divagations m'ont valu une raclée dont Clémence, ingénument mais incongrûment, s'est déjà trop vantée...

Sans me prendre pour La Fontaine, je vous laisse, comme morale, ces vers de mirliton:

J'aurais voulu que ma dictée
Soit conçue pour être chantée
Mais le français depuis toujours
Est fait pour les chansons d'amour

1. Autre orthographe possible: intelligentzia.

Courrier électronique :

aquilon@internorth.com

Le 30 mars dernier, ils étaient 15 jeunes de moins de 18 ans dans le Salon Rouge de l'Assemblée nationale du Québec. Ils représentaient 4 pays, et tendaient une oreille attentive à Luc Plamondon, à la fois auteur et lecteur de la version 1996 de la célèbre Dictée des Amériques.

De cette finale internationale, (catégorie Juniors - groupe B) une jeune fille de Yellowknife sortit grande gagnante :

Alana Demko,

de l'école William McDonald.

L'Association franco-culturelle de Yellowknife et la Fédération Franco-TéNOise félicitent chaleureusement Alana Demko pour sa remarquable performance.





APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fourniture et installation du système d'éclairage de l'aérodrome

Fourniture, installation, testage et mise en service du système d'éclairage de l'aérodrome – Cape Dorset, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou livrées en main propre dans l'édifice Siniktarvik) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Région de Baffin, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice W.G. Brown) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 9 AVRIL 1996
15 H, HEURE DE RANKIN INLET, LE 9 AVRIL 1996
16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 9 AVRIL 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 25 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution précisée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Agente aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Pat Ayiku, ingénieur de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-3053

Il y aura une rencontre avant soumissions, pour les entrepreneurs, le 2 avril 1996 à 10 h 30, au ministère des Transports, 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin, Yellowknife, T.N.-O.

NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

Programme d'accès à la propriété (1996)
No 97 SS 09 - 304

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest lance un appel d'offres concernant l'approvisionnement d'éléments de construction pour 28 logements, FOB à la compagnie NTLC à Churchill.

La quantité pour chaque catégorie de marchandises est indiquée dans les documents d'appel d'offres. Pour tout renseignement, composez un des numéros de téléphone indiqués au bas de l'annonce.

Les appels d'offres portent sur l'approvisionnement des marchandises suivantes :

bois de construction de dimensions courantes
objets divers de menuiserie préfabriqués et accessoires
quincaillerie pour les portes
meubles de rangement (cuisine et salle de bain)
crics à vis pour fondations
éléments mécaniques
supports de réservoirs à carburants et à combustibles
éléments électriques (au besoin)
appareils ménagers

Les entrepreneurs intéressés peuvent présenter une soumission pour une ou pour toutes les catégories de marchandises. Un contrat sera accordé pour chacune des catégories de marchandises.

La Politique d'encouragement aux entreprises du Nord du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique au présent appel d'offres.

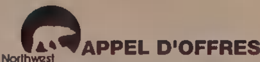
Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à la Société d'habitation des T.N.-O., Bureau des services d'approvisionnement au 9e étage du Scotia Centre à Yellowknife après le 3 avril 1996.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et parvenir cachetées au Directeur des services d'approvisionnement, 9e étage, Scotia Centre, C.P. 2100, Yellowknife NT X1A 2P6 au plus tard à :

15 h, heure locale, le 15 avril 1996 à Yellowknife, T.N.-O.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Demandes de renseignement : (403) 920-8050 ou 873-7866



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Un seul traitement asphaltique de surface Revêtement

Fournir et appliquer un seul traitement asphaltique de surface et la peinture des marques sur la chaussée – Km 124 au km 187, route Mackenzie (n° 1), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage, Édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 AVRIL 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 1er avril 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution précisée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Agente aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Greg Cousineau
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-3084

Les entrepreneurs sont priés de prendre note qu'il y aura rencontre avant soumissions, lundi le 9 avril 1996 à 13 h 30, à [illegible] salle de conférence du ministère des Transports à Hay River, T.N.-O.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fourniture et installation du système d'éclairage de l'aérodrome

Fourniture, installation, testage et mise en service du système d'éclairage de l'aérodrome – Clyde River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou livrées en main propre dans l'édifice Siniktarvik) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Région de Baffin, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice W.G. Brown) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 11 AVRIL 1996
15 H, HEURE DE RANKIN INLET, LE 11 AVRIL 1996
16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 11 AVRIL 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 25 mars 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution précisée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Agente aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Pat Ayiku, ingénieur de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-3053

Il y aura une rencontre avant soumissions, pour les entrepreneurs, le 2 avril 1996 à 10 h 30, au ministère des Transports, 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin, Yellowknife, T.N.-O.

En bref

Une grande journée pour le théâtre

Les quatre troupes de théâtre francophones d'Ottawa ont finalement trouvé un toit.

Le gouvernement fédéral a décidé de verser 1 million de dollars en guise d'appui à la création d'un Centre de théâtre francophone. Cette somme servira à rénover les locaux de l'Atelier du Centre national des arts, qui sera ensuite cédé au théâtre du Trillium, au théâtre de la Catapulte, au théâtre de la vieille 17 et à Vox Théâtre. Le projet est estimé à 3 millions de dollars.

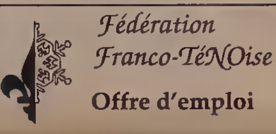
Au mois de septembre, le ministère du Patrimoine avait annoncé qu'il verserait 1 million de dollars pour la construction d'un centre théâtral francophone à Sudbury, évalué à 4 millions de dollars.

Théâtre jeunesse

Plus de 350 jeunes élèves d'écoles secondaires de l'Ontario français participeront au premier Festival de théâtre en milieu scolaire, qui aura lieu du 11 au 13 avril à l'école secondaire de North Bay.

Cette grande manifestation de théâtre en milieu scolaire se veut une occasion unique pour les jeunes de profiter d'une formation de qualité qui sera offerte par des professionnels du milieu théâtral. Le festival permettra aussi de découvrir de nouveaux talents selon Théâtre Action, qui organise cet événement.

APF



Fédération Franco-TéNOise

Offre d'emploi

Poste :
Directeur ou directrice général-e des firmes d'affaires de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest.

Caractère :
Contractuel, à temps plein.

Fonctions :
- Exploiter les marchés privé et gouvernementaux des secteurs (notamment) de la recherche, du développement, des communications, du tourisme, de l'édition.
- Assurer la gestion des firmes d'affaires.

Exigences :
- Maîtriser le français, l'anglais et (idéalement) l'inuktitut.
- Manifester une aptitude certaine en matière de gestion et de marketing.
- Démontrer une expertise dans le domaine de la gestion du crédit en entreprise.
- Faire preuve de dynamisme, de créativité, de leadership.
- Détenir une expérience substantielle du monde des affaires.

Conditions de travail :
- Entrée en fonction : dès que possible.
- Lieu de travail : Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest.
- Rémunération :
  - salaire annuel de 50 000 $;
  - commission de 20 % sur les bénéfices nets;
  - gamme d'avantages sociaux;
  - allocations voyage et logement.
- Durée du contrat : de un à trois ans.

Dépôt des offres de services :
- Pour le lundi 22 avril 1996
- Aux soins de :
  Daniel Lamoureux, directeur général
  Fédération Franco-TéNOise
  Casier postal 1325
  Yellowknife NT X1A 2N9
  Télécopieur : 403-873-2158

Note : documentation disponible sur demande

Ottawa investit dans Internet

2000 étudiants pour brancher les PME

Des étudiants de niveau universitaire et collégial aideront 50 000 petites et moyennes entreprises, de même que des organismes bénévoles sans but lucratif, à découvrir et à utiliser l'autoroute de l'information.

Le gouvernement fédéral embauchera près de 2000 étudiants de deuxième et troisième années au cours des trois prochaines années. Ces étudiants assureront chacun le branchement et la formation de 25 entreprises et recevront un salaire de 7500 $ pour une période de quatre mois.

Pas moins de 175 collèges et 85 universités de partout au pays participeront au programme **Étudiants bien branchés**, dont des collèges et universités francophones de l'extérieur du Québec. On recherchera surtout des étudiants bilingues, ayant à la fois des connaissances techniques et des aptitudes pour les affaires, explique M. Gilles Séguin de l'Association des collèges communautaires du Canada: «Même si le collège est identifié comme anglophone, on cherche des étudiants compétents et bilingues». Les collèges et universités seront responsables de la sélection des étudiants.

Dès le mois de mai, un projet pilote permettra d'embaucher 350 étudiants provenant de 14 collèges et 12 universités. La Cité collégiale d'Ottawa est au nombre des institutions retenues par le ministère de l'Industrie. La directrice du collège francophone, Andrée Lortie, n'a pas caché sa satisfaction. Quelque 200 étudiants de la Cité pourraient en effet se trouver un premier emploi grâce à ce nouvau programme, et acquérir une expérience pratique auprès des petites et moyennes entreprises: «Une formation théorique c'est une chose, dit Mme Lortie, mais la réalité du marché du travail, c'est tout un autre contexte.»

Le premier site sur Internet qui devrait intéresser les petites et moyennes entreprises s'appelle **Stategis**. Lancé en grande pompe par le ministre de l'Industrie et le premier ministre Jean Chrétien, il se veut le plus important site Web des affaires au Canada. Ce site permettra aux entreprises d'avoir instantanément de l'information sur les marchés pour l'exportation, sur les industries canadiennes, sur la technologie utilisée dans le monde et sur les tendances de l'économie, pour ne nommer que ces quelques possibilités. L'adresses du site est le **http://strategis.ic.gc.ca.**

Chaque entreprise devra verser la somme de 100 $ pour la séance de formation, qui durera trois jours. Il n'y aura aucun frais pour les organismes bénévoles.

APF

Sondage sur l'utilisation de l'Internet

Pour les hommes et pour se divertir

On parle tellement d'Internet depuis un an qu'il fallait bien que quelqu'un pose un jour la question: qui diable navigue sur le Net? Plus précisément: à quoi peut bien ressembler un internaute francophone?

Le magazine électronique **Branchez-vous!** (http://www.branchez-vous.com) a maintenant un début de réponse à offrir aux lecteurs. Selon les résultats d'un questionnaire placé dans Branchez-vous! sur le Web, la majorité sont des hommes québécois.

Sur les 1442 personnes qui ont répondu au questionnaire, 1181 ont dit résider au Québec et 197 en Europe.

Chez les navigateurs québécois, 84,3 pour cent étaient des hommes, âgés entre 25 et 44 ans (55 pour cent), qui utilisaient Internet depuis moins de six mois (58 pour cent), pendant une période variant entre deux et sept heures par semaine (47 pour cent), à partir du domicile (73.5 pour cent) ou du bureau (18 pour cent), surtout pour se divertir (53 pour cent) ou pour faire des recherches en rapport au travail (31 pour cent). La vaste majorité utilisaient le World Wide Web (82 pour cent) puis, loin derrière, le courrier électronique (13 pour cent).

En Europe, les utilisateurs d'Internet étaient des hommes à 95 pour cent, surtout concentrés dans le groupe d'âge des 18 à 34 ans (64 pour cent), dont plusieurs exploraient cette nouvelle technologie depuis moins de trois mois seulement (47 pour cent), qui utilisaient Internet entre deux et sept heures par semaine (56 pour cent), surtout pour se divertir (48 pour cent) ou pour faire des recherches en rapport au travail (32 pour cent), à partir du domicile (54 pour cent) ou du bureau (25 pour cent).

De toute évidence les internautes francophones qui ont répondu au sondage électronique, qu'ils soient Québécois ou Européens, ne naviguaient pas sur le Net dans le simple but de communiquer avec quelqu'un sur la planète (seulement 0,5 pour cent) ou pour leur culture personnelle (2,5 pour cent).

APF

On navigue à Fort Smith



Photo : AFFS

Gilles Paquin (assis à gauche) et Alban Soucy de Fort Smith profitent de l'expertise de Claude Doucette, un internaute convaincu, pour apprendre à naviguer librement sur l'autoroute de l'information. Dans les TNO, les associations francophones sont maintenant branchées à Internet.

L'Association franco-culturelle de Yellowknife aimerait souligner l'excellent travail et la très grande participation de tous les bénévoles et organismes qui se sont impliqués lors de la tenue de la Cabane à sucre de l'A.F.-C.Y. dans le cadre du "Caribou Carnival", édition 1996.

Merci à :



Louise Desbiens
Yvon Bernard
Suzanne Fortin
Maryse Perrault
Barbara McDonald
Benoît Boutin
Raymonde Laberge
Yvonne Leblanc
Daniel Auger
Ginette Bérubé
Anthony Bernard
Diane Mahoney
Jean-Marie Beaulieu
Carole Bachand
France Wallend
Léa Asselin-Smith
Érika Wallbridge
Kathleen Morin
Marcel Blanchette
Maxime Cimon
Michèle Martel
Anita Drolet
Luc Cadieux
Serge Castonguay
Richard Denis
Alain Bessette
Gisèle Morin
Marie Venne
Terry Gallant
Caroline Roux
Matthieu Massip
François Cyr
Éric Deschesnes
Marie-Claire Bradley
Lucie Bérubé
Michèle Savage
Christiane Lacasse-Clark
Francine Labrie
Line Gagnon
Marc Lacharité
Nicole Wallbridge
Laurent Morin
André Corriveau
Danny Duval
Danny Cimon
Michel Lefebvre
Isabelle Wilson
Sylvianne Scarinci
Philippe Méla
Anne Bérubé

Merci également aux organismes suivants :

Hôpital régional Stanton
Clinique médicale Gibson
La Fédération Franco-TéNOise

À l'année prochaine !

Un investissement de 16 millions de dollars

Toutes les écoles sur Internet

D'ici à la fin de l'année scolaire 1996-1997, toutes les écoles canadiennes seront branchées sur Internet.

Stentor, qui regroupe les onze compagnies de téléphone au pays ainsi que le gouvernement fédéral investiront 16 millions de dollars pour brancher les 16 500 écoles sur l'autoroute de l'information et sur le Réseau scolaire canadien, Rescol. La participation du gouvernement s'élève à 4 millions de dollars.

Stentor mettra à la disposition des écoles deux canaux satellites sans frais pendant deux ans. Des tarifs privilégiés seront consentis pour l'accès à Internet et on tiendra compte des besoins particuliers des écoles situées dans des régions éloignées. Les écoles participantes recevront aussi des logiciels gratuits de navigation sur Internet.

Six mille écoles sont déjà branchées sur Rescol, la super école virtuelle qui permet aux étudiants d'acquérir et de partager des connaissances avec le monde entier.

APF

Écologie

Un vrai chien de garde

Un mois et demi après la fin des audiences publiques sur le projet de mines de diamants de BHP à Lac de Gras, une organisation écologiste croit encore que la partie n'est pas gagnée pour le géant australien.

NWT Enviro Watch se définit comme un «chien de garde» de l'environnement. Fondé il y a un an par «des écologistes de la base plutôt que des scientifiques», le groupe compte aujourd'hui environ 70 membres.

Les audiences publiques de Yellowknife ont mis les organisations environnementales des Territoires sur le devant de la scène. Parmi elles, CARC (*Canadian Arctic Resources Commitee*), la Fédération canadienne de la nature, *Ecology North* et le Fonds mondial pour la nature (*WWF*), regroupés dans la *Northern Environmental Coalition* (NEC), se sont taillés la part du lion, en présentant des études très fouillées sur l'impact du projet BHP sur la toundra, et en défendant la théorie d'un développement durable pour le Nord.

Quelques tracts distribués à la sauvette et les interventions tranchantes d'un orateur impétueux ont fait découvrir au public une toute jeune organisation basée à Yellowknife: *NWT Enviro Watch*. Peter Atamanenko, le secrétaire-général, a d'ailleurs été un des rares intervenants à respecter le temps imparti pour sa présentation. Non pas qu'elle ait été moins riche que les autres, mais son débit dans le style «mitraillette» lui permet d'en dire deux fois plus dans le même temps. Au point que Letha MacLachlan, présidente de la commission d'évaluation environnementale doive lui dire de ralentir, pour la bonne compréhension de tous.

Un mois après la fin des audiences, Peter Atamanenko est toujours aussi véhément. «Nous n'avons pas abandonné, dit-il. Ce n'est pas notre habitude de faire des compromis». Employé à temps partiel par la Fédération du Travail des TNO, Peter a débarqué à Yellowknife après une visite à son frère à Fort Smith au début des années 90. Mais sa passion pour la nature est déjà bien ancrée. Aussi loin qu'il se souvienne, il a toujours aimé se retrouver dans les coins les plus sauvages. Étudiant en sociologie de l'Université de Victoria en Colombie-Britannique, Peter fréquente quelques cours en écologie. Mais il n'est pas satisfait. Pour lui, «il y a consensus entre les études environnementales et les grandes entreprises».

C'est cette conclusion et l'opinion que les associations écologistes de Yellowknife manquent de dureté, qui l'amènent à fonder *NWT Enviro Watch* en février 1995. Dans ce qu'ils appellent une «ville de compagnies», les écolos «durs» se méfient. L'adhésion est strictement confidentielle. «Les gens ont peu de droits dans les TNO, et nous savons qu'il peut être risqué de parler franchement quand le gouvernement vous surveille», dit un de leurs communiqués.

L'association n'accepte que les donations de ses membres, et clame «nous ne sommes aidés ni par le gouvernement ni par l'industrie». Les lettres d'information sont la partie la plus visible du travail *de NWT Enviro Watch.*

De la collecte des contenants de boissons gazeuses aux conflits d'intérêts supposés au sein du gouvernement, elles traitent les sujets de manière agressive en identifiant souvent les coupables: l'exécutif territorial («le gouvernement des mines») et le monde des affaires (qui agit «en fonction du profit à court terme»).

S'il ne veut pas répondre à l'accusation de «manque de dureté», un responsable d'une association environnementale à Yellowknife reconnait que l'approche différente de *NWT Enviro Watch* est intéressante. «Quand on traite avec le gouvernement ou les compagnies, dit-il, nous sommes les gentils policiers et *Enviro Watch* fait la méchante police...» Une «méchante police» qui n'a pas peur d'être impopulaire, même quand, à Yellowknife, plus d'un millier de personnes ont signé une pétition de soutien à BHP, *que NWT Enviro Watch* accuse de «cupidité». «Si on avait demandé de signer en faveur de l'environnement, les mêmes gens auraient signé pour nous» pense Peter Atamanenko.

Contrairement aux autres écologistes des TNO, Peter n'est d'ailleurs pas convaincu que BHP va être autorisé à exploiter les kimberlites du Lac de Gras. «Notre dernière chance, conclut-il, ce sont les revendications autochtones et cette poursuite de Pêches et Océans contre la compagnie». Des poursuites que *NWT Enviro Watch* commente régulièrement dans ses bulletins. La police verte veille.

Matthieu Massip



Matthieu Massip/L'Aquilon

Pour Peter Atamanenko, *NWT Enviro Watch* se définit comme un «chien de garde» de l'environnement dans le Nord. Il assure que son groupe n'a pas abandonné son travail dans le dossier des mines du Lac de Gras. Selon lui, la partie n'est pas jouée: il n'est pas sur que BHP obtiendra l'autorisation d'aller de l'avant avec son projet.

Ottawa percevra des intérêts sur les vieux comptes

Payer maintenant

Après s'être fait pointer du doigt dans le dernier rapport du vérificateur général, le gouvernement fédéral a finalement décidé de percevoir des intérêts sur les comptes en souffrance de plus de 30 jours.

Le vérificateur général, Denis Desautels, révélait au mois de novembre dernier que le gouvernement avait renoncé depuis 1991 à la possibilité d'exiger jusqu'à 17 millions de dollars par année en frais d'intérêt, parce qu'il avait fallu cinq ans pour élaborer le règlement permettant d'exiger des intérêts.

Le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, a annoncé que les ministères exigeront dorénavant des intérêts sur tout montant en souffrance de plus de 30 jours pour l'achat de biens ou de services comme les permis, les licences, les loyers, les contributions remboursables et les avances comptables en retard.

L'an dernier, 55 ministères et organismes fédéraux avaient déclaré des créances totales, non fiscales, de 4,1 milliards de dollars!

Le gouvernement a aussi ramené de 45 à 30 jours la période où il ne payait pas d'intérêt à ses fournisseurs.

Le taux d'intérêt qu'Ottawa s'imposera et exigera sera égal au taux d'escompte de la Banque du Canada, plus trois pour cent.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU N

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. ..., Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 15, vendredi 12 avril 1996

La belle visite



Agnès Billa/L'Aquilon

Confortablement installée dans son fauteuil, Mme Dora Tourangeau qui vit à Fort Smith à la résidence pour personnes âgées *Sunset Chalet* accueille bien aimablement de la visite imprévue et délaisse, le temps d'un court entretien, son tricot.

Centre scolaire communautaire

Qui paiera la facture?

L'école Allain St-Cyr à Yellowknife va-t-elle oui ou non se retrouver dans un bâtiment neuf qui abriterait un centre scolaire communautaire?

Bien malin qui saurait le prédire en ce moment.

Fin février, Patrimoine canadien a annoncé une contribution d'environ 3 millions de dollars au projet. Cette somme doit «représenter environ 50% du coût total du projet». Et la contribution dépendrait de «contributions substantielles» des autres partenaires (dont le GTNO), pour reprendre l'expression de Ken East, directeur du ministère fédéral dans les TNO. Selon les chiffres du ministère, il faut compter 5,2 millions $ pour une école allant de la maternelle à la 12e année.

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation ne l'entend pas de cette oreille. «L'automne dernier, à l'époque du référendum [ndlr. sur la souveraineté du Québec], le fédéral était prêt à assumer 100 % des coûts du projet» soutient Charles Dent. Si la contribution du fédéral n'équivaut plus qu'à 50% des coûts, le ministre ne voit pas comment, dans la situation financière actuelle du gouvernement territorial, le GTNO pourrait trouver les sommes que Patrimoine canadien dit attendre de lui.

Avant de se prononcer sur le sort que connaîtra le centre scolaire communautaire (CSC), M. Dent

Centre scolaire ...
Suite en page 2

Fédération Franco-TéNOise

Daniel Cuerrier quitte la présidence fin mai

Début mars, au sortir d'un conseil d'administration, le président de la Fédération Franco-TéNOise constatait un essouflement des troupes. Un mois plus tard, il annonce qu'il quitte ses fonctions fin mai.

Le président de la fédération demeure en poste jusqu'à cette date afin de prendre part aux États généraux de la francophonie ténoise qui se dérouleront du 23 au 26 mai, un peu à l'extérieur de Yellowknife, dans un lieu permettant une rencontre du style «retraite fermée».

Ce projet d'États généraux décidé en mars à Iqaluit se veut un temps d'arrêt et de réflexion pour les membres de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest, en particulier ceux et celles qui sont activement et bénévolement impliqués dans le développement de la communauté. Selon M. Cuerrier, la rencontre devrait permettre à la francophonie «de se recentrer et de développer de nouveaux objectifs (...) et de nouveaux projets».

Le bureau de direction de la FFT a élaboré une proposition de thématique pour les États généraux. Elle fait présentement l'objet de consultations auprès des associations membres. Parmi les questions à débattre fin mai, on retrouvera probablement le recrutement et la mobilisation des bénévoles.

Pour sa part, le président de la FFT a démissionné non parce qu'il ne veut plus être actif au sein de la francophonie ténoise, mais plutôt pour pouvoir relancer son entreprise de traduction à la pige. «En tant que président de la Fédération et en tant que travailleur autonome, je me retrouve souvent dans des situations où je ne peux pas soumissionner pour un contrat, car cela entraînerait un conflit d'intérêt réel ou apparent. Après deux ans et demi de cette situation, je me retrouve dans une situation financière difficile et je dois d'abord penser à payer mes factures», précise-t-il. Daniel Cuerrier, un résident d'Iqaluit où il occupe un poste de conseiller scolaire, a l'intention de s'impliquer à l'association francophone locale, mais sans forcément siéger à un comité ou au conseil d'administration.

Agnès Billa

Cas de harcèlement à l'Assemblée législative?

Lire en page 3

Éditorial : Le sexisme en politique, c'est pas drôle.

Lire en page 4

Plaisir de lire: rien ne sert d'élever les enfants dans la peur.

Lire en page 5

Sur le bout de la langue: français et fiscalité.

Lire en page 7

L'Aquilon a dix ans. Que de souvenirs ...

Lire en page 8



Agnès Billa/L'Aquilon

Opération «ours en peluche»

Avis aux cyniques qui clament bien fort qu'il n'y a plus d'enfants! Cette année encore, pendant trois jours, la clinique pour les ours en peluche de l'hôpital régional Stanton a connu un grand achalandage. Les jouets sont repartis bien pansés ou plâtrés. Quant aux enfants, ils étaient visiblement soulagés.



Procès de Kennecott pour pollution des eaux

C'est le neuf mai que débutera le procès de la compagnie minière Kennecott/RTZ en rapport à des accusations portées par le ministère fédéral des Pêches et Océans. La date du procès a été arrêtée en cour territoriale le 9 avril. Les allégations d'Océans et Pêches Canada s'appuient sur des articles de la *Loi sur les pêches* relatifs à l'habitat du poisson et au dépôt de substances nocives. Les infractions se seraient déroulées en 1995, dans la région du Lac de Gras. Après BHP Inc., Kennecott est la compagnie minière dont les travaux d'exploration sont les plus avancés dans le but d'ouvrir une mine de diamant dans cette partie des TNO. Le neuf septembre, ce sera au tour de BHP de subir un procès portant sur des accusations similaires.

Spectacle aérien des Forces armées à Yellowknife

Dimanche 5 mai, les Forces armées canadiennes (à qui cette journée est dédiée) et la Ville de Yellowknife convient la population à une démonstration du savoir-faire des *Snowbirds* et de trois parachutistes de l'équipe des *Skyhawks*. Le spectacle se déroulera à l'aéroport de Yellowknife et mettra aussi en vedette d'autres troupes d'aviateurs canadiens et américains. Cette année, les numéros s'annoncent des plus spectaculaires car le spectacle aérien de Yellowknife est pour la première fois classé comme un des principaux événements du genre au pays. Des cadets et des Rangers (un corps de volontaires qui oeuvre dans l'Arctique canadien) participeront également - au sol - aux manifestations de la Journée des Forces armées canadiennes. À noter, une autre première: des civils se joindront aux membres des Forces pour des numéros d'acrobatie «dans les airs» aux commandes de leurs avions. Le public est le bienvenu dès neuf heures. Les coûts d'admission sont de 5 $ par personne. Les enfants de moins de six ans sont admis gratuitement.

Contributions à des projets en alphabétisation

Les personnes et les groupes désireux d'obtenir des fonds pour des projets en alphabétisation ont jusqu'au 26 avril pour présenter leurs demandes. Les projets qui doivent être issus de la communauté peuvent porter sur des activités de sensibilisation, de dépistage, de développement de matériel pédagogique, ou encore sur des innovations pour promouvoir l'alaphabétisation dans les diverses langues officielles des Territoires. Le programme de contributions est géré par Éducation, Culture et Formation TNO.

Campagne de lutte au cancer en avril

La vente de jonquilles dans de nombreux bureaux des secteurs gouvernemental et privé a marqué le 29 mars le lancement de la campagne contre le cancer qui dure tout le mois d'avril. Des bénévoles de la Société canadienne du cancer solliciteront des dons pour des travaux de recherche et des campagnes de prévention. L'objectif en 1996 pour l'ensemble du pays est de 22 millions $. La société souligne cette année que, chez les femmes de 50 ans et plus, les décès par le cancer du poumon dépassent maintenant ceux dus au cancer du sein. Ces données sont d'autant plus alarmantes que le taux de tabagisme est en hausse chez les jeunes femmes. Dans les Territoires, la cigarette provoque aussi une sur-représentation des cas de cancer du poumon.

Agnès Billa

Centre scolaire ...

Suite de la une

entend discuter le dossier avec la vice-première ministre Sheila Copps qui détient le portefeuille de Patrimoine canadien. Il propose aussi la mise sur pied d'un comité qui réunirait les parties intéressées par les projets d'immobilisations du ministère à Yellowknife. En effet, l'école Allain St-Cyrn'est pas seule à demander un bâtiment neuf. Les commissions scolaires publique (nº 1) et catholique (nº 2), ainsi que la communauté de N'Dilo réclament aussi de nouvelles constructions. Avec le peu de terrains disponibles en ville, il risque d'être difficile de trouver une solution pour accomoder toutes ces demandes. D'autant plus, que par rapport à l'ensemble des TNO, le projet du centre ne semble pas figurer très haut sur la liste des priorités.



Matthieu Massip/L'Aquilon

Terry Bradley et Michèle Martel écoutent, songeurs, un exposé sur les coûts d'un centre scolaire communautaire à Yellowknife.

La présidente du Conseil scolaire francophone de Yellowknife se dit bien prête à participer à ce comité, dont le ministère parle depuis janvier. Ce que Nicole Châtel retient surtout de la rencontre des promoteurs du CSC avec le ministre Dent le 1er avril, c'est que «beaucoup d'incertitude entoure le financement». Michèle Martel, porte-parole des associations communautaires impliquées dans le projet, renchérit: «La situation actuelle n'est pas vraiment encourageante».

Le ministre de l'Éducation estime que, dans deux-trois mois, les parties impliquées dans le projet du centre scolaire communautaire devraient savoir à quoi s'en tenir au plan du financement. En attendant, le conseil scolaire francophone explore une autre possibilité. Il a officiellement adressé une demande à la commission scolaire nº 1 pour savoir si le regroupement des 6e, 7e et 8e années du secteur public dans l'école William McDonald libérera un bâtiment existant dans lequel l'école Allain St-Cyr pourrait s'installer.

Agnès Billa

Jeunes entrepreneurs:
Aide à la création d'entreprises

Deux banques canadiennes, la CIBC et la Banque Royale, favoriseront le lancement de 5000 nouvelles entreprises lors des cinq prochaines années en accordant des prêts à de jeunes entrepreneurs.

Par l'entremise de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, un organisme à but non lucratif, les deux banques accorderont des prêts à des jeunes qui prouveront qu'ils n'ont pu obtenir un financement par d'autres moyens. Seuls les jeunes âgés entre 18 et 29 ans, qui désirent lancer leur propre entreprise, auront accès à ce nouveau type de financement.

Le prêt moyen sera de 7500 $ mais un jeune entrepreneur pourra obtenir un prêt maximum de 15 000 $. En plus d'un soutien financier, le jeune entrepreneur obtiendra un soutien commercial et un encadrement. Les pertes sur prêts sont estimées à 25 pour cent.

Selon une étude réalisée par la Fondation canadienne de la jeunesse, le chômage chez les jeunes atteignait 15,6 pour cent en 1995. Un tiers des chômeurs canadiens avaient moins de 25 ans. L'étude révélait également que sur les 60 000 diplômés du postsecondaire qui ont intégré le marché du travail en 1992, 28 pour cent se sentaient surqualifiés pour leur emploi, 10 pour cent n'avaient trouvé qu'un emploi à temps partiel et 11 pour cent étaient toujours sans emploi après deux ans.

La Banque CIBC a dépensé 3 millions de dollars pour la mise sur pied de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs et elle s'est engagée à accorder à la Fondation une ligne de crédit de sept millions de dollars. De son côté, la Banque Royale participera au programme jusqu'à concurrence de 2,5 millions de dollars en cinq ans.

APF

Assemblée législative

Jane Groenewegen en a assez d'être harcelée

Le député de Thebacha devrait, selon le Conseil de la condition féminine des TNO, s'excuser de ses «propos sexistes» du 21 mars à l'Assemblée, à l'endroit de sa collègue de Hay River.

En fait, aux dires de la principale intéressée, Jane Groenewegen, les remarques de M. Miltenberger ne constituent pas un incident isolé. «Il y a eu d'autres remarques et d'autres comportements du même genre. Mais cette fois-ci, l'incident est public» confirme la députée à *L'Aquilon*. À savoir s'il s'agit carrément de harcèlement, elle répond sans hésiter: «Oui».

Élue pour un premier mandat le 16 octobre, lors de la vague de renouveau qui a déferlé sur l'Assemblée législative, l'entrepreneure de Hay River et première femme présidente de la Chambre de commerce des Territoires précise que «dans le monde des affaires, j'ai toujours été traitée avec respect et à l'Assemblée législative, tous mes collègues se comportent de façon honorable, sauf M. Miltenberger». Mme Groenewegen dit «respecter» la démarche des femmes qui ont demandé au Conseil de la condition féminine de rappeler à l'ordre le représentant de Fort Smith. Pour sa part, elle convient que le 21 mars, en chambre, elle n'a pas sur le coup mesuré la portée des propos de Michael Miltenberger. Elle a maintenant l'intention de s'adresser au président de l'Assemblée législative, Sam Gargan, pour qu'il intervienne et tente de rétablir la situation. «Je ne veux pas être mesquine. Je souhaite simplement accomplir mon travail sans être harcelée», précise-t-elle.

Agnès Billa



Matthieu Massip/L'Aquilon

Caroline Millette (à gauche) retourne au Québec à la fin juin. Isabelle Picard vient de se joindre à l'équipe de la Fédération Franco-TéNOise pour éventuellement remplacer Caroline.

Étude sur la pauvreté

Les Canadiens sont affectés

Même si l'ONU a désigné l'année 1996 comme l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté, le Canada a encore beaucoup de chemin à parcourir.

C'est du moins la conclusion à laquelle en arrive le Conseil national du bien-être social dans son rapport intitulé **Profil de la pauvreté, 1994**. Selon le Conseil, 4 795 000 millions de Canadiens vivaient dans la pauvreté en 1994, ce qui représente 16,6 pour cent de la population. Le taux est toutefois en baisse pour la première fois depuis la récession de 1990-1991, mais il est encore supérieur à celui de 1989 et des années antérieures.

Le taux de pauvreté chez les enfants de moins de 18 ans et chez les personnes âgées a baissé pour la première fois depuis la récession de 1990-1991. En 1994, 19,1 pour cent des enfants vivaient dans la pauvreté.

Chez les personnes âgées, le taux de pauvreté de 13,7 pour cent n'a jamais été aussi bas depuis la première publication de statistiques sur la pauvreté au Canada, en 1969. L'amélioration des pensions depuis une trentaine d'années explique ce phénomène. La situation des couples de plus de 65 ans est encore plus enviable, puisque le taux de pauvreté dans cette catégorie n'était que de 6,8 pour cent en 1994.

Encore une fois, ce sont les personnes seules et les familles monoparentales dirigées par la mère qui couraient le plus le risque de vivre dans la pauvreté.

Le taux de pauvreté chez les personnes seules, qui était de 37 pour cent en 1994, était trois fois plus élevé que chez les familles, dont le taux de pauvreté était de 13,7 pour cent. Chez les femmes seules de moins de 65 ans, le taux de pauvreté a grimpé à 42,6 pour cent, un niveau jamais atteint en 15 ans. Pour les hommes seuls de moins de 65 ans, ce chiffre était de 31,7 pour cent.

Ce n'est rien lorsque l'on compare avec la situation des mères seules qui vivent avec des enfants de moins de 18 ans. Chez ces femmes, le taux de pauvreté était de 57,3 pour cent!

Il existe un lien entre le travail et la pauvreté. Pour les personnes seules qui ont travaillé entre 49 et 52 semaines, le taux de pauvreté n'était que de 14 pour cent, alors qu'il grimpait à 75 pour cent chez les personnes seules qui n'avaient travaillé qu'entre 10 et 19 semaines.

Le taux de pauvreté varie aussi selon le type d'emploi et le niveau de scolarité.

Malgré ces «sombres réalités» le Conseil national du bien-être social pense qu'il n'est pas «utopique» de gagner la guerre contre la pauvreté. Selon Statistique Canada, il en aurait coûté 15,2 milliards de dollars en 1994 pour faire sortir tous les pauvres de leur condition.

APF

COURRIER DU LECTEUR

C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Semaine française à l'école Allain St-Cyr

du 22 au 26 avril 1996

Les parents et la population de Yellowknife sont invités à participer aux activités suivantes qui se dérouleront dans le cadre de la Semaine française.

24 avril : Venez visiter les différents **ateliers d'activités culturelles** entre 9h15 et 10h15 et/ou entre 13h00 et 14h00. Les ateliers porteront sur des sujets divers : construction de cabane d'oiseaux, cuisine traditionnelle, cours de guitare, artisanat, fabrication de mouches à pêche, etc.
En soirée, à 19h00, partie de **ballon-panier** entre parents et enfants au gymnase de l'école Sissons. Venez les encourager !

25 avril : Dès 9h00, **Olympiade de sciences** pour tous les élèves de l'école qui devront réussir les épreuves au programme.
En après-midi, **Expo-sciences** des projets des élèves de 7[e], 8[e] et 9[e] année.

26 avril : 18h00, **souper communautaire** à la fortune du pot à l'école Allain St-Cyr.



C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

ÉDITORIAL

C'est pas drôle

Le 21 mars à l'Assemblée législative, le député Michael Miltenberger a remercié la représentante de Hay River d'avoir encouragé ses collègues après un entraînement pour une joute amicale de hockey, «particulièrement dans le vestiaire quand elle est venue nous voir tous nous déshabiller».

Ces propos sexistes constituaient-ils un incident isolé ou, au contraire, la première manifestation publique de ce que Jane Groenewegen qualifie elle-même maintenant et ouvertement de harcèlement? Il est trop tôt pour en juger. C'est au tour du représentant de Thebacha à donner sa version des faits, et au président de l'Assemblée Sam Gargan de donner suite à la demande de Mme Groenewegen qui souhaite désormais son intervention. Il aura à évaluer la situation et, éventuellement, les correctifs à y apporter.

En attendant la suite des événements, une chose demeure. Les propos du chef du caucus des députés de l'ouest ne sont pas drôles ... même si le Journal des Débats indique entre parenthèses (rires) que sur le coup, les élus ont ri.

Depuis les dernières élections territoriales, il ne siège plus que deux femmes à l'Assemblée. Entrer en politique demeure difficile pour la moitié de la population, pour toutes sortes de raisons. Dans ce contexte, il est impensable qu'en chambre, malgré l'immunité parlementaire, ces élues puissent encore être en butte à des remarques d'une familiarité et d'un goût douteux et avec une connotation sexuelle.

Les femmes entendent à rire. En fait, je serai la première à le reconnaître: pour ce qui est du langage et de l'humour, je n'ai pas encore épousé la rigueur de la rectitude politique qui ne permet aucun écart. En privé, entre amis, bien des femmes apprécient les farces «osées» comme on dit poliment. À condition (et chacun a ses limites personnelles) de ne pas tomber dans des propos dégradants. Mais en chambre et dans le cadre de fonctions officielles, il n'y a pas du tout place pour le sexisme.

Agnès Billa

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SOMALIE: FALSIFICATION ET DESTRUCTION DE DOCUMENTS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

OUBLIE LES HÉLICOPTÈRES ET LES SOUS-MARINS! ENVOIE-NOUS DU CORRECTEUR À PAPIER!

Et vive Suzanne!



Nicole Beaulieu/L'Aquilon

Quand il s'agit de célébrer la langue française, Suzanne Lefebvre ne fait pas les choses à moitié. Pas étonnant qu'elle ait reçu le Prix «Promotion des langues» instauré par le GTNO pour souligner le travail de gens dédiés à la promotion de leur langue.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice Agnès Billa
Montage Alain Bessette

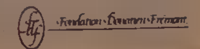
Collaborateurs: Yves Lusignan
Journaliste-coopérant: Matthieu Massip

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



OPSCOM



Miracles de la nature

Le sort du grand pingouin: une leçon tragique



Des milliers d'oiseaux noirs et blancs glissent sans effort sur les eaux glacées de l'océan. Ils sont sveltes et mesurent près de 70 centimètres. Leurs ailes réduites sont inutiles pour le vol, mais comme nageoires, elles sont remarquables et puissantes. Comme toujours, la pêche a été excellente et ils ont fait bombance. Ils retournent maintenant vers leur aire de nidification où ils bondissent hors de l'eau sur la plage pierreuse.

Sur la rive, ils se dandinent comme une armée de petits bonhommes en habit de soirée. À part leurs becs recourbés, ils ressemblent fortement aux manchots de l'hémisphère sud, qu'on appelle pingouins par erreur. Mais les vrais pingouins, ce sont eux.

Des pingouins au Canada? Peut-être, mais il y a plus de 200 ans. Avant le XIXe siècle, nombre de grands pingouins vivaient sur des rochers isolés au large de la côte est du Canada. Jacques Cartier en parle même dans son journal de bord. Malheureusement, ce magnifique oiseau ne fait plus partie de notre héritage naturel.

C'est au moment des premières explorations sur la côte est du Canada, en Islande et au Groenland que les Européen ont découvert les grands pingouins. Pour eux, ces gros oiseaux faisaient partie des innombrables richesses illimitées de la nature. Ils fournissaient en effet une chair savoureuse, des oeufs frais et de la graisse qu'on pouvait facilement réduire en une huile très utile. Leur incapacité à voler facilitait le rabattage de centaines d'entre eux à bord des bateaux. Par la suite, on les [illegible] considérés comme une source pratique de plumes pour les fabricants d'oreillers.

Le nombre de grands pingouins était toutefois limité, comme l'est toute autre ressource naturelle sur notre planète. Ils sont finalement devenus très rares. Puis, les musées et les collectionneurs privés ont commencé à offrir des sommes considérables pour des spécimens à naturaliser et à exposer. L'acte final de la tragédie du grand pingouin s'est joué en 1844, quand la dernière paire a été battue à mort par des pêcheurs espérant une récompense de la part d'un collectionneur. Après l'échauffourée, le dernier oeuf jamais produit par un couple de grand pingouins a été brisé avec insouciance par les hommes qui emportaient leurs prix.

Aujourd'hui, Penguin Island - au large de la côte de Terre-Neuve - est devenue une sorte de monument en l'honneur du grand pingouin. On espère qu'elle servira à rappeler combien la nature est fragile, et que nous partageons tous la responsabilité de [illegible] sauvegarde.

Nathalie Zinger

Miracles de la nature est offert par le Fonds mondial de la nature (WWF). Pour plus d'information, contactez le (514) 866-7800.

LE PLAISIR DE LIRE

La classe de neige

Emmanuel Carrère

Ce qui en apparence pourrait sembler un récit anodin d'une sortie de classe, s'avère une aventure dont on ne peut soupçonner au départ les implications et les conséquences.

Nicolas, un petit garçon surprotégé par ses parents, se prépare avec inquiétude et angoisse pour une classe-neige d'une semaine. N'étant jamais sorti seul de la maison sinon pour aller à l'école, n'ayant jamais découché, il ne peut dire que son père fait son possible pour le rassurer: il lui raconte toujours des histoires d'horreur vécues par d'autres enfants afin qu'il demeure collé à sa petite famille, loin des dangers de la «méchante» société.

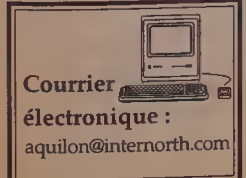
Et dès la première journée, après un voyage jusqu'au camp, les ennuis commencent. Son père oublie de lui laisser son bagage et part sans qu'il puisse retrouver ses affaires. Il vient d'arriver et déjà, c'est le stress, il est la risée de ses petits camarades. Mais ce n'est que le début. Et ça ne s'améliore pas...

J'ai été agréablement surpris par ce roman (ai-je déjà employé cette formule?! Bah, c'est pas grave!) qui ne m'avait pas attiré au départ. Mais Emmanuel Carrère ayant gagné le prix Fémina 1995 avec ce livre, je me suis laissé tenter. Et je ne l'ai pas regretté.

Écrit en un style simple, clair et teinté d'une certaine insouciance, nous suivons avec compassion l'histoire du petit Nicolas, nous vivons avec intensité chaque émotion ressentie et il y a ce suspense qui reste jusqu'à la fin... justement, seule petite déception pour moi lors de la lecture, j'ai deviné la fin... bien avant la fin.

Mais l'intérêt est tout de même soutenu. L'histoire est originale, tragique. Ce livre montre bien le danger de surprotection des enfants, d'enseigner la peur de tout mais aussi le véritable danger qui se cache souvent derrière de simples événements de notre vie, des événements qui deviennent hors de contrôle, hors de notre portée. Je ne vous en dit pas plus.

Marc Lacharité



La puce antiviolence dès septembre:

Contrôler la violence à la télé

Les parents qui s'inquiètent de l'augmentation de la violence à la télévision auront un nouvel outil technologique pour bloquer les émissions qu'ils jugent indésirables pour leurs enfants.

À compter de septembre, tous les diffuseurs canadiens devront coder les émissions qu'ils diffusent en fonction d'un système de classification qu'ils devront eux-mêmes développer. Ces codes seront captés par une puce antiviolence intégrée au téléviseur et programmée en fonction du degré de tolérance des parents, et tous les câblodistributeurs devront l'offrir à leurs abonnés au mois de septembre.

Les câblodistributeurs auront jusqu'au mois de janvier 1997 pour encoder les émissions en provenance des États-Unis qui distribue la plus grande partie des émissions violentes au Canada.

Toutes les émissions destinées aux enfants de moins de 12 ans, les dramatiques, les «émissions de télévérité», les longs métrages, les promotions sur ces émissions et les messages annonçant les films dans les salles seront classifiés selon un code à plusieurs niveaux. La classification se fera uniquement en fonction du degré de violence des émissions, et non en fonction des scènes sexuelles ou du langage explicite.

Les foyers qui veulent se procurer cette technologie devront débourser environ 1 $ par mois pendant cinq ans pour amortir le coût de cette microplaquette, qui sera désormais intégrée dans tous les nouveaux téléviseurs.

C'est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes qui a décidé d'imposer une date limite pour l'implantation d'un système de classification utilisant la puce antiviolence.

Le CRTC se penche depuis six ans sur la question de la violence à la télévision.

APF



Fini de REÉR, v'là les impôts

Avec la fin de la saison des RÉER et le début de celle des impôts, j'ai décidé d'investir dans des questions sémantiques pour cette chronique. Commençons par la distinction qui s'impose: en quoi les taxes et les impôts diffèrent-ils?

Les impôts sont perçus par un gouvernement, en fonction des ressources des particuliers, et financent les charges publiques. Autrefois, on payait ses impôts en nature, comme l'atteste le sens historique des corvées, voire celui du service militaire que l'auteur Balzac dénonçait comme l'impôt du sang. Les taxes sont des impôts indirects. Il peut s'agir de prélèvements effectués par les gouvernements fédéral (TPS) ou provinciaux (taxe de vente), ou de sommes payées par les bénéficiaires d'un service public (taxes scolaires, taxes municipales).

Les termes relatifs aux impôts justifient quelques remarques. Préférez, par exemple, les expressions **déclaration de revenus** et **déclaration d'impôts** à rapport d'impôts. (Regardez le titre du formulaire rédigé en français.) Si c'est plutôt le montant à payer (ou qui vous est dû) qui vous préoccupe, retenez qu'il s'agit d'un **solde** et non d'une balance. Au sens de solde, l'anglicisme balance est un anglicisme solidement implanté en fiscalité et en comptabilité.

Q'on ne me taxe surtout pas d'être obsédée, mais je ne peux m'empêcher d'employer RÉER, TPS et SERT comme illustrations du phénomène de la siglaison en français. Les sigles servent à abréger des notions représentées par plusieurs mots, en reprenant grosso modo la première lettre des mots importants. La TPS (GST, en anglais) se décompose de la façon suivante : taxe sur les produits et services. Les abris fiscaux que sont les RÉER sont des régimes enregistrés d'épargne-retraite. Le gouvernement fédéral a mis sur pied le système électronique de renseignement par téléphone (SERT). Si la différence sonore entre TPS et SERT vous a frappé, vous n'aurez pas de difficulté à vous rappeler de la distinction de sens entre les acronymes et les sigles. En français, les acronymes désignent un sigle spécial, qui peut se prononcer comme un mot (SERT, MODEM, RADAR). TPS, dont on énonce les lettres une à une, correspond à la définition générale du sigle, tout comme le CRTC par exemple. Tout acronyme est nécessairement un sigle, mais l'inverse n'est pas vrai (contrairement à l'anglais *acronym*).

L'abréviation REÉR est à mi-chemin entre l'acronyme et le sigle. En effet, RÉER se prononce /ré-ère/ ou /rire/ (de là mon titre). Il s'agit d'une prononciation adaptée. Avec sa grande fréquence d'emploi, imaginez si on disait /re-ére/, comme il se doit. Voilà qui resterait en travers de tout gosier francophone!

Un dernier mot, sur la faute «un déductible». Les polices d'assurances comportent des **franchises** d'un certain montant à débourser. N'en déduisez pas que **déductible** est toujours fautif. Dans la formule **les dons sont déductibles d'impôt**, l'adjectif est parfaitement acceptable.

Annie Bourret
APF

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à Bourret@vcn.bc.ca





Présentations par écrit sur des projets de loi déposés lors de la Troisième Session

Les comités permanents de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest tiendront, au début du mois de mai, des réunions pour étudier plusieurs projets de loi récemment déposés en Chambre. Les membres de ces comités invitent le grand public à faire des présentations par écrit sur chacun des projets de loi. Voici un résumé des modifications proposées pour chaque projet de loi.



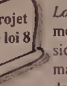
Loi modifiant la Loi sur les véhicules automobiles. Le présent projet de loi vise à obliger l'utilisation des phares ou des phares de jour en tout temps lors de la conduite de véhicules automobiles sur les routes. Déposé au Comité de la gestion des ressources et du développement. **David Krutko**, député du Mackenzie Delta, président du Comité permanent de la gestion des ressources.



Loi modifiant la Loi sur l'éducation, L.T.N.-O. 1995, ch. 28. Le présent projet de loi modifie la *Loi sur l'éducation*, L.T.N.-O. 1995, ch. 28, de manière à corriger certaines erreurs mineures et incohérences présentes dans la loi. Il procède également à plusieurs modifications visant à incorporer les commentaires reçus lors des consultations portant sur la réglementation. Déposé au Comité des programmes sociaux. **Tommy Enuaraq**, député de Baffin Centre, président du Comité permanent des programmes sociaux.



Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail. Le projet de loi modifie la *Loi sur les accidents du travail* de manière à accroître le montant de la rémunération maximale assurable de. Déposé au Comité des activités gouvernementales. **Roy Erasmus**, député de Yellowknife Nord, président du Comité permanent des activités gouvernementales.



Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu. Le présent projet de loi vise à modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* de sorte qu'une fiducie, une succession ou un particulier qui gagne un revenu d'entreprise dans les territoires, mais qui n'y réside pas le dernier jour de l'année d'imposition, ne puisse prendre avantage du crédit d'impôt sur le revenu remboursable des particuliers. Déposé au Comité de l'infrastructure. **Edward Picco**, député d'Iqaluit, président du Comité permanent de l'infrastructure.

Pour obtenir une copie de ces projets de loi, veuillez communiquer à la personne mentionnée ci-dessous. Le 3 mai 1996 est la dernière journée où les présentations seront acceptées.

Doug Schauerte, greffier adjoint de l'Assemblée législative
C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
(403) 669-2277 ou 1-800-661-0784 ou (403) 920-4735 (télécopieur)
Internet clerk@inukshuk.gov.nt.ca

1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1988

«Et c'est reparti pour une autre année»: c'est maintenant un usage bien établi, le numéro de janvier de *L'Aquilon* est un numéro anniversaire. Après deux ans d'existence pourtant, on reste prudent: «à peine si l'on ose souffler les chandelles de crainte que tout s'envole, clame la une du premier numéro de 1988, car voyez-vous, lorsqu'on a comme nom le vent, le risque est grand!»

Francophonie: une nouvelle à *L'Aquilon*!

Avec l'arrivée de Line Gagnon en avril, l'équipe de *L'Aquilon* s'agrandit, dans tous les sens du terme. Ses camarades à la taille moyenne lui souhaitent la bienvenue en soulignant, «avec ses 5'9" elle donne une allure de grandeur au journal». Mais Line demeure une exception, *L'Aquilon* se maintient encore aujourd'hui dans les limites du 5'4" ... Autre nouveau visage, celui de France Tremblay qui devient en janvier agente de développement de l'Association culturelle franco-ténoise (ACFT). Enfin, Myriam Alizé, d'Iqaluit est élue vice-présidente de l'ACFT lors de l'AG du mois de juin. C'est d'ailleurs la dernière assemblée annuelle de l'ACFT puisque le 25 septembre, réunie exceptionnellement à Yellowknife, l'ACFT adopte une nouvelle constitution et prend un nouveau nom: la Fédération Franco-TéNOise (FFT).

Le grand projet de l'année pour les francophones, mené par la FFT, c'est la «Grande Tournée, les Retrouvailles». Denise Canuel, en décembre, en rappelle l'objectif : «l'évaluation de la population franco-ténoise et de ce qu'elle estime essentiel lors de l'instauration des services bilingues dans les TNO». Une équipe d'animateurs parcourt les Territoires, de Hay River à Nanisivik, en passant par des dizaines d'autres communautés, à la recherche des francophones et de leurs besoins. Le directeur du projet, Denis Perreault remet un rapport à Titus Allooloo, ministre de la Culture et des Communications, le 9 décembre. Vingt-deux recommandations sont émises, groupées en thèmes : santé, justice, éducation, services de référence gouvernementaux et communications, en vue de l'entrée en vigueur de la *Loi sur les langues officielles*, le 31 décembre 1989.

À propos de communications justement, alors que les francophones du Nord multiplient les requêtes auprès de Radio-Canada pour que la télévision publique française diffuse jusque dans les Territoires, Denise Canuel dévoile les raisons cachées de l'entêtement du réseau à ne pas être accessible dans les TNO. Dans un éditorial, la rédactrice en chef dévoile la «mission cachée» de Radio-Canada: «la préservation de la race». Et elle s'explique: «La télévision, c'est bien connu, est plus qu'un outil d'assimilation, c'est le contraceptif idéal». Abandonnés à eux-mêmes pendant la longue nuit arctique, les Franco-Ténois s'adonnent à ce que Denise nomme «les plaisirs primaires de la procréation». «Et bientôt, continue l'analyste, grâce à cette stratégie, les Franco-Ténois seront la seule chance de survie des Canadiens-Français (...). Où l'Eglise a échoué dans sa sauvegarde de la race canadienne-française, l'absentéïsme de Radio Canada dans le Nord réussira.» CQFD. Reste à déterminer, maintenant, les résultats sur la courbe démographique franco-ténoise de cinq années de diffusion de Radio-Canada...



Archives/Aquilon

De gauche à droite : Robert Hay, Fernand Denault et Myriam Alizé, du conseil exécutif de l'ACFT qui, en 1988, deviendra la Fédération Franco-TéNOise et se donnera un mandat plus politique.

Politique: pour ou contre le libre échange?

Libre échange. Prononcer ces deux mots en 1988 au Canada, c'est la garantie d'une discussion animée... En février, le gouvernement territorial se prononce en faveur de l'accord. Pour le GTNO, «les industries traditionnelles associées à la chasse et à la pêche et les industries des mines et du tourisme devraient profiter d'un marché allégé des restrictions d'import-export». *L'Aquilon* donne la parole en novembre au juge Marjorie Bowker, qui rend public son rapport indépendant, visant à vulgariser toute la prose publiée sur l'accord. Conclusion de Mme Bowker : «Cet accord du libre échange permettra l'assimilation [ndlr.: du Canada par les États-Unis], par l'intégration économique, peut-être pas en cinq ans ou dix ans mais sûrement dans vingt ans».

Brian Mulroney se rend à Rae le 5 septembre pour la signature d'un accord de principe entre le gouvernement fédéral, la Nation dénée et l'Association des Métis. Le président de la Nation dénée, Bill Erasmus regrette à cette occasion que l'accord n'inclut pas l'autonomie politique, et *L'Aquilon* souligne : «M. Mulroney tenait à revaloriser son image nationale face aux problèmes autochtones et cela à la veille des élections fédérales.»

Marquant dans son édition du mois d'octobre le début de la campagne électorale fédérale, *L'Aquilon* présente les candidats des Territoires: Cece McCauley (indépendante), Ethel Blondin-Townsend (libérale), Dave Nickerson (conservateur, député sortant), Wayne Cahill (néo-démocrate) pour l'Ouest; et Richard Lee (indépendant), Jack Anawak (libéral), Brian Pearson (conservateur), Peter Kugusak (néo-démocrate) pour le Nunatsiaq, où le député conservateur Thomas Suluq n'est pas candidat.

Météo: le blizzard de la décennie à Iqaluit

«Beaucoup de gens à Iqaluit se souviendront de la Saint-Valentin 1988» prédit Gilles Brien le correspondant de *L'Aquilon* sur la Terre de Baffin, dans le numéro de mars. En effet, pour la fête des amoureux, Iqaluit connaît pendant trois jours, un des plus violents blizzards des cinquante dernières années. À cette occasion, Jacques Pelletier établit une sorte de record. Pendant 48 heures, il reste enfermé au bureau météorologique; le temps empêchant ses collègues de prendre sa relève. Du dimanche midi au mardi 14h30, il multiplie les observations et répond à quelques 450 appels téléphoniques de la population affolée. Quand la relève arrive enfin le mardi après-midi, le «héros» se livre: «Après 16 heures, on rêve d'une douche, après 24 heures, on pense à son lit, après 36 heures on aimerait voir sa femme et après 48 heures on ne rêve que de voir son collègue de travail!». «Coïncidence cocasse, remarque Gilles Brien, Jacques Pelletier mettait la touche finale à une vaste étude de l'impact des blizzards à Iqaluit».



Archives/L'Aquilon

Line Gagnon (à gauche) se joint à l'équipe de *L'Aquilon* en 1988. À ses côtés, la rédactrice en chef Denise Canuel.

Soit dit en passant...

« Bilingue aujourd'hui, Français demain», «Parachutage de francophones dans des postes fédéraux», «La French Connection envahit le gouvernement fédéral»... etc. Ces expressions de dégoût n'étaient (...) fondées que sur l'usage biaisé de statistiques et le protectionnisme linguistique».

La loi C-72, une réalité...
Denise Canuel
(numéro 7, juillet 1988).

«Quant à la question de l'Accord du lac Meech elle [ndlr.: Cece McCauley, candidate aux élections fédérales] considère qu'il est important au Québec parce que «les Canadiens-français veulent garder leurs femmes à la maison avec les enfants».

Les candidats de l'Arctique de l'Ouest en débat public,
Denise Canuel
(numéro 11, novembre 1988).

«Malgré cet enthousiasme, certains montrèrent une certaine inquiétude face à «attirer des membres avec des vins et fromages; les gens viennent et après cela on ne les revoit plus».

Un nouvel exécutif pour l'Association de Fort Smith,
Denise Canuel
(numéro 1, janvier 1988).

«Je trouve dommage qu'une minorité seulement profite de l'occasion pour s'enrichir socialement et culturellement pendant leur séjour arctique plutôt que de chercher à s'enrichir tout court. La solution pour plusieurs, c'est l'hibernation ou le douillet confort du ghetto francophone».

Ginette Boulanger
en entrevue avec Gilles Brien.
Ginette Boulanger nous quitte
(numéro 7, juillet 1988).

Le «mime francophone
Marc Bertrand».
Le spectacle continue, Line
Gagnon (numéro 8, août 1988).

L'équipe de 1988

Rédactrice en chef: Denise Canuel
Journaliste: Line Gagnon
Collaborateurs: Ginette Boulanger, Thérèse Doré, France Tremblay, Pierre-Georges Cloutier, Barbara Cameron, Myriam Alizé, Jean Marcelais, Marie-Claire Leblanc, Nicolas Van Praet, Colette Langlois, Diane Lessard, Jean-Yves Marsolais, Sylvie Cauvier, Richard Landry, Charles Lafortune, Louis St-Pierre, Hélène Ratté, Linda Petterson.
Correspondant à Iqaluit: Gilles Brien
Correspondant national: Yves Lusignan

Merci!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 16, vendredi 19 avril 1996

La ronde des choux



Agnès Billa/L'Aquilon

Comme le dit la chanson, les choux, on peut les planter avec le coude et Claude Doucette (à gauche) ainsi que Gilles Paquin n'hésitent pas à le démontrer aux enfants de Fort Smith qui profitent des Samedis Jeunesse pour s'amuser en français, au local de l'association locale des francophones.

Fonction publique

Rupture des négociations

Les négociations entre le Syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord et le GTNO ont été rompus le 12 avril par la partie syndicale.

Selon le président du syndicat Dann Crook, «les offres finales de l'employeur n'étaient vraiment pas à la hauteur». Les principaux points en litige incluent l'amalgation du salaire de base et de l'allocation logement; la réduction de l'allocation de déménagement que verse le GTNO à ses employés lorsqu'ils quittent les Territoires; et l'élimination de l'aide financière au déplacement pour les congés annuels et de la prime d'isolement qui sont remplacées en partie par une nouvelle allocation de vie dans le Nord.

Au plan du revenu total, le syndicat évalue à 6,25 % la coupure («le recul») que subiront les fonctionnaires et estime que l'allocation de déménagement sera coupée de moitié. Pour sa part, le porte-parole du Secrétariat de gestion financière Herb Hunt juge que «les négociations sur les clauses non-monétaires nous ont permis de nous entendre (...), et pour ce qui est des salaires, ce que nous proposons représente en fait, en moyenne, une hausse de 5,3% dont profiteront surtout les employés au bas de l'échelle salariale».

En raison de ces divergences, l'équipe de négociation du STTN (*Union of Northern Workers*) s'est retirée des discussions qui avaient

Négociations
Suite en page 2

Loi sur l'éducation

La constitutionnalité de la loi reste à prouver

La *Loi sur l'éducation* des TNO est-elle constitutionnelle? Reconnaît-elle clairement le droit à l'instruction dans la langue première des ayants droit franco-ténois?

Voilà des années que les parents francophones espèrent obtenir réponse à cette question stratégique. La réactivation ou l'abandon d'une poursuite judiciaire en dépend. Suspendue en 1992, elle oppose des parents au GTNO.

Le printemps dernier, les parents ont de nouveau émis des doutes au sujet de la constitutionnalité de la loi. L'Assemblée législative était alors en pleine réforme de la loi existante. Après des années de consultations ministérielles et des mois de travaux en comité parlementaire, une nouvelle loi a été adoptée par l'Assemblée législative en juin 1995. Verdict des parents francophones qui avaient activement pris part à tout le processus: la nouvelle loi ne les convainc pas que leurs droits sont adéquatement reconnus. Selon eux, trop de choses dépendent encore du pouvoir discrétionnaire du ministre ou des institutions scolaires de la majorité.

Le ministre de l'Éducation alors en poste Richard Nerysoo rétorque que les règlements découlant de la loi démontreront qu'elle se conforme à l'article 23 (droit à l'instruction) de la Charte canadienne des droits et libertés. Le ministre s'engage à ce que ces règlements soient prêts dans un an (un temps record) et fixe à juillet 1996 (une fois la réglementation complétée) la date à laquelle la nouvelle *Loi sur l'éducation* entrera en vigueur.

Preuve que le dénouement approche, le 12 avril, les parties intéressées (dont les groupes de parents francophones en collaboration avec la Fédération Franco-TéNOise) ont reçu du ministère la plus récente version écrite des règlements. Il s'agit de la version quasi-finale et pour la dernière fois, le ministère invite les groupes à faire leurs commentaires. Le 15 avril, les parents francophones ont donc demandé à leur avocat, Me Roger Lepage, une nouvelle opinion juridique sur la

Loi scolaire
Suite en page 2

Règlement en vue de la revendication des Dogrib.
Lire en page 3

Éditorial : Le droit de grève, à quoi ça sert?
Lire en page 4

Femmes et équité dans les sports: que d'obstacles!
Lire en page 5

Plaisir de lire: la vie secrète des chiens dévoilée.
Lire en page 6

Les Samedis Jeunesse à Fort Smith: un rendez-vous en français.
À voir en page 8



Matthieu Massip/L'Aquilon

Initiation à la compétition

Quand on appartient à une famille d'adeptes de course en traîneau à chiens, on s'habitue dès le plus jeune âge à se retrouver près de la ligne de départ et des attelages impatients de se lancer sur le parcours. Bien au chaud, cet aspirant «musher» regarde placidement les préparatifs.



Visite du ministre Ron Irwin dans le Nunavut

Selon un article publié le 29 mars dans *Nunatsiaq News*, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien Ron Irwin pourrait se rendre dans le Nunavut vers la fin du mois d'avril pour informer les leaders inuit et le GTNO des intentions d'Ottawa en ce qui a trait au financement du nouveau territoire.

Le cabinet fédéral est censé se prononcer bientôt à ce sujet sur la base d'un document d'options que pilote le ministre Irwin auprès de ses collègues. Le document doit permettre au cabinet d'évaluer les étapes qui restent à franchir avant l'instauration officielle du Nunavut en 1999, les coûts qui s'y rattachent et, surtout, les sommes qu'Ottawa peut engager à cet égard.

La création du Nunavut implique des coûts d'établissement d'un appareil gouvernemental. Les besoins du nouveau territoire en main-d'oeuvre qualifiée entraîneront aussi des dépenses considérables en formation.

En raison de la lutte fédérale au déficit et des coupures dans les fonds publics territoriaux, bien des élus s'interrogent sur les intentions du fédéral, y compris le ministre des Finances John Todd qui préside le nouveau comité du GTNO sur la division.

Gagnants du concours du Conseil pour l'alphabétisation

990 personnes ont participé cette année au concours littéraire organisé par le Conseil des TNO pour l'alphabétisation. Des poèmes, des textes de fiction et des récits véridiques ont été soumis au jury, dans six des langues officielles des Territoires: l'anglais, le chipewyan, l'esclave du sud, le français, l'inuinnaqtun et l'inuktitut. Le prix Norman MacPherson remis au meilleur texte est allé à Susan Niveaq Qamaniq (d'Iqaluit) pour son poème «Ma grand-mère Ipiksaut». L'auteur et président du conseil Michael Kusugak a souligné «combien il était réconfortant de lire un texte de qualité écrit, de surcroît, dans une langue autochtone».

Grâce à la participation de plusieurs élèves du programme de français langue maternelle de l'école Nakasuk, les textes en français étaient bien représentés lors du concours. Dans le genre «fiction», Lauren Teiman et Pascal MacLellan ont gagné dans leur catégorie d'âge respective. Pour ce qui est des récits véridiques en français, c'est Sheokjuk Carrière qui s'est méritée la première place. Du côté poésie, le jury a choisi les textes de Frédérick Keays et de Maxime Auger.

Réélection de Jose Kusugak

Jose Kusugak, président de *Nunavut Tunngavik Incorporated*, a été reporté à son poste le 19 mars. M. Kusugak, dont le premier mandat n'avait duré que deux ans, avait lors de sa nomination initiale remplacé le président démissionnaire Paul Quassa. Lors de l'élection du mois dernier, Jose Kusugak a recueilli 2039 voix. La course a été serrée, sa plus proche adversaire Cathy Towtongie ayant obtenu 1815 voix. Le maire d'Iqaluit briguait aussi les suffrages; 1336 électeurs lui ont accordé leur vote.

Agnès Billa

Négociations

Suite de la une

débuté le 11 mars et elle recommande maintenant à ses membres de rejeter la proposition du GTNO.

Le 17 avril, quelques jours après la rupture des négociations, la partie patronale (c.à.d. le bureau des relations de travail du Secrétariat de gestion financière) a communiqué par écrit ses offres au syndicat ainsi que la position du gouvernement sur le contrat proposé.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord va ajouter à cette information un document expliquant sa recommandation de rejeter les offres. Dès le 26 avril, le tout sera expédié à l'échelle des Territoires aux plus de 4000 membres du syndicat touchés par ces négociations contractuelles. En raison du nombre de localités à rejoindre à l'échelle des Territoires, la tenue du scrutin et le dépouillement des votes prendront six semaines.

Début juin, une fois les résultats connus, si les membres se sont prononcés en faveur des offres gouvernementales, la décision sera tout simplement entérinée par l'exécutif du syndicat et les employés auront un contrat de deux ans, rétroactif au 1er avril 1996. En cas de rejet des offres, les parties recouront à un médiateur qui disposera de 21 jours (en date de sa nomination) pour tenter d'en arriver à un accord. Si la médiation échoue, une grève sera déclenchée.

Ce serait la première fois que le STTN exercerait le droit de grève que prévoit désormais la *Loi sur la fonction publique*, modifiée fin février, alors que l'Assemblée législative décidait d'exclure de l'unité syndicale plus de 300 postes.

M. Crook, sans présumer du résultat du vote, note que dans les régions de Baffin, Keewatin et Inuvik, le mécontentement des membres est grand alors que dans les collectivités situées le long de l'autoroute Mackenzie, les réactions sont plus mitigées.

En cas de grève, la nouvelle *Loi sur la fonction publique* prévoit qu'un certain nombre d'employés devront poursuivre leur travail pour assurer le maintien de services essentiels. Le nombre d'employés nécessaire au maintien des services essentiels fait présentement l'objet de négociations qui «devraient aboutir bientôt», précise le directeur des relations de travail du SGF, sans avancer de chiffres.

Agnès Billa

Loi scolaire

Suite de la une

règlementation. Le ministère accorde aux parents francophones jusqu'au 31 mai pour se prononcer. Ensuite, les règlements seront finalisés.

Parallèlement à cette démarche, le Comité permanent des programmes sociaux se penchera, peu la reprise des travaux de l'Assemblée législative le 1er mai, sur le projet de loi 6 «Loi modifiant la Loi sur l'éducation». Il vise surtout à corriger des problèmes mineurs de la loi de juin 1995: des erreurs terminologiques, un manque de concordance entre des articles, etc. Toutefois, un débat sur les questions de fond est aussi prévu et le grand public a été invité par le comité à commenter par écrit le projet de loi.

Les parents francophones ont l'intention de participer à la consultation. Ils s'intéressent en particulier à l'article 27 qui porte sur la juridiction d'une éventuelle commission scolaire francophone de division sur tout nouveau conseil scolaire francophone (outre les conseils d'Iqaluit et de Yellowknife qui existent déjà).

Quand le projet de loi 6 aura été examiné en comité permanent, son adoption sera recommandée aux députés. Le greffier adjoint Doug Schauerte précise: «À la reprise de la session, le débat sur le budget va beaucoup occuper l'Assemblée. Il est impossible de prévoir quels autres projets de loi se rendront en troisième lecture. Cependant, si tout se déroule comme prévu, le projet de loi 6 pourrait être adopté d'ici la fin de la présente session, qui a été fixée au 26 mai».

Cette échéance du 26 mai inquiète un peu les parents francophones, car elle précède la date limite du 31 mai, à laquelle ils doivent déposer leurs commentaires sur les règlements découlant de la *Loi sur l'éducation*. Dans tout ce dédale législatif, les parents espèrent connaître bientôt la réponse à la question qui les préoccupe depuis longtemps: les droits de leurs enfants à l'éducation en français langue première sont-ils adéquatement reconnus dans la *Loi sur l'éducation* des TNO?

Agnès Billa

Semaine française à l'école Allain St-Cyr

du 22 au 26 avril 1996

Les parents et la population de Yellowknife sont invités à participer aux activités suivantes qui se dérouleront dans le cadre de la Semaine française.

24 avril : Venez visiter les différents **ateliers d'activités culturelles** entre 9h15 et 10h15 et/ou entre 13h00 et 14h00. Les ateliers porteront sur des sujets divers : construction de cabane d'oiseaux, cuisine traditionnelle, cours de guitare, artisanat, fabrication de mouches à pêche, etc.
En soirée, à 19h00, partie de **ballon-panier** entre parents et enfants au gymnase de l'école Sissons. Venez les encourager !

25 avril : Dès 9h00, **Olympiade de sciences** pour tous les élèves de l'école qui devront réussir les épreuves au programme.
En après-midi, **Expo-sciences** des projets des élèves de 7e, 8e et 9e année.

26 avril : 18h00, **souper communautaire** à la fortune du pot à l'école Allain St-Cyr.



C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Les négociateurs finalisent un projet d'entente cadre

Règlement en vue pour les Dogrib

Les Dogrib et les gouvernements fédéral et territorial ont franchi une étape importante dans le règlement d'une revendication territoriale touchant la région de North Slave, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les trois parties ont paraphé le 10 avril dernier l'entente cadre des Dogrib, à Snare Lake (Wek'Weti), dans les TNO. Cette entente cadre établit le programme des prochaines négociations sur les revendications territoriales globales et sur l'autonomie gouvernementale.

«L'entente cadre conclue avec les Dogrib marque un changement important dans le processus de négociation des revendications territoriales», a déclaré Dr Bernard Patry, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. «Les Dogrib sont l'un des premiers groupes autochtones du Canada à participer à un processus qui consiste à négocier conjointement des modalités d'autonomie gouvernementale et leur revendication territoriale, en vertu de la nouvelle politique fédérale qui reconnaît le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.»

«J'ai bon espoir que l'esprit de collaboration qui a marqué la négociation de l'entente cadre caractérisera également les négociations futures. Le traitement conjoint des revendications et de l'accès à l'autonomie gouvernementale pourrait amener d'autres peuples autochtones à régler leurs droits ancestraux demeurés en suspens», a pour sa part indiqué le ministre des Affaires autochtones des Territoires du Nord-Ouest, Jim Antoine.

«Je suis très heureux que nous soyons parvenus à un accord sur cette entente cadre», a déclaré Joe Rabesca, Grand chef du conseil chargé du Traité no 11 des Dogrib. «Cela nous permettra de procéder rapidement à la négociation d'une entente finale avec les Dogrib.»

La partie de l'entente cadre qui traite des revendications territoriales globales précise les questions à négocier dans des domaines tels que les titres fonciers, les droits de récolte ancestraux, l'accès aux ressources, les paiements financiers et la participation à la gestion des ressources. La partie qui traite de l'autonomie gouvernementale définit les sujets de la négociation des modalités d'autonomie gouvernementale dans des domaines tels que la santé, le bien-être de l'enfance, l'éducation, le logement, les structures gouvernementales et le développement économique.

Les Dogrib ont signé le Traité no 11 en 1921, mais n'ont jamais reçu les terres auxquelles ce traité leur donnait droit. Le gouvernement fédéral a accepté la revendication des Dogrib en 1992.

Toutes les parties ont la ferme intention de conclure une entente de principe d'ici le milieu de l'année 1997.



Agnès Billa/L'Aquilon

À l'aéroport de Hay River, Cynthia Blanchet (qui va à l'école Allain St-Cyr à Yellowknife) s'apprête à rentrer à la maison après un tournoi de quilles qu'a remporté son équipe. L'équipe participera ensuite en mai à Saskatoon aux championnats nationaux.

Rémunération des députés

Coupure moindre qu'annoncée

Alors que les employés du gouvernement encaissent une diminution générale de 6,25% de leur salaire et avantages sociaux, les députés s'en tirent à bon compte malgré une diminution de leur salaire de base.

Bien que le premier ministre Don Morin ait annoncé le 1er avril une diminution de sept pour cent (7%) du salaire des députés territoriaux, la proportion qui sera réellement retranchée de leur revenu sera en fait moindre.

En effet, le revenu des députés et des ministres ne comprend pas qu'un salaire de base fixe. Il s'y ajoute toute une panoplie de primes et d'allocations diverses qui elles ne sont pas toutes touchées par la réduction de 7%.

La portion de la rémunération des députés et ministres territoriaux qui est affectée par cette coupure est la suivante : le salaire de base de chacun des membres de l'Assemblée législative, ainsi que, selon le cas, la prime de premier ministre, la prime de président d'assemblée, la prime de ministre, et autres primes du même acabit (voir tableau).

Selon le statut d'un député, son revenu se calcule en ajoutant au salaire de base les primes appropriées. C'est toute cette portion qui a été réduite de 7%.

Le calcul de la rémunération totale des députés et ministres ne s'arrête cependant pas là.

Lorsque l'Assemblée ne siège pas, les députés qui participent à des comités permanents ou spéciaux recoivent 207 $ par jour. Les députés recoivent aussi une allocation de vie dans le Nord. Ce per diem s'applique que les députés siègent en chambre, en comité ou qu'ils travaillent dans leur comté. L'allocation est non imposable et les députés n'ont pas à fournir de pièces justificatives pour la toucher. En plus, cette indemnité (qui peut équivaloir à une somme maximale de 5220 $ pour un député de Yellowknife ou un maximum de 18 360 $ pour les autres députés) a même fait l'objet d'une augmentation de 2,1% et est assujettie à une indexation au coût de la vie.

Voila`pourquoi la diminution réelle de la rémunération des députés n'équivaut pas aux sept pour cent annoncés.

En fin de compte, le gouvernement n'a pas donné suite à la plupart des recommandations du comité d'étude sur la rémunération des députés dont le rapport a été déposé à l'Assemblée législative le 20 mars. Les commissaires préconisaient entre autres de simplifier considérablement le calcul de la rémunération des députés, en haussant le salaire de base et en réduisant le nombre de primes spéciales auxquelles les députés ont droit. La recommandation d'abolir le plan actuel de pension n'a pas non plus été retenue.

Alain Bessette

Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
Nouveau mode de rémunération des élus

Salaire de base (pour tous les élus)	36 748 $
Prime pour le premier ministre	62 975 $
Prime pour le Président de l'Assemblée	57 916 $
Prime pour ministre avec portefeuille	57 916 $
Prime pour l'adjoint au Président de l'Assemblée	5 580 $
Prime pour l'adjoint au président du comité plénier	3 255 $
Prime pour un président de comité permanent	2 790 $
Allocation de comté pour un député	18 665 $
Allocation de comté pour un ministre ou le Président de l'Assemblée	6 222 $

ÉDITORIAL

Un cadeau empoisonné

Les négociations en vue d'une convention collective pour 4000 des 5500 employés du GTNO ont été rompus par le Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Nord, l'équipe des négociateurs du syndicat ne croyant pas possible de s'entendre avec la partie patronale sur les clauses monétaires.

C'est donc maintenant aux membres du syndicat que revient la lourde responsabilité de trancher la question. En cas d'un rejet des offres patronales, les parties pourront recourir aux services d'un médiateur. Si cette démarche n'est pas fructueuse, il sera alors question pour la première fois dans les Territoires d'une grève légale dans la fonction publique.

Le droit de grève a été accordé aux syndiqués à la fin février par l'Assemblée législative, en même temps que les députés acceptaient, à la demande du ministre des Finances John Todd, d'exclure 330 autres personnes de l'unité syndicale. Une façon de dorer la pilule, en quelque sorte.

Seulement voilà, dans le contexte actuel de lutte au déficit, les coupures de poste (295 à date) et le réaménagement à la baisse des revenus (salaire et allocations confondus) n'ont pas suscité que du mécontentement chez les fonctionnaires. Ces mesures ont aussi créé un climat d'incertitude face à l'avenir, en particulier l'emploi. Si on ajoute à cela, le poids des localités plus peuplées dans le vote syndical, il est probable que le droit de grève ne sera pas d'un grand secours pour les syndiqués, le moment venu de cocher leur bulletin de vote.

Agnès Billa



Les airs à la mode



Matthieu Massip/L'Aquilon

Le duo québécois L'Envolée sait plaire à son public. À la fin d'un spectacle à l'école d'immersion St-Joseph à Yellowknife, leur version du très populaire «Macarena» a eu raison de la sage assistance qui n'a pas résisté aux rythmes disco-latins.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage
Alain Bessette

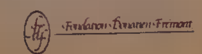
Correspondant national: Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs: Alain Bessette, Anie Cloutier, Jacinthe Lafrance, Anne Paulin.

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Équité en éducation physique et dans les sports

Les femmes ont intérêt à s'activer!

Il est maintenant bien établi que la pratique régulière d'activités physiques a un impact extrêmement positif sur la santé des gens. Elle apporte des bienfaits physiques autant que psychologiques.

Dans ce domaine critique pour la qualité de vie des individus, plusieurs études prouvent que les femmes et les filles sont moins nombreuses à bénéficier de l'activité physique, par rapport à la population masculine.

Cela s'explique par des réalités sociales, des attitudes et des comportements qui font penser à une course à obstacles.

Ainsi, au début de ce siècle, un grand nombre d'experts (des médecins entre autres) soutenaient très sérieusement que «le développement musculaire féminin interfère avec la maternité. (...) La femme possède un bon système de muscles involontaires [qui suffisent] pour les tâches ménagères simples» décrète le bon Dr. Donald Laird dans son article «Why aren't more women athletes?» publié en 1936 dans la revue *Scientific American*.

De telles affirmations soi-disant scientifiques font sourire aujourd'hui mais elles ont entravé l'activité physique des filles et des femmes des générations précédentes. Dans les années 70, l'impact combiné du mouvement féministe et des groupes du genre Participaction contribuent à un accroissement de la participation des femmes à l'activité physique. Les changements sont surtout évidents dans le milieu scolaire, de l'école à l'université.

Des inéquités persistent toutefois, mais moins ouvertement. Les sports d'équipe sont plus souvent qualifiés de «masculins». Et les filles qui préfèrent ces «jeux de garçon» sont soupçonnées, dans le jargon psychologique de l'époque, d'une tendance à la non-conformité sexuelle enfantine. De telles croyances ont freiné les femmes.

Le sexisme et l'homophobie nuisent aussi à l'épanouissement de la femme dans le sport et l'activité physique. Quand un entraîneur crie à une équipe de garçons: «Réveillez-vous, vous jouez comme des filles», tous comprennent que le commentaire n'est pas flatteur et qu'il n'accorde pas beaucoup de valeur aux performances physiques des femmes.

Dans les sports, surtout professionnels, la question de l'orientation sexuelle des femmes athlètes est devenu au cours des années 80 un sujet de discussion publique. Les athlètes lesbiennes qui le déclarent sont ignorées par les commanditaires. Beaucoup d'autres préfèrent se taire, par peur de la discrimination. Quant aux sportives hétérosexuelles, plusieurs se sentent obligées de s'afficher avec leur conjoint, par crainte des rumeurs.



Plus de 50% des femmes disent faire de l'activité physique pour contrôler leur poids et pour l'apparence au lieu de le faire pour leur santé ou pour leur propre plaisir. Certaines vont hésiter à faire de l'exercice parce qu'elles ne sont pas assez minces pour se montrer en public dans la tenue sportive appropriée, comme le maillot en vogue en danse aérobique.

En plus, l'activité physique faite sous pression pour mincir à tout prix et être plus désirable risque davantage de mener à des comportements alimentaires nocifs: jeûnes excessifs, vomissements forcés, etc.

La pratique de sports par les femmes est presque complètement escamotée par les médias. Au Canada, qui connaît France St-Louis, capitaine de l'équipe nationale féminine de hockey sur glace qui a remporté trois championnats mondiaux? Une telle question ne se poserait pas pour un athlète masculin de même calibre. En plus, quand les média parlent des sportives, ils vantent leur apparence plus que leurs exploits. Ainsi le *Toronto Star* note chez la gardienne de but Manon Rhéaume «sa grâce nubile, ses yeux noisette et son teint éclatant».

Adapté de «À nous d'agir»
Anne Paulin, Ph.D.
pour l'Alliance des femme actives

Un documentaire filmé à Saint-Boniface

L'héritage de Riel

«Les jeunes autochtones étaient surpris de voir qu'on avait gardé notre culture. Ils nous admiraient pour ça. Ça m'a fait réaliser l'importance de ma culture canadienne-française», indique Mélanie Préjet, une des cinq étudiantes de l'école Précieux-Sang à avoir participé l'an dernier à l'enregistrement d'un documentaire de l'Office national du film (ONF) sur les relations entre les Métis et les francophones.

«Au pays de Riel» a été filmé en 1995 pendant le Festival du Voyageur et souligne la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. (1) «Le film montre qu'il y a une place pour tout le monde au Canada, lance le réalisateur, Martin Duckworth. Chaque groupe a le droit au respect et a un rôle à jouer dans le pays.»

«Notre classe de 12e de l'école Précieux-Sang était chargée du déjeuner aux crêpes lors du Festival du Voyageur. C'est comme ça que le réalisateur nous a choisis», explique Chantal Gagné. «J'ai choisi de réaliser le documentaire à Saint-Boniface parce que j'ai été vraiment impressionné par le Festival du Voyageur. Il est très populaire parmi la population locale», précise Martin Duckworth.

Il ajoute que l'intérêt pour le projet dont a fait preuve le directeur de l'école Précieux-Sang, Michel McDonald, a été un facteur décisif dans sa décision de tourner le documentaire à Précieux-Sang. Martin Duckworth a filmé une série de discussions entre les élèves de Précieux-Sang et ceux de R.B. Russell, une école avec un fort pourcentage d'autochtones.

Pour une participante, Josette Labossière, il existe un parallèle entre les relations francophones/anglophones et les relations autochtones/blancs.

«Ils ont perdu leurs droits comme nous on a perdu nos écoles françaises, fait-elle remarquer. J'avais déjà une pensée ouverte, mais cette expérience m'a montré qu'on était semblable sur bien des points.»

Mélanie Préjet partage cet avis: «Le but du documentaire est de montrer que c'est possible d'échanger avec les autochtones sans avoir peur. Il ne faut pas s'isoler. On a un même héritage. Depuis Louis Riel, on s'est séparé, mais il faut qu'on se rapproche.»

Pour Chantal Gagné, qui détient sa carte de Métis, «les jeunes autochtones de R.B. Russell ont une vie vraiment difficile. Ils m'ont fait voir la réalité de ce qu'ils vivent. Ça m'a frappée et j'ai réalisé ma chance. Je crois que ceux qui ont des préjugés contre les autochtones devraient aller à R.B. Russell une journée et voir les belles choses qu'ils font là-bas. En regardant le film, j'espère que les gens vont réaliser que la couleur de la peau ne fait pas beaucoup de différence.»

Sa camarade, Chantal Lavack, ajoute: «Je n'aurais jamais osé questionner un Indien sur la rue. Je ne savais pas comment lui parler. J'ai réalisé qu'il fallait voir plus loin que ce que les médias nous montrent à la télévision. Il faut arrêter de présenter seulement les stéréotypes.»

Martin Duckworth était présent à Winnipeg pour le lancement officiel de la version française du film le 18 mars dernier à l'école Précieux-Sang.

«Au pays de Riel» a été lancé à la télévision de la Société Radio-Canada le 21 mars dernier. Le documentaire a été précédé d'entrevues avec les participants ainsi que la petite-nièce de Louis Riel, Augustine Abraham. On a pu également entendre la musique de Maurice Paquin, Marcel Meilleur et l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.

Anie Cloutier

(1) Ce documentaire de l'Office national du film a été produit en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones et l'aide financière de Patrimoine canadien et de CBWFT.

LE PLAISIR DE LIRE

La vie secrète des chiens

Elizabeth Marshall Thomas

Elizabeth Marshall Thomas, anthropologue et romancière américaine, est une passionnée des chiens.

Vivant en compagnie d'une famille canine composée de huskys et de dingos, sa passion est graduellement devenue un sujet d'étude privilégié, à l'origine de «La vie secrète des chiens».

Au fil des chapitres de ce livre, l'anthropologue entraîne ses lecteurs dans un autre monde. «Je rêvais depuis longtemps de pénétrer l'univers mental des chiens», écrit Elizabeth Marshall Thomas. Je l'ai pénétré avec elle, un peu déçue d'y découvrir que nos meilleurs amis n'aspirent en fait qu'à retrouver leur société d'origine sauvage, sans nous.

Misha l'explorateur, Maria la reine-mère, Koki l'infanticide, Suessi et sa coyote, sont parmi les chiens de l'auteure qui ont atteint le but ultime (selon elle) de tous les chiens du monde : le retour à la meute originelle. Parce que ces dignes descendants des loups qu'elle a observés dans le grand Nord rechercheraient, tout comme eux, l'équilibre social et affectif de la meute. Mais ils ne peuvent y parvenir qu'en étant libérés au maximum de l'intervention humaine, comme ses chiens l'ont été.

Se construit alors une société canine organisée, hiérarchisée, avec ses histoires d'amour, ses aspirations, ses deuils. Du début à la fin, leur vie est racontée comme un roman. Pour les chiens domestiques de banlieue, leur progression constante vers la reconstitution de cette meute originelle se poursuivra jusque dans la mort.

L'approche de l'auteure est simple et sans prétention scientifique, malgré sa démarche d'observation rigoureuse. Ses conclusions nous sont livrées sous la forme d'un récit, dans un langage simple et accessible. Le regard affectueux et empreint de respect que porte Elizabeth Marshall Thomas sur ses chiens ne saurait plaire, évidemment, qu'aux lecteurs qui partagent ces sentiments pour nos amis à quatre pattes. Pour les autres, il s'agira d'un traité instructif sur l'espèce qui partage nos quartiers, pour le meilleur et pour le pire.

Jacinthe Lafrance

En bref

Les parents contre Terre-Neuve

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador a déposé une poursuite judiciaire contre le gouvernement de Terre-Neuve. Les parents francophones réclament le droit à la gestion scolaire afin d'assurer à leurs enfants une éducation de qualité en français.

Les parents francophones veulent obtenir les pouvoirs dans cinq principaux domaines: les dépenses de fonctionnement relatives aux établissements et à l'instruction en français; la nomination et la direction du personnel administratif; l'établissement de programmes scolaires; le recrutement et l'affectation du personnel enseignant et la conclusion d'ententes pour l'enseignement.

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés reconnaît depuis 1982 le droit à l'instruction dans la langue de la minorité. En 1990, la Cour suprême du Canada avait statué que ce droit à l'instruction comprenait aussi le droit à une certaine forme de gestion et de contrôle des écoles, selon le nombre d'élèves.

Les parents francophones réclament la gestion scolaire depuis 1987. Terre-Neuve compte cinq écoles francophones et 325 élèves y sont inscrits cette année.

Réforme Axworthy

La Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique est«encouragée» par le projet de réforme de l'assurance-chômage, mais elle souhaite une réduction plus rapide des cotisations.

Selon le président de la Chambre de commerce, Eric Ellsworth, les cotisations payées par les employeurs sont à leur niveau le plus élevé et elles doivent être réduites. Le taux de cotisation des employeurs est présentement de 4,13 $ par tranche de 100 $ de rémunération assurable des salariés. Celui des employés est de 2,95 $ par tranche de 100 $.

La création d'un fonds transitoire de 300 millions de dollars pour la création d'emplois au cours des trois prochaines années est considérée par la Chambre de commerce comme «un pas dans la bonne direction». Mais il s'agit «d'un montant modeste», qui une fois réparti aura «une portée très limitée» selon M. Ellsworth, qui comparaissait par vidéoconférence devant le comité parlementaire qui étudie le projet de loi sur l'assurance-emploi.

La création d'un fonds de réserve pour faire face à une nouvelle récession est perçue par la Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique également comme «un pas dans la bonne direction», mais ce fonds devrait être d'un montant maximum de 5 milliards de dollars et ne jamais servir à réduire le déficit.

Au contraire, a souligné M. Ellsworth, le gouvernement devrait alors en profiter pour réduire davantage les cotisations.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, M. Ellsworth rappelle que l'un des principaux problèmes des travailleurs de la région de l'Atlantique, réside dans leur faible niveau d'alphabétisation. Il pense que la formation doit être davantage axée sur les besoins de l'industrie.

APF

Promotion de la santé en milieu scolaire:

Une approche intégrée dans les écoles

Plusieurs enseignants savent que les jeunes développent leurs aptitudes par l'enseignement, l'observation et l'apprentissage et, également que plus on les soutient, plus ils acquièrent de compétence et de confiance en eux-mêmes.

Les jeunes développent des attitudes, des valeurs et des comportements d'une manière similaire. Ils sont exposés à des choix, imitent les autres et jugent les résultats. Lorsque leurs gestes sont régulièrement encouragés, ils ont tendance à les répéter. Par contre, lorsqu'ils sont souvent rejetés, ils ont plutôt tendance à modifier leur comportement.

Ces principes d'apprentissage de base constituent le fondement de l'Approche globale de la santé en milieu scolaire (AGSS). Il s'agit d'une approche intégrée de la promotion de la santé qui offre aux élèves nombre d'occasions d'observer et d'assimiler des attitudes et des comportements positifs et sains. Elle a pour objet de renforcer l'importance de la santé de façon continue à différents niveaux et de diverses manières.

L'AGSS voit la santé comme une ressource de la vie quotidienne. Elle reconnaît que bien des facteurs différents ont des répercussions sur la santé et le bien-être de vos élèves, dont leur condition physique à la maison, à l'école et dans la communauté, la disponibilité et la qualité des services de santé; les conditions économiques et sociales, ainsi que la qualité et les retombées des interventions en promotion de la santé. Ainsi, elle encourage et nécessite une association active entre tous ceux qui peuvent et devraient contribuer au bien-être des élèves, y compris les enseignants, les parents, les pairs, les professionnels de la santé et la communauté.

Cette approche permet de rejoindre les élèves et de promouvoir activement la santé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe. Elle permet de réunir un grand nombre de personnes, de programmes, d'activités et de services afin de créer un vaste réseau intégré de promotion de la santé. Il s'agit là de l'une des meilleures approches à utiliser pour encourager vos élèves à faire des choix sains, ainsi qu'à adopter des valeurs et des capacités et à poser des gestes favorisant la croissance et la réussite!

Un cadre composé de quatre éléments

L'Approche globale de la santé en milieu scolaire combine quatre éléments principaux : l'enseignement, les services de soutien, le soutien social et un environnement sain.

L'enseignement est une voie efficace utilisée pour transmettre aux jeunes l'information dont ils ont besoin au sujet de la santé et du bien-être, des risques pour la santé et les problèmes de santé. C'est la première étape et la principale et elle contribue à accroître, chez les élèves, les connaissances, les attitudes, les capacités et les comportements nécessaires à une bonne santé.

Les services de soutien (de santé, d'orientation et les services sociaux) jouent un rôle de premier plan dans l'Approche globale de la santé en milieu scolaire. Parmi les nombreux organismes responsables de ces services, notons les unités de santé publique, les organismes de services sociaux et les organismes de santé du secteur privé. Des services de soutien peuvent être offerts aux maisons d'enseignement et aux élèves : notamment l'évaluation et la surveillance de la santé, des services d'orientation, de traitement de réadaptation, des services sociaux et d'aiguillage.

Le soutien social vient appuyer cet effort. Les jeunes ne peuvent prendre des décisions saines sur leurs habitudes de vie sans l'appui de leur entourage. Les pairs, les membres de leur famille, le personnel de l'école et d'autres personnes de la communauté ont tous un rôle important à jouer car ils sont à même de les influencer et de les conscientiser à propos de l'importance de sa santé.

Un milieu physique sain et sécuritaire aide à prévenir les blessures et la maladie. Il engendre des attitudes positives, surtout lorsque des normes élevées sont maintenues grâce aux politiques scolaires et sanitaires et au soutien de la communauté. Pour qu'un milieu physique soit sain, il faut des normes appropriées au niveau de l'hygiène, des installations sanitaires, de l'éclairage, de l'insonorisation et d'autres normes environnementales; des mesures visant à promouvoir la sécurité et la prévention des blessures; l'application systématique de restrictions sur l'usage du tabac et de l'alcool; ainsi que le soutien à une bonne nutrition.

Si vous désirez en savoir plus long sur l'AGSS, consultez le site internet de Santé Canada à l'adresse suivante: **http://hpb1.hwc.ca/datahpsb/children/index.html**

Un répertoire attendu

Tous ceux et celles qui naviguent sur Internet et qui rêvent d'un répertoire des sites francophones seront bientôt exaucés.

La firme québécoise Solutions Internet Technilogie, (à qui l'on doit l'adaptation française du logiciel Navigator de Netscape) teste actuellement **Index.qc.ca**, un répertoire de sites francophones et québécois doublé d'un outil de recherche.

Le site est encore au stade expérimental, mais il est déjà possible de trouver de nombreux sites francophones et québécois qui sont classés dans onze catégories: Actualité, Arts/ divertissements et loisirs, Affaires/économie et finance, Culture et société, Éducation, États et gouvernements, Informatique et Internet, Références et ressources, Particuliers, Santé, Sciences/recherches et technologies. Il est aussi possible de faire une recherche par mots clés. L'adresse: **http://www.index.qc.ca**

APF

Les Samedis Jeunesse de Fort Smith



Savez-vous planter des choux? À la mode, à la mode de chez nous... On les plante avec la tête... Eugène Boulanger (à gauche) et Karl Napier (à droite) répondent sans hésitation à la chanson. Entre les deux, Félix Boulanger semble plus songeur. La ronde est très populaire auprès des jeunes participants de Samedi Jeunesse.

Grâce à une initiative de Christine Aubrey reprise par l'association franco-culturelle locale, les enfants de Fort Smith se retrouvent une fois par semaine au local de l'association pour des jeux et des activités en français.

Texte et photos: Agnès Billa



Au rendez-vous de Samedi Jeunesse: Murielle Bouchard, Gilles Paquin, Claude Doucette et Gisèle Soucy en compagnie de quelques jeunes participants: Myriam et Jahièle Paquin, Sabrina, les frères Boulanger, Karl Napier et Graham.



D'une semaine à l'autre, le programme de Samedi Jeunesse varie. Le rendez-vous est donné au local de l'association de 11 heures à midi. Dans certains cas, pour une projection de film en après-midi, l'horaire peut changer. En mai, les enfants feront une sortie à la ferme de Gail Steed qui élève des chevaux, des lamas, des cochons, des canards et des poules, en plus de produire des fleurs en serre.

Après s'être sucrés le bec à la cabane à sucre de l'Association francophone de Fort Smith, les enfants, le lendemain midi, se régalent des crêpes Suzette préparées par Christine Aubrey. Le tout généreusement arrosé de sirop d'érable, comme il se doit.





LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D
L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 18, vendredi 3 mai 1996

Gare aux mouches!



Agnès Billa/L'Aquilon

À l'école Allain St-Cyr, Raymond Brazeau, un mordu de la pêche, démontre à Brigitte Brophy comment fabriquer ses propres mouches pour taquiner le poisson de nos lacs. Cathy Marsollier suit avec intérêt les progrès de sa fille.

Établissement du Nunavut

150 millions, est-ce assez?

Après que les coûts d'établissement du Nunavut aient été estimés à 600 millions de dollars, puis 350, les leaders du nouveau territoire devront se contenter d'un budget de 150 millions répartis sur quatre ans.

Après des mois de spéculation, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin, a annoncé officiellement la nouvelle le 30 avril. La taille réduite du budget aura surtout un impact au plan des infrastructures. Par exemple, il ne saurait plus être question pour le Nunavut d'un édifice flambant neuf pour loger son Assemblée législative. Les institutions du nouveau territoire devront plutôt s'installer dans des bâtiments existants.

En insistant sur le fait que «150 millions de dollars, c'est tout de même beaucoup d'argent», M. Irwin a précisé qu'un des objectifs premiers d'Ottawa, de la Commission d'établissement du Nunavut et de Nunavut Tunngavik Inc. (NTI) pour la mise en place du territoire demeure la formation de la main d'oeuvre. Près de 40 millions seront donc consacrés à ce domaine. Les leaders du Nunavut souhaitent qu'à l'établissement du Nunavut, le 1er avril 1999, au moins 50% des postes de la fonction publique soient occupés par des résidants du territoire qui sont de surcroît des bénéficiaires de l'entente sur la revendication du Nunavut. L'embauche de résidants inuit doit également se

Nunavut
Suite en page 2

Bilan de 25 ans de politique de langues officielles

Le rapport du Commissaire est mal accueilli par la FCFA

Pour la 25e édition du rapport annuel du Commissariat aux langues officielles, M. Goldbloom avait choisi cette année de faire un rapide tour d'horizon des progrès accomplis en matière linguistique au cours du dernier quart de siècle, notamment dans le domaine de l'éducation en français.

C'est cette rétrospective qui tient sur sept pages et qui est chapeautée du titre: «Il y a eu propres», qui a incité la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (la FCFA) à faire une sérieuse mise en garde au Commissaire. Dans un communiqué, la FCFA écrit que le ton général du rapport annuel «laisse gravement à désirer», qu'il est «insipide» et que le Commissaire tient «un discours complaisant».

Le Commissaire aux langues officielles s'est dit surpris et déçu des dures critiques de la FCFA à l'endroit de son cinquième rapport. «Non, je ne m'y attendais pas» a admis Victor Goldbloom. Selon le Commissaire, ceux qui ont formulé des critiques n'ont manifestement pas compris que le rapport annuel et les trois rapports spéciaux publiés en 1995 formaient un tout. «La FCFA n'a pas entendu, ou n'a pas écouté, si elle a entendu, ma prière qu'on prenne connaissance du rapport conjointement avec les études systémiques». Les trois études en question traitaient du service au public, des conditions de travail linguistiques des fonctionnaires fédéraux et de l'utilisation équitable du français et de l'anglais devant les tribunaux. Elles comptent 300 pages et contiennent 86 recommandations.

Tout en reconnaissant que «la Loi sur les langues officielles a certainement su faire avancer les droits des communautés francophones et acadiennes du pays», la FCFA du Canada rappelle que sa mise en oeuvre laisse à désirer, ajoutant que «ce n'est donc pas le moment pour le Commissaire de tomber dans le laxisme». Bien que la FCFA soit d'accord avec plusieurs

Goldbloom
Suite en page 2

Budget 1996-1997
Le secteur privé à la rescousse
Lire en page 3

Éditorial : Les TNO sont-ils à vendre, à rabais?
Lire en page 4

Des images du Toonik Tyme à Iqaluit
Voir en page 5

Pour l'équipe du Nunatsiaq News, la vérité est toujours bonne à imprimer.
Lire en page 7

Journée d'activités culturelles à l'école Allain St-Cyr.
Lire en page 8



Agnès Billa/L'Aquilon

La maison du printemps

Après avoir sablé encore un petit coup les parois et le toit de la maison d'oiseaux qu'elle est en train d'assembler, Katherine Corriveau s'assure que tous les morceaux s'emboitent sans forcer. Il ne manque que plus qu'un coup de pinceau et la maison sera fin prête pour le printemps.



Sommet des leaders du Nunavut

La communauté d'Arviat sera l'hôte les 10 et 11 mai prochains d'un sommet des leaders du Nunavut. Intitulé «Compte à rebours 1999», le sommet réunira des représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de la Nunavut Tunngavik Incorporated et de la Commission d'établissement du Nunavut.

La cohésion entre les organisations, les ressources humaines, les infrastructures, le mode gouvernemental du Nunavut et la réforme constitutionnelle sont quelques uns des thèmes qui seront abordés lors de ce sommet. La communauté et les média pourront participer à quelques unes des activités de ce sommet mais la majeure partie des travaux se déroulera à huis clos.

Le bénévole de l'année

Un résidant de Grise Fiord a été honoré le 2 mai dernier à titre de bénévole de l'année par la ministre des Affaires municipales et communautaires, Mme Manitok Thompson. Peter Flaherty est reconnu dans sa communauté pour toujours être disponible afin de venir en aide aux familles et aux personnes âgées.

Des mentions spéciales ont aussi été accordées. Louisa et Marc Tungilik de Repulse Bay ont reçu une mention: ils hébergent régulièrement des orphelins et offrent refuge à des personnes nécessiteuses. La famille Menacho (Victor et ses filles Cathy, Lucy Ann et Rena) de Tulit'a ont aussi vu leurs efforts soulignés. La famille Menacho a formé une troupe de danse pour les jeunes du village. La troupe s'est produite lors de plusieurs événements sociaux et culturels dans le Nord.

Rein artificiel

L'hôpital régional Stanton possède désormais un appareil à hémodialyse mieux connu sous le nom de «rein artificiel». Cet appareil permet d'éliminer les toxiques du sang des personnes souffrant de carences des reins.

Les personnes qui souffrent d'une telle carence doivent parfois recourir à une hémodialyse trois fois par semaine, chaque séance durant de trois à quatre heures. Auparavant, ces personnes ne pouvaient résider dans le Nord en l'absence de l'équipement approprié. Cinq personnes bénéficieront de ces traitements.

Appel au ministre Irwin

La Fédération du Travail des Territoires du Nord-Ouest (FTTNO) en appelle au ministre Ron Irwin des Affaires indiennes et du Nord canadien de la décision du GTNO «d'abroger ses responsabilités» en matière de santé et sécurité.

Cet appel est en réaction à la décision du gouvernement territorial de transférer ses responsabilités en matière de santé et sécurité au travail (notamment l'inspection en matière de sécurité minière) à la Commission des Accidents du travail.

Selon la FTTNO, cette dévolution de pouvoir s'est effectuée sans que ne soient apporter les amendements législatifs nécessaires aux règlements qui associent ces responsabilités au ministère de la Sécurité et des Services publics.

Alain Bessette

Nunavut

Suite de la une

faire à tous les échelons de la fonction publique, des postes de commis aux postes de gestionnaires.

En plus des 39,8 millions alloués à la formation de la main-d'oeuvre, le reste de l'enveloppe se répartit comme suit : 50 millions d'investissements en immobilisations, 46,9 millions en coûts de fonctionnement et 13,2 millions en coûts de transition. Les mesures de transition prévoient la nomination cet automne d'un Commissaire par intérim et la tenue d'une première élection.

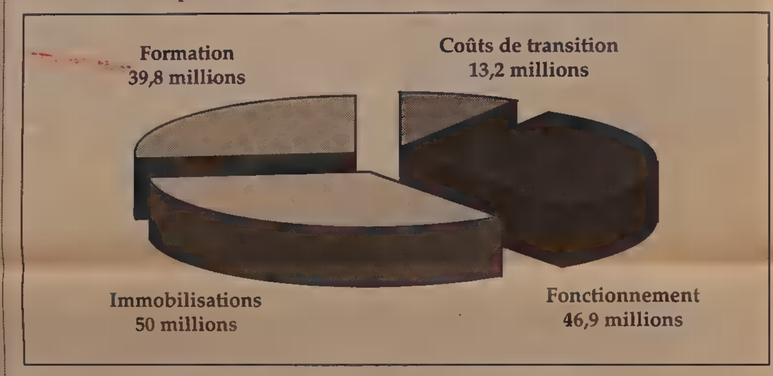
Le 1[er] mai, à la reprise des travaux de l'Assemblée législative des TNO, le premier ministre Don Morin n'a pas caché que les sommes que le gouvernement fédéral entend consacrer à l'établissement du Nunavut ne sont pas sans causer des inquiétudes au GTNO. M. Morin est d'autant plus perplexe que selon son analyse préliminaire, le gouvernement fédéral utilisera 30 des 150 millions de cette enveloppe à ses propres fins, pour son équipe et ses opérations de transition. Selon le premier ministre des TNO, il n'y a pas de doute qu'Ottawa maintient son engagement face à l'établissement du Nunavut. Et le GTNO proclame les mêmes intentions. Avec un budget de 150 millions (voire 120 millions), «Il reste à savoir de quel Nunavut il est maintenant question» a conclu M. Morin.

Le député fédéral du Nunatsiaq, Jack Anawak, s'est dit convaincu que l'établissement du Nunavut irait de l'avant. «Pour ce faire, notre peuple devra faire appel comme jamais auparavant à son ingéniosité et sa ténacité» a-t-il admis. Selon la députée de l'Arctique de l'Ouest Ethel Blondin-Andrew, la cohésion des partisans du Nunavut constitue un atout majeur qui devrait leur permettre d'atteindre leur objectif. A propos du territoire de l'ouest (le pendant du Nunavut), Mme Blondin-Andrew n'a pas caché que l'absence d'une telle cohésion au plan des objectifs et du type de gouvernement à établir dans cette partie des TNO ralentissait certainement le processus d'établissement de l'autre territoire. Pour le territoire de l'ouest, les sommes qu'Ottawa consacre au développement constitutionnel sont «gelées» depuis bientôt un an, ce qui a considérablement ralenti le processus.

En chambre, plusieurs députés de l'est de l'Arctique ont dit espérer que l'établissement du Nunavut (même avec un budget de 150 millions) se ferait toujours selon un modèle de décentralisation qui profiterait à plusieurs localités et pas uniquement Iqaluit. Le 30 avril, tout en annonçant le budget d'établissement du Nunavut, le ministre Irwin a d'ailleurs confirmé le statut de capitale d'Iqaluit.

Agnès Billa

Répartition du budget de 149,9 millions de dollars pour l'établissement du Territoire du Nunavut



Goldbloom

Suite de la une

énoncés du bilan du Commissaire, elle reproche au document de donner l'impression générale «que tout est pour le mieux, alors que la situation est tout autre». La Fédération cite en exemple le cas des trois provinces qui n'ont toujours pas accordé la gestion scolaire à leurs communautés francophones aux prises avec un taux d'analphabétisme «fulgurant» et «des taux d'assimilation qui continuent à grimper».

En ce qui a trait au ton du rapport, jugé trop doux par les critiques, M. Goldbloom est d'avis que cela se résume à une question de style: «Certains préfèrent un style plus mordant, d'autres, un style moins mordant». Selon lui, le rapport annuel contient de nombreuses critiques et il se défend bien d'avoir voulu adoucir ses propos, à cause du traumatisme référendaire du 30 octobre dernier.

Habitué à recevoir des critiques, M. Goldbloom ne se laisse pas pour autant démonter: «Les porte-parole, les ténors d'un organisme, c'est une chose, les communautés, c'est une autre chose. Je ne suis pas pour laisser tomber les communautés à cause des critiques de quelques porte-parole».

Le député bloquiste Jean-Paul Marchand, qui est le porte-parole du Bloc québécois, s'est dit pour sa part «consterné» par le ton du rapport, surtout par le bilan des 25 dernières années en matière d'application de la Loi sur les langues officielles. Il a qualifié le rapport de «rose bonbon» et a accusé M. Goldbloom de déformer la réalité en ne parlant pas du problème de l'assimilation.

Ironiquement, lors du référendum, la FCFA dans une campagne publicitaire sur la francophonie canadienne avait choisi de mettre l'accent sur la vitalité des communautés francophones et acadiennes, se faisant alors accuser de maquiller la vérité, en ne parlant pas du problème de l'assimilation.

APF



Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles.

Budget territorial 1996-1997

Le secteur privé à la rescousse

Avec un déficit projeté de 150 millions, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest n'a plus les moyens d'être le moteur de l'économie, qu'il s'agisse de création d'emplois, de prestation de services ou de construction d'infrastructures.

Le budget 1996-1997 que le ministre des Finances John Todd a déposé le premier mai à l'Assemblée législative se veut la première étape d'un plan d'élimination du déficit en deux ans, «un compromis», précise le ministre, qui aurait personnellement préféré une stratégie étalée sur trois ans. Cette année, le budget comporte donc des dépenses de 1,211 milliard, et des coupures d'environ 100 millions de dollars tout en étant déficitaire de 43 millions de dollars. Ce déficit, qui contraste avec le surplus d'il y a cinq ans, porte la dette accumulée à 85,2 millions.

Comme c'est habituellement le cas, deux ministères ont la part du lion du budget territorial. Il s'agit d'Éducation, Culture et Formation avec 295 millions ou 23% de l'ensemble, et Santé et Services sociaux avec 19% du total, soit 248 millions. Dans le premier cas, ECF encaisse tout de même en 1996-1997 des pertes de 17 millions (5% de son enveloppe totale); pour sa part le budget de Santé et Services sociaux est réduit de près de 11 millions (une coupure de 4%). John Todd, à propos de ces coupures, s'empresse d'ajouter que les ministères responsables du développement social au sein du GTNO n'encaissent globalement que 1,9% des compressions. Dans le cas d'Éducation, Culture et Formation, les coupures au budget du ministère seront en grande partie assumées par les commissions scolaires, à raison de dix millions.

Dans son discours du budget et en conférence de presse, M. Todd a insisté sur le fait que l'érosion des transferts provenant d'Ottawa se poursuit (bien que ces fonds représentent encore cette année 75% des revenus du GTNO) et que le gouvernement Morin doit faire preuve d'audace pour relancer l'économie tout en assainissant les finances publiques. L'intention du GTNO de s'en remettre aux investisseurs et au secteur privé pour la partie «relance de l'économie» du programme est transparente. Aux dires du ministre des Finances, il y a à peine trois ans, il aurait hésité «à mettre tous nos oeufs dans le même panier». John Todd semble maintenant convaincu que le secteur des mines peut amener dans les TNO des investissements et un nombre d'emplois que ne peut égaler aucun autre secteur, à l'exception d'autres ressources non-renouvelables comme les produits pétroliers et le gaz naturel.

Pour attirer les investissements tant convoités par le GTNO, le ministre des Finances veut créer un climat très propice au milieu des affaires, «nos partenaires». Bien que le taux d'imposition des entreprises ici soit l'un des plus bas au pays, le ministre n'a pas l'intention d'augmenter cet impôt. Le budget 1996-1997 parle plutôt d'une révision de la réglementation afin «de réduire considérablement le fardeau de la réglementation qui entrave le développement économique», d'une révision de la Politique d'encouragement aux entreprises du Nord, ainsi que de la création d'un bureau des investissements. Le gouvernement consacrera également 6,2 millions à la formation de la main-d'oeuvre pour qu'elle réponde aux besoins du marché.

Quant aux secteurs plus modestes de l'économie, ce que M. Todd a appelé les entreprises artisanales («cottage industries»), Développement économique et Tourisme mettra à la disposition de la PME un fonds d'initiatives économiques communautaires de 5 millions.

Agnès Billa



Agnès Billa/L'Aquilon

Depuis bientôt deux mois, Michel Martel représente la communauté de Yellowknife au bureau de direction de la Fédération Franco-TéNoise. Il a remplacé à ce poste Line Gagnon.

Recensement 1996

Le 14 mai, d'un océan à l'autre, le recensement - cette vaste collecte de données - va permettre de tirer le portrait de la nation. La Fédération Franco-TéNOise ■ lancé un appel à ses associations locales afin qu'elles incitent leurs membres à répondre au questionnaire de Statisitique Canada, si leur foyer fait partie de l'échantillon. Dans sa forme abrégée, le questionnaire contient une question relative à la langue maternelle. La version intégrale se penche plus en détails sur la situation linguistique. La FFT rappelle aux Francophones des TNO que chaque fois qu'un ou une d'entre eux se déclarent de langue maternelle française, cela contribue à l'établissement de la taille de la population francophone d'ici. Ces nombres jouent ensuite un rôle clé lorsque les gouvernements décident entre autres d'acorder des services en français et d'aller de l'avant avec la gestion scolaire. En 1991, 1380 résidants des Territoires avaient indiqué que le français était leur langue maternelle.



ÉDITORIAL

TNO Inc. à vendre

Personnellement, ça me fait toujours frémir de penser que pour une population de 60 000 personnes, nous pouvons compter sur un budget territorial de dépenses d'environ 1,211 milliard de dollars. N'est-ce pas objectivement renversant?

Dans un tel contexte, on ne peut pas tout à fait en vouloir au premier ministre Morin et à son ministre des Finances de faire «contre mauvaise fortune bon coeur» quand Ottawa coupe les transferts de 90 millions et de s'empresser d'équilibrer le budget des TNO.

Les Territoires se trouvent dans une situation fiscale difficile. Le déficit projeté de 150 millions - même si nous ne saurons jamais le fin mot de l'histoire et les chiffres réels - n'existe pas seulement sur papier. Le gouvernement doit agir. Ce que je lui reproche, c'est qu'il a choisi plutôt de s'en remettre à d'autres pour la relance de l'économie, une relance qui ne passe pas du tout par la diversification.

Nos portes sont désormais grand ouvertes aux investisseurs du secteur privé. Une nette préférence allant au domaine des ressources naturelles non-renouvelables. En raison de la stratégie de retrait qu'a adoptée le GTNO, il semblerait donc que la population n'a plus qu'à espérer que les investisseurs vont effectivement se ruer et que la Russie ne va pas inonder le marché de diamants à des prix imbattables, et que le prix du baril de pétrole va se maintenir. John Todd soutient qu'en temps de crise, il faut prendre des risques. Vive l'entrepreneurship!

Agnès Billa





C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Qu'est-ce qui mijote?



Agnès Billa/L'Aquilon

C'est bien important de remuer la soupe pour ne pas qu'elle accroche. Pascale Savage se charge de la délicate opération - et des assaisonnements - sous le regard d'Anita Drolet. L'atelier de cuisine se déroulait à l'école Allain St-Cyr, à Yellowknife.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage
Alain Bessette

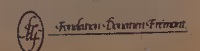
Correspondant national: Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs: Alain Bessette, Anie Cloutier, Jacinthe Lafrance, Anne Paulin.

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Iqaluit au rythme du Toonik Tyme

Cette année, le Toonik Tyme se déroulait du 15 au 20 avril. La cérémonie d'ouverture officielle du carnaval d'Iqaluit a eu lieu à l'école secondaire Inuksuk. Les enfants pouvaient s'y faire maquiller. Judah Qajaq (à gauche) et Simon Nasuk en ont profité pour se transformer en tigres ... d'allure pas trop redoutable.



Peter Awa, que l'on voit ici en train de construire un iglou, fut le premier de six participants à terminer le traditionnel abri en forme de dôme des Inuit. Le concours porte autant sur la qualité de la construction que sur la vitesse d'exécution.

**Photos et textes :
Stéphane Cloutier**



Le concours de construction d'iglou attire toujours beaucoup de curieux. Plusieurs visiteurs en profitent pour rapporter dans leurs bagages quelques souvenirs.



Plus de trois cent personnes se sont réunies pour l'ouverture des festivités. Au programme : un festin et des jeux communautaires auxquels Jonah Kelly, maître de cérémonie pour l'occasion, invite les résidants d'Iqaluit et les visiteurs venus exprès pour le Toonik Tyme.

La langue de l'informatique au gouvernement fédéral

Le français est loin derrière

Les employés fédéraux ne sont pas toujours en mesure de travailler en français avec leur ordinateur, parce que les systèmes informatiques achetés par le gouvernement ne sont pas conçus en fonction de la langue française.

Logiciels en anglais, claviers dépourvus d'accents, voilà quelques uns des problèmes auxquels font face les fonctionnaires fédéraux francophones, qui travaillent dans des régions désignées bilingues.

Pourtant depuis le 1er janvier 1991, la *Loi sur les langues officielles* oblige le gouvernement fédéral à se procurer du matériel informatique qui peut être utilisé dans les deux langues officielles. Le problème, c'est que les logiciels sont surtout développés en anglais et que la version française n'est pas toujours disponible.

L'autre problème, c'est celui des communications électroniques par l'inforoute. Grâce à Internet, les employés communiquent de plus en plus souvent entre eux par le biais de l'ordinateur. Mais contrairement aux communications écrites, qui font l'objet d'une révision, tout indique que ce n'est pas toujours le cas pour les messages électroniques.

En 1995, le Commissaire aux langues officielles a reçu 40 plaintes relativement à des messages électroniques unilingues envoyés à des employés travaillant dans des régions bilingues. Dans la plupart de cas, il s'agissait de messages en anglais seulement. Presque toutes les plaintes concernaient Santé Canada et la Commission de la fonction publique. Il semble que les fonctionnaires n'ont pas toujours le réflexe de rédiger leurs messages électroniques dans les deux langues officielles. Il a fallu environ dix ans avant de régler presque complètement ce problème au niveau des communications écrites.

Le gouvernement fédéral utilise Internet pour informer la population de ses services et le public a formulé des plaintes en 1995 concernant la piètre qualité du français ou l'absence d'information en français. Le Commissaire aux langues officielles a d'ailleurs décidé d'entreprendre une étude spéciale auprès de 20 institutions fédérales qui utilisent le réseau Internet.

APF

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Directeur adjoint,
Service de la faune (Nunavut)
Ministère des Ressources renouvelables — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 55 550 $ par année. Le titulaire de ce poste sera transféré au Nunavut d'ici 1999.
Réf.: 011-0088SFM-0003 — **Date limite :** le 10 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi à : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Scotia Centre, 8e étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0235.

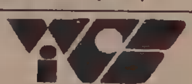
Ingénieur de planification et de développement
Ministère des Transports — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 51 758 $ par année. Le titulaire doit pouvoir devenir membre de l'AIGG des T. N.-O. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0096KCR-0003 — **Date limite :** le 10 mai 1996

Spécialiste de l'entretien des terrains d'aviation
Ministère des Transports — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 38 029 $ par année. L'autorisation de sécurité pour travailler dans les aéroports est une condition à l'emploi. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0090KCR-0003 — **Date limite :** le 10 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi à : Ressources humaines, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Lahm Ridge Tower, 2e étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0283.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





APPEL D'OFFRES

Conception et gestion de projet
WCB\CS\96A-005

Ces services seront nécessaires lors de futures rénovations.

Les soumissions cachetées pour CONCEPTION ET GESTION DE PROJET doivent parvenir au plus tard à :
17H, HEURE LOCALE, LE 24 MAI 1996.
Prière de mentionner le numéro de référence WCB\CS\96A-005 dans les documents de soumissions.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents de référence de la Commission des accidents du travail, 3e étage du Centre Square Mall, Yellowknife, NT jusqu'au 6 mai 1996 à midi. Prière d'adresser les soumissions et les demandes de renseignements à:

Commis à l'administration
Commission des accidents du travail
Casier postal 8888
YELLOWKNIFE NT X1A 2R3

OU les soumissions peuvent être livrées aux bureaux de la Commission des accidents du travail, au 3e étage du Centre Square Mall, à Yellowknife, NT.

La commission n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre reçue.

APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Phase II des travaux d'amélioration du terrain de camping de Fort Simpson

Le projet porte sur l'approvisionnement des matériaux et la construction d'une tente pique-nique et l'approvisionnement des matériaux et l'aménagement d'un terrain de jeux – Fort Simpson, T.N.-O.–

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, au 5013, 44e rue); téléphone (403) 873-7662; télécopieur (403) 873-0218; ou parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des T.N.-O., Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de service, Palais de justice); téléphone : (403) 874-2631; télécopieur : (403) 874-3274; ou parvenir à l'agent de projet, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au Bureau régional des services d'entretien); téléphone : (403) 695-7244; télécopieur (403) 695-2815, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 13 MAI 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 29 avril 1996.

Afin d'être prises en considération les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7273

Renseignements techniques : Floyd Daniels, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 695-7244
ou
Cornelius Van Dyke
Park Sanders
Adam Vikse Architects Ltd.
Téléphone : (403) 920-2609



Réparation du revêtement en béton d'asphalte, aéroport de Hay River

Le projet consiste à enlever le revêtement des aires à réparer et à en remettre un nouveau en béton d'asphalte (2 700 tonnes) – Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 avenue Franklin); ou parvenir au surintendant de la région du North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 rue Courtoreille, #8, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 23 MAI 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 29 avril 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Bill Chapple, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-3054

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion concernant le présent projet à 13 h 30, le 14 mai 1996, dans sa salle de réunions située au 2e étage de l'édifice Gensen à Hay River.



L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPELS D'OFFRES

Services de transport

1996
Accès à la propriété
Réfection II

Appel d'offres 97 SS 09 602 - Franco à bord (FAB) Hay River et livraisons FAB par la route
Appel d'offres 97 SS 09 603 - FAB Churchill, MB
Appel d'offres 97 SS 09 604 - FAB Montréal, PQ et Moosonee, ON

Fournir les services de transport de produits manufacturés dans le Nord, à partir de Yellowknife (réservoirs d'eau et réservoirs de combustibles et de carburants), de Fort Resolution (baignoires) et de Hay River (fenêtres et portes), jusqu'aux destinations franco à bord de la Société des transports du Nord Limitée (STNL) de Hay River, de Churchill, MB du Port de Montréal, PQ et de Moosonee, ON.

Un seul appel d'offres est accordé pour la livraison de toutes les marchandises pour une même destination franco à bord. Les parties intéressées doivent soumettre une offre pour chaque point de livraison.

Les soumissions seront reçus pour les services de transport de marchandises contenues dans des caisses (réservoirs d'eau, réservoirs d'eaux usées, portes, fenêtres, réservoirs de combustibles et de carburants et baignoires). Les quantités sont les suivantes :

	Destination FAB				
Programme	Hay River	Churchill	Montréal	Moosonee	Route
Accès à la propriété	–	33 unités	42 unités	2 unités	–
Réfection II	15 unités	8 unités	26 unités	4 unités	5 unités

La politique d'encouragement aux entreprises du Nord du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour les présents appels d'offres, mais pas au niveau local.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à la Société d'habitation des T.N.-O., Bureau des services généraux, 9e étage, Édifice Scotia Centre, Yellowknife NT X1A 2P6, à partir du 29 avril 1996.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Les soumissions cachetées doivent être adressées au Directeur, Services généraux, 9e étage, Édifice Scotia Centre, C.P. 2100, Yellowknife NT X1A 2P6 avant :

15 h, heure de Yellowknife, le 15 mai 1996.

Renseignements : Responsable de la distribution (403) 873-7867

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

La voix du Nunavut

Toute vérité est bonne à imprimer

Dans les Territoires du Nord-Ouest, aucun journal, en fait aucun média n'a la réputation d'être aussi «dur à cuire» que le *Nunatsiaq News*. L'hebdomadaire qui est basé à Iqaluit se distingue souvent par ses analyses cinglantes, ses enquêtes et son franc-parler.

À l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, le 3 mai, *L'Aquilon* publie des extraits d'un entretien avec Jim Bell, le consultant à la rédaction du journal, et Todd Phillips, son rédacteur-en-chef.

En mars 1973, des résidants d'Iqaluit (alors appelée *Frobisher Bay*) fondent un journal local et communautaire, «Inukshuk». De facture artisanale (les textes en inuktitut sont manuscrits), le journal a pour ambition d'établir un pont entre les Inuit et les non-Inuit. Un fossé économique (plus profond que l'écart actuel) sépare les deux groupes et il existe dans la petite ville des conflits raciaux et de l'incompréhension.

Le journal, une entreprise sans but lucratif, s'installe dans des locaux aujourd'hui disparus, en face du magasin *Northern*. En 1975, une des trois employés du journal, Monica Connelly, s'associe à des partenaires pour racheter le journal et crée la compagnie *Frobisher Press*. Les nouveaux propriétaires lancent un concours pour rebaptiser la publication. La suggestion d'Alootook Ipellie, un auteur et caricaturiste qui collabore encore au journal, est retenue. L'hebdomadaire devient le *Nunatsiaq News*, (Nunatsiaq signifiant «belle contrée»). Le journal opte également pour le statut d'entreprise commerciale afin d'acquérir son indépendance et s'affranchir du conseil de citoyens dont *Inukshuk* relevait. La transformation est chose faite en juin-juillet 1975.

Même en tant que journal local, *Inukshuk* se préoccupait dès 1973 des débats touchant la revendication territoriale des Inuit et la création du Nunavut. *Nunatsiaq News* poursuit dans la même veine et va plus loin. La politique territoriale et la couverture des travaux de l'Assemblée législative prennent de plus en plus de place dans les pages de l'heddo. À Iqaluit, un traitement semblable est accordé au conseil municipal et aux dossiers locaux. *Nunatsiaq News* n'est plus un journal local.

En décembre 1985, Monica Connelly vend *Nunatsiaq News* à Nortext. La compagnie assume la gestion du journal qui, comme presque tous les journaux, se trouve constamment dans une situation financière précaire. Un vent de modernisation souffle. Les ordinateurs changent les méthodes de production et la présentation graphique et visuelle du journal. Jim Bell et le reste de l'équipe apprivoisent petit à petit cette nouvelle technologie et se convertissent éventuellement à l'ère électronique.

Du côté de la rédaction, *Nunatsiaq News* continue à brandir l'étendard de l'est de l'Arctique. Jim Bell concède qu'il n'est pas toujours facile pour une équipe de reporters majoritairement «qallunaaq» (ndlr. «blancs») d'exprimer le point de vue des Inuit.

Depuis deux-trois ans en particulier, le consultant à la rédaction estime que le journal a atteint sa maturité journalistique. «Ce que nous publions, ce sont des vraies nouvelles et nous le faisons sans avoir peur des conséquences. Et nous pouvons nous permettre de le faire parce que nous avons le soutien de notre éditeur» affirme-t-il avec conviction. Todd Phillips se souvient d'un cas où un éditorial avait déplu à une compagnie qui fit pression sur Nortext pour que la rédaction se rétracte. Malgré la perte d'un contrat, l'éditeur n'a pas cédé aux pressions. «À la longue, ce genre d'attitude a démontré qu'on ne peut pas nous intimider. Ceci étant dit, nous demeurons ouverts. (...) Si quelqu'un ne partage pas notre opinion, cette personne peut nous écrire ou nous appeler», précise le rédacteur-en-chef. Il va plus loin en ajoutant : «Si on nous communique de l'information, il est probable qu'elle se retrouve dans un article (...). Les gens ont intérêt à nous parler.» Le fait est que bien peu de gens refusent d'accorder une entrevue au *Nunatsiaq News*. Au contraire, le journal reçoit de plus en plus souvent des confidences qui le mettent sur la piste d'un autre sujet à controverse. Il reste ensuite au journaliste à faire son métier : vérifier les faits, les analyser et se faire sa propre opinion. «Trop souvent dans les TNO, déplore Todd Phillips, les journalistes ne font que transmettre l'information.»

La population des Territoires se chiffre à environ 60 000 personnes. Les gens se connaissent d'une localité à l'autre et bien souvent il est aussi difficile de garder un secret que d'empêcher une rumeur. La proximité des gens au centre de l'actualité ne dérange pas Jim Bell. «C'est des fois difficile de côtoyer une personne dont on a critiqué une action ou une opinion. En même temps, [sa proximité] nous empêche de déshumaniser cette personne. Les sujets de nos articles ou de nos éditoriaux ne deviennent pas des abstractions.»

Agnès Billa



Agnès Billa/L'Aquilon

Jim Bell (à gauche) et Todd Phillips du *Nunatsiaq News* «mangent» de la nouvelle avec appétit car le droit à l'information de leurs lecteurs du Nunavut et du Nunavik les tient à coeur.



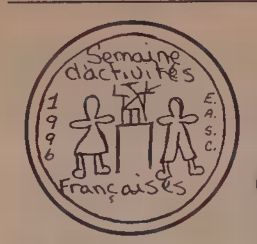
Archives Aquilon

Lors d'une répétition de la pièce «Les binnes sont cuites», John Blondin (au centre) conseille deux des interprètes, Jean-François Boucher et Marie Venne, sur leur jeu.

Le 27 avril 1996, John Blondin est décédé à Yellowknife, à l'âge de 37 ans. De son vivant, il avait touché beaucoup de gens par sa créativité et sa gentillesse. Né à Deline (dans les Territoires du Nord-Ouest) il était apprécié ici, et à travers le pays, de Victoriaville à Vancouver, ainsi qu'à l'étranger.

Le talent de John Blondin s'exprimait dans la danse, le théâtre, l'art de raconter, le dessin et les langues.

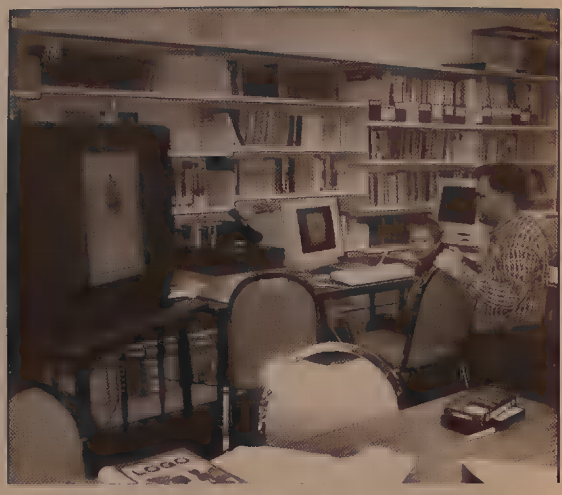
La communauté francophone de Yellowknife lui doit une fière chandelle dans le domaine culturel. En 1991, John accepte en effet de diriger la troupe «Les pas frette aux yeux» qui fait ses premiers pas avec la comédie «Et dire que ma Floride m'attend». La collaboration se poursuit jusqu'en 1994, avec quatre autres pièces. Le printemps dernier, John Blondin est remonté sur scène avec le spectacle multi-média «Naocha» conçu en collaboration avec Robert-Philippe Babin.



Journée culturelle à l'école Allain St-Cyr



Éric Deschênes accorde toute son attention à Érika Wallbridge dans son apprentissage de la guitare. Tout est dans le doigté.



Ian Clarke (assis) expérimente les rudiments du dessin à l'ordinateur en compagnie de Terry Gallant. Les résultats apparaissent sur l'écran télé.

Avec son propre macaron conçu par Guylaine Gueguen, la troisième journée culturelle à l'école Allain St Cyr cette année a remporté un grand succès.

Le 24 avril dernier, les élèves ont touché à bien des domaines : cuisine traditionnelle, dessin par ordinateur, découverte de l'art en relief, leçon de guitare, fabrication de mouches pour la pêche et assemblage de maison d'oiseaux. Il y a eu aussi une partie de ringuette au gymnase, une visite des ordinateurs du gouvernement, une visite de la mine Nerco (pour y voir une coulée d'or), des jeux d'art dramatique et une partie d'improvisation.

Texte et photos : Agnès Billa



En gardant un oeil sur les instructions, Jean-Frédéric Savage aide Stefan Christensen à fabriquer une mouche pour la pêche.

Plusieurs parents, employés et membres de la communauté ont participé à l'animation de cette journée.

Les parents : Patricia Baldwin, Raymond Bilodeau, Raymond Brazeau, René Carré, Nicole Châtel, Pierre Gueguen, Michaelis Hurst, Cathy Marsollier, Léo Rivet, et Nicole Wallbridge.

Les membres de la communauté : Éric Deschênes, Daniel Duval et Ginette Meunier.

Le personnel : Brigitte Bergeron, Marcel Blanchet, Marie-Claire Bradley, Anita Drolet, Terry Gallant, Nikole Loubert, Audrey MacDougall et Victorin Kenny.



Louise Desbiens aide Aviva Forget-Manson et Dylan Berlis à bien mesurer les ingrédients pour la recette de sucre à la crème. Le groupe a aussi préparé de la soupe aux pois et des petits pains. Le meilleur était à venir : la dégustation après la leçon.



Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage. Avec patience, Patricia Baldwin donne un coup de main à Éric Chouinard pour assembler sa maison d'oiseaux.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 19, vendredi 10 mai 1996

La garderie en visite



Agnès Billa/L'Aquilon

Les enfants de la garderie Plein Soleil de Yellowknife en visite à l'école Allain St-Cyr : de gauche à droite, Allana Ménard, Tessa Moss, Eugénie Cyr cachée derrière Katherine Robinson elle-même cachée derrière Antony Gagnon-Hudson, Joshua Ménard, Ashley Croissant, et Nicole Fox.

Exiguïté des locaux à Allain St-Cyr

Un palliatif s'impose

Le Conseil scolaire francophone de Yellowknife aimerait entamer des négociations en vue d'un déménagement de l'école Allain St-Cyr dans les murs de l'école William MacDonald.

Lors de la réunion de la table de concertation des organismes francophones de Yellowknife le 6 mai dernier, des représentants des associations ont discuté de la possibilité d'un déménagement de l'école Allain St-Cyr dans l'école William MacDonald.

La proposition du Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) est de relocaliser. l'école Allain St-Cyr au deuxième étage du bâtiment de l'école William MacDonald dès septembre 1996. L'idée d'une relocalisation avait déjà été mentionnée en février dernier par des représentants de la commission scolaire n°1 de Yellowknife. Nicole Châtel, présidente du Conseil scolaire, rappelle qu'en avril dernier la commission scolaire étudiait plusieurs possibilités de réaménagement en raison de l'espace libre dans certaines écoles alors que d'autres sont à pleine capacité. Le CSFY avait alors demandé à la commission scolaire si une école pourrait devenir disponible à la suite d'une relocalisation. «Leur réponse ■ été qu'il n'y aurait pas d'école qui serait complètement vidée car la commission scolaire veut des écoles de quartier, près des

Déménagement
Suite en page 2

Loi sur l'Éducation

Les parents plaident leur cause devant les députés

C'est le 1er juillet que doit entrer en vigueur la nouvelle *Loi sur l'éducation* adoptée en juin 1995. Le 7 mai, les parents francophones ont exprimé une fois de plus aux élus leurs préoccupations quant au respect du droit à l'instruction en français pour la minorité et ■ droit à la gestion de ses établissements scolaires.

Après des années de participation à des consultations, et de négociation avec le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, les parents francophones d'Iqaluit, de Yellowknife et la Fédération Franco-TéNOise en sont venus à la ferme conclusion que le système d'accession à la gestion scolaire proposé par la nouvelle loi et les réglements qui en découlent est inutilement compliqué et trop contraignant.

«La loi crée deux systèmes parallèles d'enseignement en français. On a des programmes de français qui relèvent de la Commision scolaire francophone de division et d'autres, des DEA. (...) Il existe des difficultés à départager les pouvoirs entre les comités de parents et les conseils scolaires. (...) Le système demande des francophones des efforts constants à revendiquer leurs droits, une source de conflits potentiels. (...) On essaie de calquer le modèle de la majorité qui ne répond pas aux besoins des francophones à cause des nombres limités», a expliqué la porte-parole des groupes de parents francophones, Nicole Wallbridge aux membres du Comté permanent des programmes sociaux de l'Assemblée législative qui était réuni pour l'étude du projet de loi n° 6 *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*.

En réponse aux questions des députés, l'avocat des parents, qui était en ligne à Régina, a tenté de les convaincre, avec des chiffres et des jugements en cour à l'appui, du fait que la création d'une commission scolaire francophone territoriale résoudrait ces problèmes. «Sinon, vous risquez, comme c'est le cas en Ontario, de passer plus de temps à vous demander comment se départagent les pouvoirs plutôt que de gérer les programmes d'éducation», a mis en garde Me Roger Lepage.

Agnès Billa



Matthieu Massip/L'Aquilon

As-tu vu mon unifolié?

Lors de la journée Carnaval de N.J. Macpherson, plusieurs activités intégrant des leçons de français se sont déroulées à l'école: fabrication de bonhomme guimauve, un jeu à obstacles dans le gymnase, pour mettre à l'épreuve les connaissances en français des élèves et une séance de peinture sur visage. Ci-contre, André Laframboise se dessine une feuille d'érable sur la joue.

Un projet «Revitalisation» à Fort Smith.
Lire en page 2

Les priorités du GTNO d'ici l'an 2000.
Lire en page 3

Éditorial : Démission ou punition?
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : comment détecter les anglicismes?
Lire en page 5

Des jeunes de l'école St-Patrick livrent leur opinion.
Lire en page 8



Préparer la division

En déposant son rapport sur les élections territoriales de 1995, le directeur des élections Jean-Pierre Kingsley suggère de se préparer pour l'avènement du Nunavut.

Le rapport contient un plan qui assurerait que les assemblées législatives du Nunavut et de l'ouest des Territoires seront prêtes pour la division en 1999. Le plan recommande la nomination d'un comité de délimitation des circonscriptions électorales dès août 1996. Selon le directeur des élections, la redéfinition des circonscriptions électorales devrait prendre deux ans et il est donc impérieux que les travaux débutent dans les plus brefs délais.

Le calendrier recommandé par le directeur des élections précise que des décisions fermes doivent être prises dès décembre 1996 pour doter l'administration électorale d'une structure. De plus, deux bureaux des élections distincts devraient être mis en place dès avril 1997 de façon à ce que tout soit prêt le 1er avril 1999 pour les élections dans les deux territoires.

Partage des installations

Selon la ministre des Affaires municipales et communautaires, Manitok Thompson, les habitants du Nord ont tout avantage à ce que les différentes autorités locales, les conseils et les commissions scolaires s'entendent afin de partager leurs installations et leurs locaux. La ministre Thompson a indiqué qu'il arrive trop fréquemment de voir des locaux vides durant les soirs et les fins de semaine alors qu'ils pourraient être utilisés à d'autres fins notamment pour la tenue d'activités sociales, culturelles et récréationnelles. Elle souligne que des ententes permettraient à des groupes locaux d'avoir accès à ces installations.

Afin de mousser ce concept, le ministère distribuera bientôt un feuillet d'information pour guider les différents intervenants dans la négociation de tels partenariats. À long terme, de telles ententes permettront d'encourager l'activité physique et la santé.

Un gouvernement à inventer

Le premier ministre Don Morin a affirmé devant la Commission polaire canadienne que le GTNO entend se pencher sur le développement d'une nouvelle constitution de l'ouest à l'aube de la division des territoires. Il se dit convaincu que les résidants du Nord se retrousseront les manches afin d'identifier une forme de gouvernement qui saura intégrer les droits constitutionnels de l'ensemble de ses résidents tout en reconnaissant les aspirations d'autonomie gouvernementale des groupes autochtones.

Le premier ministre Morin a précisé que la division des territoires constitue une chance unique de mettre en place de nouvelle structures gouvernementales même si les actuelles contraintes budgétaires auxquelles font face les différents gouvernement nuisent à la bonne marche du processus.

Bouclez-la!

Les différents corps policiers locaux participeront bientôt à une opération sur le port de la ceinture de sécurité dans les véhicules automobiles. En mai, des barrages routiers seront dressés un peu partout dans les Territoires et une vérification intensive sera menée. Le port de la ceinture par le conducteur ainsi que par les passagers et la bonnes utilisation des sièges pour enfants feront l'objet de cette opération policière.

Alors que le reste du Canada utilise avec de moins en moins de réticences la ceinture de sécurité (92 pour cent des Canadiens la portaient en 1994), le Nord traîne de la patte avec un pourcentage de seulement 78 pour cent. De plus, moins de 50 pour cent des véhicules utilisaient correctement les ceintures et sièges de sécurité pour les enfants. Selon le ministère des Transports des TNO, la non-utilisation de la ceinture de sécurité est la cause principale des décès occasionnés par des accidents routiers dans les TNO.

Alain Bessette

Déménagement

Suite de la une

familles», explique Nicole Châtel. La commission a cependant invité le CSFY à visiter les différents locaux et à faire une proposition de relocalisation de l'école Allain St-Cyr.

Cette démarche ne fait cependant pas l'unanimité bien que les participants et participantes comprennent la situation pénible dans laquelle se retrouve le Conseil scolaire francophone de Yellowknife face au problème d'espace de l'école Allain St-Cyr.

Quelques intervenants se demandaient si cette démarche n'entravera les négociations actuelles visant à obtenir un centre scolaire communautaire.

Selon le CSFY, il ne s'agit que d'un arrangement provisoire dont le caractère temporaire semble coïncider avec les intentions probables de la commission scolaire n°1 de Yellowknife qui aura aussi besoin de cet espace à plus ou moins long terme. Actuellement, l'école William MacDonald n'est occupé qu'à 57% de sa pleine capacité. Il y a donc de la place disponible.

De plus, le CSFY a réaffirmé son soutien au projet de centre scolaire communautaire. «On a toujours indiqué notre appui et on continue de participer aux rencontres pour formaliser le projet», précise Mme Châtel. Le CSFY se dit cependant conscient que ce dossier ne peut aboutir avant quelques années et il se voit dans l'obligation de déménager pour régler les problèmes immédiats auxquels fait face l'école Allain St-Cyr, notamment l'exiguïté des locaux actuels et l'impossibilité de pouvoir offrir la dizième année dès l'an prochain.

Il est évidemment trop tôt pour parler de déménagement vers de nouveaux locaux. En fait, le CSFY doit d'abord entamer les pourparlers avec la commission scolaire n°1 de Yellowknife sur cette mesure temporaire. Lorsque des propositions concrètes seront sur la table, Nicole Châtel a indiqué que le CSFY reviendra en discuter avec les parents et la communauté.

D'autres préoccupations découlant de ce projet concernent la question de l'homogénéité de l'école. Des craintes ont été émises sur le fait de plonger les élèves de l'école Allain St-Cyr dans un environnement mixte, c'est à dire là où les élèves francophones se retrouvent à partager un espace commun avec une population anglophone. Selon des participants à la table de concertation, ce transfert remet en question l'homogénéité de l'école.

Le CSFY répond à cette crainte en soulignant que l'école sera plus homogène qu'actuellement, avec une aire de récréation distincte. De toute façon, ont spécifié les représentants du CSFY, la position actuelle de la commission scolaire n°1 de Yellowknife est claire, il n'est pas question de céder un bâtiment complet à l'école Allain St-Cyr. De plus, avec le transfert des cinquième et sixième années de l'école J.H. Sissons vers le bâtiment de William MacDonald, deux populations qui ont l'habitude de cohabiter se retrouveront. Seuls les élèves de huitième année de William MacDonald seront de «nouveaux visages». Nicole Châtel précise que si l'école ne se voit pas octroyer tout le deuxième étage, les parents n'iront probablement pas de l'avant avec le projet. «Nous on déblaie le terrain», ajoute Mme Châtel.

Dans la situation actuelle, le conseil considère qu'il n'a d'autre choix que de déménager en sachant qu'à long terme il y a toujours l'espoir d'un centre scolaire communau-taire. La table de concertation veut cependant s'assurer que des démarches parallèles seront entreprises pour informer le ministère du Patrimoine canadien du fait que ce déménagement n'est qu'un palliatif en attendant le centre scolaire communautaire.

Alain Bessette

Projet de revitalisation de l'association de Fort Smith

Trouver les francophones

S'il n'en tient qu'à l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS) et à la Fédération Franco-TéNOise (FFT), l'essouflement qui caractérise les bénévoles de cette localité sera bientôt chose du passé.

Un projet de revitalisation de l'AFFS ayant été approuvé récemment dans le cadre du Programme de développement culturel et communautaire, une personne ressource sera bientôt embauchée afin de venir en aide à cette association locale.

La FFT, qui est en charge du projet de concert avec l'AFFS, a déjà fait paraître une offre d'emploi dans le *Slave River Journal*, l'hebdomadaire de Fort Smith. Le processus de recrutement devrait être terminé d'ici la fin du mois de mai.

Claude Doucette, président de l'AFFS, explique les objectifs du projet.

Il y aura une enquête auprès de la population francophone de Fort Smith à des fins de recrutement mais également pour évaluer les besoins de la population francophone locale. Le projet vise aussi à trouver des moyens de rapprocher l'AFFS de la population autochtone parlant français. La personne ressource devra finalement promouvoir les services actuellement offerts par l'AFFS notamment leur centre de ressources et les Samedis jeunesse.


Claude Doucette, président de l'Association de Fort Smith

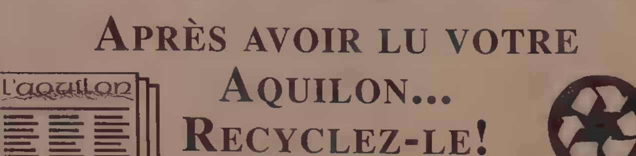
L'aspect promotion du projet de revitalisation est importante aux yeux de Claude Doucette. «Quand on pense aux activités de l'an passé, c'était de bonnes idées mais la population ne sortait pas, on se retrouvait toujours un petit groupe», explique M. Doucette. La promotion se fera aussi auprès de la population en général.

Pour Claude Doucette, l'embauche d'une personne ressource est importante car en tant que bénévoles et en sus de leur travail, les membres de l'exécutif n'ont pas toujours le temps de tout faire et leur disponibilité est limitée.

Il estime que c'est la période propice pour tenir une telle activité. «Il y a des fonds de disponibles et bientôt ce sera à sec. Il faut profiter de ça», explique M. Doucette. Il entend profiter de cette base financière pour consolider et renforcer l'AFFS afin qu'elle puisse faire face à la musique quand les fonds ne seront plus là.

Et surtout, Claude Doucette veut en finir avec cette frustration constante provenant d'un travail acharné qui ne se voit récompensé que par la présence de quelques individus.

Alain Bessette



Priorités du GTNO

Un programme ambitieux

Don Morin et son équipe ne veulent pas que l'annonce de coupures de 100 millions de dollars dans le budget 1996-1997 plonge les Territoires dans la morosité et la peur du lendemain.

La veille du dévoilement du budget, pour prouver qu'il n'a pas que la lutte au déficit en tête, le cabinet a lancé un document de priorités. Intitulé «Construire des assises pour l'avenir» il trace les grandes lignes du programme du gouvernement territorial d'ici à 1999, l'an un des TNO post-partition.

Les priorités, au nombre de dix, se lisent comme suit : assurer l'avenir financier des TNO; améliorer les conditions sociales; améliorer les conditions économiques; donner plus de liberté d'action aux communautés; travailler au mieux-être communautaire; élaborer une structure gouvernementale plus efficace; faire en sorte que le Nunavut et le nouveau territoire de l'Ouest deviennent une réalité; prendre des mesures concernant les questions autochtones; nous approprier notre avenir; et nous faire entendre à l'échelle nationale.

Le gouvernement Morin élu en octobre 1995 comptait le lendemain du scrutin un nombre sans précédent de députés novices. Avec les priorités annoncées le 1er mai, à la reprise des travaux de l'Assemblée législative, l'équipe maintenant au pouvoir a complété son exercice de familiarisation avec ses fonctions et la situation des Territoires. «Depuis l'élection, nous avons travaillé ensemble à développer une stratégie, une vision que tous les membres de l'Assemblée appuient globalement», précise le premier ministre.

Pour améliorer les conditions de vie de la population et réduire la dépendance envers l'état, le gouvernement compte beaucoup sur la création d'emplois. Pour maximiser les ressources «considérables» dont disposent les 66 000 résidants des TNO (un budget de dépenses de plus d'un milliard en 1996-1997), le premier ministre souhaite une machine gouvernementale de plus en plus dépouillée et de plus en plus performante. La restructuration des ministères va se poursuivre. La déréglementation et la privatisation sont aussi à l'ordre du jour.

Sans avoir l'intention de devenir à court terme une province, le GTNO entend être plus présent sur la scène nationale et davantage coordonner ses interventions à cette échelle afin de bien se situer dans le Canada en redéfinition qui semble émerger de la lutte au déficit.

En tout et partout, quatre-vingt-cinq pour cent des revenus des TNO proviennent du fédéral. Tout en reconnaissant que «l'auto-suffisance totale n'est pas possible», Don Morin souhaite très clairement réduire la dépendance envers Ottawa. Le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin aurait, à ce propos, accepté de reprendre les discussions pour la conclusion d'un Accord sur les ressources du Nord qui accorderaient aux Territoires une part directe des revenus provenant de l'exploitation des ressources non-renouvelables.

La treizième Assemblée législative se compose d'un grand nombre de membres venus du milieu des affaires. «Des assises pour l'avenir» indique clairement cette tendance. Même un dossier politique comme le règlement final des revendications territoriales autochtones est envisagé sous l'angle de son rôle capital dans la future croissance économique des TNO.

Agnès Billa



Agnès Billa/L'Aquilon

Parmi ses priorités, le GTNO maintient l'établissement du Nunavut en 1999. Ici, les députés de l'est de l'Arctique sont réunis autour du greffier de l'Assemblée législative au moment de l'annonce de la victoire d'Iqaluit après la consultation publique sur le choix d'une capitale pour le nouveau territoire.

L'Aquilon
Tél. : (403) 873-6603

ÉDITORIAL

Démission ou punition?

Il n'y a pas à couper les cheveux en quatre : lors de la plus récente campagne électorale fédérale, l'abolition de la taxe sur les produits et les services constituait un enjeu majeur du programme du Parti libéral du Canada. À un point tel que quelqu'un comme Sheila Copps qui a la politique dans le sang (et qui n'est pas tombée de la dernière pluie) a été jusqu'à mettre sa carrière en jeu, convaincue qu'elle était du sérieux de la promesse de son parti.

Maintenant que le gouvernement Chrétien et le ministre des Finances Paul Martin sont plutôt d'humeur à harmoniser la TPS avec les taxes provinciales, on essaie de nous faire avaler des couleuvres au lieu de respecter ses engagements ou au moins d'être conséquent avec leur révision. Après avoir protesté que le livre rouge avait été mal compris et que la démission de la vice-première ministre coûterait trop cher aux contribuables, il a tout de même fallu que Mme Copps quitte son siège ... Quelques autres manoeuvres d'évitement et l'électorat aurait dû se rendre à l'évidence que la parole d'un(e) élu(e), des fois ça ne pèse pas lourd. N'empêche que l'art de démissionner est un art difficile en politique. Le premier ministre n'a pu s'empêcher de déclencher immédiatement l'élection partielle (donnant ainsi une longueur d'avance à sa candidate) et il s'est également empressé d'annoncer qu'en cas de victoire, Sheila Copps retrouvera sa place au cabinet. Et voilà une démission qui ressemble davantage à une punition. Deux minutes au banc!

Agnès Billa





C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Guimauve et carnaval



Matthieu Massip/L'Aquilon

Jenna McBride, de l'école N.J. Macpherson, jette un regard gourmand à son bonhomme fait de guimauve et de brisures de chocolat,et qui prend modèle sur la célèbre mascotte du carnaval d'hiver de la ville de Québec, le Bonhomme Carnaval.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage
Alain Bessette

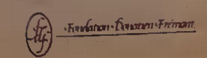
Correspondant national: Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs: Alain Bessette, Anie Cloutier, Jacinthe Lafrance, Anne Paulin.

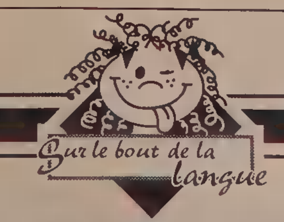
L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Sur le bout de la langue

Anglicisme sous roche

Qu'il est donc difficile de se dépêtrer des anglicismes de tous les jours! Insidieux, ils s'installent si confortablement dans nos neurones qu'ils ne déclenchent pas toujours cette sonnette d'alarme mentale nous mettant sur nos gardes. La preuve? On ne sourcille même plus devant l'expression [prendre pour acquis-to take for granted], alors que c'est **tenir pour acquis** qui est français.

La définition même de l'anglicisme consacre son statut de passe-partout : cet emprunt à la langue anglaise est inutile, parce que l'orthographe, la prononciation, le sens, la locution ou le mot français existent ou que la structure grammaticale est différente. L'emploi de brainstorming est superflu, puisque remue-méninges évoque parfaitement ce sens. À ne pas confondre avec les emprunts acceptés et francisés, tels radar, boycotter ou camping, qui figurent au dictionnaire.

Leur orthographe trahit les anglicismes *addresse* et *dance*, somme toute faciles à repérer. Les prononciations à l'anglaise demandent un peu de raisonnement : [tchèque] se prononce chèque, [pydjama] perd son d en français (pyjama). Mais les anglicismes de sens ou de syntaxe relèvent carrément de la sournoiserie. Le surnom de faux amis attribué aux anglicismes de sens est bien mérité. Comme ces mots se ressemblent en anglais et en français, on a tendance à leur attribuer le même sens, de là la difficulté à les éliminer.

Prenons le cas du mot décade. Le sens français est «période de dix jours», mais on l'emploie souvent avec la signification anglaise de «période de dix ans» (décennie). L'adverbe définitivement constitue un exemple encore plus répandu d'anglicisme sémantique. En français, il signifie «de façon irrémédiable, irrévocable, catégorique, alors que definitely se traduit par **certainement**, **absolument**, **sans aucun doute** ou **manifestement**. Mieux vaudrait employer **absolument** dans la phrase *Samira n'est [définitivement] pas prête.* Mieux vaudrait répondre **Certainement!** (ou **Certainement pas!**) à la question *Ça te convient?*

L'expression **prendre une décision** cède souvent le pas à l'anglicisme de locution [faire une décision]. On peut se débarrasser de l'anglicisme, en transformant le verbe en nom, ce qui mène nécessairement à l'expression **prise de décision**, un bon indice pour trouver le verbe correct.

L'anglicisme syntaxique se camoufle derrière une structure grammaticale anglaise. En voici un exemple authentique : [Cette question est difficile à répondre- difficult to answer]. Bien d'autres tournures respecteraient l'esprit du français, ne serait-ce que **Il est difficile de répondre à cette question.**

Malheureusement, il n'existe pas de recettes miracles pour en terminer définitivement (au sens français du terme) avec ces pièges. Le degré de résistance aux anglicismes dépend d'un très grand nombre de facteurs, par exemple l'aisance en français et en anglais, la langue parlée à la maison, au travail ou à l'école, les émissions de télévision préférées, la bonne volonté, etc. Un seul truc : faire confiance à son instinct. Si on sent que ça cloche, il y a probablement anglicisme sous roche.

Annie Bourret
APF

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com





Audience publique sur le projet de loi 10 - *Loi visant la mise en oeuvre de mesures budgétaires*

Du 15 au 18 mai, le Comité permanent des opérations gouvernementales va tenir une audience publique sur le projet de loi 10, la *Loi de 1996-1997 visant la mise en oeuvre de mesures budgétaires*. Les rencontres se tiendront à l'Assemblée législative, à Yellowknife, T.N.-O.

Ce projet de loi effectue des modifications législatives pour permettre au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de mettre en oeuvre le budget pour l'exercice 1996-1997. Ce projet de loi entraîne la modificaion d'un certain nombre de lois et l'abrogation de deux lois.

Ce projet de loi comporte :

Des modificaions à la *Loi sur la résorption du déficit* pour faire en sorte que le déficit de l'exercice 1996-1997 n'excède pas 45 millions de dollars. Le déficit pour l'exercice 1997-1998 ne doit pas dépasser 2 % des revenus et il ne doit pas y avoir de déficit pour l'exercice 1998-1999. Si le déficit dépasse les objectifs au cours de l'exercice 1996-1997 ou celui de 1997-1998, le budget doit être coupé d'autant au cours de l'exercice qui suit.

Des modificaitons à la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif* pour remplacer la Commission sur les conflits d'intérêt par un simple commissaire sur les conflits d'intérêt qui a le pouvoir de tenir des audiences sur les plaintes contre les députés de l'Assemblée législative. Le commissaire sur les conflits d'intérêts peut, à sa discrétion, refuser de tenir une audience au sujet d'une plainte quand il croit que cette plainte est mal fondée ou n'a pas été faite de bonne foi, ou s'il n'y a pas motifs suffisants pour justifier une audience.

Des modifications à la *Loi sur les allocations de retraite des députés à l'Assemblée législative* pour changer la période requise pour reconnaître le droit à la pension à quatre années ou à un mandat complet à l'Assemblée législative.

Des modifications à la *Loi sur les allocations supplémentaires de retraite* pour changer la période requise pour reconnaître le droit à des allocations supplémentaires pour les députés réélus à six ans ou un mandat complet à l'Assemblée législative et pour mettre fin au régime d'allocations supplémentaires pour tous les nouveaux et futurs députés de l'Assemblée législative. Un montant correspondant au montant contribué par les nouveaux députés en vertu de la *Loi sur les allocations de retraite des députés* plus les intérêts sera payé aux nouveaux députés quand ils cessent d'être députés à l'Assemblée législative.

La *Loi sur les allocations de retraite des députés à l'Assemblée législative* et la *Loi sur les allocations supplémentaires de retraite* sont modifiées pour permettre à un député ou à un ancien député qui na pas d'épouse ni d'enfants à sa charge de désigner un bénéficiaire pour recevoir un paiement forfaitaire quand il décède. Cela s'applique autant pour un député ou un ancien député qui n'avait reçu aucune allocation avant de mourir que pour un député ou un ancien député qui recevait une allocaion au moment de sa mort.

La dissolution des coneils régionaux et l'abrogation de la *Loi sur les conseils régionaux*. Les conseils régionaux établis par la *Loi sur les conseils régionaux* sont dissous. Les éléments d'actif et de passif ont été transférés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; le ministre a le pouvoire de distribuer les éléments d'actif aux municipalités, aux communautés, aux bandes et aux autres organismes qui offrent des services publics dans une région auparavant desservie par un conseil régional.

L'abrogation de la *Loi sur les coneils régionaux* entrera en vigueur par un ordre de la commissaire des Territoires du Nord-Ouest. Par conséquent, la *Loi sur les loteries* sera alors modifiée pour y enlever toute référence aux conseils régionaux.

Des modifications de la *Loi sur les communautés à charte* et à la *Loi sur les hameaux* pour retrancher l'obligation d'obtenir l'approbation d'un ministre pour instaurer un règlement permettant de charger des frais pour utiliser les égouts ou le système de drainage pour l'approvisionnement d'eau.

L'abrogation de la *Loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels*. La loi continuera d'être appliquée aux présents bénéficiaires d'indemnités et aux réclamations qui ont été faites, mais non déterminées, avant le 1er juin 1996.

Des modifications à la *Loi sur les services juridiques* pour faire en sorte que la prestation des services d'aide juridique se restreigne aux paiement des débours.

Des modifications à la *Loi sur les condominiums* pour permettre à un propriétaire d'un domaine à bail foncier d'y établir un condominium.

Des modifications pour faciliter le transfert de responsabilité de la Santé et sécurité au travail. On a modifié la *Loi sur la commission des accidents du travail* pour transférer la responsabilité de l'administration de la *Loi sur la santé et la sécurité dans les mines*, la *Loi sur la sécurité* et la *Loi sur l'usage des explosifs* du ministère de la Sécurité et des Services publics à la Commission des accidents du travail. Des modifications mineures ont été apportées à la *Loi sur l'usage des explosifs*, à la *Loi sur la santé et la sécurité dans les mines* et à la *Loi sur la sécurité*, pour pouvoir effectuer le transfert de responsabilités.

Pour obtenir des copies d'un projet de loi ou pour faire une demande afin de comparaître comme témoin, communiquez avec Doug Schauerte avant le **13 mai**. Faites également parvenir vos soumissions écrites à l'adresse qui suit avant 16 h, le vendredi 17 mai 1996.

Doug Schauerte
Greffier adjoint, Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Téléphone : (403) 669-2277 ou sans frais : 1-800-661-0784
Télécopieur : (403) 920-4735 ou sans frais : 1-800-661-0879
Adresse Internet : clerk@inukshuk.gov.nt.ca

Pour plus d'information sur les horaires des audiences, veuillez communiquer avec le bureau du greffier, à l'un des numéros susmentionnés.

Appui aux entreprises autochtones

Accès à la manne fédérale

Le gouvernement fédéral a décidé d'encourager davantage l'accès des entreprises autochtones aux contrats gouvernementaux fédéraux.

Chaque année, le gouvernement fédéral acquiert pour plus de 14 milliards de dollars en biens et services notamment dans le domaine de la construction. Le gouvernement fédéral entend maintenant s'assurer que davantage d'entreprises de propriété autochtone pourront bénéficier de cette manne.

En effet, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a rendu public le 29 mars dernier de nouvelles mesures d'acquisitions conçues pour rehausser la participation des entreprises autochtones aux appels d'offres du gouvernement fédéral.

Selon le ministre Irwin, «la motivation principale à l'origine de la démarche du gouvernement fédéral est issue de notre engagement à créer des emplois et à assurer le développement économique des collectivités autochtones».

Les mesures annoncées visent à accroître le nombre d'entreprises autochtones obtenant des contrats du gouvernement fédéral. Il ne s'agit pas cependant de mesures qui se feront au détriment de la qualité des biens et des services car l'obtention de contrat doit toujours répondre à des exigences gouvernementales opérationnelles telles le rapport qualité-prix et la saine gestion des contrats.

Des mesures seront mises en place afin tout d'abord de sensibiliser les fournisseurs autochtones aux besoins du gouvernement fédéral et à ses pratiques d'acquisition. En effet, cette sensibilisation assurera que ces entreprises soumissionneront davantage sur les appels d'offres tout en offrant une qualité de biens et services qui répondent aux critères de sélection des dits contrats. Des séances d'information pour les entreprises autochtones et un appui aux activités de promotion et de mise en marché des fournisseurs sont aussi prévus.

Un autre volet tout aussi important favorisera les entreprises autochtones dans l'attribution de contrats notamment par le lancement d'une banque de données nationales sur les entreprises autochtones. De plus, certaines catégories de contrat seront dédiés aux entreprises autochtones qui pourront répondre aux exigences opérationnelles du gouvernement. Les contrats de plus de 5000 $ destinés à desservir les populations autochtones seront de ceux-ci. Les ministères sont également encouragés à réserver volontairement des commandes supplémentaires aux entreprises autochtones.

Des plans de sous-traitance devront aussi être présentés aux entreprises autochtones dans l'octroi des contrats importants (100 000 $ et plus).

Cette politique d'acquisition n'est pas nouvelle au gouvernement fédéral puisque le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a déjà mis en oeuvre de telles mesures en son sein. La nouvelle politique vise maintenant l'ensemble des ministères fédéraux.

Par ces mesures, le gouvernement fédéral s'adresse à plus de 18 000 entreprises autochtones partout au Canada.

Alain Bessette



Stéphane Cloutier/L'Aquilon

Des sourires enjôleurs de Jeela Qiliqti et de Peter, tous deux d'Iqaluit, lors du Toonik Tyme.

Vivre en action

«Exorcisez» votre excédent de poids

PARTICIPACTION MD
Le mouvement pour la santé active

Au Canada, deux personnes sur cinq courent éventuellement le risque d'avoir des problèmes de santé ou de mourir prématurément à cause de leur excès de poids. C'est qu'a démontrée l'Enquête sociale générale de 1991. Les hommes (28%) ont plus tendance que les femmes (18%) à avoir un excédent de poids. Ceci se reflète dans les plus grands risques de maladies cardio-vasculaires chez les hommes et dans leur espérance de vie plus courte. Pourtant, des hommes classés dans la catégorie des personnes qui ont un excédent de poids estiment qu'ils ont un «poids parfait»...

On se sert souvent de l'indice de masse corporelle (IMC), une mesure du poids par rapport à la taille, pour évaluer l'obésité. Il est acceptable pour des adultes d'avoir d'avoir un IMC entre 20 et 25. Mais une personne dont l'IMC est supérieur à 25 a probablement un excédent de poids. Pour calculer son IMC, il faut diviser son poids en kilogrammes par le carré de sa hauteur en mètres (kg/m²). Par exemple, si vous mesurez 1,78 m (5 pi 10 po) et si vous pesez 82 kg (182 lb), faites 82 / (1,78 x 1, 78). Cela vous donne un IMC d'environ 26, ce qui vous situe à la limite de l'obésité.

On devient obèse quand on absorbe plus d'énergie qu'on en dépense. Le corps dépense de différentes manières l'énergie qu'il tire de la nourriture. La plus importante, le taux métabolique de base, est l'énergie que l'on dépense en respirant, en digérant, en pensant - en existant, quoi! Vient ensuite l'activité physique qui est la deuxième façon la plus importante de dépenser de l'énergie. Lorsque le corps ne dépense pas toute l'énergie qu'il absorbe, celle-ci s'accumule sous forme de graisse.

Les personnes qui désirent perdre du poids ont deux choix : réduire l'énergie qu'elles absorbent (en suivant un régime) et augmenter leur dépense d'énergie (en faisant de l'exercice). Mais il y a un problème : le poids revient aussitôt que l'on reprend les habitudes alimentaires que l'on avait avant de suivre un régime.

L'activité physique ne fait peut-être pas bouger l'aiguille de la balance aussi rapidement qu'un régime, mais elle donne d'autres résultats intéressants. Elle peut réduire l'accumulation de graisse et augmenter la maisse maigre (par exemple, la masse des muscles). Cet effet d'amincissement se produit parfois sans que l'on perde un seul gramme.

La réussite d'une perte de poids se mesure non seulement en nombre de kilos perdus, mais aussi en résultats à long terme. Or, à long terme, l'activité physique aide beaucoup à ne pas reprendre le poids perdu. Dans la plupart des cas de réussite, on parle d'exercice régulier. Comme dans le cas d'un régime, cependant, l'activité physique perd rapidement son effet quand on cesse d'en faire. Par conséquent, il faut changer son mode de vie en y incluant de saines habitudes alimentaires et la pratique régulière d'une activité physique. Il s'agit de conserver un équilibre entre l'énergie que l'on absorbe et l'énergie que l'on dépense.

S'il vous faut un petit coup de pouce pour devenir plus actif ou active, voici quelques conseils :

• Choisissez une activité qui fait travailler les grands muscles (les bras et les jambes). Et pour que l'activité fasse partie de votre mode de vie, choisissez une activité qui vous attire.

• Si vous choisissez une activité qui n'est pas très vigoureuse, augmentez la durée de votre session d'activité. Faites, par exemple, une heure de marche à allure modérée au lieu de faire une demi-heure à vive allure.

• Divisez cette heure d'exercice en quarts d'heure si vous ne pouvez pas en faire une heure complète à la fois. Ce qui compte, c'est la somme totale d'énergie dépensée.

ICRCP/ParticipACTION

Mise en garde aux contribuables

Personne n'est à l'abri du fisc

Si les contribuables canadiens ont le droit d'arranger leurs affaires de façon à payer le moins d'impôt possible, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ont le droit de frauder l'impôt. Ils sont pourtant nombreux à le faire. Suffisamment nombreux, selon le vérificateur général du Canada, pour menacer l'assiette fiscale.

Revenu Canada a un programme pour lutter contre l'évitement fiscal. Au cours des quatre dernières années, pas moins de 130 vérificateurs ont épluché les déclarations des particuliers et des entreprises, dans le but de débusquer les fraudeurs et de leur faire payer des cotisations supplémentaires.

Les chiffres du ministère du Revenu révèle l'ampleur du problème. Ainsi, le ministère s'attend à ce que son programme entraîne environ 365 millions de dollars de nouvelles cotisations en 1995-1996. Entre 1991-1992 et 1994-1995, la moyenne était de 344 millions de dollars.

Les contribuables ont plus d'un tour dans leur sac lorsque vient le temps de déjouer le fisc. Dans son rapport du mois de mai, le vérificateur général, Denis Desautels, pointe du doigt les abris fiscaux «abusifs». Un abri fiscal est généralement un investissement dans une activité commerciale, qui permet au contribuable de faire des économies d'impôt. Un abri fiscal abusif permet plutôt au contribuable de déduire des pertes qui sont supérieures à son investissement.

Les personnes utilisant ces abris fiscaux ne sont à peu près jamais poursuivies, sauf si une fraude fiscale est soupçonnée. En fait, la loi ne prévoit pas de pénalité pour l'utilisation d'un abri fiscal abusif. Le vérificateur général connaît même le nom d'une personne qui utilise ces abris fiscaux depuis plus de dix ans!: «Le Ministère (du Revenu) a vérifié un grand nombre des abris fiscaux de cet individu et a trouvé qu'ils étaient tous abusifs», lit-on dans le rapport.

Le vérificateur général indique que le gouvernement devrait avoir à l'oeil les grandes entreprises, «un secteur à risque élevé, qui nécessite une attention supplémentaire». Selon M. Desautels, ces entreprises, surtout celles qui effectuent de nombreuses opérations nationales et internationales, «ont souvent l'occasion de participer à des stratagèmes d'évitement fiscal, et elles ont les ressources nécessaires pour le faire».

Les fiducies familiales sont un autre sujet de préoccupation du vérificateur général. Selon Denis Desautels, au moins 2 milliards de dollars de biens, qui étaient détenus dans des fiducies familiales au Canada, ont été transférés aux États-Unis, à l'abri de l'impôt...avec la bénédiction de Revenu Canada! Le ministère, selon M. Desautels, a ainsi renoncé au droit de recouvrer à l'avenir «plusieurs millions de dollars en impôts».

APF



Matthieu Massip/L'Aquilon

Katerina Puskas de l'école N.J. Macpherson se fait la main au difficile art du maquillage facial lors de la journée «Carnaval». Sur le carton en face d'elle, des mots sont associés à des dessins que les élèves devaient reproduire.

Services en français

Via Rail devra s'expliquer

Via Rail devra finalement expliquer devant la Cour fédérale pourquoi elle est incapable d'offrir des services dans les deux langues officielles, à bord de ses trains circulant entre Montréal et Toronto.

L'ancien Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, avait intenté une poursuite contre Via Rail en 1991 parce que la compagnie n'offrait pas de services dans les deux langues officielles aux passagers, à bord des trains circulant dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto. Malgré une entente intervenue entre Via Rail et le syndicat, qui prévoit qu'au moins un employé devra être bilingue sur chaque train, rien n'est réglé et l'affaire traîne en longueur depuis des années.

En 1994, le Commissariat a vérifié de nouveau la disponibilité des services en français à bord des trains de Via Rail. Sur les 37 voyages effectués entre Montréal et Toronto, les enquêteurs ont eu à vingt reprises de la difficulté à se faire servir en français : «De toute évidence, la prestation des services en français à bord des trains faisant ce parcours laisse à désirer», conclut le Commissaire dans son dernier rapport annuel.

APF

Les fraudeurs de l'assurance-chômage

Ils devront passer à la caisse

Ceux qui frauderont plusieurs fois l'assurance-chômage devront travailler deux fois plus longtemps avant de recevoir à nouveau des prestations.

Dans le cas d'une première offense, la pénalité dépendra de l'importance de la fraude. Pour une fraude «mineure» de moins de 1000 $, il faudra travailler l'équivalent de trois semaines de plus que le minimum requis pour avoir le droit de toucher aux prestations. Pour une fraude «grave» de moins de 5000 $, il faudra travailler six semaines de plus et pour une faute «très grave» de plus de 5000 $, la pénalité sera de neuf semaines.

Le fraudeur devra aussi payer une amende, qui sera équivalente au montant de la fraude.

Par exemple, dans certaines régions du Nouveau-Brunswick où le taux de chômage dépasse 12 pour cent, il faudra travailler un minimum de 525 heures (15 semaines) si la fraude est mineure, 630 heures (18 semaines) si la fraude est grave et 735 heures (21 semaines) si la fraude est très grave. A titre de comparaison, les travailleurs honnêtes devront accumuler dans ces régions 420 heures de travail, soit l'équivalent de 12 semaines de travail à 35 heures, pour avoir le droit à des prestations.

Les employeurs qui participent à une fraude devront payer une amende minimum de 12 000 $. Dans le cas d'une collusion entre l'employeur et ses employés, l'amende sera équivalente au montant total de la fraude. Si les employés sont reconnus coupables d'une fraude collective de 100 000 $, l'employeur devra donc payer une amende de 100 000 $!

Tous ces nouveaux éléments du projet d'assurance-emploi, qui sont tirés d'un document du ministère du Développement des ressources humaines, découlent de la volonté du ministre Doug Young de punir les fraudeurs de l'assurance-chômage.

En 1995-1996, environ 115 000 personnes et 370 employeurs ont été reconnus coupables d'avoir fraudé l'assurance-chômage.

APF

École St-Patrick : des jeunes et des opinions

L'injustice envers les adolescents

La semaine dernière, j'étais dans un restaurant en ville, avec deux de mes amies. On y va presqu'à chaque samedi pour manger des frites. Quand on est arrivé, la serveuse nous a dit: «Vous devez dépenser 5$ chacun». On a répondu: «Nous ne venons que pour des frites». La femme nous a dit qu'on ne pouvait pas rester. J'ai dit à la femme que moi et mes amies venions ici chaque fin de semaine et que personne ne disait jamais rien. Frustrée, la serveuse nous a donné une table.

On a regardé autour de nous. À côté, il y avait deux hommes qui buvaient du café. En arrière de nous, il y avait une femme avec un bébé. La femme mangeait de la soupe, pas de breuvage.

Après avoir attendu plus de quinze minutes pour avoir l'attention de la serveuse, on a commandé nos frites. Plus de vingt minutes plus tard, elle est revenue à notre table. Sans un mot, elle a placé la nourriture devant nous. Elle est jamais revenue pour voir si on voulait quelque chose d'autre, j'avais même besoin d'aller lui demander pour de l'eau. Avec ce service, les serveurs se demandent pourquoi on ne laisse pas de pourboire!

Voici un traitement injuste envers les adolescents. Quand on est arrivé, la serveuse voit trois adolescents. Elle pense: «c'est seulement des jeunes, ils ne vont pas commander beaucoup. Ils vont faire un dégât. Ils vons rester ici trop longtemps et ils ne donnent pas de pourboire!» Ce traitement n'est pas correct du tout. Oui, il y a certains adolescents qui agissent ainsi, mais on n'est pas tous comme ça!. De plus, je connais beaucoup d'adultes qui ne donnent pas de pourboire!

J'ai une autre question: pourquoi est-ce que quand un groupe de trois ou quatre adolescents vont dans certains restaurants pour boire du café et jaser, ils se font demander de quitter après quelques temps quand les adultes peuvent y rester aussi longtemps qu'ils veulent?!?

Je pense qu'il y a beaucoup de restaurants qui sont injustes envers les adolescents. Ils nous stéréotypent comme des gens qui causent du trouble et qui sont impolis. Ces gens doivent apprendre que ce n'est pas tous les adolescents qui sont comme celà.

Ce n'est pas tous les restaurants qui nous traitent pareil. Il y en a beaucoup qui nous traitent avec égalité et gentillesse. Mais, pour tous les autres, vous devez ouvrir vos esprits et vos yeux pour voir qu'il y a un bon nombre d'adolescents qui ne sont pas juste au monde pour faire du tort!

Lori Forsythe

L'indépendance

Il y a certaines choses
dont moi je n'ai pas besoin,
maintenant, dans le futur
ou les lundis matins.

Je n'ai pas besoin d'une lettre de rejet,
un ami qui me trahit,
ou de la crème-glacée sur mon nouveau chandail.
Et je n'ai pas besoin d'un gars pour m'acheter des fleurs.

Peut-être que je veux un gars pour m'acheter:
des fleurs le jour de la Saint Valentin,
du chocolat le jour de Pâques
et des cadeaux à Noël.

Mais je n'en ai pas besoin.
Comme je n'ai pas de gars, je vais acheter
mes propres fleurs le 14 février.
Et voilà, c'est ma déclaration d'indépendance.

Heather Metcalfe

Je meure
parce que tu n'es pas
mort pour moi
et le monde
t'adore encore.

J'écris parce que je sais
que tes baisers
sont nés aveugles
sur les mélodies qui te touchent.

Je n'ai pas besoin d'un but
dans ta vie.
Je désire seulement être perdue parmi
tes pensées
comme tu écoutes la ville
lorsque tu t'endors.

Renée G.

Les crayons peuvent aller n'importe où ils veulent.

Quel spectacle!

Il y a quelques jours, je mangeais dans un restaurant. J'étais assise près d'une femme qui allaitait son bébé. Plusieurs personnes dans le restaurant exprimaient leur mécontentement au gérant, en demandant que cette femme arrête ou sorte du restaurant. À ce point, elle est partie avec son bébé.

J'étais choquée par ce déplaisant spectacle. Quand une femme veut aller hors de sa maison, avec son bébé, le bébé a le droit de se nourrir. Quel droit a un étranger de dire à une mère qu'elle ne peut pas nourrir son bébé quand il a faim.

Plusieurs personnes ne voient pas la beauté de cet acte d'amour entre mère et enfant; c'est mon opinion que ce sont les personnes intolérantes qui devraient partir et non la femme qui était entièrement dans ses droits.

Caelly Simpson
Future mère

Quand

quand je suis à l'école pour la journée
le soleil brille et je m'amuse
quand je suis seule et personne est là
le ciel éclate et je ne m'amuse plus.

quand je suis occupée à faire n'importe quoi
je suis contente et je comprends
quand je suis seule et je n'ai rien à faire
le monde est horrible et confusant.

quand je suis avec mon chum
on rit et tout est bon
quand je suis seule et sans son sourire
je pleure et je pleure. pourquoi? je ne sais pas.

Michelle Hicks

Collaboration spéciale : Carole Forget

Le sexe, maintenant ou après

Aux jeunes de Yellowknife,

Le sexe, le voulez-vous? Je crois que oui, mais est-ce que vous pouvez faire l'amour et ne pas penser aux conséquences. Tout le monde veux le sexe mais c'est difficile de rester fidèle à vos parents et à vous-même, non? S'il n'y avait pas ces maladies ou autres choses inquiétantes, je crois que tout le monde ferait l'amour quand il veut. Alors je crois que les rapports sexuels auraient la même importance que pour un baiser.

Pour moi, et beaucoup de jeunes comme moi, le sexe est quelque chose de spécial. Lorsqu'il y a une chose spéciale, on la garde et la protège avec tout ce qu'on a, donc pourquoi abuser du sexe? Je sais que si je perds ma virginité, je ne peux pas faire marche arrière. Voilà pourquoi je pense beaucoup à ce sujet. Je ne veux pas regretter ma décision pour toute ma vie et je ne crois pas que vous voulez ça non plus. Je sais que chaque personne est différente mais pour moi je ne veux pas coucher avec une fille que je n'ai pas l'intention d'épouser (pour l'instant). Il y a des personnes qui couchent avec n'importe qui et je pense que c'est mauvais de faire ça.

Les maladies sexuelles sont une chose horrible mais elles sont une réalité. Tout le monde connaît le sida mais connaissez-vous d'autres maladies sexuelles? (...) Je sais qu'il y a un grand nombre de jeunes qui font l'amour et ne souffrent pas des maladies sexuelles mais je ne veux pas prendre le risque.

Une autre chose qui est oubliée parfois, ce sont les émotions. Juste si vous êtes prêt physiquement, ça ne veut pas dire que vous êtes prêt émotionnellement (...)

À mon avis, beaucoup de parents pensent que le sexe correspond avec le mariage. Je sais qu'il y a des jeunes qui ne pensent pas comme ça et moi-même je trouve que c'est difficile de choisir entre les deux opinions. Finalement, je veux dire que si vous pratiquez le sexe, faites attention et protégez votre partenaire et vous-même.

Imtee Baksh

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 20, vendredi 17 mai 1996

Au soleil des projecteurs



Archives/L'Aquilon

La troupe de théâtre «Les pas frette aux yeux» montait pour la première fois sur les planches il y a cinq ans. Marie Venne, Roxanne Valade, France Benoit, Joëlle Giroux et Claude Ouimet étaient de la distribution de «Et dire que ma Floride m'attend», un divertissement plutôt tonitruant.

Mine Giant

Alerte à l'arsenic

Depuis cinquante ans, les activités industrielles à la mine Giant entraînent des émissions d'arsenic qui en inquiètent plusieurs à Yellowknife.

Le 9 mai, une soixantaine de citoyens qui participaient à un forum public sur les effets de l'arsenic sur la santé et l'environnement n'ont pas été rassurés d'apprendre que plus de 250 000 tonnes de poussière porteuse d'arsenic sont entreposées dans des voûtes à la mine Giant, sans que personne parmi les autorités publiques ne sache exactement dans quelles conditions se fait cet entreposage, ni quelles sont les intentions de la compagnie pour disposer de ces déchets, advenant la fermeture de la mine. Ces déchets sont directement collectés des fours de grillage d'or utilisés à la mine pour débarasser le minerai de l'arsenic qu'il contient.

Ce n'est donc pas forcément l'arsenic que l'on retrouve dans l'air et dans l'eau qui est le plus à craindre. Depuis les années 50 où la situation était désastreuse (Con et Giant libéraient dans l'atmosphère 7300 kg d'arsenic par jour), les choses se sont améliorées. En 1970, Con a abandonné le procédé du four de grillage et aujourd'hui des études internes et indépendantes évaluent à 25 kg par jour la quantité d'arsenic que recrache la cheminée de Giant.

Le ministère des Ressources renouvelables TNO qui mesure la qualité de l'air au centre-ville de

Arsenic
Suite en page 2

Sommet des leaders du Nunavut

Les futurs budgets sont à négocier

La négociation d'une formule de financement pour les deux territoires (le Nunavut et celui de l'ouest) devient une priorité selon les participants au sommet des leaders du Nunavut.

La définition d'un futur budget de fonctionnement pour le territoire du Nunavut a été un thème central des discussions lors du Sommet des leaders du Nunavut qui se tenait à Arviat les 10 et 11 mai dernier. Ce sommet réunissait les députés du Nunavut, le premier ministre territorial Don Morin, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien Ron Irwin, le président de Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI) Jose Kusugak, et Joe Ohokannoak représentant la Commission d'établissement du Nunavut.

Les députés du Nunavut se sont dits préoccupés par l'insuffisance des fonds accordés par le gouvernement fédéral pour l'établissement du Nunavut. Les dernières demandes financières étaient évaluées à 350 millions mais le gouvernement fédéral n'a accordé que 118 millions auxquels s'ajoutent 31 millions que le fédéral dépensera pour sa propre réorganisation.

Le gouvernement fédéral a été clair à ce sujet, c'est 150 millions et il n'y aura pas de financement supplémentaire d'ici 1999.

Ce premier choc, les leaders du Nunavut l'encaissent tant bien que mal et se tournent maintenant vers la question financière de l'heure : de quel budget bénéficieront les deux territoires en 1999?

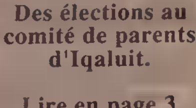
Les représentants du gouvernement fédéral ont indiqué leurs intentions quant au financement des territoires dès le 1er avril 1999. Les coûts qui seront engendrés au moment de la division et de la création du Nunavut verront leur niveau de financement déterminé en fonction des ententes sur la formule de financement des deux territoires. Ces ententes restent à négocier.

Selon le ministre territorial des Finances John Todd, il est trop tôt pour dire si les fonds seront insuffisants. «Il faut embarquer dans le

Nunavut
Suite en page 2

Audrey McLaughlin et l'avenir du pays.

Lire en page 3



Des élections au comité de parents d'Iqaluit.

Lire en page 3

Une rétrospective des cinq ans de la troupe de théâtre «Les pas frette aux yeux»

À lire et à voir en pages 4 et 5.

Miracles de la nature: les moustaches du morse.

Lire en page 7

L'Aquilon a dix ans. Que de souvenirs ...

Lire en page 8



Agnès Billa/L'Aquilon

Des os qui marchent, des os qui courent

Malgré la pluie, la bruine et la neige, en ce joli mois de mai, la première marche/course organisée à Yellowknife au profit de la lutte à l'ostéoporose a attiré beaucoup de participants. Des équipes mère-fille soulignaient le fait que cette maladie frappe tout particulièrement les femmes.



Gare aux abus

Des représentants du gouvernement des TNO ont comparu le 9 mai dernier devant le comité permanent de la Santé de la Chambre des Communes qui étudie le projet de loi C-222. Le GTNO est la seule administration publique provinciale ou territoriale à avoir comparu sur la litigieuse question des avertissements sur les contenants de boissons alcoolisées.

Ce projet de loi vise à obliger les fabricants de boissons alcooliques à apposer sur les contenants une étiquette prévenant des effets nocifs de l'alcool. Une telle obligation existe déjà pour les produits du tabac.

Selon Floyd Roland, député d'Inuvik, ces avertissements sont des appuis essentiels aux programmes de lutte contre les abus d'alcool. Actuellement, seul le Yukon a un programme à cet effet. Grâce à une politique interne du GTNO, la Régie des alcools appose, à ses frais, de telles étiquettes sur les produits vendus dans le Nord.

Nerysoo aux postes

Richard Nerysoo a été nommé le 9 mai dernier au conseil d'administration de la Société canadienne des postes. C'est ce qu'a annoncé la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Société canadienne des postes, Diane Marleau.

«L'expérience que M. Nerysoo a acquise au sein du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sera un atout précieux pour la Société canadienne des postes» a déclaré Mme Marleau.

Député d'Inuvik, Richard Nerysoo a exercé les fonctions de ministre et de leader du gouvernement. Son mandat sera d'une durée de trois ans.

Alain Bessette

Arsenic

Suite de la une

Yellowknife estime que ces quantités ne dépassent pas les limites jugées acceptables selon des normes établies en Ontario. Même constatation pour l'arsenic qui s'infiltre dans les nappes et les cours d'eau. Un rapport récent d'Affaires indiennes et du Nord conclue que l'eau est potable et propre à la baignade. L'étude sur la comestibilité du poisson n'est pas encore disponible.

La technologie moderne permet aujourd'hui des émissions zéro d'arsenic qu'un des panélistes, le Dr André Corriveau, a qualifiées de souhaitables. L'équipement coûte 30 millions de $ et la Royal Oak (propriétaire de Giant) a déjà dit qu'il serait plus rentable de fermer la mine plutôt que de la moderniser.

Agnès Billa



Agnès Billa/L'Aquilon

Laura Johnston (Environnement Canada), Emery Paquin (Ressources renouvelables TNO) et Bill Coedy (Affaires indiennes et du Nord) lors du forum public organisé par l'Association canadienne pour la santé publique sur la question controversée des risques associés à l'arsenic.

Nunavut

Suite de la une

processus de négociation dès maintenant» ajoute-t-il à propos des formules de financement. Selon John Todd, la question primordiale dont il faut immédiatement s'occuper, c'est l'accroissement des frais de fonctionnement et d'entretien de deux gouvernements. S'il en coûte actuellement un milliard pour gérer un gouvernement, il en coûtera nécessairement plus pour en gérer deux. «Cela suscitera certainement un débat important», a-t-il ajouté.

«Il faut commencer les négociations et la proposition du cabinet territorial en 1998 sera l'élément clé du futur budget des territoires», explique le ministre des Finances.

La gestion du budget d'infrastructures a aussi causé quelques désaccords entre les parties en présence. Dans l'état actuel des négociations, ce serait Travaux publics Canada et le Nunavut Tunngavik Incorporated qui gèreraient les projets d'infrastructures. Le gouvernement des TNO est insatisfait de cette proposition en raison de ses ressources et de son expertise en la matière. Les députés du Nunavut estiment que cela causera un dédoublement de services, le GTNO oeuvrant déjà à la mise en place de structures dans le Nunavut.

Finalement, la députée de Aivilik, Manitok Thompson a tenu à préciser que la forme de gouvernement qui sera privilégiée pour le Nunavut sera un gouvernement public. Tous les citoyens seront appelés à élire le gouvernement. «Si les membres du NTI veulent faire partie du gouvernement, ils devront se faire élire au préalable» a indiqué Mme Thompson.

Les participants ont finalement convenu de procéder à la nomination d'un commissaire intérimaire pour le Nunavut dès cet automne.

Étant donné toutes les questions encore en suspens, les délégués ont aussi décidé de se réunir plus fréquemment d'ici la division.

Alain Bessette

Politique nationale

Un pays à la dérive

L'ancienne chef du Nouveau parti démocratique du Canada s'inquiète de l'avenir du pays. «Le déficit est un problème très sérieux et personne ne le nie» a déclaré Audrey McLaughlin le 9 mai lors d'une visite à Yellowknife, «mais le gouvernement actuel, sous prétexte de mettre de l'ordre dans les finances publiques, est en train de morceller les acquis qui sont au coeur de l'identité canadienne, comme le régime universel de soins de santé, la politique nationale des transports et le régime de pensions».

La députée du Yukon se défend bien d'avoir une attitude anti-business. «Je ne suis pas opposée à la privatisation des services simplement par principe. Le problème, c'est que dans bien des cas, par exemple les aéroports, cette politique pénalise les régions éloignées comme le Nord, où la population n'est pas assez nombreuse pour que ses besoins soient pris en considération. La rentabilisation va entraîner des hausses de tarifs et des pertes de services, et nous serons laissés pour compte». Mme McLaughlin cite également la *Loi sur le contrôle des armes à feu* comme preuve que le gouvernement fédéral n'est pas à l'écoute du Nord.

Pour résoudre les problèmes économiques du pays, Audrey McLaughlin et son parti privilégient non pas des coupures de services mais plutôt une réforme en profondeur des politiques monétaires et fiscales fédérales.

Malgré la grande insécurité des gens au plan de l'emploi et la dépression qui frappe le pays, la politicienne espère que la population va se mobiliser pour défendre les services auxquels elle a droit après y avoir cotisé pendant des années.

L'ex-leader du NPD se trouvait à Yellowknife pour participer au lancement d'une campagne de recrutement de membres que l'aile ténoise du parti entend mener jusqu'à l'automne.

Agnès Billa

Agnès Billa/ L'Aquilon

Pour lancer sa campagne de recrutement de membres, l'aile ténoise du Nouveau parti démocratique avait invité Audrey McLaughlin, ici en compagnie de Bill Schram du NDP-TNO.

Assemblée générale extraordinaire des parents d'Iqaluit

Des forces fraîches

Le comité des parents francophones d'Iqaluit a élu un nouvel exécutif le 14 mai dernier.

Alain Carrière, Thérèse Danis et Hélène Lévesque ont été élus à titre intérimaire lors d'une Assemblée générale extraordinaire. Leur nomination est effective jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu l'automne prochain. À leur première réunion, les membres du nouvel exécutif se répartiront les différentes fonctions.

Le renouvellement de l'exécutif était rendu nécessaire en raison d'une vacance actuelle (Hélène Andrews a quitté Iqaluit), du départ prochain de Linda McDonald, la présidente du CPFI, et aussi en raison de la récente nomination de Gilles Verreault au Conseil scolaire francophone d'Iqaluit.

Alain Bessette



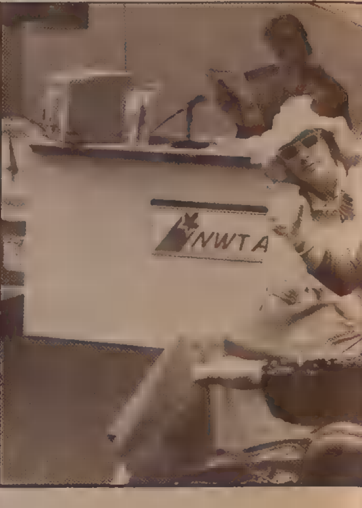
C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice Agnès Billa | **Montage et rédaction** Alain Bessette | **Correspondant national:** Yves Lusignan (APF)

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accédera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

“Les pas fret



Pour *Les pas frette aux yeux*, tout a débuté avec «Et dire que ma Floride m'attend», présenté en 1991 au NACC. À droite, Dolorès (Marie Venne), Charlotte (Roxanne Valade) et Irma (France Benoit) sont au comble de l'exaspération de ne pas pouvoir s'envoler vers leur destination-soleil pendant que l'agente de la compagnie aérienne (France Wallend) les ignore. →



Robert Hay dans le rôle du chanteur de charme Julio, avec à ses côtés, son imprésario. ↓

↑ Au coiffeur, Georges Gendron (alias Jean-François Boucher) et sa charmante épouse Laurette (interprétée par France Wallend) tentent de se changer les idées (car Laurette est un peu déprimée) en changeant de tête. La définition du bonheur en banlieue, quoi!



Dans une autre scène mémorable des «Voisins», une pièce de Claude Meunier et de Louis Saïa montée à Yellowknife en 1995, Jean-Yves Lefort (à gauche) fait des débuts très remarqués au théâtre dans le personnage de Junior Gendron, le fils de son père. Jean-Yves jouait avec beaucoup de naturel ce grand niais, ce qui a causé au comédien bien des angoisses. Quant à Georges, on remarque que sa visite au salon de coiffure a laissé des séquelles ...

↓



Dans une semaine à peine, *Les pas frette aux yeux* présenteront à Yellowknife leur septième production, «Le malade imaginaire » de Molière, un classique du répertoire français. À la tombée du rideau, les interprètes et l'équipe en coulisses invitent le public à se joindre à eux pour fêter le cinquième anniversaire de la seule troupe de théâtre amateur de langue française des Territoires du Nord-Ouest.

Au commencement de la troupe, il y a eu, en juin 1989, ... l'arrivée de Roxanne Valade. Elle vient de quitter l'Ontario pour s'établir dans les Territoires et, depuis déjà trois-quatre ans, elle a la piqure du théâtre, comme interprète, et comme assistante à la mise en scène. À peine six mois après avoir déménagé à Yellowknife, elle s'ennuie des «planches» et rêve de fonder une troupe, si elle peut recruter d'autres adeptes.

Après bien des efforts, au printemps 1991, Roxanne profite de la venue dans les TNO du spectacle Passe-Muraille (une co-production du Cercle Molière de Winnipeg et du Théâtre français de Toronto), pour demander conseil à des professionnels et tenir une rencontre avec les gens intéressés au théâtre. Sept à huit personnes se présentent au rendez-vous et le coup d'envoi est donné pour la création de la troupe que parraine l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

France Benoit, Marie Venne et France Wallend font partie, avec Roxanne, du noyau de départ. Geneviève Harvey et Benoît Boutin sont bientôt de la partie pour aider la jeune troupe à choisir un texte. Soulignons que, parmi les membres de la première heure, France Wallend détient l'insigne honneur d'avoir interprété un rôle dans toutes les productions des *Pas frette aux yeux*.

Pour leur premier spectacle en 1991, Roxanne suggère une pièce qu'elle a déjà jouée et dont elle possède le texte, histoire de faciliter les démarches. C'est à John Blondin, du *Native Theatre Group*, que la troupe confie la mise en scène de «Et dire que ma Floride m'attend». La collaboration se poursuivra jusqu'en 1994. Sous sa direction, la troupe montera en 1992 «L'Impromptu d'Outremont» du dramaturge québécois Michel Tremblay, ainsi que, en 1993, deux créations collectives «Indian Time» et «1492, avenue des Amériques» que John avait écrites l'été précédent au Québec, avec le Théâtre Parminou.

«Et dire que ma Floride m'attend», la pièce qui a lancé la troupe, est un spectacle carrément burlesque. *Les pas frette aux yeux* ont d'ailleurs misé plus d'une fois sur l'humour, dans leur répertoire. On n'a qu'à penser à «Les binnes sont cuites» (en 1994) et «Les voisins» (en 1995, avec Gilles Tassé à la mise en scène). Aux dires de Roxanne, le public francophone à Yellowknife a souvent exprimé sa préférence pour des divertissements. La comédienne, pour sa part, ne détesterait pas un rôle dramatique.

Le choix d'une pièce, pour une troupe comme *Les pas frette aux yeux*, se fait en fonction de facteurs souvent pratiques. Les décors ne doivent pas être trop compliqués et le nombre de rôles pas trop élevé. La distribution de «Et dire que ma Floride m'attend» comptait treize personnages. «Orchestrer les horaires et trouver des lieux de répétition, ç'était tout un casse-tête», se rappelle Roxanne. Plus sagement, la troupe privilégie depuis les pièces de quatre à huit personnages.

La mise au monde d'une production prend en moyenne trois mois. «La partie la plus corsée, avec un noyau de gens (qui change à tous les ans, une réalité du Nord), c'est de trouver un texte, un metteur en scène et un lieu pour les répétitions, et de tenir les auditions», explique Roxanne. Quand ces questions sont réglées, on répète, on répète et on répète : une à deux fois par semaine; et puis le dernier mois, les choses se bousculent et on finit par répéter tous les soirs et toutes les fins de semaine.

Jean-François Boucher a fait ses débuts sur scène avec *Les pas frette aux yeux*. Il participe cette année à sa troisième production et ne regrette pas le nombre considérable d'heures que demandent les répétitions. Les commentaires du public récompensent la troupe de ses efforts. «Les gens nous disent souvent qu'ils nous trouvent courageux de monter sur scène et qu'ils apprécient nos spectacles.»

Le déroulement d'une production dépend aussi du metteur en scène et de ses méthodes. Cette année, pour «Le malade imaginaire», Denis Milot (qui s'occupe de la mise en scène avec Sylvie Vincent) a donné aux acteurs deux semaines pour apprendre leur texte. Les répliques sont à la base d'un rôle et, fait incontournable de la vie d'artiste, «il faut les répéter jusqu'à ce qu'on les sache», reconnaît Jean-François. Au début d'une répétition, une scène «à l'italienne» avec les interprètes assis en rond qui débitent le texte, sans intonation, aide aussi à «se remettre dans le bain», renchérit Roxanne.

Quelque soit l'approche, les acteurs en viennent à se donner la réplique de mémoire et le metteur en scène en profite pour introduire les autres aspects de la pièce, comme les déplacements. C'est cet ensemble qui fascine le plus Roxanne Valade : «un rôle, c'est aussi se sentir à l'aise dans son costume, se familiariser avec les accessoires qu'on utilise, et habiter la scène.» En prenant de l'expérience avec les années et les productions, Jean-François Boucher dit avoir appris à projeter son personnage, à le jouer en exagérant la voix, les gestes et les expressions pour que le rôle prenne le dessus sur la personnalité de l'interprète.



Les pas frette aux yeux, en 1994, en tournée avec «Les binnes sont cuites». De gauche à droite : Anne-Claire Carsin, Jean-François Boucher, John Blondin, Marie Venne, Benoît Boutin, Christiane Lacasse-Clarke, Sylvie Francoeur, Carole Bélair, Brian Wainwright, Martine Lepage, Caroline Millette, France Wallend et Roxanne Valade.

te aux yeux"





➔ Un coup d'oeil sur les préparatifs en arrière-scène. Le metteur en scène John Blondin donne des trucs de maquillage à Vania Sokolowski. En 1992, elle interprétait dans L'Impromptu d'Outremont (une pièce de Michel Tremblay) le rôle de Fernande.

Également de cette distribution, Roxanne Valade, France Wallend et Isabelle Guibert qui jouaient Lorraine, Yvette et Lucille, les trois soeurs de Fernande. ↓



ppel !

D'une pièce à l'autre, les interprètes rencontrent des scènes et des personnages qui les marquent. «Des fois, raconte Roxanne, on a beau répéter un passage, on ne le sent pas. On essaye de le jouer différement mais ça ne marche pas non plus. On en revient à la première interprétation, sur les conseils du metteur en scène et, tout compte fait, le public réagit bien.» Dans «L'impromptu d'Outremont», Roxanne a découvert un personnage très attachant. «J'ai aimé camper Lorraine. Avec son franc-parler et son côté quétaine, elle était la moins névrosée des soeurs et celle qui osait dénoncer la bêtise de cette famille de parvenus. Avec seulement quatre personnages, cette pièce nous a permis de jouer très serré. J'étais prête pour ce rôle comme pour aucun autre.»

Qu'il s'agisse du jeu des acteurs ou de la mise en scène, la directrice souhaite ardemment que la troupe puisse un jour s'offrir de la formation. «Il s'en donne partout ailleurs au pays, mais ici, à cause de l'éloignement et faute de moyens, nous n'y avons pas accès» constate-t-elle. «Au plan de l'interprétation par exemple, la formation nous permettrait de développer les personnages dans toute leur complexité : valeurs, âge, tics, pensées, démarche, sentiments, etc. En fonction de nos moyens et de l'expérience du metteur en scène, il nous faut faire de notre mieux ou improviser. Ce travail plus en profondeur, souvent il est escamoté» regrette Roxanne.

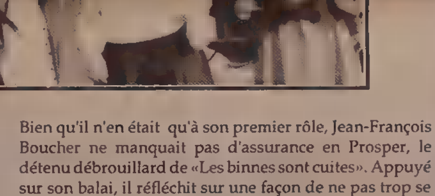
Avec les années, *Les pas frette aux yeux* ont franchi plusieurs étapes. En 1993, la pièce «Les binnes sont cuites» leur fournit l'occasion d'une première «tournée» : une représentation à Fort Smith. L'année suivante, c'est à Hay River que la troupe se produit devant un nouveau public, avec «Les voisins». Une représentation du «Malade imaginaire» à Whitehorse le 17 mai les amène maintenant pour la première fois à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest.

À propos du Molière (un véritable défi pour la jeune troupe), Roxanne Valade se réjouit que *Les pas frette aux yeux* fêtent leurs cinq ans en grand, avec un classique, des costumes d'époque «somptueux» loués à Montréal et des décors, semble-t-il, très réussis de Christiane Lacasse-Clarke. Jean-François Boucher ajoute que l'auteur du 17e siècle traite de thèmes encore d'actualité comme l'argent, la cupidité, le mariage et le bonheur, que le public contemporain appréciera.

Quant aux projets d'avenir, Roxanne souhaite d'abord - tout simplement - que la troupe continue à se produire. «Je crois que nous avons atteint une certaine maturité. Et la troupe a encore de l'expansion à prendre : présenter deux spectacles par année, faire une tournée par an; se constituer une banque de textes; se trouver une salle, surtout s'il y a un centre scolaire communautaire à Yellowknife; se trouver aussi un local pour entreposer les costumes, les accessoires et les décors», voilà ce dont rêve la «doyenne» des *Pas frette aux yeux*.

D'après Roxanne et Jean-François, le trac ne disparait jamais. Le soir de la première, le 24 mai, il sera sans doute au rendez-vous pour Argan, Toinette, Béline, Cléante, Angélique et cie. À toute la troupe, nous disons bravo et le fameux mot de Cambronne!

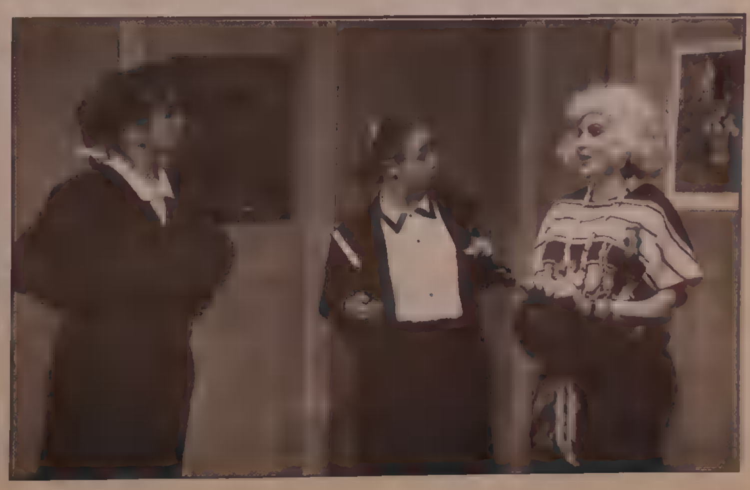
Agnès Billa



Bien qu'il n'en était qu'à son premier rôle, Jean-François Boucher ne manquait pas d'assurance en Prosper, le détenu débrouillard de «Les binnes sont cuites». Appuyé sur son balai, il réfléchit sur une façon de ne pas trop se fatiguer à travailler. ➔



Depuis l'arrivée de Prosper, l'émoi règne à la prison. Pas étonnant que Menotte (Caroline Millette), Lahautaine (France Wallend) et Madame Prudence (Marie Venne) aient l'air d'être dans tous leurs états! ↓



Appels d'offres  Offres d'emplois Avis publics



Northwest Territories Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

pour un réseau numérique de télécommunications

Le ministère des Travaux publics et des Services lance un appel d'offres concernant l'installation d'un réseau numérique de télécommunications pour permettre la transmission bidirectionnelle à haute vitesse de données numériques et de signaux vidéo pour toutes les localités des Territoires du Nord-Ouest.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les paramètres de l'appel d'offres auprès de Bonita R. Melvin, C.P.P., agente principale des achats, Ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional de Yellowknife, Service des achats, 3e étage, Édifice Stuart Hodgson, 5009, 49e rue, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8866; télécopieur : (403) 920-4512. Les soumissions en dix copies, placées dans une enveloppe portant la mention **RÉSEAU NUMÉRIQUE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS**, doivent parvenir à [redacted] personne mentionnée ci-dessus au plus tard à :

15 h, le lundi 29 juillet 1996.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent de classement des détenus

Ministère de la Justice — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 44 076 $ par année. On exige la vérification du casier judiciaire.
Réf. : 011-0115VG-0003 — **Date limite :** [redacted] 24 mai 1996

Agent de correction (trois postes)

Ministère de la Justice — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 36 927 $ par année. On exige la vérification du casier judiciaire.
Réf. : 011-0112VG-0003 — **Date limite :** le 24 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Service du personnel, Ministère de la Justice, 5e étage, Palais de Justice, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 920-8948; télécopieur : (403) 873-0145.

Technicien de la faune - gibier à fourrure II

Ministère des Ressources renouvelables — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel jusqu'au 31 mars 1999)
Le traitement initial est de 41 368 $ par année.
Réf. : 011-0117BB-0003 — **Date limite :** le 24 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Scotia Centre, 8e étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0235.

Analyste des systèmes de classement

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel d'une durée de deux ans)
Le traitement initial est de 43 751 $ par année.
Réf. : 011-0113SY-0003 — **Date limite :** le 31 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Services ministériels, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Centre YK, 7e étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-4512.

Agent comptable des états financiers

Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 51 758 $ par année.
Réf. : 011-0121-0003 — **Date limite :** le 24 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Édifice Laing, 5e étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Améliorations du parc territorial - Phase III

Démolition et rénovation mineures du bâtiment des douches et nouvelle construction d'un bâtiment d'administration – Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion de projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, [redacted] rue Capital (ou être livrées en main propre au Bureau régional des Services, édifice de la Justice), téléphone : (403) 874-2631, télécopieur : (403) 874-3274; ou au commis aux contrats, a/s surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue), téléphone : (403) 873-7662, télécopieur : (403) 873-0218 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 3 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 13 mai 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7273

Renseignements techniques : David MacPherson
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-2189
ou
Ray Chladny
Chladny Consulting Ltd.
Téléphone : (403) 874-2764

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Surintendant régional

Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Fort Smith, T. N.-O.**

Relevant du secrétaire du Conseil de gestion financière, vous agirez à titre de représentant principal du Secrétariat du Conseil de gestion financière dans la région de Fort Smith. Vous serez chargé de la prestation d'un large éventail de services financiers et de gestion des ressources humaines auprès des ministères, des conseils, des commissions et des organismes de la région. De plus, faisant partie de l'équipe régionale de gestion, vous veillerez à la mise en application de politiques, procédures, directives et décisions ayant rapport au GTNO au sein de la région.

Les candidats doivent posséder plusieurs années d'expérience en tant que cadres dirigeants et des études postsecondaires dans un domaine connexe. Outre une bonne compréhension des domaines des finances, de l'établissement de budgets et de la gestion des ressources humaines, les candidats doivent posséder d'excellentes aptitudes à communiquer et des connaissances des systèmes automatisés d'information financière et d'information sur les ressources humaines.

Le traitement dépend des compétences et de l'expérience. **Il s'agit d'un poste de direction.**

No de réf.: 011-0111-0003 — **Date limite :** le 24 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Chef des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0110

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Northwest Territories



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Concassage, mixage et empilage

15 100 m² de gravier de moins de 16 mm – Igloolik, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou livrées en main propre dans l'édifice Siniktarvik) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice W.G. Brown) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 6 JUIN 1996
15 H, HEURE DE RANKIN INLET, LE 6 JUIN 1996
16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 6 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 20 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre [redacted] plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Bernie Cassidy, ingénieur
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 645-5083

Il y aura rencontre avant appel d'offres pour les entrepreneurs, le 28 mai 1996, à 13 h, heure locale, dans la salle de conférence du ministère des Transports, à Rankin Inlet, T.N.-O.

APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Reconstruction et pavage de la route de Yellowknife

Nivelage, drainage et traitement de la surface au moyen d'une couche de base en gravier et d'une seule couche d'asphalte – Km 165,5 au Km 175,0, Yellowknife, route 3, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région Slave Nord et Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 30 MAI 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 14 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Philip Luchka, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7309

Il y aura rencontre avant appel d'offres pour les entrepreneurs, le 21 mai 1996, à 13 h 30, heure locale, au bureau du ministère des Transports, 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin, Yellowknife, T.N.-O.

Miracles de la nature

Les moustaches du morse

WWF

Causant à peine quelques ondulations, la tête d'un jeune morse de l'Atlantique perce la surface de l'eau un peu au large de la péninsule d'Ungava. Clignant des yeux dans la pâle lueur du soleil hivernal, il cherche sa respiration dans l'air glacial et rate presque le sifflement menaçant derrière lui. Tournant la tête, il se retrouve face à face avec un gros mâle moustachu au regard coléreux, qui arbore des défenses d'environ un mètre. Le jeune bat en retraite... Un jour, il mettra peut-être la dominance du vieux mâle à l'épreuve, mais aujourd'hui, il ne cherche qu'à manger.

Les morses se nourrissent d'une variété d'animaux invertébrés et à l'occasion, de poissons. Ils semblent toutefois préférer les palourdes qui se cachent dans la vase graveleuse au fond de l'océan. Longtemps, on a pensé que ce mammifère (un morse de l'Atlantique mâle peut peser 900 kg) déterrait les palourdes avec ses défenses. Mais, il semble que les morses se servent plutôt de leur solide museau et de leurs moustaches rigides pour dénicher leurs proies.

Les moustaches du morse sont, comme celles du chat, des appendices tactiles très sensibles qui aident l'animal à sentir son environnement et à naviguer dans le noir. Même pendant l'été, peu de rayons du soleil pénètrent dans les profondeurs pouvant atteindre 80 mètres où se nourrissent les morses.

Un morse adulte a besoin d'environ 45 kg de nourriture tous les jours. Il doit donc trouver des centaines de myes ou des milliers de palourdes. Les morses aux défenses brisées ou manquantes sont courants, mais ces animaux semblent habituellement bien nourris. En fait, les dommages aux moustaches leur causeraient plus de problèmes d'alimentation.

Les Inuit du Canada continuent à chasser le morse de l'Atlantique. Pour eux, l'animal demeure une source d'alimentation ainsi que de matière première pour la fabrication de leurs vêtements et de leurs outils. La chasse commerciale au morse est toutefois interdite au Canada depuis 1931.

La population de morses de l'Atlantique paraît stable et saine. Mais, comme les autres habitants de son environnement fragile, le morse pourrait avoir à affronter une pression accrue de la part des humains quand les ressources du Grand Nord deviendront plus accessibles. Il sera nécessaire d'établir des aires marines arctiques protégées pour soutenir les efforts de conservation dans nos régions nordiques.

Nathalie Zinger

Miracles de la nature est offert par le Fonds mondial de la nature (WWF). Pour plus d'information, contactez le (514) 866-7800.



Alain Bessette/L'Aquilon

La garderie Plein Soleil a souligné la fête des mères le 10 mai en invitant les mères à venir casser la croûte à la garderie. Au premier plan, Carmen Moore et son fils Christopher. En arrière-plan, Eugénie Cyr et, assise à sa droite, Colleen Gibson, une autre maman.

1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1989

«Contrairement aux années passées, l'équipe de *L'Aquilon* fait plus que se réjouir de la seule survie du journal» écrit Denise Canuel, rédactrice en chef, dans le premier numéro de 1989. Cette année, «le souffle francophone des TNO» se lance un nouveau défi: la parution bi-mensuelle.

Francophonie

Le journal paraît donc deux fois en février. Comme le clame l'éditorial du 3 février: «Deux fois par mois: y'a rien de trop beau pour la classe ouvrière!» Denise précise plus loin: «*L'Aquilon* demeure un petit journal, publié avec des moyens limités et produit par une équipe de deux personnes». Mais le rythme est pris.

De nouveaux visages font leur apparition cette année dans la francophonie ténoise. Le 3 janvier, Richard Barrette prend possession du poste de directeur général de la Fédération Franco-TéNOise. Ce Montréalais diplômé en sciences politiques de l'Université du Québec en est à sa première expérience en milieu minoritaire, après avoir coordonné l'équipe francophone d'une radio multilingue de Montréal.

Autre arrivée, celui de l'agente de développement culturel à la FFT. «Qui est Agnès Billa?» s'interroge Denise Canuel en février. Elle tente d'y répondre dans un portrait de la nouvelle venue, dont on entendra reparler....

Enfin on continue d'aller et venir à *L'Aquilon*. Après 14 mois, «Line [Gagnon, bien sûr] prend sa retraite» alors que Jean-Luc Thibeault entame sa collaboration avec le journal.

École française

11 élèves inaugurent en septembre les classes de français langue maternelle à Yellowknife. *L'Aquilon* précise «c'est après une série de rencontres entre le comité de parents de Yellowknife et la Commission scolaire n°1 (...) qu'une entente en juin dernier amenait la création d'une telle école». Toutefois, l'école française doit débuter sa première année dans les locaux de Sissons avant l'installation des bâtiments portatifs le 18 septembre. Un concours est lancé par l'Association des parents francophones à Yellowknife (APFY) pour lui trouver un nom: ce sera Allain St-Cyr, du nom d'un des fondateurs et président de l'Association culturelle franco-ténoise. Parmi les noms proposés: Leroux, Sansregret, Les Tournesols, Jolivent, La petite école du Nord, de la Ronde et J'en Apprends...

On prépare aussi un événement historique pour le premier janvier 1990: l'entrée en vigueur de la Loi sur les langues officielles, qui fait du français l'égal de l'anglais dans les TNO. En entrevue avec Jean-Luc Thibeault, Robert Galipeau, chef de section des services en français au ministère de la Culture et des Communications explique: «Avec la nouvelle loi, le service qui sera priorisé concerne la correspondance des ministères avec les organismes francophones». Mais le fonctionnaire continue : «ça va être un problème assez large de trouver un personnel qualifié francophone», et conclut: «de toutes façons, l'emphase sera mise sur l'efficacité des services».



Archives/L'Aquilon

De passage à l'Assemblée législative, une équipe de scientifiques et des représentants autochtones discutent des BPC dans le Nord.



Archives/L'Aquilon

Création d'un comité de parents à Yellowknife. Ce comité désirait obtenir des classes de français pour septembre 1989. Quelques semaines plus tard, mission accomplie. Le comité de parents de gauche à droite : Michelle Simon, Bernadette Leblanc, Lucie St-Denis et Lise Wilson.

Politique: les TNO, un paradis fiscal?

«Le revirement positif du climat économique permettra de mettre en place la fondation d'une économie forte et stable» annonce Mike Ballantyne, ministre territorial des Finances lors de la présentation du budget de son gouvernement pour 1989-1990. Pour 1989, un surplus de 61,2 millions de dollars est prévu. Mauvaise surprise pourtant, lors de la publication du budget fédéral: «le ministre des Finances, Michael Wilson, a choisi de donner de grands coups de sabre dans les dépenses fédérales dans le but de réduire le déficit» écrit le correspondant de l'Association de la presse francophone. L'Aquilon rapporte les conséquences pour les TNO : «le développement de l'infrastructure des transports (...) devra probablement être reporté. (...) comme le dit si bien M. Ballantyne, «le climat politique actuel n'est pas particulièrement favorable à ce genre d'entente».

Dans ce contexte défavorable, en juin, une conférence sur l'avenir économique du Nord fait parler d'elle à Yellowknife. Dans un article intitulé «La recette du succès : l'argent!», Peter Lesniak écrit: «plus de 350 personnes du monde des affaires ont convergé sur Yellowknife la semaine dernière pour parler de la façon dont peuvent s'enrichir les riches»... Durant ce rassemblement, un certain Michael Walker, de l'Institut de recherche Fraser propose une solution pour le moins originale. «Durant son discours intitulé «Comment devenir riche, emprunter de chacun et acheter des autos japonaises», il recommandait aux TNO de se transformer en paradis fiscal (comme certaines îles des Caraïbes) pour ceux qui refusent de payer des taxes» rapporte le collaborateur de L'Aquilon. Denise Canuel elle, se demande «pourquoi isoler les rencontres économiques de ce genre des grands débats sur les problèmes sociaux que traverse le Nord?».

Société

Line Gagnon mène l'enquête, au mois de mai, sur «une activité sociale, d'après certains, nocive pour le bien être de la société»: les bingos. Sont-ils «l'opium du peuple»? En tout cas, comme le stupéfiant, ils peuvent rapporter gros. Notamment à certaines paroisses du Nord qui tirent un bonne part de leurs revenus en louant leurs locaux à des associations organisatrices de bingos. Le président du conseil paroissial d'Inuvik avoue : «de 66 à 68% des revenus de l'Eglise proviennent de la location de la salle, des ventes de la cantine et des bingos tenus à tous les lundis par l'Église». L'évêque Croteau s'alarme «Ça cause des problèmes au point de vue moral. Certains dépensent des sommes d'argent assez élevées, (...) ça devient quasiment une maladie et il y en a qui négligent leurs enfants». Le maire d'Inuvik, inquiet, annonce une enquête sur les sommes dépensées et la moralité des bingos.

(à suivre)

Soit dit en passant...

Propos de Jean Chrétien quant à la course au leadership au Parti Libéral: «Mon plus gros problème, c'est un conseil que m'a donné ma femme: Jean, tu as le meilleur des deux mondes maintenant. La plupart des gens pensent que tu serais bon, et tu n'as pas à le prouver».

M. Jean Chrétien, conférencier ou politicien, Peter Lesniak (numéro 11, 16 juin 1989).

«Il y a déjà onze ans que M. Jacques Belleau est arrivé à Iqaluit. (...) La demeure, construite de ses propres mains reflète l'attachement des Belleau pour le grand Nord puisqu'elle est munie de grandes fenêtres faisant face à la Baie James (sic)».

Les gens du Nord, Line Gagnon (numéro 3, 17 février 1989).

«(...) avec la venue de Dense, Charlebois a réussi à prouver qu'après des années de silence le golf lui convenait maintenant mieux que la chanson. Un dernier Charlebois, oui, on l'espère. (...) Pépère Charlebois est si dense qu'il étouffe. Allez Robert, retourne à la retraite».

Un nouveau Charlebois? (numéro 3, 17 février 1989).

«Un premier spectacle éblouissant ne laissait pas prévoir une deuxième représentation catastrophique. (...) Un bruit de fond continuel (pas moyen de les faire taire), deux jeunes pratiquant des acrobaties sur un des poteaux de soutien, tiraillerie, bousculade, tous ces facteurs ont fait dire à l'artiste qu'il n'avait jamais vu un zoo pareil».

Alex Mahé: un succès difficile à Fort Smith, Linda Pettersen (numéro 18, 6 octobre 1989).

L'équipe de 1989

Rédactrice en chef: Denise Canuel
Journaliste: Line Gagnon, Jean-Luc Thibeault
Correspondant national: Yves Lusignan
Collaborateurs: Gilles Belleau, Agnès Billa, Ginette Boulanger, Gilles Brien, Armelle Caselli, Sylvie Cauvier, Cécile Girard, Colette Langlois, Ginette Leblanc, Peter Lesniak, Kim Ouellette, Linda Pettersen, Lise Picard, Hélène Ratté, Donald Turcotte et Marie Andrée Vanasse.

Merci!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 21, vendredi 24 mai 1996

Questions et réponses



Alain Bessette/L'Aquilon

Le 16 mai, lors de la séance d'information sur le déménagement de l'école Allain St-Cyr dans le bâtiment de l'école William Macdonald, plusieurs parents soucieux ont demandé des éclaircissements au conseil scolaire sur les impacts de ce projet.

Projet de déménagement

Le conseil va de l'avant

Après avoit informé la table de concertation de Yellowknife puis les parents de l'école, le Conseil scolaire francophone de Yellowknife a déposé une demande pour déménager l'école Allain St-Cyr.

Le conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) devait faire vite. La séance d'information pour les parents et les enseignants de l'école Allain St-Cyr avait lieu le 16 mai et la date limite pour déposer une demande auprès de la Commission scolaire n° 1 de Yellowknife était le lendemain. Ce délai fut cependant prolongé de quelques jours pour permettre de discuter des préoccupations des parents quant à ce projet de déménagement. L'acceptation du projet de déménagement a été transmise le 21 mai.

La séance d'information du 16 mai a permis au CSFY de présenter son projet de déménagement au deuxième étage du bâtiment de l'école William Macdonald et d'entendre les doléances des parents à ce sujet.

Le projet prévoit que l'école Allain St-Cyr occuperait près de la moitié de la superficie du deuxième étage de ce bâtiment, c'est à dire les classes 205 à 209 et les pièces 211, 212 et 213. Le CSFY aimerait également se voir attribuer deux pièces adjacentes. Les classes 201 à 204 seraient pour leur part occupées par les classes d'immersion de l'école anglaise. L'école Allain St-

Déménagement
Suite en page 2

Abolition du poste de traducteur français à Iqaluit

Coupure remise en question

Le député d'Iqaluit Edward Picco a demandé au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Charles Dent d'expliquer la décision de son ministère d'abolir le seul poste de traducteur français à Iqaluit.

Revenant plusieurs fois sur le sujet à l'Assemblée, M. Picco a rappelé l'importance de la communauté francophone d'Iqaluit et s'est interrogé sur la pertinence de couper ce poste qui prend officiellement fin le 30 juin prochain. Il s'agit d'un poste de traducteur du français vers l'anglais.

Pour Edward Picco, il s'agit d'un recul important pour Iqaluit. «Quand un poste est aboli, il est difficile de revenir en arrière». Le député d'Iqaluit souhaite que la décision soit renversée. Il demande aussi à la communauté francophone de prendre position. «J'ai besoin de cet appui car sans ça, ce sera un dossier difficile à faire avancer».

La Fédération Franco-TéNOise (FFT) entend intervenir auprès du GTNO dans ce dossier qui dépasse l'abolition du poste de traducteur. Selon Daniel Cuerrier, le président de la FFT, avec le démantèlement de la section régionale du ministère de l'Exécutif disparaît aussi le poste de secrétaire régional du ministère, aussi désigné pour les services en français. Les deux seuls postes ainsi classifiés à Iqaluit sont donc tous deux abolis.

L'abolition du poste de traducteur français à Iqaluit soulève une autre question. Lors de sa mise en place, rappelle M. Cuerrier, le gouvernement voulait établir des communications dans les deux sens, du gouvernement vers la communauté francophone (traduction de l'anglais vers le français) et de la communauté vers le gouvernement (traduction du français vers l'anglais). Avec l'abolition du poste à Iqaluit, le gouvernement se désengage de ce processus.

C'est au moment de l'étude des crédits budgétaires pour le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation que M. Picco a soulevé cette question.

Le ministre Dent a précisé que les coupures dans les services en français étaient nécessaires. Selon le ministre, le poste est entièrement financé par le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral ayant réduit son financement, l'abolition du poste en découle directement.

Du côté des services en français, il ne s'agit pas de la première coupure de poste en région. L'an dernier, les postes de traducteur interprète à Inuvik et à Fort Smith avaient subi pareil sort.

Selon Gail Joyce, directrice des politiques et de la planification au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, les besoins ont été évalués afin de déterminer les coupures à effectuer. Résultat: un poste de traducteur-interprète en Innuinaqtun a été aboli à

Traducteur
Suite en page 2

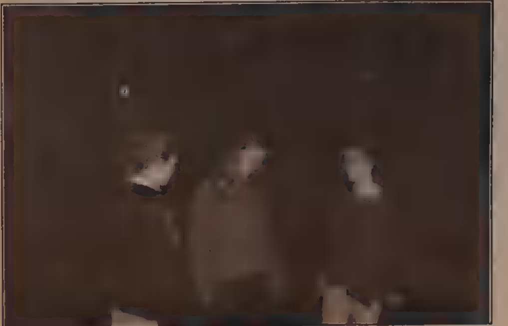
Consultation sur les jeunes et l'emploi.
Lire en page 3

Un festival en ondes au nom de la francophonie.
Lire en page 3

Éditorial : Un nom pour le territoire de l'ouest.
Lire en page 4

Un guide de randonnée pour Yellowknife et les environs.
Lire en page 5

Les mini rendez-vous de CPF : toute une journée en français.
Lire en page 8



Alain Bessette/L'Aquilon

Un sujet traité avec sérieux

Lors de la présentation de la pièce «Je voudrais te dire...», les élèves ont abordé des questions difficiles, comme le viol. De gauche à droite, Lisa Harrison, Erika Pittman et Heather Metcalfe interprètent la scène «J'ai 16 ans, j'ai connu le viol». Dans cette scène, lors d'une conversation avec deux copines, une jeune fille vit un flash-back qui laisse deviner qu'elle a été violée. Elle craint d'en parler, comme tant d'autres.



200 000 $ pour la formation

Le gouvernement du Canada a annoncé une contribution de 200 000 $ pour soutenir des activités de création d'emplois. Plus exactement, ces activités s'adressent à des chômeurs métis ou autochtones et les préparent à occuper des emplois durables.

Cette subvention aidera 17 personnes à acquérir de nouvelles compétences et une expérience de travail. Parmi les projets qui seront financés, notons l'ouverture d'un dépanneur à Jean Marie River et un projet d'apprentissage de la gestion au foyer pour personnes handicapées d'Inuvik.

Une bonne performance

La compagnie Royal Oak Mines Inc., propriétaire des mines Giant et Colomac, a connu une bonne performance pendant le premier trimestre de l'année 1996. Le rendement de l'entreprise a même dépassé les prévisions établies.

La compagnie a annoncé des revenus de 51 millions de dollars, en hausse de huit pour cent par rapport à la même période l'an dernier. En moyenne, la compagnie ■ pu écouler son or à un prix de 423 $ l'once. La mine Giant a produit plus de 21 661 onces et la mine Colomac en a produit 28 799.

De Fort Smith au Yukon

Le maire de Fort Smith et président de l'Association des municipalités des Territoires du Nord-Ouest, Dennis Bevington s'est penché sur le futur des TNO lors d'une allocution au Yukon. Il était conférencier invité durant le congrès annuel de l'Association des communautés du Yukon. Il a dressé un bilan des grandes tendances actuelles dans les TNO à quelques années de la division et alors que les administrations publiques doivent vivre avec des budgets restreints.

Le maire Bevington a lancé un invitation pour que se tienne une conférence des municipalités du Nord réunissant des représentants du Yukon, de l'ouest de l'Arctique, du Nunavut, du Groenland, du nord du Québec et de l'Alaska.

Jamais trop tard!

Les députés territoriaux se sont ravisés sur la délicate question de l'indexation de 2,1 pour cent de leurs primes salariales... Ils ont accepté la motion présentée par Jane Groenewegen, députée de Hay River, à l'effet d'annuler la hausse. La mesure est rétroactive.

Les députés avaient reçu cette augmentation automatique prévue dans le *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*. Les sommes versées en vertu de cette augmentation le 1er avril dernier seront remboursées par les députés.

Selon Mme Groenewegen, ce geste démontre que les députés sont prêts à prêcher par l'exemple, pour ce qui est de la lutte au déficit.

Alain Bessette

Déménagement

Suite de la une

Cyr aurait aussi accès à des salles spécialisées (art dramatique, laboratoire et gymnase) sises au premier étage. Certains réaménagements seraient nécessaires : aire de récréation pour les plus jeunes et salle de toilette pour le jardin d'enfants.

Le CSFY a rappelé les faits qui l'ont conduit à choisir cette voie. Le manque d'espace dans les actuels locaux ■ été la motivation majeure du CSFY dans sa quête de nouveaux locaux. Avec une croissance moyenne d'environ 10% par année du nombre d'élèves et l'instauration de nouveaux programmes obligatoires (notamment en études technologiques), l'école Allain St-Cyr ne pouvait repousser à plus tard un réaménagement dans des locaux d'une plus grande superficie. Il fallait une solution, ne serait-ce que temporaire.

C'est en avril que le CSFY a commencé des pourparlers avec la Commission scolaire n° 1. Le CSFY voulait voir comment l'école Allain St-Cyr pouvait cadrer dans la vague de réaménagements entrepris dans l'ensemble des écoles et programmes de la commission scolaire. Le projet de déménagement à William Macdonald constitue le résultat de ces pourparlers. Plusieurs points restent encore à déterminer: l'horaire des récréations et d'utilisation du gymnase, la possibilité d'avoir une classe de niveau 10e, 11e et 12e années, l'accès à une plus grande superficie au deuxième étage, etc.

Préoccupations des parents

Le déménagement cependant ne fait pas l'unanimité parmi les parents de l'école Allain St-Cyr. Parmi les craintes soulevées, Michèle Martel a notamment indiqué que de nombreuses expériences d'écoles mixtes (regroupant des classes françaises et des classes anglaises) se sont soldées par des constats d'échec, avec la perte de la langue française et aussi la perte même des écoles de la minorité. Pour Mme Martel, la notion d'homogénéité de l'école est un point fondamental qui est maintenant remis en question par ce déménagement.

Mme Martel doute également que ce déménagement aide la cause des parents dans leur revendication pour la gestion scolaire. «On se retrouve dans des locaux qui sont gérés par une autre commission scolaire», a expliqué Michelle Martel. Elle croit en fait que ce déménagement, qu'elle qualifie de recul, fait perdre aux parents leur meilleur argument dans la bataille pour obtenir une école.

De plus, certains parents se sont sentis un peu bousculés par les événements. «Ça ressemble à des tactiques de vendeurs d'autos usagées» a souligné Lise Picard, faisant référence à la séance d'information immédiatement suivie (à cause des délais imposés par YK 1) d'une réunion du CSFY pour décider du sort du projet de déménagement.

La mauvaise réputation de l'école William Macdonald constitue également une préoccupation des parents. De l'avis du CSFY, cette situation, liée à la consommation de drogue par les étudiants, devrait être résolue par les réaménagements effectués par la commission scolaire, notamment le départ des élèves les plus âgés et l'arrivée de plusieurs élèves en provenance de l'école N.J. MacPherson qui, elle, jouit d'une excellente réputation.

Des négociations auront lieu au cours des prochains jours afin de clarifier certains points notamment l'accès à d'autres salles de classe et la gestion des espaces. Le CSFY entend aussi inviter les enfants et les parents à visiter les nouveaux locaux.

Plusieurs participants lors de la séance d'information ont souligné le caractère temporaire de ce déménagement. Il a même été suggéré de négocier l'achat de l'école William Macdonald au complet afin d'assurer à long terme la stabilité et l'homogénéité de l'école. Selon Me Garth Walbridge, qui a suggéré cette solution, il faudrait entrer rapidement en contact avec le ministre de l'Éducation, de la culture et de la formation Charles Dent pour négocier une entente. «Avec une vraie école française, les craintes vont cesser et nous serons capable de croître».

Alain Bessette

Traducteur

Suite de la une

Tuktoyaktuk et un autre en français à Iqaluit. «Nous avons évalué le travail accompli au cours des trois dernières années, a précisé Mme Joyce. En 1995-1996, le titulaire du poste ■ traduit 150 pages et a été requis pour de l'interprétation pendant 10 heures». De plus, Mme Joyce souligne que la plupart des travaux de traduction provenait de Yellowknife et non pas d'Iqaluit. Le poste ne semblait pas répondre à un besoin de service originant de cette localité.

Mme Joyce précise que cette charge de travail est très basse comparée aux postes semblables au sein du ministère. À titre indicatif, à la section française du bureau des langues à Yellowknife, il s'effectue en moyenne entre 700 et 750 pages de traduction annuellement, par traducteur.

Pour M. Picco, cet argument ne répond pas à la question de fond qu'il a soulevée. Il reconnaît l'obligation du gouvernement d'effectuer des coupures et d'ajuster le nombre de postes en fonction de la charge de travail. Par contre, il estime que le ministère devrait effectuer un réaménagement de ses ressources pour assurer un poste désigné pour les services en français à Iqaluit à la veille de la division. «Avec la technologie à notre disposition, il est très facile d'expédier un document via l'ordinateur», précise M. Picco. Ainsi, les documents en provenance des administrations centrales (presque toutes situées à Yellowknife) des institutions peuvent aussi bien être traduits d'Iqaluit que de Yellowknife.

«Après la division, nous ne ferons tout de même pas appel aux services de Yellowknife», explique le député d'Iqaluit. Il estime nécessaire que les bases d'un bureau des langues soient déjà en place en 1999 et la coupure du seul poste de traducteur français à Iqaluit annule cet espoir.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

De gauche à droite, Tracey Lainey, Naoka Roth, Aimée Carrière et Karen McOuat de l'école secondaire St-Patrick jouent dans la scène intitulée «Ce soir, je meurs», qui traite du suicide et fait partie de la pièce «Je voudrais te dire». La mise en scène a été assurée par les enseignantes Carole Forget et Joy Méla.

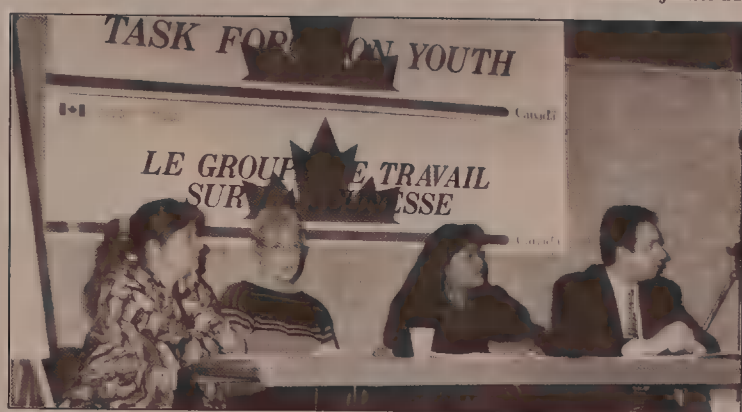
Groupe de travail sur la jeunesse

Des solutions communautaires

Un groupe de travail sur la jeunesse du ministère du Développement des ressources humaines était de passage à Yellowknife afin de consulter la communauté sur la situation des jeunes au Canada.

Développement de l'estime de soi, information sur l'abus de drogue et d'alcool, des liens plus étroits entre les écoles et le marché du travail : ce ne sont là que quelques-uns des sujets qui ont été abordés à Yellowknife lors d'une séance de consultation publique sur la jeunesse

Le Groupe de travail ministériel sur la jeunesse (GTMJ) était de passage dans la capitale territoriale le 15 mai dernier. Son mandat : consulter les Canadiens et les Canadiennes sur l'avenir des jeunes et leurs possibilités d'emploi, en se penchant sur la transition entre l'école et le travail, les premiers emplois, l'évolution du marché du travail et les besoins des jeunes défavorisés.



Alain Bessette/L'Aquilon

Les animatrices et l'animateur du groupe de travail lors de la séance à Yellowknife : (de gauche à droite) Arlene Haché, Louise Nielsen, Nadira Rabagg et Maurizio Bevilacqua.

Accueilli par la députée fédérale Ethel Blondin-Andrew (Arctique de l'ouest), Maurizio Bevilacqua, député de York-Nord en Ontario, présidait la soirée entouré de trois animatrices locales. Louise Nielsen représentait le monde des affaires, Arlene Haché les organisations non gouvernementales et Nadira Rabagg, les principaux intéressés : les jeunes.

Dans son allocution d'ouverture, M. Bevilacqua a surtout moussé cette forme de consultation et les objectifs du GTMJ. «Nous pouvons trouver des solutions aux problèmes des jeunes si nous agissons en tant que communauté», a expliqué le président du groupe de travail.

Pour leur part, deux des animatrices ont réchauffé la salle en livrant leur propre vision des problèmes de la jeunesse. Mme Nielsen a souligné la situation différente et plus difficile des jeunes finissants d'aujourd'hui par rapport à celle vécue par les jeunes des décennies précédentes. La femme d'affaires a donné deux conseils aux jeunes présents : portez attention aux emplois de pointe et développez vos compétences en fonction d'eux, puis observez comment ça se passe sur le marché du travail et apprenez à vous débrouiller dans ce milieu.

L'allocution de Mme Haché a été beaucoup plus virulante. La directrice du Centre des femmes de Yellowknife a souligné les nombreux problèmes sociaux qu'affrontent les jeunes dans le Nord (suicide, abus sexuels, violence, etc.). En rappelant que ces problèmes atteignent ici les plus haut taux nationaux, elle a déploré que les gouvernements y affectent le plus bas niveau national de ressources consacrées aux jeunes. «Les ressources sont rares et celles que l'on a seront coupées», a prévenu Mme Haché.

L'audience, divisée en une dizaine d'ateliers de travail, a pu également se faire entendre sur le sujet lors d'une séance plénière et plusieurs solutions ont été alors proposées :

- Établir des conditions d'apprentissage qui soient plus flexibles, qui s'adaptent mieux aux diverses situations vécues par les jeunes.
- Permettre aux jeunes de développer leur estime de soi.
- Offrir plus d'information et de programmes sur les abus de drogues et d'alcool.
- Rétablir le programme «L'école avant tout» qui porte sur le décrochage scolaire.
- Établir des liens plus étroits entre l'école et le marché du travail, notamment par de l'information sur les carrières, la recherche d'emplois et ce, dès l'école primaire.
- Mettre sur pied des programmes plus élaborés pour venir en aide aux jeunes avec des problèmes physiques ou psychologiques.

Le GTMJ a tenu un total de 12 séances régionales (une dans chaque province et territoire) et remettra ses recommandations au ministre du Développement des ressources humaines Douglas Young à la mi-juin.

Ces recommandations devraient conduire à l'élaboration d'une stratégie nationale d'intervention auprès de la jeunesse dès cet automne.

Alain Bessette

17 radios communautaires font découvrir la francophonie canadienne

Un festival sur les ondes

ICI CHUO, 89,1 FM. Les fonctionnaires, députés et ministres de la capitale nationale devraient prendre note tout de suite de l'indicatif et de la fréquence de la station de radio étudiante et communautaire de l'Université d'Ottawa.

C'est que le premier Festival des radios communautaires acadiennes et francophones, qui aura lieu les 6, 7, 8 et 9 juin dans la région de la capitale nationale, leur permettra justement de découvrir la richesse de la francophonie canadienne, grâce à la magie des ondes.

Pendant quatre jours, la radio communautaire CHUO de l'Université d'Ottawa diffusera 66 heures de programmation, produites par les 17 radios membres de l'Alliance des radios communautaires, dont la station CFRT-MF à Iqaluit et l'émission «À propos d'autre chose» à Yellowknife qui sont affiliées à l'ARC. Même les six radios communautaires actuellement en implantation participeront à la fête, en contribuant à la production du festival.

Les samedi et dimanche 8 et 9 juin, toutes ces radios retransmettront dans les communautés qu'elles desservent une portion de la programmation du festival via satellite, grâce à la collaboration de Cancom et des câblodistributeurs locaux.

La programmation sera très variée durant le festival: soirée internationale, tables rondes, après-midi culturel, émissions de la Louisiane, sans parler du gala annuel de l'Alliance des radios communautaires du Canada, qui sera retransmis en direct du Centre national des arts.

À Ottawa, à l'heure de l'est, Iqaluit sera en ondes le 6 juin de 16 à 17 heures avec l'émission «Entre deux lignes»; le lendemain, CFRT-MF récidive de 19 à 20 heures avec «D'un sujet à l'autre». Le 9 juin, «Paroles du Nord» prendra l'affiche de 11 heures à midi. Du côté de Yellowknife, «À propos d'autre chose» sera aussi de la partie avec deux émissions : un spécial d'une heure pré-enregistré, préparé par des jeunes, en collaboration avec l'animateur Éric Deschênes et diffusé le 7 juin de 11 heures à midi ; ainsi qu'une émission en direct d'Ottawa avec Luc Cadieux le 8 juin, de 18 à 19 heures.

Pour le directeur de l'Alliance des radios communautaires, Michel Delorme, cette vaste opération a pour but de faire connaître les communautés francophones et acadiennes auprès de tout le milieu fédéral: «C'est évident qu'ils ne sont pas assez informés» dit-il à propos des politiciens et des fonctionnaires fédéraux.

C'est la première fois au pays que des radios communautaires s'unissent pour réaliser un pareil projet. Ni les radios communautaires du Québec, ni celles du Canada anglais, ni les radios communautaires autochtones n'ont ainsi mis en commun leurs forces, dans le but d'instruire et d'éduquer ceux qui travaillent dans la capitale du pays.

L'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC) travaille sur ce projet depuis le mois de janvier. Le coût de cette grande campagne médiatique est estimé à 50 000 $, ce qui inclut la production d'un magazine au mois de juin, qui sera tiré à 20 000 exemplaires.

APF

ÉDITORIAL

Un nom

La division des Territoires du Nord-Ouest approche. Le projet initié par les Inuit de l'est de l'Arctique en 1976 est bien articulé du côté du Nunavut. La partie ouest, elle, piétine dans la définition d'un projet collectif. Le 16 mai, le député du Sahtu Stephen Kakfwi a lancé un appel vibrant à la population et aux leaders de l'ouest pour donner un second souffle à toute cette entreprise. Le ministre propose d'opter résolument pour le changement en trouvant un nouveau nom pour le territoire de l'ouest, au lieu de se contenter d'une appellation géographique qui ne correspond même plus au découpage d'antan. Avec tout le respect que l'on doit au passé, M. Kakfwi soutient qu'il faut aller de l'avant et définir ensemble notre nouvelle identité. Bravo pour cet appel à la passion et profitons de l'occasion de dire notre unicité.

Agnès Billa





«Je voudrais te dire...»



Alain Bessette/L'Aquilon

Les 9, 10 et 11 mai dernier des élèves de l'école St-Patrick ont présenté le spectacle «Je voudrais te dire...». Steve Fabien et Heather Metcalfe interprètent la scène «Ma blonde est enceinte» traitant de la maternité et de la paternité chez les adolescents.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage
Alain Bessette

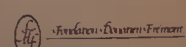
Correspondant national: Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs: Alain Bessette, Anie Cloutier, Jacinthe Lafrance, Anne Paulin.

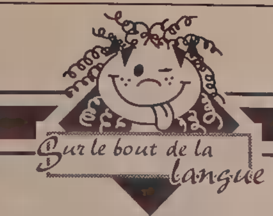
L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Couper les cheveux en quatre

Dans l'expression «dire ses quatre vérités à quelqu'un», le chiffre quatre évoque une franchise directe, voire brutale. À ce titre, on dira que le quatre possède un sens d'intensification, d'ampleur. Cela vous intrigue? Lisez alors ce qui suit. Sans promettre que tout devienne évident «comme deux et deux font quatre», cette petite exploration d'expressions «mathématiques» vous convaincra probablement de l'effet de sens du quatre.

Il est difficile de discerner pourquoi, au juste, le chiffre quatre parvient à amplifier l'effet de sens. Comparez «J'ai pas quatre bras!» à «Je ne peux pas tout faire», ou «être plié en quatre» à «avoir le fou rire». Les secrets, quant à eux, se partagent véritablement qu'«entre quat'z'yeux», en privé. Obéissez à tous les caprices de quelqu'un, et vous voilà à «faire ses quatre volontés».

Pour exprimer la rapidité, on dira qu'on monte ou descend un escalier «quatre à quatre», littéralement quatre marches à la fois. Les gourmands, quand ils «mangent comme quatre», deviennent des goinfres. «Tomber les quatre fers en l'air» ne s'appliquait autrefois qu'aux chevaux, mais l'expression a gardé son sens de «tomber à la renverse» pour les êtres humains.

On peut réduire «se mettre sur son trente-et-un» en disant «être tiré à quatre épingles», une tournure qui évoque le tissu bien tendu à ses quatre coins par les couturiers. La «semaine des quatre jeudis» a subi un effet inverse. L'inflation historique de cette manière imagée de dire «jamais» mérite un petit examen à elle seule.

Au XIVe siècle, le jeudi est associé à des réjouissances, probablement en prévision du jeûne à observer le vendredi (aujourd'hui tombé en désuétude). La notion d'avoir des semaines comportant plusieurs jeudis, quoique impossible, a donné naissance à la métaphore «semaine des deux jeudis» dès le XVe siècle. Le nombre de jeudis passe à trois vers le XVIe siècle et sera en usage pendant longtemps. L'expression moderne «semaine des quatre jeudis» apparaît au XIXe siècle, probablement à cause de l'association avec le congé scolaire du jeudi (en France), qui entraîne une surenchère. Cette semaine impossible a sûrement été souhaitée par plus d'un écolier français!

Après l'inflation, passons aux divisions. Faire tout son possible, ou «se mettre en quatre», équivaut littéralement à «se couper en quatre» (se mettre en quartiers). Cependant, «s'esquinter», au sens proche de «se démener, s'éreinter», vient d'un verbe latin signifiant «couper en cinq». Dans l'expression «trancher la question», le verbe d'origine (trinicare) veut dire «couper en trois». Ce qui me rappelle que le roman Les Trois Mousquetaires comportait quatre personnages. Ma foi, voilà qui me permet, sans passer par quatre chemins ni couper la poire en deux, d'affirmer que le français a l'art de couper les cheveux en quatre...

Annie Bourret, APF

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Pour aider une grand-mère



Alain Bessette/L'Aquilon

Dawn Tremblay et sa classe ont fabriqué mille grues en papier pour que la grand-mère de Dawn retrouve la santé.

L'origami, c'est l'art traditionnel japonais du papier plié. En pliant du papier selon des lignes précises, on obtient des figurines qui représentent souvent des animaux. La coutume au Japon dit que si l'on envoie à une personne malade 1000 grues en papier, cela favorisera sa guérison.

Dawn Tremblay, élève de 7e année en immersion française à l'école William McDonald, vit une aventure de solidarité. À Pâques, sa grand-mère de Windsor en Ontario fut admise à l'hôpital; elle souffre d'un cancer. Afin de lui venir en aide, même séparée par des milliers de kilomètres, Dawn décide de fabriquer 1000 grues en papier. Elle demande à une amie de l'aider puis ce sera toute la classe de Mme Jacqueline Rivard qui s'y met. La classe de 9e année participe aussi à la fabrication des grues. Celles-ci sont modelées puis reliées par une ficelle qui permettra de les suspendre. Lorsque les 1000 grues seront terminées, elle seront expédiées par la poste.

Alain Bessette

Sur les bords rocailleux du grand lac bleu

Aux alentours de Yellowknife, sur le chemin Ingraham et dans la ville même (aux abords des lacs Frame et Niven), la nature est tout près de nous. Pour faire découvrir aux résidants de Yellowknife et des Territoires, ainsi qu'aux visiteurs, les beautés que recèle le paysage précambrien, l'auteur et écologiste Jamie Bastedo lançait la semaine dernière un guide de randonnée intitulé «Blue Lake and Rocky Shore».

Le naturaliste bien connu sur la scène locale organise des excursions dans la région de la capitale et il a animé pendant quelques années, sur les ondes de CBC Mackenzie, une chronique radiophonique consacrée aux particularités de l'environnement en région boréale.

En communicateur chevronné, Jamie Bastedo a présenté son deuxième ouvrage devant une salle comble, en musique et à l'aide d'un diaporama. La soirée se voulait un avant-goût de l'été. Les images de promenades dans la nature verdoyante et de rivières et de lacs libres de toute glace en ont d'ailleurs fait soupirer plus d'un.

Pour rédiger «Blue Lake and Rocky Shore», l'auteur s'est inspiré d'un genre littéraire qu'il a découvert il y a quelques années : le guide de randonnée consacré à une ville et ses environs. Il en existe pour Ottawa, Victoria et Yellowknife (représenté par le maire qui assistait au lancement) peut maintenant s'enorgueillir de son propre guide. Écrit dans un style simple, l'ouvrage contient foule d'informations pratiques générales et surtout des parcours détaillés pour des randonnées dans des lieux connus ou à redécouvrir. Le livre publié chez Artisan Press (une première pour l'imprimerie) est d'un format pratique qui permet de l'emporter sur tous les sentiers.

Agnès Billa



Agnès Billa/L'Aquilon

Jamie Bastedo a lancé le 14 mai son nouveau livre «Blue Lake and Rocky Shore».



Reconstruction et pavage de la route de Yellowknife

Nivelage, drainage et traitement de la surface au moyen d'une couche de base en gravier et d'une seule couche d'asphalte – Km 165,5 au Km 175,0, Yellowknife, route 3, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région Slave Nord et Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 30 MAI 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 14 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de [illegible] caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Philip Luchka, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7309

Il y aura rencontre avant appel d'offres pour les entrepreneurs, le 21 mai 1996, à 13 h 30, heure locale, au bureau du ministère des Transports, 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin, Yellowknife, T.N.-O.

APPEL D'OFFRES
Northwest Territories
Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Améliorations du parc territorial - Phase III

Démolition et rénovation mineures du bâtiment des douches et nouvelle construction d'un bâtiment d'administration – Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion de projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8 rue Capital (ou être livrées en main propre au Bureau régional des Services, édifice de la Justice), téléphone : (403) 874-2631, télécopieur : (403) 874-3274; ou au commis aux contrats, a/s surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue), téléphone : (403) 873-7662, télécopieur : (403) 873-0218 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 3 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 13 mai 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7273

Renseignements techniques : David MacPherson
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-2189
ou
Ray Chladny
Chladny Consulting Ltd.
Téléphone : (403) 874-2764

Nouvelles mesures pour simplifier la TPS

10 000 organismes de charité ne paieront plus la TPS

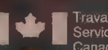
Environ 10 000 organismes de charité n'auront plus besoin de s'inscrire aux fins de la TPS, ni d'appliquer cette taxe en 1997. En fait, seulement 10 à 12 pour cent des organismes de bienfaisance seront obligés de s'inscrire, mais les règles seront dorénavant plus simples.

A défaut d'abolir la taxe sur les produits et services, le gouvernement fédéral a annoncé plus d'une centaine de modifications mineures, visant à simplifier son application. Les changements annoncés pour ces organismes sans but lucratif ne manqueront pas de réjouir ceux et celles qui organisent des activités de financement.

À compter du 1er janvier 1997, les activités de financement des organismes de charité seront exonérées de la taxe fédérale. Les organismes de bienfaisance qui ont des recettes brutes inférieures à 250 000 $ et des fournitures taxables inférieures à 50 000 $ par année, ne sont plus tenus de s'inscrire. Pour les autres organismes à but non lucratif, la taxe fédérale ne s'appliquera que lorsque la valeur des fournitures taxables sera supérieure à 50 000 $ par année.

Dans le secteur de la santé, un plus grand nombre de praticiens seront exonérés de la taxe fédérale. C'est le cas pour les diététiciens et tout autre praticien dont les actes sont assurés par le régime d'assurance-maladie d'au moins deux provinces ou dont la profession est réglementée dans au moins cinq provinces.

APF



DEMANDE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC) est à la recherche de logements à louer à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), correspondant à la description suivante :

- Jusqu'à 35 maisons unifamiliales/maisons en rangée de trois chambres à coucher et 17 maisons unifamiliales/ maisons en rangée de quatre chambres à coucher comptant chacune une place de stationnement avec prise de courant, pour une durée de cinq (5) ans, à compter du 1er février 1997. Sous réserve d'un avis de 90 jours, le preneur pourra résilier le bail visant un logement ou tous les logements. TPSGC envisagerait un aménagement progressif à compter du 1er septembre 1996, selon la disponibilité des logements et ses objectifs de planification.
- Les logements doivent être exempts d'amiante friable, de formaldéhyde dangereux et de BPC.
- Chaque logement doit compter au minimum une salle à dîner/salon combinés, une salle de bain complète avec baignoire et douche ainsi qu'une cuisine avec cuisinière et réfrigérateur de dimension régulière.
- Chaque logement doit être raccordé au réseau d'égout et d'eau de la ville de Yellowknife. Les services d'égout et d'eau fournis par camion ne seront pas acceptables.
- Le locateur devra payer toutes les taxes applicables et assurer les travaux de réparation et d'entretien du logement et des appareils. Il sera également responsable de l'entretien du terrain, de tous les services et des coûts de fonctionnement, à l'exception des frais liés à l'électricité, au chauffage, à l'eau, aux égouts et à l'enlèvement des ordures.
- Les logements doivent être conformes aux normes de la Couronne en ce qui concerne les locaux loués, aux dispositions du Code canadien du travail s'appliquant au feu, à l'hygiène et à la sécurité, au Code canadien de l'électricité et au Code national du bâtiment du Canada, de même qu'à toutes les lois et à tous les règlements de la municipalité.
- TPSGC se réserve le droit d'inspecter toutes les maisons unifamiliales/maisons en rangée proposées avant de lancer un appel d'offres et (ou) d'accepter une proposition, et il peut rejeter un logement ou tous les logements proposés pour quelque raison qu'il juge pertinente.

Pour obtenir un document renfermant des précisions sur les exigences de location, veuillez vous adresser aux personnes ci-dessous.

Dans votre lettre, vous devez mentionner le numéro de projet 642055, préciser l'emplacement de la maison unifamiliale/maison en rangée proposée et en donner une description. Les agents qui présentent une déclaration d'intérêt doivent fournir à TPSGC une lettre des propriétaires les autorisant à agir en leur nom. Pour que votre proposition soit étudiée, elle doit parvenir par écrit à l'adresse suivante au plus tard à 16 h (heure locale) le mercredi 5 juin 1996, ou par télécopieur au (403) 873-5885 :

Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
Groupe de services du Nord
Case postale 518
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2N4

À l'attention de M. Bob Francis, gestionnaire des biens

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. Curtis Black au (403) 920-6780, à Yellowknife, ou avec M. Harry Mah au (403) 497-3708, à Edmonton (Alberta).

REMARQUE : Ne proposez pas de loyer car ceci n'est pas un appel d'offres. TPSGC ne cherche qu'à déterminer le nombre de logements disponibles. Il ne lancera pas nécessairement d'appel d'offres ni ne louera les logements proposés. Il pourra soit demander directement aux locateurs intéressés ou à d'autres locateurs de lui présenter une offre concernant ces besoins ou d'autres besoins similaires, soit procéder par appel d'offres public.

Canada

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef du service des finances et de l'administration

Collège Aurora — **Fort Smith, T. N.-O.**
Le traitement est présentement à l'étude.
Réf. : 021-0020TM-0003 — **Date limite :** le 31 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 390, FORT SMITH NT X0E 0P0. Télécopieur : (403) 872-2782.

Surintendant régional

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement varie selon les compétences et l'expérience.
Il s'agit d'un poste de direction.
Réf. : 011-0126SY-0003 — **Date limite :** le 31 mai 1996

Agent de projets (2 postes)

Ministère des Travaux publics et des Services — **Cambridge Bay, Inuvik, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 51 758 $ par année. **Il s'agit de postes non traditionnels.**
Réf. : 011-0127SY-0003 — **Date limite :** le 31 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Politiques et planification, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Centre YK, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-4512.

Analyste principal des politiques

Ministère des Ressources renouvelables — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 51 758 $ par année.
Réf. : 011-0123BB-0003 — **Date limite :** [illegible] 31 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8e étage, Scotia Centre, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0235.

Agent des services aux étudiants

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel d'une durée de deux ans)
Le traitement initial est de 43 751 $ par année.
Réf. : 011-0128SD-0003 — **Date limite :** le 31 mai 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Services du personnel et de l'administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0155.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Northwest Territories

Les francophones hors Québec : de moins en moins de jeunes depuis 20 ans

Sont-ils une espèce en voie de disparition ?

La population francophone de l'extérieur du Québec est plus vieille que la population du Québec et celle du Canada en général. À moins d'un revirement spectaculaire, sa taille diminuera dans l'avenir.

Une toute récente publication de Statistique Canada sur les jeunes et les minorités de langue officielle de 1971 à 1991, indique que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 8 à 12,3 pour cent, comparativement à 10 pour cent au Québec. L'âge médian, qui était de 37 ans en 1991 chez les francophones de l'extérieur du Québec, n'était que de 33,5 au Canada!

Les chiffres compilés montrent aussi que la proportion des jeunes de moins de 25 ans a chuté, passant de 45,9 pour cent en 1971, à 27,6 pour cent en 1991. La chute est aussi importante chez les francophones hors Québec de moins de 15 ans. En 1971, ils formaient 27,1 pour cent de la population alors qu'en 1991, les jeunes de moins de 15 ans ne représentaient plus que 15,5 pour cent de la population francophone de l'extérieur du Québec.

Statistique Canada explique en grande partie cette baisse dramatique, par une faible fécondité de la génération actuelle de femmes francophones en âge de procréer.

En outre, «la tendance des enfants de mères francophones à choisir l'anglais comme langue maternelle contribue également à la diminution du nombre de jeunes francophones», lit-on dans cette étude. Résultat: «Bien que le nombre total de francophones ait augmenté de 5 pour cent pour atteindre un million, la population de jeunes francophones a chuté de 35 pour cent, passant de 425 000 à 278 000».

APF

Northwest Territories Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

APPEL D'OFFRES

Évaluation environnementale d'une aire de stockage de combustible – Iqaluit, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown); ou parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des T.N.-O., C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, au 5013, 44e rue), au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 11 JUIN 1996 (À IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 11 JUIN 1996 (À YELLOWKNIFE)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 27 mai 1996.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (819) 979-5128

Renseignements techniques : Ian Mosher, ing., Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (819) 979-5150



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fabrication de pièces d'acier, livraison et installation

Fabriquer cinq (5) poutres d'acier à âme pleine de 64 mètres de longueur et de dix (10) appareils d'appui – Pont de la rivière Yellowknife, Km 7,5, route de la piste Ingraham, (route 4), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 6 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à partir du 21 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Administratrice des contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Robert Scarth, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-3428

Northwest Territories **APPEL D'OFFRES**
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Location d'équipement pour la réfection de revêtement de gravier Au besoin

– Région de Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 29 MAI 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à partir du 21 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 874-6972

Renseignements techniques : Mike Elgie, agent de projet, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-4533

Northwest Territories **APPEL D'OFFRES**
Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Concassage, mixage et empilage

15 100 m² de gravier de moins de 16 mm – Broughton Island, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou livrées en main propre dans l'édifice Siniktarvik) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice W.G. Brown) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 4 JUIN 1996
15 H, HEURE DE RANKIN INLET, LE 4 JUIN 1996
16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 4 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 20 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Administratrice des contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Bernie Cassidy, ingénieur, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (819) 645-5083

Il y aura rencontre avant appel d'offres pour les entrepreneurs, le 28 mai 1996, à 13 h, heure locale, dans la salle de conférence du ministère des Transports, à Rankin Inlet, T.N.-O.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Détermination préalable de la compétence des entrepreneurs pour stabiliser la pile ouest du pont de la rivière Trout

Le ministère accepte des soumissions pour déterminer la compétence d'entrepreneurs qui ont des connaissances spécialisées dans les murs de piles de petit diamètre à droite tangente, en acier et mortier, dans les ancrages sous tension et dans les travaux de bétonnage pour stabiliser l'ancrage de la pile ouest – Pont de la rivière Trout, Km 324,8, route Mackenzie, (route 1), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administratrice des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 30 MAI 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à partir du 21 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements : Bob Scarth, Ingénieur en charge du projet, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-3428



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Concassage, mixage et empilage

15 100 m² de gravier de moins de 16 mm – Igloolik, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou livrées en main propre dans l'édifice Siniktarvik) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice W.G. Brown) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 6 JUIN 1996
15 H, HEURE DE RANKIN INLET, LE 6 JUIN 1996
16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 6 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 20 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Administratrice des contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Bernie Cassidy, ingénieur, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (819) 645-5083

Il y aura rencontre avant appel d'offres pour les entrepreneurs, le 28 mai 1996, à 13 h, heure locale, dans la salle de conférence du ministère des Transports, à Rankin Inlet, T.N.-O.

Les mini rendez-vous de CPF

Toute une journée en français

C'était la journée Mini rendez-vous le 10 mai dernier à l'école St-Patrick. Organisé par le *Canadian Parents for French* (CPF), en collaboration avec la Fédération Franco-TéNOise, cette journée d'activités regroupait des élèves des écoles St-Joseph (7e et 8e années d'immersion française), Willaim MacDonald (7e, 8e et 9e années d'immersion), St-Patrick (les 9e année en immersion) et Allain St-Cyr (les 7e, 8e et 9e années). En tout, plus de 120 étudiants ont participé à cette journée.

Lors de ces mini rendez-vous, les élèves ont pu participer à trois différents ateliers : danse folklorique, écriture de scénario et dessin. Les ateliers étaient animés par des personnes ressources venus expressément d'Edmonton à l'invitation de CPF. Nicole Royer animait l'atelier de danse folklorique, John Gauthier celui du dessin et Jocelyne Verret celui d'écriture de scénario.

Le but de cette journée était de «donner une occasion aux jeunes de s'amuser en français et de réaliser des activités qu'ils n'ont pas l'occasion de faire en classe», explique Marie Vane, porte-parole de CPF. «On permet aux jeunes de partout en ville de se réunir pour cette occasion».

Danse folklorique

Grâce à Nicole Royer, les jeunes ont pu se dégourdir les jambes tout en apprenant les rudiments de la danse carrée. Faisant d'abord répéter un à un les mouvements de la danse, sans musique puis avec accompagnement, Mme Royer a ensuite demandé aux jeunes d'enchaîner graduellement les mouvements pour compléter une danse carrée.



Alain Bessette/L'Aquilon

Nicole Royer (à l'avant-plan) était en charge de l'atelier de danse folklorique.

Des formes et des couleurs

John Gauthier a expliqué aux jeunes réunis dans son atelier certains rudiments du dessin, la signification de certaines formes et couleurs. Il illustrait ses propos à l'aide d'une projection de différents dessins qu'il a lui-même réalisés. Par la suite, les jeunes donnaient libre cours à leur imagination et produisaient leur propre dessin.

Créer un personnage

Dans l'atelier d'écriture, Mme Jocelyne Verret a d'abord mené une séance de relaxation, puis elle a guidé les jeunes élèves de cet atelier dans la création d'un personnage fictif et ce sous de multiples facettes physiques et psychologiques. Par la suite, les jeunes devaient former des groupes de trois ou quatre élèves, combiner leurs différents personnages fictifs et les faire interagir selon un des dix thèmes proposés. Le résultat : un scénario inédit d'environ trois minutes.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Dans l'atelier d'écriture, les élèves travaillaient en petit groupe et développaient un scénario à partir de leurs personnages fictifs.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 22, vendredi 31 mai 1996

Les humeurs d'Argan



Alain Bessette/L'Aquilon

Quel air malcommode, cet Argan! Marc Lacharité (assis) interprétait avec brio le Malade imaginaire. Tout un premier rôle! Éric Deschênes, lui aussi à ses débuts sur scène, a ravi des coeurs dans les beaux habits de Cléante. À leurs côtés, Roxanne Valade dans une autre performance très réussie : Toinette.

Déménagement de l'école Allain St-Cyr

L'offre de YK nº 1 est rejetée

Le Conseil scolaire était déjà fin prêt à négocier le déménagement de l'école Allain St-Cyr mais il semble que leur chemin de Damas soit plus ardu que prévu.

Le projet soumis aux parents par le Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) le 16 mai dernier comportait cinq salles de classes et deux locaux plus petits réservés à l'administration. Le Conseil scolaire s'est rendu visiter les lieux à l'école William Macdonald le 23 mai dernier. Le conseil a alors été avisé d'un changement dans le choix des locaux qui seraient affectés à l'école Allain St-Cyr.

Maintenant, la Commission scolaire nº1 de Yellowknife n'offre plus sept locaux mais six, en raison du faible nombre d'élèves à l'école Allain St-Cyr. Dans les faits, il s'agit approximativement de la même superficie mais, du point de vue de la logistique, cela ne correspond aucunement aux attentes et aux besoins de l'école Allain St-Cyr. Le même soir, le conseil s'est donc réuni et a décidé de rejeter la proposition de la commission scolaire.

«Dans ces conditions, il n'est plus question de déménager l'école», a affirmé Nicole Châtel, présidente du conseil scolaire. En effet, l'un des buts premiers du déménagement était d'obtenir une autre salle pour la classe des études technologiques. Avec seulement quatre salles de classe, l'école Allain St-Cyr se retrouverait toujours sans

Déménagement
Suite en page 2

États généraux de la francophonie ténoise

La communauté définit sa vision

Début mars, la tenue d'états généraux pour la francophonie ténoise avait été décidée en raison de l'essouflement généralisé des troupes. Au sortir de la rencontre de quatre jours, les bénévoles se disent très satisfaits du déroulement de l'événement et de ses résultats.

Judith Paradis-Pastori (d'Iqaluit) se réjouit tout particulièrement de la vision que les bénévoles ont formulée tous ensemble. L'énoncé constitue en quelque sorte l'expression de l'idéal que vise le mouvement associatif franco-ténois. Il porte au premier plan sur l'affirmation et l'épanouissement de la communauté.

Selon la présidente nouvellement élue de la Fédération Franco-TéNOise, cet énoncé ne constitue que le début d'une démarche. Dans les semaines et les mois à venir, les associations de Fort Smith, Hay River, Iqaluit et Yellowknife se concerteront sur les mandats à se donner et les activités à privilégier pour que cette vision devienne réalité. Les bénévoles engagés dans la francophonie comptent aussi sur cette démarche pour se faire mieux et davantage connaître de leur communauté et des autres collectivités des Territoires.

La rencontre a fait ressortir «un désir généralisé d'augmenter la visibilité de la communauté au niveau territorial», précise Mme Paradis-Pastori.

Michèle Martel n'hésite pas un instant à qualifier les états généraux d'«entièrement satisfaisants». Cette bénévole a particulièrement apprécié le bilan des succès et des échecs («qui nous a permis de voir tout ce qu'on a accompli»), ainsi que la séance de créativité. «J'attendais justement de la rencontre de nouvelles idées : pour des activités, pour recruter des bénévoles, pour solutionner des problèmes. (...) Ça donne un renouveau d'énergie» remarque la présidente de la garderie Plein soleil à Yellowknife.

Michèle Martel voit aussi des retombées au plan local. «À Yellowknife, c'est clair qu'il faut réorganiser la structure entre les associations, la table de concertation. Il faut évaluer de combien de dossiers on s'occupe et qui s'en occupe» conclut-elle.

Judith Paradis-Pastori se félicite de l'impact des états généraux «pour renforcer la solidarité de la communauté franco-ténoise. On a les distances qui jouent contre nous. On garde contact comme on peut. Une rencontre comme celle-là dans un cadre flexible, avec un bon groupe, c'est important.»

Pour Louis Mc Comber, les états généraux, ce n'était pas des retrouvailles mais plutôt une découverte. Animateur radio sur les ondes de CFRT-MF («la voix francophone du Nunavut») depuis juin 1995, il

États généraux
Suite en page 2

Les feux de forêt sont de retour.

Lire en page 3

Éditorial : Un énoncé de vision à voir ... et à croire.

Lire en page 4

Remise de prix du concours littéraire franco-ténois.

Lire en page 5

Le malade imaginaire en tournée à Whitehorse.

Lire en page 7

La semaine de l'environnement et Ecology North.

Lire en page 8



Agnès Billa/L'Aquilon

Retraite à *Trapper's Lake*

Durant quatre jours de discussions, il s'en dit des choses. Pour faciliter les échanges, Pierre Bourbeau, directeur général de l'Association franco-yukonnaise, animait les états généraux de la francophonie ténoise. À ses côtés, on aperçoit Gisèle Soucy, une des représentantes de l'Association francophone de Fort Smith.



Dis-moi c'est quoi ta toune

Vous avez de vieux disques ou de vieilles cassettes inutilisées? Le festival de musique *Folk On The Rocks* peut aider à vous en débarasser. Pour une opération de levée de fonds, le festival vous invite à lui faire don de vos sillons et de vos rubans qui s'empoussièrent. Il vous suffit de les déposer au sous-sol de l'hôtel de ville de Yellowknife ou de les apporter au kiosque de *Folk On The Rocks* lors du *Raven Mad Daze*.

Roméo Leblanc visitera les TNO

Le gouverneur général du Canada, Roméo Leblanc, et son épouse seront de passage dans les TNO au mois de juin. Ils seront à Yellowknife les 19 et 20 juin puis à la réserve de Hay River le 21 juin. Au moment de sa visite de la réserve, le gouverneur général en profitera pour célébrer la première Journée nationale des autochtones qu'Ottawa vient d'instaurer.

L'environnement à la loupe

Plus de 13 projets de recherches ont été acceptés par le *West Kitikmeot Slave Study Society* (WKSS). Ces projets étudieront les effets du développement dans la région qui s'étend du nord-est de Yellowknife jusqu'à la côte de l'Arctique. Les projets portent notamment sur les comportement, les migrations, l'habitat et les aires de mise bas des caribous; la population des grizzlis et des gloutons; la qualité des eaux, le niveau de poussière en suspension dans l'air et les connaissances traditionnelles.

La WKSS a été mis sur pied par des organisations inuit, dénée et métis, des organisations environnementales, l'industrie minière et les gouvernemements fédéral et territorial. L'objectif du groupe est de promouvoir l'exploitation des ressources non renouvelables dans le respect de l'environnement.

Moins de chevauchement

Le ministre fédéral de la Santé et son interlocuteur territorial ont conclu un Accord de contribution s'élevant à 5,3 millions de dollars pour l'exécution de certains programmes. En vertu de cet accord, le gouvernement territorial se charge désormais du programme *Grandir ensemble* ainsi que des programmes de la stratégie *Pour des collectivités en bonne santé* qui concernent les Premières nations et les Inuit. L'accord veut éliminer le dédoublement des activités entre les deux paliers gouvernementaux.

Mathématiques nouvelles

Les TNO se rallient aux quatre provinces de l'ouest et au Yukon pour mettre en place un nouveau cadre d'enseignement des mathématiques. Sa mise en application débutera dès la rentrée scolaire 1996, et elle touchera les élèves de la maternelle à la neuvième année. Ce cadre vise à développer des attitudes positives chez les élèves face aux mathématiques et à développer leurs habiletés. Le programme met l'emphase sur la résolution de problèmes, comment communiquer au sujet des mathématiques et comment établir des liens entre les mathématiques et d'autres sujets d'apprentissage.

Alain Bessette

Déménagement

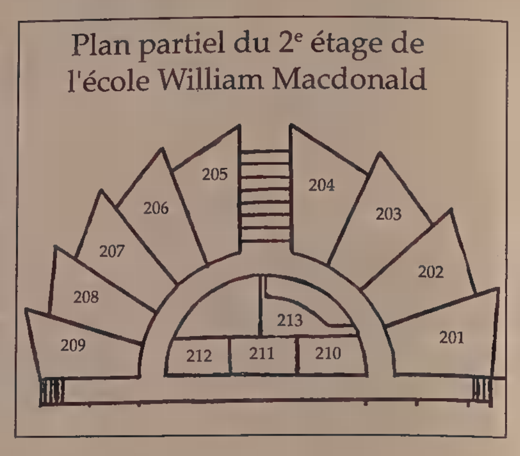
Suite de la une

salle spécialisée.

Le lendemain 24 mai, le Conseil a adressé une lettre au surintendant de la commission scolaire pour l'informer de sa décision et une lettre a aussi été envoyée aux parents.

Alain Bessette

Le Conseil désirait obtenir les classes 205 à 209 ainsi que les locaux 211, 212 et 213. Ce dernier aurait servi de bibliothèque. La Commission n'offrait plus que les classes 201 à 204 et les locaux 211 et 212. De plus, alors que le 2ᵉ étage devait être partagé uniquement avec des classes d'immersion, la Commission envisageait maintenant d'y installer quelques classes d'anglais langue première.



États généraux

Suite de la une


Louis McComber : de la radio ... à la francophonie.


Lorraine Taillefer (à gauche) de Hay River et Judith Paradis-Pastori du bureau de direction de la FFT.

Agnès Billa/L'Aquilon (3)

admet bien volontiers s'impliquer «plutôt pour s'amuser (et) pas vraiment pour se dévouer comme bénévole». Son point de départ avant les états généraux : le goût de comprendre et de la sympathie «pour les efforts très impressionnants que déploient les communautés francophones pour se reproduire». Quoique, lui, ait de la difficulté à s'identifier à cette perspective : «Je me considère toujours comme un Québécois en voyage» reconnaît-il, bien qu'il réside à Iqaluit depuis trois ans. Pour ce qui est du ressourcement des bénévoles, Louis McComber estime que les états généraux ont atteint leur objectif. Il a personnellement beaucoup appris. «C'est difficile de savoir comme se comporte une minorité si on est pas impliqué dans une organisation. De mesurer le poids relatif de sa voix, ça donne une certaine humilité».

Vision

«Oeuvrer à l'affirmation et à l'épanouissement de la francophonie dans la dynamique du développement social, économique, culturel et politique du Nord, en partenariat avec ses collectivités et dans le respect de leur spécificité.»


Marie-Claude Trottier, une déléguée de Hay River.

Durant les états généraux qui se déroulaient du 23 au 26 mai à Yellowknife, il s'est également tenu une assemblée générale extraordinaire de la Fédération Franco-TéNOise. La présidence a été confiée de façon intérimaire, d'ici l'assemblée annuelle en octobre, à Judith Paradis-Pastori. Membre du bureau de direction de la FFT depuis janvier, la nouvelle élue prend son mandat très au sérieux : «j'ai tellement ressenti la solidarité du groupe et le désir de travailler ensemble, de faire davantage pour la francophonie des TNO, que j'ai décidé de relever le défi, en équipe avec les communautés». Parmi les priorités de la fédération, la présidente déclare que l'autosuffisance au plan du financement lui «tient à coeur».

Agnès Billa

Gala albertain de la chanson

Les TNO absents

Aucun candidat ou candidate des Territoires n'a participé cette année au gala albertain de la chanson.

La responsable du dossier pour les TNO, Léa Smith, s'est dit déçue de la tournure des événements. La FFT avait sélectionné un candidat, Frédérick Icart, et trois candidates, Anemone Fritzen, Carla Gilday et Sara Turner pour représenter les TNO au Gala albertain de la chanson qui avait lieu le 24 mai à Edmonton. Malheureusement, au moment de la sélection définitive des six participants finalistes, les candidats des TNO ont décliné leur mise en candidature.

Léa Smith dit comprendre les craintes de ces jeunes qui risquaient de se retrouver sous les feux de la rampe sans presqu'aucune formation. Selon Mme Smith, il faudrait débuter le travail dès septembre pour être fin prêt pour l'an prochain. En débutant aussi tôt, il serait possible d'offrir des ateliers de formation en interprétation et en composition. De plus, l'idée de travailler de concert avec les associations francophones locales semble intéressante pour Léa Smith. De cette façon, il serait possible pour les jeunes de se faire la main à la performance en public avant de se lancer dans un concours tel le Gala albertain de la chanson.

Alain Bessette

Début de la saison des feux de forêt

Le feu couve

Le printemps vient à peine de s'installer de plain-pied dans les TNO que déjà les feux de forêt font leur réapparition.



Particularité étonnante des premiers feux de forêt en 1996, il s'agit des séquelles des nombreux incendies de l'an dernier. Les feux ont couvé sous terre tout l'hiver et font maintenant leur réapparition alors que le sol s'est asséché au sortir de la fonte des neiges.

Le premier signe de résurgence de ces incendies a eu lieu aux environs de Wrigley au début du mois de mai. Des équipes de sapeurs se sont rendus sur le site en motoneige. Selon le centre de contrôle des feux de forêt, il est fort probable que de tels incendies se déclareront près de Fort Norman, Fort Providence, Redknife Hills et le plateau Horn. De la fumée a même été aperçue près de l'aéroport de Fort Norman durant tout l'hiver.

Malgré des chutes de neige qui se situent dans la normale pour les TNO, certaines régions ont moins reçue de neige cet hiver et seront considérées comme régions à risque pour les feux de forêt. Il s'agit des régions au sud et à l'ouest du Grand lac des Esclaves.

Comment un feu peut-il couver tout l'hiver? Selon le centre de contrôle, la neige agit à l'instar d'une matière isolante pour les feux souterrains. En raison de profondes couches de matière sèche, les feux continuent à brûler tout l'hiver. Fait étonnant, il y a suffisamment d'oxygène sous terre pour maintenir la combustion. Parfois, la fonte des neiges et la pénétration des eaux dans le sol viendront éteindre ces feux. Par contre, lorsque la quantité de neige en surface n'est pas suffisante et qu'il a profusion de matériaux secs au sol, les feux repartent de plus belle.

Infra-rouge

Afin de prévenir la résurgence de ces feux, le ministère des Ressources renouvelables s'est pourvu d'équipement de détection infrarouge pour repérer les feux souterrains. Des avions ainsi équipés pourront identifier les endroits où la température au sol est supérieure à la normale, pouvant indiquer la présence d'un incendie qui couve.

Alain Bessette

Journée nationale des Autochtones

Une contribution millénaire

Le gouvernement du Canada a proclamé le 21 juin, soit le premier jour de l'été, Journée nationale des Autochtones.

«Les Indiens, les Inuit et les Métis ont apporté des contributions incomparables au développement de notre pays,» ■ déclaré le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ronald Irwin. Il était accompagné de trois ministres fédéraux lors de l'annonce officielle.

Le gouvernement canadien a effectué cette proclamation afin que tous les Canadiens puissent partager et apprendre à connaître les cultures des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada. La désignation de la Journée nationale des Autochtones s'inscrit dans la foulée des démarches internationales visant à souligner la Décennie internationale des populations autochtones.

«Cette journée de festivités sera l'occasion pour tous les Canadiens, et surtout pour les jeunes, de mieux connaître le patrimoine culturel des Autochtones du Canada», a souligné la ministre intérimaire de Patrimoine canadien, Mme Lucienne Robillard.

La ministre des Ressources naturelles et interlocutrice fédérale auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Mme Anne McLellan, abondait dans le même sens que ses collègues du Cabinet.

Le fédéral emboîte le pas

La désignation officielle d'une journée destinée à reconnaître la contribution des peuples autochtones au Canada et à la société canadienne n'a rien de nouveau.

En avril 1982, l'Assemblée des Premières nations a passé une résolution en vue de proclamer le 21 juin Journée de solidarité nationale pour les peuples indiens.

En 1990, l'assemblée législative du Québec a fait du 21 juin une journée spéciale consacrée à la célébration de la culture autochtone.

Puis, en décembre 1995, Elijah Harper a animé une Assemblée sacrée à Hull (Québec) et c'est à cette occasion que la proclamation d'une journée nationale des Autochtones, visant à souligner la contribution de ces derniers au développement du Canada, a fait l'objet de discussions.

Après consultation, les groupes autochtones et le gouvernement fédéral ont choisi la date du 21 juin. Le solstice d'été a une signification particulière pour bien des groupes autochtones, qui célèbrent déjà leurs cultures et leur patrimoine ce jour-là.

La Journée nationale des Autochtones ne sera pas un jour férié. Elle sera la première d'une série de journées soulignant la culture, le patrimoine et l'histoire du Canada, comme la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin et la Fête du Canada le 1er juillet.

Cette proclamation est particulièrement opportune alors que nous sommes dans la Décennie internationale des populations autochtones décrétée par les Nations Unies.

Alain Bessette

Bravo!

La troupe de théâtre «Les pas frette aux yeux» tient à remercier tous ceux et celles qui ont appuyé le théâtre amateur francophone à Yellowknife

Les artisans

Jeanne Arsenault
Carole Bachand
France Benoit
Carole Bélair
Jocelyne Bernard
Yvon Bernard
Ginette Bérubé
Agnès Billa
John Blondin
Marc Bogan
Catherine Boivin
Dave Book
Brigitte Bouchard
Jean-François Boucher
Benoit Boutin
Ginette Breau
Anne-Claire Carsin
Louise Charbonneau
Jennifer Cramer
Hélène Croft
Louise Desbiens
Éric Deschênes
Dietrie Diapasquale
Jean-Charles Dubé
Louis-Philippe Dupras
Anne-Elizabeth Fauvel
Sylvie Francoeur
Joëlle Giroux
Isabelle Guibert
Geneviève Harvey
Robert Hay
Roger Hébert
Sarah Kalnay
Rod Kirkwood
Christiane Lacasse-Clarke
Marc Lacharité
Karen Lajoie
Jean-Yves Lefort
Martine Lepage
Ian Mathers
Mona Matthews
Eugene N. Mercredi
Caroline Millette
Denis Milot
Jason-Gabriel Milot
Claude Ouimet
Isabelle Picard
Lise Picard
Lorette Pierson
Brigitte Proulx
Holly Regel
Didier Revol
Sylvianne Scarinci
F. Siriex
Vania Sokolowski
Laura et Bob Spraggs
Gilles Tassé
Roxanne Vachon
Roxanne Valade
Marie Venne
Sylvie Vincent
Brian Wainwright
France Wallend
Gwen Wetmore
Isabelle Wilson

Les partenaires

Association franco-culturelle de Yellowknife
Age Automobile
Anglican Trinity Church
Arctic Art Gallery
Artisan Press
Back Stage Hair Design
Bank of Montreal
Beaver Lumber
Bromley and Son Ltd.
Canadian North
Canadian Tire
CBC North
Choice Video Ltd.
City Furniture
CJCD
Conseil scolaire francophone de Yellowknife
École St-Joseph
École St-Patrick
Électrolyse Gentille
Explorer Hotel
Eye To Eye Optics
Fabrics'n Sew On
Fédération Franco-TéNOise
Fitzgerald Carpeting
Flowers by Manuela
Hollywood Video
Home Hardware
Investors Group
Krazy Eddie's
L'Aquilon
Langlois Picture Framing
Mack Travel
Marlin Yellowknife Travel
NACC
NCS TV
NWT Air
NWT Television Society
Parachute Restaurant
Petersen & Auger
Pido Productions Ltd.
Quality Furniture
Ron's Auto
R.T. Associates
Ryan's Restaurant
Shopper's Drug Mart
Split Pea
The Office
Totally Tropical Interior
Twilite Security
Wallbridge & Associates
Walmart
Wolverine Sports Shop
Xerox Canada
YCC
Yellowknife Catholic Schools
Yellowknife Co-op
YK Centre Dry Cleaners

ÉDITORIAL

Vision et visibilité

Les états généraux de la francophonie ténoise qui se tenaient à Yellowknife du 23 au 26 mai se proposaient de remuer bien des idées et de rassembler les forces vives du mouvement associatif. Au sortir de leur retraite à Trapper's Lake, les artisans de la francophonie d'ici semblaient avoir atteint leurs objectifs. Les troupes avaient fait le plein d'énergie et provision de nouveaux projets.

Les membres de la Fédération Franco-TéNOise se sont donnés entre autres un énoncé de vision pour réaffirmer les bases de leur intervention et l'idéal qui sous-tend les décisions et les actions de leur réseau, dans ses composantes locales et territoriales. L'exercice qui se poursuit dans les semaines à venir n'est pas sans lien avec un voeu général des bénévoles d'accroître la visibilité de la francophonie ténoise et de ses organisations, par ricochet. La démarche est logique : avant de répandre la bonne nouvelle auprès des francophones qui ne sont pas impliqués par exemple, ou auprès des autres collectivités des TNO, on s'entend à l'interne sur le credo de l'organisation dont découle le message à diffuser. Souhaitons que le souci de cohérence et d'efficacité du discours ne fasse pas oublier l'autre rôle essentiel d'un énoncé de vision : articuler un but ultime auquel on peut mesurer régulièrement et pratiquement la pertinence des décisions d'un groupe et de ses chefs de file.

Agnès Billa

ERRATUM

Tous nos remerciements à mesdames Gisèle Soucy et Jeanne Dubé de Fort Smith qui nous ont fait remarquer que, lors d'une précédente parution, nous avions par inadvertance appelé le Prix Jeanne Dubé, le Prix Jeanne Sauvé. Nous nous en excusons sincèrement auprès de Mme Dubé. Le Prix Jeanne DUBÉ est accordé une fois l'an par la Fédération Franco-TéNOise à une personne dont la contribution à la francophonie ténoise se doit d'être soulignée.



Argan et ses comptes



Alain Bessette/L'Aquilon

Marc Lacharité en Malade imaginaire, examine les comptes de son médecin et de son apothicaire. Cette pièce de Molière qui remonte à 1673 a su une fois de plus captiver le public, à Yellowknife, la semaine dernière. La marque d'une grande oeuvre.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directrice
Agnès Billa
Montage
Alain Bessette

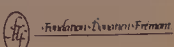
Correspondant national: Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs: Alain Bessette, Anie Cloutier, Jacinthe Lafrance, Anne Paulin.

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.


APF Association de la presse francophone

OPSCOM



Remise de prix aux lauréats du Concours littéraire franco-ténois

France Simon et «Contre diction»



Alain Bessette/L'Aquilon

Line Gagnon (à droite), surprise mais ravie, félicite France Simon d'avoir remporté la catégorie senior du concours littéraire franco-ténois pour son poème intitulé «Contre diction». L'auteur(e) s'est mérité(e) les oeuvres complètes de Félix Leclerc. Vous aurez deviné que «France Simon» est un nom de plume. Le récipiendaire nous a expliqué que son nom complet est Joseph France Joël Tremblay et que Simon a été son premier nom de baptême.
Le poème de France Simon a d'abord été composé pour accompagner des photos originales, avec l'intention d'effectuer un montage du texte avec des photos de lagopèdes et de corbeaux. Il a réalisé que le poème cadrait bien dans le thème du Concours littéraire franco-ténois.

Philippe Martel et «Lumière du soir»



Alain Bessette/L'Aquilon

Philippe Martel, 12 ans, élève de sixième année à l'école Allain St-Cyr, reçoit le prix qu'il a gagné lors du concours littéraire franco-ténois. Line Gagnon lui remet, au nom de la Fédération Franco-TéNOise, la collection complète des aventures de *Tintin*. Philippe a commencé son poème intitulé "Lumière du soir" à la maison puis l'a achevé en classe dans un projet d'école.



COURRIER DU LECTEUR

Le 27 mai 1996

Doubles félicitations!

J'ai assisté vendredi soir dernier à la présentation du *Malade imaginaire* de Molière. Je dois avouer qu'au départ l'idée d'aller voir du Molière un vendredi soir ne m'enchantait pas plus qu'il faut. Mais que voulez-vous, *Les pas-frette-aux-yeux* jouaient ... et je me devais d'y aller. Je n'ai pas regretté. Bien au contraire, l'excellence du jeu des comédiens et de la mise en scène m'a fait passer une soirée très agréable. Toutes mes félicitations à la troupe. En passant, le programme de cette année est une vraie réussite. Chapeau!

Chaque année, depuis les 5 dernières, la troupe fait un travail admirable et, ce qui est d'autant plus admirable, elle le fait par pur plaisir de divertir en français ... la communauté francophone et francophile ... qui en a besoin...!

Mes félicitations à tous et à toutes. J'admire votre talent, votre dévouement et votre sincérité. Que *Les pas-frette-aux-yeux* continuent à nous divertir pendant encore longtemps.

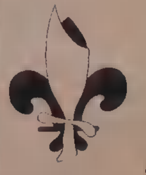
Je tiens également à remercier Agnès Billa d'avoir informé, dans la langue de Molière, la communauté franco-ténoise depuis 1994. D'elle aussi j'admire le laborieux travail et le dévouement. Elle va nous manquer à tous et à toutes!

Agnès, je te dis merci et surtout profite bien de l'été pour te reposer, t'amuser et faire ce qui te plaît. Tu le mérites!

Madeleine Daigle
Yellowknife



C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com



Des élèves luttent contre l'ivresse au volant

La sobriété est encouragée à St-Pat

Le ministre des Transports a remis une plaque commémorative aux étudiants de l'école St-Patrick qui appuient la campagne contre l'ivresse au volant.

Jim Antoine, ministre des Transports a remis cette plaque le 23 mai dernier lors d'une cérémonie qui réunissait les élèves de l'école secondaire St-Patrick. Mme Michelle Thoms, une enseignante, a accepté la plaque au nom du groupe d'une trentaine d'étudiants.

C'est en 1994 que ces étudiants de l'école St-Patrick ont fondé leur groupe de *Students Against Drinking and Driving* (SADD). Il s'agissait d'une première dans les TNO. Des étudiants de l'école Sir John Franklin viennent d'emboîter le pas et ont créé leur propre section du SADD.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

La professeure Michelle Thoms reçoit une plaque commémorative du ministre des Transports Jim Antoine lors de la cérémonie visant à souligner la contribution importante des élèves de l'école St-Patrick dans la lutte contre l'ivresse au volant.

La douceur du Pacifique

Si vous voulez vivre plus longtemps, déménagez en Colombie-Britannique! Selon Statistique Canada, c'est dans la province du Pacifique où l'espérance [illegible] vie étai[illegible] plus élevée en 1994, avec 78,6 années pour les deux sexes. A l'inverse, c'est d[illegible]s les deux territoires [illegible] l'espérance [illegible] vie était la plus basse au pays, avec 74,9 ans au Yukon et 73,6 ans dans les Territoires du Nord-Ouest. [illegible] Terre-Neuve l'espérance [illegible] vie était [illegible] 76,7 ans, la plus [illegible]asse [illegible] toutes les provinces canadiennes. La moyenne canadienne était de 78,2 ans. D'autre part, le nombre des naissancesbaisse encore. Le nombre moyen [illegible] naissances par femme était de 1,66 au pays, mais il était [illegible] 1,32 [illegible] Terre-Neuve,de 1,73 au Yukon et de 2,74 dans les TNO.

AP

Le coeur et la bile



Alain Bessette/L'Aquilon

La romantique Angélique (France Wallend) est sur le point de découvrir qu'un terrible quiproquo s'est produit entre elle et son père, Argan (Marc Lacharité). Elle croit à tort que celui-ci lui propose d'épouser l'élu de son coeur alors qu'en fait, il ■ un tout autre soupirant en tête. L'impertinente Toinette (Roxanne Valade) s'interposera entre les deux et, grâce à ses stratagèmes, l'amour triomphera.

«Les pas frette aux yeux» en tournée à Whitehorse

De jeunes rires surprenants

Avant même de se produire à Yellowknife, la troupe «Les pas frette aux yeux» a présenté sa nouvelle production à Whitehorse.

Le 17 mai dernier constituait un jalon important dans la petite histoire de la troupe de théâtre amateur «Les pas frette aux yeux». Pour la première fois, cette troupe s'est produite à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest. Ils sont cependant demeurés dans le Nord puisque l'événement s'est produit dans le territoire voisin, au Yukon.

Près d'une soixantaine de Franco-Yukonnais, dont de nombreux jeunes, ont assisté à la représentation du classique «Le malade imaginaire» de Molière.

Selon Jean-François Boucher, agent de développement à l'Association franco-culturelle de Yellowknife et aussi comédien, la réaction des jeunes spectateurs a étonné la troupe. Les jeunes ont bien ri notamment dans la scène où la jeune Louison se fait chicaner par son père. Ces rires ont un peu surpris Jean-Françcois Boucher. «On ne pensait pas obtenir cette réaction face à du théâtre classique», souligne-t-il.

Il rappelle avec amusement l'après spectacle alors que plusieurs jeunes sont venus en quête d'autographes. Les membres de la troupe étaient invités à apposer leur griffe sur les programmes.

Cette représentation était aussi la bienvenue pour les francophones de Whitehorse. En effet, cette année leur propre troupe «La pastèque» n'a pas pu produire de pièce. La responsable de la troupe n'avait malheureusement pas de temps à y accorder. Cette troupe amateure s'adresse principalement aux enfants. «Les pas frette aux yeux» étaient donc attendus avec impatience par les jeunes spectateurs.

La troupe a profité de l'occasion pour visiter quelques attraits touristiques de la région. Au retour, en vol nolisé, le capitaine Jacques Harvey, propriétaire de la compagnie aérienne *South Nahanni Airways*, a survolé le parc de la Nahanni à basse altitude permettant aux membres de la troupe de s'en mettre plein la vue.

De retour au bercail, La troupe de théâtre de Yellowknife a présenté les 24 et 25 mai à l'école St-Patrick sa toute nouvelle production.

Plus de 110 personnes ont assisté aux deux représentations. La troupe a même fait salle comble le samedi soir, en raison d'une nombreuse délégation de bénévoles de Hay River, Iqaluit et Fort Smith participant, cette même fin de semaine, aux États généraux de la francophonie ténoise

La réaction du public d'ici a été tout aussi élogieuse. Les performances de Marc Lacharité et de Roxanne Valade dans les deux rôles principaux de la pièce en ont captivé plus d'un.

La troupe a profité de l'occasion pour souligner son cinquième anniversaire en conviant les spectateurs à un vin et fromages après les représentations.

C'est maintenant l'heure d'un repos bien mérité, avec un seul regret. Le projet d'une représentation à Iqaluit du «Malade imaginaire» en juin ne pourra se concrétiser, faute de fonds.

Alain Bessette

Environnement

Pas de repos pour Ecology North

Ecology North a vu le jour le 29 mai 1971. L'initiative revient à un jeune universitaire originaire de Yellowknife, Robert Bromley, qui passe ses étés dans les Territoires pour effectuer sur le terrain une partie de ses recherches en biologie, en compagnie du docteur David Trauger.

En 1969 et 1970, leurs travaux les amènent à analyser des échantillons de composantes variées de l'écosystème : l'eau, des baies, du poisson, ainsi que des cheveux et des ongles. «Les résultats étaient alarmants», se souvient le biologiste qui travaille depuis des années pour Ressources renouvelables (GTNO). Dans les «matériaux» humains, les tests révèlent les niveaux de mercure les plus élevés jamais détectés chez un être présumé en santé. Les concentrations d'arsenic, de cadmium et d'antimoine sont également inquiétantes.

Ces découvertes, ainsi que des discussions avec son mentor à propos de l'environnement, incitent le jeune scientifique à lancer sur les ondes de la radio locale un appel à tous les gens soucieux des mêmes questions. Une vingtaine de personnes se manifestent et fondent Ecology North.

Au fil des ans, le groupe de pression s'est consacré à l'échelle locale et territoriale à l'adoption d'une *Loi sur la protection de l'environnement*, à la mise sur pied de programmes de recyclage, à l'éducation des jeunes dans les écoles, à la promotion du développement durable (sans décimer les ressources non-renouvelables), pour ne citer que ces entreprises.

Ecology North n'est pas qu'un mouvement de revendications. Les activités de loisirs et de célébration du Nord tiennent aussi les bénévoles à coeur. En signe d'appréciation de la nature, le groupe a doté Yellowknife d'un jardin botanique d'inspiration boréale. Il invite aussi les adeptes de l'observation d'oiseaux à son traditionnel recensement du temps de Noël.

Pour souligner ses vingt-cinq ans, Ecology North prépare une fête, dont la date reste à préciser. En dépit de ses succès, le groupe entend demeurer vigileant. «L'avenir nous inquiète» avoue un porte-parole. Selon Charles Laird, dans la conjoncture actuelle, l'accent est mis sur l'économie, les mines, l'exploitation des ressources et de nouveau l'environnement est menacé.

Agnès Billa

Environnement

Freinez vos élans au volant!

Laissez aller votre imagination. Pourquoi ne pas saisir l'occasion que vous offre la Semaine de l'Environnement, du 1er au 9 juin, pour laisser reposer votre automobile et aider du même coup l'environnement. Chaque fois que nous décidons de laisser la voiture à la maison et de marcher, d'aller à bicyclette, de faire du covoiturage ou de prendre un moyen de transport en commun, cela contribue à moins polluer l'air que nous respirons. De simples petits gestes peuvent faire toute une différence. Sans trop d'effort, nous pouvons amener les autres à faire des choix en faveur d'un voisinage en santé.

Votre défi de la Semaine de l'Environnement :

On a peine à s'imaginer la vie sans voiture, mais il ne faut guère de réflexion et d'effort pour prendre moins souvent le volant. Pendant la Semaine de l'Environnement, prenez de simples petites mesures :

1. Voyagez avec quelqu'un d'autre.
2. Prenez un moyen de transport en commun au moins deux fois par semaine.
3. Si vous utilisez déjà le transport en commun, essayez de l'utiliser deux autres fois de plus chaque semaine ou faites vos commissions dans le quartier en marchant ou à bicyclette.

Il n'est pas nécessaire de modifier beaucoup vos habitudes pour constater à quel point il est facile de mettre en pratique ce que l'on prêche. Vous vous sentirez mieux après avoir fait un peu d'exercice, vous économiserez probablement et vous vous demanderez pourquoi vous n'y avez pas songé plus tôt.



Qu'est-ce que le smog?

L'ozone troposphérique, principale composante du smog, pose le plus grave problème de qualité de l'air au Canada. Les émissions provenant de la combustion des combustibles fossiles (par exemple, en provenance des automobiles et d'autres moyens de transport) contiennent des oxydes d'azote, des hydrocarbures et des particules. Lorsqu'ils entrent en contact avec la lumière du soleil et avec l'air stagnant, il en résulte du smog.

Qu'est-ce que le changement climatique?

Le changement climatique est la conséquence la plus sérieuse des émissions de gaz carbonique en provenance des véhicules. Au Canada, le tiers de ces émissions proviennent des automobiles et des camions légers. Les concentrations de gaz carbonique ont augmenté de beaucoup depuis 200 ans et plus rapidement qu'à n'importe quelle autre période de notre histoire. En fait, la température du Canada est de un degré plus chaude en moyenne qu'il y a cent ans. La glace du printemps s'enfonce dans les lacs canadiens environ une semaine plus tôt qu'il y a 30 ans. Selon les scientifiques, certains des extrêmes météorologiques que nous avons connus à l'été 95 sont les signes d'un changement climatique. Si nous ne consentons pas à des réductions, ces concentrations feront changer notre climat encore plus radicalement au cours du prochain siècle.

Semaine nationale de l'environnement
Du 1er au 9 juin

L'automobile, le smog et le changement climatique
Que pouvons-nous faire ?

Il y a bien des choses que nous pouvons faire pour réduire les effets de la voiture sur l'environnement et sur l'air que nous respirons

* Marchez ou prenez votre bicyclette chaque fois que c'est possible, surtout pour faire de petites courses.
* Prenez la résolution d'utiliser le transport en commun au moins deux fois par semaine.
* Mettez sur pied un service de covoiturage.
* Songez à organiser une téléconférence pour votre prochaine réunion au lieu de faire venir des gens de tous les coins du pays.
* En tant que parent, essayez de faire le moins de déplacements possible... Communiquez avec d'autres parents pour faire du covoiturage pour les activités de vos enfants.

Usage de l'énergie à la maison

Bien que les voitures aient un effet sur l'environnement, n'oublions pas que les émissions de gaz carbonique proviennent de la combustion de tous les combustibles fossiles, y compris ceux qui nous fournissent l'énergie dans nos foyers. Voici quelques conseils pour améliorer l'efficacité énergétique, économiser de l'argent et réduire les répercussions sur l'environnement, et tout cela à la fois!

* Vérifiez s'il n'y a pas d'entrée d'air autour des portes et des fenêtres.
* Installez un thermostat programmable pour réduire la température lorsque vous dormez ou lorsque vous êtes absent.
* Fermez les stores et tirez les rideaux l'été pour garder vos pièces au frais. Ne vous servez du climatiseur que lorsque nécessaire.
* Assurez-vous que votre chaudière et votre climatiseur fonctionnent bien et au maximum de leur efficacité.
* Songez à installer un ventilateur au plafond, des auvents ou à planter des arbres ombreux pour avoir moins besoin de climatiser vos pièces.



Du tuyau d'échappement... à notre environnement

Nos voitures ont des répercussions sur l'environnement et sur la santé. Ce qui sort du tuyau d'échappement se dégage dans l'air et dans l'atmosphère. Cela peut avoir des répercussions, maintenant et plus tard, sur notre santé et l'environnement... Et ces répercussions peuvent changer notre vie.

Il y a 14 millions de voitures sur les routes du Canada. Nous conduisons davantage et nous dégageons plus de polluants dans le ciel, ce qui contribue au smog et au changement climatique. Le problème se fait d'abord sentir au sol et ses effets se répercutent dans l'atmosphère. La solution aussi peut s'amorcer sur le sol, si nous faisons des choix terre-à-terre pour des voisinages en santé.

Le défi

Chacune de ces 14 millions de voitures parcourt en moyenne 16 000 kilomètres par année. Pendant cette période, chaque voiture dégage plus de 4 tonnes de polluants atmosphériques.

Qu'advient-il de ces polluants? Ils provoquent le smog et contribuent au changement climatique, qui nuisent à la santé humaine et perturbent l'environnement de la terre. Il appartient à chacun de nous de contribuer à relever le défi et à changer les pronostics du changement climatique.

Comment relever ce défi?

La réponse réside, en grande partie, dans l'écocivisme - ce terme signifie que nous nous sentons responsables de l'environnement. Il s'agit tout simplement d'être un citoyen actif, que ce soit en commençant à aménager une piste cyclable dans nos localités ou de nous engager personnellement à rouler en voiture 5 000 kilomètres de moins par année.

La Semaine de l'Environnement - C'est un bon temps pour commencer

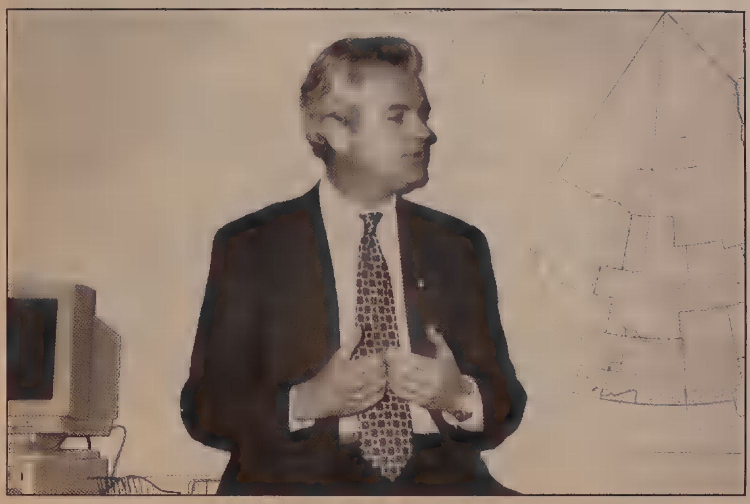
La Semaine de l'Environnement aura lieu du 1er au 9 juin. Ce serait le bon moment de prendre quelques minutes pour songer à nos habitudes au volant et dresser une liste des mesures que nous pourrions prendre pour changer notre mode de vie et contribuer à réduire les émissions qui polluent notre atmosphère. Parlez-en dans votre quartier pour trouver des façons d'amener les autres à changer aussi leurs habitudes. Le cahier thématique d'Action 21 d'Environnement Canada intitulé Le défi du transport au Canada peut représenter un instrument utile. En fait, on peut se faire aider par bien des organisations. Le dépliant intitulé Le cahier des solutions d'Action 21 d'Environnement Canada peut vous aider à commencer en vous prodiguant des conseils, en vous soufflant des idées et en vous présentant des listes de groupes qui ont déjà fait des choix terre-à-terre pour des voisinages en santé. Téléphonez au 1-800-668-6767.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 23, vendredi 7 juin 1996

Point de mire



Agnès Billa/L'Aquilon

Peu importe de quel côté il se tourne, le ministre Charles Dent se retrouve souvent à faire face à des interlocuteurs francophones: gestion scolaire, centre scolaire communautaire, coupure du poste de traducteur à Iqaluit et, ci-haut, lors d'une assemblée des électeurs de son comté.

Centre scolaire communautaire

Rencontre avec le ministre Dent

C'est une rencontre qualifiée de «positive» qui s'est déroulée avec le ministre Charles Dent au sujet du centre scolaire communautaire de Yellowknife.

Une rencontre entre le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et des représentants de la francophonie de Yellowknife s'est déroulée le 31 mai dernier pour discuter du projet de centre scolaire communautaire. Michèle Martel, Jean-François Pitre et Line Gagnon ont pu discuter avec le ministre Dent de sa position quant à la construction d'un centre scolaire communautaire.

Dans une réunion préparatoire tenue le 29 mai, les représentants des groupes francophones de Yellowknife envisageaient cette rencontre non pas comme une séance de négociation mais surtout une occasion d'établir la position de la communauté francophone dans le dossier du centre scolaire communautaire. Ils désiraient aussi connaître les intentions du ministre face à la construction d'une école à Yellowknife.

Cette réunion préparatoire visait également à présenter un front commun. «Il faut présenter un point de vue qui montre de la cohésion malgré les intérêts spécifiques de chacune des associations ou du conseil» avait alors précisé Michèle Martel de la garderie Plein soleil.

La rencontre avec le ministre Dent n'aura pas permis d'obtenir

Rencontre avec Dent
Suite en page 2

Gestion scolaire

Non à une commission scolaire

Dans une lettre adressée à la Fédération Franco-TéNOise, le ministre Dent explique les raisons qui motivent son ministère à rejeter la création d'une commission scolaire francophone territoriale.

Lors d'une rencontre avec le ministre le 23 mai dernier, des représentants des parents francoténois avaient fait part de leur déception face aux amendements proposés à la loi scolaire. Selon ces représentants, il aurait été préférable et moins dispendieux de créer une commission scolaire francophone territoriale à l'instar des modèles établis en Saskatchewan et au Yukon. Ces modèles pourraient être modifiés en un système simple qui satisferait à la fois les francophones et le gouvernement.

Dans sa missive datée du 28 mai, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Charles Dent explique qu'une analyse effectuée par son ministère indique que la forme actuelle de gestion via des conseils scolaires francophones est la plus économique en raison du nombre d'ayants droit.

L'analyse interne stipule que le modèle proposé par le GTNO est en accord avec les droits constitutionnels des francophones, notamment l'interprétation évoquée dans la cause Mahé. Cette analyse indique que la situation dans les TNO est différente de celles au Yukon et en Saskatchewan et qu'elles ne peuvent être comparées. L'analyse tient compte du faible nombre d'ayants droit, de la distance entre les deux écoles, des effets de la séparation future des territoires ainsi que des coûts associés à l'éducation.

Actuellement, la commission (scolaire ou de division) qui compte le moins d'élèves, c'est celle du Sahtu avec 610 élèves. Pour sa part, la Commission de division du Baffin en compte 3600. De plus, le ministère étudiera en cours d'année les structures des commissions scolaires pour trouver des modèles plus économiques et pour s'assurer d'un contrôle accru de la communauté sur l'éducation.

L'étude du ministère indique que du point de vue économique, la structure actuelle du conseil scolaire francophone est la meilleure. De surcroît, l'analyse prévient que si le ministère fournissait un financement administratif pour un groupe de 100 élèves, il se devrait d'en faire autant pour les autres communautés afin de respecter le principe d'un niveau équitable de financement pour tous les élèves du Nord.

Le ministère identifie aussi les différentes sources de financement pour les deux écoles (Allain St-Cyr et Nakasuk), que ce soit en provenance de Patrimoine canadien ou du GTNO. Ses données contredisent l'affirmation des représentants francophones qui soutiennent que

Commission scolaire
Suite en page 2

Stratégie de mobilisation communnautaire.

Lire en page 3

Éditorial : Une remarque désobligeante.

Lire en page 4

Sur le bout de la langue: en Cybérie.

Lire en page 5

Les ondes fluides de la radio.

Lire en page 5 (horaire en page 8)

Six axes de développement pour les transports.

Lire en page 7



Alain Bessette/L'Aquilon

Les amoureux sur les bancs publics

Situés en plein coeur du centre-ville, ce petit parc et ses bancs publics redeviennent attrayants avec de retour l'été et le soleil. Il est parfaitement légal pour les amoureux de se bécoter sur ces bancs publics sous le regard vigilant des policiers de la GRC qui travaillent dans l'immeuble voisin.



Formation scientifique

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a octroyé 637 000 $ en subventions à 27 universités à travers le pays dans le cadre de son Programme de formation dans le Nord. Cette somme permettra de financer des projets présentés par des étudiants. Un comité de sélection a examiné plus de 300 demandes en tenant compte de facteurs tels le nombre de demandes, le niveau de financement fourni précédemment, ainsi que la nature et la qualité des projets de recherches proposés.

Le montant total accordé par le MAINC constitue une réduction de cinq pour cent par rapport aux octrois de l'an passé.

Infrastructures du Nunavut

Des progrès ont été accomplis pour la conclusion d'une entente de partenariat entre le gouvernement fédéral et la Nunavut Tunngavik Inc. sur les projets d'infrastructure du Nunavut. Cette entente porte sur les édifices et les installations dont le nouveau gouvernement du Nunavut aura besoin, une fois que le territoire sera créé. Cette entente assurera de nombreuses occasions d'affaires et de formation pour la population et les entreprises du Nunavut.

Les deux partenaires ont souligné la nécessité d'une collaboration étroite avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en particulier au chapitre du développement progressif des infrastructures communautaires.

Ce sont les sociétés de mise en valeur des droits de naissance des Inuit qui construiront, administreront et possèderont les installations et les édifices concédés au futur gouvernement territorial par des baux à long terme.

Coupures à Pêches et Océans

La Commission canadienne des affaires polaires s'oppose vigoureusement aux coupures annoncées par le ministère fédéral des Pêches et Océans dans ses programmes de recherche dans le Nord.

Selon une fuite au sein du ministère, ce dernier songerait à couper de plus de 600 000 $ les fonds du programme pour l'Arctique, y compris les sommes consacrées à la recherche sur les contaminants dans le Nord.

«Le Canada risque de perdre toute une génération de chercheurs expérimentés de calibre mondial, a indiqué Whit Fraser, président de la Commission. Cette situation est épouvantable».

La conférence sur les contaminants que tient la Commission en octobre prochain à Iqaluit se penchera sur cette question épineuse du financement de la recherche.

Plus d'infrastructures

En tout, 18 projets recevront dans les TNO du financement dans le cadre de l'Entente Canada-TNO sur les travaux d'infrastructure.

Dans l'est des Territoires, c'est la construction et la rénovation d'immeubles qui viennent en tête dans les neuf projets d'infrastructure. Au total, huit communautés de l'est recevront 687 324 $, ce qui favorisera la création de 45 emplois temporaires et 11 emplois permanents.

Dans l'ouest, c'est près de trois millions de dollars qui seront investis dans sept communautés, permettant la création de 41 emplois. Le plus important projet est sans contredit celui de Fort Resolution où la construction d'un centre commercial coûtera près de deux millions de dollars.

Alain Bessette



Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rencontre avec Dent

Suite de la une

un engagement ferme du ministre. Celui-ci se dit néanmoins conscient des besoins des francophones tout en rappelant que la question financière est de taille.

«Cette rencontre a été positive» a indiqué Jean-François Pitre. Selon M. Pitre, la construction d'une école est dans le domaine du possible mais certainement pas à court terme. «Il [le ministre Dent] n'est pas contre le centre scolaire communautaire. Il est plutôt pour. C'est juste une question d'argent qui nous bloque» a précisé le conseiller scolaire. Durant cette réunion, le groupe n'a pas discuté de la question du 17 millions de dollars qui sont prévus pour la construction ou la rénovation d'écoles à Yellowknife.

Quelques problèmes ont été soulevés lors de cette rencontre. «Il ne serait pas question de construire un gymnase avec moins de 150 élèves» a expliqué M. Pitre. L'école Allain St-Cyr en compte actuellement un peu plus de 50.

Un autre problème concerne l'affectation de budgets supplémentaires pour Yellowknife alors que le ministère dénombre plus de 700 places disponibles au sein des établissements des deux commissions scolaires de Yellowknife. Malgré ces places disponibles, il est difficile de négocier quoi que ce soit avec ces commissions. En effet, celles-ci attendent de voir si le projet minier de BHP Diamonds Inc. ira de l'avant. Dans l'affirmative, les commissions estiment que ces 700 places disponibles ne suffiront pas pour faire face à la demande.

Le problème le plus épineux selon Jean-François Pitre, c'est la rareté des terrains vacants aptes à devenir le site d'une nouvelle école. Ceux-ci disparaissent rapidement et ceux qui restent sont en périphérie de la ville.

Quant aux négociations actuelles entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et Patrimoine canadien sur la somme de trois millions de dollars que le gouvernement fédéral a attribué à la construction d'un centre scolaire communautaire, celles-ci se poursuivent. Il n'est pas question que des représentants de la communauté francophone de Yellowknife s'immiscent dans le processus mais le ministre Dent confirme qu'ils seront tenus au courant après chacune des séances de négociation.

Alain Bessette

Commission scolaire

Suite de la une

l'ensemble des programmes d'enseignement en français langue première proviennent de Patrimoine canadien.

Selon l'étude, l'école Allain St-Cyr reçoit 292 000 $ du GTNO (en incluant la taxe scolaire) et 277 000 $ de Patrimoine canadien. À Iqaluit, le GTNO fournit 187 000 $ et Patrimoine canadien 181 000 $.

Avant de se prononcer sur cette étude interne et sur la loi scolaire telle qu'amendée le 26 mai dernier, les représentants des parents attendent de recevoir une analyse de leur conseiller juridique.

Alain Bessette

25 ans d'enseignement des langues officielles

Constat d'échec ?

Même s'il voit «une lueur d'espoir» et qu'il croit à l'enseignement des langues officielles au Canada, le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface pense qu'il faut investir «plus et mieux» dans l'enseignement en langue française.

«On a connu de grands succès en éducation, mais les progrès sont encore lents» estime Paul Ruest. Selon lui, l'argent consacré depuis 25 ans par le gouvernement fédéral à l'enseignement n'a pas freiné l'assimilation dans les communautés francophones.

«Quiconque a eu l'occasion de visiter les écoles francophones de l'Ouest canadien vous dira qu'on y constate une pauvreté linguistique alarmante chez les jeunes francophones qui sont en voie de perdre leur identité culturelle» soutient M. Ruest, qui participait à un symposium marquant le 25e anniversaire du Programme fédéral d'enseignement des langues officielles.

Et c'est tout le Canada qui est perdant, dit-il, si on ne réussit pas à renverser la vapeur: «Si la présence francophone au Canada n'est visible et dynamique qu'au Québec, il est bien difficile de s'opposer aux revendications souverainistes et séparatistes du Québec».

Si l'assimilation continue de faire des ravages malgré les investissements en éducation, c'est à cause des moyens de communication modernes, pense M. Ruest. «On vit dans une société où les jeunes sont braqués devant la télé, ils écoutent la radio...En milieu minoritaire, il y a peut-être un seul poste de radio qui tente de répondre aux besoins d'un peu tout le monde. Même chose pour la télé. Ils en viennent à épouser des valeurs sociales qui sont reflétées dans le monde anglophone et on tente par la suite, avec l'école, de remédier à cela...c'est évident que c'est difficile».

Les francophones ont toujours cru que l'obtention de la gestion scolaire représentait la solution au problème de l'assimilation. Selon M. Ruest, il faut faire plus: «On a souvent pensé que si on s'occupe de l'éducation, tout le reste va suivre. Ce n'est pas complètement vrai. La gestion scolaire, c'est un maillon dans la chaîne». Il faut aussi, dit-il, que les gens changent leur comportement et fonctionnent en français dans la vie de tous les jours.

Après avoir tout essayé pour convaincre les jeunes francophones de parler leur langue maternelle, c'est peut-être l'intérêt récent et soudain des entreprises privées pour le bilinguisme, qui freinera l'assimilation. Alors qu'il y a 25 ans les avantages du bilinguisme se limitaient à obtenir un emploi dans la fonction publique fédérale, la maîtrise des deux langues officielles a maintenant une valeur économique, remarque M. Ruest: «Les jeunes ne sont pas intéressés au combat pour la francophonie, pour le bilinguisme. Ils ne rêvent plus. Ils sont intéressés à l'aspect pratique de la connaissance des langues. C'est tout».

Avec l'ouverture des marchés, les entreprises sont en effet de plus en plus à la recherche de personnel bilingue, trilingue même, et cognent à porte des établissements d'enseignement francophones. C'est le cas des entreprises en télémarketing qui cherchent à s'établir au Manitoba. Le problème, c'est que le bassin de francophones est limité: «On (la ville de Winnipeg) voudrait nous faire dire qu'il y a beaucoup plus de francophones qu'il y en a vraiment» déplore M. Ruest. L'ironie, c'est qu'au moment où ces entreprises recherchent des employés bilingues, on constate une érosion des communautés francophones. Selon Paul Ruest, il est peut-être trop tard pour sauver «cette richesse naturelle».

Pour remédier un tant soi peu à la situation, il faut que le gouvernement fédéral repense son Programme d'enseignement des langues officielles, avec la participation des provinces: «Le programme a une faiblesse extraordinaire, estime M. Ruest. Plus il y a de gens qui veulent apprendre le français comme langue seconde, moins il y a de l'argent pour les francophones».

Le professeur Benoît Cazabon de l'Université d'Ottawa, qui participait également au symposium, est plus cinglant: «Je ne sais pas ce qu'on attend pour reconnaître notre échec quant à l'épanouissement des communautés francophones». Il prône une révision «de fond en comble» du programme d'enseignement des langues officielles. Et pas uniquement pour assurer une meilleure distribution des fonds entre anglophones et francophones: «Est-ce qu'on va avoir l'énergie politique, au niveau fédéral, pour reposer la question: que faut-il pour assurer une vitalité réelle dans la communauté francophone». M. Cazabon qualifie d'ailleurs «d'échec collectif» le Canada bilingue.

APF

Mobilisation communautaire

Il faut développer des réseaux

Des représentants de l'entreprise privée, des gouvernements et de divers groupes d'intérêt se sont réunis pendant trois jours pour établir des réseaux de partenaires.

Près de 150 personnes en provenance de huit communautés de l'ouest des TNO ont participé à un forum de planification





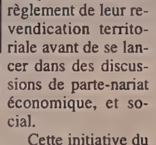
Alain Bessette/L'Aquilon

Karen Azinger de BHP reconnait le rôle majeur que pourrait jouer cette compagnie dans l'économie du Nord.

communautaire du 28 au 30 mai dernier. Ce forum a été organisé dans le cadre de la Stratégie de mobilisation des partenaires communautaires et du développement de l'emploi. Le forum, financé par l'entreprise privée, avait lieu sur le site du camp minier Koala de la compagnie BHP Diamonds Inc.

Le but du forum était d'établir un plan d'action qui tiendrait compte des priorités de la communauté autant que des possibilités de développement pour l'industrie et pour l'emploi.

Parmi les participants communautaires, on remarquait des représentants de la Nation métis, différents intervenants du secteur municipal et du milieu de l'éducation. Les grands absents de la rencontre étaient les Dogribs de Rae Edzo et les Dénés de Yellowknife. Selon les porte-parole du forum, ces derniers ont été approchés mais préfèrent plutôt attendre le règlement de leur revendication territoriale avant de se lancer dans des discussions de parte-nariat économique, et social.



Cette initiative du secteur privé réjouit les gouvernements. Selon le ministre Kelvin Ng, de Santé et Services sociaux, il s'agit d'une bonne façon de construire une économie du Nord et de trouver des solutions aux problèmes affectant les communautés.

Cette Stratégie de mobilisation a vu le jour il y a près d'un an dans la foulée du développement du projet minier de BHP Diamonds Inc. Lors d'une première phase, les retombées du projet ont été analysées pour ensuite tenter d'exploiter les possibilités de développement économique que le projet offre.

Le co-président du forum, représentant le secteur privé, Glenn Zelinski de la compagnie *Frontier Mining and Industrial Supplies*, a déploré que le Nord se soit trop souvent développé sans une réelle participation des résidants du Nord et avec les compagnies qui s'approvisionnent surtout dans le sud sans bénéfice pour la communauté locale.

«Ce forum a été l'occasion de développer un réseau avec les autres groupes. (...) de bâtir de nouvelles relations d'affaires» a expliqué M. Zelinski. Le forum prépare le milieu des affaires et les groupes communautaires à une nouvelle situation économique. Selon Glenn Zelinski, le gouvernement a toujours été le principal moteur de l'économie mais cette situation changera bientôt, notamment avec le développement de projets miniers d'envergure.

De son côté, la compagnie BHP Diamonds Inc., sur qui repose la grande majorité des espoirs, participe pleinement à cette initiative en sachant qu'elle peut devenir l'un des plus importants employeurs du Nord et un client sur qui compter. Il s'agit pour cette compagnie d'une occasion rêvée d'établir des relations d'affaires. Selon Karen Azinger, directrice des affaires externes de BHP, «La mobilisation communautaire est un projet qui



Alain Bessette/L'Aquilon

Pour Glenn Zelinski (à droite), la stratégie de mobilisation communautaire permet d'établir des relations d'affaires et d'accroître le potentiel économique du Nord.

déborde le simple projet de BHP». La compagnie BHP participe à cette initiative et envisage de discuter d'emplois et d'occasions d'affaires avec les autres participants.

Alain Bessette

Affaires étrangères et Commerce international

Le Nord sur la scène internationale

Un comité de la Chambre des communes était de passage à Yellowknife dans le cadre de consultations sur les politiques canadiennes en relations internationales.

Plusieurs intervenants du milieu communautaire ont comparu devant ce comité permanent de députés fédéraux qui étudie plus précisément les intérêts du Canada dans les relations entre les pays du cercle polaire.

En juillet prochain, le Canada sera l'hôte des activités de lancement d'un Conseil de l'Arctique qui rassemblera des représentants du Canada, des États-Unis (Alaska), de la Fédération russe, de la Norvège, de l'Islande, du Danemark (Groenland), de la Suède et de la Finlande. Le gouvernement du Canada tient donc à s'assurer que ce conseil répondra aux objectifs nationaux en matière de relations internationales. Pour ce faire, le comité permanent élaborera de nouvelles orientations spécifiques au Nord pour compléter les politiques canadiennes actuelles. Le comité doit aussi établir les priorités du Canada dans sa participation au Conseil de l'Arctique.

Parmi les groupes qui se sont entretenus avec les membres du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, notons la Nation dénée et la Nation métis, des groupes d'intérêts tels la Chambre de commerce de Yellowknife et la Société de développement du Denendeh de même que des entreprises privées, Ferguson Simek Clark ainsi que BHP Diamonds Inc.

Gary Bohnet, de la Nation métis, a attiré l'attention des membres du comité sur les problèmes qui affligent les trappeurs en raison du puissant lobby européen anti-fourrure. Selon M. Bohnet, il est difficile de parvenir à une entente internationale sur le commerce des fourrures alors que la gestion des ressources renouvelables est un domaine de juridiction provinciale. Il suffit qu'une seule province ne se plie pas aux normes de trappage pour que l'ensemble des trappeurs canadiens soient pénalisés. «Nous [les trappeurs du Nord] sommes nettement en avance quant aux normes de piégeage, et ce fait doit être reconnu par les Européens» a expliqué M. Bohnet.

«C'est une grande réussite», s'est exclamé Bill Graham, président du comité permanent, après la présentation de M. Stefan Simek de la firme Ferguson Simek Clark. La compagnie spécialisée en travaux de génie et d'architecture a construit dans la région de Yakoutie en Russie un village complet, maintenant connu sous le nom du village canadien. M. Simek a identifié plusieurs aspects de cette expérience de collaboration internationale qui pourraient faire l'objet d'une intervention du Canada au sein d'un Conseil de l'Arctique.

Pour Stefan Simek, nous jouissons d'un avantage important sur les compétiteurs américains, ne serait-ce qu'en raison de l'utilisation du système métrique au Canada. Plus le Canada saura se rapprocher des normes de construction européennes, meilleure sera la compétitivité des entreprises canadiennes sur le marché européen, a-t-il ajouté. Autre point à retenir de cette expérience : il faudrait implanter une procédure de résolution des disputes contractuelles.

En terminant leur ronde de consultations publiques, le comité permanent devrait être en mesure d'établir les priorités du Canada en matière de relations et de commerce international.

Alain Bessette

ÉDITORIAL

Une remarque désobligeante

Il y a moins de deux semaines, le ministre fédéral Doug Young en a choqué plus d'un en demandant à un député bloquiste d'origine chilienne «de s'en retourner dans son pays ou d'en trouver un autre».

Voilà donc la dernière d'une série de remarques à caractère raciste et discriminatoire qui illustre si bien l'étroitesse d'esprit de nos politiciens. Rappelons la remarque de l'ex-premier ministre du Québec sur le «vote ethnique» puis celles de députés réformistes sur la pertinence de mettre à la porte des personnes en raison de leur race ou de leur orientation sexuelle.

Cette dernière remarque cependant se distingue par le peu de cas que les médias canadiens en ont fait. La remarque de M. Parizeau a presqu'éclipsé les résultats du référendum québecois et a fait couler beaucoup d'encre dans les jours suivants. Plusieurs souverainistes ont même soupiré d'aise à l'annonce de la démission du premier ministre.

Il en fut de même pour les remarques racistes des députés réformistes. La couverture médiatique avait alors fait état du caractère abusif de ces propos; des collègues réformistes les dénoncèrent et le leader réformiste fit résonner le glas aux ambitions politiques de ces députés en leur montrant la porte.

M. Young, quant à lui, a reçu une petite claque amicale sur l'épaule de la part du premier ministre Chrétien qui expliquait et pardonnait ces propos disgracieux en raison de la présence offensante à Ottawa d'une opposition officielle vouée à la séparation du Québec.

Le premier ministre canadien avait pourtant été beaucoup plus brutal envers les députés libéraux récalcitrants qui s'opposaient à la nouvelle politique libérale sur la TPS. L'opposition interne fut matée par des expulsions du caucus libéral.

Est-ce à dire que les propos de M. Young cadrent dans les politiques du parti libéral du Canada? Si oui, le prochain débat référendaire risque de se situer à un niveau de bassesse incroyable.

Alain Bessette

DEPUIS 12 ANS, OTAWA INONDE MONTRÉAL DE RÉFUGIÉS POLITIQUES...

SI VOUS ÊTES CAPABLES DE DIRE «NON» EN FRANÇAIS, VOUS EN SAVEZ ASSEZ POUR QU'ON VOUS LAISSE VIVRE AU QUÉBEC!

IMMIGRATION CANADA

MICHEL LAVIGNE APF-95

Le retour de l'été



Alain Bessette/L'Aquilon

Pour certains, ce sont les hirondelles qui font le printemps. À Yellowknife, le retour de Nadine Gentleman et de son kiosque ambulant en plein centre-ville nous annonce également que l'été s'est bel et bien installé chez nous.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim)
Alain Bessette

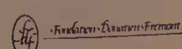
Correspondant national: Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs: Annie Bourret, Agnès Billa

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF
Association de la presse francophone







Le j@rgon de la Cybérie

Il est de bon ton de prédire que le français ne survivra pas à la révolution cathodique. En effet, le monde virtuel de l'Internet, alias autoroute électronique, inforoute voire le «Net», n'aurait que faire de Molière, lui préférant nettement Shakespeare. Pourtant, il se publie guide sur guide en français sur la question depuis cinq ans. Et les survoler permet déjà de dégager des tendances de vocabulaire.

L'élément cyber (au sens de «machine»), par exemple, entre dans la formation de plusieurs mots comme cybernaute, un synonyme plus générique qu'internaute pour désigner une personne naviguant dans le milieu créé par l'ensemble des ordinateurs reliés entre eux.

En quoi cybernaute est-il plus générique qu'internaute? Parce que le terme Internet est le nom du tout premier réseau, plus exactement deux ordinateurs reliés par un fil de cuivre. Quelque trente ans plus tard, Internet conserve sa majuscule mais est devenu aussi banal que frigidaire et klaxon, des marques de commerce à leurs débuts.

Citons encore la cybersphère et le cyberespace, qui évoquent bien ce monde virtuel que constitue l'espace-machine, tout comme Cybérie, terme encore plus heureux à cause de son homophone Sibérie. Et n'oublions pas la peur de perdre la démocratie dans le cybermonde — les technoploucs irréductibles se gargarisent de cette cybernoïa ou se rabattent sur la cyberdépendance (authentique et tout neuf, ce mot-là).

L'élément hyper est déjà bien installé en français : on s'en sert pour exprimer le plus haut degré. Grâce à lui, on arrivera peut-être à franciser en hypertoile le Web (prononcez ou-èbb) ou WWW ou W3. Curieusement, les deux sigles se prononcent mal mais se lisent et s'écrivent bien. C'est d'ailleurs là un aspect fondamental de la langue du courrier électronique, dont l'aspect résolument graphique a entraîné la création des émoticones (frimousses, souriards et sourires), permettant de pallier le manque d'intonation dans les messages.

Pour en revenir à l'hypertoile, j'espère bien qu'elle remplacera le terme Web, pour les raisons suivantes. Premièrement, il s'agit là d'un terme français. (Je sais, je sais, la francisation nous fait perdre l'amusant Nétiquette. En revanche, elle nous donne la tour de BABÉL des babillards électroniques.)

Deuxièmement, le mot hypertoile rappelle l'hypertexte, l'essence même du Web, dont les textes comportent des mots balises (ou des «liens») sur lesquels cliquer pour être renvoyé à d'autres textes sur des sujets connexes ou pour consulter d'autres parties de ce premier texte. À l'écran, ces mots balises sont soulignés ou de couleur différente. Le Web a été créé en 1989 par le Conseil européen de recherche nucléaire (Suisse), pour en finir avec les problèmes de compatibilité entre différents systèmes d'exploitation d'ordinateurs et avoir un outil de recherche facile à manier. Depuis 1995, le Web remporte un tel succès qu'il en éclipse l'Internet. On a même repéré le terme webnaute, de là l'urgence d'un terme français plaisant et facile à dériver. Hypertexte, hypertoile, hypernaute — peut-être pas génial, mais certainement plus transparent que mégamygale...

Annie Bourret (APF)

Une adresse en «Cybérie»:
bourret@vcn.bc.ca.



Alain Bessette/L'Aquilon

Quelques membres du comité radio de Yellowknife (de gauche à droite) : Marc Lacharité, France Wallend, et d'Iqaluit, Louis McComber de CFRT-MF, Philippe Méla et Benoît Boutin.

Comité radio de Yellowknife

Les ondes fluides de la radio

Ce ne sera pas un été de tout repos pour l'équipe de bénévoles qui s'occupe de l'émission de radio «À propos d'autre chose».

Voilà ce qu'a décidé la douzaine de bénévoles à la réunion du comité radio le 28 mai dernier dans un pub local.

Au total, plus d'une quinzaine de personnes sera impliquée dans la production de l'émission. Malheureusement, dès les permiers jours de juillet, plusieurs d'entre eux partiront en vacances.

Il leur a donc fallu y «songer» sérieusement afin de pouvoir établir la programmation d'été. Mission accomplie: veuillez consulter l'horaire qui figure en page huit du présent numéro de *L'Aquilon*.

Louis McComber, un homologue de la radio CFRT-MF des francophones d'Iqaluit était également présent lors de cette réunion. Il a notamment esquissé les développements récents à CFRT. La participation des Inuit à la programmation de CFRT pave la voie à sa transformation en une véritable radio communautaire d'Iqaluit. Selon Louis McComber, CFRT pourrait devenir une radio communautaire trilingue, avec une programmation en français, en inuktitut et en anglais.

Le responsable du comité radio de Yellowknife, Benoît Boutin, a informé les participants du renouvellement provisoire de l'entente de service avec la station CKLB. Ce contrat n'est que d'une durée de 6 mois, le comité radio désirant explorer d'autres possibilités.

Parmi les options envisagées, figure le statu quo : diffuser via CKLB selon la formule actuelle. Le comité veut également tenter de nouveau d'établir un contact avec Radio-Canada. La troisième option consisterait à collaborer avec l'école St-Patrick qui possède un studio d'enregistrement bien équipé. Les émissions produites à l'école seraient ensuite rediffusées sur les ondes de CKLB ou de Radio-Canada.

Alain Bessette

Départ de la directrice de *L'Aquilon*

Deux années intenses

Alors que j'occupais les fonctions de directeur à titre intérimaire en 1993 (décidément, y a des scénarios qui se répètent!), une agréable surprise survint lors du processus de sélection au poste de direction de *L'Aquilon* : la candidature de Mme Agnès Billa.

Résidente des TNO depuis déjà quelques années, ayant oeuvré à titre d'agente de développement culturel au sein de la Fédération Franco-TéNOise et ayant agit comme collaboratrice régulière du journal, le choix d'Agnès Billa au poste de direction de *L'Aquilon* semblait tout indiqué.

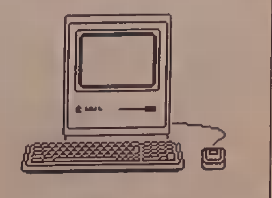
Après 28 mois de travail acharné dans des conditions pénibles, Agnès quitte le journal et se tourne vers de nouveaux défis médiatiques.

Agnès a investi toute son énergie et ses capacités professionnelles pour diriger le journal. Malgré des conditions souvent difficiles, ayant parfois à assumer seule toute la production du journal, Agnès a su mettre en valeur la nature professionnelle du journal. Avec son sens de l'analyse et sa maîtrise admirable du verbe, ses articles et ses éditoriaux ont contribué à établir la réputation enviable du journal auprès de ses pairs tant dans les TNO que parmi les journaux francophones du Canada.

Pour paraphraser des propos entendus, la couverture des événements francophones de L'Aquilon sous la gouverne d'Agnès Billa a permis aux francophones de savoir exactement ce qui se passe. Dans certains dossiers, les articles de *L'Aquilon* sont même cités pour référence afin de savoir tout ce qui s'est passé et tout ce qui s'est dit sur tel ou tel sujet.

Au nom de toute l'équipe de *L'Aquilon*, présente et passée, ainsi qu'au nom de bien des francophones, un grand merci Agnès!

Alain Bessette



SACO:

Si vous voulez vous rendre utile

Avez-vous du temps libre, disons quelques semaines, deux mois maximum? Avez-vous le goût de vous rendre utile et de faire profiter les autres de votre expérience de travail? Voulez-voir du pays?

Si oui, SACO a besoin de vous!

SACO est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, qui offre depuis 1967 de l'expertise à des clients de plus de 40 pays, de même qu'à des communautés autochtones au Canada.

Cette année seulement, elle a répondu à plus de 2000 demandes d'assistance. L'organisation peut compter sur 4000 volontaires canadiens mais, bizarrement, sa banque de volontaires ne contient aucun francophone de l'extérieur du Québec.

C'est pour pallier à cette lacune que SACO, dont les bureaux sont à Montréal, lance un appel aux communautés francophones et acadiennes. SACO est ouvert à tous, mais recrute surtout parmi les retraités. La moyenne d'âge des conseillers volontaires est d'ailleurs de 62 ans et le conseiller typique compte déjà plus de 35 années d'expérience professionnelle.

Les conseillers ne reçoivent aucun salaire mais ils n'ont pas à payer leurs frais de voyage, d'assurance et leurs dépenses.

Les affectations auprès des autochtones sont d'une durée de sept jours en moyenne. Pour les services internationaux, la durée moyenne des projets est de deux mois. Les conjoints peuvent accompagner les volontaires lorsque la durée du voyage est supérieure à 31 jours et leurs frais sont aussi pris en charge.

Il n'y a aucun critère particulier pour être accepté comme volontaire sauf avoir du temps devant soi, être en santé et avoir une expertise dans un domaine quelconque.

SACO oeuvre dans 29 pays en développement en Afrique, dans les Amériques, en Asie, dans les Antilles et dans des pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est.

Si vous désirez plus de renseignement sur SACO:
1-800-561-0687

APF

Transport et économie

Six axes de développement

Le ministre territorial des Transports Jim Antoine a dévoilé les axes principaux qui guideront son ministère afin de participer au développement économique du Nord.

Selon le ministre Antoine, Transports TNO peut contribuer de façon considérable au développement économique du Nord. Les travaux entrepris par le ministère ont un impact direct sur l'économie. Ce ministère occupe une position privilégiée dans l'établissement de liens de partenariat avec les communautés, le gouvernement fédéral et le secteur privé.

Développement minier

Jim Antoine a rappelé que l'exploitation des ressources minérales représente la source principale de développement économique pour le Nord. Il rappelle aussi que des infrastructures routières et portuaires inadéquates viennent entraver l'exploitation de ces ressources. Son ministère entend donc travailler de concert avec l'industrie minière et le gouvernement fédéral dans une recherche de solutions à ces problèmes d'infrastructure.

Vallée du Mackenzie

Le prolongement plus au nord de la route de la vallée du Mackenzie est l'un des objectifs à long terme du ministère et ce depuis 1990. La route actuelle qui fonctionne à l'année longue se rend jusqu'à Wrigley. Au-delà, il n'y a que des routes d'hiver, souvent à la source de problèmes environnementaux.

Les autoroutes nationales

La route 3 reliant Yellowknife et Hay River au reste du réseau routier canadien fait partie du Système des autoroutes nationales. Rappelons que la partie de cette route encore recouverte de gravelle est la seule section du genre dans le système national. Cette section engendre des coûts d'opération supplémentaires et n'est pas sécuritaire pour les usagers.

Selon les plans actuels de construction, les Territoires du Nord-Ouest sont loin de leur objectif d'asphalter complètement cette route. Le ministère des Transports fera pression pour que le gouvernement fédéral établisse un programme des autoroutes nationales qui pourrait fournir un financement additionnel.

Transport maritime

Des installations portuaires sont nécessaires afin de maintenir un réseau d'approvisionnement pour plusieurs communautés nordiques et aussi pour accéder aux richesses naturelles du Nord. Les programmes de transport maritime sont de juridiction fédérale et subiront les contrecoups de la lutte au déficit que mène Ottawa.

Le ministère des Transports doit s'assurer que ces opérations restent prioritaires car le bien-être des communautés, notamment dans le Nunavut, en dépend.

Transport aérien

Plusieurs communautés isolées sont entièrement dépendantes du transport aérien. Or il s'agit là aussi d'une matière de juridiction fédérale. Le ministère territorial des Transports doit s'assurer que ses interlocuteurs fédéraux tiennent compte de la spécificité du Nord.

Sécurité routière.

À ce niveau, le ministère entend entreprendre des campagnes de sensibilisation à la sécurité tant sur les routes que sur les cours d'eau.

Alain Bessette



Vivre en action

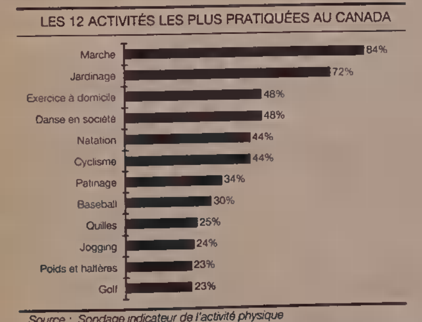
Les 12 activités physiques les plus pratiquées au Canada

L'Institut est le spécialiste de la recherche sur la vie active

La marche est l'activité physique numéro un au Canada, d'après le Sondage indicateur de l'activité physique en 1995. Ce sondage, effectué au printemps 1995 par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, a révélé que 84 pour cent des adultes ont fait de la marche en tant qu'exercice ou par plaisir pendant l'année qui a précédé la tenue du sondage. Environ les deux pas également à toutes. Par exemple, un plus grand nombre de femmes que d'hommes marchent et font des exercices à la maison, alors que la bicyclette est une activité plus répandue chez les hommes. En ce qui a trait aux activités qui figurent plus bas sur la liste, les femmes ont plus tendance à suivre des cours d'exercices et les hommes, à faire du jogging, du sport et des poids et haltères.

Les chercheurs jugent coûteuses et non structurées qui s'adaptent à la plupart des emplois du temps. De plus, on peut s'y adonner sans aller dans des installations particulières. Quant aux activités plus saisonnières comme le jardinage, la natation, la bicyclette et le patinage, on peut aussi les pratiquer à peu de frais et au moment qui nous convient.

Pour obtenir le maximum d'avantages sur [illegible] plan de la santé, il est important de prendre



Source : Sondage indicateur de l'activité physique

tiers des marcheurs ont dit faire de la marche au moins deux fois par semaine.

Près des trois quarts des Canadiens et des Canadiennes pratiquent la deuxième activité la plus populaire, le jardinage. Viennent ensuite les exercices à la maison, la danse en société, la natation et la bicyclette, dont le taux de participation est d'environ 50 pour cent. Parmi les six activités suivantes figurent le patinage, le baseball, les quilles, le jogging, les poids et haltères et le golf. Au moins une personne sur cinq s'adonne à ces 12 activités.

Si les six premières activités sont les mêmes chez les hommes et les femmes, ils ne s'adonnent depuis longtemps la pratique d'une activité vigoureuse fondamentale pour la santé. Toutefois, ils ont également établi plus récemment que la pratique régulière d'une activité physique modérée est bénéfique pour la santé. Dans cet ordre d'idées, le mouvement de la vie active au Canada estime qu'il est important d'avoir toute une gamme d'activités, des moins énergiques aux plus vigoureuses, en insistant sur la pratique quotidienne.

Or, les Canadiens ont tendance à adopter précisément le genre d'activités qui s'intègrent bien dans la vie quotidienne. La marche et les exercices à la maison sont des activités peu l'habitude de faire régulièrement de l'activité physique. Un des moyens les plus sûrs d'obtenir ces avantages, c'est de vous adonner à vos activités préférées plus souvent et plus régulièrement. Et, pendant que vous y êtes, pourquoi ne le feriez-vous pas avec un ami ou un membre de votre famille? Cela les rendra actifs et vous donnera un peu plus de motivation.

Cet article vous est présenté par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie en collaboration avec ParticipACTION.



Feux de sommet :

Des ambassadeurs pour la bonne entente

Il y a bien longtemps, les feux de sommet permettaient de communiquer de village en village les nouvelles importantes.

Aujourd'hui, Feux de sommet pourrait aider des communautés anglophones et francophones à se parler et à se comprendre, pour peu qu'elles veuillent bien mettre de côté leurs préjugés.

Feux de sommet est né de la volonté d'une fédéraliste d'Ottawa et d'une souverainiste de la région de Montréal. Les deux sont spécialisées en technique de résolution de conflits, et ne voulaient pas que le résultat du référendum empoisonne les relations entre les communautés.

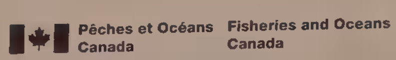
Cet organisme à but non lucratif, qui insiste pour dire qu'il n'est pas un groupe sur l'unité nationale, se veut le seul à réunir souverainistes, fédéralistes, autochtones et minorités visibles, francophones de l'extérieur du Québec et anglo-québécois, tous adeptes du dialogue constructif et des ondes positives.

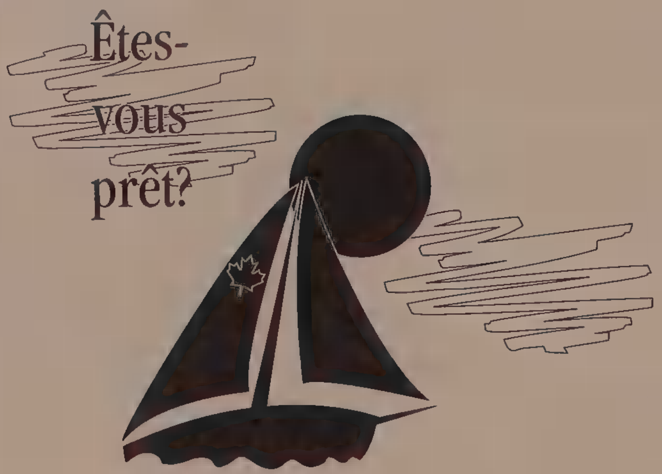
Feux de sommet espère former une dizaine d'équipes de vingt personnes, qui sillonneront le pays pendant un an, à l'écoute des citoyens et de leur vision de l'avenir. À la fin de l'exercice, on prévoit organiser un Congrès des citoyens au printemps 1997, juste avant les discussions constitutionnelles.

Une première équipe de vingt personnes provenant de tous les milieux et de différentes régions du pays se préparent à prendre du service et à jouer le rôle d'ambassadeurs de la bonne entente. La plupart sont fédéralistes, mais quelques uns sont souverainistes. Ils ont en commun d'avoir en horreur les propos extrêmes. L'équipe compte un Fransaskois, une Franco-Ontarienne et une Acadienne. Ils ont suivi pendant une semaine une formation intensive sur la résolution de conflits. Bientôt, à raison d'une fois par mois, ils se rendront dans différentes communautés et aideront les gens à se comprendre entre eux. Sur invitation, évidemment.

Pierre LeBlanc est le troisième membre fondateur de Feux de sommet. Ancien directeur général de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), il se dit inquiet de la tournure du débat politique depuis le résultat serré du référendum du 30 octobre dernier. Il constate que le ton monte entre les deux camps: «Ça pourrait dégénérer en violence verbale, qui existe déjà, où en violence physique», pense-t-il. «Les Canadiens, qui vivent sur le même territoire, ne se comprennent pas».

APF





À souffler dans l'ivressomètre ?
À faire confiance encore une fois à la réparation dite «temporaire» ?
À revêtir rapidement un gilet de sauvetage en cas d'urgence ?
À appeler au secours et être entendu ?
À survivre dans l'eau jusqu'à l'arrivée des secours ?

La navigation de plaisance procure des moments excitants — faites en sorte que les vôtres soient agréables.

Pour vérifier vos connaissances, composer le **1-800-267-6687** et obtenez gratuitement des renseignements de la Garde côtière canadienne. Nous pouvons vous aider !

Canadä

En répondant correctement aux quatre questions suivantes, les 8 500 premiers participants recevront un T-shirt «Êtes-vous prêt ?»

1. Le soir, si je connais ma destination, mon embarcation n'a pas à être dotée de feux de navigation — Vrai ❍ Faux ❍
2. Les lois sur l'ivresse au volant ne visent pas la navigation de plaisance — Vrai ❍ Faux ❍
3. «Droit de passage» est un vieux terme de marine qui concerne uniquement les gros navires — Vrai ❍ Faux ❍
4. La plupart des plaisanciers n'ont pas à tenir compte des «gros chiffres encerclés» sur les écriteaux des canaux — Vrai ❍ Faux ❍

Taille du T-shirt : Grand ❍ Très grand ❍ *ID*

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

Ville : ____________ Province : ____________

Code postal : ____________ NWTF

Adressez à : Bureau de la sécurité nautique, Garde côtière canadienne, 344, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0N7

A propos d'autre chose

101,9 MF

Soyez à l'écoute le dimanche de midi à 13 h.

Horaire estival

9 juin 96
Éric Deschênes et des jeunes
16 juin 96
Philippe Méla et Luc Cadieux
23 juin 96
Spécial St-Jean Baptiste, avec Mario Paris de 12h00 à 14h00
30 juin 96
Éric Deschênes et des jeunes
7 juil. 96
Geneviève Harvey
14 juil. 96
Philippe Méla et Luc Cadieux
21 juil. 96
Benoît Boutin et Jeanne Arseneault
28 juil. 96
Mario Paris
4 août 96
Marc Lacharité et Nathalie Lefebvre
11 août 96
Geneviève Harvey
18 août 96
Philippe Méla et Luc Cadieux
25 août 96
Geneviève Harvey
1er sept. 96
Benoît Boutin et Jeanne Arseneault
8 sept. 96
Geneviève Harvey
15 sept. 96
Roxanne Valade

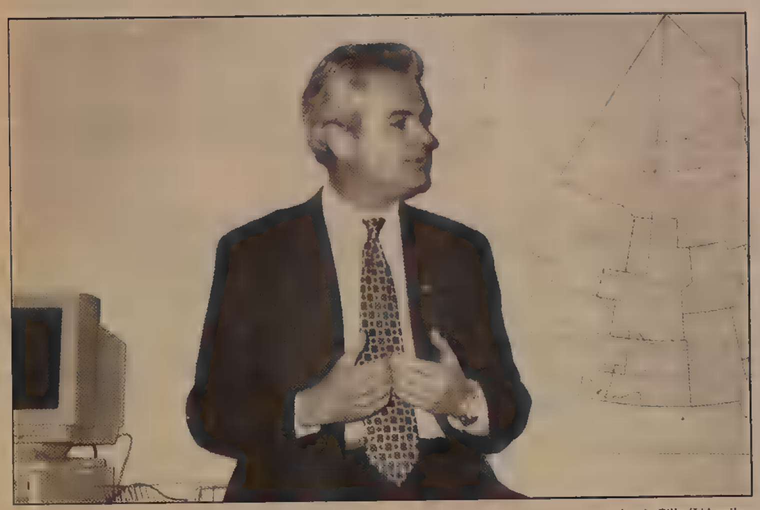
La pensée de la semaine:
«C'est quoi la prise de la pastille?»
Luc Cadieux

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES D

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 23, vendredi 7 juin 1996

Point de mire



Agnès Billa/L'Aquilon

Peu importe de quel côté il se tourne, le ministre Charles Dent se retrouve souvent à faire face à des interlocuteurs francophones: gestion scolaire, centre scolaire communautaire, coupure du poste de traducteur à Iqaluit et, ci-haut, lors d'une assemblée des électeurs de son comté.

Centre scolaire communautaire

Rencontre avec le ministre Dent

C'est une rencontre qualifiée de «positive» qui s'est déroulée avec le ministre Charles Dent au sujet du centre scolaire communautaire de Yellowknife.

Une rencontre entre le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et des représentants de la francophonie de Yellowknife s'est déroulée le 31 mai dernier pour discuter du projet de centre scolaire communautaire. Michèle Martel, Jean-François Pitre et Line Gagnon ont pu discuter avec le ministre Dent de sa position quant à la construction d'un centre scolaire communautaire.

Dans une réunion préparatoire tenue le 29 mai, les représentants des groupes francophones de Yellowknife envisageaient cette rencontre non pas comme une séance de négociation mais surtout une occasion d'établir la position de la communauté francophone dans le dossier du centre scolaire communautaire. Ils désiraient aussi connaître les intentions du ministre face à la construction d'une école à Yellowknife.

Cette réunion préparatoire visait également à présenter un front commun. «Il faut présenter un point de vue qui montre de la cohésion malgré les intérêts spécifiques de chacune des associations ou du conseil» avait alors précisé Michèle Martel de la garderie Plein soleil.

La rencontre avec le ministre Dent n'aura pas permis d'obtenir

Rencontre avec Dent
Suite en page 2

Gestion scolaire

Non à une commission scolaire

Dans une lettre adressée à la Fédération Franco-TéNOise, le ministre Dent explique les raisons qui motivent son ministère à rejeter la création d'une commission scolaire francophone territoriale.

Lors d'une rencontre avec le ministre le 23 mai dernier, des représentants des parents franco-ténois avaient fait part de leur déception face aux amendements proposés à la loi scolaire. Selon ces représentants, il aurait été préférable et moins dispendieux de créer une commission scolaire francophone territoriale à l'instar des modèles établis en Saskatchewan et au Yukon. Ces modèles pourraient être modifiés en un système simple qui satisferait à la fois les francophones et le gouvernement.

Dans sa missive datée du 28 mai, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Charles Dent explique qu'une analyse effectuée par son ministère indique que la forme actuelle de gestion via des conseils scolaires francophones est la plus économique en raison du nombre d'ayants droit.

L'analyse interne stipule que le modèle proposé par le GTNO est en accord avec les droits constitutionnels des francophones, notamment l'interprétation évoquée dans la cause Mahé. Cette analyse indique que la situation dans les TNO est différente de celles au Yukon et en Saskatchewan et qu'elles ne peuvent être comparées. L'analyse tient compte du faible nombre d'ayants droit, de la distance entre les deux écoles, des effets de la séparation future des territoires ainsi que des coûts associés à l'éducation.

Actuellement, la commission (scolaire ou de division) qui compte le moins d'élèves, c'est celle du Sahtu avec 610 élèves. Pour sa part, la Commission de division du Baffin en compte 3600. De plus, le ministère étudiera en cours d'année les structures des commissions scolaires pour trouver des modèles plus économiques et pour s'assurer d'un contrôle accru de la communauté sur l'éducation.

L'étude du ministère indique que du point de vue économique, la structure actuelle du conseil scolaire francophone est la meilleure. De surcroît, l'analyse prévient que si le ministère fournissait un financement administratif pour un groupe de 100 élèves, il se devrait d'en faire autant pour les autres communautés afin de respecter le principe d'un niveau équitable de financement pour tous les élèves du Nord.

Le ministère identifie aussi les différentes sources de financement pour les deux écoles (Allain St-Cyr et Nakasuk), que ce soit en provenance de Patrimoine canadien ou du GTNO. Ses données contredisent l'affirmation des représentants francophones qui soutiennent que

Commission scolaire
Suite en page 2

Stratégie de mobilisation communnautaire.

Lire en page 3

Éditorial : Une remarque désobligeante.

Lire en page 4

Sur le bout de la langue: en Cybérie.

Lire en page 5

Les ondes fluides de la radio.

Lire en page 5 (horaire en page 8)

Six axes de développement pour les transports.

Lire en page 7



Alain Bessette/L'Aquilon

Les amoureux sur les bancs publics

Situés en plein coeur du centre-ville, ce petit parc et ses bancs publics redeviennent attrayants avec de retour l'été et le soleil. Il est parfaitement légal pour les amoureux de se bécoter sur ces bancs publics sous le regard vigilant des policiers de la GRC qui travaillent dans l'immeuble voisin.



Formation scientifique

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a octroyé 637 000 $ en subventions à 27 universités à travers le pays dans le cadre de son Programme de formation dans le Nord. Cette somme permettra de financer des projets présentés par des étudiants. Un comité de sélection a examiné plus de 300 demandes en tenant compte de facteurs tels le nombre de demandes, le niveau de financement fourni précédemment, ainsi que la nature et la qualité des projets de recherches proposés.

Le montant total accordé par le MAINC constitue une réduction de cinq pour cent par rapport aux octrois de l'an passé.

Infrastructures du Nunavut

Des progrès ont été accomplis pour la conclusion d'une entente de partenariat entre le gouvernement fédéral et la Nunavut Tunngavik Inc. sur les projets d'infrastructure du Nunavut. Cette entente porte sur les édifices et les installations dont le nouveau gouvernement du Nunavut aura besoin, une fois que le territoire sera créé. Cette entente assurera de nombreuses occasions d'affaires et de formation pour la population et les entreprises du Nunavut.

Les deux partenaires ont souligné la nécessité d'une collaboration étroite avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en particulier au chapitre du développement progressif des infrastructures communautaires.

Ce sont les sociétés de mise en valeur des droits de naissance des Inuit qui construiront, administreront et posséderont les installations et les édifices concédés au futur gouvernement territorial par des baux à long terme.

Coupures à Pêches et Océans

La Commission canadienne des affaires polaires s'oppose vigoureusement aux coupures annoncées par le ministère fédéral des Pêches et Océans dans ses programmes de recherche dans le Nord.

Selon une fuite au sein du ministère, ce dernier songerait à couper de plus de 600 000 $ les fonds du programme pour l'Arctique, y compris les sommes consacrées à la recherche sur les contaminants dans le Nord.

«Le Canada risque de perdre toute une génération de chercheurs expérimentés de calibre mondial, a indiqué Whit Fraser, président de la Commission. Cette situation est épouvantable».

La conférence sur les contaminants que tient la Commission en octobre prochain à Iqaluit se penchera sur cette question épineuse du financement de la recherche.

Plus d'infrastructures

En tout, 18 projets recevront dans les TNO du financement dans le cadre de l'Entente Canada-TNO sur les travaux d'infrastructure.

Dans l'est des Territoires, c'est la construction et la rénovation d'immeubles qui viennent en tête dans les neuf projets d'infrastructure. Au total, huit communautés de l'est recevront 687 324 $, ce qui favorisera la création de 45 emplois temporaires et 11 emplois permanents.

Dans l'ouest, c'est près de trois millions de dollars qui seront investis dans sept communautés, permettant la création de 41 emplois. Le plus important projet est sans contredit celui de Fort Resolution où la construction d'un centre commercial coûtera près de deux millions de dollars.

Alain Bessette



Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rencontre avec Dent

Suite de la une

un engagement ferme du ministre. Celui-ci se dit néanmoins conscient des besoins des francophones tout en rappelant que la question financière est de taille.

«Cette rencontre a été positive» a indiqué Jean-François Pitre. Selon M. Pitre, la construction d'une école est dans le domaine du possible mais certainement pas à court terme. «Il [le ministre Dent] n'est pas contre le centre scolaire communautaire. Il est plutôt pour. C'est juste une question d'argent qui nous bloque» a précisé le conseiller scolaire. Durant cette réunion, le groupe n'a pas discuté de la question du 17 millions de dollars qui sont prévus pour la construction ou la rénovation d'écoles à Yellowknife.

Quelques problèmes ont été soulevés lors de cette rencontre. «Il ne serait pas question de construire un gymnase avec moins de 150 élèves» a expliqué M. Pitre. L'école Allain St-Cyr en compte actuellement un peu plus de 50.

Un autre problème concerne l'affectation de budgets supplémentaires pour Yellowknife alors que le ministère dénombre plus de 700 places disponibles au sein des établissements des deux commissions scolaires de Yellowknife. Malgré ces places disponibles, il est difficile de négocier quoi que ce soit avec ces commissions. En effet, celles-ci attendent de voir si le projet minier de BHP Diamonds Inc. ira de l'avant. Dans l'affirmative, les commissions estiment que ces 700 places disponibles ne suffiront pas pour faire face à la demande.

Le problème le plus épineux selon Jean-François Pitre, c'est la rareté des terrains vacants aptes à devenir le site d'une nouvelle école. Ceux-ci disparaissent rapidement et ceux qui restent sont en périphérie de la ville.

Quant aux négociations actuelles entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et Patrimoine canadien sur la somme de trois millions de dollars que le gouvernement fédéral a attribué à la construction d'un centre scolaire communautaire, celles-ci se poursuivent. Il n'est pas question que des représentants de la communauté francophone de Yellowknife s'immiscent dans le processus mais le ministre Dent confirme qu'ils seront tenus au courant après chacune des séances de négociation.

Alain Bessette

Commission scolaire

Suite de la une

l'ensemble des programmes d'enseignement en français langue première proviennent de Patrimoine canadien.

Selon l'étude, l'école Allain St-Cyr reçoit 292 000 $ du GTNO (en incluant la taxe scolaire) et 277 000 $ de Patrimoine canadien. À Iqaluit, le GTNO fournit 187 000 $ et Patrimoine canadien 181 000 $.

Avant de se prononcer sur cette étude interne et sur la loi scolaire telle qu'amendée le 26 mai dernier, les représentants des parents attendent de recevoir une analyse de leur conseiller juridique.

Alain Bessette

25 ans d'enseignement des langues officielles

Constat d'échec ?

Même s'il voit «une lueur d'espoir» et qu'il croit à l'enseignement des langues officielles au Canada, le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface pense qu'il faut investir «plus et mieux» dans l'enseignement en langue française.

«On a connu de grands succès en éducation, mais les progrès sont encore lents» estime Paul Ruest. Selon lui, l'argent consacré depuis 25 ans par le gouvernement fédéral à l'enseignement n'a pas freiné l'assimilation dans les communautés francophones.

«Quiconque a eu l'occasion de visiter les écoles francophones de l'Ouest canadien vous dira qu'on y constate une pauvreté linguistique alarmante chez les jeunes francophones qui sont en voie de perdre leur identité culturelle» soutient M. Ruest, qui participait à un symposium marquant le 25e anniversaire du Programme fédéral d'enseignement des langues officielles.

Et c'est tout le Canada qui est perdant, dit-il, si on ne réussit pas à renverser la vapeur: «Si la présence francophone au Canada n'est visible et dynamique qu'au Québec, il est bien difficile de s'opposer aux revendications souverainistes et séparatistes du Québec».

Si l'assimilation continue de faire des ravages malgré les investissements en éducation, c'est à cause des moyens de communication modernes, pense M. Ruest. «On vit dans une société où les jeunes sont braqués devant la télé, ils écoutent la radio...En milieu minoritaire, il y a peut-être un seul poste de radio qui tente de répondre aux besoins d'un peu tout le monde. Même chose pour la télé. Ils en viennent à épouser des valeurs sociales qui sont reflétées dans le monde anglophone et on tente par la suite, avec l'école, de remédier à cela...c'est évident que c'est difficile».

Les francophones ont toujours cru que l'obtention de la gestion scolaire représentait la solution au problème de l'assimilation. Selon M. Ruest, il faut faire plus: «On a souvent pensé que si on s'occupe de l'éducation, tout le reste va suivre. Ce n'est pas complètement vrai. La gestion scolaire, c'est un maillon dans la chaîne». Il faut aussi, dit-il, que les gens changent leur comportement et fonctionnent en français dans la vie de tous les jours.

Après avoir tout essayé pour convaincre les jeunes francophones de parler leur langue maternelle, c'est peut-être l'intérêt récent et soudain des entreprises privées pour le bilinguisme, qui freinera l'assimilation. Alors qu'il y a 25 ans les avantages du bilinguisme se limitaient à obtenir un emploi dans la fonction publique fédérale, la maîtrise des deux langues officielles a maintenant une valeur économique, remarque M. Ruest: «Les jeunes ne sont pas intéressés au combat pour la francophonie, pour le bilinguisme. Ils ne rêvent plus. Ils sont intéressés à l'aspect pratique de la connaissance des langues. C'est tout».

Avec l'ouverture des marchés, les entreprises sont en effet de plus en plus à la recherche de personnel bilingue, trilingue même, et cognent à porte des établissements d'enseignement francophones. C'est le cas des entreprises en télémarketing qui cherchent à s'établir au Manitoba. Le problème, c'est que le bassin de francophones est limité: «On (la ville de Winnipeg) voudrait nous faire dire qu'il y a beaucoup plus de francophones qu'il y en a vraiment» déplore M. Ruest. L'ironie, c'est qu'au moment où ces entreprises recherchent des employés bilingues, on constate une érosion des communautés francophones. Selon Paul Ruest, il est peut-être trop tard pour sauver «cette richesse naturelle».

Pour remédier un tant soi peu à la situation, il faut que le gouvernement fédéral repense son Programme d'enseignement des langues officielles, avec la participation des provinces: «Le programme a une faiblesse extraordinaire, estime M. Ruest. Plus il y a de gens qui veulent apprendre le français comme langue seconde, moins il y a de l'argent pour les francophones».

Le professeur Benoît Cazabon de l'Université d'Ottawa, qui participait également au symposium, est plus cinglant: «Je ne sais pas ce qu'on attend pour reconnaître notre échec quant à l'épanouissement des communautés francophones». Il prône une révision «de fond en comble» du programme d'enseignement des langues officielles. Et pas uniquement pour assurer une meilleure distribution des fonds entre anglophones et francophones: «Est-ce qu'on va avoir l'énergie politique, au niveau fédéral, pour reposer la question: que faut-il pour assurer une vitalité réelle dans la communauté francophone». M. Cazabon qualifie d'ailleurs «d'échec collectif» le Canada bilingue.

APF

Mobilisation communautaire

Il faut développer des réseaux

Des représentants de l'entreprise privée, des gouvernements et de divers groupes d'intérêt se sont réunis pendant trois jours pour établir des réseaux de partenaires.

Près de 150 personnes en provenance de huit communautés de l'ouest des TNO ont participé à un forum de planification communautaire du 28 au 30 mai dernier. Ce forum a été organisé dans le cadre de la Stratégie de mobilisation des partenaires communautaires et du développement de l'emploi. Le forum, financé par l'entreprise privée, avait lieu sur le site du camp minier Koala de la compagnie BHP Diamonds Inc.

Alain Bessette/L'Aquilon

Karen Azinger de BHP reconnaît le rôle majeur que pourrait jouer cette compagnie dans l'économie du Nord.

Le but du forum était d'établir un plan d'action qui tiendrait compte des priorités de la communauté autant que des possibilités de développement pour l'industrie et pour l'emploi.

Parmi les participants communautaires, on remarquait des représentants de la Nation métis, différents intervenants du secteur municipal et du milieu de l'éducation. Les grands absents de la rencontre étaient les Dogribs de Rae Edzo et les Dénés de Yellowknife. Selon les porte-parole du forum, ces derniers ont été approchés mais préfèrent plutôt attendre le règlement de leur revendication territoriale avant de se lancer dans des discussions de parte-nariat économique, et social.

Cette initiative du secteur privé réjouit les gouvernements. Selon le ministre Kelvin Ng, de Santé et Services sociaux, il s'agit d'une bonne façon de construire une économie du Nord et de trouver des solutions aux problèmes affectant les communautés.

Cette Stratégie de mobilisation a vu le jour il y a près d'un an dans la foulée du développement du projet minier de BHP Diamonds Inc. Lors d'une première phase, les retombées du projet ont été analysées pour ensuite tenter d'exploiter les possibilités de développement économique que le projet offre.

Le co-président du forum, représentant le secteur privé, Glenn Zelinski de la compagnie *Frontier Mining and Industrial Supplies*, a déploré que le Nord se soit trop souvent développé sans une réelle participation des résidants du Nord et avec les compagnies qui s'approvisionnent surtout dans le sud sans bénéfice pour la communauté locale.

«Ce forum a été l'occasion de développer un réseau avec les autres groupes. (...) de bâtir de nouvelles relations d'affaires» a expliqué M. Zelinski. Le forum prépare le milieu des affaires et les groupes communautaires à une nouvelle situation économique. Selon Glenn Zelinski, le gouvernement a toujours été le principal moteur de l'économie mais cette situation changera bientôt, notamment avec le développement de projets miniers d'envergure.

De son côté, la compagnie BHP Diamonds Inc., sur qui repose la grande majorité des espoirs, participe pleinement à cette initiative en sachant qu'elle peut devenir l'un des plus importants employeurs du Nord et un client sur qui compter. Il s'agit pour cette compagnie d'une occasion rêvée d'établir des relations d'affaires. Selon Karen Azinger, directrice des affaires externes de BHP, «La mobilisation communautaire est un projet qui déborde le simple projet de BHP». La compagnie BHP participe à cette initiative et envisage de discuter d'emplois et d'occasions d'affaires avec les autres participants.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Pour Glenn Zelinski (à droite), la stratégie de mobilisation communautaire permet d'établir des relations d'affaires et d'accroître le potentiel économique du Nord.

Affaires étrangères et Commerce international

Le Nord sur la scène internationale

Un comité de la Chambre des communes était de passage à Yellowknife dans le cadre de consultations sur les politiques canadiennes en relations internationales.

Plusieurs intervenants du milieu communautaire ont comparu devant ce comité permanent de députés fédéraux qui étudie plus précisément les intérêts du Canada dans les relations entre les pays du cercle polaire.

En juillet prochain, le Canada sera l'hôte des activités de lancement d'un Conseil de l'Arctique qui rassemblera des représentants du Canada, des États-Unis (Alaska), de la Fédération russe, de la Norvège, de l'Islande, du Danemark (Groenland), de la Suède et de la Finlande. Le gouvernement du Canada tient donc à s'assurer que ce conseil répondra aux objectifs nationaux en matière de relations internationales. Pour ce faire, le comité permanent élaborera de nouvelles orientations spécifiques au Nord pour compléter les politiques canadiennes actuelles. Le comité doit aussi établir les priorités du Canada dans sa participation au Conseil de l'Arctique.

Parmi les groupes qui se sont entretenus avec les membres du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, notons la Nation dénée et la Nation métis, des groupes d'intérêts tels la Chambre de commerce de Yellowknife et la Société de développement du Denendeh de même que des entreprises privées, Ferguson Simek Clark ainsi que BHP Diamonds Inc.

Gary Bohnet, de la Nation métis, a attiré l'attention des membres du comité sur les problèmes qui affligent les trappeurs en raison du puissant lobby européen anti-fourrure. Selon M. Bohnet, il est difficile de parvenir à une entente internationale sur le commerce des fourrures alors que la gestion des ressources renouvelables est un domaine de juridiction provinciale. Il suffit qu'une seule province ne se plie pas aux normes de trappage pour que l'ensemble des trappeurs canadiens soient pénalisés. «Nous [les trappeurs du Nord] sommes nettement en avance quant aux normes de piégeage, et ce fait doit être reconnu par les Européens» a expliqué M. Bohnet.

«C'est une grande réussite», s'est exclamé Bill Graham, président du comité permanent, après la présentation de M. Stefan Simek de la firme Ferguson Simek Clark. La compagnie spécialisée en travaux de génie et d'architecture a construit dans la région de Yakoutie en Russie un village complet, maintenant connu sous le nom du village canadien. M. Simek a identifié plusieurs aspects de cette expérience de collaboration internationale qui pourraient faire l'objet d'une intervention du Canada au sein d'un Conseil de l'Arctique.

Pour Stefan Simek, nous jouissons d'un avantage important sur les compétiteurs américains, ne serait-ce qu'en raison de l'utilisation du système métrique au Canada. Plus le Canada saura se rapprocher des normes de construction européennes, meilleure sera la compétitivité des entreprises canadiennes sur le marché européen, a-t-il ajouté. Autre point à retenir de cette expérience : il faudrait implanter une procédure de résolution des disputes contractuelles.

En terminant leur ronde de consultations publiques, le comité permanent devrait être en mesure d'établir les priorités du Canada en matière de relations et de commerce international.

Alain Bessette

ÉDITORIAL

Une remarque désobligeante

Il y a moins de deux semaines, le ministre fédéral Doug Young en a choqué plus d'un en demandant à un député bloquiste d'origine chilienne «de s'en retourner dans son pays ou d'en trouver un autre».

Voilà donc la dernière d'une série de remarques à caractère raciste et discriminatoire qui illustre si bien l'étroitesse d'esprit de nos politiciens. Rappelons la remarque de l'ex-premier ministre du Québec sur le «vote ethnique» puis celles de députés réformistes sur la pertinence de mettre à la porte des personnes en raison de leur race ou de leur orientation sexuelle.

Cette dernière remarque cependant se distingue par le peu de cas que les médias canadiens en ont fait. La remarque de M. Parizeau a presqu'éclipsé les résultats du référendum québecois et a fait couler beaucoup d'encre dans les jours suivants. Plusieurs souverainistes ont même soupiré d'aise à l'annonce de la démission du premier ministre.

Il en fut de même pour les remarques racistes des députés réformistes. La couverture médiatique avait alors fait état du caractère abusif de ces propos; des collègues réformistes les dénoncèrent et le leader réformiste fit résonner le glas aux ambitions politiques de ces députés en leur montrant la porte.

M. Young, quant à lui, a reçu une petite claque amicale sur l'épaule de la part du premier ministre Chrétien qui expliquait et pardonnait ces propos disgracieux en raison de la présence offensante à Ottawa d'une opposition officielle vouée à la séparation du Québec.

Le premier ministre canadien avait pourtant été beaucoup plus brutal envers les députés libéraux récalcitrants qui s'opposaient à la nouvelle politique libérale sur la TPS. L'opposition interne fut matée par des expulsions du caucus libéral.

Est-ce à dire que les propos de M. Young cadrent dans les politiques du parti libéral du Canada? Si oui, le prochain débat référendaire risque de se situer à un niveau de bassesse incroyable.

Alain Bessette

DEPUIS 12 ANS, OTTAWA INONDE MONTRÉAL DE RÉFUGIÉS POLITIQUES...

SI VOUS ÊTES CAPABLES DE DIRE «NON» EN FRANÇAIS, VOUS EN SAVEZ ASSEZ POUR QU'ON VOUS LAISSE VIVRE AU QUÉBEC!

IMMIGRATION CANADA

MICHEL LAVIGNE APF-95

Le retour de l'été



Alain Bessette/L'Aquilon

Pour certains, ce sont les hirondelles qui font le printemps. À Yellowknife, le retour de Nadine Gentleman et de son kiosque ambulant en plein centre-ville nous annonce également que l'été s'est bel et bien installé chez nous.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim)
Alain Bessette

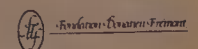
Correspondant national: Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs: Annie Bourret, Agnès Billa

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Le j@rgon de la Cybérie

Il est de bon ton de prédire que le français ne survivra pas à la révolution cathodique. En effet, le monde virtuel de l'Internet, alias autoroute électronique, inforoute voire le «Net», n'aurait que faire de Molière, lui préférant nettement Shakespeare. Pourtant, il se publie guide sur guide en français sur la question depuis cinq ans. Et les survoler permet déjà de dégager des tendances de vocabulaire.

L'élément cyber (au sens de «machine»), par exemple, entre dans la formation de plusieurs mots comme cybernaute, un synonyme plus générique qu'internaute pour désigner une personne naviguant dans le milieu créé par l'ensemble des ordinateurs reliés entre eux.

En quoi cybernaute est-il plus générique qu'internaute? Parce que le terme Internet est le nom du tout premier réseau, plus exactement deux ordinateurs reliés par un fil de cuivre. Quelque trente ans plus tard, Internet conserve sa majuscule mais est devenu aussi banal que frigidaire et klaxon, des marques de commerce à leurs débuts.

Citons encore la cybersphère et le cyberespace, qui évoquent bien ce monde virtuel que constitue l'espace-machine, tout comme Cybérie, terme encore plus heureux à cause de son homophone Sibérie. Et n'oublions pas la peur de perdre la démocratie dans le cybermonde — les technoploucs irréductibles se gargarisent de cette cybernoïa ou se rabattent sur la cyberdépendance (authentique et tout neuf, ce mot-là).

L'élément hyper est déjà bien installé en français : on s'en sert pour exprimer le plus haut degré. Grâce à lui, on arrivera peut-être à franciser en hypertoile le Web (prononcez ou-èbb) ou WWW ou W3. Curieusement, les deux sigles se prononcent mal mais se lisent et s'écrivent bien. C'est d'ailleurs là un aspect fondamental de la langue du courrier électronique, dont l'aspect résolument graphique a entraîné la création des émoticones (frimousses, souriards et sourires), permettant de pallier le manque d'intonation dans les messages.

Pour en revenir à l'hypertoile, j'espère bien qu'elle remplacera le terme Web, pour les raisons suivantes. Premièrement, il s'agit là d'un terme français. (Je sais, je sais, la francisation nous fait perdre l'amusant Nétiquette. En revanche, elle nous donne la tour de BABÉL des babillards électroniques.)

Deuxièmement, le mot hypertoile rappelle l'hypertexte, l'essence même du Web, dont les textes comportent des mots balises (ou des «liens») sur lesquels cliquer pour être renvoyé à d'autres textes sur des sujets connexes ou pour consulter d'autres parties de ce premier texte. À l'écran, ces mots balises sont soulignés ou de couleur différente. Le Web a été créé en 1989 par le Conseil européen de recherche nucléaire (Suisse), pour en finir avec les problèmes de compatibilité entre différents systèmes d'exploitation d'ordinateurs et avoir un outil de recherche facile à manier. Depuis 1995, le Web remporte un tel succès qu'il en éclipse l'Internet. On a même repéré le terme webnaute, de là l'urgence d'un terme français plaisant et facile à dériver. Hypertexte, hypertoile, hypernaute — peut-être pas génial, mais certainement plus transparent que mégamygale...

Annie Bourret (APF)

Une adresse en «Cybérie»: bourret@vcn.bc.ca.



Alain Bessette/L'Aquilon

Quelques membres du comité radio de Yellowknife (de gauche à droite) : Marc Lacharité, France Wallend, et d'Iqaluit, Louis McComber de CFRT-MF, Philippe Méla et Benoît Boutin.

Comité radio de Yellowknife

Les ondes fluides de la radio

Ce ne sera pas un été de tout repos pour l'équipe de bénévoles qui s'occupe de l'émission de radio «À propos d'autre chose».

Voilà ce qu'a décidé la douzaine de bénévoles à la réunion du comité radio le 28 mai dernier dans un pub local.

Au total, plus d'une quinzaine de personnes sera impliquée dans la production de l'émission. Malheureusement, dès les permiers jours de juillet, plusieurs d'entre eux partiront en vacances.

Il leur a donc fallu y «songer» sérieusement afin de pouvoir établir la programmation d'été. Mission accomplie: veuillez consulter l'horaire qui figure en page huit du présent numéro de *L'Aquilon*.

Louis McComber, un homologue de la radio CFRT-MF des francophones d'Iqaluit était également présent lors de cette réunion. Il a notamment esquissé les développements récents à CFRT. La participation des Inuit à la programmation de CFRT pave la voie à sa transformation en une véritable radio communautaire d'Iqaluit. Selon Louis McComber, CFRT pourrait devenir une radio communautaire trilingue, avec une programmation en français, en inuktitut et en anglais.

Le responsable du comité radio de Yellowknife, Benoît Boutin, a informé les participants du renouvellement provisoire de l'entente de service avec la station CKLB. Ce contrat n'est que d'une durée de 6 mois, le comité radio désirant explorer d'autres possibilités.

Parmi les options envisagées, figure le statu quo : diffuser via CKLB selon la formule actuelle. Le comité veut également tenter de nouveau d'établir un contact avec Radio-Canada. La troisième option consisterait à collaborer avec l'école St-Patrick qui possède un studio d'enregistrement bien équipé. Les émissions produites à l'école seraient ensuite rediffusées sur les ondes de CKLB ou de Radio-Canada.

Alain Bessette

Départ de la directrice de *L'Aquilon*

Deux années intenses

Alors que j'occupais les fonctions de directeur à titre intérimaire en 1993 (décidément, y a des scénarios qui se répètent!), une agréable surprise survint lors du processus de sélection au poste de direction de *L'Aquilon* : la candidature de Mme Agnès Billa.

Résidente des TNO depuis déjà quelques années, ayant oeuvré à titre d'agente de développement culturel au sein de la Fédération Franco-TéNOise et ayant agit comme collaboratrice régulière du journal, le choix d'Agnès Billa au poste de direction de *L'Aquilon* semblait tout indiqué.

Après 28 mois de travail acharné dans des conditions pénibles, Agnès quitte le journal et se tourne vers de nouveaux défis médiatiques.

Agnès a investi toute son énergie et ses capacités professionnelles pour diriger le journal. Malgré des conditions souvent difficiles, ayant parfois à assumer seule toute la production du journal, Agnès a su mettre en valeur la nature professionnelle du journal. Avec son sens de l'analyse et sa maîtrise admirable du verbe, ses articles et ses éditoriaux ont contribué à établir la réputation enviable du journal auprès de ses pairs tant dans les TNO que parmi les journaux francophones du Canada.

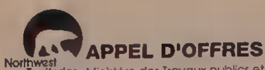
Pour paraphraser des propos entendus, la couverture des événements francophones de L'Aquilon sous la gouverne d'Agnès Billa a permis aux francophones de savoir exactement ce qui se passe. Dans certains dossiers, les articles de *L'Aquilon* sont même cités pour référence afin de savoir tout ce qui s'est passé et tout ce qui s'est dit sur tel ou tel sujet.

Au nom de toute l'équipe de *L'Aquilon*, présente et passée, ainsi qu'au nom de bien des francophones, un grand merci Agnès!

Alain Bessette

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com





APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Amélioration du système C.V.C. - Édifice Laing

Remplacement du groupe compresseur-condenseur à distance et du groupe de traitement de l'air du rez-de-chaussée, ainsi que la tuyauterie – Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 14 juin 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

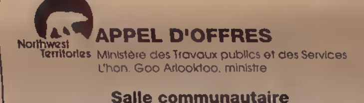
Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Wayne Nesbitt, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8765
ou
Doug Cargill
Ferguson Simek Clark
Téléphone : (403) 920-2882

Les entrepreneurs sont priés de prendre note qu'il y aura rencontre avant appel d'offres le 20 juin 1996, à 14 h, dans la salle de l'Édifice Laing.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Salle communautaire

Conception et construction d'une salle communautaire (ajout à l'aréna) – Fort Liard, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agent de projets, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de l'entretien), téléphone : (403) 695-7244, télécopieur : (403) 695-2815; ou au commis aux contrats, Division de la gestion de projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au Bureau régional des Services, palais de la Justice), téléphone : (403) 874-2631, télécopieur : (403) 874-3274; ou au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue), téléphone : (403) 873-7662, télécopieur : (403) 873-0218 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 21 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 27 mai 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7273

Renseignements techniques : Floyd Daniels
Agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 695-7244
ou
Paul Matthews
Planificateur des installations
Téléphone : (403) 873-7847



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Améliorations et agrandissement des installations d'entreposage des combustibles de Lutsel K'e

Améliorations des installations d'entreposage des combustibles pour mieux répondre aux exigence en matière de capacité et de sécurité. Le travail comprend une digue de réservoir et l'installation de deux réservoirs horizontaux – Lutsel K'e, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013-44e rue), téléphone : (403) 873-7662, télécopieur : (403) 873-0218 avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 10 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 12 juin 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 872-7273

Renseignements techniques : John Berg, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 872-7811
ou
Colin Anderson
Stanley Associates
Yellowknife T.N.-O.
Tél. : (403) 920-4843



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Caserne de pompiers

Caserne de pompiers pour deux véhicules; dalle de béton renforcée sur fondation de béton; surface approximative de 180 m² – Igloolik, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown), ou au commis aux contrats, surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e Rue), au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 21 JUIN 1996 (IQALUIT)
14 H, HEURE LOCALE, LE 21 JUIN 1996 (YELLOWKNIFE)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 31 mai 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5128

Renseignements techniques : Naser Rabbani
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (819) 979-5150
ou
Ambrose Livingstone
Livingstone Architect
Téléphone : (819) 979-4180

SACO:

Si vous voulez vous rendre utile

Avez-vous du temps libre, disons quelques semaines, deux mois maximum? Avez-vous le goût de vous rendre utile et de faire profiter les autres de votre expérience de travail? Voulez-voir du pays?

Si oui, SACO a besoin de vous!

SACO est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, qui offre depuis 1967 de l'expertise à des clients de plus de 40 pays, de même qu'à des communautés autochtones au Canada.

Cette année seulement, elle a répondu à plus de 2000 demandes d'assistance. L'organisation peut compter sur 4000 volontaires canadiens mais, bizarrement, sa banque de volontaires ne contient aucun francophone de l'extérieur du Québec.

C'est pour pallier à cette lacune que SACO, dont les bureaux sont à Montréal, lance un appel aux communautés francophones et acadiennes. SACO est ouvert à tous, mais recrute surtout parmi les retraités. La moyenne d'âge des conseillers volontaires est d'ailleurs de 62 ans et le conseiller typique compte déjà plus de 35 années d'expérience professionnelle.

Les conseillers ne reçoivent aucun salaire mais ils n'ont pas à payer leurs frais de voyage, d'assurance et leurs dépenses.

Les affectations auprès des autochtones sont d'une durée de sept jours en moyenne. Pour les services internationaux, la durée moyenne des projets est de deux mois. Les conjoints peuvent accompagner les volontaires lorsque la durée du voyage est supérieure à 31 jours et leurs frais sont aussi pris en charge.

Il n'y a aucun critère particulier pour être accepté comme volontaire sauf avoir du temps devant soi, être en santé et avoir une expertise dans un domaine quelconque.

SACO oeuvre dans 29 pays en développement en Afrique, dans les Amériques, en Asie, dans les Antilles et dans des pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est.

Si vous désirez plus de renseignement sur SACO:
1-800-561-0687

APF

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent de gestion immobilière

Ministère des Travaux publics et des Services — **Rankin Inlet, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 45 200 $ par année. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
No de réf.: 011-0134-0003 — **Date limite** : le 14 juin 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Politiques et planification, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Centre YK, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-4512.

Commis d'administration

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Fort Smith, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 31 509 $ par année.
No de réf.: 021-0023-0003 — **Date limite** : le 14 juin 1996

Chargé de cours, Programme de formation des enseignants

Campus Thebacha, Collège Aurora — **Fort Smith, T. N.-O.**
(Poste d'une durée de trois ans, du 27 août 1996 jusqu'au 30 juin 1999)
Le traitement est présentement à l'étude. Un casier judiciaire vierge est une condition à l'emploi.
No de réf.: 021-0017TM-0003 — **Date limite** : le 14 juin 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des T. N.-O., C. P. 390, FORT SMITH NT X0E 0P0. Télécopieur : (403) 872-2782.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Transport et économie

Six axes de développement

Le ministre territorial des Transports Jim Antoine a dévoilé les axes principaux qui guideront son ministère afin de participer au développement économique du Nord.

Selon le ministre Antoine, Transports TNO peut contribuer de façon considérable au développement économique du Nord. Les travaux entrepris par le ministère ont un impact direct sur l'économie. Ce ministère occupe une position privilégiée dans l'établissement de liens de partenariat avec les communautés, le gouvernement fédéral et le secteur privé.

Développement minier

Jim Antoine a rappelé que l'exploitation des ressources minérales représente la source principale de développement économique pour le Nord. Il rappelle aussi que des infrastructures routières et portuaires inadéquates viennent entraver l'exploitation de ces ressources. Son ministère entend donc travailler de concert avec l'industrie minière et le gouvernement fédéral dans une recherche de solutions à ces problèmes d'infrastructure.

Vallée du Mackenzie

Le prolongement plus au nord de la route de la vallée du Mackenzie est l'un des objectifs à long terme du ministère et ce depuis 1990. La route actuelle qui fonctionne à l'année longue se rend jusqu'à Wrigley. Au-delà, il n'y a que des routes d'hiver, souvent à la source de problèmes environnementaux.

Les autoroutes nationales

La route 3 reliant Yellowknife et Hay River au reste du réseau routier canadien fait partie du Système des autoroutes nationales. Rappelons que la partie de cette route encore recouverte de gravelle est la seule section du genre dans le système national. Cette section engendre des coûts d'opération supplémentaires et n'est pas sécuritaire pour les usagers.

Selon les plans actuels de construction, les Territoires du Nord-Ouest sont loin de leur objectif d'asphalter complètement cette route. Le ministère des Transports fera pression pour que le gouvernement fédéral établisse un programme des autoroutes nationales qui pourrait fournir un financement additionnel.

Transport maritime

Des installations portuaires sont nécessaires afin de maintenir un réseau d'approvisionnement pour plusieurs communautés nordiques et aussi pour accéder aux richesses naturelles du Nord. Les programmes de transport maritime sont de juridiction fédérale et subiront les contrecoups de la lutte au déficit que mène Ottawa.

Le ministère des Transports doit s'assurer que ces opérations restent prioritaires car le bien-être des communautés, notamment dans le Nunavut, en dépend.

Transport aérien

Plusieurs communautés isolées sont entièrement dépendantes du transport aérien. Or il s'agit là aussi d'une matière de juridiction fédérale. Le ministère territorial des Transports doit s'assurer que ses interlocuteurs fédéraux tiennent compte de la spécificité du Nord.

Sécurité routière.

À ce niveau, le ministère entend entreprendre des campagnes de sensibilisation à la sécurité tant sur les routes que sur les cours d'eau.

Alain Bessette



Vivre en action

Les 12 activités physiques les plus pratiquées au Canada

L'Institut est le spécialiste de la recherche sur la vie active

La marche est l'activité physique numéro un au Canada, d'après le Sondage indicateur de l'activité physique en 1995. Ce sondage, effectué au printemps 1995 par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, a révélé que 84 pour cent des adultes ont fait de la marche en tant qu'exercice ou par plaisir pendant l'année qui a précédé la tenue du sondage. Environ les deux tiers des marcheurs ont dit faire de la marche au moins deux fois par semaine.

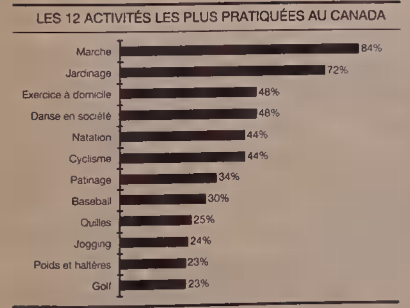
Près des trois quarts des Canadiens et des Canadiennes pratiquent la deuxième activité la plus populaire, le jardinage. Viennent ensuite les exercices à la maison, la danse en société, la natation et la bicyclette, dont le taux de participation est d'environ 50 pour cent. Parmi les six activités suivantes figurent le patinage, le baseball, les quilles, le jogging, les poids et haltères et le golf. Au moins une personne sur cinq s'adonne à ces 12 activités.

Si les six premières activités sont les mêmes chez les hommes et les femmes, ils ne s'adonnent pas également à toutes. Par exemple, un plus grand nombre de femmes que d'hommes marchent et font des exercices à la maison, alors que la bicyclette est une activité plus répandue chez les hommes. En ce qui a trait aux activités qui figurent plus bas sur la liste, les femmes ont plus tendance à suivre des cours d'exercices et les hommes, à faire du jogging, du sport et des poids et haltères.

Les chercheurs jugent depuis longtemps la pratique d'une activité vigoureuse fondamentale pour la santé. Toutefois, ils ont également établi plus récemment que la pratique régulière d'une activité physique modérée est bénéfique pour la santé. Dans cet ordre d'idées, le mouvement de la vie active au Canada estime qu'il est important d'avoir toute une gamme d'activités, des moins énergiques aux plus vigoureuses, en insistant sur la pratique quotidienne.

Or, les Canadiens et les Canadiennes ont tendance à adopter précisément le genre d'activités qui s'intègrent bien dans la vie quotidienne. La marche et les exercices à la maison sont des activités peu coûteuses et non structurées qui s'adaptent à la plupart des emplois du temps. De plus, on peut s'y adonner sans aller dans des installations particulières. Quant aux activités plus saisonnières comme le jardinage, la natation, la bicyclette et le patinage, on peut aussi les pratiquer à peu de frais et au moment qui nous convient.

Pour obtenir le maximum d'avantages sur le plan de la santé, il est important de prendre l'habitude de faire régulièrement de l'activité physique. Un des moyens les plus sûrs d'obtenir ces avantages, c'est de vous adonner à vos activités préférées plus souvent et plus régulièrement. Et, pendant que vous y êtes, pourquoi ne le feriez-vous pas avec un ami ou un membre de votre famille? Cela les rendra actifs et vous donnera un peu plus de motivation.



Source : Sondage indicateur de l'activité physique

Cet article vous est présenté par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie en collaboration avec ParticipACTION.

ParticipACTION
Le mouvement pour la santé active

Feux de sommet :

Des ambassadeurs pour la bonne entente

Il y a bien longtemps, les feux de sommet permettaient de communiquer de village en village les nouvelles importantes.

Aujourd'hui, Feux de sommet pourrait aider des communautés anglophones et francophones à se parler et à se comprendre, pour peu qu'elles veuillent bien mettre de côté leurs préjugés.

Feux de sommet est né de la volonté d'une fédéraliste d'Ottawa et d'une souverainiste de la région de Montréal. Les deux sont spécialisées en technique de résolution de conflits, et ne voulaient pas que le résultat du référendum empoisonne les relations entre les communautés.

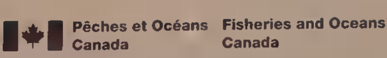
Cet organisme à but non lucratif, qui insiste pour dire qu'il n'est pas un groupe sur l'unité nationale, se veut le seul à réunir souverainistes, fédéralistes, autochtones et minorités visibles, francophones de l'extérieur du Québec et anglo-québécois, tous adeptes du dialogue constructif et des ondes positives.

Feux de sommet espère former une dizaine d'équipes de vingt personnes, qui sillonneront le pays pendant un an, à l'écoute des citoyens et de leur vision de l'avenir. À la fin de l'exercice, on prévoit organiser un Congrès des citoyens au printemps 1997, juste avant les discussions constitutionnelles.

Une première équipe de vingt personnes provenant de tous les milieux et de différentes régions du pays se préparent à prendre du service et à jouer le rôle d'ambassadeurs de la bonne entente. La plupart sont fédéralistes, mais quelques uns sont souverainistes. Ils ont en commun d'avoir en horreur les propos extrêmes. L'équipe compte un Fransaskois, une Franco-Ontarienne et une Acadienne. Ils ont suivi pendant une semaine une formation intensive sur la résolution de conflits. Bientôt, à raison d'une fois par mois, ils se rendront dans différentes communautés et aideront les gens à se comprendre entre eux. *Sur invitation, évidemment.*

Pierre LeBlanc est le troisième membre fondateur de Feux de sommet. Ancien directeur général de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), il se dit inquiet de la tournure du débat politique depuis le résultat serré du référendum du 30 octobre dernier. Il constate que le ton monte entre les deux camps: «*Ça pourrait dégénérer en violence verbale, qui existe déjà, où en violence physique*», pense-t-il. «Les Canadiens, qui vivent sur le même territoire, ne se comprennent pas».

APF





À souffler dans l'ivressomètre ?
À faire confiance encore une fois à la réparation dite «temporaire» ?
À revêtir rapidement un gilet de sauvetage en cas d'urgence ?
À appeler au secours et être entendu ?
À survivre dans l'eau jusqu'à l'arrivée des secours ?

La navigation de plaisance procure des moments excitants — faites en sorte que les vôtres soient agréables.

Pour vérifier vos connaissances, composer le **1-800-267-6687** et obtenez gratuitement des renseignements de la Garde côtière canadienne. Nous pouvons vous aider !

Canadä

En répondant correctement aux quatre questions suivantes, les 8 500 premiers participants recevront un T-shirt «Êtes-vous prêt ?»

1. Le soir, si je connais ma destination, mon embarcation n'a pas à être dotée de feux de navigation — Vrai ○ Faux ○
2. Les lois sur l'ivresse au volant ne visent pas la navigation de plaisance — Vrai ○ Faux ○
3. «Droit de passage» est un vieux terme de marine qui concerne uniquement les gros navires — Vrai ○ Faux ○
4. La plupart des plaisanciers n'ont pas à tenir compte des «gros chiffres encerclés» sur les écriteaux des canaux — Vrai ○ Faux ○

Taille du T-shirt : Grand ○ Très grand ○

ID

Nom :

Adresse :

Ville : Province :

Code postal :

NWTF

Adressez à : Bureau de la sécurité nautique, Garde côtière canadienne, 344, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0N7

A propos d'autre chose

101,9 MF

Soyez à l'écoute le dimanche de midi à 13 h.

Horaire estival

9 juin 96
Éric Deschênes et des jeunes
16 juin 96
Philippe Méla et Luc Cadieux
23 juin 96
Spécial St-Jean Baptiste, avec Mario Paris de 12h00 à 14h00
30 juin 96
Éric Deschênes et des jeunes
7 juil. 96
Geneviève Harvey
14 juil. 96
Philippe Méla et Luc Cadieux
21 juil. 96
Benoît Boutin et Jeanne Arseneault
28 juil. 96
Mario Paris
4 août 96
Marc Lacharité et Nathalie Lefebvre
11 août 96
Geneviève Harvey
18 août 96
Philippe Méla et Luc Cadieux
25 août 96
Geneviève Harvey
1er sept. 96
Benoît Boutin et Jeanne Arseneault
8 sept. 96
Geneviève Harvey
15 sept. 96
Roxanne Valade

La pensée de la semaine:
«C'est quoi la prise de la pastille?»
Luc Cadieux

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O. X1A 2N9 Volume 11 numéro 24, vendredi 14 juin 1996

Soirée de gala



Agnès Billa/L'Aquilon

Les drummers de l'école Chief Jimmy Bruneau ont ouvert la soirée de gala des prix Aurora. Lors de cette soirée, trois membres de la troupe «Les pas frette aux yeux» ont vu leur travail récompensé par des premiers prix. Voir en page 8 pour plus d'information.

Jugement de la Cour fédérale

Un gain pour l'équité salariale

Selon un jugement de la Cour fédérale du Canada, la Commission canadienne des droits de la personne aurait juridiction pour enquêter dans les Territoires.

La Cour fédérale du Canada a statué dans un jugement daté du 27 mai dernier que la Commission canadienne des droits de la personne avait juridiction pour se pencher sur les pratiques salariales du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Dans ce cas précis, il s'agissait d'une plainte de l'Alliance de la fonction publique du Canada portant sur l'équité salariale. Le GTNO avait logé un appel à la Cour fédérale à l'encontre d'une décision de la Commission d'enquêter sur cette plainte contre le gouvernement territorial.

«Le Syndicat des travailleurs du Nord (STN) et l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) viennent de remporter une victoire importante dans cette bataille qui dure depuis plus de plus de sept ans» a affirmé Vivian Stevely, directrice régionale du Nord pour l'AFPC.

Historique de la plainte

Selon la plainte initiale de l'Alliance déposée en mars 1989, le ministère du Personnel aurait agi de façon discriminatoire envers les employés de sexe féminin du GTNO en termes de classification de postes et de la rémunération corres-

Équité salariale
Suite en page 2

Le ministère du Patrimoine et les centres scolaires et communautaires

Diversification des fonds

Selon le ministère du Patrimoine canadien, les centres scolaires et communautaires de la minorité francophone devront bientôt se trouver de nouveaux partenaires financiers.

Centre scolaire et communautaire francophone, recherche partenaires financiers. Bonne occasion d'affaires. Investissement à long terme de préférence. Ce message pourrait bien apparaître d'ici peu dans les pages d'annonces classées.

Les directeurs des centres scolaires et communautaires francophones devront dorénavant cogner à toutes les portes et trouver de nouvelles sources de financement, s'ils veulent continuer à offrir une programmation riche et variée à leur communauté.

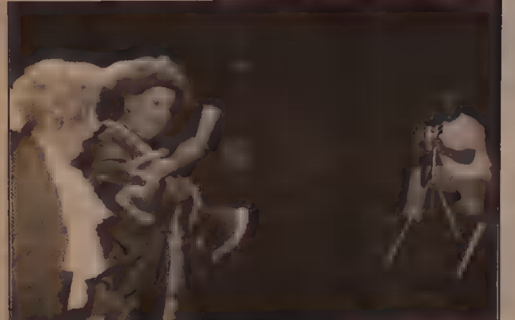
Les fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien ont profité de la tenue de la première rencontre nationale à Ottawa des 18 centres scolaires et communautaires, pour inviter leurs dirigeants à faire preuve d'imagination et à trouver de nouvelles façons originales de financer leurs activités.

Même si la formule novatrice des centres scolaires et communautaires est considérée comme l'un des plus beaux succès du Programme des langues officielles, le ministère du Patrimoine fait face à des compressions budgétaires suffisamment importantes, pour l'obliger à repenser complètement sa façon d'aider les communautés minoritaires: «On est en train de se demander où il faut mettre le paquet», explique Hilaire Lemoine, qui est le directeur général du Programme d'appui aux langues officielles.

Le ministère du Patrimoine ne remet pas en question sa participation financière aux activités scolaires des centres communautaires, mais il pense que d'autres ministères, et les provinces, pourraient aussi faire leur part: «Certaines provinces pourraient apporter une plus grande contribution et appuyer financièrement la partie communautaire» a indiqué Jean-Bernard Lafontaine, qui est directeur provincial du ministère du Patrimoine au Nouveau-Brunswick. Selon M. Lemoine, les centres doivent maintenant développer des arguments économiques pour attirer de nouveaux partenaires financiers. Faire la démonstration, en somme, qu'un centre scolaire et communautaire génère une activité économique. «Je ne le nie pas, c'est pas facile» a-t-il toutefois reconnu.

Mais de Halifax à Régina, les centres communautaires ont plutôt lancé aux fonctionnaires le même appel à l'aide: «On n'a pas besoin de moins d'argent en 1996 qu'en 1990» a rappelé le directeur général du Centre scolaire et communautaire de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Patrimoine canadien
Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

Prises de vues

Lors de la présentation de la pièce de théâtre «Le malade imaginaire» de Molière, Ian Mathers s'est porté volontaire afin de filmer sur vidéo-cassettes la performance de la troupe «Les pas frette aux yeux». Pour les acteurs et le metteur en scène, il s'agit d'un moyen efficace de pouvoir revoir et évaluer les différents aspects du jeu des interprètes.

Rencontre des premiers ministres de l'Ouest et du Nord.

Lire en page 3

Éditorial : À travail égal, salaire égal.

Lire en page 4

Les minorités francophones ne sont pas une priorité.

Lire en page 5

Environnement et activités physiques.

Lire en page 7

Les «Pas frette aux yeux» remportent trois prix Aurora.

Lire en page 8



Gestion des déchets

Le gouvernement territorial a adopté trois nouvelles lignes directrices en matière environnementale. Ces lignes directrices toucheront à la gestion des déchets dangereux et des déchets industriels ainsi qu'à la présence de substances affectant la couche d'ozone. Elles ont été adoptées en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement*.

De nouveaux critères ont été identifiés en matière d'entreposage, de traitement et de manipulation des déchets dangereux et des déchets industriels. Selon le GTNO, il arrive trop souvent que des matières dangereuses (peinture, solvant, amiante, etc.) soient simplement envoyés à la décharge municipale ou même jetés dans le système d'égout .

De plus, les nouvelles normes de gestion des substances affectant la couche d'ozone permettra aux TNO de se rallier aux pratiques environnementales en cours dans d'autres juridictions canadiennes.

Jeux de l'Arctique

Le comité organisateur des Jeux de l'Arctique a récemment dévoilé la liste des sports qui seront en compétition lors des Jeux de 1998 qui se dérouleront à Yellowknife. En raison de l'absence de montagne dans cette région, il n'y aura pas d'épreuves de ski alpin.

De plus, plusieurs modifications au niveau des catégories d'athlètes permettront au Comité organisateur de mettre davantage l'accent sur la participation des jeunes athlètes au détriment des participants plus âgés qui seront progressivement exclus de toutes les disciplines, sauf les jeux traditionnels autochtones. Ainsi, la compétition de hockey féminin deviendra du hockey féminin junior.

Le câble à Fort Resolution

La filiale de la compagnie de téléphone NorthwesTel qui se spécialise en câblo-distribution, *NorthwesTel Cable Inc.*, remettra en fonction et améliorera ce service dans le village de Fort Resolution. Il s'agit de la première d'une série de trois améliorations de système qu'effectuera cet été la nouvelle compagnie désireuse de prendre sa part du marché de la câblo-distribution. L'achat par NorthwesTel de services de câble à Pangnirtung, Watson (Yukon) et Yellowknife avait été approuvé par le CRTC en décembre 1995. La licence d'opération à Fort Resolution devrait officiellement être transférée à Northwestel cet été.

Folk on the Rocks

C'est une grande diversité de talents musicaux qui se produiront lors du seizième festival *Folk on the Rocks*. Parmi les visiteurs du Sud qui participeront au festival, notons Buffy Ste. Marie, le groupe *Rawlins Cross* et, pour les enfants, Sir Kenny Circumference.

Parmi les artistes des TNO, on retrouvera Gaston Saravanja, le groupe *Custer's Last Band*, les *Gumboots* et les *Red Devil Rockin' Blues Band* qui, pour la deuxième fois, se reforment le temps d'un festival.

Le festival aura lieu les 20 et 21 juillet prochain au site habituel de Long Lake.

Alain Bessette

Équité salariale

Suite de la une

pondante. L'Alliance demandait que cesse toute forme de discrimination basée sur le sexe dans l'évaluation des échelles de salaire. De plus, l'Alliance exigeait une compensation rétroactive à mars 1988.

À la suite de cette plainte, le gouvernement territorial et le syndicat des travailleurs du Nord avait initié un projet d'étude conjointe sur l'équité salariale. Cette étude (JEP pour *Joint Equality Pay*) visait à combler la pénurie de données brutes au sujet des salaires et de la classification des postes. Le projet a abouti au dépôt d'un rapport final en juin 1992. La Commission des droits de la personne avait joué un rôle de soutien dans cette étude notamment pour s'assurer qu'elle rencontrait les critères d'analyse de la Commission.

Un enquêteur de la Commission avait conclu qu'il existait des écarts de salaire. Cette conclusion se basait sur l'étude conjointe dont les résultats ont été acceptés par le GTNO. Un rapport d'enquête fut complété en avril 1993. Deux mois plus tard, la Commission nommait un conciliateur pour aider les parties à régler cette plainte.

Le gouvernement territorial avait alors décidé de contester la juridiction de la Commission.

L'AFPC a rendu publique cette décision de la Cour fédérale lors de l'ouverture d'une conférence régionale des femmes de l'AFPC qui avait lieu les 8 et 9 juin dernier à Yellowknife. Le Syndicat des travailleurs du Nord est affilié à l'Alliance de la fonction publique du Canada.

Selon les évaluations du syndicat, c'est plus de 100 millions de dollars qu'aura à payer le GTNO si le syndicat a gain de cause dans sa bataille pour faire respecter le principe du «Salaire égal pour travail égal».

La présidente du STN Jackie Simpson s'attend toutefois à ce que le GTNO loge un appel de cette décision auprès de la Cour suprême du Canada.

Alain Bessette

Patrimoine canadien

Suite de la une

Selon Jacques Drisdelle, la programmation des centres scolaires et communautaires doit être de grande qualité, si on veut que les jeunes s'identifient à la francophonie: «Si les communautés minoritaires francophones et leurs centres scolaires ne réussissent pas, c'est toute la francophonie qui aura échoué».

Comme bien d'autres directeurs de centres scolaires et communautaires, M. Disdelle estime qu'il est très difficile de diversifier les sources de financement en milieu minoritaire: «L'entrepreneurship francophone demeure pauvre en milieu minoritaire». Et il doute que les grandes compagnies anglophones, qui sont déjà sollicitées de toute part, voudront s'associer à des activités communautaires francophones, surtout si elles ne sont pas de grande envergure. Question de visibilité corporative.

Certains ont avancé l'idée de travailler avec les municipalités, notamment pour le financement des bibliothèques. Plusieurs villes découvrent en effet les vertus économiques du bilinguisme et tentent d'attirer des entreprises sur leur territoire, en jouant la carte francophone.

Mais avec «un personnel squelettique», un budget en décroissance et une programmation annuelle à planifier, plusieurs directeurs se demandent où ils trouveront l'énergie pour vendre leur centre scolaire et communautaire auprès de nouveaux partenaires financiers.

APF

Les feux de forêt dans les TNO

La foudre fait des siennes



Depuis le début de la saison 1996, plus de 25 incendies de forêt ont été rapportés au Centre de contrôle des feux de forêt des TNO. De ces 25 incendies, 18 sont attribués à la foudre et 7 à la négligence humaine.

En date du 11 juin, 12 incendies étaient encore actifs.

Depuis le début de la saison, les conditions climatiques ont favorisé les régions plus au nord soit le Delta et le Sahtu. Aucun incendie n'y a encore été signalé et les risques d'incendie sont considérés faibles dans ces régions. Il y a même eu quelques chutes de neige dans la région du Delta.

Les risques sont également faibles dans la région du nord du Grand lac des Esclaves (qui comprend la région de la capitale). Le temps sec persistant, l'indice d'inflammabilité des forêt est cependant à la hausse. La pluie qui a débuté tôt mercredi matin le 12 juin devrait ramener la situation vers des conditions plus favorables. Trois incendies ont été rapportés depuis le début de la saison dans cette région.

Ce sont les autres régions, le sud du Grand lac des Esclaves et la région de Fort Simpson et de la rivière Liard, qui ont été le plus touchées par les feux de forêt. Seize incendies ont été détectés dans la région du sud du Grand lac et les risques sont considérés extrêmes aux alentours des communautés de cette région.

Six incendies se sont déclenchés dans la région de Fort Simpson. Durant la période du 4 au 11 juin, les conditions climatiques ont été généralement bonnes mais en date du 11 juin, les risques d'incendie sont redevenus élevés. C'est dans cette région que sévit l'incendie le plus important à date : un feu couvrant 525 hectares dans les environs du lac Celibeta.

Alain Bessette

Prenez quelques minutes et écrivez-nous!



Cp. 1325
Yellowknife NT X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com



«Nord»
Acrylique, mars 1996

Vernissage de Mario Paris au NACC

Mario Paris présentera ses premières peintures lors d'un vernissage/vin et fromages qui aura lieu de 17 h à 20 h le 19 juin prochain au NACC. Il y présentera une douzaine de tableaux (acrylique sur toile) presque tous réalisés en 1996. Mario Paris, qui est de retour à Yellowknife après avoir passé quelques mois sur l'île de Cortes (Colombie-Britannique), est un artiste autodidacte.

Conférence des premiers ministres de l'Ouest

L'économie avant tout

S'il n'en tient qu'aux premiers ministres de l'Ouest, les préoccupations de leurs ministres des Finances respectifs seront à la base des échanges lors de la prochaine rencontre des premiers ministres du Canada.

Les premiers ministres des provinces de l'Ouest et des territoires du Nord se sont réunis à Dawson (au Yukon) les 4 et 5 juin dernier. Les questions économiques et fiscales ont été au coeur des discussions. Cette rencontre faisait suite à une séance semblable réunissant les ministres des Finances de l'Ouest canadien.

Les premiers ministres ont entériné le rapport produit par les ministres des Finances et indiqué qu'ils véhiculeront les données et recommandations du rapport auprès des autres premiers ministres canadiens.

Les premiers ministres ont analysé les progrès réalisés dans l'Ouest et le Nord dans la lutte au déficit. Selon eux, les objectifs de contrôle de la dette publique sont en bonne voie d'être atteints. Trois provinces et les deux territoires fonctionnent maintenant selon un budget équilibré ou ont adopté une loi anti-déficit. En comparaison à un déficit total de 6,3 milliards de dollars en 1992-1993, ces provinces et territoires présentent un surplus de 680 millions de dollars en 1995-1996. Les premiers ministres ont noté que ces résultats ont été obtenus malgré la réduction des paiements de transfert du fédéral pour les programmes sociaux.

Les premiers ministres encouragent le gouvernement fédéral à se donner des objectifs aussi tangibles dans sa propre lutte au déficit. Ils demandent par ailleurs au gouvernement fédéral de ne pas se délester de son déficit en le refilant aux provinces.

Ils ont également rappelé à l'ordre le gouvernement fédéral au sujet de la TPS et des mesures d'exception qui ont été accordées aux provinces maritimes. Selon les premiers ministres de l'Ouest, les citoyens et citoyennes de toutes les provinces devraient être traités et taxés équitablement.

Au sortir de la rencontre, quatre recommandations majeures ont été adoptées et seront discutées lors de la prochaine rencontre des premiers ministres du Canada.

La première favorise le développement d'une stratégie nationale de lutte au déficit qui serait coordonnée entre chacune des juridictions.

Une deuxième recommandation demande que l'on revise les politiques fiscales du Canada notamment en ce qui concerne la TPS.

La troisième recommandation supporte la création d'une agence nationale indépendante de perception des impôts qui garantirait que les politiques fiscales sont respectées.

Finalement, les premiers ministres de l'Ouest et du Nord demandent que le gouvernement fédéral assume ses pleines responsabilités envers les peuples autochtones du Canada.

Alain Bessette

Accès aux ressources

Les affaires marchent

Trois regroupements autochtones recevront des subventions du gouvernement fédéral pour favoriser leur développement économique.

La Première nation des Dénés Yellowknives et sa société de développement ont reçu du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), la somme totale de 63 000 $ dans le cadre du Programme de négociation de l'accès aux ressources (PNAR). Cette somme leur permettra de mettre au point et de négocier des projets de développement économique.

Pour sa part, la bande des Dogrib de Rae a reçu 52 000 $ pour négocier des contrats de fourniture de produits pétroliers et de biens et services connexes avec trois entreprises d'exploitation et d'exploration minière actives dans les environs immédiats (BHP, Colomac et Kennecott).

Le Conseil tribal des Dogrib du Traité no 11 a reçu jusqu'à présent 70 000 $ du PNAR, également pour négocier avec BHP Diamonds Inc. une entente sur les incidences et les avantages de leur projet minier. Cette entente portera sur les opportunités économiques, de création d'emplois et de formation, ainsi que sur des mesures destinées à protéger le patrimoine et la culture des Dénés.

«Les subventions du PNAR sont conçues dans le but d'aider les collectivités dénées et inuit à participer à des projets de développement économique dans leur région, ce qui peut ensuite mener à d'autres activités commerciales. Je suis très heureux de constater que les collectivités se servent du programme et qu'elles s'efforcent de stimuler leur croissance économique», a déclaré le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin.

Les fonds du PNAR sont offerts aux collectivités autochtones pour développer des secteurs des ressources naturelles tels que les minéraux, le pétrole et le gaz, le tourisme, la pêche, la foresterie, l'hydroélectricité, l'agriculture et les parcs.

Alain Bessette

De grandes visées pour les radios communautaires

La CANCOM leur vient en aide

Si tout se passe comme prévu, toutes les radios communautaires pourront diffuser d'ici quelques années une programmation nationale produite par les bénévoles des stations locales.

Le président et chef de direction de CANCOM, Alain Gourd, s'est engagé publiquement, lors du gala annuel de l'Alliance des radios communautaires du Canada, à étudier la possibilité d'établir un plan d'une durée de 5 ans, qui permettrait la création d'un tel réseau. Le réseau devrait être financièrement autonome à la fin de cette période, grâce aux annonceurs nationaux.

CANCOM, qui offre un service satellite aux câblodistributeurs des régions éloignées, aurait l'intention d'investir entre 500 000 $ et 1 million de dollars par année dans ce projet d'envergure. La compagnie a fait une proposition similaire aux autochtones et à l'industrie du disque.

Le directeur de l'Alliance des radios communautaires, Michel Delorme, est débordant d'enthousiasme lorsqu'il parle de ce projet. Son originalité, dit-il, tient au fait que ce sont les régions qui fourniront la programmation pour le réseau national, et non pas l'inverse. Il pense que les principales activités entourant les festivals francophones d'envergure, comme le Festival du Voyageur de Saint-Boniface et le Festival de la chanson de Caraquet, pourraient aussi être retransmises aux radios par satellite. On songe en plus à la création d'un réseau national d'information qui serait basé à Ottawa. Plus encore, M. Delorme est déjà assuré de la participation des Cadiens de la Louisiane et des Franco-Américains du Nord-Est pour la production d'émissions.

Non seulement les radios communautaires auraient accès à une programmation nationale produite par des bénévoles dans les régions, dit-il, mais ce projet permettrait aussi de rejoindre tous les francophones, même là où il n'y a pas de radio communautaire.

Car, le projet que l'Alliance des radios communautaires veut présenter l'année prochaine à CANCOM, au ministère du Patrimoine, aux partenaires provinciaux et privés, aux communautés et au CRTC, ne se limite pas à la production d'une programmation nationale. Il consiste aussi, insiste Michel Delorme, en l'installation d'émetteurs et de radios mobiles, partout où les communautés francophones n'ont pas encore accès à une radio communautaire.

Il existe actuellement 17 radios communautaires francophones disséminées un peu partout au Canada.

APF

ÉDITORIAL

À travail égal, salaire égal

Pour les tenants de l'équité salariale, une victoire vient d'être remportée en Cour fédérale du Canada. Malheureusement, il y a loin de la coupe aux lèvres pour ceux et celles qui espèrent que le gouvernement territorial ajustera ses échelles salariales sous peu surtout si ces lèvres portent du rouge à lèvres. En effet, cette décision sera probablement portée en appel et il faudra vraisemblablement attendre encore longtemps un dénouement.

Il est étonnant qu'à l'aube du 21e siècle, de pareilles pratiques administratives discriminatoires soient encore chose courante. On en retrouve des exemples à tous les niveaux du monde du travail.

Si une femme occupe une fonction de support administratif, le poste sera vraisemblablement identifié comme «commis à l'administration» mais s'il s'agit d'un homme, il y a fort à parier que ce même poste sera intitulée «agent administratif» ou même «superviseur-adjoint». Le premier poste sera rémunéré 10 $ de l'heure alors que les deux derniers titres seront évalués à 12 ou 15 $. Une analyse de poste attentive peut faire ressortir que ces différentes appellations englobent les mêmes tâches.

Une autre pratique discriminatoire consiste à identifier les postes occupés majoritairement par des femmes et à les rémunérer moindrement que les postes occupés par des hommes.

Il est temps que le gouvernement territorial adopte sa propre loi sur les droits de la personne. En effet, il est déplorable de voir le GTNO contester la juridiction de la Commission canadienne des droits de la personne sans qu'aucune instance territoriale ne puisse prendre la relève.

Un gain devant la Cour suprême pour le gouvernement créerait un vide juridique inacceptable en matière de protection contre la discrimination. En attendant que le GTNO adopte une loi similaire, il faut se réjouir de la décision de la Cour fédérale du Canada qui ne laisse pas les citoyens et citoyennes des TNO sans protection.

Alain Bessette

RAPPORT FINAL DU JUGE KREVER SUR LE SCANDALE DU SANG CONTAMINÉ

DIS-NOUS TOUT CE QUE TU SAIS!

ALLEZ, KREVER, PARLE!

ON VEUT TOUT SAVOIR!

COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES

CROIX ROUGE

GOUVERNEMENTS

MICHEL LAVIGNE APF-96

Nakasuk en visite !



Alain Bessette/L'Aquilon

Les élèves de l'école Nakasuk d'Iqaluit ont rendu visite aux élèves de l'école Allain St-Cyr du [redacted] au 10 juin dernier. (De gauche à droite, en arrière) Sarah Landry, Pascal MacLellan, Sarah Carrière, Frédérick Keays-Lévesque et Joël Fortier. (En avant) David Duchesne, Sheokjuk Carrière et Maxime Auger. Derrière, la professeure Suzanne Lefebvre, en charge du groupe.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim)
Alain Bessette

Correspondant national : Yves Lusignan (APF)
Collaboratrice : Agnès Billa

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



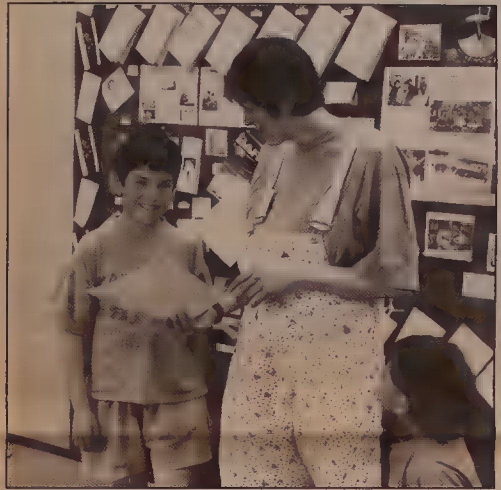
Association de la presse francophone

OPSCOM



Fondation Franco-Ténoise





Photos : Alain Bessette/L'Aquilon

Remise de certificats

Line Gagnon remet à Philippe Martel (photo du haut) et à Joël Fortier (ci-contre) d'Iqaluit un certificat à titre de gagnants du concours littéraire franco-ténois. Joël a remporté le prix pour la catégorie des 6-9 ans avec son texte intitulé «Rêve aux arbres...». Le jeune auteur était en visite à Yellowknife avec d'autres élèves de l'école Nakasuk. Les deux lauréats ont reçu la série complète des albums de Tintin.

Les besoins des minorités francophones

Ce n'est pas une priorité au sein des ministères

La plupart des ministères fédéraux accordent une faible priorité aux besoins des minorités francophones.

La plupart des institutions fédérales ne savent pas au juste quoi faire pour favoriser l'épanouissement, et appuyer le développement, des communautés francophones et acadiennes, constate le Commissaire aux langues officielles.

Après avoir évalué les premiers plans d'action des 27 ministères, agences et sociétés d'Etat qui devaient tous expliquer comment ils s'y prendraient pour remplir leurs obligations en vertu de la partie 7 de la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais), Victor Goldbloom en vient à la conclusion que la plupart de ces plans présentent «des lacunes notables».

Des 27 institutions fédérales qui devaient déposer leur premier plan d'action avant le 30 juin 1995, peu ont compris ce que le gouvernement attendait d'eux: «La majorité des institutions fédérales ne perçoivent pas très bien les enjeux» écrit d'ailleurs M. Goldbloom dans son rapport d'évaluation. Il note aussi une «planification insuffisante» et constate que la plupart des institutions fédérales n'ont pas pris les mesures nécessaires pour la réalisation de leurs engagements.

L'ACDI, Condition féminine Canada, le Centre de recherches pour le développement international, et les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international, de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire, de la Santé, de la Diversification de l'économie de l'Ouest et du Développement des ressources humaines sont au nombre des institutions fédérales qui ont de la difficulté à comprendre leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles. En revanche, la Banque de développement du Canada, Industrie Canada, l'Office national du film, la Société de développement du Cap-Breton, et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration comprennent mieux leur rôle et leurs responsabilités à l'endroit des minorités francophones et acadiennes.

«Si on veut être charitable, on peut dire que certains ministères se traînent les pieds» a résumé le député libéral ontarien Benoît Serré, qui siège sur le Comité parlementaire mixte des langues officielles.

«Si la Loi sur les langues officielles était appliquée, l'avenir des communautés francophones ne serait pas ce qu'il est» pense le député bloquiste Jean-Paul Marchand, lui-même d'origine franco-ontarienne et porte-parole de son parti en matière de langues officielles. Selon lui, il existe une absence de volonté au sein du gouvernement fédéral, «et c'est flagrant».

Enfin, le député réformiste Garry Breitkreuz, qui siège également au Comité mixte sur les langues officielles, a dénoncé «l'industrie des langues officielles», pour conclure à «l'échec total» de la Loi sur les langues officielles. Une loi qui, toujours selon le député réformiste, a ajouté près de 50 milliards de dollars à la dette nationale.

APF

Six millions pour les Fransaskois

La communauté fransaskoise recevra 6 075 000 millions de dollars du gouvernement fédéral au cours des trois prochaines années pour assurer son développement. Il s'agit d'une diminution de 40 pour cent par rapport à la précédente entente, qui a pris fin le 31 mars dernier.

Cette entente, la troisième du genre à être conclue en Saskatchewan, met fin à une longue période d'incertitude. Au cours des derniers mois, les associations francophones ont dénoncé avec beaucoup de vigueur l'intention du ministère du Patrimoine canadien, de réduire de 52 pour cent les subventions accordées en guise d'appui à la minorité francophone.

L'entente prévoit le versement d'une somme de 5,7 millions sur une période de trois ans et le versement d'une somme additionnelle de 375 000 à la communauté fransaskoise pour la réalisation de différents projets. *La coopérative qui publie le journal L'Eau vive, recevra* 75 000 $ afin d'accroître son autosuffisance financière.

Depuis 1988, le gouvernement fédéral a conclu des ententes avec la communauté fransaskoise et le gouvernement de la Saskatchewan totalisant plus de 33 millions de dollars.

APF

Réforme de l'assurance-chômage

Les femmes devront travailler davantage

Elles devront accumuler 400 heures de plus pour avoir droit à des prestations de maternité.

À compter du 1er janvier 1997, les femmes devront travailler 400 heures de plus par année pour avoir droit aux prestations de maternité et parentales.

À l'heure actuelle, toute femme qui désire obtenir des prestations de maternité doit avoir accumulé au moins 20 semaines de travail assurables au cours des 52 dernières semaines. Chaque semaine assurable doit être d'au moins 15 heures de travail, ce qui donne un total de 300 heures.

À partir du 1er janvier 1997, les femmes devront avoir accumulé 700 heures de travail, soit 20 semaines de 35 heures de travail pour avoir droit aux prestations spéciales. Et lorsqu'elles retourneront sur le marché du travail, ces femmes devront travailler 700 heures pour avoir droit à nouveau à des prestations d'assurance-emploi. Elle ne seront donc pas soumises à la norme plus sévère de 910 heures, comme le craignaient les groupes de femmes.

Selon le ministère, seulement 2 pour cent (8 000) des femmes qui touchent actuellement des prestations de maternité et parentales auraient dû, avec le régime d'assurance-emploi, travailler plus longtemps pour avoir droit à ces prestations. En moyenne, les femmes qui sont actuellement admissibles ont travaillé 45 semaines en moyenne avant de présenter une demande.

Le ministère soutient aussi que davantage de femmes que par le passé auront droit à des prestations, incluant des prestations de maternité, puisque toutes les heures travaillées seront assurables. À l'heure actuelle, une femme qui accumule plusieurs emplois à temps partiel de moins de 15 heures n'a pas droit à des prestations d'assurance-emploi. Selon les calculs du ministère, 90 000 travailleurs, dont 36 000 femmes, seront désormais admissibles à des prestations en cas de perte d'emploi. À l'inverse, il y aura aussi 90 000 travailleurs qui ne seront plus admissibles, à moins de travailler un plus grand nombre d'heures.

APF

Environnement

Aménagement urbain

Dans la rue principale

Que nous vivions dans une grande ville ou un petit village, beaucoup d'entre nous se souviennent de la rue principale. C'était un endroit où l'on pouvait se promener, magasiner et rencontrer des amis. Dans les petites villes, il semble que les enfants se comportaient mieux, car ils ne savaient jamais quand, par hasard, des amis de leurs parents pouvaient les voir et leur en faire part!

Comme les gens voulaient plus d'espace, la banlieue a supplanté la rue principale. Les gens devaient compter davantage sur la voiture pour se rendre au travail, au centre de loisirs et à l'école.

Regardez simplement autour de vous lorsque vous vous rendez au travail pendant les heures de pointe. Beaucoup trop de voitures empruntent les mêmes routes en même temps. Des embouteillages, des moteurs au ralenti, la frustration à son comble. La lourde circulation et l'aménagement de grandes artères dans des localités existantes peuvent diviser les quartiers et rendre les rues plus dangereuses pour les piétons, pour les cyclistes et pour les enfants. Et les voisins peuvent devenir des étrangers!

De retour à la rue principale

De nombreuses villes canadiennes possèdent des rues accueillantes pour les piétons, avec des trottoirs larges et des espaces verts. On y trouve des magasins d'alimentation, des pharmacies, des restaurants, des cliniques de plain-pied et d'autres commerces. Les maisons sont situées à la fois au-dessus des boutiques [illegible] la rue principale et dans les rues transversales. En créant un plus grand nombre de ces rues principales, nous pouvons réduire notre dépendance à l'automobile.

[illegible] nous pouvons nous rendre [illegible] pied au dépanneur, chez le nettoyeur à sec ou [illegible] la bibliothèque, nous employons moins notre voiture.

Les urbanistes commencent à concevoir les nouvelles localités, comme autrefois, dans l'optique [illegible] la « rue principale ».



Vivre en action

Trois personnes sur cinq ne sont pas assez actives

L'Institut est le spécialiste de la recherche sur la vie active

Au Canada, trois adultes sur cinq ne font pas suffisamment d'activité physique pour en tirer des bienfaits dans le domaine de la santé cardiovasculaire, selon le Sondage indicateur de l'activité physique en 1995. Ce sondage, mené par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, indique que les Canadiens et les Canadiennes sont plus actifs qu'ils ne l'étaient en 1981 et en 1988, mais qu'il leur reste encore beaucoup de progrès à faire.

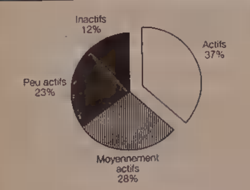
En 1981, huit adultes sur dix n'étaient pas assez actifs pour en retirer des bienfaits sur le plan de la santé cardiovasculaire. La situation s'est améliorée en 1988 où ce chiffre est passé à sept sur dix, puis de nouveau en 1995 où il est passé à six sur dix (trois sur cinq). D'après Cora Lynn Craig, la présidente de l'Institut: «La plupart de ces personnes ne sont pas complètement inactives, mais elles ne sont pas suffisamment actives pour en tirer des bénéfices au niveau de la santé cardiovasculaire. En fait, seulement une personne sur dix est réellement inactive. Un quart de la population adulte est peu active, un quart est moyennement active et le reste est très active.»

Les chercheurs ne voient plus l'activité physique comme un phénomène du tout ou rien. Avant, ils recommandaient aux gens de faire de l'activité aérobie un jour sur deux pendant au moins 20 minutes à intensité moyenne ou supérieure pour avoir une santé cardiovasculaire optimale. Si cette norme élevée demeure la meilleure façon d'obtenir le maximum d'avantages au niveau de la santé cardiovasculaire, de nouvelles études indiquent que des niveaux moins élevés d'activité physique procurent également des bienfaits en matière de santé.

L'étude la plus remarquée dans ce domaine a été publiée en 1989 par Stephen Blair, un chercheur du Dallas Institute for Aerobics Research, et d'autres collègues des États-Unis. Ces chercheurs ont démontré que l'on ferait de grands progrès dans le domaine de la santé publique en encourageant les personnes les moins en forme à atteindre une forme moyenne. Ils ont établi que les personnes de ce groupe pourraient obtenir une condition physique moyenne en accumulant 30 minutes d'activité modérée tous les jours. Ceci correspond à la catégorie de personnes moyennement actives mentionnée ci-dessus.

Par conséquent, le meilleur conseil que l'on puisse donner aux Canadiens et aux Canadiennes, c'est de devenir [illegible] moins moyennement actifs en faisant 30 minutes d'activité physique tous les jours. S'ils manquent de temps, ils peuvent y parvenir en faisant trois promenades de 10 minutes par jour. Bien entendu, les personnes plus actives devraient continuer à l'être car elles ont des chances d'en tirer plus d'avantages, dont celui d'avoir une santé cardiovasculaire optimale.

NIVEAUX D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DES CANADIENS ET DES CANADIENNES



Source : Sondage indicateur de l'activité physique

Cet article vous est présenté par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie en collaboration avec ParticipACTION.



Moins de voitures... des quartiers plus attrayants ?

Aujourd'hui, près de 40 % des Canadiens vivent en banlieue, loin des centre-villes. Pour que les gens prennent moins souvent leur voiture, il faut faire les aménagements voulus pour qu'ils prennent leur bicyclette, marchent ou empruntent un moyen de transport en commun. C'est un fait que les gens qui demeurent dans un quartier avec des circuits pour piétons et des pistes cyclables s'en serviront et laisseront plus souvent leur voiture à la maison.

* Les gens qui demeurent dans des rues tranquilles ont davantage l'occasion de rencontrer leurs voisins, de se faire plus d'amis, d'avoir le sentiment d'appartenance à la communauté.
* Les gens qui demeurent dans des quartiers aménagés selon le modèle traditionnel compact conduisent moins, marchent plus et utilisent plus souvent leurs bicyclettes.
* La tranquilité des rues va de pair avec le sentiment de sécurité.
* Les aînés sont plus actifs si les centres d'activités sont regroupés, s'il est facile de se déplacer en toute sécurité.
* Selon certaines études, dans les quartiers où il est facile d'aller à pied ou à bicyclette, les jeunes ont davantage un sentiment d'appartenance, car ils ont un endroit où ils se sentent chez-eux.

Il peut en coûter à une personne jusqu'à 600 $ par mois pour conduire une voiture.
L'Association canadienne du transport urbain estime que le temps perdu dans les embouteillages représente une somme de 4,125 milliards de dollars par année.



Modernisation ou aménagement

Partout au Canada, les urbanistes et les groupes intéressés songent à diverses façons d'aménager nos localités existantes et d'en planifier de nouvelles de manière à permettre aux gens de moins utiliser leur voiture. Voici quelques-unes des idées et des mesures en cours :

*Des bosses antivitesse, des arrêts, etc., pour ralentir et réduire la circulation.
*Des voies pédestres pour se rendre à pied à l'école en toute sécurité.
*Des programmes de covoiturage et de jumelage des covoitureurs.
*Des groupes d'utilisateurs des moyens de transport en commun pour améliorer le service et le nombre de passagers.
*Installer des râteliers pour bicyclettes, aménager des voies pour bicyclettes et aménager des pistes pour piétons, désigner des aires de stationnement dans les nouveaux plans de construction.
*Changer le zonage pour y intégrer des plans d'urbanisme... En d'autres termes, encourager les lotissements résidentiels dans le centre des villes.

Le covoiturage et le jumelage des covoitureurs pour aller au travail ou conduire les enfants à leurs activités vous permettent d'épargner du temps et de l'argent!

Première édition du Gala des prix Aurora

«Les pas frette aux yeux» raflent les honneurs

C'est pas moins de trois prix Aurora que se sont mérités les membres de la troupe de théâtre amateur «Les pas frette aux yeux».

Le 6 juin dernier, trois membres des «Pas frette aux yeux» sont montés sur l'estrade d'honneur lors du premier Gala des prix Aurora.

S'inspirant d'un projet lancé au Yukon, les prix Aurora ont été établis afin de souligner les meilleures performances des artistes des TNO. Durant la soirée, les organisateurs ont aussi rendu hommage à l'artiste John Blondin, décédé plus tôt cette année.



Christiane Lacasse-Clark reçoit son prix Aurora dans la catégorie «Meilleurs costumes et accessoires»

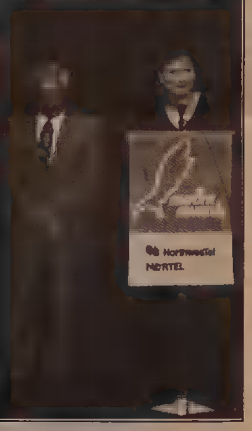


Photos: Agnès Billa/L'Aquilon

La troupe «Les pas frette aux yeux» lors du premier Gala des prix Aurora. (Rangée en avant, de gauche à droite) Marie Venne, Jocelyne Bernard, Denis Milot, Marc Lacharité et Roxanne Valade. (Derrière) Sylvie Vincent, Christiane Lacasse-Clark, Jean-François Boucher,France Wallend et Éric Deschênes.



Marc Lacharité a remporté le prix Aurora du «Meilleur acteur»



Roxanne Valade a remporté le prix Aurora du «Meilleure actrice»

Sept mises en nomination ont récompensé les efforts de la troupe «Les pas frette aux yeux» pour sa production *Le malade imaginaire*. De ces sept mises en nomination, trois ont remporté des prix Aurora.

Dans les domaines «production» et «théâtre», les artisans de six pièces de théâtre étaient en compétition. Les pièces étaient *Bin Der Dun That, Dracula, Le malade imaginaire, Nurse Jane Goes To Hawaii, The Mouse Trap* et *White Weddings*.

Pour ce qui est de «Production», Christiane Lacassse-Clark, de la troupe «Les pas frette aux yeux» a remporté le prix dans la catégorie «Meilleurs costumes et accessoires». Jason-Gabriel Milot (Support technique) et Denis Milot (Conception scénique) étaient également mis en nomination au plan «Production».

En théâtre, deux membres de la troupe se sont distingués avec éclat. Marc Lacharité a reçu le prix de «Meilleur acteur» alors que Roxanne Valade a remporté celui de «Meilleure actrice». Marie Venne (Meilleure actrice) et Denis Milot (Meilleure mise en scène) étaient également mis en nomination.

Les organisateurs du gala espèrent en 1997 étendre la formule pour couvrir plus de spectacles à travers les TNO.

Les trois lauréats francophones de cette soirée se sont dit surpris au plus haut point. «Je ne pensais pas du tout gagner un prix» avoue Marc Lacharité. «En revenant de l'estrade, j'avais les jambes qui ne voulaient plus me soutenir».

Quant à Christiane Lacasse-Clark, qui avait réalisé la murale représentant la chambre d'Argan, elle a tenu à inviter Jean-François Boucher et Jocelyne Bernard sur l'estrade afin de souligner leur travail avec les costumes. Jocelyne Bernard a conçu et réalisé elle-même ses robes.

La majorité des juges de l'organisation des prix Aurora étaient des anglophones. Francine Labrie, qui faisait partie d'un des jurys, s'est dit impressionnée des efforts de ses collègues anglophones qui ont assisté à la pièce *Le malade imaginaire*. «Malgré qu'ils ne comprenaient pas beaucoup ce qui se passait sur scène, ils ont pu évaluer la prestation des acteurs et des actrices», souligne-t-elle.

Le Gala a aussi permis de présenter un bon éventail de talents artistiques locaux. Ces derniers ont contribué au franc succès de cette première remise des prix.

Alain Bessette

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'Aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 25, vendredi 21 juin 1996

Prisonnières du quotidien



Alain Bessette/L'Aquilon

Emprisonnées symboliquement dans une cage de bois en plein centre-ville de Yellowknife, ces femmes transmettaient au public leurs doléances sur les besoins des femmes. Cette manifestation se déroulait dans le cadre de la Marche des femmes contre la pauvreté.

Marche contre la pauvreté

«Du pain et des roses»

Des milliers de femmes canadiennes ont réclamé «du pain, des roses, pas des miettes», lors d'un grand rassemblement sur la Colline parlementaire à Ottawa.

Pareilles manifestations ont eu lieu un peu partout au pays. Une trentaine de femmes se sont réunies à cette occasion vendredi le 14 juin aux abords du bureau de poste de Yellowknife. Christiane Lacasse-Clark y représentait les Elles ténoises.

Point culminant de la Marche des femmes contre la pauvreté qui avait débuté un mois plus tôt à Vancouver, la manifestation à Ottawa s'est déroulée dans la bonne humeur et en l'absence des politiciens fédéraux.

Augmentation du salaire minimum, emploi, équité salariale, programme national de garderies, modifications au programme d'assurance-emploi, les revendications des femmes sont nombreuses et se ressemblent d'un bout à l'autre du pays.

«On dit non à l'exploitation des femmes, non à la pauvreté. Les programmes sociaux ont pour conséquence d'appauvrir les femmes. Ce sont les principales victimes des mesures du gouvernement pour réduire le déficit» selon la présidente de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, Ghislaine Foulem.

Pour les femmes qui vivent en milieu minoritaire, le manque de

Du pain et des roses
Suite en page 2

Débat à la Chambre des communes sur l'assimilation

Le Bloc réclame des mesures d'urgence

Le Bloc québécois a présenté une motion à la Chambre des communes sur la situation des communautés francophones au Canada.

Le Bloc québécois demande au gouvernement fédéral de prendre «des mesures exceptionnelles» afin de contrer l'assimilation et permettre l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire.

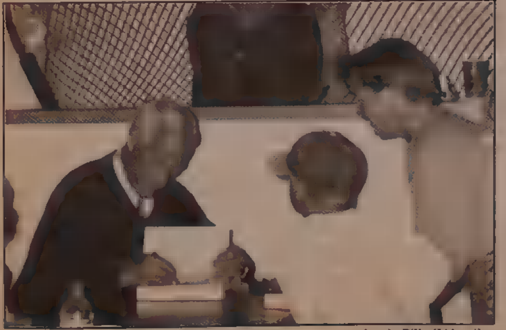
Profitant d'une Journée de l'Opposition à la Chambre des communes le 13 juin dernier, le Bloc québécois a présenté une motion incitant le gouvernement à reconnaître l'urgence de la situation dans laquelle se trouvent les francophones au pays.

Le parrain de cette motion, le député bloquiste Jean-Paul Marchand, a accusé les anglophones d'entretenir de la haine à l'endroit des francophones, d'avoir fait preuve de discrimination et d'avoir tenté de les dominer politiquement et économiquement: «Cette discrimination, cette haine des Français est manifeste, elle est écrite partout sur les murs de ce pays» a affirmé le critique bloquiste en matière de langues officielles, qui a même parlé d'une «haine féroce» dans certains milieux.

M. Marchand, qui est natif de Penetanguishene en Ontario et qui dit avoir vécu et vu la discrimination à l'endroit des Franco-Ontariens, a rappelé que les francophones de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve n'exerçaient toujours pas un contrôle complet sur leur système scolaire. Il a aussi insisté sur les hauts taux d'assimilation dans les provinces et a souligné que les fonctionnaires fédéraux francophones avaient toujours de la difficulté à travailler dans leur langue maternelle dans la capitale fédérale.

Il s'en est aussi pris aux députés francophones libéraux de l'extérieur du Québec, «qui sont normalement censés défendre les droits des francophones», mais qui «ne le font pas du tout».

Assimilation
Suite en page 2



Agnès Billa/L'Aquilon

M. Hockey

Le légendaire Gordie Howe était de passage à Yellowknife le 15 juin dernier. Il a participé à une remise de prix pour souligner les meilleures performances individuelles et collectives du hockey mineur de Yellowknife. Ce fut aussi l'occasion pour quelques amateurs de hockey d'obtenir un autographe de l'illustre joueur de hockey.

Performances économiques des TNO.
Lire en page 3

Éditorial : Merci aux bénévoles !
Lire en page 4

Langue : batterie de pièges divers
Lire en page 5

La réforme de l'assurance-chômage
Lire en page 7

Promotion du théâtre et financement de la culture.
Lire en page 8



Économie des TNO

Une conférence sur l'économie et l'emploi a réuni 16 représentants du milieu des affaires et le premier ministre Don Morin. Cette rencontre qui s'est déroulée le 13 juin à Yellowknife constituait la première d'une série de rencontres qu'organisera le premier ministre Morin afin de trouver des solutions pour améliorer la situation économique dans les TNO.

Un des objectifs de ces rencontres est de favoriser la création d'emplois et d'attirer de nouveaux investissements grâce à un climat économique sain. Il est question d'élaborer un programme qui favoriserait les entreprises faisant des efforts pour stimuler l'économie et établissant des relations avec des entreprises du Nord ou des entreprises autochtones.

De plus, les participants à cette rencontre ont demandé de simplifier la réglementation gouvernementale. Il fut également question de transférer la prestation de certains programmes au secteur privé si cette formule s'avère plus efficace et moins onéreuse. Les TNO doivent aussi améliorer le niveau d'éducation et d'apprentissage de sa population active.

La prochaine rencontre est prévue pour cet automne. Les participants se pencheront plus en détail sur chacune de ces questions.

Aide financière pour étudiants

Les étudiants des TNO qui espèrent poursuivre leurs études au niveau collégial ou universitaire cet automne ont jusqu'au 15 juillet pour soumettre leur demande d'aide financière au gouvernement. La date limite est le 15 novembre pour ceux et celles désirant s'inscrire pour le semestre d'hiver. Il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu une confirmation pour l'inscription à un établissement d'enseignement avant de remplir le formulaire. Ils sont disponibles dans toutes les institutions d'enseignement des TNO.

Recherche d'investissements

Un sous-comité de l'Assemblée législative partira bientôt vers les Maritimes à la recherche d'idées novatrices dans leur quête de nouveaux investissements. Le gouvernement territorial évaluera les programmes mis sur pied dans les plus petites provinces pour attirer les investisseurs. Leur tournée des Maritimes mettra la délégation ténoise en contact avec divers organismes de développement économique du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve.

Coopération avec le Manitoba

Les premiers ministres Gary Filmon du Manitoba et Don Morin des TNO ont signé une entente pour promouvoir la coopération et le développement entre les deux juridictions. Cette entente établit une structure pour l'élaboration de stratégies de coopération à long terme. Cette coopération touchera notamment aux relations commerciales et à l'élimination des barrières qui entravent le libre mouvement des personnes, des biens et des services.

De plus, cette entente permet d'explorer les possibilités de partager les infrastructures communautaires, régionales et provinciales dans des projets de développement bénéficiant aux deux juridictions.

Ligne 1-800 pour le sida

Deux organisations non-gouvernementales prendront bientôt en charge la ligne d'information sur le sida. Ce service était auparavant offert par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le *Kamatsiaqtut Baffin Crisis Line* offrira le service d'information sur le sida dans l'Arctique de l'Est et le Kitikmeot. Les numéros de téléphone sont le 1-800-661-0795 et le (819) 979-0520.

De son côté, la section territoriale de l'Association canadienne de la santé mentale s'occupera du service pour le secteurs ouest et central. Les numéros sont le 1-800-661-0844 et le (403) 920-2121.

Ces services seront offerts de 19 h à 23 h, sept jours par semaine.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Vendredi le 14 juin, des femmes représentant diverses organisations du Nord se sont adressées à la foule pour les informer des principales préoccupations des femmes. De gauche à droite : Christiane Lacasse-Clark, des Elles ténoises, Lynn Fogwill, du Syndicat des travailleurs du Nord, Reanna Erasmus, du Centre des femmes de Yelowknife, Marcia Argue, du Conseil du status de la femme, Lynn Cooper, du YWCA et Mary-Beth Levan, du Nouveau parti démocratique de l'Arctique de l'Ouest. La santé, les services à l'enfance, la violence familiale, l'emploi et l'éducation ont été les principaux thèmes abordés lors de cette manifestation.

Du pain et des roses

Suite de la une

travail peut aussi être synonyme d'assimilation selon Mme Foulem, puisqu'elles doivent parfois quitter leur région et travailler en milieu anglophone. Elle rappelle que les femmes acadiennes ont bruyamment contesté les modifications au programme de l'assurance-chômage, affirmant que cela ne pouvait que les conduire davantage dans la pauvreté.

«Les femmes en ont assez. Elles veulent démontrer de la solidarité et essayer de donner un message qui soit fort» soutient Louise Cantin-Merler du Réseau femmes de la Colombie-Britannique.

En Saskatchewan, les femmes réclament «du pain et des roses, de la justice et des emplois». Surtout des emplois à plein temps: «On ne pourra jamais aller chercher des prestations d'assurance-emploi avec le travail à temps partiel...On nous condamne à une vie de pauvreté...Jamais elles n'accumuleront le nombre d'heures nécessaires pour se qualifier» explique Annette Labelle de Régina, qui est la directrice générale de la Fédération provinciale des Fransaskoises.

Selon Mme Labelle, il y a trop d'emplois à temps partiel, ce qui désavantage la famille: «Les trois quart des femmes travaillent à temps partiel. On travaille juste de quatre à huit mois, parfois seulement vingt heures par semaine».

Au Manitoba, la pauvreté des enfants est un problème important selon Mme Louanne Beaucage du groupe de femmes Pluri-Elles. C'est en effet dans cette province où le taux de pauvreté chez les enfants est le plus élevé au pays.

Pour la présidente du Réseau de femmes du Manitoba, Manon Morin, les pensions alimentaires et la violence faite aux femmes sont des dossiers qui sont tout aussi préoccupants. Elle souhaite davantage de solidarité de la part de la population à l'endroit des femmes: «Plusieurs disent: c'est juste une gang de folles. Mais c'est leurs enfants, peut-être un jour, qui seront pauvres».

«J'espère que nos politiciens ne sont pas sourds et muets» lance Jacqueline Collet de la Fédération des dames de l'Acadie et Vieillir au féminin: «On est contente de leur rappeler qu'ils ont d'autre chose à faire que de se préoccuper de l'autoroute électronique».

APF

Assimilation

Suite de la une

Les députés réformistes ont évidemment crié à l'intolérance: «Ce genre de déclaration vise essentiellement à susciter la haine, l'intolérance et l'incompréhension entre les groupes» a accusé à son tour le député Keith Martin. Le député Marchand a répliqué qu'il ne détestait pas les anglophones, mais qu'il citait «des faits historiques».

La ministre du Patrimoine canadien, Lucienne Robillard, reconnaît que la situation est loin d'être parfaite. Mais elle considère que les choses se sont grandement améliorées depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969: « Dans la majorité des provinces et des territoires, les francophones en situation minoritaire ont obtenu la gestion scolaire».

Les communautés francophones, selon elle, doivent maintenant consolider leurs acquis et se développer dans des secteurs de pointe de l'activité humaine, comme l'économie, les communications et la technologie.

Mais pour le bloquiste Jean Leroux, le gouvernement fédéral refuse tout simplement de parler de l'assimilation des francophones hors Québec, quand il ne la nie pas. Selon lui, chaque rapport du Commissaire aux langues officielles est d'ailleurs «un petit bijou d'hypocrisie à ce titre».

Seulement quatre députés libéraux francophones de l'extérieur du Québec ont profité du débat pour donner la réplique au Bloc québécois. Le député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, reconnaît le problème de l'assimilation, mais rappelle que les communautés francophones sont pourtant «bien vivantes», avec l'aide du gouvernement fédéral. La création de nombreux centres scolaires et communautaires financés par Ottawa est d'ailleurs la preuve, selon lui, que le gouvernement fédéral «ne s'est pas tourné les pouces».

Le libéral Mauril Bélanger d'Ottawa-Vanier admet aussi qu'il existe un problème d'assimilation, mais il constate que la francophonie canadienne «reprend du poil de la bête» depuis 30 ans.

Le whip du gouvernement, Don Boudrias, s'est dit en «profond désaccord» avec la motion du député Jean-Paul Marchand. Il a qualifié les députés bloquistes d'opportunistes et d'arrogants, ajoutant qu'ils souffraient «du complexe du martyr». Il se demande pourquoi certains annoncent la disparition des francophones de l'extérieur du Québec «quand les chiffres démontrent le contraire».

Enfin pour le secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Guy Arsenault du Nouveau-Brunswick, les communautés francophones au pays «ont acquis, depuis 25 ans, une maturité et une assurance» que les députés bloquistes «ne semblent même pas soupçonner».

APF

Assemblée générale annuelle de l'AFCY

Surplus budgétaire de 17 000 $

L'Association franco-culturelle de Yellowknife a réussi en 1996-1997 à rétablir sa situation financière.

Quelques participants de l'assemblée générale annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) ont été fort étonnés lors de la présentation des états financiers pour l'année 1996-1997. À pareille date l'an passé, les coffres de l'association étaient complètement dégarnis. Cette année, les revenus ont excédé les dépenses de plus de 17 000 $.

Quelques uns des membres réunis le 12 juin dernier ont cependant demandé des explications. «Toute l'année, on s'est fait dire de ne pas dépenser, que les ressources n'étaient pas disponibles, et là on se retrouve avec un surplus de 17 000 $. Je vais devoir expliquer ça aux membres de mon comité» a commenté Benoît Boutin, responsable du comité radio. Selon l'agent de développement de l'AFCY Jean-François Boucher, ce sont les trois activités de bingo et la comptabilisation des revenus de la cabane à sucre de deux années qui ont produit ce surplus budgétaire. Les projets spécifiques avaient un budget et s'y sont tenus toute l'année.

La réunion s'est tenue quelques jours après que la troupe de théâtre amateur «Les pas frette aux yeux» ait remporté trois premières places lors de la soirée de remise des prix Aurora. Selon Benoît Boutin, la remise des prix Aurora a assuré une visibilité importante à la francophonie locale. Près de 300 personnes étaient présentes au NACC lors du Gala des Aurora et ont ainsi appris l'existence de la troupe de théâtre des francophones de Yellowknife. M. Boutin a aussi tenu à souligner l'appui important de commercants et d'entrepreneurs francophones du Nord, notamment la compagnie aérienne South Nahanni Airways de Fort Simpson. C'est cette compagnie aérienne qui a permis à la troupe de théâtre de se produire à Whitehorse.

La visibilité accrue des francophones ne s'arrête pas là. L'émission de radio «À propos d'autre chose» diffuse dans tout l'ouest des TNO. De plus, les médias anglophones n'hésitent pas à couvrir certains événements de l'AFCY. Ce sont des signes encourageants, estime Benoît Boutin.

Michel Martel, représentant Yellowknife au bureau de direction de la Fédération Franco-TéNOise, a rappelé quelques-unes des constatations entendues lors des États généraux de la francophonie ténoise en mai dernier.

Les francophones de Yellowknife doivent continuer à évaluer leurs structures actuelles de façon à alléger celles-ci. Il a expliqué que trois associations indépendantes l'une de l'autre avec chacune leur comité exécutif, cela canalise beaucoup trop d'énergie des bénévoles.



Alain Bessette/L'Aquilon

Quatre membres élus du nouveau conseil d'administration de l'AFCY étaient présents lors de l'assemblée générale annuelle. De gauche à droite : Roxanne Valade, qui continue son bon travail au conseil, Maryse Perraud, qui devient vice-présidente, Michel Martel, le nouveau président de l'association et Daniel Arseneault, un nouveau venu au conseil.

Trois nouvelles figures se joignent au conseil d'administration de l'AFCY. Michel Martel a été élu président alors que Maryse Perraud devient vice-présidente. Daniel Arseneault est l'autre nouveau venu. Il siègera à titre de conseiller. Ces trois personnes travailleront avec les quatre membres sortants du conseil, Roxanne Valade, Michel Lefebvre, Terry Bradley et Luc Cadieux.

Alain Bessette

Résultats financiers et économiques de 1995

Une bonne performance pour les TNO

Les TNO ont connu une performance économique légèrement plus favorable que celle du reste du Canada en 1995.

Le Bureau de la statistique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a publié en mai dernier son rapport sur la performance des TNO lors de l'année 1995. Selon ce rapport, les indicateurs économiques des TNO sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Canada.

Le produit intérieur brut (PIB) des TNO a augmenté de 2,6 pour cent en 1995. Il s'agit d'une croissance accrue comparativement à l'an passé alors que le PIB avait augmenté de 1,8 pour cent. Le PIB au Canada a augmenté de 2,0 pour cent en 1995.

Malgré cette hausse globale plus importante, les indicateurs économiques du Nord ne sont pas tous uniformément supérieurs à ceux du Canada. À titre d'exemple, la hausse dans les revenus d'emplois (qui est supérieure à celle enregistrée au Canada) est amortie par un taux d'inflation plus élevé dans les TNO.

En 1995, le nombre d'emplois a augmenté de 5 pour cent dans les TNO pour atteindre un total d'environ 23 400 travailleurs. Au Canada, l'emploi a augmenté de seulement 2 pour cent.

Les travailleurs du Nord continuent de gagner le salaire hebdomadaire moyen le plus élevé du Canada, 714 $ par semaine comparé à 575 $ en moyenne au Canada. Ce salaire était en hausse d'un pour cent en 1995, situation similaire à celle de l'ensemble du Canada.

L'indice des prix à la consommation (indicateur d'inflation) a augmenté de 3 pour cent dans les TNO alors que cette hausse n'était que de 2 pour cent pour le Canada.

En 1995, les ventes au détail se sont accrues de 6 pour cent par rapport à 1994 dans les TNO et seulement de 2 pour cent au Canada.

Les perspectives d'investissement en capital pour 1996 seront inférieures aux prévisions de 1995. Cette réduction suit la tendance nationale mais sera plus aiguë dans le Nord. La réduction sera de 5 pour cent dans les TNO comparée à une réduction de 2 pour cent pour l'ensemble du Canada. Il semble que l'ensemble des secteurs de l'économie diminueront leurs investissements de façon importante dans les TNO mais les investissements prévus dans le secteur minier et d'extraction des produits pétroliers viendront en amoindrir les effets négatifs sur l'économie.

D'autre part, le gouvernement du Canada a rendu public ses résultats financiers non-ajustés pour l'année financière 1995-1996.

Pour cette période de 12 mois, l'excédent des dépenses sur les revenus est estimé à 24,4 milliards. Selon le ministère des Finances, une fois les redressements comptables effectués, le déficit devrait s'élever à un peu moins de 30 milliards. L'excédent des dépenses de 24,4 milliards de dollars est inférieur de 6,7 milliards à l'excédent de l'an passé.

Les recettes ont augmenté de 7,6 milliards comparativement à l'an passé. Les dépenses de programmes ont diminué de 3,9 milliards alors que les frais de remboursement de la dette publique ont augmenté de 4,7 milliards de dollars.

Alain Bessette

ÉDITORIAL

Merci aux bénévoles !

Pour la plupart des associations de francophones, le printemps est la période toute désignée pour retourner devant les membres. Une année vient de s'achever avec de plus ou moins bonnes surprises et la nouvelle année d'activités commence à peine.

Le retour devant une assemblée générale des membres est une étape importante. C'est à ce moment que les personnes qui ont pris charge des destinées de l'association peuvent savoir si leurs actions ont été appréciées.

Pour le simple citoyen qui s'aventure dans une de ces assemblées, celles-ci peuvent s'avérer arides et même ennuyantes. Malgré les éternelles adoptions des ordres du jour, procès-verbaux et états financiers qui viennent encombrer la soirée, c'est pourtant l'occasion de se faire entendre. C'est aussi l'occasion de se choisir une nouvelle «gang» pour vous représenter ou même de vous faire élire et de prendre les rênes.

Il est une chose toutefois qu'il ne faut jamais oublier. Ces hommes et ces femmes qui ont oeuvré tout au long de l'année dans l'administration de l'organisme ne sont, après tout, que des bénévoles. Ils ont consacré plusieurs heures de leur temps libre pour assurer la tenue et la bonne marche de ces activités qui vous ont égayés.

Si les choses n'étaient pas à votre goût, il n'en tenait qu'à vous de faire en sorte de vous immiscer au sein de l'équipe de bénévoles et de faire entendre votre point de vue. Les associations, au contraire d'une entreprise, fonctionnent de la base (les membres) vers le haut. Vous avez le dernier mot, lorsque vous saisissez l'occasion de l'exprimer.

Il est toujours indispensable de bien remercier ceux et celles qui ont donné de leur temps à l'association. Rien ne les y obligeait. Un bon mot pour les employés est aussi de mise car il arrive fréquemment qu'en sus de leur horaire régulier, ils investissent de leur temps de loisir pour se tranformer à leur tour en bénévole.

Alain Bessette

SELON UN RAPPORT DE L'UNICEF UN ENFANT CANADIEN SUR SEPT VIT DANS LA PAUVRETÉ.

P'IS C'EST PAS TOUT ! QUAND ON VA ÊTRE GRANDS ON VA HÉRITER DE LEURS DETTES...

MICHEL LAVIGNE APF-1994

Un grand honneur !



Agnès Billa/L'Aquilon

André Pitre, 12 ans, a reçu un trophée comme meilleur défenseur dans la catégorie atome. C'est Monsieur Hockey lui-même, Gordie Howe (à gauche), qui a fait la présentation du trophée. La cérémonie s'est déroulée samedi le 15 juin à l'aréna Gerry Murphy de Yellowknife.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim)
Alain Bessette

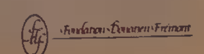
Correspondant national : Yves Lusignan (APF)
Collaboratrice : Agnès Billa et Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Batterie de pièges divers

Le mot batterie possède plusieurs sens, notamment celui d'éléments qui se complètent (une batterie de casseroles, de tests d'aptitudes) ou destinés à fonctionner ensemble (une batterie de projecteurs). Autrefois, il signifiait un échange de coups violents (est-ce de là que viendrait l'expression solo de batterie?).

Batterie donne souvent lieu à une erreur d'usage, au sens de «regroupement d'éléments générateurs de courant électrique disposés en série ou en parallèle». Il est correct de parler de batterie d'automobile, puisqu'il s'agit d'une série d'accumulateurs qui emmagasinent de l'énergie. Cependant, au sens de pile (solaire ou électrique), le mot batterie constitue un anglicisme. Les baladeurs et les ordinateurs portatifs ou bloc-notes fonctionnent donc avec des piles. Distinction subtile, si j'ai bien compris : les piles transforment l'énergie chimique ou solaire en énergie électrique, elles ne l'accumulent pas comme le fait la batterie d'automobile.

Pour que l'expression «ma batterie de voiture est à terre» soit juste, il faudrait déposer la batterie sur le sol. En réalité, lors d'une panne de voiture, la batterie est morte, elle est à plat ou elle ne charge plus. Pour réparer, il faut recharger la batterie, une tournure qui a pris un sens figuré au pluriel, comme dans recharger ses batteries (reprendre des forces).

Toujours dans le domaine de l'électricité, signalons le piège occasionné par courant direct, une traduction fautive calquée sur l'anglais direct current. Le terme français correct est courant continu (c.c.). L'erreur vient peut-être du fait qu'on peut traduire correctement alternative current par courant alternatif (c.a.). Cela n'empêche pas quelques remarques au sujet de l'adjectif alternatif.

Son emploi dans mouvements sociaux alternatifs ou médecine alternative est toujours critiqué dans Le Petit Robert, mais la partie est perdue d'avance! Alternatif est fort bien installé dans la langue, car il désigne de nouvelles réalités qui ont émergé durant les années quatre-vingt, caractérisées par une opposition aux choix traditionnels de la société industrielle et technologique.

Le nom alternative donne lieu à un anglicisme sémantique fréquent. En français, alternative signifie le plus souvent «deux possibilités opposées» (la joie et la peine) ou «situation où n'existent que deux partis possibles» (comme dans jouer à pile ou face).

Sous l'influence de l'anglais, on emploie alternative là où les mots issue et solution de rechange seraient nettement préférables. Pour vous en convaincre, comparez les deux traductions suivantes :

the examination of alternative ways of accomplishing the project = la recherche de solutions de rechange pour réaliser le projet;
there is no alternative but = il n'y a pas d'autre issue.

Attention également à la tournure «J'hésite entre ces deux alternatives», qui signifie osciller entre quatre choix. Il ne s'agit pas de deux alternatives, mais d'une seule alternative (le choix) entre deux possibilités. L'élément alter exprime la dualité, comme dans alter ego (littéralement, mon autre moi-même, pour parler d'un ami inséparable ou d'une personne de confiance).

Annie Bourret (APF)

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Bons succès dans vos futures entreprises !





Photos : Alain Bessette/L'Aquilon

Jean-François Boucher, agent de développement de l'AFCY au cours des trois dernières années, et Caroline Millette, secrétaire à la Fédération Franco-Ténoise depuis plus de trois ans, ont quitté les TNO le 15 juin dernier et sont retournés à Trois-Rivière.



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

ORGANISATIONS LOCALES D'HABITATION
CONSTRUCTION 1996-1997
PROGRAMME DE RÉPARATION D'HABITATIONS II
MAIN D'OEUVRE SEULEMENT

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest invite les soumissions pour la main d'oeuvre seulement dans le cadre du Programme de réparation d'habitations II 1996-1997 dans les communautés suivantes:

Arctic Bay	**3 unités**
Cape Dorset	**3 unités**
Hall Beach	**3 unités**
Igloolik	**4 unités**
Iqaluit	**2 unités**
Kimmurit	**2 unités**
Pond Inlet	**4 unités**

Les soumissions doivent parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 26 juillet 1996 dans les bureaux respectifs des organisations locales d'habitation énumérées ci-dessous.

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres à l'organisations locales d'habitation là où les travaux auront lieu.

Des frais non-remboursables de 53,20 $ seront exigés au dépôt des soumissions.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles dans les bureaux des organisations locales d'habitation et au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées à :

Association d'habitation d'Arctic Bay
C.P. 59
Arctic Bay, Territoires du Nord-ouest
X0A 0A0
Téléphone : (819) 439-8833
Télécopieur : (819) 439-8245

Association d'habitation de Cape Dorset
Poste restante
Cape Dorset, Territoires du Nord-ouest
X0A 0C0
Téléphone : (819) 897-8878
Télécopieur : (819) 897-8412

Association d'habitation de Hall Beach
C.P. 92
Hall Beach, Territoires du Nord-ouest
X0A 0K0
Téléphone : (819) 928-8826
Télécopieur : (819) 928-8962

Association d'habitation d'Igloolik
C.P. 189
Igloolik, Territoires du Nord-ouest
X0A 0L0
Téléphone : (819) 934-8917
Télécopieur : (819) 934-8975

Service d'habitation d'Iqaluit
C.P. 340
Iqaluit, Territoires du Nord-ouest
X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-5301
Télécopieur : (819) 979-4349

Association d'habitation de Kimmurit
Poste restante
Kimmurit, Territoires du Nord-ouest
X0A 0N0
Téléphone : (819) 939-2252
Télécopieur : (819) 939-2050

Association d'habitation de Pond Inlet
Poste restante
Pond Inlet, Territoires du Nord-ouest
X0A 0S0
Téléphone : (819) 899-8977
Télécopieur : (819) 899-8909

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

La politique d'encouragement aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres afin d'encourager l'embauche de travailleurs locaux ou nordiques ainsi que l'utilisation de matériaux et de services provenant d'entreprises locales ou nordiques qui possèdent un statut nordique en vertu de la politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions de plus de 100 000 $.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Signaux lumineux suspendus (RA-5) de passages pour piétons

Fournir et installer les signaux lumineux suspendus (RA-5) de passages pour piétons, les feux, les pôles et la quincaillerie nécessaire – L'intersection de la route 2 et des routes Royal et Birch, Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 rue Courtoreille, bur. n° 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 JUIN 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 17 juin 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Diana Field
Agente aux finances
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-6972

Renseignements techniques :
George Childs, ing.
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-6972



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CONSTRUCTION 1996-1997

PROGRAMME DE RÉPARATION D'HABITATIONS II

MAIN D'OEUVRE SEULEMENT

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest invite les soumissions pour la main d'oeuvre seulement dans le cadre du Programme de réparation d'habitations II 1996-1997 dans les communautés suivantes:

Des soumissions distinctes doivent être présentées pour chacune des communautés en utilisant les formulaires fournis.

1. Clyde River 3 unités
2. Resolute Bay 2 unités

Les soumissions doivent parvenir au plus tard à 14 h 00, heure locale, le 24 juillet 1996 au bureau d'Iqaluit de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Des frais non-remboursables de 53,20 $ (TPS inclue) seront exigés au dépôt des soumissions.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Iqaluit et au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Yellowknife, 10e étage du Scotia Centre.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife et dans les bureaux municipaux des différentes communautés visées.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées à :

Don Hutton, C.P. 418
Iqaluit, T.N.-O., X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-4421
Télécopieur : (819) 979-5793

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

La politique d'encouragement aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres afin d'encourager l'embauche de travailleurs locaux ou nordiques ainsi que l'utilisation de matériaux et de services provenant d'entreprises locales ou nordiques qui possèdent un statut nordique en vertu de la politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions de plus de 100 000 $.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.



APPEL D'OFFRES

Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Remplacement de l'équipement pour tempérer l'eau

Le projet vise à remplacer les sous-systèmes pour tempérer l'eau de la station de traitement d'eau et du bâtiment de prise d'eau – Edzo, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agent des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, au 5013, 44e rue) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 9 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 24 juin 1996.

Afin d'être prises en considération les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Donel Gagnon
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 873-7662

Renseignements techniques :
Marc Whitford, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-3177
ou
Peter Cousins, ing.
Procon Mechanical
Consulting & Engineering
Téléphone : (403) 669-9746

Avis aux entrepreneurs : Une réunion sur le présent projet se tiendra à 9 h, le 26 juin 1996, dans la salle de réunions du bureau régional au 5013, 44e rue, Yellowknife.

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Améliorations et agrandissement des installations d'entreposage des combustibles de Lutsel K'e

Améliorations des installations d'entreposage des combustibles pour mieux répondre aux exigence en matière de capacité et de sécurité. Le travail comprend une digue de réservoir et l'installation de deux réservoirs horizontaux – Lutsel K'e, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013-44e rue), téléphone : (403) 873-7662, télécopieur : (403) 873-0218 avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 10 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 12 juin 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 872-7273

Renseignements techniques :
John Berg, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 872-7811
ou
Colin Anderson
Stanley Associates
Yellowknife T.N.-O.
Tél. : (403) 920-4843

Réforme de l'assurance-chômage

Appel aux sénateurs

Des Acadiens s'opposant à la réforme de l'assurance-chômage ont lancé un appel aux sénateurs pour qu'ils bloquent la réforme de l'assurance-chômage.

«Vous êtes les seuls qui pouvez retourner le projet de loi et demander des amendements» a lancé Angela Vautour, une des leaders du mouvement d'opposition en Acadie contre la réforme de l'assurance-chômage.

Le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie examine le projet de loi C-12 sur l'assurance-emploi. Ses membres ont entendu avec intérêt le dernier cri du coeur des Acadiens du Nouveau-Brunswick avant l'entrée en vigueur du projet de loi, prévue pour le 1er juillet: «Ecoutez votre conscience! Pensez aux effets sociaux à long terme. Il y a déjà des enfants qui vont à l'école sans manger» a insisté Mme Vautour.

Mme Vautour a décrit «la situation critique» dans laquelle se retrouvent aujourd'hui les travailleurs saisonniers acadiens: «On n'a plus d'argent pour acheter. L'assurance-chômage, c'est ça qui garde les communautés en vie».

Elle a dénoncé le dénominateur qui sera utilisé pour calculer les prestations hebdomadaires. Rappelons que dans le but d'inciter les gens à travailler plus longtemps que la période minimale, tout le monde devra avoir travaillé deux semaines de plus que la norme d'admissibilité régionale, pour avoir droit au maximum de prestations. Selon la militante acadienne, ce sont les femmes qui vont faire les frais de ce nouveau mode de calcul.

Dans le nord-est du Nouveau-Brunswick où le taux de chômage régional dépasse les 13 pour cent, il est possible de retirer des prestations après 180 heures de travail (12 semaines x 15 heures). A compter du 1er janvier 1997, il faudra 420 heures de travail (12 semaines x 35 heures) pour avoir le droit de toucher à des prestations, qui seront réduites.

La représentante du syndicat acadien des travailleurs affiliés et des pêches, Mathilda Blanchard, a réclamé de son côté deux amendements au projet de loi. Elle propose que les personnes qui entrent sur le marché du travail pour la première fois, ou celles qui y retournent après une certaine absence, puissent se qualifier avec 420 heures de travail, plutôt que 910 heures comme le prévoit le projet de loi.

Elle demande aussi le retrait du fameux dénominateur.

Elle prédit enfin que le temps donnera raison aux opposants de la réforme de l'assurance-chômage: «Quelque chose de mauvais finit toujours par sentir».

La réforme

Les travailleurs auront une période de 52 semaines pour accumuler le nombre d'heures de travail nécessaires pour se qualifier en vertu du nouveau régime. Pour aider les travailleurs saisonniers, les prestations seront calculées en utilisant les 26 dernières semaines d'emploi. Les travailleurs pourront avoir plusieurs semaines d'arrêt de travail au cours de ces 26 semaines, sans que leurs prestations soient réduites.

En vertu de la règle dite de l'intensité, les chômeurs fréquents qui toucheront des prestations pendant plus de 20 semaines au cours des cinq dernières années, verront leurs prestations réduites de 1 pour cent pour chaque tranche de 20 semaines. Les personnes qui sont à très faible revenu (moins de 26 000 $) et qui ont des enfants, ne seront toutefois pas punies en vertu de la règle de l'intensité, même si elles se retrouvent fréquemment sur le chômage.

On fera la vie dure aux fraudeurs. A compter du 1er juillet, ceux qui abuseront du régime plus d'une fois devront travailler deux fois plus longtemps avant de recevoir de nouvelles prestations. Dans le cas d'une première offense, la pénalité dépendra de la gravité de la fraude. Dans le cas d'une fraude de plus de 5000 $, il faudra travailler l'équivalent de neuf semaines de plus que le minimum requis, pour avoir le droit de toucher à nouveau aux prestations. Il faudra aussi payer une amende.

Les employeurs qui participeront à une fraude devront payer une amende minimum de 12 000 $. Dans le cas d'une collusion entre l'employeur et ses employés, l'amende sera équivalente au montant total de la fraude.

Dès le 1er juillet, la durée maximale des prestations passera de 50 à 45 semaines et la prestation maximale sera ramenée de 448$ à 413 $. Le salaire maximum assurable ne sera plus que de 39 000 $.

Les personnes qui retournent sur le marché du travail, et les jeunes qui y font leur entrée pour la première fois, devront travailler 26 semaines à partir du 1er juillet avant d'avoir le droit de toucher à des prestations. Le 1er janvier 1997, elles devront travailler 910 heures lors de la première année de travail. Ainsi, le gouvernement espère forcer les jeunes à rester à l'école plus longtemps.

Le nouveau programme fera économiser au gouvernement 1,2 milliard de dollars d'ici l'an 2002. Durant cette période, Ottawa injectera 800 millions de dollars pour favoriser l'emploi.

APF

Le Sénat n'y peut rien

Le comité du Sénat qui a étudié le projet de loi sur l'assurance-emploi a finalement décidé de ne proposer aucun amendement.

Le comité recommande plutôt au ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young, d'étudier l'impact du projet sur les travailleurs du secteur des arts et sur les travailleurs saisonniers. Le comité recommande aussi d'étudier l'impact de la norme d'admissibilité fondée sur les heures travaillées, surtout sur les travailleurs à temps partiel, plus particulièrement les femmes.

Le projet de loi C-12 est maintenant rendu à l'étape de la troisième lecture. Il doit entrer en vigueur le 1er juillet.

APF

Les troupes de théâtre francophones préparent une campagne de promotion

«Mon théâtre, j'y tiens!»

Saviez-vous que la plus vieille compagnie théâtrale francophone au pays, incluant le Québec, a pignon sur rue à Saint-Boniface, au Manitoba? Saviez-vous qu'à deux reprises, une oeuvre créée par le Théâtre du Nouvel Ontario a remporté le prix du Gouverneur général?

C'est justement pour rappeler à la population l'importance et l'impact culturel, social et économique des théâtres francophones hors Québec, que l'Association nationale des théâtres francophones hors Québec lancera cet automne une campagne nationale de promotion, en collaboration avec la Société Radio-Canada.

Sous le thème: «Mon théâtre, j'y tiens!», l'ANTFHQ veut montrer la vitalité dont font preuve ses 12 théâtres membres, malgré les compressions budgétaires et la difficile conjoncture économique. Les chiffres compilés par l'Association sont d'ailleurs fort éloquents à cet égard.

Au cours des trois dernières saisons, 118 spectacles ont été produits par les douze compagnies théâtrales membres de l'ANTFHQ et près de la moitié étaient des créations originales. Quelque 125 000 personnes ont assisté l'an dernier à une des 925 représentations d'un spectacle créé par l'un ou l'autre des douze théâtres.

Ces théâtres présentent également beaucoup de spectacles dans les écoles. En 1994-1995, neuf spectacles jeunesse ont été montés et diffusés dans 372 écoles au pays. On estime à plus de 80 000 le nombre de jeunes francophones et d'anglophones en immersion qui ont assisté à un spectacle jeunesse.

L'impact économique est tout aussi important. Selon les chiffres compilés par l'ANTFHQ, le Théâtre La Seizième de Vancouver, l'UniThéâtre d'Edmonton, La Troupe du Jour de Saskatoon, Le Cercle Molière de Saint-Boniface, le Théâtre du Nouvel-Ontario de Sudbury, Le Théâtre français de Toronto, le théâtre La Catapulte d'Ottawa, le Théâtre du Trillium de Vanier, le Théâtre de la Vieille 17 d'Ottawa, la Compagnie Vox Théâtre d'Ottawa, le Théâtre Populaire d'Acadie de Caraquet et le Théâtre l'Escaouette de Moncton avaient un budget total de 4,2 millions de dollars en 1994-1995. A ses 40 employés permanents se greffaient 350 pigistes. On estime à 10,3 millions de dollars que l'impact économique de ces douze théâtres au pays en 1994-1995.

Malgré tout, les directeurs de ces troupes de théâtre sont préoccupés par la diminution du financement en provenance des gouvernements et des grandes institutions culturelles, comme le Conseil des arts du Canada. Ils ont d'ailleurs profité de l'assemblée annuelle de leur association pour discuter de nouveaux moyens d'autofinancement.

APF

Les compagnies de théâtre francophones

Recherche de nouveaux fonds

Les compagnies de théâtre francophones de l'extérieur du Québec songent à créer un fonds de fiducie, pour les aider à financer une partie de leurs activités.

Les réductions budgétaires à répétition qui sont imposées par le gouvernement fédéral depuis quelques années, obligent les théâtres francophones à explorer de nouvelles voies de financement: «*C'est assez désolant de constater le niveau de financement qu'on a*» dit à ce sujet René Cormier du Théâtre populaire d'Acadie, qui est le président de l'ANTFHQ.

Les directeurs des douze compagnies, qui sont membres de l'Association nationale des théâtres communautaires, ont donc passé beaucoup de temps à discuter de nouveaux moyens de financement, lors de l'assemblée annuelle de l'Association qui avait lieu à Ottawa. Mais attention! Cela ne veut pas dire qu'elles ne comptent plus sur le gouvernement fédéral: «Le gouvernement a une responsabilité. On dit pas qu'on souhaite que le gouvernement arrête de nous subventionner» précise M. Cormier.

Une étude portant sur la situation des théâtres francophones réalisée en 1988 estimait à 800 000 $ par année, le financement de base minimum d'un théâtre professionnel pour adultes. Or, le budget des douze compagnies membres de *l'ANTFHQ se situe plutôt* entre 200 000 $ et 800 000 $, selon M. Cormier: «Et nous sommes en 1996!»

Et comme un malheur ne vient jamais seul, les directeurs de théâtre apprécient de moins en moins les ententes financières signées entre le gouvernement canadien et les communautés francophones. En vertu des ententes Canada/communautés, la répartition de l'enveloppe budgétaire allouée par Ottawa est déterminée par la communauté elle-même.

Le problème, explique M. Cormier, c'est que ces mêmes communautés francophones ont de la difficulté à comprendre le rôle des théâtres: «On demande aux théâtres de justifier leurs actions par du développement communautaire, alors que les théâtres sont là pour des projets artistiques».

Et puis, il y a toute la question du financement des grandes institutions nationales que sont le Centre national des arts et le Conseil des arts du Canada, qui inquiète sérieusement les théâtres francophones de l'extérieur du Québec.

Pour le directeur artistique du Théâtre populaire d'Acadie, l'équation est simple: moins le gouvernement versera de l'argent à ces grandes institutions nationales, moins elles seront en mesure d'aider à l'épanouissement et au développement des communautés francophones.

APF

Des subventions pour la culture

Le ministère du Développement des ressources humaines dépensera 2,8 millions de dollars cette année pour financer des initiatives visant le développement de la main-d'oeuvre du secteur culturel.

Le gouvernement a accepté 169 projets de formation professionnelle par le biais d'un programme Transition et Insertion Professionnelle (TIP). Ces projets vont des stages individuels à des projets d'envergure visant la mise en marché et le développement du sens des affaires.

Les projets soumis par l'Association des artistes de la Saskatchewan, la Coopérative radio Chéticamp en Nouvelle-Ecosse et les Editions Duval en Alberta sont au nombre de ceux qui ont été retenus par le gouvernement fédéral.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 25, vendredi 28 juin 1996

Visite officielle



Alain Bessette/L'Aquilon

Cheminant du quartier général du Nord des Forces armées canadiennes jusqu'à l'Assemblée législative, le Gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc (au centre) et son épouse, Mme Diana Fowler LeBlanc (à gauche) écoutent les explications du sergent d'armes de l'Assemblée, M. Tony Withford.

Perte du Service centralisé d'information

La FFT conteste la décision

Dans une missive adressée au premier ministre des TNO, la Fédération Franco-TéNOise conseille au gouvernement de faire marche arrière dans le dossier du Service centralisé d'information.

Le Service centralisé d'information a été interrompu le 1er avril dernier. La Fédération Franco-TéNOise (FFT) a donc tenu à exprimer son profond désappointement face à cette décision. Selon la FFT, cette décision a des effets négatifs non seulement pour la population francophone mais aussi pour l'ensemble des TNO.

Le Service centralisé d'information fonctionnait principalement à l'aide d'une ligne téléphonique sans frais qui permettait à tous les Canadiens d'obtenir des informations en français sur les services du gouvernement et sur les TNO en général. Selon les statistiques établies par la FFT, plus de 88 pour cent des appels reçus durant la dernière année d'opération de cette ligne avait trait à des informations touristiques. La FFT est donc convaincue que l'abolition de ce service aura des effets négatifs sur le développement de l'industrie touristique dans les TNO.

Le service prennait charge également de plusieurs lettres adressées en français au GTNO. Il arrivait aussi que des citoyens se présentent au bureau de la FFT et reçoivent un service en personne.

Ligne 1-800

Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

Terry Bradley (à gauche), directeur des écoles J.H. Sissons et Allain St-Cyr, accompagne le Gouverneur général lors de sa visite de ces deux institutions d'enseignement. Cette visite s'est déroulée le 20 juin dernier.

Visite dans les TNO du Gouverneur général du Canada

Un horaire chargé

C'est un horaire chargé qui attendait le Gouverneur général Roméo LeBlanc et son épouse lors de leur visite officielle les 19, 20 et 21 juin dernier.

Arrivés à Yellowknife en soirée le 19 juin, le Gouverneur général Roméo LeBlanc et son épouse, Diana Fowler LeBlanc ont passé les deux journées suivantes à rencontrer plusieurs représentants du gouvernement territorial ainsi que de la communauté.

Une des étapes de la visite du Gouverneur général consistait à se rendre à l'école Allain st-Cyr où il s'est entretenu pendant quelques minutes avec les jeunes élèves. Il a même pris de temps de répondre à deux questions. L'une portait sur les différences entre les fonctions de ministre, de sénateur et de gouverneur général. L'autre question

Gouverneur général

Suite en page 2

Le nombre d'incendies double en deux semaines.

Lire en page 2

Photos de la St-Jean à Yellowknife.

Lire en page 3

Le quinzième anniversaire de l'AFI.

Voir pages 4 et 5

Des communautés plus sécuritaires

Lire en page 7

Journée nationale des Autochtones

-

De choses et d'autres

Lire en page 8

Forêt de jambes

Ces deux jeunes enfants semblent perdus dans une forêt de jambes. Les fillettes seraient passées inaperçues si ce n'est du fait que le photographe a bien failli les piétiner en tentant de percer la foule. Elles figureraient bien dans une version moderne du Petit Poucet.



Alain Bessette/L'Aquilon



Alain Bessette/L'Aquilon

Stéphane Morin, près de Mme Diana Fowler LeBlanc et Serge Gravel, à droite, deux étudiants de l'école Allain St-Cyr, ont remis au gouverneur général et à son épouse le drapeau officiel et l'épinglette de l'école.

Ligne 1-800

Suite de la une

Aux yeux de la FFT, ce service qui ne coûtait annuellement que 41 000 $, avait des retombées potentielles importantes sur l'économie des TNO et le gouvernement serait bien avisé de revenir sur sa décision.

Alain Bessette



Les Rangers canadiens

À l'occasion de sa visite dans les TNO, le Gouverneur général du Canada a participé à une cérémonie de remise des lettres patentes pour marquer la concession d'un insigne aux Rangers canadiens. Bien que l'utilisation de cette insigne remonte déjà à quelques temps, *cela n'avait jamais été officialisé*. Plusieurs Rangers en provenance tant du Nunavut que de l'Arctique de l'Ouest ont participé à la cérémonie.

Mine de diamants

Le rapport du comité d'évaluation environnementale sur le projet de mine de diamants des promoteurs BHP Diamonds Inc.et le Groupe Blackwater a été rendu public le 21 juin dernier par le ministre de l'Environnement, Sergio Marchi et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin.

Le rapport contient 29 recommandations sur des questions environnementales et socio-économiques. Le rapport recommande que le projet de développement minier soit approuvé, sous réserve de certaines conditions. Le comité d'évaluation estime que les impacts du projet sur l'environnement sont grandement prévisibles et qu'ils peuvent être atténués. Il est du ressort maintenant du gouvernement fédéral de prendre une décision sur le projet minier.

Aéroport en Yakoutie

Le ministre du Transport Jim Antoine et le député de Nunakput Vince Steen se sont rendus récemment en Sibérie pour l'inauguration d'un aérogare international. Le projet a été complété en mai dernier. C'est la firme Ferguson, Simek, Clark Inc. de Yellowknife qui a établi le plan du bâtiment et qui en a coordonné la construction.

L'aérogare dont le coût est estimé à 16 millions de dollars américains, est d'une superficie de 6000 mètres carrés répartis sur deux étages.

Yellowknife, ville contaminée

Le groupe écologique NWT Enviro Watch considère que la ville de Yellowknife est une zone contaminée en ce qui concerne la présence d'arsenic en surface.

S'appuyant sur la copie d'une lettre datée du 27 juillet 1995 que le président de l'Office des Eaux des TNO faisait parvenir à la première ministre de l'époque, Mme Nellie Cournoyea, le groupe indique que deux sites du centre-ville de Yellowknife présentent des taux de contamination à l'arsenic de deux à trois fois supérieurs à la norme maximale admise. Cette norme est de 50 partie par million.

Faire face au stress

Le Dr. A-M. Ghadrian, professeur de Psychiatrie de l'université McGill de Montréal sera l'orateur lors d'une conférence intitulée «Comment faire face au stress dans un monde en transition». Cette conférence aura lieu le samedi 6 juillet dès 19 h 30 au NACC de Yellowknife.

Alain Bessette

Gouverneur général

Suite de la une

portait sur ses gardes du corps. Le Gouverneur général s'est alors laissé emporter par son exubérance verbale narrant quelques anecdotes cocasses de sa carrière politique variée.

«Un Gouverneur général n'a pas de pouvoir! Il ne peut pas déplaire à personne», explique-t-il aux élèves quant à son rôle actuel.

En entrevue exclusive avec le journal *L'Aquilon*, le Gouverneur général a cependant esquissé les grandes lignes de son mandat à titre de Gouverneur général du Canada. Il est le premier Acadien à occuper cette fonction. Au moment de sa nomination, le premier ministre Jean Chrétien lui avait d'ailleurs demandé de considérer cette nomination en raison des 800 000 francophones hors Québec qui, à leur tour, avaient droit à leur représentation.

Le gouverneur général a indiqué son grand intérêt face à l'éducation des minorités au pays. C'est la raison pour laquelle il a tenu à visiter l'école Allain St-Cyr tout comme il en profite toujours pour visiter les écoles de la minorité lors de ses visites officielles.

Parlant de la minorité francophone du pays, Roméo LeBlanc explique que «le Canada est un pays où on est de plus en plus mélangé. C'est bien de voir la présence des francophones un peu partout au pays comme c'est bon de voir les néo-canadiens venant de partout à travers le monde. Je pense qu'on est en train de bâtir un pays intéressant».

Le Gouverneur général s'est également rendu à Hay River pour y rencontrer des personnalités locales et aussi pour visiter la réserve de Hay River. Il indique que malgré les problèmes sociaux qui affligent cette communauté, leur volonté d'améliorer leur situation offre des perspectives optimistes. Le Centre de traitement des toxicomanies et leur Centre culturel illustrent cette volonté. Le Gouverneur général a aussi mentionné la composition ethnique de l'Assemblée législative alors qu'une majorité d'Autochtones sont au pouvoir.

Ce n'est que le hasard cependant qui a voulu que le Gouverneur général soit à la réserve de Hay River lors de la première Journée nationale des Autochtones. La décision de visiter la réserve fut prise bien avant que ne soit proclamée cette journée nationale.

Son voyage s'est limité à l'ouest des TNO mais Roméo LeBlanc affirme vouloir se rendre dans le Nunavut avant 1999, avant la division des Territoires.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Le Gouverneur général s'est prêté avec affabilité à une courte séance de questions posées par des élèves de l'école Allain St-Cyr.

Feux de forêts

Le nombre d'incendies a doublé en deux semaines



Le nombre des feux de forêt reportés dans les TNO a plus que doublé au cours des deux dernières semaines passant de 24 feux au 11 juin à 51 le 24 juin. De ces 51 incendies, 23 étaient encore actifs. C'est la foudre qui est responsable de la majorité de ces feux de forêt. En effet, sur les 24 incendies dont les causes sont connues, 16 ont été déclenchés par la foudre. Quatre incendies ont été causés par une négligence humaine. Quatre feux que le Centre territorial des feux de forêt croyait avoir maîtrisé ont été le site de nouvelles alertes. Ces derniers sont fréquemment le résultat de feux couvant sous terre.

C'est encore la région du sud du Grand lac des Esclaves qui est la plus ravagée par les incendies. Onze nouveaux incendies ont été décelés dans cette région au cours de la dernière période de référence. Parmi ces incendies, un fut le résultat d'un feu de forêt en Saskatchewan à la frontière des TNO. Les sapeurs de cette région avaient tenté de brûler une surface de 20 hectares afin de stopper l'incendie principal. Malheureusement, ils ont perdu le contrôle cette activité et plus de 200 hectares situés dans les TNO ont été ravagés avant que le tout ne soit sous contrôle.

La région du Sahtu et celle du Delta avaient jusqu'alors été épargnées. On dénombre maintenant une douzaine d'incendies dans ces régions.

La région de Fort Simpson a vu son total annuel d'incendies augmenté de six à dix.

Aucun nouvel incendie n'a été signalé dans la région du nord du Grand lac des Esclaves.

Durant la saison des feux de forêt, les provinces et territoires se prêtent main forte. Deux avions citernes des TNO opéraient dans les provinces du sud. Celui qui travaillait à maîtriser un incendie près de Prince Albert en Saskatchewan a été rapatrié à Fort Smith. Il n'y est demeuré que quelques jours avant d'être assigné à la région du Delta. D'autre part, les trois avions citernes de Buffalo Airways sont maintenant à leur base respective à Deline, Wha Ti et Lutsel K'e.

Il est possible d'obtenir des renseignements sur les conditions d'inflammabilité dans votre région. Ces informations pré-enregistrées sont disponibles en six langues soit le Dogrib, le Chipewyan, le Slavey du Nord et du Sud, le Gwich'in et l'Anglais. Il s'agit de composer le 1-800-661-0800. Cette ligne téléphonique sans frais est également le numéro auquel vous pouvez signaler tout nouvel incendie.

Alain Bessette

Statu quo à l'école Allain St-Cyr

La FFT se réjouit

Les membres de la Fédération Franco-TéNOise se sont réjouis de la décision du conseil scolaire francophone de Yellowknife de ne plus déménager dans les locaux de l'école William MacDonald.

Judith Paradis-Pastori, présidente de la FFT, a réaffirmé l'appui «vigoureux» que son organisation est disposée à fournir en faveur de la gestion scolaire et de l'obtention d'une école francophone homogène.

Dans une lettre adressée au conseil scolaire francophone de Yellowknife, Mme Paradis-Pastori exprimait la réaction des membres de la FFT réunis lors des États généraux tenus à Yellowknife en mai dernier.

Selon Mme Paradis-Pastori, le caractère homogène des écoles francophones en milieu minoritaire est une nécessité reconnue par tous les intervenants en matière scolaire. Elle explique qu'en l'absence de ce caractère homogène, l'assimilation fait un bond considérable et les droits scolaires des francophones reculent rapidement.

Dans sa lettre, la présidente de la FFT rappelle que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit aux minorités non seulement le droit à l'instruction dans leur langue mais aussi le droit à des lieux ou établissements physiques distincts.

Selon la FFT, toute entente de compromis en cette matière équivaut à un recul par rapport à ces droits et même à un renoncement de ces droits. Dans le cas du déménagement vers l'école William MacDonald, le gouvernement des TNO «y aurait légitimement vu un renoncement au caractère homogène de cette école francophone», a indiqué la présidente de la FFT.

En outre, Mme Paradis-Pastori a expliqué que cette décision aurait entravé les démarches de la communauté dans les dossiers du centre scolaire communautaire et de la gestion scolaire.

Reconnaissant les problèmes d'exiguïté qui confrontent l'école Allain St-Cyr, la FFT a précisé cependant qu'il s'agit aussi du facteur principal conférant un caractère d'urgence à la revendication pour une véritable école homogène.

Alain Bessette



La St-Jean à Yellowknife



Quelques francophones profitent des derniers rayons tardifs du soleil lors de la soirée St-Jean-Baptiste organisée le 22 juin dernier. Dans les TNO, à 11 heure en soirée, il est toujours de bon ton de porter ses verres fumés.



Eugénie observe de sa position haut perchée les festivités de la St-Jean-Baptiste le 22 juin dernier sur le site de *Folk on the Rocks*. Un grand merci à Daniel Auger, Caroline Lafontaine et Éric Deschênes qui ont pris les photos pour *L'Aquilon* à cette occasion.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

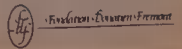
Directeur (par intérim)
Alain Bessette

Correspondant national : Yves Lusignan (APF)

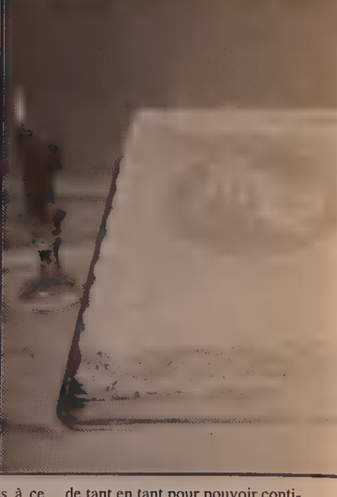
L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accédera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF
Association de la presse francophone





15e anniversaire de l'AFI



Soirée du quinzième anniversaire de l'AFI

À Iqaluit, les homards n'ont pas eu à rougir !

Comme il était beau le centre communautaire francophone d'Iqaluit pour le soir du 22 juin ! Quinze ans d'association francophone, ça se fête ! Des grappes de balounes blanches et bleues surgissaient du plafond comme des gros nuages tandis que d'autres flottaient au dessus des tables déjà recouvertes de leurs nappes de papier. Marie et Jacques Fortier, aidés de Simon Giasson, s'étaient affairés tout l'après midi à créer ce décor aux couleurs de la St-Jean. Gilles Bissonnette, le chef cuistot, commençait à plonger les premiers homards dans les gros chaudrons.

«Je n'ai jamais vu une aussi belle décoration dans cette salle...!» s'est exclamée madame la présidente de l'AFI Suzanne Lefebvre sur les ondes de CFRT, 107,3 qui, pour l'occasion, a fait un reportage en direct tout l'après-midi.

Pour la soirée, avec le groupe *Fahrenight* qu'on avait fait monter du Québec pour l'occasion, la radio a fait une première expérience de retransmission en direct du spectacle. Cet exploit électronique a été rendu possible grâce à l'ingéniosité de Dave Boileau, l'ingénieur du son pour la soirée. Un petit bidule gros comme un étui à lunette retransmettait le son sur bande MF de la table de mixage de la salle aux amplificateurs du studio de radio. Sans fil! Cela permettait à tous ceux qui n'avaient pas pu se procurer de billets de participer à la fête de chez eux.

«Tous les billets sont écoulés depuis déjà deux jours», a indiqué Stéphane Cloutier, l'agent de développement de l'AFI et l'homme à tout faire de la soirée. Après une multitude d'appels téléphoniques, de «couraillage» au quatre coins de la ville avec Claude Martel et son pick up, Stéphane n'était pas fâché de voir que tout allait être là à temps : les superbes homards des Îles de la Madeleine, le gros gâteau de fête d'un traiteur local, l'équipement du duo *Fahrenight* qui est arrivé de justesse à la toute dernière minute mais surtout le groupe de quatre anciens responsables de l'AFI qui sont venus du Québec spécialement pour se joindre aux festivités.

Nos quatre anciens se disent très heureux de revoir Iqaluit mais surtout épatés de constater tant de changements en si peu de temps, autant en ville qu'à l'AFI : Normand Plante, ex-président de l'AFI de 1988 à 1990 et mémorable dans les annales pour avoir été l'instigateur de la construction du centre communautaire actuel à Iqaluit, Charles Drapeau, ex-président de 1990 à 1991, Geneviève Ouellet, ex-présidente de 1991 à 1992 et enfin Noël Comtois ex-directeur du comité des communications de 1988 à 1991 et responsable des premières démarches en vue d'obtenir du CRTC une licence de radio communautaire francophone à Iqaluit.

Interviewé sur les ondes de CFRT par Louis Mc Comber en après midi, Noël Comtois se dit «impressionné» de voir tout l'équipement de la radio en place et fonctionnel. Lui-même ex-technicien de CBC North, il jette un oeil inquisiteur sur les cadrans de la console, les amplificateurs, le système informatique de mise en onde, puis la grille-horaire de la station affichée au babillard du studio. «Je suis content de voir que les idées discutées à ce moment là soient arrivées à terme...vous êtes bien installés, c'est de la haute technologie».

Normand Plante de son côté fait un bref historique de la construction du centre : «Gilles Turmel, qui était mon prédécesseur, avait fait les démarches pour acquérir cette bâtisse là qui était un ancien *buttler building*...Ce sont les employés de Bell Canada, à ce moment-là, qui à l'occasion d'une grève ont débuté la construction du local...Tout a été fait bénévole ici. Si on calcule les heures de bénévolat qui ont été mises là-dedans, je pense qu'on totaliserait dans les quatre à cinq mille heures de bénévolat ! Ça, y a pas une cenne qui a été payée là dessus sauf une liqueur ou une sandwich de tant en tant pour pouvoir continuer les travaux.»

Suzanne Lefebvre, l'actuelle présidente de l'AFI, a donné le coup d'envoi de la soirée en portant un toast aux quinze ans déjà passés mais surtout aux quinze ans à venir. Elle a souligné l'énorme travail de tous ceux qui ont participé à l'organisation de la soirée. Daniel Cuerrier s'est occupé de la version anglaise des propos de Suzanne à l'intention des nombreux anglophones et Inuit qui sont venus se joindre aux réjouissances.

Puis est venu vraiment le tour des homards. Gilles a pris soin de

Suite à la page suivante



Des présidents et présidente

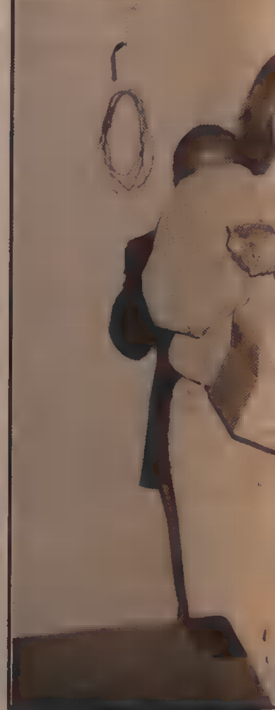




Normand Plante 1988-1990



Charles Drapeau 1990-1991



Geneviève Ouel

15e anniversaire de l'AFI

→ casser les pinces avec quelques coups de haches, mais le travail n'était pas fini pour savourer la bonne chair si tendre des pinces ou de la queue. Il y en a qui se sont essayés avec leurs dents, d'autres à coup de poing sur le bord de la table en évitant autant que possible que le jus ne revole pas trop sur la voisine ou le gars d'en face.

Pour la circonstance, Nicole Beaulieu a fait la barmaid ; la vente de vin blanc a fonctionné très bien et les premiers couples un peu pompettes se sont «épivardés» sur la piste de danse.

Mais la fin de semaine ne s'arrêtera pas là. Dimanche ce fut l'atelier de cerf-volant avec tous les petits bouts de chou du programme de français et leurs parents. On a passé l'après-midi à confectionner ces ingénieux engins et à les décorer de dessins multicolores. Grâce aux bons conseils de René Lavallée et au petit vent qui souffle à Apex, tous les cerf-volants ont réussi leur test de vol !

Ce fut une fin de semaine bien remplie pour le quinzième anniversaire de l'AFI!

Louis McComber



Pour commémorer leur participation aux festivités du 15e anniversaire de l'AFI et en reconnaissance de leur dévouement bénévole, Normand Plante, Charles Drapeau, Geneviève Ouellet et Noël Comtois se sont vus offrir un petit cadeau, un inuksuk

Photos : Stépahne Cloutier

s de 1988 à 1996



let 1991-1992



Suzanne Lefebvre, présidente actuelle



Noël Comtois, responsable du comité des communications de 1998 à 1991



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Réparation et traitement de la surface

Réparation de la surface et traitement au moyen d'une simple couche d'asphalte – Route de Yellowknife (3), entre le km 237,9 et le km 242,0, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 10 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 24 juin 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972

Renseignements techniques : Gary Hoffman, chef
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972

Il y aura rencontre avant soumissions pour les entrepreneurs, le 3 juillet 1996, à 13 h 30, dans la salle de conférence, au 2e étage de l'édifice Gensen, à Hay River.



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

CONSTRUCTION 1996-1997

PROGRAMME DE RÉPARATION D'HABITATIONS II

MAIN D'OEUVRE SEULEMENT

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest invite les soumissions pour la main d'oeuvre seulement dans le cadre du Programme de réparation d'habitations II 1996-1997 dans les communautés suivantes:

Des soumissions distinctes doivent être présentées pour chacune des communautés en utilisant les formulaires fournis.

1. Clyde River 3 unités
2. Resolute Bay 2 unités

Les soumissions doivent parvenir au plus tard à 14 h 00, heure locale, le 24 juillet 1996 au bureau d'Iqaluit de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

Des frais non-remboursables de 53,20 $ (TPS incluse) seront exigés au dépôt des soumissions.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Iqaluit et au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Yellowknife, 10e étage du Scotia Centre.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife et dans les bureaux municipaux des différentes communautés visées.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées à :

Don Hutton, C.P. 418
Iqaluit, T.N.-O., X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-4421
Télécopieur : (819) 979-5793

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

La politique d'encouragement aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres afin d'encourager l'embauche de travailleurs locaux ou nordiques ainsi que l'utilisation de matériaux et de services provenant d'entreprises locales ou nordiques qui possèdent un statut nordique en vertu de la politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions de plus de 100 000 $.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.



NORTHWEST TERRITORIES HOUSING CORPORATION

L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

ORGANISATIONS LOCALES D'HABITATION
CONSTRUCTION 1996-1997
PROGRAMME DE RÉPARATION D'HABITATIONS II
MAIN D'OEUVRE SEULEMENT

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest invite les soumissions pour la main d'oeuvre seulement dans le cadre du Programme de réparation d'habitations II 1996-1997 dans les communautés suivantes:

Arctic Bay	3 unités
Cape Dorset	3 unités
Hall Beach	3 unités
Igloolik	4 unités
Iqaluit	2 unités
Kimmurit	2 unités
Pond Inlet	4 unités

Les soumissions doivent parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 26 juillet 1996 dans les bureaux respectifs des organisations locales d'habitation énumérées ci-dessous.

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres à l'organisations locales d'habitation là où les travaux auront lieu.

Des frais non-remboursables de 53,20 $ seront exigés au dépôt des soumissions.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles dans les bureaux des organisations locales d'habitation et au bureau de la Société d'habitation des T.N.-O. à Iqaluit.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles pour consultation au bureau de l'Association de la construction des T.N.-O. à Yellowknife.

Les questions relatives au contrat ou à l'aspect technique du projet doivent être adressées à :

Association d'habitation d'Arctic Bay
C.P. 59
Arctic Bay, Territoires du Nord-ouest
X0A 0A0
Téléphone : (819) 439-8833
Télécopieur : (819) 439-8245

Association d'habitation de Cape Dorset
Poste restante
Cape Dorset, Territoires du Nord-ouest
X0A 0C0
Téléphone : (819) 897-8878
Télécopieur : (819) 897-8412

Association d'habitation de Hall Beach
C.P. 92
Hall Beach, Territoires du Nord-ouest
X0A 0K0
Téléphone : (819) 928-8826
Télécopieur : (819) 928-8962

Association d'habitation d'Igloolik
C.P. 189
Igloolik, Territoires du Nord-ouest
X0A 0L0
Téléphone : (819) 934-8917
Télécopieur : (819) 934-8975

Service d'habitation d'Iqaluit
C.P. 340
Iqaluit, Territoires du Nord-ouest
X0A 0H0
Téléphone : (819) 979-5301
Télécopieur : (819) 979-4349

Association d'habitation de Kimmurit
Poste restante
Kimmurit, Territoires du Nord-ouest
X0A 0N0
Téléphone : (819) 939-2252
Télécopieur : (819) 939-2050

Association d'habitation de Pond Inlet
Poste restante
Pond Inlet, Territoires du Nord-ouest
X0A 0S0
Téléphone : (819) 899-8977
Télécopieur : (819) 899-8909

Aux fins de ces appels d'offres, les dispositions prévues dans l'Entente finale du Nunavut s'appliquent.

La politique d'encouragement aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest s'applique pour le présent appel d'offres afin d'encourager l'embauche de travailleurs locaux ou nordiques ainsi que l'utilisation de matériaux et de services provenant d'entreprises locales ou nordiques qui possèdent un statut nordique en vertu de la politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Des retenues de garantie sont exigées pour les soumissions de plus de 100 000 $.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ni aucune des offres reçues.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Remplacement de la tuyauterie du bâtiment des pompes de l'aéroport de Yellowknife

Remise à neuf de la tuyauterie et de l'équipement d'eau non potable et d'eau destinée à éteindre les incendies – Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administratrice des contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013-44e rue) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 4 juillet 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

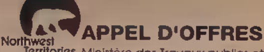
Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Wayne Nesbitt, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8765
ou
Ian Drinnan
Thorn Limited
Tél. : (403) 873-5151

Il y aura rencontre avant soumissions pour les entrepreneurs, le 9 juillet 1996, à 13 h 30, dans le bâtiment des pompes, à l'aéroport de Yellowknife.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Ensemble bureau - Atelier

Ensemble : bureau à un seul étage avec atelier attenant; fondation sur pieux; surface totale d'environ 195 m² – Iqaluit, T.N.-O. –

Pour le présent appel d'offres, les clauses de l'Accord définitif du Nunavut s'appliquent.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administratrice des contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013-44e rue) ou au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 23 JUILLET 1996
16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 23 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 3 juillet 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 979-5128

Renseignements techniques : Peter Jeffrey, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 979-5150
ou
John Niederkorn
Ferguson Simek Clark
Engineers & Architects
Tél. : (819) 979-0555

Projets du Service jeunesse Canada

Des communautés plus sécuritaires

Deux projets communautaires, l'un à Snare Lake et l'autre à Fort Resolution, ont reçu 100 000 $ de financement dans le cadre du programme intitulé Service jeunesse Canada. Ce programme fait participer les jeunes Canadiens et Canadiennes aux activités de prévention du crime dans son volet Sécurité communautaire.

Dans ces deux collectivités du Nord, une dizaine de jeunes résidants élaboreront des programmes sportifs pour les jeunes et organiseront des événements communautaires réguliers. La communauté sera fréquemment consultée dans le cadre de ces projets.

À ces activités s'ajouteront des séances de réflexion et de soutien pour les jeunes aux prises avec des problèmes de toxicomanie.

Le volet Sécurité communautaire du programme Service jeunesse Canada permet le financement d'activités reliées à la prévention du crime : surveillance de quartier, aide aux victimes, campagne de sensibilisation et organisation d'activités sportives et récréatives pour les jeunes.

Au terme de ce programme, plus de 800 jeunes Canadiens et Canadiennes auront participé et le gouvernement fédéral aura investi 2,25 millions de dollars.

Alain Bessette

Appels d'offres

Avis publics

offres d'emploi

Journée nationale des Autochtones

Le Canada célèbre ses premiers habitants

L'honorable Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a émis le 21 juin dernier la déclaration suivante dans le cadre des célébrations de la première Journée nationale des Autochtones au Canada.

«Cette journée se veut une célébration des cultures et du patrimoine des peuples indiens, inuit et métis. Grâce à leurs contributions sans précédent, le Canada est aujourd'hui un pays unique. En participant aux activités spéciales de cette journée, les Canadiens comprendront davantage combien les peuples autochtones ont façonné la culture canadienne et comment le patrimoine autochtone constitue un élément important de notre passé et de notre avenir», a déclaré le ministre Irwin.

Le gouvernement du Canada a désigné le 21 juin comme la Journée nationale des Autochtones puisque le solstice d'été, la journée la plus longue de l'année, revêt déjà une importance significative pour les peuples autochtones. Plusieurs d'entre eux célèbrent déjà leurs cultures et leur patrimoine lors de cette journée. Bien qu'elle ne soit pas un jour férié, la Journée nationale des Autochtones figurera au premier rang d'une série d'événements, comme la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, et la Fête du Canada, le 1er juillet, au cours desquels les Canadiens célébreront notre patrimoine unique.

Un peu partout au pays, des activités ont eu lieu pour commémorer cette première Journée nationale des Autochtones. À Yellowknife, les activités se sont déroulées en même temps que le *Raven Mad Daze*. Le Commissariat aux langues des TNO, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et plusieurs ministères du GTNO se sont unis à diverses organisations autochtones pour organiser les activités de cette journée. Le matin, dans le parc Petitot, il y a eu une cérémonie d'herbes sacrées puis, en soirée, un spectacle en pleine rue, mettant en vedette plusieurs artistes autochtones du Nord. Un immense teepee fut érigé dans la rue et des feuillets d'information y était distribués.

Alain Bessette



Photos : Alain Bessette/L'Aquilon

Le violoniste Lee Mandeville figurait au nombre des artistes qui ont animé la Journée nationale des Autochtones.



Un teepee avait été érigé en face des bureaux de la Nation dénée et tranformé en kiosque d'information à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones.

De choses et d'autres



Le 17 juin dernier, un véritable déluge s'est abattu sur Yellowknife. En plus d'inonder les rues, cette pluie diluvienne a causé des maux de tête à bien des commercants comme l'illustre la photo de gauche. Diane Braine, sans soulier, et Glenn Byrd (tous deux de *Centre Square Development Inc.*) s'affairent à nettoyer les dégats causés par les inondations.

Le 21 juin, c'était la fête du *Raven Mad Daze*, soulignant la journée la plus longue de l'année. Plusieurs activités se déroulaient sur l'avenue Franklin. Ces deux jeunes filles s'en donnent à coeur joie et dansent au rythme de la musique pop. Cette musique faisait compétition au concert en pleine rue donné à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones.



Photos : Alain Bessette

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 26, vendredi 5 juillet 1996

Garde d'honneur



Éric Deschênes/L'Aquilon

Une garde d'honneur formée de Rangers du Nord a souhaité la bienvenue à Mme Sheila Copps et à Mme Ethel Blondin-Andrew à leur arrivée à Paulatuk lors de l'inauguration officielle du parc national Tuktut Nogait le 28 juin dernier.

École et restrictions budgétaires

Décision historique

Selon la Cour de l'Ontario, le gouvernement ontarien ne peut pas stopper la construction d'une école de langue française sous prétexte qu'il est aux prises avec de graves difficultés financières.

Dans un jugement historique, la Cour de l'Ontario ordonne au gouvernement Harris d'approuver la construction de l'école secondaire Sainte-Famille de Dufferin Peel à Mississauga et de débourser sans plus tarder les 10 182 000 $ nécessaires à la réalisation du projet. Selon le juge, le droit constitutionnel des francophones à l'instruction dans leur langue, a préséance sur les restrictions budgétaires.

Le 6 mars dernier, le gouvernement Harris décrétait un moratoire d'un an sur toute nouvelle construction d'école. Le gouvernement néo-démocrate avait déjà autorisé la construction d'une nouvelle école de langue française à Dufferin Peel et approuvé son financement, avant de perdre le pouvoir aux mains des conservateurs.

L'avocat des parents, Me Paul Rouleau, a choisi d'obtenir un jugement rapide par la voie d'une révision judiciaire. Cette procédure, qui est beaucoup plus rapide qu'une poursuite judiciaire, consistait à demander à un juge de réviser la décision du ministre de l'Education d'imposer un moratoire sur toute nouvelle construction. Le juge a

Restrictions budgétaires
Suite en page 2

L'industrie du taxi à Iqaluit

En français SVP !

«Chauffer» un taxi à Iqaluit, c'est être plongé au coeur de la vie de cette communauté.

Les plus connus se nomment Jean-Yves, le Coq, Georges, Blondie, Michel dit Wabo, Michel dit le p'tit père blanc, Gaétan, Serge, sans oublier bien sûr le professeur, Yves, Philippe et bien d'autres. Autant peut-on être surpris à Yellowknife de voir autant de Vietnamiens et de Philippins au volant des taxis, autant à Iqaluit il est surprenant de découvrir une joyeuse bande de Québécois sillonner les quelques rues de la ville en quête de passagers et passagères.

Iqaluit est juché tout en haut du Québec et il y a toujours eu ici un afflux important de travailleurs québécois que ce soit dans les domaines de la construction, des services de téléphone, des services du gouvernement fédéral, et bien sûr du taxi.

L'industrie du taxi d'Iqaluit a fait parler d'elle il y a quelques semaines en provoquant la tenue d'une réunion de concertation entre les propriétaires de débits d'alcool, la Gendarmerie royale du Canada, les agents de police municipaux, et l'inspecteur territorial des établissements licenciés à Iqaluit.

Le sujet de la rencontre ? De toute évidence, il y a surconsommation d'alcool dans les bars d'Iqaluit, au point où plusieurs clients ne peuvent marcher de la porte de l'établissement jusqu'au taxi le plus proche. Cette situation prévaut hiver comme été, même quand il fait moins 40°C à l'extérieur.

Ce sont donc les chauffeurs de taxi qui se retrouvent avec tous les problèmes sur les bras. Souvent complètement inanimés, les clients et clientes ne peuvent parfois même plus articuler leur adresse. Dans ce cas, la dernière ressource reste la cellule de la GRC familièrement appelée "*drunk tank*" où par une bonne soirée de fin de semaine on peut héberger de 20 à 25 fêtards.

Mich Monette, porte-parole de la GRC, a tenu à préciser que ce n'est pas non plus le rôle de la GRC de pallier au manque de contrôle des consommateurs d'alcool et de ceux qui les servent et que la GRC aimerait se décharger d'une telle responsabilité.

Lou Phillips, un constable inuk de la GRC, a dénoncé les propriétaires de bars qui s'emplissent les poches en vendant trop d'alcool aux Inuit sans considération pour les conséquences sociales désastreuses de leur geste. Il a félicité les chauffeurs pour avoir souvent sauvé la vie de clients inuit incapables de retourner chez eux par leurs propres moyens.

La triste réalité, c'est que personne ne veut s'occuper des buveurs délinquants. Le personnel des bars, ou parfois les policiers, pensent se débarrasser du problème en

Taxi
Suite en page 2

Parc national Tuktut Nogait : les canyons de la toundra.
Lire en page 3

Feux de forêt : préparez-vous pour de la fumée.
Lire en page 4

Langue : bizarres exploits linguistiques.
Lire en page 5

Rapport sur le développement des minorités linguistiques.
Lire en page 7

Les Prix citron et les Prix orange de la FCCF.
Lire en page 8



Éric Deschênes/L'Aquilon

Le rythme du Nord

Pour marquer l'inauguration officielle du nouveau parc national Tuktut Nogait, des *drummers* inuvialuit (en provenance sutout de Tuktoyaktuk et d'Inuvik) accueillaient à leur arrivée les personnalités politiques et les journalistes qui s'étaient déplacés pour l'occasion.



Commission des accidents du travail

Depuis le 1er juillet, le niveau de compensation maximum alloué par la Commission des accidents du travail est passé de 47 500 $ à 49 000 $ par année.

Les compensations pour les accidents survenus après le 1er juillet 1996 seront donc accordées aux travailleurs immédiatement. Cependant, les employeurs ne seront pas touchés par ce nouveau règlement avant janvier 1997.

Période d'essai d'Internet

Pour mieux examiner les besoins de ses utilisateurs et éliminer les problèmes potentiels, le CRTC a accordé à Northwestel une prolongation de la période d'essai du réseau Internet. C'est jusqu'au 6 septembre 1996 que les communautés du Nord pourront profiter du tarif spécial longue distance de 15¢ la minute les connectant au serveur le plus près. Il est aussi possible d'obtenir un rabais supplémentaire de soixante-cinq pour cent lors de l'utilisation en-dehors des heures de grand achalandage.

Ministère des Mines

Selon le groupe écologique *NWT EnviroWatch*, le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières des Territoires du Nord-Ouest devrait être démantelé, sauvant ainsi des ressources financières considérables. L'opinion d'*EnviroWatch* est que ce ministère est inutile puisque c'est Ottawa, qui détient l'autorité en matière de mines et de pétrole. «La disparition de ce bâtisseur d'empires miniers sera aussi d'un grand secours pour la protection de l'environnement», affirme le groupe écologique.

Premier blason décerné à une femme inuk

Le 21 juin dernier, Roméo LeBlanc, Gouverneur général du Canada, décernait à l'Honorable Helen Maksagak, Commissaire des TNO, un blason, faisant ainsi d'elle la première femme inuk à recevoir ce privilège.

Le blason en question contient des caractéristiques graphiques originales, comme l'utilisation d'un capuchon de parka à la place du traditionnel casque de métal, et l'ajout d'un inukshuk aux emblèmes. Une femme inuk portant un ulu représente le dévouement de Mme Maksagak à sa communauté. La devise, écrite en Inuvialuktun, signifie *Je montrerai la voie*.

Loi sur les eaux pour le Nunavut

Une loi concernant l'utilisation et le traitement des eaux dans le Nunavut a été adoptée récemment à Ottawa. Un Office des eaux situé dans le Nunavut même prendra la relève de celui de Yellowknife pour toute affaire relative aux eaux de son territoire. Cette nouvelle législation permettra une administration plus efficace du système, tout en favorisant la création d'emplois.

Mini-stores dangereux

Certains mini-stores horizontaux de 1 pouce en PVC contiennent du plomb qui forme une poussière pouvant être dommageable pour la santé des enfants de moins de six ans. Il est recommandé de retirer ces stores des endroits fréquentés par des enfants en bas âge. Les stores comportant un risque ont été fabriqués en Chine, à Taiwan, en Indonésie, à Hong Kong et au Mexique.

Suite aux nombreuses questions suscitées par l'annonce de la toxicité de ce produit, une ligne d'appel sans frais a été établie. On peut donc s'informer davantage en composant le 1-800-693-3131, tous les jours de 8h à 20h.

Natali Lefebvre

Restrictions budgétaires

Suite de la une

rendu son ordonnance au lendemain de l'audition de la requête.

Selon Me Paul Rouleau, ce jugement confirme que les gouvernements ne peuvent pas contourner facilement leurs obligations à l'endroit des francophones, lorsqu'il est question de l'éducation en langue française.

La construction de la nouvelle école, qui accueillera 300 élèves, devrait débuter au mois d'août. Le gouvernement peut cependant en appeler de la décision de la cour.

APF

Taxi à Iqaluit

Suite de la une

les jetant dans un taxi.

Se sentant sans doute mal à l'aise au banc des accusés, un gérant de bar est passé à la contre-attaque en demandant aux propriétaires de taxis pourquoi ils n'engageaient pas plus de personnel inuit. En effet, sur une trentaine de chauffeurs qui gravitent autour du taxi à Iqaluit dans le moment, il n'y a plus qu'un chauffeur inuk qui travaille à peu près régulièrement.

Il a aussi souligné que les chauffeurs de taxi d'Iqaluit n'étaient pas tous des anges, avaient mauvaise réputation en ville, et que plusieurs étaient même "barrés" de son établissement.

Ce qui surprend aussi dans l'industrie du taxi à Iqaluit, c'est qu'il n'y ait que deux compagnies-propriétaires qui se partagent à peu près tout le marché, ne laissant que quatre voitures à des propriétaires indépendants.

Mais le système tient bon et semble même s'améliorer. En effet dans les deux dernières années, Pai-Pa Taxi s'est débarrassé de bon nombre de "minounes" qui ne rehaussaient pas l'image d'Iqaluit en plus d'être inconfortables pour les chauffeurs et les passagers. Mais comment garder de bonnes voitures en état de marche sur des routes de gravelle qui ne sont pas entretenues la nuit ou la fin de semaine ?

Il doit y avoir maintenant près de deux mille véhicules à Iqaluit qui défoncent les rues non asphaltées en quelques heures. C'est sur ces routes cahoteuses que plusieurs chauffeurs se font "bardasser" la colonne. Les maux de dos sont fréquents, selon une physiothérapeute de l'hôpital, ce qui n'est pas tout à fait étonnant quand on sait que régulièrement les chauffeurs de taxi d'Iqaluit ont à conduire près de vingt heures dans une seule journée.

Dans les dernières semaines, les chauffeurs ont encore fait la manchette du *Nunatsiaq News* quand les services de santé d'Iqaluit ont fait des examens préventifs pour dépister les cas de tuberculose en ville. Ils ont appris que le taxi est un endroit à risque très élevé étant donné que près de 50% des gens à Iqaluit seraient porteurs du bacille à l'état latent. C'est la découverte de quelques cas actifs de tuberculose qui a causé cet émoi.

La possibilité de travailler beaucoup d'heures, de se mettre un peu d'argent de côté ou peut-être même de se trouver un meilleur travail dans le Nord restent des arguments de poids pour continuer à conduire un taxi à Iqaluit.

Louis Mc Comber

Nuit d'enfer !

Quand Réal est arrivé au local de l'association francophone d'Iqaluit, pour y faire le ménage, il avait l'air tout ahuri.

«C'est la dernière fois que je fais du taxi la nuit à Iqaluit...! - qu'il lance en arrivant-... Je pensais jamais que c'était aussi pire que ça !»

Réal est un ex-travailleur du Canadien Pacifique à la retraite. Peu habitué à l'inactivité, Réal était jusqu'à tout récemment vendeur dans une boutique de cadeaux, il a aussi quelques contrats de ménage en ville et, à l'occasion, il se transforme en chauffeur de taxi.

«Trop, c'est trop....j'ai dit à mon boss de reprendre son taxi... c'est pas une job pour moi.»

Réal raconte son histoire:

«Vendredi soir je réponds à un appel. Quand j'arrive, il y a un grand gars qui gesticule devant la maison...il ramasse une bicyclette qu'il fait tourner à bout de bras comme s'il allait la fracasser contre mon pare-brise...il finit par installer la bicyclette sur le devant du char et il commence à pousser dans ma vitre de toutes ses forces...j'avais peur qu'elle éclate, mais je me forçais pour garder mon sang-froid. Il finit par remettre la bicyclette à terre puis il monte dans le taxi.»

«Là, il tourne le volume de la radio au plus fort...on ne s'entend plus...Il cherche une bouteille d'alcool en ville...Il me fait revirer à deux, trois places puis il m'annonce qu'il n'a pas d'argent et qu'il ne peut pas me payer.»

«Samedi, c'est pire, il pleut. Trois jeunes filles m'arrêtent sur le pont près du Brown Building. Un gars attend à l'adresse où elles veulent aller. Il en veut à l'une d'elles. Les filles ne veulent pas que j'arrête. Le gars s'accroche à l'auto et cogne dans la vitre arrière...puis il finit par lâcher.»

«Un peu plus tard quand on revient sur le même chemin pour retourner en ville, ils sont trois qui veulent nous empêcher de passer. Je ralentis... les gars s'avancent vers l'auto...puis j'accélère, le chemin est libre en avant. Les essuie-glaces ne fonctionnent pas. Je ne vois rien à cause de la pluie sur le pare-brise. L'un d'eux ramasse du gravier à terre et "garroche" ça dans ma vitre en passant, les deux autres enfourchent un quatre-roues pour nous poursuivre.»

«Les filles veulent que j'accélère mais je ne vois toujours rien. J'enfile un sens unique à l'envers pour nous cacher dans une entrée de garage. Mes jeunes clientes sont terrorisées.»

«On dirait qu'on a semé le quatre-roues. Elles veulent retourner au Brown Building. Au stop, elles s'aperçoivent qu'on est suivi par une voiture de la Gendarmerie royale. Comme elles ne veulent pas avoir affaire à la police, elles ne veulent plus qu'on s'arrête. On fait le tour de la ville tranquillement. Les policiers nous suivent pour enfin nous immobiliser.»

«"Comment ça va mon Réal ?" que me demande le constable avec un grand sourire, "on voudrait te parler cinq minutes."»

«Le temps d'interroger tout ce beau monde et d'embarquer une de mes passagères et j'ai perdu une autre demi-heure. Trop, c'est trop ! J'ai appelé mon boss pour lui dire de garder son taxi. C'est pas une job pour moi !»

Louis Mc Comber

Inauguration du parc national Tuktut Nogait

Les canyons de la toundra

C'est par une journée d'été radieuse qu'une délégation d'éminences politiques a atterri à Paulatuk pour la signature d'une entente concernant la création du nouveau parc national de Tuktut Nogait.

En effet, le 28 juin dernier, ce sont des visages curieux, des danseurs inuvialuit et une troupe de Rangers qui ont accueilli l'avion transportant entre autres la ministre Sheila Copps ainsi qu'une cohorte de journalistes venus expressément pour l'évènement.

Situé à l'est du hameau de Paulatuk, peuplé de 300 habitants, ce 38e parc national aura une superficie de 16 340 kilomètres carrés, ce qui ferait de lui le cinquième plus grand parc national du Canada.

Le nom du parc de Tuktut Nogait a été choisi, comme le veut la tradition, par les anciens. Il signifie en inuvialuktun «faons de caribou». Ce nom reflète la première préoccupation qu'avaient les Inuvialuit lors de la création du parc, c'est-à-dire la protection légale des aires de mise bas du troupeau de caribou Bluenose. En plus d'être riche de plusieurs espèces animales telles le boeuf musqué, le loup et un nombre impressionnant d'oiseaux migrateurs, l'étendue occupée par le parc est parsemée de plusieurs Pingos, qui sont des collines aux pentes abruptes dont le coeur est formé de glace. Le long de la rivière Hornaday, on peut aussi admirer de spectaculaires canyons dont les falaises représentent un lieu idéal pour la nidification des oiseaux de proie.

À ce sujet, le commissaire adjoint des TNO, Daniel J. Marion déclara à la blague qu'en plus de posséder des canyons qui n'ont rien à envier à ceux du Colorado, toutes les lumières de Las Vegas n'arrivent pas à égaler la beauté du soleil de minuit!

La cérémonie de la signature de l'entente, qui s'est déroulée dans le gymnase de l'école Angik, ■ couronné sept années de négociations entre le Service canadien des parcs du ministère du Patrimoine canadien, les résidents de Paulatuk, le gouvernemnt des TNO, et deux organisations représentant les Inuvialuit, dont l'une d'elles est présidée par Mme Nellie Cournoyea.



Éric Deschênes/L'Aquilon

La présidente de la IRC Nellie Cournoyea et la vice-première ministre du Canada Sheila Copps se sont prêtées à une danse folklorique au son des tambours inuvialuit.

Lors de son discours inaugural, la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a souligné l'importance de la chasse et de la trappe dans le mode de vie inuit. Elle a aussi mentionné qu'elle continuerait à faire pression auprès des communautés européennes pour mieux les sensibiliser à cette cause. De plus, toujours selon Mme Copps, le nouveau parc aura un poids moral dans la bataille contre les lobbyistes des États-Unis qui continuent d'investir dans les développements pétrolifères au nord de l'Alaska. C'est dans cette zone que le troupeau de caribou Porcupine ■ l'habitude de se rendre pour mettre bas ses rejetons avant de revenir s'alimenter en territoire inuvialuit.

Plus loin dans son discours, Mme Copps a réitéré la promesse faite pour l'an 2000 par son gouvernement concernant la représentation des 39 régions naturelles du Canada par la création d'un parc national pour chacune d'elles. Cependant, un membre du conseil d'Ecology North semble sceptique quant à la réalisation de cette promesse, étant donné qu'«il faudrait créer au moins une dizaine de parcs d'ici quatre ans pour atteindre cet objectif. N'oublions pas que sept années de discussions ont été nécessaires pour la réalisation du parc Tuktut Nogait seulement!».

Après avoir dévoilé officiellement la carte du territoire touché par l'entente, le ministre du Développement économique et du Tourisme des Territoires, Stephen Kakfwi, a remis en guise de présent à Mme Copps un manteau de fourrure qui lui allait comme un gant. Elle a reçu aussi deux sculptures fabriquées par l'artiste Ruben de Paulatuk, tandis que la députée de l'Arctique de l'Ouest, Ethel Blondin-Andrew acceptait deux poupées traditionnelles.

Afin de remercier les acteurs qui ont joué un rôle lors des négociations, Mme Copps a offert à chacun d'eux l'affiche promotionelle du parc évoquant ses différents sites. Des casquettes ont aussi été distribuées à tous les membres de la communauté de Paulatuk.

Afin de célébrer l'inauguration du plus récent parc national, la population de Paulatuk a organisé un festin digne de ce nom: caribou, oie blanche, omble de l'Arctique et bannock étaient à l'honneur.

Une fois les estomacs bien repus, les gens présents ont pu apprécier les sons nasillards d'une cornemuse, les chants et les danses inuvialuit et le rythme endiablé que produisait l'instrument d'un violoneux local. À ce moment, les dignitaires s'en sont donnés à coeur joie en se balançant d'un bras à l'autre lors d'un set carré.

Pour en revenir aux limites du parc Tuktut Nogait, elles ne sont peut-être pas définitives. Des pourparlers sont présentement en cours entre le gouvernement territorial, le gouvernement fédéral, les Inuit du Nunavut ainsi que les Dénés et les Métis du Sahtu pour faire au parc actuel un ajout de 12 000 kilomètres carrés de terrain.

Enfin, mentionnons que les parcs nationaux attirent plus de 25 millions de visiteurs en plus de générer en moyenne deux milliards de dollars annuellement.

Éric Deschênes

École verte



L'école Allain St-Cyr figure maintenant parmi les 1400 écoles vertes canadiennes. Pour obtenir cette reconnaissance, élèves et employés de l'école ont participé à 100 activités écologiques au cours des trois dernières années. L'école était inscrite à ce projet auprès de la Fondation SEEDS. Parmi les activités réalisées mentionnons des petites perles de récupération et de recyclage : fabrication de papier et de papier mâché à partir de vieux papier, recyclage du papier, utilisation de verres réutilisables lors des fêtes et activités, etc.

Feux de forêt

Préparez-vous pour la fumée



Le précédent compte-rendu sur la situation des feux de forêt faisait état d'une augmentation de 100 pour cent du nombre de feux de forêt, en deux semaines. De 24, le nombre était passé à 51.

Lors de la semaine du 25 juin au 1er juillet, le nombre d'incendies signalés dans les TNO est passé de 51 à 209. Cent quarante-neuf feux sont toujours actifs. La semaine avait pourtant commencé normalement. Le 24 juin, il y avait eu trois nouveaux incendies, dont un attribué à la négligence humaine. Le 25 juin, quatre nouveaux feux de forêts ont été signalés. Deux furent causés par la foudre, et un par une négligence humaine. Le 26 juin, neuf nouveaux feux de forêts ont été reportés au Centre territorial des feux de forêt. La foudre était responsable de huit d'entre eux. On s'apercevait alors que la semaine allait être mouvementée à moins d'une amélioration dans les conditions météorologiques.

Le 27 juin, la foudre a frappé. C'est 43 nouveaux incendies, tous causés par la foudre, qui ont été signalés au Centre territorial des feux de forêt. Le lendemain, 28 juin, 67 nouveaux feux ont été reportés. Encore une fois, la foudre était la seule cause identifiée. Puis le 29 juin, seulement 23 feux de forêt ont été reportés, une légère accalmie due aux conditions météorologiques plus froides dans le Delta et le Sahtu. Les conditions ont continué à s'améliorer partout dans les régions boisées de telle sorte que seulement neuf nouveaux incendies ont été signalés le 30 juin et le 1er juillet.

Si le nombre de feux de forêt a quadruplé en une semaine, il est encore plus impressionnant de constater que la superficie totale touchée par ces incendies est passée de 1400 hectares à 74 300 hectares durant cette même période. Un hectare équivaut à une superficie de 10 000 mètres carrés (100 mètres x 100 mètres).

Deux feux se sont déclarés sur la rive ouest du Grand lac de l'Ours dans le Sahtu. L'un d'eux a atteint une superficie de 2000 hectares et l'autre, 800.

Les faits saillants

Le 27 juin, 20 nouveaux feux ont été signalés dans la région de Fort Simpson. Le 29 juin, 13 nouveaux incendies se sont déclarés dans le Sahtu et 39 dans la région du nord du Grand lac de Esclaves. De ce nombre, 15 ont été combattus alors que 24 ont été laissés à eux-mêmes, le Centre territorial des feux de forêt les gardant sous observation. Un feu a débuté à environ 7 km du village d'Enterprise. Cet incendie a obligé les autorités à fermer l'autoroute no 1 entre Entrerprise et Kakisa durant quatre heures le 30 juin. L'incendie a échappé au contrôle des sapeurs et les efforts des équipes de sapeurs de la région ont dû se concentrer sur ce foyer.

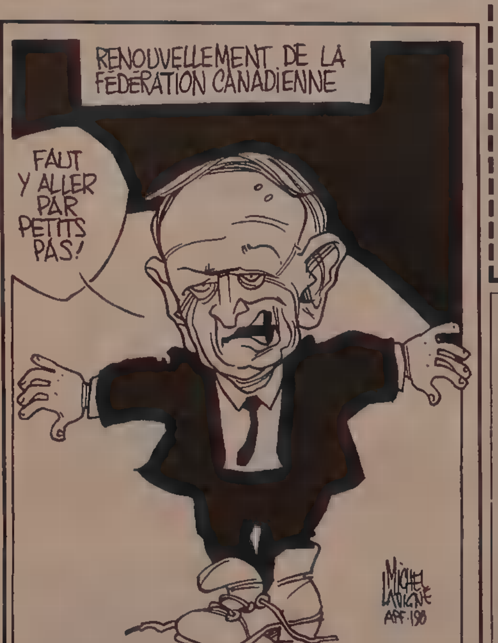
Le 30 juin, 15 nouveaux feux ont été signalés dans la région du nord du Grand lac des Esclaves. Un feu signalé à moins de 10 km de la communauté de Nahanni Butte fait l'objet d'une surveillance particulière. La pluie du 1er juillet dans la région de Fort Smith a aidé le travail des équipes en charge de combattre les feux de forêt. Un incendie à 50 km de Rae-Edzo non loin de l'autoroute 3 a atteint une superficie de 800 hectares.

Alain Bessette



Éric Deschênes/L'Aquilon

Le groupe de *drummers* inuvialuit participait aux cérémonies d'inauguration du parc Tuktut Nogait. À l'avant-plan, les aînés Norman Felix et Ralph Kimiksana, tous deux de Tuktoyaktuk.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim) Alain Bessette

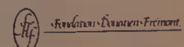
Correspondant national : Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs : Agnès Billa, Annie Bourret, Louis Mc Comber, Éric Deschênes et Natali Lefebvre.

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Bizarres exploits linguistiques

Les verbes tamiser et saigner font l'objet de 14 anagrammes chacun, c'est-à-dire de nouveaux mots produits par une permutation des mêmes lettres (comme dans aimer et Marie). Quatorze anagrammes, c'est considérable, mais le record absolu appartient au verbe satiner, dont on tire pas moins de 16 anagrammes, si on joue avec les lettres accentuées. Pour vérifier, consultez l'encadré.

Reconnaissez-vous le mot le plus long de la langue française dans l'anagramme «Et nul mot, ici, n'est tant léonin» ? Avec ses 25 lettres, anticonstitutionnellement aurait été créé pour signifier «contrairement à la constitution». Son emploi est si rare que j'en jurerais que les dictionnaires ne le conservent que pour son «exploit» de longueur. Enfin, citons le cas unique de rose, mot qui produit autant d'anagrammes qu'il compte de lettres: rose, oser, Eros, et séro (comme dans séropositif).

Certains mots ne comportent que la même voyelle. En soi, cela n'a rien d'extraordinaire, mais certains d'entre eux méritent tout de même une mention. Dans la catégorie six voyelles, on retrouve: dégénérescence, indivisibilité et odontostomatologie (un champ d'étude de la chirurgie dentaire). Signalons également les cinq A d'abracadabra et les cinq E d'ensemencement.

Avec ses cinq graphies et ses trois sons différents, E est la lettre la plus fréquente en français. Un de mes auteurs fétiches, Georges Perec, a réussi l'étrange tour de force d'écrire La Disparition (1969), un roman de 350 pages dont aucun mot ne comprend la lettre E.

Avis à ceux qui aiment les termes techniques: cet exploit assez rare a pour nom lipogramme, de leipen (enlever) et gramme (lettre). Le métagramme, cependant, est plus courant: il s'agit de créer un nouveau mot en changeant une lettre occupant le même rang dans un autre mot, sans tenir compte des accents. En voici des exemples: lacune/lagune, jouer/jouir ou sinistre et ministre. Savourez ce record de cinq métagrammes, créé par Robert Desnos: La vache lâche se fâche et se cache sous la bâche.

Terminons avec les paronymes, ces mots à l'orthographe presque semblable mais au sens différent. Ils causent de nombreuses erreurs, à témoin censé/sensé, infraction/effraction ou conjecture/conjoncture. Un record de banalité? Pas du tout! Nous devons une manchette mémorable à un bête paronyme: la première page d'un grand quotidien du Québec voulait qu'un politicien très connu fasse abjurer les gens au lieu de les adjurer (les supplier) de faire quelque chose. Une nuance lourde de conséquences: abjurer signifie renier sa religion!

Annie Bourret, APF

Les 16 variations de satiner

1) satiner	2) arisent*	13) traines	14) transie
3) entrais	4) insérât	15) tsarine	16) rentais*
5) ratines	6) résinat		
7) riantes	8) sentira		
9) sériant*	10) serinât		
11) taniser**	12) tarsien		

* Des verbes ariser (réduire la voile), sérier (mettre en série) et renter (servir une rente).

** Taniser signifie «ajouter du tanin».





Alain Bessette/L'Aquilon

Christinna Ishoj et Éric Deschênes lors du vernissage de Mario Paris le 19 juin dernier.

Vive la francophonie du Nord !

Je prends ici quelques minutes pour écrire au lecteur de l'AquilonJ'aimerais d'abord remercier tous les gens (tout particulièrement de la communauté francophone!) qui sont venus à mon premier vernissage qui avait lieu le 19 juin dernier. Ce fut pour moi une soirée extraordinaire en plus d'un grand succès. Un gros merci à la Fédération Franco-Ténoise qui a défrayé les coûts de la location du foyer du NACC; sans votre aide, cette soirée n'aurait pas été possible. Merci encore! Les douze toiles y sont encore exposés, et ce jusqu'au 14 juillet.

Dans un autre ordre d'idée, j'aimerais féliciter les braves francophones et francophiles qui sont venus affronter les maringouins lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste sur le site de Folk on the Rocks. Cette soirée à été réussie particulièrement grâce à Marc Lacharité, Éric Deschênes, Yvon Bernard et bien d'autres que j'oublie. Bravo pour cette belle preuve qu'il y a une volonté de vivre et de célébrer le français ici à Yellowknife.

Finalement, j'aimerais remercier Éric Deschênes d'avoir eu la présence d'esprit d'enregistrer des entrevues lors de la soirée de la Saint-Jean-Baptiste. Cette initiative fut remarquable pour l'émission *À propos d'autre chose* du dimanche 23 juin. D'ailleurs, cette émission fut une preuve évidente qu'on nous écoute, puisque nous avons reçu un coup de téléphone d'un auditeur qui nous captait en direct du nord du Québec grâce à un satellite. Longue vie à la radio!!!

Mario Paris, heureux d'être francophone dans ce coin de l'Amérique du NORD!



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Remplacement de la tuyauterie du bâtiment des pompes de l'aéroport de Yellowknife

Remise à neuf de la tuyauterie et de l'équipement d'eau non potable et d'eau destinée à éteindre les incendies – Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administratrice des contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013-44e rue) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 4 juillet 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Wayne Nesbitt, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8765
ou
Ian Drinnan
Thorn Limited
Tél. : (403) 873-5151

Il y aura rencontre avant soumissions pour les entrepreneurs, le 9 juillet 1996, à 13 h 30, dans le bâtiment des pompes, à l'aéroport de Yellowknife.

APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Centre de consultation de Yellowknife

À l'intérieur, la rénovation consiste à rénover la structure en bois et à effectuer des changements aux systèmes mécanique et électrique de même que divers changements à la structure et à l'architecture. À l'extérieur, il faut remettre les murs en état, construire une rampe d'accès et faire l'aménagement paysager. – Yellowknife, T.N.-O. –

Les entrepreneurs intéressés sont priés de se présenter lors de la revue du projet prévue au début de la période d'appel d'offres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administratrice des contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013-44e rue) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 15 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 24 juin 1996.

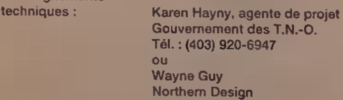
Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Karen Hayny, agente de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-6947
ou



Wayne Guy
Northern Design
Tél. : (403) 873-3266



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Réparation et traitement de la surface

Réparation de la surface et traitement au moyen d'une simple couche d'asphalte – Route de Yellowknife (3), entre le km 237,9 et le km 242,0, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 10 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 24 juin 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972

Renseignements techniques : Gary Hoffman, chef
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972

Il y aura rencontre avant soumissions pour les entrepreneurs, le 3 juillet 1996, à 13 h 30, dans la salle de conférence, au 2e étage de l'édifice Gensen, à Hay River.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Remplacement de ponceaux sur des routes principales

Remplacement de ponceaux (tuyaux d'acier ondulé) par deux (2) nouveaux ponceaux (buse en tôle forte ondulée); détours temporaires de la route – Km 462, route du Mackenzie (1) et km 234, route de la Liard (7), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) ou au surintendant régional, Directeur des opérations maritimes, Ministères des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Nahendeh) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 10 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 27 juin 1996.

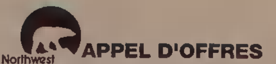
Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges,
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Boris Mihov, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7344

Il y aura rencontre avant soumissions pour les entrepreneurs, le 3 juillet 1996, à 15 h, dans la salle de conférence du 1er étage de l'édifice Highways, 4510, 50e avenue, à Yellowknife.



APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Peinture extérieure de la centrale thermique à vapeur

Le projet vise à faire de légères réparations; à appliquer la couche de fond suivant les besoins; à faire la peinture de l'extérieur du bâtiment, dont les garnitures; et à fournir les matériaux et la main-d'oeuvre – Fort Simpson, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agent de projet, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou être livrées en main propre au bureau régional des services d'entretien); téléphone : (403) 695-7251; télécopieur : (403) 695-2815; ou parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au bureau régional des services d'entretien, Palais de justice); téléphone : (403) 874-2631; télécopieur : (403) 874-3274 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 JUILLET 1996

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 4 juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Audrey Mabbitt
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-2631

Renseignements techniques : Mike Cunningham, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 695-7251

APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Ensemble bureau - Atelier

Ensemble : bureau à un seul étage avec atelier attenant; fondation sur pieux; surface totale d'environ 195 m² – Iqaluit, T.N.-O. –

Pour le présent appel d'offres, les clauses de l'Accord définitif du Nunavut s'appliquent.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administratrice des contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013-44e rue) ou au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 23 JUILLET 1996
16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 23 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 3 juillet 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 979-5128

Renseignements techniques : Peter Jeffrey, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 979-5150
ou
John Niederkorn
Ferguson Simek Clark
Engineers & Architects
Tél. : (819) 979-0555

Épanouissement et développement des minorités francophones et anglophones

Le premier ministre doit intervenir

Le premier ministre du Canada doit intervenir «personnellement» auprès des dirigeants des institutions fédérales, s'il tient à ce qu'elles respectent leurs engagements à l'endroit des minorités francophones et anglophones, tels qu'énoncés dans la *Loi sur les langues officielles*.

Dans un rapport déposé à la Chambre des communes, le Comité mixte permanent des langues officielles estime «urgent» de faire part de «ses préoccupations» au sujet «des lacunes» qu'il a constatées dans la mise en oeuvre de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

Le 2 août 1994, le gouvernement fédéral annonçait à Moncton que 27 institutions fédérales seraient dorénavant obligées de tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes lors de la planification de leurs activités, comme le prévoit l'article 41 de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

Après avoir entendu de nombreux témoins et pris connaissance des plans d'action des institutions, le comité en est venu à la conclusion que, «de façon générale, la planification des institutions est inadéquate et que celles-ci ne comprennent pas suffisamment les buts et la portée» de la loi.

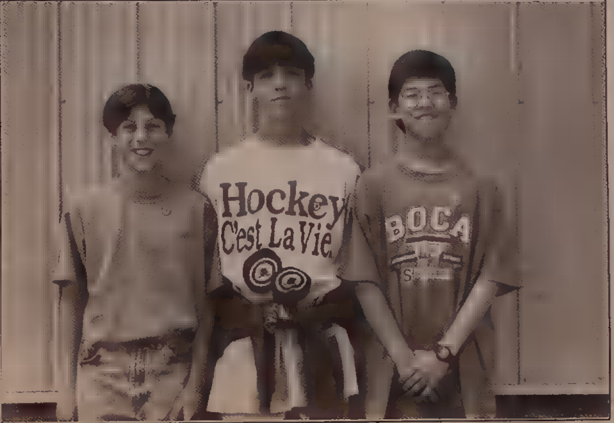
Selon le président du comité, le libéral Patrick Gagnon, il s'agit «d'une lacune tout à fait inacceptable».

«Le premier ministre doit réaffirmer la détermination du gouvernement à appuyer le développement des minorités linguistiques francophones et anglophones du Canada», estime le comité. On recommande aussi à M. Chrétien de créer un organisme central, «un centre de responsabilité» au sein même de son bureau, qui serait chargé de voir à ce que les ministères et organismes fédéraux honorent leurs obligations.

Le Bloc québécois appuie cette recommandation du comité. Selon le député Jean-Paul Marchand, «l'exercice à ce jour est un échec parce que personne n'est directement responsable de veiller à atteindre les objectifs de la loi».

La Fédération des communautés francophones et acadiennes «applaudit» le dépôt de ce rapport et est pleinement d'accord avec ses deux recommandations: «Sans mécanisme de vérification, les institutions visées ne se verront jamais obligées de se conformer à la *Loi sur les langues officielles*» selon son président, Jacques Michaud.

APF



Alain Bessette/L'Aquilon

Ces trois jeunes joueurs de hockey de l'école Allain St-Cyr se sont mérités des trophées au cours de la dernière saison. À gauche, Éric Carré a reçu le trophée à titre de meilleur gardien de but dans la catégorie atome. Il a maintenu une moyenne de 2,10 buts alloués par partie. De son côté, Philippe Martel, joueur de centre (arborant son chandail «Hockey, C'est la vie» a été nommé le joueur ayant le meilleur esprit sportif dans la catégorie atome et aussi pour son équipe. Finalement, à droite, André Pitre s'est vu décerné le titre de meilleur défenseur dans la catégorie atome.

Assemblée de la FCCF

Des citrons sont décernés

Qu'ont en commun le ministère du Patrimoine canadien, l'Association canadienne-française de l'Ontario et la Société Radio-Canada? Ils sont les malheureux gagnants d'un Prix citron décerné par la Fédération culturelle canadienne-française dans le cadre de son assemblée générale annuelle.

L'Association canadienne-française de l'Ontario a remporté un Prix citron pour le peu d'intérêt manifesté envers le secteur des arts et de la culture. Un Prix citron a aussi été décerné au rapport Juneau et à tous les rapports des nombreux groupes d'études sur la Société Radio-Canada, qui se sont tous retrouvés sur les tablettes.

Le Prix citron «Napoléon», qui souligne l'impérialisme culturel le plus déplorable va cette année au ministère du Patrimoine canadien, pour son attitude dans la négociation des ententes Canada-communautés. L'éditorialiste du quotidien la *Presse* de Montréal, Alain Dubuc, reçoit une mention honorable dans la même catégorie pour avoir écrit: ...«à l'exception de l'Acadie, aux traditions uniques, la culture canadienne-française hors Québec n'existe plus, sinon par sa lutte désespérée pour sa survie. Il n'y aura plus de Jeanne Sauvé et de Gabrielle Roy».

Radio-Canada et son émission *Sous la couverture* remporte un Prix citron pour...le manque de couverture de la littérature issue des communautés canadiennes-françaises.

Finalement, le Prix citron décerné pour le discours sur la culture le plus ridicule va à la ministre de la Culture de l'Ontario, Marilyn Mushinski, qui a déclaré que «le ministère de la Culture n'est pas une priorité».

Des oranges

La Fédération culturelle canadienne-française avait aussi des oranges à distribuer. Le prix pour l'action politique la plus mordante a été décerné au Regroupement national des professionnels de la chanson et de la musique pour son lobbying auprès de Musicaction, ce qui a permis la reconnaissance de l'Association des professionnels de la chanson et de la musique de l'Ontario en tant que distributeur de disques.

Renée Blanchar, Rodolphe Caron et Cécile Chevrier du Nouveau-Brunswick ont aussi remporté un Prix orange, pour leur acharnement qui a amené le premier ministre Franck McKenna à annoncer la création d'une commission cinématographique et d'un programme de mesures incitatives à l'intention des cinéastes.

Carmen Campagne pour l'ensemble de sa création auprès des jeunes, les Franco-Ontariens Jean-Guy Labelle et Robert Paquette pour la tournée du spectacle-concept Un cadeau de Noël et l'album du même nom de même que les Editions de l'Acadie, ont remporté un Prix orange.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 nu... 12 juillet 1996

Un marché sympa !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Un livre, un bracelet, une bouilloire, un tapis, des bottines, un foulard, des cartes, une sculpture, un parka, un panier, une tente, des verres, un syphon, des bas, un porte-feuille, une lampe de poche, un hamburger, un chapeau... Ah mais, c'est le *City Market* ça!

Employés du GTNO

Acceptation des offres

Les employés du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont accepté les dernières offres patronales.

Les 4300 fonctionnaires du gouvernement territorial avaient jusqu'au 5 juillet pour enregistrer leur vote sur les dernières offres patronales déposées en avril dernier.

Sans révéler le résultat exact du scrutin interne, l'exécutif du Syndicat des travailleurs du Nord a dévoilé le 7 juillet dernier le résultat de la compilation des votes. C'est une majorité de travailleurs et de travailleuses du gouvernement qui ont voté contre la proposition de l'exécutif syndical de rejeter les offres patronales. Si la proposition avait été acceptée, cela aurait probablement pavé la voie à une première grève de la fonction publique territoriale.

Le taux de participation habituel lors de ces votes de ratification ou de rejet d'une convention collective se situe généralement autour de 25 pour cent. Cette fois-ci, c'est plus de 50 pour cent des membres qui ont exprimé leur droit de vote.

En conséquence de ce vote, l'exécutif syndical rencontrera prochainement les représentants du gouvernement afin de signer la convention collective

Les offres

L'intégration de l'allocation de logement au salaire puis la coupure de 6,25 pour cent de cet ensemble

Employés du GTNO
Suite en page 2

Le Québec face aux minorités francophones

Une approche paternaliste

La nouvelle politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes, qui est basée sur un partenariat entre la société civile québécoise et les communautés francophones et acadiennes autour de projets communs, est plutôt en train de devenir le nouveau symbole de l'incompréhension qui existe depuis longtemps entre les fonctionnaires québécois et les porte-parole des communautés francophones au pays.

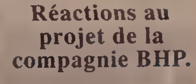
En fait, le courant passe plutôt mal entre le Québec et les associations francophones. Ces dernières estiment être les porte-parole légitimes des communautés francophones et acadiennes alors que le gouvernement veut sortir des sentiers battus et faire affaire avec qui bon lui semble.

Lancée le 30 mars 1995 par la ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin, cette politique avait pourtant pour but d'établir un «nouveau dialogue» entre la société québécoise et les communautés francophones et acadiennes du pays. Le gouvernement annonçait alors son intention de soutenir et de financer des projets conjoints favorisant l'utilisation du français dans les secteurs de l'économie, de la culture et des communications et de l'éducation. Il annonçait aussi la création de trois tables de concertation, une pour chaque secteur, composées de représentants de la société québécoise et des communautés francophones.

Dans le passé, le Québec se contentait d'accorder à tous les ans des subventions pour financer des projets soumis par les associations francophones. Désormais, tous les projets devront être réalisés en collaboration avec des partenaires québécois.

Pour soutenir ce «partenariat», le gouvernement a prévu un budget de 1,6 million par année, soit 200 000 $ de plus que l'ancien programme de soutien financier à la francophonie. Dans son rapport annuel, la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) déplore l'attitude du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) dans la mise en oeuvre de cette politique. Selon la FCFA, ce n'est qu'à la suite de ses protestations que le SAIC a consenti à consulter la Fédération et ses organismes membres sur la composition des trois tables de concertation: «En fait, lit-on dans le rapport annuel de la FCFA, c'est beaucoup plus un besoin de ressources qu'une volonté de collaboration équitable avec nos organisations qui a motivé cette

Paternalisme
Suite en page 2



Réactions au projet de la compagnie BHP.

Lire en page 3

Le français sur Internet.

Lire en page 4

Études inuit: un bestiaire de pierre.

Lire en page 5

Alcool et navigation.

Lire en page 5

Réforme de l'Éducation à Terre-Neuve.

Lire en page 7

Apprentissage du français.

Lire en page 7



Natali Lefebvre/L'Aquilon

De tout à vendre

C'est une joyeuse bande d'artisans au travail, des tas d'objets hétéroclites et des portions de frites gigantesques qui vous attendent chaque samedi au City Market, de 10 h à 17 h. Des musiciens locaux s'y produisent dans une atmosphère amicale et détendue. Éclectique !



Des épinettes dans la toundra

Le réchauffement général de l'Arctique qui s'opère depuis quelques décennies pourrait occasionner un lent déplacement de la ligne dés arbres vers le Nord. En effet, une équipe de chercheurs de l'Université du Colorado qui étudie la question depuis près de vingt-cinq ans a découvert lors de sa dernière expédition dans la toundra plusieurs jeunes épinettes d'une quinzaine de centimètres de hauteur ainsi qu'une présence considérable de pollen. Si les conditions météorologiques favorables à la reproduction des épinettes se maintenait, on pourrait assister à une progression d'une centaine de mètres par année de la ligne des arbres dans la toundra. Cependant, comme l'Arctique subit de grandes fluctuations de température, il faudra continuer d'étudier le phénomène pendant plusieurs autres années avant de conclure à une invasion sylvestre de la toundra.

Développement constitutionnel de l'Ouest

Le Groupe de Travail sur la Constitution, formé de membres du caucus des députés de l'Ouest et de représentants du Sommet aborigène, présentera cet été un dossier d'information traitant d'une constitution pour le nouveau territoire de l'Ouest. Ce dossier aura pour but de stimuler la discussion sur ce que devrait contenir une telle constitution. Des recours pour pousser plus loin la consultation publique seront pris: d'ailleurs, la population de l'Arctique Ouest est invitée à communiquer avec le Sommet aborigène et le caucus de l'Ouest pour donner son opinion sur le sujet.

BHP chez les Papous

C'est avec joie que la Nation dénée célèbre la récente victoire des Papous de Nouvelle-Guinée dans la bataille qui les opposait à la multinationale australienne BHP. La compagnie minière devra leur verser une compensation de plus de 500 millions de dollars pour les dommages causés à l'environnement par leurs mines d'or et de cuivre.

Cet accord renforce la position des Dénés quant au fait que toutes les négociations concernant leurs revendications territoriales devraient être réglées avant qu'un projet minier ne puisse se développer dans la région. On pourrait ainsi éviter, selon l'organisation autochtone, que de fâcheux évènements comme ceux survenus en Nouvelle-Guinée ne se produisent ici.

Le Nord sur un écran montréalais

Le Festival du Film et de la Vidéo Autochtone de Montréal dont l'ONF est l'hôte chaque été, a présenté cette année dans sa programmation de dix-huit films, quatre moyens métrages traitant du Nord.

La réalisatrice Katherine Stenger Frey se fait raconter une légende inuit dans son film *Le don du corbeau*. Patricia V. Tassinari aborde un volet de l'histoire de l'Arctique avec *Les exilés du Nouveau Québec*. Bernard Emond établit un parallèle entre le conflit opposant Juifs et Palestiniens et ses propres rapports avec les autochtones de son pays dans *La terre des autres*. Finalement, Randall Prescott et Jon Park-Wheeler ont abordé le sujet des étoiles de la scène nordique dans un film intitulé *Kajusita*.

Des jeunes impliqués

Dix-neuf jeunes Ténois se sont vu décerner le Prix d'excellence de la Fête du Canada suite à leur contribution exceptionnelle à la vie de leur communauté. Les récipiendaires sont Sara Turner, Kate et Nawely Utman, Ursula Inukshuk, Valérie Ipkarnek, Jolene Ippiak, Jonathan Autut, Jackson Lindell, Tina Price, Erin Raycroft et tous les membres de la troupe de théâtre Illumiisuut. Les organisateurs de l'évènement espèrent que cet honneur inspirera chacun à continuer de poser des gestes positifs pour sa collectivité.

Natali Lefebvre

Employés du GTNO

Suite de la une

figuraient parmi les questions clés soulevées par le syndicat en faveur du rejet des offres patronales. Les nouvelles conditions de travail qui ont été acceptées incluent une diminution des primes de vacances et de déménagement, ainsi que de plus petites indemnités pour ceux et celles qui quittent leur emploi et la communauté qu'ils habitent.

Selon des représentants syndicaux, ce sont les personnes travaillant dans le Nunavut qui seront les plus durement touchées par les nouvelles conditions de travail. Les dirigeants syndicaux se disent convaincus que les conséquences désastreuses de cette convention collective se feront bientôt sentir un peu partout dans les Territoires.

Alain Bessette

Paternalisme

Suite de la une

consultation».

La Fédération estime que les relations avec le Québec sont encore trop politisées et que le véritable rapprochement avec la société québécoise tarde à venir: «les attitudes n'ayant pas changé, de toute évidence la mise en oeuvre de la politique du Québec à l'égard de nos communautés ne permettra pas la réalisation de cette approche», peut-on lire dans le rapport annuel de la FCFA.

Le directeur général de la FCFA, Yvon Samson, trouve d'ailleurs «paternaliste» l'attitude du Québec à l'endroit des associations francophones: «La politique est bonne, les intentions sont bonnes, mais la mise en oeuvre laisse à désirer». Il estime que ce sont les fonctionnaires du SAIC qui jouent les trouble-fête: «Ils veulent exclure le milieu associatif».

Au SAIC, on admet qu'il y a «un contentieux» entre les associations francophones et le gouvernement du Québec: «C'est à l'étude à l'intérieur du SAIC. On va faire une rencontre avec eux et on va tenter de s'expliquer» a indiqué un fonctionnaire du ministère. On confirme aussi que le gouvernement est à la recherche «d'experts» pour siéger sur l'une ou l'autre des trois tables de concertation, et non pas nécessairement de francophones issus du mouvement associatif.

APF

Selon le président du Conseil du Trésor.

L'assimilation est un phénomène «normal»

Le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, estime que l'assimilation est «un phénomène normal, naturel» et qui arrive partout dans le monde où les minorités font face à des majorités.

M. Massé répondait ainsi au sénateur Jean-Claude Rivest, qui s'étonnait de ne jamais entendre le mot «assimilation» sortir de la bouche des ministres qui comparaissaient devant le comité permanent des langues officielles, «alors que ce sont des réalités vécues».

«Est-ce qu'il y a quelqu'un, quelque part, qui sait au gouvernement que l'assimilation, ça existe», a demandé M. Rivest au ministre Massé lors de sa comparution devant le comité. M. Massé avait jusque là beaucoup insisté sur «les améliorations considérables» au sein de la fonction publique fédérale depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles et sur «les résultats assez extraordinaires» obtenus dans une province comme le Nouveau-Brunswick.

Le ministre a finalement admis qu'il était virtuellement impossible d'enrayer totalement le processus d'assimilation: «C'est sûr qu'on ne réussira pas à 100 pour cent, parce que la capacité d'assimilation de la majorité est énorme». Pour empêcher l'assimilation, a-t-il ajouté, «il faudrait empêcher les contacts avec les autres groupes». Mais c'est grâce aux programmes fédéraux, a-t-il ajouté, si des communautés francophones ont été «préservées» jusqu'à ce jour.

Service au public

D'autre part, le ministre Massé a déposé un rapport qui fait état d'une amélioration des services linguistiques qui sont offerts dans les 4000 bureaux fédéraux qui ont une obligation de servir le public dans les deux langues officielles.

Selon ce rapport, le service en personne était maintenant disponible dans les deux langues officielles dans 9 bureaux sur 10 au pays. La situation des bureaux fédéraux des TNO, du Yukon, de Terre-Neuve et de la Saskatchewan demeurait toutefois préoccupante.

Le service au téléphone était aussi disponible dans les deux langues officielles dans 9,3 bureaux fédéraux sur 10. Six provinces et territoires ont toutefois une performance inférieure à 90 pour cent.

L'accueil en personne et au téléphone dans les deux langues officielles se serait amélioré de façon spectaculaire. Lors de l'évaluation des bureaux fédéraux par le Conseil du Trésor en 1994, près de la moitié des bureaux avaient une mauvais performance à ce chapitre. Or, selon les récentes informations transmises au Conseil du Trésor par les institutions fédérales, pas moins de 88 pour cent des bureaux désignés bilingues étaient maintenant en mesure d'offrir des services dans les deux langues officielles. L'amélioration est pour le moins spectaculaire à peu près partout au pays, notamment dans certaines provinces maritimes. Il y aurait aussi une amélioration en ce qui a trait à la signalisation bilingue.

Le Conseil du Trésor recommande toutefois au lecteur d'interpréter ces données avec prudence. Dans les deux tiers des bureaux fédéraux, ce sont en effet les institutions fédérales elles-mêmes qui ont recueilli l'information pour le compte du Conseil du Trésor.

En 1995, une vérification effectuée auprès de 1200 bureaux fédéraux par le Commissariat aux langues officielles indiquait que seulement 79 pour cent étaient véritablement en mesure d'offrir des services de qualité dans les deux langues officielles.

APF

Patrimoine autochtone

Vingt et un projets communautaires, faisant valoir la culture autochtone dans les TNO ont été approuvés dans [illegible] cadre de la deuxième année de financement accordé en vertu du Supplément [illegible] Parcs Canada à l'Accord [illegible] coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones 1994-97.

L'approbation de ces projets témoigne de l'engagement des deux ordres de gouvernement vis-à-vis de la commémoration et [illegible] la mise en valeur du patrimoine, de la culture et des langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les projets engagent des fonds de $535 400. Les critères auxquels ils devaient répondre pour être approuvés sont les suivants: favoriser la compréhension du patrimoine autochtone, être de nature communautaire et avoir un rapport avec un parc national, un lieu historique national ou une rivière du patrimoine canadien déjà désignés comme tels ou dont la désignation est à l'étude. La participation communautaire à la gestion des projets est un élément important du programme.

Natali Lefebvre

Les Dénés sont insatisfaits

BHP a mauvaise mine

Les 29 recommandations contenues dans le rapport du comité d'évaluation environnementale sur le projet de BHP ont été jugées faibles par la Nation dénée.

Déjà deux années se sont écoulées depuis que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a référé le projet minier de la compagnie BHP au ministère de l'Environnement pour une révision publique. On sait que BHP Diamonds et le Groupe Blackwater prévoient le développement et l'opération de cinq mines de diamant dans la région du Lac de Gras, à 300 km au nord-est de Yellowknife.

La demande d'évaluation de ce projet était justifiée par le fait qu'il pouvait potentiellement causer des dommages irréversibles à l'environnement, en plus d'entraîner des changements considérables dans la vie socio-économique de la région. Il devenait donc nécessaire d'évaluer les risques et d'identifier les mesures qu'il faudrait prendre pour les éviter.

Dans les deux dernières années, le comité d'évaluation, formé de quatre personnes nommées par le ministère de l'Environnement, a travaillé à mettre sur pied une liste de 29 recommandations, s'aidant entre autres d'une série d'audiences publiques tenues dans les communautés touchées par le projet, de Kulugtuk à Whati. Lors de ces audiences, les membres, organisations et représentants gouvernementaux de ces communautés ont eu l'occasion de faire part de leurs points de vue sur la question et d'informer le comité sur l'acceptabilité des effets environnementaux et socio-économiques que causeraient l'exploitation minière.

Récemment, le comité rendait publique la dernière étape du processus d'évaluation, soit le rapport contenant la description des vingt-neuf recommandations qui devraient être suivies dans la réalisation du projet de BHP. Selon le comité, ses impacts sur l'environnement sont grandement prévisibles et peuvent être atténués si les conditions sont respectées.

Les vingt-neuf recommandations couvrent divers aspects environnementaux tels la qualité de l'air et de l'eau, l'effet sur la faune, le respect des sites archéologiques et le contrôle du déroulement général des différentes opérations minières. Pour ce qui est des facteurs socio-économiques, le comité a entre autres tenu compte dans son rapport des revendications territoriales, du recours au savoir traditionnel, du besoin éventuel de nouvelles législations, de l'emploi, et de la création d'un système de compensations.

Réactions de la nation dénée

Il y a deux semaines, la Nation dénée recevait le rapport pour l'étudier. Les commentaires de Bill Erasmus, chef national déné, à son sujet sont amers. Selon lui, les recommandations sont faibles, voire inefficaces, étant donné l'expertise du comité et la quantité d'efforts et d'information fournie par les communautés.

La Nation dénée est fortement déçue qu'il n'ait pas été recommandé que toutes les questions touchant les revendications territoriales soient réglées avant que le projet ne soit approuvé. Le comité a déclaré ne pas vouloir intervenir dans les procédures déjà engagées. Il a donc formulé que les accords «devraient» et non «doivent» être négociés avant le début des opérations. «Ce faisant, il manque une belle occasion de s'assurer que la mine soit une saine source de succès économique et social pour toutes les parties. Et ce n'est là qu'un exemple de la faiblesse des recommandations faites par le comité», dit Bill Erasmus.

Le chef a aussi l'impression que certaines décisions ont été prises suite à des informations erronées et à de fausses présomptions. Par exemple, le rapport stipule que le territoire qui est déjà le site d'exploration avancée ne fait pas l'objet de négociations. D'après M. Erasmus, cela ne serait pas exact; le Canada aurait été avisé avant le début du développement minier que les terres en question étaient situées en territoire autochtone et que les droits de propriété les regardant devaient encore être discutés.

De plus, le rapport affirme que les groupes aborigènes présument que s'ils effectuent eux-mêmes la sélection des terres qui seront exploitées, ils en retireront la totalité des revenus et détiendront le contrôle complet du projet. Pourtant, les autochtones savent très bien que les accords concernant les droits de propriété leur assurent une part plus juste des revenus amenés par les ressources de leurs terres. En aucun cas, il n'a été question pour eux d'en revendiquer l'exclusivité.

La Nation dénee effectuera une révision plus en profondeur du dossier dans les prochaines semaines et se joindra à d'autres dirigeants autochtones dans le but de faire accepter sa demande de rendre les recommandations plus spécifiques.

Natali Lefebvre



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Nathaniel, Jody et les autres membres du groupe *Molecules and the Hop* vous invitent à venir danser au son de leur musique chaque samedi soir au *Old Town Pub*. Blues et Groove. Plaisir assuré.

Les recommandations pour le projet de BHP

Encore des plaintes

Après la Nation dénée, c'est la Fédération des Travailleurs des TNO qui manifeste son insatisfaction face au 29 recommandations établies par le comité d'évaluation environnementale pour la réalisation du projet minier de la compagnie BHP.

Suite à une étude du dossier présenté par le comité d'évaluation, le président de la Fédération des Travailleurs des TNO, Jim Evoy, a déclaré que les 29 recommandations comportent des déficiences majeures qu'il serait impératif de corriger avant que le projet ne soit approuvé.

M. Evoy a demandé au ministère de l'Environnement et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de revoir certaines conditions relatives à l'embauche des résidents du Nord. Selon lui, le rapport ne suggère aucune mesure efficace concernant cette importante question. «Si des conditions fermes ne sont pas proposées, plusieurs travailleurs du Nord perdront leurs chances d'obtenir un emploi»,a-t-dit.

La Fédération des travailleurs des TNO veut aussi que les critères de résidence soient plus sévères. D'après l'organisation, la politique actuellement en cours permettant l'embauche après trois mois de résidence ne distingue pas de manière crédible les travailleurs du Nord de ceux du reste du Canada.

La dernière requête de la Fédération est la création de programmes d'éducation et de formation pour les employés potentiels de BHP. Selon la Fédération, cela serait une mesure essentielle dans le cas de l'approbation du projet minier à Lac de Gras.

Natali Lefebvre



La France et le Canada collaboreront sur l'autoroute de l'information

Le français sur Internet

La France et le Canada travailleront ensemble dans le but d'augmenter le contenu francophone sur le réseau Internet.

Les deux pays ont en effet conclu une entente visant la réalisation conjointe de projets multimédias culturels, dans le cadre d'un accord de coproduction.

Pour le premier ministre français Alain Juppé, qui était en visite officielle au Canada, «Il ne suffit pas d'avoir des autoroutes (électroniques), il faut aussi avoir des véhicules».

Le premier ministre Jean Chrétien a pour sa part souligné, lors du dîner officiel offert en l'honneur du premier ministre français, que la langue anglaise se taillait la part du lion dans le monde des communications électroniques: «Voilà pourquoi le Canada et le France s'allient dans cette vaste entreprise de faire du français une langue sur laquelle les internautes pourront naviguer».

M. Chrétien a ajouté qu'il était important d'appuyer les groupes minoritaires dans leur affirmation culturelle, dans un monde menacé d'uniformité.

Le Canada accueillera une conférence ministérielle de la Francophonie sur les inforoutes au printemps 1997.

APF

La relève



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Le renommé sculpteur déné Wayne Nataway assure déjà sa relève. Sa petite fille, Tanagis Nataway, ciseau à la main s'affaire très sérieusement à imiter son papa. Quel talent !



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim) Alain Bessette

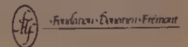
Correspondant national : Yves Lusignan (APF)
Collaborateurs : Agnès Billa, Annie Bourret, Louis Mc Comber, Éric Deschênes et Natali Lefebvre.

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Études Inuit

Un bestiaire de pierre

Il y a mille raisons pour lesquelles Iqaluit est une ville fascinante. L'une d'elles, c'est d'y voir défiler bon nombre de chercheurs qui viennent des quatre coins du monde et repartent étudier, qui les glaciers, qui les ours polaires, qui les aurores boréales ou encore les migrations préhistoriques.

Les rencontres sont d'autant plus sympathiques pour les francophones d'Iqaluit quand les chercheurs proviennent de l'Université Laval, bastion important de l'inuitologie américaine, ou encore de l'École des Langues Orientales de Paris où on offre un certificat d'étude en langue et culture Inuit. À ces occasions, il arrive que l'Association francophone d'Iqaluit et CFRT-MF deviennent des lieux d'échange privilégiés.

De passage à Iqaluit, Stéphane Kolb est étudiant au doctorat à l'université Laval. Il s'intéresse à l'importance culturelle de la sculpture chez les Inuit.

Interviewé sur les ondes de CFRT, Stéphane a fait remarquer qu'on finit par trouver normal que des centaines d'Inuit de toutes les communautés s'appliquent obstinément à la sculpture sur pierre jour après jour. On semble s'habituer à voir des sculpteurs, assis à côté de leur maison, passer des journées entières à scier, gruger, polir des pierres qu'ils iront tout de suite vendre aussitôt terminées.

Quand on constate l'ampleur de ce phénomène, tout ça est très étonnant. La production de sculptures de la Terre de Baffin rapporte jusqu'à 9 millions de dollars par année aux sculpteurs et aux commerçants. Ce marché semble aussi solide que la roche qu'ils utilisent. Plus d'un en ont prédit la saturation. Or, d'année en année, la demande correspond à l'offre.

Même à Iqaluit, les sculpteurs peuvent écouler leurs pièces en les exhibant d'un restaurant à l'autre, d'un bureau à l'autre comme si la demande locale ne tarissait jamais.

On trouve des boutiques d'art Inuit dans la plupart des villes industrialisées du monde. Combien de petits peuples de quelques cinquante mille individus ont pignon sur rue avec leur art dans la plupart des capitales du monde?

Ce qui est aussi très étonnant c'est que la sculpture Inuit représente presqu'exclusivement la faune arctique. «La notion de vision est très importante. Il faut une sacrée dose d'imagination pour aller chercher dans un bout de rocher un phoque, un ours, dans une position particulière... Pour les Inuit, ça semble se dire d'une façon différente; l'ours, il est déjà quelque part dans la pierre, il suffit de regarder pour le voir», précise M. Kolb.

Les sculpteurs Inuit ne font pas du modèle vivant. Ils doivent connaître intimement les animaux qu'ils représentent. «Ça se passe de mémoire ou d'invention, » expliqué Stéphane Kolb... il y a là une connaissance qui est assez incroyable de l'anatomie des animaux, il y a le mouvement, il y a la proportion, même l'expression souvent...»

«C'est quelque chose qui est étonnant...C'est quelque chose qui parait banal parce qu'on en voit beaucoup mais j'ai l'impression qu'on oublie que c'est quelque chose qui demande un talent extraordinaire.»

Ainsi ce qui semble banal, ordinaire même, à beaucoup de résidents de l'Arctique, ouvre vraiment une porte sur le merveilleux.

Louis Mc Comber

Aide à l'emploi dans le Nunavut

Le ministre [illegible] l'Éducation, de la Culture et [illegible] l'Emploi, Charles Dent, a dévoilé récemment les plans du gouvernement territorial pour l'accentuation [illegible] l'embauche [illegible] la main-d'oeuvre inuk au Nunavut.

Si le Nunavut veut refléter [illegible] façon fidèle les intérêts et les priorités de ses communautés, il devra tenir compte, dans la formation de sa fonction publique, du fait que sa population est composée à 85 pour cent d'Inuit.

Le GTNO s'est engagé à employer 50 pour cent [illegible] personnel inuk avant 1999, et ce dans des postes d'administration. Chaque ministère affichera les postes disponibles dans ses bureaux [illegible] région du Nunavut.

Natali Lefebvre



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Le Père René Fumoleau fait la causette avec Mario Paris lors d'une petite visite au City Market... et Mario n'a même pas essayé de lui vendre un T-shirt !

Conseils d'été

Alcool et navigation

L'été est en route et de magnifiques lacs et cours d'eau s'offrent aux navigateurs de plaisance et aux pêcheurs canadiens. La ballade en embarcation se fait agréable et reposante ou folle et excitante selon l'humeur du moment. Cependant, il y a un grave problème: pour trop de gens, promenade sur l'eau est synonyme de consommation d'alcool, et on accorde souvent autant d'importance à la provision de bière et boissons diverses qu'on emmène avec soi qu'au port du gilet de sauvetage. Pourtant, la consommation d'alcool aux commandes d'une embarcation est aussi dangereuse et illégale qu'au volant d'un véhicule automobile, mais bien des gens qui ne boivent jamais en conduisant sur la terre ferme hésitent beaucoup moins à le faire sur l'eau.

En jetant un coup d'oeil aux statistiques, on constate alors sans trop de surprise que 60 pour cent des victimes de noyades survenues lors de l'utilisation d'une embarcation avaient de l'alcool dans le sang, souvent en quantité supérieure à la limite permise par la loi, et que plusieurs d'entre elles avaient les facultés très affaiblies.

Sur l'eau plusieurs facteurs comme le vent, le mouvement des vagues et les reflets du soleil peuvent exiger des réflexes alertes; les ralentir avec de l'alcool, même en petites quantités peut causer de graves accidents. Le risque ne vaut vraiment pas la peine.

La conduite d'une embarcation en état d'ébriété est sévèrement punie. À tout moment, un test à l'ivressomètre peut être effectué, et des accusations portées. L'amende est de 300 à 2000$, l'interdiction d'utiliser l'embarcation va de six mois à trois ans et la peine peut même aller jusqu'à un emprisonnement de six mois. Sans compter que la condamnation relève du code criminel et que les primes d'assurance subissent une montée en flèche.

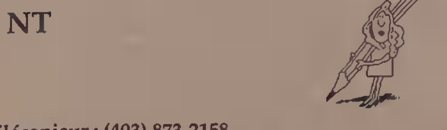
Il faut faire preuve de sagesse et d'intelligence quand il s'agit de sa propre sécurité et de celle des autres. Soyons donc prudents afin que chaque personne qui pose le pied dans une embarcation en ressorte intacte et puisse profiter encore longtemps des plaisirs nautiques.

Pour plus d'information à propos de la sécurité sur l'eau, on peut contacter la Garde côtière canadienne au numéro 1-800-267-6687.

Natali Lefebvre



Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9



Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Travaux de bétonnage

Construction de culées en béton, du tablier en béton micosilicé, des garde-fous, et travaux de divers métaux et joints du tablier
– Kilomètre 7,5, pont de la rivière Yellowknife, Ingraham Trail (route 4), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 rue Courtoreille, bur. n° 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 16 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du [illegible] juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges
Agente aux finances
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Robert Scarth, agent du projet
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-3428



APPEL D'OFFRES

Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Garage double de stationnement

Le projet porte sur l'approvisionnement des matériaux et la construction d'un garage double de stationnement, mesurant 16,4 m x 10,4 m
– Nahanni Butte, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agent de projets, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0, téléphone : (403) 695-7244; télécopieur : (403) 695-2815 (ou être livrées en main propre au Bureau régional des services d'entretien); ou parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Hay River NT X0E 0R0, téléphone : (403) 874-2631; télécopieur : (403) 874-3274 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de service, Palais de justice); ou parvenir à l'agent des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5, téléphone : (403) 873-7662; télécopieur : (403) 873-0218 (ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, au 5013, 44e rue) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 9 juillet 1996.

Des frais de 50 $ non remboursables sont exigés pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Audrey Mabbitt
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 874-2631

Renseignements techniques : Floyd Daniels, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 695-7244
ou
Tim Turner-Davis
Ferguson Simek Clark
Téléphone : (403) 920-2882



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Marquage routier

Fourniture et marquage routier à certains endroits précis
– Routes 1 à 6, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, Bureau 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 2 juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Diana Field, agente des finances
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972

Renseignements techniques : Fred Lamb, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-6972



APPEL D'OFFRES

Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Digue et chenal d'accès

Le projet vise la construction d'une digue et le creusement d'un chenal comprenant : le dynamitage, le chargement, le transport et la pose de 6 000 m³ de pierres pour la construction du perré; ainsi que l'excavation, le chargement, le transport et la pose de 9 000 m³ de sable silteux provenant des bas fonds intertidaux pour la construction du noyau de la digue
– Iqaluit, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, au 4510 de l'avenue Franklin); ou parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal #2, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre à l'édifice Siniktarvik); ou parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Brown), au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUILLET 1996 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUILLET 1996 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUILLET 1996 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 8 juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Boris Mihov, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7344

Avis aux entrepreneurs intéressés : Une réunion concernant le présent projet se tiendra à 15 h, le 19 juillet 1996, dans le bureau régional du ministère des Transports à Iqaluit, aux T.N.-O.

Affaires indiennes et du Nord

Plan d'activité 1996-1997

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, a dévoilé récemment le Plan d'activités du MAINC pour l'année 1996-1997. Ce document décrit le rendement du Ministère en regard du plan d'activités ministériel de l'an dernier, détermine les principaux objectifs pour les 24 prochains mois et fait état des réalisations du ministère au cours des trois dernières années.

«Notre gouvernement s'est engagé à entretenir des relations ouvertes et transparentes avec la population, a déclaré M. Irwin. Le Plan d'activités renferme des informations concernant les programmes et les politiques à faire connaître aux Canadiens afin de souligner les progrès actuels relatifs aux programmes du MAINC.»

Le Plan d'activités souligne les réalisations des trois dernières années, telles que l'annonce de la politique cadre sur la mise en oeuvre du droit inhérent, l'Entente cadre du Manitoba, le règlement de revendications territoriales comme celle des Nisga'a en Colombie-Britannique, et le progrès accompli vers l'établissement du Nunavut.

D'après le document, l'activité du ministère demeurera axée sur quatre objectifs stratégiques globaux : conclure des ententes négociées d'autonomie gouvernementale, améliorer les conditions de vie dans les réserves, régler les revendications territoriales et favoriser le développement politique et l'exploitation des ressources dans le Nord.

En même temps, le ministère continue à voir évoluer son rôle; il fournit de moins en moins de services directs et transfère directement aux Premières nations des responsabilités accrues en matière de contrôle administratif de ses divers services et programmes.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: Ranger Oil Limited

Site: Région de Fort Liard, Lat 60° 40', Long. 123° 30'

Objet: Construction d'un pont

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au 669-2772, avant le 22 juillet 1996.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Programme de rénovations de ponts de 1996, Pont de Hay River

Les travaux comprennent : la réparation des délaminations du tablier de béton et des joints du tablier, le scellage du tablier et des nouveaux garde-fous
– Kilomètre 2,2, Route de Fort Smith (5), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 rue Courtoreille, bur. n° 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 16 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 2 juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre [illegible] plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges
Agente aux finances
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Boris Mihov, agent du projet
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 873-7344

Réforme scolaire à Terre-Neuve:

L'Eglise catholique s'oppose à la réforme

La Conférence des évêques catholiques du Canada s'oppose vigoureusement à la modification à l'Acte d'union de Terre-Neuve qui a été adoptée à la Chambre des communes, car elle estime que cette décision brime le droit de la minorité catholique à recevoir des subventions de l'Etat pour ses écoles.

«L'abrogation d'un droit d'une minorité sans le consentement de cette minorité serait un précédent sur le plan politique» selon l'archevêque de Kingston et président de la Conférence, Mgr Francis Spence. Selon lui, ce précédent pourrait même inciter d'autres provinces à empiéter sur les droits linguistiques ou les droits des autochtones qui sont reconnus dans la Constitution.

Devant les sénateurs qui étudient la résolution qui vise à modifier l'article 17 des Conditions de l'Union de Terre-Neuve et du Labrador au Canada, Mgr Spence a rappelé que les droits de la minorité catholique étaient justement inscrits dans la Constitution «pour échapper au pouvoir de la majorité».

L'article 17 garantit les droits et privilèges des systèmes scolaires religieux de la province. Terre-Neuve est la seule province au pays à avoir un système d'éducation exclusivement religieux. Les sept Eglises qui administrent leurs propres écoles dans la province ont d'ailleurs un droit de regard sur les dépenses d'immobilisations, la construction des écoles et l'embauche des enseignants. La province veut donc modifier la Constitution pour lui permettre de créer un système public et reprendre le contrôle de son système d'éducation. Les écoles religieuses continueraient d'exister, mais seulement à la demande des parents et là où le nombre d'élèves le justifierait.

Lors d'un référendum tenu en septembre 1995, 54 pour cent de la population de la province avait voté en faveur de ce projet. Les évêques soutiennent que les membres de l'Eglise catholique n'ont jamais été vraiment consultés: «Si on consulte l'ensemble de la population et qu'on enlève vos droits, c'est la majorité qui décide que la minorité n'aura plus de droit», soutient pour sa part Mgr Henri Goudreault, qui est l'évêque de Labrador-Shefferville.

Mgr Goudreault rappelle que les catholiques, qui forment 37 pour cent de la population de Terre-Neuve, se sont prononcés en faveur du maintien du système scolaire confessionnel actuel.

«Dorénavant, nous aurons des écoles catholiques que si le gouvernement le veut bien» pense Goudreault. Elles ne seront pas protégées par la Constitution et le gouvernement du jour au lendemain pourra arriver avec une autre loi et nous les enlever».

Même s'il admet que la qualité de l'éducation n'est pas parfaite à Terre-Neuve, Mgr Goudreault pense qu'il n'est pas nécessaire d'amender la Constitution pour y apporter les améliorations nécessaires.

Le Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles se rendra à St-John's Terre-Neuve du 9 au 11 juillet pour entendre des témoins. Son rapport final devrait être déposé au plus tard le 17 juillet. Le Sénat ne peut pas bloquer un amendement constitutionnel qui est voté à la Chambre des communes, mais il peut en suspendre l'adoption pendant six mois.

APF

Enseignement au Nouveau-Brunswick

Améliorer l'apprentissage du français

Face aux résultats pour le moins décevants des élèves du Nouveau-Brunswick en lecture et en écriture, le ministère de l'Education va préparer une véritable stratégie visant l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue française dans la province.

Les mauvais résultats obtenus en 1994 par des élèves acadiens à des épreuves nationales (PIRS) en lecture et en écriture ont incité le ministère à former un comité provincial, avec pour mandat d'étudier les résultats et de proposer des solutions. En 1995 un autre rapport d'enquête, cette fois-ci réalisé au niveau international, a confirmé que les élèves du Nouveau-Brunswick se classaient derrière les Français, les Belges et les Québécois en lecture et en écriture.

Pour ce qui est des résultats de ces deux enquêtes, le comité estime dans son rapport qu'ils sont incontestables: «Les deux rapports étudiés révèlent clairement que nos élèves moyens ont de sérieuses difficultés en français». Mais, écrivent les auteurs, cela s'explique par le contexte socioculturel au Nouveau-Brunswick.

C'est que la langue anglaise domine toujours sur le plan économique, surtout dans le domaine de l'affichage commercial. Plus encore, l'utilisation du français entre les membres d'une même famille diminue d'une génération à une autre. Dans certains coins de la province, le taux d'assimilation s'élève même à 59 pour cent. Dans ce contexte, écrit le comité, «il est important que le milieu scolaire francophone crée une atmosphère qui favorise le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture françaises pour contrer les influences du milieu extérieur». En fait, on pense que c'est toute la population francophone qui doit être mise à contribution si on veut renverser la tendance.

APF

Réforme scolaire et droits des francophones

Les droits ne sont pas remis en question

La modification du système scolaire terre-neuvien ne remet pas en question les droits scolaires de la minorité francophone de la province, estime le ministre fédéral de la Justice Allan Rock.

Selon le ministre Allan Rock, les droits linguistiques qui sont reconnus à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, ne peuvent être modifiés sans le consentement de sept provinces représentant 50 pour cent de la population canadienne. Citant certains experts, le ministre avance qu'il faudrait peut-être l'unanimité des provinces pour modifier l'article 23, qui garantit les droits scolaires des minorités dans leur langue maternelle.

Le Sénat étudie présentement la résolution visant à modifier la clause 17 des Conditions de l'union de Terre-Neuve et du Labrador au Canada, qui porte sur l'éducation. La clause 17 garantit les droits et les privilèges des systèmes scolaires religieux de la province. Ces droits vont jusqu'à donner aux églises le pouvoir de décider de la construction et de la réfection des écoles, qui sont pourtant financées avec l'argent des contribuables.

Dans le but de reprendre le contrôle sur son système d'éducation tout en le restructurant et le modernisant, Terre-Neuve demande à Ottawa de modifier la clause 17 pour permettre la création de dix conseils scolaires interconfessionnels.

Les porte-parole des francophones de Terre-Neuve voudraient que le gouvernement fédéral profite de l'occasion pour inciter la province à respecter l'article 23 de la Charte. Mais Ottawa ne veut pas mêler les deux dossiers et refuse de faire pression sur la province.

«C'est une chose différente. Nous sommes préoccupés à l'heure actuelle avec la proposition pour modifier la clause 17, a dit M. Rock à la suite de sa comparution devant le comité du Sénat, qui étudie la résolution adoptée à la Chambre des communes. Le premier ministre Tobin a été élu seulement au mois de février. Je suis certain qu'il va considérer toutes ses obligations selon la Constitution et dans l'avenir, peut-être qu'il aura quelque chose à dire».

Terre-Neuve ne respecte pas les droits scolaires de sa minorité francophone depuis 14 ans, c'est-à-dire depuis qu'ils sont inscrits dans la Charte des droits et des libertés. Six parents ont d'ailleurs déposé une poursuite devant la Cour suprême de Terre-Neuve et du Labrador, dans le but d'obtenir le droit à la gestion scolaire.

APF

Le steak colle au pare-choc !

Vous êtes ceux qui salivent devant un méchoui, un jambon à l'ananas, un ragoût pattes? Vous ne sauriez dire non aux charmes d'un rôti de palette, d'un «smoked meat» ou d'un steak de bison? Vraiment? Alors, vous contribuez à l'essor l'économie canadienne.

Avec des envois annuels de près 10 milliards de dollars, le marché des produits carnés se place au troisième rang des industries manufacturières du Canada, n'étant dépassé que par ceux l'automobile et du pétrole. Et les chiffres gonflent; entre 1990 et 1995, les exportations ont augmenté 20 pour cent, pour un total 3,3 milliards de dollars l'année dernière.

Le boeuf est en tête, suivi du porc, de l'agneau et du cheval... S'ils continuent courir à cette vitesse, ils finiront bien par épasser la Cadillac !

Loi sur les coopératives

Révision de la loi

Le gouvernement fédéral a décidé de dépoussiérer sa vieille loi sur les associations coopératives, qui date de 1970.

«Les coopératives qui utilisent cette loi pour s'incorporer trouvent qu'elle est passablement désuette» explique Jacques Hains d'Industrie Canada. Le Conseil canadien de la coopération réclame depuis longtemps une révision de la loi.

La révision de la loi a essentiellement pour objectif de permettre aux coopératives de se trouver de nouvelles sources de financement, par exemple en émettant des actions: «Il y a un seuil critique où le financement n'est pas suffisant pour continuer de grandir» explique M. Hains. Selon le ministre de l'Industrie, John Manley, la modernisation de cette loi devrait aider les coopératives à mener des opérations commerciales.

Le ministère de l'Industrie et celui de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire entreprendront des consultations cet automne auprès du milieu coopératif, des gouvernements provinciaux et des analystes financiers. Le gouvernement prévoit présenter sa nouvelle loi au début de l'année prochaine.

Il existe plus de 10 000 coopératives au Canada. Elles représentent un actif de plus de 130 milliards de dollars.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 325 Yellowknife, T. N.-O. X1A 2N9 Volume 11 numéro 28, vendredi 19 juillet 1996

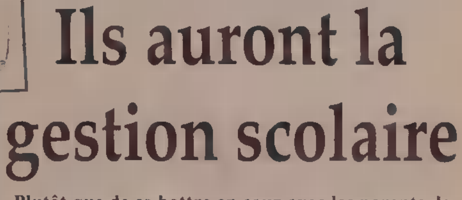
Le dessus du panier



Natali Lefebvre/L'Aquilon

I went to the market, mon p'tit panier sous mon bras... Parmis d'autres démonstrations artisanales, on pouvait assister à la fabrication de paniers dans le cadre d'*Art in the park*, organisé par le *Festival of the Midnight Sun* en fin de semaine au parc Petitot.

Les francophones de Terre-Neuve



Ils auront la gestion scolaire

Plutôt que de se battre en cour avec les parents, le gouvernement de Terre-Neuve créera une commission scolaire francophone dans un avenir rapproché.

Le ministre de l'Education de la province a surpris tout le monde en faisant cette annonce lors de sa comparution devant le comité du Sénat, qui étudie une demande visant à modifier un article de la Constitution portant sur les écoles confessionnelles de Terre-Neuve.

La veille de cette annonce, les parents avaient indiqué aux sénateurs que la gestion scolaire était une question de survie pour la communauté francophone. Les parents avaient maintes fois exprimé le souhait que le gouvernement annonce la création d'une commission scolaire francophone dans le cadre de son projet de réforme du système scolaire. Cette nouvelle était attendue depuis 14 ans, soit depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés qui reconnaît des droits scolaires aux minorités linguistiques.

«Le gouvernement provincial reconnait enfin notre droit à gérer nos écoles» a indiqué le président de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL), M. Jean-Guy Dionne. Selon lui, cette nouvelle a donné «un regain d'énergie inespéré» à tous les bénévoles qui travaillent depuis longtemps sur ce dossier.

Pour les parents, cette nouvelle

Gestion Terre-Neuve
Suite en page 2

L'acceptation des offres du gouvernement territorial:

Deux poids, deux mesures entre l'Arctique de l'est et de l'ouest

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les fonctionnaires du gouvernement territorial à Iqaluit et dans toutes les régions du futur Nunavut ne doivent pas trop avoir le coeur à l'ouvrage de ce temps-ci.

C'est du moins en ces termes qu'Andrew Johnson, le vice-président du Syndicat des Travailleurs du Nord (région de Baffin) décrit la situation dans les bureaux du gouvernement depuis qu'on a rendu public les résultats du vote syndical en faveur de l'acceptation des offres du gouvernement territorial.

L'est avait beaucoup plus à perdre que l'ouest en acceptant ces offres selon le représentant syndical. Le coût de la vie est beaucoup plus élevé à Iqaluit ou dans toute autre communauté éloignée de la région du Nunavut qu'à Yellowknife, Fort Smith ou Hay River à cause de l'absence de réseau routier. Les offres gouvernementales ne réflètent pas assez cette réalité-là. Que l'on parle du coût de la nourriture, du transport par avion, du déménagement, on doit parfois payer deux à trois fois plus cher à l'est qu'à l'ouest.

Plus une personne a de l'ancienneté et plus elle a de dépendants, plus elle va être pénalisée par les nouvelles primes forfaitaires proposées dans le nouveau contrat.

Beaucoup «ont voté avec leurs pieds» nous a indiqué M. Johnson, ou pensent le faire en allant chercher fortune ailleurs. Par exemple, cette semaine, le chef du service des incendies d'Iqaluit a décidé de remettre sa démission aux autorités de la ville pour profiter de sa prime de déménagement originale avant que les dispositions du nouveau contrat n'entrent en vigueur.

Cette détérioration des conditions de travail ne fait qu'alourdir le climat chez les travailleurs de l'État qui doivent par ailleurs faire face à des coupures de personnel importantes dans beaucoup de ministères. Comme le nouveau contrat de travail est rétroactif au premier avril, plusieurs auront aussi à rembourser à leur employeur les sommes versées en trop.

Est et ouest
Suite en page 2

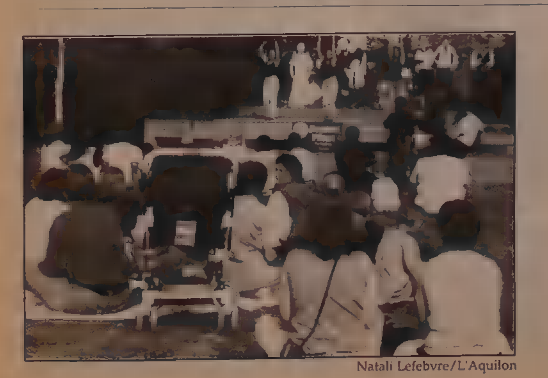
Promotion du commerce international.
Lire en page 3

Les aventures de Tintin en Arctique.
Lire en page 4

Conseil municipal d'Iqaluit.
Lire en page 5

Dawn Oman colore Yellowknife.
Lire en page 7

En faveur d'une nouvelle solidarité.
Lire en page 8



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Trouvez le hot-dog

Le Festival of the Midnight Sun avait prévu des performances pour satisfaire tous les goûts. Assis sur l'herbe du parc Petitot, dimanche après-midi, on se prélassait devant un spectacle de danse en mangeant des hot-dogs.



Fonds d'action communautaire

Un fonds de 3 millions de dollars sera mis à la disposition de l'ensemble des communautés des TNO afin qu'elles puissent développer des programmes de bien-être communautaire, ou améliorer ceux qui sont déjà en place. Ce fonds pourrait être une ressource importante dans l'établissement des priorités de chacune des différentes communautés et le choix des moyens à prendre pour favoriser un développement communautaire positif.

Pour plus d'information, on peut contacter les organismes gouvernementaux de sa localité, ou téléphoner à Gillian Burles au ministère de la Santé et des Services sociaux au 403-920-3290.

Zone de non-tir

Le ministère des Affaires municipales et communautaires prévoit délimiter une zone d'interdiction de tir de 1.5 km le long de la route Ingraham, à partir du 31 octobre prochain.

Le règlement empêcherait le public et les membres des bandes dénés de tirer à partir de la rivière Yellowknife jusqu'à l'extrémité est de Prelude Lake. L'interdiction de tir dans les régions de Pickerel Lake, Peninsula Lake et Tibbitt Lake serait levée.

Folk on the Rocks

Le festival Folk on the Rocks organise en plus de ses autres activités, le 19 juillet, trois ateliers dans le but d'aider les musiciens a atteindre la scène professionnelle. On y traitera d'arrangements, de travail en studio, d'enregistrement de démos et de mise en marché. Pour s'inscrire ou pour obtenir plus d'information, il suffit de contacter Sue au 873-8389. Vite! les places sont limitées.

Encore honorée!

Après avoir été la première femme inuk à recevoir un blason du Gouverneur général du Canada, la commissaire des TNO, Helen Maksagak devient maintenant la première Ténoise à être honorée du titre de Vice-Patron d'Honneur de la division TNO/Alberta de la Société des Sauveteurs du Canada.

Cette société, qui fait la promotion de la sécurité nautique, fait partie d'une organisation mondiale, la *Royal Life Saving Society*, fondée en Angleterre en 1891, dans le but de réduire le nombre de noyades en Grande-Bretagne.

Aujourd'hui, la Société forme des sauveteurs dans plus de 50 pays à travers le monde.

Natali Lefebvre

Feux de forêt

Une accalmie



Depuis deux semaines, le nombre de feux de forêt dans les TNO est passé de 209 à 243. Le 16 juillet, il y avait encore 96 de ces incendies qui étaient actifs. On attribue 31 des 34 nouveaux feux à la foudre, deux à la négligence humaine, et un à des causes inconnues.

La région la plus touchée reste celle du nord du Grand lac des Esclaves, où 15 nouveaux feux se sont déclarés depuis une quinzaine de jours, portant à 90 le nombre d'incendies dans ce secteur. Un peu de pluie sur un feu de 800 hectares, qui brûlait au sud de Rae-Edzo, a permis aux sapeurs de la région de le maîtriser. Le temps pluvieux de la semaine dernière sur l'ensemble de l'ouest des TNO a d'ailleurs largement aidé les pompiers à éteindre des feux dans plusieurs régions.

La région du Delta a vu le nombre de ses incendies passer de 8 à 19 pendant la période de référence. Les recours nécessaires ont été pris pour les maîtriser.

La région de Fort Simpson, avec 4 nouveaux feux causés par la foudre le 10 juillet, et celle du sud du Grand lac des Esclaves, avec 3 nouveaux feux ont été moins touchées.

La région du Sahtu, quant à elle, n'a été la scène que d'un seul nouvel incendie.

La fumée causée par les feux a peu affecté la visibilité, qui est restée d'acceptable à bonne dans l'ensemble des régions.

Bien qu'il y ait eu une réduction considérable du taux de risques d'incendies de forêt, il ne faut pas oublier de bien s'assurer que ses feux de camp sont entièrement éteints avant de quitter un site.

On peut s'informer sur les conditions d'inflammabilité d'une région ou signaler tout nouveau feu au 1-800-661 0800.

Natali Lefebvre

Gestion Terre-Neuve

Suite de la une

leur permettra d'économiser temps, argent et énergie à se battre devant les tribunaux. La FFTNL et la Fédération des parents francophones avaient déjà entrepris des démarches devant les tribunaux pour forcer la province à respecter l'article 23 de la Charte. En vertu de cet article, les francophones en milieu minoritaire ont le droit constitutionnel de gérer et de contrôler leurs écoles. La Cour suprême du Canada a reconnu ce droit à deux reprises, en 1990 dans le cas de l'Alberta et en 1993 pour le Manitoba. Cette gestion peut cependant prendre différentes formes selon les provinces et elle dépend beaucoup du nombre d'élèves.

On compte 325 élèves francophones à Terre-Neuve qui sont inscrits dans le programme scolaire français, langue première. Ce nombre pourrait doubler grâce à la création d'une commission scolaire francophone.

APF

Est et ouest

Suite de la une

L'absence de sécurité d'emploi, la réduction du pouvoir d'achat, l'inconnu lié à la partition des territoires, le réaménagement administratif au niveau communautaire, et enfin la brouille qui s'installe entre le pouvoir politique et sa fonction publique ne vont pas relever la performance du gouvernement territorial dans l'Arctique de l'est.

Comment va se remettre l'organisation syndicale après un tel désaveu par la base du mot d'ordre de la direction qui était de refuser l'offre du gouvernement ?

Si les membres ne sont pas prêts à mener une lutte syndicale ouverte en confiant un mandat de grève à sa direction dans un contexte si dramatique, comment envisager le mandat de l'organisation à l'avenir?

Pour Andrew Johnson, tôt ou tard l'organisation syndicale devra refléter les différences socio-économiques marquantes entre l'est et l'ouest.

Cette fois , selon le chef syndical, le ministre des Finances John Todd a bien joué ses cartes en proposant ses dernières offres: il a joué l'ouest contre l'est.

Louis Mc Comber

Des professeurs de français du gouvernement fédéral perdront leur emploi

Pas assez d'étudiants

Le gouvernement fédéral remerciera la moitié de ses professeurs de français de façon à répondre à la baisse du nombre de fonctionnaires anglophones désireux de devenir bilingues.

Le nombre de professeurs de français à l'emploi de Formation linguistique Canada passera de 114 à 57 d'ici un an. Le nombre total d'employés, ce qui comprend le personnel de soutien et les trois professeurs d'anglais, sera réduit de 304 à 184.

La clientèle de Formation linguistique Canada est en baisse depuis quelques années. Elle est passée de 5800 à 4550 étudiants entre octobre 1993 et septembre 1995, ce qui représente une chute de 22 pour cent. Cette réduction s'explique par une baisse des nominations à des postes bilingues et par une réduction du nombre d'employés de la fonction publique.

La directrice exécutive des programmes de formation à la Commission de la fonction publique, Judith Moses, dit qu'il existe maintenant un nombre suffisant de fonctionnaires bilingues dans la fonction publique pour répondre à la demande des ministères, et souligne le succès du programme de formation linguistique: «On a formé 100 000 fonctionnaires pendant 30 ans».

En 1994-1995, le budget consacré à la formation linguistique était d'un peu plus de 26 millions de dollars. L'an dernier, le budget n'était plus que de 24,7 millions de dollars. Il sera cette année d'environ 27 millions de dollars. Durant cette période, le nombre d'employés est passé de 413 à 379. Le nombre d'heures consacrées à la formation linguistique a également diminué depuis le sommet historique de 2,1 millions d'heures en 1992-1993. En 1994-1995, il n'était plus que de 1,5 million, soit le même nombre d'heures qu'en 1988-1989.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

On casse la croûte en écoutant de la musique, confortablement installé dans un sofa au City Market.

Le pourcentage de postes bilingues au sein de la fonction publique est de 29 pour cent. En incluant les fonctionnaires ayant une capacité minimum dans les deux langues officielles, le bassin d'employés bilingues était de 35 pour cent au 31 mars 1995. Selon le dernier rapport annuel du Conseil du Trésor sur les langues officielles dans les institutions fédérales, 91 pour cent des 59 000 fonctionnaires titulaires de postes bilingues satisfaisaient aux exigences linguistiques de leur poste.

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique a dénoncé la décision de la Commission de la fonction publique de réduire le nombre de professeurs de français. Selon sa présidente, Diane Côté, ce geste «nuira énormément aux francophones de la Colombie-Britannique, brimera encore davantage notre droit aux services en français et causera une détérioration des services dans les langues officielles offerts par le gouvernement fédéral».

Contrairement à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, le Commissariat aux langues officielles ne s'alarme pas outre mesure: «Nous, ce qui nous intéresse, ce sont les résultats» affirme M. Marc Therrien, qui est le directeur général des politiques.

M. Therrien se refuse d'établir un lien entre la réduction des effectifs en formation linguistique et la livraison des services à la population dans les deux langues officielles. Il n'y a aucune preuve, dit-il en substance, que l'absence de services bilingues dans des bureaux fédéraux soit causée par un manque de formation linguistique.

APF

Les affaires aux TNO

Promotion du commerce international

Un protocole d'entente concernant la collaboration entre les TNO et le Canada afin de promouvoir le commerce international a été signé la semaine dernière à l'Assemblée législative.

L'accord, consistant en la création d'un centre de services aux entreprises, a été signé par le ministre d'Industrie Canada, John Manley, et le ministre du Développement économique et du Tourisme du gouvernement des TNO, Stephen Kakfwi.

Le centre, une initiative d'Industrie Canada, promet d'offrir une grande variété de services au milieu des affaires. Par exemple, on y retrouvera de l'information sur les tendances du marché, les derniers résultats des recherches des journaux d'affaires et la description des programmes gouvernementaux disponibles. En donnant aux entreprises du Nord une meilleure connaissance des moyens à prendre pour se développer efficacement, le centre favorisera la croissance économique du secteur privé.


Natali Lefebvre/L'Aquilon
John Manley et Stephen Kakfwi signent l'accord en présence de Mme Ethel Blondin-Andrew.

«En travaillant conjointement, nous nous assurons que les entreprises ont accès à l'information et aux occasions d'investissement nécessaires à la création d'emplois et à la reconnaissance sur le plan inernational», a affirmé le ministre Kakfwi.

Le ministre Manley a ajouté que ce partenariat permettra d'offrir des services plus appropriés et réduira le chevauchement des actions posées par les différents paliers de gouvernement.

La signature de ce protocole d'entente souligne un engagement du gouvernement fédéral à refléter les intérêts des TNO dans le développement du marché et des stratégies d'échanges internationaux.

On s'attend à l'ouverture du centre pour la fin de l'été.

Natali Lefebvre

Les brûleurs d'or de la mine Giant

Déversement de tonnes de polluants

Le ministre des Ressources renouvelables des TNO, Stephen Kakfwi, a récemment rendu publiques les décisions prises à propos de la réglementation sur le contrôle des déchets produits par les brûleurs d'or.

Cette réglementation, touchant particulièrement la mine Giant, est proposée dans la *Loi sur la protection de l'environnement*, et concerne les émanations de dioxide de soufre et autres polluants produits par les brûleurs d'or déjà existants et ceux qui seront opérationnels dans l'avenir. Les propositions ont renversé le groupe EnviroWatch.

D'après les règlements, il faudra attendre 10 ans pour que les impacts négatifs sur les humains, les animaux et la végétation, causés par les 40 tonnes de dioxide de soufre émises quotidiennement par le brûleur de Giant Mine, ne commencent à réduire de manière significative.

Selon l'organisation environnementale EnviroWatch, ce délai est absurde, et le ministère a besoin d'améliorer dramatiquement ses politiques en matière de protection environnementale.

EnviroWatch affirme que la proposition touchant la mine Giant *est absolument inefficace, puisque* la limite quotidienne de 50 tonnes d'émissions de polluants qui lui est imposée dépasse de 25 pour cent ses émissions actuelles.

En fait, le délai de 10 ans permet à la mine de continuer d'utiliser ses réserves de minerai sans apporter aucune modification à ses opérations. Si au-delà de cette période elle souhaitait poursuivre l'exploitation, c'est alors qu'il faudrait prendre les mesures nécessaires pour contrôler efficacement les émanations de dioxide de soufre, qui n'est d'ailleurs pas le seul polluant produit par le brûleur. Une présence d'arsenic est possible, mais aucune réglementation n'a été proposée à ce sujet. Le groupe environnemental trouve que cette situation est assez inquiétante, puisque rien ne prouve scientifiquement qu'il existe un niveau minimum d'absorbtion d'arsenic qui soit sans risque pour la santé.

EnviroWatch déplore le fait qu'après cinq années d'études intensives sur les effets de l'arsenic et du dioxide de soufre émis par le brûleur de la mine Giant, il faille encore 10 ans de dommages à l'environnement et à la santé des gens avant que des possibilités d'actions concrètes n'apparaissent. L'organisme voit dans cette situation une preuve que le système ne marche tout simplement pas, et croit qu'il faudrait *bannir complètement l'usage de* futurs brûleurs et encourager l'utilisation de technologies alternatives, comme par exemple le nettoyeur autoclave, pour le traitement du minerai.

Si des moyens plus sécuritaires existent, il serait dommage de continuer de causer des torts à l'environnement et à la santé des gens en ne les utilisant pas.

Natali Lefebvre

Un budget de 20 millions pour informer les Canadiens

Plus que des petits drapeaux

Le gouvernement fédéral dépensera 20 millions de dollars par année pour permettre aux Canadiens de se renseigner sur le Canada.

Pas moins de 50 fonctionnaires fédéraux travailleront au sein du Bureau d'information du Canada, qui sera opérationnel à compter du 16 septembre. Tous ces employés seront sous les ordres du Franco-Manitobain Roger Collet, qui était jusqu'à tout récemment sous-ministre adjoint au programme d'identité canadienne au ministère du Patrimoine.

«Un des messages du référendum, c'est que les Canadiens veulent se connaître» a expliqué la ministre du Patrimoine Sheila Copps, qui soutient que « 60 cents par Canadien pour se connaître, ce n'est pas un gros montant». Le gouvernement explique que la création de ce bureau fait suite à son engagement, pris dans le discours du Trône, «d'aider les Canadiens à mieux se comprendre entre eux et à bâtir ensemble un Canada plus fort».

Le bureau n'aura pas le mandat de faire de la propagande. Il ne financera pas de campagnes publicitaires dans les médias pour vanter les mérites du Canada. Il ne financera pas non plus des voyages d'échanges entre Canadiens désireux de mieux se connaître. Il ne s'agit pas non plus de faire la promotion du drapeau canadien, puisqu'il y a déjà un bureau au sein du ministère du Patrimoine (le 1-888-DRAPEAUX) qui s'en charge. «On ne prétend pas qu'un bureau d'information, avec un budget de 20 millions, va sauver le pays», admet d'ailleurs Mme Copps.

Puisqu'il s'agit essentiellement d'étancher la soif d'information des Canadiens sur leur pays, la ministre Copps ne voit d'ailleurs rien de mal à ce que des mouvements souverainistes informent les Canadiens de leur projet de partenariat avec le reste du Canada, en passant par le canal du nouveau Bureau d'information du Canada.

APF

Les aventures d'un reporter à Paulatuk

Mieux qu'un «Tintin dans l'Arctique»!

J'avais déjà traité dans ce journal de l'inauguration du parc de Tuktut Nogait, situé près de Paulatuk. Je vous propose cette fois de revenir sur le sujet, mais en adoptant un angle d'observation plus personnel.

Le départ

Étant pour la première fois affecté à la couverture d'un évènement semblable, il m'était sans doute difficile de cacher la nervosité provoquée par l'hémoglobine qui valsait d'excitation dans mes veines.

Le hameau de Palautuk est très difficile d'accès, étant donné son éloignement et l'absence de route pour s'y rendre. Mais les organisateurs ont remédié au problème en nolisant un avion spécialement pour les journalistes et la gente politique nécessaire au succès d'une cérémonie du genre. Notez que le départ était prévu pour 10 h 45 à partir de l'aérogare de Yellowknife.

Pour me détendre les ligaments nucaux avant d'attaquer une journée probablement chargée d'émotion, j'ai décidé de m'abandonner à quelques réflexions sur les glèbes sablonneux du Yellowknife Golf Club. Afin de me protéger des rayons dangeureusement violets, j'ai employé la stratégie de déposer ma balle à l'ombre des mélèzes laricins avoisinants.

Tout allait bien pour moi, et surtout pour mes compagnons de jeu (n'en parlez pas à Marc!). Cependant, alors que nous étions à portée de vue de l'étendard annonçant la huitième coupe, un heureux hasard d'environ six pieds et plutôt impoli nous a fait remarquer qu'il était déjà 10 h 20. Tels trois chevaux rabougris, mais toujours riches de volonté, nous avons détalé pour rattraper le temps qui fuyait devant nos pas.

À l'approche du bolide sensé nous propulser jusqu'aux portes du terminal aéroporté, mon chauffeur personnel a semblé soupçonner quelqu'incident fâcheux : les clés du véhicule n'étaient plus en sa possession. Les portes closes, tout le matériel médiatique prisonnier à l'intérieur, un rédacteur en chef plissant déjà le front en planifiant l'espace approprié du reportage, un avion sur le point de battre des ailes, il est 10h32. Tous les élément étaient réunis pour que je sois la proie d'une crise d'hystérie.

Le chauffeur, devant cette situation insoutenable, après avoir reluqué un bref instant un fer du troisième type, a tiré de son sac un bois numéro 1. La suite est évidemment prévisible. D'un élan passionné, voire même distingué, il a fracassé une fenêtre de sa Corolla 1980. Cet acte de bravoure s'est révélé un peu plus tard salvateur puisqu'il m'a permis d'atteindre, à peine suintant, les marches du bimoteur juste à temps.

Pilotant sa carlingue à une vitesse de pointe inconsidérée, mon compère m'a avoué sur un ton rempli de conviction: «J'ai vraiment à coeur cette communauté francophone et c'est pour elle que je fais tout cela!»

Le sourire mièvre qu'affichaient quelques passagers à mon endroit m'a rappelé la quantité impressionnante de lotion chasse-moustiques dont je m'étais enduit plus tôt afin de concentrer mes énergies sur la partie de golf. J'ai pris la chose avec un grain de sel car aucun des ministres, que ce soit M. Kakfwi, Mme Blondin-Andrew ou même Mme Copps, n'a semblé noter la présence d'une fragrance particulière à bord de l'appareil.

Dès que le signal exigeant le port des ceintures de sécurité s'est éteint, les journalistes se sont éparpillés au milieu des cafés renversés et des agentes de bord qui tentaient de se faufiler dans tout ce fouillis. On fait des demandes d'entrevue, on s'informe du p'tit dernier. Les média auront aussi la chance de survoler les glaces du Grand lac de l'Ours ainsi que les canyons de la rivière Hornaday qui s'écoule au coeur du parc de Tuktut Nogait.

Paulatuk

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée dans le gymnase de l'école Angik devant une foule polie.

L'atmosphère s'est intensifié lorsque la ministre Sheila Copps a proposé à la communauté de Paulatuk de devenir la première à arborer le drapeau canadien au-dessus de chaque toit. Tous ont acclamé l'idée avec beaucoup d'énergie.

«Ici, nous ne sommes pas des Inuit comme les gens du Sud l'entendent» a lancé William Ruben, fils d'un sculpteur du hameau. «Nous sommes plutôt un mélange de plusieurs cultures. Par exemple, nos racines sont beaucoup plus proches des sets carrés que du *drum dancing* traditionnel! Il faut garder en tête que nous avions des contacts étroits avec les chasseurs de baleine au début du siècle. Lorsque je me présente à quelqu'un, je dis que je suis un Canadien».

Flanqué un peu en retrait sur son quatre-roues, Andy Kudlak a parlé de la région: «À l'automne, il y a tellement d'ombles de l'Arctique qui remontent la rivière Hornaday qu'on peut les apercevoir même en avion!»

Pendant ce temps, les festivités allaient bon train et les enfants s'en donnaient à coeur joie en tournoyant autour des journalistes et de leurs appareils électro-machins.

Il faisait bon de regarder au loin le territoire collineux recouvert d'un tapis de toundra. La vingtaine de maisons du village, jalonné par des bancs de sable bordant des baies boréales, se laissaient dorer sous la journée la plus chaude de l'année, au grand contentement de leurs habitants.

En remontant dans l'avion, je me suis demandé si madame Copps avait une vision claire sur les gens et sur le territoire de ce haut-pays. Trois heures d'apparition sont-elles suffisantes pour en saisir la valeur ?

Vers 19 h, nous avons atterri à Norman Wells pour y faire le plein d'essence. Madame Copps en a profité pour grimper dans son Challenger venu la rejoindre de Yellowknife. À minuit, elle sera dans sa résidence à Ottawa prête à s'endormir...tandis que moi, j'aurai sauté sur mon vélo puis ramé jusqu'à mon humble résidence, une tente sur l'île Jolliffe, pour attendre docilement le chèque qui me récompensera pour cet article!

Éric Deschênes



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Le Festival of the Midnight Sun était l'hôte en fin de semaine d'une série d'ateliers au parc Petitot. Petits et grands ont pu démontrer leurs talents artistiques dans ces ateliers, comme celui-ci, où l'on fabriquait et peignait des masques.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim)
Alain Bessette

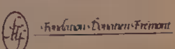
Correspondant national : Yves Lusignan (APF)
Collaboratrice : Agnès Billa, Annie Bourret, Natali Lefebvre et Louis Mc Comber

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Conseil municipal d'Iqaluit

Un grain de sable dans l'engrenage

Le 9 juillet 1996: réunion régulière du conseil municipal d'Iqaluit. L'ingénieure de la ville recommande le projet jugé le plus intéressant aux membres du conseil, celui de Sivulliik Corp., après examen des différents devis par les administrateurs seniors de la ville.

Une semaine plus tôt, en réponse à un appel d'offres de la ville, Sarah Brown, l'ingénieure de la ville, avait reçu trois soumissions pour disposer d'un terrain entre l'édifice de la Banque Royale et le Kamotiq Inn.

Le grain de sable dans l'engrenage a été amené par le conseiller Bryan Hellwig qui a suggéré de retarder l'adoption de la résolution par le conseil municipal, étant donné l'importance du projet sur la table.

En effet, il s'agit d'un terrain très bien situé, en plein centre-ville et chacune des trois soumissions implique plusieurs millions de dollars.

Comment le conseil peut-il se prononcer dans un délai si court depuis la date limite de l'appel d'offres de la ville? De plus, au moment de la réunion du 9 juillet, selon le conseiller Hellwig, plusieurs conseillers n'étaient pas informés du contenu de chacune des propositions.

Pour sa part, Roger Melançon gérant de la coop de Pond Inlet à Iqaluit, n'en revenait pas ! Il a exhibé une copie du projet que son organisation avait présenté à la ville d'Iqaluit.

Il s'agit d'un complexe commercial comprenant un magasin *CO-OP*, une garderie, une compagnie d'assurances...tout ça représentant un investissement de près de trois millions de dollars.

Or personne de la ville n'a cherché à en savoir plus long sur ce projet coopératif. Il ne s'agit pas seulement d'un complexe de bureaux, nous a expliqué M. Melançon, on crée de l'emploi pour la ville d'Iqaluit. Comment peuvent-ils prendre une telle décision aussi rapidement, sans même qu'on puisse débattre de notre projet ?

Iqaluit reste une des rares communautés de l'Arctique de l'est qui ne soit pas desservie par un magasin *Co-op*. À la suite de cette soumission à la ville d'Iqaluit, il est maintenant officiel que le mouvement coopératif a un plan dans sa manche pour pallier à cette situation.

Le projet recommandé au conseil par l'ingénieur de la ville, Sarah Brown, est donc celui du groupe Sivulliik. Au nombre des actionnaires de ce groupe, se retrouve le conseiller municipal Kenn Harper, épicier et homme d'affaires bien en vue à Iqaluit. Bien qu'absent à la réunion du conseil du 9 juillet, M. Harper siégeait au comité de développement de la ville qui a établi les critères pour rédiger l'appel d'offres.

Pour Bryan Hellwig, une telle décision ne devrait se prendre qu'en pleine connaissance de cause, étant donné l'importance du projet en termes d'investissement, mais aussi en termes de développement du centre-ville d'Iqaluit. «Si c'était mon projet dont il était question, j'aimerais que tout le monde sache à quoi s'en tenir», nous a confié le conseiller Hellwig.

Le vote sur la résolution a été reporté au 7 août prochain par le conseil de ville.

Louis Mc Comber

Nominations du gouvernement fédéral

Trois nouveaux organismes au Nunavut

M.Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé des nominations à trois organismes de gestion des ressources du Nunavut : la Commission d'examen des répercussions du Nunavut, la Commission de planification du Nunavut et l'Office des eaux du Nunavut.

Le ministre Irwin a choisi les membres de ces organismes en se fondant sur les recommandations de la société Nunavut Tunngavik Inc. et sur celles des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada. Le ministère a indiqué que ces nominations illustrent la détermination du gouvernement du Canada à remplir ses obligations en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Au fur et à mesure que ces organismes rempliront leur rôle, la participation des Inuit et des autres populations locales aux processus décisionnels augmentera, et celle des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada diminuera.

M. Jack Anawak, député de la circonscription de Nunatsiaq, s'est joint au ministre Irwin pour féliciter les nouveaux membres : «Ces personnes apportent aux commissions de gestion des ressources un important bagage de connaissances et d'expérience. Je suis fier de voir qu'autant de mes concitoyens nordiques ont accepté de vouer leurs précieuses connaissances à bâtir l'avenir du Nunavut».

La Commission d'examen des répercussions du Nunavut étudiera les incidences environnementales et socio-économiques des projets sur les terres du Nunavut visées par l'Accord. La Commission de planification du Nunavut préparera les plans d'aménagement de diverses régions du Nunavut, et l'Office des eaux du Nunavut régira l'utilisation de l'eau et délivrera les permis d'utilisation dans la zone du Nunavut visée par l'Accord.

Les nominations marquent la création des trois organismes de gestion des ressources en l'absence de législation afférente.

L'élaboration des lois nécessaires à leur création, qui est présentement en cours, constitue un processus complexe exigeant de longues consultations.

Les trois organismes auront tous les pouvoirs prévus par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut en attendant que leurs rôles et domaines de compétences soient clairement établis par la législation.

Natali Lefebvre

Développement économique

A la recherche d'investissements

Des membres d'un comité de l'Assemblée législative sont revenus d'une tournée des provinces de l'Atlantique avec de nouvelles idées pour attirer du capital d'investissement dans les Territoires du Nord-Ouest.

Lors de cette tournée à Fredericton, Halifax et St-John, les membres d'un comité dédié à la recherche d'investissements se sont aperçu que plusieurs des problèmes auxquels faisaient face les milieux d'affaires de l'Atlantique, quand il s'agissait de trouver du capital d'investissement, étaient similaires à ceux vécus dans les TNO. Cependant, les gouvernements de l'Est ont créé certains programmes qui réussissent à attirer de façon effective de nouveaux capitaux pour leurs entreprises. Il semblerait que de tels programmes pourraient très bien être implantés dans le Nord. D'ailleurs, le ministre des Finances, John Todd, a manifesté l'intention de commencer à mettre en pratique dès cet automne de nouvelles stratégies basées sur l'information reçue dans les Maritimes au fil de 25 réunions. «La recherche de nouveaux investissements pour l'économie des Territoires du Nord-Ouest et la création d'emplois dans nos communautés font partie du mandat du gouvernement, et nous espérons agir de manière agressive», a expliqué le ministre Todd.

Ce sont des mesures telles des primes de rendement sur l'impôt sur le revenu et la taxe corporative, un partenariat entre les banques, le gouvernement du Canada et ceux des provinces atlantiques, un fonds pour les entreprises ouvrières, et un programme d'investissements étrangers qui ont le plus attiré l'attention du comité. Ses membres ont aussi été impressionnés par le succès économique du projet de la Baie de Voisey à Terre-Neuve et ils y ont vu la possibilité d'adapter ce modèle aux projets touchant les ressources non-renouvelables dans les TNO.

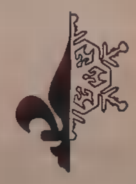
Une possibilité de collaboration avec le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve a été discutée, au sujet des initiatives en technologie de l'information et de l'implantation des communications digitales. Des programmes de santé et d'éducation à distance comme il en existe dans les Maritimes sont des solutions potentielles intéressantes pour augmenter l'efficacité de ces services essentiels.

Un rapport plus détaillé sur ces initiatives sera bientôt présenté à l'Assemblée législative. Cela permettra de mettre en oeuvre des actions concrètes en matière de recherche d'investissements.

Natali Lefebvre







Prix d'excellence de l'APF

Les deux meilleurs journaux sont de l'Ouest

Les journaux La Liberté de Saint-Boniface au Manitoba et L'Eau vive de Régina en Saskatchewan, ont remporté les grands honneurs du concours annuel des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone.

Les Prix d'excellence ont été remis dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone, qui fête cette année son 20[e] anniversaire. L'assemblée annuelle avait lieu dans la région de l'est de l'Ontario.

La Liberté a remporté le Prix d'excellence générale dans la catégorie Roland Pinsonneault (journaux dont le tirage est de plus de 3800 exemplaires). Pour l'hebdo de Saint-Boniface, il s'agit d'une onzième consécration au cours des douze dernières années.

Le journal a récolté pas moins de six premiers prix (meilleure mise en page, meilleure qualité de photo, meilleur article ou série d'articles, meilleur reportage, meilleure qualité du français et meilleure qualité de l'éditorial). La Liberté a aussi récolté une mention spéciale dans la catégorie de la meilleure promotion.

Récipiendaire du Prix d'excellence générale dans la catégorie André Paquette (journaux dont le tirage est de moins de 3800 exemplaires), L'Eau vive a remporté trois premiers prix (meilleure promotion, meilleure mise en page et meilleur reportage) et une mention spéciale pour la meilleure qualité graphique des annonces.

Ces deux journaux ne sont pas les seuls à avoir été récompensés pour leurs efforts. En fait, 13 journaux membres de l'Association de la presse francophone ont reçu un ou plusieurs prix lors du banquet annuel consacré à la remise des prix d'excellence.

Le journal La Voix acadienne de Summerside à L'Ile-du-Prince-Édouard a fait une bonne moisson en remportant le premier prix dans la catégorie André Paquette pour le meilleur article ou série d'articles ainsi que trois mentions spéciales (meilleure promotion, meilleure mise en page et meilleure qualité du français).

Le journal Le Carillon de Hawkesbury en Ontario, qui compétitionnait dans la catégorie Roland Pinsonneault, a fait bonne figure avec trois mentions spéciales (meilleure mise en page, meilleure qualité de photo et meilleure qualité du français).

Le journal Le Reflet d'Embrun, le journal hôte de l'assemblée annuelle de l'APF, a remporté deux mentions spéciales dans la catégorie Roland Pinsonneault (meilleure qualité graphique des annonces et meilleure qualité de l'éditorial).

Le journal Le Nord de Hearst en Ontario a remporté le premier prix dans la catégorie Roland Pinsonneault pour la meilleure qualité graphique des annonces et une mention spéciale pour le meilleur reportage.

Le journal Le Franco de l'Alberta a remporté le premier prix dans la catégorie André Paquette pour la meilleure qualité du français de même que deux mentions spéciales (meilleur article ou série d'articles et meilleure qualité de l'éditorial).

Le journal Le Voyageur de Sudbury a reçu deux mentions dans la catégorie Roland Pinsonneault, pour le meilleur article ou série d'articles et pour le meilleur reportage.

Le Journal de Cornwall a raflé deux premiers prix dans la catégorie André Paquette (meilleure qualité graphique des annonces et meilleure qualité de l'éditorial).

L'Aurore boréale de Whitehorse au Yukon a remporté le premier prix dans la catégorie André Paquette pour la meilleure qualité de photo.

Le Gaboteur de Terre-Neuve ■ reçu une mention spéciale dans la catégorie André Paquette pour le meilleur reportage.

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse a mis la main sur le premier prix dans la catégorie Roland Pinsonneault pour la meilleure promotion.

Le journal La Boîtes à nouvelles d'Iroquois Falls en Ontario a également reçu une mention spéciale dans la catégorie André Paquette pour la meilleure qualité de photo.

Fondée en 1976, l'Association de la presse francophone est une organisation nationale qui regroupe 24 journaux répartis à travers le Canada dans neuf provinces et deux territoires.

L'an prochain l'APF tiendra son assemblée annuelle à Hawkesbury, alors que le journal Le Carillon célébrera son 50[e] anniversaire.

APF

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

APPEL D'OFFRES

Les OFFRES SCELLÉES pour la location des locaux décrits ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Région de l'Ouest, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Suite 1000, 9700, Jasper Avenue, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, tél. (403) 497-3503, seront reçues jusqu'à la date et l'heure spécifiées. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ci-dessus ou à celui de Yellowknife.

PROJET 641763
Yellowknife (T.N.-O.)

Pour Environnement Canada : locaux de bureau d'une surface utile d'environ 980 m2 (mais pas moins), espace d'entreposage d'une surface utile de 60 m2 et de 16 places de stationnement, dont 3 réservées pour les personnes handicapées, à Yellowknife (T.N.-O.). L'immeuble doit être situé dans le secteur borné au nord par la 43e Rue, au sud par la 57e Rue, à l'ouest par la 49e Avenue et à l'est par la 52e Avenue, et être à moins de 400 m d'un arrêt d'autobus.

Si la surface utile de 980 m2 doit être sur deux niveaux, ceux-ci doivent être voisins et la surface répartie comme suit : 550 m sur un niveau et 430 m sur l'autre, ou 740 m sur un niveau et 240 m sur l'autre.

Il y aura une salle d'ordinateurs nécessitant un climatisateur séparé de 5 tonnes muni d'un humidificateur.

Le bail doit commencer le 1er juillet 1997 ou avant, et être d'une durée de 5 ans et 9 mois; il prendra fin le 31 mars 2003, avec option de renouvellement pour une autre période de cinq ans.

Le locataire a une antenne parabolique d'un mètre de circonférence qui nécessite une visibilité directe d'une amplitude de 12 degrés. L'antenne peut être installée sur un mât, un toit ou un mur. Il faut une alimentation sans coupure d'au moins 5 KW. L'immeuble doit être approuvé par la firme chargée de l'installation de l'antenne (c.-à-d. Télésat ou autre).

Pour obtenir plus d'information, communiquer avec :
Mel Geres
Téléphone : (403) 497-3704
Télécopieur : (403) 497-3675

Date de clôture des soumissions : le jeudi 1er août 1996, 14 heures (heure locale).

INSTRUCTIONS

Les offres doivent être soumises sur les formulaires fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et rédigées conformément aux conditions énoncées dans les documents de soumission.

Canada



Digue et chenal d'accès

Le projet vise la construction d'une digue et le creusement d'un chenal comprenant : le dynamitage, le chargement, le transport et la pose de 6 000 m³ de pierres pour la construction du perré; ainsi que l'excavation, le chargement, le transport et la pose de 9 000 m³ de sable silteux provenant des bas fonds intertidaux pour la construction du noyau de la digue – Iqaluit, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, au 4510 de l'avenue Franklin); ou parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal #2, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre à l'édifice Siniktarvik); ou parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Brown), au plus tard à :

14 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUILLET 1996 (YELLOWKNIFE)
15 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUILLET 1996 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUILLET 1996 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 8 juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Boris Mihov, agent de projets, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-7344

Avis aux entrepreneurs intéressés : Une réunion concernant le présent projet se tiendra à 15 h, le 19 juillet 1996, dans le bureau régional du ministère des Transports à Iqaluit, aux T.N.-O.

Appels d'offres

Avis publics

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Garage double de stationnement

Le projet porte sur l'approvisionnement des matériaux et la construction d'un garage double de stationnement, mesurant 16,4 m x 10,4 m – Nahanni Butte, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agent de projets, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0, téléphone : (403) 695-7244; télécopieur : (403) 695-2815 (ou être livrées en main propre au Bureau régional des services d'entretien); ou parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Hay River NT X0E 0R0, téléphone : (403) 874-2631; télécopieur : (403) 874-3274 (ou être livrées en main propre au Bureau régional de service, Palais de justice); ou parvenir à l'agent des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5, téléphone : (403) 873-7662; télécopieur : (403) 873-0218 (ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, au 5013, 44ᵉ rue) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 JUILLET 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 9 juillet 1996.

Des frais de 50 $ non remboursables sont exigés pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Audrey Mabbitt, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-2631

Renseignements techniques : Floyd Daniels, agent de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 695-7244 ou Tim Turner-Davis, Ferguson Simek Clark, Téléphone : (403) 920-2882

Dawn Oman colore Yellowknife

Quel talent !

Connaissez-vous Dawn Oman? Vous l'avez sûrement déjà aperçue dans les rues de Yellowknife ou au City Market. Il est difficile de ne pas remarquer le sourire amical de cette artiste-peintre toujours de bonne humeur, à l'image de son oeuvre.

Née à Yellowknife de parents Chipewyan et Finlandais, Dawn a toujours eu du talent pour les arts; à l'âge de 10 ans, elle vendait déjà ses premières peintures!

Après avoir passé 10 ans dans une île isolée de Colombie Britannique où elle a perfectionné son art, elle revenait dans la région en 1994 et commençait une série de peintures aux couleurs éclatantes, témoins de sa joie d'être de retour dans le Nord. Une de ses principales sources d'inspiration, en plus de ses racines autochtones, est l'oeuvre du peintre québécois Alfred Pellan.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Après plusieurs heures de travail, le résultat final de «Winter camp», l'une des trois murales que l'on peut admirer au centre-ville sur les murs désormais joyeux du magasin Canadian Tire.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

La réalisation des murales a piqué la curiosité des passants et Dawn a répondu à toutes leurs questions.

Dawn peint à temps plein et son talent est loin d'être ignoré. On retrouve de ses oeuvres dans toutes les galeries de la ville, en plus de pouvoir admirer de ses murales dans certains bars et cafés, comme *The Gallery*, *The Right Spot* et *JavaRoma*, ainsi que dans le hall de l'immeuble *Anderson Thompson Tower*. Elle a aussi créé des logos pour plusieurs entreprises du Nord, et la compagnie *Northwestel* lui a assigné le contrat d'illustration de la couverture de l'annuaire téléphonique de 1998.

Depuis la semaine dernière, tous les citoyens et visiteurs de Yellowknife sont en mesure d'admirer son travail, puisque le *Festival of the Midnight Sun*, pour qui elle a réalisé le logo cette année, lui a demandé de produire trois murales sur le mur extérieur du magasin *Canadian Tire*. On a donc pu voir lors du festival une équipe de volontaires s'affairer gaiement, sous la supervision de Dawn, à appliquer sur le triste mur des couleurs qui donnent de la vie au centre-ville.

Le projet est étalé sur trois ans; trois murales seront ajoutées l'an prochain, et trois autres l'année suivante, toujours dans le cadre du *Festival of the Midnigth Sun*. Cette année, *CBC North* a envoyé chaque jour une équipe filmer les différentes étapes du travail pour l'émission *North Beat*, dans le segment «Portrait of an artist». Ce ne sera pas la première fois que les médias s'intéressent à Dawn; le magazine *Up Here* lui consacrait, dans son numéro de novembre-décembre dernier, un spécial de quatre pages.

La peinture n'est pas la seule corde à son arc; elle travaille aussi beaucoup avec les tissus et les perles, et elle tricote de magnifiques chandails avec de la laine qu'elle file et teint elle-même.

Cette semaine, Dawn est partie pour le Festival des Arts d'Inuvik où elle fera des démonstrations de dessin, de peinture et de tissage de quiviet, fibres de boeuf musqué.

Natali Lefebvre

Le nouveau réseau de musique continue : Galaxie

Six chaînes francophones

Après RDI, la première chaîne d'information continue de langue française, voilà que Radio-Canada lance sur le marché un réseau de musique continue audionumérique pour les mélomanes.

Le réseau Galaxie offrira 30 chaînes de musique continue, dont six francophones et quelques-unes bilingues, qui seront diffusées via les câblodistributeurs 24 heures sur 24, sans interruption commerciale, avec un contenu verbal minime et, promet-on, d'une très grande qualité sonore.

Pour avoir accès à ce service, il faudra que les câblodistributeurs ou les compagnies de diffusion par satellite acceptent d'offrir le service à leurs abonnés. Les francophones sont assurés d'y trouver leur compte puisque Galaxie offrira les 30 chaînes sous la forme d'un forfait.

On ne sait pas encore combien il en coûtera à l'abonné pour avoir accès à de la musique de qualité via son téléviseur. Ce qui est sûr, c'est qu'il devra se procurer un décodeur.

Les six chaînes de musique continue en langue française permettront de couvrir tous les genres musicaux. Si Franco-Rock, Palmarès 96, Nostalgie, Chansonniers, Franco-Country s'adresseront aux mélomanes, Mousses-Musique cherchera plutôt à rejoindre les fans de Carmen Campagne et de Suzanne Pinel, c'est-à-dire les enfants âgés entre 3 et 8 ans!

Chacune des 30 chaînes de Galaxie permettra l'affichage sur le téléviseur, ou sur une télécommande, du nom de la pièce en cours de diffusion, du nom de l'interprète et du compositeur et du numéro de référence du disque compact. Objectif: faire la promotion de l'industrie du disque. Le contenu canadien de toutes les chaînes sera de 38 pour cent.

APF

Réduction du temps de travail et redistribution de la richesse :

En faveur d'une nouvelle solidarité

Face à la montée de l'insécurité économique et sociale, les citoyens doivent réinventer la solidarité en acceptant une réduction du temps de travail et une distribution plus équitable de la richesse.

C'est du moins ce que croit le recteur de l'université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud, qui a collaboré avec d'autres penseurs canadiens à la rédaction de deux récentes publications sur la sécurité des familles en période d'insécurité.

«Le problème principal qui nous confronte à notre époque n'est pas, contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire, celui de la production de la richesse, mais bien celui de sa distribution équitable» écrit le recteur, qui ajoute que la nouvelle société issue de la révolution de l'information devra être plus redistributive et plus solidaire que la précédente, si elle veut maintenir son équilibre.

Comme d'autres avant lui, M. Robichaud constate une montée de l'insécurité au sein de la population, causée en bonne partie par la crise de l'Etat providence et la révolution technologique. Parce que la société industrielle fait maintenant place à «la révolution de l'information», parce qu'on assiste à des bouleversements économiques, les modèles du passé deviennent désuets. Et ce sont ceux qui travaillent dans des entreprises traditionnelles, qui ont moins d'années d'études et moins de compétences techniques, qui sont les plus susceptibles de subir le choc technologique estime Jean-Bernard Robichaud.

«Il devient presque cynique de faire croire aux gens qui gravitent autour de ce marché que l'éthique du travail, que le counselling en emploi, que le recyclage suffisent pour assurer la prospérité de la majorité. Ce n'est pas la réalité actuelle, ça n'a pas été la réalité des vingt dernières années et ce ne sera certainement pas la réalité des années à venir», affirme le recteur.

Constatant que «l'appareil mis en place pour assurer une plus grande égalité des chances, une solidarité agissante et une meilleure répartition des revenus est en panne», Jean-Bernard Robichaud plaide en faveur d'une nouvelle réduction du temps de travail, de façon à ce que le volume total du travail soit réparti sur le plus grand nombre de personnes possibles: «Il existe actuellement des excès, tant de la part des employeurs que des employés au niveau du recours au temps supplémentaire. Ces excès devront cesser», pense-t-il.

Il propose aussi la création d'une allocation de base universelle, en regroupant tous les programmes actuels de distribution du revenu en un seul, sous la juridiction exclusive du gouvernement fédéral. Tout en garantissant un minimum de revenus pour tout le monde, ce regroupement de programmes aussi variés que l'assurance-chômage, l'assistance-sociale et les prestations aux personnes âgées, permettrait aussi d'éliminer de nombreux ministères, organismes et commissions du gouvernement fédéral et des provinces. «L'actuel mode de redistribution du revenu est devenu désuet et inefficace» selon M. Robichaud.

Et puisque la société de l'avenir sera basée sur la connaissance, il faut aussi investir en éducation et rendre plus universel l'accès à des études universitaires, en réformant le système d'aide financière aux étudiants. Selon M. Robichaud, le niveau actuel d'endettement des diplômés universitaires démotivent les étudiants à entreprendre des études de haut niveau.

Mais l'investissement en éducation ne doit pas seulement se faire au plus haut niveau. M. Robichaud plaide aussi en faveur d'un programme national de garde d'enfants qui, tout en soutenant les familles, permettrait de créer des emplois relativement peu coûteux.

Finalement, une véritable politique d'appui au bénévolat et à la vie associative permettrait aux Canadiens qui ont de plus en plus de temps libre, de participer à la vie communautaire et à consacrer de l'énergie dans des projets qui les motivent.

M. Robichaud pense que les gouvernements ne devaient pas s'ingérer dans le fonctionnement de ces associations et se contenter d'un appui financier minimal, pour leur infrastructure de base.

APF

Internet

Un nouveau pont entre les citoyens et les fonctionnaires

Dans quelques mois, n'importe quel citoyen muni d'un ordinateur et d'un modem donnant accès à Internet pourra communiquer directement avec l'un des 160 000 fonctionnaires fédéraux.

Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux vient de lancer les Services d'annuaires gouvernementaux électroniques (SAGE) sur le site Internet du gouvernement du Canada (http://canada.gc.ca).

Ce service bilingue donne déjà accès au nom, au titre et aux numéros de téléphone et de télécopieur des fonctionnaires, de même qu'aux noms des ministères et aux adresses des bureaux. Il donne aussi des renseignements sur les structures organisationnelles des ministères.

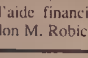
Pour ce qui est des adresses de courrier électronique, elles seront disponibles au grand public dans les mois à venir. Ceux et celles qui sont fatigués de courir après les fonctionnaires, et qui attendent une réponse qui ne vient jamais, pourront donc bientôt sauver du temps et de l'énergie en envoyant de furieux messages électroniques à leur fonctionnaire préféré!

Plus de 40 ministères et organismes fédéraux participent au projet, dont le coût est de 6 millions de dollars sur une période de cinq ans.

Les citoyens pourront toujours communiquer avec le gouvernement en feuilletant les fameuses «pages bleus» qui sont publiées dans les annuaires téléphoniques commerciaux.

De même, l'annuaire téléphonique en papier du gouvernement sera toujours disponible, mais on en publiera beaucoup moins d'exemplaires. On songe même à en confier la production à l'entreprise privée.

APF



OFFRE D'EMPLOI

Agent.e en développement communautaire

L'Association franco-culturelle de Yellowknife est une association à but non lucratif qui a pour objectif de promouvoir le fait français à Yellowknife par le biais d'activités socio-culturelles ainsi que par des services connexes. La langue de travail est principalement le français.

Description des tâches

- élaborer la programmation culturelle et socio-communautaire et en coordonner la réalisation;
- identifier les moyens de financements et formuler les demandes de subventions;
- représenter l'association auprès des gouvernements et autres organismes;
- assister le conseil d'administration dans ses tâches administratives et les exécuter.

Exigences

- formation académique et/ou expérience pertinente en développement communautaire;
- être bilingue;
- connaissance en informatique (système Macintosh);
- connaissance en administration et en tenue de livres;
- maîtriser la langue française parlée et écrite;
- être dynamique, esprit d'initiative et aimer travailler en collaboration.

Salaire

À discuter

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 31 juillet 1996 à l'adresse suivante :

Association franco-culturelle de Yellowknife
concours "agent de développement"
C.P. 1586
Yellowknife, NT X1A 2P2 Télécopieur : (403) 873-2158



Indian and Northern Affairs Canada — Affaires indiennes et du Nord Canada

Création de commissions de gestion des ressources du Nunavut

Depuis le 9 juillet 1996, trois nouveaux organismes de gestion des ressources ont été créées pour les terres du Nunavut visées par l'Accord. La création de ces organismes publics rencontrent les obligations contenues dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut tout en assurant à la population du Nunavut une implication dans la gestion des terres, des eaux et des ressources.

Ces trois commissions sont:

Office des Eaux du Nunavut (OEN)
L'Office est responsable de la réglementation, de l'utilisation et de la gestion des eaux pour les terres du Nunavut visées par l'Accord.

Commission d'Examen des Répercussions du Nunavut (CERN)
La Commission a pour responsabilité d'assurer l'intégrité éco-systémique et le bien-être des résidants du Nunavut. La Commission évaluera les propositions de projet pour les terres du Nunavut visées par l'Accord en ce qui concerne les impacts environnementaux et socio-économiques.

Commission de Planification du Nunavut (CPN)
La Commission préparera les Plans d'aménagement des terres pour les différentes régions des terres du Nunavut visées par l'Accord et s'assurera que les propositions de projet sont compatibles avec les plans approuvés.

Auparavant, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) avait charge de l'examen sélectif environnemental pour toute les matières qu'il autorisait. Dès le 9 juillet 1996, le MAINC continuera de recevoir les demandes et d'émettre les autorisation pour ces matières. Cependant, l'examen sélectif des projets sera désormais effectué par le CERN, le tout assujetti aux dates limites prévues dans la législation.

Auparavant, l'Office des Eaux des TNO avait la gestion des eaux dans le Nunavut et les demandes d'application pour l'utilisation des eaux dans le Nunavut leur étaient référées. Dès le 9 juillet 1996, les demandes de licence ou de renouvellement devront être acheminées à l'Office des Eaux du Nunavut.

Pour plus de renseignements, prière de contacter :



L'Office des Eaux du Nunavut
Violet Ford
Tél. : (403) 360-6338
Téléc. : (403) 669-7295
CP 119
Gjoa Haven, NT
X0E 1J0



Commission d'Examen des Répercussions du Nunavut
Kane Tologanak
Tél. : (403) 983-2593
Téléc. : (403) 983-2594
CP 2379
Cambridge Bay, NT
X0E 0C0



Commission de Planification du Nunavut
Bob Lyall
Tél. : (403) 561-6896
Téléc. : (403) 561-6897
Sac 12
Taloyoak, NT
X0E 1B0
ou
Jon Pierce
Tél. : (613) 238-1155
Téléc. : (613) 238-5724

MAINC
Jim Umpherson
Tél. (403) 669-2606
Téléc. : (403) 669-2710



LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 29, vendredi 26 juillet 1996

Les notes de l'hôte



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Tracy Riley, en compagnie de ses musiciennes, était dans une forme magnifique lors de *Folk on the Rocks*, dont elle était l'hôte cette année. L'artiste, venue de Montréal il y a déjà plusieurs années, s'est taillé une place de choix dans le coeur des amateurs de musique dans le Nord.

Francophones de Terre-Neuve

Moderniser le système scolaire

Terre-Neuve pourra finalement moderniser son système scolaire.

Le comité du Sénat chargé d'étudier la modification de la clause 17 de la Constitution portant sur les écoles confessionnelles en est venu à la conclusion «que rien dans la modification proposée «n'opprime les minorités religieuses», même si elle touche à leurs droits.

Dans son rapport majoritaire remis le 17 juillet, le comité constate que les sept Eglises chrétiennes (catholiques, pentecôtistes, adventistes du septième jour, anglicans, presbytériens, Eglise unie et Armée du salut) pourront toujours dispenser un enseignement religieux et assurer des activités religieuses dans des écoles interconfessionnelles et même, avoir droit à des écoles uniconfessionnelles.

Le comité du Sénat estime que ce droit à des écoles d'une seule confession religieuse ne doit pas dépendre du nombre d'élèves, c'est-à-dire lorsque le nombre le justifie. Selon le comité, cette norme du nombre ne favoriserait que les catholiques et les pentecôtistes, qui forment 44 pour cent de la population de Terre-Neuve et du Labrador. Le gouvernement partage le même avis.

Il est à noter qu'en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, les droits linguistiques des francophones en matière

Terre-Neuve
Suite en page 2

Artistes francophones hors Québec

Problème de visibilité

Les artistes canadiens-français n'aiment pas du tout l'image que les grands médias nationaux francophones, et donc québécois, transmettent de la réalité francophone.

Aux yeux du cinéaste Herménégilde Chiasson, qui participait à une table ronde organisée par la Fédération culturelle canadienne-française sous le thème «Devenir visible», ces médias véhiculent souvent une vision folklorique de la francophonie canadienne: «Un Acadien ne peut être vu que sur un quai, s'exprimer dans une parlure pittoresque, réparer des filets et si possible, quoique ce n'est pas une exigence, fumer la pipe». Et il ajoute: «On fera des reportages sur la mer, sur la plaine, sur le fait que nous avons tendance à marier des anglophones et que les enfants vont s'assimiler..»

Pourtant, dit-il, «ce n'est pas si terrible d'être hors Québec. La France et tout le reste de la francophonie l'est. Nous sommes plus de 300 millions de francophones hors Québec, nous devrions être fiers».

M. Chiasson s'en prend de façon percutante aux Canadiens français maintenant domiciliés au Québec qui, bien qu'ils n'habitent plus depuis longtemps dans leur communauté «pour des raisons de commodité personnelle», doivent leur célébrité à la majorité «qui se sert d'eux comme porte-parole médiatique officiel». Il pointe ainsi du doigt les Acadiens du Québec, qui «nous ont donné une image folklorique qui fait recette dans les médias et qui les a rendus visible sur le territoire de l'Acadie...»

Pour ne plus être utilisés à toutes les sauces par le Québec qui «gère la francophonie canadienne en fonction de son option politique», pour ne pas sombrer dans «un anonymat médiatique» et devant le risque de perdre le peu de visibilité qui reste aux Canadiens français dans les médias nationaux, il faut, dit M. Chiasson, «laisser au Québec ses médias...et se forger notre propre identité médiatique». Autrement dit: «générer d'autres mythes pour contrecarrer les anciens».

«Il faut mettre de l'avant un réseau, régional dans un premier temps et national par la suite, de radios communautaires et de câblodistribution pour ce qui est du film et de la vidéo. Mettre sur pied une agence de presse qui pourrait alimenter ces divers médias électroniques mais aussi les divers journaux qui souvent ne peuvent pas se suffire à eux-mêmes», selon Herménégilde Chiasson.

L'Association de la presse francophone, qui regroupe 24 journaux francophones publiés dans les provinces canadiennes, a mis sur pied un tel service pour ses membres en 1988. Le service des nouvelles de l'APF, qui est basé à Ottawa, couvre l'actualité francophone et la

Visibilité
Suite en page 2

CFRT-MF et l'AFI perdent un précieux collaborateur.
Lire en page 3

Un nouveau code régional pour le Nord.
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : le H.
Lire en page 5

Nuit d'été en ville.
Lire en page 7

La Journée du Nunavut en photos.
Lire en page 8



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Encore!

À la fermeture de *Folk on the Rocks* à l'arena samedi dernier, un petit groupe de musiciens s'était formé dehors, juste à la sortie et continuait la fête, grattant violon, tambour et mandoline.



Salle communautaire à Inuvik

La collectivité d'Inuvik recevra 291 500$ pour financer la construction d'une salle communautaire. Ce projet a été approuvé dans le cadre de l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur les travaux d'infrastructure et donnera lieu à la création de cinq emplois.

Le programme, qui a jusqu'à ce jour créé 883 emlpois dans l'ensemble des TNO, a été conçu pour répondre aux besoins des collectivités locales en tenant compte de leurs priorités. Une somme de 10,7 millions de dollars, provenant à parts égales des gouvernements fédéral et territorial, sera répartie sur trois ans. Les municipalités ainsi que des tierces parties verseront aussi plus de 6,5 millions de dollars de fonds supplémentaires.

Comment allez-vous l'appeler?

Le baptême est prévu pour le 1er avril 1999, et il ne s'agit pas d'un poisson d'avril; il reste moins d'une semaine pour faire ses suggestions pour le nouveau nom de l'Arctique de l'Ouest.

En septembre, si un vote était jugé nécessaire, une sélection de cinq noms serait effectuée parmis les suggestions les plus populaires. Par exemple, le nom Nahendeh a été proposé récemment à quelques reprises, sans oublier l'engouement soudain de plusieurs pour le prénom «Bob»!

On peut faire ses suggestions en téléphonant au 669-2200 ou au 1-800-661-0784, par fax au 873-0276 ou 1-800-661-0879, ou via internet à l'adresse new_name@gov.nt.ca

Election au STTN

Donna Heslop, une technicienne en radiologie de Hay River, vient d'être élue deuxième vice-présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord. Elle deviendra première vice-présidente à partir du 23 août, remplaçant Jackie Simpson, qui elle comblera le poste de présidente, dès que la démission de Darm Crook sera officielle.

Mme Heslop est active au sein du STTN depuis 1990, et l'on s'attend à ce qu'elle apporte beaucoup d'expérience et d'énergie à l'organisation.

62$ l'heure...

Dans son plus récent budget, le gouvernement des TNO a annoncé la privatisation de cinq programmes, dont le secteur informatique du Ministère des Travaux publics et des Services. Plusieurs employés ont été mis à pied à la suite de ce transfert à l'entreprise privée.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord vient de révéler qu'en plus d'avoir les déplacements et l'hôtel payés, les contracteurs du Sud qui viennent travailler sur les ordinateurs de Yellowknife reçoivent pour leurs services un salaire horaire de 62$.

Avant la privatisation, le plafond salarial pour un employé du secteur informatique était de 36.75$ l'heure, incluant sa prime de logement.

Le STTN suggère à la population d'aller demander aux députés si la privatisation doit aider à réduire le déficit.

Merci les aînés!

Les aînés de Baker Lake et d'Arviat ont été remerciés cette semaine pour leur contribution à la reconnaissance à l'échelle nationale de deux lieux appartenant au patrimoine inuit.

A la suite de quatre années de fouilles archéologiques, d'études de l'histoire orale et de consultations diverses, l'île Arvia'juaq et l'emplacement de Qikiqtaarjuk ainsi que la traversée des caribous à l'automne sur la rivière Kazan ont été désignés lieux historiques nationaux par la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, en août 1995.

Les Inuit du Keewatin sont les seuls Inuit habitant l'intérieur des terres du Canada. Traditionnellement, ils vénéraient les passages de caribous qui traversaient la rivière Kazan à l'automne, et dont la chasse leur permettait de survivre aux longs hivers. Une fois que les caribous étaient dans l'eau, les chasseurs en kayak en harponnaient le plus grand nombre possible. La capture des animaux se faisait dans le respect, selon les croyances traditionelles, afin qu'ils reviennent l'année suivante lors de leur migration vers le sud.

Pendant des siècles, l'île Arvia'juaq et Qikiqtaarjuk ont été le lieu de réunion estival des Inuit. Ils venaient y pêcher, y instruire les jeunes et, comme ils le font encore aujourd'hui, y célébrer la vie et y renouveler la culture inuit.

Les travaux se poursuivent afin d'orienter l'aménagement et le fonctionnement de ces deux lieux historiques nouvellement reconnus.

Natali Lefebvre



Terre-Neuve

Suite de la une

d'éducation sont soumis à la règle du nombre d'élèves.

Le comité se dit aussi convaincu que cette modification ne créera pas un précédent juridique défavorable dans les autres provinces puisqu'il s'agit d'une situation unique. Terre-Neuve est en effet la seule province où toutes les écoles financées par les taxes et les impôts sont confessionnelles.

Le comité écrit aussi qu'il a été «heureux» d'apprendre de la bouche du ministre de l'Éducation, que le gouvernement avait approuvé le 10 juillet un amendement au projet de loi, qui autorise la création d'une commission scolaire francophone.

Les sénateurs conservateurs ont exprimé une opinion dissidente. Ils affirment que la résolution comporte encore plusieurs lacunes et qu'elle doit être modifiée pour protéger les droits constitutionnels des minorités.

APF

Visibilité

Suite de la une

politique fédérale et alimente les journaux de nouvelles nationales sur une base quotidienne.

Le professeur en administration à l'Université d'Ottawa Clinton Archibald, qui participait aussi à cette table ronde, va plus loin: «Il faut dire aux gens qui nous nuisent de se fermer la gueule!». Ils pensent ici à tous ceux qui annoncent dans les médias nationaux la mort de la francophonie canadienne: «Ce n'est pas fini tant que les gens ne diront pas eux-mêmes que c'est fini!»

Il constate lui aussi que «la francophonie politique, sociale et culturelle» ne fait pas souvent la première page des journaux. Sa solution: faire parler de soi «en bien ou en mal».

«La loi du silence, c'est la loi de l'agonie. Il faut dire des choses sur la place publique», pense M. Archibald.

APF

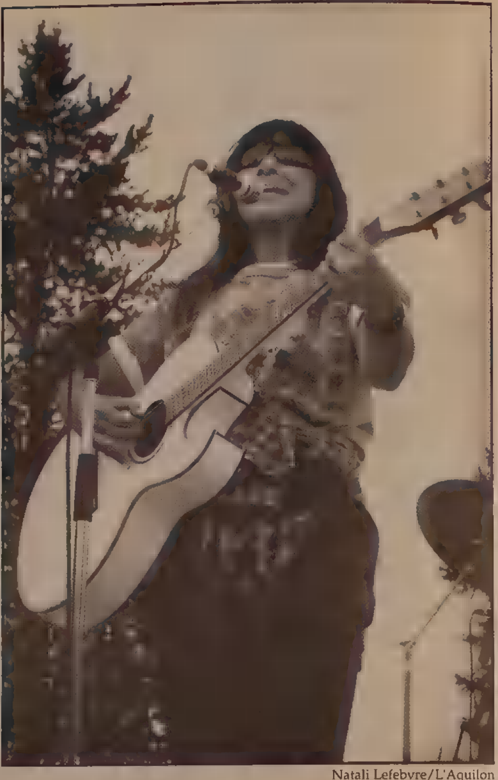
Monsieur Patate fait des petits

Combien de patates croyez-vous ingurgiter chaque année? Selon Agriculture Canada, chaque Canadien consomme environ 145 livres de pommes de terre annuellement, en plus de sept autres livres sous forme de croustilles. En supposant que trois pommes de terre moyennes pèsent une livre, cela correspond à 450 patates par personne!

Chaque année, le Canada produit pour environ 500 millions de dollars de patates, faisant de ce légume sa culture maraîchaire la plus précieuse.

Une frite avec ça?

Natali Lefebvre



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Buffy Sainte-Marie était attendue avec impatience la fin de semaine dernière à *Folk on the Rocks*. Et avec raison; l'artiste autochtone, née dans une réserve en Saskatchewan, s'est gagné avec le temps une renommée internationale. Depuis les années 70, alors qu'elle était le premier personnage de l'émission Sesame Street à être enceinte et que Big Bird lui demandait si elle pondait des oeufs, bien des choses se sont passées.

Sa chanson «Up Where We Belong», écrite pour le film «An officer and a Gentleman» et interprétée par Joe Cocker et Jennifer Warnes, lui a valu un Oscar. D'ailleurs, ses textes ont été interprétés par plusieurs vedettes dont nuls autres qu'Elvis Presley et Barbara Streisand. En 92, elle était nommée en France, Artiste internationale de l'année. Après avoir élevé son fils, récolté quelques diplômes universitaires et créé un fonds pour les étudiants autochtones, Buffy continue de chanter, d'écrire et de s'imposer comme environnementaliste et defenseure des droits aborigènes.

Départ à l'AFI

Stéphane Cloutier déménage à Igloolik

Stéphane Cloutier a déménagé à Igloolik avec sa compagne Jeela, Juuta et Simon, laissant un grand vide derrière lui. Stéphane était l'agent de développement de l'Association Francophone d'Iqaluit, mais aussi un instigateur important de la mise en onde de CFRT, la radio communautaire francophone d'Iqaluit.

C'est lui qui a conçu jusqu'à maintenant la plupart des enregistrements d'identification de la station. Il passait des heures dans le studio à décider quelle musique aurait le meilleur effet pour le message. Puis, après de multiples essais insatisfaisants, il finissait par entrer le résultat final sur l'ordinateur de mise en ondes. «Vous êtes à l'écoute de 107,3 la radio francophone du Nunavut!» avec un solo de cornemuse en arrière, des chants de gorge, ou du gros *dance music*...

C'est que Stéphane ▪ grandi derrière une console. Originaire de Ste-Perpétue, comté de l'Islet, au Québec, Ste-Perpett pour les intimes, il s'est retrouvé très jeune disc jockey à la discothèque de l'hôtel Cloutier, propriété de la famille. On peut comprendre son engouement pour le rutilant studio de radio à l'AFI. En fait, quand il l'a découvert, il n'a pas pu s'empêcher de se mettre à pitonner.

Puis les collaborateurs et collaboratrices se sont montré le bout du nez. Stéphane se faisait un plaisir de les initier aux angoisses et aux joies du micro tant et si bien qu'au moment d'écrire ces lignes, CFRT diffuse 25 heures par semaine, majoritairement en français, mais aussi en inuktitut et en anglais.

Stéphane Cloutier est monté d'abord à Iqaluit en tant que stagiaire d'un projet de recherche de l'Université Laval sur le comportement des groupes linguistiques à Iqaluit. Lui-même étudiant au département d'anthropologie de la même université, il complète sa thèse de maîtrise sur la communauté francophone d'Iqaluit. Comme beaucoup d'entre nous, le Nord l'aura bouffé. On n'imagine plus le jour où Stéphane va retourner vivre au Québec.

Tous les bénévoles de l'Association Francophone d'Iqaluit, et plus particulièrement l'équipe de la radio, le remercient de son trop bref séjour à Iqaluit et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle vie à Igloolik.



L'équipe : En bas (de gauche à droite): Daniel, Louis, Todd, Stéphane. Milieu : Claude, Simon, Mungo. Haut : Nicole, Josée, Jeela, Brook (bébé), Sophie, Anémone.

Feux de forêt

La tendance se maintient



Les forêts des TNO ont été la scène de 17 nouveaux feux depuis la semaine dernière, tous causés par la foudre. Sur les 260 incendies de forêt enregistrés jusqu'à maintenant dans les territoires, 98 sont encore actifs en ce moment; c'est donc dire que la tendance se maintient.

Un seul nouveau feu ▪ été localisé dans la partie nord du Grand lac des Esclaves, qui reste cependant la plus touchée avec 91 feux à son actif. La température a activé les incendies autour de Gordon Lake, rendant la fumée visible de Yellowknife et de Prelude Lake. Un incendie dans le secteur de la mine Discovery a causé quelques difficultés aux pompiers, mais tout devrait maintenant être sous contrôle et les opérations permettront de protéger ce site de feux déjà existants, derrière une série de lacs naturels.

Dans la partie sud du Grand lac des Esclaves, le nombre des feux de forêt a augmenté de 8 durant la semaine dernière, cela en fait la deuxième région la plus ravagée, avec un total de 69 incendies jusqu'à présent. Tous sont sous contrôle.

Rien de nouveau n'était survenu dans la région de Fort Simpson jusqu'à ce que cinq feux dus à la foudre ne soient rapportés le 23 juillet. Le contrôle de l'un d'eux, situé à 16 km de Jean Marie River et couvrant 90 hectares est une priorité, mais il ne menace pas de se répandre d'avantage. Le total d'incendies dans cette région est de 51.

Quatre feux sont apparus le 21 juillet dans le Sahtu. Tous sont situés à moins de 100km de Colville Lake, dont deux à 35 km seulement. Ils ne représentent cependant pas de menace pour la communauté.

La région du Delta n'a quant à elle subi aucun nouvel incendie depuis le plus récent bilan.

Partout, la visibilité est restée de passable à bonne.

Il faut toujours se rappeler de bien éteindre ses feux de camp avant de quitter un site.

Pour plus d'information sur les incendies de forêt, on peut appeler le 1-800-661-0800.

Natali Lefebvre

Flash nouvelles

Ecrivez une chanson

Avez-vous déjà rêvé voir et entendre votre chanteuse préférée interpréter une de vos compositions? Si la réponse est oui et que cette chanteuse est Marie Denise Pelletier, voilà votre chance.

Pour une troisième année consécutive, la Radio Rock Détente et la SOCAN (Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) lancent, en collaboration avec le Festival de la chanson de Granby, le Concours national de la chanson primée.

Pour être admissible, le candidat ne doit pas avoir atteint la notoriété en tant qu'auteur compositeur ou interprète dans le domaine de la chanson et de la littérature.

Un prix de 2000 $ sera attribué à la chanson primée et un de 1000 $ à la chanson qui sera classée deuxième. Marie Denise Pelletier interprétera la chanson primée à l'occasion de la soirée du Gala interprète le samedi 21 septembre, sur la scène du théâtre Le Palace de Granby.

Le nombre de chansons que peuvent inscrire les participants est illimité. Le coût est de 20 $ par inscription. Les personnes qui veulent participer au concours ont jusqu'au 23 août pour s'inscrire. Informations: (514) 375-7555.

La vie est dure

On a beau être jeune et ambitieux, il est de plus en plus difficile pour les jeunes travailleurs masculins de monter les échelons et d'accéder à des salaires plus élevés, selon une récente étude de Statistique Canada.

Entre 1975 et 1993, le pourcentage de travailleurs masculins de 25 à 34 ans qui recevaient moins de 21 000 $ par année a presque doublé, passant de 23 pour cent en 1975 à 40 pour cent en 1993. De plus, la probabilité pour les jeunes employés se situant au bas de l'échelle salariale d'accéder à une rémunération plus élevée après un an de travail, a légèrement diminué pour la période allant de 1985 à 1992, comparativement à celle de 1976 à 1984.

Le fait que de plus en plus de jeunes combinent le travail et les études, les difficultés rencontrées par les jeunes des années 1980 à se trouver des emplois permanents bien rémunérés et le manque de compétences sont des facteurs qui expliqueraient que les jeunes sont de plus en plus nombreux à piétiner sur le marché du travail.

APF

Le TOP pour les TNO et le Yukon

Northwestel vient d'annoncer que les résidents des [illegible] et du Yukon auront bientôt leur propre code régional.

À partir d'octobre 1997, les lettres TOP représentées par les chiffres 867 sur [illegible] clavier [illegible] téléphone formeront [illegible] nouveau code régional [illegible] Nord, qui cessera alors [illegible] partager [illegible] code 403 avec l'Alberta et [illegible] code 819 avec [illegible] Québec.

Aucun changement ne sera apporté en ce qui a trait aux frais d'appels longue distance ou aux frais d'abonnement. Une période [illegible] six mois d'ajustement sera donnée aux abonnés et aux personnes effectuant des appels dans le Nord pour s'habituer au nouveau code; après octobre 1997, si les codes 403 et 819 sont composés, ils seront encore en service. Après avril 1997, un message demandera [illegible] recomposer [illegible] numéro en utilisant le 867.

Une ligne sans frais est disponible pendant les heures d'affaires. Pour de plus amples renseignements, il suffit de composer [illegible] 1-888-777-1867.





Natali Lefebvre/L'Aquilon

Dimanche soir à *Folk on the Rocks*, le groupe des Maritimes, Rawlins Cross, a soulevé l'admiration de la foule avec son «reel'n roll». Même que le cornemusiste n'a pu s'empêcher de faire quelques «stepettes» sur le devant la scène.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim)
Alain Bessette

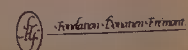
Correspondant national : Yves Lusignan (APF)
Collaboratrice : Agnès Billa, Annie Bourret, Stéphane Cloutier, Natali Lefebvre et Louis Mc Comber

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises*/*L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Ce H que j'haïs et je hais

La lettre H est bien l'une des plus traîtres de la langue française. Comment déterminer que le H au début d'un mot soit muet ou pas? La question est sérieuse : on peut dire les_z_héroïnes (H non aspiré), mais il faut éviter soigneusement de confondre les héros avec les zéros.

Sans toujours présenter de confusions aussi amusantes, l'aspiration affecte de nombreux autres mots : on prononce un handicap et non un_n_handicap, on doit dire le haricot (et non l'haricot) - même si certaines personnes ont réglé ce dernier cas avec «des binnes»). L'aspiration est valable pour les hausses de prix, les haut-parleurs, la honte et les hangars.

Par contre, un tout aussi grand nombre de mots débutant avec un H ne s'aspirent pas, autorisant ainsi la liaison avec leurs déterminants, comme dans un_n_habit et les_z_habits, une_n_harmonie et l'harmonie et la belle_l_harmonie.

Pour expliquer cette variation sur l'aspiration, il faut remonter le cours du temps jusqu'au Ve siècle, à l'époque où les peuples germaniques envahissent la Gaule, déjà occupée par les Romains (relisez Astérix et les Goths). La lettre H au début d'un mot ne se prononce pas en Gaule, ni même en latin qui avait abandonné le son H à cette époque.

L'un des peuples envahisseurs, les Francs, ont laissé plusieurs mots appartenant à la nature : la herde (un troupeau), le houx et le hanneton, des mots guerriers comme le heaume et la hardiesse, mais aussi des concepts abstraits, comme la honte et l'action de honnir.

Le son H au début d'un mot a été accepté seulement dans la partie sud du territoire qui allait devenir la France. L'acquisition de ce son H marque d'ailleurs une nouvelle époque, où les parlers du Nord de la France se différencient de ceux du Sud au point où existaient deux langues différentes : la langue d'oïl et la langue d'oc, deux mots qui signifiaient oui dans ces langues. Notre français a pour ancêtre la langue d'oïl. On a rétabli un H graphique au Moyen Âge, pour faciliter la lecture de l'écriture cursive, comm uile, devenu huile pour être distinct de vile, et iver, devenu hiver). En ancien français, le H avait aussi pour rôle de marquer la disjonction dans une suite de voyelle, comme dans trahir, prohiber, envahir et cohue. Ce rôle a été rendu inutile par l'invention du tréma (en 1573), qui nous permet de distinguer le légume maïs de la conjonction mais. Peut-être que haïr, du francique hatjan, aurait pu s'écrire hahir?

Pour compliquer encore un peu les choses, nous avons conservé en français le H dont les Romains se servaient pour montrer le «souffle» avec certaines consonnes grecques comme P, T, R et K, ce qui donnait PH, TH, CH et RH. Quelques-uns de ces sons subsistent en français, surtout le PH comme dans Philippe, et le CH comme dans cheval. L'ancien français avait même un son DH qui se prononçait comme le TH de l'anglais, mais il a disparu.

De cet héritage gréco-latin, seul le son CH a un fonction bien distincte en français. Le son PH fait concurrence à F, ce qui explique des doublets comme filtre (à café) et philtre (d'amour). RH et TH sont demeurés à l'écrit seulement, comme dans rythme, pour «décorer» les mots qui nous viennent du grec.

Pour en revenir à l'aspiration du H à l'initiale d'un mot en français, c'est finalement assez simple : la plupart des mots avec un H «aspiré» comme harpe (la harpe, pas l'harpe) nous viennent du francique. Quant aux mots dont le H ne s'aspire pas, comme haleine (l'haleine, pas la haleine), ils nous viennent du latin et du grec.

Le problème, c'est qu'aujourd'hui on ne sait plus vraiment reconnaître un mot d'origine francique ou grecque en français, à moins d'avoir fait du grec! De plus, ce système entre H aspiré ou non n'est pas étanche. Pensez à je le hais et je l'haïs, qui indiquent des effets de sens différents selon le contexte. Mais ça, c'est peut-être la faute à Voltaire, qui utilisait les deux tournures dans ses écrits...

Annie Bourret, APF

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Chronique de la nature

Ce sont des ordures



Dans la nature, la matière peut changer de forme ou être changée en énergie, mais elle ne peut pas disparaître. Il est donc facile d'imaginer comment les déchets s'accumuleraient rapidement autour de nos maisons s'il n'y avait pas de collecte à domicile ou si l'on ne pouvait les emporter dans un lieu d'enfouissement.

Sur la base de la moyenne canadienne, qui se situe à environ un kilogramme de déchets par personne par jour, une famille de quatre produit près de 1 500 kilogrammes d'ordures ménagères par année. C'est le poids d'une grosse voiture en aliments pourris, métaux rouillés, couches sales et produits chimiques plus ou moins toxiques.

Ensemble, les Canadiens produisent plus de 30 millions de kilogrammes de déchets chaque année. Ces ordures, nous pouvons les faire disparaître de nos cours, mais elles ne disparaîssent pas de la planète. Les déchets qui ne s'empilent pas chez nous s'ajoutent à des piles encore plus considérables qu'on appelle «lieux d'enfouissement», où ils sont brûlés dans un incinérateur. Les inquiétudes causées par l'aspect sécuritaire de ces méthodes d'élimination résultent en des dépenses accrues des fonds publics (notre argent) afin d'éviter que les substances toxiques ne contaminent l'air, l'eau et les aliments.

En général, l'enfouissement «sanitaire» ne consiste pas comme on l'imagine souvent, à former de grosses piles de compost. Le compostage, qui enrichit le sol à partir de déchets organiques décomposés, compte sur un grand nombre de petits organismes et sur l'oxygène pour accomplir la besogne. Ceux-ci se trouvent rarement dans les lieux d'enfouissement. De fait, ces derniers peuvent être tellement stériles - ou «sanitaires» - que le papier, le plastique et même les déchets organiques restent intacts pendant des années.

Mais d'autres changements se produisent. Parmi eux, le processus appelé lixiviation selon lequel les liquides s'échappent graduellement des déchets et pénètrent dans le sol et l'eau qui entourent un lieu d'enfouissement. De là, ces lixiviats parfois extrêmement toxiques peuvent continuer à se répandre.

L'incinération n'est pas la solution idéale non plus. En effet, certains résidus toxiques sont inévitablement créés par l'incinération et sont souvent lâchés dans l'atmosphère. Ils peuvent causer des effets nocifs même dans des régions éloignées. Il faut aussi se débarrasser des résidus qui ne s'échappent pas par la cheminée. Ironiquement, ceux-ci se retrouvent souvent dans des lieux d'enfouissement où ils persistent indéfiniment.

Nous pouvons améliorer la situation en utilisant moins de ressources puis en réutilisant et en recyclant le plus possible. Par exemple, recycler une tonne de papier préserve 18 arbres et empêche 25 kilogrammes de polluants de se disperser dans l'atmosphère. De plus, le traitement de matières recyclées nécessite la moitié moins d'eau que celui de la pâte de bois.

Nathalie Zinger



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Amélioration des installations maritimes

Concevoir, fournir et installer des systèmes de bollards à Arctic Bay, Broughton Island, Cape Dorset, Grise Fiord, Hall Beach, Kimmirut et Igloolik - Divers endroits, Région de Baffin, T. N.-O. -

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, RANKIN INLET NT X0C 0G0 (ou être livrées en main propre à l'ancien édifice de CBC) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Région de Baffin, C. P. 1000, IQALUIT NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Brown) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 8 AOÛT 1996 (RANKIN INLET)
16 H, HEURE LOCALE, LE 8 AOÛT 1996 (IQALUIT)

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 24 juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Alphonsus Kelly, agent de projets
Gouvernement des T. N.-O.
Téléphone : (819) 645-5092

Renseignements techniques : Alphonsus Kelly, agent de projets
Gouvernement des T. N.-O.
Téléphone : (819) 645-5092

Avis aux entrepreneurs : il y aura une réunion sur cet appel d'offres le 1er août 1996, à 13 h, dans la salle de réunions du ministère des Transports, à Iqaluit, NT.

NORTHWEST TERRITORIES WATER BOARD



Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest

Avis d'audience publique

Conformément à la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest, une audience publique est prévue concernant la demande de permis suivante.

Titulaire: Société d'Énergie des TNO
Numéro: N1L4-0154
Projet: Les installations hydroélectriques de la rivière Taltson.
Emplacement: Approximativement 61°40' N. de latitude et 109°56' O. de longitude.
Type de permis: Type «A» (renouvellement)
Objet: Activités de production hydroélectrique

Audience: 5 septembre 1996 dès 14 heures au Roaring Rapids Hall, Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest

Note: Lors de l'audience, l'Office peut réviser toute disposition du présent permis.

L'Office commencera l'audience avec les questions de compensation non résolues pour le permis actuel de 1994 à 1996 puis étudiera la demande actuelle de renouvellement.

Les demandes de compensations pour le renouvellement de la licence doivent se limiter aux dommages ou aux pertes anticipées commencant le 1er janvier 1997 et doivent être appuyées par des rapports techniques, des présentations écrites et/ou d'autres preuves.

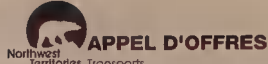
Date limite pour avis d'intervention : 23 août 1996 à 16 heures. Si aucune intervention n'est enregistrée, l'Office peut annuler l'audience.

Les personnes intéressées peuvent consulter la demande au bureau de l'Office des eaux des T.N.-O. à Yellowknife ou au bureau de la ville de Fort Smith.

Office des eaux des T. N.-O.
Édifice Précambrien, 9e étage
C.P. 1500,
Yellowknife, NT X1A 2R3.

Ville de Fort Smith
CP 147
Fort Smith, NT X0E 0P0

Pour de plus amples renseignements, contactez l'adjointe administrative de l'Office à Yellowknife. Tél. (403) 669-2772 Télec.(403) 669-2719.



APPEL D'OFFRES

Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Asphaltage de la route 1 (Mackenzie Highway)

Le projet vise l'élargissement de la banquette, la pose de la couche de base et le revêtement superficiel d'une seule couche d'asphalte. - Route du Mackenzie (No 1), du Km 468.5 au Km 471.3, T. N.-O. -

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 158, YELLOWKNIFE NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 ave Franklin); ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Région de Fort Smith, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 Courtoreille, bureau 8, HAY RIVER NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen); ou parvenir au surintendant régional, directeur des services maritimes, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 240, FORT SIMPSON NT X0E 0N0 (ou être livrées au 2e étage de l'édifice Nahendeh) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 1ER AOÛT 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées, à partir du 22 juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges
Commis aux contrats
Gouvernement des T. N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : John Hopf
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 873-7804



APPEL D'OFFRES

Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Entretien de la route - Fort Simpson Beat

Le projet vise l'entretien régulier de la route 1 (Mackenzie Highway) et de la route 7 (Liard Trail) aux environs de la communauté de Fort Simpson. - Région de Fort Smith, T. N.-O. -

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 158, YELLOWKNIFE NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4510 ave Franklin); ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4 Courtoreille, bureau 8, HAY RIVER NT X0E 1G2 (ou être livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen); ou parvenir au surintendant régional, directeur des services maritimes, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 240, FORT SIMPSON NT X0E 0N0 (ou être livrées au 2e étage de l'édifice Nahendeh) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 6 AOÛT 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées, à partir du 22 juillet 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Nola Modess
Agente d'administration par intérim
Gouvernement des T. N.-O.
Téléphone : (403) 695-3425

Renseignements techniques : Rod Gunderson
Surintendant de la voirie
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 695-2478
ou
Robyn McGregor, Ing.
Directeur adjoint
Division de la voirie
Gouvernement des T. N.-O.
Tél.: (403) 874-6972

NORTHWEST TERRITORIES WATER BOARD



Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest

Avis d'audience publique

Conformément à la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest, une audience publique est prévue concernant la demande de permis suivante.

Titulaire : BHP Diamonds Inc.
Numéro : N7L2-1616
Projet : Projet des diamants des TNO
Emplacement: 300 km au nord-est de Yellowknife, près du lac de Gras. Approximativement 64°40' N. de latitude et 110°40' O de longitude.
Type de permis: Permis de type «A»
Objet : Activités d'extraction et de broyage.

Audience: 9 septembre 1996 dès 9 heures, à la salle Katimavik "B" de l'hôtel Explorer, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Date limite pour avis d'intervention: 29 août 1996 à 16 heures. Si aucune intervention n'est enregistrée, l'Office peut annuler l'audience.

La demande peut être examinée au bureau de l'Office des eaux :

Office des eaux des T. N.-O.
Édifice Précambrien, 9e étage
C.P. 1500,
Yellowknife, NT X1A 2R3

Pour de plus amples renseignements, contactez l'adjointe administrative de l'Office à Yellowknife. Tél. (403) 669-2772 Téléc. (403) 669-2719

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Évaluateur principal des biens immobiliers

Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Inuvik, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 51 758 $ par année, auquel on ajoute une allocation d'isolement de 4 484 $ (à l'étude).
Il s'agit d'un poste non traditionnel.
No de réf.: 011-0151-0003 **Date limite** : le 2 août 1996

Commissaire adjoint aux incendies (2 postes)

Ministère de la Sécurité et des Services publics — **Régions de Fort Smith et de Baffin, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 46 721 $ par année (à l'étude).
Il s'agit d'un poste non traditionnel.
No de réf.: 011-0183-0003 **Date limite** : le 2 août 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des T. N.-O., 6e étage, Northwest Tower, 5201-50th Avenue, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0152. Courrier électronique : shebert@maca.gov.nt.ca

Coordinateur des programmes communautaires

Collège Aurora, Campus Thebacha — **Fort Smith, T. N.-O.**
(Il s'agit d'un poste occasionnel jusqu'au 31 mai 1997)
Le traitement initial est de 53 608 $ par année.
No de réf.: 021-0043TM-0003 **Date limite** : le 2 août 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des T. N.-O., C. P. 390, FORT SMITH NT X0E 0P0. Télécopieur : (403) 872-2782.

Agent(s) de correction

Ministère de la Justice — **Iqaluit, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 36 927 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 718 $. Les candidats doivent posséder un casier judiciaire vierge.
No de réf.: 041-0066CM-0003 **Date limite** : le 2 août 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Chef des services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des T. N.-O., C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7456. Télécopieur : (403) 873-0436. Ou présenter votre curriculum vitae au 5e étage du Palais de justice à Yellowknife ou au Centre correctionnel de Baffin à Iqaluit.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive*** – *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Une petite nouvelle à Yellowknife

Nuit d'été en ville

Il y a deux mois et demie, je montais à bord d'un avion qui m'emmenait de Montréal à Vancouver. C'était la première étape de ma montée vers le NORD! Je ferais le reste en autobus. Tout le monde m'avait dit :«T'es folle! tu vas geler là-bas; y'a pas d'été! pis tu vas manquer toutes les festivités à Montréal! Pourquoi Yellowknife? Qu'est-ce que tu vas faire là?», et patati et patata...Évidemment, j'ai fait à ma tête, je suis partie quand même, et me voilà.

Comment ça, pas d'été?

Comment ça, pas de festivités?

Depuis que je suis débarquée à Yellowknife, le 20 mai, il y a eu à peu près quatre jours où il n'a pas fait très beau. Chaque fois que je téléphone au Québec, il pleut, il fait froid, ou alors tout le monde est tout collant de chaleur humide. Pour leur faire plaisir, je leur parle de la petite brise et du soleil qui se couche après minuit.

Bon, j'avoue que j'ai toujours adoré Montréal, et que l'été, c'est bien l'fun avec tous les festivals, et les tam-tams sur la montagne le dimanche. Mais depuis que je suis arrivée ici, je ne me suis pas arrêtée deux minutes et la découverte de l'été à Yellowknife a été une suite de surprises agréables.

À mon arrivée, je me suis mise à chercher du travail. Après une semaine sans résultat, la panique s'installant, j'ai conclu qu'il faudrait que je sois créative si je ne voulais pas être obligée de me nourrir au *CheezWhiz*. J'ai donc commencé à fabriquer des attrapeurs de rêves, des bijoux de chanvre et des «hair wraps», petites couettes de cheveux enveloppées dans des fils de couleur.

Ces activités allaient me plonger en plein coeur des divers évènements qui ont lieu l'été à Yellowknife. J'ai d'abord commencé par m'installer au *City Market* tous les samedis, retrouvant chaque semaine avec joie les musiciens locaux et ma portion gargantuesque de frites maison. Pour le solstice d'été, j'ai fait un saut au *Raven Mad Daze*. Ensuite est venu le *Festival of the Midnight Sun*, où plusieurs artisans et musiciens donnaient ateliers et spectacles au parc Petitot, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Mais le clou de l'été, c'est *Folk on the Rocks*, et il faut que j'en parle plus en détails. Ouf! Quel festival! Bien que j'aie travaillé comme une fourmi à enrouler des mèches de cheveux toute la fin de semaine avec ma comparse Dana, j'ai profité chaque minute de l'excellente musique qui venait m'emplir les oreilles.

Malheureusement, samedi on a dû tout transporter à l'arena, à cause de la pluie qui faisait rage le matin. Avec l'équipement technique, on n'a pas voulu prendre de chance, même s'il a fait beau le reste de la journée. Mais personne ne s'est laissé décourager et on a commencé en douceur avec du jazz et de la musique celte, puis l'atmosphère s'est réchauffée quand les gens ont commencé à danser sur la musique rebondissante des *Planet Smashers*, à mi-chemin entre le punk et le reggae. Ensuite est venue la très attendue Buffy Sainte-Marie, artiste autochtone de renommée internationale, très sympathique, intelligente et pleine d'humour, qui a été plus qu'à la hauteur des attentes de chacun. La soirée s'est terminée sur les rythmes latins de Tilo Paiz et la Banda Amistad, avec ses danseuses qui semblaient branchées sur le 220 et qui ont fait danser tout le monde à en perdre le souffle pendant une heure et demie. À la sortie, épongeant ses sueurs, on trouvait un petit band qui s'était formé spontanément dehors et qui «jammait» joyeusement. Bonne nuit et à demain.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Emporté par la musique rythmée, les gens dansaient fort lors du spectacle du groupe Rawlins Cross le 28 juillet dernier.

Dimanche a été une journée magnifique. Mes doigts et ceux de Dana se faisaient toujours aller autant dans les fils de couleur, mais nous avons fermé boutique assez tôt pour aller entendre les chants de gorge d'Emilie Aqqaq et Mary Ittunga, qui m'ont tellement impressionnée que je souhaite maintenant en apprendre la technique. Elles ont été suivies du bluesman de Chicago, Osee Anderson, qui a déjà joué avec Al Green et Buddy Guy et qui fait sortir de sa guitare un séduisant mélange de jazz et blues qu'il appelle «bluesion». Ensuite, le groupe Rawlins Cross, originaire des Maritimes a fait un malheur avec ses mandolines et sa cornemuse dans un son rock celtique, le «reel'n roll», musique surprenante dont il était vraiment difficile de ne pas succomber aux charmes. Tracy Riley a aussi joué quelques «tounes». Hôte de l'évènement, l'artiste locale était dans sa meilleure forme. La 16e édition de *Folk on the Rocks* s'est finalement terminée sur les rythmes des tambours des Dénés de Tulita.

J'ai l'air de lancer des fleurs à tout vent comme ça, mais je jure que je suis sincère et que ça a été un festival fabuleux qui ne m'a pas fait regretter Montréal une seule seconde, même que je pense que certains organisateurs de là-bas auraient peut-être avantage à venir faire un petit tour.

Pas d'été?

Pas de festivités?

Qu'est-ce que je fais à Yellowknife?

J'envoie une copie de ce journal à mes amis québécois en espérant qu'ils décideront de venir voir de leurs propres yeux.

Natali Lefebvre

Journée du Nunavut



L'avenir du Nunavut est réservé aux jeunes, tel ce jeune Nunavummiuq, Simon Nasuk, qui pour l'instant s'amuse bien aux festivités.



Dans la tente des aînés, les jeunes étaient encouragés à exercer leurs talents d'accordéonistes... et il seront certainement en mesure d'invoquer la magie pour faire danser les gens !



Ces deux magnifiques clowns ont fait la joie de plus d'un enfant lors de la Journée du Nunavut le 9 juillet dernier à Iqaluit.

Photos : Stéphane Cloutier

Commentaire sur la Journée du Nunavut

Un pour tous, tous pour un !

Le 9 juillet dernier, c'était fête dans les communautés du Nunavut. À Iqaluit, plusieurs centaines de personnes étaient au rendez-vous.

Contrairement à la fête du Canada, une semaine plus tôt, la fête du Nunavut avait un caractère résolument communautaire. On y retrouvait des jeux et des concours de toutes sortes, dont des chants de gorge, des courses de bébés, une parade de vêtements traditionnels, des chasses au trésor et bien d'autres activités encore. Il y avait également les tentes des aînés et aînées, où les jeunes pouvaient tester leurs talents d'accordéonistes..., l'*inuktitut baseball*, un repas communautaire et une soirée mémorable de «rigodon» à la salle paroissiale.

Presque tout le monde était de la fête à un moment ou l'autre de la journée. Presque... En fait, les non-Inuit ont plutôt rayonné par leur absence.

À qui le Nunavut?

Les Inuit répondent sans équivoque à cette question. «Le Nunavut c'est notre terre, notre avenir!» Quant aux francophones et aux anglophones, leur réponse à cette question est plutôt mitigée.

Une recherche sur la communauté francophone d'Iqaluit (conduite par l'Université Laval depuis l'été 1994) trace les grandes lignes de ce que pensent les francophones et de ce à quoi ils s'attendent par rapport au Nunavut.

Tout d'abord, certains croient qu'avec l'avènement du Nunavut en 1999, le statut quo va persister. C'est-à-dire que la situation prévalant avec le gouvernement de Yellowknife sera la même avec celui d'Iqaluit et qu'il y aura autant de non-Inuit dans la fonction publique que maintenant. Certains souhaitent que les choses se passent ainsi, tandis que d'autres craignent plutôt ce scénario.

Un deuxième groupe de francophones croit plutôt que la montée au pouvoir des Inuit va provoquer beaucoup de changements, dont le départ de nombreux non-Inuit. Plusieurs emplois sont évidemment en cause dans la fonction publique.

Finalement, d'autres francophones pensent qu'il est juste que les Inuit prennent en main leur destinée, puisqu'ils sont majoritaires sur ce territoire. Toutefois, ils souhaitent être des partenaires à part entière dans la construction du futur gouvernement.

Droit ethnique ou droit public?

Plusieurs confondent encore l'aspect territorial et gouvernemental du Nunavut, confondant ainsi droit ethnique et droit public. L'entente concernant le territoire du Nunavut donne une priorité aux Inuit. On parle alors de droits exclusifs ethniques. En ce qui concerne le gouvernement, plusieurs pensent qu'il sera également de type ethnique, c'est-à-dire que seulement les Inuit pourront y être représentés ou y avoir accès.

Le gouvernement du Nunavut sera en fait de type public, c'est-à-dire représentatif de sa population, toutes origines confondues. Cela signifie que les francophones peuvent se construire une place dans le Nunavut s'ils en saisissent eux-même l'occasion...

Pour les Inuit, le Nunavut c'est «notre terre», mais c'est également «notre avenir» dans le respect de tous et de chacun. Espérons que les francophones qui veulent faire du Nunavut leur chez-soi seront plus nombreux à venir chanter, danser, jouer et rire le 9 juillet 1999!

Stéphane Cloutier



LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 30, vendredi 6 septembre 1996

Rentrée 1996



Natali Lefebvre/L'Aquilon

La professeure Michelle Bourque s'affairait auprès des jeunes élèves de sa classe lors de la rentrée scolaire le 28 août dernier à l'école Allain St-Cyr.

Gestion scolaire en Colombie-Britannique

Victoire en cour

Un juge de la Colombie-Britannique donne raison aux parents francophones qui réclament depuis dix ans la gestion de leurs écoles.

Dans un jugement de 40 pages, le juge David Vickers de [redacted] Cour suprême de la Colombie-Britannique en vient à la conclusion que la loi scolaire de la province ne répond pas aux exigences de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui traite de l'éducation dans la langue de la minorité.

Le juge accorde au gouvernement jusqu'au dernier jour de la prochaine session législative pour amender sa loi scolaire, de façon à donner aux francophones la gestion et le contrôle de leurs écoles dans la région de Vancouver Bas-Fraser et Grand Victoria. La prochaine session doit s'ouvrir au mois de janvier prochain.

Selon le juge Vickers, le nombre d'enfants francophones qui ont droit à une éducation en langue française dans cette région est suffisamment élevé pour accorder à la minorité le droit de gestion le plus élevé (lire: une commission scolaire), de même que le contrôle sur les programmes d'enseignement et sur les installations scolaires.

Le gouvernement avait annoncé il y a un an la création d'un Conseil scolaire francophone. Cette structure administrative n'avait cependant pas droit au même financement que les autres commissions scolaires anglophones, ni le pouvoir de dépenser des fonds publics pour des projets d'immobilisations. La décision de créer ce conseil avait été prise par voie de règlement, sans modification à la loi scolaire de la province, ce que condamne le juge Vickers.

Fort d'un premier jugement qui leur est favorable, les parents fran-

Victoire en cour
Suite en page 2

Affichage bilingue à Ottawa

Appui des médias anglophones

Le dossier de l'affichage commercial bilingue progresse à pas de tortue dans la région de la capitale fédérale.

Dix jours après avoir invité par écrit douze grandes compagnies à bilinguiser les affiches de leurs commerces situés à proximité du Parlement, la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) confirme que seulement quatre entreprises ont accédé à sa demande. Il s'agit de Canadian Tire, Tip Top, Zellers et Holt Renfrew.

La compagnie Canadian Tire a fait savoir qu'elle n'avait pas de politique linguistique. Mais, consciente du débat entourant l'affichage, elle n'a pas hésité à faire parvenir par télécopieur une copie de la lettre de la FCFA à tous ses magasins d'Ottawa.

Le gérant du district d'Ottawa pour les magasins Tip Top s'est pour sa part engagé, du moins verbalement, à installer des affiches bilingues dans ses commerces.

La compagnie Zellers a pris du temps avant de prendre une décision, mais cela en valait la peine: elle a fait savoir que tous ses magasins, d'Ottawa à Cornwall, afficheront dorénavant dans les deux langues officielles.

La compagnie Black's camera a dit qu'elle étudierait la question. Mais elle affirme que ses propres sondages indiquent que les clients sont davantage préoccupés par le service à la clientèle, que par la question de l'affichage.

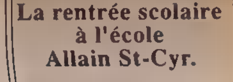
Les compagnies Radio Shack, Blockbuster Vidéo, Pharma Plus, Roger Vidéo, les bijouteries Peoples, la Banque Toronto-Dominion et la Banque Scotia n'ont toujours pas répondu à la demande de la Fédération.

Voulant tirer profit du mouvement en faveur de l'affichage commercial bilingue lancé par des anglophones de l'ouest de l'île de Montréal, la FCFA avait lancé une campagne semblable le 15 août dernier.

Les médias anglophones de [redacted] capitale ont ouvertement appuyé la campagne de la FCFA. La Fédération a aussi reçu de nombreux appels d'anglophones qui se disaient solidaires, ce qui est tout à fait inhabituel. Les politiciens locaux ont indiqué qu'ils étaient en faveur de l'affichage commercial bilingue. Cette ouverture d'esprit manifestée par les anglophones d'Ottawa n'a cependant pas suffit pour convaincre [redacted] plupart des grandes entreprises commerciales fautives d'afficher tant en français qu'en anglais.

À [redacted] FCFA, on ne cache pas sa déception, d'autant plus que récemment, la compagnie Radio Shack a pris la décision d'afficher en français et en anglais partout au

Affichage
Suite en page 2



La rentrée scolaire à l'école Allain St-Cyr.

Lire en page 3

Éditorial : In English et en français.

Lire en page 4

Le service des incendies de l'aéroport d'Iqaluit : un été mouvementé.

Lire en page 5

Sur le bout de la langue : des mots qui se mettent à table.

Lire en page 7

Le Bloc appuie la campagne d'affichage bilingue.

Lire en page 8



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Fin des vacances

Pour les plus jeunes élèves de l'école Allain St-Cyr, le 28 août marquait le retour en classe. Pour les élèves plus âgés de septième, huitième et neuvième année, il s'agissait plutôt de la fin des vacances estivales.



Marche contre la violence

Jeudi le 19 septembre aura lieu la marche internationale annuelle «Take back the night». L'évènement a pour but de dénoncer la violence faite aux femmes et aux enfants dans les rues et à l'intérieur des foyers.

Le Conseil du statut de la femme invite la population des TNO à s'impliquer dans l'organisation des activités qui auront lieu à cette occasion dans les communautés. Pour plus d'information, composez le (403) 920-6177.

Bourse d'études dénée

La Nation dénée vient d'annoncer la création d'une nouvelle bourse d'études destinée aux étudiants dénés, au niveau post-secondaire dans les domaines de la science, de l'environnement et de la gestion des ressources.

La bourse a été nommée en l'honneur d'une figure d'importance dans la communauté autochtone, le chef George Kodakin, qui a beaucoup fait pour la protection de l'environnement. Le montant alloué aux récipiendaires sera de 1000 $ par année.

Pour la Nation dénée, il est primordial d'encourager les jeunes à poursuivre des études dans des domaines pouvant aider à la préservation de la culture aborigène. Des autochtones plus compétents dans les questions concernant les intérêts de leur nation seront mieux en mesure de la défendre.

Une Constitution pour l'Ouest

Les éléments qui formeront la nouvelle Constitution de l'Ouest se mettent lentement en place, et de l'information sur ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant sera bientôt disponible pour la population. Les résidents du Nord y trouveront la description des étapes du projet, les raisons pour lesquelles l'Ouest a besoin d'une nouvelle Constitution, et des explications sur le rôle joué par la question des droits des autochtones dans le processus.

Le groupe de travail sur la Constitution essaie de satisfaire les demandes venant de tous les secteurs du Nord afin d'établir une ligne de conduite claire, et s'attend à conclure l'étape finale du projet lors de la quatrième session de l'Assemblée législative en octobre prochain.

Nunavut et emploi

Un évènement d'importance majeure comme la création du territoire du Nunavut apporte évidemment beaucoup de changements dans la vie des résidents du Nord. Plusieurs employés du gouvernement sont craintifs devant ce que l'avenir leur réserve. Leur emploi sera-t-il aboli ? Seront-ils transférés dans les nouveaux bureaux de l'Est ? L'atmosphère est plutôt tendue.

C'est pourquoi le député de Yellowknife South, Seamus Henry, a demandé au GTNO de fournir dans les plus brefs délais une liste des personnes dont l'emploi sera affecté par la nouvelle division. «Les gens peuvent faire face au changement, mais il faut qu'ils en soient avisés d'abord», dit-il.

M. Henry souhaite aussi que les ministres établissent de meilleurs rapports avec le personnel de leurs ministères, qu'ils prennent le temps de rencontrer les gens pour leur faire savoir que leur travail est apprécié. «Ce genre d'intervention pourrait contribuer à atténuer l'inquiétude qui plane en ce moment», affirme le député.

Retombées du projet de BHP

Une autre préoccupation du député Seamus Henry est l'adaptation de Yellowknife aux retombées du projet de mine de diamant de la compagnie BHP. D'après M. Henry, il faudrait que le GTNO débloque des fonds afin que la ville puisse se préparer adéquatement aux changements qu'apportera le développement minier.

Il croit que si le gouvernement veut assurer des bénéfices maximum pour le Nord, il faut mettre en place les infrastructures nécessaires à l'accueil des nouveaux résidents et nouvelles entreprises qu'attirera le projet.

Il suggère par exemple le remplacement de l'arena Gerry Murphy et l'agrandissement des écoles secondaires. «Il faut investir maintenant», dit-il, «nous ne pouvons pas recevoir les travailleurs miniers si nous ne sommes pas en mesure de leur offrir le même accès à l'éducation et aux activités récréatives que dans le Sud».

Autoroute Dempster

L'autoroute Dempster restera ouverte malgré le fait que le gouvernement du Yukon devra réduire d'un million de dollars le budget dédié à l'entretient annuel de la portion qui se trouve dans son territoire. Cette autoroute de 750 km est la seule qui relie Inuvik au reste du Canada, et ce par le système routier yukonnais. Elle est donc d'une importance capitale pour les résidents du Delta.

Suite à ces coupures budgétaires, l'autoroute sera de toute évidence moins entretenue. Par contre les gouvernements des Territoires et du Yukon tenteront de trouver ensemble une solution qui leur permettra de maximiser les services disponibles sur leur section respective de l'autoroute.

Natali Lefebvre

Victoire en cour

Suite de la une

cophones retournent en cour au mois de septembre, cette fois pour s'assurer que le gouvernement respecte les droits scolaires des francophones sur tout le territoire de la province, et non pas seulement dans la grande région de Vancouver. C'est que le gouvernement avait promis en décembre 1992 de créer un conseil scolaire francophone provincial, mais il était ensuite revenu sur sa décision à l'automne de 1993. Les parents, eux, n'ont pas oublié cette promesse.

Le gouvernement néo-démocrate n'est cependant pas au bout de ses peines. Dès qu'ils obtiendront un nouveau jugement obligeant la province à créer une commission scolaire provinciale, les parents intenteront une poursuite de 4 millions de dollars en dommages et intérêts. La cause pourrait être entendue au début de 1997.

On compte 3000 élèves francophones dans les écoles de la province, mais ils seraient 17 000 à avoir droit à une éducation en langue française.

APF

Affichage

Suite de la une

Québec dans ses 106 magasins. «On s'attendait à mieux. On espérait que les entreprises qui avaient dit oui à la dualité linguistique dans le West Island disent oui à Ottawa».

La FCFA a menacé de «représailles économiques» les entreprises de la capitale qui refuseront d'afficher dans les deux langues officielles. Plusieurs des entreprises ont indiqué aux médias qu'elles installeraient des affiches en français à la condition de recevoir des demandes en ce sens de la part des consommateurs. La FCFA a donc fait circuler une pétition bilingue pour forcer ces entreprises à afficher dans les deux langues. L'ultimatum prenait fin le vendredi 30 août.

Nouveau-Brunswick et Manitoba

Il n'y a pas que dans la capitale nationale et dans la région de Montréal où le dossier de l'affichage bilingue fait l'objet d'un débat.

Au Nouveau-Brunswick, la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) a lancé il y a cinq ans une campagne de francisation des commerces dans le nord-est et le sud-est. Elle compte maintenant l'étendre dans toute la province.

Dans la foulée du mouvement lancé à Ottawa, la Société franco-manitobaine demande elle aussi aux grands magasins d'afficher dans les deux langues officielles. La SFM n'a toutefois pas l'intention de lancer un appel au boycottage.

APF

La rentrée à Allain St-Cyr

Mercredi 28 août, 8h30. Petit matin gris. Tout compte fait, ça semble être un bon jour pour commencer l'école.

À la porte de chaque classe, les professeurs Brigitte Bergeron, Michelle Bourque, Terry Gallant et Victorin Kenny accueillent les élèves. Quelques parents s'attardent un peu pour dire au revoir à leurs enfants.

À peine entrée dans la classe, Francine extrait fièrement ses souliers neufs de son sac pour les montrer à Michelle, son professeur. Pendant ce temps, Ian prend place à une table et commence déjà à dessiner. Dans la classe de maternelle, Chantal et Eugénie font des casse-tête en silence, sans doute un peu intimidées par ce tout premier contact avec leur nouvelle carrière d'écolières. Les plus grands, eux qui en ont vu d'autres, se sont assis à un pupître et attendent bien tranquillement que le professeur prenne la parole, inaugurant ainsi la nouvelle année scolaire.

Dans toute l'école, l'atmosphère est calme. On s'examine du coin de l'oeil, repérant les nouveaux visages et les vieux amis. Chacun semble prêt à se remettre au travail. Ça tombe bien; l'école ouvre une bibliothèque toute neuve qui comprend toute une série d'ordinateurs. D'ici quelques jours, les vacances d'été seront déjà souvenir du passé...

Natali Lefebvre



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Eugénie et Chantale de la maternelle s'amusaient à faire des casse-tête : une rentrée qui ne change pas beaucoup des vacances.





De l'espoir pour les Métis

Le Conseil tribal des Métis du sud du Grand lac des Esclaves, le gouvernement fédéral et le GTNO ont signé un accord-cadre qui définit les principaux sujets de négociations entre ces parties, ainsi que le processus à suivre pour arriver à une entente de principe destinée à servir les intérêts des Métis du sud du Grand lac des Esclaves.

L'Accord prévoit un processus de négociations en deux étapes : la première concernera les questions des terres, des bénéfices économiques, des programmes et des services, tandis que la seconde sera rattachée aux négociations pour un gouvernement métis autonome.

Pour George Kurszewski, négociateur et porte-parole du Conseil tribal, la signature de cet accord est un point tournant dans l'histoire des Métis. «Ce cadre nous fournit un mécanisme grâce auquel nous pourrons finalement arriver à nous entendre sur la manière de partager nos terres et nos ressources avec les autres Canadiens», dit-il.

«Cet accord représente l'occasion de prendre le contrôle de notre propre destin, et le défi de bien le faire», ajoute Gary Bohnet, président de la Nation métis.

Quand à Ronald Irwin, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, il croit que cette signature reflète [redacted] volonté des gouvernements fédéral et territorial d'établir avec les Métis des relations basées sur la confiance et le respect mutuel.

Depuis [redacted] mort de l'Accord sur les revendications territoriales des Dénée/Métis en 1990, certains Métis étaient restés sans [redacted] possibilité de se faire entendre des gouvernements.

Natali Lefebvre

ÉDITORIAL

In English et en français !

Le débat linguistique lié à l'affichage déborde maintenant de la simple question de l'affichage unilingue francophone au Québec.

D'un côté comme de l'autre de la rivière Outaouais, la question des droits individuels versus les droits collectifs pose un épineux problème qu'il est difficile de résoudre. Mais dans un cas comme dans l'autre, la question de la prééminence de l'anglais au Canada demeure le point central.

Au Canada anglais, n'afficher qu'en anglais va de soi. Il s'agit d'un choix basé sur des techniques de gestion simples : la vaste majorité des clients sont anglophones, la promotion se fait donc en langue anglaise. Tant qu'il est question de langue anglaise, les droits individuels et collectifs se concilient parfaitement.

C'est au moment d'insérer la langue française dans le débat que les choses se corsent.

Pour bien des commerçants anglophones du Québec, il allait de soi auparavant d'afficher en anglais aussi bien qu'en français. Même dans les régions à forte concentration francophone, tous les panneaux d'affichage étaient bilingues. Ailleurs au Canada, ça demeurait unilingue anglophone. C'est pour contrer la lente érosion de la langue française que la province du Québec a décidé d'interdire l'affichage en anglais. Les droits collectifs venaient soudain s'imposer en maîtres des droits individuels.

La situation aurait-elle été différente dans les années 70 si l'affichage bilingue avait été une pratique *pan-canadienne plutôt qu'une affirmation des droits* des anglophones au Québec ? Peut-être ! Ce n'était malheureusement pas le cas.

Bafoués en tant que collectivité au Québec, en Acadie et en Ontario, les francophones doivent convaincre et parfois légiférer pour que soient reconnus leurs droits. Droits individuels versus droits collectifs ? Le litige n'existerait pas si collectivement la population anglophone cessait de nier systématiquement la place du français au Canada.

Alain Bessette

Songeur !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les élèves changent mais les humeurs de la rentrée scolaire demeurent les mêmes et trancendent les générations d'étudiants qui ont dû affronter la première journée du retour en classe. Matin gris et nuageux, propice aux humeurs sombres de circonstance.

DÉBAT LINGUISTIQUE: LES DEUX MINORITÉS CANADIENNES

MINORITÉ FRANCOPHONE

AU CANADA, HORS QUÉBEC



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim) : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre

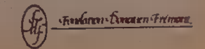
Correspondant (Iqaluit) : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan (APF)

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Les récents accidents d'avion confirment l'importance du service d'incendie de l'aéroport

Ecrasement d'un CF-18 à Iqaluit

Il arrive parfois que les évènements se précipitent et prennent de court les discussions des technocrates ou des politiciens. C'est l'impression qu'on a en constatant le nombre d'accidents d'avion survenus autour de l'aéroport d'Iqaluit depuis quelques temps.

D'abord le 31 mai dernier un Boeing 747 de la compagnie Virgin Atlantic, avec plus de 400 personnes à bord, se pose d'urgence à Iqaluit afin d'acheminer un de ses passagers souffrant de malaises cardiaques vers l'hôpital. En s'approchant des pompes à essence un des réacteurs arrache une des pompes et l'essence gicle sur le réacteur en marche. Fort heureusement les pompiers de l'aéroport sont sur place et instantanément étouffent un possible début d'incendie. La catastrophe est évitée de justesse.

Cet accident s'est produit justement au moment où le Ministère des Transports fédéral est à reviser les normes de fonctionnement des aéroports canadiens et ré-examine entre autre chose, la nécessité de conserver un service d'incendie sur chacun de ces aéroports.

En réponse à une lettre du député d'Iqaluit Ed Picco, le ministre des Transports Jim Antoine a répondu, fin juillet, que les services d'incendie n'étaient pas nécessaires dans beaucoup d'aéroports étant donné le faible risque d'accident. De toute façon, ajoute le ministre, son ministère procédera à des consultations avant de prendre une telle décision à l'égard de l'aéroport d'Iqaluit, dans l'éventualité où Ottawa n'exige plus de service d'incendie à Iqaluit.

Le 3 août suivant un aviateur amateur, Sam Pitsiulak, doit faire un atterrissage forcé avec son monoplace entre les rochers de la grève, à moins de 500 mètres du bout de la piste. L'avion est un peu amoché mais Pitsiulak s'en tire sans égratignure et quelques amis s'offrent pour ramener son coucou sur la route.

Dans son éditorial du 9 août du Nunatsiaq News, Jim Bell revient sur l'importance du service d'incendie à l'aéroport d'Iqaluit étant donné l'affluence du traffic international qui utilise la piste. Il souligne que jamais le service des pompiers volontaires de la ville pourrait intervenir à l'aéroport dans un délai de trois minutes comme c'est le cas pour les pompiers de l'aéroport. Le GTNO devrait continuer à défrayer le coût du service d'incendie à l'aéroport de l'ordre de 250 000 $ annuellement poursuit Jim Bell, même si la responsabilité d'administrer l'aéroport d'Iqaluit pourrait être prochainement dévolue au niveau municipal.

Le 12 août vers 10 h 30 a.m., un Twin Otter de Bradley Air Services fait un mauvais aterrissage sur une petite piste près de Markham Bay, à l'ouest de Kimmirut et à environ 130 kilomètres au Sud-Ouest d'Iqaluit. L'avion finit par s'écraser dans la mer entraînant la mort du Capitaine Martin Bouvier et de l'officier de bord James Batten de la compagnie First Air. Commotion à Iqaluit et surtout parmi le personnel de First Air où plusieurs connaissent bien les disparus.

Puis deux jours plus tard, sur la piste d'Iqaluit à 9h20 a.m., un CF-18 de l'escadron des forces canadiennes de la base de Bagotville n'arrive pas à réussir son décollage, passe à travers la clôture en bout de piste, et va s'emboutir contre les conduites de pétrole de la ville et de l'aéroport. Le pilote, le capitaine Ken Welch, 28 ans de Calgary, a pu s'éjecter avant que l'avion ne quitte la piste et s'en est tiré sain et sauf. En quelques minutes les pompiers de l'aéroport étaient sur place et vers 10h15 l'incendie était sous contrôle, l'alimentation des conduites de pétrole ayant été interrompue quelques minutes suivant la catastrophe.

Le capitaine Genevieve Proulx, porte-parole de la base de Bagotville a précisé lors d'une entrevue à CFRT, la radio communautaire francophone d'Iqaluit, qu'il s'agissait du quinzième accident après plus de 100 000 heures de vol des CF-18 au Canada. Neuf de ces accidents ont été fatals pour les pilotes. S'il s'agit d'un métier dangereux, comme l'a avoué le capitaine Proulx en entrevue, l'utilisation de la piste par le programme de CF-18 implique aussi une augmentation des risques d'accident à l'aéroport d'Iqaluit.

Les récents accidents d'avion autour de l'aéroport d'Iqaluit convaincront peut-être technocrates et politiciens de l'importance de garder le service d'incendie à l'aéroport d'Iqaluit.

Louis Mc Comber



Courtoisie de Michael Erving

Site de l'écrasement du CF-18 à Iqaluit. En un clin d'oeil, des millions de dollars s'envolent en fumée.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Postes occasionnels

Ministère de [redacted] Justice

Le ministère de la Justice est constamment à [redacted] recherche d'employés occasionnels compétents dans une foule de domaines différents.

Si vous êtes intéressé à travailler pour le Ministère, veuillez envoyer votre curriculum vitae par courrier ou le déposer aux adresses suivantes :

Services du personnel
Ministère de la Justice
Administration centrale
Palais de justice, 5ᵉ étage
YELLOWKNIFE NT X1A 2L9
Tél.: (403) 873-7616
Fax : (403) 873-0436

Centre correctionnel territorial pour femmes
C. P. 5
FORT SMITH NT X0E 0P0
Tél.: (403) 872-7361
Fax : (403) 872-5800

Centre correctionnel de Yellowknife
C. P. 278
YELLOWKNIFE NT X1A 2N2
Tél.: (403) 873-4465
Fax : (403) 873-5841

Centre correctionnel pour jeunes contrevenants River Ridge
C. P. 388
FORT SMITH NT X0E 0P0
Tél.: (403) 872-7367
Fax : (403) 872-2402

Centre correctionnel du South Mackenzie
C. P. 1660
HAY RIVER NT X0E 0R0
Tél.: (403) 874-2798
Fax : (403) 874-2953

Centre correctionnel pour jeunes contrevenants de Hay River
C. P. 370
HAY RIVER NT X0E 0R0
Tél.: (403) 874-6404
Fax : (403) 874-2678

Centre correctionnel de Baffin
C. P. 1000
IQALUIT NT X0A 0H0
Tél.: (819) 979-5366
Fax : (819) 979-4646

Centre correctionnel pour jeunes contrevenants Isumaqsunngittukkuvik
C. P. 1000
IQALUIT NT X0A 0H0
Tél.: (819) 979-4452
Fax : (819) 979-5506

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Directeur

Justice communautaire

Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**

Relevant du sous-ministre adjoint, Direction du solliciteur général du ministère de la Justice, voici pour vous une chance exceptionnelle de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'options en matière de justice communautaire aux Territoires du Nord-Ouest. Vous dirigerez une équipe d'intervenants régionaux en justice communautaire, qui eux veillent à offrir des programmes de justice à la fois flexibles et innovateurs à l'échelle locale et de l'aide au développement dans les localités septentrionales. Votre poste compte de nombreuses tâches importantes dont : l'évaluation des propositions de nouveaux projets, l'élaboration de politiques et de normes d'évaluation de la performance et la consultation des dirigeants des localités, des organismes autochtones et d'autres ministères du gouvernement aux fins d'évaluation des besoins et des options en matière de nouveaux modèles de justice en région. Bien informé sur les questions communautaires, vous conseillerez le sous-ministre adjoint en matière de législation, de politiques et d'exigences de procédures concernant les activités de justice communautaire dans le Nord. Vous devrez également travailler avec le comité d'aide aux victimes de crime en conseillant le ministre dans ce domaine et en aidant les représentants des localités à organiser des projets et des programmes d'aide aux victimes de crime.

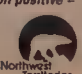
Le Ministère cherche des candidats à l'esprit innovateur possédant d'excellentes aptitudes de communication et d'organisation. Les candidats doivent également posséder des connaissances approfondies et une excellente compréhension de l'appareil judiciaire et des questions juridiques contemporaines, ainsi que d'excellentes aptitudes de direction et de planification. De plus, ils doivent avoir de l'expérience en développement communautaire et une bonne compréhension des cultures et des structures administratives des Territoires du Nord-Ouest.

Le traitement varie selon l'expérience.

Réf.: 011-0227CM-0006 **Date limite** : le 13 septembre 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Chef des services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des T. N.-O., 5ᵉ étage, Palais de justice, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7456; télécopieur : (403) 873-0436.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est [redacted] langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

Norman Wells (T.N.-O.) À vendre par appel d'offres Immeuble résidentiel de 19 appartements (Valleyview Apartments)

Situé dans [redacted] ville de Norman Wells (T.N.-O.)
Adresse :
Mackenzie Drive, Norman Wells
Superficie du terrain:
Assise : 71,628 m; profondeur : 68,373 m (235 pi sur 224,33 pi)
Description :
Immeuble de deux étages; charpente en bois; 19 appartements (une chambre à coucher) entièrement meublés.
Zonage :
R2 - Zone résidentielle de densité moyenne.

Documents de soumission : Aram Construction, Norman Wells, X0E 0V0, tél. : (403) 587-2538. On peut également se procurer les documents de soumission en s'adressant à M. Bob Francis, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, P.O. Box 518, Yellowknife (T.N.-O.), X1A 2N4, tél. : (403) 920-6782. Renseignements : M. Bruce Copeland, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Suite 1000, 9700 Jasper Avenue, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, Tél. : (403) 497-3716.

DATE LIMITE : Les offres sous pli scellé seront acceptées jusqu'au 18 septembre 1996, 14 heures, à l'adresse suivante :
Gestionnaire régional,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Suite 1000, 9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4E2

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À *ACCEPTER NI LA PLUS ÉLEVÉE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS*

Norman Wells, NWT For sale by tender 19 unit apartment building (Valleyview Apartments)

Located in the Town of Norman Wells, NWT
Property Address:
Mackenzie Drive, [redacted]orman Wells
Site Area:
71.628 m ftg. X 68.373 m depth (235 ft. X 224.33 ft.)
Building Description:
Two storey apartment building of frame construction, containing 19 - one bedroom, fully furnished suites.
Zoning:
R2 - Medium Density Residential Zone

For Offer to Purchase documents contact: Aram Construction, Norman Wells, X0E 0V0, at (403) 587-2538. Offer [redacted] Purchase documents may also be obtained by contacting Bob Francis, Public Works and Government Services Canada, P.O. Box 518, Yellowknife, NWT, X1A 2N4 at (403) 920-6782. For further information please contact: Mr. Bruce Copeland, Public Works & Government Services Canada, Suite 1000, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta T5J 4E2, at (403) 497-3716.

DEADLINE: Sealed offers will be received until 14:00, September 18, 1996 at the following address:
Regional Manager
Public Works and Government Services Canada
Suite 1000, 9700 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta T5J 4E2

THE HIGHEST OR ANY OFFER NOT NECESSARILY ACCEPTED

Canada

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Coordinateur, Répartition du financement préétabli

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, T. N.-O.**
(Poste occasionnel d'une durée d'un an)
Le traitement initial est de 51 344 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0220TRW-0003 **Date limite :** le 13 septembre 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Centre Square, 7ᵉ étage, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0280.

Commis à l'enregistrement des documents (Modification)

Ministère de la Justice **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 35 274 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0181CM-0003 **Date limite :** le 6 septembre 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Chef des services du personnel, Ministère de la Justice, Gouvernement des T. N.-O., 5ᵉ étage, Palais de justice, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7616. Télécopieur : (403) 873-0436.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Northwest Territories

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Geco-Prakla Schlumberger
Site:	Lat 60° 24'38", Long. 123° 54'90"
Objet:	Utilisation des eaux pour un camp sismique et évacuation des eaux usées vers [redacted] puisard

Pour plus de renseignements, contactez Pam LeMouel au 669-2772, avant [redacted] **16 septembre 1996**.



Étude du transport pour le réapprovisionnement sur le Mackenzie

Entre autres évaluations, l'étude doit comporter une évaluation économique de solutions de rechange au transport pour le réapprovisionnement par barge sur le réseau fluvial et par camion sur le réseau de transport routier d'hiver du Mackenzie – Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice de la voirie, 4501 avenue Franklin) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 SEPTEMBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, à partir du 2 septembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Shelly Hodges, commis aux contrats Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 920-8978
Renseignements techniques :	Russell Neudorf, agent de projets Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (403) 920-3366



Fonctionnement et entretien de l'aéroport d'Iqaluit

L'entreprise retenue devra fournir la main-d'oeuvre et tous les matériaux visant à effectuer les travaux et à assurer les services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien de l'équipement et des installations aéroportuaires – Iqaluit, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou être livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice W.G. Brown) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 11 OCTOBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, à partir du 28 août 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Thomas Proctor Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (819) 979-5402
Renseignements techniques (par écrit) :	Surintendant régional Gouvernement des T.N.-O. Téléphone : (819) 979-5106 Télécopieur : (819) 979-0298

Avis aux entrepreneurs intéressés : Une réunion concernant le présent projet se tiendra le 12 septembre 1996, à Iqaluit. L'heure et le lieu seront annoncés plus tard.



Des mots qui se mettent à table

Des mots aussi courants que ceux associés à la faim et à la soif ont pris parfois d'étranges détours pour arriver sur la table. Les ustensiles, à l'origine, désignaient des outils, comme en témoignent les pelles à tartes, les scies à pain, les truelles à poisson et les pinces à spaghetti.

Avant de couper la viande, le couteau se trouvait sur la charrue : littéralement, il s'agissait du fer de la charrue qui coupait la terre. La fourchette sort aussi de la ferme (la fourche à deux dents). L'Italie s'est servi de fourchettes dès le XVe siècle, alors qu'elles ne sont apparues qu'à la fin du XVIIe siècle en France. Et encore, seules les dames s'en servaient. Même Louis XIV n'en utilisait pas! Il préférait se servir de la «fourchette d'Adam», c'est-à-dire de sa main.

La cuiller (ou cuillère, les deux orthographes sont valables) a des origines obscures. Tout en sachant qu'elle a pour ancêtre le mot cochlearium («escargot» en latin), on s'interroge encore sur son étymologie : s'agit-il d'une analogie avec la coquille de l'escargot, ou servait-elle à les manger comme l'affirmait un poète de l'Antiquité? La cuiller a fait son entrée au XIe siècle en français. Son usage courant se reflète dans de nombreuses expressions figurées. Ne pas y aller avec le dos de la cuiller renvoie à l'image d'une personne qui mange si voracement qu'elle répand la nourriture comme si elle se servait de la cuiller dans le mauvais sens. Être à ramasser à la petite cuiller signifie, littéralement être liquéfié de fatigue.

Des Indes, les Britanniques ont ramené le punch, qu'ils versent dans un bol. De bowl à bol (vers 1790), les usages se multiplient : on y met du café, du riz et de la soupe.

La tasse, elle, est arabe. Elle fait son entrée en français vers le XIVe siècle après un détour en Provence. Curieusement, elle se met sur une soucoupe qui devrait être, en toute logique, une soustasse! C'est d'ailleurs ce qu'on fait en Belgique et en Suisse. La France a préféré emprunter la sottocoppa italienne.

Les mots asseoir, bienséance, préséance, selle, siège, assidu et résidu, pour n'en nommer que quelques-uns, sont tous associés à l'assiette. Les notions évoquées sont l'équilibre (sur une selle) et l'ordre (la préséance), notamment autour de la table. L'assiette, c'était la place où s'asseyait chaque convive, à l'époque où tout le monde partageait le même grand plat de nourriture. Plus tard, quand les convives mangent dans leur plat individuel, l'assiette a tout simplement pris ce nouveau sens.

Après autant de méandres historiques, il y a de quoi ne pas être dans son assiette. Une expression qui n'a d'ailleurs rien à voir avec la table, puisqu'il s'agit d'un mauvais équilibre, au sens psychologique. N'en faites pas tout un plat : la boucherie, si on respectait son premier sens, ne devrait vendre que de la viande de bouc!

Annie Bourret

Le Bloc québécois et l'affichage à Ottawa

Disant vouloir «mettre les pendules à l'heure» dans le dossier de l'affichage bilingue, le Bloc québécois rappelle que ce n'est pas la langue anglaise qui est menacée à Montréal, au Canada ou en Amérique du Nord, mais bien la langue française.

«Le français est menacé au coeur même de la capitale fédérale, à Ottawa», dénonce le porte-parole du Bloc québécois en matière de langues officielles, Jean-Paul Marchand. «Comment se fait-il que la capitale du Canada, qui se dit bilingue, ne reflète pas la dualité linguistique?» s'interroge le député d'origine franco-ontarienne.

Le gouvernement fédéral, rappelle le député, est «un important propriétaire foncier et un agent économique de première importance dans la ville d'Ottawa». Il pourrait sensibiliser les citoyens et les commerçants d'Ottawa à l'importance de refléter la dualité linguistique au Canada, estime M. Marchand. Et si le français n'est pas respecté à Ottawa, poursuit le député, peut-il être respecté ailleurs au pays?

M. Marchand pense que le gouvernement fédéral pourrait poser des gestes concrets» pour rehausser les services en français. Il pourrait appliquer la *Loi sur les langues officielles* pour permettre aux fonctionnaires francophones de travailler dans leur langue.

Le Bloc québécois appuie la FCFA dans sa lutte pour l'affichage commercial bilingue à Ottawa, mais s'oppose à tout mouvement de boycottage. Car pour le Bloc, les commerçants ne sont pas les vrais responsables de la situation. Le vrai responsable, a martelé le député Marchand, c'est le gouvernement fédéral.

M. Marchand a reconnu qu'il magasinait dans les commerces à Ottawa qui n'affichaient qu'en anglais et qui n'offraient aucun service à la clientèle en français.

En anglais, le député bloquiste a soutenu que la bataille pour l'affichage en français à Ottawa n'avait rien à voir avec celle des anglophones de Montréal pour l'affichage en anglais. Selon lui, les Anglo-Québécois ne forment d'ailleurs pas une minorité, mais sont «l'extension de la majorité anglophone au Québec», «un cheval de Troie» au Québec.

APF

CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1996-118. Projet de modifications au Règlement de 1990 sur la télévision payante concernant la définition de «message publicitaire». Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le 7 octobre 1996. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997-2429; ou au bureau du CRTC à Vancouver (604) 666-2111 ou en consultant la page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1996-107. Le CRTC annonce qu'il a reçu des demandes de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'entreprises de programmation nationale vidéo sur demande (VSD). Le CRTC lance par la présente un appel de demandes de licence d'autres parties désirant exploiter des entreprises de progammation VSD. Toute personne désirant soumettre une demande doit déposer sa demande auprès du CRTC et soumettre [illegible] documentation technique nécessaire au ministère de l'Industrie au plus tard le 29 octobre 1996. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997-2429 ou en consultant la page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1996-108. Le CRTC annonce son nouveau cadre de réglementation de la diffusion de publicité en faveur de boissons alcoolisées. Dans l'avis, le CRTC sollicite des observations sur les modifications qu'il propose aux règlements sur la radio, la télévision et les services spécialisés et qui supprimeraient, entre autres choses, les restrictions actuelles concernant les personnes qui peuvent commanditer des messages publicitaires en faveur de boissons alcoolisées. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le 1er octobre 1996. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111 ou en consultant la page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1996-112. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **3247236 CANADA INC.** (New Country Network) en vue de modifier sa condition de licence afin d'augmenter [illegible] quantité de publicité de 8 à 10 minutes par heure. EXAMEN DE LA DEMANDE: 49, rue Ontario, Toronto (Ont.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 19 septembre 1996. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, téléc. (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique

Je suis heureux d'annoncer la création du ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique, lequel sera opérationnel à partir du 19 août 1996. Le nouveau ministère assurera les programmes, les services et les responsabilités des ministères du Développement économique et du Tourisme, des Ressources renouvelables et des Ressources énergétiques, minières et pétrolières.

Le Ministère a comme mandat de promouvoir l'autosuffisance et la croissance par le biais du développement durable des ressources naturelles et de créer des opportunités dans le domaine de l'économie traditionnelle et de salaires. Dans le but de favoriser le développement durable, le Ministère veut protéger la condition, la qualité, la diversité et l'abondance des ressources, de même que la qualité de l'environnement.

À l'échelle locale, les personnes-ressources sont les agent des ressources renouvelables et les agent de développement économique. Ces employés sont assistés par ceux de nos bureaux régionaux. L'administration centrale prêtera son appui aux employés dans les régions et les localités à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest.

À partir du 19 août 1996, le train-train quotidien va se poursuivre comme auparavant. Si vous avez des questions sur le nouveau ministère, communiquez avec le bureau du sous-ministre ou avec le surintendant régional.

Le ministre,
Stephen Kakfwi

Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique

Postes de cadre supérieur (en vigueur à partir du 19 août 1996)

Administration centrale		Téléphone	Télécopieur
Sous-ministre			
Andrew Gamble		(403) 920-8691	(403) 873-0563
Sous-ministre adjoint (ouest)			
Bob McLeod		(403) 873-7420	(403) 873-0114
Sous-ministre adjointe (est)			
Katherine Trumper		(819) 979-5071	(819) 979-6026
Directeur exécutif, Ressources et Développement économique			
Doug Doan		(403) 873-7115	(403) 920-2756
Directeur, Services généraux			
		(403) 920-8920	(403) 873-0563
Directrice, Politiques et législation			
Kathryn Emmett		(403) 920-8046	(403) 873-0114
Directeur, Planification stratégique			
Garry Singer		(403) 873-7318	(403) 873-0434
Directeur, Faune et pêcheries			
Doug Stewart		(403) 920-8716	(403) 873-0221
Directeur par intérim, Minéraux, pétrole et gaz			
Doug Matthews		(403) 920-3214	(403) 873-0254
Directeur, Parcs et tourisme			
Robin Reilly		(403) 873-7902	(403) 873-0163
Directeur, Commerce et investissement			
Otto Olah		(403) 873-7361	(403) 920-2756
Directeur, Aménagement des forêts			
Robert Bailey		(403) 872-7700	(403) 872-2077
Directeur, Protection de l'environnement			
Emery Paquin		(403) 873-7654	(403) 873-0221
Surintendants régionaux			
Région d'Inuvik			
Ed Henderson	Inuvik	(403) 979-2938	(403) 979-2604
Région du Sahtu			
Gerry LePrieur	Norman Wells	(403) 587-2310	(403) 587-2204
Région du Deh Cho			
Paul Kraft	Fort Simpson	(403) 695-2231	(403) 695-2442
Région du North Slave			
Larry Adamson	Yellowknife	(403) 920-8966	(403) 873-6109
Région du South Slave			
Lloyd Jones	Fort Smith	(403) 872-4242	(403) 872-4250
Région du Kitikmeot			
John Stevenson	Kugluktuk	(403) 982-7241	(403) 982-3701
Région du Keewatin			
Graeme Dargo	Rankin Inlet	(819) 645-5067	(819) 645-2346
Région de Baffin			
Clay Buchanan	Iqaluit	(819) 979-5072	(819) 979-6026
Sociétés d'État			
Président, Société de développement des Territoires du Nord-Ouest			
Glenn Soloy		(403) 920-7700	(403) 920-7701
Chef, Société de crédit commercial des Territoires du Nord-Ouest			
Afzal Currimbhoy		(403) 920-6454	(403) 873-0308

Northwest Territories Resources, Wildlife and Economic Development

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 31, vendredi 13 septembre 1996

Diane Marleau en visite



Natali Lefebvre/L'Aquilon

La ministre fédérale Diane Marleau (au centre) était de passage à Yellowknife pour annoncer une mise de fonds pour améliorer trois centres d'hébergement pour femmes victimes de violence. À gauche, la député Ethel Blondin-Andrew et à droite, Arlene Haché, du centre des femmes de Yellowknife.

La violence familiale

Appel au secours

Trois maisons d'hébergement pour les victimes de violence familiale, situées à Yellowknife, Iqaluit et Taloyoak recevront des fonds du gouvernement fédéral pour l'amélioration de leurs installations.

C'est ce qu'a annoncé Diane Marleau, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, lors d'un dîner à l'hôtel Explorer le 5 septembre dernier, réunissant des représentantes de groupes défendant les intérêts des femmes dans les TNO.

Les fonds seront accordés dans le cadre du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement, une initiative de logement à court terme du gouvernement fédéral canalisée vers une clientèle particulière.

Les travaux réalisés dans les trois maisons d'hébergement les rendront conformes aux normes minimales de sécurité et de salubrité et permettront de répondre aux besoins spéciaux des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Cette aide du gouvernement a été reçue avec reconnaissance de la part des organisations présentes, mais ces dernières ont quand même profité de l'occasion pour souligner les manques qui persistent, et demander que plus de support soit accordé aux organismes qui portent secours aux personnes victimes de violence familiale.

Mme Sharon Buness-Hall, la

Violence familiale
Suite en page 2

La radio CFRT-FM cherche et trouve de nouveaux membres

Un blitz de recrutement à l'AFI

L'équipe de la radio francophone CFRT-FM d'Iqaluit a tenté avec succès une nouvelle expérience : un blitz de recrutement en direct sur les ondes de la radio.

On est au début du mois d'août. Les effectifs à l'Association Francophone d'Iqaluit et à CFRT sont au minimum. C'est le temps des vacances, et en plus, Stéphane Cloutier a quitté le poste d'agent de développement pour déménager à Igloolik. Ça fait un peu vide dans le centre francophone. Mais la radio continue à rouler tous les jours. Anne-Marie Coulombe, José Marcoux et Louis Mc Comber tiennent le fort.

Peut-être à cause d'un soudain sentiment d'isolement, le trio s'engage dans des discussions prolongées sur la pertinence de l'intervention de CFRT dans la communauté et sur l'importance de donner du support à l'Association francophone. «Est-ce qu'on nous écoute ?», «Est-ce que les francophones apprécient le travail de la radio communautaire ?», «Y en veulent-tu une Association francophone ?». Nos trois lascars décident d'en avoir le coeur net.

Ils mettent au point une stratégie. Il est décidé qu'une campagne éclair de recrutement de nouveaux membres serait un bon test pour connaître les sentiments des francophones face à la radio et à l'Association. Cela permettrait aux animateurs de faire éclater ce mur d'anonymat que peut représenter un micro et de parler à ceux et à celles qui écoutent, ou qui n'écoutent pas la radio.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le vendredi 9 août, notre trio passe à l'action, n'ayant aucune idée des résultats qu'il récoltera. Le concept, c'est une émission en direct sur les ondes de CFRT, où chaque fois qu'une inscription est complétée, on interview le nouveau membre en onde. Après trois heures de téléphonage et de courraillage de chèques, l'opération a recueilli 25 nouvelles inscriptions à l'AFI. Entre temps, Daniel Cuerrier rejoint la petite équipe et on décide de fêter le succès de l'opération avec un brunch le dimanche.

On découvre un support extraordinaire pour la radio et une volonté chez beaucoup de nouveaux membres de s'impliquer à l'AFI. Les témoignages sur la radio étonnent. Plusieurs nous disent : «quand tu commences à écouter la radio communautaire, ça devient une habitude et tu ne veux plus rien manquer».

Encouragée par son succès, la petite équipe récidive la semaine suivante. 20 nouveaux membres cette fois. Et depuis, même si le blitz de recrutement est sur la glace pour un moment (Anne-Marie est partie en vacances), les inscriptions

Recrutement
Suite en page 2



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Petit monstre !

Élie était bien heureux de se métamorphoser sous l'oeil de la caméra. Attention ! il paraît qu'on peut rester comme ça !

La rentrée scolaire à l'école Nakasuk
Lire en page 3

Éditorial : La violence faite aux femmes
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : Antoine à Philomène-Marie
Lire en page 5

Gigue et violoneux à Hay River
Lire en page 7

Nouvelles d'Igloolik
Lire en page 7

Rétrospective 1990
Lire en page 8



Nettoyage d'un site dangereux

Deux entreprises de Yellowknife et d'Inuvik ont obtenu des contrats pour des travaux de nettoyage sur le site de l'ancienne mine Rayrock, dans les TNO. Cette mine d'uranium est fermée depuis les années 50, mais selon les plus récentes études environnementales, son chantier est l'une des plus importantes sources de pollution au Canada, puisqu'il menace les lacs voisins de pollution radioactive et chimique. Les premiers travaux ont été réalisés en mars alors que le sol était encore gelé. Les entrepreneurs se rendront à nouveau sur les lieux en juillet l'été prochain, et termineront l'opération de nettoyage d'ici la fin de mars 1997.

Il s'agit de la première opération de nettoyage de ce genre au Canada.

Agrandissements à la GRC et au MDN

L'entreprise Clark Builders de Yellowknife a obtenu deux contrats du gouvernement fédéral en vue d'effectuer des travaux d'agrandissement à la GRC et au MDN.

L'un des contrats comprend la démolition d'une partie du bâtiment de la GRC déjà en place, la construction d'une nouvelle annexe de trois étages ainsi que des travaux de rénovation du bâtiment existant qui consistent notamment à refaire le revêtement extérieur pour qu'il s'harmonise à la nouvelle annexe.

Le contrat relié au Ministère de la Défense nationale comprend la construction d'un nouveau hangar de vol à l'aéroport de l'Arctique de Yellowknife, la modification du système de chauffage et l'installation d'un nouveau système d'extinction des incendies et de retardement de la combustion. Cette annexe recevra le 440e escadron losque celui-ci s'installera à Yellowknife.

Le financement de ces contrats est d'une valeur totale de près de neuf millions de dollars.

Oups!

Le Comité des ressources de l'Arctique canadien (CARC) remet en question un permis que le MAINC a accordé à BHP pour l'utilisation de terrain à Lac de Gras.

Ce permis donne le feu vert aux travaux de construction de la compagnie minière, alors que le 8 août dernier, le ministre Ron Irwin avait annoncé qu'il y aurait une période d'attente de 60 jours qui permettrait de faire avancer de façon significative les négociations avec les autochtones avant que toute décision majeure ne soit prise. «C'est à se demander si la main droite du MAINC est courant de ce que fait la main gauche», s'étonne Kevin O'Reilly, directeur des recherches au CARC. «En agissant ainsi, le gouvernement fédéral se tire dans le pied et handicape son pouvoir d'en venir à un accord environnemental solide avec BHP», ajoute-t-il, «comment pourra-t-il exercer son influence sur les négociations maintenant que les travaux sont commencés?».

D'autres permis, notamment celui décerné par l'Office des eaux des TNO, devront être obtenus par BHP avant que les opérations de prospection ne puissent se dérouler entièrement.

Le Grand Nord : grand ménage

La ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Diane Marleau, était de passage à Yellowknife la semaine dernière. Lors de cette visite, elle a annoncé en compagnie du député de Nunatsiaq, Jack Anawak, l'amorce des travaux de désaffectation et de nettoyage de la station météorologique d'Isachsen, située sur l'île Ellef Ringnes, dans le Grand Nord canadien.

C'est Kaherag Enterprises, une compagnie inuit de Resolute qui prendra en main la première étape du projet qui consiste à éliminer des produits présentant un risque pour l'environnement ainsi qu'à déplacer un site d'enfouissement. Ces travaux, qui préviendront l'éventuelle contamination du site, ont été recommandés suite à une évaluation environnementale et à des consultations auprès des collectivités concernées.

Selon Mme Marleau, le choix d'une compagnie inuit pour la réalisation de cette première étape devrait encourager les entreprises autochtones à répondre aux appels d'offres du gouvernement fédéral. Le projet s'étendra sur une durée totale de trois ans. La première étape permettra de maintenir 25 emplois et devra être terminée pour la fin d'octobre 1996.

Natali Lefebvre

Violence familiale

Suite de la une

directrice générale du Conseil du statut de la femme des TNO, a pris longuement la parole pour faire état de la situation critique qui règne dans le Nord en matière de violence familiale. Elle a attiré l'attention de la ministre sur l'absence des structures nécessaires dans les petites communautés, où les victimes font face à l'impossibilité d'obtenir du secours rapidement. Il s'agit effectivement d'un problème de taille puisque les Territoires sont parsemés de villages isolés où la violence familiale est malheureusement trop répandue. Il faudrait trouver des solutions spécifiques à un espace tel les TNO, qui permettraient d'offrir les ressources dont ont besoin les communautés éloignées. Mais pour cela, il faut encore plus d'argent.

Mme Marleau s'est montrée attentive aux requêtes qui lui ont été présentées et a fait part de son intention de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour trouver des fonds supplémentaires pour l'établissement de services plus appropriés. «Il y a beaucoup de travail à faire, mais nous avons l'intention de le faire», a conclu la ministre.

Natali Lefebvre

Voyage au bout de la nuit

Le froid s'installe, l'hiver revient à pas feutrés. Bientôt, dans les Territoires, il fera nuit la majeure partie de la journée.

Pourtant, même quand le soleil de minuit brillait, la nuit n'a pas quitté la maison de Pamela. Et son corps est resté glacé. Quand elle prend sa petite fille Kim dans ses bras, elle sent que le frimas commence déjà à recouvrir ses membres fragiles.

Le père de Kim se fâche très vite. Hier, dans un élan de colère, il l'a projetée contre le mur. Habituellement, c'est sur Pamela qu'il frappe, et parfois même, il la viole. Mais Pamela reste, même si elle a peur. Elle reste parce qu'elle a peur...

Ce scénario vous dit quelque chose? Classique, n'est-ce pas? L'histoire est usée, parce que des Pamela, il y en a partout.

Ici, ce n'est pas comme dans les grandes villes, on ne se fait pas tellement attaquer dans la rue. Dans les TNO, 9 femmes sur 10 qui rapportent une agression sexuelle à la police ont été violées par une personne de leur entourage, et la moitié de ces viols ont eu lieu dans la maison de la victime ou de l'agresseur.

Mais trop souvent, on le sait, les victimes d'agression sexuelle se taisent; sur 20 d'entre elles, seulement une ou deux auront recours à la justice. C'est que malgré les efforts qui sont faits pour éduquer les gens sur le sujet, le viol reste pour les victimes une offense qu'elles avouent avec le sentiment de confesser un crime. La plupart en parleront tout bas à quelques proches en qui elles ont très confiance, leur demandant de garder le secret, de peur de n'être pas crues, d'être ridiculisées, ou tout simplement d'avoir à affronter le malaise qu'on pourrait ressentir face à elles.

Les personnes qui ont vécu une agression sexuelle ont besoin de support. Elles ont besoin qu'on les aide à briser le silence. C'est pourquoi chaque année, a lieu le troisième jeudi de septembre, à travers le Canada, la marche «Take back the night». Cette marche a pour but de dénoncer la violence faite aux femmes et aux enfants, à l'intérieur et à l'extérieur des foyers. Cette année, c'est le 19 septembre qu'on aura l'occasion de faire savoir que la violence n'a sa place nulle part et qu'elle ne doit pas être tolérée. Participer à la marche ne demande qu'un peu de temps et contribue à attirer l'attention de la communauté sur ce problème, qui dans les TNO se cache trop bien derrière les portes closes.

Il est possible de s'impliquer dans l'organisation de l'événement, ou de simplement s'y présenter en signe d'appui à la cause. Pour plus d'information, téléphonez au Centre des femmes de Yellowknife au (403) 873-9131.

Natali Lefebvre

Recrutement

Suite de la une

continuent toujours de rentrer.

Le chiffre de deux cents membres a été lancé à la radio comme objectif à atteindre avant la prochaine assemblée générale de l'AFI, début octobre. Nos recruteurs ne doutent plus de rien !

Anne-Marie Coulombe, Daniel Cuerrier, José Marcoux et Louis McComber ont trouvé les réponses à leurs questions. Oui, la communauté francophone d'Iqaluit écoute sa radio communautaire et supporte son association!

Louis McComber

Les aînés dépendent du gouvernement fédéral pour leurs vieux jours

Une retraite plus ou moins dorée

Les plus récentes statistiques indiquent que les aînés de 65 ans et plus dépendent encore beaucoup des pensions du gouvernement pour leur vieux jours.

En 1994, les pensions du gouvernement représentaient 43 pour cent des revenus totaux des personnes de plus de 65 ans. Ce pourcentage grimpait à 47 pour cent chez les 75 ans et plus. Les autres revenus provenaient des pensions privées, des placements et de l'emploi.

Les chiffres publiés par Statistique Canada indiquent que les aînés canadiens n'ont pas hésité à utiliser leurs REER pour compléter leurs revenus annuels. Il en est de même pour les personnes âgées de 55 à 64 ans, qui ont retiré en moyenne 7728 $.

Le revenu total des familles aînées s'établissait à 32 700 $ au pays en 1994. Il variait de 23 200 $ à Terre-Neuve à 37 800 $ au Yukon. Il était de 36 200 $ en Ontario et de 28 400 $ au Nouveau-Brunswick.

C'est dans la région d'Ottawa où le revenu des familles de 65 ans et plus était le plus élevé avec 50 900 $ et à Sherbrooke au Québec où il était le plus bas avec 27 700 $.

APF



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les élèves de l'École Allain St-Cyr attendent avec impatience que leur soit servie leur crèpe matinale.

Une crêpe, Suzette?

Après une semaine passée à revenir tranquillement au rythme de la vie scolaire, les élèves de l'école Allain St-Cyr ont été accueillis officiellement jeudi dernier lors d'un petit déjeuner bien spécial.

Ce matin là, personne ne s'est fait prier pour se rendre à lécole; dès 8h15, le petit hall était plein à craquer d'enfants. Ils étaient tous coiffés de chapeaux plus délirants les uns que les autres et une odeur irrésistiblement délicieuse flottait dans l'air.

Le personnel avait préparé une rentrée bien sucrée, aux crêpes et sirop. L'atmosphère était à la fête, et les rigolos couvre-chef arborés par chacun avaient été fabriqués spécialement pour l'occasion.

Dans la salle des professeurs, Marcel Blanchet et Anita Drolet s'étaient transformés en cuistots et faisaient virevolter la crêpe, alors que le directeur Victorin Kenny, coiffé d'un petit bibi orné de poissons, assumait le service aidé des autres enseignants.

Les estomacs s'emplissaient bon train pendant qu'on essayait le chapeau d'un copain et s'esclaffait devant l'allure étrange d'un autre. Et tandis qu'on se marrait, l'année scolaire, elle, démarrait sur une note bien prometteuse!

Natali Lefebvre

Rentrée à l'école Nakasuk

N'oublie pas ton coffre à crayons!

Magnifique journée à Iqaluit pour la grande rentrée scolaire, même si ces jours-ci, le thermomètre n'arrive pas à monter en haut de 2 ou 3°C. A l'école Nakasuk, c'est le branle-bas de combat pour notre petite troupe d'écoliers inscrits au programme de français langue maternelle. Pour l'occasion, on leur a organisé une épluchette de blé d'Inde.

Ginette Leblanc, enseignante à la maternelle, ouvre sa classe à six petits élèves, tandis que Nicole Beaulieu en reçoit 15 dans sa classe de 1[e], 2[e] et 3[e] année. De son côté, Suzanne Lefebvre compte 11 élèves inscrits en 4[e], 5[e], 6[e] et 7[e]. Bonne récolte pour le programme de français, qui reçoit cette année quatre nouveaux élèves pour un total de 32. En plus, Nakasuk compte sur l'expérience et la bonne volonté d'un tout nouveau directeur. En effet, Peter Hough prend la relève après le départ de M. Ed O'Reagan. C'est une nouvelle année pleine de promesses qui s'amorce.

Petite surprise pour les élèves qui fréquentaient le programme l'an dernier, on les a changé de locaux. En effet, l'augmentation du nombre d'élèves à l'école Nakasuk a obligé la direction à rationaliser l'espace. Situation un peu embêtante pour l'équipe des enseignantes qui aiment bien fonctionner en petits ateliers avec les enfants, et même parfois mélanger les niveaux lors d'activités spéciales. L'exigüité des nouveaux locaux restreindra sans doute ce genre d'activités. «Au moins, nous explique Suzanne Lefebvre, nos classes sont restées dans un même coin de l'école, ce qui est réconfortant! On peut continuer à travailler ensemble.»

D'année en année, les enseignantes remarquent un changement de clientèle. Les enfants qui fréquentent le programme de français viennent de plus en plus de familles qui habitent Iqaluit en permanence. Auparavant, la clientèle provenait plus souvent de familles de passage, qui restaient le temps d'un contrat, comme la famille d'un constable de la GRC par exemple. Il y a donc moins de fluctuations au sein du groupe.

L'avènement de cette clientèle plus stable entraîne une nouvelle problématique quant à son avenir scolaire. Que se passera-t-il pour ces enfants quand ils arriveront au niveau secondaire? Il semble que pour l'instant, leur seul choix soit de s'inscrire au programme en langue anglaise à l'école Inukshuk. Le ministère de l'Éducation refuse de défrayer les coûts de relocalisation de ces élèves à Yellowknife, où ils pourraient fréquenter l'école Allain St-Cyr. C'est le cas cette année de Sarah Carrière, qui est maintenant en huitième année, et qui souhaite beaucoup poursuivre ses études en français. De toute évidence, il faudra bien trouver des solutions.

Louis McComber

L'exploitation minière

Régime de redevances des TNO

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ronald A. Irwin, a présenté récemment un document de travail dans lequel sont proposées des modifications au régime de redevances applicable aux Territoires du Nord-Ouest en vertu du Règlement sur l'exploitation minière au Canada.

Les révisions proposées ont pour objectif de veiller à ce que le régime de redevances des TNO génère un rendement équitable pour la Couronne tout en maintenant un climat propice aux investissements des sociétés minières.

«L'industrie minière est la pierre angulaire de l'économie des TNO et l'industrie elle-même subit des changements spectaculaires. Les modifications que nous proposons au régime de redevances reflètent le nouveau visage du secteur minier et nous avons besoin de consulter les intervenants de l'industrie, leurs conseillers juridiques, financiers et fiscaux, ainsi que les groupes autochtones afin d'obtenir leur avis sur notre document de travail,» a indiqué M. Irwin.

Les modifications proposées tiennent compte du développement potentiel des mines de diamants dans les TNO et des changements apportés récemment à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le MAINC a élaboré ces modifications en étroite collaboration avec les ministères fédéraux des Finances, des Ressources naturelles, du Revenu et avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

L'examen a permis de conclure que les objectifs fédéraux d'un régime de redevances pourraient être atteints en modifiant le régime actuel plutôt qu'en le remplaçant par une structure complètement nouvelle. En outre, il est proposé qu'un régime de redevances unique puisse continuer à s'appliquer à tous les minéraux régis par le Règlement sur l'exploitation minière au Canada, y compris le diamant. Les modifications proposées comprendraient l'élimination de la période de trois ans d'exemption de redevances, l'augmentation du taux maximum annuel de dépréciation et de l'amortissement des dépenses de préproduction, de même que la hausse du tarif maximal de redevance de 12 p. 100 à 14 p. 100.

Afin de tenir compte du coût de la protection de l'environnement, les contributions à un fonds de remise en état des mines deviendraient déductibles aux fins des redevances.

ÉDITORIAL

Violence faite aux femmes

La récente visite de la ministre Diane Marleau ainsi que la marche symbolique contre la violence faite aux femmes (Take back the night) du 19 septembre prochain ont remis à l'avant-scène de l'actualité la problématique de la violence familiale.

Les représentantes des groupes de défense des droits de la femme ont reçu les fonds spéciaux de la ministre Marleau avec un peu d'amertume : elles savent bien qu'il ne s'agit que de maigres sommes qui ne répondent que très peu aux besoins à combler.

La ministre Marleau détient un porte-feuille (celui des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada et celui de la SCHL) qui n'a que peu de rapport avec les programmes de soutien aux groupes de femmes. Elle a cependant une voix au conseil des ministres.

Les représentantes des groupes de femmes doivent donc profiter de chacune des tribunes qui leur sont offertes pour faire passer leur message : il y a des besoins énormes et peu de ressources à leur disposition.

Le problème que confrontent ces activistes de la cause féminine est celui de la courte mémoire. On leur porte toujours une oreille attentive et on leur répond des propos sympathiques, on leur offre une allégeance de bon ton. Bref une oreille bienveillante mais... une mémoire courte

Il est plus facile de compatir avec quelqu'un puis de se tourner ensuite vers d'autres affaires. On ne peut tout de même pas aller contre la vertu mais on peut cependant fermer les yeux sur les conséquences de notre inaction. C'est cette attitude qui cause le plus de tort aux femmes. Souvent, les personnes qui leur font face peuvent d'elles-même citer les statistiques pertinentes sur la violence. Au niveau de la gent politique, l'étape de la sensibilisation n'a plus de raison d'être, il est temps que des actions concrètes viennent supporter les efforts des femmes dans leur lutte contre la violence.

Alain Bessette



Olé !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Jean-Luc de l'école Allain St-Cyr joue les mariachis sous un sombrero de fabrication nordique. Il n'attend qu'une guitare pour pouvoir entonner «O sole mio!» C'était lors du déjeuner d'accueil le 5 septembre dernier.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

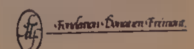
Directeur (par intérim) : Alain Bessette **Correspondants :** Louis Mc Comber et Stéphane Cloutier
Journaliste : Natali Lefebvre **Correspondant (Ottawa) :** Yves Lusignan (APF)

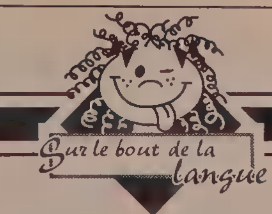
L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Antoine à Philomène-Marie

Les expressions la ferme à mon oncle ou le manteau à ma sœur font froncer le sourcil. Le bon usage préfère la ferme de mon oncle ou le manteau de ma sœur. Pourtant, cette «rivalité» entre à et de caractérise de nombreuses variétés de français. On la retrouve aussi bien en Ontario qu'en Acadie, comme le prouve bien la chanson «Les gens de par chez nous» d'Angèle Arsenault, avec son refrain Antoine à Philomène-Marie.

De l'ancien français au moyen français (du XIIe au XVe siècle), à s'employait dans les contextes où le possesseur est un être vivant. Cela donnait des tournures comme la chambre a la pucelle (aujourd'hui, la chambre à la fille). La préposition de indiquait aussi la possession, mais seulement pour la partie d'un tout. Dans l'exemple suivant, le cou est une des parties du corps des chevaux dont on parle : les cous de leurs chevaux (autrefois écrit les cols de lor chevaux).

Vers le XVIe siècle, de et à sont solidement établis dans le système de prépositions françaises marquant la possession. La langue littéraire favorisait l'emploi de à, tandis que de s'employait en langue populaire. La création de l'Académie française en 1634 allait changer cet état de la langue en préconisant l'emploi de le manteau de ma mère. Désormais, on sourcille devant les tournures avec à, jugées «vulgaires» et non plus recherchées.

Durant tout ce siècle, on s'efforcera d'ailleurs d'uniformiser la langue française. En France, on parle alors le normand, le picard, le lorrain, le gascon, le tourangeau, etc., selon la région. Mais Descartes et la logique règnent. Les règles de grammaire naissent, l'Académie met de l'ordre dans la langue et ramène tout au dialecte de la cour du Roi à Paris, donnant ainsi naissance à cette supériorité — tout à fait arbitraire — du français parisien. Les Académiciens éliminent les mots superflus (mugler, craqueter et fringoter laissent place à crier) et les flottements d'usage. Les expressions à matin/ce matin et à soir/ce soir n'échappent pas à cette uniformisation. Seuls ce matin et ce soir seront agréés par l'Académie.

Pendant qu'on dompte le français, la colonisation de la Nouvelle-France commence et les décrets de l'Académie française de Paris y sont peu connus. La plupart des colons viennent de la Normandie et de la Picardie. Ils ne prononcent pas le R final de plusieurs mots (sur vous se prononce «suvou»), emploient garrocher, un «vieux» verbe rejeté par l'Académie et ne savent pas qu'il faut dire l'habit de mon frère. Près de 400 ans plus tard, la variation d'emploi entre à et de chez les francophones de l'Amérique du Nord témoigne encore des anciennes parlures. Les divers français d'ici ont également conservé des prononciations historiques. Certains linguistes estiment même que la prononciation acadienne du son A serait un écho fidèle de nos ancêtres à leur arrivée en Nouveau-Monde.

Annie Bourret

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Réaction d'un lecteur...



Bonjour Annie,

Lors d'un récent voyage à Yellowknife, j'ai lu votre chronique sur la langue dans le journal L'Aquilon (26 juillet 96) que j'ai trouvé fort intéressante. En lisant votre chronique je me suis aperçu que vous disposiez de bonnes références concernant l'histoire de la langue française. J'apprécierais que vous me fassiez parvenir une liste de ces références. Merci de votre attention, et continuez votre bon travail

Bertrand Masse

adresse electronique: massb@snc-lavalin.com

Igloolik en ligne

Depuis hier soir, après Star Strek à 23h00, il a commencé à neiger à Igloolik. Il neige toujours un peu ce matin. Tout est blanc. Le bateau de cargaison est également arrivé ce matin. C'est sûrement eux-autres qui ont apporté la neige. Pourtant on leur avait demandé d'apporter plutôt de la bouffe.... En tout cas ;-) Il fait -2° aujourd'hui. Brrrrrrrr.... l'été est déjà fini snifsnifsnifsnif.... :-(

Mais y a-t-il eu un été? Voila la question! À bien y penser, à porter mon parka presque durant tout l'été et mes combines, je crois bien que l'été n'a pas été trop long... Ça doit être la vie nordique. :-)

Bye

Stephane

Ben écoute, j'ai écris le message ci-haut ce matin, mais il neige toujours présentement. Il est 20h00! Tout est blanc.... Est-ce que cela veut dire qu'on aura Noël avant tout le monde!!!!????? ;-)))

Re-bye

Le nouveau Klondike

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la prospection de l'or a dépassé en importance la prospection des mines de diamants.

Deux des programmes les plus importants de prospection de l'or dans les Territoires du Nord-Ouest sont en voie de réalisation dans la province des Esclaves et sont directement issus des découvertes annoncées par des équipes de cartographie et de recherche du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

L'un de ces programmes est un projet de cartographie entrepris dans le cadre de l'initiative géoscientifique de l'Entente de développement économique Canada-Territoires du Nord-Ouest, et l'autre est mené par la Division de la géologie du MAINC dans les Territoires du Nord-Ouest.

«En 1995, la distance totale des forages en surface pour la prospection de l'or a dépassé de 30 000 mètres la distance des forages en surface pour la prospection de diamants,» a déclaré Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. «La prospection de l'or continue à occuper une place très importante dans les Territoires du Nord-Ouest, et je suis heureux d'appuyer ces programmes.»

Le projet Boston de BHP Minerals Canada Ltd. se poursuit à l'intérieur de la zone volcanique de Hope Bay, près de la côte arctique.

Le programme a été lancé après que le gouvernement ait eu annoncé qu'on avait trouvé de l'or au cours de la mise en oeuvre du programme de cartographie de 1989.

Les travaux de forage du projet Boston ont débuté en 1992, et plus de 50 000 mètres ont été forés depuis.

La BHP Minerals a récemment annoncé qu'elle allait procéder à un programme d'échantillonnage souterrain à compter de 1996. Le site du forage de la ZVHB est situé à 700 km au nord-est de Yellowknife et à 100 km au nord-est de la collectivité de Bathurst Inlet.

Le deuxième programme de prospection, dirigé par la Consolidated Ramrod Gold Corporation et par la Gitennes Exploration Inc., est en voie de réalisation dans la région du lac Damoti, à environ 180 km au nord de Yellowknife.

Dans le cadre d'importants programmes de forage en surface pour la prospection de l'or, des travaux se déroulent dans la région du lac Damoti depuis qu'un géologue du MAINC a découvert des échantillons d'or à teneur commerciale dans une formation ferrifère inexplorée, près du lac Indin.

À ce jour, on a foré plus de 25 000 mètres dans l'axe de ce filon qui présente des similarités avec la mine d'or Lupin d'Echo Bay.

On estime que les sociétés privées ont dépensé jusqu'à présent plus de 30 millions de dollars pour ces deux projets, ce qui représente au moins cent fois le budget initial des programmes fédéraux et territoriaux qui ont été à l'origine des premières activités de prospection.

En 1995, 75 pour cent des forages en surface et 90 pour cent des forages souterrains dans les Territoires du Nord-Ouest ont eu lieu dans la province des Esclaves.

Plus de 60 pour cent de cette activité visait à trouver de l'or et des métaux communs.

Gigueurs et violoneux en compétition à Hay River



Les gigueurs se faisaient aller les pieds lors de la compétition. Il y avait deux groupes en compétition, les adultes et les enfants.
Dans la catégorie «enfant», trois jeunes de la troupe de danse de Tulita ont remporté les honneurs.
Dans la catégorie adulte, deux personnes en compétition ont dû giguer de nouveau afin de briser une égalité entre candidats.

Des centaines de participants et spectateurs sont venus de partout des TNO pour le Concours de gigueurs et de violoneux à Hay River lors du long week-end de la Fête du Travail.

La foule, majoritairement autochtone, a bien apprécié le talent des personnes en compétition.

Selon un des organisateurs, ce fut un grand succès car l'aréna municipal de Hay River était rempli.

Un participant originaire d'Alberta fut renversé de voir le taux de participation des couples lorsqu'il «callait» des danses carrés. Il affirmait avoir souvent de la difficulté à obtenir la participation de quatre couples dans le Sud alors qu'ici il devait organiser la danse en tenant compte d'une bonne vingtaine de couples.

Texte et photos :
Alain Bessette



Alfie Myers d'Edmonton est le champion canadien des violoneux. Fort heureusement pour les concurrents, il ne participait pas au coucours de violoneux mais agissait à titre de juge pour cette compétition.
Il s'est dit heureux de retrouver le Nord alors que son dernier passage remontait à...1958 !
Il s'est dit impressionné par la qualité d'exécution des concurrents. Il s'est fait un plaisir d'être le violoneux attitré de quelques gigues.

Un *Qallunaaq* dans le Nunavut

Au-delà du cercle arctique, la vie est belle. Dès mon arrivée au mois de juillet, pendant environ un mois, je suis parti avec mes bottes de caoutchouc, mes pantalons kakis, mon manteau de soldat et quelques compatriotes, à l'aventure sur les eaux et les terres arctique, ■ où le soleil ne se couche jamais (du moins jusqu'a récemment).

Pour bien nous préparer à la chasse, pendant que les morses se faisaient chauffer la «bedaine» sur les glaciers flottants, nous avons gouté les delices d'un succulent *uujuq* d'*aiviq* (viande bouillie de morse fraîchement abattu). Il n'y a rien de mieux que la viande, ■ coeur, le foie et les tripes d'un morse pour revigorer un corps engourdi par la brise glaciale...

Ensuite, à l'endroit où les mouettes, les oies et les faucons font leur nid, et où les phoques curieux viennent à notre rencontre, nous avons posé notre tente. Puis, durant quatre jours nous avons attendu que la bête se présente, mais en vain. Le vent de l'Ouest nous a vendus... Le narval n'allait pas se laisser prendre cette fois-ci.

De retour bredouille à Igloolik, nous avons vite retrouvé notre bonne humeur lorsque nous avons décidé de partir pour un *tuktuliaq* (chasse aux caribous), et ce dès le lendemain.

Tout d'abord nous sommes allés à Kapuivik, un *nunaliralaak* (un camp avancé). Kapuivik, c'est une petite communauté à trois heures de bateau d'Igloolik. On y retrouve environ cinq maisons, que deux familles se partagent durant l'année. Nous avons tendu nos filets de pêche pour attrapper de quoi nous nourrir pour quelques jours. Ensuite nous sommes partis franc nord, plus haut que l'île d'Igloolik, vers le nord de la terre de Baffin. Nous avons campé à Sangnirugaarjuk, là où le caribou est abondant.

Malheureusement, Sila, le maître du temps, a fait des siennes dès notre arrivée. Durant deux jours le brouillard et la pluie nous ont confinés à notre tente. Le troisième jour, pendant l'après-midi, Sila s'est enfin décidé à nous laisser voir *siqiniq* (le soleil).

En file indienne, suivant le marcheur de tête, nous nous sommes dirigés vers le caribou. Nous sommes six en tout! Il ne faut surtout pas que l'animal s'aperçoive que nous sommes plusieurs. Nous courrons presque, en ligne droite, l'avant du corps baissé. De quoi nous essoufler.

Le moment propice est arrivé, il ne faut pas perdre une seconde. Qui va tirer? Jeela me désigne. Je vais à l'avant. Je me couche sur une grosse pierre, le fusil à la main. Je vise les côtes avant du caribou. J'ai le souffle court et j'entends mon coeur battre lourdement. C'est ma première fois. Le caribou ne semble pas se douter de ce qui va se passer. Je tire. Cible manquée. Je tire une deuxieme fois. Touché, mais pas à la bonne place, me dit-on! Le beau-père dit que j'ai tiré dans les côtes arrières. Le caribou n'a pas bougé. Apparemment il ne sent rien. Le beau-père prend le fusil, vise et tire sur la fesse. Mauvais endroit; il fallait tirer sur les côtes en avant.

Le caribou ne semble pas apprécier tellement. Blessé, il se couche sur le sol, le temps de reprendre ses forces.

Plus tard, nous constaterons que j'ai plutôt tiré dans le cou du caribou. Le beau-père, qui est un chasseur expert, a raté sa cible en tirant dans la fesse. On s'aperçoit que son arme avait un défaut et qu'elle avait besoin d'ajustement. La balle a fait une courbe vers la droite.

Peu importe, c'est mon premier caribou! Je suis désormais un homme....

Nous avons laissé une partie de la viande à Sangnirugaarjuk où nous avons fait une cache. Ainsi, lorsque le caribou se fera rare cet hiver, le beau-père pourra partir en ski-doo afin de ramener de la viande à sa famille.

La vie de chasseur est une vie qui demande courage, patience, connaissance, créativité, force et beaucoup de persévérance. Sur les eaux glaciales, les repères terrestres disparaissent à l'horizon, naviguant entre les glaciers flottants. Comment s'orientent les chasseurs? C'est encore un mystère pour moi...

En matière de boucherie, ils n'ont rien à apprendre de nous. De plus, il est incroyable de voir la façon dont ils transforment un morceau de morse ou de caribou en sac à dos... Imaginez, transporter sur 2 à 3 kilomètres la moitié d'un caribou sur ses épaules. Ce n'est pas de tout repos.

Il y a encore une chose qui m'impressionne énormément. Les Inuit d'aujourd'hui vivent dans les communautés, travaillent, vivent dans le monde *Qallunaaq*, où ils agissent à la manière occidentale. Pourtant, à la maison, sur le terrain, à la chasse, ils redeviennent Inuit. Ils agissent comme des Inuit. Ils vont d'un monde à l'autre. Ils traversent la frontière si facilement...

Malheureusement, le courant semble être à sens unique. Ils sont plutôt rares les *Qallunaat* qui ont franchi les limites du côté Inuit, qui peuvent être aussi a l'aise dans le monde Inuit que dans leur propre monde.

Quant à moi, je suis résolu à la traverser cette frontière, non seulement sur le plan des connaissances, mais également et surtout sur le plan de l'action.

Il faut bien le faire si l'on souhaite mieux comprendre certains enjeux du Nunavut.

D'ici là, si *Nanuq* (ours polaire) ne m'a pas encore dévoré, je vous dis à la prochaine!

Stéphane Cloutier
d'Igloolik

1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1990

L'année 1990 a été remplie d'évènements qui ont marqué la mémoire de chacun. On se souvient tous un peu amèrement de l'échec constitutionnel de l'accord du lac Meech, de la crise autochtone d'Oka et de la guerre du Golfe. Le monde bouillonnait, et les TNO aussi.



Alain Bessette, directeur de *L'Aquilon*, remêt une caricature à Fernand Denault qui tire sa révérence après six année comme président de la FFT.



En réunion à Yellowknife, les Dénés et les Métis se retrouvent pour quelques temps seulement sous un même toit.

Francophonie

Un nouveau directeur fait son entrée à *L'Aquilon*; Alain Bessette ne repartira pas de sitôt... Ses éditoriaux et sa chronique à l'humour grinçant, «D'un croassement à l'autre», lui gagnent des admirateurs inconditionnels.

Un nouveau visage apparaît aussi à la FFT. Après six ans à la présidence, Fernand Denault quitte son poste et est remplacé par Marlene Steppan d'Iqaluit.

On parle beaucoup en cette année 90 du projet d'un centre communautaire pour les francophones... on attend toujours...

Par contre, on réussit pour la première fois à voir du cinéma de langue française sur les grands écrans de Yellowknife. Le film de Denis Arcand «Jésus de Montréal», remporte un succès sans précédent et on se promet de répéter l'expérience.

Un évènement heureux et fort attendu survient enfin; Allain St-Cyr, la première école francophone territoriale ouvre officiellement ses portes le 28 mars. Belle récompense pour les parents qui ont mené une lutte tenace pour que leurs enfants aient droit à l'éducation dans leur langue maternelle.

Sur un plan un peu plus politique, la *Loi sur les langues officielles des TNO* allait faire couler beaucoup d'encre. À partir du début de l'année, tout document provenant de l'Assemblée législative devra être produit en anglais et en français.

Les autres dispositions de la loi devraient entrer en vigueur le 31 décembre. Mais il y a tout un monde entre une reconnaissance officielle et une action concrète; on annonce donc bientôt que rien ne pourra être réalisé avant avril 92, ce qui porte le retard à six ans. Cette décision est jugée inacceptable et est fortement contestée par la FFT.

Entre temps, les députés ténois Nick Sibbeston et Red Pedersen se disent insultés de s'être fait présenter un projet de loi comprenant une version française, alors que les langues autochtones ne sont pas encore reconnues comme officielles. Il faudrait retirer les droits des uns parce que les autres attendent leur tour... qui n'allait pas tarder à venir. Le 6 avril, les TNO deviennent la première juridiction canadienne à reconnaître un statut aux langues autochtones, portant ainsi à huit le nombre de ses langues officielles.

Sibbeston et Pedersen ne sont pas les seuls à être hostiles à la langue de Molière; une véritable vague anti-francophone se développe dans le Canada tout entier. L'Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada, un groupe d'extrême droite, dit craindre pour la survie de la langue anglaise dans notre grand pays, et recrute de plus en plus d'adeptes. D'autres mouvements se consacrent au même combat, comme la Confédération des régions, le Reform Party et, au Québec, le Parti Égalité. Les francophones combattent comme ils peuvent ce flot de mensonges.



En novembre 1990, la FFT déménage dans l'immeuble Laurentian. La communauté francophone se présente en grand nombre à leur soirée porte ouverte.

Politique

La FFT fait figure d'exception face aux autres membres de la Fédération des francophones hors Québec quant à l'accord du lac Meech. Toutes les fédérations, sauf la FFT, y ont donné leur appui. Fernand Denault, le président, explique sa position solitaire en disant que l'accord ne va pas assez loin; les provinces doivent non seulement protéger la francophonie hors Québec, mais aussi la promouvoir. «Rien ne nous assure que la francophonie hors Québec sera respectée, parce que ce n'est écrit nulle part», dit-il. Selon lui, la FFHQ a appuyé le lac Meech par crainte de voir le Canada sans le Québec. Pas étonnant qu'après l'annonce de la mort de l'accord, Mr Denault ait affirmé que l'échec en avait fait ressortir les failles et qu'il ne serait désormais ni plus dur, ni plus facile de faire la promotion de la francophonie hors Québec dans les discussions futures. Le deuil n'est pas trop pénible!

Les francophones ne sont pas les seuls à devoir mettre à l'épreuve leur solidarité. À l'été 90, la crise autochtone d'Oka éclate et des aborigènes du monde entier se mobilisent en faveur de leurs frères Mohawks. À Yellowknife, les Dénés et Métis manifestent en signe de soutien. Bill Erasmus, le n°1 déné affirme que le Canada ne peut plus être fier de sa réputation de pays avancé en matière de respect des droits humains, et que la situation à Oka est le produit direct de la façon dont le gouvernement traite les populations aborigènes.

D'ailleurs, les autochtones des TNO ont eux-mêmes leur part de problèmes avec les dirigeants fédéraux. Après une entente finale entre les parties, concernant les revendications territoriales des Déné/Métis, on vote en faveur d'une renégociation de l'accord. Le tout allait bientôt se solder par un échec, et l'Entente finale serait enterrée à tout jamais. Désormais, l'avenir serait sombre pour le Secrétariat conjoint des Dénés/Métis: les fonds du ministère des Affaires indiennes et du Nord prendront maintenant la direction des régions désirant poursuivre elles-mêmes la négociation des revendications territoriales.

Société

1990 est l'année internationale de l'alphabétisation. Pour souligner l'évènement, un conférence circumpolaire sur l'alphabétisation est organisée à Yellowknife. Des délégués de tout le nord de l'Amérique et de l'Europe y sont présents pour échanger sur leurs expériences respectives et partager des informations utiles à l'alphabétisation globale du Nord. Un livre circulera dans les classes pour adultes à la grandeur des TNO afin de recueillir les écrits tous neufs des étudiants. Ce livre sera ajouté à un livre canadien et ensuite à un livre international regroupant des commentaires d'étudiants en alphabétisation du monde entier.

Des résidents du Nord mondial se regroupent encore à Yellowknife, cette fois pour les Jeux d'hiver de l'Arctique, dont la capitale sera l'hôte. La joyeuse réunion sportive attire plus de 1200 athlètes, entraîneurs et artistes, autant de bénévoles et environ 25 000 spectateurs.

(1991...à suivre)

Soit dit en passant...

Propos éclairés de Jack Anawack au sujet d'un triste problème contemporain: «Le suicide est un grave problème de santé chez les jeunes»...
D'un croassement à l'autre, n°20, 16 novembre 1990.

Face à l'incompréhension réciproque des deux groupes linguistiques officiels du Canada, Alain Bessette propose un paragraphe de silence.

«

».

Éditorial, n°10, 1er juin 1990.

Une jeune manitobaine en visite au Québec après Meech se rend compte que les francophones ne sont pas des monstres : «J'avais peur qu'on me tire dessus... mais ils sont merveilleux!»
Même après Meech, les Québécois leurs sont sympathiques, Richard Smith, n°14, 3 août 1990.

«Si je croise Jean Chrétien (nom prédestiné pour être le sauveur du Canada) je vais lui serrer la patte. Du moment que je ne lui donne pas un sucre, ma réputation est sauve».
D'un croassement à l'autre, n°12, 6 juillet 1990.

L'équipe de 1990

Rédacteur en chef: Jean-Luc Thibault, puis Louise Doren
Directeur: Alain Bessette
Journaliste: Dominique Claudon, Kim Ouellette
Correspondant national: Yves Lusignan
Collaborateurs: Armelle Caselli, Gilles Brien, Linda Pettersen, François Cyr, Francine Thébeau, Claudette Saquet, Lucille Bisson, Allison Marshall, Martin Clifford, Jacques Beaupré, Line Gagnon, Isabelle Bertazzo, Éric Barbeau, Huguette Burroughs, Pierre Bourgeois, Suzanne Mattews, Geneviève Harvey, Jean-Charles Dubé, Carole Bérubé, Armelle Létourneau, Jacques Sirois.

Merci!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 32, vendredi 20 septembre 1996

Du blé d'inde bien juteux



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Ashley Croissan et Chantale Martel ont bien apprécié leur journée du dimanche 15 septembre lors de l'épluchette de blé d'Inde annuelle de l'AFCY.

Audiences de l'Office des eaux

BHP toujours en attente

Les 9 et 10 septembre ont eu lieu à l'hôtel Explorer des audiences publiques à l'effet de la demande de permis qu'a déposé la compagnie BHP auprès de l'Office des eaux des TNO pour son projet de mine de diamant à Koala, près de Lac de Gras.

Comme il s'agit du plus important projet de développement industriel de l'histoire des TNO, plusieurs personnes, dont bien entendu des représentants de groupes autochtones, ainsi que d'organismes environnementaux et gouvernementaux, se sont présentées aux audiences pour poser des questions et faire des requêtes.

Pour mettre en marche son projet, BHP a besoin de plusieurs permis, mais celui décerné par l'Office des eaux lui est indispensable puisque des lacs devront être vidés et des sous-produits potentiellement toxiques pourraient se développer dans les eaux déversées par la mine dans les cours d'eau entourant les régions où se fera l'exploitation.

Pour obtenir ce permis, les représentants de la compagnie minière devraient soumettre à l'Office des eaux des plans détaillés et solides qui assureraient une réduction maximale des effets néfastes occasionnés par la mine, autant pendant les années où elle sera en opération qu'après sa fermeture. Pourtant, les

BHP en attente
Suite en page 2

Nouveau conseil scolaire à Yellowknife et nouvel exécutif pour l'APFY

Les parents votent

Des élections scolaires ont eu lieu le 11 septembre dernier à Yellowknife. Les deux conseillers sortants ont été réélus et trois nouveaux conseillers se sont joints à l'équipe. De son côté, l'Association des parents francophones de Yellowknife (APFY) a aussi procédé à des élections.

Six candidats et candidates étaient en lice pour combler les cinq postes de conseillers scolaires au Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY).

Anne Bérubé et Jean-François Pitre briguaient à nouveau les suffrages afin de poursuivre leur travail au sein du CSFY. Tous deux ont été réélus.

De leur côté, Benoît Boutin, Denise Canuel, André Corriveau et Tschitande Kasongo se présentaient pour la première fois à un tel poste. Fait intéressant à mentionner, il y avait plus de candidats et de candidates que de postes disponibles, dénotant un intérêt marqué de la population francophone de Yellowknife pour la question scolaire. Les conseillers élus ont été Benoît Boutin, André Corriveau et Tschitande Kasongo.

Sans dévoiler le nombre exact des votes reçus par chacun des candidats et candidates, il est possible d'indiquer que les résultats du vote furent très serrés. Une vingtaine d'électeurs et d'électrices ont exprimé leur vote.

Les critères d'éligibilité des personnes habilitées à voter ont encore une fois fait l'objet d'une controverse au moment du vote. En principe, toutes les personnes répondants aux critères de l'article 23 de la constitution canadienne devraient pouvoir voter. Cependant, le recensement de ces personnes n'a jamais été réalisé. Les autorités refusent toujours d'inclure une question sur la langue d'enseignement dans le questionnaire de recensement scolaire. Seuls les parents d'enfants fréquentant l'école Allain St-Cyr pouvaient donc voter.

L'APFY devaient aussi faire élire un nouveau comité exécutif pour l'association. Nicole Wallbirdge a été réélue présidente sans opposition. Autre nomination par acclamation, Linda McDonald devient vice-présidente de l'APFY. Il va sans dire que son implication antérieure au sein du comité des parents francophones d'Iqaluit et de la commissions scolaire du district du Baffin aideront grandement l'équipe de l'APFY. Christiane Lacasse-Clark et Michèle Roussy ont également été élues conseillères de l'APFY. Il reste toujours trois postes à combler au sein du comité exécutif.

Les élections ont eu lieu dans le cadre de l'assemblée générale de l'APFY. Les gens ont d'abord élu leurs représentants à l'APFY puis ont procédé à l'élection au Conseil scolaire.

Alain Bessette



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Grand monstre !

Mario était bien heureux de se métamorphoser sous l'oeil de la caméra. Attention ! il paraît qu'on peut rester comme ça !

Assemblée générale de l'APFY

Lire en page 3

Éditorial : Les diamants de la francophonie

Lire en page 4

Programmation d'automne des organismes francophones

Pages 5 et 7

Le temps de la réparation est venu

Lire en page 6

Portrait de francophone : Mme Helena Mandeville

Lire en page 8



Marche Terry Fox

Dimanche le 22 septembre aura lieu la marche Terry Fox, qui a pour but d'amasser des fonds pour les personnes victimes du cancer.

L'année dernière, les résidents du Nord avaient réussi à récolter plus d'argent par participant que toute autre province du Canada. Les organisateurs invitent la population à s'impliquer avec autant de générosité encore une fois cette année.

C'est plus Net à Inuvik

L'autoroute électronique, c'est bien pratique. Mais on se plaint souvent que les opérations sur le Net ne s'effectuent pas assez rapidement et on perd patience devant un écran qui tarde à se charger.

À Inuvik, on n'a pas ce problème. Aussitôt la commande envoyée, aussitôt la réponse reçue. Qu'est-ce qui rend la connection si rapide?

C'est qu'alors que presque partout ailleurs on utilise des modems téléphoniques, à Inuvik, le Net passe par le câble. Une opération prenant une minute à se compléter par modem téléphonique est transmise par le câble en environ 2 secondes, c'est donc dire à peu près 30 fois plus rapidement.

C'est la présence d'un câble moderne, installé assez récemment, qui vaut à Inuvik la chance de bénéficier de ce service qui a de quoi rendre jaloux tout cybernaute accompli.

Les femmes et les arts

En octobre, on célèbre le mois de l'histoire des femmes, un évènement annuel soulignant les diverses contributions des femmes à la société canadienne.

Cette année, le thème est «Les femmes et les arts : un héritage culturel».

Pour s'informer sur l'évènement, on peut contacter le Conseil du statut de la femme du Canada par téléphone au (613) 995-7835, ou par courrier électronique à l'adresse vilas@swc-cfc.gc.ca.

Adieu Commission polaire

Le 17 septembre dernier, la Commission polaire canadienne tenait à Yellowknife un forum sur les contaminants régionaux. Lors de ce forum, le chef national déné, Bill Erasmus, a fait savoir que la Nation dénée ne participerait plus désormais aux initiatives de la Commission.

D'après la Nation dénée, la Commission polaire a été créée sans que les Premières Nations ne soient consultées. De plus, elle fonctionne sur un large budget essentiellement consacré aux salaires et aux coûts d'opération.

«La majeure partie du travail accompli par la Commission n'est pas un travail basé sur la communauté», affirme M. Erasmus, «par contre, notre retrait ne signifie pas que les Dénés n'ont plus d'inquiétudes en ce qui concerne les contaminants sur leurs terres, les eaux, ou la recherche faite sur ces sujets».

25 communautés des Premières Nations dans le Nord sont en désaccord avec l'existence de la Commission polaire canadienne, ce qui représente les 2/3 de l'Arctique de l'Ouest.

Accord sur la géoscience

Anne McLellan, [illegible] ministre fédérale des Ressources naturelles, a annoncé le 17 septembre la signature d'un accord intergouvernemental sur la géoscience par des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

La signature de cet accord marque l'aboutissement de 18 mois de négociations entre les trois paliers de gouvernement afin d'améliorer le support offert par chacun à la géoscience, et d'établir de nouvelles méthodes de coopération qui maximiseront les bénéfices pour le Canada.

«Une meilleure compréhension des richesses minérales des terres canadiennes est fondamentale au développement de l'emploi et de notre bien-être économique», a déclaré Mme McLellan.

La ministre a aussi officiellement lancé la nouvelle carte géologique du Canada, qui n'est que [illegible] troisième carte nationale à être produite. La première date de 1863.

Le gouvernement du Québec a choisi de ne pas signer l'accord. Cependant, il a indiqué qu'il collaborera avec le fédéral projet par projet.

Histoires de pêche

Donald S. Stokes est un écrivain qui a besoin de votre aide. Il rédige actuellement un livre sur la pêche au Canada. De façon à couvrir toutes les provinces et territoires du Canada, il aimerait recevoir des histoires inusitées ou anecdotes comiques de pêche de partout au pays. Tout ce qu'il demande, c'est un exposé des faits à la base de l'anecdote et une précision sur l'endroit où se sont déroulés ces faits. Les personnes qui lui viendront en aide auront leur nom mentionné dans le livre, et, selon le cas, le nom de leur entreprise de pourvoirie. L'auteur est anglophone et le livre sera en anglais. N'oubliez-pas de mentionner le nom du journal *L'Aquilon* dans votre lettre à l'auteur!

Donald S. Stokes, 101 Bridge St. W., Napanee, Ont., K7R 2E1

Natali Lefebvre

BHP en attente

Suite de la une

questions posées lors des audiences publiques ont fait ressortir des faiblesses qui sont difficiles à ignorer.

Selon plusieurs participants aux audiences, les conséquences socio-économiques, politiques, culturelles et environnementales d'un projet d'une telle envergure sont diverses et complexes. Elles s'étendent et se multiplient dans tous les sens et il est pratiquement impossible de prévoir leurs impacts à long terme. Cependant, il est important de mettre en place maintenant toutes les mesures de contrôle possibles.

Ce sont les interventions de l'avocat et du consultant du Conseil du Dogrib Treaty 11 qui ont le plus éclairé les personnes présentes aux audiences sur la situation. En effet, les intérêts des Dogribs étant grandement mis en cause dans cette affaire, leurs avocats ont confronté pendant plus de quatre heures les représentants de BHP, couvrant ainsi plusieurs aspects du sujet de manière assez exhaustive.

Il semble évident que ce sont les autochtones qui subissent de la manière la plus directe les conséquences négatives du développement minier.

La pureté et l'abondance de l'eau sont nécessaires aux systèmes biologiques qui existent dans le Nord. Et ces systèmes biologiques, plantes, poissons, oiseaux et autres animaux sont nécessaires aux communautés qui continuent à vivre des ressources de la terre. Par le passé, des mines ont été opérées et abandonnées sans que les propriétaires ne prennent la responsabilité des effets environnementaux qui se sont ensuivis. Ce qui fait que jusqu'à présent, les Premières Nations ont reçu bien peu de bénéfices de l'exploitation minière et qu'elles voudraient que cette fois-ci, ceux qui détiennent le pouvoir leur accordent plus d'attention et leur assure la protection appropriée.

Pourtant, la situation demeure inquiétante puisque plusieurs détails concernant par exemple le traitement des eaux usées et des déchets rocheux restent nébuleux. Certaines roches pourraient générer des résidus acides, et des métaux existant à l'état naturel au fond des lacs et étant déplacés à travers les opérations de la mine, comme l'aluminium, le nickel, le zinc et l'arsenic, pourraient devenir des sources de contamination. Aussi, aucune mesure précise n'a été prévue quant à la façon dont on s'y pendra pour remettre le site dans une condition le plus près possible de sa condition initale lors de l'arrêt des activités minières. Ce fait n'est pas à négliger; le gouvernement fédéral finance en ce moment dans le Grand Nord le nettoyage d'une mine d'uranium fermée depuis les années 50, qui était devenue une des sources de pollution radioactive et chimique les plus importantes au Canada.

Un autre fait troublant réside dans [illegible] confrontation des opinions des aînés dénés et des dirigeants de BHP quant à la dispersion des eaux qui s'écouleront de la mine. D'après les études de BHP et du gouvernement, les eaux usées s'écouleront vers le nord par la rivière Coppermine. Les mesures de contrôle nécessaires ne seront donc organisées que dans cette direction. Cependant, les aînés, qui possèdent une riche connaissance de l'usage traditionnel de la terre qui a été pendant des siècles à la base de leur survie, affirment qu'après s'être écoulée vers le nord, l'eau contaminée de la rivière Coppermine redescendra vers le sud à travers toute une série de cours d'eau qui ne seront pas contrôlés. Ce n'est pas la première fois que les autochtones tentent de faire valoir leur savoir traditionnel, mais ils ont souvent été ignorés et ils demandent que leurs interventions soient enfin prises au sérieux.

Enfin, il reste beaucoup de choses à tirer au clair, et les audiences publiques de la semaine dernière n'auront pas servi à rien, puisque Gordon Wray, le président de l'Office des eaux, a décidé qu'il suspendrait toute audience supplémentaire jusqu'au 21 octobre afin de donner le temps aux Premières Nations de faire appel à des experts qui leur expliqueront toutes les données techniques inhérentes au processus en cours. Cette nouvelle a été reçue avec soulagement de la part des organismes en cause.

Quant aux dirigeants de BHP, ils devront prendre leur mal en patience et ravaler leur frustration jusqu'à ce que certains points soient mis en lumière. Ils s'attendaient à obtenir le fameux permis avant octobre... Entre temps, les travaux de préparation se poursuivent à Lac de Gras.

Natali Lefebvre

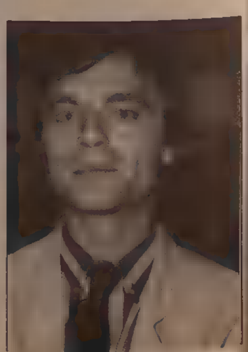
Le nouveau conseil scolaire de Yellowknife


Jean-François Pitre


Tschitande Kasongo


André Corriveau


Anne Bérubé


Benoît Boutin

Assemblée générale annuelle des parents francophones de Yellowknife

Les enfants entre de bonnes mains

Les parents francophones de Yellowknife se sont réunis le 11 septembre dernier pour discuter... d'éducation

L'Association des parents francophones de Yellowknife (APFY) tenait son assemblée générale annuelle. De plus, le conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) venait y rencontrer les parents tout en y tenant ses propres élections au postes de conseillers scolaires francophones.



Nicole Wallbridge

La présidente de l'APFY, Nicole Wallbridge, a fait un bref survol des activités de l'APFY au cours de la dernière année, notamment le dossier du centre scolaire communautaire, l'enseignement religieux à l'école Allain St-Cyr et le dossier de la gestion scolaire. Elle en a aussi profité pour annoncer l'arrivée de la trousse de sensibilisation réalisée au niveau national et adaptée aux institutions scolaires francophones des TNO.

La question de l'enseignement religieux n'a toujours pas fait l'objet d'une décision mais les parents intéressés devraient bientôt se rencontrer à ce sujet. Selon Mme Walbridge, il existe des solutions dans les autres provinces et territoires dont les parents pourraient s'inspirer.

Le dossier de la gestion scolaire est quant à lui beaucoup plus compliqué notamment avec l'adoption de la nouvelle règlementation de la loi scolaire des TNO. Jean-Marie Mariez ayant attiré l'attention des parents sur les nouveaux pouvoirs du conseil scolaire, il est vite devenu évident que les parents se devaient d'étudier la réglementation de façon plus approfondie. Un colloque en éducation portant sur la gestion scolaire aura lieu en novembre. Les parents ont vu la nécessité d'organiser une rencontre préalable afin de mieux maîtriser ce sujet difficile.



Christiane Lacasse-Clark

L'APFY a présenté un surplus budgétaire d'un peu plus de 5000 $ aux membres. La présidente de l'association a indiqué que ce surplus sera affecté à une opération de levée de fonds pour le centre scolaire communautaire.

La présidente du conseil scolaire francophone de Yellowknife a aussi fait rapport aux parents. Elles les a informés des nouvelles structures physiques et du personnel pour l'école Allain St-Cyr. Au moment de présenter le budget annuel du Conseil scolaire, plus d'un demi-million annuellement en incluant les coûts d'opération de l'école Allain St-Cyr, certaines lacunes du système de gestion partielle sont apparues.

Plus d'un parent ont été étonnés lorsqu'ils ont appris que la petite école Allain St-Cyr contribuait le tiers de l'ensemble du budget de recrutement de toute la commission scolaire no 1 de Yellowknife. Chaque année, l'école Allain St-Cyr fournissait 20 000 $ à ces frais alors que le budget total de la commission scolaire était d'environ 60 000 $.

Le conseil scolaire a d'ailleurs attiré ce fait à l'attention de YK1 étant donné qu'il se fait rarement plus d'un recrutement par année pour l'école. Le conseil n'a cependant qu'un contrôle limité des budgets. Malgré tout, ils ont réussi cette année à compenser ce trop payé en obtenant 0,3 ressources humaines supplémentaires. Dilligence et attention sont donc de mise pour tout futur conseil scolaire.



Michèle Roussy

La soirée s'est terminée alors que les deux organismes ont procédé aux élections du comité exécutif de l'APFY puis aux élections aux postes de conseillers scolaires.

Alain Bessette

Ça épluchait !



Quelques-uns des participants lors de l'épluchette de blé d'Inde de Fort Smith.

Tant à Yellowknife qu'à Fort Smith, les francophones ont tenu leur traditionnelle épluchette de blé d'Inde.

Fort Smith

À fort Smith, c'est 41 personnes qui se sont déplacées au chalet de ski de fond pour l'épluchette de blé d'Inde annuelle de l'Association des francophones de Fort Smith. Samedi le 14 septembre, la température était belle et les arbres aux feuilles multicolores ont rendu cette journée très agréable. En plus de déguster des épis de maïs, [illegible] y a eu des chants, la sélection d'un roi et d'une reine du blé d'Inde et un feu de camp sur lequel ont grillé quelques guimauves.

Yellowknife

Mmmm! Un bon gros blé d'Inde sucré! Le ciel gris et les gouttes de pluie n'ont pas coupé l'appétit des francophones, et une bande de joyeux lurons en imperméable sont venus se faire des sourires garnis de grains de maïs entre les dents à l'épluchette annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife dimanche dernier au parc Fred Henne.

La température se prêtait même assez bien à l'évènement; une vraie journée d'automne comme on n'en voit pas souvent dans la région. La pluie chaude et abondante qui s'écrasait lourdement sur le lac et sur les feuilles rougissantes des arbres rendait l'atmosphère calme et agréable, et ça n'a surtout pas empêché les enfants de jouer dehors!

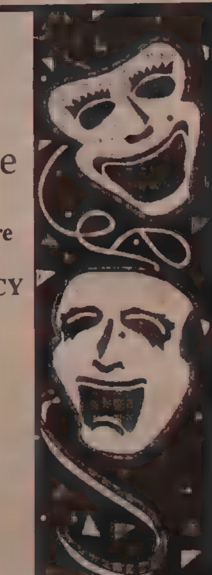
Un gros merci aux bénévoles qui ont tout préparé et ont bouilli les épis. Merci aussi à tous ceux qui sont venus les manger!

«Les pas frette aux yeux»

Réunion du comité théâtre

Jeudi le 26 septembre
dès 17 h 00
aux bureaux de l'AFCY
2e étage de l'édifice Precambrian.

Bienvenue à tous et à toutes!



ÉDITORIAL

Les diamants des franco-ténois

À tous les automnes, alors que les feuilles de l'Ouest jaunissent et que les premières neiges tombent dans l'Est, un même curieux phénomène se produit. D'un bout à l'autre des TNO, les francophones sont revenus de vacances, débordants de toute l'énergie accumulée au cours de l'été. L'*homo franco-nordicus* refait son apparition.

Lorsque l'on compte tous les bénévoles et les permanents, c'est plus de 80 personnes qui s'occupent de nos associations.

En quelques semaines, une multitude d'activités diverses seront offertes aux francophones du Nord. Non seulement, l'automne est la saison privilégiée pour entretenir, divertir et informer les francophones mais c'est aussi la saison durant laquelle les bénévoles planifient déjà l'année suivante.

L'an passé, il a été fait grand cas de l'essouflement des bénévoles franco-ténois. Ce qu'il faut aussi mentionné, c'est la popularité croissante des activités de divertissements culturels en français.

CFRT-FM d'Iqaluit compte près d'une vingtaine de bénévoles diffusant 25 heures par semaine. Et l'auditoire est là: ils sont nombreux, l'expérience de blizt de recrutement en faisant foi. L'épluchette de blé d'Inde de Yellowknife a attiré près d'une soixantaine de participants alors que celle de Fort Smith en a attiré plus d'une quarantaine.

Ces quelques exemples illustrent cet attrait que suscitent les activités culturelles et sociales des associations. Le printemps a été l'époque d'un constat d'essouflement, l'automne sera peut-être celui d'un constat de succès. Il faut reconnaître que les bénévoles savent bien répondre aux attentes et besoins de leur communauté respective.

Il faut aussi dire aux bénévoles: lâchez-pas! Ce que vous faites est apprécié par plusieurs et incitera probablement d'autres personnes à venir donner un petit coup de main.

La ressource naturelle des associations de francophones, c'est leurs membres et leurs bénévoles. Il faut leur porter une attention toute particulière.

Alain Bessette



Derniers rayons!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Ces deux femmes dénées profitaient des derniers chauds rayons de soleil de l'été des indiens, bien installées en face du Arctic Art Gallery, rue Franklin.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim) : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre

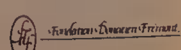
Correspondants : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan (APF)

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Un automne bien rempli

Voici quelques textes qui vous présentent les activités principales des organismes francophones des TNO pour cet automne.

Fédération Franco-TéNOise

Plusieurs grands dossiers attendent la Fédération Franco-TéNOise cette année. Tout d'abord, il y aura l'assemblée générale annuelle et un conseil d'administration de la FFT les 4, 5 et 6 octobre. À cette occasion, la FFT procèdera au lancement de ses trois firmes d'affaires, dévoilera son rapport bisannuel et la trousse de sensibilisation des parents. Les francophones présents pourront aussi découvrir le nouveau site internet de la FFT.

Paul Lecompte devrait bientôt entrer en fonction dans le cadre du projet Grand Nord. Ce projet vise à démarrer les firmes d'affaires de la FFT.

L'informatique et les ressources de l'internet permettront à la FFT et à ses membres de poursuivre leur développement en télécommunication. Le 21 novembre, la Fédération offrira une formation sur les téléconférences. Chaque association locale recevra l'équipement lui permettant de participer à ces téléconférences.

Quatre jeunes des TNO participeront encore cette année au Parlement franco-canadien de l'Ouest. Le parlement se tiendra du 8 au 11 novembre.

Quelques jours plus tard, le groupe musical franco-ontarien Brasse-camarade commencera sa tournée des TNO qui le mèneront à Hay River, Fort Smith puis Yellowknife. Lors de leur passage à Yellowknife, le groupe offrira aux écoles des ateliers sur la musique.

Parmi les autres dossiers de l'automne, mentionnons la tournée de consultation du ministère du Patrimoine canadien sur l'éducation, le 7 novembre, et la deuxième conférence de concertation interministérielle le 26 novembre réunira des responsables de ministères fédéraux sur les services en français.

Le bail de location actuel dans l'édifice Precambrian vient à échéance le 31 décembre prochain. Le dossier de la relocalisation sera discuté plus avant au cours de l'automne.

AB

Fort Smith

Pour l'association de Fort Smith, ce sont les Samedis-Jeunesse qui forment le coeur des activités automnales. Cette activité à succès sera sous la supervision de Gisèle Soucy.

L'association tentera aussi des soirées de visionnement de film. Une vingtaine de films sur cassettes vidéos sont actuellement disponibles. Les nouveautés devraient faire l'objet d'un visionnement collectif avant d'être mis en circulation.

Le groupe musical Brasse-camarade sera à Fort Smith le 16 novembre, dans le cadre de sa tournée de l'Ouest des TNO (en mini-bus, pardon!).

Finalement, les francophones de Fort Smith clôtureront leurs activités automnales par une fête de Noël probablement autour du 14 décembre. Cette fête devrait être jumelé à Samedi-jeunesse et elle sera axée sur les activités jeunesses. Il va sans dire que le Père Noël sera de la partie.

AB

Tout ce qu'on peut faire à Iqaluit sur mer !

Lors de son dernier conseil d'administration, l'Association Francophone d'Iqaluit a adopté son plan de match pour l'automne. Daniel Cuerrier, qui a repris le poste d'agent de développement qu'avait laissé libre le départ de Stéphane Cloutier, a présenté une programmation d'activités pour l'automne.

Au bureau de l'AFI ça bourdonne d'activités. D'abord, il y a le va-et-vient autour de la radio où une vingtaine de bénévoles viennent quotidiennement mettre en onde leur émission. CFRT diffuse dans le moment 17 émissions différentes pour un total de 25 heures par semaine: émissions du matin, d'affaires publiques, pour enfants, pour la clientèle du secondaire, d'actualités internationales...tout ça certainement en français d'abord, mais aussi en inuktitut et en anglais. La radio entraîne déjà une série d'activités. Brunch du dimanche pour regrouper les bénévoles, vente de garage comme activité de levée de fonds, blitz de recrutement...

L'AFI a accepté de pousser plus loin l'expérience des ventes de garage dans la salle du centre francophone. Ces ventes de garage connaissent ici un succès étonnant. Les gens arrivent une demi-heure avant l'heure d'ouverture, si bien que dix minutes après l'heure prévue, les tables sont déjà nettoyées. Cet automne l'AFI veut donc développer une formule permanente de marché public qui se nommerait «Les Halles d'Iqaluit» où par exemple des commerçants en herbe pourraient tester leur marché sans trop de risques.

Du côté du comité de parents, on a déjà mis en branle l'idée d'une pièce de théâtre jouée par les bouts de chou du programme de français.

Le conseil d'administration de l'AFI a aussi retenu l'idée de dîners thématiques au moins une fois par mois à l'intention des membres seulement: soirée italienne, Oktoberfest, sushis japonais...

Tout cela se rajoute aux activités habituelles de l'AFI. Cette année la partie d'huître annuelle est prévue pour le samedi 12 octobre. On reprendra aussi cet automne la foire du livre et de la musique.

Enfin il ne faut pas oublier le plus important, l'Assemblée générale de l'AFI qui se tiendra le 29 septembre prochain et où les membres devront élire un nouveau conseil d'administration.

Louis Mc Comber

APFY

C'est une saison bien remplie qui s'annonce pour l'Association des parents francophones de Yellowknife.

Tout d'abord, le nouveau Conseil d'administration a été élu le 11 septembre dernier, élections qui coincidaient avec celles du Conseil scolaire francophone.

Un dossier chaud cet automne est celui du centre scolaire communautaire. Il s'agit d'un projet qui est cher à l'APFY depuis longtemps, et de nouvelles stratégies seront mises en oeuvre pour le réaliser. On prépare une campagne de levée de fonds à cet effet et on pense aller voir du côté de l'association des personnes du troisième âge pour prendre modèle sur sa méthode de récolte de financement qui a été un indéniable succès pour la création d'un centre récréatif. D'après Nicole Wallbridge, présidente de l'APFY, il est difficile d'obtenir des fonds du GTNO, mais si la communauté francophone peut assumer elle-même une part des coûts, le gouvernement acceptera peut-être finalement de participer à la mise sur pied du projet.

Pour ce qui est du dossier de la Loi scolaire, il a été mis sur la glace pour le moment. Une rencontre aura lieu en novembre avec entre autres Me Roger Lepage, avocat des parents, et M. Normand Bédard de la Commission nationale des parents francophones. On y discutera de l'orientation qu'il convient de prendre devant la question de la gestion scolaire. On sait que deux conseils sont nécessaires à la création d'une commission scolaire francophone. Ces deux conseils existent déjà dans les TNO, soit à Yellowknife et à Iqaluit. Le projet devient donc théoriquement réalisable. L'APFY considère aussi la possibilité d'avoir recours au Programme de contestation judiciaire. C'est grâce à ce programme que les parents francophones de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve ont réussi à obtenir la gestion scolaire.

Mme Wallbridge aimerait aussi pouvoir implanter un programme d'enseignement religieux à l'école. Selon elle, la religion catholique a joué un rôle d'importance majeure dans l'histoire des francophones et il serait souhaitable que l'école contribue à conserver ce trait de notre culture. Elle ne sait pas encore si ce projet est réalisable, ni la forme qu'il prendrait s'il l'était, mais elle a l'appui d'un bon nombre de parents et croit que l'ajout d'un tel programme pourrait attirer plus d'élèves à l'école Allain St-Cyr.

Finalement, on prévoit pour cette année encore un échange avec une autre province pour les étudiants de quatrième à neuvième année. La destination reste encore à décider.

Natali Lefebvre

Autres renseignements sur la programmation des organismes francophones en page 7

EMPLOI

La table de concertation de Yellowknife est à la recherche d'une personne intéressée de travailler à contrat sur le dossier du centre scolaire communautaire.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 26 septembre à Michèle Martel ou Jean-François Pitre au:
C.P. 1586, Yellowknife, NT
X1A 2P2
Téléc.: (403) 873-2158

APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Améliorations de la marina

Terrain de stationnement, rampe de mise à l'eau des embarcations et construction d'un brise-lames
– Parc territorial du lac Prelude, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant, Région North et South Slave, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4, rue Courtoreille, pièce 8, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au 2e étage de l'édifice Gensen) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 SEPTEMBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 10 septembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Administratrice des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Bryan Peterson, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7810



Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Garage à deux emplacements de stationnement

Fourniture du matériel et construction d'un garage à deux emplacements de stationnement de 16,4 x 10,4 m; la livraison du matériel doit se faire par route d'hiver au cours de l'hiver 1996-1997; la construction doit se faire au cours de l'année 1997-1998
– Trout Lake, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agent de projet, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0 (ou livrées en main propre au bureau régional d'entretien), téléphone : (403) 695-7250; télécopieur : (403) 695-2815; ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Hay River NT X0E 0R0 (ou livrées en main propre au bureau régional des services, Palais de justice) téléphone : (403) 874-2631; télécopieur : (403) 874-3274; ou au commis aux contrats, Division de la gestion des projets de construction, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5013, 44e rue, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife) avant :

15 H, HEURE LOCALE, LE 7 OCTOBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 16 septembre 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Audrey Mabbitt
Administrateur des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-2631

Renseignements techniques : Floyd Daniels, agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 695-7244
ou
Tim Turner-Davis
Ferguson Simek Clark
Tél : (403) 920-2882

Après la gestion scolaire, le temps de la réparation

Payer les pots cassés

Après avoir finalement obtenu le droit de gérer leurs écoles presque partout au pays, les parents francophones veulent maintenant forcer les provinces à réparer les torts causés par la trop longue absence de commissions scolaires francophones.

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) tiendra à Ottawa les 18 et 19 octobre, en collaboration avec le Centre canadien des droits linguistiques, un symposium national sur la réparation constitutionnelle. Sous le thème: «De violations à réparations», le symposium permettra à plus de 150 parents d'explorer les possibilités qu'offrent la Charte canadienne des droits et libertés en matière de réparation.

Le symposium a aussi pour objectifs de sensibiliser les parents à la nécessité d'une stratégie nationale de francisation et d'attirer l'attention sur les inégalités qui persistent dans le financement scolaire.

Ce symposium rendra aussi hommage aux parents qui, au fil des ans, ont fait progresser devant les tribunaux les droits scolaires des francophones. On rendra un hommage particulier à Jean-Claude Mahé, qui est à l'origine de la décision de la Cour suprême du Canada, qui a reconnu en 1990 le droit des parents de gérer et de contrôler leurs écoles.

APF

Patrimoine Canadien / Canadian Heritage

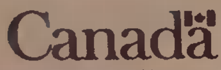
Demande de proposition/ Request for proposal

Le Ministère du Patrimoine canadien recherche un expert-conseil pour la mise en oeuvre d'un plan de sensibilisation et d'intervention pour la communauté franco-ténoise auprès des ministères et des organismes fédéraux. Cette mise en oeuvre sera concrétisée, entre autre, par la réalisation de 2 ou 3 projets de développement priorisés par la communauté.

Pour obtenir une copie de cette Demande de proposition, prière de communiquer avec la Société ISM, responsable du Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS) / Open Bidding Service (OBS) au 1-800-361-4637 et demander pour l'appel d'offre numéro : C2711-96-0028. Date de fermeture le 3 octobre 1996, 15 h00. Vous devez disposer d'un télécopieur et il y aura des frais de commande.

The Department of Canadian Heritage is seeking to establish a contract for the Implementation of a plan to propmote awareness and conduct activities focussing on the Northwest Territories Francophone community and targeted at Federal departments and agencies. More specifically, the contractor will assist the community in the development of two to three projects that have been priorized by the community.

To obtain a copy of the Request for Proposal please contact the Open Bidding System (OBS) at 1-800-361-4637 and ask for the tender no.: C2711-96-0028. Closing Date October 3, 1996, 15 h 00. You must have access to a fax machine and there will be costs incured.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef des services de soutien
Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 60 201 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $.
Réf.: 011-0238-0003 — **Date limite :** le 4 octobre 1996

Agent d'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services — **Hay River, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 45 657 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 589 $.
Réf.: 011-0237-0003 — **Date limite :** le 4 octobre 1996

Coordinateur des services d'entretien
Ministère des Travaux publics et des Services — **Fort Simpson, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 59 215 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 397 $.
Réf.: 011-0236-0003 — **Date limite :** le 4 octobre 1996

Agent principal des projets
Ministère des Travaux publics et des Services — **Fort Smith, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 60 201 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 145 $.
Réf.: 011-0235-0003 — **Date limite :** le 4 octobre 1996

Faire parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Politique et planification, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, (7e étage, Yellowknife Centre), C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-4512. À l'attention de Shauna Yeomans.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présents postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –***
  Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.



Appel d'offres de services

Boréal Consultants, firme d'affaires de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest, constitue un répertoire de ressources professionnelles en matière de

- planification stratégique
- relations publiques
- étude de marché
- gestion de crise
- multimédia
- marketing

Tout profil d'entreprise ou **curriculum vitæ** individuel peut être adressé à

Boréal Consultants
Precambrian Bldg. # 7
4920 - 52ième rue
Yellowknife NT
X1A 3T1
Télécopieur : 403-873-2158



Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Déplacement de l'église St-Alphonse au parc historique de la mission

Il s'agit de déplacer une église historique mesurant 30 mètres de long par 9 mètres de large sur une distance équivalant à environ six pâtés de maisons; de préparer le nouvel emplacement pour les fondations; et d'installer de nouvelles plinthes.
– Fort Smith, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à la commis aux contrats, Bureau régional des services, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des T.N.-O., C.P. 1068, Hay River NT X0E 0R0 (ou être livrées en main propre au Palais de justice); ou parvenir à la commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou être livrées en main propre au 3e étage de l'édifice régional) au plus tard à :

15 H 30, HEURE LOCALE, LE 7 OCTOBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 16 septembre 1996.

Afin d'être prises en considération les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

La caution est exclue pour le présent projet seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Gloria Schraeder
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7273

Renseignements techniques : Daniel Grandan, agent de projets
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 872-7304
ou
Chris Robinson
Lee Maher Engineering
Téléphone : (403) 874-2207

Un automne bien rempli

Suite et fin.

Association franco-culturelle de Yellowknife

Les francophones et francophiles pourront encore cet automne profiter d'une série d'activités organisées par l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Le nouvel agent de développement, Mario Paris, a bien l'intention de faire bouger les choses, et collabore avec le C.A et chacun des comités membres de l'association pour rendre la saison plus agréable.

Tout d'abord, l'épluchette de blé d'Inde annuelle, qui a eu lieu dimanche le 15 septembre au parc Fred Henne, a été une belle occasion de souhaiter la bienvenue aux francophones fraîchement débarqués et de serrer la patte aux vieilles connaissances. C'est chaque année un rendez-vous à ne pas manquer, où l'on va croquer l'épi avant que le froid ne nous morde le bout du nez!

Le lendemain, lundi le 16 septembre à 17h30, l'équipe d'«À propos d'autre chose», l'émission de radio d'expression française de Yellowknife, s'est réunie au Mackenzie Lounge pour discuter des projets pour la nouvelle saison. Au cours de la dernière année, de plus en plus de gens se sont montrés intéressés à participer à l'émission hebdomadaire d'une durée d'une heure, à tel point que le comité envisage diverses solutions qui lui permettraient d'obtenir plus de temps d'antenne. Les personnes attirées par la perspective de faire entendre leur voix en ondes ou de manier les boutons de la console sont donc bienvenues à se joindre à l'équipe. Pour le moment, les animateurs et techniciens d'«À propos d'autre chose» offrent aux auditeurs, chaque dimanche à midi à l'antenne de CKLB 101,9 MF, une émission dont la qualité grandit sans cesse.

La première fin de semaine d'octobre, une soirée spéciale sera organisée à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise. L'AFCY s'occupe de l'aspect culturel de l'évènement, et invite les artistes et artisans francophones du Nord qui voudraient y exposer leurs oeuvres à contacter Mario Paris au 873-3292.

Le côté spectacle n'a pas été oublié; en novembre, le groupe franco-ontarien Brasse-Camarade viendra nous rendre visite lors d'une tournée nordique qui le mènera aussi à Fort Smith et Hay River. En plus d'une performance sur scène, le band donnera une série d'ateliers dans les écoles.

L'AFCY souhaite continuer d'offrir des activités à la communauté francophone de Yellowknife. Dans le but de collecter des fonds à cet effet, tous seront invités à emmener leurs pitounes à une soirée de bingo qui se déroulera le 19 novembre. Le lieu reste encore à déterminer. Comme quoi on sait joindre l'utile à l'agréable!

Natali Lefebvre

Garderie Plein soleil

Après une saison estivale formidable, la garderie Plein Soleil reprend ses activités régulières. Son camp d'été a été un beau succès, en grande partie grâce à sa monitrice, Michelle Bourque, qui enseigne présentement aux élèves de première, deuxième et troisième année de l'école Allain St-Cyr.

La pré-maternelle est déjà recommencée, mais quelques places sont encore disponibles. La garderie offre aussi un service de garde après l'école pour les enfants d'âge scolaire.

Tout se passe bien dans le meilleur des mondes, et les petits semblent bien heureux en compagnie de Lucie Bérubé, Brigitte Bouchard, Fanny Trudel, et de la directrice, Jocelyne Bernard.

Les dons de jouets et de meubles pour enfants seraient très appréciés.

Natali Lefebvre

La semaine prochaine :
l'Association franco-culturelle de Hay River

Une inforoute pour le Nord

Des coopératives du Nord, des sociétés de développement économique autochtones et NorthwesTel se sont entendus récemment pour proposer la création d'une autoroute de l'information qui relierait toutes les communautés du Nord.

Ces trois groupes se sont réunis pour former *Ardicom Digital Communications Inc.* Cette entreprise a été formé en réponse à un appel de propositions du gouvernement territorial pour la conception, la mise en place et l'opération d'un réseau de télécommunications digitales rapides.

Selon la proposition de la compagnie Ardicom, chaque communauté aurait son propre réseau local qui relierait les établissements scolaires, les centres de soins de santé et les bureaux gouvernementaux tout en permettant aux individus et organisations d'utiliser le réseau.

La rentrée à Radio-Canada:

Chacun ses nouvelles

Pour la rentrée de septembre, Radio-Canada Ontario-Outaouais a peut-être trouvé le moyen de plaire tant aux téléspectateurs Franco-Ontariens, qui sont avides de nouvelles ontariennes, qu'à ceux du Québec, qui s'intéressent d'abord et avant tout à l'actualité outaouaise.

Cette année, Ce Soir présentera simultanément durant les 15 premières minutes deux bulletins de nouvelles distincts, l'un pour l'Outaouais et l'est ontarien, et l'autre pour le reste de l'Ontario. L'un sera diffusé en direct et l'autre sera enregistré en fin d'après-midi pour diffusion à compter de 18 h. Cette formule, pense-t-on, permettra à Radio-Canada d'être encore plus près de ses auditeurs.

Autre nouveauté: il y aura moins de sport et davantage d'informations culturelles. La culture sera, explique l'animateur de Ce Soir, Pierre Granger, «la bouffée de fraîcheur» qui suivra les nouvelles parfois tristes et dures qui ouvrent souvent le bulletin de nouvelles.

Autre nouveauté: le magazine des arts et des spectacles Espace libre sera désormais diffusé le jeudi à 19 h 30, plutôt que le vendredi.

Le magazine d'affaires publiques Impact présentera à nouveau tous les samedis une rétrospective des faits marquants de la semaine et approfondira les sujets chauds en compagnie de spécialistes.

Comme l'an dernier l'émission Vidéoclips, qui est produite à Toronto, permettra aux jeunes de découvrir les artistes francophones et d'entendre les chansons françaises les plus populaires de la semaine. Parlant des jeunes, ils seront certes heureux d'apprendre que la populaire émission Manigances, produite à Ottawa et diffusée le dimanche matin, sera de retour sur tout le réseau de Radio-Canada.



Un inuit et son arbre 

Etegek Clark ne se souciait pas des épis et préférait s'amuser au bord du lac Long.

Portraits de francophones

Les enfants d'abord

Héléna Mandeville est née le 29 décembre 1911, à Fort Chipewyan, dans le nord de l'Alberta, tout près de la frontière des TNO. Elle habite maintenant à Fort Smith, où elle est venue pour la première fois en 1941, avec son mari Philippe, aujourd'hui décédé depuis onze ans. À cette époque, elle avait déjà quelques enfants; en tout, elle allait en mettre au monde 14, dont deux sont morts étant encore bébés.

Les parents d'Helena étaient des Cris venus de Winnipeg au Manitoba. Son père portait un nom français :Villebrun. Il y en a d'ailleurs quelques uns à Fort Smith. Il a élevé sa famille dans les deux langues, cris et français. «On parlait le français puis le cris à [illegible] maison, dit Helena, je me rapelle, c'était drôle, on parlait le cris puis on nommait les choses en français. On savait pas comment dire la table en cris,...c'était [illegible] table!».

C'est en 1931 qu'elle se mariait avec Philippe Mandeville. Comme il ne connaissait pas le cris, mais plutôt le chipewyan et le français, ils ont parlé français. Les 14 enfants ont donc appris le français à la maison, mais dehors, ils parlaient l'anglais, qu'Helena a aussi appris. Les enfants, quant à eux, se sont assimilés à la population anglophone en grandissant et ont fini par ne plus du tout utiliser la langue de leurs parents. Helena ne semble pas trop s'en faire avec ça : «J'ai toujours compris l'anglais. J'écris anglais, ça me dérange pas». Cinq des enfants habitent toujours à Fort Smith, et une à Hay River. Les autres sont éparpillés dans le reste du Canada.



Helena Mandeville

Philippe Mandeville était garde-chasse, ce qui forçait la famille à déménager assez régulièrement; Fort Resolution, Peace River, puis dix ans dans le bois à Wood Buffalo Park avant d'arriver à Fort Smith. Mais pour Helena, c'était partout pareil : «Pour moi, c'était la même ouvrage. Les enfants «first», mais je les aimais mes petits bébés. Oh gosh! que je suis contente de les avoir eus, tous ces petits innocents! Il y avait toujours quelque chose à faire. Quand j'y pense, je sais pas où j'ai trouvé le temps pour manger et dormir... Philippe, c'était pas un homme qui aidait à la maison. Il faisait son ouvrage, puis quand il rentrait, il voulait s'étendre. Puis, il aimait ça, boire, mais j'ai jamais grondé. C'est pas mon argent, que je disais. D'abord qu'il paie pour [illegible] maison et le reste, c'est son argent. Des fois, je lui disais de faire attention de pas tomber en quelque part. Moi, je buvais pas. Mais la maison et les enfants, c'était mon ouvrage. J'ai pas trouvé ça trop dur. J'ai bien fait, j'ai jamais laissé mes enfants».

Depuis les années 30, bien des choses ont changé, dans les TNO comme ailleurs. Mais à part pour aller chanter à la messe le dimanche, ou pour aller accoucher en ville, Helena ne sortait pas souvent de sa maison.

Elle se souvient de la première automobile qu'elle a vue, à Fort Smith en 1941, de la construction de la route, d'une visite de l'armée, mais ses souvenirs les plus vifs sont rattachés à sa famille. Ce n'est qu'après que les enfants aient été élevés qu'elle a pu travailler un peu à l'extérieur de la maison, pour la police, l'hôpital, l'école. Pour faire changement, elle y a cuisiné! Elle a aussi gardé les prisonnières, et quelques fois, elle coud, tricote et crochète si on lui fait une commande. «J'aime ça travailler, moi. Mon mari payait pour la maison et les lumière puis tout ça; moi aussi, je voulais avoir mon argent».

Aujourd'hui, Helena vit seule, recevant régulièrement la visite de ses petits et arrière-petits enfants. Quand elle regarde derrière, elle est fière de ce qu'elle a accompli. «Le temps passe vite, dit-elle, jamais je n'aurais cru atteindre 85 ans...».

Natali Lefebvre
Interview réalisé par
Martha Jonhson

Rapport sur l'alphabétisme

Difficulté de lecture

Le tiers des francophones vivant à l'extérieur du Québec ont une très faible capacité de lecture, au point d'avoir de la difficulté à comprendre les directives en français sur l'emballage d'une médicament.

Un rapport sur l'alphabétisme chez les adultes de 16 ans ou plus en 1994, publié par Statistique Canada, confirme qu'il existe un important écart entre les capacités de lecture des anglophones, des francophones du Québec et des francophones de l'extérieur du Québec.

Au Québec, 27 pour cent des adultes se classaient au niveau le plus faible des capacités de lecture, comparativement à 19 pour cent pour les anglophones du pays. En moyenne, 22 pour cent de tous les adultes canadiens avaient une très faible capacité de lecture et étaient susceptibles d'admettre leurs difficultés.

De 24 à 26 pour cent des Canadiens se classaient au deuxième plus faible niveau et étaient capables de lire des textes simples, mais pas couramment. Ce pourcentage était de 30 pour cent chez les francophones hors Québec.

Les auteurs du rapport intitulé Lire l'avenir: un portrait de l'alphabétisme au Canada, soulignent que les francophones n'ont pas toujours eu un accès à un système d'éducation en français. L'enseignement secondaire en français n'est en effet accessible à un grand nombre de francophones en Ontario et au Nouveau-Brunswick que depuis la fin des années 1960: «Pour un grand nombre de Canadiens de langue française, la langue de leurs études scolaires n'a pas été la langue maternelle» écrivent les analystes de Statistique Canada, ce qui explique les différences importantes entre les groupes linguistiques. Mais à cause de la faible taille de l'échantillon, l'organisme fédéral n'est pas en mesure de dire si les capacités de lecture des jeunes francophones de 16 à 25 ans sont maintenant supérieures à celles de leurs aînés.

La bonne nouvelle, c'est que l'écart est très mince lorsque l'on compare les anglophones et les francophones ayant le même niveau de scolarité. Seuls les francophones de l'extérieur du Québec ayant des études collégiales à leur actif, ont des capacités de lecture un peu plus faibles que les anglophones du pays et les francophones du Québec. On constate aussi le même phénomème chez les diplômés universitaires francophones de l'extérieur du Québec.

Une mesure de l'assimilation

Seulement 72 pour cent des francophones de l'extérieur du Québec, qui ont pourtant déclaré avoir le français comme langue maternelle, ont subi les tests en français. Les autres, 28 pour cent, ont préféré les tests en anglais.

La presque totalité des francophones du Québec et 89 pour cent des francophones du Nouveau-Brunswick ont choisi de subir les tests en français. Seulement 53 pour cent des Franco-Ontariens, et une très faible minorité de francophones des provinces de l'Ouest, ont demandé à subir les tests en français. Curieusement, environ 15 pour cent des francophones qui ont déclaré utiliser davantage le français que l'anglais dans la vie de tous les jours, ont quand même choisi de subir les tests en anglais. Ces francophones vivaient dans une province autre que le Nouveau-Brunswick.

Les résultats obtenus par les francophones qui ont subi les tests en anglais, sont cependant plus mauvais que les résultats des francophones qui ont répondu en français.

Selon la présidente de la Fédération canadienne de l'alphabétisation en français, Murielle Gagné Ouellette, cela démontre bien que les francophones qui ne maîtrisent pas bien leur langue maternelle, ne gagnent rien à apprendre une deuxième langue: «Pour les francophones dont la base linguistique est faible, l'acquisition d'une langue seconde mine davantage leurs compétences sans pour autant les rendre performant dans une deuxième langue».

La Fédération a l'intention d'analyser à fond les résultats concernant les communautés francophones et acadiennes et rendra public un rapport au début de [illegible] prochaine année.

En général, les citoyens des provinces de l'Ouest ont de meilleures capacités de lecture que ceux des provinces de l'Est.

Yves Lusignan
APF

Comment faire la bombe

Terreur sur le Net

On trouve de tout sur Internet, même des recettes permettant de fabriquer des bombes, des grenades ou... un lance-roquette.

On y retrouve de quoi permettre à n'importe qui de réaliser des explosifs artisanaux. L'été dernier, les sept principaux pays industrialisés (G 7) et la Russie ont décidé de prendre des mesures concrètes pour enrayer cette menace.

Un document de dix-sept pages disponible sur Internet explique avec un cynisme effarant les façons de mener à bien un assassinat : du très classique cocktail Molotov à la bombe au carbure de calcium, en passant par le lance-roquette (qui permet aussi de «détruire facilement des immeubles ou des avions volant à basse altitude»), etc. Ce texte est disponibe à quelques centaines de millions de personnes dans le monde via Internet.

Ailleurs, un forum de conversation traite également de la fabrication de bombes ou de grenades qui peuvent se fabriquer rapidement, avec des matériaux accessibles partout et qui coûtent moins de 20¢.

On retrouve aussi sur Internet le manuel du terroriste, ouvrage expliquant procédés et techniques permettant de faire exploser son prochain.

Ces faits ont de quoi donner des sueurs froides à bien des services de sécurité. Qu'ont en commun Oklahoma City, Atlanta et le World Trade Center de New-York ? Toutes ces villes ont connu des actes de terrorisme perpétrés à l'aide de bombes artisanales.

Cette question du terrorisme «à la portée de tous», a été au coeur des discussions lors de la Conférence sur le terrorisme qui a eu lieu à Paris en juillet dernier. Les ministres des affaires étrangères de sept pays du G 7 et de la Russie ont adopté 25 mesures à cet égard. Parmi celles-ci : rechercher les moyens de «prévenir les risques que comporte l'utilisation par des terroristes des réseaux et des systèmes télématiques». Le débat est donc ouvert sur la question de l'usage de l'Internet et ses répercussions sur la sécurité publique.

Élisabeth Lequeret

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 33, vendredi 27 septembre 1996

Femmes sans peur



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Une centaine de personnes ont participé à la marche «Femmes sans peur» qui s'est déroulée jeudi le 19 septembre dernier à Yellowknife. (Voir article en page 3)

Compressions budgétaires

Radio-Canada sabre dans l'Ouest

Les quatre émissions de nouvelles régionales de 30 minutes produites par les stations de télévision françaises de la Société Radio-Canada dans l'Ouest seront fusionnées en une seule émission régionale d'une heure, qui sera désormais produite à Winnipeg.

Le président-directeur général de la Société Radio-Canada, Perrin Beatty, a annoncé «une restructuration des services régionaux selon la taille des marchés», ce qui aura pour conséquence de priver les communautés francophones de l'Ouest de la seule émission produite localement par les stations françaises de Régina, Edmonton et Vancouver. Cette décision fait suite à des compressions budgétaires totalisant 414 millions de dollars d'ici 1997-1998 qui entraîneront l'abolition de 2500 postes, surtout au réseau anglais.

Seules les stations régionales d'Ottawa et de Moncton continueront de produire leur propre bulletin de nouvelles en fin de journée. Elles pourront aussi produire certaines émissions locales spéciales, ou de service à la communauté.

Ce sont des correspondants francophones basés à Régina, Edmonton et Vancouver qui alimenteront la station de télévision française de Winnipeg. Ces journalistes couvriront aussi certains fes-

Radio-Canada
Suite en page 2

Visite de Gwynne Dyer à Iqaluit

Sommes nous sortis de l'horreur de la guerre ?

Dimanche soir, le 22 septembre dernier, le collège Arctique du Nunavut présentait au Centre de l'Association francophone d'Iqaluit une conférence de M. Gwynne Dyer sur l'état actuel du monde et du Canada. M. Dyer a exercé le métier de correspondant de guerre pendant plusieurs années avant de décider de devenir un pigiste à grande échelle. Aujourd'hui ses chroniques alimentent des journaux de langue anglaise à travers le monde entier.

Pour un journaliste, le point de vue qu'il défend étonne. Selon M. Dyer, la recherche de l'événement sensationnel par les médias internationaux-*when it bleeds, it leads*-déforme la réalité historique extraordinaire que la planète traverse depuis la fin de [redacted] guerre froide. L'écran de télévision, dit-il, est si petit qu'un génocide le remplit complètement, masquant le fait que globalement, le nombre des guerres diminue d'année en année sur la planète. Le monde contemporain entrerait dans une ère de démocratisation et de pacification qu'il n'a jamais connu auparavant.

Selon le journaliste, un phénomène nouveau a surgi dans l'histoire du monde quand le régime soviétique s'est transformé de façon tout à fait inattendue et qu'on a jeté à terre le mur de Berlin. Aucun observateur international n'aurait pu prévoir un tel dénouement à l'histoire de l'empire soviétique. D'abord à cause de la rapidité de la transformation d'un état centralisateur et despotique, mais surtout à cause de l'absence d'effusions de sang, comme le cas des tristes purges staliniennes. Comme par miracle, la possibilité d'une guerre nucléaire d'envergure semblerait définitivement écartée entre grandes puissances.

Miracle qui se produit aussi en Afrique du Sud, où [redacted] aussi les observateurs internationaux prévoyaient un "bain de sang" qui mettrait un terme à la politique d'apartheid et démocratiserait le fonctionnement de l'état. L'hécatombe prévue ne s'est pas produite. Mais que se passe-t-il donc?

L'information est maintenant accessible à des centaines de millions d'individus qui par les media sont en contact quasi-instantané, en Asie, dans les Amériques, en Europe, en Afrique...La diffusion large

Gwynne Dyer
Suite en page 2

Femmes sans peur
Lire en page 3

Éditorial : Langue et culture du Nunavut
Lire en page 4

Hommage à Louise Doren
Lire en page 5

BHP, aucune raison d'attendre
Lire en page 6

Rétrospective de l'année 1991
Lire en page 7

Douces mélodies, Tudjaat en spectacle
Lire en page 8



Alain Bessette/L'Aquilon

Mium !

Ce gros végétarien des plaines nordiques semble en extase devant ce panneau traitant des jardins botaniques lors de la foire écologique au musée Prince de Galles. Le mouvement environnemental Ecology North fêtait ses 25 ans les 20, 21 et 22 septembre dernier. Ateliers sur la «culture durable», expositions, foire écologique et une conférence ont marqué cet événement.



Recherche sur le Nord

Le prix de la recherche scientifique sur le Nord, décerné chaque année à une personne ayant contribué par son travail de façon importante à la compréhension du Nord canadien, a été remis cette année à M. Branko Ladanyi, professeur à la section géotechnique du Département de génie civil de l'Université de Montréal.

Depuis 1972, M. Ladanyi a mené de vastes expéditions de recherche dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, ainsi que dans le nord du Québec, de Terre-Neuve et du Manitoba. Il a aussi consacré beaucoup de son temps à l'enseignement des techniques et des théories de l'ingénierie nordique. Ses recherches ont aidé le monde entier à mieux comprendre le Nord et à travailler plus efficacement dans cette région.

Coupez!

Le GTNO charcute encore dans les emplois, et cette fois, c'est le personnel du tout nouveau Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique qui est le plus affecté par les coupures.

«Le gouvernement territorial semble bien décidé à ruiner l'économie», a déclaré Josie Gould, vice-présidente régionale de l'Union des travailleurs du Nord. «Si les gens ne font plus d'argent, ils arrêteront d'en dépenser, et alors d'autres personnes perdront leur emploi. La taxe sur le revenu tombera, les dépenses pour ■ santé et les services sociaux augmenteront, et le déficit deviendra encore plus grand», a-t-elle ajouté.

Le printemps dernier, Alternatives North a estimé à plus de 1200 le nombre d'emplois qui seraient coupés par le gouvernement. Mais d'après Mme Gould, le nombre réel d'emplois perdus dépasserait malheureusement ces prévisions.

Conseil de l'Arctique

La Nation dénée félicite les pays de la région circumpolaire pour l'inauguration du Conseil de l'Arctique. «La création de ce conseil constitue un atout important pour les intérêts de l'Arctique puisque son travail est orienté vers la protection de l'environnement et le développement durable», a affirmé le chef national déné, Bill Erasmus.

Les Premières Nations, dont les Inuit du Canada, sont présentes au Conseil à titre de Représentants permanents, ce qui leur confère un rôle d'importance moindre que celui des pays membres. M. Erasmus trouve déplorable cette position inférieure puisque selon lui, ce sont les terres des aborigènes qui sont en cause.

Les Dénés ne font présentement pas partie des Représentants permanents, mais ils négocient avec les autres Premières Nations d'Amérique du Nord pour en obtenir le statut.

Ombre sur les Caraïbes

La compagnie BHP négocie en ce moment des droits exclusifs d'exploration pour ouvrir des mines de cuivre sur 10 pour cent de l'île Dominique dans les Caraïbes.

La Nation dénée s'inquiète beaucoup de ce qui arrivera à l'île suite à ces négociations, puisque les 10 pour cent de terrain en question comprennent environ un tiers des forêts tropicales du pays. Si un désastre écologique de l'ampleur de celui causé par BHP chez les Papous de Nouvelle-Guinée survenait à Dominique, ce serait ■ fin de l'île.

Le chef déné, Bill Erasmus, s'est dit soucieux au nom de la Nation pour les autochtones de Dominique qui devront subir les impacts potentiellement négatifs de la mine : «nous ne voudrions pas les voir vivre les mêmes problèmes que nos amis de Nouvelle-Guinée».

Non, ce n'est pas une blague!

L'Honorable Ethel Blondin-Andrews est fière d'accueillir, dans le cadre de sa tournée de l'Arctique de l'Ouest, le constable Dominic D'Arcy d'Ottawa, mieux connu sous le nom du Policier Chantant.

Le troubadour des forces de l'ordre sera en visite à Yellowknife jusqu'au 2 octobre, où il égayera les écoles et quelques autres institutions de ses ritournelles.

L'Assurancetourix des flics prendra aussi joyeusement le chemin de Rae-Edzo et de Hay River pour quelques ballades supplémentaires. Heureusement pour lui, s'il devait avoir une voix rocailleuse comme celle de l'ami d'Astérix le Gaulois, les Ténois n'ont pas, eux, d'arbre assez gros pour l'y accrocher!

Up Here

Après près de 10 ans sous la même direction, le magazine nordique bien connu «Up Here» accueille un nouveau rédacteur en chef en la personne de Mike Vlessides.

En plus d'une solide maîtrise de l'écriture, M. Vlessides possède des expériences fort variées qui vont de la négociation de contrats de plusieurs millions de dollars pour les joueurs de la Ligue majeure de baseball, au travail de construction bénévole à Fort McPherson.

Selon M. Vlessides, «Up Here» est ■ magazine le plus fascinant de la planète, mais il a besoin d'être rafraîchi. En 97, on y retrouvera donc plus d'information sur les voyages d'aventure et les activités de plein air que le Nord a à offrir.

Natali Lefebvre

Radio-Canada

Suite de la une

tivals et événements spéciaux. La vice-présidente à la télévision française, Michèle Fortin, soutient que la production d'un bulletin de nouvelles «supra-régional» d'une heure dans l'Ouest «permettra de couvrir de façon plus adéquate les préoccupations de ces diverses communautés et de créer davantage de liens entre elles».

M. Beatty a indiqué qu'il était impossible pour Radio-Canada de protéger les régions avec des compressions budgétaires de cette ampleur. Il a aussi dit qu'il ne pouvait promettre qu'il n'y aurait pas d'autres coupures budgétaires à l'avenir. Il croit enfin que Radio-Canada respecte toujours son mandat, qui est de refléter toutes les régions du pays. La présidente du Conseil d'administration, Guylaine Saucier, parle de son côté de «solutions raisonnables».

On tentera de maximiser les revenus en augmentant le temps d'antenne consacré à la publicité. Pour la première fois, il y aura de la publicité dans les émissions de nouvelles, y compris le sacro-saint Téléjournal.

Il y aura moins de sport professionnel à la télévision, mais on continuera de diffuser du sport amateur.

Le budget total de la télévision française passera de 342 millions de dollars en 1994-1995 à 272 millions en 1998. Au cours des 18 prochains mois, 304 postes seront abolis.

Toutes les compressions qui ont été annoncées devront être mises en oeuvre au cours des six prochains mois.

La radio française

Il y aura aussi des réductions du côté de la radio française, qui cessera de participer à certains festivals de musique. De 82 millions de dollars qu'il était en 1994-1995, le budget de la radio ne sera plus que de 62 millions en 1998. Pas moins de 238 postes seront éliminés, ce qui représente le tiers des effectifs.

Les stations de radio de Windsor en Ontario, Régina, Edmonton et Vancouver conserveront leurs émissions locales du matin et les nouvelles. Les ressources pour la production locale et régionale de toutes les radios françaises au pays seront réduites. Les ressources seront aussi réduites en Atlantique, où «on essaiera» de maintenir le service: «On reconfigurera chaque station régionale en fonction du rôle qu'elle joue au sein de ■ communauté francophone locale» a expliqué M. Beatty. Les stations locales de l'Ouest canadien et du sud-ouest de l'Ontario seront sévèrement touchées par les compressions. La plupart des mesures entreront en vigueur en juin, à la fin de ■ saison de radio.

Lorsqu'une station est la seule de langue française, le nombre d'heures de programmation locale ou régionale pourrait augmenter, mais le contenu sera davantage musical. Celles qui se trouvent dans un marché compétitif devront augmenter leur contribution au réseau.

Il a été impossible de recueillir les commentaires de M. Clarence LeBreton de Caraquet au Nouveau-Brunswick, qui est le seul francophone de l'extérieur du Québec à siéger au conseil d'administration de la SRC. Les membres du conseil ont en effet résolu de ne faire aucun commentaire sur les récentes compressions budgétaires et de laisser cette tâche à la présidente du conseil d'administration et au président-directeur général de la SRC.

La seule bonne nouvelle finalement, c'est que Radio-Canada ne fermera aucune station régionale, ni à la radio, ni à la télévision. Du moins, pas cette fois-ci.

APF

Gwynne Dyer

Suite de la une

d'information crée une aspiration vers l'égalité, pense Dyer, favorisant la démocratisation progressive de la vie politique.

L'Afrique est évidement une exception à cette façon optimiste de considérer ■ vie politique internationale. Rien ne semble fonctionner pour l'Afrique, mis à part pour l'Afrique du Sud.

Famine, guerres tribales, vagues de réfugiés, détérioration de l'environnement, taux de natalité hors de contrôle, décroissance économique, explosion endémique du sida...

S'agirait-il d'un écart culturel trop large entre l'univers tribal et les sociétés urbaines ?

M. Dyer souligne que depuis les tous débuts de l'urbanisation, les sociétés humaines ont vécu sous des régimes dictatoriaux fortement militarisés où les collectivités plus traditionnelles de chasseurs-cueilleurs ont été écrasées par les classes dominantes.

Depuis à peu près 200 ans, les grandes révolutions qui ont secoué l'histoire partageaient un même objectif: l'égalité ou la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme. D'abord la révolution américaine, puis la révolution française, puis la grande marche de Mao Tsé Toung (M.Dyer n'a pas mentionné la révolution bolchévique, ni la révolution castriste, qui se réclamaient aussi d'un idéal de société sans classes). Dans les années 90, le fait que plus de 80% des pays vivent dans des systèmes politiques démocraties marque une mutation définitive de l'Histoire humaine.

La démilitarisation s'ensuit, poursuit Dyer. Les démocraties ne se font pas la guerre entre elles, affirme-t-il.

Plus près de chez nous, des changements fondamentaux s'opèrent sans qu'on en soit trop conscient. Les idéologies politiques arrivent mal à suivre la transformation du tissu social. Par exemple, l'allégeance du Canada anglais à la Couronne Britannique s'est volatilisée, peut-être sous le poids de l'immigration. Aujourd'hui, seulement 40% des canadiens de langue anglaise seraient d'origine britannique, et ceci incluant les Irlandais...! Dyer en conclut que le face à face entre les Canadiens anglais protestants orangistes et les Canadiens français catholiques est dépassé.

Grâce à la loi 101, le Québec a réussi à assurer l'avenir du français en Amérique. En dirigeant les enfants d'immigrants vers les écoles de langue française, la société québécoise s'engage tout comme le Canada anglais dans la voie du multiculturalisme. La proportion de Québécois de souche va diminuer, même si le français sera parlé par plus de gens...comme par exemple, les Haïtiens, les Maghrébins, les Vietnamiens, les Sénégalais... Résultat ? Dyer voit venir la fin de l'antagonisme historique français/anglais au Canada, et la possibilité de développer une nouvelle vision du pays grâce à la présence des minorités en quête d'égalité.

«Et le Nunavut là-dedans ?», ont demandé les participants venus nombreux assister à la conférence.

Si le nouveau territoire veut conserver sa langue (hors de la langue...pas de culture, nous rappelle Dyer) il devrait trouver un moyen de contrôler l'entrée de non-Inuit. Étant donné la faible population du Nunavut, il n'est pas impossible d'imaginer un renversement démographique à l'avantage des arrivants non-inuit.

Il faut absolument abaisser le taux de natalité qui est l'un des plus élevés au monde. Plus de la moitié de la population actuelle du Nunavut est âgée de moins de 15 ans. Or un jour, la croissance de la population devrait idéalement suivre à peu près celle de l'emploi.

M. Dyer n'a pas trop abordé la question hautement problématique de la création d'emploi dans le nouveau territoire. Les coûts de transport liés à l'exploitation des richesses naturelles locales resteront un sérieux obstacle à l'investissement.

M. Dyer a repris l'avion le lendemain de sa conférence, non sans avoir donné une entrevue en excellent français à Daniel Cuerrier de CFRT. M. Dave Willman, directeur du Campus Nunatta du Collège Arctique du Nunavut s'est dit enchanté de l'intérêt suscité par la conférence, qui a attiré une cinquantaine de personnes. Le collège souhaite répéter de telles rencontres.

Texte de Louis Mc Comber
Collaboration: Daniel Cuerrier



Marathon de l'espoir



Alain Bessette/L'Aquilon

Plus de 450 participants et bénévoles étaient présents dimanche le 22 septembre dernier lors du marathon de l'espoir Terry Fox à Yellowknife. Environ 23 000 $ ont été receuillis cette année au profit de la recherche sur le cancer.

Femmes sans peur

À Yellowknife, plusieurs femmes et enfants ainsi que quelques hommes, totalisant environ une centaine de personnes, ont participé jeudi soir le 19 septembre à la marche annuelle «Femmes sans peur», qui a pour but de dénoncer la violence faite aux femmes et aux enfants dans les rues et à l'intérieur des foyers.

Le groupe, portant pancartes et scandant slogans, a déambulé pendant environ 30 minutes sur la rue Franklin pour finir son trajet au YWCA. Parmi les personnes présentes, le chef déné Bill Erasmus s'est démarqué par son implication active.

Faire don de sa présence à une marche qui souligne l'importance d'éliminer un problème social tel la violence faite aux femmes et aux enfants est un acte généreux et significatif. Cependant, il est dommage que l'évènement ne se soit pas prolongé davantage; une demi-heure de manifestation publique dans l'année, c'est malheureusement bien court pour réveiller les gens et leur communiquer le besoin d'agir.

Une fois à l'intérieur du YWCA, Sharon Buness-Hall, la directrice générale du Conseil du statut de la femme des TNO, après avoir remercié les participants, a exposé un bref bilan de la situation à Yellowknife, où depuis le début de l'année, une moyenne d'environ une agression par jour et un viol par semaine sont rapportés à la police. Si on ajoute à cela les viols et agressions qui ne font jamais l'objet d'une plainte, on se rend vite compte que la situation est alarmante.

Mme Buness-Hall a terminé en demandant aux personnes présentes de s'imaginer comment elles se sentiraient dans un monde où la violence envers les femmes et les enfants serait éliminée.

La soirée s'est clôturée avec les chants de Moira Cameron.

Natali Lefebvre

Programme d'action environnementale

Subventions de 51 000 $

Depuis ses débuts, en 1991, le Programme d'action environnementale (PAE), un programme du **gouvernement fédéral, a aidé** financièrement des collectivités des T.N.-O., des organismes non gouvernementaux et des particuliers à entreprendre des projets de sensibilisation écologique.

Les projets sélectionnés cette année recevront au total 51 000 $ en subventions et créeront environ 30 emplois de courte durée.

Le PAE est un exemple de partenariat réussi dans les T.N.-O. Deux fois par année, les membres du comité d'examen chargé de ce programme se réunissent pour choisir les projets qui seront subventionnés. Ce comité se compose de représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la Chambre de commerce de Yellowknife, des Métis, des Dénés, de l'Inuit Tapirisat du Canada, de l'organisme Ecology North, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du ministère de l'Environnement du Canada.

Le programme, qui a donné de bons résultats au cours de ses cinq années de mise en application, en est à sa dernière année d'existence. Il fait partie de la Stratégie pour l'environnement arctique, une initiative du gouvernement fédéral visant à préserver et à mettre en valeur l'environnement arctique.

Divers projets ont été subventionnés depuis le début du Programme d'action environnementale: campagnes de sensibilisation; recyclage de bouteilles pour fabriquer des verres; compostage; plans de conservation de l'énergie et d'utilisation de l'énergie solaire; ouverture de sentiers de la nature et élaboration de matériel didactique et de programmes sur l'écologie à l'intention des écoles.

Les projets retenus dans le cadre du PAE sont conçus par les collectivités et entraînent la participation de nombreux bénévoles locaux. Cette année seulement, près de 3 000 personnes, jeunes et moins jeunes, auront participé aux projets mis sur pied. Grâce à ces derniers, on peut éduquer la population dans le domaine écologique, améliorer le sens des responsabilités de chacun en la matière, trouver des solutions innovatrices aux problèmes écologiques et, dans de nombreux cas, stimuler l'économie locale.

Natali Lefebvre



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Deux élèves de la classe de John Stewart de l'école Sir John Franklin seront en charge de la conception d'un journal étudiant en français. Le journal l'Aquilon a accepté de participer à cette activité en leur expliquant les rudiments de la mise en page par ordinateur.

ÉDITORIAL

Langue et culture inuit

Préserver la langue et la culture inuit représentera un défi de taille pour le futur territoire du Nunavut. Le conférencier Gwynne Dyer a abordé un phénomène important lors de sa visite à Iqaluit, soit la globalisation de l'information et la fusion des cultures dans la grande famille canadienne. Malgré sa situation géographique et son climat rigoureux, le Nunavut ne pourra échapper à ce phénomène.

Comment préserver sa langue et sa culture malgré les contatcs croissants entre la population inuit et les cultures environnantes ? La solution proposée repose sur un contrôle de l'entrée de non-inuit. Quelle forme pourrait prendre ce contrôle?

En tant que territoire, le Nunavut n'a pratiquement aucun contrôle sur la migration inter-provinciale. De toutes façons, le bassin de migrants d'origine inuit est plutôt limité et des distinctions sur une base raciale ou ethnique seraient plutôt mal accueillies au sein du Canada.

Par contre, le gouvernement du Nunavut, en tant qu'employeur et pourvoyeur de services, peut jouer un rôle actif dans la promotion et la préservation de la langue. Un premier pas serait de faire de l'inuktitut la langue du travail au sein de la fonction publique. En raison des liens étroits qu'entretient le Nunavut avec les autres gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada, la connaissance de l'anglais ou du français pourrait être un atout sans être obligatoire. Les services en langue inuktitut seraient prioritaires et des services de base en anglais et en français seraient aussi disponibles.

Une politique du genre lancerait un message important à tout nouvel arrivant : ici ça se passe en inuktitut! L'apprentissage de l'inuktitut deviendrait alors un impératif économique et professionnel pour les nouveaux venus.

Personne ne s'étonne de devoir parler espagnol à Cuba ou portuguais au Brésil. Personne ne devrait être étonné de devoir parler inuktitut dans le Nunavut.

Alain Bessette



Douces mélodies



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Phoebe Atagotaaluk et Madeleine Allakariallak ont formé le duo Tudjaat et marient chants de gorge traditionnels et musique folk pour un son étonnamment doux.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

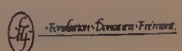
Directeur (par intérim) : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Agnès Billa
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan (APF)

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Hommage à Louise Doren

Dans la nuit du 9 au 10 août, Louise Doren est décédée paisiblement à Montréal, chez elle. Son coeur s'est arrêté pendant qu'elle dormait. L'annonce de sa disparition soudaine aura choqué et attristé ses ami-es des Territoires.

Quelle étrange ironie que ce coeur qui cesse de battre! Louise avait tellement un grand coeur, et aimait tant partager ce qui la passionnait. C'est à Louise que je dois notamment d'avoir découvert les romans «suspense» dont je suis maintenant mordue, et qu'elle dévorait pour se détendre et se changer les idées après d'interminables journées de travail.

Car d'avoir du coeur à l'ouvrage, c'était une autre très grande qualité de Louise. En fait, elle était un véritable bourreau de travail, au détriment même de sa santé. Louise était une personne entière qui se donnait complètement quand elle acceptait une responsabilité comme la direction de L'Aquilon, qu'elle assuma de juin 1992 à février 1993, ou un défi comme la parution hebdomadaire du journal, que Louise instaura à compter du 15 janvier 1993.

C'est au tout début de novembre 1990, quelques jours après son trente-huitième anniversaire, que Louise Doren arriva dans les Territoires du Nord-Ouest. Après avoir travaillé presque cinq ans à l'Ordre des ingénieurs du Québec comme collaboratrice puis rédactrice-en-chef de la revue *Plan*, Louise débarque à Yellowknife au début de l'hiver pour combler le poste de journaliste à *L'Aquilon*.

Ce fut le début d'une grande aventure. Louise a beaucoup aimé le Nord et sa soeur Jocelyne me répétait cette semaine combien Louise avait eu de grands moments de bonheur ici.

Avant de mieux connaître Louise, ce qui m'avait d'abord plu chez elle, c'était son dynamisme et son goût des débats intellectuels, de la création du Nunavut à l'avenir de la civilisation occidentale. Louise était une «tête» et même une tête dure, qui pouvait avoir l'argument tranchant et sans retour.

Elle a apporté à *L'Aquilon* son professionnalisme et son énergie. Pour réaliser le mandat du journal, elle s'est donnée sans compter. Son rythme n'était pas toujours facile à suivre ...



En rentrant à Montréal au printemps 1993, Louise prit un grand repos bien mérité et se consacra entre autres à l'écriture d'un roman qui demeure inachevé. À l'automne 1994, Louise qui possédait déjà un bac en traduction retourne aux études dans ce domaine et entreprend sa maîtrise. Elle avait d'ailleurs complété la scolarité de deux ans et s'apprêtait à rédiger son mémoire. Il est possible que certains de ses travaux soient publiés.

Louise fut une fervente amoureuse du Nord et une grande adepte de la randonnée pédestre. Son énergie, sa vivacité d'esprit, sa générosité, sa loyauté et son dévouement demeureront à jamais ancrés dans nos coeurs. Sois heureuse Louise, bon voyage au nord du grand Nord

Diane Mahoney

Le retour aux études de Louise lui aura permis de se replonger avec enthousiasme dans le monde des académiciens. Ses lettres de l'époque témoignent du grand plaisir qu'elle en retirait. Parrallèlement, Louise avait mis sur pied avec une collègue de l'université une compagnie de services de traduction. L'Aquilon est devenu un de ses clients et, pour mon plus grand plaisir, les contrats confiés à Louise ont permis des contacts réguliers et des échanges toujours aussi stimulants et sympathiques. D'une directrice à l'autre, on pouvait rire ensemble des splendeurs et des misères d'un petit journal francophone en milieu minoritaire...

Une semaine après le décès de Louise, sa famille, ses nombreux ami-es de Montréal ainsi que ses collègues se sont réunis pour souligner son départ et célébrer sa vie. Bien qu'elle donnait beaucoup, Louise n'était pas une personne qui se livrait facilement. Elle n'en était pas moins très attachante, elle qui appellait tous ses proches «chou» et «chéri-e» d'un ton vif et parfois moqueur.

Je pense à elle avec émotion et gratitude et je me réjouis de savoir que cette année en particulier lui avait apporté dans sa vie de tous les jours la sérénité.

Agnès Billa

Quoi de neuf?

Bulletin de liaison de l'Association franco-culturelle de Yellowknife - Septembre 1996

UN P'TIT NOUVEAU À L'AFCY

L'AFCY s'est dotée d'un nouvel agent de développement depuis le début du mois de septembre. Il se dit disponible, heureux et plein d'énergie...mettez-le à l'épreuve!!! On ne parle pas ici de l'agent Maytag, mais paraît-il que son chien s'ennuie depuis qu'il travaille à l'association. Les anciens dossiers sont toujours importants, mais Mario Paris constate que le vent du bénévolat est plus vivant que jamais et qu'on parle avec beaucoup de vigueur de notre avenir culturel à Yellowknife.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

Le 15 septembre dernier avait lieu l'épluchette annuelle de blé d'Inde au Parc territorial Fred Henne. Une quarantaine de gens ont bravé les gros nuages gris et la pluie pour venir déguster le meilleur maïs sucré que Yellowknife ait goûté cette année. Les francophones qui se sont déplacés ont pu rencontrer la nouvelle administration de l'AFCY qui était bien heureuse de répondre aux questions de tous et toutes. Ian Lacasse-Clarke et Amélie Duval furent couronnés Roi et Reine de l'événement et on a presque donné un prix à l'enfant le plus trempé de la journée.

LES "FRANCO-FUN" JOUENT AU VOLLEY-BALL

L'été fut longue pour les amateurs de sport, surtout pour ceux qui aiment bien en faire en français à Yellowknife. Il n'y a pas eu d'équipe de balle lente cet été mais on retrouve définitivement de la vigueur accumulée chez nos sportifs amateurs. Avec le retour des jours froids, les sports intérieurs deviennent très attrayants. Pour une modique somme, vous pourriez joindre l'équipe la plus souriante du circuit D. Du gros "fun" garanti! Deux à trois joutes sont prévues chaque semaine, et ce jusqu'au mois de mai 1997. Si vous voulez l'horaire communiquez avec Mario au 873-3292 ou bien Ginette Bérubé au 920-4934. Finalement, est-ce possible que les femmes francophones de Yellowknife soient plus sportives que les hommes? Messieurs, où êtes-vous? C'est un dossier à suivre...

À PROPOS D'AUTRE CHOSE

Quelle vigueur! Le 16 septembre passé avait lieu une réunion historique du comité radio de Yellowknife. Les bénévoles nous sortent par les oreilles! L'émission de radio, présentement en ondes tous les dimanche de midi à 13 h à CKLB 101.9 MF, arrive à un point tournant. On négocie le contrat sous peu avec la station et on essaie d'obtenir plus de temps d'antenne. Natali Lefebvre devient la représentante du comité radio prenant ainsi le flambeau des mains de Benoît Boutin qui a fait un travail de passionné pour la cause radiophonique dans les TNO. En bref, ça grouille et ça discute sur un fond de musique francophone.

LES PAS FRETTE AUX YEUX

Le comité de théâtre se réunit au moment où ce «Quoi de neuf» parvient aux presses. La troupe «Les pas frette aux yeux» est entrée dans les annales de la scène du spectacle de Yellowknife en 1995-1996 en raflant les prix pour; meilleur acteur (Marc Lacharité), meilleur actrice (Roxanne Valade) et meilleurs costumes (Christiane L.Clarke), tous des bénévoles, et non des professionnels! Cette fois, toute la communauté artistique de Yellowknife se promet bien d'aller voir ces francophones qui remportent les plus hauts honneurs; les "AURORA AWARDS". Bien sûr, comme d'habitude, il y un projet de tournée à l'horizon et cette année Iqaluit devrait avoir l'honneur.

VERNISSAGE D'ARTISTES FRANCO-TÉNOIS

Si vous avez la chance d'être à Yellowknife le vendredi 4 Octobre, ne manquez pas un vernissage unique! Des artisans franco-ténois vous en mettront plein les yeux avec des toiles originales faites à l'acrylique, à l'huile et à l'aquarelle ainsi que des sculptures. L'événement s'inscrit dans le cadre de l'arrivée des délégué-e-s et des invité-e-s qui sont convoqués pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise. L'AFCY s'occupe du déroulement artistique de la soirée. Des oeuvres originales inédites seront en vente, et certaines de collections privées y seront exposées probablement pour la dernière fois. La soirée sera agrémentée de rafraîchissements et de hors d'oeuvres. Vous êtes tous et toutes les bienvenus. Il est encore possible de s'inscrire comme artiste. Questions? Mario au (403) 873-3292.

BINGO!!!

Un autre projet pour générer des revenus pour des activités jeunesse. Ça vous intéresse ? La date prévue est le 19 Novembre 1996 et ça aura lieu au Elk's Hall de Yellowknife. Beaucoup plus de détails dans le prochain *Quoi de neuf*.

JOURNAL *LA PRESSE*

Hé oui! le journal *La Presse* (le plus grand quotidien français d'Amérique) est de retour sur la liste des produits culturels de l'AFCY. L'édition du samedi nous arrive ici le mardi matin!!! Pour la modique somme de cinq dollars vous avez droit à environ deux kilos de papier journal rempli de nouvelles canadiennes et mondiales, d'actualités, d'opinions, de cinéma, d'arts et spectacles, d'annonces classées, d'économie, de sports, de vacances-voyage, de carrières et professions et même une section habitat! Ouf! Si lire un gros journal vous intéresse, dépêchez-vous de vous mettre sur la liste des abonnés.

AUTRES PUBLICATIONS

Si vous n'aimez pas avoir les doigts noir avec le journal *La Presse*, vous pouvez venir voir la liste des 500 publications que l'on peut avoir à tarifs forfaitaires. Par exemple, *L'Actualité*, la *B.D. Québécoise*, *Chasse et Pêche*, *CROC*, *Le Bottin des Employeurs*, Mots Croisés, Mots Cachés...enfin *je m'arrête ici. La liste est disponible au bureau de l'AFCY.*

COMPTOIR DES PRODUITS CULTURELS

Si le sirop d'érable vous intéresse, nous avons toujours une sélection de différents formats et de sous-produits tels que du beurre et du sucre d'érable. Les vidéos français pour les jeunes et les moins jeunes sont aussi disponibles.

Ici Mario Paris qui vous dit tourlou! jusqu'au prochain "Quoi de Neuf ?".

Jake Ootes et BHP

Aucune raison d'attendre

Le député de Yellowknife Centre, Jake Ootes estime qu'il n'est pas nécessaire de forcer la compagnie BHP à prendre immédiatement des engagement quant aux bénéfices du Nord.

Selon M. Ootes, le géant BHP a jusqu'à présent été un bon citoyen corporatif et il n'y a aucune raison de croire qu'il ne saura respecter les engagements qu'il a pris lors du processus de revision environnementale.

D'après diverses sources, dont le rapport du Comité fédéral d'évaluation environnementale, BHP aurait à ce jour dépensé 200M$ pour son projet à Lac de Gras. De cette somme, plus de 50M$ serait allés dans les poches de compagnies du Nord. De plus, les résidents du Nord auraient décroché environ 60 pour cent des emplois reliés au projet, et 25 pour cent de la force de travail serait d'origine autochtone.

Récemment, le Premier ministre des TNO, Don Morin [redacted] exigé de la compagnie qu'elle donne des garanties d'emploi aux entreprises et aux résidents du Nord pour la construction de sa mine de 750M$. Il a ajouté qu'il mettrait un frein à ses opérations si des pas dans cette direction n'étaient pas faits immédiatement.

M. Ootes appuie l'opinion du Premier ministre quant au fait que le Nord devrait retirer des bénéfices significatifs du méga-projet, mais il croit qu'attendre que BHP se prépare pour la saison de construction estivale ne poserait aucun problème, puisque selon lui, la compagnie a déjà fait preuve de sa bonne volonté quant aux intérêts des gens et des entreprises de la région. «BHP dit que sa mine aura une durée de vie de 20 à 25 ans. Une période de six à huit mois de négociations supplémentaires ne feront de mal à personne. Nous pouvons donner notre support au projet dès maintenant sans que cela ne nous empêche d'obtenir de la compagnie minière les engagements dont nous avons besoin», déclare-t-il.

Le député de Yellowknife Centre dit avoir été élu sur sa promesse de supporter le développement minier responsable. Il affirme que ses électeurs veulent voir le projet BHP se réaliser maintenant, et qu'il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Natali Lefebvre

1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1991

Francophonie

L'Aquilon a déjà cinq ans et une petite histoire pleine de rebondissements. Malheureusement, Alain Bessette met son corbeau à mort en arrêtant de rédiger sa chronique de nouvelles mordantes, «D'un croassement à l'autre».

En revanche, d'autres naissances importantes surviennent; celle de la garderie Plein Soleil, qui a enfin reçu le feu vert pour ouvrir ses portes à toutes les petites frimousses francophones de Yellowknife, et celle de la troupe de théâtre «les Pas Frette aux Yeux», avec sa première production, «Et dire que ma Floride m'attend». C'était le début d'une belle aventure.



Terry Bradley, directeur de l'école Allain St-Cyr

Un autre beau projet est en gestation: on a décidé de tout mettre en oeuvre dans le but de créer un centre scolaire communautaire. Mais comme on le sait, il faut couver longtemps avant d'obtenir des résultats et, à ce jour, l'idée est encore dans l'incubateur.

L'Arctique de l'Est développe aussi son côté culturel avec une première production radiophonique francophone transmise en direct sur les ondes de CBC à Iqaluit.

La Loi sur les langues officielles continue de faire couler beaucoup d'encre. Sa mise en oeuvre entraîne l'organisation par la FFT d'une vaste campagne d'information sur les droits linguistiques des Franco-Ténois, afin que ceux-ci prennent mieux connaissance des avantages auxquels ils auront accès suite à la nouvelle législation. Un comité consultatif est formé, ce qui permettra au GTNO de collaborer avec la FFT pour l'implantation des services en français dans les communautés.

Un accord entre le gouvernement fédéral et celui des Territoires est décidé: dans l'entente pluriannuelle, le fédéral allouera 12.8 millions de dollars à la francophonie ténoise afin de la soutenir dans sa lutte pour sa préservation. C'est la première fois au Canada qu'une entente d'une telle envergure se signe.

La Fédération des Francophones hors Québec, après s'être mise en commun avec les Acadiens, se défait de son nom, qu'elle change pour celui de Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada. La FCFAC changera plus tard son abbréviation pour FCFA du Canada, évitant ainsi qu'elle ne soit prononcée «FC effacée» !

À la Fédération franco-ténoise, Diane Mahoney vient remplacer Marlene Steppan au poste de présidente.

Éducation

On a eu peur pour l'école Allain Saint-Cyr. À peine inaugurée, la menace d'un manque de financement pèse déjà sur la petite institution francophone dont l'obtention a demandé tant d'efforts. Il a même été question de la fermer. Mais tout est rentré dans l'ordre quand le GTNO a enfin dégagé les fonds nécessaires à sa survie. Son nouveau directeur, Terry Bradley a presque pu faire son travail en paix.

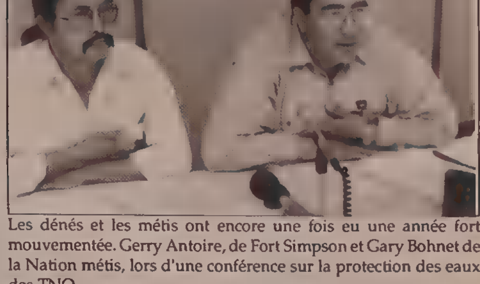
Cependant, l'herbe n'est pas complètement verte dans le pré de l'Association des parents francophones de Yellowknife, qui continue avec sa nouvelle agente, Chantal Francoeur, une poursuite contre le GTNO s'appuyant sur l'inconstitutionalité de la loi scolaire. L'APFY veut la gestion scolaire, mais le ministre de l'Éducation, Stephen Kakfwi, la lui refuse, prétextant le nombre insuffisant d'élèves francophones.

Politique

C'est une période difficile pour les Dénés/Métis, dont les négociations pour le titre de propriété des terres se sont, dans la dernière année, engagées sur un sentier cahoteux. Depuis la mort de l'entente globale avec le fédéral en avril 1990, les autochtones sont insatisfaits de la tournure que prennent les évènements. La Nation dénée décide de poursuivre une action judiciaire contre le fédéral pour faire lever les restrictions inscrites dans la politique des revendications territoriales globales. De leur côté, les Métis ne voient pas la nécessité du recours que prend la Nation dénée contre le gouvernement. Ils envisagent donc une négociation séparée. Un peu plus tard dans l'année, l'Association des Métis adoptera elle aussi l'appellation de Nation.



L'Arctique de l'Est développe son côté culturel avec une première production radiophonique francophone transmise en direct sur les ondes de CBC à Iqaluit.



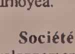
Les dénés et les métis ont encore une fois eu une année fort mouvementée. Gerry Antoire, de Fort Simpson et Gary Bohnet de la Nation métis, lors d'une conférence sur la protection des eaux des TNO.

Les Gwich'in ont plus de chance dans leurs négociations; l'entente concernant leur revendication territoriale a été paraphée à Ottawa et sera officiellement signée.

Malgré leur malchance sur le plan de la propriété des terres, les Dénés continuent leur combat pour faire respecter leurs droits, tout comme les francophones. Une rencontre a lieu entre le chef déné Bill Erasmus, la présidente de la FFT, Marlene Steppan et le directeur de la FFHQ, Aurèle Thériault. Le but de cette réunion est de discuter la possibilité d'une collaboration entre les deux communautés qui, en s'unissant, pourraient par exemple faire avancer la question des langues et celle des alliances dans l'avenir du pays. Même si les francophones et les autochtones ne vivent pas les problèmes de la même manière, ils ont tous avantage à favoriser l'élaboration d'un Canada dans le respect des différences.

La venue de Joe Clark au ministère des Affaires constitutionnelles semble être encourageante pour les peuples autochtones; bien qu'il ne leur ait fait aucun promesse ferme sur la composition de la prochaine table des négociations constitutionnelles, le nouveau ministre a démontré son ouverture d'esprit devant la perspective d'un Canada qui inclurait toutes les communautés qui le composent.

C'est l'époque des élections territoriales. À part la défaite de Gordon Wray, le processus ne réserve aucune surprise à la population. Le poste de leader du gouvernement tombe entre les mains de Nellie Cournoyea.



Société

Les développements de la technologie incitent plusieurs secteurs de la société à se réorganiser. On commence à parler de télématique au sein de la presse francophone hors Québec. C'est l'aube de l'ère cyberspatiale.

À Iqaluit, Bell Canada fait place à Northwestel. Mais l'évènement majeur dans l'Arctique de l'Est en 90 est le tournage du roman d'Yves Thériault, Agaguk, avec le charismatique Lou Diamond Phillips dans le rôle titre.

(À suivre... 1992)

Soit dit en passant...

Suite à la comparaison des francophones hors Québec à des cadavres chauds, faite par l'auteur Yves Beauchemin: «Verrons-nous bientôt un slogan de la FFHQ: Plus de membres qu'au cimetière Côte-des-Neiges?»
Alain Bessette, D'un croassement à l'autre, n°5, p.5, 15 mars 91.

«Alain Morisod enregistre le genre de musique qu'on peut entendre dans les bars-salons westerns partout à travers le pays. Il s'agit d'un album pour un public très spécialisé.»
Le plaisir d'entendre, n°7, p.11, 19 avril 91.

«Le français, ça s'apprend, l'anglais, ça s'attrape!»
Gwenaëlle Larouche,
Une jeune francophone parle d'assimilation, n°13, p.3, 2 août 91.

À tous les Français qui rêvent d'une cabane au Canada: «Nous cherchons à démystifier le Canada en expliquant que ce pays offre beaucoup plus que du sirop d'érable, de la neige et des cabanes en rondins.»
Myriam Château, présidente de la Fédération des associations régionales d'amitié franco-canadienne.
La France de passage à Yellowknife, n°17, p.3, 18 octobre 91.

L'équipe de 1991

Directeur: Alain Bessette
Journalistes: Daniel Cuerrier, Louise Doren, Kim Ouellette
Coopérants français: Dominique Claudon, Didier Revol
Collaborateurs: Gilles Brien, Rollande Carson, Marie-Claire Leblanc, Me Daniel Mathieu, Jacques Sirois
Caricaturistes: Pierre Bourgeois, Michel Lavigne
Correspondant national: Yves Lusignant
Mise en page: Jean-Charles Dubé
Correction d'épreuves: Agnès Billa
Publicité: Huguette Beaulieu

Merci!

Douces mélodies

Connaissez-vous Tudjaat? C'est le duo formé de Madeleine Allakariallak de Resolute, et de sa cousine Phoebe Atagotaaluk d'Inukjuak, dans le nord du Québec.

Lors de leur première rencontre, alors qu'elles avaient déjà atteint l'âge adulte, les deux jeunes femmes se sont découvert la même passion pour les traditionnels chants de gorge, et pour la musique en général. Il n'en fallait pas plus pour qu'elles montent ensemble à bord de l'autobus du showbusiness qui allait bientôt leur offrir un bien beau voyage.

C'est le musicien country Randall Prescott qui, séduit par le son inhabituel de leurs chants, a un jour décidé de les prendre sous son aile. Depuis, Tudjaat se fait entendre un peu partout sur les scènes nordiques.

En plus des chants de gorge traditionnels, Madeleine et Phoebe ont à leur répertoire quelques chansons aux résonnances folk, dont un succès, «When my ship comes in», qui raconte l'histoire de la grand-mère de Madeleine. Elles innovent aussi en mélangeant les styles, chants de gorge accompagnés de musique, ce qui ne s'était jamais fait avant.

À Yellowknife, on a récemment pu entendre Tudjaat à la soirée d'ouverture de la nouvelle saison du NACC.

Le duo a aussi fait une tournée des écoles où les enfants l'ont accueilli avec un enthousiasme débordant. En compagnie d'un groupe de musiciens pleins d'énergie, dont Pat Braden, le fameux bassiste couteaujaunois, Madeleine et Phoebe offraient un spectacle qui dégageait une bonne humeur contagieuse. Bientôt, tout le monde se mettait à chanter et danser. Elles y expliquaient aussi l'origine des chants de gorge où, debout très près l'une en face de l'autre, les femmes imitent divers sons de leur environnement. Le plus souvent, elles s'arrêtent quand l'une des deux se met à rire, ce qui bien sûr a beaucoup plu aux enfants.

Mais pas besoin d'être petit pour aimer Tudjaat; le duo a de quoi gagner aussi le coeur et l'oreille des grands.

Natali Lefebvre

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le petit article sur la garderie Plein Soleil paru dans l'Aquilon de la semaine dernière. Michelle Bourque fait sûrement de l'excellent travail, mais c'est Micheline Richard que la garderie tenait à remercier pour s'être si bien occupée de son camp d'été. Toutes nos excuses!



Avis public

Reprise des travaux de la Troisième session

La Troisième session de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest reprendra ses travaux le mercredi 2 octobre 1996, à 13 h 30, à la Chambre de l'Assemblée législative, à Yellowknife.

Pendant la session vous pouvez rejoindre votre député, par téléphone, au (403) 669-2200 ou au 1-800-661-0784 ou par télécopieur au (403) 873-0276.

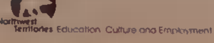
Pour obtenir des renseignements sur les affaires traitées pendant la session, communiquez avec Ronna Bremer, agente de relations publiques, par téléphone, au (403) 669-2230 ou au 1-800-661-0784. Le numéro de télécopieur est le (403) 920-4735.

Programme de subvention pour le combustible fossile accordée aux personnes âgées

Si vous avez 60 ans et plus et que vous possédez votre propre habitation vous êtes peut-être admissible au programme de subvention pour le combustible fossile accordée aux personnes âgées.

Pour plus d'information sur ce programme, veuillez communiquer avec le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation au 1-800-661-0763, ou au service d'information pour les personnes âgées des T.N.-O., au 920-7444 pour Yellowknife, et sans frais au 1-800-661-0878, ailleurs dans les T.N.-O.

Pour faire une demande de subvention, veuillez communiquer avec la personne en charge du soutien du revenu de votre localité.



Dans les coulisses :

l'ébauche d'une nouvelle Constitution

Dans les TNO, la discussion sur le développement constitutionnel s'est engagée il y a plus de trente ans. Pourtant, jamais une proposition concrète n'a été soumise à la population. Plus tôt cette année, un groupe de travail composé de dix personnes, dont les députés de l'Ouest et les représentants du Sommet Aborigène, a été désigné pour mettre sur pied une version préliminaire de la future Constitution de l'Ouest prenant modèle sur celles réalisées par d'autres groupes constitutionnels, et qui favoriserait la participation du public aux débats. Le groupe a tenu des rencontres régulières pendant l'été, et est maintenant arrivé à l'étape finale de la préparation de l'ébauche qui sera présentée à la population plus tard au cours de ce mois. Par cette ébauche, les résidents se verront pour la première fois offrir un cadre de référence faire part de leurs commentaires et discuter de la nouvelle Constitution que l'Ouest des TNO adoptera après la division en 1999. Après cette consultation, l'ébauche sera reprise et une version révisée sera émise pour approbation.

Jim Antoine, co-président
Groupe de développement constitutionnel

George Kurszewski, co-président
Groupe de développement constitutionnel

Objectifs

La nouvelle Constitution devrait :

- être en accord avec les principes démocratiques fondamentaux et le droit inhérent des Premières Nations à un gouvernement autonome.
  - Les principes démocratiques comprennent la représentation par la population, et tiennent compte des communautés d'intérêt et des contingences géographiques.
  - La participation des Premières Nations dans le gouvernement central serait l'expression du droit inhérent au niveau territorial.
- rassembler un gouvernement public et un gouvernement autochtone autonome au niveau territorial en accord avec la Constitution canadienne, incluant la Charte des droits et libertés, les traités protégés constitutionnellement, les revendications territoriales, les accords de gouvernement autonome avec les Premières Nations, et les pocédés établis pour négocier de tels accords.
- établir un gouvernement territorial qui voudrait et pourrait légitimement assumer des pouvoirs tels ceux que détiennent les provinces.

Pourquoi?

- La division des TNO entraînera la création du nouveau territoire de l'Ouest et de celui du Nunavut.
- Une nouvelle Constitution représente une occasion pour les résidents du Nord de travailler ensemble afin de repenser leur système de gouvernement. Même si la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest* reste la même, le statut quo ne pourra être maintenu. L'alternative est que les Premières Nations cherchent à appliquer leur droit inhérent exclusivement à travers des gouvernements autochtones régionaux.
- La *Loi sur les TNO* date de 1905, et ne reflète plus le système actuel de gouvernement.
- La *Loi sur les TNO* ne fournit pas aux résidents du Nord les outils nécessaires au développement de leur propre économie, ni à la prise en charge du nombre croissant de responsabilités auxquelles ils ont à faire face. Les paiements de transfert du fédéral diminuent, alors que les coûts reliés à la santé, à l'éducation et à d'autres services sociaux augmentent. Le gouvernement fédéral se retire de plusieurs programmes et services auxquels il participait par le passé.
- Les Traités 8 et 11 ainsi que les accords sur les revendications territoriales Inuvialuit, Gwich'in et du Sahtu reconnaissent déjà des droits importants en regard de la faune, des terres et d'autres sujets. Ces accords sont protégés par la Constitution du Canada et continueront d'être significatifs dans le développement politique, social et économique du territoire de l'Ouest.
- Les autres négociations territoriales, comme par exemple celles avec les Dogrib et celles avec les Métis du sud du Grand lac des Esclaves, ainsi que les négociations du Traité de droit à la terre sont en cours avec le gouvernement fédéral.
- Les accords sur les revendications territoriales ainsi que la politique fédérale du droit inhérent impliquent des négociations entre les gouvernements territorial et fédéral à propos des mesures à prendre en ce qui concerne le gouvernement autochtone autonome dans le territoire de l'Ouest. Des accords-cadres, comprenant les questions reliées au gouvernement autonome, sont en place avec les Gwich'in, les Inuvialuit, les Dogrib, et les Métis du sud du Grand lac des Esclaves.
- Il ne fait aucun doute que les développements mentionnés ci-haut apporteront des transformations dans les rôles et les responsabilités des différents niveaux de gouvernement. Le mandat du Groupe de travail constitutionnel est de mettre l'emphase sur les institutions gouvernementales au niveau territorial.

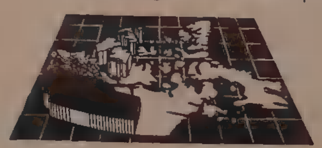
Quoi?

La nouvelle Loi :

- remplacerait la *Loi sur les TNO* et serait entérinée par le gouvernement fédéral.
- ne peut prévoir tous les détails du nouveau système de gouvernement, mais établira un cadre de travail. Notre système gouvernemental évoluerait à travers la législation et de nouvelles façons de faire les choses.
- devrait être en accord avec la Constitution du Canada ainsi qu'avec les traités, les revendications territoriales, et les accords de gouvernement autonome autochtone qui sont tous l'objet de protection constitutionnelle.
- établirait des institutions permettant à nos représentants de mieux trouver des solutions aux défis que devra relever le territoire de l'Ouest.

Quand?

- l'ébauche de la nouvelle Constitution sera prête à être considérée très bientôt. Elle sera fournie à tous les membres du Comité de direction du développement constitutionnel (CDDC) ainsi qu'à ceux du Sommet aborigène d'ici le 2 octobre 1996. L'Assemblée législative a demandé que l'ébauche soit déposée à



LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 34, vendredi 4 octobre 1996

Marchethon pour la vie



Alain Bessette/L'Aquilon

Une séance de réchauffement en règle a précédé le «Marchethon pour la vie» organisé par Aids Yellowknife le dimanche 29 septembre. (Article en page 3)

Après les binnes et les omelettes, Assemblée générale de l'AFI

Quand Thérèse s'est amenée avec son plat de saucisses, Daniel était déjà là avec les binnes et les omelettes en train d'allumer les réchauds. Anne-Marie et François décoraient élégamment des assiettes de fruits et de fromages tout en faisant revenir les patates dans la friteuse. L'AFI préparait son assemblée générale.

A midi, quatre tables de bouffe joliment présentée attendaient les fourchettes des convives.

Une trentaine de membres, en plus de la marmaille, ont répondu à l'invitation de l'AFI de participer, le 29 septembre dernier, d'abord à un brunch du dimanche et ensuite à l'Assemblée générale annuelle de l'association. On avait prévu un service de garde pour les enfants afin de laisser les parents se pencher sérieusement sur l'ordre du jour.

On retrouvait autour de la table beaucoup de visages familiers, comme Claude Martel, Anne-Marie Coulombe, Daniel Cuerrier, Marie et Jacques Fortier, Suzanne Lefebvre, Jocelyne Savard, Louis Mc Comber, et, fait à noter, beaucoup de recrues... Quelques nouveaux arrivants à Iqaluit participent même déjà aux activités de l'AFI.

Suzanne Lefebvre, la présidente sortante, s'est dite très heureuse du taux de participation à l'AGA, et

AGA de l'AFI
Suite en page 2

Programme des langues officielles dans l'enseignement: 988 millions aux provinces

Le gouvernement fédéral versera 988 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour permettre aux provinces et aux deux territoires, d'assumer une partie des frais pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a signé un protocole d'entente en ce sens avec le Conseil des ministres de l'Education, qui représente l'ensemble des provinces et des territoires.

Le protocole prévoit également le financement du Programme de bourses pour les cours d'été et de langues et le Programme des moniteurs de langues officielles.

Il s'agit d'une diminution d'un peu plus de 200 millions de dollars par rapport au protocole quinquennal signé en 1988, qui s'élevait à 1,2 milliard de dollars.

Le Programme des langues officielles dans l'enseignement permet à près de 161 000 élèves francophones du primaire et du secondaire d'étudier dans leur langue dans les 698 écoles françaises à l'extérieur du Québec.

Il permet aussi à 2,8 millions de jeunes, dont 2,2 millions sont anglophones, d'apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde à l'école. C'est ce programme qui a permis la création d'établissements d'enseignement postsecondaires francophones dans plusieurs provinces.

Le gouvernement fédéral signera bientôt des ententes avec chacune des provinces. Elles préciseront le montant de l'aide financière qui sera accordé à chaque gouvernement.

Selon les plus récentes statistiques du gouvernement fédéral en date de 1994-1995, la subvention fédérale a surtout permis aux jeunes anglophones de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest d'apprendre les rudiments de la langue française.

Ces provinces et ce territoire ont en effet consacré plus de la moitié de la subvention à l'enseignement de la langue seconde.

En Alberta, seulement 19,3 pour cent de la subvention a été utilisée pour l'enseignement en langue maternelle française en 1994-1995.

La Colombie-Britannique fait à peine meilleure figure, puisqu'elle a dépensé près de 21 pour cent de la subvention pour permettre aux jeunes francophones d'étudier dans leur langue maternelle.

Le Manitoba (45 pour cent), Terre-Neuve (47 pour cent), la Nouvelle-Ecosse (49 pour cent) et les Territoires (46 pour cent) ont consacré un peu moins de la moitié des fonds fédéraux à l'enseignement en français.

APF

Dominique D'Arcy, policier chantant
Lire en page 3

Éditorial : L'ère du Net
Lire en page 4

La nouvelle commissaire aux langues des TNO, Judi Tutcho
Lire en page 5

Radio Yellowknife
Lire en page 6

La communauté franco-ténoise et l'Internet
Lire en page 7

Fernand et Johanne Denault
Lire en page 8



Alain Bessette/L'Aquilon

Chaud le café !

Pour se réchauffer quelque peu avant que ne débute le marchethon d'Aids Yellowknife, Robert Hay et Betty Harnum se cramponnaient à leur café. Un peu plus tard, les participants et participantes ont été invités à faire un peu d'échauffement musculaire, question d'élever leur température corporelle et de bien se préparer pour la marche.



BHP et l'avenir des TNO

Le projet de mine de diamant de la compagnie BHP est, selon Seamus Henry, député de Yellowknife Sud, le projet le plus économiquement significatif jamais proposé dans l'histoire du Nord. Il croit fermement que sa réalisation pourrait être la lumière au bout du tunnel qu'attendent de plus en plus de gens depuis le début de l'ère d'instabilité économique que nous traversons en ce moment. Pour lui, il est clair qu'accepter un tel projet assurerait aux résidents du Nord un avenir plus reluisant.

«Le projet BHP nous offre une occasion de nous défaire de notre dépendance au gouvernement, et nous pouvons et devons travailler ensemble pour trouver un terrain d'entente qui permettra à toutes les parties en cause d'en bénéficier», a déclaré M. Henry.

En route pour le Nunavut!

Un guide touristique complet sur le Nunavut est en voie de publication chez Nortext Publishing Corporation d'Iqaluit. Il s'agit en fait d'une version élargie de The Baffin Handbook, qui était le guide utilisé par la plupart des voyageurs dans la région depuis sa publication en 1993.

Des parties du nouveau guide seront disponibles sur le réseau Internet dès février prochain. On l'y retrouvera en entier en août, tandis que la version imprimée atteindra les tablettes des librairies en octobre 97. La version cyberspariale sera gratuite pour les internautes, et celle sur papier se détaillera à $21.95.

Pour un petit coup d'oeil sur le projet : www.arctic-travel.com, ou www.nortex.com.

Les profs retournent à l'école

Les membres du personnel de Yellowknife Education District No.1 participeront à une série d'activités de développement professionnel où ils apprendront à tirer profit de la technologie dans l'enseignement pour mieux répondre aux besoins des élèves.

Dans la semaine du 7 au 11 octobre 96, les écoles de Yellowknife District No.1 seront donc fermées pour une journée chacune dans l'ordre suivant : lundi ↔ NJ Macpherson; mardi ↔ Range Lake North; mercredi ↔ JH Sissons et Allain St-Cyr; jeudi ↔ William McDonald; vendredi ↔ Mildred Hall et Sir John Franklin.

Les parents sont invités à communiquer avec leur école pour toute information.

Nominations

Deux nouveaux sous-ministres ont été nommés par le GTNO au Ministère de l'Exécutif et à celui de l'Éducation.

Le premier ministre Don Morin a annoncé la nomination de Jeff Gilmour, le président actuel de la Commission des accidents du travail, au poste de sous-ministre à l'Exécutif. M. Gilmour remplacera Roland Bailey qui quitte cette position pour s'engager dans de nouveaux projets d'affaires.

M. Morin a aussi annoncé qu'à partir du 21 octobre, ce sera Jerry Hammersmith qui acquittera la fonction de sous-ministre au Ministère de l'Éducation. M. Hammersmith possède 26 années d'expérience en éducation et en administration et a beaucoup travaillé auprès des autochtones.

Le GTNO veut communiquer

Afin de favoriser une meilleure communication et des échanges plus efficaces avec le public, le premier ministre Don Morin a annoncé que le GTNO avait nommé Val Mellesmoen au poste de nouvelle secrétaire de presse.

«Avec tous les changements qui s'opèrent et les activités qui se déroulent dans les TNO, il est plus important que jamais de développer de bonnes communications», a déclaré le premier ministre, «les gens ont besoin d'avoir accès à toute l'information possible et aussi de comprendre comment eux-mêmes et leurs communautés sont affectés par ces changements».

Mme Mellesmoen a travaillé pendant plusieurs années pour diverses entreprises dans le domaine des communications.

Natali Lefebvre

AGA de l'AFI

Suite de la une

très encouragée par le nombre de nouvelles figures. Elle a ensuite brossé un bref tableau du travail accompli par l'AFI au cours de son mandat: diverses soirées sociales, la foire du livre et de la musique, le festival du film, la participation à des organismes de la francophonie territoriale ou canadienne.

Les responsables des différents comités ont aussi fait leur rapport. Nicole Beaulieu a souligné la contribution du comité-femmes, d'abord au niveau communautaire, atelier de dépeçage de caribou, projet de livre de recettes...mais aussi au niveau national.

Louis Mc Comber a par la suite présenté un aperçu du travail effectué à CFRT dans les six derniers mois et une évaluation-maison de l'impact de la station auprès de son public. Il a aussi fait part de la volonté du comité-radio de rester ouvert à l'ensemble de la communauté d'Iqaluit.

Jacques Fortier et Daniel Cuerrier sont ensuite passés au rapport financier de l'organisation. Ils ont mentionné que le rapport financier n'avait pas été vérifié, à cause du coût excessif d'abord demandé par King & Company, une firme comptable d'Edmonton, pour accomplir la vérification. En effet, c'est près de 7000 $ que demandaient les comptables pour faire le travail, somme qui a pris un peu tout le monde par surprise.

Une entente a ensuite été conclue entre la firme et l'AFI, ramenant la dépense à un peu plus de 5000 $. Devant le désarroi des associations locales, la Fédération franco-ténoise a accepté de payer la moitié de la facture. Selon Daniel Cuerrier, ce sont ces négociations qui ont retardé la vérification du rapport financier.

Suite à une question posée par les participants, Daniel Cuerrier a expliqué que la part de l'autofinancement de l'AFI atteignait presque 20% du budget annuel de 96 346 $ et qu'il s'agissait certainement d'une priorité pour la prochaine administration d'augmenter sensiblement cette source de financement.

Les membres sortants du CA ont profité de l'AGA pour sensibiliser les nouveaux participants aux défis à relever pour l'AFI dans les années à venir.

Si l'un des défis qui se posent à la nouvelle équipe est d'ordre financier, l'autre est d'ordre politique. En effet, tout autant que les coupures prévues au financement public des associations, partition prochaine du Nunavut d'avec la partie Ouest des TNO risque de changer les règles du jeu pour l'AFI.

Plus le projet du Nunavut prend forme politiquement, plus les francophones d'Iqaluit sentent qu'ils ont à redéfinir leur intervention. L'expérience des associations de l'Ouest ne peut servir de référence à l'Est. Dans l'Est la majorité de la population est inuit, ce qui fait que l'environnement culturel et linguistique y est différent de celui de l'Ouest.

Mais ce monde inuit est lui-même aux prises avec le défi de conserver sa culture et sa langue. La défense des droits linguistiques des francophones au Nunavut doit s'insérer dans une stratégie de soutien à l'émancipation politique et culturelle des Inuit et de leur langue, l'inuktitut.

L'AFI doit donc développer de plus en plus de partenariat avec les organisations inuit si elle veut promouvoir l'avenir du français dans le Nunavut. C'est du moins la ligne directrice d'une intervention politique des francophones à l'Est qui se dégage de plusieurs opinions exprimées lors de l'AGA du 29 septembre dernier.

La plupart des membres sortants du Conseil ne se sont pas représentés pour des raisons diverses, plus personnelles que politiques. Simon Giasson, Suzanne Lefebvre, Louis Mc Comber, Jocelyne Savard ont préféré laisser la place à d'autres.

Les élections ont été brèves et joviales. Jacques Fortier a récolté les honneurs de la présidence par acclamation. Nicole Beaulieu, Suzanne Laliberté, Rachelle Lauzon, Ginette Leblanc, Réjean Ouellet et Germain Saurette composent le nouveau Conseil d'administration de l'AFI pour la prochaine année.

Louis Mc Comber

Un pionnier de la garderie Plein soleil

Jean-Marie Beaulieu quitte le Nord

Une vingtaine d'amis et de connaissances se sont réunis le samedi 28 septembre à la résidence des Martel afin de souligner le départ de Jean-Marie Beaulieu.

Jean-Marie Beaulieu et Martha Jonhson sont arrivés à Yellowknife en 1988. Comme bien des gens, c'est l'emploi qui les a attirés dans le Nord. Martha a d'abord obtenu le poste de directrice de la recherche à l'Institut culturel déné, position qu'elle a occupée pendant 5 ans. Puis Jean-Marie a obtenu un poste au ministère de l'Éducation à titre de coordonnateur du développement des programmes d'enseignement.

Aucun des deux ne s'est senti dépaysé par le Nord car il ne s'agissait que d'une étape dans un long périple qui les avait déjà amenés souvent au Nord du 60e parallèle.

En effet, Jean-Marie Beaulieu a travaillé pendant plus de huit ans dans le Nunavik (le nord du Québec), de 1977 à 1985. En 1986, on peut le retrouver sur l'Île de Qallunak, dans la baie de Frobisher, dans le cadre d'un cours d'été en géographie. En 1987, il parcourt les quatre coins de l'Île de Baffin pour y réaliser un inventaire des arts et de l'artisanat.

De son côté, Martha Jonhson, une américaine ayant obtenu la nationalité canadienne en 1983, a aussi toute une vie liée au Nord. C'est que son père était un scientifique nordique. Suivant la famille, elle a habité le Yukon, le Labrador et même la Norvège. En fait, bien que d'origine américaine, c'est dans la région d'Ottawa qu'elle a été élevée.

Jean-Marie et Martha se sont impliqués dès les débuts de la garderie Plein soleil, en 1992, malgré que leur premier enfant n'ait pas encore été d'âge à la fréquenter. Il faut avouer que de voir une douzaine de petits marmots en pleine action n'a rien de surprenant pour Jean-Marie. Originaire du village de St-Eusèbe, entre Edmundston et Rivière-du-Loup, il était le petit dernier d'une famille de 19 enfants. Non, il ne s'agit pas d'une faute de typo! Jean-Marie Beaulieu décrit sa famille: «J'ai une douzaine de frères et une demie-douzaine de soeurs». La famille à la douzaine, c'est donc celle de Jean-Marie.

S'agit-il d'un départ définitif du Nord ? Bien malin qui saurait le dire, avoue Jean-Marie. Yellowknife est l'endroit où le couple est demeuré le plus longtemps et le Nord occupe une place prépondérante dans leur vie adulte. La décision de déménager à Ottawa en fut une très rapide. Martha Jonhson s'est vue offrir un emploi et trois jours plus tard, le couple optait pour un déménagement vers le sud. D'ici quelques jours, ils aménageront dans leur nouvelle demeure à Chelsea au Québec. Peut-être qu'après quelques années dans le chaud comfort des régions «sudistes», le couple, sur un autre coup de coeur (et de tête) reprendra-t-il le cap du Nord.



Alain Bessette/L'Aquilon

Jean-Marie Beaulieu lors de la soirée d'au revoir.

Alain Bessette

Une visite inusitée dans nos écoles

Dominique D'Arcy, policier chantant

La semaine dernière, l'Aquilon recevait un communiqué de presse annonçant la présence à Yellowknife du constable Dominic D'Arcy d'Ottawa, mieux connu sous le nom du Policier chantant.

Qui? Le Policier chantant?!

Hilarité du directeur et de la journaliste, blagues grinçantes et évocation d'images ridicules. Va-t-il chanter une version country du code de la route? Y a-t-il une cerise sur sa guitare? Fait-il danser les beignes? Bref, le communiqué à lui seul avait suffi à mettre L'Aquilon en joie.

Je téléphone donc au bureau d'Ethel Blondin pour parler à Line Gagnon qui est en charge de l'évènement. «C'est tout un personnage!», me dit-elle, «ça fait deux jours qu'on rigole!». Tant mieux, parce que dans le numéro de L'Aquilon qu'on venait d'envoyer sous presse, je l'avais déjà surnommé «le Troubadour des forces de l'ordre» et «l'Assurancetourix des flics» en suggérant qu'on l'accroche à un arbre si jamais il chantait faux. Line me dit que je pourrais aller prendre des photos de son spectacle à l'école JH Sissons le vendredi suivant. Les élèves d'Allain St-Cyr seraient là aussi.

Vendredi donc, je me rend à l'école, jubilant de couvrir autre chose que les activités de l'Assemblée législative. Le constable D'Arcy est en répétition dans le gymnase. J'entre et me présente. Quand il apprend que je représente le souffle francophone des TNO, il m'annonce dans un français des plus cassés, qu'il est d'origine irlandaise et qu'il parle français «avec une patate chaude dans la bouche». L'entrée en matière est assez agréable, il semble très sympatique. On se met d'accord pour une petite entrevue après le spectacle.



Les enfants entrent, et déjà le Policier chantant se mêle à eux, leur serre la main et fait un brin de causette. On voit tout de suite qu'il est là par vocation, qu'il aime les enfants et les gens en général, et qu'il veut vraiment communiquer avec eux.

Après une courte présentation en anglais et en français, le spectacle commence avec une chanson d'amour d'Elvis Presley. Le constable chante la pomme aux professeures en dansant avec elles, pendant que les enfants se tordent les côtes. Il fera chanter et danser son public pendant une heure, rock and roll, macarena, rigodon, met-tez-en.

On aurait pu croire d'un policier chanteur qu'il allait sermonner les petits de ritournelles moralisatrices, mais c'est par sa sincérité, son humour et son ouverture que Dominic D'Arcy donne l'exemple. «Il faut que je m'ajuste aux gens qui m'entourent, comme ça ils se sentent à l'aise et s'ouvrent d'avantage», me dit-il après le spectacle, «quand je m'adresse à des adolescents, je leur parle différamment; je leur dis ce que je connais des problèmes d'alcool et de drogues, je leur parle des jeunes que j'ai connus et qui ont eu la vie dure à cause de ça. Je ne leur fais jamais la morale, ils n'en ont pas besoin. Ils y a déjà assez de ce que j'appelle des gens en plastique qui s'occupent de le faire».

Quand il parle des jeunes qu'il côtoie chaque jour, Dominique D'Arcy s'enflamme. C'est aussi avec une grande fierté qu'il mentionne ceux qui ont par le passé chanté avec lui et qui ont aujourd'hui une carrière dans le domaine artistique. Deux de ses protégées se feront bientôt voir sur grand écran, l'une aux côtés de Burt Reynolds et l'autre dans une production de Walt Disney. Même Alanis Morissette a fait ses débuts avec lui. «À 11 ans, elle ne savait pas du tout danser», dit-il en riant, «aujourd'hui, elle a son style bien personnel!».

Le constable a voyagé de par le monde et c'est ainsi que des Irlandais, des Anglais, des Russes, des Chinois et des gens de bien d'autres nationalités ont pu l'entendre dans leur propre pays. Il a d'ailleurs beaucoup d'affection pour les langues et m'a démontré ses talents entre autres en chinois, russe, arabe et italien. «Parlez-vous toutes ces langues?», lui ai-je demandé. «Non, pas vraiment», a-t-il répondu, «je connais quelques phrases dans plusieurs langues. Juste assez pour «bullshiter» un peu!...».

Dominique D'Arcy est connu un peu partout et son travail est respecté et appécié. Il est toujours reconnaissant, mais quand même un peu étonné des services qui lui sont rendus: «pour mon voyage ici, dans le Nord, les compagnies Canadian Air et Buffalo ont déplacé mon matériel sans frais. C'est tout de même incroyable!»

Mais comment devient-on le Policier chantant? «Ça a été très difficile. J'ai du vivre un véritable enfer pour y arriver. La police n'accepte pas facilement que l'un des siens soit différent. Il a fallu que je combatte le système en y mordant à petites bouchées. On m'a même poursuivi en justice plusieurs fois sous prétexte que j'avais un autre emploi que celui de policier. Un jour, alors que j'étais détective, mon supérieur m'a dit :«Lâche ta maudite guitare, on va te donner une promotion!». J'ai refusé. Quand je compare la vie de mes collègues haut placés avec la mienne, jamais je ne voudrais prendre leur place».

Après 31 années de vie policière durant lesquelles il a eu à passer à travers à peu près tous les départements, de l'escouade de la moralité aux services communautaires en passant par les narcs, Dominique D'Arcy a finalement réussi, il y a huit ans, à se gagner le support de la police, et c'est désormais l'esprit tranquille qu'il sillonne le pays et la planète sa guitare sous le bras.

Natali Lefebvre

Marchethon pour la vie

Levée de fonds et sensibilisation

Le marchethon national du Sida s'est déroulé un peu partout au pays dimanche le 29 septembre dernier. Aids Yellowknife était de la partie.

C'est plus de 120 participants et participantes qui ont bravé le froid, au grand plaisir des organisateurs du marchethon. Moins d'une heure avant le début de la marche, la neige tombait à gros flocon qui partaient aux quatre vents. Quelques minutes plus tard, le soleil réapparaissait et les marcheurs commencèrent à arriver.

Une énorme cafetière et une séance d'aérobique ont permis aux personnes présentes de se réchauffer quelque peu.

À Yellowknife, un peu plus de 6000 $ ont été amassés à l'occasion de cette levée de fonds. Fait à noter, les élèves de l'école Sir John Franklin se sont très activement impliqués dans la collecte de fonds. Ils ont recueillis plus de 700 $.

Ce marchethon a pour objectif d'amasser des fonds mais aussi de sensibiliser la population au phénomène du sida. La promotion tout au long de la semaine précédente ainsi que la marche elle-même répondent donc parfaitement a ce dernier objectif.

Alain Bessette

Nouveau cadre de travail sur le Sida

Avec la création d'un nouveau cadre de travail sur le VIH/SIDA par le ministère de la Santé et des Services sociaux, les communautés et le gouvernement disposeront de plus d'outils pour la planification du bien-être communautaire.

Ce nouveau cadre de travail comprend quatre documents, soit un guide de planification, un résumé, un rapport technique et un plan de travail pour le GTNO.

Le guide de planification a été conçu afin d'aider les divers groupes, organismes et communautés à mieux s'organiser devant les problèmes relatifs au VIH/SIDA auxquels ils ont à faire face. Il a d'ailleurs déjà été distribué, ainsi que le résumé, dans plusieurs communautés. Le rapport technique et le plan de travail pour le GTNO seront quant à eux disponibles sous peu.

L'ensemble des quatre documents permettra de développer de nouvelles stratégies et de nouveaux programmes de prévention, en plus d'amener des améliorations aux services déjà offerts.

On y prévoit par exemple encore plus d'emphase sur l'éducation et la prévention, de l'information et des tests de dépistage sur demande, de l'assistance et des traitements pour les gens atteints du virus, et du support pour leur entourage.

Le cadre de travail propose une approche des problèmes reliés au VIH/SIDA qui est spécifique au Nord et qui tient compte du peu de connaissances dont disposent ses populations quant à la propagation et la progression de ce virus et quant aux MTS en général.

Des ateliers seront organisés dans les communautés pour aider les gens à utiliser le guide. Le cadre de travail contient onze recommandations et huit projets, dont trois sont déjà en cours de réalisation.

Natali Lefebvre

ÉDITORIAL

L'ère du Net

Depuis des mois, les articles et chroniques liés au réseau Internet foisonnent dans les journaux. Ici même à *L'Aquilon*, on n'a pas échappé à cette vague. Le présent numéro compte à lui seul trois articles liés à l'Internet et quelques auto-promotions sur nos services par modem.

Pourquoi cet engouement?

Pour le journal, l'ère Internet a aidé à éliminer plusieurs tâches ennuyeuses et dévoreuses de temps. Auparavant, nous recevions les textes de notre agence de presse à Ottawa et ceux de nos collaborateurs régionaux par le télécopieur. C'est donc dire que quelques heures par semaine étaient consacrées uniquement à la retranscription des articles choisis. Maintenant, on y a accès en moins d'une minute. Bien d'autres aspects pratiques servent ainsi à nous convaincre de l'utilité de cette technologie et de la productivité accrue qu'elle engendre.

Au-delà de ces aspects pratiques réside toute la question de la révolution technologique et de ses impacts sur la société. Il y a quelques semaines nous publiions un article sur la présence de textes disponibles sur Internet, les dits textes décrivant les méthodes de fabrication de bombes. Toute une question d'éthique et de censure était alors soulevée. Hormis ces cas marginaux, les effets positifs de l'Internet sur les communications entre individus ou entre institutions et le public semblent dépasser les effets négatifs, en l'occurence l'absence de contrôle du contenu.

L'impact de cette innovation technologique de la communication ne peut probablement se comparer qu'à l'invention du téléphone ou à celle de la télévision. Il inconcevable de nos jours d'envisager un foyer canadien sans téléphone ni téléviseur. Il en sera probablement ainsi de l'Internet dans quelques années. Bien sûr, il y a toujours des appels obscènes et des appels à la bombe au téléphone. Bien sûr, les émissions de télévision contiennent souvent des scènes violentes. On en discute sans remettre en question la technologie elle-même.

L'Internet est parmi nous et y sera encore pour longtemps. Finalement, tous mes amis peuvent s'attendre à enfin recevoir un petit message.

Alain Bessette

SELON LA MINISTRE DU PATRIMOINE, UNE HEURE DE PRODUCTION LOCALE EN FRANÇAIS, C'EST SUFFISANT POUR LA FRANCOPHONIE DE L'OUEST!

C'EST MÊME TROP SI C'EST ELLE QU'ON NOUS PRÉSENTE!

SHEILA COPPS

Elvis est vivant!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Le Policier chantant, le constable Dominique D'Arcy, a fait revivre Elvis Presley le temps d'une chanson lors de son spectacle à l'école JH Sissons le 27 septembre dernier.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

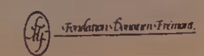
Directeur (par intérim) : Alain Bessette **Collaborateur-trice :** Louis Mc Comber, Stéphane Cloutier
Journaliste : Natali Lefebvre **Correspondant (Ottawa) :** Yves Lusignan (APF)

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



OPSCOM



Judi Tutcho, commissaire aux langues des TNO

Famille et leaders feront la différence

Dans une première entrevue avec *L'Aquilon*, la nouvelle commissaire aux langues des TNO se présente et nous offre ses réflexions sur la situation des langues officielles.

Judi Tutcho est originaire de Déline (Fort Franklin), petit village déné sis sur les rives du Grand lac de l'Ours. Sa carrière professionnelle l'a conduite aux quatre coins des TNO, de Déline à Iqaluit (alors connu sous le nom de Frobisher Bay), en passant par Fort Providence et Inuvik.

En cours de route, elle a pu constater la position parfois précaire des langues autochtones. À son avis, les leaders autochtones doivent assumer leur rôle dans la promotion de la langue.

Nommée en mai, Judi Tutcho est entrée en fonction le 24 juin dernier. Pour elle, il s'agit d'une autre étape dans son cheminement professionnel varié. Elle a vécue toute son enfance à Déline avant de se rendre à Fort Smith pour y terminer ses études secondaires. Par la suite, elle a complété le programme de formation des enseignants du Collège de l'Arctique à Fort Smith. C'est dans le cadre de ce programme qu'elle a passé quatre mois à Frobisher Bay. Diplômée en 1976, son premier poste en enseignement a été à Fort Good Hope dans le Sahtù. Malgré des différences de dialectes, on y parle aussi le North Slavey, sa langue maternelle.

Quelques années plus tard, elle est revenue à Déline pour y enseigner pendant trois ans. Suivront l'école de la réserve de Hay River et l'école de Fort Providence, puis un retour à Déline. Elle travaille pour le Collège de l'Arctique, dans le programme communautaire de formation de base des enseignants.

Elle effectuera finalement un retour aux études à l'Université de la Saskatchewan pour y compléter son bac en éducation. Fraîchement diplômée, elle obtient le poste de directrice des langues officielles au ministère de l'Éducation.

Finalement, elle retourne à Déline à titre de directrice de l'école, position qu'elle occupera quatre ans, jusqu'à sa nomination comme commissaire aux langues des TNO.

«Je les ai toutes appréciées», commente Mme Tutcho à propos des communautés nordiques où elle a habité.

Mais bien confortablement installée à Déline, qu'est-ce qui a pu l'inciter à rechercher cette nomination?

«La langue est un sujet très important pour moi, a expliqué Judi Tutcho. C'est un sujet qui me tient à coeur, j'ai toujours été intéressée par la promotion des langues autochtones.» Sans avoir enseigné elle-même les langues autochtones, elle a travaillé au développement et à la mise en place de programmes d'enseignement des langues autochtones. Elle donnait aussi un coup de main au centre de formation de Deline.

Judi Tutcho est consciente des problèmes immenses que confrontent les langues autochtones, notamment la perte de la langue chez les jeunes.


Alain Bessette/L'Aquilon
Judi Tutcho, Commissaire aux langues des TNO

«C'est triste de voir les jeunes qui perdent leur langue. Ils se retrouvent pris entre l'arbre et l'écorce. En perdant leur langue, ils perdent leur identité et leur amour propre. Cela occasionne souvent des troubles personnels importants : bris de la famille, suicide, etc. Ils perdent leur fierté dans leur langue et en eux-même», a constaté Mme Tutcho.

Promotion des langues: famille et lesdership

La première priorité de la commissaire est de promouvoir les langues autochtones. Elle compte travailler à rehausser le statut de toutes les langues de façon à ce que les gens se sentent bien dans leur peau lorsqu'ils s'expriment dans leur langue. Mme Tutcho souligne qu'actuellement de nombreuses personnes ont honte de parler leur langue maternelle.

«Faire des langues autochtones la langue de travail serait l'idéal mais, explique Mme Tutcho, il faut être réaliste. La promotion des langues sera l'outil privilégié.»

Elle réalise aussi que toutes les langues ne partent pas sur un même pied d'égalité. «Quand on pense au Nunavut, on pense à l'inuktitut, mais quand on pense à l'Ouest, on pense à l'anglais. C'est cette situation qui devrait être modifiée.»

La famille et les leaders ont un rôle bien défini dans cette promotion.

Pour la commissaire, c'est à la maison que tout commence. La famille est un moteur important de la transmission de la langue. Malheureusement, avec toute la technologie audio-visuelle de langue anglaise qui envahit les foyers, les jeunes perdent leur langue. «Les écoles ne peuvent pas tout faire et si rien ne se passe à la maison, tout sera perdu».

Langue et culture vont main dans la main. Certaines communautés qui ont perdu leur langue tentent maintenant de remonter la pente en mettant l'accent sur les activités culturelles traditionnelles, tambours et jeux de mains C'est un long processus.

Il n'existe pas beaucoup de motivation économique et professionnelle pour conserver sa langue. La langue de travail tant dans le secteur privé que public est l'anglais. Comment redonner une motivation aux jeunes pour apprendre ou réapprendre leur langue?

Selon la commissaire, «pour renverser la tendance, on a besoin de leadership. Les personnes qui occupent des fonctions de leadership peuvent devenir des modèles». De plus, les gens doivent savoir que pour occuper des fonctions dans les communautés, ils doivent être bilingues. Il est important pour Mme Tutcho que les leaders fassent la promotion de la langue. Dans l'Ouest, souligne-t-elle, on peut apprendre de la situation qui se développe dans le Nunavut alors que l'inuktitut aura le statut de langue de travail. On peut aussi apprendre d'un leader comme Joe Rabesca de Rae-Edzo, qui parle dogrib dans ses discours.

Pour madame la commissaire, les leaders doivent s'atteler à la tâche et partager cette vision avec leur commettants. Elle demeure réaliste en soulignant que le résultat ne se fera peut-être sentir que dans une génération.

«Je crois que les députés doivent aussi parler dans leur langue lorsqu'ils font des apparitions publiques, mentionne la commissaire. La réaction de la population sera *positive lorsque les députés utiliseront leur langue. Ils* doivent en faire une de leur priorité car c'est lancer un message à leur électeurs. Les députés sont dans une position unique pour promouvoir les langues autochtones.»

Ils peuvent servir de modèle aux chefs, aux maires et autres leaders de la communauté.

Judi Tutcho veut lancer un message à tous : «Soyez fier de votre langue, c'est votre identité... et c'est gratuit!»

Alain Bessette

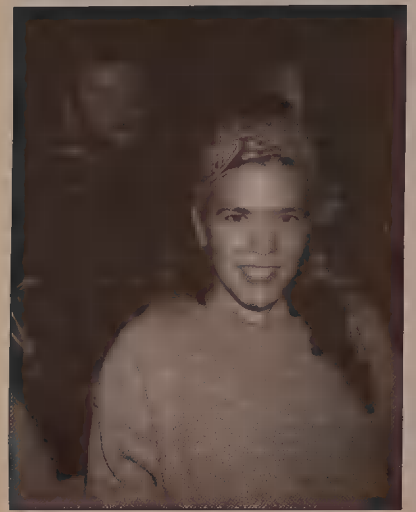
Aquilon@internorth.com

Radio Yellowknife

Ça nous sort par les oreilles

Le 16 septembre dernier se tenait au Mackenzie Lounge une réunion qu'on pourrait bien qualifier d'historique pour le comité de radio de l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

En 92, lorsqu'est né le comité, personne ne se serait douté que quatre ans plus tard, on en serait à chercher des solutions pour satisfaire le trop grand nombre de bénévoles s'offrant à la réalisation de l'émission de radio francophone «À propos d'autre chose», diffusée chaque dimanche de midi à 13h à l'antenne de CKLB 101,9 MF.



Mario Paris/L'Aquilon

Michel Martel (à l'arrière plan), président de l'AFCY et Natali Lefebvre, nouvelle responsable du comité de la radio

Les grands-pères du comité, Marc Lacharité et Mario Paris, qui pendant longtemps ont assumé seuls l'émission, avaient envie de se pincer pour voir s'ils ne rêvaient pas devant la vingtaine de personnes présentes à la réunion, dont huit recrues. Et on ne compte pas les absents. L'heure hebdomadaire de radiodiffusion d'«À propos d'autre chose» est de toute évidence devenue insuffisante, et l'expansion incessante de l'équipe de production est une occasion en or de tenter d'obtenir plus de temps d'antenne. Encore faut-il déterminer comment on s'y prendra.

Les solutions envisageables sont diverses. Parmi les idées lancées à la réunion, il y a entre autres la possibilité d'organiser une levée de fonds qui permettrait d'acheter plus de temps en ondes, ou encore celle de tâter le terrain pour voir si l'on pourrait diffuser à partir d'une autre antenne.

On a même considéré l'alternative de mettre sur pied une radio communautaire. Mais un tel projet demande énormément de temps, d'argent et d'implication de la part des bénévoles. Cependant, la communauté francophone d'Iqaluit nous a prouvé que malgré quelques difficultés surmontables, l'idée est réalisable et comporte des défis très intéressants.

Il y a donc du pain sur la planche cette année pour Mario Paris, l'agent de développement nouvellement en poste de l'AFCY, et Natali Lefebvre, la nouvelle responsable du comité de radio, qui l'assistera dans ses démarches. Mario connaît déjà bien les rouages du projet, et Michel Martel, le nouveau président de l'AFCY a promis un solide support de l'Association. Donc, beaucoup de sang neuf et d'idées fraîches pour la radio francophone de Yellowknife.

Le comité tient à remercier le président sortant, Benoît Boutin pour son implication soutenue au cours de la dernière année. Ce maniac de la radio qui se «shoote» les ondes par intraveineuse continuera évidemment de participer activement au sein de l'équipe.

En attendant de voir ce que l'avenir leur réserve, les cinq équipes actuelles d'«À propos d'autre chose» continueront de se relayer pour nous offrir chaque dimanche une émission souple et variée.

Natali Lefebvre

En bref

Le BIC entre en action

Le Bureau d'information du Canada, qui est chargé de renseigner les Canadiens sur tous les aspects de la vie canadienne, a officiellement ouvert ses bureaux à Ottawa.

Doté d'un budget annuel de 20 millions de dollars et de 50 employés, le BIC entend donner aux Canadiens «des informations exactes» sur les faits et les réalités du pays. C'est le résultat serré du référendum du 30 octobre qui a convaincu le fédéral de créer ce nouvel organisme au mois de juillet dernier. Un organisme que le Bloc québécois qualifie déjà d'agence de propagande et qui est aussi dénoncé par le Reform Party.

Le responsable des communications, Alain Garceau, explique que le BIC corrigera «toute information fausse, erronée et inexacte en bonne et due forme» sur le Canada. Cela inclut, précise-t-il, les fausses informations sur le bilinguisme et les minorités francophones et acadiennes qui sont véhiculées par des mouvements anglophones comme le COR et l'APEC.

Le BIC a déjà son site web (http://infocan.gc.ca) et distribuera aussi du matériel imprimé.

Augmentation des prestations

La pension de base de la Sécurité de la vieillesse qui est versée aux personnes âgées de 65 ans ou plus sera de 399,91 $ par mois au cours de la période allant d'octobre à décembre 1996. Il s'agit d'une augmentation mensuelle de 0,5 pour cent par rapport au trimestre précédent. Si l'augmentation est dérisoire, c'est que les taux des prestations sont rajustés quatre fois par année en fonction du coût de la vie.

L'allocation au conjoint, l'allocation au conjoint pour veufs et veuves et le supplément de revenu garanti augmenteront aussi de 0,5 pour cent à compter du mois d'octobre.

APF

Programme d'accès communautaire

Internet dans les petits villages

Les communautés francophones et acadiennes de moins de 50 000 habitants qui désirent se brancher sur le réseau Internet ont jusqu'au 31 octobre pour soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'accès communautaire.

Mis sur pied par Industrie Canada, le PAC consiste à brancher sur «le réseau des réseaux» 1500 collectivités rurales d'ici 1998. Au cours de la première année, 380 communautés ont obtenu une aide financière moyenne de 15 000 $ du ministère.

Le gouvernement est prêt à verser jusqu'au 30 000 $ pour assurer les coûts liés au matériel, aux connexions et à la formation du personnel. L'aide financière du gouvernement doit représenter 50 pour cent du coût total du projet, le reste devant provenir de la communauté.

Seuls les organismes communautaires sans but lucratif, par exemple les écoles, les bibliothèques, les chambres de commerce et les clubs sociaux, peuvent présenter une proposition.

Pour obtenir de plus amples informations, il suffit de communiquer avec David Reid au 613-991-1256 (Ontario et Saskatchewan); Michel Carrière au 613-954-3477 (Nouveau-Brunswick); Marjorie Brown-Watts au 613-941-4948 (Colombie-Britannique et Alberta); Claude Hébert au 613-990-8733 (Yukon, T.N.-O et Manitoba) et Winnie Pietrykowski au 613-991-4656 (I.-P.-É, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve).

APF

La communauté franco-ténoise à l'ère de l'internet

Bien plus qu'un jeu vidéo

«L'Internet n'est qu'un jeu vidéo!» Le phénomène de l'Internet dans le réseau associatif franco-ténois est encore très jeune, même pas un an. À part son aspect lucratif, on se demande encore quelle en est l'utilité.



Alain Bessette/L'Aquilon

Un regard sur la francophonie grâce à Internet

Au moment où j'écris ces lignes, nous retrouvons plus de 400 abonnés chez Nunanet, le pouvoyeur de services internet à Iqaluit.

Dans l'Ouest des TNO, à Yellowknife, la compagnie MicroAge compte 1100 abonnements tandis qu'environ 700 personnes y reçoivent les services de SSMICRO. Pour la communauté de Fort Smith, l'entreprise Cascade Computers compte environ 120 abonnements.

Quant à Hay River, le service y est fourni par SSMICRO à une centaine d'abonnés, à partir d'un serveur situé à Fort Providence. En octobre, les gens de Hay River auront désormais leur propre pourvoyeur, Borealist Internet, qui fonctionnera en partenariat avec CanCom Canada.

Combien y a t-il de francophones qui naviguent sur l'Internet dans les TNO ?

Il est difficile de le savoir pour Yellowknife, Fort Smith et Hay River car les pourvoyeurs ne détiennent pas d'informations linguistiques sur leurs abonnés. Mais en se basant sur la proportion de francophones dans chacune des communautés, on peux faire l'hypothèse que 5% à 10% des internautes dans l'Ouest sont francophones.

Nunanet ne possède pas non plus d'indications sur la langue parlée par ses clients à Iqaluit. Par contre, en tenant compte des patronymes contenus dans les adresses de courrier électronique (ex: cloutier@nunanet.com), une trentaine ont une consonance francophone. Cela est sans compter tous ceux qui ont également accès à l'Internet via leurs entreprises ou autre accès communautaire.

Puisque nous retrouvons généralement plus d'un utilisateur par abonnement, on peux facilement doubler (peut-être même tripler) le nombre de personnes qui ont accès à l'Internet, peu importe le pourvoyeur et la communauté.

En bref, on peut estimer qu'il y a approximativment de 100 à 150 abonnés francophones dans les TNO et environ 200 à 300 utilisateurs.

Comment peut-on utiliser l'Internet pour bonifier la dynamique du réseau associatif franco-ténois?

Le directeur général de la FFT, Daniel Lamoureux, mentionnait dans un interview téléphonique que les communautés francophones des TNO sont toutes dotées d'un ordinateur, de logiciels et d'une connextion Internet depuis novembre 1995.

Selon M. Lamoureux, l'engouement pour l'Internet a toutefois été éphémère. Bien que les francophones de Yellowknife aient la possibilité d'utiliser un bureau de la FFT spécialement aménagé pour accéder à l'Internet, personne ne s'est encore prévalu de ce droit jusqu'à maintenant, sauf les employés.

Ceci n'empêche cependant pas la FFT d'aller de l'avant avec ses projets cyberspaciaux. En effet, son D.G. nous annonce le lancement du site du réseau associatif franco-ténois sur le Systéme d'information planétaire (World Wide Web) pour le 4 octobre 1996, lors de la prochaine réunion du conseil d'administration à Yellowknife.

De plus, si l'expérience du CNPF, le 6 octobre prochain, de tenir une conférence audio-visuelle d'un bout à l'autre du pays via Internet est concluante, la FFT dotera les communautés de caméras et de logiciels pour réaliser une téléconférence franco-ténoise. Les gens pourront alors bénéficier d'une formation à cet effet au mois de novembre, lors du Sommet de l'Éducation.

Suite des États généraux

En mai dernier, lors des États généraux à Yellowknife, on a discuté longuement d'aspirations collectives, de l'implication des bénévoles, de l'image de la francophonie dans les TNO, et de moyens de transmettre le feu sacré et de se faire connaître davantage.

L'internet permet non seulement d'avoir une vitrine sur le reste du monde et un accès à une masse d'informations, mais également de se faire connaître auprès de la planète entière!

Si on prend l'exemple du site web de l'AFI (http://www.nunanet.com/~afi/), on s'aperçoit que l'association a été contactée par des gens d'un peu partout dans le monde. Un réprésentant de la Société canadienne d'histoire orale cherchait des personnes contacts au Nunavut; une enseignante américaine cherchait du matériel pédagogique en français sur l'Arctique; des Français s'informaient sur les moyens pour se rendre à Iqaluit et ailleurs dans le Nunavut, etc. Il y a aussi nos amis de Yellowknife, de Hay River et les anciens membres de l'AFI qui nous envoient parfois leurs salutations.

Notons également l'importance de cette initiative qui apporte une touche francophone dans l'univers virtuel de l'Arctique, univers qui est en ce moment dominé par la langue anglaise. Espérons qu'il y aura bientôt davantage de sites en français pour le Nord.

Il a semblé à plusieurs participants à la fin de la conférence des États généraux, que [redacted] réflexion politique, sociale et linguistique qui a été soulevée devrait se poursuivre dans nos communautés, et qu'il serait même intéressant de se regrouper encore une fois, au niveau territorial, pour pousser davantage la discussion sur notre avenir.

Une façon d'utiliser l'Internet spécialement à cette fin est de former un groupe de discussion par courrier électronique entre les associations. La discussion doit être ouverte à tous les francophones et francophiles des T.N.-O. (observateurs et participants, envoyez-moi un message à cloutier@nunanet.com)

Un tel groupe permettrait de discuter de tout ce qui nous concerne: éducation, politique, vision collective, activités, langue, bénévoles, relations avec les autres groupes, création du Nunavut, avenir des francophones dans les TNO, financement, ect. La FFT pourrait aussi utiliser un tel réseau de communication électronique pour transmettre des informations ponctuelles et générales sur ses activités.

L'Internet est beaucoup plus qu'un «jeu vidéo». C'est un outil de communication, de visibilité, de rapprochement entre nos communautés et les francophones. N'hésitez pas à utiliser cet outil. Si vous n'avez pas à l'Internet chez vous, faites un tour du côté de votre association locale!

Stéphane Cloutier





Gracieuseté de Kim Ouellette

Kim Ouellette (à droite) en compagnie de Tommy Shaw, guitariste du groupe Styx.

Ancienne correspondante de L'Aquilon

Kim Ouellette à l'heure de l'internet

Tout le monde se souviendra de Kim Ouellette qui fit vibrer l'Est de l'Arctique au début des années 90 par ses textes, photos et portraits des gens de notre coin de pays, que nous pouvions lire au fil des semaines dans L'Aquilon. Kim a laissé un trou dans les pages de L'Aquilon en quittant la région. Elle, qui est une journaliste de formation a quitté le Nord mais n'a jamais laissé les touches de son clavier refroidir depuis son départ du Nunavut. Il n'est donc pas surprenant que Kim publie maintenant une page de web, puisque c'est un des moyens de communication le plus puissant de l'heure et en constante évolution.

Kim est probablement la plus grande admiratrice de Tommy Shaw, guitariste du groupe américain Styx. Elle s'intéresse à sa carrière depuis plus de 15 ans et désirait ardemment faire sa connaissance.

Ce qui devait être une banale rencontre entre une fan et son idole a pris une toute autre allure. C'est à Québec le 21 juin dernier, que Kim rencontre personnellement Tommy Shaw. Elle lui propose de monter une page de web en francais à propos de sa carrière et, étonnamment, le guitariste se montre très intéressé.

Depuis cette rencontre, Tommy Shaw communique régulièrement avec elle via le courrier électronique. Il a fait les démarches nécessaires pour qu'un lien soit établi entre le site officiel de STYX (www.ParadiseTheatre.com) et la page de Kim.

Il a aussi pris le temps de revoir Kim à Montréal le 27 août dernier afin de lui remettre des photos exclusives pour sa page. De plus, il a exprimé son intérêt et son désir de s'impliquer dans ce projet par le biais d'un texte, présentement dans la page. Tommy Shaw tient à ce que les admirateurs francophones puissent suivre sa carrière et c'est par l'entremise de cette page qu'il les tiendra au courant. Vous pouvez consulter la page à l'adresse suivante: www3.sympatico.ca/kim.styx

Allez visiter cette page créée par une personne attachante qui a donné beaucoup au gens de chez nous lors de son passage ici, il y a déjà près de cinq ans.

Daniel Coulombe

Être francophone et vivre dans les TNO

«C't'une méchante habitude, mais on l'a !»

Fernand Denault

Depuis près d'un quart de siècle, Johanne et Fernand Denault vivent à Yellowknife. En fait, c'est ici même qu'ils ont vécu toute leur vie adulte.

Originaires du Québec, elle de Sherbrooke et lui de Fort Coulonge dans la région de Gatineau, les Denault se sont installés à Yellowknife en janvier1971. Fernand est d'abord venu en éclaireur, suivant les pistes d'un cousin travaillant dans les mines. Il devient lui aussi mineur, métier qu'il occupe toujours. Ayant un emploi et un logement à Yellowknife, Fernand retourne au Québec le temps de se marier avec Johanne et le couple revient s'installer.

En 1971, Yellowknife était tout petit et il y avait peu de francophones. «C'était très petit, On aurait dit que tout le monde se connaissait, tout le monde se disait bonjour. Les visages étaient tous familiers. Puis la minute qu'on entendait un petit peu de français, on était tout étonné» se remémore Johanne Denault.

Les services en français qui sont actuellement disponibles auraient bien plu au jeune couple, surtout à Johanne dont la maîtrise de la langue anglaise à l'époque n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Mais la francophonie était bien loin de pouvoir revendiquer quoi que ce soit, aucune organisation de francophone n'existant à ce moment-là. Mais les Denault étaient en ville, les choses allaient changer.

Dans les années 1977 et 1978, c'est la création de l'Association culturelle franco-ténoise à Yellowknife, ancêtre de l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Il s'agissait alors de la seule organisation francophone des TNO.

«On parlait de ça, on se rencontrait quelques francophones parce que dans ce temps-là, il y en avait un peu plus qui venaient et qui restaient ici. On s'occupait d'organiser des soirées sociales et ensuite c'est devenu plus sérieux, avec un employé et un bureau», indique Johanne Denault.



Fernand et Johanne Denault

Les Denault ont pris quelques années de recul par rapport à la francophonie mais Fernand s'est lancé à son tour dans [illegible] mêlée dans les années 80. Il sera président de la Fédération franco-ténoise pendant six ans et demi, jusqu'en 1990. Il était à la tête de la Fédération dans un moment crucial du développement de la francophonie, notamment lors de la création de *L'Aquilon*.

Pour Johanne Denault, l'identité francophone dans les TNO, c'est d'être original, d'être la seule francophone dans son milieu de travail, de se sentir parfois un peu seule. Cela ne l'empêche pas de vivre en français, notamment en famille.

Tout se fait en français à la maison. Les deux garçons de Johanne et Fernand comprennent et parlent le français bien que Johanne admet que le dernier est plutôt anglophone. L'absence d'une école française a laissé sa marque. À l'époque de l'éducation des deux garçons, seul [illegible] programme d'immersion était disponible pour les Denault. Johanne avoue que les deux garçons, parlant déjà le français, n'ont pas aimé cela parce que ce programme, c'est pour les anglophones. «Les exercices pour commencer les jeunes, c'était «platte» pour eux, renchérit Fernand. Ils ont perdu l'intérêt de bonne heure. Une fois qu'ils perdent l'intérêt, c'est difficile de les ramener».

Actuellement, Johanne et Fernand Denault vivent en français à la maison, mais ont bien peu occasions de parler français sauf lors des activités de l'AFCY.

Vie sociale et communautaire, travail, enfants : petit à petit, les éléments de leur vie de couple se sont emboîtés pour faire de Johanne et Fernand deux Ténois bien enracinés. Comme bien des gens, leur séjour planifié pour cinq ans s'est transformé en une transplantation permanente. «C'est l'eau, c'est l'arsenic dans l'eau qui fait ça» indique Fernand Denault en rigolant.

Alain Bessette
Interview réalisé par
Martha Johnson

Stratégie pour le Nunavut

Une autre étape de franchie

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ronald Irwin, a rendu publique la stratégie unifiée de développement des ressources humaines au Nunavut en compagnie du président de la Nunavut Tunngavik Inc. (NTI), M. Jose Kusugak, et du ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, M. Charles Dent.

Cette stratégie est une initiative du groupe de travail présidé par le comité d'établissement du Nunavut, avec la participation du comité du Nunavut chargé de la formation pour [illegible] mise en oeuvre, du gouvernement des TNO et de la NTI.

Le groupe de développement des ressources humaines a collaboré à la formulation de cette stratégie, dont la durée est de quatre ans. Son but est de former suffisamment d'Inuit pour combler les nouveaux postes dans la fonction publique du Nunavut et dans les secteurs tributaires.

La stratégie permet de cerner de nouveaux programmes et de parfaire les programmes de formation actuels afin de former les Inuits pour des postes auxquels il faudra pourvoir dans la fonction publique du Nunavut.

«La véritable clef du succès dans l'établissement du Nunavut se résume à la création d'emplois, au développement économique et à la formation», a déclaré M. Irwin.

«Cette stratégie adoptée conjointement aura des bienfaits sociaux et économiques à long terme. De plus, le secteur privé profitera de la présence d'une main-d'oeuvre plus qualifiée», a-t-il poursuivi.

M. Kusugak a incité la population inuit à se prévaloir des occasions de formation; il s'est exprimé en ces termes : «Nos agents respectifs ont fait leur part; à vous maintenant de demander les emplois et la formation. Sans votre initiative, notre travail est inutile. Venez nous voir, allez voir le gouvernement fédéral ou le GTNO, mais, de grâce, agissez.»

Le gouvernement fédéral investit 39,8 millions de dollars dans cette opération sur plus de quatre ans.

Pour sa part, le gouvernement territorial versera 101,4 millions de dollars en 1996-1997 à des fins d'éducation et de formation au Nunavut, et le comité du Nunavut chargé de la formation pour la mise en oeuvre consacrera 1,6 million à des mesures de planification et de formation au cours de la même période.

On peut obtenir des exemplaires de la stratégie unifiée de développement des ressources humaines au Nunavut en s'adressant à la Commission d'établissement du Nunavut.

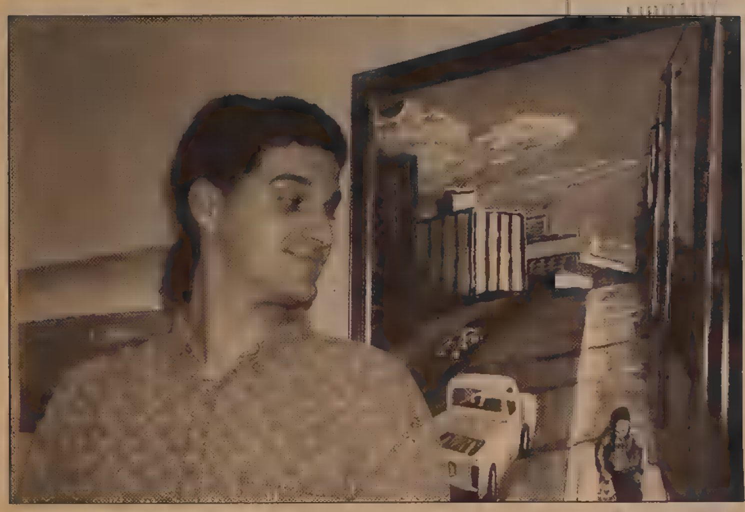
COURRIER DU LECTEUR
Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9
Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

l'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 35, vendredi 11 octobre 1996

L'artiste et sa toile



Alain Bessette/L'Aquilon

Mario Paris jette un coup d'oeil amusé sur l'une de ses toiles préférées intitulée «J'aime no name». C'était lors d'un vernissage à la FFT (voir en page 7).

Assemblée générale de la FFT

Priorité aux services à la communauté

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-TéNOise (FFT) les 5 et 6 octobre dernier, les membres ont établi les priorités pour l'exercice de 1997-1998.

Les membres de la FFT ont identifié de nombreuses priorités pour 1997-1998. Partant des priorités établies l'an passé, les membres ont modifié, éliminé ou conservé les items de la liste et en ont ajouté quelques-uns. Selon le nouveau président de la FFT, Daniel Auger, il était intéressant de partir des priorités établies l'an dernier car cela touchait certains aspects qui font partie d'un processus continu. «Cet exercice donne la chance de rajuster les priorités», a expliqué Daniel Auger.

Les participants à l'assemblée générale ont établi une liste de priorités qu'ils ont classées par ordre d'importance.

La priorité en tête de liste de la FFT en 1997-98 devrait être celle

AGA de la FFT
Suite en page 2

La fonction publique fédérale

Jamais aussi francophone et bilingue que cette année

Les compressions budgétaires au sein de la fonction publique fédérale, qui ont entraîné la suppression de nombreux postes, ont eu l'effet inattendu d'augmenter le taux de participation des francophones dans l'appareil fédéral.

Le pourcentage de fonctionnaires francophones atteint maintenant 29 pour cent selon le rapport annuel du Conseil du Trésor pour l'année 1995-1996. Il s'agit d'une hausse de 1 pour cent par rapport à l'année précédente et du plus haut pourcentage de francophones de toute l'histoire de la fonction publique fédérale.

Le pourcentage de fonctionnaires fédéraux francophones a également augmenté de 2 pour cent au Nouveau-Brunswick (34 pour cent) et de 1 pour cent dans la région de la capitale nationale (39 pour cent) et dans les autres provinces de l'Atlantique (4 pour cent). Il est resté stable à 2 pour cent dans l'Ouest et le Nord et à 5 pour cent en Ontario (5 pour cent).

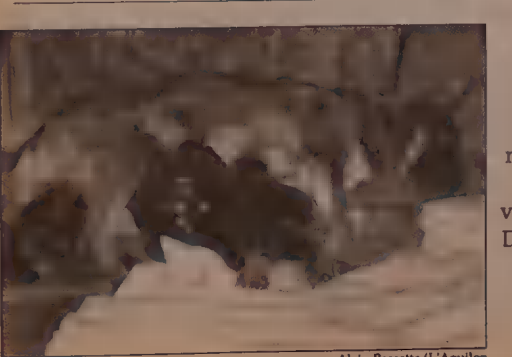
«L'augmentation relative des francophones dans la fonction publique en 1996 est attribuable aux réductions d'effectif et s'explique du fait que les anglophones étant généralement plus âgés que les francophones ils se sont prévalus en plus grand nombre de leur droit à la retraite», explique-t-on dans le rapport du Conseil du trésor.

Le pourcentage de postes bilingues atteint aussi des sommets inégalés dans l'histoire de la fonction publique. Malgré une diminution de 7 pour cent des effectifs, 31 pour cent des postes sont maintenant bilingues, comparativement à 29 pour cent en 1995. En 1974, seulement 21 pour cent des postes étaient bilingues. On note aussi une diminution de 7 pour cent du nombre de postes unilingues anglais.

Le bassin d'employés bilingues n'a jamais été aussi élevé que cette année. En 1996, 37 pour cent de tous les fonctionnaires fédéraux étaient bilingues, en hausse de 2 pour cent par rapport à l'année 1995. Résultat: le nombre d'heures en formation linguistique a chuté de 400 000 en l'espace d'un an, ce qui a permis au gouvernement d'économiser plus de 16 millions de dollars.

Le pourcentage de supérieurs hiérarchiques bilingues a aussi

Fonction publique
Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

Le repos de la guerrière !

Un évènement parallèle lors de l'Assemblée générale annuelle de la FFT : la chienne du rédacteur en chef du journal a accouché de 11 chiots, petits huskis qui seront disponibles vers Noël. Avis aux intéressés. Sur cette photo, Deega (mot en North Slavey qui signifie loup) se repose après plusieurs heures de labeurs.

Élections à la FFT
Lire en page 3

Éditorial : Quand les choses deviennent complexes
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : majuscule et minuscule
Lire en page 5

La place des francophones dans le Nunavut
Lire en page 6

Assemblée générale de la garderie Plein soleil
Lire en page 7

Rétrospective 1992
Lire en page 8



Développement constitutionnel

Le ministre des Affaires indiennes, Jim Antoine, a annoncé que l'ébauche du projet constitutionnel pour le nouveau territoire de l'Ouest, qui devait être rendue publique cette semaine, ne sera disponible que le 16 octobre prochain.

«Le Groupe de travail constitutionnel a déjà investi beaucoup de temps et d'énergie afin que le document qui sera présenté offre un point de départ solide et positif à la consultation publique», a déclaré M. Antoine, qui est aussi co-président du Groupe. «Étant donnée l'importance historique de ce projet, nous avons besoin de prendre tout le temps nécessaire à sa réalisation», a-t-il ajouté.

Quant à Georges Kurszewski, l'autre co-président du Groupe de travail constitutionnel, il croit que le fait d'investir plus de temps dans la mise sur pied de l'ébauche améliorera le dialogue avec la population et permettra une plus grande ouverture des débats.

Retour aux racines

Pour la troisième fois depuis 1984, la Nation dénée a demandé au GTNO que le territoire de l'Ouest soit renommé Denendeh.

D'après les représentants dénés, les gouvernements fédéral et territorial ont violé la tradition et la culture dénée en donnant des noms non-dénés au territoire de l'Ouest lui-même ansi qu'à plusieurs de ses composantes.

La Nation souhaite donc que les noms dénés sous lesquels lui sont connus les cours d'eau, lacs, terres, communautés, etc, du teritoire de l'Ouest soient officiellement reconnus par les autorités gouvernementales.

Un livre sur le Nord

Bob MacQuarrie, un ancien directeur d'école qui a pendant plusieurs années siégé à l'Assemblée législative des TNO, vient d'écrire un livre à l'intention des élèves de septième année résidant dans le Nord.

Le livre en question s'intitule «The Northern Circumpolar World», et raconte l'histoire d'un groupe de jeunes qui voyagent dans la région circumpolaire du globe. On y retrouve beaucoup de renseignements sur cette partie du monde, comme par exemple de l'information sur la géographie, la faune et la flore, le climat, l'histoire, l'économie, les modes de vie des gens du Nord ainsi que les défis qu'ils ont à relever pour pouvoir y vivre chaque jour.

La publication de ce livre a été rendue possible grâce à une collaboration entre le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Bob MacQuarrie et Reidmoore Books. «The Northern Circumpolar World» encourage les étudiants des TNO à être fiers de leurs origines tout en les poussant à créer des liens avec des jeunes d'autres pays et territoires nordiques.

Choc!

La compagnie Camafro recommande à ses clients d'arrêter immédiatement d'utiliser leur calorifère électrique marqué du numéro 9031T.

Un défaut de fabrication fait surchauffer le moteur et pourrait entraîner des risques de chocs ou de feu. Les calorifères représentant un danger ont été manufacturés entre 1993 et 1995 et étaient vendus au prix d'environ 69.95$.

Pour remplacer votre calorifère, téléphonez au 1-800-399-0708.

De plus, certains distilleurs d'eau manufacturés par Genesis et Scican WaterDist Stat pourraient surchauffer, entraînant ainsi un danger de feu. Les distilleurs défectueux ont été produits avant le 27 mai 96 et portent en-dessous l'inscription «Model 3000».

La compagnie offre à ses clients de réparer ou de remplacer gratuitement leur appareil. Pour plus d'information, téléphoner au 1-800-331-4526.

Natali Lefebvre

AGA de la FFT

Suite de la une



Alain Bessette/L'Aquilon

Les délégués étaient réunis à l'hôtel Explorer pour y délibérer sur les affaires de la FFT.

des services à la communauté. Pour Daniel Auger, la FFT a bien un rôle de support aux membres et aux associés mais ce n'est pas son rôle de définir les services, cela revient aux membres. «La FFT doit aider, supporter, mais sans ignorer les autres aspects de son mandat, comme la représentation» a précisé M. Auger.

Pour Suzanne Lefebvre, réélue au bureau de direction de la FFT, il s'agit d'un défi car les besoins en services varient d'une communauté à l'autre, ce qui exige beaucoup de souplesse de la part de la FFT. Cela soulève aussi le dilemme de l'ingérence par rapport aux organisations locales et à leurs mandats.

Les autres priorités auxquelles il faut accorder une attention particulière sont les suivantes : la *Loi sur l'éducation*, la division des territoires, le journal L'Aquilon, les jeunes ayant-droits, le financement privé et un réseau inter-communauté qui favoriserait les échanges, notamment lors de spectacles.

Viennent ensuite : le centre scolaire communautaire de Yellowknife, le centre communautaire de Yellowknife dans une perspective à long terme du centre scolaire et communautaire, la formation en télécommunication, le centre communautaire d'Iqaluit, le commissariat aux langues officielles, l'accès aux bourses pour les femmes et la revitalisation des petites communautés, notamment sous l'angle d'un regroupement.

D'autre part, la collaboration avec le Collège de l'Arctique et la publicité de la Fédération Franco-TéNOise dans L'Aquilon sont des dossiers qu'il est souhaitable d'actualiser.

La présidente sortante, Judith Paradis-Pastori a présenté un rapport conjoint traitant des dossiers de la FFT sous sa gouverne et celle de Daniel Cuerrier. De la signature de la première entente Canada-communauté aux États généraux, en passant par le dossier de la loi scolaire et du groupe de travail sur la partition, Mme Paradis-Pastori a abordé les grands thèmes qui ont marqué l'année d'activité de la FFT.

La fin de semaine a été bien remplie : conseil d'administration, séances à huis clos, élection d'un nouveau bureau de direction, discours, comité de L'Aquilon, etc. Malgré l'horaire chargé, les travaux se sont déroulés à vive allure et tout était terminé le dimanche après-midi.

L'assemblée générale s'est terminée quelques minutes après l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Alain Bessette

Fonction publique

Suite de la une

augmenté en un an. Neuf superviseurs sur dix seraient maintenant capables de s'adresser à leurs employés dans leur langue maternelle.

Selon le directeur du Programme des langues officielles au Conseil du Trésor, M. Gérard Finn, la réduction des effectifs n'a eu aucune incidence négative sur le service au public, qui doit être obligatoirement offert dans les deux langues officielles dans 27 pour cent des bureaux fédéraux. Le rapport indique toutefois que certains bureaux fédéraux n'offrent pas encore un service de qualité dans les deux langues officielles.

Même si le rapport dresse un bilan positif, il y a quelques ombres au tableau. Ainsi, la haute direction a encore de la difficulté à fonctionner dans les deux langues officielles. Seulement 59 pour cent des hauts fonctionnaires occupant des postes bilingues, dans des régions bilingues, sont actuellement en mesure de s'exprimer couramment en français et en anglais. Le gouvernement leur a donné jusqu'au 31 mars 1998 pour qu'ils soient tous en mesure de travailler couramment dans les deux langues officielles, mais il admet déjà qu'il aura de la difficulté à atteindre cet objectif. L'avertissement date de 1988!

Le programme des langues officielles au sein du gouvernement a coûté 264,9 millions de dollars en 1995-96, 17 pour cent de moins que l'année précédente.

APF

L'Aquilon sur Internet
Courrier électronique :
aquilon@internorth.com
Site Web :
http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

Nouveau bureau de direction de la FFT

Daniel Auger devient président

L'assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-TéNOise a été l'occasion d'élire un nouveau bureau de direction pour la FFT et de nommer des représentants et représentantes aux différentes tables nationales auxquelles participe la FFT.

C'est par acclamation que Daniel Auger a été élu président de [redacted] FFT. Quelques autres personnes ont été mises en nomination mais aucune n'a accepté, pavant la voie à l'élection de Daniel Auger. «J'aimerais vous remercier de votre confiance... mais il n'y a pas eu d'élection», a mentionné avec ironie le nouveau président. Dans son premier petit discours, Daniel Auger a indiqué que beaucoup de pain sur la planche les attendent lui et son équipe. Après une période de réchauffement qui sera «forcément très courte», le nouveau bureau de direction aura à s'attaquer à des dossiers tels la *Loi sur l'éducation* et le support aux membres.

Daniel Auger habite depuis quelques mois seulement à Yellowknife mais il nous arrive d'Iqaluit, où il a habité pendant quatre ans. Il était d'ailleurs le président de l'association locale au moment de son transfert à Yellowknife. C'est un regard de gestionnaire qu'il jette sur la FFT et ses dossiers majeurs. Il est directeur adjoint au ministère des Transport pour le service des aéroports de l'Arctique. Tout l'aspect communautaire de son mandat représente donc un défi personnel.



Alain Bessette/L'Aquilon

Le bureau de direction de la Fédération Franco-TéNOise (de gauche à droite) : Daniel Auger, Jean-François Pitre, Suzanne Lefebvre, JoAnne Connors et Monique Bird.

Il entend mettre à contribution sa connaissance directe des deux principales communautés francophones des TNO (Iqaluit et Yellowknife). «J'espère que ça va aider, que je serai un catalyseur positif», a indiqué Daniel Auger. En plus de sa connaissance des deux pôles de la francophonie ténoise, M. Auger compte beaucoup sur son expérience professionnelle pour aider au processus de partition préalable à la division. Au sein même du ministère des Transports s'effectue déjà un processus de division. Selon le président de [redacted] FFT les deux dynamiques en jeu se ressemblent.

Le bureau de direction de la fédération conserve des acquis humains de l'an dernier. Mme Suzanne Lefebvre d'Iqaluit a été réélue au bureau de direction, instance sur laquelle elle était déjà active. Les autres membres du bureau de direction sont Jean-François Pitre de Yellowknife, JoAnne Connors de Hay River et Monique Bird de Fort Smith.

La Fédération Franco-TéNOise s'est également dotée de représentants et représentantes aux différentes tables nationales de la francophonie canadienne. Gisèle Soucy de Fort Smith représentera la FFT à l'Association nationale des aînés et aînées francophones. Geneviève Harvey de Yellowknife participera aux activités de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. Line Gagnon de Yellowknife agira à titre de représentante auprès de la Fédération culturelle canadienne-française. Hélène Lefebvre d'Iqaluit représentera les franco-ténois à la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. Finalement, Jocelyne Bernard sera la représentante au Réseau national d'action éducation femmes.

Alain Bessette

Quelques invités de marque à l'AGA 96

Ils ont dit...

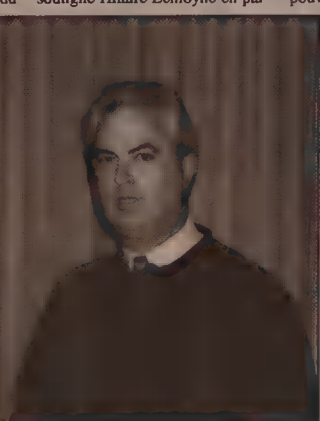
Quelques invités et observateurs se sont adressés aux participants et participantes de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-TéNOise.

Deux des personnes impliquées dans le dossier du centre scolaire communautaire de Yellowknife sont intervenues lors de l'AGA : Hilaire Lemoyne du ministère du Patrimoine canadien et Charles Dent, ministre de l'Éducation, de [redacted] Culture et de la Formation des TNO. La commissaire aux langues des TNO, Judi Tutcho et Jacques Michaud, président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) ont aussi adressé la parole aux délégués.

C'est M. Hilaire Lemoyne qui a suscité le plus de réactions de la part de l'audience. Il a d'abord vanté les mérites de l'Entente Canada-communauté couvrant les organisations franco-ténoises. Cette entente permet de donner aux communautés l'occasion de participer activement à la gestion et à la planification des fonds. Il a félicité la Fédération Franco-TéNOise pour sa hardiesse dans le dossier car les contrats de gestion compris dans l'entente sont en phase expérimentale et la FFT fait figure de cobaye au plan canadien.

M. Lemoyne a de plus mentionné le progrès réalisé dans le dossier de la concertation interministérielle, dossier visant à accroître la participation de tous les ministères à l'épanouissement de la francophonie canadienne.

M. Lemoyne a aussi exprimé son opinion quant à la situation de l'école Allain St-Cyr. Il a qualifié sa visite des locaux de «déprimante». «Vous êtes courageux, les enfants ont du courage», a souligné Hilaire Lemoyne en parlant de l'école. Il a aussi demandé aux parents de garder la foi. «J'ai espoir qu'il y aura bientôt du mouvement».



Le ministre Charles Dent

Rappelons que le ministère du Patrimoine canadien s'est déjà engagé à investir trois millions de dollars dans la construction d'une nouvelle école. Il reste toujours à la commission scolaire et au ministère de l'Éducation des TNO à emboîter le pas.

Le ministre Charles Dent a également indiqué que des séances de négociation sont prévues pour le mois de novembre en rapport avec la construction d'une nouvelle école. Le ministère devrait donc pouvoir bientôt travailler avec des recommandations fermes sur ce dossier.

Le ministre a profité de l'occasion pour remettre une copie d'un document d'orientation sur les programmes de français, document produit grâce à la coopération entre les ministères de l'Éducation de l'Ouest et du Nord canadien. Selon le ministre, beaucoup d'efforts sont investis pour accroître la qualité des programmes d'enseignement.

Jacques Michaud, président de la FCFA, a dressé un rapide bilan des dossiers cruciaux de son organisme, notamment la *Loi sur les langues officielles*, les coupures à Radio-Canada, le développement des ressources humaines francophones et le renouvellement des programmes d'appui aux communautés de langues officielles.

De son côté, Judi Tutcho est venue inviter les francophones à s'unir aux autres groupes de défense des droits linguistique des TNO et à mettre leurs efforts en commun avec ces groupes dans le but de préserver et d'encourager toutes les langues officielles. Elle a insisté sur les effets bénéfiques que cette coopération aura sur l'avenir des langues.

AB

ÉDITORIAL

Quand les choses deviennent complexes

Durant toute la fin de semaine du 5 et 6 octobre, les délégués et déléguées représentant les associations de francophones des TNO ont été aux prises avec des dossiers majeurs. Les sommes d'argent en cause frisent le million (de trois quart de millions en 1995 à plus de 880 000 $ en 1996).

Tel que le mentionnait une participante d'Iqaluit, les appareils administratifs en place sont «plus lourds et plus complexes» en raison du fait que la Fédération Franco-TéNOise gère maintenant toute une structure de redistribution de subventions à travers son réseau associatif.

C'est donc dire que la question monétaire devient parfois litigieuse. Selon cette même personne, et on abonde dans le même sens, ce questionnement est un processus normal et sain qu'il importe de favoriser.

Il faut reconnaître que les petites communautés se retrouvent un peu prises au dépourvu. Avec leurs petits budgets annuels, il est dur pour ces représentants des petites associations de se sentir partie de ce tout qu'est la francophonie territoriale.

Malgré tout, l'exercice est nécessaire. Il permet de remettre les choses dans leur contexte et d'échanger des impressions avec des collègues qu'il est rare de rencontrer.

Pour le simple citoyen, surtout celui ou celle du Sud, les sommes d'argent en cause peuvent paraître astronomiques (680 $ en moyenne par personne). Pour quelqu'un du Nord, habitué de voir un milliard de dollars s'engouffrer dans les coffres du gouvernement territorial qui dessert une population d'environ 55 000 personnes (18 000 $ en moyenne par personne), cela est un peu plus normal. À l'image de la dimension géographique immense de notre territoire, les frais qui permettent de relier entre elles ces communautés sont immenses. Et à moins que je ne me trompe, on ne reçoit généralement pas de prix spéciaux parce qu'on est francophone, sauf à *L'Aquilon* qui ne perd pas une si belle occasion de se vanter.

Alain Bessette



Chante-moi une chanson!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les enfants de la garderie Plein Soleil ont été ni plus ni moins qu'adorables quand le Policier chantant, Dominique D'Arcy, est venu les visiter et chanter avec eux. Ishaï était un peu timide, alors que son copain Cameron osait quelques notes.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Directeur (par intérim) : Alain Bessette **Collaborateur-trice :** Louis Mc Comber, Stéphane Cloutier
Journaliste : Natali Lefebvre **Correspondant (Ottawa) :** Yves Lusignan (APF)

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Une minuscule description

En français, la majuscule existe depuis le Moyen Âge. Sous Charlemagne, elle servait d'ornement aux titres des ouvrages et marquait le début de chapitres et de vers. Vers la fin du XIVe siècle, les notaires, les greffiers et les avocats l'employaient pour indiquer la première lettre des mots (les mots étaient collés et la ponctuation très fantaisiste). Mais c'est le développement de l'imprimerie qui a fixé l'usage actuel entre le XVIe et le XVIIe siècles.

Aujourd'hui, à mi-chemin entre l'orthographe et le visuel, la majuscule renseigne sur l'articulation d'un texte, séparant le début des paragraphes et des phrases. Elle donne aussi des informations sur la catégorie ou le sens d'un mot, c'est-à-dire qu'elle affecte les noms, les adjectifs et d'autres catégories de mots comme les titres de civilité (Madame), les enseignes de restaurants ou de boutiques (La Poutine râpée, spécialités acadiennes; Au Chat content, poissonnerie), les noms de peuples (Métis, Acadiens).

La majuscule distingue les noms propres des noms communs. Sans majuscule, Pierre et pierre se valent. Les noms de lieu (Halifax) et les patronymes (Laframboise) comportent tous une majuscule à l'initiale — le nom de famille flamand t'Serstevens constituant l'une des très rares exceptions dans le monde entier.

La déférence s'exprime par des majuscules obligatoires dans des titres comme Sa Sainteté, Sa Majesté et Son Excellence. Cependant, les titres de fonction sont des noms communs qui s'écrivent avec une minuscule (madame, monsieur, le pape, une juge, le baron, le premier ministre du Canada, la ministre de l'Environnement), à moins qu'il ne s'agisse d'une lettre, soumise aux règles de la correspondance. En prenant la majuscule, certains mots prennent l'importance d'une institution : les Affaires indiennes, la Cour, l'État, la Bourse, la Couronne et l'Église ne correspondent pas aux mêmes réalités. Autrement dit, l'église du quartier n'équivaut pas à l'institution qu'est l'Église catholique dans son ensemble.

Dans le doute, on préfère souvent ajouter des majuscules là où la grammaire française n'en veut pas! Son aspect visuel et la dimension d'importance valent d'ailleurs à la majuscule une véritable inflation d'emploi, renforcée par l'influence de l'anglais qui en abuse et aggravée par l'existence de nombreuses normes d'emploi à rallonges pour les exceptions. Par exemple, Le Bon usage de Grevisse consacre pas moins de 22 pages à la majuscule, alors que l'espace me contraint à une minuscule description. Aussi, terminons en signalant une erreur très fréquente : l'emploi de la minuscule pour les noms de peuples, pour la nationalité ou pour le gentilé (nom des habitants par rapport au lieu où ils habitent: continent, pays, région, ville, quartier, paroisse, etc.). Le truc? L'adjectif prend toujours la minuscule, le nom exige toujours la majuscule. En résumé :

On n'écrit pas: une sudburoise de grande renommée, une importante firme Acadienne, un plat Fransaskois.

√On écrit correctement: une Sudburoise (n.) de grande renommée, une importante firme acadienne (adj.), un plat fransaskois (adj.).

Annie Bourret (APF)

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Erratum

Dans notre dernière édition, nous avions indiqué que la commissaire aux langues des TNO avait travaillé à titre de directrice des langues officielles au ministère de l'éducation. En fait Mme Tutcho était directrice de la Division des programmes d'études.

L'Aquilon sous examen

Que réserve l'avenir ?

Vu sous l'angle d'un outil, plusieurs questions se posent concernant le journal *L'Aquilon*. Que faire de cet outil ? Comment l'améliorer ? A-t-on besoin d'un tel outil ?

Le comité d'étude sur l'avenir de *L'Aquilon* a tenu une première réunion samedi le 5 octobre dernier à Yellowknife. Suite au désir exprimé par les participants des États généraux de la francophonie ténoise, tenus en mai dernier, et selon une recommandation du conseil d'administration, le bureau de direction de la FFT avait décidé de constituer ce comité d'étude sur l'avenir de *L'Aquilon*.

Christine Aubrey de Fort Smith, Paul Lecomte du projet Grand Nord, Louis Mc Comber d'Iqaluit, JoAnne Connors de Hay River, Judith Paradis-Pastori, présidente en poste, et Alain Bessette du journal *L'Aquilon* ont profité de l'Assemblée générale annuelle pour tenir une première réunion de ce comité d'étude.

On se serait cru de retour au bon vieux temps du premier bureau de direction de *L'Aquilon* qui a fonctionné de 1990 à 1992. Des représentants de chacune des communautés franco-ténoises se réunissaient pour discuter du journal, de leurs besoins en information, des améliorations possibles et des plans à long terme pour cet outil de communication.

Samedi, les discussions ont tourné principalement autour de deux thèmes : les améliorations à apporter à *L'Aquilon*, et la pertinence même d'avoir un journal pour une si petite communauté.

Les améliorations éventuelles du journal devraient répondre principalement au besoin de toutes les communautés de se voir reflétées dans le journal et de savoir ce qui se passe ailleurs dans la francophonie ténoise.

Des participants ont aussi mentionné que le journal avait un potentiel inexploité, qu'il fallait aller plus loin, faire plus. Des encarts nationaux en français distribués au Québec ont été proposés à cet effet. Le journal devrait traiter de façon plus approfondie des grands dossiers territoriaux et de la vie de ses communautés autochtones. À trop parler des affaires francophones, le journal se fait comparer à un bulletin paroissial, alors que toute une communauté autochtone est en effervescence sans que le journal n'y fasse écho. On note aussi le désintérêt des lecteurs face aux dossiers de la francophonie nationale.

La faible population francophone des TNO (environ 1300) est-elle suffisante pour nécessiter un journal ?

Un participant s'est même dit étonné de voir que tant d'argent soit dédié au journal. La communauté franco-ténoise consacre environ 25 000 $ annuellement en support financier pour L'Aquilon. Le journal n'a aucune raison d'être si c'est pour couvrir prioritairement l'actualité francophone. Le journal pourrait motiver son existence en en traitant que des dossiers socio-politiques majeurs de l'Arctique, visant ainsi comme clientèle un bassin plus large de population, soit celle du Sud, plus précisément celle du Québec ou même de l'Europe.

Devant tant d'interrogations, le comité a décidé de tenir une autre réunion en novembre pour continuer la réflexion et commencer à ébaucher des solutions.

Entre-temps, il est possible aux lecteurs de nous faire connaître leur opinion à ce sujet en communiquant avec le journal par télécopieur ou par le courrier électronique.

Alain Bessette



Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Une étude sur la communauté francophone d'Iqaluit

Et les Francophones dans tout cela?

L'élément francophone dans le Grand Nord canadien est indéniable. Les Radisson, des Groseillers, Beaulieu et Leroux, pour n'en nommer que quelques uns, ont été là pour le prouver. Plus proche de nous, à Iqaluit, il y a également tout ces francophones qui font désormais partie «des meubles de l'Arctique» et qui sont là depuis 20 et même 30 ans pour certains d'entre eux.

Mais qu'en dit-on dans les travaux universitaires traitant de l'Arctique?

La communauté d'Iqaluit fut l'objet de quelques études anthropologiques dans les années 1960 et 1970, dont celles des Honigmann, Koster, et Brody. Leur objectif de recherche était de traiter de la question des relations interethniques entre les Inuit et les «Blancs».

La critique que l'on peut faire de ces études universitaires, c'est qu'elles n'ont jamais tenu compte ou approfondi dans leurs analyses la variable ethnolinguistique. On y analyse les relations entre «Blancs» et Inuit sans toutefois définir la catégorie des «Blancs». On présume donc que tous, francophones et anglophones, se retrouvent dans le même panier. Par rapport aux Inuit, nous sommes des «Blancs», peu importe la langue.

Cependant, l'utilisation d'une telle représentation en recherche est fortement biaisée. En effet, on s'aperçoit à la lecture de ces travaux que les points de vue rapportés sont avant tout ceux des anglophones. Bref, à moins d'une preuve contraire, les francophones n'ont pu y affirmer ce qu'ils pensaient.

Mais n'y aurait-il pas lieu de penser que les francophones ont potentiellement une vision différente ou une autre façon de vivre leur co-présence avec les Inuit? On peut également poser autrement la question: est-ce que les anglophones ont un sentiment d'appartenance à un groupe ethnique distinct? S'organisent-ils dans des mouvements associatifs dont la force serait leur identité collective?

La réponse à ses deux dernières questions, on le devine, est négative. Une anglophone, originaire de l'Ouest canadien, vivant *maintenant à Iqaluit, me confiait qu'elle admirait les* canadiens-français de l'Ouest et de l'Arctique d'avoir une identité propre, d'organiser des activités culturelles, etc., ce qu'elle ne retrouvait pas du côté anglophone. Elle avait tout simplement l'impression qu'elle n'avait pas d'identité collective en soi, alors que les francophones en ont une et l'utilisent comme force mobilisatrice pour leurs activités politiques, sociales et surtout culturelles.

Cette lacune analytique dans la recherche, cet oubli de l'élément francophone à Iqaluit sont injustifiés. En fait, il est difficile de penser autrement lorsqu'on sait que le recensement de Statistique Canada comptait en 1976 au moins 175 francophones demeurant à Iqaluit.

Depuis, les effectifs de la communauté francophone n'ont cessé d'augmenter, tant en nombre absolu qu'en proportion relative à la communauté globale d'Iqaluit. En 1991, Statistique Canada dénombrait au moins 300 francophones, sans compter tous les travailleurs saisonniers de la construction qui envahissent le Nord chaque été. En proportion, les francophones représentent près d'un dizième de la population totale d'Iqaluit, et 25% de la population non-inuit.

Il est vrai que l'une des caractéristiques de la communauté francophone est son caractère «flottant». Les gens viennent ici pour un emploi, *restent quelques années puis repartent.* Toutefois, il est vrai également que de plus en plus de personnes et de familles font du Nord leur demeure permanente.

Un autre indice nous montrant l'importance de la communauté francophone d'Iqaluit est sa base institutionnelle. En effet, nous trouvons à Iqaluit une association francophone et ses différents comités, un conseil scolaire, un programme de français langue première, un centre communautaire et une radio communautaire. La Fédération Franco-TéNOise offre son support logistique à partir de Yellowknife. Il y a aussi le journal *L'Aquilon* qui représente les intérêts de tous les Franco-TéNOis.

Il faut mentionner aussi toute l'énergie qui est investie dans l'organisation d'une variété d'activités socio-culturelles, dont la fête de la Saint-Jean, la partie d'huîtres, le festival du film, une partie du festival du Toonik tyme, des soupers à la fortune du pot, des conférences, etc.

Sur le plan économique, on retrouve un bon nombre d'entrepreneurs francophones dans divers domaines : alimentation, construction, taxi, tourisme, etc.

Sur le plan politique, non seulement l'Association francophone locale souhaite travailler en partenariat pour l'élaboration du Nunavut, mais la municipalité et les organismes inuit reconnaissent également l'importance de l'élément francophone à Iqaluit qui deviendra une capitale. Avons-nous besoin de préciser les liens que l'Arctique de l'Est a avec son plus proche voisin, le Québec?

En regard de tout ce qui précède, il est important de dresser un portrait social et culturel de la francophonie nordique d'Iqaluit et de ses organismes communautaires, politiques et économiques.

Mais puisque la réalité est beaucoup trop large, il est possible d'étudier plus spécifiquement les bases sociales de l'identité collective francophone. Qui sont les francophones d'Iqaluit? Comment se définissent-ils? Comment perçoivent-ils les anglophones et les Inuit? Comment ces derniers perçoivent-ils les francophones? Où s'affirme l'identité francophone, dans quelles activités, dans quelles organisations, ect.? Quelles sont les enjeux de la francophonie nordique d'Iqaluit?

Voilà quelques unes des questions qui furent posées à une trentaine de francophones lors de mon passage à Iqaluit. Près d'une vingtaine d'anglophones et environ 80 Inuit furent également interrogés pour le projet de recherche «Discourse Practices in the Bafin Region» avec Louis-Jacques Dorais et Susan Sammons.

Voilà en bref le travail que je me suis promis d'accomplir dans le cadre de ma thèse de maîtrise. (Si vous avez des questions, vous pouvez me contacter à (819) 934-8560 ou par email: cloutier@nunanet.com).

On ne peut plus dorénavant penser à Iqaluit sans tenir compte de l'élément francophone dans la communauté. Une présence indéniable qu'il faut reconnaître et apprécier.

Stéphane Cloutier

Programmation d'automne 1996

Hay River

L'Association franco-culturelle de Hay River s'est réunie pour établir la liste des activités dont pourra profiter la communauté francophone cet automne.

En octobre, les jeunes ont rendez-vous tous les samedi matins de 10h à 11h à l'école Princess Alexandre pour les samedi jeunesse. Les enfants de 5 à 9 ans s'y réunissent pour jouer, bricoler et faire toutes sortes d'activités en français.

On veut aussi créer un programme de français après l'école pour les enfants de 5 à 8 ans. Mais pour ce faire, on a besoin d'un éducateur ou d'une éducatrice. L'appel est donc lancé.

Il y aura quelque part en octobre un souper «pot à la fortune». Informez-vous auprès de l'Association pour la date exacte.

Un projet pour accroître la visibilité de l'AFCHR est aussi en route.

En novembre, le groupe franco-ontarien Brasse-Camarade viendra réchauffer l'atmosphère avec une soirée canadienne. Musique et bouffe sont au programme.

Au cours du même mois, on se réchauffera encore d'avantage, puisqu'un concours de vin maison sera organisé.

Le Comité d'action des parents, en collaboration avec la bibliothèque Centennial de Hay River, organise une levée de fonds pour la classe de français de l'école primaire.

Comme Noël se fera déjà sentir, un atelier d'artisanat où l'on apprendra à fabriquer des centres de table et des couronnes de Noël sera mis sur pied.

Enfin, il y aura le dépouillement du sapin, où les enfants et les membres de l'AFCHR sont invités à venir s'asseoir sur les genoux du Père Noël et participer à un après-midi de plaisir. Il y aura aussi le réveillon de Noël, soirée de gala avec bonne bouffe traditionnelle, chansons et danse.

Bonne saison!

JoAnne Connors

Services en français

Air Canada en cour

Le Commissaire aux langues officielles a décidé de s'adresser à la Cour fédérale pour forcer Air Canada à offrir des services en français à ses comptoirs des aéroports Pearson et Halifax.

Le Commissaire veut que la cour oblige Air Canada, dans un délai de six mois, à prendre toutes les mesures nécessaires pour offrir des services en français aux comptoirs d'enregistrement et aux salles d'embarquement, ce qui implique la désignation d'un nombre suffisant de postes bilingues et l'instauration d'un système de surveillance.

L'absence de services en français chez Air Canada est un problème persistant, qui a déjà fait l'objet de nombreux commentaires dans les rapports annuels du Commissaire. Depuis 1988, il a reçu plus de 400 plaintes contre la compagnie aérienne concernant le service au public offert dans les différents aéroports du pays. Depuis 1990, 50 de ces plaintes contre Air Canada concernait l'aéroport Pearson et 26 l'aéroport international d'Halifax.

APF



Alain Bessette/L'Aquilon

Quelques parents se sont réunis pour l'AGA de la garderie Plein soleil

Assemblée général annuelle de la garderie Plein soleil

L'optimisme règne

Malgré des problèmes d'espace, la situation de la garderie Plein soleil n'a jamais été aussi bonne.

Très déçus de la faible participation des parents lors de leur assemblée générale annuelle, les responsables de la garderie ont cependant exposé les nombreux points qui les portent à voir l'avenir avec optimisme.

On est loin maintenant de l'époque où la garderie n'accueillait qu'une dizaine d'enfants. Avec la pouponnière qui est remplie à pleine capacité (quatre enfants), la prématernelle qui dessert sept jeunes, le service de garde avant et après école (8 enfants) et le service de garderie pour les jeunes de 2 à 5 ans (environ 16 enfants), c'est près d'une trentaine de jeunes qui profitent de ce service.

De plus, le personnel en place, sous la supervision de Jocelyne Bernard, s'est mérité les éloges des parents. Certains ont mentionné avec regret le départ de Lucie Bérubé qui quitte les TNO. «Les enfants sont tristes», a précisé Jocelyne Bernard.

Le manque d'espace de rangement et le fait de partager les locaux avec d'autres organismes rend la tâche difficile au personnel de la garderie. C'est l'une des raisons qui font que le dossier d'un centre scolaire communautaire tient à coeur aux parents et au nouveau conseil d'administration de la garderie.

Aux élections du conseil d'administration, Denise Canuel a été nommée présidente. Carmen Moore, François Cyr et Holly Lafrenière complètent l'équipe. Quant à Michelle Martel, elle tire sa révérence, mais compte offrir son expertise de façon active en travaillant au dossier du centre scolaire communautaire pour la garderie.

Alain Bessette

Premiers pas



Alain Bessette/L'Aquilon

Daniel Lamoureux, directeur général de la Fédération Franco-TéNOise remet à Marthe Cyr une trousse des Premiers pas. Marthe était accompagnée de sa fille Eugénie. La toute dernière de François et Marthe Cyr, c'est Anika Renée, née le 24 juillet 1996. Elle pesait 6 livres et 3 onces.

Vin et fromage pour les amateurs d'art

Un vernissage couru

La Fédération franco-ténoise tenait la fin de semaine dernière son assemblée générale annuelle dans ses bureaux à Yellowknife. À l'occasion de l'ouverture de l'évènement, l'Association franco-culturelle de Yellowknife avait organisé vendredi soir un vernissage d'artistes francophones du Nord. L'exposition était agrémentée d'un vin et fromage.

La soirée, qui a débuté vers les 19h30, a été un indéniable succès. Les francophones s'y sont présentés en grand nombre, et plusieurs anglophones étaient aussi de la partie. Le maire de Yellowknife était présent, ainsi que quelques députés. Cette présence anglophone était due en grande partie à la publication le jour même d'un article dans un journal local sur l'artiste-peintre Mario Paris. Ce dernier avait profité de l'interview pour faire la promotion du vernissage.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Hélène Croft de Fort Smith exposait plusieurs de ses oeuvres d'inspiration réaliste. La participation de cette artiste a été très appréciée.

Les oeuvres qui étaient exposées étaient en majeure partie celles de Mario Paris de Yellowknife et de Hélène G. Croft de Fort Smith. La différence d'approche de la peinture chez les deux artistes faisait ressortir les qualités et la spécificité du travail de chacun. Mario Paris utilise des couleurs très vives dans des scènes contemporaines du Nord. Son large coup de pinceau le fait se classer plutôt du côté des peintres naïfs. En revanche, le travail d'Hélène G. Croft est résolument réaliste. Ses toiles sont des représentations sobres et presque photographiques de la vie nordique, d'où ressort une forte impression de romantisme et de nostalgie.

D'autres artistes y étaient aussi représentés, et on pouvait ainsi admirer quelques oeuvre d'Isabelle Guibert, Marc Lacharité, Christiane Lacasse-Clark, Christina-Marie Ishoj, Natali Lefebvre et Terry Bradley.

Les discussions allaient bon train, quelques toiles ont été vendues, et la soirée s'est étirée jusqu'après minuit...ou plutôt jusqu'à ce que les réserves de vin aient été épuisées!

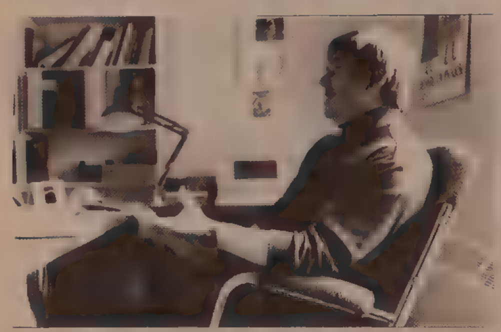
Natali Lefebvre

1986 l'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1992

Francophonie

L'année 1992 démarre avec un évènement fâcheux pour ceux qui se consacrent à la préservation de la francophonie hors Québec. En effet, le gouvernement fédéral a décidé d'abolir un outil fort précieux dans [redacted] défense des droits des francophones, le programme de contestation judiciaire.



Archives L'Aquilon

Le directeur-général de la FFT doit se débattre dans un contexte de restriction budgétaire.

Grâce à ce programme, les groupes francophones avaient accès à des fonds gouvernementaux pour faire avancer leurs droits linguistiques *devant les tribunaux. Les associations de parents notamment* s'en servaient dans leur lutte pour l'obtention de la gestion scolaire. Sans le programme, ils devront maintenant défrayer le coût total des frais judiciaires. Bien que le ministère de la justice promette de ne pas profiter de la situation, la FCFA est estomaquée devant cette décision et entreprend de la combattre.

Le programme sera éventuellement rétabli, environ un an plus tard.

Un autre petit tour de passe-passe du gouvernement vient titiller la patience des francophones; les TNO obtiennent un autre délai pour la traduction de leurs règlements. Ce n'est que depuis que la Loi sur les langues officielles des Territoires a été adoptée en 1984 que cela devrait être fait!

Du côté de la FFT, l'herbe n'est pas trop verte non plus. On y traverse une crise financière majeure due à des coupures décidées par le Secrétariat d'État. On abolit le poste d'agent de développement et on pense qu'il faudra probablement charcuter encore d'avantage. Le DG de la Fédération, Jean Watters, est sur les dents, l'esprit plongé dans les colonnes de chiffres.

Une petite étoile pourtant brille à l'horizon de ce sombre paysage; la radio communautaire s'en vient à Yellowknife. La nouvelle émission hebdomadaire ne sera en ondes qu'en janvier 93, mais le programme est déjà établi pour mettre en oeuvre ce support de développement culturel pour les francophones.

Éducation

L'Association des parents francophones de Yellowknife, dans sa recherche de moyens pour combattre l'assimilation, organise un colloque sur l'art d'éduquer les enfants en milieu minoritaire. Les différentes communautés du Nord s'y réunissent pour discuter du développement de stratégies pour assurer la survie linguistique des francophones vivant dans un environnement essentiellement anglophone.

Un peu plus tard dans l'année, le ministère de l'Éducation annonce la création d'un comité consultatif sur l'éducation en français langue maternelle. On doit y faire des recommandations sur le financement et la gestion de l'enseignement du français langue maternelle dans les TNO. L'école Allain St-Cyr est la seule école concernée par les travaux de ce comité.

Après deux ans de tractations avec la ville de Yellowknife, la garderie francophone va enfin vraiment pouvoir ouvrir ses portes rue Bretzlaff, dans la vieille ville. Les conseillers municipaux ont voté en faveur de son implantation à l'encontre des recommandations du Comité de développement de la ville qui avait jugé la circulation automobile trop dense sur cette artère. L'ouverture a lieu le 19 octobre. La garderie peut accueillir 22 enfants à temps complet et a mis en place un programme de refrancisation pour préparer les enfants à l'école francophone.



Politique

Le 4 mai, c'est la date du référendum sur la création du Nunavut. On se pose des tas de questions sur ce qui adviendra de l'avenir des TNO si jamais les Inuit obtiennent leur territoire. Avant le vote, les Dénés/Métis avaient certaines réserves sur la frontière proposée, et les gens de l'Ouest, beaucoup plus nombreux que ceux de l'Est, étaient plus ou moins favorables à l'idée de la division, ce qui portait à croire que le non l'emporterait. Pourtant, à l'Est on vote de façon massive, et le oui l'emporte avec 54 pour cent des suffrages exprimés. Il ne reste plus qu'à signer l'accord politique, ce qui est bientôt fait; les Inuit acceptent l'entente en disant oui lors d'un vote de ratification les 3,4 et 5 novembre. Après 20 ans de négociations, la revendication territoriale inuit a porté fruit; le Nunavut deviendra réalité en 1999.



Archives L'Aquilon

Les Inuit obtiennent finalement leur territoire lors d'un référendum sur la division.



Archives L'Aquilon

Ce sont de grosses pierres qui «r'volent» sur la ligne de piquetage à la mine Giant.

Une autre revendication territoriale, dénée celle-là, est signée. Les Gwich'in deviendront maîtres de leurs terres. Il s'agit de la première entente territoriale à être finalisée au sein de la Nation dénée.

En mai, une des épreuves les plus difficile que le Nord aura à traverser éclate à Yellowknife quand la grève se déclenche à la mine Giant. Le conflit est dominé par la violence et l'incompréhension. Les mineurs protestent contre la présence des briseurs de grève sur le site de la mine. Personne ne semble prêt à faire aucune concession. Le drame atteint son apogée quand le 18 septembre, une bombe explose dans la mine, tuant neuf mineurs. La plupart des questions sur l'origine de l'explosion restent sans réponse. Pour le syndicat, il s'agit d'un cas de négligence criminelle, pour la direction de la mine, c'est un acte de terrorisme, alors que la GRC, elle, arrive à la conclusion qu'elle fait face à un homicide multiple. La population est bouleversée. Pourtant, les opérations souterraines reprennent à la mine dès le 25 septembre, à peine sept jours après la tragédie.

Société

Un scandale éclate à l'hôpital Stanton de Yellowknife, concernant les méthodes utilisées pour pratiquer les avortements. Les déclarations d'une jeune femme ayant dit avoir souffert le martyre pendant l'intervention chirurgicale a encouragé près d'une centaine de femmes à déposer des plaintes au Conseil du statut de la femme des TNO. La technique utilisée à Stanton n'est plus utilisée dans la plupart des hôpitaux du Canada, mais les médecins de Yellowknife jugent qu'elle a moins d'effets secondaires que les autres méthodes connues. Malgré des dissensions au sein du comité d'enquête sur l'affaire, le corps médical est finalement lavé de tout soupçon.

Une semaine de la santé mentale a lieu afin de permettre aux psychiatres et médecins de mieux faire connaître leur travail, et de sensibiliser les gens aux problèmes spécifiques au Nord dans ce domaine. On insiste sur le fait que, bien que les troubles psychologiques et mentaux ne soient pas différents ici de ceux que l'on retrouve dans le Sud, l'anonymat n'existe pas dans les petites communautés. Les personnes considérées comme «folles» sont plus facilement exclues et n'ont souvent que très peu de ressources d'aide disponibles. Leur maladie se trouve aggravée par l'isolement. Mais, comme le dit le docteur Ross Wheeler, il est réellement important que ces gens obtiennent une écoute attentive. Nous sommes tous des êtres humains, n'est-ce pas?

(À suivre...1993)

Soit dit en passant...

«Yellowknife pour les autochtones, c'est le Disneyland du Nord, un euphémisme de glace, un semblant de réalité sudiste échoué dans un univers nordique, qui lui est réel.»

Jean Watters, La francophonie ténoise et le Nord : perspective d'un étranger, no.19, 6 novembre 1992, p.5

«Un homme ivre n'a pas le droit de toucher un tambour, mais il peut participer aux danses. C'est un moyen de combattre l'alcool, car [redacted] communauté lui fera sentir son soutien en acceptant qu'il danse avec tous ses frères et soeurs.»

Nicole Beaudrier, Ethnomusicologue montréalaise, Nicole Beaudrier parcourt le Nord à l'écoute des danses à tambour, no.16, 18 septembre 1992, p.5.

«J'm'en va faire un p'tite ligne de tire pour me remettre sur le piton»,

Didier Revol à propos de la cabane à sucre, Le Caribou Carnival, on s'en régale, no.6, 3 avril 1992, p.13.

L'équipe de 1992

Directeur/trice : Alain Bessette, puis Louise Doren
Journalistes et collaborateurs : Benoît Boutin, Daniel Cuerrier, Marina Devine, Georgia, Isabelle Hachette, Gordon McBride, Jean Watters
Coopérants français : Didier Revol, puis Emmanuel Carcano
Représentante publicitaire : Huguette Beaulieu
Correspondant national : Yves Lusignan
Correctrices : Agnès Billa, Geneviève Harvey

Merci!

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 36, vendredi 18 octobre 1996

Vos paupières sont lourdes...



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les sceptiques seront confondus! Attila a littéralement fait fondre les doutes des plus incrédules lors de son spectacle d'hypnose à «The Gallery». (Voir en page 7).

Ébauche de constitution

Travaillons ensemble

Un gouvernement public et des gouvernements autonomes autochtones travaillant ensemble : c'est là le défi que le Comité de développement constitutionnel de l'Ouest offre à la population de l'ouest des TNO.

Le comité de développement constitutionnel a rendue publique le 16 octobre dernier une ébauche de constitution pour l'ouest des TNO. Le mot d'ordre lancé par les deux co-présidents de ce comité est «Travailler ensemble».

Dans son préambule, l'ébauche de constitution reconnaît la présence des différents groupes ethniques vivant dans les TNO. On y énonce aussi des principes fondamentaux tels l'égalité des sexes, le respect des cultures distinctes et l'importance des gouvernements communautaires.

L'ébauche de constitution présente aussi un modèle de gouvernement alliant la notion de gouvernement public (élu par l'ensemble de la population) et celle de gouvernement ethnique (les gouvernements autonomes autochtones).

La proposition part du nombre actuel de députés de l'Ouest à l'Assemblée législative. Ils sont 14 en tout. Ils formeraient l'Assemblée générale soit celle élue par le grand public. L'Assemblée législative comprendrait aussi huit autres membres qui formeraient l'assemblée des peuples autochtones. La

Constitution
Suite en page 2

Entrevue de Zebedee Nungak à CFRT,

Le Nunavik se dit prêt à joindre le Nunavut

Zebedee Nungak, le président de la corporation Makivik du Nouveau Québec, est sur le sentier de guerre. Depuis le dernier référendum québécois, il sillonne le Canada pour dénoncer les séparatistes qui imaginent conserver les frontières actuelles du Québec dans l'éventualité de la création d'un état souverain.

Pendant son bref séjour à Iqaluit, où il est venu prononcer un discours au le club Rotary, mais surtout rencontrer les membres de la Commission d'Établissement du Nunavut, Zebedee Nungak a trouvé le temps de s'arrêter quelques minutes au studio de CFRT pour une entrevue. Coiffé de frais, chemise blanche rayée de bleu, les yeux clairs, Nungak mérite bien sa réputation de tribun. Il ne mâche pas ses mots.

La question de l'intégrité territoriale du Québec dans le cas d'une séparation d'avec le Canada n'a aucun sens pour les Inuit du Nouveau Québec. "C'est par une mauvaise fortune de l'histoire si on se retrouve aujourd'hui sous la juridiction du Québec !"

Nungak croit que les habitants du Nunavik devraient être les premiers consultés sur cette question. Après tout, on est plus en 1670, quand le roi Charles II d'Angleterre avait offert tout le bassin de drainage de la Baie d'Hudson à son cousin, le prince Rupert qui mit sur pied la compagnie du même nom. Ni en 1870, quand la Compagnie de la Baie d'Hudson céda toutes ses possessions au Dominion du Canada nouvellement créé. Ni en 1912, quand une législation fédérale repoussa les frontières des provinces vers le Nord, ce qui ramena le pays des Inuit du Nouveau Québec à l'intérieur des limites provinciales du Québec. Ces époques sont révolues. Dorénavant, les Inuit veulent avoir leur mot à dire dans les décisions qui les concernent.

Pour Zebedee Nungak, la vraie transformation de la cartographie canadienne aura lieu en 1999 avec la création du Nunavut. Il n'y a aucun doute que les Inuit du Nunavik regardent de l'autre côté du détroit d'Hudson avec beaucoup d'intérêt. Face à une constante instabilité politique au Québec les Nunavimiut voient le Nunavut comme un oasis.

Le Nunavik et le Nunavut ont

Nunavik
Suite en page 2



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Coup de théâtre!

La nouvelle saison culturelle est lancée à Yellowknife. Le comédien Ben Nind de la compagnie «Stuck in a Snowbank Theater» présentait la semaine dernière son spectacle solo, «The Devil and Billy Markham» de Shel Silverstein, à l'école St-Patrick.

Entente environnementale pour BHP

Lire en page 3

Éditorial : Des droits naturels

Lire en page 4

Sur le bout de la langue : cuir et velours

Lire en page 5

Paul Lecomte

Lire en page 6

Des francophones qui ont bonne mine

Lire en page 7

Attila, hypnotiseur

Lire en page 7



Nouveau président à Northwestel

La compagnie de télécommunications Northwestel vient d'annoncer la nomination d'un nouveau président en la personne de Jean Poirier.

M. Poirier possède plus de trente ans d'expérience dans le domaine des télécommunications. Il a entre autre occupé des postes d'importance avec les entreprises Bell Canada et Northern Telecom.

Le nouveau président acquittera ses tâches à partir de Whitehorse au Yukon.

Locaux pour la GRC

L'entreprise Ninety North Construction and Developpement Ltd., de Yellowknife, a obtenu un contrat relatif à la construction d'un nouvel immeuble pour le détachement de la gendarmerie royale du Canada à Hall Beach, un hameau situé dans la presqu'île Melville, dans la région est de l'Arctique canadien.

«Cet édifice est l'un des nombreux immeubles actuellement construits qui visent à aider ■ GRC à accroître la sécurité au sein des collectivités dans le Nord canadien. Les travaux font appel à la main-d'oeuvre locale et aux matériaux disponibles sur place», a déclaré Jack Anawak, député de Nunatsiak, qui a annoncé l'attribution du contrat au nom de Diane Marleau, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

TV5 vous emmène à Paris

En prélude à la création de son Club de téléspectateurs, TV5 organise un jeu-concours à l'intention des étudiants du monde entier sur son site Internet http ://www.tv5.org

Jusqu'au 31 octobre, tout étudiant peut raconter sur Internet une initiative petite ou grande qu'il a prise et qui a contribué au développement du français ou de la francophonie dans son milieu.

Le 4 novembre, TV5 récompensera les cinq meilleures contributions. Les gagnants seront invités à Paris pour une semaine.

Pour obtenir les règlements du concours, consulter le site Internet mentionné plus haut, ou téléphonez au (514) 522-5322.

Sensibilisation aux toxicomanies

La semaine nationale de sensibilisation aux toxicomanies aura lieu cette année du 18 au 23 novembre. Une série d'activités seront organisées à Yellowknife pour cette occasion, dont la ««marche sans drogues», des danses sèches, des ateliers et des kiosques d'information.

Toute la population est invitée à participer.

Coupures chez les Inuit

Le député d'Amittuq, Mark Evaloarjuk, a demandé au ministre des Finances John Todd des précisions sur les coupures de postes dans la fonction publique territoriale. M. Evaloarjuk craignait que ces coupures n'affectent surtout les employés aborigènes. Selon le ministre Todd, c'est 207 emplois qui ont été abolis et de ce nombre, 34 pour cent, soit environ 70 postes, étaient occupés par des aborigènes. Nunavut se retrouve touché par la perte de 56 postes au total. Le ministre estime que cette mesure sauvera entre 25 et 30 millions de dollars au gouvernement.

Natali Lefebvre

Constitution

Suite de la une

nouvelle assemblée législative compterait donc 22 membres représentant qui le grand public et qui les peuples autochtones.

L'Assemblée législative discute et adopte les nouvelles lois et politiques gouvernementales. Dans le cas des lois, une double majorité doit exister pour que la loi soit adoptée. En cas d'impasse, on modifie la loi ou on la rejette. Selon le ministre Jim Antoine, co-président du comité, la discussion est ouverte à savoir si des responsabilités particulières seront dévolues à l'une ou l'autre des assemblées, celles-ci pouvant travailler sous forme de caucus. Certaines aires de responsabilités pourraient donc devenir l'apanage d'un groupe en particulier. En conférence de presse, le ministre a donné en exemple la gestion des terres qui pourrait être de la juridiction de l'assemblée des peuples aborigènes.

Les langues autochtones, l'anglais et le français seraient toujours reconnues comme langues officielles.

Cette ébauche servira de point de départ pour lancer ■ discussion. Le ministre Antoine a indiqué que le processus de révision constitutionnel remontait à 1966 avec la Commission Carruthers puis, plusieurs année plus tard, la Commission Bourque et le Forum constitutionnel de l'Ouest. En rendant publique cette ébauche, M. Antoine espère enfin fournir des données plus substantielles à la communauté.

«On est à un point tournant», a affirmé George Kurszewski, co-président du comité. Il a ajouté que finalement la population avait quelque chose de tangible sur quoi travailler.

Selon l'échéancier établi, la population aura jusqu'au mois de mars 1997 pour discuter de l'ébauche de Constitution. Celle-ci sera révisée, publiée puis devrait être ratifiée par ■ population en juin 1997.

Présentement, aucune forme particulière de consultation n'a été établie par le Comité de développement constitutionnel. Aucune tournée de consultation n'est prévue et même le financement d'une telle consultation n'a pas été déterminé. Selon les deux co-présidents, il revient aux instances gouvernementales et communautaires locales de susciter le débat à leur niveau, puis d'en faire part au comité. Chaque membre du comité ainsi que les députés de l'Assemblée législative sont cependant prêts à participer à ces discussions et à répondre aux questions soulevées.

Autre point important à souligner selon les deux co-présidents, c'est que la Constitution ne contiendra jamais de détails spécifiques des affaires de l'État. En effet, une constitution énonce des principes de base qui permettent ensuite l'adoption de lois spécifiques, en autant que celles-ci se conforment à la Constitution. Il n'est donc pas question de définir précisément les rôles respectifs des deux assemblées, une Loi sur l'Assemblée législative devant définir ces rôles.

Alain Bessette

Nunavik

Suite de la une

toujours entretenu des liens très étroits, explique Nungak. D'abord des liens de sang; il s'agit d'un même peuple et les familles maintiennent toujours de fortes attaches avec leurs parents du Labrador, de la Terre de Baffin, du Keewatin ou du Kitikmeot. La langue, l'Inuktitut, est aussi la même.

Même si le monde a changé et que les Inuit vivent maintenant dans un univers de revendications territoriales et de développement économique, les échanges entre les Inuit du Nunavik et des autres régions sont nombreux et diversifiés. Par exemple, Makivik exploite la pêche de la crevette en partenariat avec la corporation Qiqiqtaaluk, bras corporatif de l'Association des Inuit de Baffin. Makivik est aussi impliquée avec d'autres groupes Inuit dans l'entretien de sites de radar à travers l'Arctique, en plus d'être propriétaire de deux compagnies aériennes qui desservent les communautés Inuit, First Air et Air Inuit.

"Pour nous, c'est une grande source d'envie que de voir ce qui est en train de se passer au Nunavut et c'est la plus naturelle des ambitions que de vouloir faire partie de cette création"

En cours d'entrevue, Nungak a souligné l'importance grandissante du français au Nunavik. "Nous avons maintenant une génération qui parle couramment le français". Comme le Nunavik fait partie du territoire québécois, plusieurs parents ont de leur propre chef choisi des études en français pour leurs enfants, "C'est dans notre intérêt de pouvoir communiquer avec nos voisins."

"Nous n'avons aucune querelle avec les francophones, souligne Nungak, Il ne faut pas fabriquer des problèmes où il n'y en a pas ! Plusieurs de mes meilleurs amis sont francophones."

Nungak s'est dit empathique à la cause des québécois et des francophones comme minorité au Canada. "Si j'entends un chef séparatiste articuler pourquoi il est séparatiste, je comprends son point de vue, mais ce n'est pas le nôtre." Le caractère distinct de la société Inuit risque d'être escamoté par une société distincte québécoise. "Que le Québec obtienne le statut de société distincte ne fera rien bon ni pour moi ni pour mon peuple."

Il reproche ensuite durement aux séparatistes de ne pas tenir compte des Inuit du Nouveau Québec dans leur stratégie. C'est le leadership Inuit qui doit expliquer les arguments des séparatistes aux habitants du Nunavik. Les porte-parole du mouvement ne viennent pas s'expliquer de vive voix. Tel n'était pas le cas de René Lévesque qui a laissé une très bonne impression chez les Inuit du Nouveau Québec.

Nungak s'est dit aussi très déçu du Gouvernement du Canada dans ce dossier. "On ne se reconnaît pas dans les politiques canadiennes à l'égard du Québec," a-t-il précisé. Aussi Ottawa ne formule pas de plan très concret pour l'ensemble du pays.

Louis Mc Comber

Entente environnementale sur l'extraction de diamants

Un pas de plus dans le dossier BHP

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ronald A. Irwin, et le ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique des TNO, M. Stephen Kakfwi, ont annoncé des progrès vers la conclusion de l'Entente environnementale relative au projet BHP. Un élément majeur de cette entente concernera la création d'une commission indépendante de surveillance de l'environnement.

Cette entente est globale. Les incidences environnementales liées au chantier de la BHP Diamonds Inc., pendant toute la durée de ses opérations et de sa fermeture, sont régies par cette entente et sont reliées au processus réglementaire.

L'Entente environnementale prévoit l'établissement d'une commission indépendante de surveillance de l'environnement qui fonctionnera hors du cadre des gouvernements fédéral et territorial et de la BHP Diamonds Inc. La Commission exercera une surveillance et prodiguera des conseils sur la gestion environnementale du chantier de la BHP. Composée de sept membres, la Commission, devrait comprendre quatre représentants autochtones et trois membres représentant la BHP et les gouvernements fédéral et territorial.

M. Kakfwi a déclaré qu'il est très heureux du progrès réalisé en vue de la conclusion de l'Entente environnementale et du progrès dans les dossiers de l'Entente socio-économique et du cadre de la Stratégie visant les régions protégées. Tous ceux qui ont participé à ces négociations ont adopté une attitude positive et ont fait preuve d'un esprit de coopération, a-t-il souligné. Ces ententes feront beaucoup avancer les travaux préliminaires relatifs au développement économique responsable dans le Nord.

Un protocole de mise en oeuvre a également été élaboré . Il garantit la participation des autochtones au processus de finalisation de l'Entente environnementale et détermine les étapes de l'établissement d'une commission indépendante de surveillance de l'environnement dans un délai de 90 jours après la signature définitive de l'Entente environnementale. En outre, ce protocole prévoit un mécanisme pour établir le mode de participation des Autochtones à tout amendement éventuel devant être apporté à l'Entente.

«L'Entente environnementale donnera une assise juridique à l'engagement de la BHP de mettre en oeuvre des programmes de surveillance environnementale et de prévenir et d'atténuer les impacts environnementaux», a ajouté le ministre Irwin. «La Commission indépendante de surveillance de l'environnement jouera un rôle de "chien de garde" pour en assurer la protection contre tous les impacts qui pourraient survenir pendant la durée du chantier de la BHP.»

Le progrès réalisé dans l'élaboration de cette entente est attribuable à la collaboration des deux niveaux de gouvernement, de la BHP Diamonds Inc., des Dogribs signataires du Traité No 11, de la Nation métisse des TNO, des Akaitchos signataires du Traité No 8 (Premières nations Yellowknife et Lutsel k'e) et de la Kitikmeot Inuit Association.

Le député de Yellowknife South, Seamus Henry croit qu'il s'agit d'un moment historique. Il estime que cette entente deviendra un point tournant dans l'histoire des TNO.

Alain Bessette

Allégations sous enquête à la GRC

Un petit grief qui fait des vagues

Un employé du ministère du Développement économique et du Tourisme licencié plus tôt cette année pourrait bien avoir sa petite revanche.

Le Syndicat des travailleurs du Nord a rendu publique la semaine dernière les circonstances qui seraient à l'origine du congédiement de M. Sean Peterson, employé aux bureaux du Keewatin à Rankin Inlet. Ces circonstances font partie du dossier remis à la Gendarmerie royale du Canada.

Selon les allégations du syndicat, l'employé aurait été incité à utiliser une pratique administrative douteuse consistant à émettre une lettre officielle du ministère arborant une signature forgée, celle du ministre des Finances, John Todd. Selon l'employé, les doutes qu'il aurait émis sur cette action seraient la cause du licenciement. La présidente du syndicat ajoute que le climat de travail s'était dégradé et que l'employé se sentait même menacé.

Dès le mois d'août, une plainte en règle a été adressée à la GRC pour qu'elle enquête sur cette pratique administrative. Deux mois plus tard, le syndicat se demande bien où en est rendue l'enquête.

Selon le syndicat, le gouvernement a tort de congédier un employé honnête, «il devrait plutôt lui accorder une médaille».

La présidente du Syndicat des travailleurs du Nord estime qu'il est du ressort de la Gendarmerie royale d'enquêter sur les faits en question et de déterminer la nature légale ou non de ces gestes s'il y a lieu.

Alain Bessette

Pourquoi une entente ?

Le gouvernement fédéral dispose d'un éventail de moyens législatifs pour réglementer les incidences environnementales d'un projet minier comme celui de la BHP Diamonds Inc : Loi sur les pêches, Loi sur la protection de l'environnement, Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest, etc.

Parmi les nombreuses recommandations formulées par la Commission d'évaluation environnementale dans son rapport sur le projet de mine de diamants de la BHP, nombreuses sont celles qui traitaient de ces questions de compétences fédérales. Toutefois, il subsistait un certain nombre de recommandations de la Commission d'évaluation environnementale qui dépassent ce cadre. Pour appliquer ces recommandations, le gouvernement fédéral est entré dans un processus de négociation d'une «entente environnementale» avec BHP. Cette façon de faire a déjà été utilisée par le gouvernement fédéral dans le cas de plusieurs mines du Yukon de même que du pipeline de Norman Wells.

L'Entente environnementale conclue avec la BHP Diamonds Inc. donne suite aux recommandations contenues dans le rapport de la Commission d'évaluation environnementale.

En plus de négocier cette entente environnementale, BHP a soumis à la Commission des eaux des TNO, une demande en vue d'obtenir un permis d'exploitation des ressources hydroliques de classe A. Si la demande de permis est acceptée, des clauses concernant la protection de l'environnement seront attachées à ce permis. Lorsque ces clauses seront connues, l'Entente environnementale sera soumise à une étude finale. Cette étude permettra de vérifier qu'aucun chevauchement ou omission ne se retrouvent dans les clauses du permis et dans l'Entente finale, afin d'assurer la protection environnementale. Une fois que les modalités de l'Entente auront été convenues avec l'entreprise, elle sera rendue publique. La population et les intéressés pourront ainsi constater que les orientations définies par le gouvernement fédéral et les engagements pris par les parties y sont inclus.

AB

L'étiquette à l'Assemblée législative

Où t'as mis ta cravate?

Pour quelqu'un qui n'est pas très intéressé par les débats de l'Assemblée législative, il peut être parfois difficile de garder une attention soutenue sur les différentes questions soulevées par les députés et ministres.

Il en est probablement de même pour le président de l'Assemblée législative dont la position, assise au centre des débats, mais sans droit de commentaire sur les discussions politiques, en est une de sauvegarde du décorum.

À preuve, la mise au point établie à l'Assemblée à la suite d'une intervention du député de Mackenzie Delta, David Krutko. À peine sa déclaration terminée que le président de l'Assemblée en profite pour noter que M. Krutko n'avait pas de cravate. D'après le geste de ce dernier, il semblerait qu'il n'avait pas besoin de porter la cravate puisqu'il avait son manteau sur le dos.

Toute cette atmosphère est un peu lourde, avec au centre le greffier de l'Assemblée et ses assistants, revêtus d'une toge, et les députés et ministres cravatés.

Après que quelqu'un lui ait soufflé quelque chose, voilà que le président se ravise et mentionne que si personne n'est offusqué, ça ne vaut peut être pas la peine d'en parler bien qu'il serait bon d'avoir quelque chose à se mettre autour du cou pour aller avec la chemise. Brève absence du député qui revient arborant un de ces petits machins de cowboy fait d'une ficelle.

Au fait, qu'est-ce qu'il disait ce député ?

Alain Bessette

Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Site WEB : http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

ÉDITORIAL

Des droits naturels

L'ébauche de constitution pour l'Ouest des TNO venait à peine d'être dévoilée que déjà quelques critiques violentes faisaient la une des journaux du Nord et avaient des échos dans le Sud.

Qu'y a-t-il de si traumatisant dans cette ébauche de constitution?

Pas grand chose! Il est vrai que la notion de gouvernement autonome autochtone agace plus d'un résident de descendance «européenne». En effet, cette forme de gouvernement ethnique présuppose un droit de participation au processus démocratique basé sur l'origine ethnique.

Il faut cependant reconnaître aux Premières Nations leur droit de s'autogouverner et de se protéger. La validité de ce droit s'explique par une nouvelle situation démographique. En effet, avec la partition des Territoires, les Dénés et les Inuvialuit se retrouveront minoritaires. Après des années d'abus et de négation de leurs droits ancestraux, à l'intérieur d'un territoire où ils sont majoritaires, les autochtones peuvent-ils s'attendre à un meilleur sort sans une garantie constitutionnelle?

Une fois ces gouvernements autonomes autochtones reconnus au plan constitutionnel, la formule gouvernementale mixte proposée vient consolider cet acquis en intégrant ces gouvernements ethniques dans un forum plus large qui gère l'ensemble de notre vie sociale.

Certaines factions de la Nation dénée voudraient même que ces gouvernements autonomes aient encore plus d'importance.

Il faut commencer à trouver naturel que les autochtones aient une place privilégiée dans leur pays, qu'ils aient voix au chapître, une voix forte et prédominante.

De toute façon, cette situation démographique ne tiendra pas très longtemps en raison du très haut taux de natalité des communautés autochtones. Apprendre à accorder des droits et à les respecter ne peut nuire à long terme lorsque la population non autochtone se retrouvera dans une situation opposée, celle d'une minorité visible.

Alain Bessette

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DE LA FRANCOPHONIE

DON BOUDRIA

MICHEL LAVIGNE ©APF-2/4

Des petits pains chauds



Michelle Carrier/L'Aquilon

«La boulangère lui souriait, mais il ne la voyait pas La la la la!». À l'instar de celle de la chanson de Joe Dassin, cette boulangère-là sourit aux clients qui viennent manger son pain maison au bistro Bullock's sur Latham Island.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

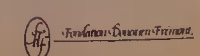
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan (APF)

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Cuir et velours

Rassurez-vous, malgré son titre, cette chronique ne traitera pas de sado-masochisme. Seulement de liaisons dangereuses (entre les mots, bien sûr!), qu'on appelle des cuirs et des velours.

Selon le dictionnaire La surprise (coll. Le souffle des mots, chez Larousse), le sens figuré de cuir tient probablement au rapprochement avec l'idée d'écorcher la prononciation, comme on défait le cuir d'un animal. En grammaire, le cuir se définit comme une liaison «durcie» (le son T pour le son Z). Dans Je suis-t-heureuse de faire votre connaissance, la liaison entre suis et heureuse devrait s'entendre comme un Z (suis-z-heureuse).

En usage au sens figuré depuis 1822, le velours décrit l'adoucissement d'une liaison (le son Z pour les sons T et Q). En voici deux exemples fort courants : cinq-z-enfants et cent-z-élèves. Ces erreurs pourraient bien provenir de ce que les linguistes appellent un hyperpluriel mental.

La liaison en Z marque le pluriel sonore en français pour les mots commençant avec des voyelles (des-échelles, les-abricots). Dans les cas évidents de pluriel (cinq, vingt, cent, mille), il semble «normal» de dire vingt-z-abricots, alors même qu'il serait préférable de ne pas faire la liaison du tout, encore que prononcer le T (vingt-abricots) n'empêcherait pas de se faire comprendre.

Bien entendu, on associe ces erreurs à un niveau de langue populaire. Sans être fausse, cette association est incomplète. De telles erreurs surgissent durant des situations provoquant une tension reliée à l'importance d'une «belle» qualité de langue — une entrevue pour un emploi de téléphoniste, de réceptionniste, d'enseignante, d'animatrice de radio, etc.

Ne confondez pas les cuirs et les velours avec entre quatre-z-yeux et Malbrough s'en va-t-en guerre. Ces liaisons sont des béquilles acceptées par la grammaire et l'usage, pour soutenir la prononciation de deux voyelles de suite. Il s'agit du principe de l'euphonie (pour son harmonieux), d'ailleurs responsable pour ce T introduit dans A-t-elle soif?. Utilisez cette phrase interrogative sans son T et vous aurez des problèmes à vous faire comprendre.

Le grand auteur français Marcel Proust avait bien raison d'affirmer que les erreurs de liaisons ont contribué à l'évolution de notre langue : «Ces mots français que nous sommes fiers de prononcer exactement ne sont eux-mêmes que des «cuirs» faits par des bouches gauloises qui prononçaient de travers le latin ou le saxon.»

Patatras! Voilà que j'oubliais le pataquès, dont on attribue l'origine à un acteur en pleine action sur scène. Le mot rappelle la faute de liaison de je ne sais pas-t-à qui est-ce, mais sa définition englobe toute liaison fautive, cuir et velours confondus et dépassés. Les pataquès n_éviers et n_oeufs des enfants proviennent de la confusion de liaison avec un-évier et un-oeuf. Ces erreurs amusantes font partie de l'apprentissage d'une langue durant l'enfance. Elles se corrigent quand les enfants apprennent à lire et à écrire.

Annie Bourret (APF)

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Faut pas manger vos huîtres avec la coquille !

C'est pas d'hier qu'on organise des parties d'huîtres à l'Association Francophone d'Iqaluit. En fait, la tradition de la partie d'huîtres annuelle remonte à plus de quinze ans. Même avant la fondation de l'AFI, les employés de Bell Canada avait déjà démarré cette joyeuse célébration.

Cette année, l'AFI s'est surpassée. Marie Fortier avait imaginé un décor automnal avec des épis de blé d'Inde dans les coins, un épouvantail à moineaux debout à l'entrée dans une charrette pleine de citrouilles (ne pas confondre avec Claude Martel qui faisait office de portier pour la soirée), et des petites citrouillettes garnies de gerbes de blé comme centres de table. Au-dessus de nos têtes pendait un filet de pêche rempli de ballounes mauves et oranges.

Tout l'après-midi, le centre de l'AFI a bourdonné d'activités. Rachel Lauzon, nouvelle administratrice au CA de l'AFI, pelait patiemment les patates pendant que Jocelyne Savard collait les centres de table avec un fusil à cire chaude. Nicole Beaulieu s'occupait à découper les petits pains tandis que sa maman et sa soeur Anne, venues la visiter pour la fin de semaine, s'étaient attelées sur les sandwichs aux oeufs avec le concours de Suzanne Lefebvre. Et puis il y avait Thérèse, Craig, Hélène, Jacques et plusieurs autres. Il y avait aussi les enfants qui s'affairaient à écouter leur émission hebdomadaire "Ça Me Dit de Quoi". Daniel Cuerrier, lui, courait d'une table à l'autre pour stimuler les troupes au travail et fournir le matériel nécessaire.

En moins d'une heure, la salle s'est remplie de convives. L'onctueuse soupe aux huîtres, aussi de Marie Fortier, a fait des ravages avec son petit arrière-goût d'épices et de poivre. Au dire de plusieurs convives, les huîtres malpèques étaient particulièrement succulentes et se bouffaient à la douzaine.

Une description de l'évènement ne serait pas complète si on ne mentionnait pas le magnifique arrangement floral offert par Baffin Hair and Flower Studio (propriété de Suzanne Laliberté) qui a été donné lors d'un tirage en milieu de soirée par M. Jacques Fortier, nouveau président de l'AFI. Comme personne ne venait réclamer le bouquet, Jacques a eu la présence d'esprit de vérifier son billet qui, par Belzébuth, était le bon. Il s'est empressé de le remettre très élégamment à Marie Fortier qui s'en est trouvée ravie.

Enfin, soulignons la présence de Judith Paradis-Pastori, la présidente sortante de la FFT qui avait recruté une importante délégation du Nunavut Arctic College pour l'occasion.

M. Jean-Yves Bélanger, tiré à quatre épingles, était aussi de la partie à quelques jours de l'ouverture officielle de son nouveau commerce de nettoyage à sec. Il ne faudrait pas oublier de mentionner la présence de nos nouveaux administrateurs du Conseil d'administration de l'AFI, Germain Saurette et Réjean Ouellet.

La soirée s'est continuée sur la piste de danse avec le choix musical de CFRT et les bons services de nos deux barmans, Jacques Fortier et Daniel Cuerrier.

Louis Mc Comber



Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9
Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

LE PLAISIR D'ENTENDRE

Un nouveau groupe franco-ontarien

Ils ont 21 ans. Ils sont tous les quatre étudiants. Et ils viennent de lancer leur premier disque compact.

Le groupe s'appelle Deux Saisons. Sa spécialité: la musique à saveur folklorique. Rien à voir cependant avec un groupe comme La Bottine Souriante. Ici, on ne tape pas du pied. On parle plutôt de «rock-folklorique».

Nicolas Doyon de Cornwall et Fritz Larivière de North Bay forment le noyau du groupe. Ce sont les auteurs-compositeurs de la formation. Cela fait trois ans qu'ils jouent ensemble. Mathieu Grainger de Toronto et Guillaume Proulx de Cumberland, les deux autres compères, complètent la formation.

L'histoire de Deux Saisons est assez simple. Doyon et Larivière ont débuté leur carrière en donnant des spectacles ici et là dans les écoles secondaires. C'était un passe-temps.

Récemment, il y a eu le dernier Festival franco-ontarien, où le groupe a joué pour la première fois sur une grande scène, devant un bon public. Ils ont alors décidé de produire un disque. Ce qui est remarquable, c'est qu'il s'agit d'une production indépendante, financée grâce à une pré-vente et à des commanditaires.

On ne s'attend pas à que des jeunes de 21 ans lancent un disque compact inspiré de la musique traditionnelle canadienne-française. C'est pourtant bien le violon, la guitare, l'harmonica, l'accordéon et la mandoline qui résonnent dans nos oreilles: «On a un son folklorique, mais moderne», précise Fritz Larivière. Deux Saisons puisent ses influences chez des groupes comme Garolou, les Colocs et les Frères à cheval.

Le premier objectif des quatre membres de Deux Saisons est...de terminer leurs études! Doyon, Larivière et Grainger sont à l'Université d'Ottawa, tandis que Guillaume Proulx étudie à la Cité collégiale. Et ensuite: «Avec la sortie d'un album et un public qui se développe, on espère en faire une carrière», admet Larivière.

A surveiller: la première chanson du disque, Madame Nature, a un petit côté commercial et il ne faudrait pas se surprendre qu'elle tourne souvent à la radio.

Deux Saisons, Entre le solstice et l'équinoxe, Distribution APCM.

APF

Premier directeur des firmes d'affaires de la FFT

Paul Lecomte, d'est en ouest mais toujours au nord

Paul Lecomte vient de débarquer à Yellowknife. Après avoir passé quatre ans à Kuujjuaq dans le nord du Québec, cet amoureux du froid et des grands espaces vient prendre en main la réorganisation financière de la Fédération Franco-TéNOise.

Paul Lecomte a grandi au Québec, mais il a toujours voulu explorer le Nord. «Ça remonte à quand j'avais cinq ans», dit-il, «c'est un rêve d'enfant. J'aime beaucoup plus les régions fraîches que les chaudes». Son aventure nordique, commencée à Kuujjuaq il y a quatre ans, se poursuit donc ici, à Yellowknife.

Le cheminement de Paul jusqu'à son arrivée dans la capitale des TNO est assez impressionnant, et ses 32 ans sont déjà remplis d'expériences riches et diversifiées. Malgré sa nature très calme et sa voix douce, Paul est un fonceur. À douze ans, il se baladait avec son appareil photo et vendait ses premières images. Quelques années plus tard, il était prêt à se lancer en affaires.

Ses intérêts et entreprises personnelles se sont entrecroisés avec des études en agronomie, en économie et en enseignement. Le tout a pris une tangente côté commerce, production et ressources naturelles.

La passion de Paul pour la photographie ne s'est jamais éteinte et l'a fait bifurquer vers le domaine des communications. Parallèlement à des emplois reliés à ses études, comme par exemple celui d'acheteur international pour la compagnie Provigo et celui de coordonateur des programmes de gestion de la faune à Kuujjuaq, il a toujours fait de la consultation à son compte dans le milieu journalistique et celui de la production graphique.

L'épisode Kuujjuaq ne devait d'abord être qu'une parenthèse pour Paul, question de vérifier si ses rêves d'enfant collaient à sa réalité. Quatre ans plus tard, on peut conclure qu'il avait rêvé juste; il a quitté Kuujjuaq, mais le Nord le tient encore!

Cependant, Yellowknife est un endroit très différent des autres collectivités nordiques qui sont généralement très petites et isolées. Mais Paul est prêt à vivre de nouvelles expériences : «le Nord m'intéresse au sens large et Yellowknife me semble très particulière, quoique le côté isolement des autres communautés ne m'ait jamais embêté».

Natali Lefebvre/L'Aquilon

Paul Lecomte, directeur de Grand Nord

La Fédération Franco-TéNOise a fait appel à Paul pour son projet Grand Nord. Ce projet consiste à développer des initiatives commerciales à moyen terme qui deviendront des sources de financement complémentaires aux subventions des gouvernements qui diminuent très rapidement.

En fait, il s'agit de compenser les coupures en créant des entreprises à but lucratif qui permettront aux regroupements associatifs qui composent la Fédération de vivre adéquatement. Selon Paul, en finançant leurs activités avec des profits générés par des entités commerciales satellites, la Fédération et ses associations s'assurent une meilleure permanence et davantage d'autonomie.

Pour Paul, c'est un peu comme assembler les morceaux d'un casse-tête et il est très emballé par ce projet. «Au lieu de me limiter à une entreprise personnelle, je vais m'ouvrir à une entreprise commerciale qui englobe plus de gens. C'est un défi très intéressant. C'est là où j'en suis rendu...».

Natali Lefebvre

Portrait de francophones

Des francophones qui ont bonne mine

Annette Lemay est née en 1922 à Montréal. Aurel Lemay est né au lac la Biche, en Alberta, en 1920. Ils se sont rencontrés à Yellowknife en 1951. Aurel y habitait déjà depuis dix ans et travaillait dans les mines; Annette y était en vacances, supposément pour un an. Le 17 mai 1952, ils se mariaient à la vieille église St.Pat's, dans la vieille ville. Ils n'ont pas quitté Yellowknife depuis.

C'est le manque de travail en Alberta qui a poussé Aurel à venir chercher de l'ouvrage dans les mines du nord, qui commençaient alors à s'ouvrir. C'était en 1941. À l'époque, Yellowknife n'était encore qu'un village, construit autour du monticule de roche où se trouve aujourd'hui le Bush Pilot Monument. Les mines représentaient la source d'emploi principale, et Aurel y a travaillé jusqu'à sa retraite. Quarante ans dans les mines; trente pour Cominco, dix pour Negus.

Le couple n'a jamais eu d'enfants et n'a pas de famille qui habite le Nord non plus. Cependant, les Lemay gardent un contact étroit avec leurs proches, qui sont venus en visite à quelques reprises. Sans compter qu'Annette envoie environ 140 cartes de Noël chaque année!

Il y a bien longtemps qu'Annette et Aurel se sont installés ici. D'ailleurs, ils sont fiers de dire que Sylvia, la demi-soeur d'Aurel, dont ils se sont occupé pendant huit ans, a été le premier bébé blanc à être baptisé à Ndilo : «c'était elle la première au village indien. C'était la seule place où y'avait un prêtre!», disent-ils en riant. Ceux qui sont arrivés en même temps qu'eux et qui sont encore ici se font rares; après leur retraite, ils ont presque tous déménagés vers le sud.

Les Lemay ont vraiment fait de Yellowknife leur chez-soi. Ils sont attachés à leur petite maison, bien campée sur un terrain qu'ils ont eu pour 119$, en 1953, et à leur entourage en général. «On a tout planté nos arbres nous autres mêmes. On est chez nous. On a jamais eu de trouble à se faire amis avec nos voisins pis tout ça. On a réellement des bons voisins», dit Aurel. Annette ajoute : «On en a une qui retourne en Ontario, alors on l'a emmenée pour un brunch à l'Explorer. On était 18 de nous autres. Y'en a toujours un autre pis un autre qui part, mais c'est la vie. On a toujours aidé tous ceux qu'on pouvait; ça nous a tenu occupés pis heureux».

À leur arrivée, les Lemay faisaient partie des quelques rares francophones de Yellowknife. Par contre, en plus de quelques autochtones, Aurel se rappelle avoir connu un certain nombre d'Européens : des Norvégiens, des Finlandais, des Ukrainiens, mais surtout des Italiens. Tous travaillaient ensemble à la mine, et chacun était invité lors des mariages, baptêmes et premières communions. «On était de la famille! Mais beaucoup sont partis d'ici et sont allés en Ontario et dans le B.C., à cause des arbres fruitiers; les Italiens, y faisaient leur vin...», dit-il.

Annette s'est impliquée longtemps dans le Catholic Women's League et le marché aux puces. Bien qu'elle ait choisi de ne pas ajouter à cela une participation aux activités de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, elle affirme qu'il est important pour elle de pouvoir parler sa langue maternelle. Ni elle, ni Aurel ne parlaient anglais à leur arrivée, bien qu'aujourd'hui, ils vivent essentiellement dans cette langue, sauf quand ils sont entre eux.

Un jour, lors d'un procès en français, Aurel a été choisi comme membre du jury. 200 francophones de Yellowknife étaient présents à la cour. Aurel n'avait jusque là jamais vraiment réalisé à quel point la communauté francophone avait grandi depuis les années 50 : «on se regardait pis on disait : «Ah ben mautadit, tu parles français, toi?», on était tout surpris de se voir là!», se rappelle-t-il, amusé.

Tous les deux trouvent bien triste que les enfants de francophones qui grandissent ici perdent bien souvent la langue de leurs parents. Ils pensent qu'il faudrait que ceux-ci imposent l'usage du français à la maison : «Quand l'enfant parle couramment les deux langues, ben y'oubliera pas. Sinon, tu leur parle en français, pis y te répondent en anglais. C'est une méchante habitude, alors, il faut que les parents soient stricts».

Le conseil à suivre selon Aurel : «Parle ton langage comme un vrai enfant»!

Natali Lefebvre



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Attila hypnotise Yellowknife

Vos paupières sont lourdes...

La semaine dernière, Yellowknife était l'hôte de trois soirées peu ordinaires. Attila était en ville, et après sa visite, ceux qui croient toujours que l'hypnose, c'est arrangé, n'étaient de toute évidence pas présents au spectacle.

L'hypnotiseur ukrainien et son partenaire, Chris Yuill, magicien-humoriste, devaient donner deux soirs de spectacle aux bars «the Gallery», et «the Cave», mais leur succès a été tel qu'on leur a réclamé une supplémentaire et qu'on leur a demandé de revenir pour le Caribou Carnival.

Plusieurs personnes sont sceptiques devant le phénomène qu'est l'hypnose, surtout quand il s'agit d'en faire un amusement pour les foules. Pourtant, quand on a sous les yeux un ami, un parent ou un confrère de travail qui se prend pour James Bond et qui utilise sa chaussure comme téléphone, le scepticisme en prend pour son rhume!

Devant une salle pleine à craquer de gens qui s'époumonnaient de rire, Attila a transformé des couteaujaunois en Fred Caillou, Michael Jackson, Elvis Presley, Madonna (qui m'a fait une vraie crise de vedette quand j'ai voulu la photographier), Dolly Parton (personnifiée par un homme), Village People, Astro Jojo, Ghostbusters et j'en passe. Il les a fait rire, pleurer, avoir peur, chanter, danser. Il y en a même un qui a dévoré goulument un oignon cru en croyant que c'était une pomme bien juteuse.

Le public était complètement estomaqué. Comment tout cela est-il possible?

Attila croit qu'apprendre l'hypnose est à la portée de chacun. Il n'y a là-dessous aucune question de pouvoirs surnaturels. Il faut y mettre du temps et comprendre les mécanismes que l'on déclenche, c'est tout. Lui-même a d'abord appris dans des livres avant d'étudier pour devenir hypnothérapeute. Le spectacle est venu par la suite, et Attila le fait par plaisir. Il souligne que ce sont les gens qu'il hypnotise qui sont responsables de son succès. «Sans eux, pas de spectacle», dit-il, «moi-même, je suis toujours surpris de réaliser tout ce que recèle le subconscient».

L'hypnose suscite beaucoup de curiosité et on ne peut s'empêcher de se demander si l'on serait soi-même un bon sujet. Le seul moyen de le savoir, c'est de se prêter à l'expérience. «La plupart des gens sont hypnotisables», affirme Attila, «mais à différents degrés. Certaines personnes deviennent extrêmement impliquées dans ce que je leur demande de faire sous hypnose, alors que d'autres ne perdent jamais contact avec la réalité. Une chose importante cependant, est que l'hypnose ne change pas la personnalité. Si quelqu'un est frondeur dans la vie, il le sera aussi lors d'une transe hypnotique. Il est donc certain que quand je fais du spectacle, je regarde les caractères pour trouver ceux qui réagiront le mieux sur scène».

Attila mène un combat contre la majorité des hypnotiseurs qui se produisent sur les scènes canadiennes. Étonnamment, paraît-il qu'ils sont assez nombreux, environ une vingtaine en Alberta seulement. Le problème c'est que la plupart dégradent et humilient les gens qu'ils hypnotisent pour faire rire leur public, ce qui, selon Attila est inacceptable. Il insiste sur le fait que son spectacle est propre, qu'il n'a aucune difficulté à trouver des volontaires, et que tout le monde en ressort satisfait. «Personne ne s'est jamais plaint que je ne fasse pas simuler les phantasmes sexuels des gens sur scène. Mon spectacle est sain et je crois qu'il devrait y avoir des régulations qui empêchent qu'il en soit autrement», observe-t-il.

Et il a bien raison; son spectacle est à la fois drôle et intriguant. Et ce qui compte, c'est que la réponse qu'il reçoit du public, autant participants qu'observateurs, est fantastique.

Natali Lefebvre

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 37, vendredi 25 octobre 1996

Monument historique



Louis Mc Comber/L'Aquilon

Le bateau rénové de Joe Hesse va d'abord glisser sur la grève avant de fendre les dernières vagues de la saison. De face, le Calunus qui attent un meilleur sort.

Le Calanus, un monument historique de l'Arctique canadien

Un ajout de taille pour le musée ?

Plusieurs bateaux passent l'été en cale sèche sur la grève d'Iqaluit. Leurs propriétaires les retapent tranquillement, les repeignent et un de ces bons matins ils reprendront le chemin du vent du large. Ce n'est pas le cas du Calanus qui n'a pas repris la mer depuis qu'on l'a halé hors de l'eau à l'automne 1979.

Le Calanus est un spécimen à part. En fait, c'est un monument historique. Dans son temps, il a été le premier navire canadien de recherche océanographique dans les mers arctiques. Voir l'encadré en page 2 pour en connaître davantage sur le périple historique du Calanus.

Aujourd'hui le navire est la propriété de M. Bill Mackenzie d'Apex, qui aimerait bien intéresser quelque mécène à cette pièce de l'histoire du Nord. Abandonné sur la grève d'Iqaluit, le Calanus est tristement devenu la proie de vandales et de pilleurs qui arrachent et démolissent tout ce qui a de la valeur à bord.

M. Mackenzie a récemment proposé au musée Nunatta Sunaqutaangit d'Iqaluit d'aménager un site d'interprétation sur la plage à côté du musée pour y instal-

Calanus
Suite en page 2

Les droits scolaires des francophones

Une lutte sans fin

Même s'ils ont finalement obtenu le droit de gérer leurs écoles dans presque toutes les provinces, les parents francophones devront se résoudre à passer encore beaucoup de temps devant les tribunaux, s'ils veulent faire progresser leurs droits scolaires.

Le dossier scolaire fait encore l'objet de débats juridiques en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario, à l'Ile-du-Prince-Edouard et à Terre-Neuve. Même les Acadiens du Nouveau-Brunswick pourraient se retrouver devant les tribunaux pour défendre leurs droits scolaires, suite à l'abolition de tous les conseils scolaires de la province, tant anglophones que francophones.

«Il va falloir continuer à aller devant les tribunaux. On a l'essentiel, mais ne pensons pas que ça va régler tous les problèmes» avertit le sénateur et constitutionnaliste Gérald Beaudoin, qui rappelle qu'en droit constitutionnel: «l'édifice s'érige brique par brique, pierre par pierre....On ne peut pas tout gagner dans une seule cause.»

Quelque 120 personnes, dont les principaux avocats qui ont trempé au fil des ans dans les causes linguistiques, ont fait le point sur la situation de l'éducation en langue française, lors d'un symposium organisé par la Commission nationale des parents francophones et le Centre canadien des droits linguistiques, qui avait lieu à Ottawa les 18 et 19 octobre.

«Les francophones sont condamnés à aller en cour pour aller chercher des jugements» selon Me Pierre Foucher de l'Université de Moncton. Mais certains parents, qui consacrent depuis des années temps, argent et énergie à défendre leurs droits scolaires, donnent des signes de fatigue.

C'est le cas de Mme Nicole Bourgeois de Cornwall, qui a fondu en larmes lors d'une table ronde en racontant que le gouvernement de l'Ontario exerçait des pressions pour que les parents (ils sont trois) retirent leur cause: «On m'en fait voir de toutes les couleurs...» La cause date de 1991 et n'a toujours pas été entendue par un juge! Les parents réclament un financement équitable pour l'éducation en langue française de même que la gestion scolaire pour les Franco-Ontariens. Malgré l'aide financière accordée en vertu du Programme de contestation judiciaire, ils ont déjà déboursé 30 000 $ de leurs poches.

Jean-Claude Mahé, dont le nom est associé au célèbre jugement de la Cour suprême du Canada qui a reconnu en 1990 aux parents francophones le droit de gérer et de contrôler leurs écoles françaises, sympathise «énormément» avec ceux et celles qui se battent encore

Droits scolaires
Suite en page 2

Appuis à l'ébauche de constitution
Lire en page 3

Éditorial : Le bien et le mal
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : ping-pong linguistique
Lire en page 5

Environnement et progrès
Lire en page 6

Exposé sommaire de l'ébauche de constitution
Lire en page 6

Rétrospective 1993
Lire en page 8



Louis Mc Comber/L'Aquilon

Et vogue la galère!

Après deux années de travail de réfection, Joe Hess a enfin pu mettre son bateau à la mer et profiter un peu de la fin de la saison de naviguation. Alain Carrières, contracteur et président de la Chambre de commerce d'Iqaluit, est aux commandes du bélier mécanique. À l'arrière-plan, on aperçoit le Calanus, propriété de M. Bill Mackenzie.



Décès de Jim Bourque

La Nation métis se joint à la famille Bourque pour exprimer son chagrin face au décès subit de Jim Bourque survenu la semaine dernière lors d'un voyage d'affaires à Ottawa.

«Jim avait un don pour rapprocher les gens qui avaient des points de vue opposés; il l'a prouvé maintes fois lors de sa carrière politique, autant dans les TNO qu'internationalement. Il a dédié sa vie et son travail au bien-être de tous les autochtones. Sa mort est une grande perte pour nous», a déclaré Gary Bohnet, président de la Nation métis.

Les dons au Programme d'éducation sur le diabète de l'hôpital Stanton de Yellowknife sont les bienvenus.

CANOL : une route historique

Ethel Blondin-Andrew , députée du Western Arctic a dévoilé une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canad afin de souligner l'importance historique nationale de la route CANOL.

La route CANOL était un projet parrainé par les militaires américains.Elle a été construite pendant la Deuxième Guerre mondiale pour garantir l'approvisionnement en pétrole des bases situées dans le Nord du Canada et en Alaska. Près de 30 000 personnes ont participé à la construction de ce chantier qui comprenait un oléoduc, des sentiers d'hiver, des lignes téléphoniques, des pistes d'aterrissage, des campements et une route toute saison s'étendant depuis les champs pétrolifères de Norman Wells jusqu'à une raffinerie de Whitehorse.

La plaque sera installée en permanence sur la rive du Mackenzie opposée à Norman Wells, et fera partie du parc territorial aménagé à l'emplacement du camp CANOL.

Abus sexuel sur les enfants

Une nouvelle coalition contre les abus sexuel sur les enfants, supportée par entre autres Jack Anawak, le YWCA de Yellowknife, le Family Counselling Center d'Inuvik et la Nation dénée, cherche à obtenir davantage de soutien.

«Les abus sexuels sur les enfants sont un très sérieux problème dans les TNO et sont un facteur important dans l'étendue des problèmes d'alcoolisme, surtout chez les femmes. Il est bon de constater qu'il y a des gens qui sont prêts à travailler avec nous pour les combattre», a déclaré Martha Flaherty, membre de la coalition et présidente de *Pauktuutit, l'organisation nationale des femmes inuit.*

«En faisant face ouvertement au problème et en unissant nos forces pour amener le gouvernement à collaborer avec nous pour développer un programme de réhabilitation, nous faisons les premiers pas vers une guérison dont les TNO ont grandement besoin», a ajouté Rita Arey, présidente du Conseil du Statut de la femme dans les TNO.

La GRC à l'école

La GRC ouvre le 25 octobre un nouveau bureau de liaison à l'intérieur de l'école secondaire Inukshuk d'Iqaluit.

Il ne s'agit pas là d'une réaction à un taux de criminalité grandissant chez les jeunes, mais plutôt d'une manifestation de la volonté de briser les barrières entre les étudiants et la police. Un officier sera présent en permanence pour donner de l'information. Des vidéos, livres et dépliants sur la police, les lois, l'alcool et les drogues seront aussi disponibles.

La GRC espère que cette initiative aidera les jeunes et les membres des forces policières à mieux se comprendre mutuellement.

Natali Lefebvre

Calanus

Suite de la une

ler pour de bon le Calanus, puisqu'il témoigne d'un moment important de la recherche scientifique canadienne dans le Nord.

Les réparations à apporter au navire dans un tel cas seraient d'ordre mineur et au lieu d'avoir une épave à montrer aux visiteurs et touristes, Iqaluit pourrait se retrouver avec une attraction touristique éducative.

Le musée prendra une décision à la prochaine réunion de son conseil d'administration.

Louis Mc Comber

Historique du Calanus

L'histoire du Calanus remonte à 1947 quand le ministère fédéral des Mines et des Ressources, ancêtre de notre présent ministère des Affaires indiennes et du Nord, ordonna une exploration marine de la baie d'Ungava pour y découvrir de nouvelles ressources. Très peu de recherches biologiques avaient été entreprises par le Canada dans l'Arctique avant 1945. Cette première expédition démontra le besoin d'affréter un bâtiment spécialement conçu pour la recherche océanographique.

Les plans du Calanus furent confiés à la firme d'architectes navals German and Milne de Montréal. Il fallait concevoir un bateau extrêmement solide pour pouvoir affronter les conditions de navigation polaire. À l'époque les chantiers maritimes maîtrisaient toujours l'art de la construction de bateaux en bois. Le Calanus fut construit en Nouvelle-Écosse, aux chantiers de Mahone Bay en 1948. La partie immergée de la coque est faite de planches de bouleau jaune tandis que le reste est en chêne. La membrure est aussi taillée dans le chêne blanc. D'une longueur de 15 mètres, le Calanus était propulsé par un engin diesel de 77 chevaux, et pouvait naviguer à une vitesse de croisière de 7 noeuds.

Le navire pouvait accommoder huit passagers dans sa petite coque. Il était aussi doté d'équipement de recherche spécialisé comme des chaluts qui lui permettaient de ratisser le fond des mers. Son nom Calanus lui vient d'un minuscule crustacé des mers polaires très prisé des mammifères marins.

Les chercheurs de la Station de Biologie Arctique, affiliée à l'Université Mc Gill, explorèrent la baie de Frobisher en 1951, se concentrant sur les espèces de plancton, pendant que le Dr E.H. Grainger poursuivait une étude sur l'omble de l'Arctique de la rivière Sylvia Grinnel. A partir de 1953, des recherches portèrent sur les troupeaux de morses de la Baie d'Hudson. Plus tard l'équipe du Calanus s'intéressa aux phoques à anneaux de la région de Cape Dorset, puis pendant une autre saison dans la région de Churchill, D. Sergeant préleva des échantillons sur 200 bélugas pour analyse. Le navire de recherche bourlingua même au cours des ans jusqu'à la mer de Beaufort et à l'île Herschel.

En 1955 sous les commandes du capitaine Hans Andersen, un navigateur groënlandais, et avec le Dr E.H. Grainger à bord comme chercheur, le Calanus fut immobilisé par les glaces à l'île d'Igloolik dans la baie de Turton. Exactement au même endroit où l'explorateur anglais Sir Edward Parry fut coincé avec ses deux navires le Fury et le Hecla en 1822-1823 quand il recherchait le fameux passage du Nord Ouest. Les deux hommes hivernèrent dans la cabine de 4 par 3.5 mètres chauffée confortablement au mazout et reçurent la visite de nombreux chasseurs Inuit qui savaient apprécier un bon café chaud au beau milieu des glaces.

Pendant près de trente ans donc, le Calanus a été le bâtiment le plus important pour la recherche océanographique dans les régions polaires au Canada.

Louis Mc Comber

Références:

M.J. Dunbar, Calanus, New Arctic Research Vessel, Arctic, May 1949

M.J. Dunbar, The Calanus expedition in the Canadian Arctic, 1947 to 1955, Arctic, Vol.9 #3, 1956

E.H. Grainger ,Calanus: grand old lady of Arctic research. Canadian Geographic, vol 102,#2, p.70-73, 1982

E.H. Grainger, The M.V. Calanus, Arctic, Vol.#4(Décembre 1995)

Droits scolaires

Suite de la une

pour leurs droits scolaires. Lui qui a vécu une bataille juridique qui a duré près de 9 ans en Alberta, il en est venu à la conclusion que la lutte n'aura pas de fin pour les parents: «Je ne peux pas voir comment ça sera autrement. C'est la condition même du minoritaire. Il faut toujours être aux aguets.»

Cela dit, il pense que les associations francophones devraient venir en aide plus rapidement aux parents qui se lancent dans des luttes juridiques: «Il y a des parents qui sont trop délaissés dans leur cause.»

Maintenant que les provinces ont accepté la création de commissions scolaires francophones, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) entend maintenant convaincre le gouvernement fédéral d'investir les sommes nécessaires pour sauver de l'assimilation «la génération F», c'est-à-dire la génération de francophones qui fréquentera l'école française entre 1997 et 2009.

Seulement 59 pour cent des jeunes «ayants droit» fréquentaient une école de langue française en 1991.

APF

Horaire de CFRT-MF

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 :30 à 9 :00 Les p'tits matins d'Iqaluit avec Daniel Cuerrier				
18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Apprenons l'inuktitut avec Rhoda Pudlat et Louis McComber 20 :00 Laboratoire radiophonique CFRT-MF 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18:30 Francoforme avec Gaétan Samson 19 :00 L'envol avec Réjean Ouellet 20 :30 À l'écoute du développement 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Le ranch à Roger avec Roger Dubé 20 :00 Mungo Live and Louder with Mungo Ireland 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	17 :00 Entre les lignes avec Todd Philips et Louis McComber 18 :30 Nunavut : case départ avec Anne-Marie Coulombe et Louis McComber 20 :00 D'un sujet à l'autre avec Nicole Beaulieu 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Nat-Is avec Claude Martel

Samedi	Dimanche
14 :00 Ça me dit de quoi 18 :30 Top Shape with Gaétan Samson 19 :00 Jamane with Jane, Neeve and Mary-Elyse	20 :00 Au pays des rêves avec Louis McComber 21 :00 Au sud du Sud avec Louis McComber

MOI AUSSI J'ECOUTE CFRT
107.3 IQALUIT

Viviititut... yes sir!

Réactions à l'ébauche de constitution

Plutot favorables

L'ébauche d'une constitution pour l'Ouest des TNO vient à peine d'être rendue publique que déjà des organismes du Nord expriment leur appui au projet.

Le président de la Nation métisse, Gary Bohnet, estime que cette ébauche nécessite une mise au point, mais qu'elle est un pas dans la bonne direction.

«Elle [l'ébauche] nous propose un partenariat, ou une union, entre gouvernements public et autochtone, a indiqué M. Bohnet. C'est la seule approche acceptable pour la majorité des gouvernements autochtones de l'ouest.»

Tant Gary Bohnet que le coprésident du Comité de développement constitutionnel, George Kurszewski, se disent heureux que l'ébauche reconnaisse les droits des Métis en matière de gouvernement autonome. George Kurszewski était le représentant des Métis du South Slave au sein du Comité.

Selon la formule proposée, les Métis auront droit à deux des huit sièges de l'assemblée autochtone.

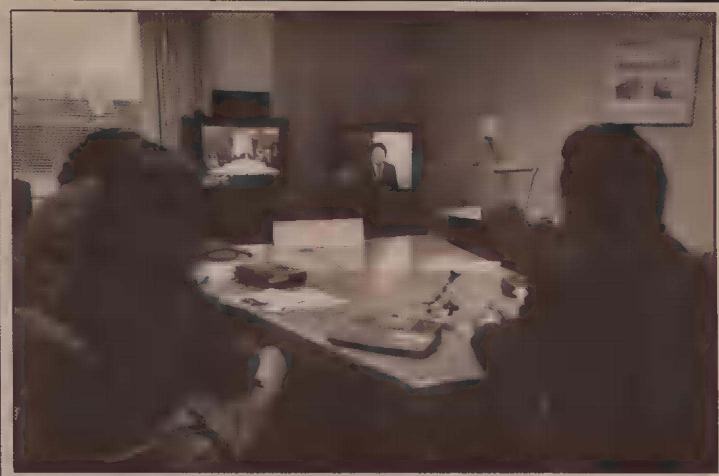
Les deux porte-parole de la Nation métisse se disent heureux de retrouver plusieurs des principes du rapport de la Commission Bourque qu'ils avaient appuyé fortement en 1992.

Gary Bohnet siège également au Sommet aborigène, un regroupement informel de leaders autochtones de l'Ouest des TNO. Ces derniers se sont réunis à l'occasion du dévoilement du projet de constitution. Une majorité d'entre eux considèrent qu'il s'agit d'un bon point de départ mais que beaucoup de travail reste à faire pour l'améliorer.

Les leaders du Sommet se sont entendus pour se rencontrer à nouveau afin de formuler une position commune sur la Constitution de l'ouest. «Nous désirons être les premiers à développer une entente parallèle sur les gouvernements autonomes autochtones tel que mentionné dans l'ébauche», a annoncé M. Bohnet.

Le Conseil tribal du Deh Cho demeure toujours la seule voix discordante du côté des Premières Nations. Ses membres ont refusé de participer au Sommet des leaders autochtones tant que leurs propres aspirations en matière constitutionnelle ne seront reconnues.

Alain Bessette



Natali Lefebvre/L'Aquilon

La technologie au service des TNO

Le 17 octobre dernier, une vidéo-conférence a permis au Dr Jon Gerrard, secrétaire d'État pour la Diversification économique de l'Ouest ainsi qu'à Stephen Kakfwi, ministre des Ressources, de la Faune et du développement économique, de se joindre à d'autres ministres des provinces de l'Ouest afin de signer un accord de coopération en science et technologie qui reliera tout l'ouest du pays. L'accord, qui porte le nom de Mémorandum de Compréhension, devra faciliter les nouvelles initiatives dans l'industrie des sciences et de la technologie.

Le Mémorandum de Compréhension se concentrera tout d'abord sur la collaboration dans trois secteurs en particulier; les parties devront travailler ensemble pour développer des investissements stratégiques, renforcer les efforts de commercialisation, et promouvoir la connaissance des avantages économiques des sciences et de la technologie.

«Le monde de l'économie vit des transformations fondamentales qui passent à travers l'industrie basée sur la connaissance», déclare Dr Gerrard, «tout comme la vapeur a été le moteur de la révolution industrielle, le savoir et l'information sont les racines des changements qui sont présentement en cours dans notre société. Par le Mémorandum, je suis fier de me joindre à mes partenaires des autres provinces pour créer des approches qui permettront d'augmenter l'emploi et de favoriser la croissance économique à travers tout l'ouest du Canada».

Un tel accord devrait être significatif pour les TNO. Non seulement son application pourrait permettre un meilleur partage de l'information et de la technologie entre les provinces, mais elle rapprocherait aussi les TNO du reste du Canada.

«Nous adoptons toutes les formes de technologie qui peuvent nous aider à réduire les vastes distances qui créent des séparations autant à l'intérieur de notre territoire qu'avec le reste du Canada», dit M. Kakfwi, «nous sommes très heureux de prendre part à cet accord qui nous permet d'avoir accès aux ressources des différentes parties de notre pays».

Un groupe de développement de stratégies a été formé afin de permettre aux gouvernements de collaborer avec l'industrie dans le but d'utiliser au maximum les ressources en biotechnologie, technologie de l'information et production de matériel scientifique et technologique.

On prévoit offrir aux agents de développement de la technologie un sommaire des pratiques les plus avancées dans le monde qui leur permettra de transformer les idées et les technologies nouvelles en en une réalité commerciale actuelle.

Natali Lefebvre

Autres Échos

Festival of the Midnight Sun

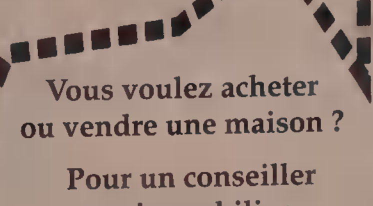
Le Festival of the Midnight est heureux d'annoncer la nomination de Maureen Jaud au poste de présidente de son association. Les organisateurs du festival préparent déjà la sixième édition de cette fête célébrant la diversité des arts dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce sera donc un rendez-vous l'été prochain, du 7 au 13 juillet.

Promotion des langues officielles

Les résidents du Nord qui aident à la promotion de leur langue sur une base volontaire sont maintenant éligibles à un nouveau prix. Le prix en question vise à récompenser les efforts faits pour promouvoir l'usage quotidien des langues autochtones et du français. Il a été créé par le bureau des langues officielles des TNO pour souligner le Mois des langues autochtones et la Semaine de la francophonie.

Un finaliste représentant chacune des langues officielles sera choisi par un jury sélectionné par le premier ministre Don Morin. Les gagnants se verront remettre une plaque et 250 dollars. Ils devront aussi choisir un organisme impliqué dans le développement des langues, qui recevra également 250 dollars en leur nom. Les formulaires d'inscription sont disponibles à la bibliothèque municipale.







ÉDITORIAL

Le bien et le mal

La rhétorique opposant la vie traditionnelle «propre et saine» à la vie moderne, cause de pollution, de disparition d'espèces animales et végétales, et de tous les maux du monde n'est pas sans fondement mais est certainement exagérée.

Un déné arrive à une nouvelle rivière, il jette une allumette à l'eau en guise d'offrande à la terre et à la nature. Geste traditionnel. Peu de temps après, il prépare un autre gallon d'essence pour le moteur hors bord en y ajoutant un litre d'huile. Le contenant de plastique rejoint l'allumette dans le cours d'eau.

Un autre s'arrête sur les berges pour y cuire les fruits de sa pêche sur un bon feu de bois. À la fin du repas, il repart sans un coup d'oeil aux braises qui brûlent toujours.

Un famille arrive dans une zone d'accouplement de caribous et y abat autant de caribou qu'elle peut. Dans une génération, le nombre de membres de cette famille aura doublé ainsi que le nombre de caribou qui seront abattus.

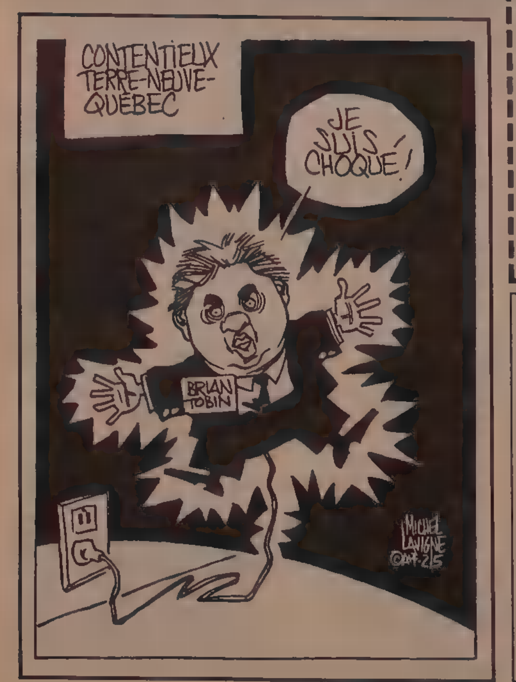
Il s'agit de petits gestes liés à la culture traditionnelle (sauf pour le litre d'huile) qui peuvent occasionner des torts à la nature. C'est que ça fait déjà plusieurs générations que l'on jette les rebuts à la rivière, que l'on laisse les braises brûlées sans surveillance et que l'on chasse pour se nourrir.

En raison de la faible population, ces gestes ne portaient pas à conséquence. Malheureusement, avec l'explosion démographique des populations autochtones, liée à de meilleurs soins médicaux et des conditions de vie plus faciles, ces gestes traditionnels doivent disparaître si l'on ne veut pas causer des dommages irréparables à l'écosystème arctique.

La rhétorique tradition versus progrès prend une toute autre dimension. Pour préserver cette nature, sa faune et sa flore, il faut changer ces moeurs traditionnelles ou bien contenir le niveau de population en revenant à des conditions ou la mortalité infantile est un élément stabilisateur entre la population humaine et son environnement.

Les choix sont soudain moins tranchés, moins noirs et blancs. Finie la dichotomie manichéenne «mauvais progrès et bonnes traditions» sachant qu'il y a parfois des traditions culturelles dommageables et des progrès nécessaires.

Alain Bessette



«Ô Canada!»



Alain Bessette/L'Aquilon

Un groupe d'élèves de l'école Mildred Hall de Yellowknife a chanté l'hymne national du Canada pour clôturer les cérémonies de dévoilement de l'ébauche de Constitution pour l'Ouest des TNO.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

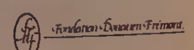
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber, Stéphane Cloutier
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Le ping-pong linguistique

Peu de gens savent que cathedral, university et mortgage ont une origine bien française. On a plutôt l'habitude d'entendre parler d'emprunts indésirables en sens inverse, c'est-à-dire des anglicismes indésirables. Mais [redacted] français et l'anglais ont joué au ping-pong avec les mots au fil des siècles, car ces deux langues se côtoient depuis 1066, date de l'invasion des Normands en Angleterre. Il fut un temps où la cour d'Angleterre avait adopté le français comme langue d'usage, entre le XIe et le XIIe siècle.

La petite histoire rapporte même que le roi d'Angleterre Edouard III ne parvenait pas à prononcer correctement un discours en anglais, alors même qu'on lui doit la «victoire» de l'anglais sur le français en 1346, lors de la bataille de Crécy qui marque le commencement de la Guerre de Cent Ans. Ce long conflit entraîne une assimilation de la population francophone en Angleterre, au détriment du français. Avant cette «défaite», la langue française avait connu une immense vitalité durant trois siècles en Angleterre. Son prestige s'étendait d'ailleurs à tout le continent européen et la plupart des gens cultivés parlaient cette langue, particulièrement en Hollande et en Allemagne.

Pour en revenir au ping-pong, retenons les mots parlement, budget et humour. En 1200, parlement désigne une cour de justice formée de spécialistes non rattachés à la cour du roi de France. L'Angleterre emprunte ce mot, le transforme en parliament et lui donne un nouveau sens : celui des deux organismes de pouvoir législatif (la Chambre des lords et la Chambre des communes). Le mot revient en France vers 1825, débarrassé de son sens judiciaire.

Au Moyen Âge, la bougette servait à transporter la monnaie, dans un petit sac suspendu à la taille. En adoptant le mot, les Anglais l'écrivent et le prononcent budget. Sous cette forme, le mot retraverse la Manche dans l'autre direction vers 1806, avec son sens anglais de gestion financière. Quant à l'humour, il a été emprunté vers le xviie siècle du mot français humeur, qui désignait alors des liquides du corps humain (urine, sang) auxquels on attribuait une influence sur le caractère. La langue anglaise a spécialisé le sens d'humeur et adapté son orthographe. Humour revient en français vers 1693. Le plus drôle, c'est qu'humoriste désignait une personne maussade (qui avait trop d'humeurs ou les mauvaises) avant de prendre son sens d'aujourd'hui.

Comme l'anglais est la langue de la technologie, la direction des emprunts semble presque irrévocable au xxe siècle. Cependant, même dans un domaine aussi spécialisé que l'informatique, l'anglais a emprunté telematics de télématique (ensemble des services d'information fournis à travers un réseau de télécommunications). Depuis 1900, l'anglais a également adopté au pair, camouflage, confuse (v.), garage et syndicalism sans oublier la poutine des restaurants de bouffe-minute (fini le fast-food). Juste retour des choses, puisque la poutine, qu'elle soit acadienne ou québécoise, doit probablement sa forme à l'anglais pudding...

Annie Bourret (APF)

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.



Louis Mc Comber/ L'Aquilon

Le nouveau conseil d'administration de l'AFI, de gauche à droite et de bas en haut : Ginette Leblanc, Nicole Beaulieu, Jacques Fortier, Rachelle Lauzon. 2e rangée : Réjean Ouellet, Germain Saurette

L'Aquilon a du fil à retorde à Iqaluit

Lors du dernier conseil d'administration de l'Association Francophone d'Iqaluit, le 15 octobre dernier, une motion a été votée à l'effet de réviser les listes d'abonnement à l'Aquilon parmi les membres de l'AFI. Le texte de la proposition se lit comme suit : «Chaque membre du C.A. recueille une page de la liste des membres dans le but de faire une chaîne téléphonique afin de connaître l'intérêt des membres à recevoir l'Aquilon.»

Rejoint au téléphone par CFRT, Jacques Fortier, le nouveau président de l'AFI, a expliqué que le but *de l'opération pour l'association* est de sauver de l'argent et non de porter une critique sur la valeur de l'Aquilon comme outil de développement communautaire. Il semble qu'au bureau de poste d'Iqaluit, plusieurs copies de l'Aquilon se retrouvent tout de suite dans la poubelle. Il ne sert donc à rien que l'AFI paie des abonnements à des membres qui ne sont pas intéressés au journal.

Par ailleurs l'Hôtel Toonooniq *a accepté de distribuer l'Aquilon sur une base régulière à Iqaluit* en le mettant sur le comptoir de sa salle à manger et les lecteurs mordus qui ne sont pas encore abonnés sauront maintenant où trouver le journal francophone controversé des TNO !

Louis Mc Comber



En direct du Net

Page Web

Bien heureux de voir une autre page web francophone, surtout du Grand Nord. Je me présente : Marcel Plamondon, conseiller économique fédéral pour le Grand Nord...de l'Abitibi/Témiscamingue et de l'Outaouais.

Je vous invite à visiter ma page web régionale, celle de la Petite-Nation (http://w3.franco.ca/petite-nation) ainsi que mes Chroniques PME qui répertorient les ressources internet francophones pour les petites entreprises (http://w3.franco.ca/pme).

Je demande à mon copain du site de la Francophonie canadienne de vous mettre un signet dans sa page.

Au plaisir de correspondre avec vous. Bonne chance avec votre page.

Marcel Plamondon

Orientation L'Aquilon

Salut Alain, je lis avec une certaine surprise que tes lecteurs ne sont pas intéressés à entendre parler de la francophonie canadienne. J'espère qu'ils ne sont pas trop nombreux dans le réseau à penser de la sorte, parce qu'il va alors falloir réviser le mandat qu'on m'a confié il y a 8 ans. Bonne journée.

Yves Lusignan
Association de la presse francophone

Enjeux environnementaux

D'une pensée occidentale à une pensée autochtone

On prend tous un peu pour acquis le progrès. À vrai dire, on ne conçoit guère notre vie contemporaine sans lui. Pensez-y deux minutes. Que feriez-vous sans électricité, sans maison, sans voiture, sans avion, sans appareils ménagers, sans ordinateur ou sans produits esthétiques?

Le progrès c'est notre passeport pour une vie meilleure. Grâce à lui, les hommes et les femmes se libèrent de l'emprise de la nature. Leur vie quotidienne n'en dépend plus directement.

Le progrès c'est aussi la clé de l'efficacité. Il augmente la compétitivité entre nos sociétés de marché.

Depuis la révolution galiléenne et le siècle des lumières, le progrès est un but en soi à atteindre et à poursuivre. «On n'arrête pas le progrès», dit-on. Cela va de soi, bien entendu!

Imaginez donc maintenant la réaction des Européens et des Canadiens lors de leurs premiers voyages en Amérique et dans le Nord, et le contexte dans lequel les premières interventions gouvernementales ont été réalisées dans l'Arctique canadien.

En fait, le contraste était frappant. Les voyageurs occidentaux rencontraient sur leur passage des peuples qui dépendaient radicalement de la nature pour leur survie. Puisque le progrès n'avait pas fait son chemin dans ces contrées, les voyageurs se demandaient bien s'ils avaient affaire à des animaux plutôt qu'à des humains! D'ailleurs, *les autochtones seront longtemps perçus comme des «sauvages».*

Dans l'Arctique canadien, les premières politiques d'intervention du gouvernement avaient pour but explicite de civiliser les «Esquimaux», de leur apporter le progrès et de développer le Nord. Ainsi, ces derniers seraient égaux aux Canadiens pour l'accès à l'éducation, à l'emploi et pour l'exploitation des ressources nordiques.

Mais globalement, qu'est-ce que le progrès? Le progrès c'est de repousser les limites de la nature. C'est lorsque le bout de gazon en arrière de chez-soi rétrécit, lorsque les arbres de notre quartier disparaissent peu à peu pour laisser place aux résidences et aux routes. Le progrès c'est également les espèces végétales et animales en voie de disparition, la contamination de la chaîne alimentaire de l'Arctique, la couche d'ozone, la pollution de l'air, de l'eau... «On n'arrête pas le progrès!»

À ce rythme, il faudra bien qu'un jour on s'arrête et qu'on se demande ce qu'il restera pour nos enfants et nos petits-enfants.

Congrès mondial de la conservation

C'est pour cette raison que *plus de 2000 participants de 130 pays se sont réunis du 13 au 23 octobre 1996 à Mon*tréal au premier Congrès mondial de la conservation .

Sous le thème «Un regard sur la Terre», spécialistes de l'environnement, représentants gouvernementaux et écologistes ont débattu des enjeux environnementaux mondiaux, dans une perspective d'utilisation durable des ressources.

Ce qu'il y a de nouveau dans ce congrès, c'est la présence de représentants du ministère de la défense nationale américaine et de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). Dans le passé, ces organisations furent plutôt réputées pour leur indifférence face à l'environnement. Que se passe-t-il donc?

Depuis la chute du mur de Berlin, on considère la difficulté grandissante d'accéder aux ressources naturelles comme le plus important danger pour la sécurité internationale. Le problème est donc sérieux.

On peut se rappeler le conflit de la guerre du Golfe ou, plus près de nous, les tensions survenues entre le Canada et l'Union européenne concernant le droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve, alors que les stocks de morue sont au plus bas.

Une philosophie autochtone

Il n'y a pas à dire, il faut remettre en question notre philosophie d'exploitation des ressources naturelles. Mais d'où vient cette philosophie?

Notre société s'est développée sur une pensée judéo-chrétienne millénaire qui façonne d'une façon ou d'une autre notre vie moderne. Une telle pensée fait une coupure entre l'homme et la nature. L'humain est extérieur à la nature et il peut en exploiter les ressources comme il l'entend.

Résultat: nous avons une société moderne industrielle destructrice de ses ressources naturelles et d'elle-même.

Et les autochtones? Ceux-ci reconnaissent également l'importance du développement pour leur société. Par contre, ce qu'ils souhaitent est un développement équitable et durable, c'est-à-dire qu'ils veulent participer au développement de leur région, mais en s'assurant que ce développement sera à long terme et qu'il respectera leur environnement, leur mode de vie et leur philosophie de la nature.

Pour les autochtones et les Inuit, l'homme fait partie intégrante de son environnement. Il ne peut s'en détacher car sa survie en dépend. C'est pourquoi ils ont le plus grand respect pour la terre. Elle est la mère nourricière des hommes. Lorsqu'un chasseur Inuk abat un phoque, il lui demandera toujours pardon, «mamiarna!», afin d'apaiser l'esprit de l'animal. Sans ce respect, l'animal ne se laissera pas reprendre deux fois... Homme et nature ne font qu'Un. Ils sont en interrelation.

Nous avons beaucoup à apprendre d'une telle perspective. On ne peut plus exploiter les ressources naturelles de façon inconsidérée.

On assistera peut-être à un retour des choses. Il faudra bien que nous devenions «sauvages» à notre tour, c'est-à-dire que nous devrons concevoir l'homme comme étant un élément parmi tant d'autres de l'environnement. Notre avenir à tous repose sur un équilibre fragile de la nature.

Dans ce contexte, je ne peux m'empêcher de reprendre l'une des pensées qu'écrivait Félix Leclerc dans «Le carnet d'un flâneur» en 1961 : «Il faudrait que L'Esquimau vienne nous civiliser».

Stéphane Cloutier

Résumé de l'ébauche de Constitution pour l'Ouest des TNO

Voici en quelques lignes les faits saillants de cette ébauche.

Les principes suivants ont guidé le Comité de développement constitutionnel dans la conception de l'ébauche de Constitution :

- Le nouveau gouvernement représentera et servira tous les résidents du territoire.

- Le nouveau système de gouvernement incluera des institutions de gouvernements autochtones aussi bien que de gouvernement public.

- La Constitution reconnaîtra, affirmera et accomodera les droits aborigènes et ceux des traités existants, y compris les traités contemporains et les droits inhérents à l'autonomie gouvernementale des autochtones. L'objectif est d'assurer aux autochtones une participation optimale au processus de prise de décision.

- Il y aura des institutions gouvernementales au niveau communautaire, central et régional.

- Une division du pouvoir sera développée afin de mettre en application les droits inhérents et de s'assurer que le niveau de gouvernement le plus approprié puisse offrir des services de façon efficace.

- La Constitution du territoire sera en accord avec la Constitution du Canada, y compris la Charte des droits et libertés.

- Le nouveau gouvernement reconnaîtra et appuiera l'application des ententes d'autonomie gouvernementale négociées par les Premières Nations et le Canada.

- Le gouvernement du Canada adoptera les lois créant la Constitution territoriale et appuyant les ententes d'autonomie gouvernementale. En conséquence, il doit être partie du processus de développement constitutionnel.

Le préambule d'une constitution présente les grands principes directeurs qui énoncent l'esprit dans lequel doit s'interpréter l'ensemble. Voici le préambule proposé. Il est à noter que l'ébauche laissait un espace vide là où devrait apparaître le nom du nouveau territoire.

Les peuples aborigènes ont traditionnellement vécus sur les terres de _____ depuis des temps immémoriaux et sont auto-gouvernés.

Des Canadiens de toutes les origines sont venus dans _____ et en ont fait leur foyer.

Les peuples aborigènes ont accepté par le biais des traités de partager leurs terres, leurs connaissances et leurs ressources.

Toutes les personnes de _____ ont un même objectif de construire une société nordique forte, unie et soucieuse du bien-être de tous, dans le respect des principes suivants:

- Les hommes et les femmes sont traités avec égalité et chaque individu mérite d'être respecté.

- Le respect et l'honorabilité des différentes cultures, traditions et langues sont un aspect vital de la société nordique.

- La santé et le bien-être de la famille, de la communauté et des terres est d'une importance primordiale pour les personnes de _____.

- Bâtir et partager un futur commun via le partenariat est essentiel pour toutes les personnes de _____.

- Le pouvoir de gouverner vient du peuple; le gouvernement doit servir le peuple en étant le plus près possible de la communauté.

Les langues aborigènes de l'Ouest, l'anglais et le français seront reconnus langues officielles.

Il y aura une seule Assemblée législative qui réunira au niveau territorial un gouvernement public et un gouvernement autochtone. Cette assemblée comptera 22 députés. Quatorze de ces députés seront élus par le grand public et représenteront 14 circonscriptions électorales. Huit autres députés seront élus par la population autochtone. Ils représenteront les huit groupes suivant: les Inuvialuit, les Gwich'ins, les Dénés et Métis du Sahtu, les Dogribs, les Dénés et Métis du Deh Cho,

Ébauche
Suite en page 7

La culture inuit est encouragée

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, a annoncé que le gouvernement fédéral octroyait à l'Institut culturel Avataq des fonds pour la mise en oeuvre de quatre projets culturels au Nunavik dans le Nord québécois. Ces projets permettront l'embauche d'au moins 64 jeunes.

Ces projets, qui recevront un financement total de 133 109 $, ont tous pour effet de promouvoir la culture inuit, tout en permettant aux jeunes d'acquérir des compétences techniques et traditionnelles.

Un camp d'apprentissage des compétences traditionnelles embauchera 11 adultes, dont quelques aînés, pour enseigner à 50 jeunes des techniques traditionnelles inuit de survie. Des aînés participeront également aux activités du camp en raison de leur connaissance particulière du mode de vie traditionnel inuit et de leurs capacités d'enseignement.

Une collection d'oeuvres d'art du Nunavik engagera quatre jeunes chargés de faciliter l'accès à la collection d'oeuvres d'art inuit en la présentant sur un CD-ROM trilingue. Cette collection sur CD-ROM permettra non seulement de promouvoir l'oeuvre de nombreux artistes inuit du Nunavik, mais constituera aussi un élément important de la célébration par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien du 50e anniversaire de l'Initiative de l'art contemporain inuit, qui se tiendra le 1er avril 1999.

Un projet de reconstruction d'habitations de Thulé fera participer six jeunes à des activités d'examen et d'identification de sites d'habitations traditionnelles, de cartographie et de photographie.

Un programme de cartographie de Nunatop offre des postes de techniciens et de gestionnaires à quatre jeunes qui dresseront la carte d'une des dernières zones du Nunavik.

Les jeunes du Nunavik toucheront éventuellement des salaires équivalant à 33 pour cent du coût total des projets qui dureront de 1996 à 1998 inclusivement.

L'Institut culturel Avataq est un organisme enregistré à but non lucratif depuis 1980. Son conseil d'administration se compose d'aînés qui représentent les 14 collectivités du Nunavik, un vaste territoire dans le Nord québécois situé en bordure des côtes de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava.

Natali Lefebvre

Ébauche

Suite de la page six

les Premières Nations du traité 8, les Métis du South Slave et les Métis du North Slave. Il est possible d'ajouter des sièges à ce nombre mais pas d'en retrancher.

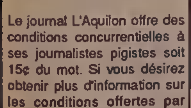
La nouvelle Constitution ne déterminera pas si le système de gouvernement restera basé sur le consensus ou bien sur la politique de parti.

L'adoption de nouvelles lois est possible si la majorité des 14 députés du grand public et la majorité des huit députés autochtones donnent leur appui. Si cette double majorité n'est pas atteinte, la loi passe à un deuxième vote. Les deux tiers de l'ensemble des 22 députés peuvent adopter la loi à la suite d'amendements ou telle que soumise.

Une nouvelle loi ne peut en aucun cas modifier ou être préjudiciable aux ententes territoriales ou aux traités.

Le cabinet des ministres comptera au minimum six membres dont deux proviendront de l'assemblée autochtone et quatre de l'assemblée publique.

Une entente parallèle à la Constitution devra être adoptée par le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et les nations autochtones. Cette entente portera sur les gouvernements autonomes autochtones et prendra effet en même temps que la nouvelle Constitution.



Le journal L'Aquilon offre des conditions concurrentielles à ses journalistes pigistes soit 15¢ du mot. Si vous désirez obtenir plus d'information sur les conditions offertes par L'Aquilon, écrivez-nous au :

C.P. 1325, Yellowknife, NT X1A 2N9
Tél.: (403) 873-6603
Téléc.: (403) 873-2158
aquilon@internorth.com

1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1993

Francophonie

La population francophone grandit dans les TNO. Un recensement effectué en 1991 par Statistique Canada démontre que le nombre en termes absolus de francophones dans les Territoires est passé de 1290 à 1385 en cinq ans. Cela représente une augmentation de 7 pour cent, alors que la population totale des TNO a subi, elle, une hausse de 10 pour cent. Parmi les 1385 franco-ténois, il n'y en aurait que 80 qui ne parleraient pas l'anglais en plus du français, et la moitié de ces personnes unilingues francophones seraient des enfants de moins de 10 ans.

À Yellowknife, la population francophone ayant dépassé la barre des 500, le gouvernement est désormais obligé d'introduire le français dans les services-clés, tels la poste, l'emploi et l'immigration. Il en va de même pour les parcs nationaux de Wood Buffalo, Reindeer, Grazing, Ellesmere et Auyuituq.

On espère que l'instauration de ces services en français améliorera la situation qui sévit dans les TNO. En effet, le rapport annuel sur les langues officielles conclut que l'année 1992 n'a pas été un grand millésime; 22 plaintes, dont 19 ont été retenues, ont été déposées auprès du Commissariat aux langues officielles contre 6 l'année précédente.

Plusieurs francophones blâment le gouvernement pour son inertie face à la question du français. Mais la coupe déborde quand on apprend que près d'un quart du budget provenant de l'accord de coopération Canada-TNO pour les services en français et en langues autochtones n'a pas été dépensé et est retourné à Ottawa. Ce budget était de 4,3 millions de dollars pour 92-93. Donc, 980 000 dollars mis à la disposition de la francophonie ténoise n'ont pas été utilisés. Pourquoi? Selon une personne bien au fait, mais qui souhaite garder l'anonymat, la plupart du temps, les services sont là, mais aucune publicité n'est faite autour si bien que personne n'est au courant. Même à la FFT, on ne connaissait pas le montant énorme d'argent qui retournait au fédéral.

De jeunes élèves de l'école Allain St-Cyr qui conservent leur langue et leur culture mais qui ont perdu quelques dents.

Cependant, malgré les problèmes, on trouve toujours des gens qui se donnent à la cause francophone. Cette fois, c'est les jeunes qui décident de fonder une association jeunesse franco-ténoise. Le but de cette association est de promouvoir le français et sa culture auprès des jeunes de 13 à 20 ans. Les règlements et conduites à suivre sont simples; «tu dois faire comme si tu étais chez toi. Tu dois respecter les gens, salles et objets, ainsi que les opinions des autres. Le plus important est de parler français». Au programme, parlement franco-canadien de l'Ouest, danses, cinéma et activités diverses qui seron financées par des levées de fonds telles ventes de chocolat, bingo et tirage.

De son côté, le tout nouveau comité de radio francophone de Yellowknife tente tant bien que mal de structurer son émission hebdomadaire «À propos d'autre chose». Les bénévoles sont difficiles à trouver. Pourtant, même si les débuts ont été un peu difficiles, le jeu en a valu la chandelle; la radio se porte aujourd'hui on ne peut mieux, et les bénévoles se bousculent aux portes.

À la FFT, un nouveau directeur général fait son entrée. Daniel Lamoureux est entré en poste le 23 août 93. Il s'y trouve toujours...



Éducation

Un colloque intitulé «L'école francophone, le miroir de nos enfants», est organisé à Yellowknife. On y discute d'école française et d'école d'immersion, ainsi que de l'éducation des enfants issus d'une mère francophone et d'un père anglophone, ou vice versa. La question vitale qui en ressort est l'importance de la préservation d'une culture, d'une langue, mais surtout celle de la préservation d'une identité.

On conclut que le problème majeur auquel on est confronté est qu'on enseigne aux enfants dans les écoles d'immersion une langue vide de sens, alors que les enfants cherchent aussi une identité culturelle. À l'école française, on apprend une culture, c'est une réalité; à l'immersion française, on est obligé d'apprendre une deuxième langue. D'ailleurs, dans l'espace de treize mois, jusqu'en février 93, le taux d'abandon des élèves en immersion a atteint 26 pour cent. L'abandon n'est pas un fait nouveau, mais une crise d'une telle ampleur porte à croire qu'il faut repenser les objectifs du programme.

Il y a aussi la famille mixte, où la difficulté d'implanter le français est presque incontournable. À preuve, un seul anglophone marié à une francophone a fait l'effort de participer au colloque. Bref, la question de l'identité culturelle transmise à travers l'école et la famille est fort complexe et on n'a toujours pas fini de la retourner dans tous les sens, d'en examiner chaque facette dans l'espoir de trouver des solutions aux trop nombreux problèmes.



Le groupe musical «The Gumboots» participait aux cérémonies d'ouverture du nouvel édifice de l'Assemblée législative des TNO.

Politique

Le Nunavut devient enfin une réalité. En 92, les Inuit avaient massivement voté oui lors d'un référendum sur sa création. Mais ce n'est que le 4 juin 93 que le Parlement du Canada a accepté les deux projets de loi qui vont concrétiser le troisième territoire du Nord, le Nunavut, le pays des Inuit. C'est un rêve qui a mis 20 ans à se réaliser.

C'est une époque de signatures d'ententes territoriales; le sort de 280 238 kilomètres carrés de terrain dans la région du Sahtu est réglé. Les Dénés et Métis ont officiellement signé une entente qui touche une population d'environ 2000 personnes.

En 93, c'est la troisième fois seulement en ce siècle que l'on célèbre l'ouverture d'une nouvelle Assemblée législative au Canada. Et Yellowknife est le théâtre de cet évènement. Le nouveau bâtiment de 25 millions de dollars se veut le reflet de l'histoire des TNO. Plusieurs critiques sont émises par la communauté ténoise à l'effet que cette dépense est extravagante et qu'un fois le Nunavut établi, le territoire de l'Ouest n'aura pas besoin d'un aussi grand édifice pour loger son Assemblée législative. Mais selon Mike Ballantyne, le président de l'assemblée, le nouveau bâtiment est un symbole de démocratie qui devrait avoir son importance aux yeux du public, et il croit qu'à long terme, il permettra d'économiser.

Société

Le samedi 26 juin 93 est une journée historique à Yellowknife. À travers toute l'Amérique du Nord, cette fin de semaine est réservée aux homosexuels, et pour la première fois a lieu à Yellowknife une manifestation pour la défense de leurs droits. Une ligne téléphonique est aussi établie pour permettre aux gais et lesbiennes de se rencontrer et de s'informer.

Un film d'Alan Booth et Lanny Cook, propriétaires de Yellowknife Film, est acclamé à travers le monde. «Northern lights», a gagné cinq prix cinématographiques internationaux au cours de l'été 93, dont celui du meilleur film scientifique au festival de Melbourne en Australie. Booth et Cook ont mis cinq ans et 585 000 dollars dans leur projet. Le film dure 48 minutes et a pour sujet les aurores boréales. On tente d'y démontrer le lien existant entre les explications scientifiques et les légendes autochtones. «Northern lights» a été produit par l'Office national du film.

À suivre...1994

Soit dit en passant

«Les diamants, ça a beaucoup de potentiel. J'ai acheté des actions.»
Michel Ouellette, «Michel Ouellette, un pied dans le taxi, l'autre dans la cuisine», no. 3, 29 janvier, p.5.

«Travailler avec les autochtones, c'est fantastique. Parce que les francophones, nous sommes un groupe minoritaire comme eux. On peut davantage partager certaines choses.»
Jean-Guy Bouvrette, «Des services en français à l'hôpital Stanton de YK. Jean-Guy Bouvrette, coordonnateur des langues officielles», no. 5, 12 février, p.5.

«Je n'essaie pas de faire plaisir au public, j'essaie de me faire plaisir. Quand je suis satisfait de mon travail, je sens que je peux le montrer au public.»
Dolphus Cadieux, «Dolphus Cadieux expose au musée Prince de Galles, Progressions», no. 28, 6 août, p.8.

«L'autre soir, je sors de mon shack vers 22h. Y'avait un ours noir assis juste devant moi sur son derrière. Je lui ai dit : «Qu'est-ce que tu fous là, toi?», Il est parti tranquillement.»
René Gaudreau, «René Gaudreau, employé à la décharge», no. 30, 20 août, p.3.

L'équipe de 1993

Directrice : Louise Doren
Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Agnès Billa, Daniel Cuerrier, Marina Devine, Georgia, Karen Lajoie, Gordon McBride
Coopérant français : Emmanuel Carcano
Correctrices : Agnès Billa, Pascale Labbé
Correspondant national : Yves Lusignan
Collaborateurs :Daniel Coulombe, François Jacquet, Judy Langford, Daniel Loyer, Joël Tremblay

Merci à tous!

0135

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 38, vendredi 1er novembre 1996

Songe d'un matin d'hiver



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Voilà un banc public qui passera bien des petits matins solitaires et glacés... et qui ne verra pas d'amoureux se bécotter pour quelques mois à venir.

Bonnes nouvelles pour les résidents et entreprises nordiques

Accord entre BHP et le GTNO

La mine de diamants de BHP à Lac de Gras est de plus en plus près de devenir réalité. En effet, les dirigeants de la compagnie australienne et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont signé, le 22 octobre dernier, un accord selon lequel les résidents et les entreprises du Nord tireront le maximum d'avantages de la réalisation de ce méga projet.

Stephen Kakfwi, ministre des ressources, de la faune et du développement économique, et Jim Excell, directeur du projet BHP dans les TNO ont officiellement signé au nom du GTNO et de BHP, cet accord socio-économique, qui jumelé à l'accord environnemental des gouvernements fédéral et territorial annoncé le 11 octobre, à l'accord sur les impacts et bénéfices signé par BHP et les Dogrib le 21 octobre, ainsi qu'aux autres accords socio-économiques présentement en progression, représente un pas de plus vers la construction de la mine.

Parmi les points les plus importants de l'accord de 22 pages, on retrouve les éléments suivants :

Pendant la période de construc-

Accord BHP
Suite en page 2

Les parents francophones réclament un meilleur partage des fonds

Où sont les milliards?

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) demande au gouvernement fédéral de réviser «d'urgence» son Programme des langues officielles dans l'enseignement, de façon à financer adéquatement l'éducation en langue française dans les provinces.

Selon une étude dévoilée par l'organisme qui représente les parents francophones, les cinq milliards de dollars versés aux provinces par le gouvernement fédéral au cours des 25 dernières années pour l'éducation dans les deux langues officielles, ont surtout été dépensées pour l'éducation des anglophones du Québec et du Canada.

Entre 1970-1971 et 1988-1989, 62 pour cent des fonds ont été destinés aux anglophones du Québec et du Canada, comparativement à 38 pour cent pour les francophones du Québec et du Canada. Durant 25 ans, les provinces et territoires ont utilisé les fonds du programme pour réduire le coût moyen de l'éducation de chaque élève inscrit dans un programme de langue seconde, alors que l'objectif du programme était au départ de contribuer aux frais supplémentaires qu'entraînait l'enseignement dans les langues officielles.

Selon cette étude, les provinces n'ont pas toujours utilisé l'argent disponible pour améliorer la qualité de l'éducation en langue française. Au début du programme en 1970-71, la subvention fédérale est allée directement dans les coffres des provinces. Elle a ensuite servi à payer les salaires des enseignants et des fonctionnaires responsables de l'éducation en langue française, le transport, l'entretien des écoles et même le chauffage: «Il y a eu des abus évidents» selon l'auteur de l'étude, M. Gérard Lécuyer du Manitoba. On raconte même dans les coulisses que la subvention fédérale a déjà servi à payer un feu de circulation devant une école de langue française!

Les provinces et territoires ont aussi empoché plus de 154 millions de dollars entre 1970-71 et 1982-83 à titre de frais d'administration pour les programmes de français langue première, alors que cette somme devait servir à l'éducation de la minorité.

Encore aujourd'hui, souligne M. Lécuyer dans son étude, les gouvernements font preuve d'un manque de bonne foi: «Les subventions destinées à l'implantation de la gestion scolaire servent à l'achat d'établissements scolaires et de fournitures scolaires déjà existants et pour lesquels la minorité a payé comme tout le monde». En Saskatchewan, les Fransaskois ont été obligés de racheter leurs propres écoles, parce que la province a refusé de les céder aux nouveaux

CNPF
Suite en page 2

Commerces francophones d'Iqaluit
Lire en page 3

Éditorial : Économie du Nord
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : variations et fixations
Lire en page 5

Lisez la Petite Boulotte
Lire en page 6

Chronique Internet
Lire en page 7

Dossier: contaminants TNO
Lire en page 8



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Booo !

Le 31 octobre au soir, plusieurs petits et grands monstres, fantômes, ogres, martiens, ninjas et autres personnages de même acabit parcourent les rues et les partys à la recherche de friandises. Pour l'occasion, certains ont recours à des hôtes plus ou moins accueillants...



Les jeunes au Parlement

La sixième édition du Parlement franco-canadien de l'Ouest aura lieu à Edmonton les 8-9-10 et 11 novembre prochain. Pour l'évènement, une cinquantaine de jeunes des quatre provinces de l'Ouest et des territoires s'envoleront vers la capitale de l'Alberta. Ces jeunes, âgés de 16 à 25 ans, profiteront de ce rassemblement pour se familiariser avec les procédures parlementaires et débattre des sujets chauds.

En français donc, les participants s'exprimeront entre autres choses sur divers projets de loi, sur le statut des sidéens et sur une nouvelle orientation pour les relations internationales du Canada.

Pendant leur séjour, les jeunes se verront aussi offrir un banquet avec une soirée dansante, une initiation à l'Internet, et une visite guidée d'Edmonton.

Du jazz au NACC

Le Northern Arts and Cultural Centre sera l'hôte, samedi le 9 novembre prochain, du premier spectacle à Yellowknife du jazzman John Stetch. Ce jeune pianiste, né à Edmonton et installé à New York depuis quatre ans, célèbre le lancement de son quatrième CD, «Stetching Out», par une tournée de 14 villes canadiennes.

John Stetch a vu deux fois ses albums mis en nomination aux prix Juno. Son spectacle solo comprend des interprétations de jazz classique, quelques pièces originales, et des arrangements de chansons du folklore ukrainien.

Les billets sont au coût de 16 dollars pour les non-membres, de 14 dollars pour les membres du NACC, et de 12 dollars pour les jeunes de moins de 18 ans.

L'art nordique sur Internet

Les artistes du Nord peuvent désormais exposer leurs oeuvres devant le monde entier, et ce sans quitter leur communauté. Cela est rendu possible grâce à un nouveau site Internet, Nor-Art International Gallery, créé par Kenneth Huss de Yellowknife.

Pour le moment, le site présente les oeuvres d'Archie Beaulieu et de Wendy Lee. On y retrouve une courte biographie des deux artistes et des photos et descriptions de leur travail. Il est aussi possible de commander une oeuvre directement par Internet.

Le site est ouvert à tous les artistes du Nord qui désirent y présenter leurs oeuvres.

Pour visiter cette galerie virtuelle, il faut se rendre à l'adresse Internet «http ://www.ducttape.nt.ca/norart».

Des magazines à la bibliothèque

Tout un éventail de magazines canadiens sera disponible à partir de ce mois-ci, et ce jusqu'en novembre 97, à la bibliothèque municipale de Yellowknife, située au deuxième étage du Centre Square Mall.

La bibliothèque de Yellowknife est l'une des dix bibliothèques canadiennes à avoir été choisies dans le cadre d'un projet intitulé «Great Canadian Magazines», lancé par la «Canadian Magazine Publishers Association», visant à mieux faire connaître les périodiques canadiens.

Pendant l'année, la bibliothèque prendra note des publications les plus populaires auprès de sa clientèle afin de continuer à les lui offrir dans le futur.

Cette initiative permettra aussi aux gens de découvrir de nouveaux magazines auxquels ils pourront s'abonner à la maison.

Natali Lefebvre

Accord BHP

Suite de la une

tion, le taux d'emplois octroyés aux résidents du Nord sera de 33 pour cent, dont 44 pour cent seront réservés aux autochtones.

Pendant la phase opérationelle de la mine, les résidents du Nord représenteront 62 pour cent de la force totale de travail, et jusqu'à 72 pour cent lorsque la production sera maximale. Au moins 50 pour cent de ces emplois seront réservés aux résidents aborigènes. BHP et le GTNO devront collaborer dans le but d'augmenter ces chiffres encore davantage.

La compagnie minière et le gouvernement territorial verront aussi, avec le Conseil du Statut de la femme des TNO, à développer des stratégies qui permettront de former et d'embaucher des femmes dans des emplois traditionnels et non-traditionnels.

De plus, le GTNO continuera d'offrir des programmes de formation à l'emploi, et s'engage à fournir les ressources nécessaires afin que les résidents du Nord aient les compétences inhérentes aux postes offerts.

Pendant la période de construction de la mine, BHP devra se procurer auprès des entreprises du Nord, au moins 28 pour cent des biens et services dont elle aura besoin. Ce chiffre devra augmenter jusqu'à 70 pour cent lors de la phase opérationelle.

La compagnie minière devra produire des relevés annuels faisant état du succès des objectifs préétablis quant à l'emploi et au recours aux entreprises du Nord. Des rapports annuels sur la santé et le bien-être devront aussi être produits. Le gouvernement territorial mettra sur pied une liste de standards à cet effet. Les relevés seront révisés, et des plans d'amélioration devraient être ensuite élaborés selon les résultats.

Selon M. Kakfwi, cet accord encourage l'esprit de coopération et le respect mutuel de nos aspirations et buts collectifs. «J'ai été très impressionné par la volonté de BHP de collaborer avec le gouvernement et les gens du Nord dans ce projet afin que toutes les parties puissent bénéficier du développement de la mine», a-t-il affirmé.

De son côté, M. Excell semble aussi satisfait de la tournure que prennent les évènements : «nous croyons que les initiatives contenues dans l'accord auront des retombées positives pour le Nord et ses résidents».

Natali Lefebvre

Droits scolaires

Suite de la une

conseils scolaires francophones.

Au Manitoba, la nouvelle commission scolaire francophone a dû acheter de nouvelles fournitures scolaires, parce que les conseils anglophones avaient vidé leurs écoles au moment de leur transfert en 1994.

Selon M. Lécuyer, le gouvernement fédéral est en bonne partie responsable de ces abus, «puisqu'il n'a jamais eu le courage d'exiger un haut degré d'imputabilité de la part des provinces parce que l'éducation relève de la juridiction de ces dernières».

Même si on admet du côté de la Commission que le gouvernement fédéral a été «très généreux» et que le programme a atteint ses objectifs de promotion des deux langues officielles, on estime qu'il faut maintenant penser à un nouveau partage des fonds: «La CNPF soutient que s'impose d'urgence la création de régimes de financement différents et spécifiques pour les établissements de la minorité linguistique..»

Les parents sont prêts à traîner toutes les provinces devant les tribunaux pour revendiquer un financement adéquat pour l'enseignement en français en milieu minoritaire. Ils veulent que la subvention serve maintenant à financer des programmes de francisation, de façon à permettre au système scolaire francophone de récupérer une partie des 100,000 jeunes francophones qui poursuivent leur éducation en anglais.

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a indiqué que le gouvernement fédéral allait exiger des provinces des plans d'action lors de la renégociation du Programme des langues officielles dans l'enseignement: «On va demander des plans d'action même avant de donner de l'argent». Pour s'assurer d'un meilleur partage, le gouvernement fédéral cessera aussi de calculer sa subvention en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les programmes de langue seconde. Elle soumettra sa proposition au conseil des ministres le printemps prochain, en vu du renouvellement du protocole d'entente avec les provinces, qui prend fin le 31 mars 1998.

La ministre ne croit cependant pas que le gouvernement fédéral devrait totalement cesser de financer l'enseignement en langue seconde et ne financer que l'enseignement dans la langue maternelle: «C'est un faux débat. Si on veut avoir vraiment un pays bilingue...»

APF

Horaire de CFRT-MF

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 :30 à 9 :00 Les p'tits matins d'Iqaluit avec Daniel Cuerrier				
18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Apprenons l'inuktitut avec Rhoda Pudlat et Louis McComber 20 :00 Laboratoire radiophonique CFRT-MF 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18:30 Francoforme avec Gaétan Samson 19 :00 L'envol avec Réjean Ouellet 20 :30 À l'écoute du développement 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Le ranch à Roger avec Roger Dubé 20 :00 Mungo Live and Louder with Mungo Ireland 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	17 :00 Entre les lignes avec Todd Philips et Louis McComber 18 :30 Nunavut : case départ avec Anne-Marie Coulombe et Louis McComber 20 :00 D'un sujet à l'autre avec Nicole Beaulieu 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Nat-Is avec Claude Martel

Samedi	Dimanche
14 :00 Ça me dit de quoi 18 :30 Top Shape with Gaétan Samson 19 :00 Jamane with Jane, Neeve and Mary-Elyse	20 :00 Au pays des rêves avec Louis McComber 21 :00 Au sud du Sud avec Louis McComber



Viviititut... yes sir!

À Iqaluit, des francophones passent à l'attaque!

Création de nouveaux commerces

Surprise sur le «ring road» d'Iqaluit. Ces dernières semaines, une nouvelle boutique DJ Sensations s'est pointé le bout du nez. DJ Sensations, propriété de Mme Claire Kennedy, opérait depuis plusieurs années dans le complexe Astro, profitant autant de l'achalandage des deux tours d'habitation que de la présence dans l'édifice Brown de nombreux fonctionnaires du gouvernement territorial. Mme Kennedy y a développé un marché de cadeaux, de souvenirs, de mets préparés pour gourmets, et aussi de bijoux Inuit.

Pour le moment, la deuxième boutique est à l'essai. En plus de l'inventaire régulier, produits de bain, paniers, chandelles, produits gourmets, bijoux... on y trouve tout ce qu'on veut pour les déguisements d'Halloween, mais aussi pour les décorations de Noël.

Mme Kennedy veut en faire une boutique à thème, où le consommateur peut trouver tout ce dont il a besoin pour les différentes fêtes du calendrier: St-Valentin, fête des mères, Pâques... «J'aime bien écouter mes client(e)s et savoir ce qu'ils(elles) veulent. C'est ce qui a fait notre force à DJ Sensations», dit-elle.

La fermeture récente du Party Shop dans ce secteur de la ville, qui se spécialisait aussi dans la vente de cadeaux, va peut-être permettre à la deuxième boutique de Mme Kennedy de se rentabiliser plus rapidement. Ce qui ne laisse pas du tout présager la fermeture de la boutique-mère à l'édifice Astro. Il s'agit d'un ballon d'essai pour Mme Kennedy qui évaluera après Noël si le jeu en vaut la chandelle.

Suite à l'abandon des affaires du Party Shop, qui offrait aussi un choix de fleurs coupées, Suzanne Laliberté, membre du conseil d'administration de l'AFI, a diversifié les opérations de son commerce de coiffure; le Baffin Hair Salon est maintenant devenu le Baffin Hair and Flower Salon.

Avec l'aide d'Isabelle Benoît et de Jan Riddel, Suzannne compose maintenant des bouquets pour toutes les occasions. Tous les convives de la soirée d'huîtres de l'AFI se rappelleront du magnifique arrangement floral offert par Baffin Hair and Flower Salon, qui avait d'ailleurs ironiquement été gagné par le président de l'AFI en personne, M. Jacques Fortier!

Trouver des fleurs coupées à Iqaluit, en provenance des quatre coins de la planète, c'est déjà étonnant, mais la vrai surprise c'est de voir la fantaisie et l'imagination dont Suzanne, Isabelle et Jan font preuve dans la composition de leurs bouquets!

La troisième initiative commerciale francophone à Iqaluit, et non la moindre, c'est le nouveau commerce de nettoyage à sec de M. Jean-Yves Bélanger, qui devrait ouvrir ses portes au public d'une semaine à l'autre.

L'idée est brillante quand on pense que des institutions aussi importantes que l'hôpital ou les hôtels de la ville doivent faire nettoyer toute leur literie dans le sud, ce qui entraîne automatiquement des coûts de transport élevés. Certains imaginent déjà que le style vestimentaire sur les lieux de travail va se transformer vers des tenues moins sportives, plus habillées, compte tenu de la nouvelle possibilité de faire nettoyer tout ce beau linge à Iqaluit!

Pour le moment la boutique de monsieur Bélanger, tout en face du Navigator, bourdonne d'activités. Certains finissent de tirer les joints de placo-plâtre, des plombiers s'affairent à rabouter tous ces bouts de tuyau qui surgissent d'un peu partout, tandis que des spécialistes de Montréal installent ces gigantesques machines à nettoyer, à laver, à repasser... arrivées il y a à peine quelques jours à bord du dernier cargo de l'année.

Un autre chantier de construction accouchera bientôt d'un nouveau commerce dans le même secteur de la ville, tout en arrière du Kamotik. La nouvelle place d'affaires de Mme Chantale Therrien en est à la finition intérieure. Cette fois c'est un nouveau salon de coiffure qui aura pignon sur rue sous le nom de Nunavut Hair Studio. Chantale offrira aussi des services de bronzage dans son nouvel établissement, pour ceux qui se trouvent la couenne trop pâle pendant les longs mois d'hiver.

À constater ces récentes initiatives commerciales, on peut en déduire que la petite entreprise francophone à Iqaluit est en plein essor.

Louis Mc Comber

Économie des TNO

1996 : une année difficile

En 1995, les TNO ont connu une hausse de 2,8% de leur produit intérieur brut. Ce ne sera pas le cas en 1996.

Selon un rapport publié par le Bureau des statistiques du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, couvrant le premier trimestre de 1996, la situation est loin d'être encourageante.

Ce rapport publié en octobre *indique que les investissements* en capital pour les TNO diminueront de 26 pour cent en 1996. Cette diminution est dûe à la réduction de 18 pour cent des investissements en immobilisation du secteur public et aussi en raison de la baisse de 34 pour cent des investissements du secteur privé.

De plus, le nombre d'emplois à diminuer durant le premier trimestre de 1996. Il s'agissait d'une diminution de un pour cent par rapport au trimestre précédent. Malgré cette diminution, le niveau d'emploi demeure deux pour cent plus élevé qu'à pareille date l'an passé. Le *nombre d'emplois au premier trimestre* de 1996 était estimé à 23 136 pour l'ensemble des TNO. De ce nombre, 19 803 emplois provenaient du secteur des services.

Les ventes au détail, ajustées sur une base saisonnière, ont augmenté de huit pour cent lors du premier trimestre. Les investissements dans la construction domiciliaire ont diminué de 72 pour cent dans le premier trimestre, passant de 14 millions de dollars au dernier trimestre de 1995 à 4 millions. Sur un an, cette diminution est de 70 pour cent.

Pour le secteur minier, le prix du minerai était généralement à *la hausse. Ces hausses étaient de trois pour cent pour le zinc, huit* pour cent pour le plomb et quatre pour cent pour l'or. Par contre, la production de produits pétroliers a connu une baisse. La production de pétrole brut a diminué de trois pour cent, alors que la production de gaz naturel a baissé de sept pour cent.

Alain Bessette

Des idées de reportages à Iqaluit et dans le Nunavut ?
Contactez Louis Mc Comber
au(819) 979-4606 ou au (819) 979-3387
adresse électronique: afi@nunanet.com

Erratum

L'Aquilon annonçait erronément la semaine dernière dans ses échos, un concours pour la promotion des langues officielles créé par le bureau des langues officielles des TNO. Toutes nos excuses.

L'Aquilon

Concours de logo

Le Mackenzie Valley Environmental Impact Review Working Group (Conseil d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie) lance un concours qui a pour but de trouver le logo le plus représentatif du mandat et des fonctions du nouveau Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board -MVEIRB- (Bureau d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie).

Le MVEIRB sera le bureau central d'évaluation environnementale et de révision des développements dans la région de la vallée du Mackenzie. Ses fonctions principales sont de protéger l'environnement et le bien-être économique, social et culturel des résidents et des communautés de la vallée du Mackenzie. Le MVEIRB devra aussi collaborer avec d'autres organismes d'évaluation environnementale pour la révision du développement.

Éligibilité: Ce concours est ouvert au public ainsi qu'aux étudiants des écoles secondaires de l'Artique de l'Ouest.

Conditions: Les logos doivent être dessinés sur du papier d'une largeur maximum de 28cm x 43 cm (11po x 17po). Les originaux seulement seront soumis au Conseil d'examen. Les photocopies ou copies envoyées par fax, ainsi que les photographies ne seront pas acceptées.

Prix: Un prix de 200 dollars sera remis au gagnant.

Pour plus d'information, contactez Heidi Klein, directrice générale par intérim, Conseil d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie, au numéro de téléphone (403) 873-9636, ou au numéro de fax (403) 920-4761.
S.V.P., envoyez les logos à: **Interim Executive Director, Mackenzie Valley Environmental Impact Review Working Group, Box 938, Yellowknife, NT X1A 2N7. L'adresse postale est 5125-50th Street, 2nd Floor, Yellowknife, NT X1A 1S1.**

Date limite: 15 novembre 1996
Le Conseil et le Bureau d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie se réservent les droits sur le logo gagnant, ainsi que le droit de le modifier selon ses besoins.

ÉDITORIAL

Rééquilibrer l'économie nordique

La signature d'une entente socio-économique entre le gouvernement territorial et la compagnie BHP nous laisse entrevoir des jours meilleurs pour l'économie du Nord en 1997. Un à un, les obstacles au démarrage des travaux sur le chantier minier tombent en raison des accords signés par cette compagnie.

C'est que l'économie nordique a véritablement besoin de ce coup de pouce.

D'une part, la lutte au déficit des différents niveaux de gouvernement oblige ceux-ci à sabrer de plus en plus dans les dépenses. Il ne faut pas se le cacher, l'économie nordique dépend grandement de l'État. D'année en année, les gouvernements sont responsables d'environ la moitié des dépenses d'investissement en immobilisation dans le Nord.

Il est donc rassurant de voir que le secteur privé sera en mesure de prendre la relève en cette période d'austérité fiscale.

D'autre part, l'ouverture d'une nouvelle mine pourrait permettre de diversifier l'économie du Nord. Le secteur des services (incluant les gouvernements) regroupe 85 pour cent de l'ensemble de la main d'oeuvre du Nord. Le secteur de production de biens n'en compte qu'un maigre 15 pour cent.

La création de plusieurs emplois dans le secteur minier aura aussi des conséquences sur le secteur des services car les différentes ententes socio-économiques prévoient des pourcentages déterminés d'utilisation des services présents dans le Nord. Ces ententes ne transformeront pas nécessairement l'importance relative des deux grands secteurs de l'économie.

Pour y parvenir, il faut que des entreprises de transformation des produits miniers se développent dans le Nord. Tant que les matières premières s'achemineront en vrac vers le Sud, les retombées économiques de ces mines ne seront pas aussi déterminantes pour l'économie.

Alain Bessette



«Ça pitonne!»



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Marie-Laure Chavanon est très concentrée sur la console de mixage de la radio CKLB. C'était son premier entraînement comme technicienne pour l'émission «À propos d'autre chose».

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

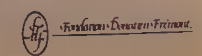
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Variation et fixation

Peu de gens s'opposeraient à une définition de la langue considérée comme un ensemble de règles fixes préservant sa pureté. Pourtant, trop de rigidité fige une langue au point de la stagnation. En fait, les changements de prononciation, de sens, de grammaire, etc. — bref, la variation dans une langue — en garantit la survie, en la faisant évoluer.

Pour illustrer l'évolution sonore, retenons la graphie oi comme dans le mot roi. Aujourd'hui, on dit le rouwa, mais cette prononciation avait été précédée de roué et rouè. Autrement dit, moé et toé trahissent des prononciations (xviie siècle) désuètes, bien que parfaitement françaises, tout comme à souère (soir), j'vas le vouère (voir) et ben crére (bien croire).

Le mot ordinateur, lui, a varié de signification. Le sens actuel n'a que 40 ans d'existence; le mot signifiait autrefois «rôle de Dieu», que les théologiens appelaient ordinateur du monde (mettre de l'ordre). Sans cette évolution de sens, nous aurions peut-être simplement francisé le computeur.

Les régionalismes expriment aussi la variation dans une langue. Selon la région, le même mot peut traduire des réalités fort différentes. Au Canada, la barboteuse désigne une piscine peu profonde où barbotent les enfants. En France, c'est un vêtement pour enfants en basâge. S'il s'agit d'une «femme bavarde», elle habite probablement la Suisse. Même chose pour quéquette, qui désigne familièrement un pénis dans l'expression canadienne Grosse Corvette, petite quéquette. En Suisse, le petit plateau servant à la quête à l'église s'appelle quéquette!

Le français du Sénégal prend des raccourcis avec la grammaire, grâce à un mini-système de verbes. Là où le français standard n'a que des périphrases à offrir : gaucher et droiter, pour préciser le sens de tourner; damer veut dire jouer aux dames; enceinter (faut-il expliquer ce dernier?); camembérer ajoute une autre dimension à puer des pieds; et toubabiser, c'est-à-dire se conduire comme un Blanc (un toubab).

Certains sénégalismes resteront probablement toujours des mots locaux, mais il n'est pas exclu de penser que droiter et gaucher pourraient s'imposer un jour. Après tout, la vogue de la fondue a fait entrer au dictionnaire l'humble caquelon suisse, cette petite casserole dans laquelle on fait fondre le fromage ou le chocolat!

Tous ces changements (combinés à d'autres non mentionnés ici, notamment l'accent) traduisent l'évolution du français, actuelle ou passée. La survivance de vieilles prononciations ou de sens vieillots révèle l'histoire de la langue. Les régionalismes, qu'on les trouve au dictionnaire ou pas, reflètent une immense richesse linguistique et sociale. Ils manifestent également le dynamisme de la langue, capable de se plier aux réalités locales et de les communiquer.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'une langue doit être à la fois fixe (règles invariables) et flexible (la variation). Comparez les français parlés en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Suisse et au Maroc. Ce qui les distingue appartient à la variation. Ce qui les rapproche relève de la fixation.

Annie Bourret, APF

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Commission des accidents du travail

Quelques faits à noter

La commission des accidents du travail (CAT) déposait plus tôt cette année son rapport annuel pour 1995. En plus de décrire leurs activités de l'année 1995, le rapport présente quelques statistiques intéressantes sur les accidents rapportés ayant fait l'objet de réclamations.

En 1995, c'est 3871 réclamations qui ont été reportés à la CAT, une légère baisse par rapport à l'année précédente (3903). De ce nombre, 1837 réclamations concernaient des incidents qui n'ont occasionné aucune perte de temps de travail, 898 ont occasionné des perte de temps de travail modéré et 12 réclamations concernaient des accidents mortels. Le nombre total de réclamations acceptées a été de 3608, une hausse de deux pour cent par rapport à 1994.

Parmi les accidents ayant entraîné des pertes de temps de travail ou le décès de l'accidenté, 187 étaient dûs à un surmenage dans la levée d'un poids, 123 en raison d'une réaction physique, 103 en raison d'une chute et 66 à la suite d'une friction avec un objet.

Quelles parties du corps ont été *le plus souvent l'objet d'un accident* ayant causé une perte de temps de travail? Le dos vient au premier rang. C'est un total de 258 accidents qui ont eu des conséquences douloureuses pour le dos. Dans 121 autres cas, ce sont les doigts ou les pouces qui ont été touchés. Les pieds et les chevilles comptent pour 106 cas de réclamations. Viennent ensuite les accidents causant des dommages à la poitrine (71), aux genoux (66), aux mains (60), aux épaules (60) et aux yeux (59). Pris ensembles, les doigts, les mains et les poignets comptent pour plus de 209 accidents.

Quels emplois ont été le plus touchés par ces accidents? On se s'étonnera pas de constater que les emplois manuels sont les plus touchés par les accidents du travail. *Les travailleurs de la construction viennent au premier rang avec 85* cas de réclamations pour des accidents ayant occasionné des pertes de temps. Viennent ensuite les menuisiers (53 cas), les travailleurs manuels (43), les opérateurs d'équipement (42) et les mineurs (38).

Les lecteurs seront heureux de constater qu'aucun journaliste n'a été victime d'accident, ce qui fait de notre métier un emploi plus sécuritaire que celui de professeur (sept cas), de chauffeur de taxi (deux cas), de libraire (un cas) et de gardienne d'enfant (un cas).

Alain Bessette

COURRIER DU LECTEUR

Défense de la langue française

Monsieur Alain Bessette

Permettez-moi d'ajouter mon petit grain de sel à votre article «L'Aquilon sous examen». J'étais abonné à quatre hebdomadaires des Territoires du Nord-Ouest incluant votre journal car je désirais sortir de mon encadrement de l'Outaouais québécois et apprendre à connaître mes voisins du grand nord.

Si je suis demeuré abonné uniquement à votre journal, ce n'est pas de préférence à cause de la langue écrite (je suis parfaitement bilingue), mais parce que j'ai admiré l'utilisation dont vous faites de cet outil, votre petit journal, pour défendre et supporter l'utilisation de la langue française dans votre belle grande région, vous qui êtes la couronne sur la tête de notre grande nation canadienne. Je ne suis pas séparatiste, mais bien au contraire, un fédéraliste bien ancré. Je crois mordicus à l'unité canadienne quelque soit la langue écrite ou parlée.

L'Aquilon semble si bien servir la cause dans votre environnement immédiat, et je suis persuadé qu'il est assez mature pour se diversifier vers le grand Québec, mais c'est uniquement votre décision. Quelque soit la direction sur laquelle vous allez vous diriger, continuez quand même votre beau travail si bien accompli.

Je suis confiant de votre avenir, et je suis persuadé que je pourrai continuer de vous lire pendant plusieurs années à venir. Mes meilleurs voeux et souhaits de réussite vous accompagnent tous et chacun de vous dans cette belle entreprise, L'Aquilon.

Veuillez accepter monsieur mes voeux les meilleurs.

Marcel Geick, journaliste
Masson-Angers (Québec)

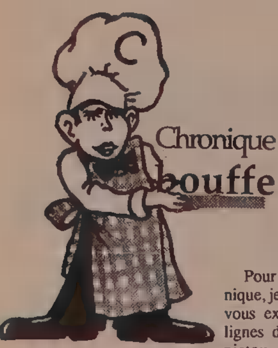


Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9



Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com





Les chaudrons de la Petite Boulotte

Le pistou (ou pesto)

Un jour, lors d'un voyage, une vieille mexicaine dont la popote était un pur délice m'a dit : «Il n'y a qu'un cuisinier sans imagination pour suivre les recettes à la lettre; le bon cuisinier fouille dans ses réserves et compose avec ce qu'il y trouve!». Ça m'a fait sourire. J'étais bien d'accord, moi qui ai toujours cru que les livres de recettes existaient pour qu'on s'en inspire, et non pour qu'on en suive religieusement chaque directive. Cuisiner, c'est créer, et chaque artiste doit développer son propre style.

Pour cette première chronique, je me propose donc de vous expliquer les grandes lignes de la fabrication du pistou, ou pesto, comme l'appellent les Italiens qui ont eu le génie de l'inventer. Ensuite, vous pourrez l'ajuster selon vos préférences personnelles.

Le pistou, c'est une purée de basilic très parfumée qui sert en premier lieu à arômatiser les pâtes, mais on peut aussi l'utiliser dans les pizzas à la place de la sauce tomate, pour tartiner le pain, relever les salades, donner une touche spéciale au poisson, bref, il a une personnalité bien versatile.

Voici ce qu'il faut pour la préparation du pistou :

du basilic frais
de l'huile d'olive
de l'ail
des noix de Grenoble ou des noix de pin (facultatif)
du sel et du poivre noir(facultatif)

D'abord, il faut une botte de basilic frais que l'on défait en petits morceaux. Dans un mélangeur électrique, ou à l'aide d'un mélangeur à main comme par exemple ceux de Braun ou Moulinex, on réduit en purée le basilic en y incorporant graduellement assez d'huile d'olive pour obtenir une pâte.

Toujours dans le mélangeur, on ajoute de l'ail. L'ail sert à appuyer la saveur du pistou; il faut donc faire attention à ce que son goût prononcé ne prenne pas le dessus sur celui du basilic, qui est l'ingrédient principal.

On pourrait s'arrêter ici, mais certains préfèreront continuer de mélanger en additionnant quelques noix de Grenoble, qui viendront adoucir le tout.

On peut saler et poivrer légèrement le pistou, ou attendre de voir l'utilisation qu'on en fera avant de l'assaisonner.

Une cuillérée ou deux de pistou mélangé à une portion de pâtes sont une alternative délicieuse à la sauce. Avec un peu de fromage italien comme le parmesan ou le romano, une bonne salade à base d'épinards et une bouteille de vin rouge, c'est tout simplement divin!

La Petite Boulotte

Portrait de francophones du Nord

Se la couler douce

Jocelyne Liboiron est Acadienne. Toute sa famille est encore au Nouveau-Brunswick, mais elle, il y a longtemps qu'elle est partie vers d'autres horizons. Au début des années 70, elle et Claude, son mari, ont passé deux ans et demi à Inuvik, puis ils ont déménagé en Saskatchewan pour environ six ans. C'est en 83 qu'elle revenait dans le Nord, à Hay River, où elle habite avec son fils qui a maintenant 17 ans. Son mari est avec eux d'octobre à mai, puis il repart travailler à Churchill pour le reste de l'année. C'est d'ailleurs la course à l'emploi de ce dernier qui a entraîné la petite famille sur le chemin qui l'a menée jusqu'à Hay River.

Le fait que ce soit la recherche de travail qui motive la plupart des gens à venir à Hay River crée des changements constants au coeur de la petite ville. En treize ans, Jocelyne a vu bien du monde, dont quelques francophones, arriver, ramasser un peu d'argent et repartir : «Y'a toujours des nouveaux visages autour, mais ils ne feront pas une carrière ici, alors ils partent».

Au début, Jocelyne restait à la maison pour s'occuper de son fils. Quand il a commencé à aller à l'école, elle s'y est impliquée et ▪ fini par devenir assistante de classe au programme de français. Ce travail a duré sept ans, puis les conditions d'embauche ont changé, et elle n'a pas pu continuer. Après un bout de temps à la maison à faire de la couture, une amie, aussi ancienne employée de l'école, lui a offert du travail dans sa bijouterie. Les jeunes vont les visiter après les classes. «C'est moins de pression, beaucoup plus relax. Ah, j'ai du fun!», dit-elle.

Dans les années 80, Jocelyne a été l'une des initiatrices de l'Association francophone de Hay River, dont elle s'est maintenant retirée pour se reposer un bout de temps après y avoir investi beaucoup d'efforts. Tout a commencé quand le gouvernement a décidé de couper le programme de français. Un petit groupe s'est alors formé et a travaillé à ce que cela ne se produise pas. Les évènements se sont enchaînés, et depuis, l'Association a accompli beaucoup de choses pour la communauté francophone; par exemple, l'obtention d'un poste de télévision en français et la création d'une guilde artistique permettant aux artisans de se faire connaître et de partager leurs connaissances.

Jocelyne est fière d'être francophone dans un milieu essentiellement anglophone :«J'ai un p'tit bout au-dessus de bien des gens, quand tu y penses!», s'exclame-t-elle. À la maison, avec son mari, elle parle français. Quant à son fils, il a subi le même sort que bien d'autres enfants de francophones qui doivent aller à l'école anglaise; quoiqu'il comprenne le français, il le parle à peine. Malgré cela, Jocelyne ne croit pas que le français soit en danger dans les Territoires : «Le français disparaîtra pas plus que le slavey ou le cris ou n'importe quoi. Y va toujours y avoir quelqu'un qui va parler français. C'est pas quelque chose qui m'inquiète». Elle ne croit pas non plus qu'il y ait de problèmes reliés aux relations entre les différents groupes ethniques : «On a des amis qui sont Cris. On se comprend pas, mais on se parle avec nos mains, puis on joue aux cartes. Y'a pas de langage pour jouer aux cartes».

La division prochaine des Territoires ne la touche pas beaucoup. Pour elle, c'est une question technique; tout dépend de l'effet de l'accord sur la compagnie pour laquelle travaille son mari. Au pire, ils devront déménager dans l'Arctique de l'Est. «J'suis pas mal bonne vivante. Ça me fait pas de différence. Où j'accroche mon chapeau, j'suis chez nous», dit Jocelyne.

La vie dans le Nord lui plaît beaucoup. Lors des trois ou quatre voyages à Edmonton que sa famille fait chaque année, bien qu'elle admette y profiter pleinement de la vie culturelle, elle a toujours hâte de revenir. «Ici, ça ressemble à chez nous. Au bord du lac, tu voies pas de l'autre côté. C'est comme voir la mer», dit-elle rêveuse...

Natali Lefebvre

Chronique Internet

Un p'tit tour en Cybérie



Parmi ses sources d'information, l'équipe de L'Aquilon utilise parfois le réseau Internet... et y trouve souvent des sites intéressants qu'elle aimerait bien partager avec ses lecteurs. C'est pourquoi, à partir de cette semaine, L'Aquilon publiera régulièrement une chronique présentant l'adresse électronique, ainsi qu'une brève description de sites Internet francophones de toutes sortes valant la peine d'être visités.

Il s'agit d'une chronique ouverte. Les suggestions venant des lecteurs sont donc plus que bienvenues. Il suffit de nous envoyer par courrier électronique l'adresse du site Internet francophone que vous voudriez faire connaître, et nous l'inclurons dans la chronique.

Donc, pour la première, il nous a semblé approprié de présenter un site-outil permettant aux nouveaux utilisateurs de se familiariser avec le réseau, et aux habitués de se perfectionner.

Sur une note plus légère, nous vous proposons aussi un site où l'on fait un survol des divers aspects de la chanson francophone du Québec.

UNGI (Un Nouveau Guide Internet)

UNGI est un site qui a pour but, comme le décrit son auteur, Gilles Maire, de «fournir aux nouveaux utilisateurs un manuel complet et évolutif sur Internet, comme il en existe en librairie, mais avec une touche de dynamisme en plus».

Gilles Maire est un français qui a lancé sa propre entreprise de conseil et d'information sur Internet. Il a créé son guide sur le cyberespace il y a un an, et y apporte régulièrement des améliorations. On retrouve son site en référence dans plus de 1000 pages web. Il existe aussi une version publiée de UNGI, disponible en librairie.

Le site UNGI expose en 46 chapîtres l'utilisation de base du réseau et la conception de documents sur Internet.

On y retrouve une introduction au système, des méthodes de recherche, et la manière d'utiliser les divers outils. Il y a même un chapître consacré aux jeux cyberspaciaux.

Dans la section conception, on apprend entre autre à construire sa page web, à créer des liens hyper texte et à utiliser le Java Script.

Enfin, on retrouve en annexe un glossaire, un index, des annonces et des suggestions de sites à visiter.

L'adresse de UNGI : http ://www.imaginet.fr/~gmaire/toc.htm

La chanson francophone

Ce site fait un survol aussi intéressant qu'amusant de la chanson francophone au Québec.

Pour commencer, Danielle Tremblay nous offre une histoire de l'industrie de la chanson, à partir des veillées du bon vieux temps, jusqu'aux technologies d'aujourd'hui, en passant par les crises économiques et culturelles à travers lesquelles le Québec a dû passer.



Elle nous propose également des chroniques sur différents thèmes touchant la musique, des critiques de disques, des trouvailles, ainsi que des entrevues.

On peut ensuite consulter une historiographie, qui traite entre autre de l'apport de la littérature, des ethnologues et des musicologues dans le développement de la chanson.

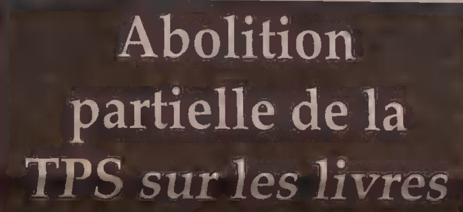
Le coin des musicothérapeutes présente des textes tirés de la revue de musicothérapie «Interventions sonores».

Une section où il est particulièrement agréable de fouiner s'intitule «Les bâtisseurs de la chanson québécoise». On y trouve des dicographies, biographies, extraits sonores et paroles de chansons, des références à des ouvrages et à d'autres sites sur les artistes qui ont le plus marqué l'histoire de la chanson au Québec, comme la Bolduc, Félix Leclerc, Jean-Pierre Ferland, Plume Latraverse, Richard Desjardins et plusieurs autres.

Il est possible de consulter ou de s'inscrire à un bottin des chansonniers, ainsi qu'à un répertoire des diffuseurs de ▪ chanson au Canada, en Belgique, aux États-Unis, en France et en Thaïlande.

Finalement, des liens internautes permettent de contacter d'autres sites concernant divers sujets reliés à la chanson et à la musique. L'adresse : http://www.total.net/~lanevil/chanfran.htm

Natali Lefebvre



Abolition partielle de la TPS sur les livres

Tous les livres scolaires distribués gratuitement dans les écoles primaires et secondaires, les collèges et les universités, les bibliothèques publiques et les groupes d'alphabétisation, sont maintenant exemptés la TPS.

La mesure annoncée par le ministre des Finances, Paul Martin, a pour but donner un coup de pouce aux établissements d'enseignement et aux organismes à but non lucratif qui aident les enfants et les adultes à apprendre lire et à écrire.

Depuis le 23 octobre le remboursement intégral la TPS est accordé pour les livres imprimés, les enregistrements sonores d'un livre imprimé et les versions imprimées, reliées ou non, Écritures d'une religion. La mesure privera le gouvernement d'un revenu annuel de 25 millions dollars.

Les journaux, les magazines, les livres servant dessiner et écrire, les agendas, les calendriers, les livres multimédias (un livre et une cassette ou un disque compact dans le même emballage) sont exclus cette mesure gouvernementale, tout comme les livres vendus dans les librairies.

Le Bloc québécois a félicité le ministre Martin pour cette mesure, mais a rappelé qu'il réclamait depuis 1992 l'abolition totale la TPS sur les livres.

APF

Les contaminants dans les TNO

Couper dans le gras

La pollution est devenue un problème de société auquel plus personne n'échappe, nulle part sur la planète. Les contaminants produits par l'industrie se répandent dans l'air, dans l'eau, et à travers les animaux dont l'homme se nourrit, affectant les peuples et l'environnement jusque dans les coins du monde les plus isolés de toute «civilisation», dont l'Arctique.

Dans plusieurs régions où l'on se nourrit des ressources de la mer, selon un mode de vie traditionnel, on ne se doute pas que les animaux et les poissons qui ont toujours assuré la survie de la communauté sont en train de devenir une source de risque pour la santé. L'Arctique est l'un de ces endroits où les habitants et tout leur environnement sont menacés par les contaminants, dont entre autres les BPC. (voir encadré ci-bas).

Les polluants pénètrent dans le corps humain principalement par la nourriture que l'on absorbe. Pour la majorité des communautés du Nord, l'alimentation de base est composée de graisse d'animaux marins comme le béluga, la baleine, le morse, le phoque et l'ours polaire, ainsi que de poissons prédateurs comme la truite et le brochet. Les animaux et poissons qui se nourrissent d'autres animaux et poissons emmagasinent les contaminants qui se trouvent dans le gras de ce qu'ils mangent. Ces contaminants restent dans les tissus adipeux pendant de longues périodes, ce qui signifie que chaque fois qu'un animal en mange un autre, suivant la chaîne alimentaire, la concentration de polluants dans le gras devient plus élevée. Comme l'humain se trouve au sommet de la chaîne, les contaminants s'accumulent de plus en plus dans son système à mesure qu'il vieillit.

Il reste beaucoup de recherche à faire avant de bien comprendre les effets à long terme de l'exposition à diverses quantités de contaminants sur le corps humain. Cependant, on sait qu'un foetus est plus sensible à ce genre de pollution à cause de son développement accéléré, et que les effets sont relatifs à la quantité de contaminants contenus dans le corps de la mère. On croit par exemple que les polluants peuvent affecter le poids à la naissance, les réflexes, la capacité d'attention et le développement intellectuel de l'enfant. Mais comme l'abus d'alcool, de tabac et une mauvaise alimentation peuvent causer des effets similaires, définir avec certitude la source des déficiences devient très difficile.

Jusqu'à présent, les effets des contaminants absorbés en petites quantités ne sont pas mesurables sur les adultes et les enfants d'âge plus avancé. Cependant, puisqu'on ne sait toujours pas avec précision quelle est la quantité limite que l'on peut absorber sans danger, on porte une attention particulière aux femmes en âge de porter un bébé.

En sachant que les polluants sont emmagasinés dans les tissus adipeux, et que le lait de la mère contient du gras, on serait peut-être porté à conclure qu'il ne faut pas nourrir l'enfant au sein. Ce n'est pas le cas. Effectivement, d'infimes quantités de contaminants peuvent être transmis par le lait maternel, mais les avantages de nourrir un enfant au sein dépassent largement les risques de contamination.

Il n'existe aucun médicament permettant de nettoyer le corps des contaminants qui s'y trouvent déjà. Le seul moyen d'effectuer un contrôle est de limiter la quantité de gras animal dans son alimentation.

Natali Lefebvre

BPC ?

Les BPC, ou biphényls polychlorés, sont sans doute l'un des contaminants dont on a le plus entendu parler. Ce sont des composés chimiques huileux qui sont depuis plusieurs années utilisés à des fins industrielles. Pourtant, ils ne sont qu'un des nombreux produits chimiques fabriqués par l'homme, connus sous le nom d'organochlorines.

C'est dans les année 30 qu'on a commencé à utiliser les BPC. On s'en servait d'abord dans les transformeurs électriques, mais leur usage s'est vite étendu à la production d'encres, adhésifs, papiers et plusieurs autres produits.

Le Canada les a interdit dans les années 70, lorsqu'on a découvert qu'ils étaient un contaminant global persistant. Cependant, ils continuent d'être utilisés dans de nombreux pays. Et comme les masses d'air et les courants marins ne tiennent pas compte des frontières, les contaminants se répandent dans toutes les parties du monde, qu'ils y soient interdits ou non. Ce phénomène de transport à longue portée des polluants atmosphériques est la cause principale de pollution environnementale dans le Nord.

Natali Lefebvre

Les contaminants du Nord

Il faut continuer la recherche

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec des organismes régionaux de santé, a participé activement depuis 1990 au programme de recherche du gouvernement fédéral sur les contaminants du Nord, dans le cadre de la Stratégie environnementale de l'Arctique.

Un des buts pincipaux de ce programme est de déterminer la quantité moyenne de certains contaminants contenus dans le sang des mères et de leurs nouveaux-nés. On pense que les bébés sont particulièrement sensibles aux polluants environnementaux, comme par exemple les BPC et divers pesticides tels le DDT, qui circulent dans le Nord circumpolaire à travers les courants marins et les vents qui les transportent partout dans le monde.

L'étude sera terminée en mars 97 dans les régions de Mackenzie, Kitikmeot, Keewatin et Baffin. Les résultats devront aider à conseiller les gens, et surtout les femmes en âge de procréer, sur les manières de réduire leur consommation de graisse d'animaux tels le morse ou le béluga, qui contient des concentrations de plus en plus importantes de produits chimiques dont les effets à long terme sont encore indéterminés.

Les échantillons prélevés dans les régions de Mackenzie et Kitikmeot ont confirmé que le sang des habitants du Nord contient effectivement des contaminants. Il faudra maintenant déterminer des limites acceptables d'absorbtion de polluants qui permettront de protéger les gens des effets nocifs potentiels.

Le problème, c'est que ces effets à long terme sont toujours inconnus et que les fonds pour la Stratégie environnementale de l'Arctique seront épuisés en mars 97. Les études des entreprises jusqu'à maintenant démontrent pourtant qu'il reste énormément de choses à découvrir sur cette question complexe, et qu'un support financier gouvernemental est indispensable. Le gouvernement fédéral a affirmé que le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est présentement en quête de financement pour poursuivre le programme de recherche sur les contaminants du Nord.

Natali Lefebvre



1996-1997

La **Fondation *franco-ténoise*** vous invite chaleureusement à participer à l'édition 1996-1997 du

Prix littéraire franco-ténois.

Critères de participation :

- habiter les T.N.-O.
- respecter l'échéancier
- présenter un texte dactylographié
- écrire en français
- consentir, le cas échéant, à dévoiler son identité à titre de lauréat-e
- compléter la fiche d'inscription.

Thème 1996-97

Ce qui me distingue

Facteurs d'évaluation

- qualité générale de la langue
- originalité
- respect de la thématique
- valeur littéraire

Calendrier

- 31 janvier 1997 — dépôt des œuvres
- Février-mars 1997 — Évaluation des œuvres par le jury
- 21 mars 1997 — proclamation des lauréats et attribution des prix
- Avril 1997 — publication dans *L'Aquilon* des œuvres primées

Bulletin d'inscription

Nom ou pseudonyme ____________
Adresse ____________
Téléphone ____________

Tranche d'âge : 6-7 8-9 10-11 12-13 14-15 16-18 19+ (encerclez)

Genre-s : poésie nouvelle conte essai récit (encerclez)

Note : tout-e participant-e peut soumettre autant d'œuvres que souhaité, de tous les genres voulus.

Adressez votre bulletin d'inscription à :

Fondation franco-ténoise
Casier postal 1325, Yellowknife, NT X1A 2N9
Télécopieur : 403-873-2158

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 39, vendredi 8 novembre 1996

BHP obtient l'appui du fédéral

Un grand pas vers la grande mine

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, et le Premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Don Morin, ont annoncé le 1er novembre dernier, que le projet de mine de diamants de la compagnie BHP avait reçu un appui entier de la part du gouvernement fédéral.

En août 1996, le gouvernement fédéral avait annoncé qu'il approuverait le projet minier de BHP dans les TNO à [illegible] condition que des progrès satisfaisants soient accomplis au cours des 60 jours durant lesquels se négocierait une entente environnementale entre le Canada, les Territoires du Nord-Ouest et [illegible] BHP Diamonds Inc. Cette période devait permettre la progression de la négociation des ententes de partage des bénéfices entre les groupes autochtones et la BHP.

L'entente de partage des bénéfices entre la BHP et les Dogribs a déjà été signée. Les négociations entre les Premières nations assujetties au Traité no 8 et la BHP sont quant à elles en cours, et on espère la conclusion très prochaine d'une entente. Il en va de même pour la négociation des ententes de partage des bénéfices avec les Métis des TNO, ainsi qu'avec les Inuits touchés par le projet.

L'entente environnementale a

Appui à BHP
Suite en page 2

En pleine création...



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Aviva est bien concentrée... Une vingtaine de jeunes de l'école Allain St-Cyr participent chaque mardi à un atelier d'art dramatique dirigé ~~par~~ Michelle Carrier.

Rencontre de gens d'affaires et d'élus municipaux à St-Georges de Beauce

Les bonnes affaires se brassent aussi en français.

Est-ce que la francophonie pourrait devenir un atout majeur pour l'ensemble de l'économie du pays?

Voilà une des questions que se posaient en fin de semaine dernière plus de trois cents congressistes réunis dans la ville de St-Georges de Beauce au Québec pour le premier Forum national des gens d'affaires et des élus municipaux francophones du Canada.

«Dans le Canada hors-Québec, on était tellement occupé à revendiquer des écoles, et plus tard la gestion scolaire, qu'on a laissé à d'autres l'initiative du développement économique dans nos communautés», d'expliquer un délégué manitobain. Or, une fois que les jeunes sortent des institutions scolaires, ils doivent s'expatrier des petites communautés pour trouver de l'emploi, aller à Edmonton ou Winnipeg, par exemple.

M. Raymond Poirier, président du comité d'organisation du forum, d'entrée de jeu a souligné l'importance d'utiliser les ressources de la francophonie pour créer de l'emploi en français dans les communautés. Il a insisté sur la nécessité de développer des maillages d'entreprises, au cours de ce forum, qui puissent déboucher sur des partenariats réels avant la fin de la rencontre.

Le comité organisateur avait choisi St-Georges de Beauce comme ville-hôte du forum, offrant ainsi en exemple aux délégués cette région entreprenante, sinon téméraire, au plan des affaires. Avec un taux de chômage de près de trois pour cent de moins que la moyenne canadienne, les Beaucerons peuvent aussi se vanter d'être propriétaires de près de 90 pour cent des sièges sociaux des compagnies qui opèrent dans leur région.

Madame Sheila Copps, vice-première ministre du Canada, a décrit dans son discours d'ouverture l'explosion de l'entrepreneurship dans la Beauce comme un *success story* qui montre [illegible] voie du développement économique pour tout le reste du Canada.

Il faut transformer la perception du fait français au Canada, de

Gens d'affaires
Suite en page 2

Forum sur la Constitution de l'Ouest
Lire en page 3

Éditorial : La complexité démocratique
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : jungleries en cri majeur
Lire en page 5

Contaminants dans les TNO
Lire en page 6

Portrait: Dr André Corriveau
Lire en page 7

Portrait: Huguette Beaulieu
Lire en page 8



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Brrr !

Lentement mais sûrement la ligne des glaces fait son avancée dans la baie de Yellowknife. Bientôt, la route de glace reliant la capitale au village de Dettah s'ouvrira et les motoneiges commenceront à s'aventurer là où seules les embarcations pouvaient nous mener. Bonne pêche sur la glace!



Snare Lake obtient le statut de bande

Monsieur Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien félicite la collectivité de Snare Lake (Wekweti) pour l'obtention du statut officiel de bande et pour la création des Premières nations Dechi Laot'i.

Une collectivité peut obtenir le statut de bande en en faisant la demande au MAINC, avec l'approbation de la bande mère. Le MAINC n'accédera à [illegible] demande que si cela n'entraîne pas de nouvelles dépenses de la part du gouvernement.

«Le fait d'obtenir le statut de bande constitue un succès immense pour les habitants de Wekweti», a déclaré le chef Judas. «Notre engagement en matière de développement ouvrira de nombreuses portes à notre peuple. C'est pour nous le début d'une ère nouvelle».

La collectivité de Snare Lake est située à 195 km en ligne droite au nord de Yellowknife, entre le Grand lac des Esclaves et le Grand lac de l'Ours. Elle compte 107 membres.

Sauvons les caribous, mais quand?

Un Hercules du 435e Escadron de Winnipeg devait transporter des caribous appartenant à une espèce rare, de Resolute Bay jusqu'au zoo de Calgary. L'opération «Sauvons les caribous» avait pour but de sauver 25 caribous de l'île Bathurst, où ils sont menacés de disparition.

Une équipe spécialisée dans la capture d'animaux a été transportée par avion à Resolute Bay, où à l'aide d'un hélicoptère et de filets, elle devait prendre les caribous de manière sécuritaire. Mais les conditions météorologiques ont empêché les biologistes d'accomplir leur mission. De plus, le temps d'ensoleillement diminuant d'environ 20 minutes par jour, la sécurité, autant de l'équipe que des animaux était mise en péril. Il n'y a à cette période de l'année que trois heures d'ensoleillement dans la région visée. Pour l'instant, il est impossible de prévoir si une autre tentative de sauvetage des caribous sera réalisable cet hiver.

Les besoins de l'Ouest

Moins de 900 jours nous séparent de la division des Territoires du Nord-Ouest, qui devrait avoit lieu le 1er avril 1999. Jusqu'à présent, *le gouvernement fédéral s'est beaucoup concentré sur le Nunavut et a* dépensé des millions de dollars pour son implantation.

Selon les membres du Caucus de l'Ouest, il est temps que le Canada commence à tenir compte des besoins du nouveau territoire de l'Ouest, résultant lui aussi de cette division qui aura des impacts majeurs sur l'économie, les structures gouvernementales, les finances, et les deux territoires.

Les membres du Caucus de l'Ouest veulent s'assurer que la division sera juste et équitable, et que les revendications de l'Ouest seront entendues. Ils prévoient aussi collaborer avec leur collègues du Nunavut afin que la date de la division soit respectée.

Un timbre pour l'alphabétisation

Cet automne, un projet d'alphabétisation familiale a été lancé à travers tout le Canada : 10 millions de timbres ont été imprimés, et si tous sont vendus lors des six mois au cours desquels ils seront distribués, un total de 500 000 dollars sera mis à la disposition des projets d'alphabétisation familiale au Canada.

Cette collaboration entre Poste Canada et la Fondation ABC Canada pour l'alphabétisation est l'un des plus grands efforts de promotion dans l'histoire de l'alphabétisation.

Le timbre représente un casse-tête dont une pièce manque au milieu. Les livrets contiennent dix timbres valant chacun 50 sous, dont 5 sous vont à l'alphabétisation. Chaque timbre porte le message «Litteracy begins at home», l'alphabétisation commence chez soi.

Il devrait normalement être possible de se procurer sans problème le timbre pour l'alphabétisation dans les territoires du Nord-Ouest. Sinon, insistez auprès de votre bureau de poste local.

Natali Lefebvre

Appui à BHP

Suite de la une

été élaborée et acceptée par le GTNO, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la BHP Diamonds Inc. Elle est maintenant sous examen technique et juridique. Un protocole de mise en oeuvre y a été ajouté à titre d'annexe. Ce protocole assure la participation des groupes autochtones touchés par le projet à la mise au point de l'entente finale et prévoit les étapes qui mèneront à la création d'un organisme indépendant de surveillance de l'environnement.

Une entente socio-économique a déjà été conclue entre la BHP et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. De plus, le Canada, le GTNO, les groupes autochtones et les organisations environnementales sont en train d'élaborer une stratégie relative aux zones protégées qui mettra l'accent sur la protection des terres dans la région géologique des Esclaves.

M. Irwin a fait preuve de beaucoup d'enthousiasme face à la perspective de la réalisation de la mine : «Le projet minier de la BHP est important pour la population du Nord et pour l'ensemble du Canada. Nous récolterons toutes les retombées économiques de cette vaste entreprise, retombées qui prendront la forme de création d'emplois et d'investissements en capitaux au cours des 25 années de durée du projet», a déclaré M. Irwin.

Monsieur Morin s'est également montré satisfait des progrès réalisés dans la négociation des ententes : «Je suis optimiste quant à l'avenir de ce projet», a-t-il affirmé, «et je n'ai aucun doute que les rapports de plus en plus étroits avec la BHP et la population du Nord s'avéreront constructifs et fructueux pour tous les participants».

Certaines recommandations du Comité d'évaluation et d'examen en matière d'environnement seront prises en considération dans le cadre du permis d'utilisation des eaux, de l'achat-bail de terrains, du permis d'utilisation des terres et d'autres instruments réglementaires fédéraux. D'autres recommandations seront traitées dans le cadre de l'entente environnementale, des ententes de partage des bénéfices ou de l'entente socio-économique entre le GTNO et la BHP.

Natali Lefebvre

Points saillants de l'ébauche d'entente environnementale

Voici quelques points saillants de l'ébauche d'entente, lesquels sont cependant susceptibles de changer :

Un organisme indépendant de surveillance de l'environnement sera créé. Cet organisme permettra d'adopter une approche intégrée en vue de l'atteinte des objectifs de l'entente environnementale, et il servira de chien de garde du processus réglementaire et de la mise en oeuvre de l'entente. Il s'agira d'un organisme à but non lucratif, conformément à la Loi sur les sociétés des Territoires du Nord-Ouest, et il travaillera de façon indépendante de la BHP, du gouvernement canadien et du GTNO.

La BHP devra soumettre un rapport annuel au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, au GTNO, à l'Organisme indépendant de surveillance de l'environnement et aux Autochtones à compter du 30 avril 1998 et chaque année subséquente jusqu'à la fin du projet. Le rapport comprendra entre autres des rapports de conformité aux modalités prévues dans le cadre du permis d'utilisation des eaux, de l'achat-bail de terrains, des permis d'utilisation des terres et d'autres instruments de réglementation, ainsi que les résultats et les constatations obtenus au titre d'études, de recherches et de programmes de surveillance de l'environnement.

Des plans de gestion environnementale seront élaborés et comprendront des plans particuliers et généraux portant sur des questions environnementales durant les étapes de la construction et de la production du projet. Ces plans porteront par exemple sur la gestion de la qualité de l'air, [illegible] déversement accidentel sur les routes du site et les routes d'hiver, la gestion de la faune, la gestion des milieux aquatiques, les réclamations et la fermeture.

La BHP se chargera de la surveillance de l'environnement et de la conformité aux normes pendant la réalisation du projet. Les programmes de surveillance seront revus et approuvés conjointement dans [illegible] cadre des plans de gestion de l'environnement et par l'Organisme indépendant de surveillance de l'environnement.

Dans un délai de deux ans à partir de la date de mise en oeuvre de l'entente environnementale, la BHP soumettra un plan de réclamation au MAINC, au GTNO et à l'Organisme indépendant de surveillance de l'environnement, où seront précisés les plans de réclamation visant l'emplacement du projet. En vertu de l'entente, la BHP devra aussi fournir des garanties financières pour l'exécution de ses obligations.

Le projet sera réalisé par la BHP, conformément à toutes les lois et à tous les règlements environnementaux applicables, à tous les instruments réglementaires et à tous les plans et programmes environnementaux soumis et approuvés dans le cadre de l'entente environnementale.

Les incidences sur les sites archéologiques, patrimoniaux et historiques seront réduites au minimum, et on identifiera les sites significatifs pour les Autochtones. La BHP consultera les groupes et les collectivités autochtones touchés afin d'assurer que les connaissances traditionnelles des Autochtones soient prises en considération dans les levés archéologiques et que les lieux de sépulture soient identifiés. Dans la mesure du possible, les levés seront effectués en consultation avec les groupes et les collectivités autochtones touchés.

Les connaissances traditionnelles des Autochtones seront intégrées à tous les plans de gestion environnementale et de surveillance environnementale.

Un protocole de mise en oeuvre a été rédigé et présenté en annexe à l'entente environnementale, afin d'assurer la participation des groupes autochtones touchés à la version finale de l'entente. Le protocole définit les étapes menant à la création de l'Organisme indépendant de surveillance de l'environnement.

Gens d'affaires

Suite de la une

commenter plusieurs conférenciers. La question linguistique ayant longtemps été perçue comme une zone de tension au pays, il faut maintenant apprendre à en découvrir les avantages économiques au plan national et international.

En guise d'exemple, le Nouveau-Brunswick, et plus récemment le Manitoba, ont attiré chez eux d'importantes entreprises en téléphonie ayant besoin de main d'oeuvre bilingue pour répondre aux demandes des abonnés de numéros 800, créant ainsi des milliers de nouveaux emplois. Or, où se retrouvent les populations bilingues au Canada si ce n'est dans les communautés francophones du pays?

M. Raymond Dutil, PDG de Procycle (fabriquant de CCM) et président d'honneur du forum, a aussi fait remarquer que dans des rencontres internationales d'industriels, les francophones se rapprochent naturellement des autres intervenants non anglophones d'à travers le monde, qui ont tendance à socialiser spontanément ensemble, même en anglais, et que ces rencontres informelles aboutissent souvent à des contrats très lucratifs.

Le ministre des affaires intergouvernementales du Québec, Jacques Brassard, a par ailleurs réitéré la politique de son ministère à l'égard des communautés francophones hors-Québec, soulignant aussi l'importance d'unifier et de développer la francophonie canadienne. Il a tenu à préciser que le Québec, à cause de la majorité francophone de sa population, reste le moteur de la francophonie au Canada et sur le continent, et que son gouvernement reconnaît toute l'importance de cette mission.

Le programme de subvention de son ministère a accepté près de 40 projets à travers le Canada pour sa première année d'application. Ce programme exige un partenariat québécois pour tout projet provenant d'une communauté francophone hors-Québec. Le ministre a cru bon de rappeler que mai 1997 sera la prochaine date d'échéance pour les propositions de projets.

Comme pour répondre aux voeux des organisateurs, près d'une trentaine d'ententes entre entreprises ainsi que deux jumelages de municipalités, résultant du forum, ont été annoncées en guise de clôture à la rencontre.

Louis Mc Comber



Discussion constitutionnelle à Yellowknife

Des opinions tranchées rouge et blanc

Les quatre députés des circonscriptions de Yellowknife ont tenu un forum public sur le projet de Constitution pour l'Ouest des TNO.

Ce forum a eu lieu le 5 novembre dernier. La salle du *Northern United Church* était pleine à craquer. Il y avait peu d'autochtones présents dans la salle, à l'exception des représentants des médias couvrant l'événement.

Dans l'ensemble, les réactions étaient extrêmement négatives face à l'ébauche de Constitution de l'Ouest présentée il y a quelques semaines.

C'est surtout la notion d'inclure deux chambres distinctes (les élus du gouvernement public et les élus des gouvernements autochtones) dans une seule assemblée législative qui a le plus été attaquée par les citoyens présents.

De plus, il a été rappelé à maintes reprise qu'il fallait absolument inclure le gouvernement fédéral dans toutes les étapes de l'adoption d'une constitution car, en bout de ligne, c'est le gouvernement fédéral qui décidera du sort de cette constitution.

Dès le départ, les députés ont souligné le caractère extraordinaire du présent processus. Peu de gens ont la chance de pouvoir développer leur propre constitution. Le député de Yellowknife Centre, Jake Ootes a souligné l'importance pour les citoyens et les groupes communautaires de soumettre des mémoires tout au long du processus de consultation.

Il a de plus remis en question la notion proposée d'assemblée législative qui rassemble sous un même toit deux formes distinctes de gouvernement.

Sur cette question, le député de Yellowknife Frame Lake, Charles Dent, a demandé aux gens d'examiner le modèle des deux chambres présenté en annexe de l'ébauche.

Certains citoyens se sont interrogés sur la question des deux droits de vote dont pourraient jouir les autochtones dans la vie démocratique des TNO, un droit de vote exclusif dans la nomination des représentants au gouvernement autochtone et un droit de vote pour élire les membres du gouvernement public. Le constitutionnaliste invité, Bernie Funston, a éclairci ce point en mentionnant qu'il s'agissait plutôt d'une question que la loi électorale peut régler, une constitution ne couvrant généralement pas ce genre de détail.

À quelques reprises, les députés ont rappelé aux citoyens et citoyennes dans la salle, qu'un simple rejet de ■ formule des deux gouvernements, public et autochtone, sans offrir de formule alternative serait désastreuse. La notion de gouvernement autonome autochtone est garanti par ■ constitution canadienne et les ententes de revendications territoriales viennent appuyer ce principe. Dans l'éventualité d'une Constitution de l'Ouest ne faisant pas place aux gouvernement autochtones, on pourrait se retrouver dans une situation d'un gouvernement territorial ayant une juridiction très limitée, en compétition avec sept gouvernements autonomes autochtones disposant des même pouvoirs, avec chacun leur appareil gouvernemental. On ne pourrait plus s'offrir que 70 ou 75 pour cent du niveau des services actuels car il faudrait alors soutenir huit différentes structures gouvernementales.

L'ébauche de Constitution n'indique nullement que les huit sièges du gouvernement autochtone seront nécessairement détenu par des autochtones, a indiqué Me Garth Wallbridge lors d'une intervention. «Ce document ne doit pas être vu comme un plan définitif», a-t-il précisé. Le constitutionnaliste Bernie Funston a abondé dans le même sens. De son côté, le député Roy Erasmus a expliqué que ■ mode de nomination des représentants du gouvernement autochtone ne sont pas encore établis. Plutôt que par résultat d'élections, les représentants pourraient aussi bien être nommés par leur gouvernements autochtones régionaux respectifs.

Un autre aspect négatif souligné par un membre de l'assistance, c'est le risque de voir tous les travaux de l'Assemblée législative bloqués par les huit députés du gouvernement autochtone. Dans sa version actuelle, le document d'ébauche renferme bien ce danger, a reconnu Bernie Funston. Pour adopter une loi, il faudrait les deux tiers des membres de l'Assemblée législative soit 15 membres. Les 14 membres du gouvernement public pourraient donc perdre la bataille si les huit députés du gouvernement autochtone agissaient de concert pour bloquer les travaux de l'Assemblée.

L'ex-député de Yellowknife Centre, Brian Lewis, a mentionné qu'il faut faire attention avec le modèle de constitution qui sera présenté au gouvernement fédéral pour son approbation. Si ce modèle ne se conforme pas aux principes fondamentaux de démocratie et de justice reconnus dans ■ Constitution canadienne, non seulement la Constitution de l'Ouest pourra-t-elle être contestée en cour, mais aussi on risque de voir le gouvernement fédéral refuser de l'accepter. Selon Seamus Henry, le projet qui sera acheminé vers le gouvernement fédéral devra d'abord recevoir l'assentiment d'une majorité des électeurs et des électrices de l'Ouest. M. Henry estime que le gouvernement fédéral serait en mauvaise position pour rejeter un tel projet approuvé par une majorité de la population.

Quant au projet de hausser le nombre de députés à 22, un citoyen s'est dit surpris. Il rappelle que le gouvernement est en pleine période de coupure de ses effectifs mais que d'un autre côté il propose de hausser le nombre de députés. Selon ce citoyen, cela n'a aucun sens.

En bref, l'ébauche de Constitution a reçu un très mauvais acceuil de la part des membres de l'assitance et il semble que les membres du groupe de travail sur la Constitution ont encore beaucoup de pain sur la planche avant qu'un projet de constitution ne reçoive l'assentiment de ■ population blanche des Territoires de l'Ouest.

Alain Bessette

Des jeunes Ténois et Ténoises en session parlementaire

Le journal *L'Aquilon* tient à souligner la participation de quatre jeunes Ténois et Ténoises au VIe Parlement franco-canadien de l'Ouest qui se déroulera à Edmonton du 8 au 11 novembre. Les jeunes représentant les TNO sont: Caelly Simpson, Imtee Baksh, Leanne Nickerson et Jesse Miller. Jeanne Arseneault est l'accompagnatrice du groupe.

Une cinquantaine de jeunes des quatre provinces de l'Ouest et des territoires se retrouveront dans la capitale de l'Alberta pour se familiariser avec les procédures parlementaires et débattre de sujets chauds. De plus, les jeunes se verront offrir toute une gamme d'activités en dehors des heures parlementaires.

ÉDITORIAL

La complexité démocratique

À entendre les commentaires émis lors du forum plublic des citoyens et citoyennes de Yellowknife, on s'aperçoit qu'il y a loin de la coupe aux lèvres pour les tenants de la réforme constitutionnelle de l'Ouest.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le droit autochtone à l'autonomie gouvernementale n'est pas une notion très bien ancrée dans la culture politique des Blancs du Nord. Une citoyenne s'est même demandé d'où venait, qu'il y ait des documents pour appuyer cette thèse. Que ce soit une protection fournie par la Constitution canadienne ne semblait pas plus important qu'il ne le faut pour plusieurs intervenants.

En tant que francophones, on s'imagine bien qu'une protection constitutionnelle ne représente pas nécessairement des acquis réels. On sait qu'il faut souvent lutter des années pour assujettir les lois provinciales et territoriales aux droits constitutionnels.

Devant le triste scénario d'un territoire de l'Ouest comprenant huit gouvernements, bien peu ont frémis d'angoisse malgré le potentiel désastreux d'une telle situation. On préfère penser que cela n'est pas possible, «que personne ne laissera les Indiens s'en tirer à si bon compte en leur accordant ces droits injustes». Et pourtant, si une institution est protégée, c'est certainement celle des gouvernements autonomes autochtones; ils ont une protection constitutionnelle. Un gouvernement public territorial ne tient sa légitimité que d'une simple loi fédérale, sans aucune protection constitutionnelle.

La possibilité d'un gouvernement fédéral qui percevrait la Constitution de l'Ouest comme une enfreinte aux principes démocratiques canadiens, et qui refuserait d'adopter celle-ci, est la seule garantie que la Constitution sera juste et équitable, tout en reconnaissant la spécificité des Peuples autochtones. Même adopté par une majorité dans le Nord, le gouvernement fédéral a aussi à répondre à l'ensemble des Canadiens et il se montrera prudent quant aux conséquences

Alain Bessette

LES ASSOCIATIONS FRANCOPHONES EN QUÊTE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS

DÉSOLÉ... JE VIENS TOUT JUSTE DE DONNER MON DERNIER 23 MILLIONS

SHEILA COPPS

ASSOCIATION FRANC...

MICHEL LAVIGNE APF-27

Halloween!



Michelle Carrier/L'Aquilon

Mais que vois-je? Un nuage, de la barbapapa, un banc de neige, un Q-tip, un mouton? Ou serait-ce plutôt Jojo Médium, Lady Godiva ou Gilda? Rien de tout ça. C'est un elfe de la forêt à tendance un tout petit peu disco.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

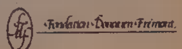
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Jungleries en cri majeur

Le français associe de nombreuses émotions à des cris d'animaux: la surprise se coasse, le rire se glousse, la douleur fait glapir, hululer voire beugler. Les bramements évoquent la colère, tout comme les rugissements, les grondements, les grognements. On couine de peur, on grogne son désaccord, on se roucoule des mots tendres. Une gorge serrée fait croasser ou coasser. Même les éléments empruntent au règne animal : ne dit-on pas que le vent mugit?

Aux hommes les rugissements de douleur ou de colère, aux femmes les gémissements et les feulements. Remarquez, c'est toujours de chats qu'il s'agit, mais de timbre de voix différents : rugir exige une voix grave alors que feuler fait appel à l'aigu. Heureusement, tout le monde peut aboyer des ordres!

Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire l'aspect éducatif de cette chronique. Saviez-vous que plusieurs animaux ne possèdent pas de cri? C'est le cas de la girafe, de l'hippopotame, de la moufette et du castor. Encore que, dans ce dernier cas, certains fins finauds classiques me diraient que le castor polluxe... Et les féministes exigeraient de savoir pourquoi la mouffette est muette, alors qu'on peut crier comme un putois. Remarquez, on pourrait ajouter que l'oie cacarde et que son mâle, le jars, jargonne.

Le lièvre et le crocodile poussent des vagissements, comme les nouveaux-nés. Remarquez, puisqu'on parle de larmes de crocodiles... Le chat miaule, ronronne et feule, tandis que le tigre feule, râle et rauque. Le bélier et le chameau blatèrent; seuls les êtres humains déblatèrent. Les bêlements du mouton et de la brebis sont bien connus; ceux de la chèvre beaucoup moins. Le rhinocéros et l'éléphant barissent.

Rien saurait être plus banal que l'expression le «gazouillis des oiseaux». À l'instar des enfants, plusieurs oiseaux babillent, notamment le merle, la pie et la corneille. Le coucou coucoule, bécasse croule, la tourterelle caracoule et roucoule. Le pigeon roucoule, mais il peut aussi hurler de rage quand il découvre l'escroquerie dont il est la victime. Blague à part, les verbes caracouler, roucouler, coucouler sont des onomatopées, des mots visant à évoquer le son produit par ces oiseaux.

Ce n'est par hasard que l'aigle et le cygne trompètent, que les poules caquètent et que les dindes gloussent. Savoir que la pie et le geai jasent donne un nouvel éclairage sur le canadianisme piquer une jasette, puisque le verbe jaser signifie «pousser une succession de petits cris» (bavarder, pour les êtres humains).

Terminons sur le cas de la souris qui, comme le lapin, poussent des couinements. Là s'arrête la similarité, car la souris peut également chicoter (je n'invente rien, c'est dans Des mots aux idées. Des idées aux mots, un thésaurus de Larousse)! Voilà qui dépasse mon jeu de mot «informatique», voulant que la souris moderne «traqueballe» allégrement!

Annie Bourret, APF

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

Supplément à l'article principal sur BHP

Ébauche d'une stratégie relative aux zones protégées

L'ébauche de la stratégie relative aux zones protégées a pour but d'établir une stratégie globale visant à la création et à la gestion de zones protégées dans les TNO.



Le travail sera basé sur le système des parcs, des sanctuaires et des réserves fauniques déjà mis en place par les gouvernements fédéral et territorial, mais aussi en partenariat avec les organisations autochtones et environnementales. On commencera par enregistrer les zones protégées, cerner les lacunes et proposer des moyens à prendre pour les corriger.

La stratégie mettra particulièrement l'accent sur la province géologique des Esclaves, laquelle pourrait faire l'objet d'une accélération des activités minières au cours de la prochaine décennie.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Patrimoine canadien et Environnement Canada, de concert avec les groupes autochtones, l'industrie minière, les organisations environnementales et les autres parties intéressées, participeront à l'élaboration de cette stratégie.

L'un des objectifs est de sensibiliser la population et d'obtenir son appui relativement au système des zones protégées, au moyen de vastes consultations publiques. On espère repérer les zones à protéger sur la base de consultations avec les collectivités, des connaissances traditionnelles, de la recherche scientifique ou d'autres moyens pour ensuite élaborer et mettre à la disposition du public une base de données et une carte indiquant l'emplacement et les caractéristiques des zones protégées actuelles ou à venir dans les TNO, y compris les secteurs non encore soustraits au développement.

Un site Internet sera mis sur pied pour fournir de l'information et favoriser la discussion au sujet de cette initiative, faisant appel tant aux écoles des TNO qu'aux spécialistes des affaires circumpo-laires, aux conseils de bande et aux particuliers. On pourra aussi consulter un manuel décrivant brièvement les caractéristiques de chaque zone, et une revue des désignations possibles des terres selon le système mis au point par l'Union mondiale pour la nature des Nations Unies.

Le soutien financier proviendra de diverses sources, dont le GTNO, le gouvernement du Canada, des organisations autochtones, des conseils de gestion de la faune et de planification de l'utilisation des terres, des groupes environnementaux non gouvernementaux, des membres du secteur privé, des particuliers et des fondations.

Natali Lefebvre

COURRIER DU LECTEUR

«Jamais aussi francophone et bilingue que cette année»

Cher éditeur,

Premièrement, je veux féliciter les nombreux citoyens du Canada qui sont ambitieux d'apprendre une deuxième langue, particulièrement le français. Je suis une étudiante d'immersion moi-même, et je suis contente de dire que je fais ma part, pour l'unité des deux cultures dominantes de notre pays.

Je veux féliciter aussi l'APF (Association de la presse francophone) d'avoir écrit cet article dans L'Aquilon le 11 octobre 1996, et d'avoir ainsi encouragé les personnes qui sont bilingues.

Je pense qu'une des grandes inspirations pour les Canadiens d'être bilingue cette année, était le référendum en 1995 qui avait comme but la séparation du Québec du Canada. Peut-être qu'ils avaient besoin d'un «choc de réalité» pour bien comprendre qu'on doit travailler un peu pour l'unité dans ce pays.

Je veux encourager particulièrement les étudiants à s'impliquer dans les programmes bilingues. Il y a les programmes disponibles, et parfois gratuits. Nous sommes les membres des gouvernements et les travailleurs de l'avenir. Les pourcentages de bilinguisme augmentent maintenant, et avec la coopération de tout le monde, les pourcentages pourront augmenter encore.

D'être bilingue au Canada, il y a des avantages : plus de communication, plus d'opportunités, et plus de paix.

Sara Turner
Étudiante de l'école secondaire Sir John Franklin





Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Les contaminants dans les TNO

Un bénéfice réel versus un risque potentiel

La semaine dernière, L'Aquilon présentait deux articles où il était question de la recherche sur les contaminants du Nord, effectuée dans le cadre de la Stratégie environnementale de l'Arctique. Cette semaine, pour approfondir le sujet, le journal a rencontré le Dr André Corriveau, médecin responsable de la santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux dans les TNO.

Les contaminants absorbés par les résidents de l'Arctique sont contenus dans la graisse des animaux marins dont ils se nourrissent. Les polluants déversés dans l'eau par les industries remontent la chaîne alimentaire jusqu'à l'homme, gagnant en quantité et en concentration chaque fois qu'ils passent d'un échelon de la chaîne à l'autre. Faudra-t-il un jour que la population arctique trouve des substituts à l'alimentation basée sur la consommation de poisson et de mammifères aquatiques qui a depuis toujours assuré sa santé et sa survie?

Jusqu'à présent, peu de recherches ont été poursuivies sur le sujet, mais d'après le Dr Corriveau, on a quand même pu conclure qu'avec le taux d'absorbtion actuel de contaminants chez les humains, le danger pour les enfants et les adultes est très faible. Les risques d'effets graves sont plutôt courus par les foetus. (voir encadré)

«On pouvait déjà prévoir que les populations dont la nutrition était davantage constituée d'animaux marins révèleraient des taux de contaminants plus élevés que celles où l'on se nourrit de caribous», affirme le Dr Corriveau, «les caribous sont des animaux maigres qui se nourrissent de lichen, qui ne contient pas de contaminants. Les mammifères marins, eux, sont placés haut dans la chaîne alimentaire, et chaque fois qu'ils mangent un autre animal, ils absorbent d'un coup tous les contaminants qu'il contient. Donc, plus un mammifère marin est vieux, plus la concentration de contaminants dans sa graisse est élevée».

Malgré le fait que l'on ait bel et bien établi que le sang des résidents de l'Arctique contient des contaminants, le Dr Corriveau n'est pas prêt à demander aux communautés de modifier leur alimentation de façon majeure. De toute manière, cela serait bien plus difficile que dans le Sud, où les substituts à quelque aliment que ce soit sont nombreux. De plus, les huiles contenues dans le phoque ou la baleine constituent une bonne protection contre certaines maladies, comme par exemple le cancer du sein, de l'intestin, ou les maladies cardiaques. Selon le Dr Corriveau, on ne peut pas se débarasser d'un bénéfice réel à cause d'un risque potentiel. «Si une femme s'inquiète de la santé de son enfant à cause de la quantité de contaminants auxquels elle s'expose, je lui suggère des moyens de diminuer le gras dans son alimentation, comme décanter le bouilli par exemple», dit-il.

Le programme de recher-

Contaminants
Suite en page 7

Danger pour les foetus

Le foetus, dont le sytème nerveux central et le cerveau sont en plein développement, est beaucoup plus vulnérable qu'une personne ayant déjà atteint un certain niveau de croissance.

La recherche sur les contaminants du Nord effectuée dans le cadre de la Stratégie environnementale de l'Arctique a donc porté jusqu'à maintenant sur l'étude du sang de 230 mères volontaires, ainsi que sur le sang contenu dans le cordon ombilical de leur bébé. Il s'agit de la première étude de ce genre dans les TNO, ce qui signifie que les données antérieures sont inexistantes et qu'il faut établir des standards. Grâce aux résultats obtenus, il sera possible de déterminer les taux de contaminants absorbés en moyenne dans chaque région, et ensuite de se concentrer sur les effets à long terme de l'ingestion de polluants.

Selon le Dr Corriveau, quand on parle de parties par million ou par milliard de contaminants, il s'agit évidemment de quantités infimes qui agissent dans l'organisme au même niveau qu'une hormone. L'effet produit dépend des récepteurs qui interagissent dans le processus et de combien de molécules sont mises en cause. «Un foetus formé de quelques milliers de cellules pourra être affecté par seulement une ou deux molécules de contaminants, puisque ces molécules seraient en contact avec peu de récepteurs. Lors de la formation du système nerveux, quelques interactions chimiques peuvent être déterminantes pour le développement futur de l'enfant», explique-t-il.

Pourtant, il est difficile d'identifier avec certitude les effets causés par l'absorbtion de polluants Des études menées depuis les années 70 dans la région des Grands Lacs sur des des enfants qui avaient été exposés à des contaminants tendent à démontrer des différences de quotient intellectuel. Cependant, sur le plan individuel, il est pratiquement impossible d'affirmer qu'un quotient intellectuel légèrement plus bas que la moyenne est dû à un contact avec des contaminants plutôt qu'à d'autres facteurs.

«Ce qui est inquiétant, c'est quand les taux de contamination augmentent et qu'on se met à découvrir des effets similaires notables chez plusieurs individus d'une même population», affirme le Dr Corriveau, «mais comme c'est la première fois que l'on mesure les taux de contaminants dans le Nord, on ne peut pas encore dire s'ils sont en train de monter ou de baisser».

Natali Lefebvre

Le Dr André Corriveau

Pour la santé du Nord

C'est à l'automne 94 que le Dr André Corriveau arrive à Yellowknife pour assurer la fonction de médecin responsable de la santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'ouest des TNO.



Originaire de Montréal, le Dr Corriveau n'en était pourtant pas à sa première expérience du Nord; il avait déjà passé huit ans comme médecin généraliste et responsable de la santé publique à Povungnituk, petite communauté de 1100 personnes, située dans le Nunavik, Arctique de l'Est.

André Corriveau et sa famille aiment le Nord, mais Povungnituk ne semblait pas être l'endroit idéal pour l'éducation des enfants. «Nous n'étions pas tentés de retourner dans le Sud, alors quand la possibilité s'est présentée pour moi de travailler en santé publique à Yellowknife, nous avons décidé d'y venir», dit le Dr Corriveau.

Le rôle du Dr Corriveau en tant que médecin hygiéniste ou médecin de la santé publique pour l'ouest des Territoires du Nord-Ouest est d'abord centré sur le contrôle des maladies infectieuses et des épidémies.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, il s'occupe de la prévention des maladies, et de ■ planification et évaluation des programmes de santé. Sa position d'épidémiologiste comprend la responsabilité de rassembler des statistiques sur les divers problèmes de santé rencontrés dans l'ouest des Territoires, de faire des analyses, et de remettre de l'information aux communautés et aux régies régionales de santé sur ce qu'on peut faire pour minimiser l'impact de la maladie dans notre société.

Le Dr Corriveau ne prévoit pas quitter Yellowknife dans un avenir rapproché : «tant que le travail est intéressant et que les besoins familiaux sont satisfaits, il n'y a aucune raison de partir», dit-il. Il est cependant souvent appelé à voyager dans les Territoires à cause de son travail. Depuis son arrivée à Yellowknife, il ne fait pas de consultation générale régulière, mais il lui arrive d'intervenir auprès des individus dans les communautés où il n'y a pas de médecin.

Son expertise en matière de maladies infectieuses fait que les médecins des TNO ont recours à ses connaissances quand ils se trouvent face à des cas de maladies plus rares. Il est aussi la personne ressource pour les médias et le porte-parole pour tout ce qui touche la santé communautaire.

Le travail du Dr Corriveau lui demande beaucoup de son temps, mais malgré cela, il a voulu s'impliquer au sein de la communauté francophone de Yellowknife : «Cette année, j'ai été élu au Conseil scolaire de l'école Allain St-Cyr, que fréquentent mes enfants. C'est ma manière de m'intégrer à la vie des francophones d'ici».

Natali Lefebvre

Allégations de conduite douteuse contre la députée Ethel Blondin-Andrew

La FFT l'appuie

Alors que les députés d'opposition et les médias du Sud dénoncent la députée du Western Arctic, la Fédération franco-ténoise lui exprime un vote de confiance.

Selon les faits établis, Mme Blondin-Andrew aurait utilisé sa carte de crédit gouvernementale pour acheter quelques effets personnels. Peu de temps après, elle émettait des chèques personnels au gouvernement pour rembourser ces achats. Les députés d'opposition et quelques médias ont surtout mis l'accent sur les achats, omettant parfois de souligner le remboursement.

Dès le début de la crise, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a déclaré son support inconditionnel à la députée du Western Arctic.

Dans une lettre adressée au premier ministre du Canada, le président de la Fédération franco-ténoise, Daniel Auger, a manifesté sa confiance à l'endroit de la députée.

Selon le porte-parole de ■ communauté franco-ténoise, «Madame Ethel Blondin-Andrew accomplit avec rigueur, compétence, et générosité son devoir de servir les intérêts de sa circonscription et du Canada. Son intégrité ne saurait qu'être incontestable. Dans ces conditions la communauté franco-ténoise ne doute pas de ■ bonne foi qui préside à ses actions».

Alain Bessette

Contaminants

suite de la page 6

che sur les contaminants des TNO prend fin le 31 mars 97, mais il reste encore beaucoup à découvrir dans ce domaine. Le gouvernement fédéral est présentement en quête de financement pour que l'étude puisse se poursuivre, et un nouveau programme devrait être ébauché d'ici la fin de celui qui est présentement en cours. Une étude du même type que celle menée dans les TNO sur le sang des mères et des nouveaux-nés, effectuée au Groënland, au Labrador et au Nouveau-Québec pourrait faire avancer la recherche poursuivie dans les Territoires. En effet, cette étude ne dépend pas de fonds canadiens, et l'avance qu'elle prend permettra peut-être de reprendre ici un peu plus tard des travaux plus poussés se basant sur les découvertes faites ailleurs. «Quand on fait de la recherche, on trouve des réponses, mais ces réponses font toujours naître de nouvelles questions», remarque le Dr Corriveau.

Natali Lefebvre

Chronique du Net

Natali vous revient la semaine prochaine avec une autre chronique sur l'Internet



Huguette Beaulieu

Un long party de Noël!

Après plus de 10 ans dans le Nord, Huguette Beaulieu quitte les TNO.

Arrivée à Yellowknife le 23 décembre 1985, chez son frère, pour y passer le temps des fêtes, Huguette Beaulieu y habitait toujours 10 ans plus tard. «Hey! Ça c'est un long party de Noël!» indique Huguette Beaulieu.

Depuis, son frère est déménagé en Saskatchewan et Huguette a passé 10 années à se faire de bons amis. «Les amis que l'on se fait dans le Nord, c'est des amis pour longtemps. C'est des amitiés durables, solides», explique Huguette Beaulieu. Lorsqu'elle retourne à Montréal pour y visiter sa famille, elle en profite toujours pour y rencontrer plusieurs amis connus dans le Nord.



Peu de temps après son arrivée à Yellowknife, Huguette Beaulieu s'est mise à la recherche de boulot. Son premier emploi, ce fut à L'Aquilon, de janvier à mars 1986. Puis elle a trouvé un emploi au ministère de la Justice des TNO, aux affaires législatives. Elle fut la première employée francophone du GTNO rémunérée en vertu d'un poste budgétaire 4, c'est à dire, un employé rémunérée grâce à l'entente Canada-TNO sur les langues officielles. Elle a occupé ce poste jusqu'en 1991.

Par la suite, pendant quelques mois, elle a travaillé au ministère de l'Éducation. Elle était en charge de la ligne 1-800 sur les services en français.

Puis, retour aux sources, au journal L'Aquilon, où elle aura la responsabilité du secteur de la vente de publicité. Pendant un an, elle a mis le journal sur la carte du Commissariat aux langues officielles. Pas une seule publicité du fédéral ne passait dans un journal anglophone sans que Mme Beaulieu ne s'assure qu'elle ait sa contrepartie française dans L'Aquilon. Les ministères récalcitrants devaient bientôt répondre de toute omission auprès du Commissariat aux langues officielles du Canada. Au même moment, Huguette Beaulieu ouvrait aussi quelques dossiers au Commissariat aux langues des TNO en raison du maigre volume de publicité dans le journal en provenance du gouvernement des TNO.

Au moment de son départ du journal, le nombre de plaintes logées auprès du Commissariat aux langues officielles a subi une chute dramatique. Certains de ces ministère fédéraux récalcitrants annoncent toujours dans L'Aquilon.

Ses derniers emplois l'ont amenée à travailler au Secrétariat d'État du Canada (qui devint le ministère du Patrimoine canadien) puis au Mackenzie Lounge, dernier emploi en titre.

Dans le cadre de ses différents emplois, Huguette Beaulieu a pu visiter plusieurs communautés autres que Yellowknife. Ce fut principalement les communautés représentées par des associations de francophones : Fort Smith, Hay River et Iqaluit.

Elle a pu se faire plusieurs amis autochtones, en provenance d'un peu partout dans les TNO. Ce sont ses amis d'Iqaluit et du Nunavut dont elle se sent le plus près. «Les Inuits sont beaucoup plus comme nous autres. (...) quant ils te voient, ils s'essaient à parler les quelques mots français qu'ils connaissent, c'est fin de leur part», explique Huguette. D'ailleurs, un de ses buts à Toronto, c'est d'y suivre des cours d'Inuktitut. Elle retournera aussi à l'université afin de prendre des cours pour polir son anglais.

Parmi les anecdotes qui ont parsemé sa vie à Yellowknife, la première visite du groupe La bottine souriante en 1987 est la plus marquante. Les francophones et francophiles avaient dansé toute la nuit. Quelques durs à cuire s'étaient même retrouvés pour le déjeuner à la maison du leader du gouvernement de l'époque, Dennis Patterson.

Un dernier mot d'Huguette Beaulieu «Dis bonjour à tous ceux que j'ai pas eu le temps de voir».

Alain Bessette





Chantelle est la toute dernière venue de la famille Duval-Loubert. Elle est née le 16 octobre à Yellowknife et pesait 8 lbs et 2 oz. Sur la photo, de gauche à droite, Daniel Duval, Nikole Loubert, Chantelle et Amélie, ainsi que Aliette Duval. Chantelle est le 20[e] petit-enfant d'Aliette Duval.

Pour obtenir une trousse Premiers pas, contactez le (403) 920-2919

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 41, vendredi 22 novembre 1996

Brasse-Camarade



Natali Lefebvre/L'Aquilon

François et Pierre Lamoureux, des frères pleins de complicité, sont les piliers du groupe franco-ontarien Brasse-Camarade. François Paré complète la formation.

Deuxième rapport de la a CEN

Une autre pas pour le Nunavut

Un pas de plus a été franchi cette semaine vers la forme définitive que prendra le futur gouvernement du Nunavut. En effet la Commission d'Établissement du Nunavut (CEN) a rendue publique la semaine passée à Iqaluit la deuxième partie de son rapport «Des traces de pas dans la neige fraîche».

Ce deuxième rapport de la commission apporte des précisions sur les politiques d'emploi et de main d'oeuvre du prochain gouvernement et propose certaines échéances en matière linguistique, de financement et de la division des actifs au 1er avril 1999 entre les deux nouveaux territoires.*

Le directeur de la Commission John Amagoalik a souligné en conférence de presse que les propositions contenues dans le nouveau rapport ne devraient pas soulever d'oppositions majeures parmi les co-signataires de l'Accord politique du Nunavut, soit Ottawa, le GTNO et Nunavut Tunngavik.

Le rapport dresse les grandes lignes d'une politique d'organisation du travail pour le prochain gouvernement. D'abord il faut s'attendre à beaucoup moins de création d'emplois que prévu, étant donné les réductions de personnel qui ont déjà cours au GTNO pour arriver à éliminer le déficit. La commission

Traces de pas
Suite en page 2

Le Conseil du Trésor et les langues officielles

Il faut garder l'oeil sur les ministères

Le gouvernement fédéral a décidé de remettre entre les mains du Conseil du Trésor la responsabilité de surveiller les ministères, pour qu'ils se conforment à leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

«Le gouvernement reconnaît qu'il y a lieu d'instaurer une responsabilisation plus rigoureuse» écrit la ministre du Patrimoine canadien Sheila Copps, en réponse à un rapport du Comité mixte permanent sur les langues officielles qui a été déposé en juin dernier. Ce rapport soulignait les lacunes de la stratégie fédérale visant à appuyer le développement et l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophones.

Dans son rapport, le comité recommandait plutôt que le bureau du premier ministre (le Conseil privé) crée une agence responsable de surveiller l'application de la Loi sur les langues officielles au sein des ministères. Il recommandait aussi que le premier ministre réaffirme la détermination de son gouvernement à réaliser son engagement. La ministre Copps confirme dans sa réponse que le premier ministre Jean Chrétien «réitérera publiquement son engagement à l'égard de cette initiative très prochainement.»

Lors du Congrès mondial acadien en août 1994, l'ancien ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, avait annoncé que 26 agences et ministères fédéraux allaient devoir soumettre des plans d'action pour expliquer comment elles entendaient répondre à leurs exigences linguistiques en vertu de la partie 7 de la Loi les langues officielles, qui traite de la promotion du français et de l'anglais. Le contenu des premiers plans d'action avait cependant déçu les associations francophones. Même le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, avait noté dans un rapport d'évaluation que la majorité des dirigeants des institutions fédérales ne comprenaient pas très bien les enjeux et donc, ne savaient pas trop comment répondre aux nouvelles attentes du gouvernement.

Conseil du Trésor
Suite en page 2



Alain Bessette/L'Aquilon

Auteurs du Nord !

Jamie Bastedo, écrivain nordique habitant à Yellowknife, était l'hôte d'une rencontre de promotion des écrivains et auteurs du Nord. Parmi les auteurs invités, Richard Van Camp, originaire de Fort Smith, qui vient tout récemment de publier un livre. On notait aussi la présence de Lee Selleck dont le livre devrait paraître au printemps prochain.

Entente sur les gouvernements autonomes

Lire en page 3

Éditorial : Sur la piste du Nunavut

Lire en page 4

Le journal *Libération* à Iqaluit

Lire en page 5

Des éléphants et une histoire de croûte

Lire en page 6

Hélène Croft: artiste-peintre de Fort Smith en quête de perfection

Lire en page 8



Des sous pour la FFT

Ethel Blondin-Andrew, députée de l'Arctique de l'Ouest et secrétaire d'État à la Formation ■ à la Jeunesse, a annoncé le 14 novembre dernier, au nom de la vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, une subvention de développement à la Fédération franco-ténoise représentant la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest.

Sous la direction de ■ FFT, cette contribution fédérale aidera à financer des projets de formation et de développement culturel et social proposés par les organisations membres à Yellowknife, Hay River, Fort Smith et Iqaluit.

La subvention, qui totalisera 234 211$, découle de l'entente Canada-communauté franco-ténoise, un projet de 1,96 million de dollars s'étendant sur quatre ans et aidant à financer les programmes et le fonctionnement des organismes francophones ainsi que leurs projets de développement communautaire.

Bonne fête!

Le bureau de Yellowknife de l'Institut national canadien pour les aveugles célèbre cette année son dixième anniversaire et invite la population à démontrer son support en venant participer aux célébrations.

L'évènement sera souligné par des activités spéciales au Musée Prince de Galles, le 26 novembre prochain à 15 heures. On y présentera un vidéo sur la cécité dans les Territoires, suivi d'une conférence du Dr Euclid Herie, président de l'Institut national canadien pour les aveugles et de l'Union mondiale des aveugles. On y fera aussi une démonstration des techniques d'aide aux handicapés visuels.

Mauvais numéro

À partir d'octobre 1997, la ville d'Inuvik changera les trois premiers chiffres des numéros de téléphone locaux. Le 979 présentement utilisé au début des numéros de téléphone à sept chiffres sera donc remplacé par le 777.

En octobre 1997, les résidents du Nord n'auront plus en commun les codes régionaux 403 et 819 avec le nord de l'Alberta et le Québec. Tout le Nord partagera désormais le même code régional : 867 ou TOP.

Jusqu'à présent les trois premiers chiffres, 979, sont les mêmes à *Inuvik et à Iqaluit. Il devenait donc nécessaire de changer ce numéro pour l'une des deux villes afin d'éviter la confusion lorsqu'elles* partageront le même code régional.

Joyeux Noël, Marcel!

Noël est arrivé tôt cette année pour Marcel Blanchet, secrétaire et bibliothécaire à l'école Allain St-Cyr.

En effet, le 16 novembre dernier, M. Blanchet a vu six des sept numéros de son billet de Lotto 6/49 apparaître à l'écran alors qu'il regardait les nouvelles. Le petit bout de papier chanceux lui a rapporté pas moins de 613 368$, le second plus gros montant jamais remporté à la loterie dans les TNO.

Ses plans? Il pense prendre sa retraite plus tôt et rembourser ses dettes, mais pour l'instant, il ira passer les fêtes au Québec avec sa famille.

Des fonds pour les Jeux d'hiver de l'Arctique

Mme Ethel Blondin-Andrew, secrétaire d'État, a signé le 15 novembre dernier un accord de contribution au nom du gouvernement fédéral pour les frais de fonctionnement des prochain Jeux d'hiver de l'Arctique qui auront lieu à Yellowknife en 1998.

Les Jeux d'hiver jouent un rôle important pour les résidents du Nord canadien et des nations circumpolaires du monde. Ils aident à l'expansion économique, aux affaires sociales et au développement régional en plus de préserver le sport traditionnel et les valeurs culturelles des autochtones.

Le montant de ■ contribution fédérale s'élève à 200 000$, mais bien que cette somme soit considérable, la Société d'accueil des Jeux d'hiver de l'Arctique continue de travailler activement à recueillir des fonds auprès du secteur privé.

Natali Lefebvre

Appui à BHP

Suite de la une

insiste pour conserver un modèle décentralisé d'administration à travers le territoire du Nunavut tout en suggérant des approches innovatrices à l'organisation du travail: travail partagé, temps partiel, travail saisonnier, travail à la maison...

De plus, ■ commission recommande de tenir compte de la performance des travailleurs déjà à l'emploi du GTNO avant de les repêcher pour le gouvernement du Nunavut. Le nouveau gouvernement ne devrait pas tenir compte du principe de la sécurité d'emploi, déjà fortement remis en question, en recrutant sa force de travail mais plutôt de la performance passée de chaque employé. La CEN avertit que cette recommendation ne doit pas être perçue comme un appui à la mise en oeuvre d'une grande campagne d'évaluation des postes mais plutôt pour s'assurer que ceux dont ■ performance est actuellement inadéquate ne puisse s'appuyer sur des acquis antérieurs.

Le prochain Commissaire par intérim du Nunavut devrait d'ailleurs élaborer une formule d'entente sur l'emploi de la fonction publique du Nunavut avec le GTNO.

Ce qui devrait particulièrement retenir l'attention de l'Association Francophone d'Iqaluit et de la Fédération Franco-Ténoise c'est la proposition de la commission d'organiser une conférence sur la politique linguistique du Nunavut dès la deuxième moitié de 1997.

Une autre échéance cruciale prévue au rapport concerne un projet de formule de financement à être entériné par le commissaire par intérim et le gouvernement central. Le document prévoit qu'une telle entente devrait être signée par les parties avant le premier septembre 1998. La formule de financement devrait permettre d'offrir les mêmes services aux citoyens du Nunavut que dans n'importe quel coin du pays. On devrait d'emblée y inclure un droit de redevances pour le Nunavut sur d'éventuelles exploitations minières et certainement tenir compte du coût de la vie au nord du 60ième parallèle.

Dans le domaine des télécommunications, la commission recommande la mise sur pied d'un système de type Internet, l'Intranet, pour les communications internes des différents services gouvernementaux. Les techniciens requis pour le développement d'un tel réseau devrait être engagés avant avril 1999.

Enfin, une entente entre le Nunavut et le GTNO devrait être signé avant le 1er avril 1999 sur la répartition de l'actif et du passif entre les deux territoires. La Commission insiste pour que le GTNO cesse de vendre des actifs du Nunavut à moins d'avoir au préalable obtenu le consentement du Commissaire par intérim.

Louis Mc Comber

* Les informations sur le rapport Traces de pas dans la neige fraîche #2 sont tirées d'un article du Nunatsiaq News du 15 novembre dernier : Footprints 2.

Conseil du Trésor

Suite de la une

Pour la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), la réponse du gouvernement est «un pas dans la bonne direction.» Son président, Jacques Michaud, se dit heureux de constater que ■ cabinet a tenu compte de l'appel de son organisation: «Enfin, les ministères et les agences visés devront répondre de leurs actions.»

APF

Programme d'emploi pour les jeunes autochtones à risque

Un défi pour les jeunes

Le gouvernement du Canada et le Congrès des peuples autochtones (CPA) ont uni leurs efforts pour venir en aide aux jeunes autochtones à risque.

Quelques 300 jeunes autochtones participeront à un programme novateur de stimulation à l'emploi pour les jeunes à risque, c'est-à-dire les jeunes qui en raison d'antécédants judiciaires risquent de ne pas trouver d'emploi ou de dépendre indéfiniment de l'aide sociale.

Ethel Blondin-Andrew, secrétaire d'État (Formation et Jeunesse) ainsi que Jim Sinclair, président du Congrès des peuples autochtones ont fait l'annonce officielle de ce programme à Fort Smith le 14 novembre dernier.

«Le taux de chômage, chez les jeunes Autochtones, est deux fois plus élevé que la moyenne nationale, et leur taux d'incarcération est proportionnellement plus élevé que chez les Canadiens non autochtones», a souligné la secrétaire d'État Ehel Blondin-Andrew. «Je crois que ce programme aidera les jeunes Autochtones à rompre ce cycle malheureux.»

Le programme intitulé «Défi du changement» a été conçu par le CPA, en collaboration avec la nation métisse des TNO, le Native Council of Nova Scotia, Développement des Ressources humaines du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le programme sera mis à l'essai à Fort Smith et à Halifax.

«L'expérience démontre que nous obtenons une participation plus massive et de meilleurs résultats lorsque les programmes sont conçus par et pour des autochtones» a expliqué Jim Sinclair du CPA.

Le programme se veut un complément des programmes communautaires existants. Il aidera ces jeunes à intégrer le marché du travail en mettant à profit les programmes actuels. Le programme se compose de quatre éléments pricipaux : réorientation en matière de culture autochtone, acquisition du sens de l'initiative, élaboration de plans d'action personnels et mise en oeuvre de ces derniers.

Le minisitère du Développement des Ressources humaines versera jusqu'à 1,375 million de dollars au CPA afin d'appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre du programme au cours des trente prochains mois.

Alain Bessette



Alain Bessette/L'Aquilon

Les oeuvres des auteurs de Yellowknife étaient disponibles lors de la soirée des auteurs du Nord au Centre des visiteurs de Yellowknife.

Soirée de lecture au Centre des visiteurs

Hommage aux auteurs

Quatre auteurs et trois auteures habitant Yellowknife sont venus lire quelques extraits de leurs oeuvres lors d'une soirée rendant hommage aux écrivains du Nord.

Cette soirée de promotion des auteurs du Nord a été organisée à l'initiative du personnel de la librairie Book Cellar. Ces derniers avaient remarqué les nombreux auteurs qui habitaient Yellowknife. L'événement avait pour but de souligner cette présence et de faire la promotion des auteurs du Nord.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à cette soirée tenue le 16 novembre au Centre des visiteurs de Yellowknife.

Il y avait plus d'une douzaine d'auteurs de Yellowknife tant dans le domaine littéraire que pour la photographie. Jamie Bastedo, Marianne Bromley, Lee Selleck, Elaine Woodward, Michael Kusugak, Jeanne Bushey et Richard Van Kamp sont tour à tour venus lire quelques extraits de leurs oeuvres. Lee Selleck est venu lire quelques extraits de son manuscrit «Dying for Gold», qui devrait être publié au printemps 1997. Ce manuscrit porte sur la grève de 1992 à la mine Giant.

Jamie Bastedo a aussi agi à titre de maître de cérémonie, présentant brièvement, avec humour, chacun des auteurs.

Il était aussi possible d'acheter les oeuvres publiées de ces auteurs.

Alain Bessette

Autonomie gouvernementale des Inuvialuit et Gwich'in

Signature d'une entente préliminaire

Une importante entente préliminaire a été signée la semaine dernière, exposant le processus et le calendrier des négociations relatives à l'autonomie gouvernementale des peuples inuvialuit et gwich'in dans la région du delta de Beaufort.

Ethel Blondin-Andrew, ministre d'État à la Formation et à la Jeunesse et députée de l'Arctique de l'Ouest, représentant le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, s'est jointe à Jim Antoine, ministre territorial des Affaires autochtones, à Nellie J. Cournoyea, présidente de la Inuvialuit Regional Corporation, et à Richard Nerysoo, président du Conseil tribal des Gwich'ins, lors d'une célébration marquant la signature de l'Accord sur le processus et le calendrier des négociations relatives à l'autonomie gouvernementale. Il s'agit d'une entente cadre qui ouvre la voie à l'élaboration d'une entente de principe qu'on prévoit achever d'ici deux ans.

«En signant cette entente cadre avec la Inuvialuit Regional Corporation et le Conseil tribal des Gwich'in, le gouvernement du Canada a clairement démontré sa volonté de négocier des dispositions d'autonomie gouvernementale», a déclaré Mme Blondin-Andrew, au nom du ministre Irwin.

Les Gwich'ins et les Inuvialuits ont déjà négocié des ententes séparées sur les revendications territoriales. En 1993, ils ont présenté une proposition conjointe portant sur l'établissement d'un gouvernement populaire régional. En juin 1994, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a accepté d'amorcer des négociations régionales.

Depuis lors, le gouvernement fédéral, la Inuvialuit Regional Corporation, le Conseil tribal des Gwich'ins et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont entrepris des discussions exploratoires. L'entente cadre sur les négociations a été paraphé en mai 1996 et signé en septembre 1996.

Au nombre des sujets qui seront examinés au cours des négociations de l'entente de principe, mentionnons la langue et la culture, l'éducation et la formation, les services sociaux et les services aux enfants, les services de santé, la justice et le maintien de l'ordre, le logement et l'utilisation des terres.

Une des principales caractéristiques de cet accord est le fait que la majorité des séances de négociations auront lieu dans les collectivités du delta de Beaufort, ce qui témoigne d'une volonté commune de faire en sorte que l'autonomie gouvernementale des Gwich'ins et des Inuvialuits se modèle sur la structure communautaire existante.

Natali Lefebvre

Réaction du député Jake Ootes au plan constitutionnel

Il faut réviser l'ébauche

Le député de Yellowknife Centre est très insatisfait de la formule gouvernementale présentée dans l'ébauche de Constitution de l'Ouest.

Selon le député Ootes, l'ébauche de Constitution pour l'Arctique de l'ouest tente de rassembler sous un même toit trop de types différents de structures gouvernementales. En essayant d'offrir tout pour tout le monde, l'ébauche n'a pas été en mesure d'offrir une forme simple de gouvernement qui satisferait la diversité des opinions politiques dans le Nord.

«Ça ne fait aucun doute que cette proposition n'aura aucun succès dans ma circonscription» a précisé Jake Ootes. «Plus d'une centaine de personnes ont assisté au forum public et pas une seule n'a parlé en faveur de l'ébauche». Selon le député Ootes, il faut chercher les dénominateurs communs et s'en servir pour bâtir une autre proposition constitutionnelle : «Il y a plusieurs choses positives dans ce projet et on doit les harnacher de façon constructive».

Le député Jake Ootes indique que les résultats du forum sont venus appuyer ses propres réflexions sur la proposition constitutionnelle. La proposition d'un mariage entre un gouvernement public et les gouvernements autochtones est une idée novatrice qui doit encore être défrichée. Cela a suscité plusieurs débats animés et cette question doit être étudiée avant que ne débute le processus de consultation sur la Constitution.

«Mes électeurs respectent le principe de gouvernement autonome pour les autochtones, mais c'est une question qui relève du gouvernement fédéral» maintient le député Ootes. «Je crois qu'Ottawa est en train de nous forcer à tout rassembler dans un même forum. C'est plus pratique pour eux en terme d'administration, mais il y a de meilleures alternatives.»

Parmi ces alternatives, le député Ootes mentionne le concept des communautés autogouvernées qui seraient en relation avec un gouvernement public central. Ce concept a l'avantage de faire des communautés la base du pouvoir politique dans les TNO.

Le député Ootes a rappelé qu'il faut se servir du document constitutionnel de façon constructive même si on est en désaccord avec le contenu.

Alain Bessette

ÉDITORIAL

Sur la piste du Nunavut

Une autre étape a été franchie vers la création du Territoire du Nunavut avec la publication de «Footprints 2», deuxième version du document d'orientation du futur gouvernement du Nunavut.

Cette fois-ci, la Commission d'établissement du Nunavut (CEN) a choisi de ne pas présenter différentes versions de son modèle gouvernemental, et c'est une bonne chose. En effet, le choix de la capitale est déjà fait. Dans l'édition antérieure, on présentait différents scénarios du modèle de gouvernement selon l'une ou l'autre des hypothèses de capitale. De plus, la CEN a maintenant une meilleure idée des tendances fiscales à Ottawa et des implications sur les futurs budgets du Nunavut.

L'une des recommandations de la CEN mérite d'être approfondie un peu plus. Il s'agit de la recommandation concernant le transfert des employés actuels du GTNO vers l'appareil gouvernemental du Nunavut. La Commission recommande de ne pas tenir compte du principe de la sécurité d'emploi en recrutant sa force de travail mais plutôt de la performance passée de chaque employé.

Le rapport mentionne à juste titre que la majorité des fonctionnaires occuperont des positions qui existent déjà, le nombre de nouvelles positions devenant de plus en plus marginal. Cette recommandation sur le transfert d'employés devient donc primordiale.

Il faudrait se renseigner sur la portée du Code canadien du travail lors d'un transfert d'employeur. Il se pourrait que le Conseil canadien des relations de travail décide que l'unité d'accrédiation syndicale, et la convention collective, continue de s'appliquer à la nouvelle unité. Les règles du jeu en matière de mise à pied et de licenciement devraient donc s'appliquer.

De toute façon, la CEN reste consciente des ressources financières limitées et elle précise que sa recommandation ne signifie pas qu'il faut entamer une évaluation complète des performances. Il s'agit plutôt d'identifier les employés dont la performance n'est pas satisfaisante.

Alain Bessette



Solo



Natali Lefebvre/L'Aquilon

François Lamoureux, le chanteur / guitariste de la formation Brasse-Camarade, lâche la bride quelques instants, le temps d'un solo, lors du spectacle donné par le groupe à Fort Smith la fin de semaine dernière.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

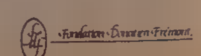
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





Coupures à Radio-Canada

Edward Picco en croisade

Le député d'Iqaluit, Edward Picco, a accompagné le 18 novembre dernier la ministre des Affaires municipales et communautaires, Manitok Thompson, à une rencontre avec le directeur général de CBC à Ottawa, Perrin Beatty.

L'objet de cette rencontre était de discuter des conséquences que pourraient avoir les coupures annoncées par la société d'état sur la qualité de vie et les communications pour les résidents du Nord. Mme Thompson et M. Picco ont demandé que les TNO soient traités comme un cas spécial, puisqu'en cas de coupures, le Nord, contrairement au Sud, ne dispose pas de solutions alternatives pour diffuser l'information.

M. Picco avait déjà annoncé il y a quelques temps son intention de faire pression auprès des ministres fédéraux relativement à la récente ronde de coupures à Radio-Canada. Le gouvernement territorial appuie le député dans sa croisade; le ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Charles Dent a récemment recontré la ministre fédérale du Patrimoine canadien, Sheila Copps, pour la sensibiliser au fait que pour plusieurs communautés du Nord, CBC est la seule source d'information radiophonique et télévisuelle disponible. La ministre Copps a déjà visité Iqaluit, et M. Picco estime qu'elle devrait pouvoir comprendre la situation particulière dans laquelle se trouvent les TNO.

M. Picco est très inquiet des conséquences de ces coupures qui surviennent à la suite des coupures à la Inuit Broadcasting Corporation et à Television Northern Canada. Il se dit préoccupé par le fait que ces coupures réduiront les services de radio et télévision en Inuktitut. Il serait selon lui désastreux qu'on vienne mettre un point final aux services de télévision et de radio pour les autochtones.

«Avec la création du Nunavut et celle du nouveau territoire de l'ouest, les espoirs et aspirations des gens du Nord doivent être maintenus et mis en valeur, pas mis de côté», a indiqué le député d'Iqaluit.

De plus, le député craint que sa circonscription électorale souffrira de ces coupures puisque les bureaux de CBC Eastern Arctic sont situés à Iqaluit.

Alain Bessette
Natali Lefebvre

En bref D'Iqaluit

La différence entre une bougie d'allumage et un carburateur ?

Les amateurs pourront enfin se familiariser avec ce qui se passe sous le capot de leur motoneige ! L'Association Francophone d'Iqaluit a en effet mis sur pied un atelier de mécanique de motoneige. La première session aura lieu le 30 novembre prochain à compter de 10:00 heures au centre de l'AFI. On a limité à dix le nombre de participants afin que tous et toutes puissent profiter de l'attention de l'instructeur, Robert Bertrand. Il y a des frais d'inscription de 20$ et on peut s'inscrire en téléphonant au bureau de l'AFI à 979-4606 ou au studio de la radio à 979-1073.

L'arrivée du père Noël en français à Iqaluit !

L'AFI organisera une petite fête de Noël le 15 décembre prochain au centre de l'AFI. Le père Noël devrait normalement se pointer un peu après le brunch pour placoter avec tous et toutes nos petit(e)s ami(e)s et surtout vérifier si tout ce beau petit monde a été sage durant l'année. Bien sûr que comme à l'habitude on ne posera pas la même question aux parents!

C'est ce que les administrateurs ont décidé au dernier CA de l'AFI tenu dimanche le 17 novembre dernier.

Louis Mc Comber

Le journal français Libération

Un intérêt pour le Nunavut

Dans la salle de rédaction du journal Libération à Paris, Nicole Pénico vérifie sa messagerie sur son ordinateur, au cas où le Nunavut aurait répondu en français. Surprise, elle y découvre un message de Stéphane Cloutier... elle lance un cri de joie! Plusieurs collègues s'approchent de son bureau, ils n'en reviennent pas. «Il y a quinze personnes autour de moi qui n'y croyaient pas!» Le 14 novembre dernier, elle débarquait à l'aéroport d'Iqaluit accompagnée de son photographe, Patrick Artignan.

Le projet de reportage au Nunavut a germé à la suite d'un interview qu'a donné Jean Malaurie au journal Libération au moment de la parution de son CD Rom sur le monde Inuit . Jean Malaurie s'est d'abord fait connaître en France par la publication de "Les derniers rois de Thulé", un ouvrage qui relate son séjour parmi les Inuit du Groenland. "Monsieur Inuit en France!", ajoutera Nicole Pénico pour souligner l'énorme réputation de l'ethnographe. Dans cet entretien, il souligne le rôle très important qu'aura la télématique dans le développement du nouveau gouvernement du Nunavut, mais aussi dans la sauvegarde de la langue et de la culture Inuit.

Nicole Pénico a tout de suite trouvé le sujet très intéressant et s'est braquée sur l'Internet où elle a découvert, entre autre chose, le site de l'Association Francophone d'Iqaluit. En entrevue à CFRT, elle a expliqué comment l'Internet devrait être le média par excellence pour développer tout genre de communication entre les communautés Inuit.

Par exemple, en éducation, les petites communautés ne peuvent avoir toutes les compétences pédagogiques sur place. Or avec une caméra vidéo rattachée à l'ordinateur, il est possible pour un professeur de donner un cours en temps réel dans plusieurs communautés à la fois et de recevoir les questions des étudiants. Il en va de même pour toute concertation administrative, ou encore pour des consultations médicales spécialisées. Avec ces hypothèses en tête, Nicole Pénico est curieuse de découvrir les plans et les projets du Nunavut en matière de télématique.

Elle ne pouvait arriver à un meilleur moment puisque la Commission d'Établissement du Nunavut vient de rendre public son deuxième rapport, «Des traces de pas dans la neige fraîche #2», où elle dévoile ses plans en matière de télécommunication.

Nicole reconnaît toutefois que l'accès aux ordinateurs et à l'Internet n'est pas donné à tous. Par exemple, sur les 500 abonnés de Nunanet à Iqaluit, une bonne majorité d'utilisateurs actuels doivent être non-Inuit. Faut d'abord pouvoir s'acheter un ordinateur puis savoir s'en servir. Autre difficulté, "aussi le souci légitime des Inuit est que ça puisse être écrit en Inuktitut".

La journaliste de Libération s'est dit étonnée de trouver tant de francophones à Iqaluit: «moi j'étais persuadée que c'était sinon anglophone, sinon pas du tout francophone...de fait, quand on se ballade, on tombe souvent sur des gens qui parlent français ici !»

Louis Mc Comber

Services en français sur les vols intérieurs

Pas toujours facile

Les mésaventures d'un couple venu visiter leur fille vivant dans les TNO auraient pu prendre une tournure très désagréable sans l'intervention de bons samaritains.

Un couple vivant dans en Estrie, au Québec, est venu visiter sa fille vivant depuis quelques années à Yellowknife. Ils sont francophones et n'ont une connaissance que très limitée de la langue anglaise.

Pour s'en venir dans le Nord, les choses se sont bien passées. Ils voyageaient grâce à Air Canada et ils ont reçu des services en français.

À leur retour, les choses se sont gâchées. Ils voyageaient par une autre compagnie aérienne, compétitrice de la précédente (pour ne pas la mentionner). Malheureusement pour ce couple, le service était unilingue anglais. Dans ces conditions, il est facile de ne pas comprendre tous les détails du voyage, tels qu'annoncés par les agents de bord et le pilote. Un premier vol devait les amener de Yellowknife à Calgary. Ensuite, ils devaient s'envoler vers l'Est dans un autre vol. Petit détail du trajet entre Yellowknife et Calgary, une escale à Edmonton est de rigueur.

Lorsque l'avion atterrit à Edmonton, le couple en question se prépare à quitter l'avion, se croyant rendu à destination, Calgary. Fort heureusement, deux voyageurs québécois surprennent leur conversation et les informent de la méprise. Le couple a pu ainsi éviter de se retrouver à Edmonton alors qu'il se croyait déjà à Calgary.

Les services en français sur les lignes aériennes : pas évident!

Alain Bessette

COURRIER DU LECTEUR



Cp. 1325
Yellowknife NT
X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Appels d'offres - Offres d'emplois



APPELS D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Rénovation de l'école Attagoyuk - Phase 3

Rénovation de l'architecture, de la structure, de la mécanique et de l'électricité du côté est de l'école et de l'emplacement de l'ouvrage – Pangnirtung, T.N.-O. –

Les soumissions portant sur les corps d'état du second oeuvre concernant la mécanique et l'électricité doivent être déposées à l'Association des constructeurs des T.N.-O. au plus tard à 14 h, heure de Yellowknife, le 13 décembre 1996.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses qui suit à partir du 15 novembre 1996. Les soumissions cachetées doivent parvenir avant :

16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 18 DÉCEMBRE 1996
14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 18 DÉCEMBRE 1996

Agent de projet : Louis Bourgeois

Nouvelle salle communautaire

Construction d'une salle communautaire (environ 400 m²) et rénovation de l'aréna – Sanikiluaq, T.N.-O. –

Les soumissions portant sur les corps d'état du second oeuvre concernant la mécanique et l'électricité doivent être déposées à l'Association des constructeurs des T.N.-O. au plus tard à 14 h, heure de Yellowknife, le 10 janvier 1997.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses qui suit à partir du 22 novembre 1996. Les soumissions cachetées doivent parvenir avant :

16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 15 JANVIER 1997
14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 15 JANVIER 1997

Agent de projet : Louis Bourgeois

Ajout à l'école Inuujaq - Phase 4

Ajout de 496 m² à l'école déjà existante et rénovations de la partie déjà existante – *Arctic Bay, T.N.-O.* –

Les soumissions portant sur les corps d'état du second oeuvre concernant la mécanique et l'électricité doivent être déposées à l'Association des constructeurs des T.N.-O. au plus tard à 14 h, heure de Yellowknife, le 17 janvier 1997.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses qui suit à partir du 29 novembre 1996. Les soumissions cachetées doivent parvenir avant :

16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 22 JANVIER 1997
14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 22 JANVIER 1997

Agent de projet : Noshir Panthaky

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins des présents appels d'offres.

Les soumissions portant sur les corps d'état du second oeuvre concernant la mécanique et l'électricité sont administrées par l'Association des constructeurs pour les présents projets : Association des constructeurs, 201-4817, 49e rue, Yellowknife NT. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec l'Association.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown) ou à l'agent de contrats, a/s du bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue).

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre [illegible] plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements techniques : Agent de projet en charge
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 979-5150
ou Clive Clark, Ferguson Simek Clark
Tél. : (819) 979-0555

Renseignements sur l'appel d'offres : Teresa Chandler
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (819) 979-5150

Tout contrat accordé en vertu des présents appels d'offres le sera sous réserve de l'approbation de fonds par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Les bureaux du GTNO seront fermés du 23 décembre 1996 au 2 janvier 1997.

Des éléphants dansants sur l'autoroute du Mackenzie

Une histoire de croûte

Une équipe de chercheurs canadiens en sciences de la Terre parcourt actuellement l'autoroute du Mackenzie entre Fort Providence et Yellowknife afin d'étudier les caractéristiques de la croûte terrestre dans cette région. Ce projet est intitulé Lithoprobe.

Cinq «éléphants dansants» sont mis à contribution pour conduire cette recherche. Il s'agit de cinq énormes camions ainsi baptisés par un journaliste qui avait observé leur travail dans un projet antérieur. Ces camions géants transportent une plaque vibratoire qui est déposée au sol et se met à vibrer. Les ondes créées par ces plaques se répercutent dans la croûte terrestre jusqu'à des profondeurs de 50 km. D'autres camions auxiliaires sont équipés de senseurs appropriés, des géophones, qui capteront les échos répercutés par la croûte terrestre. Les signaux reçus par ces senseurs sont alors enregistrés numériquement.

L'étude de ces enregistrements permettra aux chercheurs de créer un reproduction en trois dimensions de la structure de la croûte terrestre. Il s'agit d'un genre de radiographie de l'écorce terrestre.

L'itinéraire de ce groupe de chercheurs le conduira ensuite vers le Yukon et l'océan pacifique. En chemin, ils auront l'occasion d'enregistrer les vibrations de différentes formations de la croûte terrestre. Par exemple, dans la région entre Yellowknife et Fort Providence, le bouclier précambrien est l'une des formations rocheuses les plus vieilles du monde. À l'opposé, les Rocheuses forment un massif montagneux parmi les plus jeunes du monde, qui en fait, est toujours en formation.

La portion spécifique de la croûte terrestre sous étude est la lithosphère. Une meilleure connaissance de cette lithosphère permettra de mieux comprendre les tremblements de terre, les failles géologiques et même la présence de minerai. La lithosphère est cette portion externe de la croûte terrestre et est d'une épaisseur moyenne de 100 km. La lithosphère nous sépare et nous protège de l'intérieur brûlant du globe, en même temps qu'elle est le moteur des séismes.

Le Canada agit à titre de chef de file mondial dans l'étude géologique de la lithosphère. En effet, non seulement le Canada tire-t-il une grande partie de sa richesse des minéraux et du pétrole que renferme la lithosphère mais également près d'un dizième de toute la croûte continentale du globe se trouve en territoire canadien. C'est plus de 700 scientifiques canadiens qui seront à un moment ou l'autre impliqués dans ce projet.

Si un jour vous vous promenez sur la route du Mackenzie et que vous apercevez ces gros camions, les «éléphants dansants», ne vous inquiétez pas, Il s'agit simplement d'une équipe de scientifiques au boulot.

Alain Bessette

Flash nouvelles

Entente Canada communauté

Le ministère du Patrimoine canadien est prêt à verser aux organismes franco-ontariens plus de 12,8 millions de dollars d'ici 1999 dans le cadre d'une entente Canada-communauté-Ontario.

L'offre, qui a été présentée à la Coalition pour le développement et l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne et des minorités raciales, pourrait toutefois être rejetée par la cinquantaine d'organismes franco-ontariens. Déjà, l'Alliance culturelle de l'Ontario et la Table féministe de concertation provinciale francophone rejettent cette proposition. Le gouvernement demande une réponse à son offre d'ici le 5 décembre.

Outre les 12,8 millions de dollars, Patrimoine Canada a déjà accordé ou engagé près de 5,3 millions de dollars pour des projets d'infrastructures, dont 2 millions iront à la construction de salles de spectacle à Ottawa et Sudbury. Ottawa est aussi disposé à verser 525,000$ pour des projets complémentaires

La Dictée des Amériques

C'est Arlette Cousture, l'auteure des Filles de Caleb, qui rédigera et lira la quatrième Dictée des Amériques.

Toujours aussi populaire, la quatrième édition de cette compétition internationale regroupera au moins huit pays. La finale aura lieu le samedi 5 avril 1997, en direct de la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec.

On couronnera cinq champions parmi les finalistes et des centaines de prix seront remis aux participants lors des diverses étapes de la compétition.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Commissaire adjoint aux incendies
Ministère des Affaires municipales et communautaires **Rankin Inlet, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 49 812 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.** Par suite du présent concours, on dressera une liste de candidats admissibles pour d'éventuels postes du genre.
Réf.: 011-0295-0003 **Date limite** : le 29 novembre 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, bureau 600, 5201-50e avenue, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0373; courrier électronique : shebert@maca.gov.nt.ca

Commissaire adjoint aux incendies
Ministère des Affaires municipales et communautaires **Hay River, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 49 812 $ par année. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf.: 011-0296-0003 **Date limite** : le 29 novembre 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi à l'adresse suivante : Secrétariat du personnel, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8e étage, Scotia Centre, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0235.

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*





APPEL D'OFFRES

Northwest Territories Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fournir et installer un balisage lumineux d'aérodrome

Fournir, installer, vérifier et mettre en service un balisage lumineux d'aérodrome – Deline, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal nº 1, Inuvik NT X0E 0T0 (ou être livrées en main propre au 3e étage de l'édifice Mack Travel) au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 3 DÉCEMBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 19 novembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Shelly Hodges, commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Pat Ayiku, ingénieur
Gouvernement des T.N.-O.
Téléphone : (403) 920-3053

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 26 novembre 1996, à 10 h 30, dans les locaux du Ministère, au 1er étage de l'édifice Highways, 4510 Av. Franklin, Yellowknife, T.N.-O.

Découverte d'un nouveau talent inuit

Jason Akearok innove en musique contemporaine

Le public d'Iqaluit a pu découvrir le talent de Jason Akearok qui jouait en première partie de John Kimura Parker au théâtre Astro d'Iqaluit, le 28 octobre dernier.

Les Inuit se sont toujours adaptés à de multiples courants musicaux pour composer une musique bien à eux. Au contact des baleiniers, ils ont adopté l'accordéon, le «squeeze box» comme ils le nomment, et se sont rapidement créé un genre de musique dansante à résonnance celtique. Avec l'arrivée de milliers de militaires américains durant la dernière guerre ils ont développé un style country-western. Enfin, avec l'implantation récente de media dans le Nord ont surgi des rockers, rappers et discos de tout acabit. Jason Akeorak, lui, a choisi d'incorporer le chant traditionnel de ses ancêtres à la musique contemporaine.

Originaire de Hall Beach près d'Igloolik, Jason complète son secondaire à l'école Inukshuk d'Iqaluit. C'est à l'occasion d'un stage d'été pour étudiant à Banff (1989, Banff Center of Fine Arts) qu'il attrape la piqûre de la musique classique et plus particulièrement de la guitare. Il prend donc ■ décision de pousser plus loin son intérêt artistique et s'inscrit à la faculté de musique de l'Université Victoria en Colombie-Britannique pour finalement y décrocher son baccalauréat.

Au début de ses cours de composition, nous confie-t-il, il s'inspirait beaucoup de ses musiciens favoris, comme Bartok, Claude Vivier ou Xénakis. Il tenta d'abord de reproduire une musique d'accent occidental, ce qui lui rendait le travail de création quelque peu laborieux. Jusqu'à ce qu'il arrive à reconnecter avec des sources d'inspiration beaucoup plus nordiques.

Les souvenirs de son enfance remontèrent peu à peu à la surface. Le tambour, les ayayas, les katajjait, ou chants de gorge, reprirent leur place dans sa musique. Dès lors, la composition devint un geste plus naturel. Plus près du pays original, celui des ancêtres qui pouvaient passer de si longues heures en silence sur la banquise à attendre un phoque avec le bruit du vent comme seule musique.

Dès lors, une aventure passionnante s'offrit à lui : traduire sa propre culture dans le langage de la musique contemporaine. Pourquoi la musique contemporaine? A cause de l'inattendu que le créateur peut susciter en utilisant l'imprévu, l'insolite. C'est un genre musical qui n'est pas limitatif et qui se prête bien à l'intégration d'influences culturelles différentes.

En 1995, Jason Akearok rafle le prix Murray Adaskin pour la meilleure composition parmi les étudiants en musique de l'Université Victoria pour sa pièce «IKII», mot inuktitut qui veux dire «j'ai froid». La même pièce lui fait remporter en 1996 le deuxième prix du concours national de la SOCAN en musique contemporaine.

Jason Akeorak ne s'attend pas à une reconnaissance immédiate de ses concitoyens Inuit. Par exemple, au dernier concert de John Kimura Parker au théâtre Astro d'Iqaluit, le 28 octobre dernier, où Jason jouait en première partie, l'assistance se composait en écrasante majorité de non-Inuit.

«Ça va prendre du temps avant que mes compatriotes Inuit apprécient mon travail, mais ça va venir, je ne suis pas pressé», de nous avouer un Jason confiant et surtout tranquille.

S'il n'y avait que très peu d'Inuit au concert, il n'y avait d'ailleurs pas vraiment plus de francophones, mais ceux qui y étaient sont sortis ravis et impressionnés par le talent de Jason Akeorak, qui interprétait à la guitare quelques pièces classiques et modernes de son répertoire.

Louis McComber

Brasse-Camarade en tournée dans les TNO

Du rock à fondre une banquise

Le groupe rock franco-ontarien Brasse-Camarade débarquait à Hay River le vendredi 15 novembre dernier pour sa première visite dans les TNO. Le trio, très heureux de cette petite escapade dans le Nord, s'est dirigé le lendemain vers Fort Smith pour un deuxième spectacle, avant de mettre le cap sur la capitale.

Brasse-Camarade, c'est Pierre et François Lamoureux et François Paré, des gars super sympathiques et des musiciens accomplis qui s'éclatent depuis six ans sur les scènes du Canada, de la Louisiane, de l'Alabama, des Açores au Portugal, et même à l'Olympia de Paris. Ils ont du charme, de la sensibilité, du caractère et de l'humour.

À Hay River, on n'avait pas vu le resto-bar «Back Eddy» aussi plein depuis longtemps. Une bonne partie de la communauté francophone de la petite ville était au rendez-vous. Plusieurs anglophones et quelques autochtones s'étaient aussi déplacés pour venir assister à cette soirée de rock en français.

Dans une ambiance détendue et sous un éclairage tamisé, les gars de Brasse-Camarade ont donné un show à saveur plus accoustique qu'électrique qui a bien su plaire au public.

On peut sans aucun doute affirmer que le spectacle à Hay River a été tout un succès pour un évènement francophone dans une petite communauté.



Une foule animée à Hay River le 15 novembre dernier

À Fort Smith, samedi soir, on avait misé davantage sur la présence des familles et des adolescents, et on avait pour cela choisi de présenter le spectacle dans le hall de l'école secondaire plutôt que dans un bar.

La publicité de l'évènement a plus ou moins bien fonctionné avec les adolescents, mais plusieurs petites familles étaient de la partie. Là aussi, des membres des communautés anglophone et autochtone sont venus faire un tour et apprécier le talent et l'énergie des musiciens.

La salle étant plus grande qu'à Hay River, Brasse-Camarade s'est permis de faire plus de bruit en présentant plus de pièces dans leur version électrique. Les gens se sont montrés assez tranquilles pendant une bonne partie du spectacle, mais ils se sont lentement dégelés et à la dernière chanson, la moitié du public dansait tout autour de la salle.

Après le spectacle, plusieurs personnes sont restées pour discuter avec le trio. Un couple ■ même *appris au chanteur/guitariste*, François Lamoureux, une chanson traditionnelle dénée.

À Hay River comme à Fort Smith, les gars de Brasse-Camarade ont joué des pièces de leur nouvel album prévu pour février prochain, ainsi que des pièces de leurs albums précédents. On a aussi eu droit à quelques très belles chansons en portugais.

Depuis lundi, Brasse-Camarade est arrivé à Yellowknife où ses membres donnent des ateliers dans les écoles avant de présenter leur dernier spectacle dans les TNO demain soir au bar «The Cave».

Vite, vite, achetez vos billets; vous ne voulez surtout pas manquer ça!

Natali Lefebvre

Horaire de CFRT-MF

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 :30 à 9 :00 Les p'tits matins d'Iqaluit avec Daniel Cuerrier				
18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Apprenons l'inuktitut avec Rhoda Pudlat et Louis McComber 20 :00 Laboratoire radiophonique CFRT-MF 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18:30 Francoforme avec Gaétan Samson 19 :00 L'envol avec Réjean Ouellet 20 :30 À l'écoute du développement 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Le ranch à Roger avec Roger Dubé 20 :00 Mungo Live and Louder with Mungo Ireland 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	17 :00 Entre les lignes avec Todd Philips et Louis McComber 18 :30 Nunavut : case départ avec Anne-Marie Coulombe et Louis McComber 20 :00 D'un sujet à l'autre avec Nicole Beaulieu 21 :00 Tusauti avec Oleena et Jimmy	18 :30 Boulot-Toto-Dodo avec Louis McComber 19 :00 Nat-Is avec Claude Martel

Samedi	Dimanche
14 :00 Ça me dit de quoi 18 :30 Top Shape with Gaétan Samson 19 :00 Jamane with Jane, Neeve and Mary-Elyse	20 :00 Au pays des rêves avec Louis McComber 21 :00 Au sud du Sud avec Louis McComber

MOI AUSSI J'ECOUTE CFRT
107,3 IQALUIT

Viviititut... yes sir!

Hélène Croft, artiste-peintre

En quête de perfection

Hélène Croft a quitté Rimouski pour le Nord il y a dix ans. L'année dernière, elle s'installait à Fort Smith avec sa petite famille et commençait à peindre à plein temps. Son atelier est maintenant rempli de ses tableaux de style réaliste représentant des scènes du Nord, et elle continue toujours à peindre de plus belle.



C'est vers la musique qu'Hélène s'est d'abord dirigée. Elle a complété des études en violon, mais c'est un autre de ses talents, la peinture, qui devait prendre le dessus.

En 1986, elle et son conjoint Bruno décident d'apprendre l'anglais. Bruno, étant biologiste, se sent très attiré par le Nord. Le couple choisit donc Yellowknife pour destination. À leur arrivée, ils travaillent tous les deux comme moniteurs de français dans les écoles. Ils n'ont alors aucune idée qu'ils n'aurait toujours pas quitté les Territoires dix ans plus tard.

Mais un premier enfant arrive, puis un autre. La petite famille prend racine. Bruno travaille en biologie et Hélène reste à la maison avec les enfants. Elle peint de temps en temps des toiles qu'elle donne en cadeau, mais Bruno pense que son talent vaudrait la peine d'être exploité, et il l'encourage à peindre plus sérieusement.

Ce n'est que l'année dernière qu'Hélène a commencé à consacrer beaucoup de temps à peindre. «La plus jeune est entrée en maternelle; j'avais donc tous les avant-midis libres pour la peinture. Maintenant qu'elle est en première année, je passe mes journées entières à peindre. C'est un travail à temps plein», dit-elle.

Hélène est une artiste autodidacte. *À part des cours du soir en dessin et en aquarelle qu'elle a pris* à Saskatoon il y a deux ans alors que Bruno achevait sa maîtrise, elle n'a jamais étudié les arts plastiques à l'école. «J'ai appris beaucoup sur des choses comme la dimension et la profondeur dans mes cours de dessin», se rappelle-t-elle, «mais le reste, je l'ai appris dans les livres. J'ai lu tous les livres d'art de la bibliothèque de Yellowknife. J'y ai pris des idées ici et là et c'est en essayant différentes approches que j'ai développé ma technique».

Sa technique, elle la maîtrise magnifiquement bien. Elle peint à partir de photographies qu'elle prend à Forth Smith ou que Bruno et des amis lui rapportent de voyages dans le Nord. «J'aime que ce *soit réaliste, qu'on ait l'impression* d'être là. Je peins à partir de photos parce que je travaille à l'acrylique et qu'il me faut environ une trentaine d'heures pour compléter une toile. Peindre les scènes sur place serait trop compliqué», dit-elle. Quand c'est possible cependant, elle aime voir l'endroit qu'elle peint pour bien en comprendre les couleurs, la lumière. «Une photo ne peut pas tout capter», remarque-t-elle, «si je ne peux pas me rendre dans un endroit que je peins, il me faut plusieurs photos de cet endroit».

Ce qui lui importe le plus, c'est d'être le plus fidèle possible à la réalité sur le plan visuel. Elle a passé des heures à faire des recherches pour découvrir que le reflet dans l'eau d'un personnage qu'elle *avait peint n'aurait pas dû se trouver là*; le «défaut» sera corrigé sous peu Sans doute que personne ne l'aurait jamais remarqué, mais pour Hélène ce genre de détail est primordial. Elle est très auto-critique et juge sévèrement ses oeuvres. Quand quelque chose l'agace dans une de ses toiles, elle peut passer des heures à faire des corrections, à y penser la nuit et à chercher des solutions, pour finalement décider de la mettre de côté, cachée dans un coin où elle amassera la poussière, laissant son auteure en paix. «Mais ça ne fait rien», dit-elle, «c'est de l'expérience, ça fait partie du processus de création».

Hélène est d'autant plus critique quand elle jette un coup d'oeil sur ses premières oeuvres : «Au début, il y en avait trois ou quatre que je trouvais super bonnes. Maintenant, quand je les regarde, je les trouve super laides! Il y a des toiles que je ne peux pas croire que j'ai vendues! Je me demande si dans quatre ou cinq ans je trouverai laides les toiles que je peins aujourd'hui... C'est que je m'améliore encore et je sais ce que je suis capable de faire».

Même si elle joue maintenant moins de violon, la musique a toujours une grande importance pour Hélène et elle ne peint jamais sans écouter quelque oeuvre musicale. «S'il n'y a pas de musique, c'est très difficile pour moi de travailler», remarque-t-elle, «Parfois je fais rejouer le même morceau plusieurs fois. C'est très étrange ce que ça me fait, je ne pourrais pas vraiment l'expliquer...».

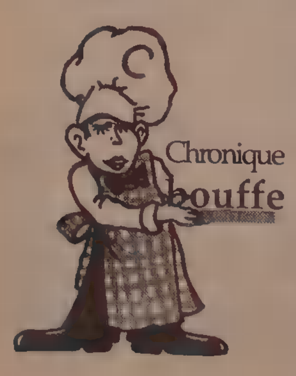
Le Conseil des arts des TNO lui a accordé une bourse; elle doit compléter 35 toiles pour février en vue d'une exposition. Le musée de Fort Smith prévoit aussi exposer ses toiles en juin prochain. La carrière de peintre d'Hélène Croft semble bien démarrer, et tout le mérite lui revient.

Natali Lefebvre

Les chaudrons de la Petite Boulotte

Les potages

Pas de doute, l'hiver est bel et bien arrivé, les jours se font irrémédiablement de plus en plus courts, et l'on rentre chez soi après une journée de travail, le visage tout rouge de froid et le ventre creux.



L'hiver, la bouffe se fait réconfortante. C'est tellement bon de s'installer devant un bol de soupe chaude après avoir été en contact avec l'air glacé. Il y a là-dedans quelque chose de presque folklorique... La soupe, c'est la maison, le confort, la chaleur.

Il est très facile de réaliser un bon potage. Tout ce qu'il faut, c'est quelques légumes, frais ou congelés. On peut aussi utiliser des légumes un peu défraîchis; c'est une très bonne façon de les récupérer, et une fois cuits, on ne voit pas la différence.

Voici donc un exemple de recette de potage absolument délicieuse, en plus d'être d'une simplicité désarmante.

Le potage aux pois verts et au feta

Un sac de petits pois verts congelés
De l'eau
Un oignon
Une pomme
Un bloc de feta
Du sel et du poivre

On met les petits pois, l'oignon et la pomme tranchés dans un chaudron avec assez d'eau pour couvrir le tout. Quand c'est cuit, on passe au mélangeur, en ajoutant le feta, le sel et le poivre. Si le mélange est trop épais, on remet un peu d'eau. C'est tout!

Il ne faut pas oublier que quand on suit une recette, on peut toujours remplacer des ingrédients par d'autres. On y va selon ses goûts personnels ou selon ce qu'on a sous la main au moment où l'on cuisine.

Pour les potages, il est possible de cuire les légumes dans le bouillon de poulet ou de boeuf plutôt que dans l'eau. Ajouter une ou deux pommes de terre lors de la cuisson donnera à la soupe une texture plus crémeuse. Les fruits donnent aussi des résultats intéressants.

Les ingrédients que l'on peut utiliser en passant les légumes au mélangeur sont nombreux; il suffit de faire confiance à son imagination. On peut par exemple ajouter du lait, ou du jus de fruits ou de légumes, de la mayonnaise ou de la sauce à salade, du fromage cottage, de la crème fraîche ou sûre, et bien entendu, des herbes, épices et aromates de toutes sortes.

Bref, le potage est un plat facile à cuisiner et difficile à rater, alors n'ayez surtout pas peur d'expérimenter et d'y mettre un peu de folie...

Bon appétit!

La Petite Boulotte

Le lauréat du Prix littéraire du Gouverneur général en poésie règle ses comptes:

«A partir du moment où un Acadien quitte l'Acadie, il est considéré comme un traître.»

Serge Patrice Thibodeau

On l'imagine fou de joie. Pourtant, le poète acadien Serge Patrice Thibodeau a des sentiments partagés depuis qu'il a reçu le Prix littéraire du Gouverneur général.

D'un côté, il est extrêmement fier d'être le premier lauréat acadien à recevoir ce prix depuis Antonine Maillet...il y a 25 ans! Il trouve même «logique» d'avoir remporté ce prix, lui qui en est à sa cinquième récompense depuis 1991 et qui a gagné il y a quelques mois le Grand Prix du Festival international de poésie de Trois-Rivières pour ses livres Nous l'étranger et Le Quatuor de l'errance. N'empêche. Il ne s'attendait pas à recevoir si jeune, il a 37 ans, un prix aussi prestigieux: «Je ne pensais pas l'avoir maintenant. C'était pas un objectif, ni même un souhait. A un moment donné, tout cela nous dépasse.»

Il faut dire que Serge Patrice Thibodeau, originaire de Rivière-Verte dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, a créé quelques précédents dans le monde littéraire. Il fut le premier francophone originaire de l'extérieur du Québec à recevoir le Prix Emile Nelligan en 1992 pour son livre Le cycle de Prague. Il est aussi le premier «francophone hors Québec» à recevoir cette année le grand prix du Festival international de poésie.

Il a été ému de recevoir le prix du Gouverneur général des mains de Roméo LeBlanc, un Acadien comme lui: «un homme formidable, incroyable pour le peuple acadien.»

De l'autre côté, il trouve extrêmement regrettable que les grands écrivains acadiens que sont Herménégilde Chiasson, Gérald LeBlanc Jacques Savoie ou Diane Léger n'aient jamais reçu une telle consécration.

«On publie en moyenne de dix à quinze livres par année. Il y a une littérature acadienne très dynamique, très moderne, très originale. J'ai l'impression qu'on ne s'est jamais aperçu qu'il y avait cette force littéraire en Acadie.»

Il est particulièrement peiné pour Herménégilde Chiasson, pour qui il a beaucoup d'admiration, et qui était en nomination pour la deuxième fois.

Cela dit, Serge Patrice Thibodeau est un homme amer, qui garde une certaine rancoeur à l'endroit de ceux qui ont levé le nez sur son oeuvre. Il voulait que son livre soit publié en Acadie, avec une coédition au Québec: «J'ai eu une réaction pire qu'un refus. Ça été l'indifférence. On n'a jamais répondu à mes demandes.» Résultat: c'est une maison d'édition québécoise qui profite maintenant de la publicité entourant le Prix du Gouverneur général.

APF

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 42 vendredi 29 novembre 1996

En route, les toutous!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

C'est un départ! Les gars de Brasse-Camarade sont prêts pour leur première ballade en traîneau tiré par un attelage de chiens.

Sommet 1996

sur l'éducation en français dans les Territoires du Nord-Ouest

Voir cahier spécial pages 5 à 8

La CEN consulte les chefs politiques du futur territoire

Un gouvernement à définir

Louis Mc Comber

Iqaluit - Samedi le 23 novembre dernier à Iqaluit, la Commission d'établissement du Nunavut (CEN) avait invité les principaux leaders politiques du Nunavut à une consultation sur la forme que prendra le prochain gouvernement qui devrait entrer en fonction au premier avril 1999. La CEN avait spécialement invité pour l'occasion un représentant de l'Association Francophone d'Iqaluit à se joindre aux délibérations.

Taille de l'Assemblée

Il s'agissait d'abord de se mettre d'accord sur la taille de la prochaine Assemblée Législative du Nunavut. La région du Nunavut est pour le moment divisée en dix districts électoraux et donc élit dix députés à l'Assemblée de Yellowknife. Or, [redacted] plus petite assemblée législative au Canada se trouve au Yukon avec seize députés.

La Commission suggère qu'une assemblée ne peut fonctionner à moins. D'abord, ça prend un leader de la Chambre, ce qui fait perdre un joueur, puis une bonne demie-douzaine de ministres. Si on imagine que quelques membres de l'Assemblée s'absentent pour des réunions ou pour cause de maladie, même à 16 élus, il ne resterait plus grand monde en chambre pour discuter des projets de loi. Sans compter les démissions éventuelles en cours de mandat. La CEN recommande donc d'élire au moins une vingtaine de députés. Un consensus s'est dégagé rapidement sur cette question. Goo Arlooktoo, député de Sud-Baffin au GTNO, a toutefois fait remarquer qu'il en coûte près de 150 000 $ par année par député au gouvernement territorial et que chaque député supplémentaire détourne des argents des services offerts à [redacted] population.

Double représentation

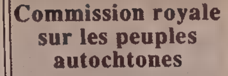
Il y a une population approximative de 22 000 personnes dans le territoire du Nunavut avec 11 000 votants potentiels. Une des solutions envisagées par la Commission, c'est la double représentation par circonscription: un homme et une femme. Cette proposition a soulevé beaucoup de controverse parmi les participants.

Manitok Thompson, députée de Aivillik et ministre des Affaires municipales et communautaires (MACA), a fermement affirmé qu'elle ne tenait pas à être élue en tant que femme, mais bien en tant que meilleure personne pour accomplir la tâche.

Edward Picco, député d'Iqaluit, a expliqué que c'était [redacted] introduire une restriction liée à un groupe social en particulier dans le processus démocratique, et qu'il ne fallait pas discriminer sur la base du sexe ou de la langue pour élire un candidat. L'élection doit se faire au mérite, a-t-il souligné. C'est le seul critère à considérer.

Par ailleurs, Jack Anawak, dé-

CEN
Suite en page 2



Commission royale sur les peuples autochtones
Lire en page 3

Les observateurs du Nunavut
Lire en page 3

Éditorial: un courage de leaders
Lire en page 4

Une langue de rock
Lire en page 9

Mme Copps et l'assimilation
Lire en page 10



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Au repos

«Fait pas chaud, chaud... Allez courir vous autres; moi je reste à la maison!»



Programme d'éducation en milieu de travail

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Charles Dent a annoncé que les employeurs, les unions de travailleurs, les collèges publics des TNO, ainsi que le gouvernement territorial collaboreront bientôt dans le cadre d'une stratégie d'éducation en milieu de travail qui a pour but d'aider les travailleurs à améliorer leurs compétences en lecture, écriture, mathématiques, et organisation des idées.

«Le gouvernement territorial reconnaît qu'il est essentiel pour la santé économique à long terme des TNO que les employés des secteurs public et privé améliorent certaines compétences», a déclaré M. Dent. «Les travailleurs ont souvent les qualifications nécessaires à l'obtention d'un emploi, mais il peut survenir des lacunes losrqu'il s'agit d'accomplir des tâches plus exigentes ou de s'adapter à des changements. Le programme d'éducation en milieu de travail offre aux travailleurs l'opportunité d'élargir leurs compétences tout en permettant aux employeurs d'augmenter leur productivité», a-t-il ajouté.

On prévoit qu'un minimum de 100 personnes participeront à ce programme dans les deux prochaines années.

Festival de films sur le Nord

Le premier festival annuel «Far North Film Festival» aura lieu au Northern Arts and Cultural Centre, les vendredi et samedi 29 et 30 novembre. Vingt-cinq films ont été sélectionnés pour cette première édition de l'évènement, dont des documentaires, des vidéos et des courts métrages.

Cinq réalisateurs, Zak Kunuk, Vicki Swan, Paul Andrew, Marie Wilson et Andrew Birzen, tiendront un forum samedi matin où ils discuteront du sujet de «la représentation du Nord par des réalisateurs du Sud». Le public pourra poser des questions et rencontrer les participants après la discussion.

Samedi après-midi à 13h, CBC North donnera l'occasion aux gens de rencontrer des producteurs du Nord à l'hôtel Explorer.

Samedi soir, trois Prix du Public seront remis aux réalisateurs dont les films auront remporté le plus de popularité.

Fort Smith se démarque

Malgré le fait qu'elle soit composée majoritairement de «fonctionnaires», la population de Fort Smith démontre son initiative en poursuivant agressivement une série d'activités économiques.

«Les gens de Fort Smith savent que ■ gouvernement ne peut pas continuer à dépenser plus d'argent», a déclaré le député de Tebacha, M. Michael Miltenberger, «ils ne sont pas prêts à laisser quelqu'un d'autre contrôler leur avenir, alors ils travaillent ensemble pour trouver des solutions et les appliquer».

Quelques unes de ces solutions sont :

-un symposium visant à se préparer aux retombées de l'explosion du secteur minier,

-le projet «Challenge for Change» mis sur pied dans le but d'aider les jeunes à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés, tout en créant de nouveaux emplois,

-une participation active à la planification de la nouvelle Constitution,

-une conférence sur l'hydrogène où les industriels ont cherché des moyens de réduire les dépenses reliées à l'énergie,

-une recherche de moyens pour faire avancer l'économie locale en partenariat avec la compagnie BHP,

-une utilisation maximale du collège Aurora.

Sondage sur les drogues et l'alcool

Le ministère de la Santé et des Services sociaux rendra bientôt publics les résultats d'un sondage sur l'usage fait présentement des drogues, de l'alcool et du tabac dans les TNO.

À travers les territoires, 1 500 personnes âgées de 15 ans et plus ont participé à ce sondage qui aidera à dirier les efforts qui sont faits en vue de réformer le système de services reliés aux dépendances et à mettre plus d'emphase sur la prévention.

«Les résultats de ce sondage sont très importants», a déclaré le sous-ministre Don Ellis, «même si nous savons que les statistiques ne peuvent pas illustrer toute la souffrance et la violence qui accompagnent souvent l'abus de substances».

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Kelvin Ng, a pour sa part fait remarquer qu'il faut développer une approche envers les dépendances qui permettrait aux familles et aux communautés de jouer un rôle plus important dans le support aux individus.

Natali Lefebvre



Site WEB : http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

Courrier électronique : aquilon@internorth.com

CEN

Suite de la une

puté libéral à la Chambre des Communes et José Kusugak, président de Nunavut Tungavik Inc. (NTI) ont rappelé aux participants qu'ils ne voyaient aucun problème à innover en matière de fonctionnement du gouvernement. Ce n'est pas grave si aucun autre gouvernement au monde n'a jamais adopté une telle mesure. Il ne fallait avoir aucune peur de la différence, ont-ils précisé, chacun à leur façon.

José Kusugak a fortement motivé les participants à appuyer la proposition sans délai.

Mary Nashook, la représentante de Pauktuutit, l'association canadienne des femmes inuit, a fait remarquer que des représentants masculins ont tendance à oublier les questions familiales et communautaires dans leurs priorités et que dans le territoire du Nunavut, ces questions devraient être en tête de liste du gouvernement. Si on ne s'attaque pas de façon urgente à ■ crise sociale qui déchire les communautés inuit, on risque d'hypothéquer sérieusement ce grand rêve du Nunavut. En ayant un nombre égal de femmes et d'hommes parmi les élus, de telles questions ne pourront pas être mises de côté.

La CEN a aussi présenté des graphiques illustrant la proportion de femmes élues dans différents parlements. C'est dans les pays Scandinaves que l'on retrouve le plus haut taux de femmes élues. Jack Hicks, directeur de recherche à la CEN, a fait remarquer qu'il s'agit de pays où l'on accorde aussi beaucoup d'importance au bien-être des citoyens. En Suède, 41% des *membres de la Riksdag sont des* femmes, tandis qu'au Canada seulement 18% de la Chambre des Communes est composé de femmes. C'est la France qu'on retrouve tout au bas de l'échelle avec 6% de femmes à l'Assemblée nationale.

Le président d'assemblée et aussi président de la Commission, John Amagoalik, a souligné aux participants que de proposer maintenant une telle mesure garantirait la participation des femmes au prochain gouvernement et n'entraînerait aucun coût supplémentaire. Puis, il a suggéré de sonder la position des participants sur la question par un vote secret qui donnerait une indication plus précise aux commissaires. 18 ont voté pour la double représentation, 3 contre et 4 se sont abstenus.

Premier ministre

Les commissaires voulaient aussi avoir l'avis des participants sur leur proposition d'élire un premier ministre du Nunavut au suffrage universel.

Dans le système actuellement en vigueur dans les Territoires, le premier ministre est élu par le caucus, qui lui est élu par l'ensemble des députés. Le premier ministre se retrouve avec seulement un ascendant moral sur le caucus. Il n'a pas l'autorité d'un chef de parti, élu par une convention, et qui peut au moment propice réorganiser son cabinet. Le danger d'un tel système, c'est que le caucus se coupe de l'Assemblée et de l'électorat.

Par contre, si le premier ministre est élu directement, il est redevable à l'ensemble de l'électorat et non seulement à ses collègues. La CEN propose qu'il ait le pouvoir de nommer et de démettre ses ministres.

Il semblait y avoir un consensus autour de la table à l'effet d'éviter dans le Nord toute politique de parti. Les participants voyaient là un danger de diviser les communautés. Par ailleurs à peu près tout le monde a entériné la proposition de l'élection du président.

Date des premières élections

Un des commissaires, M. Ken Harper, a fait remarquer qu'au premier avril 1999, donc le premier jour du nouveau territoire, le Nunavut n'aurait ni assemblée élue, ni caucus, ni président. Or de nombreux dignitaires vont affluer à Iqaluit à cette occasion et il n'y aura pas d'élus pour les recevoir, si on procède selon les prescriptions actuelles de l'Acte du Nunavut. Il a ensuite suggéré que les élections soient tenues quelques mois à l'avance afin que le nouveau gouvernement puisse procéder dès le premier jour de son existence. Sa proposition a été unanimement appuyée.

Acte du Nunavut

Même si la question d'une élection présidentielle, comme la double représentation et la date des premières élections d'ailleurs, exigeait une modification de l'Acte du Nunavut à la Chambre des Communes du Canada, les chefs politiques se sont dits pour la plupart d'accord avec une telle démarche.

Jack Anawak, député de Nunatsiaq à Ottawa, s'est dit confiant qu'une telle manoeuvre pourrait réussir assez bien sans soulever de tempête chez les partis d'opposition, même si le gouvernement libéral doit faire face à l'électorat sous peu. Anawak a toutefois mentionné qu'il fallait craindre beaucoup plus les questions pressantes du Bloc Québécois que du Reform Party dans une telle éventualité.

La consultation s'est clôturée après deux jours de travail sur un rappel tragique du fléau qui afflige toujours les communautés du Nunavut, le suicide. Lazarrus Arreak, le nouveau président de QIA, a évoqué le souvenir de Martin Luther King en disant qu'il fallait faire le tour des communautés et redonner aux jeunes la fierté et ■ confiance dans leur avenir et celui du Nunavut.

Parution du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones

«La relation entre autochtones et non-autochtones au Canada doit changer»

Juge René Dussault

La commission royale sur les peuples autochtones a remis son rapport d'enquête le 21 novembre dernier. La constatation principale du rapport est qu'il faut rebâtir la relation entre le Canada et ses peuples autochtones sur des bases nouvelles.

Alain Bessette

C'est un rapport volumineux qui a été récemment rendu public: 3 537 pages présentées en 6 volumes. L'ampleur du rapport est à l'image de la tâche qui attend les gouvernements s'ils décident de mettre en oeuvre les multiples recommandations de la Commission royale sur les Peuples autochtones.

«Il est possible de rompre le cycle du blâme et de la culpabilité; des doléances et de la négation; de la frustration et de la crainte. Il est temps de renouveler cette relation, il est temps de tourner la page», a déclaré le juge René Dussault, co-président de cette Commission, lors de son allocution de présentation du rapport à Ottawa.

Les enjeux de ce rapport sont d'une importance financière cruciale. En effet, les solutions trouvées par la Commission exigeraient que le gouvernement canadien investisse plus de 30 milliards de dollars supplémentaires répartis sur 15 ans. À défaut de ce faire, la note pourrait s'avérer beaucoup plus élevée. «La façon dont le Canada traite ses autochtones se résume à un gigantesque gaspillage de potentiel, d'argent et de vies humaines», a indiqué le juge Dussault.

Selon la Commission, les répercussions à long terme de leur plan sur les finances publiques seront positives et aideront à diminuer de plus en plus la dépendance des autochtones face aux subventions et à l'aide sociale. Si la situation n'est pas rétablie, la note que devra payer le Canada pour soutenir les Peuples autochtones sera de plus de 11 milliards par année dès l'an 2016. Par contre, si le plan de redressement de la Commission est apliqué, dès la quinzième année du plan (en 2016), les gouvernements recevront des retombées positives de plus de 375 millions de dollars, et cela ira en s'accroissant. Selon les commissaires, le Canada n'a pas les moyens de ne rien faire.

Le sort du rapport de la Commission n'augure pas bien. Tant le ministre des Finances, Paul Martin, que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin, ne semblaient pas emballés par les mesures budgétaires proposées. Le ministre Irwin a même mentionné que ce rapport pourrait simplement constituer un outil de sensibilisation auprès des autres membres du cabinet fédéral.

«L'injustice plonge ses racines dans l'histoire et c'est là qu'on pourra trouver la clé d'une revitalisation de la société autochtone et d'une relation renouvelée et améliorée avec le reste du Canada» a quant à lui déclaré Georges Eramus, co-président de la Commission.

La prémisse de base des recommandations du rapport est que «pour sortir du carcan de la dépendance qui est à l'origine de tant de privation et de découragement, les autochtones doivent avoir les ressources qui leur permettront d'être responsables de leur propre destin, de redevenir des peuples dynamiques et d'édifier des institutions conformes à leurs valeurs». Actuellement, le taux de dépendance des Autochtones face à l'aide sociale est de 2 à 4 fois plus élevé que la moyenne nationale.

Le mandat de la Commission était de déterminer comment mettre fin au paternalisme qui a dominé la relation entre les peuples autochtones et les gouvernements canadiens. La Commission devait proposer des mécanismes pour assurer le respect des traités; examiner les causes de la myriade de problèmes sociaux et économiques qui sont le lot des peuples autochtones; se pencher sur les questions connexes de l'autonomie gouvernementale, de l'assise territoriale et du développement économique; et déterminer comment améliorer l'éducation.

Dans le cadre de ses activités, la Commission a sillonné le pays, et à la fin de 1993, avait visité 96 localités, tenu 178 jours d'audience, entendu 2 067 intervenants et accumulé plus de 76 000 pages de témoignages. De plus, la Commission a commandé plus de 350 projets de recherche.

La stratégie

Le rapport propose une stratégie détaillée sur 20 ans pour restaurer la santé sociale, économique et politique des peuples autochtones et redéfinir leur relation avec l'ensemble des Canadiens. Cette stratégie comporte un double cheminement évolutif: créer un nouvel équilibre des pouvoirs politiques et des ressources économiques, complété par un effort en vue de restaurer la santé et l'efficacité des individus, des familles, des collectivités et des nations.

En matière d'autonomie gouvernementale, la position de la Commission est claire. Le droit inhérent des autochtones de se gouverner eux-mêmes est fermement ancré dans l'histoire et dans le droit. «Le droit à l'autonomie gouvernementale ne peut être retiré. Il ne peut être accordé. Il existe. Il est inhérent. Il est déjà reconnu et confirmé par l'article 35 de la Constitution» ont indiqué les deux co-présidents de la Commission.

La Commission propose que les autochtones forment l'un des trois ordres de gouvernement au Canada dans un contexte de souveraineté partagée. La Commission constate que le système politique canadien est ainsi constitué: différents ordres de gouvernement, chacun autonome dans sa propre sphère, partageant la souveraineté du Canada dans son ensemble.

La terre, les ressources et le développement économique forment l'autre composante de la stratégie énoncée. Les collectivités autochtones d'aujourd'hui n'ont plus que le tiers de l'assise territoriale que leur accordaient les dispositions écrites des traités historiques, un demi pour cent du territoire situé au sud du 60e parallèle. En effet, constate la Commission, toutes les concessions de terres prévues par les traités n'ont pas été octroyées et plusieurs concessions ont par la suite été expropriées ou vendues par les gouvernements.

Selon la Commission, la négociation d'une assise territoriale et de ressources convenables est un préalable au renouveau culturel, à l'autonomie économique et à l'autodétermination des peuples autochtones. «Reconnaître le droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale sans leur donner les moyens de générer leurs propres revenus, c'est courir au désastre» ont précisé les co-présidents Erasmus et Dussault.

Selon la Commission, le processus actuel de règlement des différends concernant les terres et les ressources est foncièrement vicié et il faut le remplacer. Sa prémisse est que la terre appartient à la Couronne jusqu'à preuve du contraire. Selon la Commission, une telle prémisse est incompatible avec les faits historiques, avec la doctrine de la pérennité du titre ancestral et avec l'obligation qu'a la Couronne de protéger les intérêts des autochtones.

Le Nunavut retient l'attention d'observateurs internationaux

Louis Mc Comber

D'abord c'est un journaliste de la revue National Geographic qui s'est pointé sur la piste atterrissage d'Iqaluit avec son avion privé pour venir réaliser un reportage sur le Nunavut. Puis quelques jours plus tard, une journaliste du quotidien parisien Libération, accompagnée de son photographe, débarquait aussi dans la capitale du prochain Nunavut. Mais qu'est-ce qu'ils ont donc tous ?

On sait que le Nord fascine. Sans doute à cause de l'éloignement qui produit toujours un effet d'exotisme, mais certainement aussi à cause de la culture millénaire des Inuit qui composent la majorité de la population et qui vont bientôt se donner une structure gouvernementale à l'intérieur de l'espace canadien.

Depuis que Martin Frobisher a ramené à Londres un kayakeur inuk pour ébahir les badauds (il n'en est jamais revenu vivant d'ailleurs), le monde inuit a toujours fasciné les occidentaux. Mais à ce coup-ci, il y a un projet politique dans l'air. Il ne s'agit plus seulement d'utiliser la culture inuit pour divertir la galerie, ou encore pour extorquer des ressources du milieu naturel au plus grand mépris de la population indigène.

Non, cette fois-ci devrait être la bonne. De concert avec les leaders inuit, le Canada en principe aurait accouché d'une formule de gestion politique des territoires inuit du Nunavut qui devrait enfin rendre justice à sa population.

S'agit-il d'une formule qui éloignera pour toujours le spectre de l'assimilitation définitive? De la perte finale de la langue et de la culture? De la diabolisation des spiritualité traditionnelles des chasseurs de mammifères marins ? De la dépossession des Inuit des richesses de leur territoire ?

Est-ce que la mécanique d'un gouvernement territorial doublé d'une entente de revendication territoriale suffira à ce que les Inuit contrôlent les processus politiques qui les concernent ?

Nicole Pénico de Libération est repartie à Paris dimanche dernier très heureuse de son séjour et de cette première mise en situation dans la réalité du Nunavut. "Je ne fais que commencer à comprendre un peu la réalité d'ici, a-t-elle déclaré à L'Aquilon, je dois absolument revenir!"

Mike Parfit du National Geographic a quitté Iqaluit le même jour non sans expliquer au reporter de L'Aquilon ébahi, que son magazine tire à 10 millions d'exemplaires par mois et est lu par plus de trente millions de personnes sur la planète! Quand son avion a gagné de l'altitude, Mike a mis le cap sur l'Antarctique pour son prochain reportage.

Comment nous rejoindre ?

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Site WEB :
http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

ÉDITORIAL

Un courage de leaders

Il y a toujours un danger à être un leader de la communauté. L'un des dangers les plus fréquemment rencontrés est celui de faire le mauvais choix et de perdre la faveur de son public.

Les leaders du Nunavut doivent être félicités pour le courage démontré lors du dernier sommet des leaders tenu à Iqaluit. Les questions soulevées prêtent certes le flanc à la controverse.

La question de la représentation féminine à l'Assemblée législative du Nunavut a particulièrement attiré notre attention. Nulle part au monde ne retrouve-t-on un tel concept qui vise à assurer l'élection d'un nombre égal d'hommes et de femmes.

Pourtant, le concept offre des avantages précieux. L'une des intervenantes lors du sommet des leaders a fait mention du fait que les représentants masculins oublient trop souvent les matières familiales et communautaires dans leur ordre de priorité. Il semble établi que les gouvernements ayant plus de femmes dans leurs rangs, ont des préoccupations sociales plus poussées.

Il est rassurant de voir que les leaders du Nunavut ont accepté ce concept par une forte majorité.

Quelques milliers de kilomètres plus au sud, d'autres leaders faisaient preuve de courage, et ce devant le grand public canadien : la Commission royale sur les peuples autochtones.

Le plan de redressement proposé est non seulement osé, mais l'accusation lancée à la population canadienne quant à son traitement paternaliste et assimilateur des peuples autochtones vise juste.

Dans un élan commun et solidaire, la population canadienne a détourné la tête et est passée à autre chose. Avec un peu de chance, les autochtones du Canada reviendront à la charge pour faire de la question autochtone une question qui sera centrale lors des prochaines élections nationales.

Sans jouer les prophètes de malheur, je ne crois pas que les leaders canadiens auront le courage de se sortir de la petite réalité politicailleuse du Canada pour s'attaquer à la situation désastreuse de peuples autochtones.

Alain Bessette

NOUVEAU PROJET DE LOI VISANT À INTERDIRE TOUTE PUBLICITÉ ET TOUTE COMMANDITE DES COMPAGNIES DE TABAC

TANT QU'ON N'INTERDIT PAS DE FUMER, MOI, JE NE ME PLAINS PAS!

MICHEL LAVIGNE ©APF-220

Dans la lune



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Brasse-Camarade a fait le tour des écoles dans les classes françaises et d'immersion pour répondre aux questions des élèves, leur montrer un de leurs vidéos et leur chanter une de leurs compositions, «Lune créole».

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

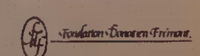
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



OPSCOM



Sommet 1996

Sommet 1996 sur l'éducation en français dans les TNO

Une solidarité réaffirmée

Réunis pendant près de quatre jours pour discuter du dossier scolaire dans les TNO, parents et conseillers scolaires francophones ont réaffirmé leur unité de vue sur la gestion scolaire.

Alain Bessette

Yellowknife - «La gestion scolaire pleine et entière», c'est l'objectif que se sont donné les représentants et représentantes de la francophonie ténoise lors du Sommet 1996 sur l'éducation en français. Malgré les contextes différents dans lesquels vivent les parents d'Hay River, d'Iqaluit et de Yellowknife, le Sommet aura permis de concilier ces différences et d'identifier un élément de lutte commun.

Plusieurs représentants des associations de parents francophones et des conseils scolaires francophones d'Iqaluit et de Yellowknife se sont réunis les 21, 22, 23 et 24 novembre dernier à l'occasion du Sommet 1996 sur l'éducation en français dans les Territoires du Nord-Ouest. À ce noyau de participants, plusieurs parties intéressées au dossier scolaire y avaient délégué une panoplie d'experts et d'observateurs. De plus, le comité organisateur du Sommet s'était adjoint les services d'un conseiller juridique, Me Roger Lepage, d'un animateur chevronné bien connu dans les TNO, Richard Barrette, ainsi que d'une des artisanes de la lutte scolaire à Yellowknife, Mme Marie-Claire Leblanc.



Alain Bessette/L'Aquilon

La délégation d'Iqaluit a travaille de concert avec Mes Boileau et Lepage dans un atelier visant à identifier les avantages et inconvénients de la gestion.

Pour obtenir la gestion scolaire pleine et entière dans le cadre actuel de la Loi sur l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest, les parents de Yellowknife et d'Iqaluit ont convenu qu'il fallait travailler à ■ mise sur pied d'une commission scolaire francophone de division qui regrouperait le conseil scolaire francophone de Yellowknife et le conseil scolaire francophone d'Iqaluit. Un comité de mise en oeuvre de la commission scolaire a été créé.

À maintes reprises lors de ce Sommet, Me Lepage a analysé la lutte pour l'obtention de la gestion scolaire dans les TNO en fonction de la Loi scolaire et de ses règlements. L'un des aspects importants de cette législation, c'est que les conseils scolaires actuels, dans l'esprit et la lettre de la réglementation, n'ont qu'un contrôle partiel sur des aspects majeurs de ■ gestion des écoles, du personnel et des budgets. La gestion scolaire pleine et entière ne serait accessible que par la création d'une commission scolaire francophone de division. C'est là le modèle de gestion qu'a suggéré Me Lepage et qui a reçu l'assentiment des participants du Sommet.

Une autre conclusion du Sommet 1996 concerne la pertinence de conserver des associations actives de parents francophones malgré le rôle accru joué par les conseils scolaires. L'un des facteurs militant en faveur du maintien des associations de parents, c'est la nécessité de poursuivre la lutte politique et juridique pour améliorer la Loi scolaire, tâche parfois incompatible avec les mandats et pouvoirs des conseils scolaires. En bref, les conseils scolaires gèrent dans les limites de la loi, tandis que les associations de parents demeurent les chiens de garde du respect des droits constitutionnels des parents francophones tant auprès des gouvernements qu'auprès des conseils scolaires.

L'identification d'une vision commune pour Yellowknife et Iqaluit a permis de mettre en lumière des différences importantes entre ces deux communautés. Les relations entre le conseil scolaire d'Iqaluit et l'autorité scolaire de district du Baffin sont certes plus cordiales que celles entretenues à Yellowknife. Les représentants d'Iqaluit se sont dits convaincus qu'il leur était possible d'obtenir la pleine gestion scolaire car la communauté francophone participe activement à la mise sur pied du nouveau territoire du Nunavut et entretient une excellente relation avec les autorités locales. Néanmoins, en solidarité avec les parents de Yellowknife, Iqaluit a décidé de s'embarquer dans l'aventure et d'être partie à ■ requête pour l'obtention d'une commission scolaire francophone de division.

Les parents francophones ont clôturé le Sommet 1996 en émettant 14 recommandations (voir en page 7) et en se donnant rendez-vous ■ journée suivante pour une réunion à huis clos afin d'y discuter de stratégie. Dans le cadre des travaux publics du Sommet, il semble raisonnable de croire que cette stratégie s'articulera autour de la demande de création d'une commission scolaire en y intégrant les préoccupations immédiates des parents concernant l'extension de leurs programmes respectifs et l'acquisition d'établissements scolaires distincts et homogènes.

La Loi sur l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest

«Un fromage gruyère, plein de trous»

Me Daniel Mathieu

Selon des avocats participant au Sommet 1996, la Loi sur l'Éducation des TNO omet de remettre aux parents francophones des droits et pouvoirs qui leur sont garantis par la Constitution canadienne.

Alain Bessette

Yellowknife - Utilisant une formule colorée, Me Daniel Mathieu du Commissariat aux langues officielles du Canada, a comparé ■ Loi scolaire des TNO à «une tranche de fromage gruyère». Selon l'avocat Mathieu, cette tranche de fromage contient cinq trous, les cinq points couverts par l'arrêt Mahé de la Cour Suprême du Canada. Me Mathieu ajoute qu'à son avis, ces omissions sont intentionnelles.

Pour mieux comprendre cette référence, il fallait assister à ■ présentation faite par Me Roger Lepage, avocat de la première cause des parents francophones des TNO et actuel conseiller juridique de la communauté franco-ténoise en matière d'éducation. Pour Me Lepage, une comparaison des pouvoirs des commissions scolaires de division avec ceux des conseils scolaires francophones, permet d'identifier cinq pouvoirs de gestion qui échappent actuellement aux parents francophones. Une comparaison des articles 117 et 118 de la Loi scolaire et des articles 7 et 8 des Règlements sur l'instruction en français langue première, permettait spécifiquement d'identifier ces pouvoirs.

L'étude de la loi scolaire des TNO a été précédée par un exposé sur la portée de l'article 23 de la Constitution canadienne, qui accorde aux parents de la minorité des droits pour l'instruction en français de leurs enfants. Cet article 23 a reçu en 1990 une interprétation du plus haut tribunal au pays, la Cour suprême du Canada, dans l'Arrêt Mahé, traitant en autre du droit de gestion des écoles par les parents francophones en milieu minoritaire. ■ semble aussi que les tribunaux reconnaissent que le droit à un «établissement d'enseignement» pour les minorités linguistiques ne s'arrête pas à un simple lieu physique, mais inclut également un système de gestion. De plus, l'article 23 est considéré comme étant un article réparatoire, c'est à dire, qui permet aux membres des communautés linguistiques minoritaires de renverser la vapeur après des années de négligence des gouvernements, et doit, par conséquent, recevoir une interprétation large et libérale.



Richard Barette et Me Roger Lepage

Quant aux pouvoirs délégués aux conseils scolaires francophones, Me Lepage les qualifie d'illusoires. «Les droits délégués sont des illusions», a mentionné Me Lepage au moment d'analyser la portée des règlements sur l'instruction en français. Il fait ressortir cinq points de pouvoirs, ou droits, qui devraient revenir aux parents francophones, mais qui leur sont inaccessibles actuellement, puisqu'organisés en conseils scolaires et non en commissions scolaires. Cinq points qui ont des effets sur la langue et la culture :

• Le premier pouvoir qui échappe aux parents francophone est celui de l'embauche du personnel, dont le personnel enseignant. Ce sont actuellement les commissions scolaires et les administrations scolaires de district qui détiennent ce pouvoir.

• Le deuxième pouvoir est le contrôle exclusif du budget, et Me Lepage ne croit pas que le contrôle délégué actuellement soit exclusif.

• Troisièmement, le droit d'embaucher une personne qui supervise l'administration, un surintendant, n'est pas un pouvoir délégué à un conseil scolaire.

• Le pouvoir de signer des ententes avec d'autres organisations scolaires est un autre droit qui échappe aux conseils scolaires.

• Finalement, le droit à un lieu physique homogène n'est pas prévu du tout dans la Loi.

Ces cinq droits qui échappent aux parents francophones sont justement ceux identifiés par la Cour Suprême du Canada dans l'Arrêt Mahé.

Pour obtenir ces pouvoirs qui leur échappent, les parents francophones des TNO devront donc recourir aux règlements qui leur permettent de faire une demande de constitution en commission scolaire de division. En vertu de l'article 9, alinéa (3), les deux conseils scolaires francophones des TNO peuvent s'unir pour en faire la demande au ministre. Ce dernier peut accéder à cette demande s'il est convaincu de son bien-fondé, ou si plus de 500 élèves sont inscrits aux programmes (il y a 490 ayant-droits dans l'ensemble des TNO).

À l'issue du Sommet, les parents francophones ont donc décidé de s'unir afin de demander la création d'une commission scolaire francophone de division pour l'ensemble des TNO.

Sommet 1996

Participation du GTNO au Sommet 1996

Une confrontation prisée

Une délégation du ministère de l'Éducation des TNO, forte de cinq personnes, est venue répondre aux interrogations des participants au Sommet 1996.

Alain Bessette

Il fallait s'y attendre, le point de vue exprimé par les représentants et représentantes du gouvernement des Territoires et celui exprimé par Me Roger Lepage divergeaient sur plusieurs points.

Me Beth Stewart, conseillère juridique de la division des Affaires légales du ministère de la Justice des TNO, a été la principale interlocutrice dans cette petite argumentation légale qui s'est livrée lors du Sommet.

«Les avocats ne sont presque jamais d'accord. C'est comme ça qu'on gagne notre vie. Je suis en désaccord avec à peu près tout ce qu'a dit Me Lepage» a déclaré d'emblée Me Stewart. Ce désaccord est autant sur les droits accordés par ■ Loi et ses règlements que par l'interprétation qui est faite de l'arrêt Mahé de ■ Cour Suprême.



Alain Bessette/L'Aquilon

Jean-Marie Mariez et Me Beth Stewart sont venus expliquer la position du gouvernement des TNO dans le dossier scoalire des francophones.

Selon Me Stewart, l'arrêt Mahé établit des exigences variables basées sur les nombres, et cette notion de nombre est très importante. À un premier niveau, le droit à l'instruction est lié au nombre d'ayant-droits. À un autre niveau, celui des conseils scolaires autonomes, cette notion est également liée aux nombres. Si le nombre d'élèves est trop faible, il faut alors recourir à une autre méthode de gestion.

Selon Me Stewart, les nombres en cause dans les TNO justifient le choix actuel. «C'est un droit du gouvernement de faire ce choix» a précisé Me Stewart.

Me Stewart se dit «confiante que la Loi et les règlements soient constitutionnels». C'est la position du gouvernement des TNO, qui sur cette base, n'est pas effrayé par un litige devant les tribunaux. Par contre, elle souligne que le fait d'avoir mis l'action [entamée précédemment par les parents] «en veilleuse est la meilleure façon de régler les choses et de travailler ensemble».

La possibilité que la bataille scolaire parvienne devant les tribunaux n'est certe pas une source d'inquiétude pour Me Stewart. Selon elle, si le litige se poursuit, la décision qui sera rendue par le tribunal clarifiera les droits de toute façon. Elle considère que la loi étant encore jeune, les TNO se trouvent dans une position de transition, et que le risque pour le gouvernement est simplement de devoir faire un autre choix.

Interrogée sur la question de l'effet réparateur de l'article 23 et sur les efforts de récupération des enfants ayant-droits encore dans les autres écoles, efforts qui ne sont pas appuyés par le gouvernement, Me Stewart a reconnu que rien n'était prévu pour ça. Elle a ajouté que ce droit de réparation était plus une question de philosophie qu'une question de droit.

De toute façon, a indiqué Me Stewart, le gouvernement des TNO a répondu à ses obligations constitutionnelles telles qu'elles s'appliquent dans le contexte des TNO. En raison d'un accord préalable conclu avec les parents francophones, la Loi aurait accordé des droits scolaires supérieurs au minimum requis en fonction des nombres

Les interventions de Me Stewart, une anglophone, se sont toutes faites en français tant dans sa présentation que dans ses réponses aux questions des participants du Sommet. À un certain moment, cette hardiesse a failli causer toute une commotion alors que Me Stewart indiquait que le GTNO avait «trop» donné aux parents francophones alors qu'en fait, elle voulait indiquer que le GTNO avait donné «plus que le minimum requis».

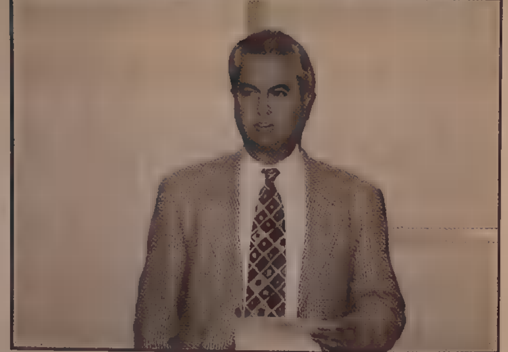
Accompagnant Me Stewart, Jean-Marie Mariez, Janet Grinstead, Gail Joyce et France Benoit représentaient le ministère de l'Éducation. Jean-Marie Mariez a présenté le portrait financier de l'éducation en français langue première dans les TNO, notamment les sommes versées par étudiant et les budgets totaux accordés durant les années d'existence des deux programmes de français langue première.

Question de budget, la situation d'une élève d'Iqaluit venue poursuivre ses études à Yellowknife, en raison de l'absence de programme après la septième année, a surgi lors de cette présentation de M. Mariez. En plus de la question du dédommagement pour les dépenses encourues, la part budgétaire de cette élève se trouve toujours dans le Baffin, et tant l'Autorité scolaire divisionnelle du Baffin que la Commission scolaire no 1 de Yellowknife attendent toujours des directives du ministère. Selon Me Stewart, cette question est plus politique que juridique, et il faudra donc recourir à d'autres façons de forcer les instances divisionnelles à agir.

Selon Jean-François Pitre, du conseil scolaire francophone de Yellowknife, cette dernière situation illustre un manque important de la loi, l'absence de mesures de contrôle. «Il n'y a pas de police pour cette loi» a souligné M. Pitre. «Actuellement, [les différents intervenants] se renvoient la balle sans que personne ne prenne de décision.»

Dans ce cas, un recours plus politique semble la voie toute désignée pour les parents d'Iqaluit et de Yellowknife.

De plus, la procédure budgétaire, qui consiste à utiliser les nombres actuels pour déterminer les budgets de l'année suivante, a été vertement critiquée lors du Sommet. Il s'agit d'une formule qui pénalise les programmes en expansion. Rien ne permet actuellement d'appuyer la croissance des nombres dans les TNO.



Le ministre Charles Dent

Sommet 1996

Les parents conservent un rôle politique

Le temps des associations de parents est loin d'être révolu, ont conclu les participants du Sommet 1996 sur l'éducation en français. Il y aura toujours de la place pour un chien de garde des droits constitutionnels des francophones.

Alain Bessette

En 1990, lors de la première année d'existence de l'École Allain St-Cyr, le comité de parents des élèves de l'école cherchait à obtenir une injonction devant les tribunaux pour empêcher que la Commission scolaire no 1 de Yellowknife ne s'empare d'une des deux portatives destinées à l'école. Devant les réticences et les craintes exprimées au sein de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, le comité s'incorporait en organisation distincte de l'AFCY.

Six ans plus tard, avec un programme d'enseignement plus élaboré et un conseil scolaire en place, les associations de parents devraient-elles se saborder? «Non!», a été la conclusion du Sommet 1996.

Un examen des pouvoirs actuellement dévolus aux conseils scolaires et de la route qui reste à parcourir avant d'obtenir la pleine gestion scolaire, a démontré qu'il y a toujours une place pour des associations de parents actives et militantes. L'action de ces associations viserait non seulement les gouvernements, par le biais de lobbying ou de poursuites judiciaires, mais aussi les conseils scolaires francophones.

Il peut facilement arriver des situations où un conseil scolaire n'exercerait pas ses pouvoirs ou les exercerait de façon contraire aux intérêts des ayant-droits. Dans ce cas, les associations de parents pourraient intervenir en les rappelant à l'ordre. Me Roger Lepage a souligné que les réunions de conseils scolaires sont publiques et que les associations de parents ont le droit d'être reconnues pour intervenir lors des réunions des conseils.

Il faudra que les associations de parents revisent leur mission et leur mandat en fonction de la présence des conseils scolaires. Puisque ■ réalité a changé, un travail de révision de leur mandat reste à faire.

Une portion de ce mandat ne change pas, c'est ■ sauvegarde des droits constitutionnels des parents francophones et leur droit à l'instruction en français.

Sommet 1996

Des témoignages et des interventions au Sommet 1996

Pour bien cerner le sujet

Plusieurs intervenants du dossier de l'éducation sont venus entretenir les participants du Sommet tant sur l'historique du dossier scolaire dans les TNO que sur les implications juridiques de la situation actuelle.

Alain Bessette

Dès le début du Sommet 1996, le président de la Fédération Franco-TéNOise, Daniel Auger, a rappelé la brève histoire de la lutte pour l'instruction en français dans les TNO. Plongé au coeur du problème avec un enfant fréquentant l'École Allain St-Cyr, Daniel Auger a souligné que l'école pourrait facilement «doubler ou tripler ses effectifs» si un bâtiment approprié lui était fourni et s'il était possible d'offrir la 10e, 11e et 12e année.

Marie-Claire Leblanc, qui était présidente de l'Association des parents francophones de Yellowknife au moment de la création du premier conseil scolaire, a témoigné de son expérience. Elle a rappelé que sa première affiliation scolaire dans les TNO était dans le programme d'immersion. Devant le fait que sa fille perdait peu à peu sa langue, elle avait changé de cap pour devenir l'une des pionnières de l'école Allain St-Cyr et s'engager dans la lutte pour la gestion scolaire.

Denis Milot, le premier président du Conseil scolaire de Yellowknife, a aussi partagé son expérience aux premières lignes de la bataille scolaire. Il a notamment souligné les tiraillements qui s'excercaient entre les conseillers scolaires et la Commission scolaire no 1 de Yellowknife.

Lise Picard, du ministère du Patrimoine canadien, est venue présenter les différents programmes fédéraux, notamment les ententes issues du Programme des langues officielles en enseignement. L'un des aspects qui a attiré l'attention des participants au Sommet concerne les ententes bilatérales que signe le gouvernement canadien avec les différentes provinces et territoires. Ces ententes couvrent tant l'enseignement du français langue première que les programmes d'immersion et de français langue seconde.

Certains participants ont souligné que le gouvernement des TNO a toujours la possibilité de tansférer des fonds du secteur français langue première vers les autres secteurs. Lise Picard a reconnu qu'il n'y a aucun mécanisme actuellement en place pour corriger cette situation, mais elle souligne que la marge de manoeuvre du GTNO n'est pas de 100 pour cent et qu'il doit communiquer ces modifications au gouvernement fédéral. De plus, les annexes couvrant les programmes d'enseignement ne sont malheureusement rendues publiques que deux ans plus tard.

Pour éviter que des projets des programmes de langue premières ne soient refusés indûment, les participants ont reconnu qu'il serait bon d'envoyer copie de leurs projets à Patrimoine canadien même si ce dernier n'a pas voix au chapitre. Ils demandent en plus que la FFT participe à l'élaboration des cadres d'évaluation des ententes en éducation.

La voie de la gestion scolaire est souvent pavée de recours judiciaires. C'est une des raisons pour lesquelles Me François Boileau du Programme de contestation judiciaire a été invité à prendre la parole et à présenter les objectifs de ce programme qui sert à soutenir financièrement les organismes aux prises avec des recours judiciaires face à des gouvernements pour faire respecter des droits à l'égalité ou des droits linguistiques.

Daniel Mathieu, du Commissariat aux langues officielles du Canada et Jean Pierre Dubé, de la Commission nationale des Parents francophones, ont fait un rapide survol de la situation de la gestion scolaire partout au Canada.

Ces conférenciers ont participé activement tout au long du Sommet, apportant une expertise considérable qui a assuré le succès de cette rencontre.



Alain Bessette/L'Aquilon

Des participants attentifs: Hélène Lévesque, Denis Milot, Marie-Claire Leblanc et François Boileau.

Affirmations et recommandations du Sommet 1996

Vers la gestion pleine et entière

À l'issue du Sommet 1996, les représentants et représentantes de parents francophones des TNO ont tenu à réaffirmer leur volonté d'obtenir la gestion scolaire pleine et entière. Voici la liste des déclarations d'intention et des recommandations émises par le Sommet.

Il aura fallu composer avec les différences qui distinguent les régions des TNO, et leurs besoins propres, pour en arriver à s'entendre sur une vision commune de l'éducation en français dans les TNO. Malgré tout, c'est la solidarité qui a été la grande conséquence de ce Sommet.

Voici la liste des résolutions et des recommandations émises par les participantes et participants du Sommet 1996 sur l'éducation en français dans les TNO.

Les participantes et participants:

1- affirment le droit des parents francophones résidant dans les Territoires du Nord-Ouest à la gestion de l'éducation en français langue maternelle;

2- expriment leur volonté de créer les outils et conditions indispensables à l'exercice de ce droit;

3- favorisent la création d'une commission scolaire d'envergure territoriale, sur le modèle défini dans les Actes du sommet;

4- dans cette perspective, créent un comité de mise en œuvre de la commission scolaire, composé notamment du Conseil scolaire francophone d'Iqaluit et du Conseil scolaire francophone de Yellowknife;

5- invitent les gouvernements municipal, territorial, et fédéral à contribuer à l'actualisation de la gestion scolaire par et pour la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest;

6- recommandent que la Fédération Franco-TéNOise appuie, en termes de ressources humaines et financières, les deux conseils scolaires dans leurs efforts d'élaboration et de production d'une demande de constitution d'une commission scolaire, via notamment la création et l'actualisation d'un plan d'action à la fois global et concerté;

7- le cas échéant, recommanderaient l'apport de modifications à la Loi sur l'éducation (et à sa réglementation) dans la perspective de la rendre conforme à l'esprit et à la lettre de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés;

8- recommandent que les conseils scolaires informent le ministère du Patrimoine canadien de toute demande de subvention pour des projets spéciaux, présentée au Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre du Programme des langues officielles en éducation;

9- requièrent du ministère du Patrimoine canadien qu'il s'assure de la présence de représentants des parents francophones sur les comités de concertation relatifs aux ententes multilatérales et bilatérales touchant les langues officielles dans l'enseignement;

10- recommandent qu'une personne-ressource (possiblement mandatée par la Fédération Franco-TéNOise ou la Commission nationale des parents francophones) sensibilise la communauté aux conséquences et enjeux d'un éventuel recours judiciaire;

11- recommandent que la Fédération Franco-TéNOise tienne informés le Commissariat aux langues officielles du Canada et celui des Territoires du Nord-Ouest des développements en matière de gestion scolaire dans les TNO;

12- recommandent que les parents francophones sensibilisent les autres communautés culturelles aux enjeux du dossier linguistique;

13- recommandent que le sommaire des Actes du sommet soit adressé à tous les participants du Sommet, et qu'il soit d'autre part traduit vers l'anglais et diffusé dans toutes les communautés culturelles des Territoires du Nord-Ouest;

14- recommandent que la Fédération Franco-TéNOise participe à l'élaboration des cadres d'évaluation des ententes Canada-Territoires du Nord-Ouest sur l'éducation.

Commentaire

Des émotions au service de la gestion

Pendant quelques heures, les participants et participantes au Sommet 1996 se sont prêtés à un exercice visant à identifier les avantages et inconvénients de la gestion scolaire. Cet exercice rappelait une séance semblable que les parents avaient tenue il y a quatre ans pour s'attaquer aux préjugés négatifs des parents francophones face à des écoles de langue française.

À la fin de cet exercice du Sommet 1996, l'animateur a repris quatre concepts soulevés par les participants : fierté, sens de la dignité, survie et relève. Pris ensemble, ils forment la charge émotionnelle qui peut supporter les parents francophones dans leur lutte pour l'obtention de la gestion scolaire.

Les parents auront besoin de beaucoup d'énergie pour parvenir à leurs fins. Que ce soit pour l'obtention d'une institution scolaire indépendante et homogène, l'extension du programme au-delà de la sixième année (Iqaluit), la création d'un programme de français langue première (Hay River), la construction d'une nouvelle école, l'extension du programme au-delà de la neuvième année (Yellowknife), ou la gestion scolaire autonome, les parents des TNO ont du pain sur la planche et méritent notre support total.

Alain Bessette

Sommet 1996

Brasse-Camarade en visite à Yellowknife

Un bon show entre l'avion et le traîneau à chiens

Brasse-Camarade, le groupe rock franco-ontarien, était pour la première fois de passage à Yellowknife du [redacted] au 24 novembre dernier. Les gars, d'avance très emballés par l'idée de cette escapade au nord du 60e, n'ont pas été déçus... et la communauté francophone ténoise a découvert avec autant de plaisir le talent et la personnalité des membres de ce sympathique trio.

Natali Lefebvre

Une semaine bien remplie attendait Brasse-Camarade à Yellowknife: visites dans les écoles, dîners, rencontres avec les gens de la communauté francophone, entrevue à la radio, entrevue avec *L'Aquilon*, promenade en traîneau, spectacle pour les jeunes, et bien sûr, spectacle pour les moins jeunes organisé en parallèle avec le Sommet 1996 sur l'éducation en français.

François et Pierre Lamoureux et François Paré, les musiciens, accompagnés de leur technicien, François Labelle, avaient commencé le 15 novembre par Hay River leur première visite des TNO, qu'ils avaient attendue avec beaucoup d'impatience -François Lamoureux espérait même depuis l'âge de huit ans le jour où il visiterait Yellowknife!-. Le lendemain soir, ils étaient à Fort Smith pour le deuxième spectacle de leur tournée, avant de prendre la route de la capitale.

La route? Hum, hum... Petit problème! Les glaces se formant sur la rivière Mackenzie, le traversier n'opérerait encore que pour une très courte période. Sans traversier pour revenir la semaine suivante, et bien sûr sans route de glace, le camion de Brasse-Camarade risquait d'être prisonnier à Yellowknife pour un bon bout de temps si on ne trouvait pas rapidement une autre solution.



Un petit tour de traîneau à chiens pour Brasse-Camarade. Natali Lefebvre/L'Aquilon

Finalement, tout s'arrange; après Forth Smith, les gars retournent à Hay River, où ils laissent leur camion et une partie de leur équipement dans un entrepôt avant de sauter dans un petit avion qui n'inspire pas tellement confiance au batteur, François Paré, mais qui les emmènera quand même jusqu'à Yellowknife. Le matériel laissé à Hay River sera remplacé par du matériel loué ici, à Pido Productions.

Aussitôt débarqués, ils entreprennent une série d'ateliers en français avec les jeunes dans les écoles. Ils y parlent d'eux, de leur carrière, de leur expérience de la musique et ils répondent aux questions des élèves. Ils y expliquent aussi certains aspects de l'industrie du disque, y montrent un de leurs vidéos et y jouent une de leurs compositions. Toute la semaine, la réponse des jeunes est excellente, et le vendredi après-midi, Brasse-Camarade donne un spectacle au YWCA devant une foule d'adolescents à la fois étonnés et heureux de découvrir ce band rock qui chante en français. À la fin, les gars se soumettent volontiers à une séance de signature d'autographes.

Samedi soir au bar «The Cave», c'est rempli à pleine capacité. La communauté francophone s'est donné rendez-vous. Plusieurs francophiles sont aussi présents, et quelques anglophones assistant pour la première fois à un spectacle en français sont très heureux d'être venus.

Le show devait être surtout accoustique, mais bientôt, le party «pogne» de plus belle, le plancher de danse déborde et Brasse-Camarade y va à fond de train. Les gars jouent leurs compositions, quelques interprétations, et «jamment» même quelques pièces de blues en inventant des paroles.

Plusieurs morceaux ont remporté un énorme succès, notamment «Lune créole», aux accents cajuns, «La Ballade de Jean Filion», un rigodon-rock endiablé, le vieux succès de Christophe, «Aline», popularisé dans les années 60 et retapé par le groupe, «Brisa lève», une très belle chanson en portugais, et «Maudit manège», une pièce inspirée du roman du même nom de philippe Djian. Des interprétations de Pagliaro et d'Offenbach ne laissaient pas leur place non plus. Bref, autant le band que le public était en pleine forme et le répertoire avait de quoi plaire à chacun. À la fin de la soirée, tout le monde est allé se coucher épuisé et content d'avoir partcipé à cette soirée des plus réussies.

Le lendemain, Brasse-Camarade rencontrait L'Aquilon pour une entrevue et participait à une édition très dynamique de l'émission de radio «À propos d'autre chose», où ils ont répondu aux questions de Mario Paris et ont joué deux de leur compositions en direct.

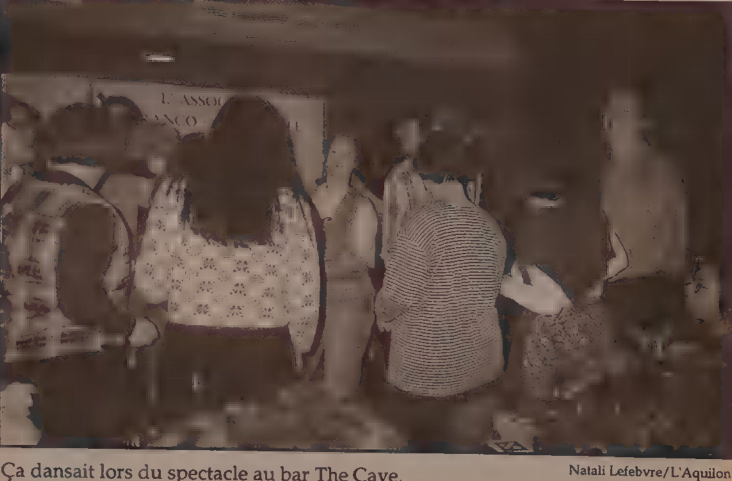
À leur sortie du studio, une activité des plus nordiques les attendait : une promenade en traîneau tiré par un attelage canin, où ils ont découvert, malgré leur nez gelé, que les traîneaux devaient fonctionner au gaz naturel... grâce aux quelques flatulences échappées par les chiens!

Après cette visite mémorable, Brasse-Camarade était prêt à quitter Yellowknife pour la prochaine étape de sa tournée, mais non sans avoir d'abord contacté les organisateurs de «Folk on the Rocks»... À bientôt, on espère!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

François Lamoureux à la guitare électrique.



Ça dansait lors du spectacle au bar The Cave. Natali Lefebvre/L'Aquilon

Le groupe franco-ontarien Brasse-Camarade

Une langue de rock

Brasse-Camarade est né il y a bientôt six ans du besoin des frères Pierre et François Lamoureux de faire du rock en français. L'initiative allait bien vite les lancer dans une aventure qui ne cesse de les surprendre.

Natali Lefebvre

Les racines de Brasse-Camarade, c'est les frères Lamoureux, Pierre, le bassiste, et François, le chanteur/guitariste. Depuis ses débuts, la formation a vu passer cinq ou six batteurs. Mais il y a six mois, le «couple» Lamoureux a adopté par le biais des petites annonces, François Paré, un jeune percussionniste québécois qui semble bien heureux de sa nouvelle famille. «Jusqu'à maintenant, ça va très bien», disent-ils.



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Brasse-Camarade en direct sur les ondes de la radio francophone.

Les frères Lamoureux sont nés à Sudbury, en Ontario. De leurs parents francophones, ils ont appris l'amour de la musique. «On a toujours fait de la musique ensemble. Il y a eu plusieurs projets avant Brasse-Camarade», dit Pierre. Ils ont commencé très jeunes; François apprenait déjà le violon à l'âge de trois ans et demi.

C'est aussi leur famille qui leur a transmis l'attachement à la langue française. «Chez nous, on vivait en français dans un milieu anglophone», se rappelle François, «Mon père a mené un combat pour conserver sa langue, et on a voulu continuer. Après avoir travaillé surtout en anglais , on a cru important de donner une chance à la langue française. D'ailleurs, même quand j'écrivais en anglais, j'écrivais aussi en français en parallèle parce que les contraintes de la langue ne sont pas les mêmes. J'écris et je chante différemment en français».

Les influences francophones, cependant, se faisaient rares en Ontario, et à part les classiques, les frères Lamoureux ne connaissaient pratiquement rien de ce qui se faisait en français. «À treize ans, j'ai découvert Offenbach parce qu'il y avait deux franco-ontariens dans le groupe. J'ai capoté», s'exclame François, «je pensais que toute la musique francophone était comme ça... J'ai eu une méchante surprise quand je suis arrivé au Québec!». Cette déception a sans doute joué un rôle dans la conception de Brasse-Camarade, qui est venu contribuer à combler le vide dans le rock francophone.

Le choix de faire de la musique en français semble définitivement avoir été le bon. «Il faut croire que c'était une bonne décision parce que ça fait presque six ans qu'on en vit. On a réussi à faire beaucoup de choses qu'on nous avait dites impossibles à réaliser au départ», remarque Pierre.

Il faut dire que les frères Lamoureux n'en était pas à leurs premières armes; ils ont tous les deux étudié la musique à l'université McGill à Montréal. «On a eu une formation classique. McGill est une vieille école très stricte et difficile», dit François, «mais je suis vraiment content d'être passé par là». «Pour l'instant, ça ne paraît pas beaucoup dans notre musique parce qu'on fait du rock», ajoute Pierre, «mais ces études-là vont nous permettre d'avoir une carrière en musique pour le reste de nos vies».

François Paré, le batteur, traîne aussi derrière lui une expérience assez impressionnante pour ses vingt ans; il a étudié la musique à Los Angeles et a fait le tour du monde comme percussionniste sur des bateaux de croisière. Pour l'instant, comme son arrivée au sein de la formation est assez récente, il n'a pris part qu'à une seule composition de Brasse-Camarade, mais il s'y intègre de plus en plus.

Le centre de création se trouve chez Pierre et François, qui habitent ensemble à Montréal. «C'est plus facile comme ça», remarque François, «tout l'appartement est organisé en studio de création. On peut composer n'importe quand. Si j'ai une idée, je peux tout de suite aller voir Pierre et on commence quelque chose à partir de ça, et c'est la même chose pour lui». Il n'y a pas de doute, les frères Lamoureux ont une très grande complicité et beaucoup de plaisir à travailler ensemble : «On met tout en commun, et tout s'équilibre», disent-ils.

Dans cette bonne entente, ils voyagent beaucoup. «Pour nous, c'est important», note Pierre, «Étant franco-ontariens, nous sommes conscients qu'il existe une francophonie vivante à l'extérieur du Québec et nous avons voulu l'explorer. Il y a aussi beaucoup de francophiles, ce qui est très plaisant à voir. Ça prouve qu'à l'ouest d'Ottawa, il n'y a pas que des gros méchants anglophones anti-francophones».

En voyageant, ils permettent aussi à plusieurs jeunes de découvrir que la musique en français ne se fait pas seulement avec des violons et des accordéons. Pour les jeunes, c'est toujours une agréable surprise. «On est un peu comme une première blonde», rigole Pierre, «ils ne nous oublient pas!».

Leur tournée à Yellowknife et dans les Territoires en général leur a beaucoup plu : «Notre visite a été très bien préparée. Ça a été très bon de faire partie d'un communauté, on s'est senti comme chez nous. On a eu de beaux échanges avec les jeunes dans les écoles. En fait, tout le monde a été super gentil! Yellowknife, c'est un peu comme une île; les gens prennent la vie tranquillement».

Partout où ils passent, les gars de Brasse-Camarade laissent ce message aux jeunes : «Deviens le meilleur que tu peux. Tu choisis ce que tu aimes et tu y va à fond, peu importe ce que tu fais. Si tu veux t'en aller en musique, l'industrie est grande et si tu n'es pas musicien, il existe d'autres possibilités. Si tu es musicien, n'apprend pas juste ton instrument et ne t'arrête pas à un seul style de musique».

Oh, en passant, le nom «Brasse-Camarade» vient, croyez le ou non, de la Soirée du Hockey. L'expression, bien connue des québécois, n'était pas populaire dans le milieu où ont grandi Pierre et François. «Un jour, François m'est arrivé avec ça», dit Pierre, «Il avait trouvé ça drôle quand le commentateur avait dit qu'il y avait du brasse-camarade sur la glace. On a adopté le nom, et depuis, on l'a entendu un peu partout».

Charité bien ordonnée...

Les subventions étant à la baisse, les organismes francophones se tournent vers les dons de charité.

Ottawa - Devant la baisse constante des subventions fédérales, les associations francophones veulent être reconnues par Revenu Canada comme organismes de bienfaisance. Mais voilà: il est plus difficile que par le passé d'obtenir le précieux numéro d'enregistrement.

La Fédération des communautés francophones et acadiennes et l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario, pour ne nommer que ces deux organismes francophones, réclament un peu plus de souplesse de la part du ministère du Revenu.

«Ça n'a jamais été une de nos priorités, mais avec la baisse des subventions, on recherche de nouveaux outils d'autofinancement» explique le directeur général de la FCFA, M. Yvon Samson. Devant le comité des Finances qui se penche présentement sur la question des encouragements fiscaux, il a raconté que des organismes francophones qui ont déposé une demande d'enregistrement, ont eu droit à «un refus retentissant» de la part du ministère du Revenu.

Dans le budget du 6 mars dernier, le ministre des Finances annonçait qu'il étudierait «les moyens de faciliter les dons de charité et les activités de bienfaisance, en particulier dans les domaines où, en raison de la situation financière des gouvernements, on demande aux particuliers et aux collectivités d'en faire davantage.»

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, les organismes qui poursuivent des fins politiques, en tout ou en partie, ne sont pas admissible à l'enregistrement comme organisme de bienfaisance. Le ministère n'accepte pas non plus «les fins formulées de façon tellement large qu'elles peuvent facilement englober des activités politiques indéterminées» peut-on lire dans le document distribué par le ministère. De plus, l'organisme de charité ne doit pas limiter ses activités à une population-cible, dans ce cas les francophones de l'extérieur du Québec, mais doit oeuvrer pour le bien public.

Il fut une époque où il était facile d'obtenir un enregistrement comme organisme de bienfaisance.

APF

Le vrai problème des francophones hors Québec selon Sheila Copps

L'anglicisation et l'américanisation

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a toute les difficultés au monde à admettre qu'il existe un problème d'assimilation chez les francophones de l'extérieur du Québec.

Ottawa (APF): Mme Copps soutient plutôt que l'assimilation n'est pas un phénomène propre aux communautés francophones et acadiennes. Au mieux, elle concède que «l'effet de la langue anglaise est perturbant à travers le pays». Le vrai problème, selon elle, c'est «l'anglicisation et l'américanisation», qui existe partout au pays, même au Québec: «C'est un problème à travers le Canada.»

Mme Copps a profité de sa comparution devant le Comité mixte permanent des langues officielles pour mettre l'emphase sur les progrès au sein de la francophonie canadienne depuis 30 ans. Elle affirme, entre autres, que 99 pour cent des étudiants francophones de l'extérieur du Québec qui veulent aller à l'école en français, ont maintenant la possibilité de le faire.

Le président de la Commission nationale des parents francophones, Armand Bédard, trouve que la ministre «joue avec les mots». Il est possible, dit-il, que 99 pour cent des francophones ont accès à une école de langue française: «mais c'est ignorer le fait qu'il y a des dizaines de milliers de francophones qui sont assimilés.» Selon M. Bédard, le véritable problème est ailleurs. «Le problème, c'est ceux qui veulent y aller (à l'école) mais qui ne peuvent pas s'inscrire parce qu'ils ne parlent pas assez bien le français.»

Selon les chiffres de la Commission qui sont basés sur le recensement de 1991, 59 pour cent des jeunes âgés de 5 à 18 ans fréquentaient l'école de langue française. On estime que plus de 110 000 jeunes qui auraient le droit à une éducation en langue française, étudient plutôt dans des écoles de langue anglaise. Plus de la moitié des enfants qui sont nés de mariages exogames, c'est-à-dire dont le père ou la mère est anglophone, auraient l'anglais comme langue première à la maison.

M. Bédard ne comprend pas que la ministre mélange des concepts comme assimilation, anglicisation et américanisation: «Dans bien des endroits au pays, l'assimilation est assez avancée qu'il n'y a pas d'écoles françaises.» Au Manitoba, dit-il, on pouvait dénombrer 11 000 élèves francophones dans les écoles en 1970. Aujourd'hui, il n'y en aurait que 5500.

La Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) a vivement réagi aux propos de la ministre Copps. Selon son président, Jacques Michaud, «Il est impossible de nier le fait que l'assimilation est un problème réel.» Selon la Fédération, les politiciens doivent parler à la fois de la vitalité et de l'assimilation des communautés francophones s'ils veulent donner un portrait juste de la situation: «Bien que l'assimilation soit un fléau, les communautés sont en bonne voie de s'approprier des outils nécessaires dans le but d'assurer leur développement et leur épanouissement.».

Des gestionnaires inuits pour le Nunavut

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Ron Irwin, a souhaité la bienvenue aux neuf participants du Programme de perfectionnement en gestion de Sivuliuqtit-Nunavut. Ce nouveau programme d'une durée de trois ans, administré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, est conçu pour aider à former des gestionnaires inuits pour la fonction publique du Nunavut.

«Nous sommes déterminés à mettre à profit le talent et le savoir-faire des Inuits afin de contribuer à créer une équipe de gestionnaires bien informés et expérimentés qui aideront à diriger les institutions publiques du Nunavut après 1999», a déclaré M. Irwin.

Dans le cadre du programme, cinq femmes et quatre hommes auront trois affectations de dix mois chacune. Les tâches qu'ils auront à exécuter avec les cadres supérieurs du Ministère porteront sur des secteurs clés de la fonction publique, notamment les finances, les ressources humaines, les politiques, la gestion de projet et la gestion opérationnelle. Entre les affectations ministérielles, les stagiaires suivront des cours de gestion d'une durée de deux semaines à l'Arctic College du Nunavut, à Rankin Inlet. Les cadres-surveillants qui travailleront avec les Inuits embauchés assisteront à un atelier de sensibilisation à la culture inuite.

La sélection des stagiaires s'est faite selon les critères suivants : expérience de travail, niveau d'études, connaissance de l'anglais et de l'inuktitut, aptitudes manifestes de leadership et recommandations écrites des employeurs ou des chefs de collectivités. Arctic College recrute des participants en publiant des annonces dans les journaux du Nord. Les candidats retenus ont été choisis par un comité de sélection en fonction de leurs aptitudes, de leurs études et de leur expérience.

Le programme est dispensé par Arctic College et le Centre canadien de gestion. Les participants auront la possibilité d'acquérir sur place des connaissances et de l'expérience concernant les structures, les procédures et les rouages du gouvernement. Le programme découle de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et constitue l'une des initiatives en matière de formation qui visent à accroître le nombre d'Inuits qui travaillent dans la Fonction publique du Nunavut. Il est appuyé par les Inuits du Nunavut et leurs associations.

Cette initiative a été rendue possible grâce à la coopération du Secrétariat du Nunavut, de l'initiative Participation des autochtones au marché du travail et de la Nunavut Tunngavik inc.

Les stagiaires ont été embauchés dans le cadre du Programme d'emploi des autochtones du MAINC, de concert avec le Secrétariat du Nunavut. Le PEA a pour but de recruter, de nommer et de former des employés autochtones, ainsi que de voir à leur avancement et à leur maintien en fonction.

Appels d'offres - Offres d'emplois

Chronique Internet

Un p'tit tour en Cybérie



Natali Lefebvre

Parmi ses sources d'information, l'équipe de L'Aquilon utilise parfois le réseau Internet... et y trouve des sites intéressants qu'elle aime bien partager avec ses lecteurs. À travers cette chronique, L'Aquilon présente une brève description , ainsi que l'adresse électronique de sites Internet francophones de toutes sortes qui valent qu'on leur jette un coup d'oeil.

Il s'agit d'une chronique ouverte. Les suggestions venant des lecteurs sont donc plus que bienvenues. Il suffit de nous envoyer par courrier électronique l'adresse du site Internet francophone que vous voudriez faire connaître, et nous l'inclurons dans la chronique.

L'Alliance des radios communautaires du Canada

L'ARC est une organisation qui regroupe l'ensemble des radios communautaires francophones du Canada, dont celle d'Iqaluit, CFRT, et celle de Yellowknife, CKLB.

Sur le site internet, on retrouve un résumé de la mission et des objectifs de l'ARC, en plus d'une description des nombreux services qu'elle offre, que ce soit des services techniques, de promotion, de formation, de consultation, ou de communication.

L'Alliance rassemble 23 stations membres qui sont toutes introduites sur le site.

En plus de toute l'information sur les radios communautaires francophones du Canada, on peut consulter sur la page de l'ARC des bulletins qui nous renseignent sur l'actualité franco-canadienne. On retrouve entre autres des détails sur les arts et la culture, les évènements sportifs, la politique, les associations francophones, les communications et l'Internet en français.

Les communiqués de presse de l'ARC sont régulièrement transmis à travers le réseau. On peut donc s'y abonner et les recevoir par courrier électronique, ou demander de les recevoir par fax.

Enfin, le site expose le palmarès des dix premiers choix musicaux francophones des stations membres.

L'adresse : http ://w3.franco.ca/arc/

Planète BD

Le site internet de Planète BD saura sans aucun doute plaire aux amateurs de la bande dessinée en français.

La base de données, toujours en développement, comprend un dictionnaire de la bande dessinée francophone et des dossiers sur des personnages, des aventures et des séries cultes. On y présente aussi des bibliographies d'auteurs et de dessinateurs en plus de quelques entrevues.

Planète BD offre enfin quelques «franzines», magazines français de bande dessinée. On retrouve aussi des liens à d'autres sites d'intérêt similaire.

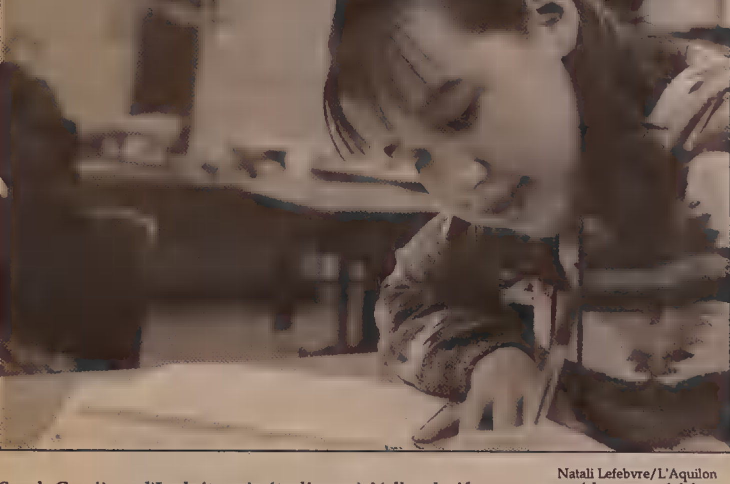
L'adresse : http ://www.essi.fr/~sauzay/bd/bd.html

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 43, vendredi 6 décembre 1996

Bravo Sarah !



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Sarah Carrière, d'Iqaluit mais étudiante à Yellowknife, a remporté la compétition régionale de la Dictée des Amériques, section junior, le 30 novembre dernier.

Discours du premier ministre

Gardons une vision d'ensemble

Dans son discours inaugural, le 27 novembre dernier, le premier ministre des TNO, Don Morin, a rappelé l'importance pour tous de travailler ensemble à la division des territoires.

Alain Bessette

Le premier ministre Morin a d'abord fait un bref survol des activités de la première année de son gouvernement. À son avis, aucun autre gouvernement des TNO n'a fait face à autant de défis de taille, que ce soit au plan financier (réduction du déficit), économique ou politique (création de deux nouveaux territoires).

Selon le premier ministre territorial, les prévisions établies quant à la réduction du déficit se réaliseront et le déficit s'élèvera à 43 millions de dollars pour 1996-1997. Le premier minsitre en a profité pour féliciter tant les députés et ministres que les employés de l'État pour cette réalisation qui s'est faite sans que n'éclate de conflit de travail.

Au niveau du développement économique et de la création d'emplois, Don Morin a rappelé la signature des ententes concernant l'exploitation de la mine de diamants par BHP, en soulignant les mécanismes d'embauche pour les résidents du Nord et les autochtones.

L'autre défi du gouvernement est celui de la division des territoi-

Discours de Morin
Suite en page 2

John Todd et la division des Territoires

Des questions financières à régler

Dans sa réponse au discours inaugural du premier ministre Morin, le ministre des Finances des TNO, John Todd, a soulevé plusieurs questions financières épineuses dans le dossier de la division des Territoires.

Alain Bessette

Le ministre Todd a rappelé qu'il ne reste que 28 mois au mandat de la présente Assemblée. Selon le ministre, le gouvernement doit revoir ses priorité pour s'attaquer à ce qui peut être effectivement accompli d'ici la fin du mandat. De plus, ces priorité doivent donc être liées à la planification et à la mise en place de la division des territoires.

Cela est d'autant plus important pour John Todd, que le deuxième rapport de la Commission d'établissement du Nunavut, «Traces de pas 2», répond aux questions principales qui étaient encore en suspens.

Selon le ministre Todd, «Traces de pas 2» offre une structure organisationnelle mise à jour et aussi une approche plus pratique des politiques d'embauche du futur gouvernement. Ce rapport est également plus détaillé quant aux structures de communication et au système de justice dans le Nunavut.

Le ministre a cependant averti les députés qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Sa principale préoccupation est donc celle du temps à la disposition des parties car, en deux ans, il leur faudra passer de la théorie à la pratique dans l'établissement de deux nouveaux gouvernements.

Selon John Todd, on doit dès maintenant établir la programmation qui permettra de mettre en place des systèmes de traitement et d'information. On doit établir un plan détaillé de transition du personnel de l'un à l'autre des gouvernements. Et on doit construire des infrastructures pour le siège du gouvernement et les bureaux régionaux.

Le ministre Todd a donc conseillé de revoir l'échéancier de la transition car il est nécessaire de commencer immédiatement le processus d'embauche et de formation. En bref, la division se prépare déjà et occasionne des coûts immédiats.

Il a noté la longueur d'avance que détient le Nunavut dans son propre cheminement. Mais même si l'Ouest tire de la patte, il faut immédiatement trouver des porte-paroles officiels de l'Ouest pour travailler aux questions encore en suspens entre l'Ouest et l'Est, pour travailler au processus de division, a indiqué le ministre Todd.

Les questions qui restent à régler ne seront pas sans susciter des mésentententes : négociation d'accords financiers, allocation de ressources financières additionnelles pour faciliter la transition, et division des actifs et du passif entre les deux futurs gouvernements. Il est primordial d'agir rapidement sur ces

Todd
Suite en page 2

Allan Rock récidive
Lire en page 3

Éditorial: Le travail de député
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : la bilingualité.
Lire en page 5

Tout sur les motonieges
Lire en page 7

Une comparaison des moeurs européennes et des moeurs inuit.
Lire en page 7



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Bonjour mon lapin!

Ce lapin, pétant de vitalité, se retrouve dans la position classique «aux aguets» pour surveiller les alentours immédiats. On peut le retrouver dans cette même position 365 jours par année, 24 heures par jour au musée du patrimoine septentrional Prince de Galles.



Les lois sur la famille

La loi sur la famille a récemment été l'objet de quelques retouches, et quatre nouveaux règlements sont nés de cette révision :

La loi sur les services à l'enfance et à la famille permettra aux communautés du Nord de prendre en charge elles-mêmes, au niveau local, les questions de bien-être reliées à l'enfance.

La loi sur l'adoption propose des procédés plus ouverts qui faciliteront les réunions d'enfants adoptés avec leurs parents naturels, quand ces enfants seront adultes.

La loi sur les enfants couvre les questions de statut légal des enfants, d'établissement de parenté, de garde et d'accès aux enfants, de responsabilité des biens appartenant aux enfants, et de support à l'enfance.

La proposition de loi sur la famille prévoit couvrir les contrats domestiques, le support au conjont, la séparation des biens, et la propriété de la demeure familiale.

D'autres règlements seront ajoutés dans le futur.

Lutte contre le sida

Dimanche dernier était la journée internationale du sida, un évènement ayant pour but de renforcer les efforts de lutte contre cette maladie dans tous les pays.

Pour venir en aide aux individus atteints, à leurs proches, aux communautés et aux organismes d'aide, le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment publié quatre documents. Ces documents servent de cadre de travail en donnant de l'information sur le VIH, en offrant des test de dépistages et des services de traitement et en suggérant des moyens d'éviter la transmission du virus.

Bientôt, le ministère, en collaboration avec Santé Canada et l'Association canadienne pour les soins communautaires, offrira un atelier aux travailleurs donnant des soins aux personnes infectées dans le Nord. Cet atelier leur fournira des moyens d'intervenir de manière plus efficace.

Forum sur la géoscience

La semaine dernière a eu lieu à Yellowknife, le 24e forum sur la géoscience. Il s'agit d'un évènement important au cours duquel plus de 300 représentants de l'industrie minière font part de leurs découvertes et discutent des sujets touchant le secteur minier.

1996 a été cruciale pour le développement minier aux TNO, avec le projet de mine de diamant de BHP. «Il y a énormément de potentiel pour davantage d'activité, et les prospecteurs continuent de sonder nos richesses», a déclaré le ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique, Stephen Kakfwi.

Son ministère a d'ailleurs fait des présentations sur un certain nombre de ses projets. «Le travail en géoscience, tout comme les recherches sur la faune et l'environnement, est très important dans le développement des plans d'opération minière», a-t-il ajouté.

Les jeux autochtones

Deux nouvelles initiatives ont été prises pour informer sur les jeux traditionnels autochtones.

La première est un livre récemment publié, intitulé «Dene Games Resource Book». On y retrouve la collection des activités sportives et récréatives traditionnelles des Dénés dogribs, chipewyan, gwich'in, sahtu et slavey. Il a été complété par le Dr Michael Heine de l'Université d'Alberta. On le trouve dans toutes les écoles et les bureaux du gouvernement des communautés de l'Arctique de l'Ouest.

La deuxième initiative est le développement d'un manuel technique des sports de l'Arctique qui servira à enseigner les sports inuit. Le projet regroupera tous les importants jeux traditionnels inuit et leur explication culturelle, ainsi que des méthodes d'entraînement pour se préparer aux compétitions.

Natali Lefebvre

Discours de Morin

Suite de la une

res, sa planification et sa préparation. Il a rappelé que d'importantes étapes ont été franchies tant dans l'Est que dans l'Ouest, mais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire avant d'atteindre l'objectif du 1er avril 1999. Le premier ministre a tenu à noter que ces deux gouvernements reconnaîtront le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale pour les autochtones.

Le premier ministre Morin a identifié les trois priorités du gouvernement pour la prochaine année:

- établir deux territoires viables pour avril 1999;
- améliorer les conditions économiques;
- travailler à l'amélioration des condition sociales.

Don Morin a resitué ces trois priorités en fonction du plan de travail établi en mai 1996 «Construire des assises pour l'avenir». Le travail sur les trois priorités, a indiqué le premier ministre, se fera en tenant compte de ce plan. Une grande attention sera donc portée sur le contrôle communautaire, le bien-être communautaire, les questions aborigènes, l'amélioration de la structure gouvernementale et l'accès aux conférences fédérales.

Le premier ministre Morin semble souhaiter que le gouvernement se préoccupe moins des petits problèmes quotidiens pour garder une vision d'ensemble plus large des problèmes que confronte son administration. Il a rappelé aux députés de garder à l'esprit qu'ils gouvernent pour l'ensemble des citoyens, bien que certains individus vont ressentir plus fortement les effets des changements.

Pour Don Morin, il est important de ne pas laisser les effets à court-terme influencer les objectifs à long terme. Selon le premier ministre, les préoccupations quotidiennes doivent être laissées aux employés de l'État alors que les députés et ministres travaillent aux grandes orientations du gouvernment.

À environ 850 jours de la date fatidique du 1er avril 1999, Don Morin a indiqué qu'il est important de travailler sur les trois priorités du gouvernement, de continuer à travailler ensemble en coopération, dans l'esprit d'un gouvernement de consensus, et de prendre une certaine distance par rapport aux questions spécifiques pour mieux porter son attention sur les grandes questions de l'heure dans le Nord.

Todd

Suite de la une

questions pour avoir une idée précise des fonds qui seront disponibles.

De plus, a indiqué le ministre, il faut établir un mécanisme pour régler les différends qui pourraient survenir dans ces négociations. Il croit néanmoins que la grande majorité des questions feront l'objet d'ententes mais, avertit le ministre, un mécanisme doit être en place pour régler les questions litigieuses.

Contrôle des armes à feu

Aux armes citoyens!

À entendre les commentaires des différents gouvernements de l'Ouest canadien, il semble qu'ils soient prêts à monter aux barricades constitutionnelles au sujet du contrôle des armes à feu.

Alain Bessette

Les gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta sont au nombre des provinces qui envisagent de contester la constitutionalité de cette loi devant les tribunaux. Un tollé de protestation a surgi lorsque le ministre Rock a annoncé son intention d'appliquer unilatéralement la Loi et ses règlements malgré l'opposition de plusieurs provinces et territoires.

Le ministre de la Justice , M. Allan Rock, a annoncé ses intentions sur les projets de règlements d'application de la Loi sur les armes à feu.

«Les nouveaux règlements visent à empêcher les criminels d'avoir accès aux armes à feu et à renforcer la sécurité de la population canadienne», a déclaré à la Chambre des Communes, le ministre Rock. Le ministre a indiqué que le Canada est en bonne voie de se doter de mesures de contrôle des armes à feu qui comptent parmi les plus sévères et les plus efficaces au monde.

Description de la Loi

D'importants volets de la nouvelle législation canadienne sur le contrôle des armes à feu sont déjà en vigueur, dont les nouvelles peines sévères d'incarcération minimale obligatoires à l'intention de ceux qui se servent d'armes à feu dans la perpétration de crimes.

Le ministre Rock a précisé que les programmes d'enregistrement et de délivrance de permis seraient mis en oeuvre au début de 1998. La délivrance des permis aux propriétaires d'armes à feu commencera au début de 1998. Les particuliers auront jusqu'en janvier 2001 pour se procurer un premier permis.

Un des principaux objectifs de la nouvelle loi est d'empêcher l'escalade de la violence dans les situations familiales déjà difficiles ou violentes. Avant qu'un permis d'acquisition d'armes à feu soit attribué, le conjoint de droit ou de fait de l'auteur de toute demande, qu'il s'agisse d'un conjoint actuel ou ancien (deux dernières années), sera avisé.

De plus, deux personnes autres que le conjoint devront signer une déclaration confirmant que, autant qu'elles sachent, les renseignements figurant dans la demande de permis sont exacts et que l'auteur de la demande ne constitue un danger ni pour lui-même, ni pour les autres.

L'enregistrement et la prévention du crime

Les armes à feu utilisées le plus souvent pour commettre des crimes sont des fusils ou des carabines sans restrictions. Bon nombre de ces armes sont dérobées à leur propriétaire légitime. L'enregistrement aidera la police à dépister les armes à feu volées et incitera les propriétaires à entreposer leurs armes de façon sécuritaire. Il fournira en outre un moyen d'accroître la sécurité des agents de police qui répondent aux appels découlant de scènes de violence familiale ou comportant des risques.

L'enregistrement des armes à feu s'amorcera parallèlement à la délivrance des permis aux propriétaires, ce qui simplifiera le processus pour les utilisateurs d'armes à feu. Les particuliers auront jusqu'au 1er janvier 2003 pour faire enregistrer toutes leurs armes à feu.

Le droit à verser pour un permis de simple possession d'armes à feu d'une durée de cinq ans sera de 10 $ en 1998 et passera à 60 $ d'ici à 2000. Comme cela a déjà été annoncé, les particuliers paieront 10 $, en 1998, pour faire enregistrer toutes les armes à feu sans restrictions dont ils seront propriétaires, pourvu qu'ils les enregistrent simultanément. Ce droit d'enregistrement atteindra 18 $ en 2001.

À compter du 1er janvier 2001, seules les personnes détenant un permis d'armes à feu pourront acheter des munitions. Entre-temps, les règlements proposés autoriseront les personnes qui n'en ont pas à utiliser d'autres documents d'identité approuvés.

Autochtones et chasseurs de subsistance

Les règlements s'appliqueront à tous, mais ils ont été adaptés pour les Autochtones qui poursuivent leurs activités de chasse traditionnelles. Ces adaptations sont conformes aux droits autochtones existants - ancestraux et issus de traités - reconnus à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Les chasseurs et trappeurs de subsistance, autochtones et non autochtones, seront dispensés des ces droits d'enregistrement et de permis, mais ils devront quand même enregistrer leurs armes.

Les règlements traitent de diverses autres questions, dont l'entreposage, l'exposition, le maniement et le transport des armes à feu, la possession et la cession d'armes à feu prohibées et d'armes à feu à autorisation restreinte, l'autorisation de transporter certaines armes à feu, l'importation et l'exportation d'armes à feu par les entreprises ainsi que les registres relatifs aux armes de ce type.

Allocution de Jim Antoine

Reconnaître des principes de base

Jim Antoine, ministre du Transport et co-président du Comité de développement constitutionnel de l'Ouest, a présenté le 28 novembre dernier les grandes lignes de l'action gouvernementale pour l'adoption d'une Constitution de l'Ouest.

Alain Bessette

Selon le ministre Antoine, une question est primordiale dans l'élaboration de cette constitution de l'Ouest : comment unir les éléments d'un gouvernement public et d'un gouvernement autochtone de façon à inclure la notion de droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des autochtones dans la structure gouvernementale des TNO, tout en respectant les droits de tous les résidents du nord.

Selon Jim Antoine, il faut de l'équilibre et de la tolérance pour réussir cette union. À son avis, les opinions exprimées jusqu'à tout récemment ont été plutôt extrêmes et il est temps de trouver un terrain d'entente.

Par le dépôt de l'ébauche de constitution pour l'ouest des TNO, un important débat s'est enclenché, et selon le ministre, il n'est pas nouveau. En effet, le GTNO est déjà le signataire de plusieurs ententes et traités qui reconnaissent la garantie constitutionelle canadienne de droit à l'autonomie gouvernementale pour les peuples autochtones.

Durant l'année qui s'en vient, le ministre tient donc à s'assurer que le débat ne sera pas contre-productif et que toutes les communautés y participeront. Le ministre Antoine a souligné qu'il fallait «travailler sur les bases actuelles et ne pas perdre son temps sur des principes clairement établis». Il faisait alors référence aux principes suivants : inclusion des gouvernements autochtones dans la structure gouvernementale, à la place prépondérante des communautés dans la structure, et au respect de la Constitution canadienne.

Le débat est ouvert et le ministre Antoine rappelle qu'il faut maintenant inclure le gouvernement fédéral dans le processus de consultation. Le ministre a souligné qu'il fallait connaître ce qui est acceptable pour le gouvernement fédéral car c'est une loi fédérale qui sera adoptée pour établir le nouveau territoire.

Le ministre a de plus identifié les tâches à réaliser dans le processus de création du nouveau territoire de l'Ouest : négocier de nouvelles ententes de financement (qui contiendraient des clauses sur les coûts supplémentaires de la création de deux territoires), s'entendre sur une division des finances et des opérations du GTNO, puis s'assurer d'un loi fédérale qui remplacera la Loi des TNO pour l'Ouest.

Jim Antoine a souligné qu'il existait un mécanisme dans le Nunavut pour se pencher sur les deux premières questions liées au processus de division. L'Ouest doit suivre l'exemple pour que la division se fasse harmonieusement.

Pour le ministre, un travail de collaboration est la meilleure garantie pour que les deux territoires puissent rencontrer l'échéance du 1er avril 1999.

Watt?

Ben Nind, un comédien qui a étudié à l'École nationale de théâtre à Montréal et qui est bien connu à Yellowknife pour ses productions, notamment avec la compagnie «Stuck in a Snowbank Theater», a dirigé avec l'aide de Nina Leonardis, quatre jeunes dans une lecture de textes de l'auteur du Nord, Erik Watt. Meno Tessema, Haslan Escalante, Michelle Hicks, de l'école St-Patrick, et Robin Martin, de Ray, ont travaillé pandant quatre semaines avec Ben pour présenter les vendredi et samedi 6 et 7 décembre à 20h00 au NACC, leur lecture publique de «Bush Pilot», une série de récits sur les pilotes de brousse. Ils y ont mis tout leur coeur et leur talent et n'attendent plus que vous...

Les billets sont au coût de 6$ et sont disponibles chez «Sam the Recordman».

ÉDITORIAL

Nos élus à l'ouvrage

Veni, vidi, vici et pis vite à part de ça!

Nos députés et ministres ont siégé une longue semaine lors de la quatrième session de cette Assemblée législative. Il s'est prononcé maints discours, députés et ministres ont quelque peu joué le jeu des questions-réponses, quelques lois ont été adoptées en première lecture et, en un tournemain, la session était close.

Ces séances parlementaires de prestidigitation ont toujours de quoi surprendre même les plus assidus observateurs des travaux de l'Assemblée législative.

Il y a même des personnes que cela choque, ces personnes ayant à travailler plus de 48 semaines annuellement pour subvenir à leurs besoins. Ils raisonnent : «Pourquoi payer près de 100 000 $ annuellement une personne qui ne siègera que deux ou trois mois par année au service de ses électeurs?»

À prime abord, le raisonnement ne semble pas dénué de fondement. Il faut cependant reconnaître que les tâches d'un député débordent largement les cadres des travaux publics de l'Assemblée législative. Ainsi, dans la semaine suivant la fin de la présente session, tous les députés et ministres se sont retrouvés à siéger aux séances des comités permanents de l'Assemblée législative : Comité permanent des Finances, Comité permanent des Affaires sociales, etc. Il existe plusieurs questions de «plomberie» que seuls ces travaux peuvent régler.

De plus, les députés doivent demeurer à l'écoute de leurs électeurs s'ils veulent pouvoir répondre adéquatement à leurs besoins. Pour ce faire, ils se doivent d'être présents dans leurs circonscriptions électorales. Pour Yellowknife, il n'est pas nécessaire d'effectuer un bien grand déplacement mais dans une circonscription comme celle du Sahtu, qui couvre cinq différents villages situés à des centaines de kilomètres l'un de l'autre, la tâche n'est pas une sinécure.

Les députés devraient cependant réaliser que ces courtes sessions laissent néanmoins un goût amer aux petits travailleurs qu'ils représentent.

Alain Bessette

Merde!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Ben Nind (à l'arrière) a dirigé, aidé de Nina Leonardis (à gauche) quatre étudiants dans la lecture publique de textes de l'auteur Erik Watt, réunis sous le titre de «Bush Pilot». Voir les détails en page 3 (Watt?).

CHRÉTIEN ENTRETENANT LE LIEN QUI UNIT LA CHINE ET LE CANADA

IL FAUT SAVOIR SE PLISSER LES YEUX JUSTE ASSEZ POUR NE PAS VOIR CERTAINES CHOSES...

DROITS DE LA PERSONNE

MICHEL LAVIGNE ©APF-'YT

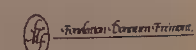


C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.


OPSCOM




Remarques sur la bilingualité

Annie Bourret (APF)

Qu'est-ce que la bilingualité? Tout bonnement le fait de parler deux langues.

Pourtant, sur le plan de la gestion des deux langues dans le cerveau, par exemple, les recherches considèrent le bilinguisme comme étant composé ou coordonné. Chez un bilingue composé, les deux langues sont complètement intégrées, formant un ensemble unique de notions linguistiques dans le cerveau. Le bilingue coordonné emmagasine les deux langues dans deux ensembles distincts et interactifs. Si on comparait ces bilinguismes à des comptes de banque, on dirait que, pour s'exprimer, le bilingue composé fait des retraits à un compte (de données linguistiques), tandis que le bilingue coordonné puise à deux comptes distincts de notions linguistiques.

Ni l'un ni l'autre de ces bilinguismes n'est supérieur, il ne s'agit que d'une façon d'organiser l'information linguistique dans le cerveau. De plus, le fait qu'une personne ait acquis plusieurs langues durant son enfance ou soit devenue bilingue à l'adolescence ou à l'âge adulte n'influe pas réellement sur sa façon de «gérer» ses langues dans son cerveau.

Le bilinguisme parfait est rare: il implique une maîtrise équivalente des deux langues dans toutes les situations (placer une commande, communiquer au travail, prendre un cours d'informatique, etc.). En général, le niveau d'aisance est différent selon la langue et la situation : les bilingues n'utilisent pas les deux langues en tout temps ni à la même fréquence. Les linguistes appellent diglossie ce phénomène bien connu en milieu minoritaire, où l'emploi de chaque langue se «spécialise» en quelque sorte (écouter la radio en français en revenant du travail, jouer au hockey en anglais, parler français à l'école et anglais à la maison, etc.).

Il arrive souvent qu'une des deux langues domine, surtout durant l'apprentissage de la deuxième langue et durant l'enfance en milieu bilingue. Une réalité bien connue dans nos écoles depuis l'avènement de l'article 23 de la Charte des droits et libertés: pour répondre à des besoins d'apprentissage différents, on classe fréquemment les élèves en anglo-dominants ou franco-dominants.

Les bilingues du monde entier produisent souvent ce que les linguistes appellent des alternances de codes, ou changements de langue temporaire dans une phrase ou une conversation (je travaille dans les computers; So, comment c'était ton film?).

Le premier exemple illustre le «mot juste», il pourrait être énoncé par un francophone qui ne travaille qu'en anglais et pour qui la notion d'ordinateur renvoie au mot le plus fréquemment utilisé pour cette notion, c'est-à-dire computer. Fort courant, le second exemple met en cause les mots-charnières (alors, et, comme, then, and, so, etc.), qui sont souvent l'objet d'alternance de langue.

Avant de condamner l'alternance comme une interférence indésirable, rappelez-vous qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un mélange linguistique «incontrôlé». L'alternance de langue peut servir à affirmer son identité, comme demander que son nom de famille soit prononcé à la française (Bérubé, pas «Bayrubb»). Elle peut symboliser la rébellion, à témoin cet enseignant de Toronto demandant à un élève de parler français dans le corridor et qui s'est fait répondre «It's not nine o'clock yet, monsieur»!

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

La Dictée des Amériques

Sarah et Natali s'en vont à Québec



Cette année encore, deux personnes iront représenter Yellowknife à la finale de la Dictée des Amériques, qui aura lieu à l'Assemblée nationale, à Québec, à la fin du mois de mars prochain.

Natali Lefebvre

La présélection a eu lieu samedi dernier à l'école Allain St-Cyr, où une douzaine de personnes se sont réunies pour mettre à l'épreuve leurs compétences en grammaire, conjugaison et orthographe.

La période allouée pour faire la dictée, qui était présentée sous forme d'examen objectif, était d'une heure, ce qui n'était pas de trop. Le crayon entre les dents et le cerveau bouillant, les participants s'escrimaient sur le genre des mots «arpège» et «azalée», et essayaient de se rappeler si l'on doit dire «contredisez» ou «contredites».

Sarah Carrière a remporté l'épreuve chez les juniors, ce qui lui a presque tiré des larmes de joie. Votre journaliste l'emportait de justesse chez les seniors.

Merci à tous ceux qui ce sont prêtés à cette difficile épreuve!



La journaliste Natali Lefebvre, gagnante chez les seniors

COURRIER DU LECTEUR

En direct du Net

Bonjour à toute l'équipe de L'Aquilon. Même si je n'ai jamais habité dans votre bout du pays, je dois vous avoué que je me suis régalé à lire votre journal sur Internet. Je compte bien visiter votre site régulièrement.

Félicitation à votre équipe et longue vie à L'Aquilon.

Michel Guimond
Fredericton, N.-B.





Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Services de courrier interne et externe du GTNO

Fournir les services de courrier interne et externe, ainsi que précisé dans l'appel d'offres – Yellowknife, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'agent des contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue) avant :

15 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 13 DÉCEMBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 19 novembre 1996.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-7324

Renseignements techniques : Bill Kaip/Vince Dixon, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-7230

Il y aura rencontre avant appel d'offres pour les entrepreneurs, le 4 décembre 1996, à 13 h 30, au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue.



Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Charger, transporter et entasser du gravier concassé

Charger, transporter et entasser 1 500 m³ de gravier de rechargement du kilomètre *121 de la route 3, et 1 250 m³ de gravier* d'obturation pour un revêtement d'asphalte du kilomètre 86,5 de la route 3 au camp de services d'entretien de Fort Providence – Du kilomètre 121 au kilomètre 86,5; la route 3 des T.N.-O. (la route de Yellowknife) et le camp de services d'entretien de Fort Providence, T.N.-O. –

Charger, transporter et entasser du gravier de rechargement

Charger, transporter et entasser 5 000 m³ de gravier de rechargement – Du kilomètre 24,5 au kilomètre 2,0; la route [illegible] des T.N.-O. (la route de Fort Smith), T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou être livrées en main propre au 1er étage, édifice Highways, 4510 Av. Franklin), ou parvenir au surintendant régional du Slave Nord et du Slave Sud, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76, rue Capital, bureau 201, Hay River NT X0E 1G2 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 DÉCEMBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses indiquées ci-dessus à partir du 2 décembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Diana Field, agent aux finances, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5010

Renseignements techniques : Fred Lamb, directeur de projets, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 874-5028

Avis aux entrepreneurs : Le ministère des Transports tiendra une réunion sur cet appel d'offres le 6 décembre 1996, à 13 h 30, dans la salle de réunions du Ministère, bureau 201, 76, rue Capital, Hay River, T.N.-O.

Pour traverser la crise

Les Canadiens pigent dans leur REER

Ottawa (APF)

Un nombre record de Canadiens ont retiré des fonds d'un REER avant l'âge de 65 ans, ce qui pourrait avoir un impact considérable sur leur revenu lorsque viendra le temps de la retraite.

Pas moins de 700,000 personnes de moins de 65 ans ont retiré en moyenne 5,500$ d'un REER en 1994, ce qui représente une somme colossale de 3,9 milliards de dollars. Le nombre de personnes qui retirent des fonds d'un REER avant d'avoir atteint l'âge de la retraite a d'ailleurs augmenté de 16 pour cent entre 1991 et 1994.

Selon Statistique Canada, la plupart des personnes qui puisent dans leurs économies le font par nécessité financière, soit parce qu'elles sont au chômage, soit pour payer les études des enfants, pour fréquenter l'école ou même, pour lancer une entreprise.

Ce sont surtout les personnes âgées entre 45 et 54 ans qui, depuis 1991, retirent une partie de leur REER. En 1994, ce groupe formait 48 pour cent de toutes les personnes qui ont retiré des fonds de leur régime enregistré d'épargne-retraite. Plus de la moitié avait moins de 45 ans.

Le Régime d'accession à la propriété compte aussi beaucoup dans les retraits. Depuis le lancement du programme en 1992, 466,00 personnes ont retiré près de 4,4 milliards de dollars pour s'acheter une première maison.

Northwest Territories
APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fabrication d'un pont à poutres d'acier

Fourniture, fabrication et livraison d'un pont à poutres d'acier avec tablier en bois – Rivière Prince, Baker Lake, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou livrées en main propre à l'édifice Siniktarvik) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 17 DÉCEMBRE 1996
15 H, HEURE DE RANKIN INLET, LE 17 DÉCEMBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du [illegible] décembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiqué dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Administratrice des contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Ranjit Tharmalingam, agent de projet, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-7808

Northwest Territories
APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fourniture, fabrication et livraison de structures d'un quai fixe

Les structures du quai fixe sont composées de colonnes d'acier et contreventement avec poutres de bois traitées au créosote – Arviat et Whale Cove, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou livrées en main propre à l'édifice Siniktarvik) avant :

14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 17 DÉCEMBRE 1996
15 H, HEURE DE RANKIN INLET, LE 17 DÉCEMBRE 1996

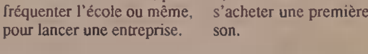
Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 2 décembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Administratrice des contrats, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 920-8978

Renseignements techniques : Boris Mihov, Gouvernement des T.N.-O., Tél. : (403) 873-7344



Commissariat aux langues des T.N.-O.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

La commissaire aux langues des Territoires du Nord-Ouest veut étudier la possibilité de se servir de la télévision comme moyen d'expression pour faire la promotion des langues officielles des T.N.-O.

Nous invitons donc toute entreprise ou tout particulier qui auraient des idées innovatrices à proposer à nous faire parvenir une déclaration d'intérêt.

Il ne s'agit pas ici d'un appel d'offres. Nous communiquerons avec les personnes qui auront proposé des idées originales pour en discuter plus à fond. Les déclarations d'intérêt doivent parvenir au plus tard à :

15 h, heure locale, le vendredi 20 décembre 1996

à l'adresse suivante : Madame Judi Tutcho, Commissaire aux langues, 2e étage, Centre YK, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (403) 873-7034 ou 1-800-661-0889. Télécopieur : (403) 873-0357.



Travaux publics et Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Vente de tas de gravier – Quinze localités de l'ouest de l'Arctique, T.N.-O. –

Vente de cribleuses mécaniques portatives – Cinq localités de l'ouest de l'Arctique, T.N.-O. –

Appel d'offres # CGRFP/96-15

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou parvenir par télécopieur ou être livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife au 5013, 44 Street).

Nous acceptons les soumissions pour le Fonds renouvelables (Programme du gravier) et l'équipement de criblage jusqu'à :

15 H, HEURE LOCALE, LE MERCREDI 15 JANVIER 1997 PAR TÉLÉCOPIEUR AU (403) 873-0218

Veuillez bien indiquer le numéro de l'appel d'offres sur votre soumission.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 2 décembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres : Donel Gagnon, Commis aux contrats, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 873-7662

Renseignements techniques : Fred Collins, Agent de projets et de géotechnique, Gouvernement des T.N.-O., Téléphone : (403) 920-6923, Télécopieur : (403) 873-0226

Votre motoneige, c'est d'abord une machine!

Louis Mc Comber

On ne vit pas dans un genre de pays où on rencontre des maisons et des cabines téléphoniques à tous les deux cents pieds ! C'est pour ça que quand tu pars en motoneige, il faut emporter des bougies d'allumage... au cas où! Une courroie de secours? Incontournable! Il faut aussi s'assurer que sa machine soit en excellent ordre de marche. Voilà pourquoi l'AFI a proposé à ses membres un atelier d'entretien de motoneige.

Pour Nicole Beaulieu, une motoneige à Iqaluit, c'est indispensable. «C'est notre liberté! Nous, on ne pourrait pas vivre ici sans motoneige.» Pour être vraiment libre, il faut pouvoir faire confiance à sa machine dans toutes les situations. Que faut-il donc vérifier avant de partir en randonnée?



Louis Mc Comber

Robert Bertrand explique les rudiments de la mécanique des motoneiges.

Une motoneige, c'est une bougie d'allumage

Robert Bertrand, notre mécanicien en chef, a d'abord expliqué qu'à ce temps-ci de l'année, il fallait installer des bougies d'allumage d'hiver, pour le gros froid, des BR-8 qui s'échauffent plus facilement. Tandis que les BR-9 s'utilisent par temps plus clément.

Il a ensuite expliqué que si la bougie d'allumage s'encrasse de carbone noir, c'est que la combustion des gaz se fait mal dans le cylindre. Le mélange provenant du carburateur est trop riche en essence.

De même, si la tête de la bougie tire sur le blanc, le mélange est trop pauvre en essence.

Dans les deux cas, il faudrait ajuster le carburateur. La tête de la bougie, si tout fonctionne normalement, devrait être d'un brun chocolat.

Très important aussi, c'est l'espacement (gap). Une bougie de motoneige devrait avoir un espacement d'environ 1/16 de pouce pour donner son plein rendement. Réjean Ouellet a suggéré qu'au beau milieu de la toundra, si on n'a pas le petit instrument à mesurer l'espacement, on peut toujours utiliser un carton d'allumettes.

Une motoneige, c'est aussi une courroie de transmission

Autre vérification très importante avant de prendre le large c'est la courroie de transmission. À vue d'oeil, si elle est effilochée ou inégale à certains endroits, c'est qu'il y a de l'usure. Si la courroie est basse entre les poulies secondaires du système d'embrayage, c'est aussi le temps de la changer. Il est très important d'avoir toujours une courroie de remplacement en parfaite condition avec soi.

Enfin, les mécaniciens en herbe ont eu la chance de démonter la suspension sur une motoneige dont la lisse avait besoin d'être changée. Robert en a profité pour montrer comment ajuster l'alignement de la chenille. La tension s'ajuste par deux écrous qu'on doit reserrer ou déserrer pour produire l'alignement voulu. En faisant rouler la chenille dans le vide on peut constater si elle est bien ajustée ou non. Si la tension est inégale, la chenille va se déplacer plus d'un côté. La chenille doit dépasser également des deux côtés des roues arrières. Il s'agit de réajuster la tension jusqu'à ce que la chenille ne se déplace plus.

À la prochaine session, Robert Bertrand nous enseignera les principes de la carburation.

«Prendre les airs de la maison»

Une visite dans une maisonnée Qallunaat et inuit

Peut-être cela vous est-il déjà arrivé d'entrer dans une maison inuit et de vous sentir un peu «gauche». Vos références en matière de comportements ne semblent plus s'appliquer lorsque vous êtes en visite chez eux.... Tout cela vous donne un sentiment vague d'étrangeté....

Stéphane Cloutier

Les comportements sont un peu comme les mots, ils ont des règles et prennent leur sens dans un contexte social et culturel bien particulier. Malheureusement, il n'existe pas de grammaire écrite sur nos gestes physiques et verbaux et encore moins sur le sens de ces comportements dans un contexte interculturel.

D'après mon expérience à Iqaluit et à Igloolik, l'univers de la maison chez les francophones ou les anglophones et chez les Inuit est totalement différent. Je présente ici deux visites, l'une chez les Qallunaat et l'autre chez les Inuit. Les noms de personnes et la description des demeures sont fictives. La réalité décrite s'inspire toutefois d'un mélange condensé de nos propres expériences, ma conjointe, née à Igloolik, et moi, à Sainte-Perpétue du Comté de L'Islet, au Québec.

C'est la fin de semaine. Nous avons été invités pour le souper chez un couple exogame franco-anglophone. Le rendez-vous a été fixé samedi à 18h30. Nos hôtes sont dans le Nord depuis trois années. Cynthia est de Toronto (elle parle un peu français) et Michel est du Québec.

À notre arrivée, on cogne à la porte car celle-ci est barrée. Cynthia et Michel nous reçoivent. Puisqu'ils sont de bons amis, je me sens à l'aise de faire la bise à Cynthia, malgré que celle-ci ne s'y fait pas toujours. Je serre la main à Michel et il fait la bise à Jeela, ce qui la laisse un peu froide. La maison est spacieuse. Il y a des tableaux sur les murs. Il y a aussi des sculptures inuit et un peu d'artisanat amérindien. Il y a des plantes et d'autres objets appartenant à leur mythologie personnelle.... La maison est bien meublée. Tout semble si propre. Et ça sent bon.... ça sent qallunaat, comme dirait Jeela.

On passe au salon. Michel nous offre quelque chose à boire; thé, tisane, café, jus, vin, bierre, fort. Je prend volontier une bierre et Jeela du thé. Cynthia nous présente à deux de ses amis anglophones, Hugh et Cristal de la Saskatchewan. Ils ont fait du Nord leur demeure depuis 10 ans. Il y a trois fauteuils et un grand sofa. Cristal et ma conjointe sont sur le sofa, Cynthia, Hugh et moi occupons les trois fauteuils. Michel s'est tiré une chaise pour se joindre à nous. Jeela est d'abord un peu silencieuse. Elle ne connaît pas vraiment Hugh et Cristal. Tout le monde est là et nous discutons d'université, de livres, de voyages, de la vie dans le Nord, du coût de la vie, des coupures du GTNO, du Nunavut, etc.

Nous poursuivons la discussion à la table. On se fait servir le repas par nos hôtes. Ils insistent pour ne pas nous gêner à en demander une deuxième fois. C'est délicieux et on couvre d'éloges nos deux cuisiniers. Après le dessert, nous avons droit à un digestif. On discute toujours.

Le temps de retourner chez-soi est arrivé. Il est entre 21h30 et 22h00. On s'excuse et remercie Cynthia et Michel du souper. Ils nous reconduisent à la porte et nous parlons toujours un peu de la température qu'il fait et de nos enfants. Puis finalement, nous nous saluons tous comme il se doit. Nous marchons maintenant au grand air, Jeela et moi, sous le clair de lune, dans le silence de la nuit arctique.

Être inivités chez des gens et ne presque rien dire durant toute la soirée rendrait possiblement nos hôtes mal à l'aise. Ils se demanderaient, «est-ce qu'on a dit ou fait quelque chose qui l'aurait offensée?», etc. Le but de la rencontre est bien de pouvoir socialiser, ce qui veut dire discuter et manger ensemble à un moment que l'on fixe d'avance.

Lorsque nous allons visiter des amis inuit ou des membres de la famille de Jeela, il n'y a jamais de rendez-vous de prévu. On met son manteau et on va tout simplement visiter, sans prévenir. De plus, on ne cogne pas à la porte. On entre comme chez-soi. On enlève son manteau qu'on dépose sur le plancher dans un coin. On dit bonjour ou bien on fait un beau sourire (surtout avec les aînés, un sourire est l'equivalent de bonjour).

On retrouve beaucoup de photos des membres de la famille sur les murs; les parents, les enfants, les petits-enfants... et quelques photos du passé datant du début du siècle. Il y a un peu de désordre dans la maison, mais ce n'est rien comparé à ma chambre!!!

On ne nous dit pas quoi manger. Si nous avons faim, nous sommes les bienvenus de manger de la viande, de la bannique et de boire du thé sans poser de questions. Nous nous servons nous-mêmes, point. Agir ainsi est le signe que nous sommes à l'aise chez-eux. Ils seront fiers. Ils en feront d'ailleurs autant chez-nous.

La viande est généralement déposée sur le plancher sur une surface de carton avec des couteaux autours. Il y a parfois du «uujuq» (viande bouillie) dans une grosse marmite sur le poêle. La bannique est sur le comptoir. Il y a toujours du thé de prêt. Ici, ça sent l'«esquimau».... ça sent la viande, les peaux de phoque...

On n'est pas obligé de discuter ou d'avoir un sujet de discussion. On peut s'assoir et regarder la télé en buvant du thé ou du café. L'important est d'être ensemble. Par ailleurs, faire trop de verbiage lors de votre première visite serait irritant. Le mi-silence est une marque de respect. On vous donne la chance de «prendre les airs de la maison.»

Lorsqu'il y a beaucoup de monde, on s'asseoit parfois sur le plancher. Si je quitte ma place pour me verser une tasse de café, une autre personne peut prendre ma place et vice versa.

À la sortie, on ne dit pas au revoir et personne ne nous reconduit à la porte. Traditionnellement, les gens se voyaient à tous les jours. Ils n'avaient donc pas besoin de se dire «bonjour, comment ça va?, au revoir» tout le temps! On se reverra assez tôt de toute façon...

Que diriez-vous maintenant d'une petite visite chez vos amis inuit? Vous connaissez maintenant les «airs de la maison», comme dirait ma grand-mère. Il faut vous sentir à l'aise et ne pas vous gêner d'aller visiter. Ils seront heureux que vous leur portiez un interêt personnel...

Tavvauvusi!

L'Aquilon sur Internet

Courrier électronique
aquilon@internorth.com
Site Web
http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/
Le site web est une production hebdomadaire de Stéphane Cloutier

Cinars, le mondial des arts de la scène

Mario Paris en croisade

Cinars, un carrefour où les professionnels des arts de la scène de tous les coins du globe se réunissent pour échanger et amorcer des liens d'affaires, a lieu cette semaine, du 4 au 7 décembre, à Montréal. Mario Paris, l'agent de développement culturel de l'AFCY, y est allé pour mettre Yellowknife «sur la carte» du monde des acheteurs de spectacles.

Natali Lefebvre

Le marché Cinars en est à sa septième édition, et cette année, des représentants de plus de 25 pays y sont présents pour acheter et vendre des spectacles de danse, théâtre, musique et variétés. Les contacts se font à travers des prestations sur scène, un marché et des ateliers et conférences.

Plus de 70 spectacles sont offerts aux professionnels des arts de la scène et au grand public lors des quatre jours de l'évènement, soit en extraits ou en version intégrale. Des artistes et compagnies venus de huit pays se produisent sur scène, en journée comme en soirée.

Le marché est organisé sous forme de salon, où regroupés dans plusieurs stands, les représentants d'artistes offrent leur produit aux diffuseurs et agents d'artistes venus de partout.

Les ateliers et conférences ont été mis sur pied pour informer les représentants d'artistes désireux de mieux comprendre les rouages des différents marchés et le contexte de la diffusion mondiale, afin de percer la scène internationale.

Cinars est donc un évènement à grande portée et une occasion rêvée de faire des contacts pour inclure Yellowknife dans le cercle des marchés et des échanges de l'industrie du spectacle, que ce soit sur le plan national ou au niveau mondial. C'est pourquoi Mario Paris, en bon agent de développement culturel, y est parti en mission.

«Je m'en vais mettre l'AFCY et Yellowknife sur la mappe des endroits où l'on peut donner un spectacle dans l'Ouest du Canada», nous a dit Mario avant son départ, «je vais donc donner de l'information aux représentants d'artistes, comme ça, quand quelqu'un préparera une tournée canadienne, il pensera à Yellowknife».

Selon Mario, l'AFCY pourrait devenir l'agent de promotion ou le moyen de diffusion des arts de la scène dans le Nord. Ainsi, les artistes et compagnies intéressés à y venir contacteraient l'AFCY plutôt que la Ville de Yellowknife par exemple, pour savoir ce qu'ils doivent faire pour organiser leur visite. «Je vais essayer de vendre le Nord, Yellowknife, le spectacle en français. Mais comme c'est plus gros que ce que l'AFCY est capable de prendre, j'ai contacté Folk on the Rocks et le NACC, et je vais aussi magasiner pour eux», dit-il.

Jusqu'à présent, c'est surtout Folk on the Rocks qui a contribué à faire connaître Yellowknife dans le milieu du spectacle. «Folk on the Rocks a fait beaucoup d'efforts et de publicité, et c'est à force de travail qu'ils arrivent à faire venir des artistes comme par exemple Buffy Sainte-Marie qui était [redacted] l'été dernier, et qui, quand ils sont venus une fois, veulent revenir», fait remarquer Mario. «Il faut que plus d'organismes contribuent à faire connaître le Nord, et l'AFCY est prête à s'impliquer».

Les chaudrons de la Petite Boulotte

Petit pot de beurre

«Le beurre est irremplaçable», vous diront les puristes, dégoutés devant cette odieuse substance à base d'huile végétale qu'est la margarine. Le lait de [redacted] vache reste la seule source de gras digne de tartiner leur pain quotidien. Moi, ça m'est plutôt égal. J'ai grandi à la margarine, et je ne m'en porte pas plus mal. Mais, je reconnais que le beurre a une petite personnalité bien particulière et attachante, et que depuis que j'y ai été initiée, je reluque assez régulièrement de son côté.



La petite Boulotte

Le beurre est plutôt versatile; on le retrouve sous différentes formes, dont le beurre salé ou non salé, le beurre fouetté, ou encore le beurre léger.

La plupart des gens choisissent le beurre salé pour l'utilisation générale qu'ils en font dans la cuisine. Le beurre non salé, quant à lui, est utilisé surtout dans les desserts. Il ne contient pas du tout de sel, donc il se conserve moins longtemps que le beurre salé.

Pour ce qui est du beurre fouetté, il a été battu afin que de l'air y pénètre, augmentant ainsi son volume et le rendant plus facile à étendre lorsqu'il est froid. Le beurre léger, finalement, contient environ la moitié du gras du beurre régulier, qui a été remplacé par de l'eau, du lait écrémé, ou de la gélatine. On ne peut utiliser le beurre léger pour la friture, puisque celle-ci n'est possible que grâce aux corps gras.

Comme le beurre absorbe les saveurs comme une éponge, il devrait toujours être bien enveloppé, peut importe si on le conserve au réfrigérateur ou à la température de la pièce.

La cuisine française fait grand usage de beurre. Voici donc quelques préparations classiques de ce beurre que nos cousins d'Europe apprêtent à toutes les sauces...

Le beurre noisette

Pour obtenir du beurre noisette, on fait tout simplement fondre du beurre, le cuisant jusqu'à ce qu'il soit d'un brun pâle doré.

Le beurre noir

On l'obtient de la même manière que le beurre noisette, mais on le cuit plus longtemps, jusqu'à ce qu'il soit brun foncé... pas noir, évidemment! Tout comme pour le beurre noisette, on y ajoute habituellement un peu de vinaigre ou de jus de citron, des capres et du persil, et on le sert sur des oeufs, du poisson ou des légumes.

Le beurre blanc

Il s'agit plutôt d'une sauce que l'on prépare en fouettant du vinaigre ou du vin réduit avec des petits morceaux de beurre, jusqu'à ce que le mélange soit épais. Attention, c'est une sauce qui ne tient pas longtemps! C'est d'ailleurs pourquoi certaines versions modernes y ajoutent une touche de crème qui la stabilise pendant une plus longue période. Le beurre blanc est délicieux avec le poisson et la volaille.

Le beurre manié

Le beurre manié est un mélange de beurre et de farine formant une pâte lisse qui sert à ajuster la consistance des sauces et ragoûts. Une fois additionné à la sauce, on doit la bouillir brièvement pour faire disparaître le goût de féculent de la farine. On ne l'utilise qu'en petites quantités.

Le beurre clarifié

Le beurre clarifié est un beurre non salé qui a été fondu très lentement, laissant ainsi s'évaporer presque toute l'eau qu'il contenait, et se séparer les solides du lait (qui descendent au fond de la poêle), du liquide doré qui reste sur le dessus et que l'on utilise pour cuisiner. Les solides du lait, qui brûlent rapidement, étant éliminés, on peut chauffer le beurre clarifié à plus haute température. De plus, il se conservera plus longtemps que le beurre régulier, mais il n'aura pas une saveur aussi riche.

Le ghee est un beurre hautement clarifié utilisé dans la cuisine indienne.

Bon, eh bien voilà qui devrait prendre soin de votre taux de cholestérol pour un bout de temps...

Je vous laisse sur une petite fable amusante d'une consoeur adorable.

À la prochaine!

La petite fille, la Bretagne et le beurre salé...

L'autre Petite Boulotte

Il était une fois la petite histoire vraie d'une petite fille de 10 ans, originaire d'une région frontalière à la Suisse.

En juillet de cette année-là, ses parents l'envoient dans un camp de vacances en bord de mer, en l'occurrence, à l'extrême ouest de la Bretagne, à Plougastel Daoulas. À sa grande surprise, elle découvre que Plougastel Daoulas est la capitale de [redacted] fraise. Aux champs d'artichauts qu'elle pensait trouver, viennent se substituer des champs de fraises. Youppi!!! C'est aussi l'occasion de découvrir cette magnifique région de la France qu'est la Bretagne. Et de s'apercevoir, par [redacted] même occasion que le beurre y est salé. Eh oui, en France, le beurre est en général non salé, sauf sur la côte Atlantique et aux bords de la manche; c'est à dire en Normandie, en Bretagne, et dans le Poitou Charentes.

L'imagination des enfants est très fertile, et ils ont leur propre logique. Alors notre petite fille s'imagine bien innocemment que si le beurre est salé, c'est parce qu'elle se trouve au bord de la mer..., que si l'air est chargé en sel marin, l'herbe que broutent les vaches bretonnes doit être bien salée... et comme on fait le beurre à partir du lait...

Une vingtaine d'années plus tard, cette petite fille devenue plus grande, toujours amoureuse de la Bretagne et de son beurre salé, décide d'émigrer au Québec. C'est peu de temps après son arrivée, à l'occasion d'une soirée où elle a préparé une crème au beurre pour un gâteau d'anniversaire, un moka au café, qu'elle découvre avec désarroi que sa crème est SALÉE... Son gâteau d'anniversaire est foutu et elle ne comprend plus (Montréal étant bien loin de l'Atlantique...).

Ses amis lui ont expliqué avec tendresse et amusement qu'il n'y avait pas forcément de relation entre le beurre salé et la côte atlantique, et que si le beurre est salé, c'est peut-être tout simplement parce qu'on y a rajouté du sel...

Cette petite fille bien innocente, c'était moi. Je suis un peu plus vieille maintenant, un peu plus sage, un peu moins innocente, mais j'ai toujours l'imagination débordante, et je pense que c'est une drôle d'idée que de rajouter du sel dans le beurre!

Chaque fois que je raconte cette petite histoire, les gens sourient... L'hiver est long et froid ici à Yellowknife, alors, je n'ai pas pu résister au plaisir de vous réchauffer un petit peu...

Le National en bref

Un livre pour les parents

L'Association des enseignants franco-ontariens vient de lancer un guide de lecture au foyer, qui s'adresse aux parents qui ont des élèves au niveau élémentaire.

L'Alphabétisme pour la vie/Guide de lecture au foyer a été conçu pour aider les parents «à créer un milieu familial qui favorise et soutient la lecture et l'écriture» lit-on en introduction de ce guide de vingt pages, qui compte une bibliographie de livres pour les enfants. Le guide a d'abord été élaboré par la Newfoundland and Labrador Teachers' Association et adapté en français par la Manitoba Teachers' Society. L'AEFO a adapté à son tour le guide pour les parents ontariens.

Pour le président de l'AEFO, Roger Régimbald, «un enfant qui lit bien et qui aime bien lire a de meilleures chances de bien réussir à l'école.» M. Régimbald dit espérer que le guide aide les parents à poursuivre à la maison le travail que font les enseignants à l'école.

Il sera distribué prochainement aux parents par les enseignants des écoles élémentaires de langue française. (APF)

Une radio en Alberta

Depuis le 16 novembre, les Franco-Albertains de Rivière-la-Paix et des environs peuvent écouter leur radio communautaire. Il s'agit de la 17e radio communautaire francophone à entrer en ondes depuis 1988.

Sept autres radios communautaires sont en implantation et la prochaine à émettre sera Radio Fredericton en mars 1997. (APF)

Une acadienne au CNA

La grande chanteuse classique acadienne Rosemarie Landry, a été nommée au conseil d'administration du Centre national des arts.

Titulaire d'un baccalauréat en piano de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en chant de l'Université Laval, elle a donné des ateliers partout dans le monde et a enseigné aux universités d'Ottawa, de Moncton et de Toronto.

Elle a été décorée de l'Ordre du Canada en 1990 et fut faite Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de France en 1995.

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 44, vendredi 13 décembre 1996

Alcool au volant



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les étudiants de Yellowknife combattent l'alcool au volant. À Sir John Franklin, les membres de SAAD ont installé dans le hall un message difficile à manquer.

Les contaminants dans l'Arctique

«Une bombe à retardement!»

- Whit Fraser

La santé à long terme des habitants de l'Arctique canadien reste le défi le plus important auquel doivent s'attaquer les paliers de gouvernement du Canada, de concert avec les organismes autochtones et inuit a indiqué Whit Fraser, le président de la Commission des Affaires polaires.

Louis Mc Comber

Iqaluit - M. Whit Fraser , le président de la Commission canadienne des Affaires polaires, a lancé cet avertissement lors d'une conférence de presse tenue à Iqaluit, le 9 décembre dernier.

Il a souligné l'importance d'un programme de recherche nordique au Canada sur la question des contaminants dans la chaîne alimentaire. Dans le sud, il existe des contrôles très serrés sur la nourriture. Dans le nord, les populations se nourrissent de poissons et de viandes sauvages sans qu'on ait une connaissance suffisante de la qualité de ces aliments.

Les polluants dans l'environnement représentent une menace très sournoise pour la santé en vertu de leurs effets à long terme.

M. Fraser a fait allusion à l'échéance prochaine du programme quinquennal de subvention du gouvernement canadien à la Stratégie pour l'environnement

Contaminants
Suite en page 2

Par les airs, les eaux et la gravelle

Le GTNO ménage ses transports

Le ministre des Transports du gouvernement des TNO a comparu au début du mois devant le comité sénatorial permanent des Transports et des Communications.

Alain Bessette

En raison de la particularité géographique des TNO, le ministre des Transports, Jim Antoine, a expliqué aux sénateurs du Canada les raisons pour lesquelles la sécurité et la fiabilité des transports dans le Nord devaient recevoir la plus haute priorité. En effet, les grandes distances parcourues, l'isolement général des communautés et le climat rigoureux sont des facteurs qui incitent le GTNO à rechercher l'établissement d'infrastructures de transport les plus sécuritaires possibles.

À lui seul, le GTNO est responsable de plus de 52 aéroports, de 2200 km de routes permanentes, de 1300 km de routes d'hiver et des installations portuaires dans la majorité des communautés. Le gouvernement fédéral a de plus délégué les responsabilités suivantes au GTNO : sécurité dans le transport aérien et maritime ainsi que dans le transport inter-provincial pour les camions.

Transport routier

Sur les 2200 km de routes permanentes, seuls 560 km font partie du Réseau d'autoroutes du Canada et ils ne rencontrent même pas les normes canadiennes, a souligné le ministre Antoine. Les TNO possèdent le seul tronçon routier de ce réseau qui soit en gravier. Le traversier de Fort Providence est aussi le seul du réseau ... et il ne fonctionne même pas toute l'année. Le plan du ministère des Transports pour améliorer ces sections ne sera pas terminé avant 2010. En tout, il en coûterait 90 millions de dollars pour achever la réfection et le pavement de la route et 75 millions pour la construction d'un pont enjambant le fleuve Mackenzie. Selon le ministre, les TNO devraient recevoir une considération spéciale lorsque se développera le Programme canadien des autoroutes, programme visant à l'amélioration du Réseau d'autoroutes du Canada.

Transport aérien

La situation du transport aérien est un peu meilleure. En général, les aéroports du Nord rencontrent les normes canadiennes. Par contre à Nahanni Butte, Colville Lake et Grise Fiord, les trois aéroports ne rencontrent pas les normes et il s'agit de petites communautés qui ne sont pas reliées par une route. À Pangnirtung et Clyde River, piétons et véhicules civils traversent régulièrement la piste d'atterrisage. Il y a donc encore du travail à faire pour améliorer le réseau d'aéroports dans le Nord, a indiqué le

Transports
Suite en page 2

Le programme de français à Iqaluit
Lire en page 3

Éditorial: Une arme très meurtrière
Lire en page 4

Sur le bout de la langue : Fantaisie inhabituelle pour Noël
Lire en page 5

Étudiants contre l'alcool au volant
Lire en page 7

Rétrospective de l'année 1995
Lire en page 8



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Sayonara!

Avec les aurores boréales qui sont de retour dans nos cieux, toute une flopée de touristes japonais viennent contribuer à l'économie du Nord . Ces deux jeunes femmes maniant le flash sur le lac étaient bien surprises de se faire prendre en photo!



Alcool au volant

Les forces policières locales ont mis en place pour tout le mois de décembre des arrêts routiers sur les routes et autoroutes de toutes les communautés des TNO afin de faire de la prévention contre l'alcool au volant.

Les conducteurs dont le taux d'alcool dans le sang dépassera la limite permise de .08 pour cent devront subir les conséquences prévues par la loi.

«L'alcool au volant est l'une des causes majeures de décès lors des accidents routiers dans les TNO», a noté M. Gary Walsh du ministère des Transports. «la GRC travaillera de concert avec le ministère pour renforcer la loi contre l'alcool au volant dans toutes les communautés».

À Yellowknife, les étudiants impliqués dans le mouvement SAAD (Students Against Drinkink and Driving) prendront part à une campagne de sensibilisation en intervenant auprès des conducteurs pour leur donner de l'information. Ils ont aussi écrit des textes qu'ils liront à la radio commerciale et communautaire.

Conditions d'emploi des professeurs

Le ministre des Finances, John Todd, a annoncé que le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest opérera des changements dans les conditions d'emploi des professeurs, tel que prévu dans l'offre du 31 octobre 1996.

«L'offre finale propose des conditions d'emploi raisonnables pour les professeurs», a affirmé le ministre, «ces conditions sont semblables à celles des autres employés du gouvernement, qu'ils soient syndiqués ou non. Elles correspondent aussi aux recommandations contenues dans le rapport du médiateur, daté du 22 octobre 1996».

M. Todd a ajouté qu'il trouvait malheureux que les professeurs aient refusé de signer cette entente finale, mais que le gouvernement ne peut rien offrir de plus et que le processus de négociations n'ira pas plus loin.

Le GTNO se prépare pour les Fêtes

Plusieurs bureaux du gouvernement seront fermés pour la période des fêtes, alors que d'autres resteront ouverts afin d'assurer le bien-être des citoyens.

Bien que les ministères de la Santé et des Services sociaux, de la Justice, des Affaires municipales, de la Sécurité et des Services publics, et celui des Transports seront fermés, les services suivants opérés par ces ministères resteront ouverts :

Hôpitaux et centres de santé, bureaux des travailleurs sociaux, centres correctionnels, aéroports, autoroutes et traversiers (selon les conditions), services des véhicules motorisés (sauf à Yellowknife et Iqaluit), mesures d'urgence pour les incendies, débits d'alcool du GTNO à Inuvik et Iqaluit.

Les ministères qui seront fermés pour la période des fêtes incluent : Les ministères de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, de l'Executif, des Finances, l'Assemblée législative, la Société d'habitation des TNO, le ministère des Services et Travaux publics, ainsi que celui des Ressources, de la Faune et du Développement économique.

Toutes les opérations des ministères seront rétablies à partir du 2 janvier.

Loi sur l'accès à l'information

Le GTNO implantera bientôt sa propre loi sur l'accès à l'information, a annoncé le ministre de la justice, Kelvin Ng.

Selon cette loi, les résidents du Nord pourront accéder aux dossiers du gouvernement qui ne sont pas de nature confidentielle ou qui ne contiennent pas de renseignements personnels sur d'autres personnes.

Cette nouvelle législation vient compléter les moyens déjà existants qui permettent d'obtenir de l'information du gouvernement et a pour but d'être utilisée si ces moyens ne sont pas suffisants.

De nouveaux postes ont été créés pour répondre aux questions du public et un répertoire de leurs numéros de téléphone sera bientôt disponible auprès du gouvernement. Les réponses aux demandes d'informations devraient être fournies à l'intérieur d'une période de 30 jours.

Festival des films de montagne

Le festival des films de montagne de Banff aura lieu encore cette année et les résidents de Yellowknife pourront y visionner les meilleurs films d'aventure en montagne de 1996, en plus de films sur la faune et l'environnement.

L'évènement se tiendra au NACC le 18 janvier prochain à 19h00, et sept films y seront présentés en deux heures et demie.

Le prix des billets sera de 14.50$ et il y aura des prix de présence.

Les billets sont disponibles à Blachford Lake Lodge au 873-3303, ou chez Overlander Sports au 873-2474.

Natali Lefebvre

Contaminants

Suite de la une

arctique(SEA). Le gouvernement du Canada ne s'est pas encore engagé à renouveler son support financier pour pousser plus loin les recherches scientifiques.

Suite à la conférence «Pour les générations à venir» qui s'est tenue à Iqaluit du 8 au 10 octobre, la Commission a publié un rapport qui recommande «que le gouvernement crée un nouveau programme national de lutte contre les contaminants dans le Nord pour protéger l'environnement nordique et la santé des populations du Nord.» À la conférence de presse, le rapport a été remis aux journalistes.

Cette fois il faut travailler avec une petite équipe de scientifiques hautement qualifiés, qui concentreront leurs efforts sur les nourritures sauvages et la santé des gens.

«Nous espérons que tous les groupes autochtones et inuit vont aussi consacrer leur attention à cette question», a indiqué le président de la Commission.

«Nous pensons que les chefs autochtones ont un rôle très clair à jouer, ils devraient être subventionnés pour porter ce message à l'échelle internationale», a-t-il ajouté.

M. Fraser a ensuite fait remarquer qu' on ne peut pas véhiculer deux messages contradictoires. D'une part dire aux habitants du Nord qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à manger de la nourriture sauvage, et d'autre part entreprendre une campagne mondiale de sensibilisation où on insiste sur la gravité de la situation pour la santé.

Il ne faut pas cacher les faits aux populations nordiques. Mais, il est aussi important de ne pas créer de panique. «Les habitants des régions nordiques sont assez grands pour voir la vérité en face», a ajouté M. Fraser.

Il a ensuite expliqué qu'un nouveau programme de financement du gouvernement central ne devrait pas augmenter les budgets annuels qui étaient auparavant alloués, soit autour de 5 à 6 millions par année.

Il est possible d'obtenir une copie du rapport «Pour les générations à venir: les contaminants, l'environnement et la santé humaine dans l'Arctique» en communiquant avec la Commission canadienne des Affaires polaires au numéro suivant :

(613) 943-8605.

Transports

Suite de la une

ministre Antoine.

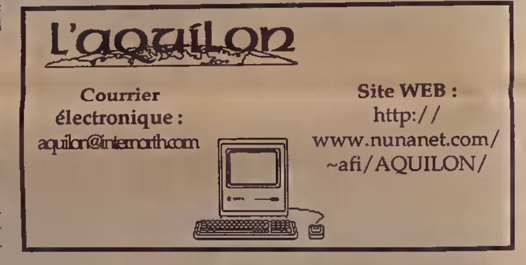
D'autres avenues d'améliorations et d'ajustements ont été soulignées par Jim Antoine. Il estime qu'il est probablement inutile et coûteux de continuer les procédures d'inspection de sécurité des passagers, procédures mises en place à la suite de la flambée d'attentats terroristes dans les régions au sud du Canada. Il faudrait aussi conduire des études sur la résistance de l'asphalte aux conditions de froid extrême du Nord et au pergélisol.

Transport maritime

Pour plusieurs communautés, dont celles du Nunavut, l'approvisionnement par voie maritime est le seul possible à l'exception de l'approvisionnement coûteux par avion. De plus, ce type de transport peut devenir très important dans le développement minier du Nord et l'exportation du minerai.

Le ministre a aussi rappelé que l'utilisation des embarcations légères est extrêmement répandu tant pour le loisir que pour les activités traditionnelles de subsistance. À ce sujet, le ministre a souligné la situation malheureuse des TNO qui détiennent le plus haut taux de noyade accidentelle au Canada. Il a encouragé le gouvernement canadien à poursuivre ses programmes de sensibilisation à la sécurité nautique.

Jim Antoine a finalement indiqué que la réduction du service de brise-glaces dans les TNO aura un impact négatif sur les communautés nordiques. Il a dit souhaiter que le gouvernement fédéral consulte davantage les communautés lorsque de telles décisions budgétaires sont prises.



Rencontre d'information organisée par le Comité des parents d'Iqaluit

L'avenir pour le programme de français

Plus de 25 parents ont répondu à l'appel du Comité de parents et se sont présentés à la séance d'information sur les droits scolaires, dimanche le 8 décembre dernier, au centre de l'Association Francophone d'Iqaluit.

Louis Mc Comber

Iqaluit - Me Daniel Mathieu, conseiller juridique du Commissariat aux Langues Officielles du Canada était venu de la capitale nationale pour expliquer les tenants et aboutissants des droits constitutionnels de la minorité francophone dans les TNO.



Louis Mc Comber/L'Aquilon

Me Daniel Mathieu, à gauche, était le conférencier invité. On le voit ici en compagnie d'Hélène Lévesque, Nicole Beaulieu et Gregory Keas

Un ministère de l'Éducation délinquant ?

Il a rappelé aux parents le droit pour tous à l'éducation en français partout au Canada, tel que clairement stipulé à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Si un tel service n'est pas accessible dans la région immédiate, le gouvernement responsable doit fournir une alternative aux parents même en relocalisant le ou les étudiants là où le service est offert.

Revenant sur des questions déjà exposées lors du dernier Sommet de l'éducation à Yellowknife, Me Mathieu a réaffirmé sans aucune équivoque le droit des parents de la minorité d'une des langues officielles au Canada à la gestion complète de leurs établissements scolaires.

Me Mathieu a cru bon de spécifier que la loi scolaire actuelle des TNO déroge clairement aux prescriptions de la charte canadienne en ce qu'elle subordonne les conseils scolaires à un pouvoir discrétionnaire du ministre de l'Éducation.

Les nouveaux règlements à la loi scolaire des TNO, adoptés en juillet dernier par l'Assemblée législative (article 9), érigent des obstacles à la gestion autonome des parents prévue dans la Constitution et confirmée par plusieurs jugements subséquents de la Cour suprême du Canada.

D'une part le règlement exige 500 étudiants inscrits pour motiver une demande de commission scolaire. Il y a environ 90 inscrits actuellement aux 2 programmes de français dans les TNO sur une possibilité de 490 ayant-droits. D'autre part toute autre requête peut être examinée par le ministre et la décision est laissée à sa discrétion.

Toutes ces procédures exigées par le gouvernement territorial restreignent le droit des parents à la gestion scolaire et sont anticonstitutionnelles, au dire de Me Mathieu.



Louis Mc Comber/L'Aquilon

Hélène Lévesque a expliqué la stratégie territoriale en matière de gestion scolaire

Problèmes de cohabitation à Nakashuk

Suzanne Levebvre, enseignante au programme de français à l'école Nakashuk, a ensuite décrit les problèmes vécus par étudiants et enseignants dans l'école. D'abord, il y a un grave problème d'espace à Nakashuk. La population scolaire augmente d'année en année, mais dispose toujours de la même superficie.

Cette année, le programme de français a dû déménager dans des locaux plus exigus. L'an dernier, un espace central aux deux classes permettait d'utiliser du matériel commun. Maintenant, tout ce matériel est rangé dans chacune des classes, et chaque fois qu'un professeur a besoin de quelque chose, il doit soit prévoir à l'avance, soit déranger l'autre classe.

Aussi les autres étudiant(e)s de l'école s'interrogent toujours sur ce régime différent pour la clientèle francophone. Être différent n'est pas toujours facile à assumer tant pour les écolier(e)s que pour les enseignantes. Les professeurs doivent aussi fournir du temps pour les activités générales de l'école, temps qui n'est pas consacré aux enfants du programme.

Question plus délicate, ce sont les graves problèmes à caractère social qui affectent la qualité de vie à l'école Nakashuk. L'école est située en plein centre ville et dessert des quartiers plus défavorisés. La violence fait partie du quotidien. Dans le reste de l'école, trop d'étudiants ne sont pas dans leur salle de classe et vagabondent dans les corridors. Les professeurs doivent parfois accompagner les enfants aux toilettes, même durant les heures de cours parce que les enfants ont peur d'y aller seuls. À la récréation les plus vieux doivent protéger les plus jeunes.

De temps à autre, les enfants assistent à des crises de nerfs perturbantes qui font malheureusement partie de la vie à Nakashuk. La conclusion de l'équipe de professeur c'est qu'il est grand temps que les parents pensent à une école homogène pour leurs enfants, et qu'une demande devrait être acheminée au plus tôt au ministère de l'Éducation.

Que faire dans le dossier scolaire ?

Hélène Lévesque, la présidente du Comité de parents a clôturé la rencontre en proposant une marche à suivre. Avant le 1er janvier 1997, le Comité de parents devrait faire la demande d'une école homogène à Iqaluit pour septembre 1997 au ministère de l'Éducation, de même que d'une extension du programme de français à la huitième et neuvième année.

On devrait aussi réclamer de concert avec le Conseil scolaire de Yellowknife une commission scolaire francophone territoriale de même qu'une nouvelle extension du programme à la 10-11-12ième année pour septembre 1998.

En mars prochain, l'assemblée générale de la FFT pourra évaluer les réactions du ministère aux demandes formulées par le Comité des parents d'Iqaluit. Comme il s'agissait surtout d'une séance d'information, aucune résolution formelle n'a été entérinée.

ÉDITORIAL

Une arme très meurtrière

Un résident de Tulita fait feu sur un jeune homme et l'atteint en pleine poitrine. La tragédie qui a frappé Tulita dernièrement remet à l'avant-scène politique toute la justesse de la nouvelle Loi sur le contrôle des armes à feu. Dans ce cas, la consommation de boisson alcoolisée a aussi joué un rôle important.

Si les armes à feu avaient été rangées proprement, la tragédie ne se serait probablement pas produite. Si le jeune homme avait été sobre, on aurait aussi pu éviter le drame.

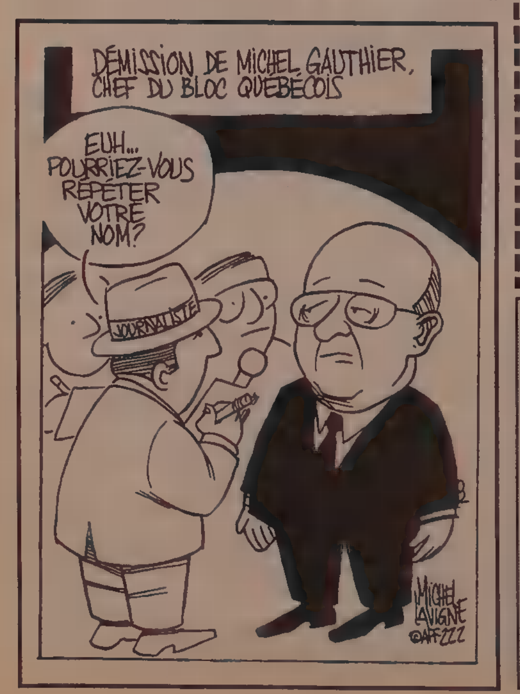
En cette saison du temps des fêtes, les sorties avec les ami(e)s se multiplient. On pense d'abord ne consommer qu'une ou deux bières et on se retrouve avec trois ou quatre «dans le corps». Les clés de la voiture à la main, un peu éméché(e), peut-être même vacillant(e), une décision s'impose. À qui remettre les clés de la voiture?

Si vous décidez néanmoins de conduire, sachez que votre comportement est tout aussi criminel que celui du jeune homme qui a fait feu sur son ami. En cas d'accident mortel, le juge vous enverra au même pénitencier que tous les autres meurtriers et criminels du Canada. Sachez qu'un véhicule automobile entre les mains d'un ivrogne est tout aussi dangereux qu'un pistolet entre les mains d'un idiot.

Il suffit pourtant d'un peu de jugement pour prévenir une erreur aux conséquences potentiellement désastreuses : désigner préalablement un chauffeur qui évitera de consommer des boissons alcoolisées ou simplement de laisser la voiture dans son aire de stationnement *et de prendre un taxi.*

Les boissons alcoolisées sont une arme à deux tranchants. Elles suscitent une sensation d'euphorie qui se marient bien socialement avec les rencontres entre amis. Elles causent aussi, en plus grandes quantité, une modifications de votre capacité de percevoir convenablement votre environnement et elles diminuent vos réflèxes. La boisson et le volant ne font pas bon ménage. Évitez-donc de devoir y réfléchir du fond d'une cellule.

Alain Bessette



Ça flotte?



Natali Lefebvre/L'Aquilon

La maison bateau de Tony Foliot dans la baie de Yellowknife, se trouve maintenant bien ancrée dans les glaces.Au lieu de sculpter des arbrissaux, Tony se fait plutôt un aménagement paysager éphémère à base de scuptures de glace et de neige.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

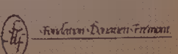
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

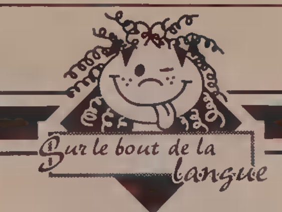
L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone







Fantaisie inhabituelle pour Noël

Annie Bourret (APF)

En route vers Qu'Appelle, Michel mord dans son sandwich à la mortadelle tout en maudissant cette nuit de Noël qu'il passera seul dans un motel. La vente de logiciels est vraiment un métier qui vous ronge jusqu'à la moelle. Métier qu'il troquerait volontiers ce soir pour un travail intellectuel au gratte-ciel du siège social, si cela lui valait de passer Noël avec la parentèle, bébelles et varicelle comprises.

Cruelle, la radio joue des ritournelles de Noël dont il martèle les décibels de façon obsessionnelle. Au moment où commence le Messie d'Händel, la Coccinelle s'arrête avec un hoquet. "Pas la panne d'antigel!" hurle Michel, abandonnant tout comportement rationnel.

Le voilà pris dans une situation démentielle : rien, rien, rien à l'horizon! Michel se résigne à passer la nuit dans la Coccinelle, laquelle n'offre qu'un abri bien frêle contre cette neige qui s'amoncelle et le vent qui bêle. Il en sera quitte pour une veille de Noël mémorable, passée à rêver d'un dîner aux chandelles avec une donzelle n'ayant pas peur de la bagatelle entre deux draps... de flanelle, ne peut-il s'empêcher d'ajouter, tout en rentrant le cou dans son écharpe couleur sarcelle.

Le son d'une querelle le sort de sa torpeur. Des voix! Quelqu'un est là, tout près dans l'obscurité, qui pourrait bien le tirer de cette situation. Michel sort de la Coccinelle et entre dans un tunnel. Les murs ronds du tunnel lui renvoient les échos d'une chaude discussion sur les mérites comparés des ailes traditionnelles et des nouveaux modèles couleur pastel. Michel s'approche et se retrouve face à une ribambelle d'êtres aux longs cheveux blonds, avec des ailes fixées à des corps qui semblent immatériels. Remarquant Michel, l'un d'eux s'écrie "Ciel! vous venez pour le gospel de Noël? Vite, c'est près de l'arc-en-ciel". D'un coup d'aile, il s'attelle à Michel et s'envole. De Michel, on ne voit plus que les semelles.

Mais une voix les hèle avec un son de crécelle. "Gabriel! Gabriel! Celui-là est classé confessionnel à cause de sa clientèle!" Aussitôt, l'ange met le cap sur un édifice dont les nombreuses tourelles ont des enseignes comme Péché originel, Crime passionnel, Enfer occasionnel.

De sa tourelle Purgatoire éternel, Michel a regardé durant plusieurs jours des enfants pousser des rondelles sur de la glace naturelle avant que sa Coccinelle ne soit retrouvée par un criminel. Talonné par la police, celui-ci jette l'homme mort dans le fossé et tente de démarrer la Coccinelle. Cet homme véniel sera par la suite acquitté de façon officielle, parce que l'analyse de la mortadelle révèle une quantité effarante de salmonelles. Le mystère de son arrivée au ciel élucidé, Michel écoute les formules rituelles consacrant son passage à l'état immortel.

Ne vous mettez pas martel en tête! La seule justification de cette chronique peu traditionnelle, c'est l'usage de mots qui riment avec Noël avec, pour séquelle, que vous connaîtrez à tout jamais comment s'épellent les graphies auxquelles le son /ÈL/ se prête (el, elle, elles, èle, aile, etc., sans oublier ël!).

Faites parvenir vos commentaires à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Traces de pas 2

La langue dans le Nunavut

Tout un chapitre de la récente version de «Traces de pas 2» traite des futures langues officielles dans le Nunavut. Nous tentons ici d'exposer les grandes lignes de cette section du rapport.

Alain Bessette

Le rapport présente succintement le rôle majeur joué par les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français, dans la définition des lois et de la Constitution du Canada. Les politiques de multiculturalisme ont aussi apporté leur support à d'autres langues incluant les langues aborigènes. On y fait aussi un exposé de la Loi sur les langues officielles des TNO qui reconnaît huit langues officielles. Dans les faits, certaines langues sont plus officielles que d'autres : l'anglais et le français sont les langues d'adoption des lois, l'usage du français est garanti devant les tribunaux. L'anglais est aussi la langue de travail du gouvernement.

Le statut des langues autochtones dans les TNO semble plus faible que celui du français selon un point de vue légal, indique le rapport. Ainsi, dans certains cas, l'utilisation des langues autochtones est «permise» plutôt qu'«obligatoire». Dans les faits, le statut de certaines langues est autrement plus fort que celui du français. Par exemple, illustre le rapport, il existe des bureaux dans le Nunavut qui opèrent sur une base bilingue, anglais et inuktitut, en raison de la forte proportion de la population inuit dans ces régions.

«L'inuktitut est la première langue du Nunavut, première dans le temps et première dans les nombres», souligne le rapport. Près de 85 pour cent de la population du Nunavut est d'origine inuit. Parmi ces Inuit, seuls 6 pour cent ne parlent pas inuktitut. L'anglais a fait une grande percée dans cette population alors que 78 pour cent de la population inuit parle aussi l'anglais. Le français est absent de ce tableau.

La communication en inuktitut n'est pas une chose aisée puisqu'il en existe plus de sept dialectes et 17 sous-dialectes. Ce problème de communication orale, loin d'être insurmontable, n'est rien comparé à la situation de la langue écrite puisqu'il existe deux systèmes d'écriture totalement différents : le syllabique et le romain. Si la majorité des Inuit de tous les pays utilisent surtout l'orthographe romain, dans le Nunavut, c'est surtout le syllabique qui est utilisé.

Le rapport rappelle l'importance de l'anglais tant dans le Nunavut, que dans le Canada et aussi dans le monde entier. Cette importance n'est pas sans avoir un impact négatif, notamment par l'attraction que cette langue exerce sur les jeunes inuit.

La situation du français dans le Nunavut est marginale, indique le rapport. L'usage du français est extrêment limité et seule la ville d'Iqaluit compte une communauté francophone d'importance.

Après 1999

«La création du Nunavut ne modifiera pas le statut de l'anglais et du français en tant que langues officielles du Canada», souligne le rapport, notamment en terme de droit à l'instruction.

Au niveau territorial, La Loi du Nunavut contient aussi des dispositions sur le statut des langues. La Loi sur les langues officielles des TNO sera simplement transposée au nouveau territoire jusqu'au moment ou des amendements législatifs viendront la modifier. Toutes modifications de cette loi, qui auraient pour effet d'enlever des droits linguistiques, ne peuvent être adoptées sans le consentement du parlement canadien. Seules des modifications positives pourront être adoptées de façon autonome par le futur gouvernement du Nunavut.

La question des langues en est une qui est délicate, souligne le rapport. Malgré tout, il faudrait envisager immédiatement des politiques linguistiques, puisque ces politiques aideront à déterminer l'ensemble des pratiques du futur gouvernement du Nunavut.

Selon le rapport, les étapes à suivre pour redéfinir les politiques linguistiques du Nunavut ne porteront pas sur une redéfinition du statut de l'anglais et du français comme langues officielles mais plutôt sur la façon de préserver et de promouvoir l'inuktitut. Ces politiques devront encourager une utilisation sociale étendue de cette langue dans le respect des valeurs sociales telles la diversité culturelle, la liberté d'expression, etc.

La seule recommandation de ce chapitre de «Trace de pas 2» concerne la nécessité de tenir une conférence sur le développement d'une politique linguistique pour le Nunavut.

COURRIER DU LECTEUR Cp. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9

Télécopieur : (403) 873-2158

Appels d'offres - Offres d'emplois

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent de planification communautaire

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Rankin Inlet, T. N.-O.**
(Poste d'une durée de deux ans)
Le traitement initial est de 54 626 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 321 $. **Il s'agit d'un poste non traditionnel.**
Réf. : 011-0311-0003 **Date limite :** le 20 décembre 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, 6e étage, Northwest Tower, bureau 600, 5201, 50e av., YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0373; courrier électronique : shebert@maca.gov.nt.ca

Spécialiste en communications

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, T. N.-O.**
Le traitement initial est de 48 358 $ par année, auquel on ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 750 $. Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec M. Tom Williams au (403) 920-8965 ou Mme Vicki St. Germaine au (403) 873-7168.
Réf. : 011-0310TRW-0003 **Date limite :** le 20 décembre 1996

Faire parvenir les demandes d'emploi au : Ressources humaines, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Centre Square, C. P. 1320, YELLOWKNIFE NT X1A 2L9. Télécopieur : (403) 873-0280; courrier électronique : tomwilliams@gov.nt.ca

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Surintendant régional

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Fort Smith, T. N.-O.**

Le ministère des Affaires municipales et communautaires est à la recherche d'un professionnel dynamique et motivé pour assumer les responsabilités relatives à l'exécution de ses programmes et à la prestation de ses services dans la région de Fort Smith. Le surintendant régional est basé à Fort Smith; il administre la prestation des services par le biais de son bureau et de deux autres bureaux situés l'un à Hay River, l'autre à Fort Simpson.

Le candidat choisi devra faire face à de nombreux défis, dont l'élaboration et la mise sur pied de stratégies régionales dans le but d'offrir efficacement des programmes ministériels au niveau régional et communautaire de façon qui soit conséquente avec la mission du ministère et qui réponde aux besoins particuliers de la région de Fort Smith; il devra gérer de façon équitable les ressources du ministère à l'échelle de la région, tout en permettant une participation et un contrôle maximum de la communauté. La personne choisie devra également établir et entretenir des partenariats de coopération et de collaboration avec les intervenants à l'interne et à l'externe, surveiller et évaluer si les programmes et les services répondent à la mission du ministère et aux objectifs du GTNO.

Le candidat possédera de l'expérience de gestion dans différents postes de responsabilités. En plus d'une grande expérience en gestion, il possédera une connaissance technique et de grandes qualités de communicateur et de leader pour guider la région dans les changements majeurs qu'elle connaîtra dans les prochaines années. De l'expérience dans un milieu nordique serait un atout. La personne choisie aura à effectuer de nombreux déplacements.

Le salaire sera négocié en fonction des qualifications et de l'expérience.

Il s'agit d'un poste de direction.

Réf. : 011-0312-0003 **Date limite :** le 20 décembre 1996

Faites parvenir votre demande d'emploi à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Northwest Tower, 6e étage, 5201, 50e avenue, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9. Télécopieur : (403) 873-0152, E-mail : shebert@maca.gov.nt.ca

- ***Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.***
- ***Il est interdit de fumer au travail.***
- ***Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail du présent poste.***
- ***L'employeur préconise un programme d'action positive –*** *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Northwest Territories

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Projet:	Gotcha Creek (Sud) Route d'hiver de l'autoroute du Mackenzie
Objet:	Construire un pont permanent

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (403) 669-2773, avant le **30 décembre 1996**.



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Rénovation d'une école

Rénovation de l'intérieur de l'école pour refaire les divisions des salles de classe. Des travaux en charpenterie, en installation de cloisons sèches, en électricité et en mécanique sont requis.
– Resolute Bay, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 1000, Iqaluit NT X0A 0H0 (ou livrées en main propre au 4e étage de l'édifice Brown) avant :

16 H, HEURE D'IQALUIT, LE 16 JANVIER 1997

Les dispositions de l'Entente définitive du Nunavut s'appliquent aux fins du présent appel d'offres.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 13 décembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet.

Aucune caution n'est exigée pour le présent appel d'offres seulement.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Teresa Chandler Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (819) 979-5128
Renseignements techniques :	Louis Bourgeois Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (819) 979-5150

Les bureaux du GTNO seront fermés du 23 décembre 1996 au 2 janvier 1997.

Le Gaboteur Inc., seul journal de langue française à Terre-Neuve et au Labrador, recherche une personne dynamique et mobile, parfaitement bilingue, pour occuper le poste de:

Représentant(e) des ventes

Responsabilités:
- Développer le marché publicitaire local et provincial: solliciter les annonceurs, négocier et conclure les contrats, assurer le suivi et le service à la clientèle.
- Développer la distribution par abonnement et réaliser des campagnes de promotion du journal.
- Rechercher et développer de nouvelles sources de revenus par le biais de cahiers spéciaux, levée de fonds, partenariat avec des commanditaires...

Compétences requises:
La personne recherchée possédera une formation en vente ou en marketing, avec une première expérience pertinente dans la vente de publicité.
Elle devra être capable de travailler en équipe, tout en faisant preuve d'autonomie et d'initiative.
Une connaissance du domaine de la presse, de l'informatique et des communautés francophones du Canada est un atout.

Exigences particulières:
Être sans emploi, sous-employé ou employé à temps partiel (-de 25 h/semaine).

Lieu de travail:
Poste basé à Stephenville, avec fréquents déplacements dans la province. Ce poste requiert donc l'utilisation d'un véhicule et d'un permis de conduire valable.

Rémunération:
Salaire de base + commissions

Entrée en fonction:
Début 1997

Faites parvenir votre lettre de candidature, votre curriculum vitae et vos références au Gaboteur inc. avant le [illegible] décembre 1996.

Représentant(e) des ventes - Le Gaboteur Inc.
41, rue Main Stephenville (Terre-Neuve) A2N 1H5
Tél: (709) 643-9585 Fax: (709) 643-9586
Adresse électronique: gaboteur@atcon.com



APPEL D'OFFRES

Ministère des Transports
L'hon. James Antoine, ministre

Fabrication d'un pont à poutres d'acier

Fourniture, fabrication et livraison d'un pont à poutres d'acier avec tablier en bois
– Rivière Prince, Baker Lake, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, a/s du sous-ministre, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 158, Yellowknife NT X1A 2N2 (ou livrées en main propre au 1er étage de l'édifice Highways, 4510, avenue Franklin) ou au surintendant régional, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Sac postal 02, Rankin Inlet NT X0C 0G0 (ou livrées en main propre à l'édifice Siniktarvik) avant :

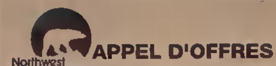
14 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 17 DÉCEMBRE 1996
15 H, HEURE DE RANKIN INLET, LE 17 DÉCEMBRE 1996

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une des adresses susmentionnées à partir du 2 décembre 1996.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être présentées sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiqué dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements généraux :	Shelly Hodges Administratrice des contrats Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 920-8978
Renseignements techniques :	Ranjit Tharmalingam, agent de projet Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 873-7808



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Centre correctionnel Dene K'ónia pour jeunes contrevenants

Amélioration de la sécurité du centre correctionnel Dene K'ónia pour jeunes contrevenants
– Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, 8, Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au Bureau régional de service, Palais de justice) Tél. : (403) 874-2631, ou au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5013, 44e rue, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife) Tél. : (403) 873-7662, avant :

15 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 7 JANVIER 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 9 décembre 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, chaque soumission doit être présentée sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :	Audrey Mabbitt Commis aux contrats Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 874-2631
Renseignements techniques :	David MacPherson, ingénieur Agent de projet Gouvernement des T.N.-O. Tél. : (403) 874-2189 ou Stephen Cumming Ferguson Simek Clark Engineers & Architects Tél. : (403) 920-2882

Il y aura rencontre avant soumissions pour les entrepreneurs le 16 décembre 1996, à 13 h 30, au Centre correctionnel Dene K'ónia pour jeunes contrevenants, pour déterminer les travaux à exécuter.

Les bureaux du GTNO seront fermés du 23 décembre 1996 au 2 janvier 1997.

Les étudiants contre l'alcool au volant

«Il faut éduquer les adultes»

Leanne Nickerson

Depuis trois ans, des jeunes de Yellowknife ont décidé d'agir devant l'ampleur des accidents causés par l'alcool au volant. Ils ont d'abord orienté leurs efforts vers les étudiants, mais ils sentent maintenant le besoin de sensibiliser aussi les adultes. L'Aquilon a rencontré Leanne Nickerson, une étudiante de l'école Sir John Franklin impliquée dans le projet.

Natali Lefebvre

À Sir John Franklin, une trentaine de jeunes font partie du groupe de sensibilisation aux dangers de l'alcool au volant, portant le nom de SAAD (Students Against Drinking and Driving). C'est l'année dernière que ces étudiants ont décidé de s'intégrer dans le projet, suite à une initiative prise par un groupe de l'école St-Patrick, deux ans auparavant.

Le but de SAAD? «Faire tout ce que l'on peut pour éduquer les gens», nous dit Leanne Nickerson. Les jeunes se rencontrent donc pour trouver divers moyens de sensibiliser la population, et d'aider de façon concrète à la réduction du nombre de conducteurs intoxiqués.

Jusqu'à récemment, les étudiants contre l'alcool au volant s'étaient concentrés sur les jeunes, et selon Leanne, bien qu'elle soit consciente de l'importance des ravages causés par l'alcool chez les adolescents, leurs efforts de sensibilisation aux dangers de la conduite en état d'ébriété ont porté fruit : «On ne peut pas arrêter les jeunes de boire, ça ne marche pas. Alors, il faut faire tout ce que l'on peut pour leur faire comprendre que s'ils veulent boire et se déplacer dans un véhicule, ils doivent désigner un conducteur. Jusqu'à maintenant, le projet fonctionne bien avec eux. C'est sûr qu'on ne peut pas forcer tous les étudiants à être sensibles, mais je suis témoin que de plus en plus de jeunes désignent un conducteur. C'est pourquoi nous voulons maintenant concentrer nos efforts à sensibiliser les adultes».



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Leanne Nickerson, membre du SADD

Et ils en ont bien besoin, ces adultes. Alors que les jeunes d'aujourd'hui ont grandi dans un monde où la propagande contre l'alcool au volant est très répandue, les adultes, eux, doivent encore pour plusieurs s'habituer à l'idée. Il y a vingt ans, il n'était pas rare de prendre un petit verre pendant la promenade en voiture du dimanche. Les dangers de l'alcool au volant, on n'en entendait jamais parler.

Récemment, donc, pour commencer leur campagne de sensibilisation auprès des adultes, les jeunes de SAAD ont attaché au plus grand nombre de voitures possible un ruban rouge servant à rappeler aux conducteurs qu'il peut être fatal pour soi-même ou quelqu'un d'autre de conduire en état d'ébriété.

Pendant la période des fêtes, la GRC opère des arrêts routiers dans les TNO afin de réduire le nombre de conducteurs intoxiqués. Les jeunes contre l'alcool au volant se sont impliqués dans ce projet en se portant volontaires pour faire connaître à la population l'existence et la raison d'être de ces arrêts routiers. Ils ont aussi écrit des textes qu'ils iront lire à la radio.

D'autres projets sont présentement en gestation, dont un semblable à l'«Opération Nez rouge» que l'on retrouve dans le Sud. Les jeunes de SAAD signeraient un contrat où il s'engageraient, sur une base hebdomadaire par exemple, à reconduire chez elle toute personne leur téléphonant, croyant qu'il serait plus sécuritaire de ne pas conduire.

«La sensibilisation auprès des adultes nous semble très importante, mais celle auprès des jeunes continue toujours», nous dit Leanne, «chaque vendredi, la dernière cloche signifiant la fin des cours sera accompagnée d'un message leur rappelant de ne jamais conduire en état d'ébriété».

Et comme aucune cloche ne sonne pour les adultes, il en va de la responsabilité de chacun de toujours bien garder à l'esprit cet important message.





1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1995

En 1995, le journal entre dans sa dizième année. La maturité du journal l'aidera grandement dans sa couverture d'événements importants pour la francophonie.

Francophonie

Après de nombreuses années de représentations et de négociations, le ministère du Patrimoine canadien annonce finalement en novembre la signature d'une entente Canada-communauté dans les TNO. Cette entente accorde près de deux millions de dollars à la communauté franco-ténoise pour les quatre prochaines années.

Plusieurs autres communautés francophones provinciales se verront aussi accorder des millions dans des ententes Canada-communauté : la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse. L'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan profitent déjà de telles ententes.

Des bénévoles marquants de la francophonie ténoise quittent les TNO. Julie Bernier de Hay River, Bernadette Leblanc-Fortier de Yellowknife et Daniel Loyer d'Iqaluit verront tous leur départ souligné dans L'Aquilon.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération Franco-TéNOise tenue à Iqaluit, les représentants de la communauté francophone rencontrent les leaders inuit du Nunavut, ces derniers expriment le souhait de voir les francophones du Nunavut s'impliquer dans la création du nouveau territoire.

Iqaluit aura été active à titre de communauté hôte pour les rencontres de la francophonie ténoise. En effet, les Elles-ténoises et le Colloque territorial sur l'éducation en français ont aussi lieu à Iqaluit.

Le projet de centre scolaire communautaire pour Yellowknife poursuit son petit bonhomme de chemin. Malgré tout, il est question d'aller immédiatement de l'avant avec un centre communautaire en attendant que n'aboutisse le projet global.

Pour la première fois de façon officielle, l'Association franco-culturelle de Yellowknife envisage un regroupement des différentes associations francophones de Yellowknife.

À Iqaluit, Daniel Auger sera le président de l'AFI pendant quelques mois, puis Suzanne Lefebvre effectue un retour à la présidence en décembre.

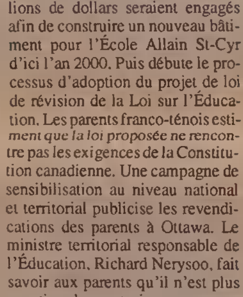
Un spectacle de grande envergure se déroule à Yellowknife. En juillet le groupe La Bottine souriante fait danser le tout Yellowknife.



À Iqaluit, la Garderie multi-culturelle lutte pour sa survie.

Éducation

La construction d'un bâtiment neuf pour l'école Allain St-Cyr et la révision de la Loi sur l'Éducation



sont au coeur de l'actualité dans le milieu de l'Éducation des TNO. En tout début d'année, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi annoncait que 3,7 millions de dollars seraient engagés afin de construire un nouveau bâtiment pour l'École Allain St-Cyr d'ici l'an 2000. Puis débute le processus d'adoption du projet de loi de révision de la Loi sur l'Éducation. Les parents franco-ténois estiment que la loi proposée ne rencontre pas les exigences de la Constitution canadienne. Une campagne de sensibilisation au niveau national et territorial publicise les revendications des parents à Ottawa. Le ministre territorial responsable de l'Éducation, Richard Nerysoo, fait savoir aux parents qu'il n'est plus question de construire un nouveau bâtiment. La nouvelle Loi sur l'éducation est finalement adoptée mais n'entrera en vigueur que l'année suivante, à la suite de l'adoption de la réglementation appropriée qui devrait répondre aux inquiétudes des parents franco-ténois.



Déménagement: l'École Allain St-Cyr suscite bien des débats.

Au niveau local, le conseil scolaire francophone de Yellowknife envisage pendant quelque temps de passer sous la tutelle de la Commission scolaire catholique de Yellowknife mais le GTNO les ramène à l'ordre et cette idée est abandonnée.

À Iqaluit, le ministre donne son accord au Comité des parents francophones pour la création de leur propre conseil scolaire. La possibilité d'une commission scolaire francophone dans les TNO devient plus tangible.

Politique

La lutte au déficit, les élections territoriales, le plébiscite sur le choix d'une capitale du Nunavut et le référendum québécois sont les événement majeurs qui ont marqué l'actualité politique du Nord.

Avec un budget déficitaire de 14 millions de dollars et une dette accumulée d'environ 40 millions, les membres de l'Assemblée législative décident de consulter la population sur les méthodes d'élimination du déficit.

À la suite des élections territoriales, 15 nouveaux députés sont élus. Un candidat, Jim Antoine de Nahendeh, est élu par acclamation. Réunis une première fois, les députés procèdent à un scrutin secret: Don Morin est élu premier ministre.

Cambridge Bay, Iqaluit et Rankin Inlet sont les trois communautés qui s'embarquent dans la lutte pour obtenir le titre de capitale du Nunavut. En cours de route, Cambridge Bay se désiste. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien décide qu'un plébiscite sera la méthode choisie pour effectuer le choix. À la suite du plébiscite, Iqaluit est choisie à titre de future capitale du Nunavut.

La population des TNO et celle du Canada dans son ensemble sont tenues en haleine par le référendum sur la souveraineté du Québec. Des manifestations publiques ont lieu dans les TNO en soutien de l'unité canadienne. Finalement le camp du non l'emporte, mais de justesse.



Société

Le contrôle des armes à feu et le ban de l'importation des fourrures canadiennes sont deux évènements qui soulèvent bien des émotions de la part des députés et des regroupements d'autochtones. Ces deux événements viennent heurter de plein fouet les activités traditionnelles des populations autochtones du canada et des TNO.

Mine de rien, l'exploitation des ressources minérales du Nord devient un thème chaud de l'actualité La controverse du développement économique versus la protection de l'environnement se dessine autour du projet de mine de diamant de la compagnie BHP Diamond Inc.

La semaine prochaine : Rétrospective de l'année 1996

Soit dit en passant...

«Les activités comme **être sur le téléphone, travailler sur le troisième étage, siéger sur un comité, passer sur un feu rouge et accrocher un tableau sur le mur** demandent une agilité peu commune».
Sur le bout de la langue: À l'affût d'une erreur, Annie Bourret (numéro 11, 17 mars 1995)

Propos de Rollande Carson sur sa vie dans le Nord: «On a vu le progrès du Nord. À ma première visite à Iqaluit en 1974, il y avait trois autos en ville».
Rollande Carson tire sa révérence, Agnès Billa (numéro 11, 17 mars 1995)

Compte-rendu d'une rencontre sur la formation professionnelle des francophones en milieu minoritaire: «Les participants (...) ne tiennent pas à ce que le ministère identifie les francophones comme une clientèle, sauf «si ça rapporte de l'argent» ...»
Les francophones ne veulent pas être identifiés comme une clientèle cible, Yves Lusignan (numéro 18, 5 mai 1995)

L'équipe de 1995

Directrice: Agnès Billa
Journalistes: Alain Bessette, Isabelle Hachette
Correspondants nationaux: Annie Bourret, Michel Lavigne et Yves Lusignan
Collaborateurs et collaboratrices: Jeanne Arseneault, Chantal Blanchette, Jean-François Boucher, Stéphanie Boucher, Lynne Bradley, Stéphane Cloutier, Daniel Coulombe, Éric Deschénes, Line Gagnon, Geneviève Harvey, Francine Labrie, Marc Lacharité, Suzanne lefebvre, Barb Medland, Philippe Méla, Julie Montigny, Mario Paris, Johanne Thibeault, Joël Tremblay.

Merci !

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 44, vendredi 13 décembre 1996

Joyeux Noël!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les élèves de l'École Allain St-Cyr ont réalisé un spectacle samedi le 14 décembre dernier à l'occasion de Noël.

Coupures à CBC North

Le moral est au plus bas

La dernière vague de coupures à CBC North n'est pas sans créer un climat d'insécurité parmi le personnel de la société.

Alain Bessette

C'est depuis déjà 1985 que la société Radio-Canada opèrent des coupures dans ses services. La dernière vague de coupure annoncée le 11 décembre par la direction de CBC North offre des perspectives pas du tout réjouissantes en cette veille de Noël et du jour de l'An.

D'ici avril 1998, la radio de CBC North subira une réduction de budget de l'ordre de 35 pour cent alors que le secteur télévision se fera couper de 39 pour cent.

Ce qui a été annoncé le 11 décembre, ce sont les décisions quant au personnel : abolitions de poste, retraites anticipées et mises à pied. Ces décisions prennent effet le 1er avril prochain.

En tout, ce sont 27 postes permanents et 7 postes temporaires qui seront éliminés du réseau nordique et qui affecteront Whitehorse, Inuvik, Yellowknife, Rankin Inlet et Iqaluit. Le secteur radio est visé par 27 des postes abolis (20 postes permanents et 7 temporaires) alors que le secteur télévision perd sept postes permanents.

Tous ces postes ne feront pas l'objet d'une mise à pied directe. En effet, des 27 postes permanents, huit seront éliminés grâce à des

CBC North
Suite en page 2

Entente de service du Bureau de Santé de Baffin et l'université Mc Gill

Faire face à la séparation du Québec

Certaines personnes craignent les effets de l'éventuelle indépendance du Québec et travaille en conséquence.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Quelles conséquences pourraient avoir l'indépendance du Québec sur les services offerts au Nunavut? C'est le genre de question que se pose le Bureau de Santé Régional de Baffin(BRHB) dans les dernières semaines. Les administrateurs imaginent déjà la situation où ils devraient faire affaire avec un pays étranger pour continuer à obtenir des soins de santé à Montréal.

La région de Baffin au Nunavut dépend de plusieurs ententes de service avec des institutions québécoises pour offrir certains services à sa population. On peut penser au Collège de l'Arctique du Nunavut, qui est lié par des ententes différentes à l'Université Mc Gill ou à l'Université Laval. Mais c'est du côté du Bureau de Santé de Baffin que d'étonnantes questions ont récemment fait surface.

Le Bureau de Santé de Baffin, en effet, a aussi des ententes de services avec l'Université Mc Gill et ses hôpitaux universitaires, le Royal Victoria et le Montreal General, pour fournir des soins spécialisés aux patients référés par l'hôpital Régional de Baffin. Or cette entente devra être renouvelé en 1997 et le Bureau de Santé étudie déjà une autre alternative impliquant un nouveau partenariat avec l'Université d'Ottawa ce qui détournerait les patients de Baffin vers la région d'Ottawa.

Selon Ann Hanson qui est présidente de cette organisation, la remise en question de cette entente ne vient pas du fait que les Inuit ne parlent pas français et qu'ils peuvent en être incommodés à circuler dans les rues de Montréal. «Nous n'avons entendu parler que de deux plaintes en ce sens, à ma connaissance, dans les quatorze dernières années.»

Pour madame Hanson, l'incertitude politique au Québec est un facteur beaucoup plus sérieux. «Est-ce que le GTNO ou bientôt le prochain gouvernement du Nunavut vont accepter d'acheter des services avec de l'argent des payeurs de taxes canadiens dans un pays étranger? Ce sont des questions que nous devons considérer.»

Par ailleurs, dans une entrevue au Nunatsiaq News, la directrice du BRHB, Pat Kermeen a plutôt affirmé que le gros problème c'est la difficulté qu'ont les Inuit à se faire comprendre en anglais à Montréal. La question de l'éventuelle souveraineté du Québec ne lui semblait qu'un facteur très mineur dans la démarche de l'organisation.

De toute façon, une telle décision aurait de lourdes conséquences tant pour Montréal que pour les habitants de Baffin. La compagnie First Air a déclaré au journal d'Iqaluit que si les patients de Baf-

Maison de Baffin
Suite en page 2

Le père Noël à Iqaluit

Lire en page 3

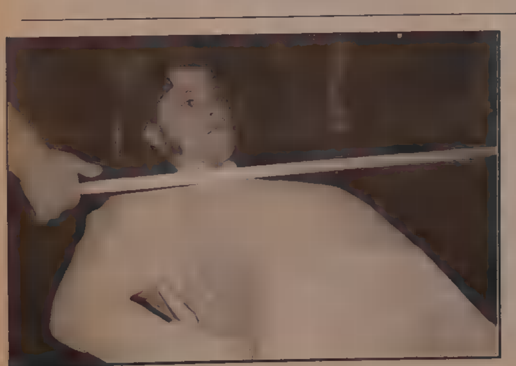


Éditorial: Une fierté qui s'étiole

Lire en page 4

Rétrospective de l'année 1996 Pages 5 à 8

- **Éducation Page 5**
- **Francophonie ténoise Page 5**
- **Francophonie canadienne Page 7**
- **Politique des TNO Page 7**
- **Société Page 8**



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Limbo!

Ghislain Plourde a fait preuve de grande souplesse dans le concours de limbo. Lui et Daniel Auger se sont livrés une chaude lutte. C'est finalement Daniel qui a remporté la victoire. Cette activité a énormément plu aux participants et participantes.



Gestion des ressources

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, RonaldA.Irwin, a annoncé que le projet de loi intitulé Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie a été présenté à la Chambre des communes. La loi prévoira l'établissement de conseils de gestion afin de coordonner les évaluations environnementales et la réglementation des terres et des eaux dans la vallée du Mackenzie.

Le projet de loi créera deux conseils d'aménagement, un pour la région visée par le règlement des Gwich'ins et un pour celle du Sahtu, l'Office des terres et des eaux (de la vallée du Mackenzie), avec des commissions régionales permanentes pour chacune des régions, et le Conseil d'examen des répercussions environnementales. Le projet de loi définit le mandat, les tâches et les responsabilités de chaque conseil.

Le projet de loi prévoit que la moitié des membres des conseils seront nommés par les Premières nations et que les autres membres seront nommés par le GTNO et le gouvernement fédéral, donnant ainsi aux Autochtones et aux autres résidants du Nord un plus grand rôle dans les décisions touchant la gestion des ressources partout dans la vallée du Mackenzie.

Modifications à la Loi sur les Indiens

Le Projet de loi C-79, Loi sur la modification facultative de l'application de la Loi sur les Indiens, a été présenté par M. Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

«La Loi sur les Indiens est une mesure qui reconnaît les rapports entre les Premières nations et la Couronne. Elle est paternaliste, dominatrice et archaïque et a grandement besoin d'être revue», a déclaré le ministre Irwin.

Les modifications facultatives sont de faible importance, mais ensemble, elles auraient une incidence favorable sur la vie quotidienne des Premières nations qui les choisissent car celles-ci pourraient en appliquer les dispositions à l'administration locale et aux affaires journalières. L'actuelle Loi sur les Indiens continuerait à s'appliquer aux Premières nations qui préfèrent ne pas adhérer à la mesure proposée. Elle continuerait également à s'appliquer à toutes les Premières nations pour les domaines qui ne sont pas traités dans la loi proposée.

Les modifications facultatives augmenteraient les pouvoirs des gouvernements locaux et auraient des effets favorables sur le plan de l'efficacité. Elles ne modifieraient pas essentiellement le rapport fiduciaire avec la Couronne ni les obligations que celle-ci a contractées en vertu des traités. Pour plus de clarté, le projet de loi contient une disposition de non-dérogation. Cette clause apporte la garantie que la Loi sur la modification facultative de l'application de la Loi sur les Indiens ne doit pas être interprétée de façon à déroger aux droits des Autochtones ou à ceux découlant des traités, dont le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, qui sont protégés par la Constitution.

Comité pour étudiants

La Commission scolaire de Yellowknife Education District No.1 recrute présentement des membres pour son «Comité pour les besoins futurs des étudiants» et apprécierait l'aide de personnes créatives, orientées vers le futur et dédiées à l'éducation.

Ce petit comité servira à guider la recherche sur les besoins en éducation au XXIe siècle ainsi qu'à diriger le développement des stratégies élaborées pour rencontrer les besoins identifiés. Les membres seront encouragés à lire sur des sujets reliés (mais non limités) à l'éducation, au travail au XXIe siècle et au rôle de l'école dans l'avenir. Ils seront ensuite appelés à en discuter.

Le Comité devrait être prêt à présenter son premier rapport à la Commission scolaire à l'automne 1997. Pour ce faire, les membres devront se rencontrer environ deux fois par mois à partir de janvier prochain.

Les personnes intéressées à faire partie de ce comité doivent remplir une demande et fournir leur C.V. à Yellowknife Education District No.1.

Natali Lefebvre

l'aquilon

Courrier électronique :
aquilon@internorth.com

Site WEB :
http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

CBC North

Suite de la une

départs volontaires, six postes vacants ne seront pas comblés et il y aura 13 mises à pied.

Localité par localité, les abolitions de poste se feront de la façon suivante :

- à Yellowknife, le service de radio perd cinq postes permanents et deux postes temporaires. Le service de télévision perd six postes.
- à Whitehorse, le secteur radio perd cinq postes permanents et un porte temporaire.
- à Inuvik, trois postes permanents et trois postes temporaires disparaissent du service radio.
- à Rankin Inlet, un poste technique permanent disparaît mais il y aura un transfert de poste en provenance de Yellowknife.
- à Iqaluit, trois postes permanents en radio, un poste permanent en télévision et un poste temporaire en radio seront éliminés.
- à Montréal, un poste permanent a été aboli et un autre a été transformé en un poste à temps partiel.

Le service de radio voit aussi son budget de dépense réduit de 70 000 $

Dans le secteur télévision, la série Northlands sera suspendue. Il y aura aussi une réduction des dépenses directes de 15 pour cent, élimination du poste à temps partiel de recherchiste et des postes temporaires d'entretien. Pour parvenir à l'objectif de réduire de 39 pour cent le budget de la télévision, il est probable que CBC North devra éliminer sept autres postes.

Marie Wilson, directrice régionale de CBC North, a indiqué dans sa lettre au personnel qu'elle «réalise que l'annonce de coupures aussi sérieuses se fait sentir durement sur chacun de nous».

De son côté, Pierre Lebel, représentant syndical à CBC North pour le Syndicat des Communications, de l'Énergie et du Papier, l'un des trois syndicats en place, ne peut encore spéculer sur les impacts futurs de ces coupures sur la programmation. «Il y a encore trop d'histoires qui circulent pour savoir exactement ce qui va se passer».

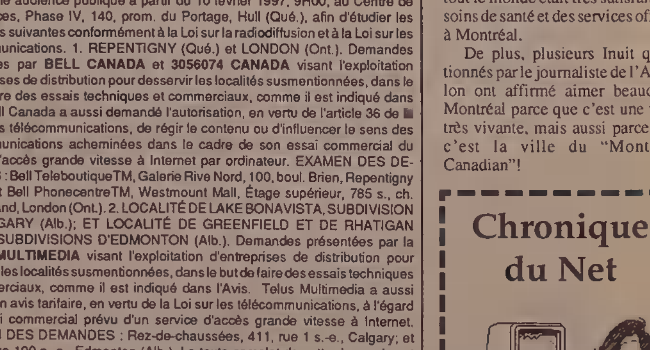
M. Lebel vit depuis 1985 ces coupures et opérations de rationalisation à Radio-Canada, lui qui avait vu son poste éliminer en 1985 alors qu'il travaillait à Régina.

Il a pu constater que le moral des troupes est à son plus bas actuellement à Radio-Canada. «On se demande "Pourquoi garder mon poste?", tout le monde disparait autour de toi», a expliqué M. Lebel.

Dès janvier s'organisera un comité pour déterminer les possibilités de supplantation et de transfert des employés en fonction de leur ancienneté, en autant qu'ils satisfassent aux exigences normales de la tâche. La mécanique varie d'un syndicat à l'autre, en fonction de leurs clauses de mises à pied. Parfois, il est possible de passer d'un secteur à l'autre (comme de la télévision à la radio) mais d'autre fois, il est seulement possible de tranférer d'une localité à l'autre.

Selon M. Lebel, il est possible que l'on voit la disparition de l'une des deux émissions actuellement produites à la télévision. À son avis, continuer avec les deux émissions dans le contexte d'une coupure de 39 pour cent conduirait à offrir deux émissions de moins bonne qualité.





Maison de Baffin

Suite de la une

fin sont dirigés vers Ottawa, il n'y aurait sans doute plus de raison pour maintenir un service de vols quotidiens vers Montréal. Qu'adviendrait-il alors de l'approvisionnement en nourriture transporté par First Air, en provenance du Québec?

Des employés de Baffin House à Montréal, résidence qui héberge les patients de Baffin durant leur séjour, n'ont pas voulu donner d'entrevues sur cette question à CFRT-Iqaluit. Cependant, il semble que tout le monde était très satisfait des soins de santé et des services offerts à Montréal.

De plus, plusieurs Inuit questionnés par le journaliste de l'Aquilon ont affirmé aimer beaucoup Montréal parce que c'est une ville très vivante, mais aussi parce que c'est la ville du "Montreal Canadian"!

Chronique du Net



Natali vous revient en janvier 1997 avec une autre chronique sur l'Internet

La fête de Noël à l'AFI:

S'agissait-il du vrai père Noël ?

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Le père Noël est en retard. Nous a-t-il oubliés? Rien ne peut ébranler la confiance des enfants venus nombreux l'attendre à la fête de Noël organisée par l'Association francophone d'Iqaluit, le 15 décembre dernier. Ça court entre les tables, ça crie, ça saute et surtout ça rit...Il y a même un petit débrouillard qui a fait le tour par l'extérieur pour découvrir à travers la fenêtre de l'agent de développement de l'AFI, la fameuse poche rouge du père Noël remplie à craquer!

Si la poche est là, c'est que le gros bonhomme à la longue barbe blanche devrait se pointer bientôt. Une chance que Réjean Ouellet et Thérèse Danis avaient prévu le coup! Ils réussissent à faire mettre tous les enfants en rang pour participer à des compétitions dans le genre tenir une balloune entre ses genoux et la passer à l'autre le plus vite possible...Ça marche. Jusqu'à ce que Réjean propose aux enfants d'appeler le père Noël pour voir s'il n'arriverait pas plus vite.

Quelle participation! Raphaël, Lysandre, Michel, Simon, Isabelle, Nathalie se sont mis à scander en choeur : Père Noël! Père Noël!... vous comprendrez que le journaliste de L'Aquilon n'a pas pu retenir les noms de toute cette joyeuse ribambelle... Il y avait même Rachel dans sa chaise roulante qui s'époumonait avec les autres... même les adultes joignaient leurs voix à l'appel.

Et puis voilà que le père Noël arrive. Il entre par la porte comme tout le monde, à pied, contrairement à toute attente... sans rennes, sans lutins, même pas la fée des étoiles... faut dire qu'on reste pas très loin de chez lui, peut-être que dans le Nord il n'a pas besoin de son attelage?

Il s'arrête et fixe un peu les enfants pour être bien sûr qu'il est à la bonne place. Il y a comme un silence tout à coup dans le centre francophone. Oui! oui! T'es à la bonne place mon vieux! Amène ta poche par ici...Tire-toi une bûche à côté de l'arbre de Noël!

Ça y est! Il s'assoit. Suzanne Lefebvre me fait remarquer que ça lui rappelle la belle époque où sa grand-maman l'amenait chez Eaton à Montréal pour voir le père Noël et qu'on y faisait un petit tour de train au pays de la fée des étoiles. A sa grande surprise, elle devra aussi aller s'asseoir sur les genoux du père Noël car il y a aussi un cadeau pour elle dans la grande poche...ainsi que, assez curieusement, pour Daniel Cuerrier.

Le papier d'emballage revole à droite et à gauche. Les parents prennent des photos. En entrevue, le père Noël a déclaré au journaliste de l'Aquilon: «C'est pu comme avant! A peu près tous les enfants se sont essayés à tirer sur ma barbe pour voir si c'était une vraie!»



On se bousculait pour accueillir le père Noël. Louis Mc Comber/L'Aquilon



Louis Mc Comber/L'Aquilon

Y a pas que les jeunes qui ont recu des cadeaux : Daniel Cuerrier sur les genoux du père Noël.

ÉDITORIAL

Une fierté qui s'étiole

Au cours des dernières années, nous avons été témoins de plusieurs opérations de rationalisation et de réductions des dépenses à tous les niveaux gouvernementaux ainsi que dans notre propre cour, dans les organisations communautaires francophones.

Les raisons qui motivent ces coupures budgétaires sont sérieuses et c'est avec une certaine amertume que l'on consent à absorber les coups (sans jeu de mot intentionnel) de ces opérations. Oui, il faut éliminer les déficits budgétaires des gouvernements! Oui, nous devons souffrir pour ensuite pouvoir nous attaquer à cette bête que représente la monstrueuse dette nationale! On en a probablement pour plusieurs décennies avant que la situation ne revienne à la normale.

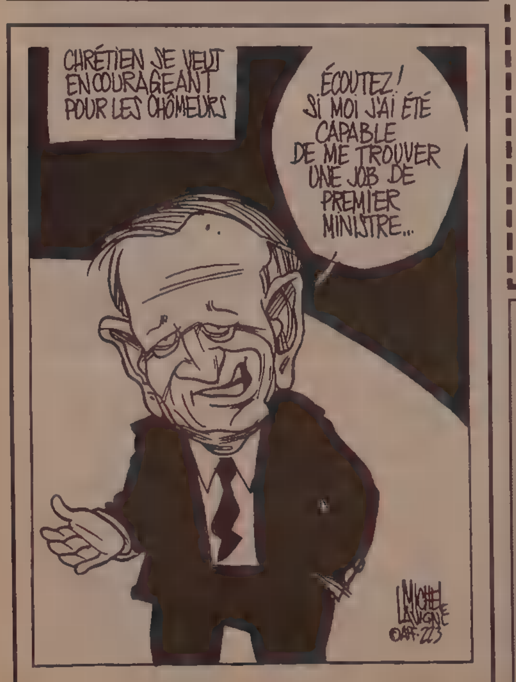
À chacune des annonces des gouvernements, un tout petit bout de plus est arraché à ce qui est cher aux Canadiens et Canadiennes : un système social juste et équitable.

Parmi les liens qui unissent ce pays, Radio-Canada est un de ceux qui me tiennent particulièrement à coeur. On prenait Radio-Canada pour acquis avec sa soirée du hockey, le samedi soir et ses feuilletons populaires en semaine. Il ne faut pas oublier ses bulletins de nouvelles qui sont un des fleurons de notre société.

C'est toujours un peu plus pénible de devoir accepter que l'on touche à Radio-Canada, de voir disparaître de grands segments des productions régionales, de voir une partie de notre fierté vendue à rabais au comptoir de la lutte au déficit. Tant que la réorganisation interne ne touchait que le surplus ou le gras accumulé, et il y en avait un tas, personne ne se plaignait trop. Avec la disparition d'émissions régionales, les choses risquent d'être un peu différentes.

Je ne peux en toute consciense prétendre qu'on doive épargner Radio-Canada. Par contre, j'aimerais tellement que des solutions viables puissent être trouvées de façon à minimiser l'impact des restrictions budgétaires sur sa programmation.

Alain Bessette



Toutes jolies!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les élèves de l'école Allain St-Cyr avaient tous et toutes revêtu de beaux habits pour le spectacle organisé samedi le 14 décembre dernier.

Je m'abonne !

	1 an	2 ans
Individus :	20 $ ☐	30 $ ☐
Institutions :	30 $ ☐	50 $ ☐
Hors Canada :	40 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : ____________

Adresse : ____________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adresser votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

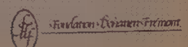
Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone





1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1996

Éducation

Janvier

En janvier, l'Association des parents francophones de Yellowknife (APFY) débute une série d'ateliers qui visent à donner aux enfants le goût de s'instruire et d'apprendre.



La gestion scolaire et le déménagement de l'école ontcanalisé les énergies des parents francophones de Yellowknife.

Février

Après avoir envisagé d'étendre son programme à la dizième, onzième et douzième année, le Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) se ravise.

Mars

Au compte-goutte: les parents d'Hay River réclamaient une classe de français langue première. Ils obtiennent plutôt une heure de cours en français par jour.

À Iqaluit, élections du tout premier conseil scolaire francophone pour cette localité. Daniel Cuerrier, Thérèse Danis, Jean Lemieux, Claude Martel et Gilles Verrault en sont les premiers membres élus.

Avril

Les parents francophones des TNO demandent à l'avocat Me Roger Lepage son opinion sur les règlements scolaires proposés par le GTNO.

Mai

Le CSFY informe la communauté de son intention de négocier un transfert de l'école Allain St-Cyr vers l'école William MacDonald. Une demande officielle est déposée auprès de la Commission scolaire. La proposition de la commission scolaire sera rejetée, ne correspondant pas aux besoins de l'école.

Les parents francophones et la FFT comparaissent devant le comité de l'Assemblée législative étudiant le projet de loi modifiant la Loi sur l'Éducation.

Le Comité des parents francophones d'Iqaluit se dote d'un nouvel exécutif intérimaire.

Juin

Une rencontre avec le ministre Charles Dent est qualifiée de «positive» par les représentants du comité du centre scolaire communautaire. Le ministre Dent se dit conscient des besoins des parents mais rappelle que la question financière est de taille.

Dans un autre dossier, le ministre Dent rejette la création d'une commission scolaire francophone territoriale.

Septembre

Des élections ont lieu au CSFY et à l'APFY. On se rend compte que l'école Allain St-Cyr contribue le tiers de tout le budget de recrutement de la Commission scolaire District No.1.

Octobre

Même s'ils ont obtenu le droit de gérer leurs écoles dans presque toutes les provinces, les parents francophones devront se résoudre à passer encore beaucoup de temps devant les tribunaux s'ils veulent faire progresser les droits scolaires. La Commission nationale des parents francophones (CNPF) entend convaincre le gouvernement fédéral d'investir les sommes nécessaires pour sauver de l'assimilation la génération des jeunes francophones qui fréquenteront l'école française entre 1997 et 2009.

Novembre

La CNPF demande au gouvernement fédéral de réviser d'urgence son programme des langues officielles dans l'enseignement, de façon à financer adéquatement l'éducation en langue française dans les provinces.

Selon une étude, les cinq milliards de dollars versés aux provinces par le gouvernement fédéral au cours des 25 dernières années pour l'éducation dans les deux langues officielles, ont surtout été dépensés pour l'éducation des anglophones du Québec et du Canada.

Réunis pendant près de quatre jours pour un Sommet sur l'éducation, parents et conseillers scolaires francophones des TNO réaffirment leur unité de vue sur la gestion scolaire. À l'issue du Sommet, 14 recommandations visant à obtenir la gestion scolaire pleine et entière sont émises.

Décembre

Plus de 25 parents d'Iqaluit se présentent à une séance d'information sur les droits scolaires. La proposition est lancée qu'une demande soit faite pour une école française homogène à Iqaluit pour septembre 1997.

Francophonie ténoise

Janvier

Le président de la Fédération Franco-TéNOise, Daniel Cuerrier, place l'éducation en tête des dossiers prioritaires de la FFT pour 1996. Parmi les autres dossiers, il y a celui de l'interministérielle pour mettre à contribution l'ensembles des institutions fédérales dans le développement des communautés francophones. Grâce au projet Grand Nord, la FFT cherchera à accroître ses revenus autonomes.

Suite au projet de revitalisation de l'association de Hay River, tous se montrent optimistes pour l'Association franco-culturelle de Hay River qui a plusieurs projets pour l'année en cours.

Judith Pastori-Paradis et Lorraine Taillefer joignent le bureau de direction de la FFT.

Février

Les parties au dossier du centre scolaire communautaire de Yellowknife ont réaffirmé leur support au projet. Entretemps, ils ont fait une offre d'achat pour un terrain et une firme d'architectes a été retenue pour développer les ébauches d'un plan pour un centre communautaire.

Un nouvel exécutif est élu pour l'Association franco-culturelle de Hay River : Christiane Poirier, Danielle Hevey et Lorraine Taillefer.

Mars

De jeunes candidats ont été choisis pour représenter les TNO au *Gala Albertain de la Chanson* mais tous déclineront l'offre.

Les dirigeants de la FFT constatent un certain essouflement chez les bénévoles. Pour y remédier, l'idée de tenir des états généraux de la francophonie est mise de l'avant.

Le ministère du Patrimoine canadien dégage un montant de 3 millions de dollars pour la construction d'un centre scolaire communautaire à Yellowknife. Cette somme devrait représenter environ 50 % du coût total du projet.

Une personnalité qui a marqué tant la francophonie ténoise que l'ensemble des groupes de femmes du Nord, Diane Mahoney quitte les TNO en direction du Nord québécois.

La Fondation franco-ténoise divulgue le nom des lauréats 1995-1996 du Prix littéraire franco-ténois. Il s'agit de Joël Fortier, Philippe Martel et France Simon.

Avril

Réunies en Colloque, les Elles-ténoises se concertent toute une fin de semaine sur le thème de la tolérance.

Dans le dossier du centre scolaire communautaire, le GTNO n'envisage pas de contribuer financièrement, malgré les trois millions promis par le fédéral. On s'attend

Northwest Territories

APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Bureau communautaire - centre de mieux-être

Les entrepreneurs sont invités à soumettre une proposition avec l'intention de travailler en partenariat avec Wekweti Development Corporation pour construire un bureau communautaire et un centre de mieux-être
– Snare Lake, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du bureau du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife, 5013, 44e rue) avant :

15 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 8 JANVIER 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 9 décembre 1996.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Donel Gagnon
Administrateur des contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 873-7662

Renseignements techniques :
Shouhda K. Shouhda
Agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 920-3045
ou
Darrell Vikse
Park Sanders
Adam Vikse Architects
Tél. : (403) 920-2609



APPEL D'OFFRES

Ministère des Travaux publics et des Services
L'hon. Goo Arlooktoo, ministre

Centre correctionnel Dene K'ónia pour jeunes contrevenants

Amélioration de la sécurité du centre correctionnel Dene K'ónia pour jeunes contrevenants
– Hay River, T.N.-O. –

Les soumissions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, 8, Capital Drive, Hay River NT X0E 1G2 (ou livrées en main propre au Bureau régional de service, Palais de justice) Tél. : (403) 874-2631, ou au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5013, 44e rue, C.P. 2040, Yellowknife NT X1A 2P5 (ou livrées en main propre au bureau régional de Yellowknife) Tél. : (403) 873-7662, avant :

15 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 7 JANVIER 1997

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'une des adresses susmentionnées à partir du 9 décembre 1996.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents.

Afin d'être prises en considération, chaque soumission doit être présentée sur les formules prévues à cet effet et être accompagnées de la caution indiquée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements sur l'appel d'offres :
Audrey Mabbitt
Commis aux contrats
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-2631

Renseignements techniques :
David MacPherson, ingénieur
Agent de projet
Gouvernement des T.N.-O.
Tél. : (403) 874-2189
ou
Stephen Cumming
Ferguson Simek Clark
Engineers & Architects
Tél. : (403) 920-2882

Il y aura rencontre avant soumissions pour les entrepreneurs le 16 décembre 1996, à 13 h 30, au Centre correctionnel Dene K'ónia pour jeunes contrevenants, pour déterminer les travaux à exécuter.

Les bureaux du GTNO seront fermés du 23 décembre 1996 au 2 janvier 1997.

Francophonie ténoise (suite)



Le malade imaginaire a remporté trois prix individuels Aurora.

au GTNO à ce que le fédéral défraie tous les coûts associés à la construction.

Une première réunion du Groupe de travail sur la partition, comité de la FFT qui doit se pencher sur la division des Territoires, permet de fixer un calendrier d'activités et d'identifier des pistes de recherche.

Mai

Après Hay River, c'est à Fort Smith de lancer son propre projet de revitalisation. Une enquête sera menée auprès des francophones de la communauté.

Les francophones des TNO *réunis lors des États* généraux de la francophonie se définissent une vision qui met au premier plan l'affirmation et l'épanouissement de la communauté.

La toute dernière production de la troupe de théâtre amateure de Yellowknife «Les pas frette aux yeux», Le malade imaginaire, obtient un grand succès auprès des spectateurs.

Juin

Lors de la première édition du Gala des prix Aurora, la troupe «Les pas frette aux yeux» rafle les honneurs pour sa pièce. Le malade imaginaire. Trois prix Aurora au total lui sont décernés.

L'AFCY renouvelle son exécutif. Une bonne surprise attendait les membres car les états financiers présentaient un surplus budgétaire de près de 17 000 $.

C'est en grande que s'est fêté le 15e anniversaire de l'Association des francophones d'Iqaluit. Plusieurs des anciens présidents et présidentes de l'AFI ainsi que des bénévoles sont venus payer une petite visite.

Septembre

L'équipe de la radio francophone d'Iqaluit, CFRT-FM, tente avec succès une nouvelle expérience : un blitz de recrutement pour l'AFI en direct sur les ondes de la radio. On découvre un support extraordinaire pour la radio et une volonté chez beaucoup de nouveaux membres de s'impliquer dans l'AFI.

Les bénévoles se bousculent aux portes de la radio francophone de Yellowknife pour participer à l'émission hebdomadaire d'une heure.

Octobre

L'AFI tient son assemblée générale annuelle doublée d'un brunch aux binnes. On conclut qu'il faut trouver des sources nouvelles de financement et prévoir la place que prendront les francophones de l'Est après la partition des territoires.

La FFT aussi tient son assemblée générale annuelle. On établit une liste de priorités selon laquelle il faudra porter une attention particulière à la Loi sur l'éducation des TNO, la division des territoires, le rôle de L'Aquilon, les jeunes ayants-droit, le financement privé et la création d'un réseau inter-communautés.

Novembre

L'émission de radio «À propos d'autre chose» passe de une à deux heures par semaine.

Le groupe franco-ontarien Brasse-Camarade fait une tournée de l'Ouest des territoires, à Hay River, Fort Smith et Yellowknife, où ils donnent leur spectacle et font le tour des écoles dans les programmes français et d'immersion pour donner des ateliers aux élèves.

Décembre

Cette année encore les francophones ont eu l'occasion de participer à la Dictée des Amériques. Sarah Carrière l'emportait dans la catégorie junior, tandis que Natali Lefebvre raflait la première place chez les seniors. Toutes les deux iront représenter les TNO à la finale à Québec en mars prochain.



Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, en vertu de *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, aimerait recommander la nomination d'une personne au poste de commissaire à l'information et à la protection de la vie privée pour les Territoires du Nord-Ouest. La loi régit les organismes publics du gouvernement territorial, dont tous les ministères, sociétés d'État, conseils, commissions et agences désignés dans les règlements de la Loi.

Le rôle
Agent de l'Assemblée législative agissant indépendamment, le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée examine les décisions du gouvernement de donner ou non accès à des dossiers; il peut effectuer une recherche sur des questions touchant la réalisation des objets de la présente loi; il peut faire des commentaires au sujet de l'incidence d'initiatives législatives ou de programme gouvernementaux projetés sur la protection de la vie privée; il doit déposer à l'Assemblée législative un rapport annuel et une évaluation de l'efficacité de la présente loi, de même qu'un rapport de ses activités au cours de l'année précédente; le rapport contient notamment des renseignements concernant les cas où les recommandations qu'il a formulées suite à une demande en révision n'ont pas été suivies.

- *Il est interdit de fumer au travail.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive.*

Les qualifications
Le candidat qui sera recommandé pour être nommé à ce poste possède les qualifications suivantes :

- il a de l'expérience dans un rôle de leadership;
- il a démontré son engagement à l'avancement des droits en matière de protection de la vie privée et d'accès à l'information;
- il possède une facilité à travailler dans un environnement délicat et à créer de bonnes relations de travail avec le public, les hauts fonctionnaires, etc.;
- il est reconnu pour sa grande intégrité et sa crédibilité;
- il a de l'expérience en recherche et en analyse juridique et est expert à évaluer des preuves, des politiques et des procédures et leur influence sur les décisions; il peut interpréter la loi et formuler des recommandations et des résolutions;
- il possède une grande expérience de travail avec des groupes représentatifs de la population;
- il possède des aptitudes à rédiger des décisions de façon opportune pour donner des précisions sur la loi aux différentes parties et au public en général.

La nomination
La nomination à ce poste sera faite par la commissaire des Territoires du Nord-Ouest, sur la recommandation de l'Assemblée législative. Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée occupera son poste jusqu'au 31 mars 1999. Cette nomination se fera sur une base contractuelle; il ne s'agit pas d'un poste à temps plein. La rémunération se fera en fonction des services donnés; par conséquent, ce poste peut être intéressant pour des personnes déjà engagées dans d'autres activités.

Les demandes d'emploi
Les candidats doivent faire parvenir leur demande au bureau de régie et des services de l'Assemblée législative accompagnée d'un résumé de leurs qualifications et réalisations sur lesquelles ils seront évalués.



Faire parvenir les demandes avant le **8 janvier 1997**, à titre confidentiel, au Président, Bureau de régie et des services, Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.

Pour plus d'information au sujet de ce poste, les personnes intéressées peuvent communiquer avec M. David Hamilton, Secrétariat du bureau de régie et des services au (403) 669-2299 ou sans frais au 1-800-661-0784; télécopieur : (403) 873-0432.

Francophonie canadienne

Janvier

Sheila Copps sera la nouvelle interlocutrice privilégiée de la communauté francophone du Canada. En effet, elle est nommée ministre du Patrimoine canadien lors du remaniement ministériel de Jean Chrétien le 25 janvier 1996.

Antonine Maillet se confie sur le sort de la francophonie canadienne : «Il y a trop de gens qui lâchent!».

Février

Les parents de Terre-Neuve en ont marre et décident de poursuivre le gouvernement provincial quant aux droits scolaires.

Une enquête du Commissariat aux langues officielles du Canada révèle que pour la majorité des ministères et organismes fédéraux, les communautés francophones sont des «minorités invisibles».

Mars

Le budget Martin frappe durement les programmes d'enseignement du français langue seconde et langue première et prévoit une diminution de 13 % par rapport à l'année précédente.

Avril

La Fédération des communautés francophone et acadienne du Canada (FCFA) accueille mal le rapport du Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom. À l'occasion de la 25e édition de ce rapport, le bilan des 25 dernières années en matière linguistique serait trop «complaisant» affirme la FCFA.

Mai

L'Alliance des radios communautaires du Canada s'organise pour un marathon radiophonique de 66 heures à partir d'Ottawa à l'occasion de sa réunion annuelle. Iqaluit et Yellowknife participeront au marathon.

Juin

Assimilés ou pas, les francophones? La question des minorités francophones hors-Québec reste sans réponse bien que de nombreux débats continuent à ce sujet. Le Bloc québécois réclame même des mesures d'urgence pour contrer l'assimilation.

Juillet

Le gouvernement fédéral annonce que 27 institutions fédérales seront dorénavant obligées de tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes lors de la planification de leurs activités.

Le courant passe mal entre le Québec et les associations francophones qui estiment être le porte-parole légitime des communautés francophones et acadiennes. Dans le passé, le Québec se contentait d'accorder tous les ans des subventions pour financer des projets soumis par les associations. Désormais, tous les projets devront être réalisés en collaboration avec des partenaires québécois.

Septembre

Le dossier de l'affichage commercial bilingue progresse à pas de tortue dans la région de la capitale fédérale. Après avoir invité douze grandes compagnies à bilinguiser leurs affiches, la FCFA confirme que seulement quatre entreprises ont accédé à sa demande.

À cause des compressions budgétaires, Radio-Canada sabre dans l'Ouest. Les quatre émissions de nouvelles régionales produites par les stations de télévision française de la Société dans l'Ouest seront fusionnées en une seule émission produite à Winnipeg.

Octobre

On annonce que le gouvernement fédéral versera 988 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour permettre aux provinces et aux deux territoires de d'assumer une partie des frais pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

Novembre

Lors d'un congrès tenu à St-George de Beauce au Québec, gens d'affaires et élus municipaux francophones du Canada, s'interrogent sur la possibilité pour la francophonie canadienne de devenir un atout majeur pour l'économie du pays.

Le Conseil du trésor se voit attribuer la responsabilité de surveiller les ministères, pour qu'ils se conforment à leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Politique des TNO

Janvier

En janvier commencent les audiences publiques de la Commission d'évaluation environnementale du projet de mine de diamant de BHP.

Au même moment, citoyens et simples députés apprennent que le déficit budgétaire du gouvernement territorial sera plus élevé que prévu, passant de 100 millions de dollars à 130 millions.

Février

C'est encore pire que le mois dernier. Cette fois, le déficit s'élèvera plus probablement autour de 150 millions de dollars.

Pour contrer ce déficit, le GTNO annonce que des coupures drastiques seront appliquées dans la fonction publique. Premier geste à cet effet, trois ministères sont fusionnés : le ministère du Développement économique et du Tourisme, celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières, ainsi que le ministère des Ressources renouvelables.

Mars

Peu de citoyens se sont présentés lors des audiences de la commission d'étude sur la rémunération des députés. Malgré tout, il a été possible de constater que le système de pension des députés doit être modifié, sinon aboli, et que les système de rémunération et d'avantages sociaux est trop compliqué.

Le premier ministre Don Morin procède à un remaniement ministériel en profitant de la fusion de trois ministères. Stephen Kakfwi quitte le ministère de la Justice pour devenir le ministre responsable de ce nouveau ministère.

Il n'y a pas que les ministères qui sont touchés par les mesures d'austérité. Le ministre des Finances annonce que 295 postes seront supprimés au sein de la fonction publique.

Avril

La députée de Hay River, Jane Groenwegen, exprime son intention de s'adresser au président de l'Assemblée législative pour qu'il intervienne dans une situation de harcèlement sexuel.

C'est la rupture des négociations entre le GTNO et ses employés. Selon les représentants syndicaux, les offres finales de l'employeur n'étaient pas à la hauteur.

Une étude, réalisée en 1994, sur les services en français au GTNO indique que ceux-ci sont adéquats.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien accorde 150 millions de dollars pour aider à l'établissement du nouveau territoire du Nunavut.

Mai

Le GTNO lance son document intitulé «Construire des assises pour l'avenir» qui établit les 10 priorités du gouvernement d'ici 1999.

Réunis en sommet, les leaders du Nunavut estiment prioritaire la négociation d'une formule de financement entre le gouvernement fédéral et les deux territoires.

Juillet

Les employés du GTNO acceptent les dernières offres patronales. Les nouvelles conditions de travail incluent une diminution des primes de vacances et de déménagement, ainsi que de plus petites indemnités pour ceux et celles qui quittent leur emploi et la communauté qu'ils habitent.

Les 29 recommandations contenues dans le rapport du Comité d'évaluation environnementale sur le projet de mine de diamant de BHP sont jugées faibles et imprécises par la Nation dénée. Celle-ci déplore que le rapport ne recommande pas de façon formelle que toutes les questions de revendications territoriales ne soient réglées avant que le projet ne soit approuvé.

De son côté, la Fédération des travailleurs des TNO demande que l'emploi assuré pour les travailleurs du Nord soit une condition à l'approbation du projet minier.

Le Nunavut devient de plus en plus réalité. On annonce des nominations à trois organismes de gestion de ses ressources.

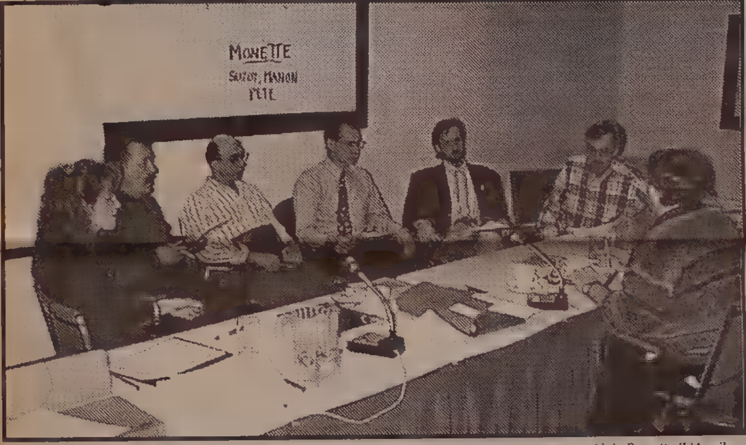
Septembre

Des audiences publiques ont lieu sur la demande de la compagnie BHP auprès de l'Office des eaux des TNO pour son projet de mine de diamant. Le président de l'Office décide de suspendre les audiences pour cinq semaines, afin de donner le temps aux Premières nations de faire appel à des experts qui leur expliqueront toutes les données techniques.

Octobre

Le Comité de développement constitutionnel rend publique une ébauche de constitution pour l'ouest des TNO. Le défi offert à la population par le Comité : mettre sur pied un gouvernement public et des gouvernements autonomes autochtones travaillant ensemble.

On annonce des progrès vers la conclusion de l'Entente environnementale relative au projet minier de BHP. Un élément



Alain Bessette/L'Aquilon

Réunis au Sommet sur l'éducation, les représentants de la francophonie ténoise ont discuté longuement de leurs options face au GTNO.

Société

Janvier

Maisons ou bateaux ? La Ville de Yellowknife compte imposer des taxes foncières à la douzaine de maisons-bateaux ancrées dans la baie de Yellowknife.

Février

L'Internet fait des percées partout. La Fédération culturelle canadienne-française publiera le premier magazine canadien-français sur Internet pour le rendre accessible au monde entier.

Mars

Le discours du Trône du gouvernement fédéral ne fait place à aucune ambiguïté: il y aura un nouveau régime d'assurance-chômage dès juillet.

La Conférence des évêques catholiques du Canada dénonce les politiques économiques des gouvernements et s'engagent dans une bataille en règle contre le gouvernement de Terre-Neuve qui veut abolir le système des écoles confessionnelles.

Suzanne Lefebvre d'Iqaluit figure parmi les trois récipiendaires du prix «Promotion des langues» visant à souligner leur travail de préservation et de promotion des langues, prix décerné par le GTNO.

Avril

Alana Demko, 13 ans de Yellowknife, remporte la finale de la Dictée des Amériques dans la catégorie juniors B tenue à Québec.

Sheokjuk Carrière, Maxime Auger, Frédérick Keays-Lévesque, Lauren Teiman et Pascal MacLellan sont les cinq lauréats d'Iqaluit dans le Concours littéraire du Conseil des TNO pour l'Alphabétisation.

Décès de l'artiste déné John Blondin à l'âge de 37 ans.

Mai

Devant la décision du gouvernement fédéral de ne pas éliminer la TPS, la ministre Copps démissionne et des élections partielles sont déclenchées dans sa circonscription électorale. Elle sera réélue.

Le Groupe de travail sur la jeunesse est de passage à Yellowknife dans sa ronde de consultation pancanadienne sur la situation des jeunes face à l'emploi au Canada.

Juin

Un regroupement acadien se présente même auprès d'un comité sénatorial pour tenter de faire bloquer le projet de réforme de l'assurance-chômage.

Grande visite dans les TNO, le Gouverneur général du Canada se rend à Hay River, puis Yellowknife et Rae Edzo.

Juillet

On inaugure le parc national de Tuktut Nogait, à l'est de Paulatuk, d'une superficie de 16 340 km², le cinquième plus grand au Canada.

Septembre

L'écrasement d'un CF-18 à Iqaluit et une série d'accidents d'avion survenus dans la région mettent en évidence l'importance d'un service d'incendie à l'aéroport.

À Yellowknife, plusieurs personnes participent à la marche «Femmes sans peur» pour dénoncer la violence faite aux femmes et aux enfants dans les rues et à l'intérieur des foyers.

Octobre

Plus de 120 personnes bravent le froid pour participer à Yellowknife au marchethon national du sida.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux met sur pied un cadre de travail qui aidera individus, organismes et communautés à s'organiser face aux problèmes relatifs au SIDA.

Novembre

La recherche sur les contaminants du Nord démontre que le corps des résidents de l'Arctique contient des polluants. Ces polluants ne représentent aucun danger pour les adultes et les enfants ayant atteint un certain niveau de croissance, mais pourraient comporter des risques pour les foetus. Il faudrait poursuivre la recherche.

Trois membres de la communauté gaie de Yellowknife accordent une entrevue à L'Aquilon dans laquelle ils affirment qu'en général, la population hétérosexuelle de la capitale des TNO se comporte de façon exemplaire envers les homosexuels.

Décembre

Des jeunes de Yellowknife agissent face aux problèmes causés par l'alcool au volant. Après avoir concentré leurs efforts à sensibiliser les jeunes, ils croient qu'il faut maintenant éduquer les adultes.

Politique TNO (suite)

majeur de cette entente concernera la création d'une commission indépendante de surveillance de l'environnement.

Novembre

La mine de diamant de BHP est près de devenir réalité : les dirigeants de la compagnie et le GTNO signent un accord selon lequel les résidents et les entreprises du Nord tireront le maximum d'avantages de ce méga projet.

Le 1er novembre, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin, annonce que le projet minier bénéficie de l'appui entier de la part du gouvernement fédéral.

L'ébauche de Constitution pour l'Ouest des TNO suscite la controverse. Pour plusieurs non autochtones, la notion de gouvernements autonomes autochtones est menaçante, basée sur l'origine ethnique et permettrait aussi que quelques députés autochtones puissent bloquer les travaux de l'Assemblée législative.

Un autre pas est franchi vers la forme définitive que prendra le futur gouvernement du Nunavut. La Commission d'établissement du Nunavut rend publique la deuxième partie de son rapport «Traces de pas». On propose la double représentation au futur gouvernement : un homme et une femme par circonscription. Il semble y avoir consensus afin d'éviter toute politique de parti.

Une entente est signée, exposant le processus et le calendrier des négociations relatives à l'autonomie gouvernementale des peuples inuvialuit et gwich'in.

La Commission royale sur les peuples autochtones remet son rapport d'enquête. Sa constatation principale est qu'il faut rebâtir la relation entre la Canada et ses peuples autochtones sur des bases nouvelles.

Décembre

Le premier ministre des TNO annonce les priorités du gouvernement pour la prochaine année : établir deux territoires viables pour avril 1999, améliorer les conditions économiques, travailler à l'amélioration des conditions sociales.

Soit dit en passant...

Rappel par Maytag de lave-vaiselle qui risquent de causer des incendies «Les pauvres réparateurs Maytag ont enfin du pain sur la *planche, du pain grillé...»*
Echos des TNO, Voeux exaucés, Alain Bessette, Vol 11, no 1

Constitutionnalité de la Loi sur L'Éducation : « En 1982, l'adoption de la Charte des droits et libertés du Canada a créé au pays une nouvelle "race de monde": les ayants-droit».
Éditorial, La priorité de 1996, Agnès Billa, Vol 11, no.2

«Vous souvenez-vous de la fameuse coquille de traduction : «fabriqué en dinde/ Made in Turkey»? Les manuels d'instruction regorgent de ce genre d'erreurs.»
Foreuse de la glace du pouvoir, Alain Bessette, no.6, 9 février, p.5.

Comment un journaliste évite d'arriver en retard pour son vol quand juste avant, il a laissé les clefs dans la voiture pendant une partie de golf : « Le chauffeur, après avoir reluqué un fer du troisième type, a tiré de son sac un bois numéro 1. D'un élan passionné, voire même distingué, il a fracassé une fenêtre de sa Corolla 1980.»
Mieux qu'un Tintin dans l'Arctique, Éric Deschênes, no.28, 19 juillet, p.4.

À propos du constable Dominique D'Arcy, le Policier chantant : «Va-t-il chanter une version country du code de la route? Y a-t-il une cerise sur sa guitare? Fait-il danser les beignes?»
Dominique D'Arcy, Policier chantant, Natali Lefebvre, no.34, 4 octobre, p.3.

Description d'une demeure inuit : «La viande est généralement déposée sur le plancher sur une surface de carton avec des couteaux autour. (...) Ici, ça sent l'«esquimau», ça sent la viande, les peaux de phoque».
Une visite dans une maisonnée qallunaat et inuit, Stéphane Cloutier, no.43, 6 décembre, p.7.

L'équipe de 1996

Directeur/trice : Agnès Billa, Alain Bessette
Montage : Alain Bessette
Journalistes : Matthieu Massip, Natali Lefebvre
Journalistes correspondants : Stéphane Cloutier, Louis McComber
Collaborateurs/trices : Agnès Billa, Annie Bourret, Marie-Laure Chavanon, Anie Cloutier, Éric Deschênes, René Fumoleau, Marc Lacharité, Jacinthe Lafrance, Yves Lusignan, Anne Paulin

Merci !

LE SOUFFLE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'aquilon

50¢ Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 11 numéro 40 vendredi 13 décembre 1996

Joyeux Noël!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les élèves de l'École Allain St-Cyr ont réalisé un spectacle samedi le 14 décembre dernier à l'occasion de Noël.

Coupures à CBC North

Le moral est au plus bas

La dernière vague de coupures à CBC North n'est pas sans créer un climat d'insécurité parmi le personnel de la société.

Alain Bessette

C'est depuis déjà 1985 que la société Radio-Canada opèrent des coupures dans ses services. La dernière vague de coupure annoncée le 11 décembre par la direction de CBC North offre des perspectives pas du tout réjouissantes en cette veille de Noël et du jour de l'An.

D'ici avril 1998, la radio de CBC North subira une réduction de budget de l'ordre de 35 pour cent alors que le secteur télévision se fera couper de 39 pour cent.

Ce qui a été annoncé le 11 décembre, ce sont les décisions quant au personnel : abolitions de poste, retraites anticipées et mises à pied. Ces décisions prennent effet le 1er avril prochain.

En tout, ce sont 27 postes permanents et 7 postes temporaires qui seront éliminés du réseau nordique et qui affecteront Whitehorse, Inuvik, Yellowknife, Rankin Inlet et Iqaluit. Le secteur radio est visé par 27 des postes abolis (20 postes permanents et 7 temporaires) alors que le secteur télévision perd sept postes permanents.

Tous ces postes ne feront pas l'objet d'une mise à pied directe. En effet, des 27 postes permanents, huit seront éliminés grâce à des

CBC North
Suite en page 2

Entente de service du Bureau de Santé de Baffin et l'université Mc Gill

Faire face à la séparation du Québec

Certaines personnes craignent les effets de l'éventuelle indépendance du Québec et travaille en conséquence.

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Quelles conséquences pourraient avoir l'indépendance du Québec sur les services offerts au Nunavut? C'est le genre de question que se pose le Bureau de Santé Régional de Baffin(BRHB) dans les dernières semaines. Les administrateurs imaginent déjà la situation où ils devraient faire affaire avec un pays étranger pour continuer à obtenir des soins de santé à Montréal.

La région de Baffin au Nunavut dépend de plusieurs ententes de service avec des institutions québécoises pour offrir certains services à sa population. On peut penser au Collège de l'Arctique du Nunavut, qui est lié par des ententes différentes à l'Université Mc Gill ou à l'Université Laval. Mais c'est du côté du Bureau de Santé de Baffin que d'étonnantes questions ont récemment fait surface.

Le Bureau de Santé de Baffin, en effet, a aussi des ententes de services avec l'Université Mc Gill et ses hôpitaux universitaires, le Royal Victoria et le Montreal General, pour fournir des soins spécialisés aux patients référés par l'hôpital Régional de Baffin. Or cette entente devra être renouvelé en 1997 et le Bureau de Santé étudie déjà une autre alternative impliquant un nouveau partenariat avec l'Université d'Ottawa ce qui détournerait les patients de Baffin vers la région d'Ottawa.

Selon Ann Hanson qui est présidente de cette organisation, la remise en question de cette entente ne vient pas du fait que les Inuit ne parlent pas français et qu'ils peuvent en être incommodés à circuler dans les rues de Montréal. «Nous n'avons entendu parler que de deux plaintes en ce sens, à ma connaissance, dans les quatorze dernières années.»

Pour madame Hanson, l'incertitude politique au Québec est un facteur beaucoup plus sérieux. «Est-ce que le GTNO ou bientôt le prochain gouvernement du Nunavut vont accepter d'acheter des services avec de l'argent des payeurs de taxes canadiens dans un pays étranger? Ce sont des questions que nous devons considérer.»

Par ailleurs, dans une entrevue au Nunatsiaq News, la directrice du BRHB, Pat Kermeen a plutôt affirmé que le gros problème c'est la difficulté qu'ont les Inuit à se faire comprendre en anglais à Montréal. La question de l'éventuelle souveraineté du Québec ne lui semblait qu'un facteur très mineur dans la démarche de l'organisation.

De toute façon, une telle décision aurait de lourdes conséquences tant pour Montréal que pour les habitants de Baffin. La compagnie First Air a déclaré au journal d'Iqaluit que si les patients de Baf-

Maison de Baffin
Suite en page 2

Le père Noël à Iqaluit

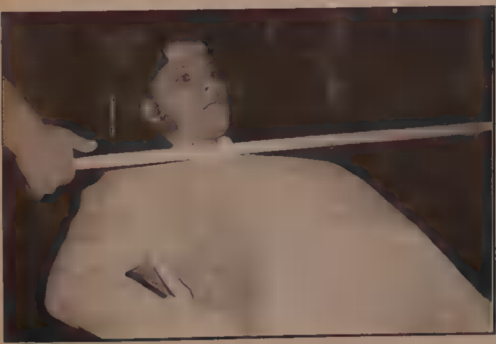
Lire en page 3

Éditorial: Une fierté qui s'étiole

Lire en page 4

Rétrospective de l'année 1996 Pages 5 à 8

- **Éducation Page 5**
- **Francophonie ténoise Page 5**
- **Francophonie canadienne Page 7**
- **Politique des TNO Page 7**
- **Société Page 8**



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Limbo!

Ghislain Plourde a fait preuve de grande souplesse dans le concours de limbo. Lui et Daniel Auger se sont livrés une chaude lutte. C'est finalement Daniel qui a remporté la victoire. Cette activité a énormément plu aux participants et participantes.

ÉCHOS des T.N.-O.

Gestion des ressources

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ronald A. Irwin, a annoncé que le projet de loi intitulé Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie a été présenté à la Chambre des communes. La loi prévoira l'établissement de conseils de gestion afin de coordonner les évaluations environnementales et la réglementation des terres et des eaux dans la vallée du Mackenzie.

Le projet de loi créera deux conseils d'aménagement, un pour la région visée par le règlement des Gwich'ins et un pour celle du Sahtu, l'Office des terres et des eaux (de la vallée du Mackenzie), avec des commissions régionales permanentes pour chacune des régions, et le Conseil d'examen des répercussions environnementales. Le projet de loi définit le mandat, les tâches et les responsabilités de chaque conseil.

Le projet de loi prévoit que la moitié des membres des conseils seront nommés par les Premières nations et que les autres membres seront nommés par le GTNO et le gouvernement fédéral, donnant ainsi aux Autochtones et aux autres résidants du Nord un plus grand rôle dans les décisions touchant la gestion des ressources partout dans la vallée du Mackenzie.

Modifications à la Loi sur les Indiens

Le Projet de loi C-79, Loi sur la modification facultative de l'application de la Loi sur les Indiens, a été présenté par M. Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

«La Loi sur les Indiens est une mesure qui reconnaît les rapports entre les Premières nations et la Couronne. Elle est paternaliste, dominatrice et archaïque et a grandement besoin d'être revue», a déclaré le ministre Irwin.

Les modifications facultatives sont de faible importance, mais ensemble, elles auraient une incidence favorable sur la vie quotidienne des Premières nations qui les choisissent car celles-ci pourraient en appliquer les dispositions à l'administration locale et aux affaires journalières. L'actuelle Loi sur les Indiens continuerait à s'appliquer aux Premières nations qui préfèrent ne pas adhérer à la mesure proposée. Elle continuerait également à s'appliquer à toutes les Premières nations pour les domaines qui ne sont pas traités dans la loi proposée.

Les modifications facultatives augmenteraient les pouvoirs des gouvernements locaux et auraient des effets favorables sur le plan de l'efficacité. Elles ne modifieraient pas essentiellement le rapport fiduciaire avec la Couronne ni les obligations que celle-ci a contractées en vertu des traités. Pour plus de clarté, le projet de loi contient une disposition de non-dérogation. Cette clause apporte la garantie que la Loi sur la modification facultative de l'application de la Loi sur les Indiens ne doit pas être interprétée de façon à déroger aux droits des Autochtones ou à ceux découlant des traités, dont le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, qui sont protégés par la Constitution.

Comité pour étudiants

La Commission scolaire de Yellowknife Education District No.1 recrute présentement des membres pour son «Comité pour les besoins futurs des étudiants» et apprécierait l'aide de personnes créatives, orientées vers le futur et dédiées à l'éducation.

Ce petit comité servira à guider la recherche sur les besoins en éducation au XXIe siècle ainsi qu'à diriger le développement des stratégies élaborées pour rencontrer les besoins identifiés. Les membres seront encouragés à lire sur des sujets reliés (mais non limités) à l'éducation, au travail au XXIe siècle et au rôle de l'école dans l'avenir. Ils seront ensuite appelés à en discuter.

Le Comité devrait être prêt à présenter son premier rapport à la Commission scolaire à l'automne 1997. Pour ce faire, les membres devront se rencontrer environ deux fois par mois à partir de janvier prochain.

Les personnes intéressées à faire partie de ce comité doivent remplir une demande et fournir leur C.V. à Yellowknife Education District No.1.

Natali Lefebvre

l'aquilon

Courrier électronique : aquilon@internorth.com



Site WEB : http://www.nunanet.com/~afi/AQUILON/

CBC North

Suite de la une

départs volontaires, six postes vacants ne seront pas comblés et il y aura 13 mises à pied.

Localité par localité, les abolitions de poste se feront de la façon suivante :

- à Yellowknife, le service de radio perd cinq postes permanents et deux postes temporaires. Le service de télévision perd six postes.
- à Whitehorse, le secteur radio perd cinq postes permanents et un porte temporaire.
- à Inuvik, trois postes permanents et trois postes temporaires disparaissent du service radio.
- à Rankin Inlet, un poste technique permanent disparait mais il y aura un transfert de poste en provenance de Yellowknife.
- à Iqaluit, trois postes permanents en radio, un poste permanent en télévision et un poste temporaire en radio seront éliminés.
- à Montréal, un poste permanent a été aboli et un autre a été transformé en un poste à temps partiel.

Le service de radio voit aussi son budget de dépense réduit de 70 000 $

Dans le secteur télévision, la série Northlands sera suspendue. Il y aura aussi une réduction des dépenses directes de 15 pour cent, élimination du poste à temps partiel de recherchiste et des postes temporaires d'entretien. Pour parvenir à l'objectif de réduire de 39 pour cent le budget de la télévision, il est probable que CBC North devra éliminer sept autres postes.

Marie Wilson, directrice régionale de CBC North, a indiqué dans sa lettre au personnel qu'elle «réalise que l'annonce de coupures aussi sérieuses se fait sentir durement sur chacun de nous».

De son côté, Pierre Lebel, représentant syndical à CBC North pour le Syndicat des Communications, de l'Énergie et du Papier, l'un des trois syndicats en place, ne peut encore spéculer sur les impacts futurs de ces coupures sur la programmation. «Il y a encore trop d'histoires qui circulent pour savoir exactement ce qui va se passer».

M. Lebel vit depuis 1985 ces coupures et opérations de rationalisation à Radio-Canada, lui qui avait vu son poste éliminer en 1985 alors qu'il travaillait à Régina.

Il a pu constater que le moral des troupes est à son plus bas actuellement à Radio-Canada. «On se demande "Pourquoi garder mon poste?", tout le monde disparait autour de toi», a expliqué M. Lebel.

Dès janvier s'organisera un comité pour déterminer les possibilités de supplantation et de transfert des employés en fonction de leur ancienneté, en autant qu'ils satisfassent aux exigences normales de la tâche. La mécanique varie d'un syndicat à l'autre, en fonction de leurs clauses de mises à pied. Parfois, il est possible de passer d'un secteur à l'autre (comme de la télévision à la radio) mais d'autre fois, il est seulement possible de tranférer d'une localité à l'autre.

Selon M. Lebel, il est possible que l'on voit la disparition de l'une des deux émissions actuellement produites à la télévision. À son avis, continuer avec les deux émissions dans le contexte d'une coupure de 39 pour cent conduirait à offrir deux émissions de moins bonne qualité.

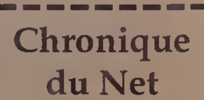
Maison de Baffin

Suite de la une

fin sont dirigés vers Ottawa, il n'y aurait sans doute plus de raison pour maintenir un service de vols quotidiens vers Montréal. Qu'adviendrait-il alors de l'approvisionnement en nourriture transporté par First Air, en provenance du Québec?

Des employés de Baffin House à Montréal, résidence qui héberge les patients de Baffin durant leur séjour, n'ont pas voulu donner d'entrevues sur cette question à CFRT-Iqaluit. Cependant, il semble que tout le monde était très satisfait des soins de santé et des services offerts à Montréal.

De plus, plusieurs Inuit questionnés par le journaliste de l'Aquilon ont affirmé aimer beaucoup Montréal parce que c'est une ville très vivante, mais aussi parce que c'est la ville du "Montreal Canadian"!



Chronique du Net



Natali vous revient en janvier 1997 avec une autre chronique sur l'Internet

La fête de Noël à l'AFI:

S'agissait-il du vrai père Noël ?

Louis Mc Comber

(Iqaluit) Le père Noël est en retard. Nous a-t-il oubliés? Rien ne peut ébranler la confiance des enfants venus nombreux l'attendre à la fête de Noël organisée par l'Association francophone d'Iqaluit, le 15 décembre dernier. Ça court entre les tables, ça crie, ça saute et surtout ça rit...Il y a même un petit débrouillard qui a fait le tour par l'extérieur pour découvrir à travers la fenêtre de l'agent de développement de l'AFI, la fameuse poche rouge du père Noël remplie à craquer!

Si la poche est là, c'est que le gros bonhomme à la longue barbe blanche devrait se pointer bientôt. Une chance que Réjean Ouellet et Thérèse Danis avaient prévu le coup! Ils réussissent à faire mettre tous les enfants en rang pour participer à des compétitions dans le genre tenir une balloune entre ses genoux et la passer à l'autre le plus vite possible...Ça marche. Jusqu'à ce que Réjean propose aux enfants d'appeler le père Noël pour voir s'il n'arriverait pas plus vite.

Quelle participation! Raphaël, Lysandre, Michel, Simon, Isabelle, Nathalie se sont mis à scander en choeur : Père Noël! Père Noël!... vous comprendrez que le journaliste de L'Aquilon n'a pas pu retenir les noms de toute cette joyeuse ribambelle... Il y avait même Rachel dans sa chaise roulante qui s'époumonait avec les autres... même les adultes joignaient leurs voix à l'appel.

Et puis voilà que le père Noël arrive. Il entre par la porte comme tout le monde, à pied, contrairement à toute attente... sans rennes, sans lutins, même pas la fée des étoiles... faut dire qu'on reste pas très loin de chez lui, peut-être que dans le Nord il n'a pas besoin de son attelage?

Il s'arrête et fixe un peu les enfants pour être bien sûr qu'il est à la bonne place. Il y a comme un silence tout à coup dans le centre francophone. Oui! oui! T'es à la bonne place mon vieux! Amène ta poche par ici...Tire-toi une bûche à côté de l'arbre de Noël!

Ça y est! Il s'assoit. Suzanne Lefebvre me fait remarquer que ça lui rappelle la belle époque où sa grand-maman l'amenait chez Eaton à Montréal pour voir le père Noël et qu'on y faisait un petit tour de train au pays de la fée des étoiles. A sa grande surprise, elle devra aussi aller s'asseoir sur les genoux du père Noël car il y a aussi un cadeau pour elle dans la grande poche...ainsi que, assez curieusement, pour Daniel Cuerrier.

Le papier d'emballage revole à droite et à gauche. Les parents prennent des photos. En entrevue, le père Noël a déclaré au journaliste de l'Aquilon: «C'est pu comme avant! A peu près tous les enfants se sont essayés à tirer sur ma barbe pour voir si c'était une vraie!»

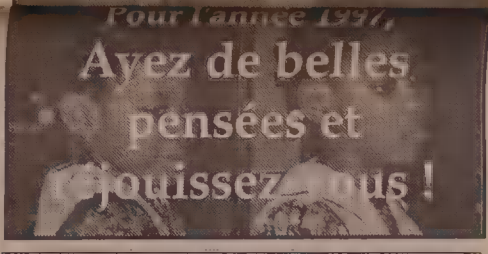


On se bousculait pour accueillir le père Noël. Louis Mc Comber/L'Aquilon



Louis Mc Comber/L'Aquilon

Y a pas que les jeunes qui ont recu des cadeaux : Daniel Cuerrier sur les genoux du père Noël.





Eileen, Charles et Tyler Dent

Ma famille et moi-même vous souhaitons un «Joyeux Noël» et une «Bonne et heureuse année»!







Charles Dent,

Député de Yellowknife, Frame Lake

ÉDITORIAL

Une fierté qui s'étiole

Au cours des dernières années, nous avons été témoins de plusieurs opérations de rationalisation et de réductions des dépenses à tous les niveaux gouvernementaux ainsi que dans notre propre cour, dans les organisations communautaires francophones.

Les raisons qui motivent ces coupures budgétaires sont sérieuses et c'est avec une certaine amertume que l'on consent à absorber les coups (sans jeu de mot intentionnel) de ces opérations. Oui, il faut éliminer les déficits budgétaires des gouvernements! Oui, nous devons souffrir pour ensuite pouvoir nous attaquer à cette bête que représente la monstrueuse dette nationale! On en a probablement pour plusieurs décennies avant que la situation ne revienne à la normale.

À chacune des annonces des gouvernements, un tout petit bout de plus est arraché à ce qui est cher aux Canadiens et Canadiennes : un système social juste et équitable.

Parmi les liens qui unissent ce pays, Radio-Canada est un de ceux qui me tiennent particulièrement à coeur. On prenait Radio-Canada pour acquis avec sa soirée du hockey, le samedi soir et ses feuilletons populaires en semaine. Il ne faut pas oublier ses bulletins de nouvelles qui sont un des fleurons de notre société.

C'est toujours un peu plus pénible de devoir accepter que l'on touche à Radio-Canada, de voir disparaître de grands segments des productions régionales, de voir une partie de notre fierté vendue à rabais au comptoir de la lutte au déficit. Tant que la réorganisation interne ne touchait que le surplus *ou le gras accumulé, et il y en avait un tas,* personne ne se plaignait trop. Avec la disparition d'émissions régionales, les choses risquent d'être un peu différentes.

Je ne peux en toute consciense prétendre qu'on doive épargner Radio-Canada. Par contre, j'aimerais tellement que des solutions viables puissent être trouvées de façon à minimiser l'impact des restrictions budgétaires sur sa programmation.

Alain Bessette



Toutes jolies!



Natali Lefebvre/L'Aquilon

Les élèves de l'école Allain St-Cyr avaient tous et toutes revêtu de beaux habits pour le spectacle organisé samedi le 14 décembre dernier.

l'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (403) 873-6603, Télécopieur : (403) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Natali Lefebvre

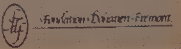
Collaborateur-trice : Louis Mc Comber
Correspondant (Ottawa) : Yves Lusignan, Annie Bourret

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opi-nion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accédera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







1986 L'aquilon 1996

Rétrospective de l'année 1996

Éducation

Janvier

En janvier, l'Association des parents francophones de Yellowknife (APFY) débute une série d'ateliers qui visent à donner aux enfants le goût de s'instruire et d'apprendre.



La gestion scolaire et le déménagement de l'école ontcanalisé les énergies des parents francophones de Yellowknife.

Février

Après avoir envisagé d'étendre son programme à la dizième, onzième et douzième année, le Conseil scolaire francophone de Yellowknife (CSFY) se ravise.

Mars

Au compte-goutte: les parents d'Hay River réclamaient une classe de français langue première. Ils obtiennent plutôt une heure de cours en français par jour.

À Iqaluit, élections du tout premier conseil scolaire francophone pour cette localité. Daniel Cuerrier, Thérèse Danis, Jean Lemieux, Claude Martel et Gilles Verrault en sont les premiers membres élus.

Avril

Les parents francophones des TNO demandent à l'avocat Me Roger Lepage son opinion sur les règlements scolaires proposés par le GTNO.

Mai

Le CSFY informe la communauté de son intention de négocier un transfert de l'école Allain St-Cyr vers l'école William MacDonald. Une demande officielle est déposée auprès de la Commission scolaire. La proposition de la commission scolaire sera rejetée, ne correspondant pas aux besoins de l'école.

Les parents francophones et la FFT comparaissent devant le comité de l'Assemblée législative étudiant le projet de loi modifiant la Loi sur l'Éducation.

Le Comité des parents francophones d'Iqaluit se dote d'un nouvel exécutif intérimaire.

Juin

Une rencontre avec le ministre Charles Dent est qualifiée de «positive» par les représentants du comité du centre scolaire communautaire. Le ministre Dent se dit conscient des besoins des parents mais rappelle que la question financière est de taille.

Dans un autre dossier, le ministre Dent rejette la création d'une commission scolaire francophone territoriale.

Septembre

Des élections ont lieu au CSFY et à l'APFY. On se rend compte que l'école Allain St-Cyr contribue le tiers de tout le budget de recrutement de la Commission scolaire District No.1.

Octobre

Même s'ils ont obtenu le droit de gérer leurs écoles dans presque toutes les provinces, les parents francophones devront se résoudre à passer encore beaucoup de temps devant les tribunaux s'ils veulent faire progresser les droits scolaires. La Commission nationale des parents francophones (CNPF) entend convaincre le gouvernement fédéral d'investir les sommes nécessaires pour sauver de l'assimilation la génération des jeunes francophones qui fréquenteront l'école française entre 1997 et 2009.

Novembre

La CNPF demande au gouvernement fédéral de réviser d'urgence son programme des langues officielles dans l'enseignement, de façon à financer adéquatement l'éducation en langue française dans les provinces.

Selon une étude, les cinq milliards de dollars versés aux provinces par le gouvernement fédéral au cours des 25 dernières années pour l'éducation dans les deux langues officielles, ont surtout été dépensés pour l'éducation des anglophones du Québec et du Canada.

Réunis pendant près de quatre jours pour un Sommet sur l'éducation, parents et conseillers scolaires francophones des TNO réaffirment leur unité de vue sur la gestion scolaire. À l'issue du Sommet, 14 recommandations visant à obtenir la gestion scolaire pleine et entière sont émises.

Décembre

Plus de 25 parents d'Iqaluit se présentent à une séance d'information sur les droits scolaires. La proposition est lancée qu'une demande soit faite pour une école française homogène à Iqaluit pour septembre 1997.

Francophonie ténoise

Janvier

Le président de la Fédération Franco-TéNOise, Daniel Cuerrier, place l'éducation en tête des dossiers prioritaires de la FFT pour 1996. Parmi les autres dossiers, il y a celui de l'interministérielle pour mettre à contribution l'ensembles des institutions fédérales dans le développement des communautés francophones. Grâce au projet Grand Nord, la FFT cherchera à accroître ses revenus autonomes.

Suite au projet de revitalisation de l'association de Hay River, tous se montrent optimistes pour l'Association franco-culturelle de Hay River qui a plusieurs projets pour l'année en cours.

Judith Pastori-Paradis et Lorraine Taillefer joignent le bureau de direction de la FFT.

Février

Les parties au dossier du centre scolaire communautaire de Yellowknife ont réaffirmé leur support au projet. Entretemps, ils ont fait une offre d'achat pour un terrain et une firme d'architectes a été retenue pour développer les ébauches d'un plan pour un centre communautaire.

Un nouvel exécutif est élu pour l'Association franco-culturelle de Hay River : Christiane Poirier, Danielle Hevey et Lorraine Taillefer.

Mars

De jeunes candidats ont été choisis pour représenter les TNO au *Gala Albertain de la Chanson* mais tous déclineront l'offre.

Les dirigeants de la FFT constatent un certain essouflement chez les bénévoles. Pour y remédier, l'idée de tenir des états généraux de la francophonie est mise de l'avant.

Le ministère du Patrimoine canadien dégage un montant de 3 millions de dollars pour la construction d'un centre scolaire communautaire à Yellowknife. Cette somme devrait représenter environ 50 % du coût total du projet.

Une personnalité qui a marqué tant la francophonie ténoise que l'ensemble des groupes de femmes du Nord, Diane Mahoney quitte les TNO en direction du Nord québécois.

La Fondation franco-ténoise divulgue le nom des lauréats 1995-1996 du Prix littéraire franco-ténois. Il s'agit de Joël Fortier, Philippe Martel et France Simon.

Avril

Réunies en Colloque, les Elles-ténoises se concertent toute une fin de semaine sur le thème de la tolérance.

Dans le dossier du centre scolaire communautaire, le GTNO n'envisage pas de contribuer financièrement, malgré les trois millions promis par le fédéral. On s'attend



Francophonie ténoise (suite)



Le malade imaginaire a remporté trois prix individuels Aurora.

au GTNO à ce que le fédéral défraie tous les coûts associés à la construction.

Une première réunion du Groupe de travail sur la partition, comité de la FFT qui doit se pencher sur la division des Territoires, permet de fixer un calendrier d'activités et d'identifier des pistes de recherche.

Mai

Après Hay River, c'est à Fort Smith de lancer son propre projet de revitalisation. Une enquête sera menée auprès des francophones de la communauté.

Les francophones des *TNO réunis lors des États généraux de la francophonie* se définissent une vision qui met au premier plan l'affirmation et l'épanouissement de la communauté.

La toute dernière production de la troupe de théâtre amateure de Yellowknife «Les pas frette aux yeux», Le malade imaginaire, obtient un grand succès auprès des spectateurs.

Juin

Lors de la première édition du Gala des prix Aurora, la troupe «Les pas frette aux yeux» rafle les honneurs pour sa pièce, Le malade imaginaire. Trois prix Aurora au total lui sont décernés.

L'AFCY renouvelle son exécutif. Une bonne surprise attendait les membres car les états financiers présentaient un surplus budgétaire de près de 17 000 $.

C'est en grande que s'est fêté le 15e anniversaire de l'Association des francophones d'Iqaluit. Plusieurs des anciens présidents et présidentes de l'AFI ainsi que des bénévoles sont venus payer une petite visite.

Septembre

L'équipe de la radio francophone d'Iqaluit, CFRT-FM, tente avec succès une nouvelle expérience : un blitz de recrutement pour l'AFI en direct sur les ondes de la radio. On découvre un support extraordinaire pour la radio et une volonté chez beaucoup de nouveaux membres de s'impliquer dans l'AFI.

Les bénévoles se bousculent aux portes de la radio francophone de Yellowknife pour participer à l'émission hebdomadaire d'une heure.

Octobre

L'AFI tient son assemblée générale annuelle doublée d'un brunch aux binnes. On conclut qu'il faut trouver des sources nouvelles de financement et prévoir la place que prendront les francophones de l'Est après la partition des territoires.

La FFT aussi tient son assemblée générale annuelle. On établit une liste de priorités selon laquelle il faudra porter une attention particulière à la Loi sur l'éducation des TNO, la division des territoires, le rôle de L'Aquilon, les jeunes ayants-droit, le financement privé et la création d'un réseau inter-communautés.

Novembre

L'émission de radio «À propos d'autre chose» passe de une à deux heures par semaine.

Le groupe franco-ontarien Brasse-Camarade fait une tournée de l'Ouest des territoires, à Hay River, Fort Smith et Yellowknife, où ils donnent leur spectacle et font le tour des écoles dans les programmes français et d'immersion pour donner des ateliers aux élèves.

Décembre

Cette année encore les francophones ont eu l'occasion de participer à la Dictée des Amériques. Sarah Carrière l'emportait dans la catégorie junior, tandis que Natali Lefebvre raflait la première place chez les seniors. Toutes les deux iront représenter les TNO à la finale à Québec en mars prochain.

Francophonie canadienne

Janvier

Sheila Copps sera la nouvelle interlocutrice privilégiée de la communauté francophone du Canada. En effet, elle est nommée ministre du Patrimoine canadien lors du remaniement ministériel de Jean Chrétien le 25 janvier 1996.

Antonine Maillet se confie sur le sort de la francophonie canadienne : «Il y a trop de gens qui lâchent!».

Février

Les parents de Terre-Neuve en ont marre et décident de poursuivre le gouvernement provincial quant aux droits scolaires.

Une enquête du Commissariat aux langues officielles du Canada révèle que pour la majorité des ministères et organismes fédéraux, les communautés francophones sont des «minorités invisibles».

Mars

Le budget Martin frappe dûrement les programmes d'enseignement du français langue seconde et langue première et prévoit une diminution de 13 % par rapport à l'année précédente.

Avril

La Fédération des communautés francophone et acadienne du Canada (FCFA) accueille mal le rapport du Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom. À l'occasion de la 25e édition de ce rapport, le bilan des 25 dernières années en matière linguistique serait trop «complaisant» affirme la FCFA.

Mai

L'Alliance des radios communautaires du Canada s'organise pour un marathon radiophonique de 66 heures à partir d'Ottawa à l'occasion de sa réunion annuelle. Iqaluit et Yellowknife participeront au marathon.

Juin

Assimilés ou pas, les francophones? La question des minorités francophones hors-Québec reste sans réponse bien que de nombreux débats continuent à ce sujet. Le Bloc québécois réclame même des mesures d'urgence pour contrer l'assimilation.

Juillet

Le gouvernement fédéral annonce que 27 institutions fédérales seront dorénavant obligées de tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes lors de la planification de leurs activités.

Le courant passe mal entre le Québec et les associations francophones qui estiment être le porte-parole légitime des communautés francophones et acadiennes. Dans le passé, le Québec se contentait d'accorder tous les ans des subventions pour financer des projets soumis par les associations. Désormais, tous les projets devront être réalisés en collaboration avec des partenaires québécois.

Septembre

Le dossier de l'affichage commercial bilingue progresse à pas de tortue dans la région de la capitale fédérale. Après avoir invité douze grandes compagnies à bilinguiser leurs affiches, la FCFA confirme que seulement quatre entreprises ont accédé à sa demande.

À cause des compressions budgétaires, Radio-Canada sabre dans l'Ouest. Les quatre émissions de nouvelles régionales produites par les stations de télévision française de la Société dans l'Ouest seront fusionnées en une seule émission produite à Winnipeg.

Octobre

On annonce que le gouvernement fédéral versera 988 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour permettre aux provinces et aux deux territoires de d'assumer une partie des frais pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

Novembre

Lors d'un congrès tenu à St-George de Beauce au Québec, gens d'affaires et élus municipaux francophones du Canada, s'interrogent sur la possibilité pour la francophonie canadienne de devenir un atout majeur pour l'économie du pays.

Le Conseil du trésor se voit attribuer la responsabilité de surveiller les ministères, pour qu'ils se conforment à leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Politique des TNO

Janvier

En janvier commencent les audiences publiques de la Commission d'évaluation environnementale du projet de mine de diamant de BHP.

Au même moment, citoyens et simples députés apprennent que le déficit budgétaire du gouvernement territorial sera plus élevé que prévu, passant de 100 millions de dollars à 130 millions.

Février

C'est encore pire que le mois dernier. Cette fois, le déficit s'élèvera plus probablement autour de 150 millions de dollars.

Pour contrer ce déficit, le GTNO annonce que des coupures drastiques seront appliquées dans la fonction publique. Premier geste à cet effet, trois ministères sont fusionnés : le ministère du Développement économique et du Tourisme, celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières, ainsi que le ministère des Ressources renouvelables.

Mars

Peu de citoyens se sont présentés lors des audiences de la commission d'étude sur la rémunération des députés. Malgré tout, il a été possible de constater que le système de pension des députés doit être modifié, sinon aboli, et que les système de rémunération et d'avantages sociaux est trop compliqué.

Le premier ministre Don Morin procède à un remaniement ministériel en profitant de la fusion de trois ministères. Stephen Kakfwi quitte le ministère de la Justice pour devenir le ministre responsable de ce nouveau ministère.

Il n'y a pas que les ministères qui sont touchés par les mesures d'austérité. Le ministre des Finances annonce que 295 postes seront supprimés au sein de la fonction publique.

Avril

La députée de Hay River, Jane Groenwegen, exprime son intention de s'adresser au président de l'Assemblée législative pour qu'il intervienne dans une situation de harcelement sexuel.

C'est la rupture des négociations entre le GTNO et ses employés. Selon les représentants syndicaux, les offres finales de l'employeur n'étaient pas à la hauteur.

Une étude, réalisée en 1994, sur les services en français au GTNO indique que ceux-ci sont adéquats.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien accorde 150 millions de dollars pour aider à l'établissement du nouveau territoire du Nunavut.

Mai

Le GTNO lance son document intitulé «Construire des assises pour l'avenir» qui établit les 10 priorités du gouvernement d'ici 1999.

Réunis en sommet, les leaders du Nunavut estiment prioritaire la négociation d'une formule de financement entre le gouvernement fédéral et les deux territoires.

Juillet

Les employés du GTNO acceptent les dernières offres patronales. Les nouvelles conditions de travail incluent une diminution des primes de vacances et de déménagement, ainsi que de plus petites indemnités pour ceux et celles qui quittent leur emploi et la communauté qu'ils habitent.

Les 29 recommandations contenues dans le rapport du Comité d'évaluation environnementale sur le projet de mine de diamant de BHP sont jugées faibles et imprécises par la Nation dénée. Celle-ci déplore que le rapport ne recommande pas de façon formelle que toutes les questions de revendications territoriales ne soient réglées avant que le projet ne soit approuvé.

De son côté, la Fédération des travailleurs des TNO demande que l'emploi assuré pour les travailleurs du Nord soit une condition à l'approbation du projet minier.

Le Nunavut devient de plus en plus réalité. On annonce des nominations à trois organismes de gestion de ses ressources.

Septembre

Des audiences publiques ont lieu sur la demande de la compagnie BHP auprès de l'Office des eaux des TNO pour son projet de mine de diamant. Le président de l'Office décide de suspendre les audiences pour cinq semaines, afin de donner le temps aux Premières nations de faire appel à des experts qui leur expliqueront toutes les données techniques.

Octobre

Le Comité de développement constitutionnel rend publique une ébauche de constitution pour l'ouest des TNO. Le défi offert à la population par le Comité : mettre sur pied un gouvernement public et des gouvernements autonomes autochtones travaillant ensemble.

On annonce des progrès vers la conclusion de l'Entente environnementale relative au projet minier de BHP. Un élément

Alain Bessette/L'Aquilon

Réunis au Sommet sur l'éducation, les représentants de la francophonie ténoise ont discuté longuement de leurs options face au GTNO.

Société

Janvier

Maisons ou bateaux ? La Ville de Yellowknife compte imposer des taxes foncières à la douzaine de maisons-bateaux ancrées dans la baie de Yellowknife.

Février

L'Internet fait des percées partout. La Fédération culturelle canadienne-française publiera le premier magazine canadien-françias sur Internet pour le rendre accessible au monde entier.

Mars

Le discours du Trône du gouvernement fédéral ne fait place à aucune ambiguïté: il y aura un nouveau régime d'assurance-chômage dès juillet.

La Conférence des évêques catholiques du Canada dénonce les politiques économiques des gouvernements et s'engagent dans une bataille en règle contre le gouvernement de Terre-Neuve qui veut abolir le système des écoles confessionnelles.

Suzanne Lefebvre d'Iqaluit figure parmi les trois récipiendaires du prix «Promotion des langues» visant à souligner leur travail de préservation et de promotion des langues, prix décerné par le GTNO.

Avril

Alana Demko, 13 ans de Yellowknife, remporte la finale de la Dictée des Amériques dans la catégorie juniors B tenue à Québec.

Sheokjuk Carrière, Maxime Auger, Frédérick Keays-Lévesque, Lauren Teiman et Pascal MacLellan sont les cinq lauréats d'Iqaluit dans le Concours littéraire du Conseil des TNO pour l'Alphabétisation.

Décès de l'artiste déné John Blondin à l'âge de 37 ans.

Mai

Devant la décision du gouvernement fédéral de ne pas éliminer la TPS, la ministre Copps démissionne et des élections partielles sont déclenchées dans sa circonscription électorale. Elle sera réélue.

Le Groupe de travail sur la jeunesse est de passage à Yellowknife dans sa ronde de consultation pancanadienne sur la situation des jeunes face à l'emploi au Canada.

Juin

Un regroupement acadien se présente même auprès d'un comité sénatorial pour tenter de faire bloquer le projet de réforme de l'assurance-chômage.

Grande visite dans les TNO, le Gouverneur général du Canada se rend à Hay River, puis Yellowknife et Rae Edzo.

Juillet

On inaugure le parc national de Tuktut Nogait, à l'est de Paulatuk, d'une superficie de 16 340 km², le cinquième plus grand au Canada.

Septembre

L'écrasement d'un CF-18 à Iqaluit et une série d'accidents d'avion survenus dans la région mettent en évidence l'importance d'un service d'incendie à l'aéroport.

À Yellowknife, plusieurs personnes participent à la marche «Femmes sans peur» pour dénoncer la violence faite aux femmes et aux enfants dans les rues et à l'intérieur des foyers.

Octobre

Plus de 120 personnes bravent le froid pour participer à Yellowknife au marchethon national du sida.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux met sur pied un cadre de travail qui aidera individus, organismes et communautés à s'organiser face aux problèmes relatifs au SIDA.

Novembre

La recherche sur les contaminants du Nord démontre que le corps des résidents de l'Arctique contient des polluants. Ces polluants ne représentent aucun danger pour les adultes et les enfants ayant atteint un certain niveau de croissance, mais pourraient comporter des risques pour les foetus. Il faudrait poursuivre la recherche.

Trois membres de la communauté gaie de Yellowknife accordent une entrevue à L'Aquilon dans laquelle ils affirment qu'en général, la population hétérosexuelle de la capitale des TNO se comporte de façon exemplaire envers les homosexuels.

Décembre

Des jeunes de Yellowknife agissent face aux problèmes causés par l'alcool au volant. Après avoir concentré leurs efforts à sensibiliser les jeunes, ils croient qu'il faut maintenant éduquer les adultes.

Politique TNO (suite)

majeur de cette entente concernera la création d'une commission indépendante de surveillance de l'environnement.

Novembre

La mine de diamant de BHP est près de devenir réalité : les dirigeants de la compagnie et le GTNO signent un accord selon lequel les résidents et les entreprises du Nord tireront le maximum d'avantages de ce méga projet.

Le 1er novembre, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ron Irwin, annonce que le projet minier bénéficie de l'appui entier de la part du gouvernement fédéral.

L'ébauche de Constitution pour l'Ouest des TNO suscite la controverse. Pour plusieurs non autochtones, la notion de gouvernements autonomes autochtones est menaçante, basée sur l'origine ethnique et permettrait aussi que quelques députés autochtones puissent bloquer les travaux de l'Assemblée législative.

Un autre pas est franchi vers la forme définitive que prendra le futur gouvernement du Nunavut. La Commission d'établissement du Nunavut rend publique la deuxième partie de son rapport «Traces de pas». On propose la double représentation au futur gouvernement : un homme et une femme par circonscription. Il semble y avoir consensus afin d'éviter toute politique de parti.

Une entente est signée, exposant le processus et le calendier des négociations relatives à l'autonomie gouvernementale des peuples inuvialuit et gwich'in.

La Commission royale sur les peuples autochtones remet son rapport d'enquête. Sa constatation principale est qu'il faut rebâtir la relation entre la Canada et ses peuples autochtones sur des bases nouvelles.

Décembre

Le premier ministre des TNO annonce les priorités du gouvernement pour la prochaine année : établir deux territoires viables pour avril 1999, améliorer les conditions économiques, travailler à l'amélioration des conditions sociales.

Soit dit en passant...

Rappel par Maytag de lave-vaiselle qui risquent de causer des incendies «Les pauvres réparateurs Maytag ont enfin du pain sur la *planche, du pain grillé...»*
Échos des TNO, Voeux exaucés, Alain Bessette, Vol 11, no 1

Constitutionnalité de la Loi sur L'Éducation : « En 1982, l'adoption de la Charte des droits et libertés du Canada a créé au pays une nouvelle "race de monde": les ayants-droit».
Éditorial, La priorité de 1996, Agnès Billa, Vol 11, no.2

«Vous souvenez-vous de la fameuse coquille de traduction : «fabriqué en dinde/ Made in Turkey»? Les manuels d'instruction regorgent de ce genre d'erreurs.»
Foreuse de la glace du pouvoir, Alain Bessette, no.6, 9 février, p.5.

Comment un journaliste évite d'arriver en retard pour son vol quand juste avant, il a laissé les clefs dans la voiture pendant une partie de golf : « Le chauffeur, après avoir reluqué un fer du troisième type, a tiré de son sac un bois numéro 1. D'un élan passionné, voire même distingué, il a fracassé une fenêtre de sa Corolla 1980.»
Mieux qu'un Tintin dans l'Arctique, Éric Deschênes, no.28, 19 juillet, p.4.

À propos du constable Dominique D'Arcy, le Policier chantant : «Va-t-il chanter une version country du code de la route? Y a-t-il une cerise sur sa guitare? Fait-il danser les beignes?»
Dominique D'Arcy, Policier chantant, Natali Lefebvre, no.34, 4 octobre, p.3.

Description d'une demeure inuit : «La viande est généralement déposée sur le plancher sur une surface de carton avec des couteaux autour. (...) Ici, ça sent l'«esquimau», ça sent la viande, les peaux de phoque».
Une visite dans une maisonnée qallunaat et inuit, Stéphane Cloutier, no.43, 6 décembre, p.7.

L'équipe de 1996

Directeur/trice : Agnès Billa, Alain Bessette
Montage : Alain Bessette
Journalistes : Matthieu Massip, Natali Lefebvre
Journalistes correspondants : Stéphane Cloutier, Louis McComber
Collaborateurs/trices : Agnès Billa, Annie Bourret, Marie-Laure Chavanon, Anie Cloutier, Éric Deschênes, René Fumoleau, Marc Lacharité, Jacinthe Lafrance, Yves Lusignan, Anne Paulin

Merci !